LA REVUE DE PARIS

LA

REVUE DE PARIS

TREIZIÈME ANNÉE

TOME TROISIÈME

Mai-Juin 1906

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1906

LES GENS D'AUBEROQUE

I

C'était un pluvieux après-midi de novembre de l'année 1866. Sur le seuil du bureau des messageries sis la place Francheville, à Périgueux, un grand jeune homme, en caban de voyage, attendait, accoté au chambranle. En face, de l'autre côté de la route qui longe la place, sous les tilleuls de bordure, cinq ou six diligences étaient rangées à la queue leu leu, capuchonnées de leurs bâches reluisantes sous l'eau qui tombait fine et serrée. Au delà de la vaste place assombrie par la pluie et traversée parfois par un parapluie noir, on entrevoyait à peine la fière silhouette de la tour Mataguerre.

La nuit approchait. Les vitres du petit café voisin laissaient passer à travers les rideaux sales une faible lueur de gaz; et, dans le fond du bureau, l'employé des messageries avait allumé sa lampe. Des malles énormes d'autrefois, recouvertes de peau de truie, de grands sacs de nuit en tapisserie, de vieilles valises de cuir, des « panières » et des paquets de formes hétéroclites encombraient l'étroite pièce où attendaient aussi, affalés sur les banquettes rangées le long des murs, des colis humains. Il y avait là des campagnards assommés par le bruit de la ville et le papillotement des étalages contemplés curieusement au cours d'une longue journée de « trulle » à

152068

travers les rues pavées de silex pointus; des petits marchands de village, venus aux emplettes; des paysans revenant des plaids et portant sur leur figure terreuse la morne déconvenue du procès perdu, ou la joie sournoise de la cause gagnée. Entre les bagages, les paquets entassés, se tenaient parfois debout, piétinant sur place, des voyageurs impatients, qui tuaient le temps en regardant les affiches. C'étaient des fonctionnaires qui revenaient de faire leur versement, reconnaissables à la sacoche aplatie qu'ils portaient en bandoulière, des notaires sortant de la conservation des hypothèques, ou des maires en lévite venant de la préfecture. Une famille de petits bourgeois ruraux, venus pour acheter des vêtements de noces, était groupée près de la fenêtre, et l'on reconnaissait les « novis » en ce qu'ils s'entretenaient à voix basse, tête à tête, dans un coin. Devant la porte, un tout jeune homme, échappé pour quarante-huit heures de la maison paternelle, rentrait au logis fatigué d'excès et d'insomnie; et de l'*Hôtel de France*, voisin, arrivait un commis-voyageur escortant un commissionnaire qui traînait d'immenses colis sur sa petite charrette.

Cependant, les quatre heures approchant, les conducteurs faisaient charger les bagages après s'être renseignés auprès de l'employé du bureau.

— C'est vous qui allez à Auberoque, monsieur?

— Oui, — dit le jeune homme au caban ; — voici mes bagages.

Et il désignait du pied une grande malle chapelière surmontée d'un carton à chapeau.

Ces colis chargés, le conducteur se planta, jeta un regard vers la place du Triangle et, ne voyant rien venir, disparut sous une porte cochère.

Un moment après, il revint, sa limousine sur l'épaule, menant un grand cheval de dragons réformé, qu'il plaça le long du timon, tandis que l'autre cheval, la queue troussée comme son compagnon, suivait docilement et venait de lui-même se ranger de l'autre côté.

Ayant accroché les chaînettes et bouclé les guides, le conducteur regarda encore au loin, puis vint au bureau, et, s'adressant à son voyageur :

— Vous pouvez monter, monsieur... Il n'y a pas d'autres

voyageurs pour Lamarque ? Saint-Génissac ? Auberoque ? — ajouta-t-il en se retournant.

Le jeune homme installé dans le coupé, la portière refermée, le conducteur ôta sa casquette de peau de renard, se gratta rageusement la tête, et se dirigea vers le petit café.

Cependant, une à une, les lourdes voitures démarraient avec effort, quelques-unes surchargées, d'autres presque vides, et bientôt il ne resta plus en face du bureau que la diligence à deux compartiments qui portait en lettres d'or sur les portières : PÉRIGUEUX-AUBEROQUE, dans laquelle attendait patiemment l'unique voyageur du coupé.

Alors le conducteur sortit du café, tira sa montre sous sa blouse, puis interrogea désespérément l'horizon du côté des boulevards. Ne voyant rien venir, il se décida, accrocha les traits aux palonniers en grommelant des jurons, grimpa sur son siège, mit sa limousine, rassembla ses chevaux des guides et du fouet, cria : « Hue ! » et la voiture s'ébranla.

La pluie tombait toujours et la nuit venait. Les becs de gaz s'entrevoyaient à peine dans la buée épaisse qui enveloppait la ville. Bientôt les maisons s'espacèrent, devinrent rares, et, au bout du faubourg Saint-Georges, la diligence roula vers le sud en pleine campagne, sur la route détrempée où les pieds des chevaux faisaient rejaillir la boue liquide.

Le voyageur du coupé, la tête appuyée au matelassement, se laissait secouer au bruit des grelots et regardait machinalement, à travers la vitre obscurcie et striée par la pluie, les peupliers dépouillés défiler lentement, à peine visibles dans le brouillard gris. La nuit tombée, à la première côte, le conducteur alluma sa lanterne, dont les reflets se jouèrent en sautillant sur les chevaux ruisselants d'eau. De temps en temps, la voiture dépassait une maisonnette au bord de la route, qui, par son petit « fenestrou », laissait entrevoir la faible lueur du foyer où cuisait le souper de la famille.

A Lamarque, la diligence s'arrêta devant une auberge indiquée par un brandon de houx, — d' « agrafeil », comme on dit dans le pays, — et le conducteur alla faire son « chabrol » habituel. Après avoir mangé quelques cuillerées de soupe debout devant le feu qui faisait fumer sa blouse humide, il remplit de vin à moitié l'assiette à calotte et but à même. La

dernière goutte avalée, il se passa la main sur les babines, tourna, vira dans la cuisine, avec des gestes et des hochements de tête qui corroboraient ses paroles :

— Cochon de temps !... Et un voyageur en tout !... Pardessus le marché, pas de commissions !... Je ne gagne pas le foin de mes chevaux ! non, le diable me *crâme* !

Ayant fait ses complaintes à la vieille de l'auberge, dont la coiffe s'agitait doucement comme de qui dit : « Que voulez-vous faire à ça, mon pauvre ? Il vous faut prendre patience », l'homme fit son « adieu-sois », remonta sur son siège, et la voiture repartit, au trot lourd des chevaux, marqué par les grelots des colliers qui sonnaient assourdis dans la nuit pluvieuse.

A Saint-Génissac, la voiture s'arrêta pour relayer à l'auberge du *Chêne Vert,* tout près de l'église, dont les vieilles murailles grises se dressaient à peine visibles dans l'obscurité. Tandis que les chevaux fumants s'en allaient lentement vers l'écurie, remplacés par d'autres qui venaient, résignés, prendre leur place, le voyageur du coupé regardait fixement la lueur incertaine de la lampe du sanctuaire brûlant dans le silence nocturne. Puis, comme il s'hypnotisait à cette contemplation, la lueur disparut subitement, la lampe éteinte par la négligence du marguillier, ou le battement d'ailes d'une ratepenade venue boire l'huile.

Et la diligence se remit péniblement en marche, les chevaux pataugeant lourdement dans la boue de la route. A mesure qu'elle avançait, il semblait au jeune homme qu'elle s'enfonçait toujours davantage dans la nuit de poix, et il s'abandonnait aux cahots, regardant sans voir l'ombre épaisse à travers les vitres embuées et battues de la pluie. Cela dura encore des heures, puis les chevaux se mirent au pas et commencèrent à monter une côte raide et longue. Au bout d'une demi-heure, les roues cahotèrent sur un pavé inégal, et la voiture passa sous une vieille porte ogivale à laquelle attenait un pan de mur ruiné, reste de l'ancienne enceinte de la bourgade. Le voyageur aperçut alors, de chaque côté, de tristes maisons endormies et de méchantes étables. Enfin, après des retours en lacet, des raidillons enlevés à coup de fouet, le lourd véhicule rudement secoué s'arrêta au bas de

la place d'Auberoque, devant l'hôtellerie du *Cheval Blanc*, dont la porte était grande ouverte.

En descendant de voiture, le jeune homme eut la sensation d'être au pied de quelque gigantesque falaise, et, levant la tête, il entrevit vaguement, tout en haut, au-dessus des maisons étagées, les masses sombres du château d'Auberoque qui se perdaient dans la nuit.

Un grand feu clair brillait dans la cheminée de la cuisine, et, tandis qu'on déchargeait ses bagages, le voyageur se tint debout, le dos au feu. C'était un beau garçon de vingt-huit ans environ, grand, bien fait, brun, qui portait les cheveux coupés ras et une fine moustache légèrement retroussée. Ses yeux noirs, brillants, regardaient grands ouverts, loyalement, et sa figure aux traits réguliers annonçait la force et la franchise.

— Vous n'avez pas dîné, peut-être, monsieur? — demanda, la bienvenue souhaitée, l'hôtesse, plantureuse femme de quarante ans, fraîche et accorte sous sa coiffe à la mode du pays.

— Non, madame, mais je n'ai pas grand'faim.

— Tout de même, vous ferez bien de prendre quelque chose... Vous allez voir : dans un instant, tout sera prêt.

Et, tandis qu'elle allait et venait par la cuisine, préparant le dîner, l'hôtelière jetait un coup d'œil sur ce beau garçon, que la servante, grosse fille un peu nice, dévisageait, elle, ouvertement, en essuyant ses assiettes.

— Vous êtes sans doute le nouveau receveur de l'enregistrement qui remplace M. Duboisin? — dit la dame, n'y tenant plus.

— Lui-même, madame, — répondit le jeune homme en souriant un peu.

— Ah ! tant mieux, — fit l'hôtesse naïvement ; — j'espère que vous ne vous déplairez pas trop à Auberoque. L'endroit n'est pas bien beau, mais il y a de la société. Ces messieurs viennent au café ici.

Cependant, tout étant prêt, la servante, qui portait une soupière précéda le voyageur dans une grande pièce à toutes fins : salle à manger et café. En ce moment, c'était un café : autour d'une grande table ronde, des gens jouaient au vieux jeu de l'hombre, entourés de quelques oisifs qui commen-

taient les coups. A travers la fumée du tabac, sous la lueur jaunâtre d'une lampe au schiste, les figures des joueurs, abritées par de larges chapeaux ou de grandes visières de casquettes, s'entrevoyaient vaguement, dans le fond de la salle étroite et longue, qui, avec son plafond bas, ressemblait assez à un entrepont de navire. L'odeur du schiste et celle du tabac empestaient l'atmosphère lourde de cette pièce, saturée déjà d'émanations de toutes sortes qui se dégageaient du vieux plancher et des murs tapissés d'un mauvais papier fané.

Le jeune homme hésita sur le seuil de cet estaminet; mais, pressé de se coucher, il fut s'asseoir à une petite table où son couvert était mis. Les joueurs et ceux de la galerie jetèrent un regard au nouveau venu, et quelques-uns touchèrent leur chapeau, sans interrompre la partie.

A peine le dîneur était-il assis que madame Jammet, l'hôtesse du *Cheval Blanc,* se précipitait vers la grande chapelière sur laquelle était clouée, en guise d'adresse, une carte de visite où elle lut :

GEORGES LEFRANCQ
Receveur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre
Auberoque (Dordogne)

« D'où vient-il ? » se demanda-t-elle en examinant les étiquettes des chemins de fer.

De Paris pour Périgueux...

Elle ne vit pas autre chose; les autres étiquettes étaient déchirées ou recouvertes.

Mais, le garçon d'écurie étant entré à ce moment, elle lui dit:

— Monte cette malle et ce carton à chapeau dans la chambre verte.

Cependant le receveur, ayant expédié rapidement une soupe maigre, une cuisse de poulet un peu mal « épluminée » et un bout de fromage, revint à la cuisine :

— Faites-moi montrer ma chambre, madame, s'il vous plaît.

— Je vais vous la montrer moi-même, monsieur; mais auparavant, si vous voulez attendre un peu, je vais mettre le moine pour chauffer votre lit.

— Oh! ce n'est pas la peine, je n'y suis pas habitué

— Alors, si vous voulez monter...

Et, prenant une bougie, madame Jammet passa devant pour éclairer M. Lefrancq. Ses formes pleines se marquaient vigoureusement sous une robe de laine souple, pendant qu'elle montait l'escalier roide; et, sous la jupe courte, au-dessus d'une cheville assez fine, s'apercevait la naissance d'un mollet rebondi.

Mais le receveur ne voyait rien de tout cela.

— Voici votre chambre, monsieur.

Et, ayant introduit le jeune homme, madame Jammet se mit en devoir de faire la couverture.

— Serez-vous assez couvert, monsieur? Il y a une couverture de laine et une de coton...

— C'est très suffisant, merci.

Là-dessus, l'hôtesse inspecta la chambre pour s'assurer que tout était bien en ordre, découvrit le pot à eau coiffé de deux serviettes, puis ferma les contrevents.

— Vous n'avez besoin de rien, monsieur? — fit-elle avec une intonation caressante.

— Merci, madame, de rien, en ce moment, que de sommeil.

— Alors, bonsoir, monsieur, et bonne nuit!

Et, après avoir fait encore un tour par la chambre, comme si elle ne pouvait se décider à partir, madame Jammet s'en fut pourtant.

Resté seul, M. Lefrancq se déshabilla rapidement et se mit au lit, où il se pelotonna sous la sensation désagréable des draps tout frais de lessive. Comme sa chambre se trouvait juste au-dessus de la salle, il entendait une confuse rumeur et les coups sourds frappés sur le tapis par les joueurs qui assénaient leurs cartes comme pour leur donner plus de valeur :

« Je coupe! pan!... Je surcoupe! pan! atout!... pan! atout! pan! pan! et tout ici! »...

Il eut un bâillement de dégoût et ferma les yeux avec la ferme volonté de s'endormir. Mais le sommeil ne venait pas, et la pensée du jeune homme s'envolait vers la petite villette bretonne où il avait laissé son cœur ès mains d'une maîtresse idolâtrée. Cependant les coups de poing des joueurs cessèrent, le silence se fit dans l'hôtellerie, et, tandis que l'horloge du château sonnait onze heures, le craquement des souliers de

madame Jammet se faisait discrètement entendre dans le corridor. Puis une porte s'ouvrit et le receveur entendit marcher dans la chambre voisine. A travers la mince cloison, il perçut des bruits vagues et légers : une chaise remuée doucement, une armoire ouverte, le soulier jeté sur le tapis, enfin le craquement d'un lit, et le bruissement de la « panouille », — autrement dit de la paille de maïs, — s'affaissant sous le poids d'un corps, tout près, à une épaisseur de brique de l'autre côté.

Mais tout cela le laissait froid, et il entendait, sans trouble aucun, les petits bâillements de l'hôtesse achevés en un léger soupir. Enfin, après s'être longtemps tourné et retourné dans une pénible insomnie, M. Lefrancq finit par s'endormir.

Lorsqu'il se réveilla, le jour filtrait à travers les volets mal joints: il se leva et ouvrit la fenêtre. La pluie avait cessé. Au-dessous, sur une petite place irrégulière, vaguaient des cochons et des poules. Au milieu de la place, une vieille halle délabrée, à la toiture bosselée, aux piliers de pierre rongés par les gelées, abritait quelques charrettes. Dans un coin, l'ancien four banal des seigneurs ouvrait sa porte massive, protégée par un auvent. Tout autour, des maisons basses, ou à un étage au plus, bordaient la place, sans aucun souci de l'alignement, et montraient leurs fenêtres étroites et leurs toits de pierres plates noircis et envahis par les mousses. Mal construites pour la plupart, et faites en différents temps de pièces et de morceaux ajoutés: l'économie, ou plutôt la lésine, se manifestait partout aux dépens de la régularité des bâtiments. Au-dessus des plus hautes maisons de la bourgade et de quelques rares jardins, aux pentes adoucies par de grands murs de soutènement envahis par des giroflées de muraille et des « perce-murs », s'élevaient les remparts de la vaste esplanade du château, et au-dessus de l'esplanade encore, se dressait la masse gigantesque de la vieille forteresse féodale des seigneurs d'Auberoque.

Ayant achevé sa toilette, M. Lefrancq descendit, et après avoir brièvement répondu aux obséquieuses et câlines interrogations de madame Jammet sur son sommeil, il sortit. Sur les portes, les gens, déjà renseignés par les joueurs d'hombre, se disaient : « C'est le contrôleur qui remplace M. Duboisin;

il n'a pas l'air aussi bon enfant que lui... » Le jeune homme fit le tour de l'« endroit », comme disait madame Jammet. Au midi, les maisons escaladaient les pentes roides d'une haute colline rocheuse, et formaient au pied des remparts un noyau central où se concentrait la vie publique représentée par la mairie et le prétoire de la justice de paix, installés côte à côte, en face de la halle, dans l'ancien parquet de la haute justice seigneuriale. Autour, aboutissaient à la place quelques sales venelles bordées de bicoques et de « tects à porcs ». Au bas, le vieux chemin pavé par lequel on arrivait de Périgueux y accédait par des paliers. Sur ce chemin, quelques masures et des étables en planches s'espaçaient hors de la porte, jusqu'à la maison d'école des frères de la Doctrine chrétienne, et formaient une sorte de très petit faubourg. Du côté opposé, le chemin se continuait en pente dure et filait sous les maisons groupées au pied des remparts du château en tirant vers le levant. Cette voie, moitié chemin, moitié rue, pavée de grosses pierres frustes, bordée, le long des murs des jardins, d'orties, de mauves et de mentastres fumées par les immondices, passait devant un grand bâtiment éclairé de fenêtres à meneaux, — l'ancien prieuré de Sainte-Quitterie transformé en caserne de gendarmerie. — Elle aboutissait au foirail des bœufs, au fond duquel la *Miséricorde*, ancien couvent de Feuillantines converti en une « Maison des pauvres » à la Révolution, dressait ses bâtiments irréguliers, noirs, humides, percés d'étroites baies grillées que dominait le petit clocher pointu de la chapelle. Un pressoir appartenant à l'établissement, des granges et quelques maisonnettes dans le voisinage, formaient comme un écart, un second faubourg appelé « de la Route Sarladaise », où généralement on ne disait pas de bien des gens du premier. Tout au nord, — au « rélus », selon l'expression locale, — c'étaient des vergers, des « coderes » ou pâtis, des luzernes, et deux ou trois vieilles maisons lépreuses aux murs salpêtreux. Au milieu du champ de foire des chevaux, ombragé de vieux ormeaux, était l'antique fontaine de Sainte-Innocence, où l'on venait tremper — « saucer » comme on dit à Auberoque — les enfants chétifs et malingres.

Au loin, tout autour de la haute colline, des accidents de terrain irréguliers, tourmentés, s'étageaient progressivement

jusqu'à de hauts coteaux hérissés de chênes verts au feuillage triste, qui fermaient l'horizon. Çà et là, sur un puy, ou à l'extrémité d'un promontoire brusquement terminé en falaise, de vieilles gentilhommières, d'anciens repaires nobles, faisaient comme une ceinture de postes avancés à l'imposante forteresse.

Le receveur revint vers l'hôtel par une ruelle étroite, taillée par endroits dans le roc vif, qui zigzaguait au flanc de la colline, et se terminait à un carrefour d'où l'on descendait sur la place par des escaliers à moitié ruinés et pleins d'herbes parasites, où les eaux cascadaient en temps d'orage. Cette ruelle, la place et les maisons semées le long du vieux chemin faisaient, avec quelques venelles et un cul-de-sac, toute la bourgade d'Auberoque.

« Quel trou ! » se dit le receveur, en revoyant par la pensée, avec son large horizon et ses barques de pêcheurs prenant la mer, le petit port breton embelli par le souvenir des trois heureuses années qu'il y avait passées.

Et, en effet, quoique le pays d'alentour, entremêlé de cultures, de vignes, de rochers, de bois, de prés dans les combes, ne fût pas laid, le bourg lui-même avait un triste aspect. Vu de loin, avec ses maisons groupées au pied de l'antique forteresse, comme des poussins autour de la mère « clouque », il ne manquait pas d'un certain caractère pittoresque ; mais, de près, c'était autre chose. Sauf de rares exceptions qui rendaient le contraste plus choquant, les maisons, vieilles et baticolées, avaient un aspect sordide de bicoque et de cassine. Des appentis couverts de bardeaux déjetés ou de genêts sauvages, sous lesquels s'abritaient la nuit des oies et des canards, s'appuyaient contre elles, empiétant parfois sur la voie publique, sans aucun souci des règlements de voirie. Partout se montrait l'incurie des habitants, leur mépris de la propreté, leur insouciance en matière d'hygiène. Dans les petits recoins, les culs-de-sac servant de latrines, des immondices s'entassaient avec des débris de tuiles, des tessons de bouteilles et de pots. Dans les cours étroites, des pailles et des bruyères pourrissaient avec les détritus de ménage, sous les excréments. A côté des portes, à proximité des puits, des tas de fumier en fermentation dégageaient leurs émanations

infectes et laissaient couler leur purin dans la rue. Près de l'hôtellerie du *Cheval Blanc*, au centre de la place, la vieille halle au pavé noir et gluant, où le boucher d'à côté tuait les bouvillons, servait aussi d'abri aux cochons et à la poulaille lorsqu'il pleuvait. L'autre boucher tuait ses bêtes dans une écurie, d'où le sang découlait sur le vieux chemin. Le balayage public des rues et des places était chose inconnue ; quant au balayage privé, chaque ménagère repoussait devant sa porte les « bourriers » de ménage, et c'était tout. Sur la place même, à deux pas de la mairie, devant la boutique du perruquier, des poignées de cheveux noirs, blonds, châtains, gris, produit de la tonte humaine, rejetés par le balai, étaient dispersés par le vent. Chose étrange pourtant, quoique cette bourgade fût sans doute la plus sale du Périgord, comme pour narguer les lois de l'hygiène, elle était d'une salubrité exceptionnelle. De mémoire d'octogénaire, on n'y avait vu de maladies épidémiques ; la suette même, qui ravagea le département en 1841, l'avait laissée indemne. Les fortes têtes attribuaient cette immunité, — quelques-uns à la situation du lieu, balayé par tous les vents de l'horizon ; d'autres, à l'épaisseur d'un banc de roche dure, qui empêchait la contamination des puits ; d'autres enfin, aux pluies d'orage, qui nettoyaient le bourg et entraînaient les immondices au fond du vallon où l'herbe des prés poussait drue et d'un vert intense.

Quoi qu'il en fût, à part les lendemains de pluies torrentielles, le bourg était d'une saleté peu commune. Dans les mois d'été, lorsque le soleil brûlant faisait fermenter les fumiers, les détritus de toutes sortes, les excréments humains et les fientes des animaux, il s'élevait de cette agglomération de maisons des odeurs nauséabondes, intolérables pour les étrangers, mais que les habitants ne sentaient pas, par l'effet de l'habitude. Maisons, mœurs, usages, coutumes, tout cela sentait l'ancien bon vieux temps où le linge était inconnu, où l'on enterrait les morts au milieu des vivants, où l'on dédaignait les soins de la propreté, où les maladreries regorgeaient de lépreux : il semblait que ces mœurs, ces usages, ces coutumes, tout cela fût contemporain de la forteresse du treizième siècle qui dominait le bourg.

Après avoir déjeuné, M. Lefrancq, ayant reçu de madame

Jammet la clef déposée à l'hôtel, alla prendre possession de son bureau et du logement où, traditionnellement, habitaient les receveurs de l'enregistrement. C'était la moitié d'une vaste maison coupée en deux jadis, dans quelque partage de famille; l'autre moitié était habitée par le propriétaire, absent ce jour-là. Le logement, trop grand pour un garçon, se composait d'une cuisine et d'un bureau au rez-de-chaussée, de deux vastes chambres au premier et, au-dessus, d'un immense grenier. Au midi, les fenêtres s'ouvraient sur le vallon verdoyant au fond duquel coulait un petit ruisseau bordé de vergnes, qui après un assez long parcours affluait à la Dordogne. Le jardin, soutenu par une muraille en terrasse, était divisé en deux comme l'habitation, par un petit mur à hauteur d'appui. Du côté du bourg, une petite cour longée par le grand chemin de Périgueux donnait accès à la maison.

L'après-midi se passa, pour le nouveau receveur, à reconnaître les registres et les documents du bureau, au moyen de l'inventaire que lui avait laissé son prédécesseur en lui remettant le service, à Périgueux. Puis il s'occupa de son installation personnelle, défit sa malle, plaça son linge dans une vieille commode à poignées de cuivre et accrocha ses vêtements à un porte-manteau enfermé dans un placard. En dépliant sa redingote, il songea qu'il lui fallait l'endosser le lendemain pour les visites obligées, et cela le fit maugréer contre cette corvée...

Le soir, ayant dîné, M. Lefrancq rentra chez lui, malgré les promesses alléchantes de madame Jammet l'assurant que ces messieurs allaient venir faire leur partie : M. Bourdal, le notaire; le greffier, M. Foussac; M. Desguilhem, l'huissier; enfin tous ces messieurs qui avaient affaire à l'enregistrement, — et d'autres encore.

— Je les verrai demain, — dit-il en s'en allant.

« Décidément, — pensa madame Jammet, il n'est pas aussi bon enfant que M. Duboisin... Mais le pauvre a peut-être laissé une maîtresse par là-bas ; dans quelque temps, il s'apprivoisera comme les autres. »

Et, sur cette conclusion rassurante, madame Jammet se remit à ses affaires.

II

Le lendemain, guidé par l'appariteur de la mairie, M. Lefrancq commença ses visites. La première fut pour M. le maire, comme de juste. La chambrière introduisit le visiteur dans un vieux salon sentant la poussière, dont elle ouvrit la fenêtre pour aérer un peu. Bientôt arriva un grand vieillard voûté, avec des lunettes et une calotte grecque soutachée, un peu fanée. A sa veste, où se montrait un accroc, à ses sabots terreux, on voyait que le brave homme qu'était M. Lavarde venait de son jardin, où il passait sa vie. Après les premiers compliments de bienvenue, M. Lavarde exprima timidement l'espoir que M. le receveur ne se déplairait pas trop à Auberoque. Sans doute, le bourg en lui-même n'offrait pas de grandes ressources pour un jeune homme ; mais c'était une petite ville en comparaison de la localité voisine, de Charmiers, qui n'était qu'un village... Et puis, la terre d'Auberoque venait d'être achetée par madame Chaboin, une richissime capitaliste qui allait faire aménager le château pour l'habiter... Elle recevrait sans doute, cela donnerait un peu de vie au pays...

Il parlait à voix basse, lentement, cherchant ses paroles, s'arrêtait parfois, hésitant, comme s'il eût craint d'avoir dit quelque énormité, et tiraillait ses petits favoris blancs comme pour se donner une contenance.

« Et d'une ! » — se dit le receveur en sortant.

— Maintenant, — dit-il à son guide, — il faut continuer en perdant le moins de temps possible : allons au plus près.

— Alors, c'est chez M. Caumont, le juge de paix.

Le juge était dans une petite pièce à usage de cabinet, en train de grabeler un jugement, lorsque le receveur se présenta. Il se leva pour recevoir le visiteur que la bonne avait introduit, et M. Lefrancq vit un homme de belle taille, assez replet, qui portait une moustache et une impériale taillées comme celle de l'Empereur — grises toutefois, car il avait « douze lustres », ainsi qu'il disait. — Avec une certaine allure

roide et quelque brusquerie de manières qu'il affectait, cela lui donnait l'air d'un capitaine de cavalerie en retraite, et il était flatté qu'on le lui dît. Dans les premiers temps de son arrivée à Auberoque, il équivoquait mollement ; mais, devant la persistance de quelques bons raillards, il avait fini par accepter cette origine, et maintenant il y croyait fermement et racontait sans se faire prier ses campagnes d'Afrique. La vérité vraie était qu'il n'avait jamais dépassé le grade modeste de caporal dans la garde nationale, en 1848, et, avant de venir ici, n'avait quitté de sa vie la petite bourgade gasconne qu'il administrait comme maire. C'est là que l'Empire était venu le chercher pour en faire un juge de paix, en récompense de services électoraux rendus au député de la région. C'était, d'ailleurs, comme magistrat, une nullité, ce qui ne l'empêchait pas d'ambitionner un plus haut poste. En revanche, il excellait aux fonctions de police que les parquets d'alors imposaient aux juges cantonaux. Il avait toujours plein la bouche de son dévouement à S. M. l'Empereur, et, au quinze août, il l'emportait sur tous les autres fonctionnaires, de plusieurs drapeaux et de quelques douzaines de lampions.

Le juge avait deux filles mariables : c'est assez dire qu'il s'empressa de présenter M. Lefrancq à ces demoiselles, qui, prévenues par la servante, avaient précipitamment abandonné la confection d'un cotillon, tiré d'une vieille robe, pour se rendre dans une pièce assez délabrée, qualifiée de salon, où l'une avait pris une bande de tapisserie et l'autre sa broderie.

Au cours de la conversation qui s'engagea, M. Caumont parla de madame Chaboin, une compatriote à lui, qu'il avait vue toute jeune, et pauvre, — sans reproche, — et qui, maintenant, depuis sa grande affaire de la « Mer nouvelle de Tombouctou » roulait sur quinze ou vingt millions !

Là-dessus, mademoiselle Bernadette, l'aînée, déclara qu'elle ne s'expliquait pas que madame Chaboin eût acheté en Périgord un vilain nid à hiboux comme le château d'Auberoque, alors qu'il y avait là-bas, dans leur pays, de belles terres, avec des résidences superbes, comme leur château de Césenac, par exemple !...

Puis ces demoiselles et leur père, se prêtant un mutuel appui pour amener la chose, mentionnèrent incidemment le

cousin Carral, procureur impérial à Lectoure, et l'oncle de Séverac, conseiller général du Gers...

Quant à madame Caumont, née de Séverac, assise dans un coin, elle ne disait rien : entre son mari et ses filles, la pauvre dame n'avait pas voix au chapitre.

« Quelles pécores ! » — se disait le receveur en sortant.

— Le plus près, maintenant, c'est chez M. Grosjac, le médecin des chevaux, — dit l'appariteur.

— Allons chez M. Grosjac.

Il y a des Petit qui sont grands, des Grand qui sont petits, des Brun qui sont blonds et des Blanc qui sont noirs; mais il y a aussi des noms qui vont admirablement à leur homme : ainsi était celui de Grosjac.

Le porteur de ce nom était un petit gros homme de trente-cinq ans, rousseau, et aussi épais d'esprit que de corps. Ses gros yeux saillants dans une tête ronde et prématurément chauve, son nez écrasé, sa forte mâchoire en saillie, ses grosses lèvres hérissées de poils rares et longs, lui donnaient quelque vague ressemblance avec un phoque ; — d'autres disaient : « avec un bouledogue ».

Vulgaire dans sa personne, grossier dans ses manières et ses propos, ce médicastre chevalin grand amateur d'absinthe, que ses parents avaient affublé du prénom de Séraphin, faisait le désespoir de la blonde madame Grosjac, qui avait de grandes prétentions à la distinction. Parce qu'elle avait quelque peu pianoté chez son père, professeur de danse à Toulouse, et qu'elle chantait à peu près juste des morceaux d'opéra, madame Grosjac se croyait de bonne foi une femme du monde, et se désespérait de végéter dans une bourgade comme Auberoque. Elle en voulait à son mari de ses allures de rustre frotté de science comme un « croustet » de pain est frotté d'ail; de son prénom ridicule, de son incapacité professionnelle qui l'avait obligé à quitter Périgueux, où il n'avait pas de clients, pour Auberoque, où il n'en avait guère. Et, vraiment, on s'expliquait cet insuccès persistant en le voyant pratiquer. On eût dit plutôt un empirique, un mauvais maréchal-expert, qu'un vétérinaire diplômé. Aussi les méchantes langues disaient-elles qu'il ne l'était pas, — ce qui était faux pourtant.

Tout cela ne l'empêchait pas d'ambitionner un emploi de

préparateur à l'École vétérinaire de Toulouse. Madame Grosjac, qui lui avait soufflé cela, ne manquait pas d'esprit; mais sa dose de jugement ne lui permettait pas de comprendre qu'il fallait, pour occuper une semblable situation, une science suffisante, de l'intelligence et une autre encolure que celle de son mari. Aussi le député de la circonscription, dont le « docteur », comme on l'appelait facétieusement, s'était fait l'agent électoral, était-il assassiné de demandes et de pétitions par ce couple impatient. Certes il les apostillait chaudement avant de les transmettre au ministre compétent; mais il expliquait, d'autre part, au postulant la nécessité de conquérir une situation qui lui permît de forcer la main à Son Excellence : il y avait tant de demandes de ce genre !... « Ah ! si vous étiez maire d'Auberoque, conseiller d'arrondissement seulement, nous pourrions espérer d'enlever l'affaire !... » Malheureusement, M. Grosjac était conseiller municipal, pour tout potage, et encore n'avait-il été élu qu'à grand'peine.

Aux affres lancinantes de l'ambition mal apaisées par les lettres banales et émollientes du ministre au député, précieusement transmises par ce dernier, s'ajoutait, pour ce ménage, la gêne. Non pas une gêne absolue, mais la gêne relative de ceux qui veulent paraître et se règlent sur de plus fortunés. Madame ne sortait guère, se trouvant toujours mal mise, et ne voyait à peu près que la directrice de la poste, mademoiselle de Caveyre, à qui elle confiait ses chagrins. Elle ne recevait pas de visites non plus, ayant honte d'être mal logée, comme le sont généralement les fonctionnaires et les étrangers dans ces trous de campagne. N'ayant pas le souci de ses deux enfants, confiés aux soins de leur grand'mère, elle passait son temps à récriminer contre la destinée, à faire des devis de toilettes en Espagne d'après des catalogues de nouveautés, et à lire des feuilletons coupés au bas des journaux, vautrée dans un vieux fauteuil crasseux. De son ménage, elle ne s'en occupait pas et en abandonnait le train à de petites bonnes de quatorze à seize ans qui se succédaient rapidement : car, quoiqu'elle payât mal et nourrît peu, madame était exigeante et les flanquait à la porte pour un rien.

Surprise par la visite du receveur dans un négligé malpropre, au milieu d'un désordre honteux, madame Grosjac

fit répondre par la petite bonne qu'elle avait la migraine; quant à monsieur, il était en courses.

M. Lefrancq s'empressa de laisser sa carte et sortit.

— Maintenant, — dit son guide, — c'est chez le greffier, M. Foussac.

Le greffier rentrait justement de la chasse, lorsque le receveur se présenta : si bien que le malheureux dut subir le récit des péripéties de la journée et des prouesses de M. Foussac. Celui-ci ne fit grâce à son visiteur ni d'un arrêt de Diane, ni d'un coup de fusil, ni d'une pièce abattue. Il avait roulé un beau bouquin de huit livres, fait coup double sur deux bécasses et tué cinq perdreaux, — « gris » : car il ne négligeait aucun détail. — Mais son plus bel exploit du jour était une perdrix rouge tirée « au coup du roi » et qui était venue tomber juste à ses pieds. — pour un peu, il eût dit dans son carnier, — de telle manière qu'il n'avait eu qu'à se baisser pour la ramasser.

Ce grand gaillard sec et grisonnant parlait, parlait, enfilant les gasconnades, prodiguant les hâbleries, avec un laisser aller facile et verbeux. Et ce n'était pas seulement en matière de chasse qu'il était ainsi, mais en tout. Il fallait l'ouïr narrer au café ses aventures galantes : près de lui, Don Juan n'était qu'un amoureux transi. Il mentait d'ailleurs ingénument, sans malice, sans mauvaise intention, naturellement, comme un pommier porte des pommes. Il n'eût pas dit la vérité, même dans son intérêt. Aussi était-il légendaire à Auberoque, où, lorsqu'une nouvelle était annoncée comme venant de lui, chacun disait :

— Voire ! cela mérite confirmation !

Quant à madame Foussac, c'était une femme d'une belle taille et prestance, de ces personnes dont on dit : « Elle est bien conservée ». En fait, elle n'avait que trente-huit ans et, quoiqu'elle fût très honnête et irréprochable, passait, grâce aux calomnies féminines, pour n'être pas insensible aux flèches du petit dieu malin. Au surplus, malgré les énormes moustaches de pandour de son mari, dans le ménage, c'était elle qui « portait culottes », — comme on dit à Auberoque et ailleurs, — et, le soir, après neuf heures, lorsque M. Foussac s'attardait au jeu, elle l'envoyait querir par son gamin :

— Papa, maman te demande.

Et le pauvre greffier laissait ses cartes à quelqu'un et se hâtait de réintégrer le domicile conjugal.

Ce n'est pas à elle que M. Foussac en imposait avec ses histoires, ah ! non... Lorsque parfois, pour la taquiner, on la plaisantait sur les fanfaronnades amoureuses de son mari, elle faisait tranquillement :

— Il en faut beaucoup rabattre de ce que dit M. Foussac.

Comme elle oyait parler dans le bureau de son mari, madame Foussac fit son entrée, poussée par la curiosité. Mais, juste à ce moment, le receveur prenait congé : il ne fit qu'échanger une inclination de tête avec la « dame » du greffier.

De là, M. Lefrancq fut conduit chez le notaire. M. Bourdal était dans son étude, lorsque la bonne fit entrer le receveur au salon. C'était une pièce triste et froide aux meubles recouverts de housses grises à demeure, qui sentait « le renfermé » comme ces appartements qu'on ouvre rarement, et avec cet aspect banal des salons de campagne, où, trois ou quatre fois l'an, se rendent les gens de la maison pour recevoir une visite de dix minutes. La défunte madame Bourdal, lors de son mariage, il y avait trente ans de cela, avait choisi elle-même ces fauteuils de fabrication courante, dont le reps vert s'était usé sous les housses, ces gravures d'un goût déplorable, maintenant piquées de taches rousses dans leurs cadres ternis, et aussi cette affreuse garniture de cheminée en zinc doré, dont le sujet principal, au-dessus du cadran de la pendule, représentait *le Tasse aux pieds d'Éléonore*.

M. Lefrancq, debout au milieu du salon, regardait tout cela vaguement, lorsque parut une grande demoiselle de vingt-cinq à vingt-huit ans, noire et sèche, suivie de deux autres demoiselles du même âge, à deux ou trois ans près, sèches et noires. L'aînée pouvait être prise pour la plus jeune, et réciproquement. Les traits, l'expression de la physionomie, l'arrangement de la résille qui enfermait les cheveux, l'envergure de la crinoline, tout était pareil chez les trois filles du notaire. On eût dit des épreuves photographiques tirées sur la même plaque, et on se prenait à déplorer la fécondité de l'artiste.

Ces demoiselles prièrent M. le receveur d'excuser leur père,

retenu par un client : il allait venir dans un instant. — Il n'y avait personne à l'étude, mais c'était la manie du notaire que de paraître extrêmement occupé. Quelquefois il allumait une lampe dans l'étude, la nuit, en sorte que les gens attardés et les voisins disaient : « Il brasse diablement des affaires, M. Bourdal ! »

Dans cette circonstance, le notaire faisait ses filles complices innocentes de son petit mensonge. Si elles avaient appris la vérité, elles s'en seraient confessées, certainement, car elles étaient extrêmement dévotes. Toutes trois étaient toujours bardées de scapulaires variés, appliqués sur leur échine en étrille et sur leur poitrine plate comme la main ; toujours surchargées de croix, de médailles, de bibelots pieux, qui leur pendaient autour du cou ; toujours munies de leur chapelet monté en argent, contenu dans un coco qui se dévissait.

Parmi les inconvénients du séjour d'Auberoque, celui qui affectait le plus les filles du notaire, c'était l'incommodité des offices. Il fallait aller à Charmiers, distant d'un quart de lieue : là étaient l'église paroissiale et le curé. Un vicaire venait bien, une fois la semaine et le dimanche, dire une messe basse dans une chapelle de tolérance ; mais cette messe se disait de bonne heure, de façon que les « dames » n'avaient pas le temps de faire leur toilette et de montrer leurs belles robes. C'était là surtout ce qui désolait la population féminine d'Auberoque ; mais, quant aux demoiselles Bourdal, c'étaient bien les secours spirituels qu'elles regrettaient de n'avoir pas sous la main. Pour y suppléer, en tant que faire se pouvait, elles avaient établi un petit oratoire dans leur maison. C'est là qu'elles faisaient leur prière, matin et soir, et qu'elles se rendaient, trois ou quatre fois le jour, pour dire leur chapelet brigitté. C'est encore là qu'elles faisaient le mois de Marie, celui de saint Joseph, celui de sainte Philomène ; là, qu'elles récitaient les offices de la Semaine sainte devant un petit simulacre de tombeau ; là encore, qu'elles dressaient une crèche à la Noël.

— Ah ! — disait l'une, — du temps de M. le marquis d'Auberoque, c'était bien plus agréable : il y avait une messe tous les matins dans la chapelle du château, et M. le chapelain était toujours là en cas de nécessité !

M. Lefrancq compatissait de son mieux aux regrets de ces demoiselles, lorsque le notaire entra. C'était bien, physiquement, le père de ses filles : un grand diable sec, noir, glabre et, de plus, boiteux. Comme il avait entendu les dernières parolesde son aînée, après ses excuses d'avoir fait attendre « monsieur le receveur », il dit pédantesquement :

— Ah ! oui, les temps sont bien changés, à plusieurs égards. A la vieille noblesse ruinée succède la roture opulente... C'est dans l'ordre des choses ! — ajouta-t-il d'un ton d'oracle, comme s'il avait émis une profonde sentence philosophique.

M. Bourdal, lui, ne regrettait pas la messe quotidienne du château. Il était de ces gens qui affectent l'incrédulité, mais néanmoins passent docilement sous le porche de l'église paroissiale dans les grandes circonstances, — mariages, baptêmes, premières communions, — et qui s'empressent de faire appeler leur curé aussitôt qu'ils s'alitent : « pour être enterrés décemment, disent-ils », mais en réalité par peur de l'enfer.

Non, il ne regrettait pas ce changement de châtelains, M. Bourdal, et même il ne cachait pas sa pitié un peu dédaigneuse pour le défunt marquis d'Auberoque, qui ne faisait jamais passer un acte et qui était mort ruiné. Il ne craignait pas, en revanche, de manifester sa profonde considération pour madame Chaboin, dame suzeraine de tant de millions. En cela il était sincère, car il n'appréciait, jugeait et jaugeait un homme que par son argent. Son estime était acquise au prorata de la fortune : aussi la nouvelle propriétaire de la terre d'Auberoque était-elle cotée au plus haut dans son esprit et attendait-il son arrivée avec impatience.

Tout cela était exprimé prud'hommesquement, avec une assurance emphatique qui marquait bien la sincérité du notaire et sa confiance en son critérium. En toute autre occasion, M. Lefrancq eût rudement rabroué ce bonhomme, dont les sentiments bas et vils le révoltaient ; mais, en présence de mesdemoiselles Bourdal, il se borna à faire des réserves : pour lui, il pensait que « le caractère, les qualités du cœur et de l'esprit avaient bien leur petite valeur...

Et, là-dessus, il se leva et prit congé.

— C'est ici chez M. Reversac, le receveur-gabelou, — dit l'appariteur en montrant une maison.

Mais ce fut en vain que M. Lefrancq frappa. Une voisine l'avertit obligeamment que M. Reversac était en route, et madame dans sa famille.

Ayant remercié, le receveur glissa sa carte sous la porte et la tournée continua.

— Maintenant, — dit l'appariteur, — c'est chez M. Desguilhem, l'huissier, là, à cette vieille maison « passée » en jaune, à côté du *Café du Périgord*; mais il ne doit pas y être.

— Pourtant, voici un cheval attaché devant la porte : n'est-ce pas le sien ?

— Si bien! mais il reste quelquefois la moitié d'une journée attaché comme ça, tandis que M. Desguilhem « trulle » par là.

— Voyons toujours !

En effet, l'huissier n'y était pas, mais M. Lefrancq fut reçu par madame veuve Desguilhem mère, qui l'introduisit dans une pièce à deux fins, moitié salle à manger, moitié salon. Telle qu'elle était, avec ses grands placards en noyer, de chaque côté d'une grande cheminée boisée de même, avec son buffet ancien à deux corps, ses vieilles chaises tournées et sa table massive recouverte d'un vieux châle, à mode de tapis, qu'on enlevait pour les repas, cette pièce était plus vivante et plus agréable que le pseudo-salon délabré du juge, ou le salon véritable, mais glacial, du notaire. Au moins y faisait-on du feu quelquefois, car deux tisons, se touchant par le bout, gisaient sur la cendre.

Madame veuve Desguilhem était une grande et grosse dame au nez de perroquet, au menton en galoche reposant sur d'énormes « appas » remontés jusqu'au cou par un corset qui la sanglait fort ; le tout surmonté d'un bonnet à coques vertes sur des cheveux d'un gris sale. Avec cela, un peu bossue, — les gens indulgents disaient « voûtée », — et l'air pincé, car elle n'osait sourire de peur de montrer son râtelier à travers la large déchirure de sa bouche.

La principale prétention de madame Desguilhem, née Porcher, c'était d'être de « bonne famille ». En conséquence de cette prétention, sa perpétuelle préoccupation était de « tenir son rang » : aussi ne frayait-elle pas avec tout le monde, et avait-

elle des formules appropriées à la position sociale de chacun, elle étant au sommet, bien entendu. Aux dames « de la société » elle disait « madame »; puis en descendant, « ma chère dame », « madame ma mie », « ma mie » tout court, et puis « Francette » ou « Jeanneton ». Quant à ses servantes, au temps où elle en avait, elle les baptisait toutes du sobriquet de « Péronnelle ».

Sa famille était la première d'Auberoque, après « le château », comme elle l'expliqua complaisamment à M. Lefrancq. Depuis deux cents ans, les Porcher étaient établis et honorablement connus comme les plus riches du bourg. Elle s'était, pour ainsi dire, mésalliée en épousant un simple huissier, car un Porcher avait été juge de la seigneurie d'Auberoque ; un autre, syndic fabricien de la paroisse; enfin son arrière-grand-oncle, Me Porcher, sieur de la Serve, avait été notaire à Auberoque même...

— Vraiment, madame ! — faisait le receveur amusé.

— Oui, monsieur. Et même j'oubliais messire Antoine Porcher du Claud, curé de Journiac... un martyr de la Révolution, monsieur !

— Ah ! mon Dieu ! aurait-il été ?...

— Non, grâce au ciel, il mourut de sa belle mort à l'âge de quatre-vingt-six ans, emporté par un coup de sang, après un dîner de conférence ; mais les jacobins du Bugue l'avaient mis en reclusion quatre jours !...

— Les monstres !

Ce que la brave dame oubliait de dire, c'est que les Porcher venaient, comme leur nom l'indiquait, d'un toucheur, puis marchand de porcs, qui avait gagné quelques sacs d'écus. Certains de ses descendants, poussés par la gloriole, avaient embrassé un état qu'ils croyaient plus relevé, comme le notaire, « sieur de la Serve », comme le juge seigneurial, et le curé, « sieur du Claud ». Mais les aînés particulièrement, jusqu'au grand-père de madame Desguilhem, avaient sagement continué le négoce paternel qui avait enrichi la famille. La tradition s'était rompue avec le père de la dame, qui avait voulu faire « le monsieur » et s'était ruiné en chevaux, en femmes et au jeu.

C'est ce que madame Desguilhem appelait « les revers de

fortune » de sa famille, revers qu'elle faisait remonter jusqu'à la Révolution, bien que les bamboches de son père ne datassent que du temps de Charles X.

Après avoir fait l'apologie de sa parentelle, madame Desguilhem passa en revue les principales familles du bourg ; et, ma foi, quoiqu'elle eût un râtelier, la dame avait la dent dure.

« Les Caumont crevaient de faim là-bas, dans leur bicoque de Gascogne ; et maintenant ils vivotaient en soutirant des cadeaux aux plaideurs... Au reste, le cousin Carral n'était que juge suppléant, et l'oncle Séverac, conseiller d'arrondissement seulement.

» Bourdal était son beau-frère, mais elle ne pouvait nier que ce fût un pingre comme il n'y en avait pas, et ses grandes fillasses, de pauvres sottes.

» Foussac était un hâbleur et un menteur digne d'avoir vu le jour au pays du juge ; quant à sa femme, « il valait mieux n'en rien dire... Vous m'entendez bien ? »

» Le ménage Reversac était comme séparé, la femme étant toujours chez ses parents, pendant que monsieur courait le guilledou.

» Les Grosjac vivaient ensemble, mais se prenaient aux cheveux de temps en temps, monsieur protégeant les petites bonnes, que madame houspillait.

» Quoique Lavarde fût son cousin et un brave homme, elle ne pouvait s'empêcher de dire que c'était une « platusse », qui se laissait mener par son secrétaire de mairie.

» La Caveyre était une dévergondée qui fumait des cigarettes et, l'été dernier, allait à la Vézère prendre des leçons de natation de M. Duboisin... Elle n'en pouvait dire davantage, sinon que la poste était un lieu d'orgies.

» Quant à Monturel, le percepteur, chacun savait qu'il avait « les humeurs froides » ; et puis sa grande haridelle de femme, qui faisait tant la fière, elle était fille d'un « peillarau » ou marchand de chiffons : il n'y avait vraiment pas de quoi !... Pour son fils, c'était un mauvais sujet fieffé, et, à l'égard de la fille, on se demandait pourquoi, ses parents étant riches, elle avait coiffé sainte Catherine... oui, pourquoi ? »

« Tudieu ! quelle langue de basilic ! » — se disait le receveur, après avoir quitté ce vieux polichinelle en jupons.

— C'est ici chez le géomètre M. Capgier, — dit l'appariteur en montrant une maison ; — mais tout est fermé, ils sont à leur propriété.

— Alors, glissez, je vous en prie, cette carte sous la porte... Il me reste à voir mademoiselle de Caveyre et M. Monturel, — reprit le receveur, lorsque l'autre eut fait, — mais il est tard, et, ma foi, j'en ai assez pour aujourd'hui.

— A quelle heure faudra-t-il revenir demain? — demanda le guide.

— Ce n'est pas la peine de vous déranger. Le brigadier de gendarmerie est en congé, je sais où sont la perception et la poste : ainsi je puis faire tout seul. Allons, bonsoir et merci ! — ajouta M. Lefrancq, en donnant à l'appariteur une poignée de main avec cent sous dedans.

Et il rentra chez lui.

« Eh bien ! elle n'est pas mal, la bonne société d'Auberoque ! — se disait le jeune homme en changeant de vêtements. — Quelle sottise, quelle mesquinerie, quelle méchanceté ! Pas une pensée élevée, pas un sentiment généreux : pouah ! »

Et, là-dessus, ayant arrangé son feu, le receveur, pour reposer son esprit sur des objets plus agréables, en attendant le dîner, se mit à relire la dernière lettre de sa chère Bretonne.

III

Le lendemain, dans l'après-midi, M. Lefrancq passa de nouveau sa redingote, en bougonnant, et se rendit à la poste aux lettres, gérée par mademoiselle de Caveyre, que l'on continuait à appeler la « directrice », bien que depuis un an environ elle fût « receveuse ». — Le public n'avait pas encore eu le temps de s'habituer à ce néologisme.

Il fut accueilli par une dame en cheveux blancs, d'aspect vénérable, qui le fit entrer dans une petite pièce basse de plafond, meublée d'un divan de damas rouge assez fané, de deux poufs, dont l'un recouvert d'une housse pour cacher l'usure, et de trois ou quatre chaises garnies, dissemblables, quelque

peu disloquées. Au milieu, une table ronde, affublée d'un mauvais tapis imprimé, sur laquelle traînaient, autour d'un pot à tabac, quelques romans à la couverture déchirée et un peu défraîchie. Aux murs, de grandes photographies de tableaux assez décolletés, entre autres *Phryné devant l'Aréopage* et l'*Odalisque* d'Ingres. L'unique fenêtre, garnie de rideaux rassortis tant bien que mal à l'étoffe du divan, laissait dans un demi-jour romantique ce petit réduit sentant le tabac, que les familiers de mademoiselle de Caveyre appelaient, « le boudoir de Dinah ».

Madame de Caveyre, la vieille dame, avait dû être fort belle jadis, aux environs de 1830 : cela se voyait à son nez, d'une gracieuse courbure à la Bourbon, à ses yeux bleus, encore vifs, à ses traits toujours fins et agréables, malgré les rides de l'âge. Avec cela, un air aristocratique et une conversation facile et spirituelle qui dénotait l'usage du monde. — Et, en effet, madame de Caveyre l'avait connu au temps où elle faisait les délices de la haute société périgordine, à telles enseignes qu'après un duel où il y avait eu mort d'homme elle avait été enlevée par un galant capitaine à un mari vieux et maniaque.

Le receveur s'entretenait avec cette bonne dame et échangeait avec elle de ces menus propos qui alimentent la conversation des gens bien élevés qui n'ont rien de particulier à se dire, lorsque mademoiselle de Caveyre entra.

C'était une grande belle femme de trente ans, bien tetonnée, qui ressemblait à sa mère, avec moins de finesse dans les traits et de distinction dans la physionomie. Ses cheveux abondants, d'un noir d'encre, relevés sur le front, lui donnaient un air décidé qui allait bien avec de grands yeux noirs, hardis et provocants. Un fin duvet ombrait sa lèvre et achevait de sensualiser sa bouche d'un rouge saignant. Sa figure brune, passionnée, portait déjà des traces de fatigue. La patte d'oie apparaissait légèrement à ses tempes ; son nez, d'un dessin royal, était piqué, à l'extrémité, de quelques rares petits points noirs, et ses paupières, trop souvent battues par l'aile du plaisir, en gardaient la meurtrissure bistrée. Malgré cela, elle était encore très désirable, et pouvait être citée comme une belle personne.

En entrant, vêtue d'une robe d'intérieur à grands ramages jaunes, mademoiselle de Caveyre donna au receveur une bonne poignée de main, sans cérémonie, comme une vieille camarade.

— Eh bien, monsieur, comment trouvez-vous le lieu de votre exil? — demanda-t-elle avec un sourire engageant.

— La première impression n'a pas été favorable, mademoiselle... Il est vrai qu'il pleuvait fort lorsque je suis arrivé ici, et la pluie ne dispose pas à l'indulgence.

— C'est vrai, je l'ai moi-même éprouvé : l'opinion qu'on se fait tout d'abord d'un pays, d'une localité, dépend beaucoup du temps qu'il fait à l'arrivée... Et depuis?

— Ma foi, — dit le receveur en souriant, — je vous avoue que ma première impression ne s'est guère modifiée.

— Je comprends cela : l'aspect de cette bourgade n'est pas pour charmer les étrangers; mais on s'y fait, ou plutôt on n'y prend plus garde... Lorsque votre prédécesseur, M. Duboisin, est arrivé ici, il a été pendant huit jours triste comme un bonnet de nuit sans coiffe... Et cependant il a fort regretté de partir...

A ce moment, la vieille madame de Caveyre agita ses belles boucles anglaises blanches et sortit en murmurant :

— Je crois qu'il y a quelqu'un au guichet.

— Il se peut — reprit M. Lefrancq — que l'on devienne indifférent aux choses extérieures matérielles, lorsque l'on a des relations agréables, des amitiés... C'était, sans doute, le cas de M. Duboisin! — ajouta-t-il, en pensant aux leçons de natation.

— Oh! il n'allait guère chez personne, si ce n'est ici.

— Alors ses regrets s'expliquent, — dit poliment M. Lefrancq.

La directrice sourit agréablement à son visiteur :

— Voulez-vous faire une cigarette? — dit-elle en découvrant le pot à tabac. — Oh! ne vous gênez pas, — ajouta-t-elle, à un geste du receveur; — j'en use, ainsi...

Cela se voyait assez aux doigts « culottés » de mademoiselle de Caveyre. Mais M. Lefrancq remercia :

— J'ai encore des visites à faire... Excusez-moi d'être obligé de prendre congé de vous.

Ce disant, il se leva.

La directrice l'accompagna jusqu'à la porte :

— Allons, — dit-elle, — lorsque vous vous ennuierez par trop, venez sans façon ; nous fumerons une cigarette en prenant une tasse de thé... Au revoir ! — ajouta-t-elle, après une nouvelle poignée de main bien sentie.

« Quelle luronne ! » — pensait M. Lefrancq en se dirigeant vers la maison du percepteur.

M. Monturel était, non pas peut-être positivement scrofuleux, comme le disait madame Desguilhem, mais il avait une cicatrice au cou, et puis était un peu nerveux. Dans la marche, il lançait vivement la jambe droite, en avant comme pour donner un coup de pied à un roquet importun, et agitait parfois les bras brusquement, sans cause apparente, comme un pantin dont on tire la ficelle. C'était un gros courtaud de cinquante ans, à la barbe poivre et sel taillée de près, qui bredouillait un peu en parlant, ce qui ne l'empêchait pas de beaucoup parler. Il avait la manie de se donner de l'importance, de faire l'officieux, de fourrer toujours son épissoir là où il n'avait que faire : bref, c'était une mouche du coche, un bavard inconsidéré et un brouillon.

Quoique en général il y ait entre fonctionnaires dépendant du même ministère une certaine facilité de relations, le receveur fut reçu un peu fraîchement chez M. Monturel. Le percepteur était vexé que M. Lefrancq ne l'eût pas classé dans les premiers en faisant ses visites ; et ces dames, qui, la veille, avaient attendu tout l'après-midi, en grande toilette, n'étaient pas moins dépitées.

Introduit au salon, le receveur vit arriver madame Monturel, grande femme maigre d'un blond fadasse, avec des incisives de rongeur, et armée d'un binocle d'or. On eût dit une Anglaise de vaudeville, ce qui, avec son allure roide, son air sévère et pédant, l'avait fait surnommer « mistress Pet-de-Loup » par le pharmacien, célibataire observateur. Cette apparence n'était pas d'ailleurs pour déplaire à la dame, car cette famille était atteinte d'anglomanie aiguë, au point que le fils Monturel ne répondait plus qu'au prénom de « John » et que sa sœur Marguerite avait transmué son nom en celui de « Margaret ». Comme l'expliquait ledit John, c'était beaucoup plus chic.

Miss Monturel, qui suivait, portait un pince-nez qui avait

toutes les peines du monde à tenir sur son petit nez en pied de marmite ; — au reste, blonde comme sa mère, plate, maniérée, et habillée d'une façon ridicule.

Quant à John Monturel, c'était, pour l'époque et le pays, un joli spécimen du « petit crevé » genre anglais, avec son haut col carcan et son complet-jaquette à grands carreaux, venant tout droit du grand magasin d'*Old England*, de Paris.

Toute la famille installée au salon, M. Lefrancq s'excusa poliment sur le retard apporté à sa visite. Il avoua franchement qu'il avait suivi un ordre... « topographique », s'il était permis de s'exprimer ainsi, et cela, afin de gagner du temps, — ce qui lui avait assez mal réussi, d'ailleurs, puisqu'il n'avait pu venir la veille présenter ses hommages à l'honorable famille Monturel. Après cet aveu, il déclara sans ambages qu'à l'heure actuelle il se félicitait de son idée, qui avait eu le résultat de lui garder la plus agréable visite pour la dernière...

Tous, là-dessus, se récrièrent :

— *Aoh*! monsieur !... *Very good*! vous êtes trop indulgent!

Et la conversation continua, coupée de mots anglais plus ou moins bien placés.

La froideur du premier accueil ainsi heureusement dissipée, miss Margaret confia sans détour à M. Lefrancq qu'elle adorait les jeux anglais, le *crocket*, le *lawn-tennis*; quant à *master* John il déclara hautement que le seul jeu masculin possible était le *foot-ball*.

« Mistress Pet-de-Loup », elle, ne déclara rien, mais elle prit une bonbonnière et offrit au visiteur des bonbons anglais : — « *Sugar-plum* ? » — avec les grimaces cérémonieuses les plus bizarres. C'était encore une manie de cette dame que la cérémonie : elle ne disait jamais « mon mari », mais « monsieur Monturel.

Le receveur s'amusait à observer ces fantoches anglomanisés : cela le changeait un peu des vilains bonshommes, mâles et femelles, entrevus dans ses précédentes visites. Ceux-ci étaient d'un ridicule achevé, mais ne paraissaient pas méchants ; au moins ne fut-il pas question des voisins dans cette visite. Mais c'est que ces dames étaient tellement préoccupées d'étaler leur anglomanie, qui, croyaient-elles, les tirait hors de pair, qu'elles n'eurent pas le loisir de dauber sur le pro-

chain. Le percepteur était descendu au bureau, demandé par un contribuable; sans quoi, il n'eût pas manqué de parler orgueilleusement de sa fortune, de sa parenté, de ses relations, de la considération dont il jouissait dans le monde officiel; il eût fait montre de son dévouement à S. M. l'Empereur, — et à son « auguste famille », comme il ne manquait jamais d'ajouter; — enfin il eût fait sentir son dédain pour les gens de rien, pour les pauvres diables qui, n'ayant ni emploi, ni argent, ni crédit, ne comptaient pas, selon lui. Il avait aussi cela de commun avec le notaire d'aimer l'argent, d'être prêt à faire beaucoup de vilaines choses pour l'argent, mais il y avait entre eux des nuances : M. Bourdal cachait sa fortune, M. Monturel l'étalait; le premier était plus pingre, le second plus vaniteux.

Ce qu'il y avait de bon dans l'affaire de cette famille d'anglomanes forcenés, c'est qu'aucun d'eux ne savait l'anglais. M. Lefrancq, avec son seul bagage du collège, n'eut pas de peine à s'en assurer, au moyen de deux ou trois mots qui appelaient un assentiment et que personne n'eut l'air d'entendre.

Enfin, après quelques *shake-hands* solidement et mécaniquement ponctués, le receveur prit congé de ces grotesques, non sans avoir à peu près promis à miss Margaret d'assister à sa prochaine *garden-party*...

Dans le monde des fonctionnaires, des employés, de tous ceux qui sont sujets à changer de résidence, on se donne réciproquement des renseignements sur les choses de la vie matérielle : logement, nourriture, fournisseurs et le reste. Cela s'appelle « passer la consigne », comme disent les militaires. Les curés s'indiquent les bonnes maisons pieuses où les ecclésiastiques sont reçus avec plaisir; les vicaires se font connaître de même telle blanchisseuse en qui l'on peut avoir confiance pour le linge d'autel. Ainsi, lors de la remise de service, à Périgueux, M. Duboisin avait dit à son successeur :

— Lorsque vous voudrez rire avec une femme, allez à la poste; lorsque vous voudrez causer avec un homme, allez chez le pharmacien.

« Pardieu ! — se disait en revenant, le receveur, content d'en avoir fini avec les visites officielles, — après avoir vu

tant de grotesques ou de vilaines gens, je ne serais pas fâché de voir un homme : allons donc chez M. Farguette... »

Au bruit de la sonnette de la boutique, le pharmacien arriva. C'était un homme de quarante ans environ, bien planté, au front carré légèrement dégarni, à la barbe noire, aux yeux gris, à la physionomie franche et sérieuse.

— M. Duboisin m'a parlé de vous, monsieur, — fit le receveur, — et ce qu'il m'a dit m'a inspiré le désir de faire votre connaissance.

— J'en suis tout heureux, — répondit M. Farguette. — Entrez donc par ici.

Et il ouvrit la porte d'un petit cabinet attenant à la boutique.

Lorsqu'ils furent assis, la conversation s'engagea sur des matières générales, sur les hasards de la vie et les singularités de la destinée administrative, qui envoyaient un fonctionnaire né à Auch, d'un père bourguignon, des côtes de l'océan breton aux collines pierreuses du Périgord.

— Il n'y a pas que les administrations qui dépaysent ainsi ! dit le pharmacien. Moi, je suis né à Laforce, dans le Bergeracois, j'ai fait mes études à Paris et, avant de revenir en Périgord, j'ai été élève à Rouen, puis à Calais.

A un moment, M. Lefrancq exprima sa satisfaction d'avoir achevé la corvée des visites officielles.

— Je le conçois ! — dit M. Farguette ; — ce doit être chose bien ennuyeuse que tous ces échanges de banalités, toutes ces phrases stéréotypées... Sans parler des commérages et des méchancetés qu'on est obligé d'écouter, un instant, par politesse !...

— Oui, et je vous assure qu'après avoir ouï toutes ces médisances, toutes ces récriminations fielleuses, on ne prend pas une haute idée de la société de « l'endroit », comme dit madame Jammet.

— Ce qu'il y a de pire, — dit le pharmacien, — c'est que cette médiocre opinion est justifiée : vous vérifierez ceci à mesure que vous connaîtrez mieux le pays.

A ce moment, la sonnette se fit entendre.

— Excusez-moi un instant, — dit M. Farguette.

— Faites, faites, je vous en prie.

Resté seul, M. Lefrancq examina le cabinet où il se trouvait. La pièce était éclairée par une porte-fenêtre donnant sur un petit jardin, juste au droit d'une treille en ce moment dépouillée, mais qui, l'été, devait faire un promenoir assez agréable. Sur des rayons de bois blanc, des livres étaient rangés, brochés pour la plupart. Aux murs tapissés d'un papier sombre étaient accrochées de vieilles estampes. Sur la cheminée, une pendule-réveil, et, autour, des fossiles et des silex taillés et polis. Au-dessus était pendu à un clou un grand médaillon de plâtre, représentant une Minerve casquée. Le mobilier était des plus simples. Contre le mur, pour ménager la place, était une table de sapin encombrée de livres et de papiers. Trois chaises de paille et un fauteuil à la Voltaire complétaient l'ameublement.

— Oui, — reprit le pharmacien en revenant, — c'est triste à dire, mais ici on compte les hommes. Vous avez vu des échantillons des fonctionnaires et de la bourgeoisie : les autres sont tout pareils ou équivalents. Chacun, sans doute, a son, ou ses vices propres, mais tous ont des défauts communs qui en font un tout bien homogène. Ils sont jaloux les uns des autres, égoïstes, intéressés, mauvaises langues, plats devant les puissants, rogues avec les pauvres diables. Les petits boutiquiers, les artisans, les journaliers qui, avec quelques médiocres propriétaires, font le reste de la population, sont réservés, timides même et n'osent dire ce qu'ils pensent. Chacun craint de perdre une pratique ou le travail qui donne le pain de chaque jour; ceux-là sont excusables, car « le château », et quelques autres dans de moindres proportions, ont accaparé la terre, en sorte que beaucoup de pauvres gens sont à la merci de quelques-uns. Il n'y a pas ici d'esprit public, de souci pour les intérêts communs ; chacun se borne à rechercher son intérêt matériel propre. Quelle que soit la question qui s'agite, c'est à ce point de vue que chacun la considère : aussi sont-ils tous divisés entre eux. La seule chose qui les réunisse dans une même opinion, c'est une haine solide pour leurs concitoyens de la section de Charmiers, haine que ceux-ci leur rendent bien.

» Depuis longtemps, les maires, les conseillers, marquent leur passage aux affaires, non par des mesures utiles, par des

créations nécessaires, mais par des concessions qu'ils se font réciproquement aux dépens de la commune, ou des empiétements du domaine public : communaux, chemins, etc. Et, en ceci, chaque administré les imite de son mieux. Personne jamais n'oserait se mettre en avant pour défendre les intérêts de la communauté ; tous craignent de se compromettre, de se faire des ennemis. Chacun cherche à passer inaperçu en travaillant sournoisement à son avantage particulier. On dirait des poules sur lesquelles plane le milan. Il semble que ces tours crénelées et ce haut donjon, symboles et instruments de l'oppression féodale qui, pendant six cents ans, a écrasé leurs pères, pèsent encore de leur lourde masse sur les gens d'Auberoque.

— Je veux croire — dit M. Lefranc — qu'Auberoque est une exception en Périgord !

— Oui, heureusement, une exception à peu près unique : presque partout on a pu s'affranchir ; ici, non. La dépression de caractère causée par la tyrannie seigneuriale est devenue héréditaire et n'a fait qu'empirer avec le temps. Cette dépression s'est encore aggravée, grâce à l'école des frères, fondée au XVIIIe siècle par un marquis d'Auberoque. Depuis une cinquantaine d'années, le vieux frère Auxilien a pétri trois générations et les a élevées dans le respect du clergé, des nobles, des grands, des gouvernants et des riches. Tous ceux-là, selon le frère, font partie d'un ordre social établi par la divine Providence : il n'y a qu'à se laisser conduire.

» Les femmes ont été élevées dans les mêmes principes par les sœurs de la Miséricorde, et sont assoties, plus encore que les hommes, par les pratiques d'une dévotion puérile.

» Avec cela, ce qui ne peut vous étonner, cette population superstitieuse et cagote est bien attachée à de vieux usages, entêtée de vieilles habitudes de culte, étroites et mesquines, mais point réellement religieuse. C'est d'ailleurs, pour beaucoup, une prévention défavorable que l'église paroissiale soit à Charmiers, d'où ne peut rien venir de bon, selon le proverbe local. Au fond, le seul vrai Dieu d'Auberoque, est l'Argent ! Il y est au-dessus de tout et tient lieu de tout.

» Oui, sauf quelques honorables exceptions, tous pensent ainsi. On les étonnerait fort en leur disant qu'il y a des

choses un peu plus estimables que l'argent. En ce moment, tous attendent avec impatience l'arrivée de la nouvelle châtelaine, madame Chaboin. Chacun espère en tirer quelque chose. Le notaire en attend des actes, le vétérinaire une bonne cliente, le juge une prêteuse, et ainsi de suite. Ceux qui n'y ont pas un intérêt direct, comptent sur des fêtes, des dîners. Les aubergistes et les cafetiers espèrent trouver dans le « personnel », des consommateurs, et les boutiquiers des chalands...

— On m'a parlé de madame Chaboin, en effet, au cours de mes visites, — interrompit le receveur; — savez-vous ce qu'est cette dame?

— Oui. Madame Chaboin, aujourd'hui veuve, était, il y a vingt ans, l'associée d'un « marchand d'hommes » de Bordeaux. C'était une maîtresse femme qui maquignonnait elle-même les remplaçants, froidement, comme un bétail : « Marchez! Toussez! » En un clin d'œil, elle avait toisé un homme qui venait vendre « le cochon de son père », — comme disaient les troupiers d'alors, — et vu son point faible : « Inutile de te déshabiller, mon garçon, tu n'as pas de coffre!... » Intelligente et très ambitieuse, elle abandonna un commerce nécessairement limité, et, venue à Paris, rencontra Chaboin, alors courtier marron au service d'une agence louche. Douée d'une aptitude merveilleuse pour les « affaires », — qui, selon un mot connu, sont « l'argent des autres », — elle dirigeait son mari et parvint, à force d'intrigues, à en faire l'homme de paille d'un haut personnage ; — cela non sans soupçon d'une réminiscence de son ancien métier à propos d'une jeune sœur de Chaboin, très belle, fille devenue subitement la maîtresse en titre dudit personnage. — Ce fut le commencement de la fortune de ce couple. Plus tard, avec la puissante protection du patron, Chaboin fonda la « Compagnie de la grande mer nouvelle de Tombouctou », dont sa femme avait conçu l'idée et dont elle fut l'âme et la directrice occulte. Dans cette affaire, les deux époux ont « gagné » un nombre, je ne dis pas respectable, mais très rond de millions.

» Au reste, la dame Chaboin est aussi peu femme que possible. On s'accorde à dire que ses mœurs n'ont jamais été suspectées, ni au temps où elle palpait les remplaçants, ni

depuis. Elle ne s'est jamais occupée des hommes que pour les rouler... Voilà la femme !

— Elle n'est pas très propre, — dit le receveur.

— Non, mais elle est très riche.

— Chose digne de remarque, — reprit M. Farguette, — s'il y a encore ici quelques sentiments généreux, quelques hommes de caractère, c'est dans le peuple qu'il faut les chercher. J'en connais quatre ou cinq : un cordonnier, ancien proscrit de Décembre ; un maçon, un forgeron, un pauvre journalier qui refuse de travailler pour le château ; et puis votre propriétaire, honnête artisan, républicain depuis Transnonain, mais cerveau un peu fumeux, qui s'est ruiné avec des inventions qui toutes devaient le conduire à la fortune... Il y en a peut-être quelques autres... Pourtant je ne le crois pas.

M. Lefrancq regardait le pharmacien pendant qu'il parlait. Son regard loyal s'était attristé subitement, et sa figure exprimait le scepticisme douloureux de l'homme qui n'a plus d'illusions.

— Vous n'avez pas dû vous amuser dans ce pays ? — demanda-t-il.

— Non. Mais ce n'est pas cela que je regrette : la vie n'est pas une partie de plaisir. Tous mes regrets vont à un idéal de société humaine dont nous sommes loin ici...

— Mais n'avez-vous pas essayé de réagir contre le déplorable esprit des indigènes ? — interrogea le receveur.

— Si, mais en vain. Je suis du conseil municipal, et j'ai voulu, à plusieurs reprises, mettre la paix entre les deux sections de la commune, Auberoque et Charmiers. Mais, au figuré, j'ai été traité comme M. Robert par Sganarelle et sa femme. J'ai tâché de faire comprendre à tous ce que c'est que la droiture, le désintéressement, le patriotisme, la dignité du citoyen ; mais c'est comme si j'avais parlé mandchou à ce monde-là : ils n'ont d'intelligence que pour leurs intérêts et d'ardeur que pour la satisfaction de leurs haines.

— Je m'étonne alors que dans un pareil milieu vous ayez été élu conseiller municipal.

— C'est, répondit M. Farguette en souriant tristement, qu'ils ont à peu près tous un compte à la pharmacie...

— Quel diable de pays! — fit le receveur en se levant.

— Ah! ici, il faut se suffire à soi-même et calmer ses regrets et ses rancœurs au moyen de quelque innocente manie... Moi, je fais un herbier, — ajouta M. Farguette, en montrant les feuilles éparses sur la table.

« Oui! — se disait le receveur en s'en allant, — je ne m'en dédis pas, c'est un fichu pays... »

Il regarda sa montre : « J'ai encore le temps de voir mon propriétaire; c'est l'affaire de cinq minutes. »

Et, au lieu de rentrer chez lui, il alla frapper à la porte voisine.

Une jeune fille vint ouvrir et le fit entrer.

— M. Desvars est-il visible, mademoiselle?

— Mon père est sorti, monsieur, mais il ne tardera pas à rentrer: veuillez vous asseoir.

Le receveur prit la chaise que lui offrait mademoiselle Desvars et s'assit en jetant un coup d'œil sur l'appartement.

C'était une grande pièce d'autrefois, garnie de vieux meubles en assez mauvais état. Au milieu était une table barlongue à pieds tors, vermoulue, sur laquelle était posé un pichet de faïence contenant un bouquet de chrysanthèmes communs, du pays. Le plancher était usé, inégal, et les murs blanchis à la chaux, tout nus. Au fond, un large lit « à l'ange », avec un ciel et des rideaux de serge jaune. Du côté opposé, la vaste cheminée, avec ses coins-de-feu paillés, gardait un petit tas de cendres entre des landiers de fer. Une vieille « lingère » occupait le milieu d'un des côtés de la chambre, et élevait sa corniche presque jusqu'aux solives du plafond. Dans un coin, un de ces coffres anciens qui servaient à la fois d'armoire et de siége, et quelques lourdes chaises, le long des murs, complétaient l'ameublement, tant bien que mal. Dans l'embrasure de la fenêtre sans rideaux, donnant sur le jardin du côté du vallon, la jeune fille travaillait au raccommodage des hardes paternelles.

M. Lefrancq fut frappé de la grâce et de la distinction de mademoiselle Desvars. Elle était grande et son corps aux formes élégantes et chastes était comme moulé dans une pauvre petite robe noire, bien usée, qui tombait en plis droits, car elle ne portait pas de crinoline. Sa belle tête était chargée

de cheveux d'un noir bleu qui encadraient d'épais bandeaux une figure au teint mat, un peu triste, où brillaient, comme deux étoiles, de beaux yeux d'un vert lumineux. Ces yeux d'une étrangeté sympathique, ombragés de longs cils noirs, avaient un charme indéfinissable et captivant; et, tandis qu'il les admirait discrètement, des vers de Marot vinrent chanter dans la mémoire du jeune homme :

La duchesse de Nevers
Aux yeux verts,
Pour l'esprit qui est en elle,
Aura louange éternelle,
Par mes vers !

Mademoiselle Desvars ne paraissait pas contrariée d'avoir été surprise dans une occupation aussi prosaïque que le ravaudage de vieux vêtements, et ce fut avec aisance qu'elle plaça son ouvrage sur une chaise en face de la sienne, où des vestes déchirées et des gilets sans boutons attendaient leur tour. Il lui semblait tout simple de faire ce travail de réparations qui dans les familles pauvres incombe aux femmes.

Devant la grâce simple et la dignité modeste de la jeune fille, le receveur éprouva une sensation de bien-être : cela le reposait des vaniteuses demoiselles Caumont et de l'anglomanie de mademoiselle Monturel.

— Je vois avec plaisir, mademoiselle, — lui dit-il après les premières politesses, — que vous ne dédaignez pas les vulgaires travaux des bonnes ménagères.

— Je n'ai pas le droit de les dédaigner, monsieur, en supposant que ce droit existe. Il est tout naturel que je raccommode les vêtements de mon père.

— Certainement, et je vous en loue; malheureusement, beaucoup de jeunes filles ne pensent pas comme vous et ne s'occupent qu'à des travaux futiles.

— Parmi les jeunes filles riches, sans doute; mais, parmi les paysans, les ouvriers, les artisans comme nous, cela est ordinaire. Pour moi, depuis la mort de ma mère, je fais seule ce travail, heureuse lorsque mon père me laisse le temps de me confectionner un col.

— M. Desvars vous donne beaucoup de besogne, alors?

— Beaucoup, en effet. Lorsqu'il travaille à ses inventions, il ne prend guère de précautions ; et puis, comme il est un peu distrait, il s'accroche sûrement à un clou qu'un autre eût évité.

— M. Farguette m'a dit que M. Desvars s'occupait de mécanique ?

— Oui, monsieur... En ce moment, il travaille à une machine avec laquelle on se transporterait sans fatigue, presque aussi vite qu'en chemin de fer... Mais le voici ! — ajouta la jeune fille, en entendant un pas lourd dans la cuisine.

La porte s'ouvrit bientôt, et un homme de haute taille entra, tenant son chapeau de sa main pendante. Le front penché, méditatif, il s'avança vers la croisée sans voir le receveur ni sa fille :

— Michelette ! cette fois-ci, je tiens mon affaire !

— Mon père, voici monsieur le receveur qui est venu vous faire visite.

— Ah ! monsieur, excusez-moi : la préoccupation où j'étais m'a fait manquer à la civilité.

— Oh ! vous êtes tout excusé, monsieur. Quoique ignorant en mécanique comme celui qui n'en possède que les premiers éléments, je comprends très bien la tyrannie de l'idée qui accapare toute l'attention de l'inventeur.

— C'est vrai, — dit M. Desvars. — Ah ! c'est une belle chose que la mécanique ! Il avait raison, cet ancien qui ne demandait qu'un point d'appui pour soulever le monde avec un levier... Oui, le point d'appui, tout est là ! Avec un point d'appui on pourrait diriger les ballons, voler en l'air comme un oiseau... à la condition que la résistance de ce point d'appui fût proportionnée à l'effort nécessaire... C'est là le problème...

» Pour moi, monsieur, — poursuivit l'inventeur après une pause, — je crois l'avoir résolu dans une certaine mesure... Il est vrai que je me borne à marcher modestement sur la terre... à raison de vingt-cinq kilomètres à l'heure.

— C'est quelque chose ! — dit M. Lefrancq.

— Oui, c'est même beaucoup, — reprit sans fausse modestie M. Desvars. — Aussi je me demande comment je dois baptiser ma machine... *Locomopède* ? cela ne donne pas l'idée de la vitesse... *Vélocepède* serait mieux...

— En effet, — dit M. Lefrancq, — mais il existe déjà un engin à roues appelé *vélocipède*, sur lequel on se met à cheval et que l'on pousse avec les pieds.

— Mon invention est tout autre, — fit avec un sourire un peu dédaigneux M. Desvars ; — les pieds servent à actionner mon véhicule, mais ils ne touchent pas la terre.

Pendant que les deux hommes causaient ainsi, la jeune fille avait ressaisi son ouvrage et paraissait absorbée par les difficultés d'une reprise.

— Je vous montrerai la machine un de ces jours, — dit l'inventeur à M, Lefrancq, après un instant de silence. — En ce moment, cela ne dit rien... Je tiens à l'avoir parachevée auparavant.

— Ce sera avec plaisir que je la verrai... Aujourd'hui je suis venu vous faire une visite de politesse, ainsi qu'à mademoiselle, et je vais me retirer.

Et le receveur sortit, après avoir salué la jeune fille, qui s'inclina en le regardant.

— M. Duboisin vous a dit les conditions de la location ? demanda le propriétaire en reconduisant le jeune homme.

— Oui : deux cents francs par an, payables par semestre échu... Il n'y a rien de changé ?

— Ma foi, non ! C'est un prix fait, depuis vingt ans, pour tous les receveurs qui se sont succédé ici.

— Alors, bonsoir, monsieur! — dit M. Lefrancq en donnant une poignée de main à son propriétaire.

— Bonsoir..., monsieur!... — fit distraitement l'inventeur, sous l'influence d'une idée qui lui venait soudain.

Et, tandis que le receveur rentrait chez lui, il restait là, sur sa porte, l'index allongé contre sa tempe, dans une attitude méditative qui lui était familière.

EUGÈNE LE ROY

(A suivre.)

SOUVENIRS

DU

PARLEMENT DE FRANCFORT[1]

En arrivant à Francfort, vers le commencement d'août 1848, je trouvai le parlement germanique dans la première confiance de sa force et la première ardeur de ses travaux. Son président, M. Henri de Gagern, était le personnage le plus important de l'Allemagne. Sans doute, il s'exagérait les chances de la cause qu'il avait embrassée; mais la grandeur de son rôle, il n'aurait pu se l'exagérer. Toute l'Allemagne avait les yeux fixés sur lui. Noble, simple, éloquent au besoin, sachant presser et retenir, il réunissait les qualités que nous avions admirées séparément dans M. de Serre et M. Ravez. Aussi longtemps qu'il demeura le chef reconnu d'une majorité conservatrice, le parlement eut une existence honorée et une action réelle sur toutes les affaires du pays. Lorsque, abandonné par le parti franchement et exclusivement monarchique, M. de Gagern fut débordé par les démagogues, il reconnut que son œuvre était manquée et que cette occasion de plus, après tant d'autres dans les fastes de l'Allemagne, se trouvait décidément perdue. Il se retira sur-le-champ. Rien au monde n'aurait pu lui faire dépasser d'une ligne la barrière de sa conscience.

1. Sur la mission en Allemagne, donnée en 1848 au comte de Circourt par le gouvernement provisoire, voir la *Revue* du 15 octobre 1896.

Avec lui disparut le parlement germanique. Deux fractions lui survécurent : l'une, démocratique, alla traîner à Stuttgart un reste d'existence méprisée, inefficace, et qui finit par une ignominieuse expulsion sur l'ordre d'une petite cour; l'autre fraction, monarchique et parlementaire, alla tenir ses conférences à Gotha. Le prince-vicaire, dont la charge survivait au parlement, aurait bien voulu faire du comité de Gotha sa chambre législative; mais si tous les honnêtes gens en Allemagne accordaient leur estime aux membres de la diète de Gotha, personne ne songeait à leur accorder son obéissance. Leur session finit comme une course.

L'archiduc comprit la leçon, déclara sa tâche accomplie et remit, avec une dignité native qui couvrait le peu de sérieux de l'action, ses pouvoirs extraordinaires à la diète ordinaire de la confédération. Celle-ci sortit de la coulisse pour se rasseoir sur le théâtre. On aurait pu prévoir cette issue dès le mois d'août 1848; mais il est de fait qu'on ne la prévoyait pas.

Je ne fis qu'échanger quelques paroles avec le baron de Gagern, à l'hôtel d'Angleterre, dont la table d'hôte était la salle des conférences du côté droit et du centre du parlement. Je fus frappé du ton dégagé et bienveillant à la fois, de la figure élégante et virile de cet homme d'État, de son sang-froid et des ressources de son esprit.

J'assistai à quelques séances du parlement dans cette belle église circulaire de Saint-Paul, dont le défaut capital est de ressembler à un grand foyer de théâtre. J'entendis l'orateur le plus accrédité de la fraction slave, qui représentait le parti sain républicain des états autrichiens, Schuselka, un avocat de Moravie, souple, actif, remuant et loquace, d'une fécondité suspecte à la raison, de principes douteux, d'une élocution gracieuse, fort écouté, mais n'entraînant aucun suffrage.

Le prince Félix Lychnowski m'accabla de courtoisies et d'allusions à notre ancienne liaison, plutôt détendue que resserrée par sa bizarre conduite du mois de mars à Berlin. Lui semblait n'y plus penser; en réalité, il s'en souvenait pour la racheter par une ardeur courageuse à défendre l'honneur de l'uniforme allemand et les droits de la noblesse allemande. L'un et l'autre avaient eu d'abord quelque peine à prendre au sérieux leur nouveau champion; mais bientôt il leur avait fallu reconnaître en

lui tant de courage, de franchise et de belle humeur au milieu des périls les plus horriblement certains, que le prince Lychnowski établit bientôt son autorité dans le parlement et son crédit dans le public. Quand Henri Vogt blasphémait le nom auguste de la divinité, le crayon implacable de Lychnowksi représentait le scientifique athée copiant l'occupation de Nabuchodonosor et mangeant du foin à pleine bouche. Moritz Mohl demandait-il l'abolition formelle de la noblesse, en tant qu'ordre dans l'État, motion que Jakob Grimm eut la faiblesse inexplicable d'appuyer, Lychnowski peignait le malencontreux professeur en singe (la ressemblance était merveilleuse et cependant le singe était fort naturel) déclarant avec un geste majestueux : « L'homme est aboli! nous sommes tous une même race[1]! »

Ces plaisanteries amères ne manquaient aucun de leurs coups. Lychnowski était devenu l'objet de l'horreur vindicative des démagogues; son assassinat était chose résolue quand je le vis pour la dernière fois. Je le conjurai de prendre quelques précautions : « On vous paye de retour, lui dis-je, en opposant à vos caricatures fines et sensées des caricatures atroces de votre personne. Il n'est émissaire ni spadassin aux gages des clubs qui ne sache votre figure par cœur, ou ne l'apprenne en regardant aux étalages des rues.

— Que voulez-vous, me dit-il, je serai, s'il le faut, le martyr de la bonne cause; mais je ne la déserterai pas. Je ne laisserai personne au parlement insulter impunément la cocarde prussienne ni le blason de notre chevalerie.

Le contraste le plus étrange existait entre la figure svelte et sémillante de Lychnowski et l'apparence fantastique du vieux Jahn. Ce vétéran du *Tugendbund,* oublié depuis vingt ans, semblait sortir d'une tombe. Il portait une barbe blanche qui lui descendait jusqu'à la ceinture et une soutane de drap noir qui lui battait les talons. Une barrette de velours gris complétait son costume. Il errait sans relâche du bureau à la tribune, se glissant silencieusement entre les bancs, comme un revenant, et laissant tomber quelques paroles d'une voix sépulcrale, toutes hors de propos, que personne n'écoutait, mais

1. *Der Man ist abgeschafft; wir sind alle ein Blut.* (N. de l'A.)

que, par un souvenir compatissant du passé, personne n'osait interrompre. Jahn avait réussi, au bout de trente-cinq années, à faire reprendre les armes aux étudiants des collèges, et il les avait, cette fois, lancés contre les Danois. La déconvenue de ces pauvres enfants, que le général Rye tenait prisonniers à bord d'un ponton, causait à l'inventeur de cette armée spéciale autant de crainte que de chagrin. « J'ai peur, disait-il quelquefois, d'être déchiré par ma progéniture, les Turner. » Quand un premier armistice eut amené la libération des jeunes prisonniers, Jahn eut une reprise d'enthousiasme et de confiance; mais le public le comparait au Barberousse des « Burgraves », reparaissant aux bords du Rhin, après avoir mendié pendant sept ans et dormi pendant trente autres.

Bien différent était l'énergique et affectueux Ernst-Moritz Arndt, l'autre représentant de la « Grande guerre de la Délivrance ». Celui-ci n'avait guère alors que soixante-douze ans et, depuis 1815, n'avait jamais laissé sa plume se rouiller; car aucune année ne s'était écoulée sans qu'il eût publié quelque volume d'histoire et de polémique. Récemment encore[1], il a donné à l'Allemagne de précieux souvenirs et des lettres plus précieuses encore de son vieux patron, guide et inspirateur, que, fidèle aux règles de l'étiquette chevaleresque, il appelait d'un titre intraduisible : *Friedrich Freiherr vom und zum Stein*. Arndt était le parfait modèle du plébéien patriote, du professeur militant. Sa forme courte et ramassée n'était que nerfs, feu et humeur joviale. Il aimait le nouveau régime et respectait l'ancien. Il proférait, d'une voix tonnante, des paroles de conciliation. Allemand de cœur et d'âme, il s'arrangeait de façon à trouver dans ses amis de tous les pays quelque chose de franchement allemand.

« Avouez-le tout simplement, me dit-il un jour, vous êtes de la chevalerie de Lorraine; alors vous êtes Franc, archi-Franc, demi-Salien, demi-Ripuaire, plus Teuton au fond que moi, qui, né en Poméranie, descends peut-être d'un Obotrite ou d'un Wagrien. » Ces peuples slaves, dans le fait, occupèrent jusqu'au treizième siècle l'île de Rügen, où Moritz Arndt était né dans la ferme de Lulö. Le rôle de ce

1. Novembre 1858.

vieux champion des dynasties et des libertés allemandes était parfaitement honorable dans le parlement germanique. Il ne prêchait que conciliation, oubli des injures réciproques, accord avec les maisons souveraines, indépendance vis-à-vis de la Russie, et méfiance, mais sans hostilité, envers la France. Il s'affligeait de se voir, dans les caricatures, occupation fort répandue dans le parlement même, arme employée sans distinction par tous les partis, de se voir, dis-je, représenté en Guargantua tenant un Français enfilé aux dents de sa fourchette. Il aimait la France, pour tout le sang franc, normand, bourguignon, goth, alamanique, qui avait anobli et relevé sa condition gallo-romaine. Il lisait volontiers nos auteurs : « J'aime fort les Français comme voisins », répétait-il continuellement.

La création d'une marine germanique occupait sans relâche l'imagination d'Arndt; il avait beaucoup écrit sur cette matière; il voyait naître la « flotte fédérale » avec les sentiments d'un père nourricier. La seule récompense qu'à son retour de Francfort à Bonn, il voulut accepter de ses mandataires, fut qu'on exécutât dans son jardin, par des chœurs de voix d'hommes, et d'hommes de la province, l'hymne patriotique qu'il avait composé en 1813, et qui avait valu des légions à la Sainte-Alliance, *Was ist des Deutschen Vaterland?*

Mais l'homme du présent, l'orateur du jour, celui que bien des esprits brillants et des cœurs affectueux, depuis le trône jusqu'à l'atelier, regardaient alors comme le révélateur de l'avenir, c'était dans le parlement germanique, le général de Radowitz. Notre liaison remontait à l'hiver de 1832 à 1833; elle s'était nouée à Rome, où le capitaine d'artillerie Radowitz accompagnait comme officier d'ordonnance le prince Auguste de Prusse, chef de son arme et célèbre en France par sa passion pour madame Récamier. M. de Radowitz avait alors trente-cinq ans. M. de Bunsen me dit, quand nous fûmes présentés l'un à l'autre : « Lorsque le prince de Prusse sera sur le trône, voici quel sera le favori du nouveau règne. » M. de Radowitz, à qui madame de Circourt demandait : « Quel genre d'esprit et de caractère a le prince royal? », répondit simplement : « Quand il régnera, madame, on verra un homme sur un trône. » Le titre qu'il revendiquait avec une si fière modestie

pour le prince dont il était l'ami, Radowitz pouvait se l'attribuer hautement à lui-même. Après 1842, sa fortune, comme on l'avait prédit, devint fort rapide. On le vit bientôt colonel, puis officier général, plénipotentiaire de Prusse à la diète germanique, ministre aux cours de Carlsruhe et Darmstadt. Il avait épousé une fille de l'illustre maison de Voss. Lui portait noblement et simplement ses dignités. Elle lui faisait tort par sa morgue hautaine et négligente, et par sa haine fanatique contre la religion protestante qu'elle avait quittée.

Radowitz, fils d'un Slovaque de Hongrie[1], élevé à l'école polytechnique de Paris, ayant fait dans les rangs de l'armée française sa première et unique campagne, celle de 1814, savait à peine, quand il fut admis dans un régiment prussien, à quelle communion religieuse il pouvait appartenir. Il se trouva qu'il était né catholique : cette circonstance décida pour la vie du tour de ses idées et la direction que prirent ses passions. Il ne pouvait être rien médiocrement; il embrassa les intérêts de la couronne de Prusse et ceux de la communion romaine avec une ardeur de dévouement rare dans tous les siècles, plus rare dans le nôtre et dans son pays. C'était un esprit brillant, capable d'un travail excessif, curieux et rempli d'audace, avec un respect superstitieux pour le passé. Peut-être aussi l'habitude d'être idolâtré par une femme d'une santé délicate et d'un tempérament nerveux et de régenter un petit cercle, où sa parole était acceptée comme un oracle, diminua chez Radowitz l'aptitude à traiter d'une manière, comme l'on dit, pratique les choses réelles et présentes. Il est certain, du moins, que dans la conduite des affaires d'État, il parlait en poète, agissait en romancier, et que les projets éblouissants qu'il conçut à bien des reprises s'évaporèrent en fumée.

Mais les circonstances! mais le temps funeste où il vécut!...

Se ti torni in mente
Qual meco fusti e qual io teco fui,
Anco fia grave il memorar presente.

Certainement le malheur de Radowitz fut de n'être pas entré

1. Il appelait son grand-père un paysan. Son père appartenait à la bourgeoisie de quelque ville obscure de l'Allemagne; les circonstances l'avaient fixé à Cassel. La première cocarde portée par son fils avait été celle de Jérôme Bonaparte. (N. de l'A.)

au service de l'Autriche, puissance dont son père était né sujet. En Autriche, ses grandes qualités auraient trouvé pleine carrière; les singularités de son caractère et les défauts de son esprit eussent été doucement réprimés par la force des choses et par le cadre dans lequel il aurait vécu. Il aurait pu, à son aise, étaler son admiration pour Grégoire VII, Innocent IV et Rodolphe de Habsbourg. En Prusse, sa patrie adoptive, mais qui, dans le principe, n'avait été pour lui qu'un séjour de hasard, la plupart de ses adorations étaient des contresens. Il a fait au roi un tort irréparable, tout en consacrant à son service un cœur d'or et d'admirables facultés.

La préoccupation des questions religieuses alla chez lui toujours croissant. En 1833, nous l'avions vu à Rome presque éclectique et très disposé à prêter l'aide de son érudition scolastique au travail que M. de Bunsen exécutait pour donner une liturgie officielle à « l'église d'union ». Plus tard, à Francfort, il reconnaissait encore la nécessité de tenir, dans la confédération germanique et chacun de ses États en particulier, la balance parfaitement égale entre les deux communions qui se partagent l'Allemagne. Dans la première partie de l'ouvrage qui peut être considéré comme son testament politique, *les Entretiens sur le temps présent*[1], Radowitz commence par avouer qu'il peut y avoir dans la communion réformée des hommes de bien, clairvoyants et capables d'aider à raffermir la société sur ses bases. Mais la seconde partie, composée après que Radowitz eut quitté définitivement les affaires, et dans sa retraite d'Erfurt, indique comme unique moyen de salut pour l'Allemagne la conversion au catholicisme du roi de Prusse, lequel sera sur-le-champ porté au trône impérial et fera rentrer tous les anciens cercles dans le bercail de saint Pierre. Arrivé à ce point, Radowitz, d'inutile qu'il s'était rendu à la couronne prussienne, lui devint décidément dangereux. Son esprit s'était positivement rapetissé; j'ai honte de marquer ici qu'il faisait grande attention à la rapsodie du prétendu prophète de....., et qu'il en donnait son explication, laquelle, bien entendu, concluait à faire de Frédéric-Guillaume IV un second Clovis, destiné à

1. *Gespräche aus der Gegenwart.*

faire disparaître de l'Allemagne les hérésies et les souverainetés séparées. On peut aisément deviner quel discrédit rétrospectif rejaillit de cette publication sur le monarque qui, de 1849 à 1851, entraîné par la force de l'amitié et presque subjugué par la supériorité d'une volonté au service d'un semblable génie, avait mis Radowitz à la tête de ses conseils. Dès 1847, il n'y avait plus, pour ce philosophe ascétique et militant, d'alternative qu'entre une retraite tout à fait ignorée ou la direction suprême des intérêts de son pays.

Je l'avais vu beaucoup à Paris, en décembre 1847 et janvier 1848, lorsqu'il remplissait la mission que sa cour lui avait confiée au sujet du Sonderbund et de la compression méditée de la révolution en Suisse. Je lui trouvai, dès lors, quelque chose du langage et de la manière particulière de raisonner qu'emploient les illuminés. Il m'avait donné rendez-vous dans les galeries du Louvre. Ce jour-là, Raphaël et Rubens, la *Vénus* de Milo et le *Gladiateur* ne purent le distraire un seul instant des théories éblouissantes d'une politique qu'il prétendait fonder sur une entente cordiale de la Prusse avec le gouvernement de Louis-Philippe. « Je vois, lui disais-je, un inconvénient à votre plan; le jugez-vous sérieux? C'est que le gouvernement de Louis-Philippe, sa dynastie et ses institutions sont à la veille de s'écrouler. » Il me regardait comme un visionnaire.

La révolution de Février l'avait précipité du haut de ses illusions. Il avait résigné toutes ses charges et s'était confiné de bonne foi, dans un village catholique de la Westphalie. Le district où cette ferme est située députa Radowitz au parlement germanique. Il accepta, non sans l'agrément du roi, qui souhaitait passionnément pouvoir l'employer encore. Cette élection fut pour Radowitz l'instrument d'une nouvelle carrière, dans laquelle, durant trois ans, il jeta un éclat incomparable. Quand le parlement, où il avait été le chef du parti conservateur catholique, se fut dissous, Radowitz, repoussé par le comité de Gotha qui craignait ses tendances mystiques et ses réminiscences féodales, alla s'ensevelir à Wetzlar. Il aimait ces petites villes antiques et renfermées. Il prétendait s'y consacrer tout entier à l'éducation de ses fils.

Le roi le fit venir pour converser une dernière fois avec

lui : en sortant de cette entrevue, Radowitz était premier ministre. Il reprit alors sur des bases nouvelles son ancien plan de modifier la constitution de l'Allemagne, en mettant à titre héréditaire le roi de Prusse au-dessus des autres princes, en faisant de lui le directeur suprême de la fédération.

Les puissances catholiques, l'Autriche et la Bavière, la cour catholique de Dresde, la cour réformée de Stuttgart protestèrent contre ces innovations. On arma de part et d'autre. Qui pourra se figurer ce que Radowitz souffrit en préparant une lutte de la Prusse hérétique avec l'Autriche catholique, avec la Bavière catholique, avec ce qui restait du vieil empire romain germanique dans la moderne Allemagne? Cette situation pour lui si fausse et si cruelle ne le fit pas fléchir; mais elle le tua : « Non, je ne pleure pas, madame, mais je meurs », répétait-il, en présentant un front serein aux injures dont l'accablaient ses adversaires. Le roi cependant ne put se résoudre à suivre cette comète excentrique au delà du terme où les négociations cesseraient, où commenceraient les combats. Manteuffel fut mis à la place de Radowitz ; la capitulation d'Olmütz suivit. Radowitz gémit sur l'humiliation de la Prusse, mais vraisemblablement se réjouit du triomphe de l'Église. Il est certain qu'il accepta la disgrâce comme une délivrance. Il s'enferma dans Erfurt, autre sanctuaire des vieilles coutumes et de l'art gothique. Il y acheva ses *Dialogues*, et s'y prépara dignement à la mort, qui l'enleva en 1853, avant qu'il eût atteint sa soixantième année. Ses derniers moments furent ceux d'un croisé sur les cendres de Carthage.

Lorsque je vis Radowitz à Francfort, au mois d'août 1848, les étranges destinées que je viens d'esquisser ne se présentaient encore ni à son esprit, ni à ceux de ses amis, ni même à ceux de ses antagonistes. Il lui restait un peu de jeunesse dans les manières, la voix et le geste; il lui en restait beaucoup dans la vivacité de son dévouement et l'ardeur de ses espérances. Il était, dans le parlement, l'objet de haines fanatiques et d'admirations soumises; mais tout le monde le respectait. Il présidait le comité constitutionnel, dont la devise était : « Union sans unité; monarchie parlementaire. » Sur ce terrain où il croyait de bonne foi pouvoir se maintenir et hors duquel la

logique de ses passions ne tarda pas à l'entraîner, Radowitz s'entendait encore avec les conservateurs autrichiens, à la tête desquels était un ecclésiastique tyrolien, Beda Weber, connu par de bons traités de géographie et par des ouvrages d'économie politique. Quant au parti clérical, Radowitz en était l'âme ; mais il laissait la présidence titulaire du comité catholique au prince-évêque de Breslau, M. de Drepenbrock, depuis cardinal. Radowitz faisait de ce prélat un éloge pompeux ; c'était assurément un homme d'État d'une prudence ambitieuse et d'une capacité multiple.

Radowitz ménageait l'archiduc. Il lui savait gré d'admettre dans son conseil un officier prussien dévoué à la cocarde, le général de Peucker ; il louait les intentions de M. de Schmerling et parlait avec la chaleur de l'amitié du « vétéran autrichien », qui nous a donné de si excellents mémoires militaires sur cette période convulsive, le général Schönhalz. Bien que la substitution de la Prusse à l'Autriche dans la direction de la confédération germanique entrât dans le plan de Radowitz, il s'imaginait qu'on réussirait sans guerre à faire sortir l'Autriche de cette confédération, et il trouvait fort bon qu'elle demeurât intacte et grande puissance, pourvu qu'elle n'eût plus rien de commun avec l'Allemagne proprement dite. C'était un rêve ; mais Radowitz ne sut jamais distinguer d'une manière bien positive les rêves d'avec la réalité.

Il prenait à la tribune de Saint-Paul, dans toutes les occasions, la défense des armées autrichiennes qui combattaient en Italie. « Ce sont nos frères, s'écriait-il, nos alliés, les défenseurs de l'honneur et de l'influence de notre nation. C'est être un Allemand dégénéré, un apostat, que s'associer de vœux aux Piémontais et aux Lombards insurgés. Radetzky est le plus grand nom de l'Allemagne présente. Vous dites que, pour l'avantage de la liberté, vous souhaitez le triomphe des armes italiennes sur les armes allemandes, et vous dites de telles choses en Allemagne, en allemand ! Fi ! » Ce *pfui* ! Radowitz le prononçait d'une manière qui faisait courir sur les bancs de Saint-Paul le frisson de l'enthousiasme et de la rage.

Les clubs démagogiques arrêtèrent l'assassinat de Radowitz, et le jour des barricades de Francfort, ce fut pour lui

que les meurtriers prirent le général d'Auerswald qu'ils taillèrent en morceaux. Radowitz, sauvé par cette circonstance douloureusement étrange, ne fut ni moins ferme, ni moins méprisant. « Il rappelle, écrivait un de ses adversaires, homme de savoir et de goût, il rappelle ces religieux militaires, ces *moines-soldats* du moyen âge, les Templiers devant Acre, les Porte-glaives sur la Baltique, les Johanniter sur la brèche de Rhodes. Voyez ce front dégarni, ces tempes grisonnantes, ces rides martiales, ce port ferme et lent; écoutez cette voix grave et vibrante; observez cette ardeur de lutte, cette profondeur de conviction, cette intensité de dévouement! Quel dommage que tant de qualités soient au service d'une cause perdue et que des chimères soient poursuivies avec des facultés de cœur et d'intelligence qui pourraient amener aux plus solides résultats! »

Je fus frappé, dans mes entrevues avec Radowitz, soit dans son triste et sombre appartement sur le rempart d'Eschenheim, soit dans ma chambrette à l'hôtel du Cygne, je fus frappé du ton de prophète et de martyr qu'il prenait à son insu. J'emportai de ces conversations un redoublement d'estime pour cet homme éminent, de compassion respectueuse pour son maître et de découragement au sujet de la cause que tous deux avaient embrassée de si grand cœur : la régénération politique de l'Allemagne.

Je revins à Francfort dans les premiers jours de septembre 1848. J'essayai de rencontrer M. de Radowitz; ne le trouvant pas et n'ayant pas été plus heureux à l'égard de beaucoup d'autres connaissances, je me rabattis sur Saint-Paul. Les tribunes regorgeaient d'émissaires en *high glee*.

Dans cette foule bariolée, je reconnus M. Donnelson, le ministre des États-Unis à Berlin, écoutant avec une attention d'autant plus méritoire qu'il ne comprenait pas un seul mot. La figure patibulaire de Robert Blum rayonnait d'une joie sinistre; Jahn se démenait comme un ours dans sa cage; Radowitz passait et repassait, avec une mâle douleur peinte sur son visage pâle. On débattait confusément *de omni re declamatoria*, Schuselka amusait le tapis. Que s'était-il donc passé dans cette enceinte, qui visiblement frémissait sous l'ébranlement d'une secousse récente et violente? Le parlement venait par un vote

de renverser un ministère. C'était, il est vrai, un ministère à moitié fantastique, celui de l'archiduc. Mais les révolutionnaires venaient, de leur côté, d'adopter, comme le prétexte et le signe d'une explosion destructive, le grief pour lequel une majorité, d'ailleurs à peine prononcée, avait censuré le cabinet du vicaire impérial.

Il s'agissait de cette misérable guerre des duchés, conduite par des généraux que les diplomates tenaient aux lisières et où le désordre le plus irrémédiable naissait du conflit des directions, des influences et des ordres. Las de ne savoir à qui obéir et quel but poursuivre, les généraux avaient signé une suspension d'armes avec les Danois.

Le parlement trouva mauvais qu'on eût agi sans son ordre et blâma cette suspension comme un excès de pouvoir, comme une trahison envers l'honneur et les intérêts de l'Allemagne. Mais il se trouvait que le cabinet de l'archiduc et spécialement le ministre de la guerre, M. de Peucker, avaient donné leur approbation à une mesure en elle-même parfaitement raisonnable. *Hinc lacrimæ!* On se piqua d'appliquer les règles étroites du code parlementaire; le cabinet donna sa démission. L'archiduc, aigri et embarrassé, tira de cet échec une vengeance tout à fait constitutionnelle. Il déclara que les auteurs de la motion de censure ayant renversé son ministère étaient tenus de le remplacer. Il nomma donc M. Dalhmann ministre nouveau des affaires étrangères et composa le reste du cabinet à l'avenant. Avec le cabinet originaire et fort bien choisi, qui avait ouvert la session, disparut tout ce qui pouvait se trouver de praticable et d'imposant dans le gouvernement du vicaire impérial. Les combinaisons dont on essaya successivement furent de plus en plus insignifiantes, hétérogènes, inefficaces; l'inanité de l'institution devint apparente par la nullité des hommes chargés de la faire valoir.

***

Parmi les membres du parlement qui avaient joué dans cette intrigue un rôle équivoque ou fâcheux, se signalait Raveaux, un des plus étranges favoris de la popularité républicaine. C'était un marchand de Cologne, qui avait vieilli dans une

boutique obscure et qui, consumé par une maladie cruelle, pouvait bien rarement tirer, à la tribune, parti d'une loquacité que ses concitoyens étaient décidés à prendre pour de l'éloquence. J'assistai, l'année suivante, à une ovation ridicule jusqu'à l'extrême, qui lui fut donnée à Königswinter. L'archiduc avait, dans les premiers mois de la session du parlement, cru l'avoir gagné à la cause de l'ordre, à force de caresses et de distinctions. Mais Raveaux s'imagina que le parti démagogique le porterait plus loin encore et s'y dévoua sans réserve à partir du jour que je viens d'indiquer. Lorsque le parlement se scinda définitivement en deux camps, Raveaux fut, avec Vogt et un troisième démagogue, élu *régent de l'empire* à la place de l'archiduc, dont ce conciliabule prononçait la déposition. Il accompagna le prétendu parlement à Stuttgart, y eut sa part des outrages au milieu desquels ce corps déshonoré traîna les restes de son existence et lui-même s'éteignit peu de temps après dans une condition dont la misère était le seul côté respectable.

Robert Blum était réservé à un sort plus tragique. Le rôle qu'il jouait dans le parlement ne suffisait pas à son ambition et à sa grossière activité. Il imagina de s'attribuer le pontificat de la communion nouvelle qui s'efforçait de se constituer en Allemagne sous le titre de « catholique allemande », secte qui s'était annoncée comme une réforme et qui aboutissait à une négation. « Voyez, disait Blum à ses amis, jusqu'ici je n'avais jamais voulu m'embarrasser d'une religion, trouvant que c'était un trop lourd bagage; mais actuellement, voilà qu'on vient de trouver une religion de poche, *ein Religiönchen*, qui se plie comme un mouchoir. Je la prends : c'est un instrument de plus. » La complicité de Blum dans l'attaque de l'assemblée et l'insurrection des barricades fut moralement démontrée; mais le parlement refusa de sévir contre aucun de ses membres. Blum fut laissé en pleine liberté. Il en profita pour aller se jeter dans Vienne et y déterminer, pour sa part, la révolte finale qui aboutit à la prise d'assaut de la ville rebelle par le prince de Windischgrätz et le ban Jellachich. Blum, se croyant protégé par son titre de membre du parlement, ne voulut point profiter des dernières facilités qu'il aurait trouvées pour s'esquiver. Il attendit les soldats du prince Windisch-

grätz avec la même confiance que le comte d'Egmont avait bravé les trabants du duc d'Albe : « Eh quoi! ne suis-je pas chevalier de la Toison? » Blum fut exécuté avec deux pamphlétaires, dont un Slave, le docteur Jellinek, et l'autre Allemand. Il mourut avec courage et il ne manqua pas de gens pour déplorer sa fin.

Son collègue, compagnon et complice, Moritz Hartmann, fut épargné, par compassion ou par bravade. On l'envoya porter au parlement la nouvelle que le Catilina de Cologne avait vécu. Lorsque Hartmann parut dans un coin obscur de l'appartement du vicaire de l'empire, à l'un de ses levers, le frisson gagna les spectateurs; il leur semblait toucher un fantôme. Une cérémonie presque sacrilège termina le cycle de ces incidents, moitié bouffons et moitié sanglants : l'archevêque de Cologne fit célébrer dans son église cathédrale un service solennel pour l'âme de Robert Blum!

*
* *

Ne sachant pas encore quelle lourde tuile tombait sur la tête de Dahlmann, j'allai le visiter dans la simplicité de mon cœur. Jamais homme ne fut plus embarrassé d'une victoire et plus accablé sous le poids d'une grandeur. Évidemment, il n'avait pas prévu la portée de la démarche que le centre gauche, dont il demeurait le leader, l'avait porté à essayer. La place, qu'il voulait reconnaître seulement, lui avait ouvert ses portes; il lui en coûtait fort d'en prendre possession. Il ne savait où chercher les éléments du cabinet dont l'archiduc le nommait chef. Dahlmann passa peu de temps aux affaires; il y conserva sa réputation d'intégrité politique et reprit avec une simplicité parfaite sa charge de professeur, charge dans laquelle il retrouvera la confiance de son université et le respect de sa jeunesse. Personne en Allemagne ne s'est tiré à meilleur marché et n'est parti plus intact de l'épisode tragiquement fantastique de 1848. N'ayant à donner à Dahlmann, dans ses perplexités, ni secours, ni conseils, je pris bientôt congé de lui et le lendemain, de bonne heure, je partis de Francfort. Six jours après, l'émeute éclatait et l'une des journées les plus abominables de la révolution allemande ensanglantait

les rues et les abords de la capitale parlementaire des peuples teutons.

Ce fut à Brugg, en Argovie, que je reçus les premières nouvelles des barricades de Francfort.

Rapprochée des symptômes trop clairs qui étaient encore si frais dans mon souvenir, cette nouvelle ne pouvait me surprendre; mais je fus quelque temps fort alarmé sur le sort de mes amis de la droite. J'appris ensuite que Radowitz avait échappé, grâce à la méprise qui avait conduit le général d'Auerswald à une fin horrible, mais que le prince Lychnowski avait été massacré, avec les raffinements de la plus infâme barbarie, dans un cabaret de Bockenheim. Une des bandes de vagabonds altérés de sang et de pillage, que les directeurs des clubs faisaient entrer à Francfort pour cette opération, fut interrogée, aux barrières de la ville, par un peleton de gardes civiques :

— Que venez-vous faire ici?

— Nous voulons la République!

— Mais nous l'avons ici.

— Alors nous voulons autre chose!

Ce quelque chose, c'était le néant. L'idée de l'être obsédait ces têtes perverties et leur inspirait ces exclamations de rage : « *Kein jenseits!* » criaient-ils parfois. « Rien au delà du tombeau! »

*
* *

Lorsque je revis Francfort en juillet 1849, le changement le plus absolu s'était effectué sur cette scène mobile, naguère si convulsivement agitée, alors bercée dans un monotone assoupissement. Le parlement s'était séparé; ses propres factions et la violence du parti démagogique avaient détruit cette puissante et colossale machine. Les hautes espérances dont elle avait été l'objet gisaient piteusement à terre, mais les inquiétudes qui avaient accompagné sa convocation n'étaient nullement dissipées par sa chute. La guerre civile à peine éteinte fumait encore dans le grand-duché de Bade. Le sang allemand coulait en Holstein, dans une série de combats tous défavorables à la cause germanique. Le ministère de M. de Radowitz, à Berlin, semblait menacer l'Allemagne d'une conflagration générale. L'Au-

triche se débattait avec la Hongrie dans les étreintes d'une lutte furieuse, et la Russie s'apprêtait à trancher le débat par une intervention qui mortifiait plus qu'une défaite ce qui restait à Vienne de sentiments patriotiques et fiers.

A Francfort, on éprouvait cette langueur pénible qui suit l'excitation de la fièvre et n'annonce pas avec certitude la guérison. L'archiduc était encore vicaire administrateur d'un empire plus que jamais imaginaire. Il conservait un cabinet, désormais sans nulle fonction, sauf de disserter par lettres avec la conférence de Gotha et de notifier aux différentes cours les délibérations de la diète, dont leurs ministres ordinaires les avaient informées le jour précédent. N'importe : on ne croyait pas le temps venu de clore cette comédie solennelle.

La réalité des affaires, si les affaires avaient une réalité, était conduite par M. Detmold. L'archiduc l'avait trouvé dans le parlement, député par la ville de Hanovre; il avait été frappé de ses facultés et de sa bonne volonté; il en avait fait un ministre de l'intérieur, et, à mesure que les autres portefeuilles devenaient tout à la fois vacants et vides, au lieu de les supprimer, on les donnait à Detmold. « Ministre universel, me dit-il, j'ai toutes mes heures à ma disposition et à la vôtre. Nous tenons conseil à la table d'hôte de l'hôtel de Russie. Venez-y dîner avec les ministres, le comodore et le nouveau représentant de la France, M. de Tallenay. Nous regrettons peu Savoie, comme bien vous pensez. » Comme j'insistais pour voir M. Detmold dans son cabinet, il m'indiqua, près de la porte d'Eschenheim, un vieil hôtel de fort grande mine, sur le portail duquel flottait un grand drapeau aux trois couleurs allemandes, le seul de son espèce qu'on vit désormais à Francfort. Un piquet du contingent de la ville gardait les archives et les *arcana imperii*. Sur la place voisine de Katharinen-Pförtchen paradaient des bataillons autrichiens, bavarois et prussiens; on craignait à toute heure de voir ces derniers en venir aux mains avec les autres.

Sur une grande table, fort dégagée de papiers, M. Detmold prit un volume de caricatures. « Voilà, me dit-il, ce que j'ai fait de plus considérable durant la session et ce qui restera de plus marquant de mon ministère. Contemplez les *Aventures*

de Piepmeyer, député au parlement de la nation allemande; vous verrez une succession de scènes grotesques, dont la plupart se passent dans l'enceinte de Saint-Paul. Eh bien! dans toutes ses représentations bouffonnes, mon crayon est demeuré, de toute nécessité, fort au-dessous de la vérité. Nous avons traversé des scènes tellement incroyables que la caricature avec toute sa liberté effrontée ne pourrait les reproduire, à peine d'être taxée de calomnie. Oui, j'ai gémi cent fois de ne pouvoir dessiner la moitié de ce qui se passait gravement devant ma vue. Plusieurs de mes collègues, après s'être consciencieusement donné un mal affreux pour servir le pays par des discours éloquents et des votes courageux, ont fait comme moi : des caricatures. C'est là notre consolation. Songez que, pour un Allemand, envisager sérieusement la dégradation politique, les divisions plus que jamais irrémédiables, les revers militaires, la nullité diplomatique de notre patrie, la compassion de l'Angleterre, le secours de la Russie, le défi porté par le Danemark et le répit que la France nous laisse seulement parce qu'elle-même ne sait ni ce qu'elle veut, ni où elle va, il y aurait de quoi mourir de honte et de rage. Or, cela ne servirait qu'à rendre les choses pires. Il faut donc chercher des consolations ; j'ai trouvé les miennes dans mon petit talent de peintre de genre. »

M. Detmold était un légiste juif, qui avait quitté la loi mosaïque pour entrer dans l'église réformée, — fort éclectique, d'ailleurs, en fait de religion. D'une stature très petite et décidément contrefait, il avait une voix douce et pénétrante, des manières simples et polies, un ton parfait sauf quelques nuances de bouffonnerie, un esprit capable des grandes choses, mais plus à l'aise dans les petites. A cinquante ans passés, il était à la veille d'une singulière conquête. Nous allions ordinairement le soir à Rödelheim, où M. Georges Brentano possédait une charmante maison de campagne; je ne pouvais deviner quelle attraction faisait recommencer si souvent à Detmold ce petit voyage : au bout de quelques semaines, on annonçait son mariage avec la nièce du banquier, jeune, belle, sérieuse, d'une réputation intacte, bien née et fort riche. Detmold n'avait que ses talents, ses crayons et son portefeuille d'un ministère qui devait finir le lendemain.

J'ai parlé du *commodore :* on n'appelait pas autrement un capitaine de vaisseau passé au service des États-Unis d'Amérique à celui de l'empire germanique, et qui, de Francfort, commandait la flotte : « Car nous avons une flotte, me disait Detmold, et cela grâce aux Danois, qui ont amené sous nos batteries le *Christian VIII* et la *Géfion*; la Prusse y a joint je ne sais pas exactement combien de chaloupes canonnières. Faute d'un État véritable pour en prendre soin, cette flotte, comme un bien en deshérence, est tombée à l'empire. Quand nous fermerons boutique, nous donnerons à la Prusse ce majorat onéreux. » Le commodore était un homme de petite stature, hâlé par le soleil des tropiques et la bise du cercle polaire, franc, ouvert, et d'un parfait sang-froid. Ses manières étaient celles d'un matelot formé dans un bon équipage. « Il n'est nullement impossible à l'Allemagne d'avoir une flotte, me dit-il, il ne lui faut pour cela que des ports, des bois, des fers, des cordages, des toiles, des matelots et de l'argent. Or, tout cela se rencontre en Allemagne (il ne s'agit que de le prendre), sauf les ports ; ce pays-ci n'en a pas un seul où puissent entrer les vaisseaux de ligne, quoi qu'ait pu en dire Arndt, mais les ports se creusent et se fabriquent comme le reste : voyez Cherbourg. » Le commodore n'a fait aucune difficulté, lorsque la Prusse s'est rendue adjudicataire de la flotte allemande, de servir sous les ordres du prince Adalbert, et, sans doute, la création du port à l'embouchure de la Sahde est, en partie du moins, le fruit de ses travaux. Cette création a certainement justifié les assertions d'un officier habile et modeste, le seul étranger dont l'acquisition pendant la tourmente de 1848 ait été fructueuse pour l'Allemagne.

COMTE DE CIRCOURT

PAUL MEURICE

— SOUVENIRS INTIMES —

Ce sont de simples souvenirs, des pages intimes, dont la confusion s'expliquera par l'émotion et le trouble profond où me laisse la perte de celui que j'aimais tendrement. Je me souviens du jour où, comme je l'appelais mon maître, Paul Meurice me dit de sa voix la plus douce :

— Appelez-moi « mon ami ».

Mon admiration pour son œuvre, mon respect pour lui, la différence d'âge qui nous séparait, décourageaient un peu au début la hardiesse d'une telle familiarité; mais sa vivacité, son enthousiasme, ses généreux emportements, ses accents vibrants, sa foi ardente dans le beau, en un mot sa jeunesse de cœur, de sentiments, de croyances, m'avaient si bien rapproché de lui que j'oubliais son âge et mon respect : j'étais bien son ami, il était bien le mien, et, par une pente insensible, cette familiarité était devenue si naturelle qu'elle me semblait avoir toujours existé. L'apôtre avait fait du disciple un apôtre du même culte par la contagion de sa foi. Cela le rajeunissait et me vieillissait. Les distances se rapprochaient dans la communion des mêmes pensées et des mêmes sentiments.

Quelles heures charmantes j'ai passées avec lui ! Sa maison m'était ouverte à toute heure. Et c'étaient des matinées

réservées au travail ou à de longues causeries; et les souvenirs me reviennent si nombreux qu'ils ne pourraient trouver place ici : un livre tout entier doit être consacré à la mémoire de l'homme qui fut un poète, un romancier, un journaliste, un philosophe et un penseur, et qui, modestement, mais utilement, a marqué son empreinte dans toutes les catégories de l'esprit humain et laisse des œuvres qui attestent sa puissance et sa personnalité. Je ne donne ici que quelques pages éparses de sa vie et, pour ainsi dire, quelques feuillets de ses mémoires.

Il avait assisté, participé à de nombreuses batailles littéraires et politiques, payé de sa liberté sa défense de la liberté, traversé des jours d'épreuve et des jours de gloire ; il avait vu, fréquenté beaucoup d'hommes illustres, il avait collaboré avec eux, et, servi par une prodigieuse mémoire, il vous ressuscitait tous les événements du temps passé. Cet homme qui avait été mêlé à bien des tourmentes, qui avait joué un grand rôle, qui avait eu des succès retentissants, était resté un modeste et un timide. C'est cette timidité qui lui donnait quelquefois, malgré son accueil toujours bienveillant, un aspect de froideur; et cependant il n'y avait pas de nature plus impressionnable et plus sensible. Il sentait profondément. Il était affectueux et fidèle à ses amitiés comme à ses admirations. Au début de sa carrière, il avait beaucoup travaillé pour lui; plus tard, il travailla un peu pour lui, beaucoup pour la gloire de son maître, Victor Hugo. Il n'a jamais cessé de travailler jusqu'à sa dernière heure. C'était pour lui un besoin, une religion :

— Ma seule crainte, ce n'est pas de mourir, c'est de vivre inutile, impuissant à travailler, c'est de survivre à mon intelligence : je souffrirais trop.

***

Paul Meurice était toujours dans son cabinet, installé au bout de sa table de travail. Il y avait juste la place d'une feuille de papier et à peine l'espace nécessaire pour écrire, car de chaque côté s'élevaient deux forteresses de livres, de journaux, de documents. Quand il était chassé par cette

marée montante de papiers, il se réfugiait près de la fenêtre, devant un petit guéridon; là il avait plus de jour; — sa vue baissait, et la lecture des manuscrits de Victor Hugo, dont quelques-uns étaient indéchiffrables, n'était pas faite pour ménager ses yeux.

Il aimait son cabinet de travail comme on aime un sanctuaire où sont exposés tous les objets de notre culte. Il était bien d'ailleurs dans son cadre au milieu de tous ces meubles d'art, — meubles espagnols, annamites, chinois, tous meubles anciens, car il n'aimait pas beaucoup le *modern style*; — il vivait là, entouré de ses curiosités, bronzes de Barye, dragons, chimères, amours de Clodion. Derrière sa chaise, la bibliothèque spéciale où étaient rangées les éditions originales de Victor Hugo, chers livres, amassés un à un depuis plus de cinquante ans, reliés selon son goût, et destinées à la « Maison de Victor Hugo ». Aux murs, tendus de cuir de Cordoue, des dessins de Victor Hugo, des dessins d'Ingres, le dessin de Théophile Gautier : *Titania et Bottom*, — et, sur un coussin, le moulage d'une mignonne main d'enfant de quatre ans, la main de la plus jeune de ses petites-filles, Annette Clemenceau.

Car, lui aussi, il pratiquait « l'art d'être grand-père » : avec quelle joie il accueillait ses petits et leurs éclats de rire ! Un des bibelots avait eu le privilège d'amuser les enfants à tour de rôle. C'était une pagode, haute environ de trente centimètres, à deux étages, dont on ouvrait les huit portes ; au sommet de l'étage supérieur, apparaissait un minuscule bouddha en ivoire sculpté. Quand les enfants l'avaient bien contemplé en battant des mains, on refermait les portes jusqu'à la prochaine visite.

Ce cabinet était un véritable musée ; mais l'objet le plus précieux du sanctuaire était assurément le *Burg à la Croix* de Victor Hugo.

— Vous connaissez l'histoire de ce dessin? — me dit un jour Paul Meurice. — Elle est très curieuse. Victor Hugo n'avait jamais fait que de petits dessins. Un de ses amis lui dit en les regardant :

» — Ils sont très originaux, très curieux, vos dessins, mais ils sont bien petits ; pourquoi n'en feriez-vous pas un grand?

« — Un grand dessin ! y pensez-vous? je n'en ai jamais

fait ! Un grand dessin ! comme vous y allez ! Ce n'est pas une petite affaire ! il faut avoir le temps... et aussi le pouvoir.

» — Allons donc ! rien ne vous est impossible. Essayez.

» C'était en 1848. Victor Hugo habitait rue de La Tour-d'Auvergne. Il était absorbé par les événements politiques, et cependant il n'avait pas oublié la visite de son ami :

» — Un grand dessin ! — murmurait-il, — et pourquoi pas un grand dessin ?

» Il acheta une feuille de papier solide ; mais cette imposante feuille blanche l'intimidait. Il la regardait avec un peu d'effarement, tout en préparant ses « mixtures » comme il les appelait ; — encre de Chine, sépia, café, cendre, etc. — Un beau jour, il jeta des paquets d'encre sur sa belle page ; se servant de la plume, du doigt, du canif, du grattoir, mettant de l'air dans ces ombres, des taches blanches dans ces noirs, il éleva un monument fantastique et terrible au milieu d'un paysage désolé, comme on n'en voit pas au pays des burgs. Il y consacra trois mois, plaça le tableau dans un cadre quelconque et le suspendit à un mur dans son appartement.

» Lorsqu'il dut s'exiler, après le coup d'État, on procéda à la vente de son mobilier à des prix dérisoires. Quelques amis seulement étaient là, et ils n'étaient pas bien riches. Je me fis adjuger le *Burg à la Croix* pour trois cent vingt francs. Victor Hugo ignorait le sort de son plus beau dessin : je le rassurai aussitôt et le lui offris.

» — Non, non, — me dit-il, — gardez-le ! Seulement je veux vous en faire cadeau. Je vous le rembourse d'abord et je vous le donne ensuite ; et même je vous ferai un cadre, un jour.

» Mais le cadre se fit attendre : Victor Hugo était pris tout entier par son travail.

» Quand il revint en France, en 1870, il habita pendant le siège chez moi, avenue Frochot.

» — Je n'oublie pas ma dette, — me disait-il.

» A son retour définitif, il alla s'installer rue de Clichy. Mariette, la vieille bonne de Victor Hugo, avec son flair de chien fidèle, distinguait des autres les vrais et bons amis, ce qui m'avait valu l'honneur, très flatteur, de son amitié ; elle avait entendu la promesse du poète.

» — Monsieur n'oublie pas son ami, — insinuait-elle d'abord.

» Puis, elle devenait pressante :

» — Monsieur a promis un cadre à M. Paul Meurice.

» Et, pour avoir l'occasion de revenir plus souvent à la charge, elle apportait les mixtures une à une, les rangeant en ordre de bataille, insistant avec une telle persévérance que Victor Hugo dut s'incliner devant un désir aussi impérieusement formulé. Il fabriqua le cadre, assembla quatre planchettes de bois, et, pendant une quinzaine de jours, il les enlumina des caprices de sa fantaisie, semant les feuilles, les oiseaux, les papillons ; une fleur étrange, ayant à son pied la date de « l'année terrible » montait droite, surmontée de ce mot : *Spes*, et, au bas du cadre, en caractères creux, la dédicace : « Victor Hugo à Paul Meurice ».

» Mariette avait gagné sa cause, mais Victor Hugo s'était si bien encrassé les doigts qu'il ne parvenait plus à les dépouiller de leur cuirasse boueuse, et il grommelait en souriant :

— « Hein? voyez mes ongles, sont-ils assez malpropres! On dira : « Victor Hugo ne se lave jamais! » Je n'oserai plus donner la main à personne...

Le jour où, fondant la Maison de Victor Hugo, Paul Meurice résolut de se séparer d'un si cher souvenir, pieusement conservé pendant tant d'années, ce fut un déchirement. Je me rappelle encore ce jour : il avait quitté son cabinet de travail avant que le tableau eût été décroché ; il errait dans le grand salon d'en bas, comme une âme en peine, regardait sans les voir tous ses autres dessins, descendus aussi et prêts à être emballés, essayait de se soustraire aux sombres réflexions provoquées par le prochain départ des objets aimés; c'était toute sa vie qui s'en allait. Je compris qu'il souffrait sans vouloir le montrer, je l'entraînai et nous partîmes pour la place des Vosges.

Quelques instants après notre arrivée, le grand dessin était apporté. On le plaça contre un mur sans que Paul Meurice le vît. Le moment le plus douloureux était celui où il devait rentrer chez lui, où il risquait de retrouver dans son cabinet ce large panneau vide. Une main pieuse avait accroché, pendant son absence, un tableau de même grandeur, afin qu'il

sentît moins cruellement la blessure qui venait d'être faite à son cœur. Ainsi, quand il revint chez lui, put-il avoir l'illusion que le dessin était encore là.

Je ne parlerai pas de toutes les richesses d'art accumulées depuis si longtemps dans son hôtel : — ces magnifiques tapisseries des Gobelins ; et ce groupe unique de Clodion ; la malle de madame de Sévigné ; une commode en laque, ayant appartenu à Alfred de Musset ; les pierres lithographiques d'*Hamlet* par Delacroix ; le portrait d'Ingres par lui-même, donné par le maître à madame Paul Meurice, son élève ; et cette admirable copie de la *Vierge aux flambeaux* de Raphaël, dont l'original est maintenant dans une collection particulière de Londres ; — cette copie, faite par madame Paul Meurice, est un document unique.

C'est au milieu de toutes ces merveilles, que Paul Meurice avait patiemment réunies avec son âme d'artiste, de chercheur et de connaisseur avisé, qu'il passait ses journées.

Il se levait en général à huit heures, et c'est vers neuf heures que je venais chez lui ; il me tendait les deux mains, se plaçait à son petit bout de table, et, après avoir parlé des travaux en cours, il me contait ses souvenirs, — souvenirs charmants, amusants, parfois dramatiques, toujours captivants — et, comme je lui disais :

— Vous devriez bien écrire vos mémoires.

— Oui, je sais, je devrais ; mais c'est le temps qui me manque, voyez-vous. Avant d'écrire ma vie, j'aurais voulu écrire celle des autres. J'ai eu l'idée de faire, j'ai même annoncé une série de *Dossiers contemporains*. J'aurais mis dans ma galerie Victor Hugo, bien entendu, Alexandre Dumas (le père !) Michelet, Frédérick-Lemaître, Bocage, George Sand, Mélingue et bien d'autres que j'ai connus et aimés... Mais, voyez-vous, je mourrai à la fleur de l'âge avant d'avoir fait le quart de ce que j'ai dans la tête... Et vous voulez que j'écrive mes mémoires ! Non, je n'ai pas le temps !

C'est bien dommage, ils auraient été si curieux pour nous ! Mais il les racontait avec tant de bonne grâce et de précision que je peux, de souvenir, en donner ici quelques fragments.

*
* *

— Quand j'étais tout enfant, — me disait-il, — j'avais deux passions : la lecture et le théâtre. Ah ! je les ai bien conservées, ces deux passions-là !... Dès sept ou huit ans, la lecture absorbait tous mes jours de vacances et toutes mes soirées. J'avais un ami de cœur, un peu plus âgé que moi ; il avait beaucoup d'affection pour moi et, chance inespérée, son père était concierge.

Comme Paul Meurice voyait mon étonnement :

— Cela vous surprend... Vous n'apercevez pas bien la relation qu'il peut y avoir entre un concierge et la littérature?... Eh bien, le père de mon ami était concierge à l'Hôtel de Ville, et, naturellement, comme tous les concierges, il avait toutes les clefs et, parmi elles, la clef de la bibliothèque. J'avais l'honneur d'être admis dans la loge en qualité d'ami de son fils, et j'avais suffisamment conquis sa confiance pour qu'il me prêtât des livres. Il m'arrivait même parfois de faire, chez lui, des lectures à haute voix : mon auditoire ne comprenait peut-être pas grand'chose, mais il m'écoutait avec complaisance. Mon petit ami interrompait, hélas ! ces lectures : ce délassement lui paraissait trop sérieux ; il préférait jouer. Je faisais bien un peu la moue, mais je me résignais, et, toutes les fois que j'avais un moment de liberté, je m'échappais de chez mon père, dont la boutique d'orfèvrerie était tout près de l'Hôtel de Ville, et je revenais à mes chers livres.

» Je dois même avouer que la lecture faisait quelque tort à mes premières amours : l'atelier de mon père... Mon père, tout en devenant patron, n'avait pas voulu abandonner son métier. Il était adoré de ses ouvriers, et moi aussi. Heureux temps, où le maître et les travailleurs formaient une grande famille ! Moi, je regardais les métaux se tordre, se transformer sous l'action du feu, je voyais les dessins de mon frère[1] prendre corps, sans pouvoir m'expliquer ce phénomène. C'est là que j'ai commencé à aimer le travail.

» Ma seconde passion, qui valait bien la première, c'était

1. Le célèbre orfèvre Froment-Meurice.

le théâtre : j'y pensais sans cesse, j'en rêvais. Il n'y avait pas de plus grande récompense pour moi que d'aller au théâtre, et je n'y allais jamais assez souvent, à mon gré. C'était comme une fringale. Ne pouvant satisfaire complètement ma passion, il fallait bien la tromper. Alors j'allais contempler les colonnes d'affiches, je lisais consciencieusement tous les titres de pièces... Vous n'avez pas remarqué que, toutes les fois que nous sortons ensemble, je m'arrête devant les affiches? C'est un besoin, une vieille habitude, je jette un coup d'œil... Quand je fus grand et en pension, je trouvai une combinaison ingénieuse, quoiqu'un peu fatigante : les jours de sortie, j'allais dîner chez mes parents; — dans ce temps-là on dînait de très bonne heure; — je n'avais pas mangé le dernier morceau que je partais en courant pour le théâtre. Je choisissais celui qui donnait un « spectacle coupé ». Je voyais une, deux pièces, quelquefois trois, et, à neuf heures et demie, bien avant la fin de la représentation, hélas! je quittais le théâtre. Je tâchais, à la sortie, de revendre ma contremarque... Dame! je n'étais pas riche, et il ne fallait pas épuiser trop vite mon budget de lycéen; mais je ne m'attardais pas et, vite, à pied (les citadines étant d'un prix trop élevé pour ma bourse), je filais, je prenais un temps de galop de la Porte-Saint-Martin ou du Gymnase à la rue Saint-Antoine. Il s'agissait d'arriver à la pension avant la cloche de dix heures : si j'avais manqué la cloche, on m'aurait privé de sortie le dimanche suivant, et, alors, pas de théâtre!... J'arrivais donc en nage, essoufflé, mais bien heureux! Et je m'endormais en pensant au spectacle que je verrais huit jours après.

C'est au lycée Charlemagne que Paul Meurice connut Auguste Vacquerie. Tous deux avaient le goût passionné des lettres et les mêmes admirations. De se comprendre à s'aimer, à cet âge, il n'y a qu'un pas, mais leur amitié fut vraiment fraternelle; elle a duré soixante-deux ans et n'a été brisée que par la mort. Vacquerie dédia son premier volume de vers « à Paul ». Dans *Mes Premières Années de Paris,* il chante les souvenirs de leur jeunesse. Une pièce rappelle la maladie de Vacquerie et ses colères contre son ami. Paul Meurice, qui s'était transformé en garde malade, venait passer tout le temps que lui

laissaient ses études près de son ami ; mais il lui arrivait parfois d'être un peu en retard.

— C'est vrai, — disait Paul Meurice, souriant au souvenir de cette scène, — ah ! comme il m'injuriait :

» — Va, tu n'as pas de cœur ! ton rôle te pèse déjà ! Comptez donc sur les amis ! tu es un faux frère, tu as oublié l'heure.

» Je le laissais dire, il s'apaisait :

» — Au moins, dis-moi que tu ne recommenceras plus, jure-moi que demain tu seras là à l'heure juste.

» Et je jurais de bien grand cœur : je l'aimais tant ! Et lui ne m'aurait pas fait ces scènes s'il ne m'avait pas aimé : nous ne pouvions pas nous passer l'un de l'autre. Je l'ai bien douloureusement éprouvé, le jour où il est mort : il a emporté avec lui tant de ma vie ! Nous avions les mêmes révoltes contre nos professeurs qui nous défendaient d'assister aux cours de Michelet, d'aller voir jouer les drames de Victor Hugo, et qui nous interdisaient, comme dangereuse, la lecture de *Notre-Dame de Paris* et des *Feuilles d'Automne*. Le début de notre amitié est tout entier dans ces vers :

Ce fut ma bienvenue et mon bouquet de fête
De te trouver logé dans le même poète [1].

» Oui, nous étions tous les deux enflammés d'admiration pour Victor Hugo, nous désirions ardemment le voir ; mais moi, malheureusement, j'ai toujours été timide, je le suis encore. Quant à Vacquerie, qui était pourtant mon cadet d'un an, il était plus hardi : il n'hésita pas, il écrivit à Victor Hugo et même il lui envoya une ode, car nous faisions déjà des vers. Je ne sais pas si ses vers étaient très bons, mais j'affirme qu'ils étaient pleins d'enthousiasme. Vacquerie ne doutait pas de la réponse ; moi, je n'osais pas espérer. Nous étions anxieux. Enfin, jour heureux ! Vacquerie reçut un mot de Victor Hugo le remerciant de ses beaux vers (le remerciant !) et l'invitant à venir Place Royale. Jugez de notre joie. J'étais aussi content que Vacquerie. Il se rendit bien vite à l'appel qui lui était adressé. Le grand poète le reçut avec une affabilité char-

1. *Mes Premières Années de Paris.*

mante, lui demandant des détails sur ses travaux, sur les places qu'il obtenait au lycée. Vacquerie, encouragé par tant de bienveillance, se risqua à parler de moi :

» — J'ai un ami, un grand ami, qui vous admire comme moi, qui vous aime ; il a été bien heureux et bien fier de la lettre que vous m'avez adressée.

» — Eh bien, amenez-le-moi dimanche prochain, votre ami : je serai très content de faire sa connaissance.

» Voilà mon entrée chez Victor Hugo...

Paul Meurice avait quinze ou seize ans quand il fut présenté à Victor Hugo; soixante-neuf ans après, il se retrouvait dans cette maison de la Place Royale, aujourd'hui Place des Vosges, et organisait ce merveilleux Musée Victor Hugo. Je me rappelle qu'il me prit par le bras, me conduisit à la pièce qui a servi à reconstituer la chambre mortuaire, et me dit avec une violente émotion :

— C'est là que j'ai vu Victor Hugo pour la première fois, il y a plus de soixante-dix ans : mes jambes tremblaient, je tournais mon chapeau dans mes mains, je n'osais pas dire un mot, j'étais profondément troublé. Et cependant il m'avait fait l'accueil le plus simple, le plus cordial; mais mon cœur battait si fort! Je suis resté pendant plusieurs jours sous le coup de l'émotion que j'avais ressentie.

*
* *

Au sortir du collège, Paul Meurice, bachelier ès lettres, avait dix-huit ou dix-neuf ans ; ses parents le voulaient avocat : donc il « fit son droit », mais sans enthousiasme. Ce qui l'attirait, c'était le théâtre; être auteur dramatique, c'était son rêve. Un jour, il voulut être fixé sur son sort. Il avait lu beaucoup de pièces et de romans de Dumas, qu'il admirait. Il le choisit pour juge et pour arbitre.

— Je venais de terminer mon premier drame qui doit être, autant que je me rappelle, fort sombre. Cela s'appelait *Gaston*. Je pris mon courage à deux mains et je portai mon manuscrit à Dumas. Quand je dis : « Je le portai à Dumas » !... jamais de la vie, je n'aurais eu pareille hardiesse : je déposai mon manuscrit chez le concierge et me sauvai comme un voleur.

» Deux, trois jours se passent, Dieu sait dans quelle fièvre d'attente! enfin, le quatrième jour, je reçois une lettre, une lettre de la main même de Dumas. Il avait à me parler! J'étais bien heureux, mais bien effrayé; ma malheureuse timidité reprenait le dessus : j'avais été brave tant qu'il ne s'était agi que d'écrire... J'arrivai donc chez Dumas très troublé. Ah! il me mit tout de suite à mon aise: il était si bon, si accueillant aux jeunes! Avec ce ton paternel et enjoué que vous lui avez connu, il me dit :

» — Eh bien, mon cher enfant, ce n'est pas très bon, votre pièce; mais il faut continuer... Mais oui!... il y a des promesses... Vous avez certainement le don du dialogue, l'instinct du théâtre : vous réussirez. Travaillez, faites autre chose.

» — Je fais autre chose, — lui répondis-je, — je fais mon droit.

» — Votre droit!...Je ne vous vois pas bien avocat,—me dit-il en me considérant, — vous me paraissez plus hardi quand vous tenez la plume. Il faut faire du théâtre, du roman: apportez-moi ce que vous ferez, je lirai, je remanierai, je corrigerai, enfin je vous aiderai, et, vous verrez, vous arriverez.

N'est-elle pas curieuse, cette conversation décidant de l'avenir du futur collaborateur de Dumas?

— Quand je sortis, j'étais transfiguré! C'est Dumas qui m'a donné confiance en moi, et je lui en serai, toute ma vie, reconnaissant.

» Quelques mois après, j'étais devenu un familier de la maison. Dumas, un jour, parlait dans son cabinet avec plusieurs personnes: j'étais là, très attentif, dans mon coin, ne soufflant mot. La conversation vint à tomber sur Shakespeare. Dame! Shakespeare était un dieu pour Dumas.

» — Comme c'est malheureux, — disait-il, — qu'il n'y ait pas de traduction d'*Hamlet*!... Il y en a bien une, si l'on veut, celle de Ducis, mais elle ne compte pas.

» Inconsciemment presque, je hasardai :

» — Mais... j'en ai fait une, moi.

» — Toi! — cria le père Dumas, — toi, tu as fait une traduction, et tu ne le dis pas! — Un *Hamlet*!

» — Un *Hamlet*.

» — En vers ?

» — En vers.

» — Et tout *Hamlet* ?

» — Tout *Hamlet*.

» — Va bien vite me le chercher.

» Je cours chez moi. Je lui apporte mon manuscrit. Il le prend :

» — Va, — me dit-il, — je vais le travailler, ton *Hamlet*.

» Quelque temps après, il propose la pièce au Théâtre-Français ; mais, là, on trouve mon spectre bien hardi d'oser se montrer : — jusqu'ici le spectre avait été remplacé par une urne...

» Quand Dumas devint directeur du théâtre de Saint-Germain-en-Laye, il monta aussitôt la pièce avec Rouvière. Ah ! quelle salle ! Tout Paris était à cette première ! Dumas, au premier rang du balcon, exultait, triomphait, et, oubliant qu'il avait signé la pièce avec moi, se levait, dominant de sa haute taille toute la salle, et criait :

» — Ah ! que c'est beau ! C'est admirable ! c'est magnifique !...

— Mon bon Dumas ! — ajoutait Paul Meurice d'un ton attendri.

Et, comme je l'interrogeais sur le sort de son *Hamlet* joué plus tard à la Comédie-Française :

— Ah mais ! je l'ai refait tout entier.

» — Tout entier ?

» — Oui, moins un vers. Il reste encore un vers de Dumas. »

Paul Meurice avait tant de conscience, le respect si absolu de son art, qu'à chaque reprise il remaniait son *Hamlet*, refaisait des morceaux de dialogue, visant toujours à la perfection. Ah ! quelquefois les interprètes n'étaient pas contents lorsqu'à la dernière minute il introduisait quelque changement ; mais il était intraitable sur ce chapitre et il fallait l'entendre maugréer quand l'artiste, par mégarde, avait repris l'ancienne version.

*
* *

Plus tard, Paul Meurice entra dans le journalisme. Il me disait volontiers ses débuts dans la critique théâtrale et littéraire à la *Presse* :

— Il y a une série de *Feuilletons de l'An quarante* signés tantôt de Neffizer, tantôt de Vacquerie, et souvent de « Demain »... « Demain », c'était moi. Ah! j'étais ardent, presque audacieux...

Son premier article sur Victor Hugo date de 1842 et parut dans l'*Artiste*. C'était à propos du *Rhin*.

— J'avais vingt-quatre ans; je pourrais donc dire, en modifiant un peu le vers :

J'ai combattu soixante-trois ans pour ta gloire.

» Je sais bien que la césure n'y serait pas... mais on passe par-dessus aujourd'hui! ».

Il avait bien, en effet, combattu soixante-trois ans pour la gloire de Victor Hugo, et, par une coïncidence troublante et touchante, Paul Meurice allait, au moment de sa mort, faire paraître *le Rhin* dans la grande édition définitive en cours. Son premier et son dernier travail pour Victor Hugo auront été consacrés au *Rhin*.

— Ce premier article — me disait-il — n'avait pas déplu à Victor Hugo. Je reçus aussitôt l'édition originale en deux volumes, avec cette dédicace : « A MONSIEUR PAUL MEURICE, SON AMI, VICTOR HUGO ».

» C'était le premier ouvrage de lui qu'il me donnait. Une chose, dans mon article, l'avait amusé. Je vois encore son sourire :

» — Vous seul m'avez compris, — me dit-il.

» Et, comme je m'étonnais :

» — Oui, vous avez très bien dit, le nom de Pécopin représente le martèlement du petit cri de la poule, par ces trois syllabes détachées : « Pé-co-pin, Pé-co-pin », et le roucoulement du pigeon est bien traduit par le nom de Bauldour, avec la première syllabe plaintive et la finale chantante sur l'*r* : « Bauldour, Bauldour, Bauldour », n'est-ce pas là le roucoulement du pigeon? Vous ne vous êtes pas

trompé, j'ai bien visé à cet effet en choisissant ces deux noms. Je suis content que vous en ayez si bien saisi la signification.

» Eh bien, imaginez-vous, mon cher ami, — ajoutait Paul Meurice — que, dans cette même année 1842, j'ai refait exactement le même voyage du Rhin avec les deux volumes de Victor Hugo à la main. J'ai suivi fidèlement le même itinéraire, j'ai revu les mêmes burgs, les mêmes cathédrales... Je suivais le Rhin avec Victor Hugo pour guide. Ç'a été un des plus beaux voyage de ma vie.

***

Paul Meurice eut l'idée, en 1848, de fonder un journal. Victor Hugo n'était pas riche, à ce moment-là, et ne pouvait risquer des fonds dans une aventure. Pourtant ces jeunes gens, Charles et François-Victor Hugo, Auguste Vacquerie et Paul Meurice avaient des appétits de bataille :

— Cette politique d'action, de combat, exerçait sur moi un attrait irrésistible : la politique, c'est la lutte. Je ne la comprends pas autrement. J'allai donc chez mon frère et le priai de me fournir les premiers capitaux. Voilà comment l'*Événement* fut fondé. C'était une grosse partie. Mon frère fit un peu la moue, mais il m'adorait et consentit. Il perdit d'ailleurs tout ce qu'il avait avancé. Il faut dire que nous étions bien hardis. Les condamnations, les amendes ne nous étaient pas épargnées. Le journal fut même supprimé. Huit jours après, il reparaissait sous le même titre, à une lettre près : l'*Avènement*. Quel beau titre !

Et ses yeux s'animaient, sa voix vibrait à ces souvenirs. C'était un des caractères de cette nature timide qu'aucune responsabilité ne l'effrayait ; il jouait sa liberté sans souci du péril. Il osait agir, il lui répugnait de paraître. Il avait une âme bien trempée, c'était l'homme du devoir.

En 1851, il avait été condamné à neuf mois de prison pour un article écrit par Charles Hugo et dont lui, Paul Meurice, gérant, était responsable. On l'enferma le 15 septembre, à la Conciergerie, avec Charles et François-Victor. Seul, Vacquerie était libre. Mais ce n'était pas pour longtemps. Le

18 septembre, Victor Hugo adressait une lettre à Vacquerie ; elle fut publiée : Vacquerie alla rejoindre ses amis en prison. Victor Hugo lui écrivait :

Savez-vous ? J'irai, cet hiver, dîner chaque jour à la Conciergerie avec mes enfants. Dans le temps où nous sommes, il n'y a pas de mal à s'habituer à manger un peu de pain de prison [1].

Douce illusion ! car, le 12 décembre, Victor Hugo prenait le chemin de l'exil et il regrettait bien les dîners de la Conciergerie. Il écrivait, le 30 décembre, à sa femme :

Comme vous devez avoir encore de bonnes heures tous ensemble dans cette prison ! Que je voudrais y être avec vous et avec eux [2] !

— C'était charmant, la Conciergerie, — me disait en effet Paul Meurice, — mais oui, c'était charmant, avec Vacquerie, Charles et Victor, surtout quand Victor Hugo était là, car il venait très régulièrement à tous nos dîners. Nous n'avions qu'une cellule, Vacquerie et moi ; Charles avait la chambre la plus grande, c'est là que nous nous réunissions... Savez-vous que c'est presque un bonheur pour nous d'avoir été fourrés en prison au mois de septembre ? Mais oui, certainement, c'est un bonheur. *Aliquis providet*. Car, enfin, supposez que nous eussions été libres, Vacquerie et moi, au moment du 2 décembre : on nous eût exilés, c'est plus que probable, et, ne nous eût-on pas exilés, nous aurions suivi Victor Hugo, ce qui était absurde, car nous lui avons été bien plus utiles à Paris que près de lui.

» Et puis nous étions là tous les quatre et nous nous aimions bien. Nous avions aussi de l'imprévu. Dans les premiers temps, rien n'était organisé, l'heure de notre déjeuner variait suivant la fantaisie du traiteur qui nous l'envoyait. Un jour, impatienté, je résolus de faire la cuisine : après tout, il ne fallait pas être grand sorcier pour faire cuire des œufs sur le plat. Vacquerie me laisse donc à mes fonctions et va chez Charles. Je casse mes œufs dans mon beurre chaud et je me remets à travailler. Je faisais justement, dans ce moment-là, *Benvenuto*. Tout à coup, Vacquerie entre comme un fou en

1. *Actes et Paroles.*
2. *Correspondance.*

criant : « Qu'est-ce qu'il y a ? Quelle odeur ! C'est horrible ! » Je lève le nez, je regarde mes œufs : horreur ! ils étaient attachés !

» Cette épreuve ne m'a pas donné l'envie de cultiver l'art culinaire.

» On s'amusait de peu, on faisait contre mauvaise fortune bon cœur. Or imaginez-vous qu'un jour nous entendons un bruit dehors, des chants, des cris. Nous faisons silence, nous prêtons l'oreille, la rumeur se rapproche, grossit :

» — Bravo ! — crions-nous, — c'est le peuple qui se réveille ! Le prince-président est par terre ! On vient nous chercher ! C'est la délivrance !

» Vacquerie, homme pratique, dit tout à coup :

» — Mettons nos bottes.

» — Nos bottes ?

» — Mais oui, nos bottes : je ne veux pas que, si l'on vient nous porter en triomphe, on nous trouve en pantoufles.

» — C'est juste.

« La rumeur se rapproche encore, on distingue des voix : vous jugez de la joie d'oiseaux dans une cage dont on va briser les barreaux. Puis le bruit semble s'éloigner. La foule passe, elle est passée sans s'arrêter... Nous faisons une autre mine... Et nous retirons nos bottes.

» C'était le prince-président qu'on acclamait.

Sur le chapitre de la Conciergerie, les souvenirs de Paul Meurice étaient abondants et sa verve intarissable. Mérimée, à la même époque, était en prison ; oui, le Mérimée qui devait être sénateur de l'Empire en 1853, était à la Conciergerie en 1852, pour avoir soutenu dans la *Revue des Deux Mondes* l'innocence de Libri, le fameux bibliophile qui avait été condamné pour avoir dérobé des manuscrits à la bibliothèque de l'Institut.

« Mérimée — me racontait Paul Meurice — sortait tous les jours de sa cellule à l'heure accordée aux prisonniers pour se promener dans la cour commune. On prenait un peu d'air et un peu d'exercice. Les camarades réunis là n'étaient pas tous de premier choix : beaucoup de voleurs, un certain nombre d'escrocs, et peut-être quelques assassins. J'aperçois

Mérimée, qui se tenait un peu à l'écart, et je le prends par le bras :

» — Que diriez-vous si nous entrions en relations avec ces honorables personnages?

» Mérimée me regarda d'un air un peu effaré. J'avais pensé qu'il accueillerait avec empressement ma proposition, et, je dois l'avouer, je fus un peu surpris de son silence. J'insistai :

» — N'est-ce pas pour vous, romancier, auteur de *Colomba*, une occasion unique de faire une curieuse étude de mœurs? C'est une analyse, d'après nature, à saisir au vol, c'est le cas de le dire. Car enfin on n'a pas tous les jours la bonne fortune de pouvoir recueillir les confidences de pareils compagnons.

» Mérimée avait cru que je voulais plaisanter, mais, quand il vit que c'était sérieux, il se redressa :

— Moi, frayer avec ces gens-là, vous n'y pensez pas!

» Je suppose que cette aimable société lui inspirait une certaine terreur. Vacquerie et moi, nous n'avions pas de pareilles répugnances. Cela nous intéressait, c'était une diversion. A la guerre comme à la guerre, à la prison comme à la prison : nous causions donc sans la moindre répugnance avec ces détenus d'une autre espèce que nous.

» Tout en marchant, je m'approchai d'un repris de justice et je l'interrogeai sur son état d'âme. Au bout de quelques instants de conversation, je lui dis :

— Comment, vous qui paraissez intelligent, n'essayez-vous pas de travailler? Avec un petit effort, vous occuperiez tout comme un autre votre rang dans la société, vous arriveriez à vous relever...

» Vous entendez d'ici mon éloquent exorde ; je voulais prendre cet homme par les sentiments, par l'amour-propre et aussi par l'intérêt. Ah ! sa réponse ne se fit pas attendre, et, avec une franchise déconcertante :

— C'est si facile de voler, si facile et si tentant ! Les bons bourgeois sont si naïfs !

» Comme s'il eût craint de ne pas m'avoir convaincu, il ajouta :

— Tenez, vous voilà, vous, à côté de moi, je vous parie que je vous vole... Et, remarquez-le bien, je ne vous vole

pas en traître, je vous préviens à l'avance que je vais vous voler. Vous voilà sur vos gardes, j'espère. Eh bien, si vous voulez, je vous volerai, sans même que vous vous en aperceviez, l'objet que vous me désignerez.

» Pour le coup, je crus que j'allais assister à une séance de prestidigitation :

» — Soit ! — lui répondis-je, — je mets, dans la poche de mon gilet, la pièce de cent sous que voilà.

» Nous nous promenons tous trois, Vacquerie à ma droite, le filou à ma gauche. Cet excellent voleur me raconte sa vie tout entière, ses débuts, ses aventures, les bons ou les mauvais coups qu'il a faits, puis, adroitement, il me fait parler, nous entamons une discussion vive et animée, sur le peuple, la question sociale... Vous me voyez d'ici m'enflammer... Au beau milieu d'une période, mon bonhomme m'interrompt en souriant et me dit ironiquement :

» — Monsieur, voilà vos cent sous.

» Je me tâte, je me fouille : mon gousset était vide. Je n'avais rien vu, rien senti !

» Et, comme, honnêtement, il me tendait ma pièce, je la lui laissai, ne voulant pas enlever à cet honnête homme de voleur l'argent que son adresse et son habileté avaient si bien gagné...

» Tant que Charles et François-Victor partagèrent mon sort, le séjour de la prison ne me parut pas maussade ; mais lorsqu'ils furent partis, et Vacquerie aussi (car c'était moi qui avais obtenu le plus fort tarif de mois de prison), cela devint lugubre. J'avais fini *Benvenuto* : je dus remettre quelque chose en train. Enfin je travaillais toujours, j'avais de longues heures pour le recueillement. Ah ! je voudrais bien commettre quelque méfait pour que l'on m'emprisonnât. On ne travaille vraiment bien que sous les verrous : peu de visites, et à des heures régulières, pas d'affaires, pas de correspondance. Ah ! si j'étais enfermé, j'avancerais joliment ma besogne.

» Seulement, tout dépend de la prison. A la Conciergerie, j'ai pu bien travailler, mais où j'ai souffert, atrocement souffert, moralement et physiquement, où j'ai cru vraiment mourir, c'est en 1871.

» Pendant la Commune, je continuais le *Rappel*. Tout en

essayant de modérer les hommes de la Commune et d'atténuer leurs violences, nous n'étions pas en odeur de sainteté auprès du gouvernement. On s'attendait, à tous moments, à l'entrée des troupes de Versailles, et nous risquions d'être arrêtés. On me disait de me cacher ou tout au moins de ne pas habiter chez moi. Me cacher ! Ne pas rester chez moi ! Jamais de la vie ! Je mettais, au contraire, mon point d'honneur à aller tous les jours, à pied, de chez moi au *Rappel*... Ce qui devait arriver arriva : on vint m'arrêter. J'écrivais, à ma table. Je serrai mes papiers. Comme je ne faisais aucune résistance et que je n'avais pas l'air bien terrible, celui qui avait le mandat d'arrêt renvoya ses hommes. Les précautions étaient, en effet, bien inutiles.

» Nous sortons. Il pleuvait à torrents ; pas de voiture. Nous étions seuls tous les deux :

» — Je vous connais bien, — me dit mon interlocuteur, — vous êtes l'ami de Victor Hugo. Bah ! vous n'êtes pas dangereux, vous êtes un honnête homme.

» Je ne disais rien. Comme la conversation manquait d'imprévu (nous marchions toujours sous la pluie) :

» — Je vais chercher une voiture, — me dit l'autre.

» — Faites !

» — On ne sait pas ce qui peut vous arriver, à Versailles.

» Puis, après une pause, il reprend :

» — Je ne vous demande pas de m'attendre.

» — Je vous attendrai pourtant.

» Craignant, sans doute, de ne pas avoir été bien compris :

» — Attendez-moi, si vous voulez, mais je ne vous demande pas votre parole.

» — Moi, je vous la donne.

» Il part ; j'attends ; il revient avec une voiture, ne me dit rien, mais il est visiblement désolé que je l'aie attendu.

» Nous arrivons à Versailles. Là, on me met dans une cellule infecte, au sous-sol, dans une atmosphère empestée et écœurante, pêle-mêle avec des gens sans aveu... J'eus un moment de désespoir. Au bout de quelques jours, je tombai malade : je crus que j'allais mourir sans revoir ma femme et

mes enfants... Je suis resté là trois semaines, sans voir personne. Victor Hugo était à ce moment expulsé de Belgique pour la deuxième fois, ayant offert à Bruxelles l'hospitalité aux victimes de la guerre civile, quelque fût leur parti, son appui ne pouvait m'être d'aucun secours : j'étais découragé.

» Ma femme se désolait, courait de tous côtés; enfin elle réussit à voir le général Le Flô : il s'indigna et lui promit formellement ma prochaine mise en liberté. Bien entendu, je ne savais rien de cette démarche, je n'avais toujours aucune nouvelle, quand, un beau jour, je vois entrer dans la cellule le directeur de la prison. Jusque-là, il m'avait traité comme le commun des prisonniers, c'est-à-dire qu'il ne m'avait pas adressé la parole. Cette fois, il n'était plus maussade comme une porte de prison, mais, au contraire, gracieux, souriant : quelle transformation!

» Il vint à moi :

» — Vous êtes très mal dans cette cellule, — me dit-il.

» — Oui, très mal.

» — Il n'y a pas d'air, pas de lumière : venez avec moi, je vous ai fait préparer une cellule bien plus confortable!

» Pour le coup, ma première surprise se changea en stupéfaction. Je cherchai le motif de tant d'attentions, de tant de prévenances.

» — Je vais vous conduire moi-même.

» Nous montâmes deux étages. Il m'ouvrit une cellule d'un aspect fort agréable. J'étais abasourdi. Enfin il s'approcha de moi et m'assura, dans les termes les plus affectueux, qu'il veillerait désormais à ce qu'on eût pour moi, jusqu'à ma sortie, tous les égards dus à un ami du général Le Flô.

» Je compris! mais je ne bronchai pas, me renfermant dans ma dignité. Le directeur ne s'en allait toujours pas; je ne voyais pas trop ce qu'il pouvait avoir à me dire : peut-être ménageait-il ses effets et allait-il m'annoncer ma libération prochaine, ce qui, certainement, m'aurait beaucoup plus séduit que son amabilité. Enfin il se décida, me fit ses confidences : la situation qu'il avait à Versailles n'était pas très brillante, il ambitionnait une autre place qu'il me désigna et me pria, dès que je serais libre, de vouloir bien le recommander au général Le Flô. Il ajouta qu'il me serait éternel-

lement reconnaissant si je consentais à l'appuyer en cette occasion.

» J'eus peine à réprimer un éclat de rire ; pourtant je n'abandonnai pas mon sérieux et j'assurai ce directeur de ma bienveillante protection. J'en ris encore. C'était moi, prisonnier, qui devenais le protecteur de mon geôlier !

***

Un épisode suffirait à révéler, entre temps, l'homme de combat jusque dans l'auteur dramatique.

L'affaire commence par un démêlé de Paul Meurice avec la censure à propos de Napoléon Ier, qu'il malmenait d'ailleurs assez vivement dans ses conversations. Il avait fait un drame épique : *Paris*, et l'avait dédié à Victor Hugo. Dans une série de tableaux défilaient la Gaule, le Moyen âge, la Renaissance, Louis XIV, la Révolution. Il eut à ce sujet un curieux procès.

« C'était en 1855, — me dit-il, — j'avais fait défiler dans mon drame l'histoire du peuple à travers les âges, depuis le passage d'Attila jusqu'en 1793. Le directeur, Marc Fournier, était enchanté. Il avait monté superbement la pièce. Les décors, les costumes étaient merveilleux ; on comptait sur de grosses recettes.

» Quelques jours avant la première, on me fait demander à la censure. Je cherchais en vain ce qui avait pu éveiller les susceptibilités. Or on ne me reprochait nullement ce que mon drame contenait, mais bien ce qu'il ne contenait pas :

» — Vous avez terminé votre pièce en 1793 : vous avez donc supprimé de l'histoire de Paris... qui ? Napoléon Ier. C'est une omission volontaire, et, par conséquent, injurieuse. Il nous faut un dernier tableau à la gloire de l'empereur, nous l'exigeons sous peine d'interdiction.

» Il était inutile d'essayer de discuter avec ces gaillards-là : Va pour l'interdiction ! Je rentrai chez moi, convaincu que je ne serais pas joué.

» J'avais compté sans mon directeur, Marc Fournier. Il accourt, levant les bras au ciel, désespéré :

» — Je suis un homme à la mer! J'ai fait des frais considérables, je compte absolument sur votre pièce : une interdiction me ruinerait, vous le savez!

» Le pauvre Marc Fournier était dans de très mauvais draps et c'était un grand coup pour lui.

— Alors, — lui dis-je, — obtenez qu'on joue ma pièce telle qu'elle est : car, tout en le regrettant pour vous, jamais je ne consentirai à ajouter le tableau demandé.

» Marc Fournier va voir qui de droit; il est éloquent, pressant. Même inflexibilité : Napoléon Ier ou l'interdiction! Sur ce, mon directeur a une idée de génie :

» — Ne faites pas ce qu'on vous demande, mais laissez-le-moi faire.

» — Comment?

» — C'est bien simple. Je ferai, moi, un dernier tableau : je donnerai satisfaction à la cour, vous n'aurez pas cédé, et vous m'aurez sauvé la vie.

» — Bien! faites le tableau, jouez ma pièce... A une seule condition : je ne la signerai pas.

» — Mais c'est impossible! il me faut votre nom.

» — Pour cela, inutile d'insister, je ne céderai jamais : jouez, mais jouez sans nom d'auteur.

» Il s'y résigna, fit le tableau et me promit l'incognito.

» Le soir de la première, à la fin de la pièce, on demanda l'auteur. J'étais dans les coulisses et je défendis à l'acteur chargé de l'annonce de dire mon nom. Devant ce silence, la salle faisait rage et trépignait, Marc Fournier me suppliait de me laisser nommer; les cris redoublaient.

» — Laissez crier ! — lui dis-je. — Je ne céderai pas.

» Trois jours après, en sortant, je regarde les affiches, — vous savez que c'est mon habitude : — je vois mon nom en toutes lettres sous le titre de mon drame. Furieux, je vais chez mon ami Crémieux. Nous faisons un procès... Et le résultat... Ce procès, je devais le gagner, n'est-ce pas? Eh bien, je le perdis : et je fus condamné par les juges de l'Empire à voir tous les soirs figurer sur l'affiche mon nom attaché à un tableau que j'avais refusé obstinément de faire et à une pièce que je n'avais pas voulu signer à cause de ce tableau.

*
* *

Nos entretiens roulaient souvent sur Victor Hugo ; là surtout Paul Meurice avait des trésors de souvenirs.

— On s'est toujours plu — me disait-il — à nous représenter, Vacquerie et moi, comme les enfants de chœur de Victor Hugo, l'encensoir à la main. Personne, sans doute, ne l'admirait et ne l'aimait plus que nous. Néanmoins nous avions quelquefois des discussions qui prenaient toute la soirée, et souvent, Charles et François-Victor se joignant à nous, nous nous mettions tous les quatre contre le père et le maître. Victor Hugo faisait feu de toutes parts, se débattait comme un lion. Nous étions enragés et nous arrivions facilement à une heure du matin sans nous en apercevoir. Nos deux principales pierres d'achoppement étaient Dieu et Napoléon. Là-dessus, nous n'étions jamais d'accord. Il nous accablait d'injures, nous lui tenions tête, et il finissait en nous terrassant par quelque période enflammée : en l'écoutant, nous ne pensions plus à le réfuter. C'était vraiment très intéressant. Même sur son œuvre, il m'est arrivé plus d'une fois de me permettre çà et là quelque critique. Voici un fait :

» C'était à Guernesey. Victor Hugo nous lisait souvent ses poèmes après dîner. En 1877, il nous lut *l'Épopée du Ver*[1], poème écrit depuis 1862, en plein exil. Naturellement, nous étions dans l'admiration, nous ne savions même pas comment traduire notre impression, tant elle était vive et profonde.

» Pourtant Victor Hugo devina, à ma physionomie, que mon enthousiasme n'était peut-être pas aussi ardent qu'il l'attendait.

» — Vous avez quelque chose à me dire ?

» Je me défendis d'abord un peu.

» — Non, non, — répliqua-t-il, — vous avez une objection ; allez, dites.

» — Mon Dieu, c'est très beau, très beau, seulement...

» — Seulement, quoi ?

1. *Légende des Siècles* (nouvelle série).

» — Seulement, vous êtes nihiliste.

» — Comment, nihiliste ? Allons, vous, Meurice, vous pouvez dire une pareille absurdité ? Mais toute ma vie, toute mon œuvre sont une protestation contre ce que vous dites ; mais réfléchissez donc une minute...

» — J'ai beau réfléchir, — repris-je de ma voix la plus douce, — cette pièce admirable, incomparable, sublime...

» — Eh bien, cette pièce ?...

» — C'est la négation de tout.

» — Ça n'a pas le sens commun, ce que vous dites là. Vous ne voyez donc pas que c'est simplement le langage de ce misérable ver, c'est sa pensée qu'il exprime ; enfin, c'est lui qui parle.

» — D'accord, mais il parle si bien, ce misérable ver, il est si éloquent, si persuasif, sa pensée s'exprime dans de si beaux vers qu'il m'a presque convaincu que Victor Hugo était de son avis.

» — Tenez, ne discutons plus. Je ne vous reconnais pas, ce soir. Restons-en là.

» Et, en effet, nous en restâmes là.

» Il était furieux, il ne m'adressa pas la parole pendant toute la soirée, il me boudait.

» Le lendemain, il ne souffla mot de cet incident ; il fut, comme d'habitude, charmant, affectueux. Au milieu de la soirée, il nous dit tout à coup, d'un air dégagé :

» — Je vais vous lire quelques vers que je viens de faire.

» Et il commence :

LE POÈTE, AU VER DE TERRE

Non, tu n'as pas tout, monstre ! et tu ne prends point l'âme...

» C'était la contre-partie que je souhaitais et pour laquelle il m'avait boudé tout un soir. Ah ! comme le poète disait bien ses vérités au ver ! comme il flétrissait bien ce misérable

... mangeur de l'abjecte matière.

» C'était bien le poète, c'était bien Victor Hugo, cette fois, qui parlait. Décidément, je n'avais pas perdu ma journée..

» J'eus encore une petite querelle avec lui, toujours à pro-

pos de la *Légende des Siècles*, lors de la publication de la nouvelle série, je lui dis :

» — C'est vraiment, comme ensemble, ce que vous avez fait de plus beau... Quel malheur qu'il y ait une lacune!

» — Une lacune? Je ne comprends pas.

» — Oui. A part le *Sacre de la femme*, qui met Ève en scène, et encore Ève n'y apparaît que comme la Mère future; à part *Booz endormi*, où Ruth est entrevue en songe biblique, il n'y a pas de femmes. C'est bien austère.

» — Comment, pas de femmes? Mais la marquise Mahaud dans *Eviradnus*, mais *les Pauvres Gens*, mais la *Sœur de Charité*...

» — Oui... Tout cela, ce n'est pas de l'amour.

» — Vous ignorez, sans doute, que j'ai fait des volumes entiers de vers d'amour. Cela suffit.

» Et Victor Hugo me tourna les talons. Quelques jours après, il nous lisait le *Groupe des Idylles*.

***

Paul Meurice s'était consacré au culte du grand poète depuis l'âge de vingt-cinq ans ; et non seulement l'œuvre de Victor Hugo, mais sa personne, sa famille tout entière étaient l'objet pour lui d'une dévotion constante. On en jugera par les quelques lignes émues qu'il m'adressait, l'été dernier, lors de la mort de madame Chenay, la sœur de madame Victor Hugo :

La mort de la pauvre madame Chenay m'a été un gros chagrin. Elle emporte avec elle tant de souvenirs ! Je la revois jeune avec Léopoldine. Je la revois le jour de la noce, avant le dîner ; Léopoldine rayonnait ; la pauvre Julie[1] avait les larmes aux yeux, se disant qu'elle retournerait le lendemain à Saint-Denis, et ne se marierait jamais. Et j'entends Victor Hugo la consolant, la faisant sourire, lui promettant qu'il la marierait, qu'il avait quelqu'un en vue, et qu'avant un an, il y aurait un autre festin dans cette même salle à manger ! Que c'est loin, tout cela ! Et tous ceux qui étaient là ne sont plus, excepté moi qui suis encore...

A partir de la mort de Victor Hugo, depuis 1885 jusqu'en

1. Mademoiselle Julie Foucher, devenue plus tard madame Chenay.

1905, Paul Meurice se voua tout entier à la glorification du maître. Il mena de front, à quatre-vingt-quatre ans, les fêtes du Centenaire, l'organisation de la Maison de la place des Vosges, la publication de *Dernière Gerbe* et enfin la préparation de la grande édition définitive. Tout cela avec une ardeur, une foi, une vaillance merveilleuses. Il ne sentait pas la fatigue.

Tout en corrigeant les épreuves et en achevant le choix scrupuleux des pièces qui doivent constituer le volume de *Dernière Gerbe*, comparant, éliminant, relisant, il entre en relations avec les pouvoirs publics, s'occupe du monument de Victor Hugo qui sera inauguré le 26 février 1902, installe la maison de la place des Vosges, montant, descendant les étages avec une activité inlassable, ayant trouvé dans le sculpteur Lucien Pallez un collaborateur fidèle et dévoué ; il suit toutes les répétitions des *Burgraves* à la Comédie-Française, donne des conseils pour la mise en scène, rappelle celle de 1843 : quant à lui il ne doute pas du triomphe, et l'événement lui donnera raison. Il doit prononcer un discours et le prépare, même en fiacre ; il doit faire face à une volumineuse correspondance, recevoir des délégations ; il n'a pas une minute de répit, pas une seconde de repos, depuis huit heures du matin jusqu'à minuit, quelquefois plus tard, mais il est heureux, heureux et fier, car l'apothéose qu'il entrevoit sera digne du génie qu'il veut glorifier, digne de l'ami incomparable qu'il a été et qu'il restera jusqu'à son dernier souffle.

Et, au jour où Paris et la France célèbrent le plus grand poète du XIXe siècle dans un magnifique élan d'allégresse, lui, le propagateur de toute cette gloire, il se dissimule, il s'efface, il se dérobe ; mais l'ami qui le rencontre et le félicite sent sa main qui tremble d'émotion, voit le rayonnement de son visage, et comme une jeunesse nouvelle qui auréole son front. Il avait vingt-cinq ans quand il était à la première bataille des *Burgraves*, il les a encore quand, environ soixante ans après, il organise la victoire, car il tressaille, il vibre et s'enflamme comme aux plus beaux jours des luttes romantiques ; mais à sa colère contre le public de 1843 a succédé la sérénité dans le triomphe de sa foi.

Le succès incontesté des *Burgraves* devait encourager Paul

Meurice à remettre à la scène d'anciens drames de Victor Hugo, tels que *Marion Delorme* et *Lucrèce Borgia*. Il avait songé à *Marion* ; mais, depuis la reprise triomphale du rôle, par madame Favart, pouvait-on trouver une actrice capable de réunir toutes les qualités complexes de l'héroïne?

Et, au moment où il songeait à *Marion* et à *Lucrèce*, c'est la Tisbe qui se rappelle à son souvenir.

Madame Sarah Bernhardt était en tournée quand elle se décida brusquement à reprendre *Angelo*. Deux ou trois ans auparavant, il en avait été vaguement question, puis on n'en avait plus parlé. Tout à coup, Paul Meurice reçoit un télégramme de madame Sarah Bernhardt : avec sa nature impulsive, sa précipitation naturelle, son horreur de l'incertitude, elle demande une autorisation par dépêche. Paul Meurice ne se trouble pas. Il répond aussitôt, il accepte en principe, se réservant, au retour de la grande tragédienne, de régler les questions de détail. Elle rentre à Paris, il va chez elle et je le vois encore arrivant dans son cabinet après cette visite. Il était enchanté :

— Elle est si gentille, si affectueuse! Ah! si vous l'aviez entendue!...

» — Vous verrez, mon maître chéri, — me disait-elle, — vous verrez, vous serez satisfait ; nous ferons tout ce que vous voudrez, tout. J'ai déjà commandé les décors, les costumes, mais vous aurez le dernier mot sur tout. Nous nous en remettons entièrement à vous pour les répétitions, et, si vous voulez bien, je viendrai vous prendre chez vous tous les jours.

» Et elle m'a embrassé en partant. Vraiment, elle est heureuse de jouer *Angelo*, et, j'en suis sûr d'avance, elle y mettra tout son cœur.

Elle y mit en effet tout son cœur, son cœur d'artiste et aussi son cœur d'amie. Et il me racontait toutes les prévenances de la grande tragédienne, toutes ses délicatesses, toutes ses attentions.

Un jour, Paul Meurice revint très ému de la répétition :

— Sarah — dit-il — avait répété le dernier, l'acte de la mort ; elle avait été superbe : c'était la Tisbe, la Tisbe elle-même qui vivait, pleurait, souffrait. On oubliait tout en l'entendant : je pleurais, les artistes pleuraient aussi. Jamais, ja-

mais dans ma vie je n'ai vu pareille émotion. Jamais elle n'a aussi bien joué cet acte qu'à cette répétition. Quel succès !

» Je vous parle là de la tragédienne ; mais la directrice !... Toujours prête à accepter les observations, les conseils, et avec quelle bonne grâce, quel empressement ! Un décor, qui était cependant fort beau, celui du cinquième acte, m'avait semblé trop vaste : les arcades du fond, curieuses, d'ailleurs, et d'un beau style, ôtaient le caractère d'intimité de la chambre à coucher ; l'attention du spectateur, au lieu de se concentrer toute au premier et au second plan, se perdait dans cette chambre somptueuse. Sarah m'en voyait contrarié : elle n'hésita pas, fit modifier ce décor et dut pour cela reculer la première représentation.

Ces répétitions d'*Angelo* apportaient une diversion, fatigante parfois, au travail quotidien de Paul Meurice. Il s'était attelé — avec quelle ferveur ! — à cette grande édition définitive des œuvres de Victor Hugo ; il avait déjà fait paraître *Notre-Dame-de-Paris*, un volume de théâtre, les *Contemplations*, et, comme si cette lourde tâche n'eût pas suffi encore à son activité, il me parlait de créer ce qu'il appelait la « Bibliothèque hugolienne » : l'idée lui en vint lorsque je lui apportai les lettres de Sainte-Beuve à Victor Hugo et à madame Victor Hugo, dont la *Revue de Paris* a eu la primeur.

Ces lettres l'avaient passionné, nous les lisions, nous les analysions, nous les discutions ensemble pendant de longues heures : nous rapprochions les dates, les faits ; nous y trouvions la réfutation du *Livre d'amour* par Sainte-Beuve lui-même et les preuves de sa duplicité ; la noblesse, la grandeur d'âme, la fierté, la correction de madame Victor Hugo se manifestaient de façon éclatante.

— Voilà, me dit-il, le premier volume de notre « Bibliothèque hugolienne » : les lettres expliquées, commentées, qui paraîtront sous ce titre : *Le Roman de Sainte-Beuve*. Vous publierez ensuite un ou deux volumes intitulés : *Les Amis de Victor Hugo*, avec les lettres adressées à Victor Hugo, mais en les éclairant par des notes, des récits, des anecdotes.

Et il m'écrivait, en février 1905 :

Dites à Valdagne que vous avez à publier des choses intéressantes sur Victor Hugo ; que vous préparez un volume sur ses relations litté-

raires avec force lettres inédites : vingt-cinq de Lamartine, d'autres de Chateaubriand, de Vigny, Dumas, etc., etc., plus le *Journal romantique de Fontaney*.

Nous revenions sur ce sujet à son retour et, il me disait en souriant :

— Plus tard, vous me donnerez bien une petite place dans votre livre : je compte bien un peu au nombre des amis de Victor Hugo, n'est-ce pas? J'espère que vous ne me traiterez pas trop mal. J'ai peut-être écrit plus de deux cents lettres à Victor Hugo, mais je ne suis pas sûr qu'il y en ait vingt qui vaillent la peine d'être conservées.

En quoi il se trompait. J'en ai lu un grand nombre : elles sont charmantes, ses lettres, tendres, spirituelles, enjouées. On pourrait composer avec elles tout un livre sur le dévouement ; il ne s'en est probablement jamais aperçu ; à vrai dire, il s'inquiétait moins de sa correspondance, qui, cependant, à part sa valeur personnelle, a un puissant intérêt documentaire, que de celle de Victor Hugo, quand il m'écrivait :

Les lettres de Victor Hugo à Vacquerie et à moi feraient aisément deux volumes : il faudra les réduire à une forte brochure de deux cents pages.

Et, toutes les fois que je venais chez lui, il me disait :

— Il faut vous presser, je ne suis pas éternel ; vous avez du temps en ce moment ; mais, le jour où je disparaîtrai, c'est vous qui achèverez la grande édition de l'Imprimerie nationale en cours. Je compte sur vous.

— Oh ! — lui répondais-je, — vous ferez paraître encore bien des volumes,

— Je l'espère ! — reprenait-il avec cette confiance qui ne l'abandonnait pas et qu'il savait communiquer à son entourage. — Je voudrais surtout faire les volumes les plus difficiles et ceux pour lesquels j'ai le plus de souvenirs personnels ; mais je n'achèverai pas l'édition. Songez donc, quarante ou quarante et un volumes ! *Le Rhin* va paraître ; après, ce sera la *Fin de Satan* et *Dieu*... J'ai retrouvé des fragments inédits de *Dieu*, d'une grande beauté.

Et il éprouvait une joie à lire, à relire ces manuscrits, qu'il allait puiser dans une armoire bretonne placée auprès de son lit. C'étaient de chers trésors inconnus du public et il avait une jouissance infinie en songeant aux surprises qu'il ménageait aux lecteurs. Il avait la coquetterie de ne rien révéler à l'avance ; il voulut bien cependant me prendre pour confident de ses découvertes, car c'est dans les derniers mois surtout qu'il avait compulsé quelques-uns des dossiers formant les *Reliquats*, qui figureront dans la grande édition définitive. Il m'avait indiqué les sources où je pourrais puiser :

— Ah ! mon ami ! quand je pense qu'il y a encore de magnifiques pages, des morceaux de philosophie, des fragments de poésie, des *Choses vues*, des descriptions admirables que je réserve pour les *Travailleurs de la Mer*..., tout un océan !..

Nous n'épuisions jamais nos formules d'enthousiasme. Comment l'aurions-nous pu alors qu'il avait montré lui-même par la publication des œuvres posthumes cette prodigieuse fécondité de Victor Hugo se survivant durant vingt années ? Car enfin l'œuvre du grand poète commence en 1822 ; elle s'est poursuivie presque sans interruption jusqu'en 1905, c'est-à-dire pendant quatre-vingt-trois ans, et ce sont encore des pages inédites qui figureront à la suite de cette œuvre dans les quarante volumes de la nouvelle édition.

On comprend quelles séduisantes et délicieuses perspectives s'ouvraient encore à Paul Meurice. La tâche à laquelle il avait voué la plus grande partie de son existence n'était pas achevée : il devait donc avoir bien des années encore devant lui, — tant était robuste sa foi dans sa mission ! — Il avait la volonté de vivre, moins pour le prix qu'il attachait à la vie que pour son ardent désir de veiller le plus longtemps possible à l'objet de son culte. Et alors lui qui avait remporté tant de succès au théâtre, avec *Hamlet*, *Antigone*, *Benvenuto Cellini*, *Fanfan-la-Tulipe*, *les Beaux Messieurs de Bois-Doré*, lui qui avait composé ce délicieux *Songe de l'Amour*, si touchant dans sa simplicité poignante, il oubliait que, comme auteur dramatique, il avait encore des pièces à faire, que, comme romancier, il avait encore des sujets tout prêts et dont les plans étaient écrits, et s'oubliait lui-même pour se donner tout entier à Victor Hugo. Mais là n'était pas encore son plus

grand sacrifice. On parle de son abnégation; elle fut plus complète encore qu'on ne le soupçonnait.

Il a écrit avec une simplicité sublime, dans son inconscience du sacrifice : « Je m'aperçois, à ma quatrième pièce, que toutes mes pièces faites et tous mes sujets de pièces à faire, sont sur le dévouement. » N'est-ce pas beau, n'est-ce pas grand? Il « s'aperçoit » : c'est pour lui une découverte, une révélation. Et, en effet, comment s'en serait-il aperçu alors que le dévouement était devenu chez lui une habitude ? Et qu'aurait-il bien pu mettre dans ses pièces, dans ses romans, sinon ce qu'il pratiquait si bien sans le savoir : le dévouement. Mais ce qu'on ignore, ce que nous devons dire pour le faire connaître tout entier, c'est que le jour où il s'est donné, presque exclusivement, à Victor Hugo, en 1885, il sacrifiait fatalement, volontairement, ce qu'il appelait « l'œuvre capitale de sa vie ».

En 1848, il avait conçu un livre de philosophie sociale qu'il avait intitulé d'abord le *IIe siècle* et ensuite *Labor*. Sollicité par de nombreuses occupations, des pièces, des romans, l'œuvre de Victor Hugo et le journal *le Rappel*, il n'avait pu même entreprendre cet important travail. A la mort de Victor Hugo, en 1885, il écrit cette note : « Je commence décidément *Labor*. » Il voulait faire œuvre de réforme sociale; il indiqua d'ailleurs l'objet deux fois, dans un roman et dans un drame, dans *Césara* et dans *Struensée*.

Césara, c'est déjà la lutte de l'idée contre la force, du progrès contre la routine. Mais la routine triomphe.

Je venais de relire *Césara*, l'été dernier, et j'écrivais à Paul Meurice pour lui dire ma profonde émotion. Ce héros, qui assiste à l'avortement de ses tentatives et au naufrage de ses espérances, mourant, écrasé sous la domination de ceux qu'il a combattus pendant toute sa vie, voilà une fin bien triste et qui excite la compassion.

Paul Meurice me répondit :

Ce que j'ai voulu dans la scène de l'extrême onction, ce n'est pas que Césara fût vaincu, c'est qu'il fût puni; Césara n'est pas un pur; si j'ai bonne mémoire, il garde le pouvoir pour le pouvoir, même en ne faisant pas triompher ses idées.

Évidemment, il s'était attaché au caractère de son héros; il le reprit en partie lorsqu'il écrivit *Struensée*. Struensée, lui, se dévouait à ses idées; le sujet, cette fois, prenait sa forme définitive et, il faut le dire, préférée de l'auteur. Paul Meurice mûrit longuement cette pièce; ce qu'il voulait établir, à travers l'intrigue du drame, fondé comme toujours sur le dévouement, c'était l'affirmation de ses doctrines et de ses principes. Et quel plus beau cri du cœur que ces vers de Struensée, à qui Voltaire reproche d'être un peu ambitieux :

J'ai cette ambition : l'air et le pain pour tous.
J'ai cette ambition : pas d'hommes à genoux.
J'ai cette ambition : plus de jougs ni de guerres.
J'ai cette ambition : mes semblables tous frères,
Tous égaux dans le droit, tous libres sous les cieux.
Vous voyez à quel point je suis ambitieux.

La lutte ébauchée dans *Césara*, Paul Meurice la reprend dans la scène entre le ministre rétrograde et Struensée.

RANTZAU.

Je vous trouve hardi! Des générations,
Avec un dur labeur, princes et nations,
Ont lentement fondé, dans un ordre suprême,
Puissant, harmonieux, et voulu du ciel même,
Le monde tel qu'il est, où, sous de fortes lois,
Les grands et les petits, les peuples et les rois,
Ont vécu six mille ans. Et l'immense édifice,
Tout le passé, devoir, foi, vertu, sacrifice,
Vous l'allez démolir comme un enfant mutin
Qui briserait, le soir, ses jouets du matin.

STRUENSÉE.

Je vous trouve hardi! J'admire, aux anciens âges,
Non pas les maîtres, mais les héros et les sages,
Par lesquels vers le vrai l'homme s'est avancé,
Le passé fut grand, soit ; mais il est le passé.
Il est, vous l'avez dit, le soir ; et, plus encore,
Il est, après le soir, la nuit. Voici l'aurore!
La justice apparaît à l'horizon vermeil.
Et l'on n'arrête pas le lever du soleil.

Il m'aurait fallu citer d'autres scènes de ce superbe drame, où la pensée se développe avec une incomparable

puissance, où la foi dans les grands principes de la Révolution s'atteste avec une si belle éloquence, pour montrer comment Paul Meurice est arrivé par les phases successives de *Césara* et de *Struensée* à son livre : *Labor*. C'est dans ce livre qu'il devait condenser sa profession de foi. Son premier travail avait été d'accumuler les documents ; il avait beaucoup lu, beaucoup étudié, beaucoup médité.

— Je voudrais avant tout — me disait-il — rendre ce livre clair et accessible à tous. C'est un ouvrage en grande partie sur le peuple et pour le peuple. Tout est fait dans ma tête. Je commencerai par raconter ma vie d'enfant ; je me montrerai tout petit, dans l'atelier de mon père ; j'exposerai, plus tard, dans un chapitre, aussi simplement que possible, mes idées sur Dieu, sur le divin. Je montrerai, surtout, la beauté, l'utilité morale du travail, quel qu'il soit. Je passerai aux moyens pratiques d'organisation sociale que je crois avoir trouvés...

Et, désignant des montagnes de notes qu'il avait entassées :

— J'ai là de quoi faire plusieurs volumes, ce qui serait bien plus facile et plus bien rapide, mais il me faut condenser tout cet immense travail en trois cents pages. Ce sera beaucoup plus pénible et beaucoup plus long, mais j'y arriverai.

A Paris l'œuvre de Victor Hugo l'absorbait; c'est lorsqu'il partait pour Veules qu'il pouvait espérer travailler pour lui, pendant les deux mois d'août et de septembre.

J'extrais des lettres qu'il m'adressait les passages suivants :

Je me remets ici des fatigues et des soucis de ce laborieux hiver, et puis, ce qui me repose par-dessus tout, je travaille. A Paris, je travaille aussi, mais à Veules, je suis plus seul, je ne suis pas dérangé ; de six heures du matin à sept heures et demie, je reste bien seul, ainsi, de neuf à dix heures. Ne croyez pas en ma fatigue. Je vais si lentement ! Je fais si peu de chose ! J'ouvre un livre, je marche dans le jardin, je rêve, je flâne, mais, à travers tout, je pense toujours, toujours à mon ouvrage, et, quand je trouve quelque chose, je suis extrêmement heureux. C'est une grande, grande joie, la seule que j'aie maintenant. Mais, tant que je l'aurai, je ne serai pas fâché de vivre [1].

1. 2 septembre 1902.

Et, chaque année, à pareille époque, c'est de *Labor* qu'il m'entretient. Il emporte des livres pour ses études, ses recherches:

Je suis bien, parce que je travaille dans cette douce et bonne solitude où l'on peut méditer, chercher, trouver des choses. J'ai fait la connaissance, à Veules, de deux êtres dont je n'avais que des notions bien superficielles et qui sont réellement divins, plus encore que madame Bartet elle-même, Socrate et Marc-Aurèle. Il ne faut pas croire que ce soient des bonshommes ennuyeux. Socrate est gai et très vivant; Marc-Aurèle, lui, est très amusant parce que, justement, il est grave et vertueux comme tout[1].

Et dans une autre lettre :

Gœthe ne me sert à rien; mais *le démon de Socrate*!... Socrate entendait des voix comme Jeanne d'Arc. Ce sont ses voix qui lui ont dicté toute sa philosophie, c'est-à-dire toute la philosophie de Platon, de Zénon, de tout le monde antique. C'est merveilleux! Et il y a une explication des tables de Jersey[2]. Socrate dit expressément qu'il n'a pas besoin de parler, qu'il suffit qu'il soit dans une chambre pour faire trouver et faire exprimer à ses disciples les plus hautes pensées.

Et voici une dernière lettre, émouvante de mélancolie :

Je travaille beaucoup, mais je suis désespéré de voir comme j'avance peu. Il y a des jours où je perds courage. C'est enrageant. Il y a là un livre qui serait utile à l'humanité, mais je me demande si je l'achèverai jamais...

Dans une dizaine de jours, je serai près de vous, et nous causerons de bien des choses, et je serai content de vous serrer la main.

Il revenait à Paris, le 1er octobre de l'année dernière. Je reprenais le chemin de la rue Fortuny. Nous ne nous étions pas vus pendant deux mois; il avait, en effet, bien des choses à me dire. Il était plus alerte que jamais. Il me reprochait doucement de n'être pas venu à Veules :

— Ce sera pour l'année prochaine; je vous fais, à l'avance, mon invitation. Vous ne vous plaindrez pas, j'espère, de n'être pas prévenu assez à temps!... Et maintenant, il faut pousser la grande édition, et aussi la « Bibliothèque hugo-

1. Août 1905.

2. Allusiou aux séances de tables tournantes qui avaient lieu chez Victor Hugo à Jersey.

lienne ». Votre livre sur le *Roman de Sainte-Beuve* est prêt : occupez-vous tout de suite du volume sur les *Amis de Victor Hugo*. J'ai des vers inédits, très beaux, à la duchesse d'Orléans ; vous avez aussi des documents : le volume s'ouvrira par le récit des relations de Victor Hugo avec le duc et la duchesse d'Orléans. Ce sera un chapitre très curieux.

Et tous ces projets d'avenir lui donnaient de l'énergie, de l'entrain et de la joie.

Dans les derniers jours de novembre, il était grippé, il se sentait fatigué. C'était la première fois qu'il avouait sa fatigue ; il était un peu triste. Son abattement m'inquiétait ; mais il oubliait tout à coup sa tristesse lorsque je lui racontais des découvertes intéressantes que j'avais faites dans mes documents : aussitôt il se redressait, ses yeux s'animaient, et la conversation, en se prolongeant, le délassait d'une inactivité inaccoutumée. Il avait si bien la volonté de ne pas être malade, — cela l'aurait retardé dans son travail, — la volonté de vivre, qu'il oubliait son malaise. Il s'obstinait à ne pas s'écouter et, malgré la brume ou le froid, il sortait, et, si je lui reprochais tendrement son imprudence :

— Mais j'ai besoin de respirer l'air !

— Pas le mauvais air !

— Vous avez raison, je ne bougerai pas.

Et il sortait tout de même.

Dans les premiers jours de décembre, cette fatigue, si anormale chez lui, et qui m'avait préoccupé, avait disparu. Il avait retrouvé toute sa bonne humeur, repris sa vie accoutumée, sortant, travaillant, s'occupant de la publication du *Rhin*, qui lui tenait tant au cœur. C'était le sujet de son premier article sur Victor Hugo ; ce fut son dernier travail pour Victor Hugo.

Le samedi 9 décembre, je le voyais encore plein de gaieté, faisant des projets comme s'il avait encore de longues années devant lui ; je devais le revoir le lundi suivant. Ce lundi 11, j'apprenais sa mort foudroyante. Bouleversé et terrifié, je ne pouvais pas y croire, puisque je l'avais quitté quarante-huit heures avant, encore plein de force et me donnant cette réconfortante espérance :

— Dans deux ans, j'aurai fait mon livre...

Paul Meurice est mort en travaillant, ayant conservé jus-

qu'à sa dernière heure cette superbe vaillance, son culte ardent pour son grand ami, sa sérénité souriante, sa confiance invincible dans l'achèvement de son livre de philosophie sociale, son œuvre de prédilection.

Tous ceux qui ont passé par l'hôtel de la rue Fortuny ont loué la bienveillance de Paul Meurice, son aménité, le charme de sa conversation, la solidité de son érudition, la séduction de son intelligence : il fallait avoir vécu avec lui ou près de lui pour connaître son cœur. Il ne se donnait pas aisément, mais, quand il se donnait, il se donnait tout entier. Quand il vous avait dit : « Je suis votre ami », ce n'était pas une de ces paroles banales. Ce mot contenait pour lui la tendresse, la fidélité, le dévouement. Sa modestie encourageait la familiarité et sa timidité la hardiesse. Il était l'ancêtre, mais on l'oubliait et il le faisait oublier ; il n'était pas vieux, tant le corps était alerte et tant l'esprit était jeune. Il avait eu la coquetterie de tromper autrefois ses biographes en se rajeunissant de deux ans ; il avait, dans les dernières années, la coquetterie de rectifier l'erreur en disant son âge : il devait avoir quatre-vingt-huit ans accomplis le 5 février 1906. Mais, pour nous, il était et restait l'homme que nous avions toujours connu et qui ne changeait pas, tant il y avait en lui d'éternelle jeunesse.

Sa mort nous frappa avec la brutalité de l'imprévu ; il partait sans doute comme il aurait voulu partir. Consolation pour ceux qui cherchent un adoucissement à leur douleur ; mais coup encore plus terrible pour ceux qui l'aimaient. Il était sur son lit de mort, les traits conservant leur admirable sérénité, et c'était une émotion poignante de voir étendu là le disciple qui semblait dormir d'un sommeil paisible à côté des manuscrits du maître, ses chères reliques entassées dans cette armoire bretonne, tout près de lui, à portée de sa main. Vision d'une beauté troublante, d'une grandeur incomparable, image rayonnante de sa vie. Paul Meurice était endormi au milieu des fleurs, entouré de ses affections les plus chères, laissant à ceux qui venaient lui dire un dernier adieu l'exemple d'une belle vie et le souvenir d'un grand cœur.

GUSTAVE SIMON

FILLE DU SOLEIL[1]

VII

Le lendemain fut un jour chaud et blanc comme ceux du plein été. Quand Namurgues monta chez Consolata, vers deux heures, il trouva la chambre plongée dans une demi-obscurité. Modestement vêtue de la robe de toile olive, la jeune femme se chantait à elle-même une chanson mystérieuse, qu'elle rythmait d'aspersions vagabondes d'eau de lavande glacée. Pour fuir la tiédeur des matelas, elle avait intercalé entre son corps et le lit une large natte peinte, aussi souple qu'un tissu, qu'elle avait achetée, quelques jours auparavant, sur le bon conseil de la propriétaire,

Elle se leva néanmoins de bonne grâce, à l'entrée de son ami, car elle connaissait les devoirs que lui imposait la robe verte.

— Comme vous avez chaud, pauvre capitaine! — dit-elle, en lui épongeant le front avec un tendre empressement. — Vous êtes poisseux comme un bonbon fondant.

— Un bonbon fondant, petite dragée! — s'écria Nam, — comme nos pensées sont mystérieusement assorties! — Savez-vous quel rêve délicieux j'ai fait, la nuit dernière, en dormant seul dans ma boîte? J'ai rêvé que nous étions tous des dra-

1. *Published, May first, nineteen hundred and six. Privilege of Copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by Calmann-Lévy.*

Voir la *Revue* du 15 avril.

gées, vous, moi, « papa » et les autres, des dragées que suce doucement le temps, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que de vieilles amande sbrunes et plissées, que croque la mort... Oh! Consolata, le temps est trop gourmand. Il faut lui voler notre part et vite nous mettre le sucre des baisers sur les lèvres, même s'il fait très chaud et qu'il y colle.

— Vous êtes fou, capitaine, ou vous avez encore le cerveau tout barbouillé de la confiture d'hier soir. Je veux bien vous embrasser un tout petit peu pour vous faire plaisir ; mais vous savez bien que la joie d'amour s'envole avec la fumée de la pipe.

— Par le bouton du mandarin! Consolata, je l'avais oublié! Qu'allez-vous faire de moi, tout cet après-midi?

Consolata prit une mine à la fois dolente et sévère de garde-malade.

— D'abord, — répondit-elle sans hésiter. — je vais vous faire dormir. Sur cette natte chinoise, où s'aplatissent déjà des tigres bleus, vous allez vous étendre près de moi, aussi près que vous voudrez, à un centimètre par exemple, mais sans me toucher. Vous ferez la sieste, en rêvant que vous êtes à l'ombre de l'arbre à mangues et qu'un petit *boy* vous évente soigneusement. De temps en temps, je soufflerai sur votre peau, pour entretenir l'illusion. Ensuite, quand la chaleur sera tombée, nous irons nous promener : car je pâlis comme un lilas d'hiver, si je reste enfermée tout un jour. Nous grimperons sur le Faron, et je profiterai de ce que vos yeux seront encore un peu éblouis par la drogue de Volder pour vous montrer de là-haut, à l'heure où le soleil la dore, ma ville, Toulon-de-Mer, qu'habite l'amour et que les canons de la marine gardent du mal.

— Votre programme est plein de sagesse, — déclara Namurgues.

Et, déposant sur le fauteuil saphir ses ridicules vêtements d'homme du Nord, il les remplaça par un de ces élégants complets du pays de Than, dont Consolata avait constitué pour lui, dans un coin de son armoire, à l'imitation de ce qu'avait fait Rose pour Baptistin, un inépuisable approvisionnement.

Ce sont, nul ne l'ignore, de précieuses tenues de sieste :

car, d'une part, leur tissu fin élude la moiteur de la peau, et, de l'autre, grâce à leur coupe judicieuse, le souffle de l'éventail du petit *boy* prend à se couler dans leurs plis on ne sait quel rampement ineffable. Ainsi voilé, le capitaine vint rejoindre Consolata sur l'échine des tigres bleus.

— Voulez-vous — demanda-t-elle en tournant languissamment la tête vers lui — que je vous chante la berceuse avec laquelle les femmes du Pavé d'Amour endorment leurs clients, les marins ivres et les soldats retour des Iles ?

— Non, Consolata, il ne faut rien faire pour forcer la volonté du sommeil, qui est un dieu. Il faut le laisser venir quand il lui plaît, et s'en aller de même, comme son collègue l'amour.

La jeune femme se tut docilement et ferma les yeux.

— A quoi pensez-vous, capitaine, — murmura-t-elle au bout d'un moment, — avant de vous endormir ?

— Je pense à des choses savantes, Consolata.

— Moi, je pense à des choses qui rafraîchissent, à des cœurs de pastèques, à de la neige, à des alcarazas... Que n'êtes-vous un alcarazas, capitaine, un gros alcarazas ventru et suant froid !

— Que n'êtes-vous un petit glaçon, Consolata !

Mais la fille du Soleil ne releva pas cet injurieux souhait. Le dieu sommeil l'avait visitée, et, sous la mince robe entr'ouverte, soulevait d'une mécanique régulière et silencieuse la jeune gorge rayonnante.

Namurgues regardait Consolata dormir.

Ah ! petite dragée rose ! Quelle essence subtile et rare parfumait ainsi votre douceur délicieuse, quelle essence plus redoutable que les fumées du bambou de Baptistin ou des bois du bord de mer ? Et n'allait-elle pas rendre à jamais affamées de vous les lèvres qui, pour goûter seulement un peu le sucre joli, s'étaient approchées, naïvement gourmandes ?

Nam, à son tour, fermait les paupières. Lui aussi sentait venir à pas de plomb le Maître de la joie et de la douleur.

Un remue-ménage de visions baroques encombrait son cerveau : telle une bousculade de meubles dans une salle qui attend un hôte d'importance... C'était un arbre à mangues fantastique, où il cueillait avec Baptistin des fruits collants comme

UOFM

des confitures. C'était la douce pipe en sucre rouge qu'il grignotait quand il était petit garçon et que les petites filles lui faisaient des misères, et la pipe de Bully, à qui de grandes filles avaient fait des misères plus terribles. Et le beau-père de Bully venait en personne faire des *chims-chims*[1] dans ses beaux habits de soie violette, tandis que le vieux Faron se drapait, lui aussi, de son habit violet du soir, pour dormir aux côtés de sa ville. Et tout d'un coup, la nuit, la nuit vorace s'ouvrait comme une gueule d'ogre où des milliards de petites dragées s'engloutissaient.

Nam s'assoupit...

— Cinq heures! — s'écria Consolata, en s'éveillant en sursaut et en jetant les yeux sur la pendule-canon — Ta ra ta ta, ra ta ta!

Elle se pencha vers le capitaine et, par trois fois, lui souffla habilement la diane dans l'oreille. D'ordinaire, à cette sonnerie muette, il se levait sans murmurer. Mais, sans doute, l'abus des pipes l'avait rendu sourd, car il fallut près d'un quart d'heure d'appels de plus en plus pressants pour le décider à remuer. Le temps encore de faire des ablutions, de s'habiller, de donner des ordres importants à la propriétaire pour le marché du lendemain, et il était près de six heures quand ils se trouvèrent dans la rue.

— Nous ne pourrons pas aller bien haut, dit Consolata; mais, tant pis! nous ne dînerons qu'à la nuit.

C'était la bonne heure pour se promener, l'heure où les vieux s'en vont au jeu de boules et les jeunes au jeu de « babettes », l'heure où les marchands de suce-miels désertent les remparts et les portes du Jardin, l'heure où la poussière universelle redescend comme un fard doré sur les joues des femmes et les toits rouges des maisons.

La riche odeur du port parfume cette cendre lumineuse, où se canalisent des effluves qui font dilater d'aise les narines, et frémir les peaux chatouilleuses sous les vêtements légers.

Au coin du Champ-de-Mars, en passant devant une auberge couronnée de pampre, à l'intérieur de laquelle on entendait

1. Salamalecs d'Extrême-Orient.

des marins jouer de la mandoline et danser, malgré la chaleur, le couple se heurta au petit Sid.

— Bonsoir, Sid ! — le salua gaiement la jeune femme. — Où allez-vous ainsi, le nez dans les nuages ?

— Je vais au Musée, — répondit avec calme l'étonnant petit lieutenant.

Quand on rencontrait Sideville, il allait toujours ainsi vers des endroits extraordinaires, à moins qu'il n'en revînt.

— Mais le Musée est fermé, Sid, excepté pour les poètes !

— Et pour moi. Le gardien est mon ami. C'est un ancien canonnier de la marine, Consolata ; et il m'ouvre, non pas la salle des Lyres, mais celle des Amiraux. Vous savez : celle où il y a leurs portraits en culotte courte aux murs et leurs porte-voix dans les vitrines... Et il y a aussi des femmes dans la salle, Consolata, des femmes en bois doré qui ont encore plus navigué que les amiraux, et qui sont belles, belles, peut-être plus belles que Rose Grenade ; et on peut leur regarder la peinture des joues et du nez, sans que leur amant vous dérange...

— Nous, nous grimpons sur le Faron, Sid. Amusez-vous bien avec vos femmes de proue. Mais prenez garde : ce sont des sirènes et elles finiront par vous faire noyer.

Sid s'en alla de son pas sage et balancé.

— Le petit Sid est drôle, — dit Consolata, en reprenant le bras du capitaine, — et il a de très beaux yeux couleur de la mer. Où habite-t-il ?

— Sideville est un sultan, Consolata : il ne couche jamais trois nuits de suite dans la même chambre. Il possède, comme un moco du grand siècle, son appartement du Vieux Port, d'où nous irons bientôt contempler la « fête des lanternes » de l'ingénieur. Mais il allonge souvent la route du Musée jusqu'à une certaine bastide jaune du Pont-du-Las[1], qui s'enorgueillit d'une terrasse ombragée d'un demi-platane. Sur cette terrasse, le petit Sid mange des cœurs de pastèques et boit des « gazeuses » avec une femme inconnue. D'autres fois, il se fait nonchalamment déposer à la porte d'une élégante villa du Mourillon qui jouit d'une vue voluptueuse sur la

1. Faubourg de Toulon.

Grand'Rade. Là, dans un bosquet de lauriers-roses blancs, le petit Sid mange des rahat-loukoums à la pistache et boit du vin de Samos en compagnie d'une autre femme inconnue, qui a des goûts plus distingués que la première... Le petit Sid est un être insaisissable, Consolata.

— Moi qui croyais qu'il avait eu des chagrins d'amour inconsolables, capitaine, à cause de l'expression de ses yeux et de ses petits discours tranquilles!

— Il ne faut jamais se fier aux hommes, Consolata, ni à leurs yeux, ni à leurs discours.

— Je le sais, Nam. Mais il faut faire semblant, pour leur faire plaisir... Tout de même peut-être que le petit Sid a eu vraiment des chagrins d'amour, et qu'il a pris plusieurs maîtresses, pour oublier!... C'est une chose terrible, capitaine, que les chagrins d'amour! Si je vous quittais, vous seriez obligé de prendre trois ou quatre maîtresses, pour me remplacer. Elles se disputeraient, vous coûteraient beaucoup d'argent, et ne sauraient pas aussi bien que moi vous installer dans votre fauteuil saphir, vous souffler la diane dans l'oreille ou tresser votre belle barbe rouge.

Tout en parlant, les deux promeneurs poursuivent leur itinéraire. Bientôt ils commencent à gravir les pentes de Sainte-Anne, les premières assises du mont vénéré, qui s'est couché là, aux temps prémaritimes, pour défendre des vents du Nord l'antique refuge des pêcheurs de Rascasses.

L'enfant de la Batterie des Fleurs, à mesure que ses regards descendent sur le paysage illuminé, emmène son amant d'une allure plus rapide et plus légère, d'un pas ailé de Victoire. Ses bottines de chevreau bondissent de caillou en caillou, tandis que le colosse bleu se pare des couleurs les plus naïves pour accueillir cette minuscule souveraine, qui souhaite son dos terrible pour piédestal. Plus haut que les bois des pistachiers où chantent les futifus sauvages, plus haut que les terrasses que parfument le fenouil et le câprier, plus haut que les pinèdes où la brise de terre imite le bruit de la mer, elle monte. La riche odeur du port monte avec elle, l'enveloppe, comme un encens invisible, de bouffées triomphales. En bas, la rumeur de la ville évoque un tourbillonnement d'hélice géante, un tumulte d'appareillage de monde.

Consolata s'arrête. Les bottines de chevreau grimpent sur une pyramide d'éboulis empourprés, sans même s'apercevoir qu'elles écrasent sur leur route des lavandes en fleurs.

La bouffée d'encens s'aggrave de parfums inconnus.

Nam rit des seins imperceptibles de son amie dans la perspective du ciel et des monts aux gigantesques mamelles.

Mais elle, le nez dans la brise, palpite et se cabre.

— Reniflez-vous cette odeur? — dit-elle. — C'est celle de ma ville. Entendez-vous ce bruit formidable? C'est celui que fait ma ville, quand le travail est fini et que commence l'amour.

Namurgues la regarde avec joie. Ses bras glissent dans l'air limpide. Toutes les nuances de la terre et du ciel, les bleus tendres, les jaunes fins, les roses fragiles jouent sur son visage et dans les plis de sa robe, l'irisent comme une déesse de nacre.

Maintenant elle épèle avec orgueil le paysage ouvert, comme un livre admirable, sous ses pieds.

Elle montre, à l'occident, les champs fleuris d'Ollioules, qu'arrose le Réal torrentiel, et, à l'orient, Solliès, ses vergers lumineux, sa fructueuse plaine aux fécondantes norias, les doux bords du Gapeau où Rose Grenade jouait au rondeau nouveau avec ses amies. Elle montre, au sud, la mer, où ses aïeux cueillaient la pourpre, et, au-dessus d'elle, le ciel, comme une mer renversée. où se teignent des coraux, où des nuages naviguent, comme des rascasses plus rouges encore que celles que prennent les pêcheurs humains,

Elle montre les monts : Coudon, pareil à un cuirassé de l'air, Sicié, noir et parfumé de bruyères, Caume, roussi par les orages, et toi, noble Six-Fours, berceau de sa race! Elle montre le littoral, les anses favorables et secrètes : Méjan, dont le sable est aimé des belles filles, et Fabréga, propice aux amours lunaires. Elle montre la route de La Valette, plus blanche que les fleurs de magnolias et si douce aux pieds nus des gamins coupeurs de palmes; le cortège de ses villas ingénieuses, où des « semble-hommes » de ciment veillent aux terrasses, où de fraîches « semble-forêts » sont peintes aux murailles. Elle montre la Rade, encombrée des vaisseaux montés par ses amis, les Cales du Mourillon,

hautes et vermeilles comme des arcs de triomphe de dieux, la Tour de l'Horloge, le Mât des Signaux, où apparaît la boule annonciatrice des tempêtes. Elle montre le Musée, sa grande lyre flamboyante, ses bois de lauriers frais, où, douze fois par an, le chant des poètes se marie à la sérénade des jets d'eau. Elle montre la Vieille Darse, le Port Marchand, les deux dômes étincelants de l'Hôpital, le toit sévère de la Préfecture maritime, la jungle du Jardin de la Marine et le bocage du Jardin de la Ville, le Marché aux Aubergines, la Pavé d'Amour, le Champ-de-Bataille, les Écoles, le Lycée et tout le peuple innombrable des demeures aux cheminées inutiles sur qui pleut lentement, comme une gloire impalpable, la fine poussière d'or.

— Tout cela, — dit-elle en poussant un cri de triomphe, — tout cela serait à moi, si vous deveniez préfet maritime !

Un futifu perdu s'envole brusquement d'une touffe de lavande, et, dans l'abîme éblouissant du ciel moco, il semble une minute, ô miracle ! qu'il plane.

— Tout cela n'est-il pas déjà à vous, Consolata? N'êtes-vous pas la fille du Soleil?

— Naturellement, je suis la fille du Soleil, Nam !... La preuve, c'est que je vous réchauffe et que je vous mets de la lumière dans le cœur.

— La lumière, Consolata, — réplique d'un air sombre le capitaine, — c'est une chose dangereuse qui brûle nos pâles petits rêves.

— C'est de la lumière et des rêves du Nord que vous voulez parler, capitaine. La lumière de Toulon, c'est la lumière d'amour; et les rêves qu'elle fait pousser, c'est l'envie d'embrasser les jolies petites.

Elle se retourne du côté de la mer et s'écrie soudain, d'une voix qui est elle-même comme un jet de lumière :

— « O bleus ombrages, collines violettes, mer diamantée, femmes de feu, roses de pourpre, oliviers d'argent, galons d'or, lueurs des sabres, flammes des mâts, éclairs des yeux, ô Toulon, Toulon, ma ville, Toulon-de-mer-de-lumière-et-d'amour, salut ! »

Le capitaine fait entendre un long sifflement d'admiration :

— Comme vous parlez bien, Consolata, sur le haut des montagnes !

— J'ai eu pour amant le professeur de rhétorique du lycée, dit-elle avec modestie. C'était le fils d'un officier de marine, vous savez ; et il a obtenu la farigoulette d'argent au concours de Gonfaron pour ce *Salut à Toulon.*

VIII

Le « grand soir des orgies lumineuses », ainsi que chantait le *Moco Galant*, était arrivé. Vers dix heures, quand le ciel fut devenu tout à fait sombre, le peuple avide commença, par toutes les rues étroites des bas quartiers, à affluer vers le port. La nuit était chaude et cristalline, mais, au sud, en même temps que s'enflait de minute en minute la rumeur de la « fête des lanternes », une sorte d'haleine argentée s'épaississait sur la mer. En descendant vers celle-ci, le flot humain, grossi de tous les apports des faubourgs, s'empâtait et redoublait son tumulte. Puis, à l'estuaire, on voyait apparaître soudain, comme se déposent des alluvions par bandes homogènes, des taches imposantes et momentanément calmées, groupements hiérarchiques victorieusement rétablis au sortir de la coulée torrentielle. Et ainsi, tandis que les cercles corses se massaient sur le carré du port, autour de la statue fameuse, dont le geste de bronze leur montre l'île, que tout le quartier breton de Valbourdin, émigré en costume national, se reconstituait à l'écart, binious silencieux, près de la porte des marchands de suce-miels, que du bas de la rue Pomme-de-Pin l'héroïque fanfare des Enfants de l'Amour braquait sur la passe ses clairons bourrés de polkas-mitraille, là-bas, — sous l'éblouissante clarté des lampes à arc, ayant franchi la passerelle interdite et rétabli les plis de leurs robes de soie chiffonnées par le populaire, les épouses des officiers supérieurs gravissaient d'un pas ferme les marches de la tribune sacrée, de celle qui portait l'ancre lumineuse à son fronton de toile à voile.

D'une des fenêtres de la chambre de Sideville, — cette chambre désuète où le lieutenant ne recevait pas de femme

inconnue, mais d'où l'on pouvait, à l'heure de la sieste, humer l'odeur de la rade et écouter le clapotis sournois des lames contre les pierres du quai, — Namurgues et Consolata, accoudés au balcon de fer rongé par l'humidité saline, contemplaient l'étonnant spectacle.

Dans la Darse embrasée évoluaient, drapées de feu, toutes les embarcations de la ville, et aussi celles de Balaguier, du Creux-Saint-Georges et du Mourillon ; et jusque de Sanary et de Bandol, des cotres, des « pointus » et des yoles étaient venus, traçant dans la nuit des sillages dorés.

D'abord on ne distinguait qu'une sorte de brouillard papillotant où vire-virait l'hallucinante escadrille. Puis les yeux se plaisaient à reconstituer dans cette farandole enchantée les monstres lumineux enfantés par le génie des pêcheurs de Rascasses.

Il y avait des « semble-papillons », qui voltigeaient scintillants sur la « semble-rose » noire de leur propre remous. Il y avait des « semble-paons », dont les queues en feuillage de tamaris, ocellées de feux bleus, traînaient longuement sur la riche « semble-pelouse » des eaux. Il y avait des « semble-cygnes », dont les cols, d'une blancheur plus éblouissante que la route de La Valette au mois des figues mûres, se rattachaient habilement aux « semble-corps » des carènes ; des semble-albatros », dont la « semble-envergure » striée de sang, épouvantait jusqu'au fond de leur vase les petits gobies réveillés. Et il y avait aussi des « semble-vergers » flottants, plus lumineux encore que ceux de Solliès, des mâts qui étaient des « semble-arbres » porteurs de fruits mirobolants, — azeroles où se jouaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, oranges à l'écorce translucide, cerises pareilles à des lunes de rubis.

De temps à autre, de grands frissons couraient sur la foule, sur cette masse obscure, qui encadrait le carré des splendeurs, et qui haletait de joie. Des salves d'applaudissements éclataient, saluant quelque apparition émouvante : la tartane pontée des pêcheurs de Sanary, promenant une mappemonde céleste, où étincelaient en miniature toutes les constellations du firmament vers lesquelles ces marins, fameux sur tout le littoral, ont leurs yeux levés, lorsqu'ils passent la nuit en mer, deux fois par an, à l'époque de la grande migration des

thons ; la gondole des marchands de pastèques et la caravelle des marchands d'oranges ; l'île d'Amour, où s'ébattaient, sur le sable criblé de pierreries d'un « semble-rivage » enchanté, les plus belles sirènes de la ville ; l'*Argo* des poètes, dont les cordages étaient tendus sur une lyre aussi flamboyante que celle du Musée dans les soirs de merveilles, et à la proue de laquelle le maître du chœur, couronné de laurier-rose, la toison d'un chevreau de Solliès sur les épaules et la farigoulette d'or à la main, récitait des poèmes embrasés.

Parfois, au bas de la rue Pomme-de-Pin, le chef de la fanfare des Enfants de l'Amour levait les bras, et la mitraille sonore arrosait la darse, les quais, la flottille des torpilleurs amarrés près de la Passe et sur lesquels couraient des guirlandes de lumières, et, tout au fond du port, la vieille Patache, la vénérable carcasse grise qui, se piquant d'honneur, avait, pour la circonstance, chamarré de lumignons sa poupe desséchée et arboré sur son taille-mer branlant un feu de garde colossal.

— Ah ! comme c'est beau ! comme c'est beau, la lumière ! s'écria tout à coup Consolata qui regardait, comme hypnotisée, ce falot rutilant. Ne sentez-vous pas, Nam, qu'en ce moment toutes les âmes se brûlent aux chandelles de la fête ?

Elle se tourna avec un soupir vers l'intérieur de la chambre. Le capitaine, ayant quitté la fenêtre, s'était étendu sur une chaise longue et regardait vaguement le feu modeste du bout de son cigare.

— Flouc ! flouc ! — émit-il d'un air détaché. — Savez-vous ce qu'il y a pour porter cette fête éblouissante, Consolata ? Vingt brasses d'eau froide et sale, pas plus... Moi, je considère toujours le dessous des choses, petite fille. C'est pourquoi mon âme n'ira pas se brûler aux chandelles.

— Quelle drôle d'âme vous avez, capitaine ! — répliqua Consolata en venant s'asseoir à son chevet. — Je vous aime bien tout de même, parce que vous êtes doux et fort ; mais je ne comprends rien à votre façon de rêver.

— Ne vous occupez jamais des rêves des hommes, Consolata. Ils ressemblent tout à fait à cette fête : ce sont de belles crasses d'or, nageant à la surface d'une darse trouble et de fond douteux, que les petites mocotes contemplent d'un œil halluciné.

La fille du jardinier allait défendre ses sœurs contre le sombre barbare ; mais Sid, qui était penché sur l'appui de l'autre fenêtre, se retourna à son tour.

— Prenez ma jumelle au pied du lit, Consolata, — fit-il de son petit ton tranquille. — Regardez soigneusement sur la barque fastueuse de vos amies, et dites-moi si vous voyez Rose Grenade.

— Non, — répondit la jeune femme après un examen de quelques instants. — Elle n'y est pas.

— Alors, gardez la jumelle, ou plutôt passez-la à Nam. Tout à l'heure, il sera content.

— Que voulez-vous dire, petit Sid ?

— Rien de plus que ce que j'ai dit. Tout à l'heure votre époux sera content, et tout ce peuple avec lui.

— Petit Sid, si vous n'aviez pas de si beaux yeux, vous seriez l'être le plus insupportable du monde.

Mais déjà le lieutenant s'était remis à sa fenêtre et regardait paisiblement les étoiles, qui donnaient plus haut leur fête des lanternes.

Ce que voyant, Consolata revint aussi à son balcon, où Namurgues, la jumelle à la main, la rejoignit.

Quelque chose en bas paraissait se préparer. Obéissant sans doute à un mot d'ordre, tous les bateaux illuminés arrêtaient leurs évolutions et venaient peu à peu se serrer les uns contre les autres, réservant une grande allée vide, qui coupait de sa perspective noire l'éclatante forêt des mâts et aboutissait au pied des tribunes. Les spectateurs restaient silencieux, étonnés, moins de l'imprévu de cette manœuvre que de la discipline avec laquelle elle s'exécutait. Mais on vit apparaître soudain, au tournant de la Passe, des feux innombrables, et un cri vola de bouche en bouche :

— L'escadre ! l'escadre !

En même temps, des torpilleurs et de la Patache partaient sans interruption des fusées de signaux et des salves, auxquelles répondaient des quais un tonnerre d'applaudissements et des déferlements d'enthousiasme.

C'était l'escadre, en effet, qui envoyait ses embarcations, transformées en bêtes d'une mer infernale, témoigner aux Toulonnais de son empire des flots.

D'abord s'avançaient, au battement formidable de leurs quatre-vingts rames, les chaloupes monstres des cuirassés de premier rang, squales carapacés de flammes, dont les gueules flambaient comme des fournaises et dont les yeux ruisselaient comme des phares. Derrière eux, et guidée par les étoiles de mer de la baleinière amirale, toute l'armée des combattants se pressait : requins des croiseurs, loups de la division légère, espadons des *destroyers*, tous vrais coureurs du large, aux nageoires jetant des étincelles, aux triples queues lançant des éclairs. Enfin, convoyant à distance respectueuse la brillante flotte d'or, un banc interminable et ambigu obstruait la passe : obscurs céphalopodes, mollusques à peine phosphorescents des services sédentaires, oursins de l'administration centrale, poissons-torpilles de la défense fixe et poissons-souffleurs des scaphandriers, hippocampes de la gendarmerie, et jusqu'à l'anémone de mer dont le vieux jardinier de la marine, défaillant d'orgueil, tenait lui-même la barre-tige.

L'armée navale tout entière défila entre la double haie des « pointus », fit demi-tour devant les tribunes et, lentement, vint se masser à son tour près des torpilleurs.

Les salves s'arrêtèrent. On crut que tout était fini.

— Attention! — dit Sid.

Une sorte de colonne d'ivoire, avec de vagues bras levés, comme un sémaphore minuscule, se présentait à son tour à l'entrée de la Passe. Elle avançait par quelque prodige, avec un bouillonnement phosphorescent à sa base.

Nam porta la jumelle à ses yeux.

— Tiens! — s'écria Consolata, — une pieuvre debout!

— Non, Consolata! — rectifia avec solennité le petit Sid; — ce n'est pas une pieuvre, c'est Rose Grenade! C'est Rose, sur le sous-marin de l'ingénieur !

Le sous-marin de l'ingénieur, *la Rascasse*, l'enfant chéri des Toulonnais, — le légendaire plongeur qui avait, croyait le peuple, exploré Malte et Gibraltar et repéré les coffres de l'escadre anglaise!

— Elle est folle! — reprit Consolata.

— Elle est belle! — dit Namurgues.

— Et Baptistin l'a laissée faire, petit Sid?

— Je suppose — déclara l'homme aux beaux yeux —

qu'ils sont convenus d'un certain nombre de coups de cravache pour prix de ce bain de pieds.,. Elle a débauché l'ingénieur, vous pensez bien. Et moi, je pense que, si elle lui demandait de se couler à fond avec sa machine et elle dedans, et pour l'éternité, il le ferait.

Il eut un petit rire content.

— Tout de même, — reprit-il, — Baptistin a promis de ne pas la toucher avant la fête, pour qu'elle n'ait pas la peau abîmée... Je pense, Namurgues, qu'avec la jumelle vous pouvez déjà nous dire si ce gentilhomme de mer a tenu sa promesse.

Mais Namurgues ne répondit pas. Il tendait machinalement les bras, comme tout le peuple des quais, vers la vision qui commençait à se préciser dans sa rayonnante impudeur.

Debout dans la nacre d'une conque échafaudée sur le dôme de *la Rascasse*, la fille du berger s'avançait sur les eaux, dans la clarté lunaire d'apothéose que versaient sur elle les deux projecteurs de la Passe. A sa chevelure dénouée se mêlaient des algues merveilleuses, et le brisement des anneaux liquides faisait pleuvoir des pierreries sur ses pieds nus. Et son corps avait l'air d'une perle rose géante apportée, comme un tribut, par les flots enchantés à cette foule obscure et grondante.

Celle-ci se tut subitement, comme éblouie, et l'on entendit le clapotis des remous battre les pierres du quai et les planches des appontements selon le rythme d'un cœur.

Il y avait au centre de la tribune sacrée, — à gauche de celle où les épouses des officiers supérieurs posaient leurs beaux bras majestueux sur des velours écarlates, — un tout petit amiral, un si petit amiral qu'il pouvait se promener sans baisser la tête dans le cofferdam d'un cuirassé. Mais il portait les titres de préfet maritime de Toulon, primat de la Méditerranée, grand-maître des confréries des pêcheurs de Sanary et du Lavandou, gouverneur de Balaguiers, Six-Fours, Dardennes et autres lieux, et il était grand par le cœur, par les favoris et par la science de la navigation.

Comme *la Rascasse*, en son invisible évolution, avait assez rapproché la perle unique pour qu'on pût distinguer les deux minuscules perles rouges enchâssées à la pointe de ses seins, tous les yeux instinctivement cherchèrent, dans leur médail-

lon de drapeaux et de palmes, le frémissement de ces favoris souverains.

Et une émotion formidable fit palpiter la poitrine des épouses des officiers supérieurs, lorsqu'elles virent qu'un sourire dormait entre ces deux ruisseaux d'argent.

Oui, il souriait, le petit amiral! Il souriait au scandale miraculeux de la femme nue, jaillie comme une grande rose marine, des vieilles eaux vertes de la Darse. Et tout le monde, même le gendarme qui allait sauter dans un « pointu » pour arrêter cette échappée des Palais de cristal, comprit la douceur de ce sourire. Le préfet maritime, primat de Méditerranée, souriait à sa jeunesse, souriait à ses amours, souriait à ces autres roses nues qui s'étaient épanouies pour lui dans la merveille nocturne des rades, roses blanches, roses roses, roses jaunes et roses noires!

Il souriait à des Brésiliennes, à des Levantines, à des Chinoises, aux filles de gouverneurs adorées sur des tapis de baleinières, comme à ces femelles des rivages, qui poussaient des cris de mouettes et dont les hanches bougeaient comme des vagues!

Sans cesser de sourire, il se leva; et, en se levant, il parut grand, très grand, si grand que le peuple crut une minute que le fantôme du Grand Amiral était revenu présider la fête. Maintenant la statue de nacre vivante glissait dans les reflets fabuleux des pavillons et des lanternes, avec, derrière elle, le long sillage bleuâtre dont elle blessait la mer. Elle fixait sur la tribune sacrée le regard radieux de ses yeux immortels et semblait lui dédier son sourire intrépide. Poliment le petit amiral leva sa casquette étoilée.

Alors du carré du port, où la grappe noire, rougie par les flammes de Bengale, s'écrasait, et du quai de l'est, où les nervis, les marins et les prostituées formaient d'épaisses lignes houleuses, et au long des rues de la basse ville, jusque du Champ-de-Bataille, où les chauves-souris voletaient effarées, et des torpilleurs enguirlandés de feux, où riaient les jeunes filles et les enseignes, et de la Tour des Signaux, et des parapets de la Passe, et de toutes les fenêtres et de toutes les barques, une clameur roula, unique, indescriptible et comparable seulement au bruit que fait la mer sur la plage des Sa-

blettes, les jours de grand mistral. Ce fut instantané et prodigieux. Puis tout se tut de nouveau brusquement, comme si une angoisse serrait toutes les gorges. *La Rascasse* virait de bord et, roseur évanouissante dans son halo électrique, l'Anadyomène, offrant à la foule stupéfiée l'autre face de sa beauté, s'en allait vers le large.

Et, dans ce silence émouvant, les gens qui se trouvaient pressés au bas de la rue des Chicourles purent entendre un vieillard agenouillé qui sanglotait. Ils crurent à un accident, ne sachant pas que c'était le vieux meneur de chèvres de Solliès, qui, à vingt-six ans en arrière, dans le mois des figue-fleurs, revoyait la nuit sombre d'une cabane des collines, d'où était sorti cet éblouissement.

IX

Il est très tard, quand Consolata s'éveille la première et constate que par la fenêtre du volet mal fermé un jet chaud de soleil a passé. Aussitôt elle atteint l'oreille du capitaine, et, par trois fois, suivant l'usage, sonne la diane. Puis elle s'assied au bord du lit et gratte la natte du bout de l'orteil, en attendant l'effet de sa musique.

Namurgues bat des paupières, bâille et s'étire.

— Ouvrez vos yeux gonflés, capitaine! — l'encourage-t-elle; — nous ne sommes plus seuls. Un rayon de soleil s'est glissé dans notre chambre, et, dans quelques minutes, il va vous chatouiller le bout du nez.

— Flouc! flouc! — chante Nam, en guise de salutation à cet illustre visiteur.

— Toutes les petites poussières, poursuit la jeune femme, se mettent à danser sur son passage, du lit à la fenêtre... Et moi aussi, Nam, qui ne suis qu'une petite poussière d'amour, j'ai envie de me lever et de danser dans le rayon de soleil.

— Dansez sans bruit, Consolata. Moi, je regarderai vos pieds chétifs tapoter impunément la tête colossale des tigres bleus.

Mais elle se garde de sauter à terre. Elle reste assise, les jambes pendantes, et ses pieds chétifs se contentent de tapoter les bois du lit. Elle paraît réfléchir.

— Est-ce que je suis belle? — demanda-t-elle tout à coup d'une voix posée.

— Vous n'êtes pas belle, Consolata, vous êtes fragile. Vos épaules sont délicates et creuses comme des bonbonnières de Kien-loung; et vos jambes sont lisses mais cassantes comme deux longues pipes d'ivoire.

Sans délibérer davantage, elle se lève et va se regarder d'un œil satisfait dans son armoire à glace.

— Il faut nous acheter des appareils de gymnastique, Nam! dit-elle. Alors vous deviendrez fort comme un baleinier de la préfête, et vous pourrez me porter dans vos bras jusqu'au sommet du Faron; et moi, je serai élégante et incassable, et j'aurai des jambes de marbre comme Rose Grenade. Elle a dansé avec les cabris et grimpé au tronc des pins pignons, sur les collines de Solliès, jusqu'à l'âge de treize ans. C'est une très bonne gymnastique, capitaine; et grâce à elle, vous l'avez vu, Rose peut aujourd'hui se mettre nue devant cent mille hommes, sans rougir.

Nam, à son tour, a sauté à terre, vêtu en un clin d'œil d'un de ses blancs complets de sieste.

— A quoi bon des appareils, Consolata! réplique-t-il, Faites des assouplissements : une!... deux! Alors vous deviendrez élégante et forte comme un soldat, et vous pourrez me suivre à la guerre.

— Si vous allez faire la guerre en Afrique, capitaine, je vous suivrai, comme les épouses des soldats noirs, en portant votre fusil et une petite cruche d'eau fraîche sur l'épaule, et, à l'étape, vous mettrez votre tête sur ma poitrine, au lieu de la mettre sur le sable brûlant, pour dormir.

— Il faut que le sein de la femme, Consolata, soit très dur, pour être digne d'être l'oreiller du guerrier.

— Vous pensez toujours à Rose, capitaine, et à sa belle poitrine; mais je ne suis pas jalouse. A la guerre, elle ne serait même pas capable de vous préparer du café au lait le matin.

Et, ce disant, Consolata se dispose à ouvrir la porte, pour

réclamer précisément celui que la veuve du cuisinier de l'amiral leur prépare dans sa cambuse à chaque réveil.

Mais, à ce moment, on entend au bas de l'escalier un bruit de pas pesants, et la voix même de la propriétaire expliquant avec sympathie « que les amourcux sont toujours dans le nid ».

Consolata tord rapidemcnt scs cheveux pour se composer une coiffure de réception.

— C'est papa, — affirme-t-elle sans hésitation. — Il n'y a que lui que la propriétaire laisse monter avant le déjeuner.

C'est bien « papa ». Un instant après, il entre, souriant et vénérable, portant à deux bras une botte de glaïeuls.

— Bonjour, enfants ! — salue-t-il avec cordialité. — Prenez d'abord ça (il tend ses fleurs) !... N'est-ce pas qu'ils sont jolis ? C'est juste la couleur du bordage de l'ancien *Shamrock*. Vous n'avez pas connu ça, mon capitaine. Ça remonte au temps où les bateaux de la marine française ne portaient pas le deuil... Bon ! qu'est-ce que je raconte là encore ? Ça vous est bien égal à vous, pardi, que les calfats peignent l'escadre en noir, pourvu que le bon Dieu peigne les jambes des petites en rose.

— Bonjour, papa, — lui sourit Consolata, en le débarrassant de son brillant fardeau ; — où avez-vous cueilli ça ?

— A l'Arsenal, derrière l'atelier de la menuiserie : c'est des fleurs en caisse.

— Bien le bonjour, — dit à son tour Nam. — Que peut-on vous offrir, chaise ou fauteuil ?

— Chaise, — choisit le vieux jardinier.

Et, tandis que sa fille loge les glaïeuls dans tous les récipients de la chambre et leur donne de l'eau, il s'installe correctement, dans la position du rameur sans rame.

— Tout de même, — reprend-il, — je ne suis pas venu seulement pour vous garnir les vases ! il faut que je vous donne la nouvelle.

— Quelle nouvelle, papa?

— Ah ! petite, ça va te faire de la peine. Mais enfin vous avez encore le temps de mettre les babettes doubles avant la séparation.

Et, se tournant vers Namurgues :

— Vous allez partir pour la Chine, mon capitaine.

Mon Dieu! pour la Chine, l'Annam ou le Soudan, cela ne trouble guère ce dernier ! Seul le mot de séparation a frappé désagréablement son oreille.

Consolata, elle, a pâli un peu, Mais, nerveusement, elle serre les lèvres pour faire bonne contenance, et paraît donner tous ses soins à un pauvre glaïeul, dont la tige est cassée.

Heureusement que papa est là pour empêcher le silence de s'aggraver !

— C'est égal, — reprend-il avec conviction, — vous l'avez, cette chance, de faire la guerre !... Vois-tu, petite, le jeu de boulets, c'est encore plus beau que le jeu de boules !

— C'est vrai, — dit Nam; — mais la partie est plus longue.

— Allons ! vous reviendrez dans deux ans, et la petite n'aura pas changé... C'est moi qui voudrais être à votre place! J'ai fait la colonne des Cycas au Tonkin, du temps de l'amiral Courbet, et je crois que j'en rêverai encore, en rendant l'âme.

» Des cycas, que c'était à se mettre à genoux devant ! dans une vieille pagode dont de grands margouillats de faïence gardaient la porte.

» C'était pas longtemps après la prise de Sontay, vous savez, et les cycas, qui étaient dans des pots de marbre, avaient chacun plus de cinquante palmes, hautes comme des mâts de baleinières... Par exemple, pour les emporter, vous parlez d'une histoire ! On naviguait au milieu de la rizière, et les mulets roulaient à tout coup dedans. Il y avait un tas de villages qui ressemblaient à des îles de bambous, et, chaque fois qu'on voulait aborder dans une, on recevait des azeroles, qui envoyaient de braves gens rejoindre les mulets dans la vase. Ça a duré deux mois. On devait mettre les cycas sur le catafalque de l'amiral au retour; mais Paris les a réclamés. Ils sont morts à la gare en arrivant.

Ayant fini sa besogne de fleuriste et refoulé victorieusement ses larmes, Consolata vient prendre part à la conversation, une part minuscule, le gros étant, suivant l'usage, laissé à « papa ».

— Voyons, papa, c'est tout ce que vous savez sur ce départ?

— Attendez ! que je vous dise encore !... Votre bateau s'appelle l'*Arcadie*, un pas grand chose, je crois, qui porte des barriques dans le Nord, pendant la belle saison.

» Le commandant s'appelle Rouillé ; mais il ne l'est pas.. Tu dois connaître sa maîtresse, petite ! C'est cette grosse de Gonfaron, qui est venue me demander une recommandation, un jour que sa chèvre avait mangé des géraniums sur le terrain de la marine.

» Autre chose. Le lieutenant de vaisseau Baptistin, l'amant de la femme au sous-marin, doit partir avec vous, et le capitaine Volder peut-être aussi, avec son lieutenant, naturellement.

— Oh ! Nam, — s'écrie Consolata en se jetant passionnément au cou de son ami, — vous parlerez tous les jours de Toulon et de moi, dites ?

Nam caresse doucement les beaux cheveux sombres et les épaules délicates.

— Et de quoi pourrions-nous parler d'autre, Consolata, qui en valût la peine ?

Cette réponse la flatte et la console. Elle se retourne rasséréné vers le vieillard, dont le bon sourire a béni cette courte effusion.

— Mais où avez-vous appris tout ça, papa ?

— Où j'ai appris tout ça ? Mais dans le tramway, ma pauvre !

Qui ne sait, en effet, que le tramway est le Forum moderne de l'antique *Telo Martius* ? C'est là que les citoyens et les citoyennes se réunissent, plusieurs fois par jour, pour causer de leurs affaires et de celles de la cité. C'est là que l'ingénieur reçoit de ses clients les nouvelles sensationnelles. Les places assises de l'intérieur sont généralement réservées aux matrones, qui s'y informent de la santé de leurs proches, de l'orientation du vent, du prix des pommes d'amour au marché du matin, tandis que la plate-forme avant est le séjour préféré des démagogues, qui y exposent, des heures entières, les lois du travail. La plate-forme arrière est, au contraire, le rendez-vous de la jeunesse qui s'y instruit, sous l'œil indulgent des vieillards, dans l'art délicieux de « se câliner ».

— Mais, — suggère Consolata, — si Baptistin doit partir,

il faudrait peut-être passer, cet après-midi, à la villa des Roses !

— La villa des Roses !... (Papa prend un air méprisant.) Mais ils ne sont même déjà plus en fleurs, ses rosiers !... C'est la villa des Gratte-culs, son vrai nom à cette maison !

— Papa est jaloux de Rose Grenade, — explique indulgemment Consolata ; — c'est pour me venger. Son père, le vieux berger, raconte dans tout Solliès que j'ai pour amant un infirmier de l'hôpital, tandis que, pour se présenter chez sa fille, il faut être au moins lieutenant de vaisseau et avoir un commandement.

— Non, petite, ce n'est pas pour ça. C'est parce qu'elle se moque de l'amour... Que vous la mettez avec un homme tout en passion, un petit gentil qui y va de bon cœur, et que ça la remue autant que le mistral l'eau de sa carafe !

— C'est une beauté calme, — dit Namurgues.

— Bien sûr, je ne veux pas dire qu'elle est laide. Et même, hier au soir, quand je l'ai vue nous arriver sur la Vieille Darse dans ce petit costume, ça m'a fait quelque chose ! Seulement, ce n'est pas une femme pour vivre avec. C'est une femme en bois, pour mettre à l'avant d'un vaisseau à trois ponts... Mais, là-dessus, je finis de bavarder et je vous laisse commencer les babettes d'adieu.

Il se lève, dépose sur la joue de sa fille une « babette » paternelle, et secoue, à sa mode chaleureuse, la main du jeune homme.

— Bonne chance, mon capitaine !... Je voudrais bien pouvoir vous accompagner, et aller voir les jardins des Chinois... Il paraît qu'ils sont forts, les bougres ! Naturellement, pour ça, c'est comme pour tout, chacun a sa manière de faire. Mais on prétend que, pour le semble-rocher, ils sont plus malins qu'à Toulon. J'en ai mis dix mille mètres cubes dans la villa de M. Farigoul, aux Sablettes ; mais un capitaine au long cours m'a soutenu qu'il y en avait davantage dans le Palais d'Été de l'Empereur. Cela ne me semble pas une chose possible. Vous me renseignerez exactement, à votre retour, si je suis encore là... En tout cas, si je ne vous revois pas dans ce port (il soulève son chapeau), je vous reverrai dans celui du Paradis, qui est presque aussi beau... Par exemple, je

vous promets que le jour où nous apprendrons votre victoire, nous boirons une bonne bouteille à votre santé, et, vous savez, une de l'année de l'explosion du *Magenta* ! Et, pour trinquer, il n'y aura que la petite et moi.

Sur le seuil de la porte, il se retourne :

— Tout de même, on invitera aussi la propriétaire, parce que cette femme (il jette sur la chambre en désordre un regard affectueux), elle est brave !

X

Le crépuscule entre sournoisement dans la chambre de la fille du Soleil, et barbouille d'ombre les roses du papier. Consolata attend avec une impatience inquiète la rentrée de Namurgues.

Le matin même, en arrachant la feuille de son calendrier, — un calendrier utile, cadeau de sa propriétaire, renfermant trois cent soixante-cinq recettes pour accommoder les pommes d'amour, — elle a fait le compte des heures qu'il leur reste à passer ensemble. Et ce compte l'épouvante, et l'idée de leur séparation prochaine alourdit terriblement son cœur d'oiseau. Mais elle veut être courageuse jusqu'au bout, et montrer à son ami un visage clair et joyeux.

Le pas familier du capitaine, qui retentit enfin dans l'escalier, la fait vibrer tout entière, et elle songe à se jeter furieusement dans ses bras, sans paroles.

Mais, à l'air de sa figure, quand il passe la porte, elle comprend que ce n'est point le moment, et elle se pelotonne dans son fauteuil, fermant à demi les yeux pour échapper à une peur soudaine, qui la serre, d'éclater en sanglots.

Mais lui, s'asseyant sur la natte à ses pieds et jetant au creux de sa robe des fleurs qu'il apporte, lui parle avec sa douceur accoutumée :

— J'ai cueilli pour vous, Consolata, dans un petit jardin du Pont-du-Las, ces tendres capucines. Bien que des grilles les aient tenues, comme des princesses captives, isolées de la foule, leur cœur est tout barbouillé par la poussière de la

route... Pauvres petites fleurs! pauvres petits cœurs! En soufflant doucement sur elles, vous guérirez peut-être leur mal d'être fanées.

Consolata sourit timidement; mais elle n'ose trop répondre, à cause de cette houle qu'elle a dans la gorge et qui a un goût de larmes.

— Où avez-vous été, capitaine? — questionne-t-elle d'une voix presque indistincte.

Il la regarde fixement. Il lit dans le fond des beaux yeux clairs et humides, tandis que ses mains, à travers l'étoffe légère, caressent d'un mouvement automatique la rondeur d'ivoire des genoux. Quand il répond, le ton de sa voix, malgré lui, s'est fait presque amer.

— J'ai fait une belle promenade, Consolata. A l'heure où la paix des soirs blancs trouble l'âme des petits garçons amoureux, j'ai erré dans les rues où ils cessent de jouer, et qu'emplit tout à coup une étrange pâleur.

Un silence. Le tic tac de la pendule fait un bruit terrible.

— J'ai passé aussi près du Jardin de la Ville, près de votre beau Jardin, Consolata, et j'ai admiré comme il était désert, bien qu'il offrît des voûtes muettes et grandioses, des enfoncements pleins d'un mystère poétique. Mais c'est de cela, je crois, décidément, que tous les hommes, et même les mocos, ont peur, de cela et de la tombée de l'ombre sur leurs âmes faibles et leurs épaules maigres. C'est à peine si deux ou trois couples et quelques militaires osaient en braver l'approche... Encore les amoureux se serraient-ils lâchement l'un contre l'autre... Et moi aussi, Consolata, j'ai peur de l'ombre et je viens me serrer contre vous; et je vous apporte avec ces fleurs une âme mélancolique et pâlie par le soir blanc, et toute barbouillée par la poussière de la route.

Maintenant, pour rien au monde, la jeune femme ne voudrait pleurer. De sentir ce pauvre homme du Nord malheureux devant la nuit, cela lui redonne la conscience ferme de sa mission de fille de la lumière.

— Ce n'est pas sur ces fleurs, Nam, que je vais souffler! réplique-t-elle avec un sourire d'or, c'est sur vos yeux et sur vos lèvres. Et c'est votre âme qu'il faut guérir du mal d'être fanée.

Doucement, du geste de poser des cataplasmes, elle promène ses doigts légers sur le crâne et le front de son ami.

— Des mains de femme dans le gris, murmure celui-ci, que j'en ai vues, Consolata! Il y en avait qui ressemblaient à de misérables petites colombes, prises au filet de l'ombre, et qui faisaient pitié. Et d'autres avaient l'air de grandes araignées pâles, tissant des choses invisibles, et faisaient peur!

— Mes mains ne vous feront pas peur, Nam, si vous les prenez dans les vôtres, et si vous cachez votre tête contre moi. Mais une chose me fait de la peine, mon pauvre capitaine, c'est de vous voir partir ainsi avant que mon amour ait tissé autour de votre âme une bonne toile de bleu de Toulon, qui la protège partout contre le gris.

Une lueur de gaieté rit soudain dans ses yeux :

— Si j'étais belle comme la Grenade, j'irais trouver le préfet maritime. Je m'assoierais sur ses genoux, je lui tirerais les favoris, et je lui dirais : « Amiral, j'ai un amant qui va partir pour la guerre. Laissez-moi faire la route avec lui, la grande route sans fleurs, où les pauvres cœurs sont malades. Son bateau s'appelle l'*Arcadie* : c'est un joli nom ; et, si vous m'y laissez prendre passage, il traversera, comme un nid, les tempêtes. Oh! amiral, rappelez-vous! rappelez-vous le goût des embruns sur les lèvres, et comme on est bien à deux dans les cabines, et comme les nuits sont douces dans les détroits. » Et je lui dirais aussi pour le décider : « Tandis que mon amant rêvera aux futures batailles et que la fumée de sa pipe montera vers les étoiles inconnues, moi, je jouerai de la mandoline à ses pieds, comme une petite vague amoureuse d'un vieux cap. Quand il débarquera, il aura décuplé sa force et sa vaillance, et il chassera les ennemis devant lui, comme le vent du large chasse les mouches. Et moi, amiral, à mon retour, je viendrai vous dire merci et vous faire admirer les danses que les grandes vagues du Pacifique auront apprises à mes petites jambes. »

— Hélas! Consolata, pour avoir le droit de parler aux amiraux, vous n'êtes pas, comme la Grenade, sortie toute nue de la mer un soir de fête, et vos jambes sont bien trop fragiles pour imiter la danse formidable des océans.

— Alors, Nam, il y aurait peut-être un autre moyen. Vous ne connaissez pas le commandant de l'*Arcadie*, mais moi, je connais sa maîtresse. Elle fait de lui ce qu'elle veut, car, dix mois de l'année sur douze, il rêve d'elle sur sa passerelle, en faisant le quart ; et si elle le lui demandait, il me logerait à bord. Nous sommes très bien ensemble, car je ne lui ai jamais pris aucun de ses amants, et papa lui a rendu service pour l'histoire de sa chèvre.

— Hélas, Consolata ! — répète Nam, — l'amour est plus puissant que le préfet maritime ; mais il y a quelqu'un de plus puissant encore que l'amour, c'est le Règlement !

La nuit s'installe paisiblement dans la chambre où les vieux fauteuils s'endorment. Mais le sourire de la fille du Soleil déchire victorieusement les ténèbres.

Namurgues a enfoncé sa tête dans la robe de son amie, et il reste là à s'étourdir de la vie secrète et profonde de ce jeune corps.

Ah ! qu'il est loin, ce jour où il rêvait à Consolata, comme à quelque joli bonbon pour son âme sans appétit ! Maintenant la chaleur seule de son sang, puisée à travers les étoffes, l'ensorcelle et le torture délicieusement.

— Voulez-vous que je vous chante la chanson du Pavé d'Amour, pour endormir votre peine ? — dit-elle, se méprenant à cette attitude, — ou bien celle que les chasseurs de futifus entonnent, à l'heure de la sieste, au bord des champs de fenouil ?

En signe de dénégation, Nam fait rouler son front sur les genoux berceurs. Puis, d'une voix étouffée, car il a le nez dans les plis de la robe, de la robe aux chauds reflets de gloire et d'amour :

— J'écoute la chanson de votre sang, Consolata. Il raconte des choses tendres et merveilleuses, et sa voix est pareille au bruit d'un rouet. Il est très vieux, votre sang ; il vit depuis mille et mille ans ; il me parle des toiles de pourpre que tissaient vos aïeules devant les portes de Six-Fours.

Et comme la jeune femme, dans l'ultime défaillance de la lumière, frémit longuement :

— Je resterais des soirs et des soirs à l'écouter ainsi. Mais là-bas, dans d'autres crépuscules pâles, où vous ne serez

plus, je fermerai les yeux pour ne pas voir venir l'ombre ; et j'entendrai encore la chanson du rouet, et aussi tout à coup, Consolata, comme un chasseur fatigué, l'appel mystérieux de mon futifu, du fifi-fenouillet aux longues jambes minces, perdu, tout seul, dans les champs dorés de l'autre bout du monde.

XI

L'*Arcadie* appareille !

La mer est belle : verte et luisante, « qu'on dirait du feuillage de lilas » a déclaré papa.

Il est là sur le quai, le blanc jardinier des batteries, au milieu de la foule sympathique et respectueuse.

Il est venu bénir la dernière babette d'adieu et garnir tous les sabords de plantes de choix, de vraies plantes de marins, amoureuses du soleil et des embruns et insensibles au mal de mer.

Les gamins du quartier des Amoureux lui font cortège. Ils sont « braves », et ils ont apporté des paniers de pêches, de raisins muscats, et une énorme pastèque, pour que l'ami de Consolata puisse se rafraîchir pendant la traversée. Et la douce propriétaire, qui est « brave » aussi, a joint à leurs présents six pots de confiture d'azeroles, et la plus belle gourde du jardin, pour tenir de quoi boire à la guerre.

Et le vénérable Caguemonte, le bon voisin, si artiste et si serviable, est là aussi ; et jusqu'à la dernière minute il espère qu'on acceptera son offre de tatouer quelque chose, sans que ça coûte rien, un souvenir, ce qu'on voudra : une figue, un canon ou un joli navire.

Et la grosse de Gonfaron pleure d'émotion, et ses larmes coulent et brillent sur son corsage de veuve, comme la gomme sur le tronc des cerisiers de Solliès.

Consolata a visité l'*Arcadie*, de la cale à la dunette.

Elle étouffait courageusement ses regrets.

— Pourtant, — disait-elle avec un soupir, — vous m'auriez montré les bêtes et les fleurs de mer, capitaine, et j'aurais grimpé aux mâts, pour me faire des jambes aussi belles que celles de Rose.

Et, devant le sabord de la cabine, elle est restée un long moment rêveuse.

— Nous aurions vu ensemble danser les vagues et sauter les poissons, et les goélanda voler autour des îles, et l'eau faire des jacinthes d'écume sur les récifs... J'aime tant regarder la mer, petit Sid !

Et le petit Sid, dont c'est l'affaire particulière de regarder longtemps la mer, sans que personne le dérange a répondu :

— C'est en effet plus propre à voir que le Marché aux Aubergines, Consolata !

Puis on a bu, dans le carré, la bouteille de bon voyage, une bouteille comme les caves du primat de Méditerranée n'en renferment pas dix, — une de l'année de la neige !

Le vieux Volder est plein de gaieté à l'idée de revoir bientôt sa patrie honoraire, et il s'obstine à caresser les hanches de Consolata, pour se refaire un peu les mains avant d'aller retrouver les petites merveilles des collections de ses collègues.

Baptistin est satisfait. L'*Arcadie*, sans doute, n'offre aucune des qualités d'un yacht de plaisance; mais, en hissant quelqu'une des bêtes chevalines enfermées dans l'entrepont, on pourra, à la rigueur, transformer en manège la plage arrière. Cette constatation calme l'inquiétude de ce gentilhomme de mer, d'avoir à laisser sa cravache dans l'oisiveté.

Seule, la Grenade manque à la cérémonie, sa superbe d'idole nationale lui interdisant les effusions publiques...

Mais voici que l'heure solennelle a sonné.

Une brise chaude apporte pour la dernière fois l'odeur inoubliable de la farigoulette, de la lavande, des roses jaunes. des fruits mûrs et des bois sacrés. A chacun de ses amis, tour à tour, Consolata donne tendrement sa joue :

— Au revoir, Nam. Laissez pousser votre barbe rouge, et, quand vous serez là-bas, pensez quelquefois, dans les beaux soirs, à votre fifi-fenouillet, au fifi-fenouillet qui perche joyeusement sur vos genoux. Moi, je reste avec les fleurs de Toulon pour vous attendre, et pour vous donner, à votre retour, des baisers encore plus parfumés... Et vous, vieux et illustre mandarin, que Bouddha vous garde des embûches de vos collègues! Si vous trouvez, parmi vos captives, une Chi-

noise qui ait la peau de jade et soit douce à caresser comme moi, épousez-la... Et vous, Baptistin, ne donnez pas de coups de cravache à tout le monde et n'allez pas fumer avec la pire racaille du pays comme le mari de la congaï aux dents de chien. Mais envoyez-moi une petite jonque en ivoire avec une voile en soie; en échange, je dirai du bien de vous à Rose, et je l'empêcherai de vous remplacer, pendant votre absence.

Devant le petit Sid seulement elle s'arrête : elle n'ose pas lui donner un baiser, à cause de l' « autre », celle à laquelle il pense certainement tout le temps.

— Je m'en vais vous embrasser sur le crâne, Sid! — décide-t-elle après un moment d'hésitation, — pour qu'il n'y pousse à l'intérieur que des idées joyeuses. Je sais que c'est très difficile d'être gai, quand on a eu des chagrins d'amour. Mais il faut tâcher. Lorsque vous reviendrez, vous trouverez dans votre pays une autre amoureuse qui vous dira, sous les platanes ou les chênes, des choses si douces que vous oublierez celle qui vous a fait des misères.

— Je n'ai pas envie de revenir, Consolata, — déclare le lieutenant aux beaux yeux. — Dans cinquante ans, quand je serai devenu, moi aussi, un vieux mandarin et que je saurai plus de dix mille caractères, j'irai vous faire une petite visite à Toulon; et je vous apporterai des robes brodées de toutes les fleurs et de tous les papillons de la Chine.

— Au revoir, Consolata! — réplique, à son tour, Baptistin. — Je vous enverrai toute une flottille en ivoire, avec des voiles en soie et des ancres en or. Mais laissez Rose m'oublier tranquillement; et si vous connaissez une petite mocote qui soit douce à caresser comme vous, gardez-la-moi, et dites-lui que je l'épouserai à mon retour.

Et le vieux mandarin la tient longtemps délicatement pressée sur sa large poitrine :

— Adieu, petit jade unique; adieu, petite pipe d'ivoire; adieu, petit brûle-parfum d'amour. Quand vous ferez de la bonne fumée chez Rose, ne m'oubliez pas toutes les deux dans vos rêves, et n'encombrez pas le plateau de noyaux de chichourles. En récompense, je vous ferai tenir de la drogue inestimable, de la drogue à côté de laquelle celle de Chenn-Lou n'était que de la pâte de suce-miel.

L'adieu de Nam est le dernier. Il donne encore une longue « babette », et dit enfin :

— Restez avec les fleurs de Toulon, Consolata. Moi, là-bas, dans ce pays plat, jaune et glacé, je monterai quelquefois sur un tombeau pour découvrir par delà les mers le Faron tiède et les oliviers d'argent... Et peut-être que, lorsque vous me reverrez, j'aurai sur la poitrine des médailles étincelantes et, dans ma culotte bouffante, une jambe de bois. Mais peut-être aussi que vous ne me reverrez pas. Alors quand vous respirerez vos fleurs et que vous jouerez au rondeau nouveau sur les bords de la rivière des Amoureux, pensez au petit jardin, pensez au vieux bonheur qui tapait à notre porte, et pensez que les Chinois auront mis à la cime pointue d'un bambou, comme une rose monstrueuse, la tête rouge et verte du capitaine Namurgues.

Un coup de sifflet résonne. Consolata n'a que le temps de s'arracher à la dernière étreinte et de regagner le quai par la passerelle étroite qu'on relève derrière elle. Encore un coup de sifflet, et le ronflement de l'hélice se fait entendre, avec la musique plus fine de la mousse dans les grands remous bruissants. L'*Arcadie* balance.

A terre, papa fait un signe, et la fanfare des Enfants de l'Amour, cachée derrière la foule, attaque les premières mesures de cette *Brise du bord de mer* que l'on ne peut écouter, en quelque lieu et en quelque circonstance que ce soit, sans mourir d'envie d'aller se promener sur le sable avec sa petite. Les hommes « lèvent le chapeau ». Les femmes « prennent le trouble », pleurent et rient en même temps. Le dernier câble qui relie ceux qui partent à la terre du Grand Amiral est largué; et, au moment que, de la dunette, des bastingages et des sabords, ils font retentir vers elle un suprême salut, le fils des fils des jardiniers de la marine lance dans leur sillage naissant une éblouissante brassée de lauriers-roses doubles. On voit les molles fleurs pourpres, éparpillées dans l'écume, tourbillonner, reparaître, et se joindre une minute avant de s'engloutir, comme des bouches éperdues!...

Dès que la foule se fut dispersée, Consolata, accompagnée de la grosse de Gonfaron, s'en fut retrouver Rose. Toutes les trois, montant dans la voiture aux poneys, se hâtèrent de

gagner la Batteries des Fleurs, comme il était convenu d'avance avec leurs hommes, pour échanger d'ultimes signaux au passage de l'*Arcadie* dans la Grand'Rade. Debout sur les débris du parapet des Pivoines, elles restèrent longtemps ainsi, silencieuses et les yeux fixes, agitant leurs mouchoirs, telles des voiles minuscules en détresse. Et, du large, les passagers, déjà repris par l'abîme enchanté des horizons nouveaux, virent peu à peu cette triple tache papillonnante s'effacer sur la terre couleur d'argent, de violette et de grenade.

La fille du berger, sans dire un mot, remonta dans sa voiture et repartit au grand trot.

La grosse de Gonfaron s'en alla du côté du Cap-Brun rentrer sa chèvre et préparer son dîner.

Et Consolata revint seule à pied, par ce boulevard du Littoral où, quelques mois auparavant, elle avait croisé Nam pour la première fois. Malgré le beau soleil, l'odeur vanillée des petits jardins, les chants délicieux des futifus apprivoisés, elle sentait comme une grosse vague amère passer sur son cœur. Elle s'attendrit en pensant qu'elle était devenue, elle aussi, l'héroïne d'un chagrin d'amour, et elle se vit se promenant désormais lente et rêveuse, et fuyant la rencontre des hommes.

Mais quand elle arriva dans sa rue, pleine d'un paisible silence doré, elle ne put s'empêcher de sourire au vieux Caguemonte et au tumulte soudain des toutes petites qui, au sortir de l'école, leurs mains nouées en guirlandes, les dernières roses de la moisson dans leurs cheveux de réglisse, répétaient, en dansant autour de son palmier, le refrain de ses premiers jeux :

Au rondeau nouveau,
Capitaine, capitaine !
Au rondeau nouveau,
Capitaine de vaisseau !...

HENRY DAGUERCHES

(A suivre.)

LE MÉTROPOLITAIN[1]

II

Paris est bâti dans une plaine, qu'encerclent les hauteurs de Passy, de Montmartre, de Belleville et de Ménilmontant, du Montparnasse et de la Montagne Sainte-Geneviève. Les érosions de la Seine ont fait disparaître, dans la plaine, une grande partie des premiers dépôts sédimentaires pour y substituer une couche d'alluvions. Si l'on fait abstraction de ces érosions, on peut reconstituer la succession normale des dépôts dont l'épaisseur totale, entre les sables de Fontainebleau, à la partie supérieure, et la craie de Meudon, à la partie inférieure, atteindrait 135 mètres environ :

Ère tertiaire.	Système oligocène.	Étage stampien.	Sables et grès de Fontainebleau.
			Marnes à huîtres.
		Étage sannoisien.	Calcaires de la Brie.
			Marnes vertes.
	Système éocène.	Étage ludien.	Assises du gypse.
			Sables infragypseux.
		Étage bartonien.	Calcaire de Saint-Ouen.
			Sables et grès de Beauchamp.
		Étage lutécien.	Calcaire grossier.
		Étage sparnacien.	Argile plastique.
Ère secondaire.	Système crétacé.	Étage danien.	Marnes de Meudon et calcaire pisolithique.
		Étage emschérien.	Craie blanche.

1. Voir la *Revue* du 15 avril.

Les couches ne sont pas horizontales ; elles plongent suivant une direction inclinée de Meudon vers Saint-Denis, en s'épaississant progressivement, de telle sorte que les diverses assises rencontrées sont de plus en plus puissantes, mais aussi de plus en plus profondes lorsqu'on traverse Paris du sud-ouest au nord-est. Dans la plaine, les assises supérieures n'existent plus, et le sous-sol est formé d'alluvions, qui reposent directement sur les marnes du calcaire grossier. Les formations superposées à ce dernier ne se rencontrent que sur les hauteurs qui dominent le fleuve. Les sables de Fontainebleau, les calcaires de la Brie et les marnes vertes n'apparaissent qu'au sommet des collines de Montmartre et de Belleville. Les assises du gypse, au contraire, en formation puissante, dont l'épaisseur atteint environ 16 mètres, règnent sur la partie nord et nord-est de la ville. Ces assises sont réparties en quatre masses distinctes, que séparent des bandes de marnes et qui possèdent chacune une physionomie caractéristique. La formation gypseuse a été exploitée dans Paris, et l'on peut dire, d'une manière générale, que les trois premières masses ont à peu près complètement disparu : les vestiges d'anciennes carrières que l'on rencontre à leur emplacement compliquent singulièrement l'exécution des travaux souterrains.

Les calcaires de Saint-Ouen et les sables de Beauchamp, placés directement au-dessous des assises du gypse, règnent dans la partie nord-ouest de Paris, et les sables se retrouvent par lambeaux au sud et au sud-est. Le calcaire grossier constitue principalement le sous-sol dans les quartiers sud et sud-ouest ; son épaisseur totale varie entre 30 et 40 mètres. Il comprend trois étages distincts : le calcaire grossier supérieur, formé de marnes et caillasses ; le calcaire grossier moyen, constitué par une pierre à grain fin ; le calcaire grossier inférieur, imprégné de glauconie. Comme le gypse, le calcaire grossier a été exploité autrefois en grand : quelques-unes des anciennes carrières se trouvent dans un remarquable état de conservation, en particulier celles où sont installées les catacombes ; mais un assez grand nombre, ayant subi les atteintes du temps, ont nécessité d'importants travaux de consolidation sur le parcours des lignes métropolitaines.

L'argile plastique n'affleure que sur un espace très restreint, dans le quartier d'Auteuil ; mais on l'a rencontrée en masses puissantes dans les fondations du viaduc de Passy ; comme elle n'offre que peu de consistance, il a fallu la traverser entièrement pour trouver sur les marnes de Meudon un appui suffisant. Quant à la craie blanche, elle n'affleure qu'en un point, à Auteuil; mais on la trouve au Point-du-Jour à peu de profondeur au-dessous du lit de la Seine.

Ces assises géologiques ont opposé au Métropolitain des difficultés plus ou moins grandes. Les sables de Fontainebleau, en général très fins et presque toujours imprégnés d'eau, et les marnes vertes, le plus souvent humides et glissantes, sont des terrains redoutables dans lesquels la construction d'un souterrain à proximité d'immeubles constitue un véritable tour de force. Les calcaires de Saint-Ouen et les sables de Beauchamp offrent au contraire la plus grande sécurité. Il en est de même du gypse et du calcaire grossier, lorsqu'ils sont en place ; mais ce cas est rare à Paris ; ordinairement les bancs ont été excavés, et les anciennes carrières qu'il faut traverser, suivre ou côtoyer, exigent la plus grande attention. L'argile plastique se laisse facilement pénétrer ; mais son défaut de résistance rend l'établissement des galeries particulièrement délicat. Les alluvions quaternaires, dans la partie basse de Paris, sont des terrains variables, plus ou moins faciles à travailler, selon le grain du sable qui les constitue : en général, elles ne présentent pas trop de difficultés. Mais les risques apparaissent. lorsque les galeries pénètrent dans cette couche de remblais de différents âges qu'ont accumulés, sous le sol des voies publiques, les transformations successives du vieux Paris. Ces remblais, dont l'épaisseur est parfois considérable (10 m. à la place de la Bastille), sont formés de gravats coulants, fréquemment coupés par de vieilles maçonneries, et le concours de ces deux circonstances complique le travail d'une façon pénible.

La ligne n° 1, Porte de Vincennes — Porte Maillot, prend son origine au Cours de Vincennes dans des marnes plus ou moins argileuses et siliceuses qui surmontent immédiatement les sables de Beauchamp. De la place de la Nation à la gare

de Lyon, le sous-sol n'est pas stratifié : c'est un mélange de tous les terrains supérieurs au travertin de Saint-Ouen, y compris les sables de Fontainebleau. De la gare de Lyon à l'avenue de l'Alma, sous les Champs-Élysées, la ligne traverse les alluvions de la Seine, surmontées de remblais plus ou moins épais, en effleurant en certains points les marnes du calcaire grossier supérieur. A la place de la Bastille, à l'origine de la rue Saint-Antoine, on a retrouvé dans les remblais les substructions de l'ancienne forteresse. A l'avenue de l'Alma, la ligne pénètre dans les sables de Beauchamp, qu'elle perce sur toute leur hauteur, pour venir se terminer dans le calcaire grossier supérieur à la Porte Maillot.

La ligne Circulaire n° 2 Nord, Porte Dauphine-Place de la Nation (par les boulevards extérieurs de la rive droite) débute dans le calcaire grossier supérieur, qui règne sur toute la longueur de l'avenue Bugeaud. De la place Victor-Hugo à la gare de Courcelles, la ligne se tient sur la limite du calcaire grossier et des sables de Beauchamp ; elle pénètre ensuite dans le travertin de Saint-Ouen qui se perd à la place de Clichy. Entre la place Clichy et la place Blanche, les couches stratifiées sont remplacées par un mélange de tous les terrains supérieurs y compris les sables de Fontainebleau: la station Place de Clichy est tout entière construite dans ces sables. Le même mélange se rencontre encore entre la rue de Belleville et la rue de Ménilmontant. Entre ces deux poches, et au delà de la seconde jusqu'à la rue d'Avron, la ligne se développe dans les assises du gypse dont la plupart, excavées, sont remplacées par des remblais dont l'épaisseur atteint jusqu'à 28 mètres. De la rue d'Avron à la place de la Nation, les terrains remaniés s'appuient directement sur les sables de Beauchamp.

De la place de l'Étoile à la place du Trocadéro, la ligne Circulaire n° 2 Sud, Étoile-Pont d'Austerlitz (par l'avenue Kléber et les boulevards extérieurs de la rive gauche) passe insensiblement des sables de Beauchamp dans le calcaire grossier. Elle reste dans cette dernière formation jusqu'à la Seine où elle touche au niveau du calcaire grossier inférieur. Les fondations du viaduc de Passy reposent sur les marnes de Meudon, après avoir traversé les alluvions modernes et l'ar-

gile plastique. Les viaducs de la rive gauche, du boulevard de Grenelle au boulevard Garibaldi, sont fondés sur les alluvions anciennes. Au boulevard Pasteur, la ligne, redevenant souterraine, pénètre à nouveau dans le calcaire grossier supérieur, qu'elle ne quitte plus jusqu'au boulevard de l'Hôpital, devant la Salpêtrière. Le sommet de la place d'Italie est formé par les sables de Beauchamp. Les fondations du viaduc d'Austerlitz reposent sur le calcaire glauconieux.

La ligne n° 3, Boulevard de Courcelles–Ménilmontant., établie, à son origine, dans le travertin de Saint-Ouen, passe ensuite dans les sables de Beauchamp au droit de la rue de Madrid, et vient effleurer le calcaire grossier à la gare Saint-Lazare, puis, jusqu'à la place de la République, le souterrain se développe dans les alluvions anciennes, surmontées de remblais. A la place de l'Opéra, la ligne se superpose aux lignes n°s 7 et 8 et le croisement s'effectue dans un ouvrage spécial, fondé à grande profondeur ; après les alluvions, ces fondations ont traversé les sables de Beauchamp, puis des marnes bleues, sans atteindre le calcaire grossier dont le niveau est ici exceptionnellement bas. Sous la place de la République, se trouvait un ancien marais profond de deux à trois mètres, comblé avec des plâtras qui, partiellement réduits par la matière organique, avaient donné naissance à du soufre cristallisé. C'est à l'entrée de ce marais que s'élevait autrefois la porte du Temple, comprise dans l'enceinte de la ville qu'avait établie Charles V (1364-1380) : on en a retrouvé les fondations sur pilotis, admirablement conservées. A partir de la place de la République, la ligne n° 3 plonge dans le calcaire grossier supérieur, en passant sous le canal Saint-Martin, puis elle recoupe les sables de Beauchamp et les alluvions de Seine sous l'avenue de la République, pénètre dans un important dépôt de sable de Fontainebleau près du boulevard de Ménilmontant et s'engage dans les assises du gypse, coupées par les remblais d'anciennes exploitations sous l'avenue Gambetta. Entre la place Martin-Nadaud et le terminus, le gypse dissous par les eaux souterraines fait place à un mélange de tous les terrains voisins, dans lequel dominent les sables de Fontainebleau : la traversée de ces sables très fins, imprégnés d'eau, a opposé des difficultés énormes.

De son point d'origine jusqu'à la rue du Simplon, la ligne n° 4, Porte de Clignancourt-Porte d'Orléans, se construit dans des marnes variées et dans des sables non stratifiés qui représentent les masses du gypse et les terrains supérieurs, y compris les sables de Fontainebleau, remaniés par les eaux. De la rue du Simplon à la rue d'Alsace, elle traverse les assises du gypse coupées par les remblais d'anciennes exploitations, puis suit le travertin de Saint-Ouen qu'elle quitte au carrefour du boulevard de Magenta; elle pénètre alors dans une dépression, comblée de terres limoneuses qui proviennent des hauteurs de Ménilmontant. Cette poche règne sous le boulevard de Strasbourg jusqu'à la hauteur de la rue du Château-d'Eau. Entre ce point et les Halles, se montrent les alluvions composées de sables et de graviers. La ligne, pour effectuer ensuite sa plongée sous la Seine, pénètre dans le calcaire grossier au carrefour de la rue des Halles et de la rue de Rivoli; dans cette assise, qu'il a traversé entièrement sur plus de dix mètres de hauteur, se trouve encastré le premier caisson foncé pour la traversée du fleuve. Au delà de la Seine, cette assise se relève de quinze mètres environ au boulevard Saint-Germain, et vient se perdre sous le radier du souterrain, rue de Rennes, au carrefour du boulevard Raspail. Entre ce carrefour et la Porte d'Orléans, la ligne reste au sommet du calcaire grossier et à la base des sables de Beauchamp, qui sont parfois ravinés et remplacés par des cailloutis quaternaires.

La ligne n° 5, Boulevard de Strasbourg-Pont d'Austerlitz, se développe dans le travertin de Saint-Ouen entre la gare de l'Est et le boulevard de Magenta; au delà, jusqu'à son terminus, elle traverse les alluvions de la Seine surmontées d'un dépôt marécageux, de trois mètres d'épaisseur environ, que recouvrent des remblais.

A la place de la Nation, la ligne n° 6, Cours de Vincennes-Place d'Italie, est établie dans les marnes bariolées, sableuses, non stratifiées, qui correspondent au travertin de Saint-Ouen disparu. Elle traverse ensuite les sables de Beauchamp, surmontés à la place Daumesnil d'un dépôt caillouteux, ferrugineux, ancienne terrasse de la Seine; puis elle pénètre dans le calcaire grossier qu'elle quitte à la rue de Charenton pour

passer dans les alluvions surmontant immédiatement le calcaire. Sur la rive droite, les viaducs prennent appui soit sur les alluvions, soit sur le calcaire grossier. A la place d'Italie, la ligne redevenue souterraine se trouve à la limite du calcaire et des sables de Beauchamp, surmontés d'un dépôt ferrugineux comme à la place Daumesnil.

Entre la place du Palais-Royal et la rue Le Pelletier, la ligne n° 7, Palais-Royal-Place du Danube, se maintient dans les alluvions de la Seine ; elle se développe ensuite dans les sables de Beauchamp et le travertin de Saint-Ouen, de la rue Le Pelletier au boulevard de la Villette, traverse toutes les masses du gypse, coupées d'anciennes excavations, jusqu'à la rue de Crimée, et vient se terminer dans les marnes supragypseuses et les remblais à la place du Danube.

L'origine de la ligne n° 8, Auteuil-Opéra, est à la base du calcaire grossier, à la Porte d'Auteuil. De ce point jusqu'à la Seine, elle recoupe l'argile plastique dans toute son épaisseur, puis atteint le niveau des marnes de Meudon et de la craie blanche, à son passage sous le fleuve; elle se relève à la base de l'argile plastique sur la rive gauche, puis se maintient dans les alluvions sableuses et graveleuses jusqu'au quai d'Orsay. Le second passage sous la Seine, au droit de la rue de Constantine, s'effectue dans le calcaire grossier supérieur. De la place de la Concorde à l'Opéra, la ligne s'établit à la limite des sables de Beauchamp et des alluvions [1].

*
* *

L'exécution d'une ligne métropolitaine est toujours précédée de travaux préparatoires : déviations d'égouts, de conduites d'eau, de canalisations diverses, consolidations du sous-sol lorsqu'il est miné par d'anciennes carrières ; il faut faire place nette et laisser le champ libre à la voie ferrée. Pour la construction de la ligue, comme pour les travaux préparatoires, on recourt à l'adjudication publique, qui est imposée par la loi. Chaque ligne est fractionnée en lots, dont la longueur,

1. Nous devons la plupart des renseignements géologiques qui précèdent à l'obligeance de M. A. Dollot, correspondant du Muséum, qui suit la construction des lignes métropolitaines en vue d'une étude du sous-sol parisien.

ordinairement voisine de 1 000 mètres, ne dépasse guère 1 500 mètres pour les parties souterraines, et 900 mètres pour les parties aériennes. Un délai est fixé à chaque entrepreneur pour l'exécution de son lot, et ce délai est habituellement calculé en comptant un mois par cent mètres de souterrain, le total étant majoré de trois mois pour l'organisation des chantiers. Une prime est accordée pour chaque jour gagné sur le délai imparti ; une amende d'égale somme est imposée pour chaque jour de retard. On arrive à une exécution rapide : la ligne n° 1, la première construite, dont la longueur atteint $10^k,500$, a été achevée en dix-sept mois de travail effectif ; la ligne n° 2, d'une longueur de $9^k,4$, a été terminée en dix-huit mois.

Dans chaque lot, il n'y a en général qu'un point d'attaque principal ; mais des points d'attaque secondaires sont en outre autorisés pour l'exécution des stations ou des ouvrages importants. En ces points d'attaque, l'entrepreneur perce des puits verticaux dans lesquels il établit, pour l'enlèvement des déblais et l'amenée des matériaux, des monte-charges qui sont mus par l'électricité. D'une façon générale, c'est à l'énergie électrique que l'on a recours dans tous les chantiers du Métropolitain, pour la production de la force et de la lumière ; l'adoption de cette mesure a puissamment contribué à la réussite et à la rapidité de l'exécution.

Pour l'exécution du souterrain courant, la méthode employée est, presque sans exception, la suivante : construction préalable de la voûte, reprise des piédroits en sous-œuvre, enlèvement du *stross* (noyau de terre central), établissement du radier. Pour les stations, au contraire, ainsi que pour les voûtes des ouvrages spéciaux, dont la portée est supérieure à dix mètres, les piédroits ou culées sont préalablement établis ; on procède ensuite soit à la construction de la voûte, soit à la pose du tablier métallique ; le noyau sous-jacent est vidé souterrainement et l'on finit par la maçonnerie du radier.

La construction des viaducs métalliques débute par l'édification ou la mise en place des appuis, piles en maçonnerie, colonnes en fonte ; les poutres, découpées en tronçons, sont ensuite amenées de l'usine, montées, assemblées et rivées sur des ponts de service provisoires en charpente ; on termine

par l'exécution des voûtelettes en briques ou par la mise en place des platelages qui réunissent les entretoises, et par la peinture. Celle-ci comporte, d'une façon générale, deux couches de minium, l'une posée à l'atelier, l'autre posée sur le chantier, et deux couches de peinture ordinaire à base d'oxyde de zinc.

Sur la ligne n° 1, Porte de Vincennes-Porte Maillot, la voûte du souterrain ordinaire à deux voies devait, en principe, être construite au moyen du bouclier. Cet engin consiste en une sorte de carapace métallique, qui épouse la forme extérieure du souterrain à construire : à l'abri du bouclier s'exécutent la fouille puis le revêtement maçonné ; des presses hydrauliques, ou vérins, étroitement liées à la carapace et prenant appui à l'arrière sur les cintres du revêtement déjà exécuté, permettent de déplacer progressivement l'engin selon les besoins de l'avancement, sans cesser de soutenir les terres. En deux mots, le bouclier est une matrice servant à découper le terrain et à l'abri de laquelle s'exécute d'une façon continue le revêtement du souterrain à construire. On sait que le bouclier est une invention de l'ingénieur français Brunel : sa conception géniale contenait le germe de tout ce qui s'est fait depuis lors.

Brunel avait appliqué le bouclier à la construction du tunnel qu'il entreprit en 1825 sous la Tamise à Londres. Quarante ans plus tard, les ingénieurs anglais Barlow et Greathead reprenaient l'idée et l'appliquaient à la construction de revêtements circulaires en fonte ; c'est sous cette forme que M. J.-B. Berlier la vulgarisa en France à partir de 1887. Les boucliers français, appliqués dans ces derniers temps à l'exécution de voûtes en maçonnerie, se rapprochent de la conception primitive. Pour les travaux du Métropolitain, on avait escompté du bouclier de brillants services : exécution rapide de la voûte, maintien des revêtements de la voie publique dans leur état normal. Les résultats n'ont pas répondu à cette attente : les engins, établis d'une façon hâtive et imparfaite, n'ont progressé que lentement et irrégulièrement ; même avec les boucliers les mieux construits, le bouleversement des chaussées n'a pas été moindre qu'avec les galeries

boisées. Au moment de la construction de la ligne n° 1, à l'approche de l'Exposition Universelle de 1900, le temps était trop strictement mesuré pour souffrir des atermoiements : on a dû passer outre, abandonner les engins et employer d'autres procédés. On a fait récemment de nouvelles tentatives avec un bouclier perfectionné sur un lot de la ligne n° 6 ; elles se poursuivent encore sur un lot de la ligne n° 7, mais ne paraissent pas devoir complètement réhabiliter la méthode ; sur la ligne n° 6, en particulier, le bouclier, après avoir fourni d'assez bonnes courses dans un sol homogène, a dû être abandonné dès qu'il eût pénétré dans les terrains bouleversés.

En résumé, le bouclier se prête à l'exécution d'un souterrain dans un sol vierge, à travers des couches non disparates, ou encore lorsque le souterrain doit recevoir un revêtement robuste comme un tubage métallique ; il n'en est pas de même dans un terrain varié comme l'est le sous-sol parisien ; en de semblables terrains, on est souvent conduit à donner un surcroît de résistance aux maçonneries, soit en modifiant le profil extérieur, soit en augmentant l'épaisseur ; de telles modifications ne sont guère compatibles avec l'emploi du bouclier. En fait, pour les lignes construites depuis 1900, sauf l'exception très limitée dont il est question ci-dessus, on a renoncé à cet engin, et l'on est revenu au procédé classique des galeries boisées. Ce n'est que pour l'exécution des travaux de la ligne n° 4, à la traversée de la Seine, — où le souterrain comporte un revêtement métallique et doit être construit entièrement dans la nappe aquifère, par le moyen de l'air comprimé, — que l'on a dû de nouveau utiliser le bouclier.

Pour l'emploi des galeries boisées [1], on commence par percer à la partie supérieure du souterrain une galerie, dite *d'avancement*, en soutenant les terres au moyen de coffrages en planches, que supportent de distance en distance des cadres en charpente. La section de cette première galerie et les dimensions des boisages varient avec la nature des couches traversées ; dans les terrains meubles, on diminue la section, on

1. Voir la planche à la fin de cet article.

resserre l'intervalle entre les cadres et l'on donne plus d'importance aux coffrages des parois; dans les terrains résistants, où les craintes d'éboulement sont presque nulles, on éloigne les cadres et on réduit le coffrage au ciel (paroi supérieure) de la galerie. Dans les terrains moyens, l'intervalle entre les cadres est ordinairement de 1 m. 50 à 1 m. 60 : deux poteaux légèrement inclinés vers l'axe de la galerie sont réunis en tête par une pièce horizontale appelée chapeau. L'espace libre, à l'intérieur, affecte ainsi une forme trapézoïdale dont les dimensions usuelles sont 2 mètres à 2 m. 10 pour la hauteur, 2 mètres pour la largeur au sol de la galerie et 1 m. 60 pour la largeur au ciel. Les poteaux reposent sur des semelles en bois qui, en répartissant la pression sur une plus grande étendue, s'opposent aux tassements. Ils sont en outre réunis les uns aux autres par des pièces en charpente longitudinales ou disposées en croix de Saint-Adré, lesquelles donnent à l'ensemble la rigidité. Les planches du coffrage, qui soutiennent les terres, s'appuient sur les cadres. Dans les terrains très résistants, on coffre seulement le ciel de la galerie. Dans les terrains très meubles, le coffrage s'étend aux parois latérales et les planches sont posées jointives; on est même conduit parfois à luter les joints, soit avec de la paille soit avec du plâtre, pour s'opposer au coulage des terres et éviter les éboulements ou tout au moins les tassements à la surface du sol.

Quand la galerie d'avancement est exécutée sur une certaine longueur, on procède à la construction de la voûte par *abattage* : on déblaie, on *abat*, les terres de part et d'autre de cette première galerie, suivant le profil extérieur de la voûte, en maintenant les terres au fur et à mesure par le moyen de planches que supportent des longrines disposées parallèlement à l'axe du souterrain et que soutiennent des butons et des contre-fiches prenant appui sur le sol de la galerie élargie. Cette opération se fait ordinairement par tronçons correspondant à l'intervalle de deux cadres, c'est-à-dire sur une longueur de 3 mètres à 3 m. 20. Plusieurs abatages sont entrepris à la fois, mais on a soin de les espacer de façon à ne pas compromettre la stabilité du terrain supérieur. L'abatage terminé, on pose les cintres, en bois ou en fer, qui donneront le profil intérieur de la voûte, et on exécute la maçonnerie de celle-ci en

la faisant reposer sur des madriers ou couchis, qui, placés longitudinalement, prennent appui sur les cintres.

La galerie d'avancement est utilisée, pendant la construction de la voûte, tout à la fois pour l'évacuation des déblais et pour l'amenée des matériaux qui entrent dans la confection des maçonneries : il en résulte un encombrement qui se traduit par une perte de temps. Aussi établit-on parfois deux galeries d'avancement superposées, l'une à la partie supérieure du souterrain, l'autre à la partie inférieure, celle-ci précédant celle-là d'une cinquantaine de mètres ; la galerie inférieure est utilisée pour l'évacuation des déblais, la galerie supérieure pour l'amenée des matériaux. Ce procédé, qui n'est applicable que dans des terrains consistants, simplifie beaucoup l'organisation du chantier.

Lorsqu'une certaine longueur de voûte est exécutée, on entreprend la construction des piédroits par reprise en sous-œuvre. Si le terrain est solide, on commence par déblayer presque entièrement le noyau de terre ou *stross*, qui est compris entre la voûte, les piédroits et le radier, puis on achève la fouille du piédroit sur une longueur de 3 à 4 mètres en étrésillonnant au besoin la voûte dans la région qui ne se trouve plus appuyée ; on coule alors du béton, en le maintenant entre la paroi de la fouille et un coffrage provisoire en planches qui épouse la forme de la paroi intérieure du piédroit, et on l'arase à 0 m. 50 environ au-dessous du niveau de la retombée de la voûte. Lorsque le béton a fait prise, on achève la construction en comblant avec de la maçonnerie de meulière l'intervalle de 0 m. 50 laissé libre entre la surface supérieure du béton et la partie inférieure de la voûte. Dans le cas de terrains ébouleux, le procédé est différent : les fouilles de piédroits, limitées à une étendue de 1 mètre à 1 m. 50, sont pratiquées par une succession de saignées latérales, et ce n'est qu'après l'achèvement des piédroits que l'on déblaie le stross.

La voûte et les pieds-droits étant ainsi construits et le stross déblayé, on passe à la confection très simple du radier : on creuse le sol de la galerie à la profondeur convenable et on remplit la fouille avec du béton, en accusant le profil curviligne de la surface au moyen d'un gabarit. Les enduits se

posent après régularisation du parement de façon à faire disparaître les aspérités de la maçonnerie ; ceux de voûte et de pieds-droits sont attaqués avant l'achèvement du revêtement du souterrain, dès que la longueur exécutée présente un développement suffisant.

Pour les stations et les grandes voûtes de portée supérieure à dix mètres qui se rencontrent à la jonction des souterrains, il est procédé d'une façon analogue. Seulement, on commence par construire les culées ou les pieds-droits : car il pourrait être dangereux de venir reprendre en sous-œuvre ces grandes voûtes, en raison des fortes charges que leur transmet le terrain supérieur lorsque celui-ci n'est pas très résistant. Les culées et les pieds-droits s'exécutent dans des galeries boisées auxquelles on donne la largeur et la hauteur nécessaires pour encadrer la maçonnerie. La voûte se construit ensuite de la manière qui vient d'être indiquée.

Le revêtement des stations est fait de petits carreaux biseautés, en grès cérame, recouverts d'émail blanc à la surface. Ces carreaux, dont les dimensions courantes sont 0 m. 147 × 0 m. 074 × 0 m. 0105, s'appliquent directement sur la maçonnerie à laquelle ils sont reliés par du mortier de ciment de Portland ; un tenon ménagé sur la face postérieure du carreau assure l'adhérence. Pour les stations Cours de Vincennes et Place de la Nation de la ligne n° 1, qui ont été exécutées à ciel ouvert, il a été fait emploi de briques émaillées ; mais l'usage de ces matériaux n'a pas été étendu en raison de leur prix élevé et aussi de l'extrême difficulté qu'on aurait eue à les employer en souterrain. Des revêtements en opaline ont été également exécutés dans quelques stations de la ligne n° 1 ; ils se sont promptement altérés ; on y a renoncé.

Une fois terminées, les maçonneries de la voûte se trouvent, dans la majorité des cas, séparées du terrain environnant par les planches du coffrage primitif, qu'il serait bien difficile d'enlever sans provoquer des éboulements ; derrière ces planches, subsistent toujours des vides, qu'il est nécessaire de combler, et il y a intérêt, d'autre part, à empêcher la pourriture des bois pour éviter des tassements ultérieurs qui se propageraient jusqu'à la chaussée. On parvient à ce double

résultat en procédant systématiquement, à des injections de mortier de ciment liquide derrière les maçonneries. Ces injections se font par des trous que l'on ménage dans la voûte au cours de la construction et que l'on garnit de tuyaux en poterie de 0 m. 02 de diamètre; elles s'étendent sur toute la surface des voûtes et jusqu'à 0 m. 50 en dessous des naissances. L'injecteur employé dérive de l'appareil Greathead; c'est une caisse cylindrique en tôle, dans laquelle on introduit du mortier de ciment très liquide; un tuyau flexible réunit la caisse au trou d'injection, et la pénétration du mortier dans les vides et autour des planches du coffrage s'obtient par le moyen d'air comprimé à trois kilogrammes de pression, qu'une pompe refoule dans le réservoir.

Dans les terrains de consistance insuffisante, ou lorsque le souterrain doit supporter des charges exceptionnelles, — au passage sous d'autres galeries, par exemple, — le profil est renforcé. Ailleurs, sur un assez long développement, les souterrains se trouvent placés sous des contre-allées ou de larges trottoirs sablés, plantés d'arbres; à l'époque des pluies ou pendant la période des arrosages, des infiltrations gênantes se feraient jour à travers les maçonneries, si l'on ne prenait quelques précautions spéciales. On ménage donc à la surface intérieure des voûtes et des pieds-droits, de petits conduits circulaires de 0 m. 06 à 0 m. 07 de diamètre, disposés en feuille de fougère et qui viennent déboucher sous le radier : les eaux recueillies par ces conduits se perdent dans le sol sous-jacent ou sont dirigées sur des puits absorbants. L'exécution de ces conduits dans les voûtes se fait facilement en plaçant sur les cintres des torons de paille, qui se trouvent emprisonnés dans la maçonnerie tout en restant apparents sur le développement de l'intrados. Après le décintrement, ces torons sont enlevés et remplacés par des tubes en caoutchouc ou des demi-cylindres en fer-blanc que l'on masque par un enduit en mortier de ciment à prise rapide; il suffit ensuite de retirer le tube pour constituer le conduit.

Les parties du souterrain, qui plongent entièrement dans les nappes aquifères, réclament des précautions particulières pour assurer l'étanchéité; on a obtenu de bons résultats du procédé suivant. Les maçonneries sont construites en un seul anneau

sur tout le développement de la voûte, des pieds-droits et du radier. Elles sont faites en deux couches, que sépare une chape intérieure en mortier de ciment de 0 m. 03 d'épaisseur, gâché serré et fortement damé; le ciment employé est du ciment de Portland au dosage de 650 kilogrammes par mètre cube de sable, ou encore du ciment à prise rapide de la Porte de France au dosage de 1 000 kilogrammes par mètre cube de sable. La chape est exécutée avec les plus grandes précautions sans solution de continuité : à chaque reprise, on raccorde avec soin les parties nouvelles aux anciennes, après avoir dégradé et lavé le bord de ces dernières. Dès que la chape est terminée sur la surface d'un anneau, on exécute avec le plus grand soin la seconde couche de maçonnerie. On pose ensuite l'enduit intérieur du souterrain en le lissant fortement. Au passage de la ligne n° 3 sous le canal Saint-Martin, le souterrain est plongé entièrement dans la nappe aquifère sur 76 mètres de longueur, et partiellement sur 340 mètres : il a été exécuté d'après le procédé qui vient d'être indiqué; les infiltrations ne dépassent pas 550 litres en vingt-quatre heures, ce qui correspond au débit extrêmement faible de 0 lit., 0064 par seconde.

Les ouvrages d'accès aux stations, — qui sont exécutés par la Compagnie du Chemin de fer Métropolitain et à ses frais : escalier partant de la voie publique, salle de distribution des billets, escaliers conduisant aux quais, — n'offrent, dans la construction, aucune particularité qui mérite d'être signalée. Les matériaux sont les mêmes que pour l'infrastructure : il est fait cependant emploi du béton armé, dans certains cas, pour les planchers et la couverture des salles de billets. Pour les revêtements des marches ou du sol dans les couloirs et les salles, on avait eu recours, au début, à la pierre de verre ; mais à l'usage cette pierre de verre est devenue glissante et on a dû y renoncer; la Compagnie fait actuellement l'essai de nouveaux revêtements, couvre-marche Mason, asphalte porphyrique avec armature système Bardot, etc.; ces deux procédés paraissent devoir obtenir la préférence.

Un des problèmes les plus difficiles dans la construction était l'évacuation des déblais et l'amenée des matériaux. Si

l'on songe que l'enlèvement du stross, dans un lot moyen, produit de 800 à 1000 mètres cubes de déblais par vingt-quatre heures, on mesurera la difficulté de transporter un pareil volume de terres par de simples tombereaux, au milieu de la circulation intense de Paris. Aussi a-t-on recherché des moyens d'évacuation plus modernes, plus rapides, moins encombrants et plus économiques. Pour la partie centrale de la ligne n° 1, qui se développe à peu de distance de la Seine, on n'a pas hésité à construire des galeries spéciales, de plusieurs centaines de mètres, qui joignent le souterrain au fleuve et permettent le transport des déblais par eau. Sur d'autres points, on s'est servi avec avantage des voies de tramways qui relient Paris à sa banlieue, quand elles se trouvaient à proximité des chantiers; un embranchement provisoire, reliant ces voies aux monte-charges des chantiers, a permis d'enlever les terres directement par wagons, sans transbordement. Sur la ligne n° 3, dans les parages de la gare Saint-Lazare, de l'Opéra et de la Bourse, les déblais des lots centraux ont été conduits hors Paris par un raccordement provisoire avec les voies de l'Ouest. Un raccordement semblable avec les voies de l'Est enlève actuellement les déblais de la ligne n° 4, aux abords des gares du Nord et de l'Est et sous les boulevards de Strasbourg et de Sébastopol. Enfin, pour le lot de la ligne n° 7, qui comprend la place de l'Opéra, il convient de signaler l'utilisation de tracteurs système Purrey : sur les wagonnets, qui servent à les recueillir dans les tranchées, les terres des fouilles sont emmenées par ces tracteurs, lourdes voitures automobiles, qui au retour, ramènent les matériaux des maçonneries.

*
* *

Les canalisations multiples, que recèle le sous-sol de Paris et qu'il n'est pas toujours possible de faire disparaître, la Seine, les canaux de navigation, les chemins de fer d'intérêt général, enfin les lignes métropolitaines elles-mêmes, aux points de croisement, constituent autant d'obstacles qu'on ne peut souvent tourner qu'au prix de sérieuses difficultés et qui nécessitent des dispositions spéciales dans la construction. Des

difficultés d'un autre ordre, et qui ne sont pas toujours les moindres, tiennent encore à la nature des terrains rencontrés. Parmi les divers cas qui se sont présentés, voici quelques exemples caractéristiques.

La ligne n° 1, Porte de Vincennes – Porte-Maillot, croise quatre collecteurs importants : boulevard Diderot au carrefour de la rue Crozatier, rue de Lyon à la traversée de l'avenue Ledru-Rollin, rue de Rivoli à la rencontre du boulevard de Sébastopol, et enfin place de la Concorde. Le tracé de la ligne n° 3, Boulevard de Courcelles – Ménilmontant, se heurte au canal Saint-Martin, à la croisée de l'avenue de la République et du boulevard Richard-Lenoir. En ces divers points, le profil des lignes métropolitaines, abaissé, a dû franchir, par-dessous, ces obstacles qu'il était impossible de déplacer.

Sous ces galeries importantes, dont il était essentiel de ne pas compromettre la stabilité, les difficultés ont été accrues par la présence de la nappe aquifère, à une profondeur relativement faible. Au boulevard de Sébastopol, le rail a dû être descendu à 13 m. 70 en contre-bas de la chaussée; le fond de fouille s'est trouvé à 5 m. 36 au-dessous de la nappe des eaux souterraines. A la rencontre du canal Saint-Martin par la ligne n° 3, le rail a été placé à 19 mètres au-dessous de la chaussée et la fouille est entièrement plongée dans la nappe. Heureusement, les assises du calcaire grossier, qui forment une base solide, suivent d'assez près les alluvions, et le débit des eaux souterraines n'a pas dépassé la puissance des moyens ordinaires d'épuisement. A chaque traversée, un puits foncé à travers les sables et les marnes jusqu'au-dessous du radier du souterrain a permis d'assécher entièrement le terrain dans toute l'étendue des travaux, et des pompes électriques ont suffi à maintenir les eaux en contre-bas des ouvrages pendant toute la durée de la construction. Les maçonneries ont été l'objet de soins spéciaux ; l'épaisseur en a été augmentée, et sur toute la traversée de la nappe on a exécuté la chape dont il a été question ci-dessus; en même temps, on a forcé la proportion de ciment dans le mortier, à raison de 550 kilogrammes par mètre cube de sable.

D'autre part, pendant l'exécution des travaux, le canal Saint-Martin a été tenu à sec; les collecteurs ont été maintenus en service; mais les maçonneries ont été isolées et le passage des eaux vannes a été assuré, pendant la durée de la construction, par des tuyaux en fer encastrés dans les murs en maçonnerie, qui formaient des barrages provisoires. Les divers ouvrages ainsi franchis n'ont eu à subir aucune avarie; quelques fissures plus ou moins importantes se sont bien manifestées, auxquelles il a été facile de remédier par de simples injections de mortier de ciment sous pression.

La ligne n° 2, Circulaire par les anciens boulevards extérieurs, et la ligne n° 6, Cours de Vincennes – Place d'Italie, traversent la Seine, la première en deux points, à Passy et en amont du pont d'Austerlitz, la seconde en un point, au pont de Bercy. Ces traversées, qui sont aériennes, ont entraîné la construction de viaducs monumentaux.

Le viaduc de Passy occupe l'emplacement de l'ancienne passerelle à piétons, construite en 1878 pour relier le quai de Passy au quai de Grenelle. Dans les plans primitifs, ce viaduc, ne comprenait, outre l'ouvrage destiné au chemin de fer, qu'un passage pour piétons établi à la hauteur de la voie ferrée. Mais le Conseil municipal, pour améliorer, en ce point, les communications entre les deux rives de la Seine, décida de transformer ce passage pour piétons en une voie charretière. Le viaduc actuel comporte, en conséquence, deux étages : étage inférieur pour la circulation des voitures et des piétons, étage supérieur réservé au chemin de fer. C'est dans l'ensemble la disposition adoptée au Point-du-Jour pour le Chemin de fer de Ceinture, avec une différence capitale : au Point-du-Jour, le viaduc est entièrement construit en maçonnerie; à Passy, toute l'ossature est métallique, et la maçonnerie n'apparaît que dans les piles et les culées.

L'ouvrage traverse la Seine, divisée en deux bras par l'île des Cygnes. Sa longueur totale entre appuis sur chacune des rives est de 237 m. 16. Trois travées, et par conséquent deux piles, sont établies dans chaque bras; sur le grand bras, les travées attenant aux rives ont 29 mètres d'ouverture, la travée centrale, 54 mètres; sur le petit bras, les ouvertures n'attei-

gnent que 23 et 42 mètres. En forme apparente d'arc, les travées, qui comprennent chacune dix fermes, sont construites en *cantilever*, c'est-à-dire constituées de demi-arcs qui s'équilibrent sur chacune des piles en rivière; elles prennent appui sur les culées de rive et sont réunies au milieu de la passe centrale par une petite poutre de jonction. On se rendra compte plus aisément de cette disposition en imaginant deux poutres d'une longueur un peu inférieure à la demi-largeur du fleuve et qui prendraient appui d'un côté sur la rive, de l'autre sur la pile la plus proche : les extrémités en rivière de ces poutres ne se toucheraient pas ; pour établir la continuité du passage, il serait nécessaire de jeter un madrier de l'une à l'autre. Chacune des poutres représente l'ensemble de demi-arcs dont il vient d'être question, et le madrier, la petite poutre de jonction.

Les fermes des ponts en cantilever n'exercent que des pressions verticales sur leurs appuis, tandis que les ponts en arc ordinaires donnent des poussées obliques, qui nécessitent des fondations plus importantes. Il y avait intérêt, à Passy, à restreindre autant que possible les massifs de fondation, en raison de la mauvaise nature du terrain dans le lit de la Seine.

La largeur totale de ce viaduc de Passy, au niveau de l'étage inférieur, atteint 24 m. 70 : un plateau central de 8 m. 70, deux chaussées de 6 mètres placées de part et d'autre, et deux trottoirs de 2 mètres. Au-dessus du plateau central, l'étage supérieur donne passage au chemin de fer ; le tablier, qui le constitue et dont la largeur est de 7 m. 30, est porté par une série de couples de colonnes entre lesquels existe un intervalle de 6 mètres : dans chaque couple, les colonnes sont distantes de 4 m. 40 d'axe en axe. Une disposition ingénieuse a été adoptée pour l'implantation de ces supports. Le viaduc est biais, c'est-à-dire que sa direction générale n'est pas perpendiculaire aux rives de la Seine. D'après les errements usuels, les couples de colonnes auraient été placées parallèlement aux rives et par conséquent suivant une ligne inclinée de moins d'un angle droit sur l'axe longitudinal du pont. On a préféré les implanter normalement à cet axe, de façon à supprimer pour l'œil du passant l'impression du biais.

Les voies charretières de l'étage inférieur présentent une

légère pente, qui va du quai de Grenelle vers le quai de Passy ; elles se raccordent directement avec les chaussées de la rive gauche ; sur la rive droite, le raccordement s'opère au moyen de deux plans inclinés ; la hauteur moyenne des voies charretières au-dessus du niveau normal de la Seine est de 8 m. 50. A l'étage supérieur, le tablier du chemin de fer est horizontal, et le rail se trouve placé à 16 mètres environ au-dessus de ce niveau normal du fleuve.

Sur l'île des Cygnes, un ouvrage monumental, en maçonnerie de pierres de taille, sépare les deux séries d'arcs métalliques ; le tablier supérieur prend appui, d'autre part, sur deux piles également en pierre de taille qui surmontent chacune des culées de rive. Les piles en rivière ainsi que les culées de rive droite et de rive gauche ont été fondées à l'air comprimé, et les fondations ont été descendues à travers l'argile plastique jusqu'à la craie de Meudon, que l'on rencontre à 15 mètres environ en contre-bas du niveau du fleuve. L'ouvrage de l'île des Cygnes a été fondé sur pieux à l'abri d'un batardeau. Les échafaudages n'ont été utilisés dans la mise en place des fermes métalliques que pour les travées comprises entre les piles en rivière et la terre ; la partie qui couvre la passe centrale, dans chaque bras, a été montée en porte à faux sans jamais entraver la navigation. Le pont inférieur étant mis en place, on a pu, sans difficulté, opérer le montage du pont supérieur réservé au chemin de fer.

En dehors de la traversée de la Seine, une série de cinq travées, dont l'ouverture varie de 16 m. 03 à 18 m. 38, se développe sur la rive droite, dans la rue Alboni. Sur la rive gauche, après la traversée, le chemin de fer de l'Ouest et le quai de Grenelle sont franchis d'un seul jet au moyen d'une travée encastrée sur ses appuis, dont la portée atteint 55 m. 28 et qui se raccorde sur le boulevard de Grenelle au viaduc du type ordinaire. Ce viaduc de Passy est entièrement construit en acier doux laminé ; le poids total de l'acier entré dans la construction, en y comprenant les travées d'approche de la rue Alboni et de la rive gauche, s'élève à 3 800 tonnes environ. Des bas-reliefs de MM. Coutan et Injalbert ornent les faces amont et aval du massif de l'île des Cygnes. Au-dessus de chaque pile en rivière, les tympans des arcs ont reçu des

groupes en fonte de deux personnages, dont la statuaire a été confiée à M. Gustave Michel. Le détail d'architecture est de M. Formigé. Les travaux, commencés dans les premiers jours de mai 1903, ont été terminés le 27 juillet 1905.

L'ancienne passerelle de Passy a été déplacée de 30 mètres vers l'aval au début des travaux, puis remise temporairement en service pour assurer les communications entre les deux rives de la Seine pendant la construction du nouveau viaduc; on procède actuellement à sa démolition. Cette passerelle à déplacer comprenait deux moitiés inégales qui correspondaient aux deux bras de la Seine. Chaque moitié était constituée par trois fermes du type cantilever, mais sans poutre de jonction : celle-ci était remplacée par une simple articulation qui réunissait les extrémités des deux demi-fermes. La passerelle du grand bras mesurait 120 mètres de longueur ; sa largeur était de 6 m. 50, et son poids atteignait 320 tonnes ; la passerelle du petit bras avait une longueur de 90 mètres et une largeur de 6 m. 50, avec un poids de 240 tonnes.

La passerelle du grand bras a été déplacée de toutes pièces, par glissement sur des chemins en charpente, que supportaient des files de pieux battus en rivière. Un chemin avait été établi près de chaque culée ; les deux piles en rivière étaient encadrées, de part et d'autre, par deux installations semblables. La passerelle, munie de chevalets correspondant à ces divers chemins, a été soulevée, puis placée sur rouleaux ; son avancement a été obtenu au moyen de palans, qu'actionnaient des treuils à main susceptibles de développer au total une force de 4800 kilogrammes. Quatre hommes à chaque treuil ont suffi pour mettre la masse en mouvement, et le transfert s'est effectué en quatre heures sans le moindre à-coup et sans que la navigation ait été interrompue ni gênée.

Sur le petit bras, où la circulation des bateaux est peu importante, on a opéré successivement sur les deux tronçons de la passerelle, après démontage de l'articulation de clef. Les deux tronçons ont été soulevés l'un après l'autre, au moyen de deux chalands convenablement délestés, que l'on a laissés ensuite dériver au fil de l'eau et qui ont été lestés à nouveau lorsqu'ils sont parvenus à l'emplacement final. Chacun des chalands mesurait 30 mètres de longueur et pouvait supporter

280 tonnes à pleine charge. Bien que contrariée par un vent violent, l'opération n'a duré qu'une heure un quart.

Le viaduc d'Austerlitz, uniquement destiné au passage des trains, franchit la Seine d'un seul jet, à 200 mètres environ en amont du pont du même nom qui réunit le boulevard de l'Hôpital, sur la rive droite, à la place Mazas sur la rive gauche. Sa longueur totale entre appuis sur chacune des rives atteint 140 mètres. C'est à Paris, le plus long des ponts à une seule travée : le pont Alexandre III, qui, avant lui, détenait le « record » de la portée, mesure 117 mètres. Deux arcs en acier le constituent, distants de 7 m. 80 d'axe en axe, auxquels se trouve suspendu le tablier portant les voies métropolitaines. Ces arcs sont à triple articulation, comme ceux du pont Alexandre III ; mais au pont Alexandre III, les articulations sont placées à la clef, c'est-à-dire au sommet de l'arc, et aux retombées, c'est-à-dire aux points d'appui sur les culées; au viaduc d'Austerlitz, elles ont été ménagées à la clef et aux reins, c'est-à-dire au sommet et au quart environ du développement du demi-arc en partant du point le plus bas. Le tablier coupe le plan des arcs à peu près à la hauteur de ces dernières articulations. Le tronçon d'arc situé au-dessous du tablier et la portion correspondante de ce dernier, fortement ancrés dans les culées, constituent en réalité deux consoles sur l'extrémité desquelles viennent s'appuyer les parties centrales des deux fermes. Cette disposition a permis de réduire à 107 m. 20 la portée effective des arcs et de diminuer en conséquence leur montée, au grand avantage de l'élégance, sans pour cela augmenter d'une façon notable la poussée sur les massifs de fondation.

La flèche des arcs du viaduc d'Austerlitz, comptée au-dessus de la ligne des appuis sur culées, atteint 20 mètres, ce qui place la clef à 25 mètres environ au-dessus du niveau moyen de la Seine. Le tablier du chemin de fer, large de 8 m. 50 entre garde-corps, est suspendu aux arcs, dans la partie centrale, par seize montants verticaux, et porté dans l'étendue des consoles latérales, par quatre autres montants : il se trouve situé à 12 mètres environ du niveau de navigation. Les culées sur chaque rive ont été fondées à l'air comprimé;

les massifs de fondation ont été descendus sur le calcaire grossier inférieur, à 10 mètres environ au-dessous du niveau du fleuve, sur la rive droite, et à 11 mètres environ sur la rive gauche. Pour équilibrer la poussée, il a fallu donner à ces massifs des dimensions assez fortes : 22 mètres de longueur sur 18 mètres de largeur. Au-dessus, ont été établies les culées, qui sont en pierre de taille, flanquées chacune de deux pylones dont la hauteur atteint 15 mètres.

Pour le montage de la partie métallique de ce viaduc, un pont de service en charpente avait été installé sur des pieux en rivière. On a mis en place tout d'abord les retombées formant consoles, puis on a procédé à l'assemblage et à la rivure du tablier et des montants de suspension ; ceux-ci, convenablement consolidés, ont servi ensuite à supporter les tronçons des deux arcs au fur et à mesure de leur avancement, jusqu'au clavage définitif. Le viaduc d'Austerlitz est entièrement exécuté en acier doux laminé ; la construction a absorbé un poids d'environ 1 000 tonnes de métal. Le massif de pierre de chaque culée mesure en nombre rond 1900 mètres cubes. Les travaux, commencés au début de novembre 1903, ont été terminés le 22 décembre 1904.

Les rotules des articulations et les retombées des arcs ont reçu une ornementation qui est de M. Formigé, ainsi que l'architecture des culées.

A la sortie du viaduc d'Austerlitz sur la rive droite, et avant de redevenir souterraine, la ligne métropolitaine traverse le bas port de Bercy, suivant une courbe de 75 mètres de rayon, en pente continue de 0m.040 par mètre. La voie, dans la majeure partie de ce développement, est portée par deux travées métalliques dont les dispositions sont entièrement nouvelles. Jusqu'ici, pour le passage d'une voie ferrée en courbe sur un viaduc métallique, on plaçait les poutres de rive des travées suivant un contour polygonal qui suivait, d'aussi près que possible, les positions successives occupées par le matériel roulant dans son mouvement sur la courbe : cette solution ne conduit pas toujours à une disposition très élégante. Pour les deux travées du bas port de Bercy, on a imaginé un développement courbe, parallèle à l'enveloppe du gabarit du matériel roulant. Les deux travées, dont la longueur totale dépasse 70 mètres,

ont donc, grâce à la courbure et à la pente, leurs poutres de rive établies suivant une surface hélicoïdale qui rappelle celle des limons des escaliers en vis. C'est le premier exemple d'un pont de ce genre, et l'aspect en est particulièrement heureux. Toutefois, ce type d'ouvrage entraîne des complications considérables qui n'ont pu être surmontées que grâce à l'extrême habileté des constructeurs qui l'ont imaginé ; il entraîne aussi une augmentation appréciable du poids du métal. Pour ces deux motifs, il paraît ne convenir que si l'on doit tout sacrifier aux considérations esthétiques.

La traversée de la Seine par la ligne n° 6, Cours de Vincennes-Place d'Italie, s'effectue sur un viaduc superposé au pont de Bercy, lequel relie le boulevard de la Gare, sur la rive droite, à la rue de Bercy sur la rive gauche. Ce viaduc est constitué par deux murs en pierre de taille, distants de 6 mètres d'axe en axe, percés régulièrement d'arcades en plein cintre de 3 m. 20 d'ouverture, et réunis à leur partie supérieure par un plancher métallique, qui porte les voies. En élévation, l'ensemble présente un aspect analogue à celui du viaduc du Point-du-Jour.

Le pont de Bercy n'offrait qu'une largeur de 19 mètres entre garde-corps ; on ne pouvait donc songer à lui superposer, sans élargissement, le viaduc du Métropolitain, dont l'encombrement au niveau du sol atteint 7 m. 60. En outre, le rail de la voie, qui est placé à 14 m. 95 au-dessus du niveau moyen de la Seine, n'est distant du pavé de la chaussée que de 5 m. 22 ; cette hauteur est un peu faible pour le passage de la circulation ordinaire. Dans ces conditions, on a rejeté le tracé du Métropolitain sur l'un des côtés du pont : laissant libre la chaussée actuelle, on a reporté tout l'élargissement sur la face amont. Le Service de la Navigation de la Seine a, pour le compte de la Ville, renforcé les voûtes, dans la partie où elles ont à supporter les piliers du viaduc, et les a prolongées de 5 m. 50 vers l'amont ; dans toute cette zone, leur épaisseur à la clef a été portée de 0 m. 89 à 1 m. 20. La partie élargie a été exécutée suivant le type de l'ouvrage ancien, avec des matériaux de même nature, de façon à ne pas modifier le caractère de l'ouvrage. Les prolongements des piles ont été

établis sur des massifs fondés à l'air comprimé, suivant le procédé qui avait été employé déjà avec succès pour l'élargissement du pont d'Austerlitz ; les prolongements des culées de rive ont été fondés sur pilotis. L'allongement des piles et des culées a été suivi de l'exécution des voûtes nouvelles, construites sur cintre, à la manière habituelle. Après cet élargissement du pont, on a entrepris les travaux du viaduc ; ils sont actuellement en cours.

Deux autres lignes métropolitaines traversent encore la Seine : la ligne n° 4, Porte de Clignancourt–Porte d'Orléans, à la Cité ; et la ligne n° 8, Auteuil-Opéra par Grenelle, une première fois à l'aval du pont Mirabeau, une seconde fois entre le pont de la Concorde et le pont des Invalides. Mais ici les traversées sont souterraines ; le passage s'effectue au-dessous du lit du fleuve. Pour la ligne n° 8, les conditions ne sont pas encore complètement déterminées ; les travaux de la ligne n° 4, au contraire, viennent d'entrer dans la période d'exécution.

Cette ligne n° 4 devait primitivement franchir la Seine à l'extrémité de la rue du Louvre, immédiatement à l'aval de l'écluse de la Monnaie ; elle s'engageait ensuite sous le quai Conti, puis sous une annexe de l'Institut, et de là gagnait la place Saint-Germain-des-Prés par la rue de Rennes prolongée. On allait entreprendre les travaux, lorsque l'Institut, redoutant pour le Palais Mazarin les conséquences de ce voisinage, fit une opposition formelle que rien ne put réduire : force fut de modifier le projet. Après quelques hésitations, le Conseil municipal se prononça pour une oblique vers la Cité, en empruntant la rue des Halles, la rue Saint-Denis et la place du Châtelet, puis en franchissant le grand bras de la Seine à l'amont du pont au Change, en se développant ensuite sous le Marché aux fleurs et les bâtiments de la caserne de la Cité, puis en passant sous le petit bras de la Seine, en amont du pont Saint-Michel, et en gagnant, de là, la rue de Rennes par la place Saint-Michel, la rue Danton et le boulevard Saint-Germain.

Le tracé nouveau traverse la nappe aquifère à partir du carrefour de la rue des Halles et de la rue Saint-Denis, sur la

rive droite, jusqu'au carrefour de la rue Danton et du boulevard Saint-Germain sur la rive gauche. Outre les deux traversées souterraines du fleuve, il comporte un passage sous la ligne métropolitaine n° 1 à la rue de Rivoli, et un passage sous les voies ferrées de la Compagnie d'Orléans, à l'amont du pont Saint-Michel. Ajoutez encore que deux stations à grande profondeur doivent être établies, l'une au Marché aux Fleurs, l'autre à la place Saint-Michel.

Les ouvrages auront un développement total de près de onze cents mètres, sur lequel les difficultés surgissent pour ainsi dire à chaque pas. Aussi, avant d'arrêter les bases d'exécution, la Ville a-t-elle invité les constructeurs à étudier, de concert avec ses services et conseils techniques, la solution de ce problème ardu. A la suite de cette consultation, il a été décidé que tous les souterrains, y compris les stations, recevraient un revêtement en fonte; que la double traversée du fleuve, dans les deux bras, s'opérerait par fonçage vertical à l'instar des piles de pont; qu'il en serait de même des stations; que partout ailleurs, le souterrain serait exécuté par cheminement horizontal au moyen du bouclier. Il a été reconnu possible de maintenir les deux voies dans une galerie unique dont le profil ne s'écarte pas du type usuel, — sauf pour les stations. La jonction entre le souterrain et les stations s'opérera par le moyen de puits verticaux à section elliptique, qui seront utilisés ultérieurement par les escaliers et ascenseurs permettant l'accès aux quais. Au passage sous les voies de la Compagnie d'Orléans, immédiatement à l'amont du pont Saint-Michel, on aura recours, pour plus de sûreté, à la congélation : le sous-sol imbibé d'eau sera préalablement congelé; la construction de la ligne métropolitaine s'effectuera ainsi en terrain solide.

Pour la double traversée du fleuve, un premier chantier a été ouvert l'été dernier; le fonçage des puits des stations vient d'être entrepris tout récemment à la place Saint-Michel. Pour la traversée du fleuve, le procédé, très simple en théorie, consiste à bâtir un tronçon de souterrain et à l'enfoncer progressivement dans le lit de la rivière jusqu'au niveau voulu. On construit d'abord une carcasse métallique, qui est destinée, d'une part, à soutenir le cuvelage en fonte qui formera

la paroi interne du souterrain; d'autre part, à contenir un anneau de béton qui renforcera le cuvelage en arrière. On fixe cette carcasse sur le plafond d'une chambre de travail, sorte de caisse sans fond dans laquelle s'opérera le travail de déblai. L'ensemble, formant caisson, est amené à la place du futur souterrain ; on procède à la pose du cuvelage en fonte, en même temps qu'on exécute le remplissage en béton; puis, au-dessus d'ouvertures ménagées à cet effet dans le plafond de la chambre de travail, on installe les cheminées surmontées de sas à air au moyen desquelles il sera possible d'accéder à cette chambre pour enlever les déblais et amener les matériaux. Ces préparatifs terminés, le caisson convenablement lesté est échoué sur le fond de la rivière; le lestage a été obtenu simplement en remplissant d'eau la cavité correspondant au vide du souterrain. On insuffle alors de l'air comprimé par les cheminées, de façon à chasser l'eau de la chambre de travail, et on fait descendre dans cette chambre les ouvriers « tubistes », qui doivent exécuter le déblai. Il est aisé de comprendre qu'en creusant le sol à l'emplacement du caisson, celui-ci, sous l'influence de son propre poids, s'enfonce progressivement; la descente est d'ailleurs facilitée par la forme en lame de couteau, qui, donnée aux parois de la chambre de travail, leur permet de pénétrer plus commodément dans le terrain. Le caisson étant descendu au niveau fixé, on remplit de béton la chambre de travail, on démonte les cheminées et on fait obturer par des scaphandriers l'ouverture pratiquée dans le ciel du souterrain pour le passage de celles-ci : il ne reste plus qu'à pomper l'eau de lestage pour terminer l'opération.

Ce travail de fonçage à l'air comprimé est entré dans la pratique courante des chantiers; il ne présente guère d'aléas, s'il est conduit méthodiquement et prudemment. Mais on ne pourrait exécuter la traversée d'un bras de la Seine tout entier, au moyen d'un caisson unique. Pour le grand bras, on emploiera trois caissons de 9 m. 60 de largeur et 9 m. 05 de hauteur, dont les longueurs atteindront respectivement 36 mètres, 38 m. 40 et 43 m. 20; pour le petit bras, deux caissons, de 19 m. 80 de longueur. Ces caissons sont montés près du pont Solférino, — il n'a pas été possible de

trouver un emplacement plus proche; — ils sont ensuite amenés par flottage sur le chantier; à cet effet, un doublage en tôle étanche assure leur insubmersibilité. Près du Châtelet, le premier caisson du grand bras, — celui qui touche le mur de quai de rive droite, — a déjà atteint sous le fleuve son niveau définitif, qui est tel que le rail se trouve placé à 11 m. 15, et l'extrados de la voûte à 5 m. 62 en contre-bas du plan d'eau normal de la Seine. Le fonçage des autres caissons sera poursuivi à la fin des crues d'hiver.

La ligne Circulaire n° 2 Sud passe sous la ligne de Paris à Sceaux, à la place Denfert-Rochereau. La traversée était déjà rendue difficile par le mouvement important des trains sur cette ligne de banlieue; elles ont été aggravées par des circonstances diverses. Au point de croisement, correspond une station de la ligne de Sceaux qui est constituée par une tranchée recouverte d'un plancher métallique. Le sous-sol est miné par des galeries et des éboulis d'anciennes carrières, et la Compagnie d'Orléans, pour l'établissement de sa station, avait dû exécuter des travaux de consolidation importants. Entre la voûte du Métropolitain et le radier de la station, règne un égout nécessaire au chemin de fer de Sceaux. Enfin, à proximité immédiate, se rencontre un groupe des plus importantes canalisations d'eau qui desservent Paris, et dont il ne pouvait être question de suspendre le service.

Toutes ces difficultés, accumulées sur un espace restreint, ont été surmontées de la façon suivante. En premier lieu, on a repris en sous-œuvre les fondations des colonnes qui supportent la couverture métallique de la station sur la ligne de banlieue et on les a descendues jusqu'au niveau du radier du Métropolitain. On a construit ensuite les piédroits du souterrain métropolitain. L'épaisseur de ces piédroits a été portée de 0 m. 75 à 2 mètres et chacun d'eux a été exécuté au moyen de galeries superposées de 2 m. 40 de hauteur, au nombre de trois à la traversée des voies de la ligne de Sceaux et de quatre à la rencontre des murs de la station. Les galeries, entreprises par étage, ont été attaquées par les deux extrémités du souterrain, l'une pour le piédroit de droite, l'autre pour le piédroit de gauche; elles étaient maçonnées

provisoirement sur leur pourtour seulement, de façon à réserver un passage pour l'évacuation des déblais et l'amenée des matériaux, puis remplies en maçonnerie lorsque leur service devenait inutile. Les piédroits terminés, on a entrepris la construction de la voûte par abatages, selon le procédé ordinaire; mais pour éviter tout tassement, on a substitué au bois, pour le blindage du ciel de la fouille, des plaques de tôle de 0 m. 018 d'épaisseur et 0 m. 20 de largeur, qui ont été enrobées ensuite dans un coulis de mortier de ciment, injecté par des trous réservés dans la maçonnerie. Les fondations des colonnes de la station ont été en même temps incorporées à la voûte à laquelle elles ont été reliées par des fers à plancher de 0 m. 16 de hauteur. La voûte une fois construite, on a déblayé le stross, rescindé les massifs de béton qui formaient les reprises en sous-œuvre des colonnes de la station, et exécuté le radier. Pour les ouvrages de la ligne de Paris à Sceaux et à Limours, on n'avait pris d'autres précautions que de placer les voies sur de fortes longrines en chêne dont la longueur surpassait légèrement celle de la traversée. Les seuls désordres occasionnés ont été quelques fissures dans les murs latéraux : ces fissures ont été bouchées par des injections de mortier de ciment.

Dans les plans primitifs, la ligne Circulaire n° 2 Sud, venant de la place d'Italie, contournait en viaduc la gare et les bâtiments de la Compagnie d'Orléans, situés en bordure du boulevard de l'Hôpital et de la place Valhubert, puis gagnait le quai d'Austerlitz et de là franchissait la Seine. Mais, sur la proposition de la Compagnie d'Orléans, ce tracé a été modifié : la ligne aérienne s'infléchissant à partir de la place de la Salpêtrière, pénètre sur les dépendances de la gare d'Austerlitz et en traverse le grand hall pour parvenir au fleuve. Une station métropolitaine, établie à l'intérieur du hall, est constituée par une double travée de 52 m. 55 de portée et de 17 m. 10 de largeur totale, qui franchit d'un seul jet les voies de l'Orléans; les poutres de rive mesurent 6 m. 45 de hauteur ; la distance de rail à rail entre les deux voies ferrées reste supérieure à 6 m. 11. La double travée repose à chacune de ses extrémités sur une file de trois piliers, qui sont composés

d'un caisson en acier laminé, rempli de béton de ciment. La construction de la ligne métropolitaine a nécessité la démolition, sur une largeur d'environ 20 mètres, des murs de façade de la gare, ainsi que des piliers qui supportaient, sur cette longueur, les fermes de la couverture du hall, dont la portée atteint 52 m. 55. Des étais provisoires en charpente ont maintenu ces fermes pendant la construction des appuis du Métropolitain.

De sérieuses difficultés venaient, tant de la nature du sous-sol constitué par les alluvions de la Seine et de la Bièvre, lesquelles surmontent le calcaire grossier, que de la proximité des fondations de la gare, établies sur ce terrain tourbeux et marneux. La charge des piliers de la station métropolitaine pouvant atteindre 800 tonnes, il a fallu descendre les fondations sur le calcaire grossier à 12 mètres environ au-dessous du niveau des quais de la gare. Cette opération, contrariée par d'abondantes infiltrations, a nécessité l'installation de cinq pompes centrifuges, actionnées par deux locomobiles de 30 chevaux. Elle a pu néanmoins être menée à bien sans autres dégâts que quelques fissures et quelques tassements dans les bâtiments de la Compagnie d'Orléans.

La ligne n° 3 croise à la place de l'Opéra, en s'y superposant, deux autres lignes métropolitaines : la ligne n° 7, Palais-Royal–Place du Danube, et la ligne n° 8, Auteuil-Opéra par Grenelle. La ligne n° 3 devant être construite la première, il était nécessaire d'exécuter en même temps les ouvrages des deux autres lignes, afin d'éviter plus tard une reprise en sous-œuvre sous des lignes en exploitation. Le rail de la ligne n° 7 devait se trouver, au point de croisement, à 11 mètres environ au-dessous du sol, et celui de la ligne n° 8 à plus de 16 mètres; les maçonneries communes aux ouvrages des trois lignes devaient donc être descendues à 20 mètres de profondeur et plonger de 9 mètres dans la nappe aquifère. Il fallut recourir à l'air comprimé pour la fondation de l'ouvrage. Les points d'appui ont été formés par trois caissons, l'un de 8 m. 25 sur 6 mètres, le second de 19 m. 50 sur 8 mètres, le troisième de 24 m. 50 sur 8 mètres.

Le premier caisson, dont l'emplacement est situé sous la

place de l'Opéra, supporte les piédroits des lignes n°s 3 et 7 à leur premier point de rencontre; les deux derniers, placés parallèlement à l'axe du boulevard des Capucines, encadrent le souterrain de la ligne n° 8 et supportent les ouvrages des lignes n°s 3 et 7. La mise en place et le fonçage de ces caissons ont présenté quelques difficultés en raison de leur emplacement à un carrefour où la circulation des plus intenses devait être maintenue à tout prix. Commencé le 9 mai 1903 pour le premier caisson, le 19 juin pour le troisième et le 31 juillet pour le second, le fonçage était terminé sans incident le 31 août. L'achèvement des maçonneries de la ligne n° 3, la pose du tablier métallique sur lequel elle franchit la ligne n° 7 et enfin la mise en place de la couverture métallique à la surface du sol, au-dessus de l'ouvrage commun, ont été ensuite entrepris et la circulation a pu être rétablie définitivement le 27 décembre 1903, neuf mois après l'ouverture du chantier.

*
* *

Reste à dire quelques mots des difficultés occasionnées par la nature du sous-sol ; nous nous bornerons à deux exemples empruntés, l'un à la ligne n° 2 Sud, dans la zone des anciennes carrières, l'autre à la ligne n° 3, à Ménilmontant.

La ligne n° 2 Sud, qui pénètre dans l'étage du calcaire grossier au boulevard Pasteur, traverse, sur le tiers environ de son étendue, la zone des carrières à deux et même trois étages de galeries. Sur ce parcours, les ouvrages se tiennent à une distance variant de 1 à 15 mètres des ciels de carrière. Lorsque les ciels de carrière ont été trouvés en bon état, on s'est borné à les soutenir par des piliers en maçonnerie. Mais, sur des longueurs assez grandes, les recherches ont fait découvrir des dislocations dans les couches situées au-dessus des anciennes excavations ; le ciel de carrière s'était affaissé, et l'éboulement, se propageant peu à peu avait donné naissance à ces cavités en forme de cloches, que l'on désigne communément sous le nom de « fontis ». Une de ces cloches, au boulevard de Vaugirard, près de l'avenue du Maine, avait une section de 70 mètres carrés à la base, et sa hauteur dépas-

sait 13 mètres, ce qui correspond à un volume de 660 mètres cubes.

Fort heureusement, des fontis de cette importance sont tout à fait exceptionnels. Lorsque l'effondrement ne dépassait pas une dizaine de mètres carrés, on s'est borné à circonscrire l'éboulement en l'entourant d'un mur en maçonnerie et, pour les ouvrages du Métropolitain, à renforcer les piédroits et le radier en interposant quelques fers dans la maçonnerie, ou encore à appareiller le radier en voûte. Pour un affaissement plus accentué, on a fait reposer les ouvrages sur un véritable viaduc souterrain : une série d'arcs de décharge sont supportés par des piliers en béton de $1^{m},20$ de diamètre qui prennent appui sur le sol de carrière. Enfin, lorsque les dislocations étaient plus considérables et qu'il y avait lieu de craindre pour la stabilité du souterrain, on augmentait l'épaisseur des parois et on les soutenait de place en place par des contreforts prenant appui sur des colonnes de béton qui reposent elles-mêmes sur le sol de carrière.

Ce dernier cas s'est présenté sous le boulevard Raspail, au carrefour de la rue Victor-Considérant : sur 27 mètres de longueur, il a fallu porter de $0^{m},75$ à $1^{m},15$ l'épaisseur de la voûte, augmenter l'épaisseur des piédroits et les faire reposer sur une double rangée de piliers en béton par l'intermédiaire d'arcs de décharge, enfin armer la paroi de contreforts dont la largeur atteint 3,15 ; en même temps, on soutenait le radier en son milieu par une nouvelle série de piliers, de telle sorte qu'en ce point le souterrain est un gigantesque tube de maçonnerie supporté par cinq files de colonnes. Une grande partie de ces consolidations avaient été effectuées à l'avance par le Service de l'Inspection des carrières, qui a d'ailleurs suivi pas à pas la construction ; mais un bon nombre des puits destinés à recevoir les piliers en béton ont dû être forés puis remplis, en partant des galeries métropolitaines, au fur et à mesure de l'exécution des ouvrages : un semblable travail n'a pu être mené à bien, sans accident, qu'au prix de l'attention la plus soutenue.

Sous l'avenue Gambetta et sous la rue Belgrand, au delà de la place Martin-Nadaud, le gypse entraîné par les eaux

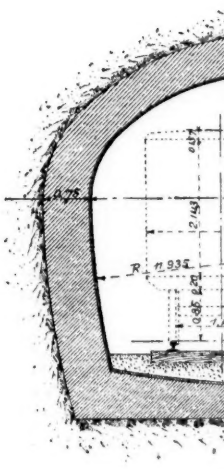

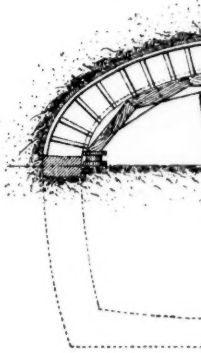

CHEMIN DE

Souterrain courant

Station voûtée

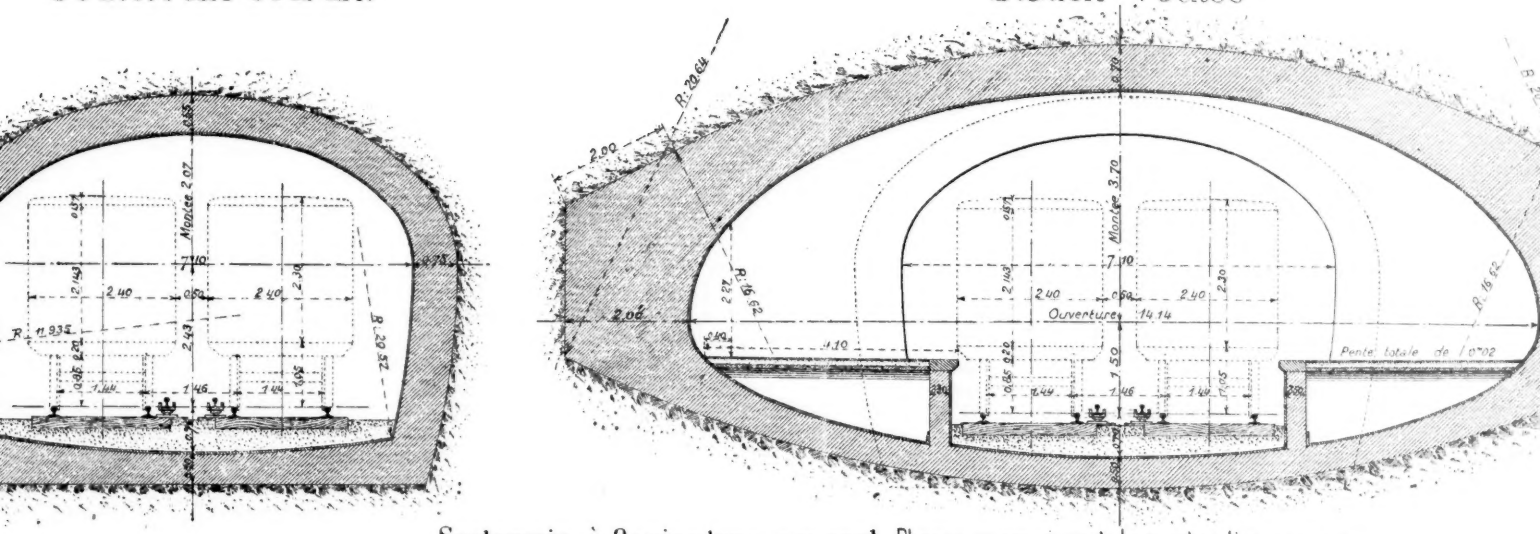

Souterrain à 2 voies type courant. Phases successives de la construction. Echelle du 1/125e.

Fig 1. Galerie d'avancement.

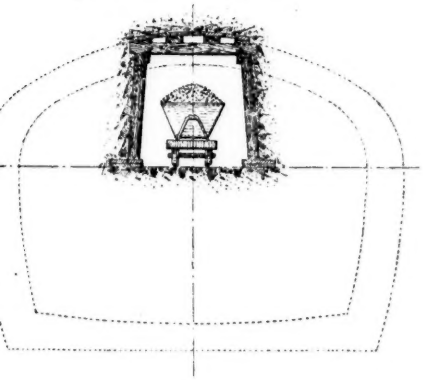

Fig 2. Abatages

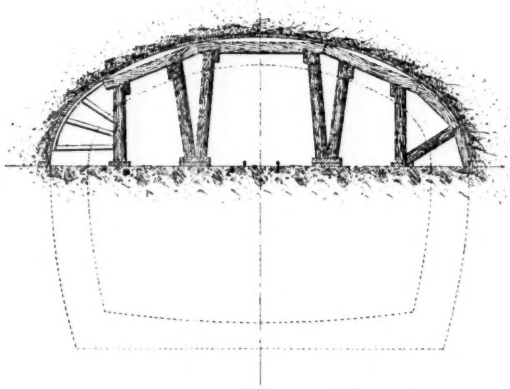

Fig 3. Po

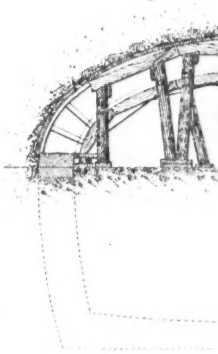

g 4 Maçonnerie de la voûte

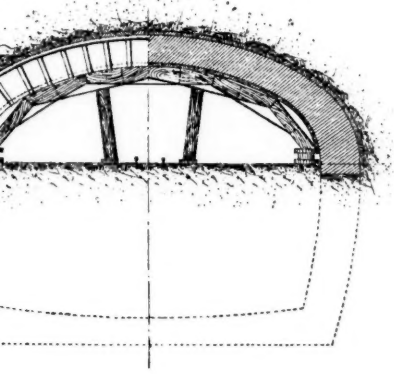

Fig 5. Dégagement du stross

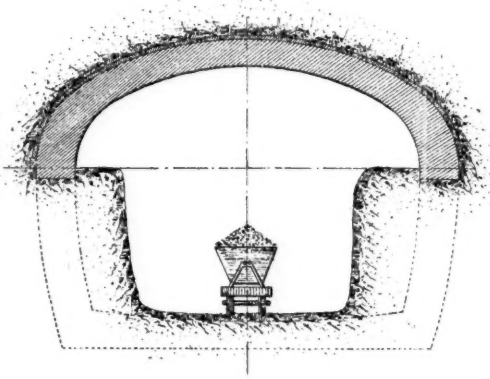

Fig 6. Construction des piédroits

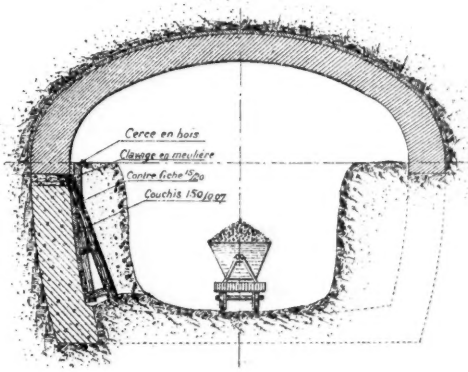

Fig 7. Be

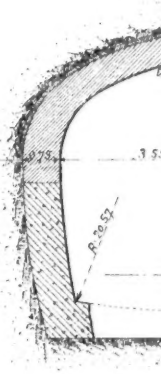

CHEMIN DE FER MÉTROPOLITAIN MUNICIPA

TYPES DES OUVRAGES COURANTS

Echelle de 1/100e (1 m/m. p.m.)

Station voûtée

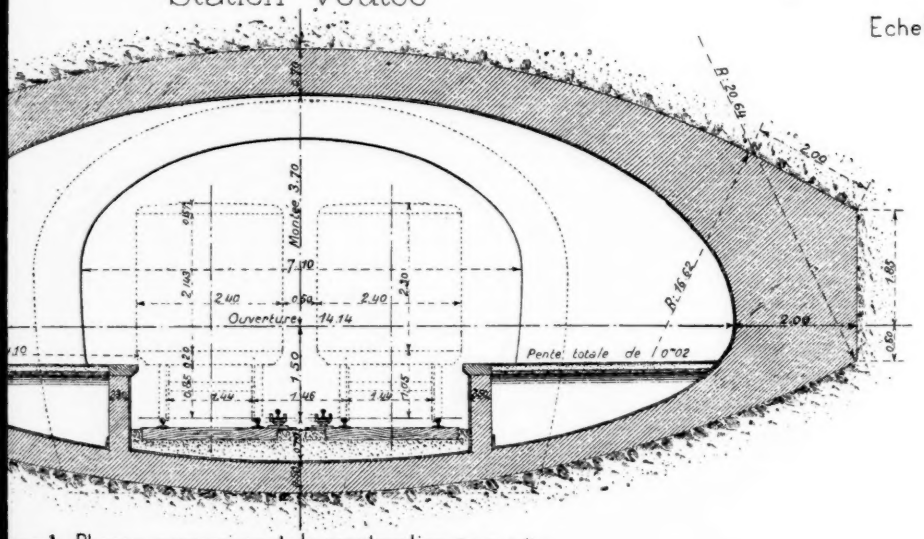

rant. Phases successives de la construction. Echelle du 1/125e.

Viaduc courant

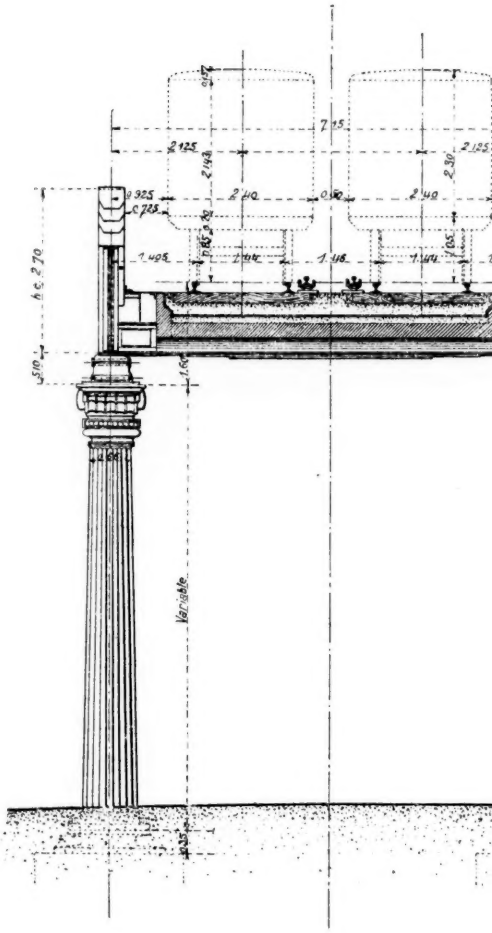

g. 2. Abatages

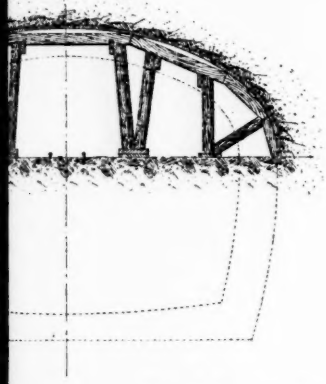

Fig. 3. Pose des cintres

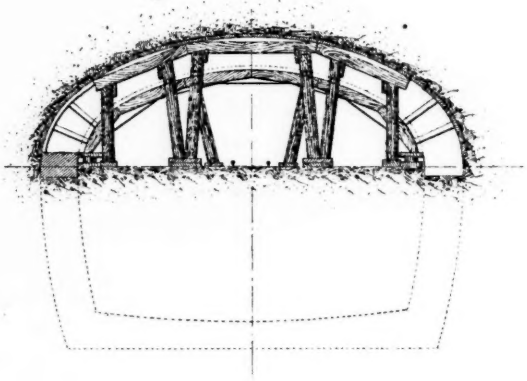

Fig. 6. Construction des piédroits

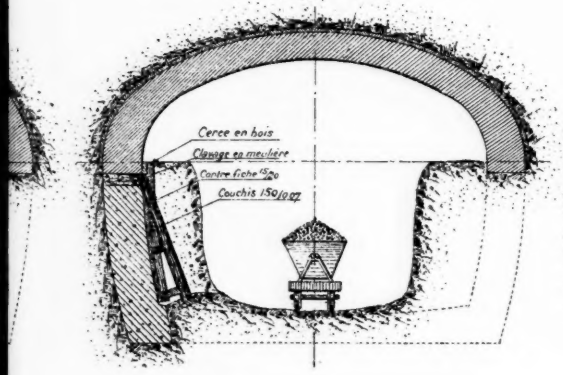

Fig. 7. Bétonnage du radier

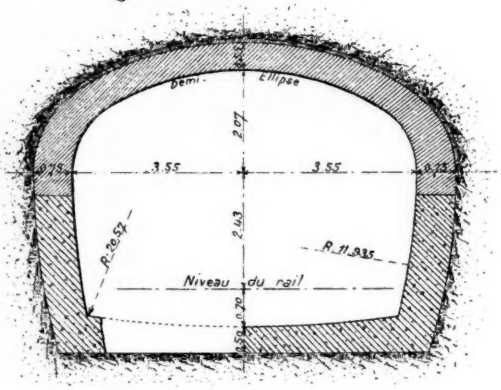

CIPAL

rant

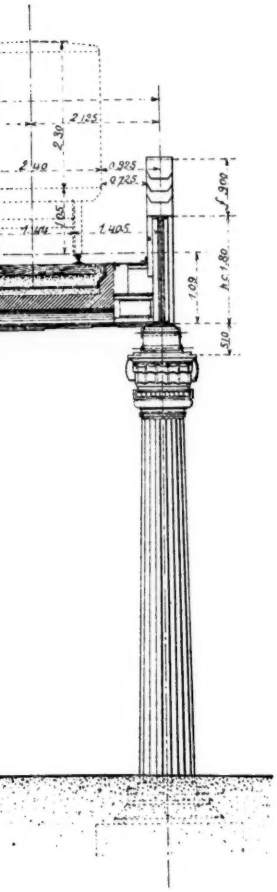

Station en viaduc

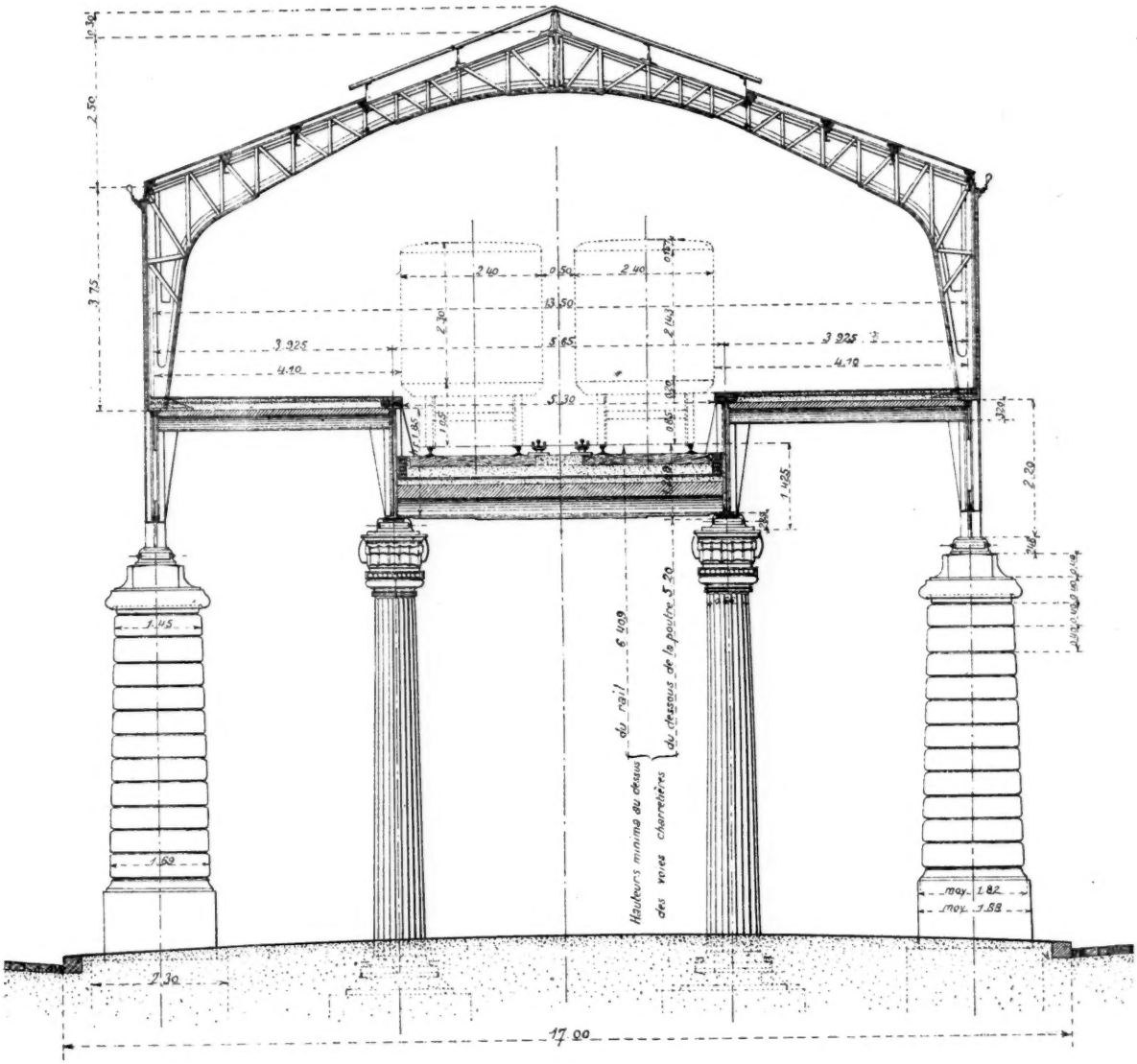

souterraines se trouve remplacé par un mélange de toutes les couches voisines, dans lequel dominent par place les sables de Fontainebleau : c'est dans ce terrain qu'il a fallu installer le terminus de la ligne n° 3, Boulevard de Courcelles-Ménilmontant. Les marnes gypseuses, plus ou moins corrodées à la surface, forment le fond d'une cuvette. qui est remplie soit de terres argileuses, soit de sable fin, le tout imprégné d'eau ; les argiles dominent sous l'avenue Gambetta, les sables sous la rue Belgrand. Ajoutez le voisinage immédiat d'immeubles dont les fondations n'avaient pas été préparées en vue de cette éventualité. Les sables fins imprégnés d'eau forment une sorte de fluide inconsistant.

On a dû en attaquer d'abord les piédroits en conduisant le travail de façon à parvenir à l'assèchement de ces « sables boulants ». A cet effet, des puits très multipliés ont été foncés de proche en proche avec les plus grandes précautions et pourvus de moyens d'épuisement permanents. Ces puits ont été descendus à travers toute l'épaisseur du sable jusqu'aux marnes sous-jacentes où l'on a pu s'enraciner avec une sécurité suffisante ; leur action progressive a permis de transformer le sable fluide en une masse assez solide pour permettre la construction des ouvrages. La plus grande partie de ces puits ayant été établis sur le développement des piédroits, il a suffi de les combler avec du béton pour constituer les parois du souterrain, mais, à la partie inférieure, on a eu soin de disposer au préalable un drain longitudinal qui conduit les eaux à un puisard d'extrémité, lequel avait été foncé à l'air comprimé : là, elles sont recueillies et rejetées à l'égout public. On est ainsi parvenu, au milieu de mille difficultés, à dessécher suffisamment le terrain pour que la voûte et le radier du souterrain aient pu, ensuite, être aisément exécutés.

LOUIS BIETTE

(La fin au prochain numéro)

LETTRES DE DIRECTION[1]

(1869-1886)

II

T..., 3 juillet 1870.

Ma chère enfant,

Non, je n'ai pas de rhumatisme aux doigts, votre sollicitude m'a fait sourire; mais je l'avais au cœur et il m'avait mis hors d'état de vous écrire avant mon départ pour Saint-Omer. Par ce retard calculé, j'avais la fatuité de croire que je causerais une diversion aux tourments qui vous absorbent. Aujourd'hui même encore, vous n'aurez pas une lettre, mais un mot de réponse à vos questions.

Je connais M. de B... et aussi M. G..., qui sont nos anciens élèves. Tous deux sont chrétiens, en ce sens qu'ils ont des principes; en se mariant, je suis convaincu qu'il leur en coûterait peu de mettre leur vie en harmonie avec leurs convictions.

Cela étant, chacun de ces deux partis me paraît fort convenable. Je ne comprends pas votre horreur de la magistrature. Quant à votre antipathie pour de futurs beaux-frères Jésuites, je la trouve — c'est compréhensible, n'est-ce pas? — excessivement ridicule. Du reste, je ne crois pas à votre athéisme, à votre déisme, à votre protestantisme, pas plus que je ne crois à l'immortalité de votre X...isme. Cette affection refroi-

1. Voir la *Revue* du 15 avril.

die par le temps et l'éloignement ne sera pas un obstacle aux mariages qu'on vous propose. Malgré toutes vos apostasies, vous êtes encore l'enfant du devoir, et même son esclave.

Vous n'allez pas aux eaux? C'est bien, je ferai mon possible pour vous rejoindre le mois prochain : tâchez de mettre vingt francs de côté, car c'est en qualité de quêteur que je pourrais faire une fugue jusqu'à S...

J'aurais pu vous répondre hier; j'ai voulu réfléchir et prier... Tous ces déménagements de votre cœur me peinent et me font prier davantage.

Je descends de chaire; je viens de prêcher à la cathédrale sur la survivance de saint Pierre dans ses successeurs. J'ai affirmé l'infaillibilité..., mais chut! sur ce point vous *janicotisez* comme la *Gazette de France*. Sachez seulement que, sans avoir très bien parlé, je me suis comporté de manière à contenter la très grande majorité de mon auditoire, mais à en mécontenter une partie, ce que je désirais charitablement. Il faut que je vous quitte, à regret pourtant. Je suis moins mécontent de vous; pas satisfait encore.

Adieu, je reste pour vous ce que vous savez... et moins je vous parlais depuis quinze jours, plus je parlais de vous à Dieu.

Je crois qu'il faut vous marier sans plus attendre. Souvenez-vous de la fable du héron pêcheur. Voulez-vous donc rester vieille fille? J'ai souri tristement quand j'ai lu cette phrase : « Je crois à l'éternel célibat de M. de X..., comme je crois à mon amour pour lui. »

O puellarum cœca mens, o vana cordis semina!

Saint-Omer, 16 juillet 1870.

Ma chère sœur Anne,

Je n'ai pas obéi à votre mot de commandement, à votre « Je veux »; hélas! à l'impossible nul n'est tenu, pas même votre frère. Je devais attendre qu'une affaire qui m'aurait peut-être retenu deux ou trois jours de plus fût arrangée. Je compte donc quitter Saint-Omer mercredi, m'arrêter à Amiens, à..., et de là vous arriver par je ne sais quel itinéraire. Je vous écrirai quand je pourrai déterminer quelque chose. Les che-

mins de fer de l'Est sont encombrés; il y aura d'ici à peu de jours des trains de voyageurs supprimés; mais n'importe, je vous verrai : j'en ai besoin! et quoique nous soyons en guerre avec la Prusse, je voudrais savoir, pour l'employer, un mot allemand qui vous dirait que je vous aime comme on aime avec le mal du pays. Merci de tout ce que vous me dites. Je vous le rends de cœur, et croyez que si je vous aimais moins, je ne vous ferais pas tant de peine. Ici, tout va bien, ma voix reste bonne, j'ai beaucoup de monde. Je serai près de vous l'ami que vous voulez; mais vous ne séparerez pas l'ami du père. J'aime tout en vous, même cette imagination, même ce cœur qui se fait prendre; mais l'âme d'Anne, ce que je retrouverai d'elle dans l'éternité m'est chère plus que tout le reste. C'est votre âme qui est unie à la mienne... Elle, je puis l'aimer sans excès, presque sans mesure; j'aurais peur du reste.

Adieu, on m'attend, trouvez ici tout ce que je dis pour vous à Notre-Dame des Miracles, que je suis vôtre, bien vôtre, mille fois plus que M. de X... Méchante! qui ne le croyez pas.

B..., 13 août 1870.

Ma chère enfant,

Je ne tiens pas à ma résolution d'attendre de vos nouvelles. Comment pourrais-je attendre? c'est votre fête le 15 août. Je regrette de ne pas vous avoir écrit dès mon arrivée à B :... vous auriez pu me répondre ici même; maintenant c'est trop tard. Je serai à T... le 16 et vous savez que là mes lettres peuvent être lues. Je ne sais quand je quitterai T... de nouveau. Je dois aller dans le Nord au commencement de septembre, mais qui sait? Après tout ce qui se passe! Et vous, Anne, que devenez-vous? en cas de nouveaux revers, resterez-vous à S...? Vous me tiendrez au courant.

Votre cœur est sur les champs de batailles; j'y suis avec vous, à côté de nos pauvres soldats. Je prie pour eux. Comme ils se battent en héros, qu'ils meurent en chrétiens! Ici je prêche confiance et prière. Un *Ave Maria* peut obtenir au soldat mourant la grâce de contrition qui ouvre le ciel, et un

acte de vertu peut mériter aux chefs l'inspiration qui gagne les batailles.

Anne, j'espère que vous communierez le 15 août. Je dirai ma messe pour vous. Je ne vous remercie pas de votre accueil à S... Vous avez été bonne au delà de toute expression, ma vraie sœur, quoique toujours récalcitrante. Parmi mes vœux de fête, il y a celui-ci : Anne-Marie ne lira plus les livres que j'exècre et gardera toujours son cœur de cristal à Dieu et à son frère. « Oui, oui » : je respire, comme un bouquet délicieux, ce oui que vous ratifiez encore et qui m'a tant coûté à obtenir.

A Dieu. Remerciements affectueux à madame votre mère.

Rome, 28 novembre 1870.

Ma chère enfant,

Enfin! Je trouve une occasion de vous écrire. Madame B..., que vous connaissez de nom, est à..., soignant son fils blessé : il était engagé au ... chasseurs. Je viens d'apprendre cela par son amie, madame C..., réfugiée en Belgique. J'ai donc recours à l'obligeance de ces dames qui parviendront à vous faire tenir ma lettre. Je vous prie, si vous allez à..., de voir madame B..., si malheureuse de l'état de son fils. Mais vous, dont je demande les bons offices pour autrui, Anne, qu'êtes-vous devenue? Je ne sais rien de vous depuis votre lettre du 17 août. Je suivais avec anxiété les progrès de l'armée prussienne. S... n'aura pas été épargné. Je pense à votre père, à François, à Louis, peut-être bloqué à Paris à l'heure qu'il est, à vous surtout, à votre mère. Moi j'ai quitté T... sans voir les Prussiens; ils étaient à nos portes lorsqu'ils ont fait cette poussée dans le Nord, qui leur a valu Sedan. Le Père Provincial m'apprenait que j'appartiendrais désormais à la maison de L...; mais, sur ces entrefaites, un ordre inattendu m'appela à Rome. Je vais de basilique en basilique, de Madone en Madone. Vous êtes partout avec moi, mon enfant, et cependant je m'ennuie cruellement après vous. Il y a des moments où votre souvenir m'obsède jour et nuit... Avez-vous été malade? Avez-vous eu quelque malheur? Répondez-moi si vous le pouvez; de votre silence, je n'accuserai jamais votre cœur, mais les Prussiens.

Donnez-moi des nouvelles de tous les vôtres, de *tous* ceux que vous aimez. Je n'ai jamais mieux senti tout ce que vous êtes pour moi. Quand vous reverrai-je? Je vous ai confiée bien des fois à N. S. et à la Mère admirable qui vous a protégée toujours.

Croyez bien qu'à Rome comme en France, je reste tout vôtre.

Rome, 9 décembre 1870.

Ma bien chère enfant, savez-vous que je suis à Rome et le petit mot que j'ai tenté de vous faire parvenir par Virton, Montmédy, etc., vous est-il arrivé? Je comptais pour cela sur madame B..., qui était à... pour soigner son fils, blessé dans une sortie; mais je ne crois pas qu'elle ait pu le faire ; un mot d'elle, venu de N..., m'apprend et son retour dans cette ville et la mort de son pauvre enfant. Je vous demandais d'être bonne pour cette mère, si vous en aviez l'occasion. J'ignorais le coup qui vous avait frappé vous même; l'eussé-je connu, je vous aurais encore demandé ce service ; vous vous seriez reprise à aimer la vie en voyant qu'elle vous permettait de faire du bien. Anne, je n'avais aucune nouvelle de vous depuis le 17 août. Votre lettre du 14 novembre adressée à Amiens ne m'est arrivée ici que dans les premiers jours de décembre, se croisant avec le petit mot que je vous avais envoyé. Je n'ai pas vu madame de T... ni son écriture; j'ignore comment elle a su mon changement de résidence.

On m'a appelé à Rome, j'ai dit oui sans hésiter. Je savais bien que je trouverais Rome changée et toute en deuil, comme un paysage sans soleil; mais un catholique, un Jésuite, n'est pas moins le serviteur du Saint Père dans ses infortunes que dans ses jours de prospérité; il le vénère et l'aime davantage, heureux de s'incliner devant cette majesté plus grande que sacre le malheur.

Et quand ce Jésuite a son cœur enchaîné à un cœur qui ne comprend pas ces choses, il en souffre, sans moins aimer ce pauvre cœur égaré, sans vouloir rompre sa chaîne.

J'ai du temps pour étudier et voir Rome. Je demeure à Saint-Louis; j'y ai plus de liberté et de sécurité, non que nos

Pères soient insultés aujourd'hui, mais leur situation est précaire et un décret de Florence peut, d'un jour à l'autre, les disperser. Il nous semble tout naturel de souffrir quand le Saint Père, lui-même, est dans la souffrance. J'ai vu Pie IX, j'ai eu une audience privée. Je lui ai baisé les pieds, les mains, et Sa Sainteté a daigné signer elle même la supplique où je lui demandais une indulgence plénière, *in articulo mortis*, pour mes sœurs. Vous étiez là, Anne; j'avais joint votre nom à ceux de ma famille. Chère incrédule, me pardonnez-vous cette supertition-là ?

Je visite constamment les trois Rome. Que ne puis-je y être votre cicerone ! Je m'agenouille dans ces lieux consacrés, je vénère ces reliques, je baise ces chaînes, je bois de ces eaux qu'un miracle a fait jaillir. Je suis allé hors de Rome, à Subiaco. Prenez dans *les Moines d'Occident* ce que monsieur de Montalembert raconte de saint Benoît à Subiaco et vous comprendrez mes jouissances[1]. Les jardins de Tivoli et ses cascatelles si vantées me trouvaient, après cela, bien indifférent. Il faudra bien que la douce Providence nous réunisse bientôt pour que je vous raconte tout cela, pour que le frère console sa sœur...

Pauvre chère enfant, je pensais à vous sans cesse... J'avais un pressentiment de ce qui devait arriver. J'ai dit la messe pour *lui*, je l'avais dite pour vous, et je prie pour vous deux. J'ai confiance que vos prières n'auront pas été inutiles et auront obtenu à celui que vous pleurez la grâce de mourir comme votre cœur a besoin de le penser. Je n'essaie pas de vous consoler ; mais je réclame vos ruines. Marie les a conservées vierges de toute souillure et je demande à Jésus la grâce de les faire refleurir.

Oui, reposez-vous, quand vous le pourrez, dans la solitude où s'écoula pure et insouciante votre jeunesse. Il me serait

1. «... Les tentations ne lui manquent pas. L'appât de la volupté parle si haut à ses sens révoltés, qu'il est au moment de quitter sa retraite (la grotte de Subiaco) pour courir après une femme dont la beauté l'avait autrefois saisi et dont le souvenir le persécute sans cesse. Or, il y avait auprès de sa grotte un massif de ronces et d'épines : il ôte la peau de bête qui lui servait de vêtement, et s'y roule à nu jusqu'à ce que son corps ne soit plus qu'une plaie, mais aussi jusqu'à ce qu'il ait éteint pour jamais le feu intérieur qui l'enflammait jusque dans le désert » (Montalembert, page 10 du tome II des *Moines d'Occident)*.

bon de vous y retrouver. En attendant, vivez pour vos *trois* frères ; aimez dans le fardeau de l'existence le bien qu'il vous permet encore de faire. François et Louis ont besoin de votre tendresse et j'ajoute : celui que vous pleurez a besoin de vos suffrages. Anne, appuyez votre front sur le cœur de Jésus, mettez votre main dans la main de Marie et vous ne serez plus inconsolable.

Je reste ici jusqu'au 10 janvier. Par où reviendrai-je à L..., où je dois prêcher le Carême? Je n'en sais rien, je n'ai pas de projet, la guerre ne le permet pas. Écrivez-moi vite, j'ai faim d'une longue lettre.

Adieu, plus que jamais vôtre en Jésus par qui se retrouvent tous ceux qui se sont aimés en Lui.

L..., 5 février 1871.

Ma chère enfant,

Je ne suis arrivé qu'hier ici et j'y ai trouvé une lettre de Maria D..., qui m'apportait le cri de vos angoisses. Hélas! pourquoi faut-il que l'administration de Strasbourg m'ait refusé, malgré toutes mes instances, le passage par Metz et Nancy? J'aurais trouvé un mot de vous à Saint-Clément et vous m'auriez vu accourir et donner à votre piété filiale la suprême consolation qu'elle désirait ; mais j'ai dû passer par Mayence, Aix-la-Chapelle, Bruxelles, et ce n'est qu'hier que j'ai pu enfin aboutir à L... Beaucoup de lettres m'y attendaient, mais rien de vous. Ce n'est que ce matin que celle que vous m'avez écrite à Rome avant le 1er janvier m'est parvenue.

Mais votre père! Que puis-je pour votre père? Mon enfant, je voudrais être supérieur de résidence pendant huit jours: je partirais sur l'heure et je tenterais de vous arriver par la Belgique ; mais hélas! sur les vagues données de Maria, je n'obtiendrai rien du P. D. Il faudrait la demande même de votre cher malade. Les Prussiens me laisseraient peut-être passer, et le temps presse et le mal empire. Mon enfant, vous sauverez votre père, mais ne négligez rien. Si vous ne voulez pas confier cette œuvre délicate au curé, ou à votre vieux professeur de latin, ne trouverez-vous pas à.... un prêtre dont la vertu et le caractère aient l'estime de votre père?

Priez-le de venir à S... sous un prétexte ou sous un autre, et puis j'espère encore que votre tendresse s'est exagéré le danger.

Mon enfant, si vos prières me méritent la consolation de pouvoir être personnellement utile à votre père, c'est au R. P. Provincial qu'il faut vous adresser. Je partirais, aussitôt son autorisation reçue.

Par toutes ces secousses, Jésus vous appelle. Il vous veut, Il vous aura... Je ne sais pas encore comment, ni quand; mais ce que je vois bien, c'est que vous serez toute à Lui.

Vous y aider, c'est le travail le plus doux qui puisse occuper le dévouement de votre père et ami.

L..., 22 mars 1871.

Mon enfant,

Est-il bien vrai que la poste est libre? Votre dernière lettre avait encore du retard, et, devant ce qui se passe à Paris, les Prussiens ne voudront-ils pas resserrer le frein? Je confie à la garde de saint Joseph la réponse que je commence ce soir et que je finirai quand il plaira à Dieu. Je n'ai que trois sermons à donner chaque semaine, mais il faut que je les compose au fur et à mesure.

Après le Carême, j'irai prêcher une retraite chez les religieuses de Notre-Dame, à Lunéville : vous devriez venir m'y trouver; sur ma demande, je suis sûr que la Supérieure vous accueillerait volontiers... Venez, sinon « pour me convertir », du moins pour me permettre de vous convertir.

La bizarre idée que vous avez eue là de vouloir me convertir à votre rationalisme! Vraiment, je me serais fâché tout de bon contre vous, si je le pouvais.

Toute ma vengeance a été de regarder cette page comme non avenue. Mais quel trouble dans votre pauvre tête! Je ne sais vraiment si vous y avez tant soit peu pensé... Vos « rêveries philosophiques », oui, c'est bien le mot, rêveries d'une tête et d'un cœur malades, et j'aurais ri de cette curieuse idée de vouloir m'entraîner à votre apostasie, si je n'avais été péniblement affecté de votre chute profonde.

Apostasie, j'ai dit le mot. Et voilà où nous en sommes arrivés après cinq ans de correspondance et de rapports

intimes. C'est à me faire regretter à tout jamais de ne pas vous avoir poussée au couvent par les deux épaules. Il n'était pas absolument évident que vous n'y auriez pas fait une religieuse passable, mais il n'est que trop évident aujourd'hui que vous vous perdez. Cœur et âme, tout est dévoyé en vous. Une indocilité d'esprit jointe à un talent réel, une vague curiosité de cœur, des lectures dangereuses dont votre sensibilité, tardivement éveillée, se dissimulait le péril, voilà les principes du mal. Vous avez beau dire: vos lectures vous ont perdue.

J'espère encore que vous valez mieux que vos pages, que vous me donnez des rêveries, des impressions fugitives, pour des réalités. Je ne puis croire que ma petite Anne n'aime plus ce que j'aime, n'ait plus la même foi. Je chasse cette idée comme une mauvaise pensée; mais si vraiment elle s'est, comme elle dit, « affermie dans son christianisme négatif », où Jésus n'est plus, ni sa Mère, ni son Église, je ne veux pas qu'elle joue davantage avec nos Mystères. J'ai peur, pour elle, d'une communion indigne. Elle prétend que Dieu ne lui a pas donné l'intelligence pour qu'elle soit étouffée... Mais, enfant, votre intelligence est une terre où poussent spontanément les bonnes et les mauvaises herbes. Est-ce un mal d'étouffer celles-ci, de cultiver celles-là? et dans cette culture aimante que je poursuis, faudra-t-il voir un étouffement? J'espère bien que vous n'accueillez pas toutes les folies, toutes les drôleries qui passent par votre intelligence. Qu'il vous vienne à l'idée que M. de X... ne fut jamais qu'un misérable, devez-vous, pour ce fruit de votre intelligence, interdire à votre volonté de le désavouer?

Le prêtre, qui vous a parlé de ses doutes involontaires, vous a dit, par condescendance, une chose vraisemblable, et de ce qu'il repousse ces doutes rapides, comme on repousse l'idée absurde que deux et deux font cinq, ou que Rome n'a jamais existé, que pouvez-vous en conclure contre sa foi? Pour moi, je tiens à vous le dire: je n'ai pas à lutter contre ces importunités, et au moment de la Consécration, il ne me faut aucun effort pour croire et adorer. Non, les doutes ne me viennent pas en vieillissant. Je m'approche de la pleine lumière, et si jamais j'ai connu ce tourment quand

j'avais moins que votre âge, c'est que je prenais une impression d'effroi, un fantôme pour une réalité. Que ne suis-je tranquille sur tout le reste comme sur ce point?

J'ai trouvé dans ma retraite une parole qui m'a touché. N. S. dit un jour au grand prédicateur, Paul Signery : « Paul, soyons amis » et, de ce moment, Paul, de bon religieux qu'il était, devint un saint. Je voudrais avoir entendu cette même parole et y répondre comme lui. Anne, N. S. vous la dira aussi. Vous luttez contre Lui, vous vous rendrez enfin. Au fond, vous n'êtes pas même sûre de vos doutes, et vous resterez chrétienne quand même. Vous êtes ballottée à la surface; mais il y a encore dans votre âme des profondeurs où la foi s'est réfugiée et vous ne l'en chasserez pas.

Et n'est-ce pas un retour offensif de cette foi qui vous donne le désir d'une étape de repos au couvent de .....? Vous avez beau faire, le bon Dieu ne vous a pas rejetée. Il vous sait téméraire et malheureuse plus encore que coupable.

J'avais appris vos démarches près de la Mère Supérieure par madame B... dont je vous ai parlé autrefois, à propos de son cousin que vous avez si lestement congédié, et plus récemment à propos du fils qu'elle a perdu. Elle se réjouissait de vous connaître, de vous aimer; vous avez pour elle un attrait inexprimable ; elle croira faire pour moi d'abord ce qu'elle fera pour vous, mais elle sera bien vôtre quand elle vous aura connue.

Veus savez que le Père Félix prêche à Liège ; ses conférences sont imprimées comme celles de Paris. Que Maria vous les envoie, et vous, faites sur elles un travail d'appréciation que vous m'enverrez. — J'y tiens.

Je n'ai plus le temps de causer ; il me faut d'ici à dimanche faire un grand sermon pour établir que la profanation du dimanche est cause de tous nos malheurs, du moins, une des causes : non seulement parce que c'est là une de ces iniquités nationales que Dieu châtie, mais parce que l'oubli du dimanche, conduisant à l'indifférence religieuse, laisse les passions surexcitées sans un frein qui les comprime. Quand l'homme n'attend plus sa fin dernière dans l'autre vie, il cherche son paradis dans celle-ci, et en cela il ne manque pas de logique : il a droit au bonheur, un droit imprescriptible ; il est donc

autorisé à le chercher où il le trouve, même dans la poche de son voisin. Je ne sais si vous trouvez cette idée vraie, elle n'est pas neuve et n'a pas été inventée en 89. Moi je suis de ceux qui croient qu'il n'y a pas de morale sans religion et qu'un athée, le jour où son intérêt le lui dira, est capable de tout. — Ayez pitié de ma vieillesse, Anne, je ne suis pas jeune comme vous.

Je n'ai plus le temps de commenter votre lettre du 12, qui pourtant le mériterait bien avec ses dix pages. Je m'intéresse à tout ce qui vous touche. Je n'ai pas d'effort à faire pour être avec Louis contre François. La République, surtout celle d'aujourd'hui, n'a pas mes faveurs et j'honore le dévouement que Louis met au service de ses opinions; je crois même que c'est à ce drapeau-là qu'appartient l'avenir de la France. Les événements de Paris ne peuvent que réunir plus de partisans autour de la vieille bannière.

Et votre mère? Pardonnez-lui sa partialité, ne croyez pas qu'elle vous persécute à plaisir. Elle croit sa fille une perle de raison, et ne se doute pas du tout des tempêtes de votre cœur. Vous avez tout fait pour entretenir cette illusion; vous vous êtes fermée à son regard... Quand je pense qu'il n'y a pas longtemps encore elle croyait mon influence tellement dominante sur vous que vous n'auriez pas été capable de lire une page que je vous aurais interdite. Quelle méprise! n'est-ce pas?

L'idée d'échapper à ces difficultés de famille par un sot mariage avec le premier lieutenant venu ne me sourit pas du tout; mais j'ai toujours eu la main si malheureuse en touchant à cette question de mariage que je m'abstiens d'y revenir; et puis, j'aimerais encore mieux le cloître que cette vie de garnison dont vous me décrivez si bien la vulgaire et banale inutilité.

On dit que la garde nationale de L... a reçu ce matin l'avis officiel de se tenir prête à marcher. Quelles horreurs à Paris! Toutefois il est encore possible que tout soit réprimé demain ou après-demain, pour ne pas laisser cette besogne aux Prussiens.

Écrivez-moi si vous venez à... Redevenez-y la petite visitandine que j'ai tant aimée, et dans la joie de ce changement

pour lequel j'offre toutes mes prières, vous irez recevoir le corps de N. S.

Adieu, ma chère enfant, vous savez tout ce que je veux être pour vous.

L..., 26 mai 1871.

Cinq semaines déjà et plus... : pas un mot. Ma chère enfant, ce n'est pas bien. Vous vous butez. Je vous ai dit en vous quittant que vous écririez la première ; vous me saviez très occupé tout ce mois-ci, chargé d'un travail qui m'absorbe, tandis que vous n'avez rien de pressant qui vous réclame. Pourquoi ce silence ? Vous me boudez parce que j'ai repoussé certaines démonstrations qui vous paraissent très simples[1]. Je devais le faire, je le ferai désormais toujours, coûte que coûte. J'aime votre âme plus que tout le reste : est-ce là ce que vous me reprochez ?

Bien que je n'aie rien qui mérite votre affection, si pourtant vous étiez décidée à ne plus m'écrire parce que le faire vous serait trop doux, eh bien, soit ! N. S. avant tout. Dans l'éternité, il réunira les âmes qui ne se seront séparées que pour Lui. J'ai appris par madame B. que vous étiez encore à... J'ai souffert de ne l'apprendre que par elle...

Mais quoi ! Paris brûle, des sacrilèges épouvantables et des désastres inouïs s'accomplissent, et je m'attriste du silence de cette enfant que j'ai aimée plus que toute chose au monde et qui me plante là ! Mon Dieu, sauvez-la, prenez-la pour vous, qu'elle soit heureuse et moi oublié !

29 mai. — J'étais décidé à ne pas vous écrire le premier depuis que je vous savais encore encore à... Seulement, comme je voulais vous prouver un jour que vous seule étiez oublieuse, je me promettais d'écrire de temps en temps cinq ou six lignes que je vous aurais envoyées plus tard.

Vous arrivez enfin (à une heure de l'après-midi). Votre lettre ne me dit pas le pourquoi de votre silence, le *vrai* pourquoi. Vous n'avez eu de mes nouvelles par madame B... que lorsque j'ai pu enfin répondre, bien tardivement, à sa lettre. Si vous étiez pour moi ce que vous avez dit et répété

1. Une poignée de main.

tant de fois, auriez-vous attendu si longtemps à me parler de vous? Il y a autre chose. Si c'est vraiment ma réserve qui vous a peinée, vous me le direz, ce sera votre pénitence, mais vous accepterez cette réserve, il le faut. Si la devise qui encadre vos lys est sincère, vous prendrez la résolution de vous associer à cette réserve et vous pourrez écrire : « Plus son cœur est à Dieu et plus j'en suis aimée ». Les âmes que Dieu unit ne doivent se toucher qu'à la façon des lys, par leur parfum. Si, contre toute vraisemblance, mon souvenir vous empêchait de faire un acte d'amour de Dieu de tout votre cœur, Anne, je vous le demande, quoi qu'il m'en coûte : cessez de m'écrire. Je n'en ferai pas moins un *memento* fidèle de vous, tous les jours. Que je sache pourtant quand votre avenir sera fixé. Si rien de tout ce que j'ai écrit n'est vrai, et que ce billet vous trouve encore à..., je veux une lettre avant votre départ, une bonne lettre.

Dites bien à la Mère X... combien je suis touché de ses bontés pour vous. J'ai encore la faiblesse de regarder, comme m'étant fait à moi-même, ce qui vous a été fait. Ayez soin, en partant, ou en écrivant à ces Dames, de retenir votre droit d'entrée quand vous le voudrez. Je dois venir à... vers le 20 ou le 25 septembre.

Vos lys sont dans mon diurnal.

Adieu, méchantissime enfant, je n'ai pas le temps de vous parler de Paris qui brûle, des otages massacrés... Nous ne savons pas encore si nos Pères sont compris dans les victimes.

L..., 19 juin.

Ma chère enfant,

Je ne me suis pas pressé de vous répondre. « Vous êtes en train de renoncer peu à peu à vos correspondances les plus chères... En amitié, vous avez tout dit (et vous qui êtes le doute incarné, vous ne sentez pas le besoin des redites). En direction, tout consiste à se résigner, vous le savez et n'avez pas besoin qu'on vous le répète. Enfin, arrive un moment — et ce moment est arrivé — où le directeur devient inutile »; s'il est inutile, il finit par fatiguer.

Devant cette argumentation, dont je vous renvoie l'analyse

fidèle, sans essayer de la réfuter, qu'avais-je à faire? Rien, si ce n'est favoriser la mise à exécution de votre programme en différant de répondre.

Deux ou trois bonnes paroles de votre dernière page n'atténuent pas votre résolution, déjà mûrie par vos méditations de retraite. Je vous aiderai sans plus me plaindre à les exécuter. Du reste, vos sentiments ressemblent à certaine politique toute d'oscillations, et vos assurances les plus passionnées sont les plus voisines d'une réaction toute contraire. Je ne me suis jamais rebuté, loin de là; je vous savais plus malheureuse dans ces derniers mois et j'aurais voulu vous faire du bien. Vous vous y opposez. La première page de ma dernière lettre vous disait que mon sacrifice était fait. Je n'écris pas aujourd'hui pour le rétracter.

On dirait que Notre-Seigneur veut me donner plus de loisirs pour travailler, puisqu'il m'ôte, l'une après l'autre, mes correspondances les plus anciennes et les plus aimées. Ainsi j'ai appris ces jours derniers la mort d'une admirable femme de Strasbourg, qui a été tuée en tombant sous les roues d'un train au moment où elle distribuait des secours à ses chers prisonniers français. Je lui avais fait du bien, elle profitait toujours de la direction que je lui avais donnée, et sa reconnaissance fidèle me suivait pieusement de résidence en résidence par ses lettres et par ses prières. Ma volonté lui avait fermé les portes du Carmel. Je lui avais dit : Votre Carmel, c'est la chambre de vos parents infirmes ; et plus tard : Votre Carmel, c'est la chambre de votre sœur toujours malade. Elle me crut et, pour se dédommager, elle se vouait à toutes les bonnes œuvres. La nouvelle de sa mort m'a fait une blessure que je porterai longtemps. Ma correspondance n'ira plus la chercher qu'au ciel. D'autres liens encore se sont brisés pour d'autres causes. Et maintenant, c'est votre tour... *Fiat.*

Vous voulez savoir ce que je fais? A quoi bon? Je n'aurai confiance dans vos prières que le jour où vous aurez retrouvé le Dieu que j'adore.

Nos cinq Pères martyrs étaient de mes amis, j'avais vécu avec eux. Ils ont de la chance, ceux-là! Aller au ciel par le plus court chemin! car, si leur mort n'a pas l'éclat du martyre, elle en a le mérite. Que ce serait bon de finir ainsi!

Adieu, mon enfant; s'il arrivait que notre correspondance vous devînt utile par quelque endroit, vous me trouverez prêt à la reprendre... Mes engagements m'obligent toujours.

Le 14 juillet 1871.

Ma chère enfant,

Prenez-vous-en aux Carmélites des deux jours de retard que j'ai mis à vous écrire depuis mon retour ici. J'étais plongé dans quatre in-quarto des mémoires ou chroniques du Carmel, sans penser à en sortir, tant je trouvais de charme à ces notices qui me révèlent le véritable esprit de ce Carmel, dont je prêcherai après-demain le panégyrique.

J'ai reçu vos deux lettres : celle du 22 et celle du 5 juillet. Soyez rassurée sur ma santé. Je ne traverse aucune épreuve. Ma peine, c'est vous. Je ne reviens pas sur vos vicissitudes, votre refus de direction, votre pleine suffisance à vous conduire vous-même. Conduite ou non, vous n'en suivez pas moins l'impression du moment. Je réponds à votre question et quant aux aveux qui la précèdent, ils sont clairs et j'avais pu les pressentir.

Je réponds donc : Depuis quatre ou cinq ans, je lutte avec plus ou moins de bonheur contre le sentiment que vous savez. Ce sentiment s'adresse à ce que j'appelle Anne, c'est-à-dire à l'âme et à *l'autre* tout ensemble, pour parler comme de Maistre ; mais à celle-ci plus qu'à celui-là... Mon affection pour *elle* peut seule me faire absoudre de mon attrait pour *lui*. J'ai à me reprocher d'avoir trop désiré que, dans son élan vers moi, *lui* fût toujours avec *elle*. Je n'ai pourtant jamais voulu descendre dans votre estime, et j'aurais sacrifié à cette estime tout autre sentiment. La grâce de ma vocation m'a soutenu jusque dans mes imprudences et je n'ai pas de remords.

Outre une sympathie qui naquit le premier jour, à la première minute, j'ai cru, en souscrivant à votre programme de Londres, m'assurer un tel empire sur votre cœur, en le donnant à Dieu, que je pourrais toujours en diriger les effusions dans un sens qui n'alarmerait ni votre conscience, ni ma sollicitude. L'affaire de M. de... m'a prouvé que je m'étais trompé. Vous m'échappiez de tous les côtés. En me refusant la promesse que j'ai si vivement sollicitée, que vous ne publie-

riez rien sans mon aveu, ou du moins, malgré mon *veto* absolu, vous m'avez peiné au delà de toute expression, et j'ai vu dans votre refus une déchéance. Votre âme s'en allait. Cela étant, il m'était impossible de rester en face de *l'autre* seul.

Et maintenant que vous savez ce qu'il m'est permis de vous dire, vous ne me reprocherez plus « la banalité » de mes sentiments pour vous. Mais aussi vous me conserverez le droit de vous dire ma pensée sur les deux points que vous m'exposez. Mariez-vous, si vous le voulez, avec le dernier protégé de madame de T... ; son élu ne peut pas être tout à fait indigne de vous ; mais, de grâce, pas de cette vocation de pis-aller ou de désespérée, ce serait un suicide moral.

Que si vous ressuscitez, sur vos convictions retrouvées, vos désirs de vie religieuse, portez au couvent un cœur et des pensées que Notre-Seigneur puisse accepter. Tant que vous ne me direz pas : *Amo Christum*, je dirai : non, n'allez pas au couvent. Plutôt l'ennui sous les beaux ombrages de S..., que le spleen sous la blanche cornette de la sœur de charité.

Que si, sourde à ma prière, vous vous obstinez à faire ce coup de tête ou plutôt si, revenue à Dieu, vous voulez faire l'essai de la vie religieuse, je ne vous laisserai le choix qu'entre la Retraite ou le Sacré-Cœur, et je pencherais davantage pour la Retraite, étant donné que vous n'avez pas d'attrait pour l'enseignement. Je veux la vie religieuse pour vous, non comme un éteignoir, mais comme un épanouissement.

Mais je ne crois pas encore à cette alternative d'un mariage avec un officier sans fortune, ou du couvent. Jusque dans ces brusques arrangements, je retrouve encore une réminiscence ou un reflet quelconque de ces lectures qui me sont si odieuses.

Je ne crois pas que vous soyez spécialement faite pour soigner les malades et puis à Saint-Vincent-de-Paul, tout rapport extérieur cesserait entre nous, M. Étienne ne nous pardonnant pas d'avoir cru que telle ou telle de ses filles pouvait être mieux ailleurs. Je ne l'accuse pas : il use de son droit et nous ne sommes pas infaillibles ; mais je ne veux pas, sans l'évidence d'un appel divin, consentir à cette séparation. Je vous défends *absolument* toute tentative de spiritisme. Si je suis encore quelque chose pour vous, vous ne vous occuperez de cela en aucune manière.

J'ai été dérangé plusieurs fois, il va être l'heure du souper et je veux que cette lettre parte ce soir. Adieu donc, persuadez-vous bien que vous avez sur moi tous les droits qui sont compatibles avec ceux de N.-S.

L..., 29 juillet 1871.

Ma chère enfant,

Il y a longtemps que je ne me suis senti pressé de prier pour vous, de vous recommander à N.-S. comme je le fais depuis votre dernière lettre. C'est une vraie préoccupation. Je sens si bien que mes paroles ne peuvent plus rien sur vous, que nous ne parlons plus la même langue, que nous n'attachons plus aux mots la même valeur ! Il ne me reste plus qu'à parler à Dieu de vous, puisque je ne puis plus vous parler de Lui. Que répondre en effet à une âme qui se défend d'être infidèle, qui prétend aimer N.-S. au moment même où elle le soufflette dans ses protestations de respect philosophique ?

Voyons, un peu de logique, de sens commun, répondez et laissez là ce jeu d'anguille qui glisse dans la main. Qu'est-ce que N.-S. J.-C. ? Et vous me répondez avec une page de phraséologie creuse où je cherche un mot, un seul, qui ne me permette pas de vous appeler impie, qui nous mette d'accord, et ce mot, vous ne l'avez pas écrit. Vous ne m'avez pas dit une seule fois : c'est mon Dieu ! Vous dites : « Il est l'envoyé de Dieu », et vous le faites mentir à sa mission ! Vous dites : « Il est mort pour l'humanité », et en mourant pour elle Il l'a rendue sacrilège adoratrice d'un homme ! Car enfin vous n'ignorez pas qu'à part cette petite Église dont Anne est un des porte-drapeau, tout ce que vous estimez et aimez croit en cet Homme, l'adore comme son Dieu et ne se console de ne pas l'aimer comme il doit l'être, qu'en espérant mourir dans son amour. Vous dites : « Je ne comprends pas qu'on lui immole son cœur. » C'est parce que vous ne croyez pas à son existence actuelle, comme Dieu et comme Homme : c'est pourquoi vous ne l'aimez pas. Et pourquoi lui donnerait-on sa vie, si on ne lui donne pas son cœur ? Vous me demandez s'il viendra jamais à un patriote l'idée de ne pas se marier à cause de son amour pour la France ? Je vous réponds :

1° la France n'est pas une personne et je ne puis avoir la tentation de lui devenir semblable, premier attrait de la virginité; 2° si cette liberté d'action, incompatible avec les liens de la famille, était réclamée par les intérêts de la France, je renoncerais au mariage pour mieux la servir, second motif qui explique le sacrifice de la jeune fille qui renonce au mariage pour servir N.-S. dans les enfants ou dans les pauvres; mariée, elle ne serait plus libre.

Vous ne comprenez rien au Carmel, parce que vous ne comprenez rien à l'amour, rien aux lois de la réparation, rien à la valeur du sacrifice. Je croyais que depuis le jour où vous aviez souffert, vous auriez été plus accessible à ces grands attraits de la religion chrétienne. Je me suis trompé, et j'ai tort d'essayer une discussion avec vous : vous m'avouez qu'elles ne vous font que du mal. « Laissez là mes idées, écrivez-vous, et parlez-moi de mes défauts, dites-moi plus clairement quelles vertus vous aimez. » J'aime l'innocence des pensées, j'aime cette défiance de soi-même, soumission d'esprit, qui s'abstient de tout juger, de prononcer sur tout. J'aime cette bonté d'âme, cette tendresse de cœur qui s'applique à faire du bien, qui s'oublie soi-même et se dévoue à son entourage. J'aime la simplicité des goûts, la vie utile et pratique, occupée et sérieuse. J'aime encore cette vertu sans laquelle les autres se dessèchent et ne portent pas leurs fruits : la piété filiale envers Dieu, qui marche appuyée sur la résignation et la prière. Et de toutes ces fleurs, il en est que j'ai trouvées dans Anne et dont je savourais le parfum, il en est que j'espérais cultiver en elle ; mais il m'eût fallu arracher deux mauvaises plantes : l'indépendance et la curiosité. Je n'ai pas réussi et je lutte presque sans espoir.

Je ne soulève aucune objection contre le mariage dont s'occupe madame de T...

Je crois à votre souplesse de caractère ; vous saurez vous plier à n'importe quel genre de vie. Il vous importe peu d'être malheureuse au couvent ou de l'être ailleurs? question de circonstances... soit ! Faites ce que bon vous semble, jetez-vous dans la rivière, mais ne me demandez pas d'applaudir. J'ai préféré la sottise d'une entrée à la Retraite, à la sottise d'une entrée à Saint-Vincent-de-Paul. Vous ne croyez pas aux deux

motifs qui m'ont inspiré cette préférence. Je retire ce que j'ai dit, je n'ai plus de choix.

Adieu, ma chère enfant, ne voyez dans mes duretés que ce qui les inspire, les tempère et doit les faire accepter.

Amiens, 19 septembre.

Ma chère Anne,

Je m'ennuie de votre silence. Je sens que vous êtes triste et j'ai mal à votre cœur. J'ai peur que vos premières inquiétudes sur votre cher malade se réveillent plus sérieuses que jamais. Votre cœur déborde, épanchez-le. Je suis encore ici, revenu pour une seconde retraite à *la Sainte-Famille*. Le 30, dans la matinée, je filerai sur Paris. Aurai-je la bonne chance de vous y trouver?

J'ai prêché la fête patronale dans ma famille le 10. Après le sermon, la procession passait sous la fenêtre où ma jeune sœur s'était traînée pour contempler le cortège de Marie une dernière fois. Je fus vivement ému et me demandai ce que je pourrais tenter encore pour la sauver. Je promis à la sainte Vierge d'écrire l'histoire de son pélerinage, si elle voulait guérir ma sœur, puis, me reprochant cette condition peu généreuse, je promis purement et simplement, quoi qu'il advînt, de faire ce travail. Ainsi me voilà pris.

Il y a neuf jours que je n'ai vu ma sœur, ni reçu de ses nouvelles. Est-elle mieux? J'ose à peine espérer; mais si je ne peux offrir mon livre à la sainte Vierge comme ex-voto de reconnaissance, je le déposerai à ses pieds comme une prière pour obtenir à ma chère sœur sa délivrance d'outre-tombe. Je travaille, je donne aux recherches préliminaires ces rognures de temps que j'abandonnais à ma correspondance; c'est mon excuse d'avoir tardé d'obéir au désir de votre cœur.

Ne me punissez pas en me faisant languir après une bonne lettre; la dernière était si triste! J'ai prié votre Mère au ciel de vous être secourable. Je veux un mariage puisque S... vous est impossible. Mais ce mariage, vous donnera-t-il le bonheur?

Yours for ever

(A suivre.)

PASCAL ET L'EXPÉRIENCE

DU PUY-DE-DOME[1]

III

L'expérience du Puy-de-Dôme fut faite le 19 septembre 1648 par Périer, qu'assistaient ses collègues à la Cour des Aides, La Ville et Bégon, le minime Bannier, le médecin La Porte et le chanoine Mosnier. Ils trouvèrent la colonne de mercure d'environ trois pouces moins haute au sommet qu'au pied de la montagne. Évaluant à cinq cents toises la différence des altitudes, ils en conclurent qu'une ascension de sept toises fait baisser le mercure d'une demi-ligne. Quelque temps après, Pascal, si on l'en croit, renouvela l'expérience à Paris, au haut et au bas de la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie, haute de vingt-quatre ou vingt-cinq toises et trouva plus de deux lignes de différence à la hauteur du mercure.

En novembre ou décembre 1648, Pascal fit imprimer une brochure de vingt pages in-quarto, intitulée : *Récit de la Grande Expérience de l'Équilibre des Liqueurs, projetée par le sieur B. P. pour l'accomplissement du traité qu'il a promis dans son abrégé touchant le vide, et faite par le sieur F. P. en une des plus hautes montagnes d'Auvergne*. C'était le procès-verbal de l'expérience du Puy-de-Dôme, écrit ou du moins signé par Périer, accompagné de quelques morceaux dans lesquels Pascal

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 avril.

parlait en son propre nom. Dans un préambule, on lisait : « Lorsque je mis au jour mon Abrégé, sous ce titre : *Expériences nouvelles touchant le vide*, etc..., où j'avais employé la maxime de l'horreur du vide, parce qu'elle était universellement reçue et que je n'avais pas encore de preuves convaincantes du contraire, il me resta quelques difficultés qui me firent défier de la vérité de cette maxime, pour l'éclaircissement desquelles je méditai dès lors l'expérience dont je fais voir ici le récit, qui pouvait me donner une parfaite connaissance de ce que je devais en croire. » Pascal, dans une sorte de proclamation qui termine le livre, ajoutait :

Mon cher lecteur, le consentement universel et la foule des philosophes concourent à l'établissement de ce principe, que la nature souffrirait plutôt sa destruction propre que le moindre espace vide. Quelques esprits des plus élevés en ont pris un plus modéré ; car encore qu'ils aient cru que la nature a de l'horreur pour le vide, ils ont néanmoins estimé que cette répugnance avait des limites, et qu'elle pouvait être surmontée par quelque violence ; mais il ne s'est encore trouvé personne qui ait avancé ce troisième : que la nature n'a aucune répugnance pour le vide, qu'elle ne fait aucun effort pour l'éviter et qu'elle l'admet sans peine et sans résistance.

Il ne s'est encore trouvé personne ! Et Torricelli ? N'a-t-il pas écrit tout cela quatre ans auparavant, dans une lettre que Pascal connaît, comme tous les amis de Mersenne ? En le supprimant, Pascal semble le copier ; Torricelli avait écrit, le 11 juin 1644 : « Beaucoup de gens ont dit qu'il est impossible de produire le vide, d'autres qu'on peut en produire, mais non sans résistance de la nature et sans peine. Je ne sache pas que personne ait jamais dit qu'on peut le produire sans peine et sans aucune résistance de la nature[1]. »

Après quoi Pascal proclame que l'horreur du vide n'est qu'une de ces causes imaginaires que la subtilité des hommes a substituées aux véritables causes, quand la faiblesse humaine n'a pu les découvrir, — une de ces causes chimériques « qui ne

1. Ces lignes ne se trouvent pas dans les extraits des lettres de Torricelli que Ricci envoya à Mersenne en 1644 ; mais Mersenne rapporta de Rome une copie complète de ces lettres qu'il donna à Roberval et que celui-ci avait encore en 1647 comme il l'affirme dans sa lettre à Desnoyers. C'est là que Pascal put copier les deux phrases qu'il semble développer.

servent qu'à couvrir l'ignorance de ceux qui les inventent, et à nourrir celle de leurs sectateurs ». Il avait, lui aussi, paru admettre un instant cette cause chimérique, mais c'était par respect pour l'antiquité, et aussi par esprit de méthode : « Du premier de ces trois principes que la nature a pour le vide une horreur invincible, j'ai passé à ce second, qu'elle en a de l'horreur, mais non pas invincible ; et de là je suis enfin arrivé à la connaissance du troisième, que la nature n'a aucune horreur pour le vide. » Ainsi, de tous les hommes qui ont vécu ou qui vivent encore, il faut faire deux parts : d'un côté, « le consentement universel, et la foule des philosophes », c'est-à-dire tout le monde, de l'autre côté Blaise Pascal tout seul. Tous les autres ont admis l'erreur par faiblesse et y ont persisté par subtilité ; lui n'a fait que la traverser, et c'était pour de bonnes raisons.

Mais ces bonnes raisons n'existent plus ; l'autorité de l'expérience qui vient d'être faite a vaincu celle de l'antiquité : cette expérience, les curieux l'attendent depuis longtemps ; le souhait universel l'a rendue « fameuse avant que de paraître... Et c'est pour cette raison, continue Pascal, que je n'ai pu m'empêcher de la donner par avance, contre le dessein que j'avais de ne le faire que dans le traité entier que je vous ai promis dans mon *Abrégé*, dans lequel je déduirai les conséquences que j'en ai tirées, et que j'avais différé d'achever jusqu'à cette dernière expérience parce qu'elle doit y faire l'accomplissement de mes démonstrations. »

C'est clair : le traité, dont les *Expériences nouvelles* n'étaient que l'abrégé, contenait déjà toutes les connaissances que suppose et toutes les conséquences que comporte l'expérience du Puy-de-Dôme ; il était déjà écrit en octobre 1647, mais « quelques circonstances » avaient empêché son auteur de le publier à ce moment-là. Ces circonstances, nous les connaissons à présent : il fallait attendre que l'expérience du Puy-de-Dôme fût faite parce qu'en elle se trouve « l'accomplissement des démonstrations »... Mais comment Pascal a-t-il pu écrire un abrégé si différent du traité complet, un abrégé dans lequel on ne trouve pas une seule indication qui fasse pressentir la théorie de la pression atmosphérique et de l'équilibre des liqueurs, pas une formule qui soit orientée vers

l'expérience du Puy-de-Dôme? Comment Pascal a-t-il pu dans cet *Abrégé* nous raconter cette sixième expérience qui nie si formellement la pesanteur de l'air, où il prétend nous montrer une seringue dont le poids reste toujours le même, bien qu'on y fasse varier les dimensions de l'espace vide?

Après le préambule, se trouve un morceau intitulé : *Copie de la lettre de M. Pascal, le jeune, à M. Périer, du 15 novembre 1647*. C'est la lettre que Pascal dit avoir écrite à son beau-frère pour le prier de faire l'expérience du Puy-de-Dôme.

Donc, sous cette date : 15 novembre 1647, Pascal en cette lettre entretient Périer de « méditations physiques ». « Cet entretien ne sera, dit-il, qu'une continuation de ceux que nous avons eus ensemble touchant le vide. » Dans son *Abrégé*, Pascal a démontré la fausseté de cette maxime que la nature ne peut admettre le vide et qu'elle se détruirait elle-même plutôt que de le souffrir ; il se demande à présent si réellement elle a horreur du vide. Il a bien envie d'en douter :

Car, pour vous ouvrir franchement ma pensée, j'ai peine à croire que la nature, qui n'est point animée, ni sensible, soit susceptible d'horreur, puisque les passions présupposent une âme qui soit capable de les ressentir, et j'incline bien plus à imputer tous ces effets à la pesanteur et pression de l'air parce que je ne les considère que comme des cas particuliers d'une proposition universelle de l'équilibre des liqueurs, qui doit faire la plus grande partie du traité que j'ai promis.

Ce n'est pas que je n'eusse ces mêmes pensées lors de la production de mon *Abrégé* ; et toutefois, faute d'expériences convaincantes, je n'osai pas alors (et je n'ose pas encore) me départir de la maxime de l'horreur du vide, et je l'ai même employée pour maxime dans mon *Abrégé*, n'ayant alors d'autre dessein que de combattre l'opinion de ceux qui soutiennent que le vide est absolument impossible, et que la nature souffrirait sa destruction plutôt que le moindre espace vide. En effet, je n'estime pas qu'il nous soit permis de nous départir légèrement des maximes que nous tenons de l'antiquité, si nous n'y sommes obligés par des preuves indubitables et invincibles. Mais, en ce cas, je tiens que ce serait une extrême faiblesse d'en faire le moindre scrupule, et qu'enfin nous devons avoir plus de vénération pour les vérités évidentes que pour les opinions reçues. Je ne saurais mieux vous témoigner la circonspection que j'apporte avant que de m'éloigner des anciennes maximes, que de vous remettre dans la

mémoire l'expérience que je fis, ces jours passés, en votre présence avec deux tuyaux, l'un dans l'autre, qui nous montre apparemment le vide dans le vide. Vous vîtes que le vif-argent du tuyau intérieur... tomba entièrement, sans qu'il lui restât aucune hauteur ni suspension, lorsque, par le moyen du vide dont il fut environné, il ne fut plus du tout pressé ni contre-balancé d'aucun air...

Que cette lettre est singulière ! A son beau-frère, qu'il a vu « ces jours passés », Pascal écrit comme il pourrait écrire à un ancien compagnon d'études qu'il n'aurait pas vu depuis longtemps. Il lui expose les phases de sa pensée, sa méthode, ses principes, ses scrupules, sa défiance des nouveautés hasardeuses, toutes choses que Périer connaît fort bien puisqu'ils ont eu récemment « des entretiens touchant le vide ». Si, au moment où il écrivait son *Abrégé*, Pascal, tout en feignant d'admettre encore l'horreur du vide, était déjà tout prêt à admettre la pression atmosphérique, Périer le sait certainement, et il est bien inutile de le lui répéter avec autant d'insistance. Pourquoi lui décrire cette expérience des deux tuyaux qui a été faite en sa présence, « ces jours passés » ? Pourquoi même lui écrire pour le prier de monter au Puy-de-Dôme ? « Je vous prie seulement que ce soit le plus tôt qu'il vous sera possible, et d'excuser cette liberté où m'oblige l'impatience que j'ai d'en apprendre le succès sans lequel je ne puis mettre la dernière main au traité que j'ai promis au public. » Impatient comme il est, Pascal n'a sûrement pas laissé partir son beau-frère, « ces jours passés », sans lui adresser cette prière ; pourquoi donc la lui répéter quelques jours après ? Si Pascal n'affirmait pas que ce morceau est une lettre missive, qui fut mise à la poste et que Périer reçut à Moulins, nous serions tentés de n'y voir qu'une fiction épistolaire, un pastiche de lettre destiné, non à Périer, mais au public.

Une autre cause de surprise, c'est de voir Périer à Paris « ces jours passés », c'est-à-dire dans la première quinzaine de novembre 1647. Par les Mémoires et les lettres de sa femme et de sa fille, nous connaissons assez bien sa vie et, en particulier, ses déplacements. Pourtant, nous ne savions encore rien de ce voyage. Conseiller à la Cour des Aides de Clermont, Périer avait été appelé en 1641 à Rouen, où son

beau-père lui avait donné un emploi dans ses bureaux ; en 1646 ou 1647, il eut des fonctions analogues auprès de l'intendant du Nivernais ; « depuis ce temps-là, dit sa fille, il demeura en Auvergne. » Le 13 septembre 1647, Le Tenneur, qui est en Auvergne, écrit à Mersenne : « M. Périer n'est pas encore arrivé, mais je sais qu'on l'attend impatiemment à Gergovie, où je me rendrai bientôt pour conférer avec lui. » Il écrit le 21 octobre : « Nous avons maintenant M. Périer à Clermont, et il y a aujourd'hui huit jours qu'il nous fit voir chez lui l'expérience du vide en présence des plus curieux de la ville. » Il n'ajoute pas du tout que Périer soit sur le point de partir pour Paris et que Mersenne doive le voir bientôt.

Ce n'était pas alors une petite affaire que d'aller de Clermont à Paris. Même en 1780, le carrosse ne partait qu'une fois par semaine et était huit jours en route. Mais en 1647 il n'y avait pas encore de voiture publique ; les routes étaient mauvaises et peu sûres ; un modeste fonctionnaire, comme Périer, qui ne pouvait armer une escorte, était obligé d'attendre que d'autres personnes fussent disposées à faire le voyage, pour se joindre à leur caravane. Il n'a donc pu partir que quelques jours après le 21 octobre ; d'autre part, quand Pascal lui écrit, le 15 novembre, il faut bien supposer que ce n'est pas ce jour-là qu'ils se sont séparés. Périer, par conséquent, n'a guère pu rester à Paris plus de deux ou trois jours. Il est bien surprenant que dans son histoire on ne trouve pas la moindre trace des circonstances exceptionnellement graves qui l'ont obligé à entreprendre, pour un aussi court séjour, un voyage aussi pénible et aussi long.

L'idée d'un tel voyage est si invraisemblable qu'on voudrait pouvoir l'écarter ; on est tenté de supposer que, lorsque Le Tenneur l'attendait à Clermont, Périer était à Paris et que c'est alors que Pascal lui montra l'expérience des deux tuyaux. Mais cette hypothèse ne peut être retenue. Périer, nous le voyons par la seconde lettre de Le Tenneur, était à Clermont dès le 13 octobre, installé et recevant les curieux de la ville ; il aurait donc quitté Paris dans les premiers jours d'octobre au plus tard, et c'est à la fin de septembre qu'il aurait vu l'expérience. Comment admettre que Pascal, dont la langue est si précise, ait pu dire, le

15 novembre, « ces jours passés », en évoquant un souvenir vieux déjà de six semaines ?

D'ailleurs, cette expérience « des deux tuyaux l'un dans l'autre qui montre apparemment le vide dans le vide », c'est l'expérience qu'inventa Auzout et qui apporta à Roberval et à Mersenne la certitude de la pression atmosphérique. Si Périer la connaissait en octobre 1647, lors de ses entretiens avec Le Tenneur, comment se fait-il qu'il n'ait pu le convaincre et que Le Tenneur écrive encore à Mersenne, plus de trois mois après, le 16 janvier 1648 : « Je vous avoue que je n'ai jamais rien compris à ce que vous dites du cylindre d'air dans vos *Réflexions*, ni ce que veulent dire ceux qui soutiennent que c'est ce qui empêche le mercure de descendre » ? Cette expérience, Pascal lui-même ne la connaissait sûrement pas encore lorsqu'il obtint le privilège pour son *Abrégé*, le 8 octobre 1647, ni même le 29 octobre, lorsqu'il écrivit au P. Noel ; autrement, il en eût parlé et n'eût pas, dans sa lettre comme dans son livre, soutenu l'explication par l'horreur limitée du vide.

On est même bien étonné de trouver une description de cette expérience dans une lettre datée du 15 novembre 1647. Nous avons pu suivre, mois par mois, les recherches de Roberval et de Mersenne, et nous avons la certitude qu'ils ne la connurent qu'en juin 1648.

Il faut donc supposer que Auzout, l'ayant inventée dans les premiers jours de novembre 1647, la communiqua au seul Pascal avant le 15 novembre, que Pascal la montra à Périer pendant le très court séjour que celui-ci fit à Paris, que tous trois résolurent de la tenir secrète et ne la divulguèrent que sept mois après. Mais c'est une hypothèse absolument gratuite, que nulle autre donnée historique ne suggère ou n'autorise et qui soulève de bien grosses difficultés. Comment croire que Auzout ait pu résister pendant sept mois à l'envie de publier sa belle expérience et sa grande découverte ? qu'il n'en ait rien dit à son ami Pecquet, lequel, nous l'avons vu, l'ignorait encore le 5 mai 1648 ? qu'il ait pu assister pendant sept mois aux recherches de Roberval et aux angoisses de Mersenne sans leur dire le mot qui, nous le savons, y mit fin aussitôt ?

Et Pascal, comment admettre qu'il ait pu, de novembre 1647 à juin 1648, durant sept mois, laisser croire qu'il en était encore aux conclusions erronées de son *Abrégé,* alors qu'il était en possession de l'explication vraie? Dans les premiers jours de novembre 1647, lorsqu'il reçut la seconde lettre où le P. Noel lui proposait l'explication par la pression atmosphérique, comment a-t-il pu ne pas répondre que, lui aussi, il l'admet et qu'il a pour l'admettre une très bonne raison que Noel ne connaît pas encore?

Mais est-ce bien l'expérience d'Auzout que Pascal a montrée à Périer, avant le 15 novembre 1647? Il dit textuellement :

Vous vîtes que le vif-argent du tuyau intérieur demeura suspendu à la hauteur où il se tient par l'expérience ordinaire, quand il était contre-balancé et pressé par la pesanteur de la masse entière de l'air, et qu'au contraire, il tomba entièrement, sans qu'il lui restât aucune hauteur ni suspension, lorsque, par le moyen du vide dont il fut environné, il ne fut plus du tout pressé ni contre-balancé d'aucun air, en ayant été destitué de tous côtés. Vous vîtes ensuite que cette hauteur ou suspension du vif-argent augmentait ou diminuait à mesure que la pression de l'air augmentait ou diminuait, et qu'enfin toutes ces diverses hauteurs ou suspensions du vif-argent se trouvaient toujours proportionnées à la pression de l'air.

On dirait en effet que c'est une nouvelle expérience. Auzout peut seulement supprimer et reproduire la pression de l'air; Pascal peut la faire varier, et, avec elle, la hauteur du mercure. Cela devient stupéfiant. Comment Pascal a-t-il pu écrire, six lignes plus bas, que « tous les effets de cette dernière expérience... peuvent encore être expliqués assez probablement par l'horreur du vide »? Pourquoi n'a-t-il pas publié tout de suite cette magnifique découverte qui mettait fin à toutes les discussions et rendait inutiles toutes les autres expériences, y compris celle du Puy-de-Dôme?

Mais comment la faisait-il, cette merveilleuse expérience? Auzout, comme tous les physiciens jusqu'en 1655, ne savait produire le vide que par la chute d'un liquide; dans son gros tube, il avait d'abord du mercure, puis du vide, et enfin de

l'air; une fois la membrane qui fermait le goulot latéral déchirée et l'air entré dans le ballon, l'expérience était terminée; on ne pouvait que la recommencer sur nouveaux frais pour en voir les trois phases se succéder encore une fois, toujours dans le même ordre. Pascal, lui, dans son appareil, a de l'air avant le vide, et cet air, il le fait sortir et rentrer comme il veut. Il faut donc que, huit ans avant Otto de Guericke, il ait inventé la machine pneumatique...

Périer lui-même donne un démenti à son beau-frère : d'accord avec tous les historiens, il reconnaît formellement que, jusqu'aux expériences de Magdebourg de 1655, on ne connut d'autre moyen de faire le vide que celui qu'avait imaginé Torricelli et dont se servait Auzout. Dans les *Nouvelles expériences faites en Angleterre* que Périer publia en 1663 et qui ne sont qu'un résumé des *Nova experimenta physico-mechanica* de Boyle, on lit :

Une des choses les plus remarquables, qui soit dans ce livre des expériences de M. Boyle, est la machine dont il s'est servi pour les faire; car, comme il est impossible d'ôter tout l'air d'une chambre, et qu'on ne s'était avisé que de vider le bout d'un tuyau bouché par en haut par le moyen du vif-argent, cet espace vide étant si petit, l'on ne pouvait y faire aucune expérience un peu considérable. Au lieu que, se servant d'une machine dont la première invention est due à ceux de Magdebourg.., il a trouvé moyen de vider un fort grand vase...

Ainsi, c'est Périer lui-même qui nous dit que l'expérience, que son beau-frère prétend lui avoir montrée en novembre 1647, personne à cette époque ne pouvait la faire. Pascal, dans sa description, a modifié et déformé l'expérience d'Auzout; il en a fait non seulement un anachronisme, mais une absurdité : pour obtenir les phénomènes qu'il dit avoir constatés, il faut une machine pneumatique; mais alors une cloche de verre suffit et l'on n'a plus que faire des deux tuyaux.

Comme s'il eût pressenti notre trouble, Pascal nous offre un témoignage. La preuve que son projet de faire l'expérience sur une montagne est déjà ancien, c'est qu'avant le 15 novembre 1647, il en a fait part à Mersenne, lequel l'a notifié aux

savants étrangers « par les lettres qu'il en a écrites en Italie, en Pologne, en Suède, en Hollande, etc... » Une seule de ces nombreuses lettres, trouvée dans les papiers de Desnoyers ou d'Hevelius, de Ricci ou de Baliano, de Chanut, de Descartes ou de Huygens, nous tirerait d'embarras. Malheureusement, on n'en connaît aucune; on ne connaît même aucune lettre de Mersenne pour les deux derniers mois de 1647. Sachant qu'il fut très malade à cette époque et constatant que ses *Reflectiones* parurent sans la troisième préface qu'il avait annoncée, nous pouvions croire que sa correspondance avait été suspendue pendant quelque temps. Pascal nous apprend qu'au contraire, dans la première quinzaine de novembre, Mersenne a beaucoup écrit; il faut donc qu'une méchante fatalité ait voulu que toutes ses lettres fussent détruites, même celles à Huygens et à Hevelius qui, d'habitude cependant, conservent et classent soigneusement toutes celles qu'ils reçoivent.

Alors c'est dans les lettres reçues par Mersenne que nous devons trouver des échos de l'intéressante communication : Descartes va se réjouir de la bonne nouvelle; Huygens sera heureux d'apprendre que Pascal abandonne une théorie qu'il juge, lui, absurde... Nous ne trouvons rien de pareil : Descartes, comme tous les correspondants de Mersenne, continue à ignorer les nouvelles intentions de Pascal; Huygens continue à croire que Pascal en est toujours à l'horreur du vide; il écrit le 6 avril 1648 : « Ne laissez pas de pousser le jeune Pascal à nous donner le corps dont il nous a fait voir le squelette. Il faut tenir la main à pénétrer le mystère de l'argent-vif descendant au tube. Mais croyez-moi qu'à la fin, il n'y aura que les phénomènes de M. Descartes qui en viendront nettement au bout. » Huygens n'a donc pas reçu la lettre de Mersenne lui annonçant le nouveau projet et les nouvelles opinions de Pascal.

Mersenne, du moins, doit se souvenir de la communication qu'il a faite aux savants étrangers et, dans les lettres qu'il écrivit postérieurement, nous devons trouver la trace de ce souvenir... Sur ce point encore, nous aboutissons à une déception : le 1er janvier 1648, après un silence de deux mois, Mersenne se remet à écrire; jusqu'au 27 juillet, il écrit sept fois à Huygens, cinq fois à Hevelius, trois fois à Haak,

quatre fois à Baliano ; très souvent, il parle de Pascal, de son traité du vide, de ses merveilleux travaux en mathématiques ; jamais il ne fait la moindre allusion à son nouveau projet. L'occasion serait belle pourtant, quand, le 4 janvier, il demande à Huygens quelle est la hauteur du pic Ténériffe et qu'il ajoute : « Si nous avions ici une telle montagne, j'y monterais avec des tuyaux et du vif-argent, pour voir si le vide s'y ferait plus grand ou plus petit qu'ici. » Comme Huygens, il continue à croire que Pascal en est toujours aux idées de son *Abrégé*, et il reconnaît que les plus récentes découvertes lui donnent tort. « Pour son livre du Vide, écrit-il le 17 mars 1648, on commence à croire ici que ce n'est pas vide, à cause qu'une vessie aplatie et toute vide d'air, étant mise dans ce vide, s'y enfle incontinent. »

Mais pourquoi ses impatiences du mois de janvier 1648, s'il sait que Pascal est résolu à faire l'expérience et qu'il en a écrit à son beau-frère Périer ? Mersenne sait bien que cette lettre n'a pu arriver à Clermont que vers la fin de novembre : en plein hiver, ce n'est pas du jour au lendemain qu'on peut faire l'ascension d'une haute montagne ; Périer eût-il pu la faire immédiatement, il faut laisser à sa réponse le temps d'arriver. Pourquoi donc, le 4 janvier, Mersenne écrit-il à Le Tenneur pour le prier de monter sur le Puy-de-Dôme ? Nous n'avons pas cette lettre, mais nous avons la réponse où Le Tenneur lui énumère toutes les raisons pour lesquelles on ne doit pas compter sur lui ; nulle part, Le Tenneur n'ajoute qu'il n'est pas utile qu'il s'en mêle, puisque Pascal et Périer ont pris l'affaire en main. C'est donc que Mersenne ne lui en a rien dit. Et nous voici réduits à supposer, non seulement qu'aucune des lettres de Mersenne annonçant aux savants étrangers le grand projet de Pascal n'est parvenue à destination, mais encore que cette grande nouvelle, Mersenne lui-même l'a complètement oubliée. Cela n'est pas très facile à croire ; le témoignage invoqué par Pascal semble tourner contre lui, ou tout au moins ajoute une difficulté aux difficultés assez nombreuses que nous avions déjà.

Il y en a d'autres encore. Pourquoi Périer, prié d'une façon si pressante dès le mois de novembre 1647, n'a-t-il fait l'expérience que dix mois plus tard, le 19 septembre 1848? Pascal attendait cette question. De ce long retard, il nous donne deux explications. Voici la première : « M. Périer reçut cette lettre à Moulins, où il était dans un emploi qui lui ôtait la liberté de disposer de soi-même ». Ainsi, quand Périer arrivait à Clermont, au mois d'octobre 1647, ce n'était pas encore son retour définitif en Auvergne, et quand il a quitté Paris, quelques jours avant le 15 novembre, ce n'est pas à Clermont, c'est à Moulins qu'il se rendait. Cela est fort possible, mais voici qui est bien inquiétant. En lui écrivant cette lettre du 15 novembre, Pascal le croit à Clermont; c'est même parce qu'il le croit à Clermont, qu'il le charge de faire l'expérience sur le Puy-de-Dôme :

Comme la difficulté se trouve d'ordinaire jointe aux grandes choses, j'en vois beaucoup dans l'exécution de ce dessein, puisqu'il faut pour cela choisir une montagne excessivement haute, proche d'une ville dans laquelle se trouve une personne capable d'apporter à cette épreuve toute l'exactitude nécessaire; car, si la montagne était éloignée, il serait difficile d'y porter les vaisseaux, le vif-argent, les tuyaux et beaucoup d'autres choses nécessaires, et d'entreprendre ces voyages pénibles autant de fois qu'il le faudrait pour rencontrer au haut de ces montagnes le temps serein et commode qui ne s'y voit que peu souvent; et comme il est aussi rare de trouver hors de Paris des personnes qui aient ces qualités, que des lieux qui aient ces conditions, j'ai beaucoup estimé mon bonheur d'avoir, en cette occasion, rencontré l'un et l'autre, puisque notre ville de Clermont est au pied de la montagne du Puy-de-Dôme et que j'espère de votre bonté que vous m'accorderez la grâce de vouloir y faire vous-même cette expérience.

Pascal, qui a fait le voyage de Clermont à Paris en 1631, sait très bien qu'il y a vingt-cinq lieues de Clermont à Moulins et se souvient qu'il n'est arrivé dans cette dernière ville que le troisième jour; il sait donc que tout ce qu'il dit de l'impossibilité de faire l'expérience, « si la montagne était éloignée », s'applique à Moulins. Et nous voici obligés de supposer qu'en quittant Paris, Périer a complètement oublié de dire à Pascal qu'il retournait, non à Clermont, mais à Moulins.

La seconde explication du long retard se trouve dans un préambule au procès-verbal qui semble faire partie de la lettre de Périer, mais où l'on reconnaît la main de Pascal : « J'en ai été empêché, fait-il dire à son beau-frère, autant par les emplois que j'ai eus en Bourbonnais qu'à cause que, depuis mon arrivée, les neiges ou les brouillards ont tellement couvert la montagne du Puy-de-Dôme où je la devais faire, que, même en cette saison qui est ici la plus belle de l'année, j'ai eu peine à rencontrer un jour où l'on pût voir le sommet de cette montagne ». Quelle année terrible dut être cette année 1648 où le sommet du Puy-de-Dôme fut inaccessible et même invisible tout l'été, jusqu'au 19 septembre ! Cette année est pourtant de celles dont Fuster ne nous dit rien dans son *Histoire des variations du climat de la France*, où toutes les saisons anormales sont notées à partir de 1645, date des premières observations météorologiques.

Le 31 janvier, Descartes écrivait à Mersenne que l'hiver était le plus doux qu'il eût vu en Hollande ; le 31 mai, en terminant sa lettre à Hevelius, Mersenne se disait accablé de chaleur, — *ad calcem hujus mensis Maii qui nos suâ pulchritudine rapit, sed insolito calore premit.* A supposer même que l'année ait été aussi mauvaise en Auvergne que l'hiver fut tiède en Hollande et le printemps brûlant à Paris, qui pourra croire aujourd'hui qu'il y ait eu, au XVIIe siècle, une période de dix mois où il fut impossible de faire l'ascension du Puy-de-Dôme ?

Mais comment Périer sait-il s'il y avait de la neige sur cette montagne le 19 juin 1648 ? Ce jour-là, Jacqueline écrit de Paris à son père : « M. Périer, mon frère et ma fidèle vous baisent très humblement les mains ». Il était donc à Paris, où nous savons déjà par Baillet qu'il passa au moins une partie de l'été. Bien mieux que le mauvais temps et que son emploi à Moulins, ce séjour à Paris nous explique son retard. Pourquoi donc Pascal a-t-il négligé de nous donner cette bonne raison ? A-t-il craint de soulever une autre difficulté au moins aussi grosse ? Si Périer est à Paris, c'est qu'il a un congé ; il peut donc disposer de lui-même. Comment n'a-t-il pas profité du premier jour de ce congé pour monter au Puy-de-Dôme ? Comment a-t-il pu se mettre en route

pour Paris sans apporter à son beau-frère les renseignements qui sont impatiemment attendus depuis six mois?

Toutes ces difficultés nous obligent à nous demander si la *Lettre à Périer* fut réellement écrite le 15 novembre 1647. Après tout, sur cette lettre — qui ressemble si peu à une lettre — nous ne savons rien, sinon qu'elle fut imprimée en novembre ou décembre 1648. L'autographe n'existe pas; rien n'en établit la date, si ce n'est la parole de Pascal. Elle contient la description d'une expérience — celle du vide dans le vide, inventée par Auzout, — qui ne fut connue que sept mois plus tard par ceux qui durent être les premiers à la connaître, à moins que ce ne soit la description d'une expérience impossible à cette époque. Elle invoque un témoignage, — la notification par Mersenne aux savants étrangers — que rien ne confirme et qui est démenti par l'attitude de Mersenne et de ses correspondants. Pour rendre raison du retard de Périer, elle nous met dans l'obligation d'accepter des explications invraisemblables, — Périer habitant Moulins à l'insu de son beau-frère, et le Puy-de-Dôme inaccessible durant dix mois. — Regardons la question bien en face : nous nous obstinons à croire que cette lettre a été écrite à la date qu'elle porte, mais c'est uniquement parce que nous ne voulons pas soupçonner Pascal d'avoir commis un faux.

*
* *

La première édition du *Récit de la Grande Expérience de l'Équilibre des Liqueurs* est peut-être le livre le plus rare du XVIIe siècle. M. Hellmann, le professeur de Berlin, qui l'a cherché ou fait chercher dans presque toutes les bibliothèques d'Europe, n'en a trouvé que trois exemplaires, dont deux à Paris, l'un à la Bibliothèque Nationale, l'autre à Sainte-Geneviève; le troisième est celui de Breslau, que M. Hellmann a fait reproduire en fac-similé. Les grandes bibliothèques, qui, vers le milieu du XVIIe siècle, s'appliquaient à ne rien négliger d'important, l'*Ambrosienne* de Milan et la *Mazarine* de Paris, ne semblent pas l'avoir jamais eu; le *British Museum*, qui, plus tard, s'efforça de compléter ses lacunes, n'a jamais

pu l'acquérir. Les meilleurs bibliographes ne l'ont pas connu; Græsse et Brunet, qui ont totalisé et complété la science de leurs devanciers, ne le mentionnent pas.

On a peine à comprendre qu'un livre pareil ait pu disparaître presque complètement. Ce n'est pas seulement la nouveauté et l'intérêt des choses qu'il apportait, c'est encore son incomparable mérite littéraire qui eût dû en assurer la conservation, en un temps qui fut si sensible à ce mérite. Dans sa naïveté peut-être un peu affectée, le procès-verbal signé du nom de Périer a un véritable charme de clarté et de précision; les commentaires que Pascal y a joints sont une vibrante déclaration de guerre à l'ancienne philosophie et un entraînant manifeste de la science nouvelle. Jamais encore on n'avait dit choses aussi neuves avec autant de force et d'éclat. Plus tard, après le grand succès des *Provinciales*, la célébrité du nom de Pascal eût dû faire de ses premières publications des pièces précieuses pour les bibliophiles.

La rareté de ce livre n'est pas chose récente. Au XVIIe siècle, les philosophes, les physiciens, les historiens de la science, les compilateurs semblent ne pas l'avoir connu. On dirait même que les contemporains ne l'ont pas remarqué. En 1647 et 1648, les expériences de Rouen avaient provoqué huit dissertations sur le Vide; après le *Récit de la Grande Expérience*, on s'attend à voir surgir une foule de publications. Au contraire, pour 1649 et 1650, dans la *Bibliographia Parisina* (sorte d'annuaire de la librairie que publiait alors le carme Louis Jacob), on ne trouve pas un seul ouvrage sur ce sujet. En 1651, dans sa *Dissertatio anatomica*, Jean Pecquet parle de l'expérience du Puy-de-Dôme, mais non du *Récit*; c'est sur la foi de Pecquet, — *teste Pecqueto* — qu'il en est fait mention, dans les *Mechanica Hydraulico-Pneumatica* que Gaspard Schott publie en 1657, et plus tard dans les *Technica curiosa* et dans la *Magia naturalis* du même auteur.

En 1658, Thevenot, au nom de l'Académie Montmor, propose à l'*Academia del Cimento* de Florence un échange régulier d'observations et d'expériences; Jean-Alphonse Borelli, bon physicien, mais méchant homme, s'y oppose, prétend que les Français ont coutume de s'approprier les découvertes des Italiens et invoque de prétendues indélicatesses de Mer-

senne. Le seul bon argument que Borelli pourrait donner, c'est le *Récit* de Pascal, où Torricelli est si audacieusement dépouillé ; s'il ne le donne pas, c'est qu'il ne le connaît pas. Plus tard viennent de nombreuses histoires de la science, dont les auteurs, encore fidèles aux habitudes des humanistes, aiment à multiplier les références et les notes bibliographiques ; c'est toujours d'après la réimpression donnée en 1663 par Périer qu'ils citent le *Récit*. Un mot de son *Cursus philosophicus*, publié à Toulouse en 1653, fait supposer que le minime Maignan peut avoir connu l'édition de 1648 ; mais il semble avoir été le seul[1]. Les savants étrangers les plus impatients d'apprendre ce qui faisait en France, Haak, Huygens, Hevelius, Baliano, et leurs correspondants parisiens les mieux informés, Gassendi, Roberval et Bouliau ne mentionnent jamais le *Récit* dans leurs lettres.

Le *Récit de la Grande Expérience* ne contient ni permission ni privilège et ne porte aucun nom d'imprimeur. On lit à la fin : *A Paris, chez Charles Savreux, relieur ordinaire du Chapitre, rue Neuve-Notre-Dame, proche Sainte-Geneviève des Ardens, aux Trois-Vertus, 1648*. Savreux n'était ni imprimeur ni éditeur ; outre son atelier de reliure, il avait une petite boutique de librairie, au pied de la tour sud de Notre-Dame : « Tout son commerce était en livres de piété », nous dit Lottin dans son *Catalogue alphabétique et chronologique des Libraires et des Libraires-imprimeurs de Paris*. Pourquoi donc Pascal a-t-il fait imprimer son *Récit* à ses frais ? A défaut de Pierre Margat, l'éditeur des *Expériences nouvelles*, qui était mort en septembre 1648, il n'avait pourtant que l'embarras du choix ; pas un éditeur n'eût refusé une brochure qui devait être un événement. Et pourquoi Pascal l'a-t-il mis en dépôt dans une boutique où il savait bien que les curieux ne songeaient pas à aller demander les nouveautés scientifiques ?

Il est impossible de se représenter l'état d'esprit d'un écri-

1. Maignan dit que l'expérience du Puy-de-Dôme fut faite par Périer « comme on l'apprend par sa belle lettre à Pascal. éditée à Paris en 1648 — *Parisiis anno 1648 edita* ». — Il ne donne pas le titre du *Récit* et ne fait nulle allusion au rôle que s'attribue Pascal dans les commentaires qu'il a joints à cette lettre. Ou bien Maignan ne connaît que par ouï-dire le fait que cette lettre a été imprimée, ou bien, délibérément, il écarte Pascal. C'est ce que firent plusieurs historiens qui, même après la réimpression de 1663, affectèrent de ne parler que de Périer.

vain qui écrit que l'expérience qu'il publie est l'objet du « souhait universel », qu'elle est « fameuse avant que de paraître », qu'il est sûr « qu'elle donnera autant de satisfaction que son attente a causé d'impatience », que, pour ces raisons, il ne veut pas « laisser languir plus longtemps ceux qui la désirent », et qui, pourtant, semble faire tout ce qui dépend de lui pour la soustraire à l'attention des savants. Déposer le *Récit* aux *Trois-Vertus*, autant eût valu ne pas l'imprimer, ou en garder chez soi tous les exemplaires.

Mais sommes-nous bien sûrs qu'il ait été déposé chez Savreux et offert aux acheteurs? Aucun de ceux qui l'attendaient impatiemment ne paraît avoir pu se le procurer. L'existence en fut connue, ou du moins soupçonnée, puisque le titre en fut publié dans la *Bibliographia Parisina* pour 1648, par Jacob à qui l'imprimeur l'avait communiqué. Théodore Haak, Hevelius, Desnoyers, Ismaël Bouliau, qui étaient à la recherche de toutes les nouveautés, ont dû le demander. Ces deux années 1648 et 1649 sont précisément celles des grands achats de Gabriel Naudé pour la *Mazarine* et pour sa propre bibliothèque. La curiosité de Naudé était universelle ; mais il s'intéressait avant tout aux sciences et particulièrement aux travaux des amis de Mersenne. En 1648, il publie une dissertation sur la hauteur du Caucase ; il ne peut donc pas négliger une publication qui apporte un nouveau moyen d'évaluer l'altitude des montagnes, et pourtant il est à peu près certain que Naudé n'acheta le *Récit* ni pour Mazarin ni pour lui-même ; après sa mort, en 1653, sa bibliothèque tout entière passa à la *Mazarine*, dont quelques années plus tard de la Poterie dressa le catalogue : le *Récit* ne s'y trouve pas ; et pas davantage dans le catalogue de la bibliothèque d'Hevelius où les traités sur le Vide abondent, non plus que dans l'inventaire des brochures et livres trouvés chez Bouliau après sa mort. Il est vrai que la *Bibliographia* de Jacob n'ayant paru qu'en janvier ou février 1649, l'édition du *Récit* était peut-être épuisée lorsque les demandes arrivèrent. Mais alors, que sont devenus tous les exemplaires si rapidement enlevés? Pourquoi ne s'est-on pas hâté de réimprimer un livre qui se vendait si bien? et pourquoi ne fut-il jamais réédité pendant les quatorze années que vécut encore Pascal après 1648?

Des faits négatifs, si nombreux qu'ils soient, ne peuvent imposer une conclusion ; mais voici un témoignage singulièrement affirmatif et précis.

Dès 1648, Jean Pecquet est, à Paris, le chef de la science expérimentale ; les médecins et les philosophes assistent en foule à ses dissections ; dans le monde des savants, personne n'est plus répandu ni mieux informé que lui. Il mérite une confiance absolue ; ses contemporains ont loué sa modestie, son exactitude, sa probité d'homme et de savant, et la lecture de ses écrits montre combien ces éloges furent mérités. S'il lui arrive d'être injuste, c'est seulement contre lui-même ; sa grande découverte de la formation et de la circulation du chyle qui mit fin à la longue domination de Galien, il l'appelle « une gentillesse du hasard pour un ignorant », *munus fortunæ ludentis cum inscio* ; les découvertes des autres savants, il les célèbre avec enthousiasme, après avoir dit et répété qu'elles ne sont pas de lui, *non meæ quidem egregia monimenta solertiæ*. Il n'a d'ailleurs aucune malveillance contre Pascal ; ne sachant pas encore quelle avait été l'activité épistolaire de Mersenne, il croit et il écrit que ce sont les expériences de Rouen et l'*Abrégé* de Pascal qui ont appelé l'attention passionnée de l'Europe sur la découverte de Torricelli que les Italiens avaient laissé « étouffer dans son berceau ».

En 1651, dans sa *Dissertatio anatomica de circulatione sanguinis et chyli motu*, Pecquet donne une excellente théorie de la pression atmosphérique et fait connaître les quatre expériences sur lesquelles elle est fondée : l'expérience de la vessie de carpe, celle du vide dans le vide, celle des deux tubes où l'air fait baisser le mercure plus que l'eau, et celle du Puy-de-Dôme. De ces quatre expériences, il affirme que, à sa connaissance, pas une n'est encore imprimée..., *nondum typis concessa quod sciam*. Pourquoi cette indication, que rien ne semblait appeler ? C'est sans doute qu'ayant trouvé dans la *Bibliographia* de Jacob le titre du *Récit*, Pecquet a cherché le livre, s'est informé auprès de ses amis et des libraires ; et c'est pourquoi il ajoute : « Les auteurs que je vais citer sont des auteurs d'expériences et non de livres ; sur cette matière, je n'ai même pas entendu dire qu'il y ait un livre en circu-

lation, *auctores adducam non librorum, quos hanc in rem ne audivi quidem circumferri, sed experimentorum.* »

Après ce témoignage, si autorisé et si décisif par lui-même et qui reçoit des faits précédemment énumérés un surcroît de signification, il est impossible de résister à cette conclusion : le *Récit de la Grande Expérience* ne fut pas mis en vente. Si quelques rares exemplaires en furent distribués, il est à peu près certain que ce fut en dehors des savants parisiens et de ceux qui étaient en relations avec eux. Nous avions déjà le droit de nous étonner de voir cette brochure en dépôt chez un marchand de catéchismes ; que penser en constatant que ce dépôt même fut fictif et que l'indication bibliographique qui termine la brochure est inexacte ?

Mais voici qui est plus étrange. En 1654, sous le titre : *Celeberrimæ Matheseos Academiæ Parisiensi*, Pascal fait imprimer et distribuer sa lettre de candidature à l'Académie Montmor. Dans l'énumération de ses travaux, nous avons la surprise de ne trouver ni l'expérience du Puy-de-Dôme, ni le *Récit*. « Je ne parle pas, dit-il, de mes recherches sur le vide, parce que je suis sur le point de les faire imprimer, *de vacuo quoque subticeo, quippe brevi typis mandandum* ». Ce silence est bien singulier et la raison que Pascal en donne ne l'est guère moins ; tous les travaux qu'il énumère, de son aveu même, sont inédits ; ses seuls titres valables sont donc les *Expériences nouvelles* et le *Récit* qui sont imprimés, et c'est précisément ceux-là qu'il oublie.

Qu'il ne parle pas volontiers des *Expériences nouvelles* dont les conclusions ont été reconnues erronées, cela est assez naturel ; mais le *Récit* est inattaquable ; l'idée fondamentale en est admise, dès 1654, par tous les savants dont Pascal sollicite les suffrages, et son véritable titre de gloire est là. Après avoir fait un ardent éloge de tous ses travaux inédits, on comprendrait qu'il se dispensât de louer son expérience du Puy-de-Dôme et renvoyât ses lecteurs au *Récit* imprimé. Il devrait alors en indiquer le titre et dire *quippe jam typis mandatum*. Ce n'est certainement pas ce qu'il a dit, et tout soupçon de faute d'impression doit être écarté puisqu'on lit à la suite : *et non solum vobis (ut ista), sed et cunctis proditurum*. Que Pascal ait oublié, en 1654, un livre qu'il avait

fait imprimer à la fin de 1648, il est impossible de l'imaginer; nous voici donc obligés de nous demander quelles raisons il put avoir pour n'en pas parler,

Pascal fut-il admis à l'Académie Montmor? Nous ne savons rien qui nous permette de le nier, mais rien non plus qui nous permette de l'affirmer et tout nous invite à en douter. Dans les écrits et dans la correspondance de Huygens, de Bouliau, de Sorbière, dans les *Voyages* de Balthazar de Monconys, nous trouvons d'assez nombreux renseignements sur cette société, des listes de membres et des comptes rendus de séances; jamais nous ne rencontrons le nom de Pascal, et jamais la moindre allusion à ses travaux ni à ses publications. Jusqu'en 1648, il passe pour un grand savant; à l'imitation de Mersenne, qui a donné la note, on l'appelle couramment l'enfant prodige et le nouvel Archimède. Après son *Récit*, au moment où nous nous attendons à le voir universellement glorieux, on ne parle plus de lui.

Les savants semblent éviter de prononcer son nom. Seuls, Carcavi et Fermat conservent des rapports avec lui; Auzout, son ami d'enfance, Roberval et Petit, les meilleurs amis de son père, paraissent ne plus le connaître. En 1659, le bon Chapelain, s'aventurant sur un terrain qu'il ne connaît pas, veut se mêler aux conversations des savants et, à deux reprises, écrit à Huygens que le jeune Pascal est un très grand esprit, que c'est lui qui a inventé l'hypothèse de la colonne d'air : Huygens, toujours poli, répond, exactement et point par point, aux deux lettres de son officieux correspondant; sur Pascal, les deux fois, il fait la sourde oreille et ne dit mot. Dans les histoires de la science, chaque écrivain célèbre volontiers les travaux de ses compatriotes : les Italiens mettent au premier plan ceux de Torricelli, Baliano et Borelli, les Anglais ceux de Boyle et de la *Société Royale*, les Allemands ceux d'Otto de Guericke; les Français semblent oublier Pascal.

Rohault, dans ses *Physica*, ne le nomme jamais. Rohault est un ardent cartésien : peut-être a-t-il un parti pris d'école et une rancune de secte; mais Jean-Baptiste Duhamel, le premier secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, est tout le contraire d'un sectaire; il a si peu de parti-pris, qu'on se

demande s'il a une opinion ; dans toutes ses œuvres, il n'y a pas un mot qui permette de savoir s'il est janséniste ou moliniste, péripatéticien, gassendiste ou cartésien ; conciliateur acharné, son bonheur est de citer beaucoup de noms et de montrer que tous les savants et tous les philosophes ont toujours été d'accord. En 1663, dans son *De consensu veteris et novæ philosophiæ,* il énumère à plusieurs reprises tous ceux qui ont constitué la nouvelle physique : jamais il ne nomme Pascal. Mariotte ne le nomme qu'une fois, et bien dédaigneusement : parlant de l'expérience du Puy-de-Dôme, il dit simplement qu'elle est « rapportée dans le livre de M. Pascal *De l'Équilibre des Liqueurs.* » Quant à celle de la tour Saint-Jacques, il donne à entendre qu'il doute qu'elle ait été faite : « Quelques autres, écrit-il, ont assuré avoir trouvé deux lignes de différence sur la hauteur de cent quarante-huit pieds en la tour Saint-Jacques de la Boucherie, à Paris. » En 1698, dans sa *Regiæ Scientiarum Academiæ historia,* Duhamel consacre un chapitre à l'histoire des sciences avant la fondation de l'Académie, et un autre à la découverte de la pression atmosphérique : le nom de Pascal ne s'y trouve pas une seule fois.

Ce silence est trop obstiné et trop constant pour n'être pas intentionnel. Il est manifeste que Pascal fut l'objet d'une longue malveillance, qu'il fut, sa vie durant, tenu en dehors du monde des savants, et, après sa mort, pendant un demi-siècle, en dehors de l'histoire de la science. Mais il est assez curieux que cette réprobation ne se manifeste que par le silence ; jamais nous n'en trouvons une expression positive. De Pascal, on ne dit ni bien ni mal ; il est simplement l'homme dont on ne parle pas.

*
* *

En mai 1649, six mois après l'impression de son *Récit,* Pascal partit pour l'Auvergne. Il y resta dix-huit mois, très répandu, très recherché du beau monde ; il fit des conférences publiques où il montra des expériences ; ardent et éloquent comme il était, apportant d'ailleurs des choses nouvelles, il est bien certain qu'il eut de grands succès. Vers la fin de 1650, il revint à Paris.

L'année suivante, Jean Pecquet se laissa décider à publier sa découverte ; le 17 mars 1651, il obtint le privilège pour sa *Dissertatio anatomica,* dont le succès fut très grand ; les habitants de Clermont purent y apprendre que l'expérience du vide dans le vide, que Pascal leur avait fait admirer, était de l'invention d'Auzout, — *tentatum primo feliciter acutissimi Auzotii sagacitate.* — Pascal dut connaître ce livre de Pecquet vers la fin du mois de juin 1651. Un peu après, il fit imprimer et distribuer à Clermont un écrit destiné à repousser une accusation de larcin :

Parmi toutes les personnes qui font profession des lettres, disait-il, ce n'est pas un moindre crime de s'attribuer une invention étrangère, qu'en la société civile, d'usurper les possessions d'autrui...; encore que personne ne soit obligé d'être savant non plus que d'être riche, personne n'est dispensé d'être sincère, de sorte que le reproche de l'ignorance, non plus que celui de l'indigence, n'a rien d'injurieux que pour celui qui le profère ; mais celui de larcin est de telle nature qu'un homme d'honneur ne doit point souffrir de s'en voir accusé, sans s'exposer au péril que son silence ne tienne lieu de conviction.

Il s'agissait des jésuites de Montferrand qui, à l'en croire, l'avaient accusé de s'être approprié les inventions de Torricelli et de Valeriano Magni. Dans une soutenance de thèses, le professeur chargé d'engager la discussion aurait dit : « Il y a de certaines personnes aimant la nouveauté, qui veulent se dire les inventeurs d'une certaine expérience dont Torricelli est l'auteur, qui a été faite en Pologne ; et nonobstant cela, ces personnes voulant se l'attribuer, après l'avoir faite en Normandie, sont venues la publier en Auvergne. » Sans être nommé, Pascal se trouvait clairement désigné. Il écrivit donc, le 12 juillet 1651, à M. de Ribeyre, premier Président en la Cour des Aides de Clermont, pour le prier de dire à ce jésuite combien il avait eu tort d'accueillir et de propager une calomnie. Mais peut-être le jésuite l'avait-il inventée ; dans ce cas, Pascal déclarait lui pardonner: « Je prie Dieu, écrivait-il, de lui pardonner cette offense, et je l'en prie d'aussi bon cœur que je la lui pardonne moi-même ; je supplie tous ceux qui en ont été témoins, et vous-même, monsieur, de la lui pardonner pareillement. »

A cette plainte, Ribeyre opposa un démenti très poli, mais très net. Il avait assisté à cette soutenance, et n'avait pas entendu un seul mot qui fût désobligeant pour Pascal. On avait cité et discuté les expériences de Rouen, mais sans aigreur et sans insinuation malveillante. Ribeyre avait interrogé plusieurs de ceux qui avaient assisté à cette séance; tous lui avaient affirmé n'avoir pas remarqué que Pascal fût accusé d'avoir voulu introduire des nouveautés ou s'attribuer la gloire des inventions d'autrui. Le jésuite, à qui Ribeyre avait demandé des explications, lui avait répondu qu'il était tout prêt à déclarer, dans la forme qu'on voudrait, qu'il n'en avait jamais eu la pensée. Et, pour achever de convaincre Ribeyre, le jésuite lui avait fait lire, dans les cahiers de ses élèves, sa leçon sur le vide où il avait parlé de Pascal en termes fort honorables.

Nous n'avons aucune peine à croire Ribeyre qui connut les faits mieux que personne et n'avait nulle raison de les dénaturer. L'histoire que nous conte Pascal est d'ailleurs bien peu vraisemblable. En 1651, il n'est pas encore connu comme janséniste ; les querelles de la Grâce n'ont pas encore pénétré en Auvergne, et les jésuites professeurs s'occupent de la prospérité de leurs collèges bien plus que de l'*Augustinus*. Pascal lui-même ne soupçonne pas une animosité générale de la Compagnie contre lui. J'envoyai mon *Abrégé*, dit-il, « à tous nos amis de Paris, et entre autres aux révérends pères jésuites qui, certainement, me font l'honneur de me traiter d'une tout autre manière que ceux de Montferrand ».

Pourquoi donc ces jésuites de Montferrand auraient-ils injurié publiquement un homme dont le père était lié d'amitié ou de parenté aux plus influentes familles d'Auvergne, et qui mettait les jésuites de Paris au nombre de ses amis ? Passe encore qu'ils aient dit que Torricelli était l'inventeur de l'expérience ; cela n'avait rien de blessant pour personne, puisque cela était vrai et notoire ; mais pourquoi auraient-ils voulu, contre toute vérité, diminuer la gloire de Pascal au profit de celle du P. Magni, le plus ardent des ennemis que leur ordre ait jamais eus ?

Pascal a-t-il été induit en erreur par un rapport inexact ? C'est possible, mais ce n'est pas certain. En présentant la lettre de Pascal à Ribeyre, Périer le prévint qu'il se proposait

de la faire imprimer. Ribeyre protesta contre cette publication qui ne pouvait avoir que des inconvénients, les faits allégués étant inexacts ; il supplia Périer d'attendre au moins que Pascal, mieux informé, eût fait savoir s'il maintenait ou modifiait ses intentions. Tout fut inutile : Périer avait reçu de Pascal et de son père des instructions impérieuses et pressantes ; il devait publier, quelle que fût la réponse de Ribeyre. Ce dernier ne fut donc que le destinataire apparent de la lettre, et ce n'est que pour la forme qu'elle lui fut présentée. En la publiant, Périer savait fort bien qu'elle répondait à une accusation imaginaire ; avant de lui envoyer ses ordres, Pascal eut au moins le tort de ne rien faire pour s'assurer de la réalité de son grief, et sa précipitation, que rien n'explique, donne à penser que, désireux de publier cette lettre pour d'autres raisons qu'il ne donne pas, il fit en sorte de ne pas connaître la vérité qui l'aurait empêché de la publier.

Se croyant donc, ou feignant de se croire calomnié par un jésuite, Pascal va se défendre. « Il se rencontre ici, écrit-il à Ribeyre, que j'ai de quoi ruiner si certainement ce qu'il a avancé que vous ne pourrez, sans un extrême étonnement, considérer d'une même vue la hardiesse avec laquelle il a débité ses suppositions et la certitude que je vous donnerai du contraire. » En ce qui concerne Torricelli, il reconnait n'avoir pas cité son nom dans l'*Abrégé*. « La raison en est, dit-il, que nous n'en avions pas alors eu connaissance... En l'année 1644, on écrivit d'Italie au P. Mersenne, minime à Paris, que l'expérience dont nous parlons y avait été faite, sans en spécifier en aucune sorte l'auteur, si bien que cela demeura inconnu entre nous ».

Cela n'est pas vrai. La lettre de Ricci à Mersenne existe encore : le nom de Torricelli s'y trouve en toutes lettres ; Mersenne n'en fit pas mystère ; on peut le lire à presque toutes les pages de sa correspondance et de ses *Reflectiones* ; pendant son séjour en Italie, il avait fait sur l'histoire de cette découverte une enquête dont il donna le résultat dans sa préface, et dont il inscrivit la conclusion dans son sommaire : *Torricellius, primus observator Vacui*. Dans sa lettre à Desnoyers du 20 septembre 1647, Roberval proclamait que le véritable inventeur de l'expérience est Torricelli. Ami intime de

Roberval et de Mersenne, Pascal a-t-il pu ignorer tout cela? En tout cas, il a connu la lettre de Petit à Chanut du 10 novembre 1646, puisque c'est lui qui la communiqua à Dominicy pour la faire imprimer ; dans le texte imprimé de cette lettre, comme dans l'autographe qui existe encore, nous lisons : « C'est de l'expérience de Torricelli touchant le vide, dont je veux vous entretenir ».

Cette lettre de Petit, il suffirait à Pascal de l'invoquer, s'il se contentait de prouver qu'il a fait l'expérience avant Magni. Mais il veut davantage ; il veut prouver que c'est dans son *Abrégé* que Magni en a pris l'idée :

Un an après mon écrit imprimé, affirme-t-il, le P. Valérien fit en Pologne cette expérience de Torricelli..., et fit imprimer le récit de cette expérience... : nous fûmes très surpris de voir que ce bon père s'attribuait cette même expérience. Enfin, pour comble de conviction, le bon père jésuite saura, en dernier lieu, que la prétention du P. Valérien fut incontinent repoussée par chacun de nous, et particulièrement par M. de Roberval..., qui se servit de mon imprimé comme d'une preuve indubitable pour le convaincre, comme il fit par une belle lettre latine imprimée qu'il lui adressa, par laquelle il lui fit passer cette démangeaison, en lui mandant... qu'il était indubitable qu'il ne l'avait faite que sur l'énonciation qu'il en avait vue dans mon imprimé, envoyé en Pologne ; et qu'ainsi, si longtemps après mon écrit, il n'était pas supportable de s'en dire l'auteur.

Cette lettre lui ayant été envoyée par l'entremise de M. Desnoyers..., ce bon père n'y fit aucune réponse, et se désista de cette prétention, de sorte qu'on n'en a plus ouï parler depuis.

Ici, il n'y a plus qu'un mot qui serve : Pascal ment. On ne peut supposer ni erreur d'information, ni défaillance de mémoire. Les faits sont récents ; il en a été le témoin le plus proche. Les textes sont concordants et précis ; il les a tous en main ; il les connaît mieux que personne. Il n'a qu'à ouvrir à la première page la *Demonstratio ocularis* pour voir à quelle date Magni l'écrivit : *Hæc scribebam Varsoviæ die 12 Julii, anni 1647*. Il n'a même qu'à jeter les yeux sur le titre de la publication de Dominicy pour se rappeler cette date de juillet 1647 ; s'il ouvre son propre *Abrégé*, il y voit que le permis d'imprimer lui a été accordé le 8 octobre 1647 ; il

sait donc très bien que c'est, non pas « un an après », mais trois mois avant son imprimé que Magni fit l'expérience à Varsovie.

La lettre de Roberval n'est pas le violent réquisitoire que Pascal nous ferait supposer. Roberval insinuait seulement que Magni lui paraissait avoir manqué de délicatesse, *parum candide egisse*, en ne citant pas Torricelli. Mais nulle part, ni dans l'exemplaire imprimé, ni dans l'original, nous ne trouvons la moindre allusion à l'*Abrégé* de Pascal, et c'est le contraire qui nous surprendrait, puisque cet *Abrégé* ne fut publié qu'au moins trois semaines après le jour où Roberval écrivit à Desnoyers. Pascal ment donc encore quand il affirme que Roberval a établi que c'est dans son *Abrégé* que Magni a pris l'idée de l'expérience.

Il ment encore une fois quand il prétend que Magni acquiesça par son silence au reproche de Roberval, « ne fit aucune réponse et se désista de sa prétention, de sorte qu'on n'en a plus ouï parler depuis ». Magni écrivit, en novembre 1647, et publia au commencement de 1648, chez Pierre Elbert, son éditeur ordinaire, une *Dissertatio apologetica de inventione vacui*, dans laquelle il maintint qu'il avait été de bonne foi en ne citant personne : « Je n'ai jamais vu Torricelli ni Ricci, disait-il, je n'ai même jamais entendu leurs noms ; ce n'est pas qu'il ne soient pas illustres, mais c'est que je suis un pauvre ignorant ». Pour prouver qu'on pouvait bien avoir été en Italie en 1644, sans entendre parler de Torricelli ni de ses expériences, il invoqua le témoignage de Mersenne qu'il avait vu à Rome cette année-là et qui ne lui en avait pas dit un mot, et il cita des lettres de savants italiens qui n'avaient connu l'expérience que par sa propre publication. — La chose, après tout, est possible ; nous avons vu que Baliano ne l'apprit à Savone que par une lettre de Mersenne, écrite en juillet 1647. Dans son *Liber novus*, Mersenne fit des excuses à Magni qu'il avait malmené dans sa première préface. Le jésuite Schott, au plus fort des querelles de son ordre avec Magni, étudia l'affaire et se donna le plaisir et l'honneur de l'impartialité : il conclut que rien ne permettait de douter de la parole du capucin et que jusqu'à meilleures preuves, on pouvait considérer son invention comme

indépendante de celle de Torricelli. — Magni connaissait le nom de Pascal, puisqu'il traduisit en latin et fit imprimer son *Abrégé* à Varsovie ; il est donc bien probable qu'il lui envoya sa *Dissertatio apologetica*. En tout cas, Roberval et Mersenne la reçurent et Pascal ne put pas ne pas la connaître.

L'audace de ces mensonges est impressionnante, mais, plus encore peut-être, l'habileté des artifices par lesquels Pascal sait leur donner l'apparence de la vérité. Il sait parler au cœur, c'est-à-dire troubler l'esprit par les états de sensibilité qu'il y fait naître ; il imite à s'y méprendre la hautaine indignation de l'honnête homme qu'on calomnie, le dégoût du vrai savant pour les commérages d'un bavard ignorant, la douceur et l'onction du chrétien qui pardonne. Quand le lecteur est suggestionné, quand son jugement est prévenu, son attention et son discernement endormis, il le noie dans un flot de fallacieuses précisions, de menus faits qui semblent incontestables parce qu'ils sont circonstanciés, pour aboutir à une fière mise en demeure d'avoir à vérifier tous ses dires. Il ne lui suffit pas d'être cru sur parole, il exige qu'on touche et qu'on voie : « Si ce bon père jésuite a connaissance de mon écrit et de celui du père capucin (ce que je ne crois pas), qu'il prenne la peine de les confronter, il verra la vérité de ce que j'avance. » Après ces mots, qui osera « confronter »? On repousse toute défiance, toute pensée de vérification comme une injure gratuite à un honnête homme. « Cette lettre, dit M. Hatzfeld, est empreinte d'un tel accent de sincérité indignée qu'on se sent naturellement porté à le croire sur parole. »

Si cependant Ribeyre et le jésuite confrontaient les deux écrits, ils découvriraient que Pascal ment. Mais, pour les confronter, il faut les avoir. Pascal rappelle qu'il a envoyé à Clermont quinze ou trente exemplaires de son *Abrégé;* Périer n'aura pas de peine à en trouver un ; s'il le faut, on en enverra encore. — Oui, mais la brochure de Magni? Imprimée à Varsovie, on ne doit pas la trouver bien facilement à Clermont. Probablement n'y en eut-il pas en France d'autres exemplaires que ceux que Mersenne, Pascal et Roberval reçurent de Desnoyers et de Magni. Elle a été, il est vrai,

réimprimée, mais cette réimpression n'a pas été mise dans le commerce. En sommant le jésuite de confronter, Pascal devrait lui envoyer cette brochure, sans laquelle il n'y a point de confrontation possible. C'est de quoi il se garde bien.

L'obstacle est levé : le respect pour la parole de Pascal ne doit plus nous arrêter ; nous pouvons à présent conclure : la lettre que Pascal dit avoir écrite, le 15 novembre 1647, à son beau-frère Périer, pour le prier de monter sur le Puy-de-Dôme, est un faux, et ce faux est le couronnement de tout un système d'artifices par lequel Pascal a tenté de s'approprier l'hypothèse de la pression atmosphérique, que nous devons à Képler, Isaac Beeckman, Baliano et Torricelli, et a réussi à s'approprier les inventions qui apportèrent la vérification expérimentale de cette hypothèse : l'expérience du vide dans le vide, qui appartient à Auzout, et l'idée de l'expérience du Puy-de-Dôme, qui appartient à Descartes.

FÉLIX MATHIEU

LES
ALLEMANDS AUX ÉTATS-UNIS

I

En l'année 1677, le quaker William Penn, parcourant l'Allemagne, rencontra à Francfort une troupe de piétistes, gens cultivés et doux, que leurs opinions religieuses exposaient dans leur pays à d'incessantes persécutions. Il leur parla des colonies du Nouveau-Monde et leur promit dans la province, qui devait s'appeler de son nom *Pennsylvania,* un asile sûr et la plus entière tolérance. Quelques années plus tard, en 1683, treize familles de piétistes débarquaient à Philadelphie, pauvre village de quatre-vingt feux, et fondaient à quelque distance la colonie de Germantown. Ce fut le début modeste de l'émigration allemande.

Au cours des années suivantes, d'autres sectes religieuses, Mennonites, Frères Moraves, vinrent rejoindre les piétistes. Peu nombreuses d'abord, elles groupèrent bientôt autour d'elles des milliers de leurs adeptes, qui pensaient trouver en Amérique la liberté de croire et de penser. La Pensylvanie devint le refuge des communautés persécutées en Allemagne, comme la Nouvelle-Angleterre avait été l'asile des puritains anglais. Vers 1725, les autorités anglaises de Pensylvanie exprimaient la crainte que l'afflux toujours croissant des émigrants allemands ne germanisât complètement la province ; ils étaient alors plus de quinze mille à Germantown et dans

les environs, cultivateurs, bûcherons, commerçants et prédicateurs, travaillant à la fois à mettre en œuvre les ressources naturelles du pays et à évangéliser les tribus sauvages qui vivaient à la limite de leurs colonies agricoles. Dès le début, ces Allemands s'établirent hors des villes, en bordure des territoires défrichés et déjà occupés par les hommes de race blanche ; ils furent rarement des explorateurs, mais ils fournirent une population stable à ces sortes de « marches », à travers lesquelles les conquérants anglo-saxons du sol américain purent assurer leur avance progressive vers l'Ouest.

Ainsi, des raisons religieuses poussèrent vers l'Amérique les premiers émigrants allemands. La religion maintint longtemps entre eux et la métropole un lien moral ; aujourd'hui encore, la religion contribue pour une grande part à défendre l'idée allemande, le *Deutschtum*, aux États-Unis. Pourtant, l'émigration perdit vite ce caractère confessionnel. Dans les premières années du XVIIIe siècle, les habitants du Palatinat, ruinés par les campagnes cruelles des généraux de Louis XIV et par les exactions de leurs propres princes, s'expatrièrent en masse. Des compagnies de colonisation anglaises les transportèrent par milliers vers New-York, puis sur les rives du haut Hudson, où ils commencèrent à exploiter les forêts encore vierges, en même temps qu'ils servirent de rempart aux colons anglais contre les Indiens et les Français du Canada.

Jusqu'à nos jours, les colonies allemandes ont généralement gardé ce caractère d'établissements d'avant-postes : à mesure que la frontière américaine reculait vers l'Ouest, la colonisation allemande en marquait les étapes. Dans cette conquête de l'Ouest, l'élément anglo-celte de la population américaine a certainement joué le rôle le plus aventureux et le plus brillant ; mais les fermiers allemands ont suivi pas à pas les pionniers de l'avance américaine. Plus stables que les Irlandais, attachés d'un amour plus profond au sol mis en valeur par le travail de leurs mains, ils ont peu à peu fourni à tout le Middle-West une population rurale, active, productive et féconde. Seulement, c'est la nécessité, et non l'esprit d'aventures, qui les a poussés vers ces régions neuves. Les premiers arrivants avaient occupé les territoires libres de l'Est ; ceux qui les suivirent furent contraints d'aller s'établir

plus loin. La Pensylvanie avait dès le début du XVIIIe siècle une riche population d'émigrants allemands. Benjamin Franklin les estimait, en 1766, à cent mille environ, et cette évaluation était vraisemblablement inférieure à la réalité.

Une véritable fièvre d'émigration avait passé sur l'Allemagne misérable et ravagée. On y faisait de beaux contes de la vie libre et dorée des pays d'outre-mer : là, point de petits despotes, point de justice seigneuriale ; l'homme y était traité selon le droit naturel. De nombreux ouvrages décrivaient l'état vrai ou supposé de cet Eden ; le roman de D. de Foe, à peine paru, avait suscité en Allemagne une foule de Robinsonnades : la plus célèbre de toutes fut un roman de J.-G. Schnabel, *die Insel Felsenburg*, que toute l'Allemagne lut et dont elle accompagna en rêve le héros vers les pays lointains, à peine chimériques, où le développement des sociétés n'était pas entravé par la politique des petits princes, et où l'homme était assuré de jouir des produits de son travail. Aussi les ouvriers et les paysans ne s'embarquèrent-ils pas seuls pour l'Amérique ; ils furent souvent accompagnés par des gens cultivés, d'esprit chagrin et amèrement vertueux, à la J.-J. Rousseau, en quête d'une société humaine et juste. Ces troupeaux de nouveaux arrivants suivirent généralement le même chemin que les premiers émigrants ; ils débarquèrent à Baltimore ou à Philadelphie. Mais un moment vint où les provinces de l'Atlantique leur parurent suffisamment peuplées déjà et où ils éprouvèrent la nécessité de prendre le chemin de l'intérieur.

C'est au XIXe siècle que ce mouvement s'accomplit. Après les guerres napoléoniennes, l'émigration allemande s'accrut démesurément. Les États-Unis en absorbèrent la presque totalité. Le bureau statistique de Washington a établi qu'entre les années 1820 et 1900, cinq millions neuf mille deux cent quatre-vingts Allemands ont été notés sur les contrôles de l'immigration. Pour la période antérieure, les renseignements officiels font entièrement défaut, mais on n'exagère sans doute guère en admettant que, du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, les États-Unis ont recueilli environ six millions d'émigrants allemands. Dans l'immense alluvion humaine qui, au cours

du XIXe siècle, s'est déversée sur l'Amérique du nord, l'apport allemand égale presque celui des trois Royaumes de Grande-Bretagne (sept millions) ; considérés isolément, l'apport anglais et l'apport irlandais lui sont inférieurs.

On a pu tirer argument de ces chiffres pour contester aux États-Unis le caractère et la dénomination de pays anglo-saxon. Un Allemand de Chicago me disait un jour, naïvement, sincèrement, sans intention de paradoxe : « Les États-Unis sont la plus belle des colonies allemandes ». Il estimait que la moitié au moins de la population américaine avait une origine germanique. En fait, il n'est pas possible de déterminer, même d'une façon approximative, le nombre des citoyens américains de descendance allemande. Les tables de recensement, pendant la première moitié du XIXe siècle, ont été dressées d'une façon trop incomplète pour qu'on en puisse tirer des conclusions certaines. Les spécialistes allemands s'entendent généralement pour admettre que le chiffre de six millions d'immigrants a été triplé par les naissances survenues dans les familles allemandes. S'il en est ainsi, près de vingt millions d'habitants de l'Union, soit un tiers environ de la population blanche aux États-Unis, ont dans les veines du sang allemand,

Les chiffres officiels sont plus faibles. Le Bureau statistique de Washington n'a pas pensé qu'il convînt de rechercher au delà de la seconde génération les origines d'un citoyen américain. Il se borne donc à ranger parmi les éléments germaniques de la population américaine les personnes nées en Allemagne (elles sont aujourd'hui près de 2 700 000) et la première génération des fils d'Allemands nés en Amérique (actuellement près de huit millions). Même en réduisant les chiffres de la sorte, on trouve que le nombre des *Deutsch-Amerikaner* dépasse encore dix millions.

Or, c'est le *Middle-West* surtout qui a été le refuge de cette énorme population germanique. Les États du Sud n'ont jamais beaucoup attiré les Allemands, exception faite toutefois pour le Texas, où ils sont deux cent mille. Les anciens territoires de peuplement ont encore retenu au passage une assez grande quantité d'émigrants : ils sont un million sept cent mille dans l'État de New-York, quatre cent mille dans le New-Jersey, près d'un million en Pensylvanie. deux cent mille

dans le Maryland. Mais le domaine proprement allemand s'étend au centre de l'Union, dans le bassin du Mississipi, au sud et à l'ouest des grands lacs. La population allemande, en chiffres ronds, s'y répartit de la façon suivante dans les différents États :

Ohio . . .	900.000,	soit 22	p. 100	de la population totale.
Indiana . .	350.000	— 14	—	—
Illinois . .	1.250.000	— 27	—	—
Michigan .	480.000	— 20	—	—
Wisconsin.	950.000	— 46	—	—
Minnesota .	470.000	— 27	—	—
Iowa . . .	505.000	— 23	—	—
Missouri. .	510,000	— 16	—	—
Kansas . .	170.000	— 11	—	—

Dans le North-Dakota, le South-Dakota et le Nebraska, où la population est plus clairsemée, la proportion des habitants allemands atteint encore 14, 18 et 24 p. 100. Sur la côte du Pacifique, leurs colonies commencent aussi à prospérer : les Allemands forment le tiers de la population de San Francisco et le sixième de celle de la Californie tout entière.

Une moitié environ de ces Deutsch-Amerikaner habite aujourd'hui dans les villes : Cincinnati a 67 p. 100 d'Allemands, Milwaukee 62 p. 100, Louisville 58 p. 100, St-Louis 52 p. 100, Indianapolis 50 p. 100, Baltimore 48 p. 100, Buffalo 35 p. 100, Détroit 33 p. 100, Chicago 29 p. 100, St-Paul 28 p. 100, Philadelphie 24 p. 100, New-York 21 p. 100, etc. Le développement de l'industrie a attiré les ouvriers vers les villes. Pourtant, aujourd'hui encore, le nombre des Allemands colons ou ouvriers agricoles dépasse de beaucoup celui des ouvriers employés dans l'industrie. La proportion, au dernier recensement (1900), était la suivante :

Fermiers, planteurs, surveillants d'exploitations agricoles . . .	16 p. 100	de la population allemande
Cultivateurs, ouvriers agricoles. .	8 p. 100	
Ouvriers (sans désignation spéciale)	7 p. 100	

Ces chiffres sont ceux du bureau statistique américain ; ils n'indiquent donc qu'un minimum, puisqu'on ne tient compte,

dans l'établissement des statistiques, que des deux plus récentes générations de Deutsch-Amerikaner. Si l'on pouvait déterminer par nationalités, dans chaque territoire, l'exacte proportion des étrangers ou fils d'étrangers, dont la fusion compose le peuple américain, on arriverait certainement à ce résultat que plusieurs États de l'Union — par exemple, le Wisconsin — ont une population presque exclusivement germanique.

***

Les invasions germaniques des premiers siècles de l'ère chrétienne n'avaient pas mis en mouvement une masse humaine comparable à celle de l'émigration allemande du XIXe siècle. Mais l'émigration moderne n'aura pas eu le retentissement historique des invasions anciennes ; cet immense déplacement d'un peuple s'est accompli sans méthode, au gré des volontés isolées, et c'est pourquoi il n'a jamais marqué un accroissement de l'influence ou de la puissance germanique. Les gouvernements allemands s'en désintéressaient. C'est seulement après s'être constituée en nation unifiée que l'Allemagne a commencé à penser qu'il eût été d'un intérêt national de s'assurer et de conserver le contrôle de l'émigration ; aujourd'hui, le parti impérialiste a le souci évident de réparer les négligences du temps passé. Le 18 janvier 1896, célébrant solennellement le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'empire allemand, Guillaume II prononçait les paroles suivantes :

« ... L'empire allemand est devenu un empire mondial. Partout, dans les contrées les plus lointaines, sont établis des milliers et des milliers de nos compatriotes. La science allemande, l'activité allemande, les pionniers du nom allemand passent l'océan. C'est par milliers de millions que se chiffrent les valeurs que l'Allemagne transporte à travers les mers. C'est votre devoir, messieurs, de m'aider à établir de forts liens entre notre empire d'Europe et ce *plus grand empire allemand* (dieses grössere deutsche Reich)... »

Quel pays l'empereur entendait-il désigner de ce terme ambitieux et tout nouveau encore dans sa bouche ? Ce n'était pas encore le Maroc, à coup sûr. C'était peut-être déjà la

Chine. C'étaient en tout cas les colonies dites spontanées de l'Amérique, les settlements allemands établis en pays étranger, et dont le parti impérialiste songe aujourd'hui à faire les auxiliaires de sa politique mondiale. Il reste à savoir comment les émigrés entendent accepter cette surveillance et cette direction impériales.

Si l'on en croyait les seules statistiques, il est évident que l'Allemagne impérialiste devrait trouver aux États-Unis le plus puissant des appuis et la plus efficace des collaborations. Pourtant les pangermanistes sont prompts à accuser le zèle trop faible des Allemands d'outre-mer. En 1902, à l'instigation de Guillaume II, le prince Henri de Prusse entreprenait à travers le domaine allemand des États-Unis un voyage destiné à rappeler au sentiment de leurs origines ces compatriotes trop oublieux. L'opinion en Allemagne est sévère pour eux. Ces émigrants sont pour la plupart, dit-on, des gens sans instruction, ouvriers vainement entichés de socialisme ou petits commerçants à courte vue, uniquement préoccupés de gagner un peu d'argent. Ils n'ont jamais eu conscience du grand rôle politique qui leur incombait. L'Allemagne moderne, expansionniste, aurait dû trouver en eux ses meilleurs agents. Ils sont, au contraire, devenus des concurrents, quelquefois de véritables ennemis. Le prodigieux développement de l'Allemagne en ces trente dernières années ne leur a pas ouvert les yeux; la mission civilisatrice de l'Allemagne dans le monde reste pour eux lettre morte. Ils ne connaissent plus leurs devoirs d'Allemands; ils ne comprennent plus l'Allemagne.

Il est vrai que des différences profondes de sentiment séparent souvent ces Allemands d'Amérique des Allemands de l'Empire. Mais il est injuste d'en faire grief aux premiers seulement. Ils n'ont pas quitté l'Allemagne de gaieté de cœur : les premiers émigrés de Pensylvanie étaient des croyants persécutés ; les Palatins et la plupart des réfugiés du XVIIIe siècle étaient des paysans las de la famine et d'un régime de servage. Quant aux émigrants du XIXe siècle, ce furent tout à la fois la misère et l'oppression politique qui les chassèrent de chez eux ; sous le régime réactionnaire imposé par Metternich à toute l'Allemagne, et plus encore après la révolution avortée de 1848-49, des milliers de jeunes gens enthousiastes, ins-

truits, cultivés, furent, à cause de leurs opinions démocratiques, exilés ou tout moins contraints de s'expatrier. L'expérience a enseigné à toutes ces générations la défiance des gouvernements allemands. Comme elles n'ont d'ailleurs jamais connu qu'une Allemagne particulariste, on conçoit qu'elles s'intéressent en général assez peu à une politique d'Empire.

Ceux même d'entre les émigrants qui n'ont quitté qu'après 1870 l'Allemagne unifiée (ils sont aujourd'hui près d'un million) semblent avoir aussi leurs raisons de se tenir à l'écart du mouvement impérialiste. Faut-il croire qu'ils ne soient tous, comme on le dit souvent, que de pauvres diables illettrés, misérables, incapables de comprendre la grandeur d'un idéal national? Il n'en est rien. Parmi l'innombrable troupeau d'arrivants qui passent chaque année à Ellis-Island, par l'Immigration Bureau, les Allemands représentent l'élément le plus instruit et le plus immédiatement utilisable. Quand on parcourt les *Evening schools* de Boston ou de New-York, où les Américains avec une énergie, une patience et une méthode admirables, travaillent à pétrir, à former, à assimiler les confuses mêlées humaines que leur envoie l'Europe, on rencontre sur les bancs des exemplaires de tous les peuples, Polonais, Russes, Tchèques, Italiens, etc.; mais d'Allemands, ou plus exactement de sujets de l'empire allemand (Reichsdeutsche), point ou presque point. Ce sont ceux pour lesquels un travail de préparation ou d'adaptation se révèle le moins nécessaire. Est-il vrai, du moins, qu'ils ne soient pour la plupart que des hommes d'une valeur morale inférieure?

Un pangermaniste énergique me disait un jour, en Amérique même: « Ceux de nos compatriotes qui se réfugient ici ont simplement quitté l'Empire parce qu'ils s'y sentaient contraints par trop de côtés. Ils ont trouvé trop dure la discipline (Zucht) allemande; mais c'est uniquement parce qu'ils manquent eux-mêmes de discipline morale personnelle (Selbstzucht). » Et il ajoutait : « C'est à cause de ce manque de discipline intérieure qu'ils se laissent contaminer ici par les pires idées démocratiques. » Ceci exprimait le reproche le plus secret et le plus véhément d'un cœur pangermaniste. Les émigrants sont pour la plupart des ouvriers ou des paysans qui

inclinent au socialisme, quand ils n'y sont pas encore consciemment convertis. Il n'est pas besoin que la démocratie américaine les contamine ; ils sont démocrates avant même de débarquer aux États-Unis. Parce qu'ils sont démocrates, le gouvernement autoritaire et tracassier de l'Empire leur est dès longtemps devenu antipathique ; et parce qu'ils n'ont aucun préjugé nationaliste, ils entrent naturellement, sans arrière-pensée, sur une terre qui leur garantit plus de libertés privées et publiques que leur pays natal.

Toutefois, il n'est pas douteux que depuis la fondation de l'Empire un esprit nouveau se soit manifesté parmi les émigrants. Le *Deutschtum* a paru revivre : il a formulé un programme, s'est organisé et a engagé de toutes parts une action concertée.

Convient-il d'attribuer ce réveil d'une sorte de conscience de race à l'influence directe de l'Empire allemand ? Sans doute les événements de 1870-71 ont contribué, en flattant l'orgueil allemand, à développer chez les Deutsch-Amerikaner le sentiment de leur solidarité. Pourtant les victoires allemandes et la fondation de l'Empire n'ont guère été que la cause occasionnelle du mouvement d'opinion qui se produisit alors. Il faut en chercher les raisons profondes dans la condition même des émigrants allemands d'Amérique : c'est la communauté de leurs intérêts politiques et sociaux qui les a rapprochés.

Longtemps les Allemands d'Amérique demeurèrent en leur nouvelle patrie isolés les uns des autres, ou plutôt formés en petits groupements hostiles, qui perpétuaient par delà l'Atlantique les querelles politiques ou religieuses de la métropole. L'esprit particulariste subsistait vivace ; les émigrants originaires d'une même province s'unissaient en *Landsmannschaften,* où dominait l'esprit de coterie et qu'animaient des sentiments de mutuelle jalousie. Le germanisme, presque toujours en butte à l'animosité violente du milieu yankee où il se trouvait implanté, eut en outre de continuelles dissensions intérieures à combattre. La plus grave fut provoquée par la création des sociétés de gymnastique (Turngemeinden), que fondèrent entre 1820 et 1830 des réfugiés politiques, tout pénétrés des idées du vieux Iahn, le fruste et populaire tribun

de la Prusse en armes. Le promoteur du mouvement fut Karl Follen, l'un des chef de la *Burschenschaft*, qui, à la suite de l'assassinat de Kotzebue, où il n'avait eu d'ailleurs aucune part, avait dû s'exiler pour échapper aux poursuites policières. Après 1848, c'est par centaines que devaient se compter les Turngemeinden. Mais leur naissance et leur développement, au lieu d'établir un lien entre les Deutsch-Amerikaner, provoquèrent au contraire une scission.

Les Turngemeinden étaient animées d'un esprit très libéral, souvent socialiste, toujours antireligieux. Elles furent dès le début considérées comme des ennemies par les organisations religieuses. Deux partis se formèrent : pour ou contre la religion, pour ou contre l'enseignement confessionnel. Les écoles allemandes n'avaient été tenues jusque-là que par des pasteurs. En 1837, des délégués allemands de tous les États se rendirent à Pittsburg pour essayer de fonder, en dehors de toute influence religieuse, des écoles primaires et des écoles normales, des orphelinats, des caisses de secours, etc. Ils échouèrent. La génération révolutionnaire de 1849 reprit leur œuvre. Il en résulta des conflits nombreux et des haines qui ne sont pas encore apaisées aujourd'hui.

A quelque parti pourtant qu'ils appartinssent, les Allemands se proposaient tous de travailler à la « conservation du germanisme » (Erhaltung des Deutschtums). Seulement cette formule n'avait dans leur esprit qu'un sens assez vague. Il s'agissait surtout pour eux de maintenir dans leur nouvelle patrie les mœurs, les coutumes, les traditions familiales ou sociales de la patrie ancienne. Ils voulaient se sentir aussi peu dépaysés que possible. Leur conception de la vie différait profondément de celle de la population anglo-saxonne. Les Anglais gardaient de leurs origines puritaines une humeur sévère et triste, une répugnance d'éternels pénitents à l'égard des distractions mondaines ; les Allemands voulaient égayer leur existence.

Très sensuellement attachés aux humbles douceurs de la vie terrestre, ils étaient bien résolus à ne point se les laisser arracher. On a beaucoup raillé en Amérique la passion et l'âpreté qu'ils manifestaient soudain dès qu'il s'agissait de la question du boire ; mais en se débattant contre un anti-

alcoolisme trop dévot, les Allemands défendaient plus que la bière ; ils défendaient leur joie de vivre. Ils voulaient que leurs jours de repos fussent aussi des jours de distractions, de chants et d'assemblées. Ils voulaient, comme les compagnons, les servantes, les étudiants et les bourgeois de la deuxième scène de *Faust*, qu'on pût, un beau dimanche de Pâques, aller se promener devant les portes de la ville, entrer dans les auberges bruyantes, courir aux bals campagnards, jouer aux boules, caresser les filles, ou vider quiètement son verre en causant de la guerre contre le Turc. Le dimanche des puritains leur parut assombrissant et morne. Ils enseignèrent à l'Amérique le « continental sunday ». Mais cette transformation de la vie publique ne s'accomplit point sans résistances ni violences ; il arriva souvent, à Baltimore, à Chicago et en d'autres villes, que les fêtes du dimanche s'achevèrent en rixes meurtrières.

D'innombrables associations privées (Vereine) défendirent à leur façon le Deutschtum. Elles groupèrent les émigrants « pour développer parmi eux l'esprit de société et favoriser leur éducation réciproque » Toute ville, toute bourgade, toute colonie agricole eut ses sociétés de chant (Gesangvereine), de tireurs (Schützenvereine), de joueurs de boules (Kegelvereine), de gymnastique (Turnvereine), ses clubs allemands, ses petits cercles à demi littéraires et bourgeoisement mondains, aux noms provincialement poétiques (Liederkranz, Scherz und Ernst...), ses théâtres d'amateurs, etc. Il arriva même que certains groupements se rattachèrent à des associations plus vastes de la mère-patrie : ainsi les loges maçonniques, ainsi les diverses « Schlaraffia ». Les *Schlaraffen*, membres de ces dernières associations, ont un idéal généreux et simple : ils voudraient que le monde entier ne fût qu'un vaste pays de Cocagne. L'un d'eux m'entraîna, un soir de décembre 1903, à l'assemblée de Noël de la *Schlaraffia* de Chicago,

Dès l'antichambre de la grande salle où se tenaient les réunions, une troupe hilare et carnavalesque nous salua du mot de passe des initiés : Lou-lou ! Mon introducteur, un fabricant de cigares, l'un des dignitaires de l'ordre, se couvrit la poitrine de décorations en clinquant, se ceignit d'un baudrier blanc, se coiffa d'un capet de plumes ; il avait l'air

auguste d'un mamamouchi. Il m'affubla d'un bonnet rouge et jaune. Et ainsi travestis, nous entrâmes dans la salle des fêtes. Mais avant de nous installer près des tables, où, comme dans toute *Kneipe* allemande, des livres de chants à gros clous de cuivre traînaient entre les verres de bière incessamment renouvelés, il fallut nous incliner devant l'autel du grand Chathuant, maître des hommes et des choses, et présenter nos respects au chef de l'ordre qui siégeait, au haut bout, sur un trône drapé de velours rouge, la poitrine reluisante de décorations inconnues, tenant en main un large sabre de bois.

Il y avait parmi ces buveurs chamarrés et burlesques une hiérarchie toute féodale : chevaliers, dames, varlets, novices, ou « pèlerins ». Les novices, dont je faisais ce soir-là partie, eurent à subir une longue harangue du Grand-Maître, avant de pouvoir se mêler au reste de l'assistance : « Vous avez revêtu ce soir, nous dit-il, des habits de fous, et des esprits superficiels, pourraient vraiment penser que nous sommes ici tous fous. N'en croyez rien ; il y a dans ce déguisement un sens profond. Nous n'avons pris cette apparence grotesque que pour pouvoir être plus profondément sérieux. En entrant ici, chacun oublie l'homme qu'il était au dehors, perd même son nom habituel pour n'être plus aux yeux de ses frères que Pâris, Socrate ou Lohengrin. Il ne se sent plus pénétré que de sentiments de bienveillance et de fraternité universelles. La *Schlaraffia*, dont les ramifications s'étendent sur le monde tout entier, travaille au développement de la pure humanité, aimante et désintéressée...» A vrai dire, on ne travailla guère, ce soir-là, qu'à bien boire.

Il n'est pas vraisemblable que les *Schlaraffen* soient jamais les agents d'une régénération morale de l'humanité. Toutefois, leur bonne volonté et leur sincérité ont, en dépit du comique de leurs attitudes, quelque chose de touchant. L'esprit cosmopolite, le *Weltbürgertum* des philosophes du XVIIIe siècle et des politiques de 1848 a encore en eux de lointains disciples. Et c'est à ce titre qu'ils sont intéressants. Le *Deutschtum* représente surtout pour eux un idéal humanitaire ; c'est ainsi que le comprit aussi une notable portion de la génération antérieure à 1870.

*
* *

Les Allemands ne purent pas transporter d'emblée aux États-Unis leurs coutumes traditionnelles. Ils eurent à lutter en tous temps, mais plus particulièrement vers 1850, contre une hostilité déclarée de la population de langue anglaise. Jamais on ne les avait regardés d'un bon œil ; on leur appliquait le terme, devenu injurieux aux États-Unis, de *Dutchmen*. On profitait de leurs divisions intérieures pour les tenir à l'écart des affaires publiques. S'ils se sont organisés en ces trente dernières années, c'est bien moins pour essayer de défendre sur le sol américain un idéal proprement allemand que pour tenir tête aux excitations nationalistes et aux inimitiés yankees.

Les Anglo-Saxons n'ont jamais cessé de témoigner aux Allemands nouveaux-venus un mépris quelquefois assez insultant. La riche société américaine en particulier ferme délibérément ses portes à ces intrus. Elle incline à penser, elle déclare parfois assez hautement qu'ils manquent d'éducation et de manières. Bons ouvriers, si l'on veut, bons éléments plébéiens, bons sous-ordres ; mais égaux, non pas. Semblablement, les milieux politiciens les dédaignent ou les ignorent ; ce sont des étrangers que ne regardent point les querelles domestiques. On considère le suffrage allemand comme négligeable, ou si par hasard, dans l'incertitude du succès, on croit devoir le ménager, on affecte de croire que les Allemands ne sont capables de s'intéresser passionnément qu'à une seule question : celle de la bière. Ainsi fit Tammany aux élections municipales de 1903 : dans des conférences où Mac-Clellan lui-même vint prendre la parole en allemand, les démocrates promirent d'autoriser l'ouverture des débits et la vente de la bière le dimanche, ou tout au moins de fermer les yeux.

Mais les Allemands que l'on tient ainsi à l'écart ne sont pas sans remarquer quel rôle important s'attribuent en politique les Irlandais ; et les Irlandais ne sont-ils pas des étrangers aussi bien qu'eux-mêmes ? C'est ce mépris non dissimulé des classes ou des races dirigeantes qui a éveillé chez les Alle-

mands des États-Unis, le sentiment d'une sorte de solidarité de race. Au fond, l'ouvrier agricole du Far-West se soucie peu de l'ouvrier citadin de l'Atlantic coast ; ils ne se sont unis que pour conquérir, pour exiger au besoin, du reste de la nation américaine, la considération et le traitement d'égalité auquel ils croient avoir droit.

Ils repoussent le titre d'étrangers et font valoir, à l'appui de leurs revendications, qu'ils ont contribué autant qu'aucun autre peuple à la formation de la nation américaine. Ils rappellent le rôle historique des émigrants allemands, la part qu'ils ont prise aux guerres américaines. Ils ont combattu pour toutes les grandes causes nationales. A la fin du XVIIIe siècle, ils ont versé leur sang pour l'Indépendance. Dès le début de la révolte des colonies anglaises, des bataillons allemands se formèrent en Maryland, en Pensylvanie, à New-York ; ils étaient commandés par des capitaines et des généraux allemands, dont deux au moins ont laissé un grand nom : Steben, un des anciens lieutenants de Frédéric II, et le baron de Kalb, officier bavarois au service de la France, qui suivit La Fayette en Amérique. Cette guerre mit des Allemands dans la pénible nécessité de s'entretuer ; car les troupes envoyées en Amérique par le gouvernement anglais, pour combattre l'insurrection, avaient été en majeure partie recrutées dans le Hanovre, la Hesse et les petits États allemands voisins. Mais le rôle joué par ces troupes mercenaires n'affaiblit pas celui des volontaires qui défendirent la cause de la liberté. Un Muehlenberg avait commandé quelques-unes de ces troupes de volontaires ; un autre Muehlenberg, son frère, fut le premier président du Congrès américain.

Des régiments de volontaires allemands versèrent leur sang pour cette entreprise purement américaine que fut la guerre du Mexique (1846-48). Pendant la guerre de Sécession enfin, les Deutsch-Amerikaner apportèrent aux troupes des deux partis un concours spontané ; quelques-uns, peu nombreux, ceux de Charleston et du Texas, se joignirent à l'armée du Sud ; mais l'immense majorité, passionnément antiesclavagiste, s'engagea dans l'armée du Nord.

Les Turngemeinden répondirent à l'appel du président Lincoln en armant immédiatement la moitié environ de leurs

membres. On estime que deux cent mille Allemands au moins prirent part à la guerre. Les États de New-York, de Pensylvanie, d'Ohio, d'Illinois, de Wisconsin, de Missouri, fournirent des contingents allemands variant entre quinze mille et trente-cinq mille hommes. Dans le Missouri, où la conscience publique semblait d'abord partagée entre des sentiments contraires, ce fut le soulèvement des Allemands sous la conduite de Franz Sigel, qui entraîna l'adhésion de tout l'État au parti antiesclavagiste. Franz Sigel, Badois de naissance, officier de profession, compromis dans les événements de 1848 et forcé de s'enfuir, devint l'un des généraux les plus illustres de cette guerre. Une trentaine de ses compatriotes atteignirent au même grade; parmi eux on ne peut pas se dispenser de citer Carl Schurz, qui demeure aujourd'hui encore le représentant éminent du *Deutschtum* aux États-Unis.

La vie d'un homme tel que Carl Schurz est vraiment typique. Étudiant en 1849, il prit les armes en même temps que le poète Gottfried Kinkel, dont il partageait les idées républicaines, et tous deux participèrent au mouvement révolutionnaire que l'on a appelé le soulèvement badois (mai-juin 1849). La tentative échoua. Kinkel, fait prisonnier par les troupes prussiennes, fut condamné à une détention perpétuelle; Schurz s'échappa, vécut un an en Suisse et en France, puis en 1850, sous un faux nom, revint en Allemagne et réussit à faire évader Kinkel de la forteresse de Spandau, où on le tenait enfermé. Ils se réfugièrent ensemble en Angleterre; Kinkel y demeura; Schurz alla tenter la fortune en Amérique. Il s'y fit promptement un grand renom d'orateur politique; il fut, à partir de 1855, le chef du parti républicain dans le Wisconsin; il soutint Lincoln, combattit éloquemment les théories esclavagistes. Au début de la guerre de Sécession, il leva un régiment de cavalerie, formé de volontaires; mais, nommé à ce moment ministre des États-Unis en Espagne, il dut d'abord en laisser le commandement à un autre colonel. En 1861, il revint d'Espagne pour prendre sa place parmi les combattants; promu général, il prit part en cette qualité à nombre de batailles, dont les principales furent Bull Run, Gettysburg et Chattanooga.

Après la guerre, il revint à la politique, fonda plusieurs journaux allemands et anglais, la *Post* à Détroit, la *Westliche Post* à Saint-Louis, l'*Evening Post* à New-York, la *Post* à Boston. Entre temps, l'État de Missouri le déléguait au Congrès de Washington comme sénateur ; en 1877, le président Hayes lui confia le secrétariat de l'Intérieur. Son nom a été si intimement mêlé à tous les événements de la vie politique des États-Unis, en ces cinquante dernières années, que beaucoup de gens le croient de naissance américaine. Il consacre aujourd'hui les loisirs d'une robuste vieillesse à écrire des Mémoires qui nous fourniront sur les émigrants de la classe cultivée le plus précieux et le plus lucide des documents psychologiques[1].

J'ai entendu à plusieurs reprises Carl Schurz parler de la question allemande avec cette éloquence simple, pénétrante, toute juvénile encore, que connaissent tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher. Très modeste, il se défendait de vouloir exagérer le rôle des Allemands aux États-Unis : la plupart des émigrants n'étant, disait-il, que des ouvriers pauvres ou d'humbles paysans, le souci du pain quotidien les a trop absorbés pour qu'ils pussent avoir la pensée de se mêler aux luttes politiques; du moins ont-ils fourni à l'Union un excellent élément de population *(ein sehr brauchbares Bürger material)*.

On leur reproche quelquefois de s'être laissé trop complètement assimiler par la masse américaine, de n'avoir pas sauvegardé leur caractère national allemand, mais devaient-ils agir autrement dans un pays à qui ils venaient demander un refuge? N'eût-ce pas été mal reconnaître l'hospitalité américaine? D'ailleurs, s'ils se sont soumis de grand cœur aux lois de leur nouvelle patrie, ils n'en ont pas aveuglément adopté les mœurs. En subissant l'influence d'un milieu nouveau, ils ont aussi réagi sur lui. Ils ont eu une part dans la formation d'un caractère national américain. On peut assurer

1. Les premiers chapitres de ces Mémoires viennent de paraître dans le *Mac Clure's Magazine* (novembre et mois suivants), sous le titre de : *Reminiscences of a long Life*. Ils contiennent un dramatique récit de la part que prit Schurz au soulèvement badois et de son évasion hors de la forteresse de Rastatt, cernée par l'armée prussienne (1849).

qu'ils ont contribué plus que personne à donner aux mœurs américaines une douceur et une facilité qui leur manquaient autrefois. Ils ont fait fléchir les rigueurs puritaines, répandu autour d'eux le goût d'une vie plus souriante et moins tendue. Ils ont montré aux Américains, épris de plaisirs coûteux et compliqués, comment l'on peut s'amuser simplement et à bon marché. Ils ont enseigné la musique à l'Amérique, qui l'ignorait totalement.

On leur fait un grief d'abandonner peu à peu leur langue ; mais ceux qui énoncent cette critique ne savent pas par expérience combien il est difficile de maintenir l'usage de l'allemand au delà de la première génération ; les émigrants ne sont pas assez riches de loisirs pour pouvoir veiller personnellement sur l'éducation allemande de leurs enfants; avant tout, il faut vivre et les réalités sociales exigent que l'on commence par parler l'anglais; l'allemand ne peut être qu'une langue de luxe. Même dans les conditions les plus favorables et dans les familles les plus cultivées, ce n'est qu'aux prix de soins persévérants et énergiques qu'on peut le maintenir. Assurément, un grand nombre d'Américains sont hostiles à l'émigration allemande; ils croient y discerner un danger; les ambitions pangermanistes les inquiètent. Mais ils auraient tort de douter des Deutsch-Amerikaner; « car, me dit un jour très nettement Carl Schurz, les émigrants n'ont pas quitté leur pays pour devenir des agents de colonisation; ils ne se sont expatriés que dans l'espoir d'un sort meilleur; et leur premier devoir est d'être de loyaux citoyens américains ». Personne n'a proclamé avec plus de force que lui cette obligation; il l'a répétée en d'innombrables discours auxquels les Deutsch-Amerikaner ont toujours donné leur approbation presque unanime[1].

Les pangermanistes, qui ne peuvent pas refuser à Carl Schurz leur estime, ont néanmoins dénoncé souvent avec violence son action néfaste, antiallemande, et en ont voulu cher-

1. *Let us not forget that it is not our mission here as Germans to form a nationality of our own, but to contribute to the American Nation the best within us, and adopt in place of our weak points the good and admirable which we find in those who are American like us.* (*Proceedings and adresses of the Pennsylvania German Society*, t. IV, p. 143.)

cher les causes dans les sentiments de sotte humanitairerie des hommes de 1848. Mais Carl Schurz n'est pas un rêveur de la politique, et s'il en faut croire un trait que m'a raconté un de ses vieux amis, un compagnon de ses premières luttes, le docteur Pretorius, directeur de la *Westliche Post* à Saint-Louis, Bismarck ne s'y serait pas trompé. Ayant eu à plusieurs reprises l'occasion d'apprécier les qualités d'homme d'action de Schurz, il aurait voulu retenir en Allemagne cette force perdue et lui aurait offert un poste dans le gouvernement prussien. C. Schurz refusa. Un homme, d'âme indépendante et fière, qui a connu la liberté républicaine des États-Unis, ne peut pas devenir ministre en Prusse. Ce n'est pas à dire toutefois que des rancunes antiallemandes animent cet ancien proscrit. Personne n'a fait plus que lui pour répandre aux États-Unis l'influence morale, scientifique, littéraire de l'Allemagne. D'importants travaux ont été entrepris sous sa direction pour fixer le rôle historique des Allemands aux États-Unis. C'est lui qui, le 6 octobre 1883, à New-York, ouvrit par un discours qui fit une sensation profonde, le « Congrès allemand » (Deutscher Tag), par lequel les Deutsch-Amerikaner voulurent fêter le débarquement des premiers colons piétistes en Pensylvanie. En novembre 1903, un millier d'auditeurs l'ont entendu, à l'inauguration du Musée germanique de Harvard College, prononcer un panégyrique éloquent de la civilisation allemande. Il a, comme tous les plus cultivés de ses compatriotes, la fierté de ses origines. Mais il n'a pas à un moindre degré la fierté de la patrie qu'il s'est librement choisie.

ERNEST TONNELAT.

(La fin prochainement.)

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

L'INTÉRIEUR DE LA TERRE

Le rayon de la terre est d'environ 6 350 kilomètres. Sur cette énorme épaisseur, quelques mètres nous suffisent pour vivre et mourir, et nous n'avons jamais pénétré plus bas que deux kilomètres. Qu'y a-t-il au delà ? Reposons-nous sur un bloc solide ? Flottons-nous sur un radeau ? C'est chose à peine croyable qu'après tant de siècles de civilisation, nous soyons encore, sur ce point, si peu avancés, que nous sachions tant de choses sur les mondes lointains et si peu sur l'intérieur du nôtre ! Mais il suffit que le sol se mette à trembler, que les volcans s'insurgent, pour que notre pensée soit ramenée vers le mystère inquiétant des profondeurs et vers les hypothèses cosmogoniques.

Nous conservons encore la conception de Descartes et de Newton, fixée par Laplace en une admirable synthèse. Nous voyons dans la terre un morceau de la primitive nébuleuse solaire, condensé en une sphère liquide qu'un refroidissement continu a recouverte d'une scorie solidifiée. Mais où sont les bases expérimentales de cette croyance ? L'*Exposition du système du monde* a paru en 1795 et la *Mécanique céleste* a été publiée de 1799 à 1825 : c'était à peine l'aurore des sciences expérimentales. Depuis, la géologie et la physique ont pris

une extension admirable. Si elles nous fournissent peu d'arguments nouveaux, du moins elles nous permettent de peser mieux la valeur des arguments anciens et d'atteindre, non pas la certitude, mais un degré élevé de probabilité. Toutefois, il importe de ne pas nous laisser troubler par les spéculations théoriques qui abondent dans la science, et surtout dans la science anglaise. Ni l'autorité de noms justement célèbres, ni la rigueur de l'appareil mathématique ne doivent nous faire illusion. Que Darwin et lord Kelvin, imaginant un fluide central incompressible et recouvert d'une enveloppe élastique, qu'Hopkinson, supposant ce fluide intérieur dépourvu de viscosité, soient parvenus à des résultats inconciliables avec la théorie de Laplace : cela ne prouve rien, sinon l'inexactitude des hypothèses initiales. La vérité n'est pas sortie de ces spéculations, elle ne pouvait pas en sortir. Pour la connaître, il faut interroger directement la nature, classer et analyser les faits connus pour en faire sortir les inductions que l'état actuel de la science rend le plus vraisemblables.

*
**

Une chose d'abord est certaine : la terre a été fluide à un moment de son évolution. Nous avons, pour l'affirmer, deux preuves dont chacune entraîne la conviction.

La première, que Newton connaissait déjà, est fondée sur l'aplatissement de la terre ; mais encore convient-il de bien s'entendre pour en apprécier la valeur. Les océans recouvrent les trois quarts du globe et leur surface d'équilibre se place sur un ellipsoïde de révolution, qui diffère très peu d'une sphère puisque l'excès du rayon équatorial sur le rayon polaire atteint tout juste 21 kilomètres : cela ne prouve rien, sinon que la terre tourne. Cette rotation développe une force centrifuge croissant du pôle à l'équateur avec le rayon de rotation. Par suite, la masse des eaux équatoriales, allégées par cette force contraire à leur poids, s'élève plus haut que celle des eaux polaires, et la différence de niveau constatée est précisément telle qu'on peut la calculer d'après la vitesse de rotation.

Mais supprimons, par la pensée, tout ce liquide, ou siphon-

nons-le sur quelque autre planète et laissons à notre globe son écorce toute sèche. Elle nous paraît rugueuse et irrégulière, creusée d'abîmes profonds, surélevée par d'énormes montagnes. Si pourtant nous réduisons toutes ses dimensions à celles d'un globe d'un mètre de diamètre, montagnes et abîmes nous apparaissent comme d'imperceptibles rides, comme de faibles sillons ayant un demi-millimètre au plus en hauteur ou en profondeur. Encore les uns et les autres ne sont-ils que des accidents sur la surface : la forme générale apparaît nettement et cette forme est encore celle d'une sphère légèrement aplatie aux extrémités de l'axe polaire ; le diamètre équatorial surpasse le diamètre polaire de trois à quatre millimètres.

Ainsi, malgré l'érosion des eaux, malgré les dislocations produites par les convulsions souterraines, la terre n'a pas été tellement remaniée qu'on ne puisse connaître avec certitude sa forme primitive, et quand même notre globe serait actuellement solidifié jusqu'au cœur, il faut, pour avoir pris cette figure, qu'il ait été fluide dans le passé.

Une autre preuve, tout aussi convaincante, est fondée sur la répartition des densités à l'intérieur du globe. Chacun connaît la loi de la gravitation universelle que Newton eut la gloire de tirer des lois, énoncées par Képler, des mouvements planétaires : elle nous apprend qu'entre deux objets matériels quelconques existe une force attractive, qui est proportionnelle à leurs masses et qui agit en raison inverse du carré de leurs distances. S'il avait pu subsister, après Newton, quelques doutes au sujet de cette attraction, Cavendish les aurait dissipés en 1798, en la mesurant directement à l'aide de balances très sensibles. L'expérience a été reprise depuis en maintes occasions ; on sait aujourd'hui avec précision que deux masses, valant chacune un kilogramme et placées à un mètre l'une de l'autre, s'attirent avec une force égale à 6,7 millionièmes de milligramme. Or, l'attraction de la terre sur un kilogramme placé à sa surface est précisément égale au poids de ce kilogramme ; cela suffit pour déterminer, par une simple proportion, la masse de la terre, qu'on trouve ainsi être de 5 875 milliards de milliards de tonnes. Divisant par le volume, on obtient la densité moyenne du globe, que les plus récentes

déterminations fixent ainsi à 5,56 : la terre en moyenne pèse cinq fois et demie plus que l'eau. Mais ce n'est qu'une densité moyenne, et il est bien facile de voir que dans les couches superficielles du globe, le poids des matières les plus lourdes est notablement inférieur à cette densité moyenne. Ainsi, le marbre a pour densité 2,7, la lave 2,4, le granit 2,6 ; il faut donc, par compensation, que les couches profondes soient plus lourdes. Certains calculs de Roche, certaines expériences d'Airy rendent probable que cette densité inférieure serait voisine de 7 : c'est approximativement la densité des métaux communs, zinc, fer, cuivre. L'ensemble des faits connus porte même à admettre que les métaux plus denses encore, l'argent, le mercure, l'or, le platine, doivent se confiner dans les régions les plus centrales du globe, et c'est pourquoi les perturbations et les remous qui ont pu les amener à la surface ont été beaucoup plus rares ; on comprendrait ainsi comment les métaux les plus précieux sont en même temps les plus lourds.

En tout cas, un point reste acquis : c'est que sur une épaisseur considérable, de beaucoup supérieure à celle de l'écorce remaniée par les actions extérieures, la densité des matériaux terrestres croît avec la profondeur. Ce résultat serait inexplicable, si la fluidité de ces matières n'avait, à un moment quelconque, permis leur classement par densités croissantes. Nous sommes donc assurés que la terre a été liquide ; c'est un globe qui se refroidit, et les plissements de son écorce traduisent le retrait de son volume.

*
**

Mais alors une autre question se pose : A quel point de son refroidissement la terre est-elle parvenue actuellement ? Est-elle liquide encore à l'intérieur, et, dans ce cas, quelle peut être l'épaisseur de la couche solidifiée ? ou reste-t-il seulement, de place en place, des poches encore liquides ? ou enfin la masse entière est-elle solidifiée ?

Pour tâcher d'apporter quelque clarté dans l'examen de cette question, nous allons nous adresser exclusivement aux faits et rechercher quels sont les moyens dont nous disposons

actuellement de savoir ce qui se passe à l'intérieur du globe. On peut citer, parmi les principaux, l'étude des stratifications, celle du magnétisme, celle des variations de température en profondeur, enfin celle des mouvements du sol et des éruptions.

Différencier les divers terrains, reconnaître l'ordre chronologique de leur formation, leur forme et leur superposition : telle a été jusqu'ici l'œuvre principale des géologues, et ce qu'il y a, peut-être, de plus admirable en cette œuvre, c'est la certitude avec laquelle elle a permis de déduire, de l'étude des terrains superficiels, la connaissance de ce qui se passe en profondeur. On peut suivre, dans l'intérieur de l'écorce terrestre, les couches géologiques emboîtées les unes dans les autres et déterminer, sur chaque rayon du globe, l'ordre et l'épaisseur des assises qu'on rencontrerait en y perçant un puits. Chaque jour nous montre l'application de la stratigraphie aux recherches minières ou hydrologiques. Mais toute cette science s'arrête au granit ; quelle est l'épaisseur de cette première assise ? Qu'y a-t-il au dessous ? La paléontologie est muette et la pétrographie nous enseigne bien peu de choses.

J'en dirai tout autant de l'étude magnétique du globe, science encore au berceau, mais dont il faut beaucoup attendre pour l'avenir. Elle s'est limitée jusqu'ici à déterminer les constantes magnétiques en chaque point de la surface terrestre, et déjà elle a pu révéler des failles et des dislocations intérieures qui eussent longtemps échappé à la perspicacité des géologues. Le jour viendra, sans doute, où l'on saura faire la part de ce qui, dans les manifestations magnétiques, revient aux courants électriques telluriques et au magnétisme propre des roches ; on pourra alors aborder avec fruit l'étude du magnétisme en profondeur et déterminer les surfaces dont les courbes de nos cartes magnétiques ne sont que les traces superficielles. La stratigraphie recevra, de ce chef, un précieux concours. Mais nul ne saurait dire, actuellement, si ce moyen d'investigation permettra d'étudier les masses métalliques que nous soupçonnons au-dessous de la scorie silicatée qui forme la surface du globe.

Si l'aiguille aimantée ne fournit pas, actuellement, d'indications utiles sur les régions profondes du globe, le thermomètre, en revanche, nous donne des renseignements du plus

haut intérêt. On sait que la température superficielle du sol varie avec le lieu, la saison, le jour, l'heure, et dépend étroitement de la chaleur reçue du soleil et de celle que la terre rayonne vers l'atmosphère. Mais cette couche superficielle du sol, à température variable, n'a qu'une très faible épaisseur, en relation avec l'écart des températures extrêmes de l'année : elle est inférieure à vingt mètres. Au-dessous de cette pellicule sensible aux actions extérieures, la température en chaque point du globe est rigoureusement fixe : c'est ainsi qu'un thermomètre, placé depuis plus d'un siècle dans les caves de l'Observatoire de Paris, n'a pas cessé d'indiquer rigoureusement la même température, 11 degrés 82.

Mais cette température, fixe en chaque point, croît avec la profondeur : cette augmentation a été constatée dans les conditions les plus diverses, sondages, puits de mines, etc. ; elle se manifeste encore par la température élevée des eaux sorties des couches profondes du sol : les eaux de Hammam-Meskoutine, en Algérie, sourdent à 95 degrés, et celles du grand geyser d'Islande, mesurées à l'intérieur de la cheminée, atteignent jusqu'à 126 degrés. C'est encore en vertu du même phénomène qu'on a trouvé, en Sibérie, l'eau liquide à 125 mètres de profondeur sous une couche de glace dont la température extérieure atteint dix degrés au-dessous de zéro. La loi de l'accroissement de température en profondeur est donc générale, et les très rares exceptions constatées s'expliquent toujours aisément par des circonstances locales.

Cette variation thermique a pour conséquence nécessaire un transport continu de chaleur entre les parties chaudes de l'intérieur et les parties froides de la superficie. Donc la terre se refroidit et rayonne sans cesse vers les espaces extérieurs une quantité de chaleur qu'on peut évaluer grossièrement à une calorie [1] par mètre carré et par minute. Le soleil, par les belles journées d'été, envoie sur la même surface et dans le même temps une énergie calorifique dix mille fois plus grande. Ainsi, l'apport de la chaleur centrale nous est insensible, d'abord en raison de son extrême petitesse, ensuite parce qu'il

1. Rappelons que la calorie est la chaleur nécessaire pour élever un gramme d'eau d'un degré.

est constant ; nous ne sommes impressionnés que par les variations de température.

Ces résultats numériques permettent, malgré leur médiocre précision, de juger en passant une idée souvent formulée : celle d'emprunter au foyer qui brûle sous nos pieds la chaleur nécessaire à l'entretien de la vie industrielle [1]. Il n'est pas douteux qu'on ne puisse atteindre par sondages des couches où la température sera supérieure à cent degrés ; mais la question n'est pas là. Quelle que soit la température obtenue, on ne pourra jamais utiliser plus de chaleur qu'il n'en arrive des régions centrales, et il résulte du nombre donné tout à l'heure pour cet apport que, si on voulait produire une puissance de dix chevaux avec une machine à vapeur à rendement normal, chauffée par le foyer terrestre, il faudrait capter toute la chaleur qui traverse un kilomètre carré de son écorce.

Mais si nous savons, à n'en pouvoir douter, que la terre se refroidit, nous aurions autant d'intérêt à déterminer la loi de progression des températures à son intérieur. Ici nous allons être forcés d'abandonner la certitude pour ne plus connaître que des probabilités. Au-dessous de deux kilomètres, les documents nous manquent et nous ne pouvons procéder que par induction. Mais la vraisemblance de cette induction dépend elle-même de la certitude des résultats connus dans la mince couche terrestre que l'on a pu étudier. L'idéal serait de rencontrer une couche de terrain, assez homogène pour que sa conductibilité calorifique demeurât constante, et assez épaisse

1. On se rappelle les paroles prononcées en 1894 par M. Berthelot (*Science et Morale*, p. 508) dans une évocation pleine d'humour de l'état du monde en l'an 2000 : « Pour capter la chaleur centrale, il suffirait de creuser des puits de quatre à cinq mille mètres de profondeur, ce qui ne surpasse peut-être pas les moyens des ingénieurs actuels et surtout des ingénieurs de l'avenir. On trouverait là la chaleur, origine de toute vie et de toute industrie. Ainsi l'eau atteindrait au fond de ces puits une température élevée et développerait une pression capable de faire marcher toutes les machines possibles... On aurait donc la force partout présente sur tous les points du globe et bien des milliers de siècles s'écouleraient avant qu'elle éprouvât une diminution sensible. » Dans l'esprit de l'éminent chimiste, il ne s'agit pas d'une simple fantaisie, car la même idée sur « les énergies gratuites empruntées à la chaleur centrale du globe terrestre » se retrouve dans une publication plus récente (*Science et Libre-pensée*, p. 192).

pour qu'on y pût mesurer avec précision ce qu'on appelle le *degré géothermique*, c'est-à-dire l'épaisseur de terre qui correspond à un accroissement de température égale à un degré.

Cette condition s'est trouvée bien près d'être satisfaite dans un sondage effectué à Sperenberg, au sud de Berlin. Sur une épaisseur totale de 1 260 mètres, la sonde est restée pendant près d'un kilomètre dans un banc de sel gemme : la température au fond atteignait 48 degrés, donnant 33 mètres pour le degré géothermique moyen. Toutefois, malgré l'homogénéité relative des terrains, les mesures faites à différentes profondeurs étaient loin d'indiquer une progression régulière de la température ; en particulier la partie la plus profonde, comprise entre 1 064 et 1 219 mètres, donnait un degré géothermique de 132 mètres. Ces résultats furent d'abord interprétés comme peu favorables à la théorie de la chaleur centrale : Carl Vogt s'en autorisait pour traiter cette hypothèse d' « avatar de l'ancien mythe du Tartare » et Mohr écrivait que l'ancienne doctrine de la chaleur centrale avait été cruellement anéantie par les résultats du sondage de Sperenberg.

Il était prématuré de tirer de cette opération des conclusions aussi formelles, surtout quand on sait combien la conductibilité calorifique varie, même pour des terrains en apparence homogènes ; à Sperenberg même, n'avait-on pas vu une mesure faite entre trois et quatre cents mètres donner un degré de 140 mètres, entre deux mesures donnant 21 et 28 mètres ? Le plus sage était donc de pousser plus loin l'expérience. C'est ce qui a été fait : à Schladebach, en Saxe, on a creusé jusqu'à 1 748 mètres. La température du fond atteignait 56 degrés et le degré géothermique moyen avait pour valeur 36 mètres. Enfin à Paruchowitz, en Silésie, un sondage a été mené jusqu'à 2 003 mètres de la surface ; au ras du sol, la température était de 12 degrés ; elle atteignait au fond 69 degrés 3, ce qui donne un degré géothermique de 34 mètres.

Ces déterminations paraissent indiquer une régularité assez grande dans la progression thermique, sans laisser voir, aux profondeurs extrêmes, de tendance au ralentissement. Il semble donc incontestable que l'accroissement de tempé-

rature doit continuer longtemps encore : à six kilomètres de profondeur, la température est certainement, comme l'a affirmé M. de Lapparent, très voisine de 170 degrés. Mais s'élève-t-elle jamais assez pour permettre la fusion des roches intérieures ? Tel est le point qu'il nous faut examiner avec quelques détails.

La progression d'un degré par 35 mètres donnerait une température de 2 000 degrés à une profondeur de 70 kilomètres, et cette température suffit pour fondre, dans les creusets de nos laboratoires, tous les métaux et presque tous les corps réfractaires. On connaît actuellement avec précision les températures de fusion des principales roches, surtout depuis les recherches entreprises par le *Geological Survey* des États-Unis : le basalte, l'élément le plus commun des laves rejetées par les volcans, fond à 880 degrés, et les éléments du granit, mica, feldspath et quartz, ont leurs points de fusion à 1 440, 1 520 et 1 775 degrés.

Mais ces points de fusion ne restent certainement pas les mêmes sous les énormes pressions auxquelles sont soumises les roches intérieures par suite du poids des matières sus-jacentes : à 70 kilomètres de profondeur, la pression doit être voisine de 20 000 atmosphères. De telles pressions n'ayant jamais été atteintes dans les laboratoires, on ne sait pas comment elles peuvent modifier les propriétés de la matière ; il y a pour tant de grandes probabilités pour qu'elles n'accroissent pas la température de fusion de plus de quatre ou cinq cents degrés.

D'après les déterminations du *Geological Survey*, la diabase, qui fond normalement à 1 170 degrés, n'aurait son point de fusion qu'à 1 420 degrés sous une pression de dix mille atmosphères, en supposant que la progression des points de fusion fût celle qu'on mesure aux pressions inférieures ; mais d'autres expériences montrent qu'en réalité la progression devient de moins en moins rapide à mesure que la pression s'élève davantage.

Si l'on tient compte de toutes ces données expérimentales, on peut conclure avec quelque vraisemblance, mais sans nulle certitude, que, pour les roches qui constituent les assises inférieures du globe, la température de fusion peut être atteinte à des profondeurs comprises entre 60 et 100 kilomètres : telle se-

rait donc l'épaisseur moyenne de la croûte solide du globe ; or, cette hypothèse est appuyée par des constatations d'un autre ordre.

*
**

Ceux qui croient la terre invariable dans sa forme se trompent étrangement. Leur erreur n'est pas partagée par les habitants de certaines provinces de l'Amérique Centrale, qui n'ont jamais vu s'écouler une année sans que le sol tremblât sous leurs pas. Dans notre pays, les trépidations, pour être moins fortes, n'en sont pas moins fréquentes. M. Fuchs a compté 1 184 tremblements de terre entre 1865 et 1873, et une commission scientifique en a enregistré 166 en Suisse, pour la seule année 1881. C'est qu'en outre des dislocations brutales qui s'imposent à notre attention par les désastres qu'elles provoquent, des frémissements plus légers parcourent incessamment le sol. Ils sont enregistrés, dans de nombreux observatoires, par des instruments appelés *séismographes* ; le plus simple de tous consiste en un pendule, libre d'osciller dans toutes les directions, et dont la pointe terminale porte un style enregistreur. Dès que le sol est agité, le pendule oscille et marque, sur une feuille de papier placée au-dessous, une trace d'amplitude variable, et dans la direction même du mouvement.

Ces ondulations viennent de loin : elles se propagent dans le sol, avec une vitesse qui dépend de la nature des terrains et qui peut atteindre cinq kilomètres par seconde. Tantôt elles paraissent émaner d'un centre unique ; tantôt elles sont émises à la fois par tous les points d'une même ligne ; d'autres fois, c'est dans une région plus ou moins étendue que prennent naissance les secousses, qui se propagent ensuite en s'affaiblissant progressivement. Nous nous occuperons seulement du cas le plus simple, celui où les ondes proviennent d'un centre unique.

Supposons qu'un tel ébranlement se produise dans un pays où la structure interne du sol est aussi uniforme que possible. A la première secousse, toutes les horloges s'arrêtent et marquent ainsi, en tous les points d'un vaste territoire, l'instant précis où le sol a tremblé. Parmi toutes ces horloges, il y en

aura une qui se sera arrêtée avant les autres ; le point où elle se trouve est l'*épicentre* du séisme, c'est-à-dire que la secousse originelle s'est produite au-dessous de ce point, à une profondeur qu'il s'agit de déterminer. Or, les indications des diverses horloges font connaître les points où l'onde séismique est parvenue, une, deux, trois, quatre secondes après sa naissance. Si le centre d'ébranlement était à la surface et si le sol était homogène, ces positions de l'onde superficielle dessineraient autour de l'épicentre des cercles concentriques et *équidistants*. Si, au contraire, l'origine de l'ébranlement était au centre même de la terre, tous les points de la surface seraient atteints simultanément par l'onde. Dans la réalité, les cas se placent toujours entre ces deux extrêmes, et beaucoup plus près du premier que du second ; les cercles d'ébranlement vont en se resserrant de plus en plus à mesure qu'ils s'éloignent de l'épicentre ; d'après leurs positions, il est possible d'apprécier avec quelque précision la profondeur originelle de l'ébranlement. Le procédé que nous venons d'indiquer n'est d'ailleurs pas le seul, et l'ingéniosité des géologues a multiplié, sur cette question si importante, les méthodes et les observations.

Or, il est un point sur lequel tous les observateurs sont d'accord : c'est que *le centre d'ébranlement est toujours situé à une faible distance de la surface ;* tel est le résultat de cent cinquante observations, faites avec le plus grand soin, et parmi lesquelles on nous permettra de rappeler les suivantes [1] :

Époque	Lieu du tremblement de terre	Profondeur du centre d'ébranlement
—	—	—
		Kilomètres
1884. . .	Ischia.	1
1857. . .	Calabre	5,5 à 15
1872. . .	Allemagne centrale	18
1884. . .	Andalousie	18
1887. . .	Rivière de Gênes	18
1886. . .	Charleston	29
1869. . .	Cachar	48

1. De Lapparent, *Traité de géologie.*

Ainsi, tous les tremblements de terre étudiés ont pris naissance dans l'épaisseur où nous avons été amenés à localiser la partie solide du globe. Est-ce là un simple effet du hasard? Il semble bien que non. Qu'on attribue les séismes à l'effondrement soudain de cavités creusées par l'érosion des eaux souterraines; qu'on y voie des ruptures et des dislocations produites par la poussée des laves intérieures qui cherchent à se frayer un passage dans les fissure de l'écorce : il faut toujours faire intervenir un milieu solide. On pourrait, il est vrai, mettre en cause des explosions gazeuses produites par la combinaison de gaz comme l'hydrogène, l'oxygène, le chlore, et résultant de l'accession de ces gaz dans une région assez chaude pour les enflammer; mais comment peut-on comprendre alors que l'explosion n'ait pas lieu d'un seul coup, et comment expliquera-t-on le cas, si fréquent, où les tremblements de terre sont constitués par une série de secousses successives, se succédant à très faible intervalle, comme celui des îles Sandwich, en 1868, où il y eut jusqu'à deux mille secousses dans le même mois?

*
**

Ainsi, l'étude des convulsions brusques du sol vient confirmer les hypothèses admises sur l'épaisseur probable de l'écorce solide. Mais le sol éprouve encore d'autres mouvements, qui nous échapperaient certainement si une étude attentive et prolongée ne les rendait indiscutables : ce sont, en effet, des variations séculaires, exhaussements, affaissements, déplacements latéraux, qui remanient sans cesse la configuration générale de notre globe.

La mer nous fournit, par la constance de son niveau, une surface de référence qui nous permet d'apprécier ces déplacements. La masse totale des eaux marines n'a pas varié, en effet, d'une façon sensible depuis le début des âges historiques, sans quoi on constaterait, soit un exhaussement d'ensemble, soit un abaissement général de la ligne du rivage. Or, tel n'est pas l'effet qu'on observe, et nous ne pouvons pas admettre l'opinion des anciens, d'après laquelle la terre n'aurait été qu'une petite île, accrue progressivement par l'apport des flots.

En tous temps, les mouvements du sol ont eu le caractère d'oscillations, faisant émerger certaines régions tandis que d'autres s'enfonçaient progressivement.

Il n'est pas d'exemple plus connu de ces variations à longue période, que celui de la région de Pouzzoles. Là se dressent encore trois colonnes, restes d'un temple de Sérapis, dont les pieds trempent aujourd'hui dans la mer. Ces colonnes ont été criblées de trous par les mollusques marins, sur une hauteur qui dépasse de trois mètres le niveau actuel de la mer; elles témoignent ainsi des variations successives du niveau de la mer dans cette région : en fait, l'affaissement du sol, autour de Pouzzoles, fut continu depuis l'époque romaine jusqu'au XVe siècle; en 1538, une éruption du Monte Nuovo causa un relèvement brusque et, depuis cette époque, le sol recommence à s'affaisser peu à peu. Ainsi, une circonstance toute accidentelle nous force à constater les mouvements progressifs du sol; mais l'aire affectée, autour de Pouzzoles, par ces mouvements, est trop restreinte pour qu'on y puisse voir autre chose qu'une manifestation purement locale du volcanisme. Nous allons trouver un phénomène plus typique dans l'étude des régions boréales, dans la partie du monde la plus anciennement consolidée, où n'existent ni phénomènes volcaniques, ni secousses brusques du sol. La péninsule scandinave et le Canada éprouvent, depuis des siècles, de lentes variations de niveau, déjà manifestes à la fin de l'époque glaciaire. Nous ne parlerons pas des mouvements de cette primitive époque, parce qu'une théorie, parfaitement défendable d'ailleurs, les attribue à une simple dilatation du sol causée par le réchauffement qui a suivi la période glaciaire. Mais reportons-nous à des documents plus récents.

Dès 1702, le physicien Hjärne avait eu l'idée de faire entailler des repères dans les rochers de la côte suédoise. Linné et Celsius en établirent d'autres en 1730 sur une falaise de l'île de Loeffgrund et, dès 1748, ils constatèrent un abaissement apparent du niveau de la mer, c'est-à-dire un relèvement effectif du sol, de 18 centimètres : en 1849, l'émersion verticale avait atteint $0^m,915$. Tandis que le sol se relève au voisinage du golfe de Bothnie, en revanche, la pointe méridionale de la Suède plonge peu à peu dans les eaux; le niveau moyen

du sol s'est abaissé de $1^{m},50$ depuis les observations de Linné, et plusieurs rues de la ville de Malmoë ont disparu dans la mer Baltique.

D'un bout à l'autre du monde, on fait de semblables constatations. En France même, la Picardie gagne sur la mer, tandis que la Normandie et certaines parties de la Bretagne s'enfoncent ; l'Aunis et la Saintonge s'exhaussent, tandis que la Gascogne s'abaisse.

Certains de ces déplacements peuvent s'expliquer par des causes locales et superficielles, par une modification dans le régime des marées. Mais pour beaucoup d'autres, il faut toujours en revenir à l'hypothèse de la fluidité interne du globe. Une masse entièrement solide, qui se refroidit et se contracte par à-coups, cède brusquement dès que la limite d'élasticité est dépassée ; seule, une masse fluide peut éprouver ces mouvements lents et continus, dont l'observation vient de nous révéler l'universalité. Et ne semble-t-il pas, dès lors, que nous assistions, presque sans nous en douter, au travail qui, continué depuis des milliers d'années, a constitué nos grandes chaînes de montagnes et creusé les gouffres de la mer ? A mesure que le globe se refroidit, la masse fluide de l'intérieur se contracte plus vite que l'écorce, parce que les liquides sont toujours plus dilatables que les solides ; et c'est pourquoi cette écorce se plisse, comme l'épiderme devenu trop grand d'un fruit qui se dessèche ; des rides et des sillons s'y dessinent, tantôt par une flexion lente de l'écorce, tantôt, quand une cause locale vient à agir plus brutalement, par une rupture qui détermine dans la masse solide des failles et des dislocations. Ainsi, les forces intérieures et les forces extérieures agissent simultanément, et c'est leur double action qui vieillit et ride peu à peu ce que Suess appelle si justement la « face de la terre ».

*
**

De tous les arguments qui plaident en faveur de la fluidité interne du globe, il n'en est aucun qui, dans l'opinion courante, soit plus démonstratif que l'existence des volcans. Rien n'est plus naturel que de voir dans ces volcans les exutoires

naturels du liquide central. Il ne faudrait pourtant pas accepter cette explication sans l'examiner de près et sans connaître les objections qu'elle a fait naître.

Si l'on admet la solidité intérieure du globe, il faut bien, pour expliquer l'expulsion de matières fondues et l'énorme dégagement de chaleur qui se produisent lors des éruptions, mettre en cause quelque source d'énergie. On a cru la trouver dans le travail produit par la contraction du globe : cette contraction déterminerait, dans la masse solide, des fractures à la suite desquelles certaines roches se trouveraient écrasées par le poids des terrains sus-jacents : ce travail mécanique deviendrait ainsi une source de chaleur, dont Sir Robert Mallet a cherché, en 1872, à évaluer l'importance. Ses expériences l'amenèrent à conclure que la pulvérisation d'un mètre cube de roche peut produire assez de chaleur pour fondre trois cents kilogrammes de glace : il en conclut que l'écrasement annuel d'un quart de kilomètre cube de granit suffirait à fournir toute l'énergie actuelle du volcanisme.

Si nous citons cette explication, c'est surtout pour montrer à quelles impossibilités flagrantes on se heurte dès qu'on se représente la terre comme entièrement solide. Comment, en effet, expliquer dans cette hypothèse qu'une action purement locale, rejetant les matières du sous-sol pour les reporter à la périphérie, ait pour conséquence la production de montagnes énormes, voire même d'îles entières comme les Hawaï ou l'Islande? Ne devrait-on pas plutôt constater, autour des centres éruptifs, de gigantesques effondrements? Ainsi, une coulée de lave comme celle du Jökull, en Islande, une fois expulsée au dehors, aurait produit un vide capable d'affaisser le sol de plus de cent mètres sur une surface de cent kilomètres carrés ; répartie sur la masse entière du globe, elle n'aurait pas diminué son rayon d'un cinquantième de millimètre. La théorie de Mallet est tout aussi incapable de justifier les énormes dégagements de gaz qui accompagnent les éruptions et qui transforment les cheminées des volcans en véritables bouches à feu, braquées sur le ciel et lançant leurs projectiles à plusieurs kilomètres de hauteur. Au contraire, il est logique d'admettre que sous la pression de la primitive atmosphère, laquelle devait dépasser trois cents fois la pression

actuelle, la masse fondue du globe ait dissous ces gaz, qui se dégagent aujourd'hui par les fractures de l'écorce.

Plus habile et plus souvent présentée, est l'hypothèse qui cherche dans des réactions chimiques l'origine des manifestations volcaniques. Déjà à la fin du XVIIe siècle, Nicolas Lémery avait imaginé d'enterrer dans le sol un mélange de fer en limaille et de soufre en poudre; en l'arrosant d'eau tiède, on provoquait la combinaison du soufre et du fer; la matière s'échauffait, le sol se boursouflait; on voyait de la vapeur d'eau s'échapper par une sorte de cratère : c'était le volcan de Lémery. Cent ans plus tard, en 1780, Volta expliquait d'une manière analogue les mofettes de Toscane, par la décomposition des matières animales et végétales de la surface, enfouies depuis des siècles sous les éboulements des Apennins; Werner, à la même époque, professait à Freiberg la même opinion.

Il ne reste plus rien aujourd'hui de ces explications rudimentaires, et ce serait peine perdue que de démontrer leur inanité. On peut, il est vrai, rattacher à l'hypothèse chimique celle qui cherche l'explication des paroxysmes volcaniques dans l'infiltration progressive des eaux de la mer et leur mise en contact avec les matières brûlantes de l'intérieur; nous n'avons pas, heureusement, besoin de nous prononcer sur ce point si controversé : quelle que soit la solution qu'on adopte, la probabilité pour la fluidité intérieure du globe n'en sera aucunement modifiée.

Mais si l'étude du volcanisme conduit à admettre l'existence de masses fondues à l'intérieur du globe, on peut encore supposer que, ne formant pas un tout continu, ces masses liquides se concentrent dans de grandes poches, dont chacune alimente un seul volcan ou tous les volcans d'une même région. On pourrait expliquer ainsi l'indépendance des paroxysmes et la différence des produits émis par deux volcans voisins. Les volcans italiens, tout rapprochés qu'ils soient, se comportent habituellement comme s'ils étaient à des milliers de kilomètres les uns des autres; leurs périodes éruptives n'ont, en général, aucune correspondance, et les laves qu'ils émettent sont loin d'avoir la même composition chimique, comme cela devrait être, semble-t-il, s'ils communiquaient

avec des points très voisins de la même masse intérieure. De même, on n'a pas trouvé de relation entre les périodes d'activité des deux volcans d'Hawaï, dont les cratères ne sont distants que de 32 kilomètres.

Examinons pourtant les choses de plus près. Et d'abord, si l'indépendance des volcans est de règle, cette règle n'est pas sans exceptions : en 1865, l'Etna, le Vésuve et le Stromboli ont été simultanément en activité, et des éruptions se sont produites peu de mois après, en janvier 1866, à Santorin, dans les Cyclades. De semblables coïncidences ont été constatées assez fréquemment pour les volcans de l'Amérique centrale. Actuellement, il est difficile de ne pas rattacher à une même cause les récentes convulsions de la Calabre, l'effondrement de l'île d'Ustica, voisine de la Sicile, et l'éruption du Vésuve.

Or, il suffit d'une seule constatation de ce genre, pour établir la communauté d'origine de plusieurs volcans. D'autre part, il est logique que les volcans d'une même région soient, en général, indépendants les uns des autres : si une cause quelconque vient à engendrer une rupture d'équilibre dans une partie de la masse intérieure, la suppression provoquera la rupture de l'écorce au point de plus faible résistance et toute l'activité volcanique se concentrera dans cette fracture ; c'est pourquoi, lors des paroxysmes, ce sont presque toujours les mêmes régions qui, comme des plaies mal fermées, servent d'exutoire au flux intérieur. Mais que les convulsions de l'écorce créent une autre ligne de fracture, ou que les laves solidifiées viennent consolider l'ancienne, et c'est sur un autre point que se portera, la fois suivante, l'activité éruptive.

Ainsi, il ne faut pas nous étonner de voir très rarement des volcans voisins en activité simultanée. Il ne faut pas non plus tirer argument de la différence des produits qu'ils émettent, puisque nous voyons un même volcan donner les produits les plus variés : à Ténériffe, les laves supérieures renferment plus de 58 p. 100 de silice ; celles des régions moyennes n'en contiennent plus que 52 p. 100 et la teneur descend à 47 p. 100 pour celles du bord de la mer ; la proportion de fer varie en sens inverse. C'est qu'il ne faut pas considérer les laves qui

sortent du cratère d'un volcan comme venues telles quelles du centre du globe ; elles ont dû refondre et entraîner sur leur passage les parois solides entre lesquelles elles ont cheminé pendant de nombreux kilomètres. De plus, ce serait une supposition enfantine que d'imaginer les masses fluides intérieures comme une sphère régulière ; les plissements de l'écorce ont dû se faire sentir à l'intérieur peut-être plus encore qu'à l'extérieur, où des causes diverses tendent à raboter et à égaliser la surface ; si bien que par des fractures certains volcans peuvent s'alimenter en des régions peu profondes, et que d'autres peuvent prendre naissance dans des régions plus surbaissées et puiser leurs laves dans des couches plus profondes, et par suite de constitution différente.

Il semble donc impossible qu'à chaque volcan corresponde une poche liquide indépendante ; il faut au moins admettre l'existence de vastes poches liquides sous chacune des principales régions volcaniques. Mais il y a plus : on compte trois cent vingt volcans ayant donné, depuis trois siècles, des preuves de leur activité ; ils sont répartis sur tous les continents, et les océans en recouvrent peut-être davantage, car presque tous les dragages faits dans le Pacifique y ont révélé l'existence de tufs volcaniques. Et si, à ces centres d'activité récente, nous ajoutons tous les volcans éteints, tous ces furoncles à peine guéris qui couvrent la face de la terre, nous voyons combien de poches distinctes il nous faudrait imaginer pour expliquer leur existence. Comme le fait remarquer M. de Lapparent, on serait conduit à admettre, en particulier, que le Pacifique tout entier, avec les terres qui l'avoisinent, repose sur un lac de lave. Dans ces conditions, l'existence de cloisons solides entre de pareilles masses liquides semble assez invraisemblable. On conçoit difficilement que des inégalités de constitution chimique ou de température aient pu élever de semblables murailles au sein d'une masse totalement liquide à l'origine. En revanche, l'allure générale des phénomènes s'interprète assez bien si l'on imagine que les plissements de l'écorce ont créé à l'intérieur du globe des alvéoles profondes, communiquant entre elles et divisant la terre en régions assez indépendantes les unes des autres, pour que les

convulsions dont chacune est le siège n'affectent que faiblement les autres ; cette supposition paraîtra encore plus vraisemblable, si on considère que ces convulsions qui épouvantent notre petitesse ne sont, par rapport aux dimensions du globe, que d'imperceptibles frémissements.

*
**

Ainsi, toutes les données positives de la science nous ramènent toujours au même point. La certitude que notre globe a été autrefois liquide se continue par une probabilité très grande pour qu'il le soit encore en partie, et nous avons même quelques données, bien plus hypothétiques il est vrai, sur l'épaisseur possible de la croûte actuellement solidifiée.

Par là se trouve confirmée, dans une de ses parties essentielles, la grande synthèse de Laplace qui constitue, depuis cent ans, la base de toutes nos cosmogonies scientifiques. Cette synthèse aura eu ainsi le double mérite de rassembler les faits connus en un corps de doctrine, et de satisfaire notre raison : car, en prolongeant la géologie comme la géologie prolonge l'histoire, elle a reculé à l'infini le problème des origines ; elle a délivré notre esprit de l'obligation de concevoir un instant avant lequel rien n'aurait existé ; elle l'a libéré dans le temps, comme Galilée, deux siècles auparavant, l'avait libéré dans l'espace en nous montrant toujours d'autres étoiles derrière les étoiles, et en brisant la sphère de diamant dans laquelle les Anciens voulaient enfermer le Monde.

LOUIS HOULLEVIGUE

FILLE DU SOLEIL [1]

XII

Je veux aller faire la guerre avec vous, Nam. A Toulon, je m'ennuie trop, et, comme je m'ennuie, je rends mes amants très malheureux. Ils sont pourtant bien gentils; mais je manque d'air dans la rue du Canon, où je suis maintenant logée, et, au lieu de m'intéresser aux histoires de l'escadre ou de l'école des torpilles, je rêve tout le jour à la Chine, aux fleuves jaunes, aux jonques d'ivoire et aux mâts de bambou.

Papa est triste aussi, parce que les jeunes maintenant, au jeu de boules, discutent quand il a jugé un coup, et qu'ils parlent de changer la grosseur du cochonnet. C'est le commencement de la fin du monde, Nam. La Batterie des Fleurs vient d'être vendue à un marchand de betteraves du Nord, qui doit bâtir dessus des maisons à water-closets. *On a eu la cruauté de mettre les mortiers dans des fours pour les refondre et en faire des pièces pour les bateaux de l'ingénieur. Balthazar seul a été épargné. Comme il était le plus beau, on l'a attaché debout, à l'entrée de la Salle des Amiraux du Musée. Il bâille d'ennui. Je suis allée le voir, et je lui ai apporté un bouquet de violettes, que j'ai fourré dans son âme pendant que le gardien ne regardait pas.*

L'ingénieur est triste aussi, parce que Rose Grenade ne veut plus le recevoir.

1. *Published, May fifteenth, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by Calmann-Lévy.*

Voir la *Revue* des 15 avril et 1er mai.

Rose Grenade est triste, parce que Baptistin ne lui écrit plus. Elle s'y attendait, mais elle souffre tout de même.

Elle est très jalouse de moi, à cause de vos lettres ; mais elle vient tout le temps chez moi me les demander, pour voir si vous ne parlez pas de lui.

Et, comme je m'ennuie et que tout le monde est triste ici, je veux aller faire la guerre avec vous. Ne dites pas non : je suis courageuse et peu encombrante. Avant de partir, j'attacherai à ma jarretière mon couteau à sculpter les écorces de pin, et je lacerai mon corset neuf, qui, avec ses baleines d'acier trempé, est aussi dur qu'une cuirasse. Et l'on pourra toujours me caser, n'est-ce pas ? entre deux caisses de biscuit.

Vous aussi, vous êtes triste là-bas, je le sens bien, et votre métier vous paraît morose. Je veux aller vers vous, mon capitaine, pour que la joie fleurisse sous votre tente, pour qu'un chant sorte de votre poitrine lorsque vous ferez voler des têtes, comme un bon menuisier ses copeaux, et pour que, le soir, après le travail, quelqu'un essuie doucement sur vos membres la sueur et le sang. Et aussi quelquefois, lorsque viendra la nuit, je délacerai pour vous mon corset-cuirasse. N'avez-vous pas dit vous-même qu'il fallait que le sein de la femme soit très dur, pour être digne d'être l'oreiller du guerrier ?

L'ingénieur m'a calculé mon voyage. En partant le 17, de Marseille, par le paquebot, je serai le 24 février à Shanghaï.

Là je prendrai un petit bateau anglais qui m'amènera à Chiouan-tao. Ensuite il n'y a plus, paraît-il, que trois journées d'étapes pour arriver jusqu'à votre barbe rouge, où doivent nicher des glaçons.

En route, je serai sage et fidèle ; et pour admirer la mer, je resterai muette, à l'écart des passagers, appuyée sur le bastingage comme le petit Sid. Embrassez-le de ma part, et recommandez-lui de mettre des lunettes bleues les jours de neige, pour ne pas abîmer ses beaux yeux.

Je vous embrasse aussi, capitaine, parce que je vous aime. Et je me languis du matin bienheureux où je pourrai pousser des cris de guerre entre vos bras et, toute vibrante d'orgueil, vous souffler pour de bon la diane dans l'oreille.

CONSOLATA.

Ayant achevé de relire la lettre déjà ancienne de l'héroïque enfant de Six-Fours, et l'ayant confrontée à une dépêche parvenue la veille même par les soins du vieux Volder, Namurgues se rendit au bord du fleuve.

L'air du Pé-tché-li était lumineux et gelé, ce matin-là.

Le ciel, de ce bleu si pur qu'on admire sur les vases cloisonnés de Pé-king, était sur le point, eût-on dit, de se craqueler de froid ; et l'on voyait s'y dessiner en subtils entrelacs de bronze les ramures hivernales qui dépassaient les hautes murailles des jardins. Là-bas, endormi dans son sommeil diamanté, le rampant traîneur de limon, le vieux Hou-no, qui de ses boucles successives entoure comme un dragon débonnaire la ville de Kou-kouang, étincelait.

Nam, enveloppé de soies fourrées, comme quelque riche commerçant de la rue du Thé, marchait vite sur le sol durci. Ayant atteint la berge déserte, il attacha une lanterne ronde et rouge, telle une pomme d'amour, à une perche qui était plantée là et qui, dans la belle saison, servait au lançage des paniers d'eau sur les potagers riverains ; puis il se promena de long en large, tout en scrutant les tournants lointains de cette route de glace, par où devait apparaître la fille du Soleil.

A quelques pas de lui, M. Léo, son majordome, caleçonné de soie lilas et écussonné aux couleurs de France, attendit les ordres, en fumant sans précipitation sa vieille pipe à eau.

Bientôt trois taches noires presque confondues se soupçonnèrent à l'horizon. Grandies, elles révélèrent un convoi de trois traîneaux, volant au ras du Dragon-Fleuve par l'opération de trois grands diables équipés de gaffes crochues. A la vue du signal de la perche, les trois machines exécutèrent simultanément une brusque évolution qui leur fit tracer sur la glace le caractère *yà*, — lequel signifie, comme on le sait, « l'hirondelle », parce qu'il imite les méandres aériens de cet oiseau. — Puis celle de tête vint doucement se poser aux pieds de Nam, et Consolata en personne s'en échappa avec des cris joyeux.

L'air de la course avait avivé les couleurs de ses joues et, sous sa toque sombre de voyage, ses yeux s'ouvraient verts et brillants comme ces bosquets que respectent les frimas dans la campagne de Toulon. M. Léo éteignit sa pipe, déroula respectueusement sa natte et supputa avec inquiétude le poids

des bagages insolites qui suivaient cette belle dame. Mais elle, à peine le pied posé sur la terre de Koung-tseu, déjà soucieuse des Rites, faisait à son époux mille petites révérences.

— Flouc, flouc, Nam !

— Bien le bonjour, Consolata !

— Comme votre barbe rouge a grandi, capitaine !

— Comme votre menton rose est resté petit, petite fille !

— Il est bleu de froid en ce moment, capitaine. Je vous embrasserai, à la maison, quand il sera réchauffé... Où est-elle, la maison ? A-t-elle un toit retroussé, des tuiles brillantes et un cordon de clochettes autour des murs ?... Allons vite, car je meurs de faim. Je n'ai rien trouvé à manger depuis hier soir, que des kakis pas mûrs et des pâtés farcis d'herbes, qu'un Chinois vendait à ses compères de la rive.

— Allons vite, Consolata... Ma maison n'a pas de tuiles brillantes ; mais son toit est solide, ses murs épais, et vous pourrez sans crainte y délacer votre corset-cuirasse. Je vous donnerai à manger : des carpes du lac Ou-taï, des sarcelles des marais de Yang-tsoung et des confitures de fruits du Chan-toung. En échange, vous me donnerez des baisers à la française et vous parfumerez ma table à la farigoulette du Faron.

Ils s'éloignent rapidement de ce débarcadère inhospitalier, laissant M. Léo y organiser le service des coolies porteurs, accourus magiquement des quatre coins de l'horizon.

Consolata est ravie, ravie de donner le bras à un amant si drôlement vêtu, ravie d'être saluée révérencieusement par tout le monde, comme si elle était la préfète du lieu, ravie de renifler cet air piquant, chargé d'odeurs que ni le Jardin de la Ville, ni les pinèdes du Broussan ne distillent.

D'où viennent-elles, ces odeurs ? De ce chantier où l'on débite un bois pareil à du marbre rouge, dont les copeaux embaument ? De cette lumineuse traînée de mares, qui conservent sans doute des cadavres bleus sous leur glace ? De cette plaine indéfiniment mamelonnée de tombes couleur de boue ? Ou de ces maisonnettes couleur de la plaine et des tombes, et sur le seuil desquelles se tiennent des petites filles, aux joues peintes de roses violettes, en équilibre sur leurs pieds pointus ? La jeune mocote veut adresser à ces poupées étrangères un sourire de prédilection ; mais elle constate avec dépit que cette

affectueuse tentative n'a d'autre effet que de mettre en fuite, comme devant une grimace d'ogresse, toutes les petites figures coloriées.

Maintenant la voici sur un pont de canal, qui a la forme d'un accent circonflexe, et dont l'arche anguleuse et les poteaux sont bariolés de vert, de rouge et de bleu. Contre ses balustrades, des deux côtés de la voie, sont installés des vendeurs de porcelaine en plein air, qui, agenouillés sur des morceaux de nattes, offrent, en les déballant avec précaution, leurs marchandises cachées dans des paniers de paille. Il y a des bols, des plats, des théières, des boîtes à pâte, que décorent des poissons dont la queue a la forme d'un trèfle, ou des petits chiens roux dont la tête est incrustée de deux gros yeux noirs et ronds.

Le roulement d'un véhicule sur le tablier fait soudain trembler tout cet approvisionnement fragile et se retourner la jeune femme. C'est une voiture mandarine qui traverse le pont. Elle a l'aspect d'une chapelle exiguë, drapée de toile indigo plusieurs fois lavée, et ses roues, pleines et de bois verni, sont ornées de riches clous de cuivre. Dans ses brancards trottine une jolie mule crème, dont les jambes soyeuses sont tigrées de brun et dont les fins sabots d'agate tapent sur les planches avec un bruit de tambourin.

Consolata admire cet élégant équipage.

— Voici — dit-elle — la voiture qu'il me faudrait pour vous suivre à la guerre, Nam, et marcher derrière l'armée. Son essieu crierait comme un petit oiseau au milieu du roulement formidable des fourgons, et, à l'étape, nous nous aimerions sous son dôme d'azur, en pensant au ciel de Toulon.

Mais Nam hoche la tête :

— Nous n'irons plus à la guerre, — répondit-il mélancoliquement ; — les lauriers sont coupés. Je vous achèterai tout de même la voiture bleue et la petite mule crème. Vous les conduirez, un jour, toute seule à la bataille... à la bataille de fleurs, sur le boulevard du Littoral ! Je ne serai plus là pour vous aimer sous son semble-ciel ; mais vous la garnirez de nénuphars et de pavots, en souvenir de moi et de votre voyage en Chine.

— Je vois bien que vous recommencez à avoir des idées

tristes, — réplique-t-elle en hochant à son tour la tête. — Il était temps que j'arrive.

Au delà du Pont des Porcelainiers commence la rue des Marchands de Thé, la plus belle, comme il convient, de Koukouang. La foule y devient épaisse et la circulation difficile. Les magasins s'y distinguent par leur faste de bon goût. Les frises de soie peintes, signées des meilleurs pinceaux de Pao-ting, les lanternes à six pans dont les armatures, pomponnées et cordonnées de perles, sont extraites du cœur des bois les plus incorruptibles, les tableaux pendants, polis comme des glaces noires, où s'affichent en caractères pourpres les noms des vendeurs de « clous d'or », tout y atteste les traditions de haute opulence de la corporation.

Au sortir de cette somptueuse avenue, le couple s'engage dans un dédale de rues plus étroites, où la petite voiture mandarine ne passerait qu'avec peine, et que la brouette d'un coolie à face de vieil ivoire ou la chaise d'une dame à bouche de corail suffisent à engorger. Des boutiques plus modestes en pavoisent les perspectives de leurs mille banderoles-réclames et sont, comme le pont circonflexe, barbouillées d'azur, de vermillon et d'un vert de fruit acide. Quelquefois on aperçoit au fond de l'une d'elles une figure fine et méprisante de vieillard, aux larges lunettes d'écaille, qui fait rêver Consolata à ce beau-père de Bully, dont Volder leur avait raconté l'histoire. Comme lui, le vieil artiste chinois, au fond de son échoppe obscure, se livre, avec une douce patience infinie, à quelque besogne lumineuse, sculptant l'ivoire, taillant le jade, coulant des émaux sur de petits vases d'argent, ou, d'un pinceau scrupuleux, enroulant sur un papier de mûrier du Se-tchouen la spirale des pennes de l'oiseau Qui-porte-bonheur.

— Et nos amis, — demande alors la jeune femme, un peu honteuse de n'avoir pas plus tôt pensé à eux, — que font-ils en Chine ?

— Vous les verrez ce soir, tous. Le vieux Volder est un mandarin pour de vrai : il rend la justice, affiche des proclamations et perçoit l'impôt sur le sel. Il s'occupe aussi du service de la poste, et son invisible protection a veillé sur votre voyage. Le petit Sid est toujours bleu quant aux yeux, et obs-

cur quant à l'âme. Par ailleurs, il est en ce moment très heureux, parce qu'il s'est découvert un logis admirable. Des jujubiers montent la garde devant sa porte, et, les soirs de lune, leurs branches, délicatement suppliciées, projettent sur les murs un fouillis de caractères ; et, ces soirs-là, le petit Sid prend une bonne leçon de lecture... Baptistin n'est pas à Koukouang ; mais il y vient toutes les fois qu'il a envie de fumer une pipe ou de manger des œufs de cane sauvage à la gelée de pamplemousse. Il a un bateau qui s'appelle *le Cygne*, et qui s'est fait prendre poétiquement l'hélice dans la glace du lac Ou-taï, à l'époque où ses collègues s'enfuyaient vers des cieux plus doux. Baptistin est, suivant l'heure et les jours, enchanté ou plein de tristesse de cet incident.

— Nous irons leur porter des nouvelles de Toulon, capitaine.

Tandis qu'ils causent ainsi, les maisons se sont faites plus rares ; et ils débouchent soudain, presque à la lisière de la ville, dans un quartier dégagé, d'où l'on découvre la campagne pétrifiée par l'hiver et où l'on retombe à l'improviste sur la boucle de sortie du Hou-no.

Nam ouvre la porte d'une cour au fond de laquelle s'élève une maisonnette de brique gris fer, pareille à celles que Consolata a comptées par milliers sur sa route. C'est à l'intérieur de cette maisonnette qu'il introduit la jeune femme.

— Voici votre palais, votre *yamen*, — dit-il en s'arrêtant un instant dans une sorte d'antichambre centrale. — Il est, comme vous pouvez le voir, composé de deux pièces. Celle de droite vous est réservée. Vous y trouverez des roses peintes sur le papier des murs ; mais ce sont des roses chinoises et le soleil du Pé-tché-li est pour l'heure incapable d'en manger la couleur. Vous achèverez de l'installer à votre guise plus tard. Acceptez, en attendant, l'hospitalité dans la mienne.

Et Nam, poussant la porte de gauche, fait entrer Consolata dans son propre logis. Il adresse en même temps aux hôtes qui en occupent déjà les murailles un regard ami, un regard qui les prie d'accueillir avec indulgence la jeune barbare.

Ces hôtes sont d'admirables vieillards, dont le crâne volumineux et rose porte toutes les protubérances de la Sagesse, et

qui conduisent, par des chaînes de fleurs, des licornes et des faisans dorés. On les a délogés, quelques lunes auparavant, avec le plus coupable oubli du cérémonial, des riches appartements de la Cité Rouge, qui étaient les leurs depuis l'époque où le noble empereur Houng-wou institua le Grand Sacrifice à l'Esprit du Mûrier. Mais comme, tout de même, on a pris soin de n'abîmer ni la soie de leurs belles robes, ni celle de leurs mains finement brodées, ils ont gardé leur doux et malicieux sourire, le sourire qui enroule, comme des pétales de chèvrefeuille, leurs bouches parfumées de sentences.

Ils sourient au désordre grossier de la tanière militaire, aux chaussures prétentieuses et puantes du guerrier aux cheveux de maïs. Ils sourient aux cuirs du paquetage, cinglant la table sur laquelle le divin K'ang-hi composa l'Édit de Rénovation des Porcelaines. Ils sourient à la bave des mors, à la rouille des éperons, à toute cette ferraille de basse besogne, blessant le pur vernis couleur de cinabre. Ils sourient aux peaux de chèvres de Mongolie, aux misérables couvertures de coolies ou de soldats, semant leurs poils sur les incrustations d'un lit de censeur, un lit gracieux comme une jonque impériale, et taillé dans ce magnifique bois du Sud qui unit le poli lunaire du jade à la nuit incorruptible de l'ébène, — ce même bois dont est fait le mobilier de Rose Grenade... Il est vrai que les sages vieillards ignorent ce dernier détail.

Mais Consolata, en pénétrant chez le capitaine, n'a pas remarqué tout de suite ces gros bonshommes brodés sur des pans d'une soie couleur de bronze, le long de laquelle a couru un léger frémissement, lorsqu'elle a refermé la porte. Elle est tout occupée au plaisir de sentir l'atmosphère tiède de la chambre fondre sa figure, figée par l'air glacé du dehors.

— Il fait bon ici, — déclare-t-elle, tout en se dévêtant du rude manteau en chèvre de Solliès, qu'elle a fait faire sur les conseils de « papa », pour braver l'hiver chinois. — Tout à l'heure, j'ai cru que mes lèvres étaient prises par le froid comme l'eau des mares, et qu'elles ne pourraient plus vous donner de baisers.

Elle les tend spontanément, pour montrer tout de suite que cette crainte est heureusement dissipée. Le capitaine s'assure longuement qu'elles ont gardé à travers les mers le goût déli-

çat du suce-miel natal. Ses mains, en même temps, éprouvent, sous les lainages souples, la rigidité du corset-cuirasse. C'est en vain que la jeune femme demande maintenant à admirer les belles choses de la chambre : les vieux meneurs de licornes des murailles, le Bouddha de cristal aux cheveux de lapis, qui, le derrière dans son lotus transparent, médite en face des chaussures offusquantes du guerrier, et les précieuses assiettes, et les plats inestimables, où, dans un gris nacreux de coquille, rampent de verts dragons marins.

Nam ne veut pas laisser les regards de son amie s'égarer ainsi. Il est lui-même « aveuglé par la luxure », — *yinn ping hia tse*, — comme le constate trop souvent avec tristesse son professeur, le digne lettré Léou-tsing qui, pour le prix de quinze taels par mois, l'instruit dans la morale des Classiques et le guide vers les plus secrets lieux de plaisir du quartier chanteur de Kou-kouang. Mais une mystérieuse ardeur belliqueuse a transformé cet amant si doux, et c'est comme un butin qu'il emporte tout à coup brutalement Consolata sur le poétique lit du censeur.

— J'ai faim, Nam! — implore-t-elle. — Si vous ne me donnez pas d'abord à manger, je ne pourrai pas m'empêcher de vous mordre.

— L'épouse du guerrier — réplique-t-il impitoyablement — ne doit jamais avoir faim : elle doit attendre avec patience les restes de la ration. Voulez-vous, oui ou non, devenir la bonne épouse du guerrier ?

— Je le veux bien, capitaine, — déclare-t-elle avec soumission ; — je l'ai écrit. Mais que faut-il faire pour cela ?

— Il faut m'obéir, Consolata. Je veux faire de vous une femme experte dans les choses militaires, une femme qui sache jouer du tambour, ajuster la banderole d'un revolver et dormir à mes côtés en chien de fusil.

— Je vous soufflerai aussi la diane dans l'oreille, capitaine ?

— Certainement, Consolata. Et, dans les combats, vous m'apporterez, sous le feu, des rafraîchissements ; et, le soir, vous délacerez votre corset-cuirasse et vous danserez en mon honneur le pas de la Victoire.

— J'épousseterai vos armes et votre butin ; et je mettrai vos

parts de prise en ordre dans vos malles, pour les retrouver en bon état à Toulon.

— Mon butin, c'est vous, Consolata. Vous êtes ma captive et mon trophée.

Consolata ne résiste plus. Elle veut bien être la captive, avant d'être élevée au rang d'épouse. Elle se livre, comme si ses bracelets étaient des fers. Elle offre le dur oreiller de son sein, pour que le guerrier, son maître, puisse s'endormir content dessus.

Mais celui-ci poursuit d'une voix farouche :

— Votre nez, vos oreilles, vos cheveux, vos rotules polies comme des lunes de jade, vos yeux verdis et troués de noir, comme des sapèques du temps des Chans, vos hanches bombées et frémissantes, comme des cloches de pagode, voilà mes parts de prise, Consolata. Moi seul ai le droit de les manier, de les casser, si j'en ai envie, ou de les mettre dans une caisse et de les envoyer à Toulon.

Mais la jeune captive ne répond plus rien. Ni le fracas des trompettes de l'artillerie sous les magnolias du Jardin de la Ville, ni l'attaque de la Batterie des Fleurs par les compagnies de débarquement de l'escadre, ni la « semble-petite-guerre » qui, trois jours durant, fit crépiter, de Solliès à La Valette, la plaine aux vergers lumineux, ne lui avaient laissé présager cette initiation aux joies héroïques, à la sainte fureur des combats. Comme, dans sa mémoire, pâlissent misérablement les doux jeux de la paix ! Elle n'a plus faim. Ses narines dilatées ont l'air de respirer des odeurs de carnage. Et soudain, tandis qu'un indéchiffrable sarcasme tortille, semble-t-il, la bouche fleurie des sages vieillards, elle s'écrie, les yeux splendidement épouvantés :

— Il n'y a rien d'aussi beau qu'une bataille, n'est-ce pas, capitaine ?

XIII

Le mandarin Fo-ta-jenn — connu chez les barbares d'Occident sous le nom de Volder — s'efforçait de gouverner le peuple selon les sages préceptes du philosophe Meng-tseu.

Il recommandait qu'on élevât en abondance les poules, les pourceaux et les chiens, et qu'aux approches de la Fête de la Lumière Claire on troussât soigneusement la terre des tombeaux. Il aimait la justice et la musique, et châtiait l'adultère et l'impudicité. Il fixait l'itinéraire de la procession du Dragon-Fleuve et surveillait en personne les travaux d'endiguement et d'irrigation. Il encourageait par des récompenses ceux qui cultivent la piété filiale dans leur cœur et le pavot à fleurs blanches dans leur jardin. Mais il prenait soin qu'on payât en coups de rotin ceux qui trompent sur le nombre des sapèques contenues dans une ligature ; qu'on mît à la cangue ceux qui se promènent la nuit sans lanterne, ou font leurs excréments le dos tourné vers la Grande Ourse ; qu'on coupât la langue et qu'on brisât les dents à ceux qui donnent des conseils insidieux aux accusés pour duper le tribunal. Enfin, non content de travailler pour la félicité de ses administrés, il assurait la sienne propre, en passant de longues heures dans l'étude des Rites, de la Chronologie et du Style Épistolaire.

Le soir même de son arrivée, Consolata s'en fut, comme il était décent, rendre visite à ce modèle des magistrats.

Fo-ta-jenn avait fait sa résidence favorite, à l'imitation des opulents notables des cités méridionales, d'une jonque spacieuse et habilement aménagée. Elle était, en cette saison, prisonnière des glaces du Hou-no : car on ne l'avait point tirée sur les rives, comme celles qui servent au commerce. Mais le vigilant mandarin se proposait de parcourir avec elle, au printemps, sa province, afin de mieux connaître l'état des canaux, les besoins des pêcheurs et les promesses des cultures.

Le peuple regardait de la berge, avec un saint respect, ce yamen flottant, et l'épaisse muraille de bois qui interceptait le rayonnement de ses trésors intérieurs.

Le dernier des coolies de Kou-kouang savait, en effet, que Fo-ta-jenn avait le goût délicat des objets précieux par leur travail et leur matière, non moins que par leur antiquité, et que des émissaires dévoués lui procuraient quotidiennement les vases, les boîtes, les brûle-parfums, les tasses, les panneaux, dont le fastueux amoncellement gorgeait cette cale brune, bombée comme le ventre d'un riche négociant. Et, pareils à

des mendiants qui hument l'odeur des cuisines, on voyait des pousseurs de brouettes ou des porteurs de fléaux s'arrêter un instant, déposer leur charge sur le sol glacé, et puiser mystérieusement, de leurs yeux noirs et vides, ces clartés subtiles du bronze, de la laque et du kaolin.

Introduite à bord par Nam, Consolata descendit par une échelle de bambou dans l'appartement privé du géant, du seuil duquel une garde tartare éloignait vigoureusement les indiscrets.

— Je vous salue, noble mandarin ! — lui cria-t-elle du pont.

— Vous voilà, petit brin parfumé ! répondit-il en la recevant dans ses bras et en l'approchant tendrement de son nez. Venez ici, que l'on vous respire un peu.

Il la déposa sur une belle pile de coussins couleur de grenade, tout voltigeants d'essaims de papillons dorés. Lui-même était vêtu sans recherche d'une robe de soie bleu sombre, aux bonnes manches larges de paysan du Nord. Mais le petit Sid, qui était assis à côté de lui, était ajusté dans le goût précieux des étudiants du Sud, d'une étroite veste feuille de mûrier, aux boutons minutieusement ciselés.

— Avez-vous été satisfaite de vos porteurs et de vos guides, princesse? — continuait le mandarin. — S'il y en a un qui vous plaise particulièrement, dites-le-moi. On lui coupera la tête et je vous la donnerai : vous pourrez l'accrocher par sa tresse à un clou de votre chambre, comme on fait à Toulon des beaux oignons.

— Oui, me voici ! — déclara la princesse avec dignité. — Mais si vous voulez me respirer, il faudra me donner le droit de grâce, comme à la préfète maritime. Quant à vos têtes coupées, je ne veux jamais en voir, excepté une fois pour pouvoir le raconter à Rose... Et vous, petit Sid, — ajouta-t-elle en se tournant vers le jeune élégant, — vous voilà aussi. Êtes-vous heureux? Avez-vous rencontré une Chinoise dont les yeux vous rappellent la mer? Savez-vous beaucoup de caractères? Avez-vous un Bouddha en cristal et un maître d'hôtel culotté de soie lilas comme monsieur Léo?

Le petit Sid sourit paisiblement.

— Je suis heureux de vous voir, — se contenta-t-il de répondre à ce flot d'interrogations.

Mais Fo-ta-jenn parla pour lui :

— Il a bien travaillé, Consolata. Il commence à tenir le pinceau comme une petite fille de quatre ans. Il vous écrira une lettre dont les traits ressembleront à vos fins sourcils. Mais il n'aura jamais cette énergie qui fait les belles écritures de proclamation.

Et le mandarin contempla avec satisfaction son propre poing, posé puissamment sur la table, dans la position classique du scribe expert.

Il sourit tout de même avec indulgence à son élève préféré.

— Et puis, vous savez, — reprit-il, — maintenant il tient la drogue comme un homme. Ce climat froid est excellent pour les bronches, et on peut doubler la ration, sans qu'il y paraisse. Et, un jour, grâce à une cinquantième pipe, bien cuite à point, Sid a retrouvé la couleur exacte des yeux de sa bien-aimée sur un de mes petits pots.

D'un geste il désignait de grands rideaux sombres, qui masquaient le fond de la chambre et l'entrée de la cale aux trésors.

— Oh! Fo-ta-jenn, montrez-moi vos petits pots. Nam m'a dit que vous aviez des choses plus belles que le marchand d'arachides. Il fait encore assez jour pour y voir un peu.

— La jonque de Fo-ta-jenn — expliqua Nam — a des entrailles lumineuses ; mais on ne les visite qu'à genoux.

— Cela ne fait rien, capitaine. Ce n'est pas humiliant de se mettre à genoux devant ce qui est beau.

— Je suis accablé, protesta le mandarin avec politesse, que la princesse de la dynastie des Siffrein daigne abaisser ses regards incomparables sur mes horribles petits détritus.

Il écarta les rideaux et, pénétrant le premier, cérémonieusement courbé, dans l'obscur boyau, alla faire jouer la serrure d'un mystérieux sabord.

Un flot de lumière pâle tomba sur les « horribles petits détritus » ; et Consolata poussa un cri d'admiration.

On eût pu vider sans honte les entrailles de la jonque de Fo-ta-jenn au milieu de la Salle des Ancêtres du plus pieux des mandarins de première.

Il y avait là, soigneusement arrimés dans des casiers de

bois de camphre, dont les capitonnages épousaient leurs contours, des vases d'airain d'un travail inspiré par les Génies, et sur les flancs desquels on voyait galoper dans des nuages orageux les huit chevaux-dragons de Mou, Fils du Ciel ; des jades blancs comme des morceaux de lune, et des jades verts comme des morceaux de vagues ; des assiettes de la famille rose et des bols qui, depuis des centaines et des centaines d'années, gardaient l'apparence d'être pleins de sang frais ; des guerriers de porcelaine, dont les moustaches étaient faites de poils de tigre et dont les yeux terribles étaient injectés de rubis ; de ces pierres étonnantes, imitant à s'y méprendre, par leur forme, leur coloris et la fine douceur de leur poli, de beaux fruits savoureux, de ces fruits dont il est si plaisant de palper la fraîcheur pendant les heures chaudes de l'été.

Et encore, dans des vitrines, dormaient pêle-mêle des reliques disparates, mais également précieuses : d'antiques bâtons de préfets ou de vice-rois, des cachets gravés de caractères d'avant la réforme de Hu-chenn, des boussoles aux inscriptions indéchiffrables, des éventails dont l'ivoire était devenu semblable à du parchemin, des verres du temps des Souis, des bonnets du temps des Tcheous, des sapèques dont la date de fabrication échappait à la chronologie.

Consolata passait avec respect ses mains sur les pièces les plus brillantes ou les plus illustres.

— A quelle femme comptez-vous donner votre trésor, vieux Volder ? — demanda-t-elle curieusement.

— A quelle femme ?

Le mandarin, qui allait refermer le sabord blindé, — car le jour baissait vite, — faillit, dans un sursaut d'indignation, se fracasser le crâne contre le plancher du pont.

— Pour le semer, sans doute, de noyaux de chichourles, petite malheureuse ?

— A quoi servent les belles choses, — répliqua-t-elle sans s'émouvoir, — si on ne les donne pas à des femmes pour faire joujou ?

— Elles servent à sanctifier la fumerie d'un sage, — répondit gravement le petit Sid, de sa chaise d'écolier.

Consolata se hâta de sortir du boyau, où l'égoïste Fo-ta-jenn venait de refaire la nuit, et alla se rasseoir, non sans

s'être étirée deux ou trois fois, sur ces coussins du lit mandarinal, qu'on eût dits trempés dans du jus de grenade.

— Vous voilà devenu aussi un vieux Chinois pour de bon, Sid ! — reprit-elle avec un hochement de tête résigné. — Je vous donnerai pour votre fête une natte fabriquée rien qu'avec des cheveux de petites Chinoises aux yeux bleus.

— Et moi, Consolata, — demanda le mandarin, — que me donnerez-vous pour la fête de mes Ancêtres ?

— Je vous donnerai une paire de grosses lunettes rondes qui vous feront des yeux de hibou ; et vous pourrez distinguer vos petits pots dans la nuit.

— Alors moi, Consolata, pour la fête de votre visite à la jonque de Fo-ta-Jenn, je m'en vais vous donner quelque chose, quelque chose pour faire joujou.

Il fouille dans les soies qui recouvrent son imposante poitrine, et en tire solennellement un petit objet rond qu'il remet à la jeune femme, rose de surprise et de contentement.

C'est un jade blanc, ayant la forme d'une fiole plate, et pas plus grand que la paume de la main d'une petite fille.

C'est un cadeau inestimable, car il n'y a pas une ombre dans la transparence laiteuse de cette pierre que le couteau de Consolata ne peut parvenir à rayer, et sur laquelle pourtant l'artiste qui l'a creusée a trouvé moyen de tailler un pin parasol avec toutes ses aiguilles.

— Oh ! merci, Fo-ta-jenn ! — dit-elle en déposant soigneusement le petit flacon dans son propre sein, après l'avoir fait admirer à Nam et à Sid. — J'y mettrai mon essence de violettes d'Ollioules, et, quand vous le voudrez, je viendrai vous parfumer toutes vos robes.

— Bien, bien ! — grommela le mandarin. — Mais, si vous laissez la fiole là où vous venez de la mettre, tâchez de la tenir bouchée, et qu'elle ne m'empoisonne pas quand je viendrai, moi, vous respirer.

Il se cala dans un fauteuil sculpté comme un trône et alluma une somptueuse pipe à eau, une de ces pipes qu'on ornemente d'un riche pompon de soie jaune et où l'on fume, par brèves lampées, du tabac qui sent l'encens.

— Et maintenant, — reprit-il d'une voix posée, — à pro-

pos d'Ollioules, parlez-nous un peu du pays, jeune mocote !

— C'est toujours le plus beau, — énonça-t-elle avec assurance. — On a encore trouvé dans les champs de roses un jeune homme mort pour s'y être endormi avec sa petite, malgré les avertissements. On a baissé le prix du suce-miel, mais on a augmenté celui des aubergines ; et la vieille propriétaire est morte aussi, à force de se disputer tous les matins avec les marchandes, pour les avoir à l'ancien compte. Alors j'ai été habiter rue du Canon ; et puis, comme je m'ennuyais, je suis venue rejoindre Nam. Et voilà !... En route, j'ai regardé la mer sans parler à aucun homme, comme je l'avais promis ; et tout le monde croyait que j'étais une femme du Nord et que j'étais fière.

— Et la Grenade ? et papa ?

— Papa se fait du mauvais sang, à cause de toute la fumée des nouveaux bateaux. Il n'y a plus moyen de garder une fleur propre, à bord, et les pauvres aspirants qui sont amoureux sont obligés d'en acheter sur le Cours, comme des étrangers... Rose vous regrette bien. Il ne vient plus que des nouveaux à la fumerie, des petits qui n'ont jamais vu la Chine et qui mettent un quart d'heure à préparer une mauvaise pipe.

— Bah ! — sourit paternellement le vieux mandarin, — ils apprendront. Il faut bien que la jeunesse se forme.

— Et puis, vous savez, Than est reparti pour son pays : les poneys maigrissent et vont mourir, et personne ne sait plus faire le thé comme il faut.

— Mais vous, Consolata, vous qui avez vu la Chine, savez-vous faire le thé comme il faut ?

— Pas encore, — avoue-t-elle avec franchise. — Mais vous m'apprendrez.

— Ce n'est pas moi qui vous l'apprendrai. C'est le grand empereur Kien-loung lui-même. Vous n'avez qu'à écouter d'une oreille attentive la lecture de son magnifique poème.

Et le mandarin, saisissant sur sa table un livre où une page était marquée d'une rouge carte de visite à son nom, donna à haute voix une traduction scrupuleuse de cet impérial éloge des « clous d'or. »

Et Consolata s'efforça de retenir qu'« on doit prendre un

vase à trois pieds, dont la couleur et la forme indiquent les longs services; on doit le remplir d'une eau limpide de neige fondue, faire chauffer cette eau jusqu'au degré qui suffit pour blanchir le poisson et rougir le crabe, la verser aussitôt dans une tasse de terre de yué, sur de tendres feuilles d'un thé choisi, l'y laisser au repos, jusqu'à ce que les vapeurs, qui s'élèvent d'abord en abondance, forment des nuages épais, puis s'affaiblissent peu à peu et ne soient plus enfin que quelques légers brouillards sur la superficie; et alors il ne reste plus qu'à boire sans précipitation cette liqueur délicieuse ».

— On peut goûter, on peut sentir, — acheva avec un vrai ravissement le mandarin, — mais on ne peut exprimer cette douce tranquillité, dont on est redevable à une boisson ainsi préparée.

— C'est une recette très bien donnée, — approuva d'un air entendu la jeune femme. — Je vais l'essayer à la maison tout à l'heure. Car nous sommes obligés de vous quitter, Fo-ta-jenn. Vous comprenez, moi, je suis le trésor de Nam, et il faut bien qu'il en profite un peu, avant d'être tué à la guerre!

— Allez-vous-en, petite chèvre impudique, et revenez de temps en temps chercher de quoi faire joujou.

Et, se tournant vers Namurgues qui s'était levé et se dirigeait vers l'échelle :

— Retournerez-vous aux Canneliers quelquefois?

Nam eut un geste évasif, et, désignant du regard Consolata :

— Qui a jamais pu dire d'avance où ça chanterait à une petite chèvre d'aller mettre les pieds?

Mais la petite chèvre ne parut pas s'apercevoir qu'on parlait d'elle.

Elle s'était levée aussi et, après avoir exécuté une série de révérences devant l'impassible petit Sid, déguisé en Chinois, elle ne put s'empêcher de lui tirer sa moustache en fer à cheval.

— Au revoir, petit Sid! Ne rougissez pas vos yeux à déchiffrer des caractères difficiles et ne fumez que juste ce qu'il faut pour revoir les prunelles de votre bien-aimée.

Mais voici que la drogue a complètement changé le petit Sid : car brusquement, tandis qu'elle le frôle pour se faire respirer, il la saisit par la taille, tel Fo-ta-jenn lui-même, et l'installant, avec une imperturbable dignité, sur ses genoux de jeune écolier, il la palpe et la renifle et la tripote, comme un simple jade de la collection de son vieux maître.

XIV

C'est une bien agréable demeure que cette maison des Canneliers Fleuris, où, avant l'arrivée de Consolata, le capitaine Namurgues a passé tant de soirées voluptueuses, buvant le thé, fumant l'opium avec des amis sûrs, et appréciant la gentillesse des petites chanteuses, dont la bouche est tendre comme une fleur de balsamine, et dont les doigts sont fins et polis comme des bâtonnets de jade.

D'y accéder, cela n'est pas facile, par exemple ! Il faut circuler dans un lacis de ruelles minuscules, toutes à angle droit les unes des autres, qui sentent toutes la graisse brûlée, l'opium et le musc, et dont les logis, pour un œil inexpérimenté, se ressemblent tous, comme les visages de leurs habitants. Et c'est tant mieux pour elle d'ailleurs, car cette difficulté d'approche la met à l'abri des visites tumultueuses des soldats et en restreint la jouissance à un petit nombre d'initiés. Parmi ceux-ci se retrouvent tous les amis de Consolata : Fo-ta-jenn, naturellement, qui y est l'objet de tous les égards du majestueux Ouan-chi-po, le maître du lieu ; le petit Sid, qui y apporte, aux heures les plus imprévues, de son pas léger d'enfant sage, la bleue rêverie de ses larges prunelles, et enfin Baptistin, bon gentilhomme, toujours prêt à partir à cheval conquérir la sainte confiture, à quarante kilomètres du désert de glace où son *Cygne* est pris. Aucun de ces habitués ne tient à montrer le chemin de cette calme retraite à des camarades frivoles, amateurs improvisés de plaisirs chinois. D'abord il n'est pas agréable de faire de la fumée devant des figures nouvelles, des yeux curieux et des bouches bavardes.

Puis n'est-il pas à craindre qu'un de ces visiteurs de passage n'effarouche les petites vierges de l'établissement, ou ne bouscule quelqu'un des gros clients indigènes, de ces aimables compères, d'une politesse parfaite, qui se font une loi de laisser à la disposition des fa-kouas ta-jenns [1] la meilleure chambre, la plus belle lampe et la plus jeune compagne ? Et pourquoi créer ainsi des ennuis à ce vieux pirate d'Ouan-chi-po, qui s'est donné tant de mal pour procurer à son mandarin du yun-nan de bonne marque, à une époque où Chun-li, le grand fournisseur de drogue, n'avait pas encore ouvert sa boutique, la seule de Kou-kouang qui puisse rivaliser en faste avec celles des Marchands de Thé.

L'intérieur des Canneliers est aménagé avec goût et simplicité. Sur le carré de la cour, dont un beau vase de pierre verte marque le centre, prennent jour, par leurs châssis de bois et de papier, quatre maisonnettes longues et basses, qu'on dirait posées, comme des jouets d'enfants, sur les dalles. Les bords de leurs toits retroussés sont ornés de briques bleues, ouvragées en forme de collerettes ; et les bouts de leurs lignes de faîtage se relèvent poétiquement, pour imiter deux pigeons familiers. Trois de ces maisonnettes sont identiques : ce sont celles réservées aux clients. Chacune se compose de trois pièces, la pièce centrale remplissant l'office de vestibule, comme dans le yamen de Consolata. C'est dans ce vestibule que se tient le coolie de service, sur un escabeau, près de l'armoire où l'on garde les pipes et les outils. Les deux autres chambres sont les chambres de fumerie. Elles sont tapissées de papier de riz blanc et soyeux, et à leurs centres pendent de grosses lanternes rondes, sur lesquelles sont peints des poissons roux et roses, pareils à ceux qui nagent sur les porcelaines du Pont Circonflexe. Le long des murs sont déroulés des panneaux, lavés à l'encre, qui présentent aux yeux des crabes dans des mares, des lunes dans des feuillages de bambous, des vieillards vêtus en pèlerins et montrant le chemin de la Sagesse à des enfants qui portent des pots de fleurs, — ou simplement des extraits des Classiques jetés sur le papier par le pinceau volant d'un bachelier réputé.

1. Grands hommes français ».

Le mobilier se compose de quelques chaises et de la table pour le thé, sur laquelle il n'y a, en dehors de la théière et des tasses, que deux candélabres d'étain, chargés de bougies rouges qu'on n'allume jamais. Enfin, au fond de la pièce, dont il occupe toute la largeur sur un tiers environ de la longueur, s'offre le lit, lumineux et pacifique comme un séjour de dieux. Dans ses montants de bois sculpté et doré s'encadrent des soies de nuances douces, où l'on voit des oiseaux en boule chanter sur des neiges de fleurs ; et à sa cimaise s'accrochent des rideaux plus sombres, qu'on peut tirer, si l'on veut, pour achever la nuit, quand la petite lampe est éteinte. Car il est bien garni, cela va sans dire, de matelas, de nattes propres, de couvertures et de coussins. Mais, pour fumer, Fota-jenn préfère à ces derniers, aux carrés mous en usage dans le pays, le dur appui annamite en peau de buffle, qui soutient bien la nuque, et dont les coins ne se relèvent pas dans votre nez, quand vous êtes sur le côté.

Deux chambres par maisonnette, cela fait six en tout, six tièdes retraites où l'on peut passer des heures bien douces à faire de la bonne fumée.

Quant au quatrième bâtiment, celui du sud, c'est-à-dire du côté de la rue, il sert à Ouan-chi-po et à sa famille. Il est un peu plus long que les autres, de deux fois la valeur de leur largeur. Il est vrai que, du côté de l'ouest, il se réduit au passage couvert de l'entrée, en sorte qu'en arrivant de la rue par ce passage vous tombez juste sur le pignon du bâtiment perpendiculaire.

Une inscription de bienvenue est taillée dans ses briques soigneusement parées, et il vous faut tourner à votre gauche pour être dans la cour.

A peine devenue citoyenne de Kou-kouang, Consolata, la petite chèvre capricieuse, a longuement imploré Nam, pour qu'il l'introduisît un soir dans cet asile des délices.

— Voyez-vous, — disait-elle avec d'engageantes intonations, — il faut être juste : à Toulon, c'était moi qui vous montrais les bons endroits ; maintenant, c'est votre tour. Et puis je voudrais tant pouvoir faire enrager Rose, plus tard, en lui disant que j'ai vu de vraies fumeries chinoises, mieux installées que la sienne ! Je lui ai déjà écrit, pendant mon

voyage, que j'avais mangé des mangoustans, et que c'était un fruit plus parfumé que tous ceux de Solliès.

Nam n'a pu résister à de tels arguments, et, dès la semaine écoulée, par un beau soir glacé de lune, il a dirigé leur marche, à travers le dédale silencieux des murs blancs et des angles noirs, vers l'enceinte chaude et murmurante des Canneliers.

Au moment qu'ils en franchissent la porte, le coolie de garde à l'entrée pousse un cri strident, qui met en émoi tout le personnel. Au seuil de chaque maisonnette apparaissent les jeunes chanteuses, leurs mains fines tenant soulevées les lourdes portières biaisées de velours noir. Leurs figures, joue à joue, ont l'air de touffes de roses peintes, où luisent, comme des hannetons menus, leurs yeux malicieux.

A l'intérieur des chambres, les violons monocordes se sont tus subitement, et un chuchotement court de l'une à l'autre : — Madame Fa koua ! Madame Fa-koua ! Na-ta-jenn ! Na-ta-jenn ! — caquettent toutes les bouches purpurines. Et de grands diables de coolies s'empressent, l'œil impudent.

Seuls, dans un coin de la cour, un obèse personnage debout et une vieille femme accroupie ne daignent pas se déranger. Ce sont le digne Ouan-chi-po lui-même et son épouse en train de faire brûler des papiers en l'honneur de la lune, dont la boule de jade roule majestueusement au-dessus de leur tête.

Mais ce qui attire d'abord les yeux de Consolata, c'est un poney bridé et sellé, attaché à l'anse du vase central et qui dort, comme un enfant sage, le nez sur ses sabots. Il rappelle par sa taille et sa structure les fameux Nyoqh et Man, de l'attelage de Rose Grenade, mais un Nyoqh ou un Man que le départ du fidèle Than aurait sevrés, plusieurs mois, du plus élémentaire pansage.

A cet aspect bourru, et à la couverture dont les longues franges jaunes et rouges, telles des plumes de chardonnerets, débordent les quartiers et le troussequin de la selle, Nam l'a reconnu au premier coup d'œil :

— C'est Fu-ti-fu, — déclare-t-il, — le farouche et volant Fu-ti-fu, la monture bien-aimée de Baptistin. Son maître ne doit pas être loin.

Effectivement, dans la pièce où Nam fait aussitôt pénétrer Consolata, et qui est celle de droite du bâtiment du fond, l'amant

de la Grenade et le petit Sid sont déjà installés sur le lit d'opium, de part et d'autre d'un plateau garni. Et l'on aperçoit aussi Fo-ta-jenn, assis près de la table à thé et ayant sur ses genoux une jeune chanteuse.

Un bonheur sans mélange rayonne sur la face puissante et débonnaire du mandarin, et ses doigts s'amusent doucement avec les pendeloques qui tremblent, comme d'énormes gouttes de rosée, le long des joues en fleurs de l'enfant.

— Bonsoir, Consolata, — dit-il, sans bouger à l'entrée de la jeune femme. — Je vous présente mon amie Lé-ling. Elle n'a que treize ans, mais elle est très savante. Elle vous apprendra à faire des pipes cylindriques, qui brûlent par tranches parallèles, comme la poudre de marine. C'est en quoi elle est bien supérieure à toutes ces petites propres à rien de Mandchoues, qui font leurs préfètes maritimes dans la pièce à côté. Car elle, c'est une fille du Sud, comme vous, Consolata ; et son Toulon à elle, c'est Shang-haï. C'est pourquoi elle ne serre pas d'une bande brodée le bas de son pantalon ; et elle demande du thé avec un accent qui fait rire ce vaste pourceau de Léou-tsing, le distingué professeur de votre cher époux.

— Bonsoir, Volder, — répond Consolata. — Votre petite Shanghaïenne est jolie comme un cœur de pastèque. Donnez-la-moi que je l'embrasse et que je la délivre de vos genoux rocheux.

Elle s'assied de l'autre côté de la table, et Lé-ling, sur une phrase chinoise du mandarin, vient se pelotonner gracieusement contre elle.

— Je vous la confie, petite douceur, — reprend Fo-ta-jenn dans la langue des diplomates d'Occident ; — ne me l'abîmez pas. Tout à l'heure elle vous chantera sa plus noble chanson : l'histoire de la lettrée Pan-hoei-pan, sœur de Pan-kou, qui proclama sous sept articles les devoirs des personnes du sexe. Vous l'écouterez avec admiration : car ce n'est pas une virtuose ordinaire que cette enfant ; c'est la fauvette du Kiang-sou elle-même.

Là-dessus, le vieux Volder s'en va retrouver sa petite douceur de canne à sucre sur le lit profond, d'où émerge Baptistin.

— Bonsoir, Consolata, — dit à son tour celui-ci, — je vous

baise les mains, et le petit Sid, qui ne peut pas vous le dire parce qu'on ne doit pas parler la bouche pleine de fumée, vous baise les pieds.

— Et moi, Baptistin, je vais, pour vous remercier tous les deux, mettre dans les cheveux de Lé-ling une goutte de mon essence de violettes d'Ollioules, afin que tous les rêves qui sortiront de vos pipes en soient embaumés.

Elle tire avec précaution le petit flacon de jade que Fo-ta-jenn lui a donné le jour de son arrivée, et répand quelques gouttes de son contenu sur la tête noire et lustrée de la fauvette du Kiang-sou.

Fo-ta-jenn la laisse faire, sans protester.

— Vous rappelez-vous, — dit-il même avec un sourire aimable, — le soir où ça puait tant les roses chez votre amie? Maintenant j'ai le nez moins délicat. C'est la faute à ce cher pirate d'Ouan-chi-po, qui met des herbes dans sa drogue.

Il renifle fortement l'air troublé de fumée.

— Tout de même, — reprend-il, — ça ne fait pas l'effet de sentir bien fort, votre pétrole du pays !

L'énormité du blasphème est telle que le petit Sid lui-même en sourit.

— Vous savez bien, — se contente de répliquer la jeune mocote en replongeant le flacon dans son sein, — vous savez aussi bien que moi qu'il y a là de quoi parfumer toute la Chine.

Après cette sensationnelle affirmation, laissant les hommes à leur drogue, elle se met en devoir d'étudier la coiffure compliquée de la petite Shanghaïenne.

Mais Baptistin déserte complètement le lit et vient s'asseoir à côté d'elle.

Tandis que le géant, Sid et Nam, qui s'est lui-même allongé aux côtés du lieutenant, font de la fumée, une longue conversation s'engage entre l'amant et l'amie de Rose. Consolata parle de Toulon et de son voyage, et Baptistin de son *Cygne* prisonnier. Puis il est question du Pé-tché-li, de la vie chinoise, dont Baptistin ne connaît guère que les pipes et les œufs de cane à la gelée de pamplemousse.

— Êtes-vous luxueusement installée à Kou-kouang? — interroge-t-il.

— Il faudra venir me voir dans mon yamen, — répond-elle avec orgueil. — Il est tout tapissé de nattes fraîches et de papier de roses, et il y a sur sa porte des dragons verts et des cygnes blancs. Dans ma chambre, j'ai attaché aux murs les insignes du mariage : des tams-tams, un parasol rouge, un grand éventail, une massue d'or, des lattes peintes et un sceptre en forme de main. Car je suis la fiancée du Dieu des Batailles, vous comprenez, Baptistin, et j'attends dans mon yamen que mon époux vienne me chercher.

— Je comprends très bien, Consolata. Mais que faites-vous en l'attendant ?

— Je m'amuse toute seule, pendant que Nam est à la manœuvre. Je joue à m'habiller en femme chinoise. J'ai un caleçon de satin vert et une tunique de soie mauve, brodés de fleurs en boules, et je porte à mes oreilles, comme Lé-ling, de belles pendeloques d'argent. Ainsi vêtue, je m'en vais rendre visite à mon voisin, le vieux Wang.

— Qui est le vieux Wang, Consolata ?

— C'est un poète, Baptistin...

— Que je vais couronner d'une amende de cent taels, — interrompt avec jovialité le mandarin, — s'il persiste à faire voler par son jardinier le fumier de la ville !

— Oh ! bon mandarin, — intercède la douce fiancée du Dieu des Batailles, — vous ne ferez point cela. Si le jardinier vole le fumier, c'est pour que le vieux Wang puisse m'offrir des fleurs au printemps... Car le vieux Wang est un vrai poète, — reprend-elle en se retournant vers le maître du Cygne. — Son crâne est en ivoire poli, et sa longue barbiche en soie blanche. Il est beaucoup plus beau que le chef des Poètes du Musée à Toulon.

— S'il est poète, — fait observer l'amant de la Muse, — les enfants doivent lui crier des injures.

— Pas du tout, Baptistin ! Ils sont beaucoup plus gentils que les gamins de Solliès, qui ont lancé des noyaux de chichourles au Maître du chœur, le jour même où il était venu terminer son ode sur la cabane natale de Rose... Ici, les petits Chinois regardent avec respect le vieux Wang passer dans les champs avec sa fleur, sa cage ou sa petite gourde à la main. Quand il fait très froid, il met un grillon dans sa

gourde et la cache sous ses vêtements. Alors il va se promener dans la neige, parmi les buissons morts et les arbres gelés, où les petits oiseaux grelottent. Mais lui écoute soigneusement le petit grillon, que la chaleur de son cœur fait chanter ; et il est très heureux, parce que ça lui rappelle le printemps.

Consolata se tait. Elle est très heureuse, elle aussi, parce qu'il fait chaud dans la pièce, qu'elle a saisi le secret de la coiffure de Lé-ling, et qu'elle sent sur son cœur le flacon qui lui rappelle les beaux jours de Toulon.

— Avez-vous d'autres amis à Kou-kouang? — interroge encore Baptistin.

— Il y a aussi le vieux Li, qui est le frère du vieux Wang. Mais le vieux Li n'est pas un poète, c'est un sage...

— Que je vais récompenser d'une amende de deux cents taels, — interrompt avec le même à-propos le bon mandarin, — s'il s'obstine à faire circuler sur le fleuve des traîneaux chargés de drogue, sans payer les justes droits !

— Que dites-vous là, Fo-ta-jenn ? Le vieux Li est trop sage pour mériter une punition. Il a aussi un crâne en ivoire poli et une longue barbiche en soie blanche. Pendant que le vieux Wang court les champs, le vieux Li s'assied sous le saule de sa cour et médite sur le *Li-Ki* ; et le soir, tandis que Wang joue aux bouts rimés et boit du vin de rose avec ses collègues, Li fume sa petite pipe d'opium en pensant aux vérités morales. Il sait à leurs sujets mille histoires admirables.

Le petit Sid, qui jusque-là n'a rien dit et s'est contenté, comme le sage Li, de fumer sa petite pipe d'opium, se laisse aller sur le dos, en expirant un suprême nuage, et demande de son ton nonchalant :

— Avez-vous au moins retenu quelques-unes de ces histoires admirables, Consolata?

— J'en connais quelques-unes, Sid, que Nam m'a apprises : car moi, je ne comprends pas le chinois et je ne parle avec Wang et Li que par sourires et révérences. Je connais l'histoire de mademoiselle Mong, par exemple.

— Qui est mademoiselle Mong ? — questionne étourdiment Baptistin.

Le mandarin, qui est en train de rouler sur son anneau de jade une de ces pilules cylindriques dont Lé-ling lui donna la

formule, hausse les épaules devant l'ignorance déconcertante de ce gentilhomme de mer :

— Dites-le-lui, petit extrait de violette et de science, dites-le-lui, pour lui faire honte.

Et Consolata raconte avec orgueil :

— Mademoiselle Mong était une jeune fille qui préparait des tisanes pour les malades et du thé pour les pauvres. Quand elle mourut, à quatre-vingt-dix ans, elle avait encore l'air d'une toute jeune fille. C'est qu'elle n'avait jamais pensé ni au passé ni à l'avenir, mais seulement à bien composer ses boissons. Maintenant elle jouit d'une jeunesse éternelle, et c'est elle qui fait boire la tisane d'oubli aux âmes, quand elles sont mortes.

— Consolata, Consolata, — murmure du fond du lit l'homme aux prunelles d'azur, — il y des âmes qui ne veulent pas boire la tisane d'oubli.

— Alors, c'est bien simple, petit Sid : on leur tient les jambes avec un croc, et un petit diable leur verse de force la tisane dans la gorge avec un tuyau de bambou.

Baptistin a écouté soigneusement l'histoire de mademoiselle Mong, tout en grignotant de ces graines salées de melon d'eau qui donnent envie de boire la tisane de clous d'or.

— Moi, — expose-t-il avec mélancolie, — je ne pense jamais au passé, et, à part la question du dégel pour délier la patte de mon *Cygne*, pas davantage à l'avenir ; et je suis attentif au présent, qui est de bien faire mes pipes, et de bien digérer mes œufs de cane... Mais je n'ai pas gardé l'aspect d'une toute jeune fille.

— Cela ne fait rien, — lui affirme complaisamment Consolata, — vous êtes encore très bien ; et, à votre retour, Rose vous reprendra.

— Vous avez mieux à faire, Baptistin, — réplique à son tour Fo-ta-jenn, tout en débarquant du lit sa gigantesque carcasse, — vous avez mieux à faire que de retourner dans ce pays de petites débauchées. Tous les parfums de la Mocotie n'effaceront pas vos rides et vos galons, et n'empêcheront pas les petites sœurs de Consolata de courir après les aspirants... Tandis qu'ici, — poursuit-il en se versant un peu de tisane, —

Lé-ling, qui a été élevée sévèrement et qui sait ce qu'on doit aux vieillards, m'aime, et tire avec délices la barbiche en soie blanche du vieux Wang.

Or, depuis quelques minutes, l'enfant a disparu mystérieusement. Elle rentre soudain dans la chambre, portant à deux mains un grand bol où fume un liquide chaud, et, à pleines lèvres, une brochette de bois où sont enfilés, comme des boules sur un compteur, des fruits pourpres et glacés de sucre. Et elle offre le tout, avec des gestes tendres et des phrases mélodieuses, à « madame Fa-koua. »

— Regardez-la, — reprend avec ravissement le vieux mandarin. — N'est-ce pas mademoiselle Mong elle-même ? Savez-vous ce qu'elle vous apporte, Consolata ? Des azeroles confites, qui fondent sur la bouche comme un de ses baisers, et de la bonne eau de gingembre, soigneusement composée, qui parfume l'haleine mieux que toutes les fleurs d'Ollioules.

Consolata goûte les fruits et les déclare délicieux, comparables à ceux que préparait sa vieille propriétaire.

Mais elle abandonne le breuvage à l'enthousiaste mandarin.

— Et maintenant, — continue celui-ci après avoir épuisé voluptueusement le bol, — la fauvette du Kiang-sou va, comme je vous l'ai promis, Consolata, pour vous récompenser de votre belle histoire, vous chanter celle de mademoiselle Panhoei-pan, qui fut, comme vous, mais huit siècles plus tôt, un extrait de science, de jeunesse et de modestie.

Il pousse une clameur semblable à celle qui accueillit Consolata à son entrée dans les Canneliers, et l'on voit apparaître sur le seuil un vieillard, vêtu comme un coolie, mais dont la bouche est tortillée comme celle des Sages du yamen de Consolata, et dont le crâne, bombé et bossué, reluit comme un antique vase d'airain. Et, sous ce crâne admirable, on s'aperçoit avec émotion que les yeux sont morts, comme il convient chez tous ceux qui s'adonnent sans partage à la Sainte Musique. C'est, en effet, l'accompagnateur ordinaire de la fauvette du Kiang-sou, et, dans ses belles mains sèches, un violon minuscule et de forme ancienne brille. Il en tire des sons aigus, riches et rapides ; et Lé-ling, sur ce prélude, s'adosse à la table, dans une pose classique.

— Il est écrit dans le *Li-ki*, Consolata, — énonce Fo-ta-jenn en guise de solennel avertissement, — il est écrit dans le *Li-ki*, sur lequel médite votre ami Li : « Voulez-vous être instruit ? Étudiez avec soin la musique : la musique est l'expression et l'image de l'union de la terre avec le ciel. Avec les rites et la musique, rien n'est difficile dans l'empire. »

Mais à peine la jeune virtuose a-t-elle, d'une voix qui chatouille l'oreille du Grand Mandarin aussi délicieusement que l'eau de gingembre son palais, attaqué les premiers vers de cette chanson célèbre, où l'on dépeint la Lettrée méditant dans la prairie de son frère sur le bonheur de ses compagnes, qu'un incident surgit. Un homme qui porte sur la poitrine, comme monsieur Léo, un écusson aux couleurs de France, soulève la portière, et, encore tout essoufflé d'une course rapide, remet un message pour Fo-ta-jenn.

Celui-ci, tout en faisant signe à l'enfant de ne point s'interrompre, l'ouvre avec le respect que l'on doit à tout monument de l'écriture, si minuscule et si fragile qu'il paraisse. Tandis qu'il lit, aucun sentiment ne se manifeste sur sa physionomie, vers laquelle d'ailleurs, par politesse, tous les regards affectent de ne point se tourner. La fauvette du Kiang-sou termine son chant par des appels perçants. Consolata l'embrasse et Baptistin l'applaudit bruyamment.

Alors Fo-ta-jenn se tourne vers ce dernier et, tout en avalant coup sur coup deux rasades de thé :

— Avez-vous l'intention de rentrer à bord demain ? — lui demande-t-il sans autre préambule.

— Non, — répond le maître du *Cygne*, qui a capté sur ses genoux la vierge mélodieuse. — Je compte achever la nuit ici, et dans l'après-midi pousser jusqu'aux marais de Yang-tsoung, voir à tirer quelques canards.

— Bien ! Je vous emprunte Fu-ti-fu. Il sera demain, à la même heure, attaché au vase. Si vous avez besoin d'une bête dans la journée, servez-vous au yamen de la police.

— Combien de kilomètres aura-t-il dans les pattes ?

— Soixante, pas plus, et par route douce. Je pèse trente kilos de plus que vous ; mais, si je te simplifie les filins et la toile à guignol dont vous le gréez, il y gagnera encore.

— Faites, — dit Baptistin avec indifférence. — Je vais

prendre votre place sur le lit. Vous partez tout de suite?

— Tout de suite.

— Irai-je avec vous? — interroge Sid, à son tour. — Mon cheval est à cent mètres d'ici.

Mais Fo-ta-jenn préfère voyager sans escorte dans la nuit... « pour pouvoir rêver tranquille à Lé-ling, au clair de lune ! » explique-t-il galamment.

Consolata est inquiète de ce départ précipité :

— Le vieux Volder s'en va-t-il tout seul à la guerre? — demande-t-elle tout bas à Nam. — Et laisse-t-il ainsi ses camarades, comme des vieilles femmes, au cantonnement ?

Nam la rassure ; mais il sait qu'il est inutile de vouloir faire discourir le mandarin avant son heure.

— Que Tao les rabote tous ! — prononce-t-il enfin sur le pas de la porte, après qu'il a soigneusement lissé les pans de sa robe, rajusté sa barrette et croqué les dernières azeroles de Lé-ling. — On vient d'en rapporter deux, délicatement sciés.

— Deux quoi, vieux Volder ?

— Deux soldats, petit flacon de jade, deux soldats qui s'en allaient par mes villages, aveuglés par la luxure, comme votre triste époux... N'empêche que c'est un coup de la vermine de San-ta-yuen ; mais le prétexte était bon. Et, si je ne vais pas là-bas tout de suite mettre les choses au point, on va brûler les bicoques de mes braves administrés au lieu d'aller passer au pétrole ce nid de vipères jaunes... Que Tao les rabote tous ! — répète-t-il en grommelant.

Et il sort. Et on l'entend réveiller Fu-ti-fu et lui expliquer, dans sa langue natale, la nécessité de ce réveil, et qu'il faut qu'il imite K'i-ling, le Dragon volant, sur les routes nocturnes.

— Qu'est-ce que la vermine de San-ta-yuen ? — questionne Consolata après son départ.

— Ce sont des pirates chinois, petite fille, et San-ta-yuen est leur repaire.

— Et prenez garde, Consolata ! — ajoute Sid qui se lève et se rajuste aussi ; — quand la route des caravanes est vide, ils prennent, comme vous, leurs quartiers d'hiver. Il y en a dans Kou-kouang; il y en a peut-être, ce soir, aux Canneliers.

Mais Consolata n'est point émue. N'a-t-elle pas son couteau et son amant pour la défendre? Et l'idée que le violoniste et

le gros Ouan-chi-po sont peut-être des pirates, et Lé-ling une petite vermine, lui semble très drôle.

— Fo-ta-jenn a raison, — reprend Nam, en faisant à son tour ses préparatifs de départ; — il serait bon, quelque jour, de passer le nid au pétrole... Vous restez, Baptistin?

— Oui, — déclare celui-ci qui est en train de fermer les rideaux du lit, — je m'en vais faire un peu de nuit, quand vous serez partis, et rêver sur place à Lé-ling.

— Bon sommeil, et bon rêve! — lui crie Consolata, qui embrasse une dernière fois la petite Shanghaïenne et sort de la chambre en s'emmitouflant.

La cour des Canneliers est déserte, la rue aussi.

Le petit Sid s'éclipse, au premier tournant, pour aller rejoindre, sans doute, son cheval à la porte d'une femme inconnue...

La nuit est glaciale. Consolata frissonne et se serre contre le capitaine. On n'entend dans Kou-kouang que le claquement des battes des veilleurs, et, au loin, semble-t-il, le galop volant de Fu-ti-fu. Et là-haut la lune, pareille au visage de la lettrée Pan-hoei-pan, se meut mystérieusement dans la prairie des nuages.

XV

En attendant donc la venue du Dieu des Batailles, Consolata prit ses quartiers d'hiver à Kou-kouang. Elle vécut, d'ailleurs, heureuse et sans impatience dans ce pays plat, jaune et glacé qui se révélait aussi plein de merveilleuses surprises que la campagne de Toulon.

Nam lui avait acheté la voiture mandarine et la petite mule crème, aux doux yeux bleu-de-nuit, qu'elle avait appelée Victoire, parce que c'était le plus beau nom qui pût sonner sur les lèvres de l'épouse du guerrier. Dans cet attelage, chaque jour, pendant que le capitaine était à la manœuvre, elle aimait à se promener sous la garde respectueuse de M. Léo. Elle roulait tantôt sur les digues sinueuses qui menaient à ces marais de Yang-tsoung où Baptistin allait tirer les canards et les oies sauvages, tantôt à travers les champs durcis où l'on

n'avait pas encore semé le sorgho, et où elle rencontrait quelquefois son ami Wang, portant à la main sa cage à bouvreuil ou sa gourde à grillon. Elle s'arrêtait aux abords des villages, en prenant garde de ne pas érafler de ses roues les cloches de terre des tombeaux. Mais elle n'osait pas franchir leurs enceintes de bois d'ifs, de saules, ou de sycomores dévastés, sur lesquels perchaient de grands oiseaux roux, qui avaient l'air de vases de plumes. Elle se plaisait à revenir par la ville, à fendre la foule des chalands de la rue du Thé, à voir s'écarter respectueusement devant Victoire ces gros bonshommes douillets, dont les coins d'yeux étaient relevés comme les bouts de toits de leurs pagodes. Elle ne s'intéressait guère aux besognes des coolies, des artisans inférieurs, des ouvriers de bas métier, et donnait seulement un regard aux charpentiers qui débitaient le bois rouge qui sentait bon, et à ces batteurs de fer et d'étain qui suspendaient à leur porte des guirlandes de métal léger, tintant au vent comme des sonnailles. Mais elle réservait toute son admiration pour les artistes, pour ceux qui tailladaient, en suivant un mystérieux réseau de veines, une pierre sans tache, pour ceux qui agglutinaient des miettes de plumes de martins-pêcheurs sur ces bijoux azurés et fragiles, destinés à la chevelure des petites chanteuses, pour ceux qui modelaient et peignaient des frises, où l'on distinguait des vieillards penchés sur des cascades et des dames, dont les visages étaient semblables à des pamplemousses, se promenant, elles aussi, dans la campagne ou sur les bords d'un marais de lotus.

Elle stationnait volontiers sur la place du Mont-de-Piété, qui lui paraissait presque aussi vaste que le Marché aux Aubergines de sa ville natale.

Quatre mâts, enrubannés de couleurs comme de gigantesques mirlitons, en marquaient les angles. A leurs sommets, étaient juchés des dragons écaillés couleur de bronze et des poissons volants aux ailes ternies ; et, à leurs pieds, étaient établis les tréteaux des marchands de comestibles. Là s'étalaient les pâtes frites, les gâteaux farcis d'herbes, les brochettes d'azeroles, les paniers de graines de nénuphars, les plats de gelées glauques ou rosées, les kakis séchés comme des figues, toutes ces nourritures, succulentes ou bizarres, dont M. Léo

leur servait chaque matin des échantillons dans les belles assiettes nacrées du capitaine. La foule pullulante et sordide se repaissait de leur contemplation et faisait, sur la place, une rumeur mouvementée, que traversait l'appel de cymbale des barbiers cureurs d'oreilles ou le bruit d'osselets de ces baguettes qu'on agite dans une tige de bambou et qui servent à jouer tous les achats.

A son retour, retrouvait Nam Consolata près du Bouddha coiffé de bleu, philosophiquement assis sur sa fleur de glace.

Ils prenaient ensemble le thé, dont elle savait maintenant faire une boisson délicieuse en appliquant la recette de l'Empereur-Poète. Ou bien Nam lui répétait quelqu'une des histoires admirables du vieux Li et l'invitait à méditer sur les vérités morales.

Et ainsi elle se rendait peu à peu capable de causer avec les Sages de la muraille ; et ses lèvres s'amusaient à se parfumer, comme les leurs, de sentences. Et quelquefois elle rêvait que le Dieu des Batailles ne viendrait jamais, mais qu'après des années elle s'en retournerait à Toulon, avec des pieds minuscules et une bouche de corail, tandis que Nam serait devenu un petit vieillard à crâne rose, plein de bonté, qui aurait des ongles taillés et polis comme des bijoux, et qui irait se promener avec elle au bord de la rivière des Amoureux, en traînant une chèvre blanche par les cornes.

Mais surtout l'œuvre de la lettrée Pan-hoei-pan, la belle proclamation des devoirs des personnes du sexe, dont le capitaine avait fait afficher un extrait dans chacune des chambres du yamen, devint un sujet de réflexions et de commentaires journaliers.

Consolata y apprit qu'elle n'était qu'une petite chose abjecte, que les amis de son papa avaient offert des tuiles à Bouddha, le jour de sa naissance, pour être eux-mêmes préservés d'un tel malheur ; que, néanmoins, pour plaire à son époux, elle devait joindre aux agréments de la parole ceux de la figure ; qu'elle était tenue envers cet époux, sous peine de devenir une horrible tigresse, à un respect sans bornes, à un attachement inviolable et à une application constante à exécuter toutes les choses qu'il lui commandait, sans excès d'empressement ni lenteur.

— Une bonne preuve de déférence, assurait le capitaine, serait de faire composer par Wang un poème en l'honneur de mes victoires. Vous l'apprendriez par cœur et vous me le chanteriez le jour de ma fête, en appuyant votre voix fragile sur le violon du vieil aveugle.

— Le vieux Wang n'aime pas les militaires, capitaine : il ne compose des poèmes qu'en l'honneur du vin de rose, des princesses du temps des Hans et des travaux d'endiguement du Hou-no... D'ailleurs, — poursuivait-elle, un doigt sur le texte antique, — il m'est défendu, par l'article VI, de chanter des nouveautés : la femme doit être, dans la maison de son époux, un simple écho.

— Un simple écho, — confirmait le capitaine. — Ainsi, quand l'heure sera venue, vous répéterez mille fois mon cri de guerre.

Et subitement, comme frappé de folie, il emplissait le yamen des vaniteux éclats de sa voix de commandement.

A ce tumulte, tous les petits pieds et tous les pantalons rouges [1] du voisinage se hâtaient, scandalisés, vers les portes. Le grillon fidèle s'arrêtait de chanter sur le cœur du poète, et, au loin, le vieux Li, sous son saule, crachait, en détournant la tête avec mépris : — le barbare aux cheveux de paille ignorait que la voix exténuée des vieillards est la seule digne d'être obéie, et que l'ordre du chef n'enferme d'autorité qu'à proportion de l'attention minutieuse qu'il réclame de l'oreille des subalternes.

*
**

A M. Léo, dévoué mais ignorant, Consolata substituait volontiers comme compagnon de promenade celui que Fo-ta-jenn appelait avec bonhomie « ce vaste pourceau de Léou-tsing ».

C'était un bien digne père de famille, d'une grande délicatesse d'esprit et de caractère, qui avait organisé merveilleusement la police du mandarin, et qui, ayant rempli copieusement

1. Couleur commune des pantalons des petites filles.

ses devoirs envers la race de ses Ancêtres, en la perpétuant douze fois, ne s'occupait plus que d'achever de descendre le fleuve de la vie le plus doucement possible...

Les ressources de son ingéniosité étaient inépuisables, la liste de ses talents jamais close. La jeune femme lui pardonnait en leur faveur les mauvaises fréquentations où il avait entraîné Nam avant son arrivée.

Elle apprenait de lui à faire tourner gracieusement l'éventail sur deux doigts, à tenir proprement les baguettes pour manger le riz, à étendre sur le visage et la paume des mains un rouge pudique, à régler l'allumette de papier qui sert pour la pipe à eau, et à y recréer la flamme indéfiniment, d'un souffle expert, à séduire son époux par des recettes raffinées, presque criminelles, comme de frotter les pilules sur de l'ambre ou de la racine de gen-sang, ou de mêler des fleurs de jasmin et des étamines de lotus aux clous d'or de Tsin-loung... Ce diable d'homme savait tout : bander les pieds, mieux qu'une vieille *mama*, broder au point de Pé-king, ajuster un chapel d'épingles-bijoux sur la chevelure ou enrouler celle-ci, à la tartare, sur l'arête d'un long peigne horizontal. Guide charmant, pouvant donner le nom de tous les Génies qui ricanent dans les pagodes de la campagne, et déchiffrer les inscriptions de toutes les bornes des chemins. Serviteur galant et empressé, exécutant avec un sourire n'importe quelle besogne de coolie, n'ayant pas son pareil pour recoller le papier de roses, repeindre les cygnes de la porte ou atteler Victoire en un clin d'œil. Avec cela, lettré subtil et sûr, capable de rythmer, en collègue fleuri du vieux Wang, un immortel poème de Li-tai-pé, ou de commenter, en élégant ironiste, quelque chapitre prétentieux du *Tao-té-king* [1]. Une main admirable, un pinceau ailé et une écriture audacieuse qui faisait loucher Fo-ta-jenn. Au total, un cadet de bonne maison, un peu déclassé, que seuls l'injustice de la naissance, les soucis précoces d'une intéressante postérité et un goût légèrement scandaleux pour la débauche avaient empêché d'arriver aux charges.

1. Le *Tao-té-king* est l'ouvrage fondamental de Lao-tseu, ouvrage dont le caractère métaphysique répugne aux lettrés confucianistes.

Il s'en consolait d'une manière délicieuse, dans la compagnie des petits oiseaux, qu'il attrapait à la main, lorsque, réunis par troupes gelées sur les squelettes des saules, ils écoutent facilement les conseils perfides de leurs frères dressés à la trahison, qui leur piaillent doucement d'abris tièdes et de lumineuses poignées de grains.

C'était une grande joie pour Consolata de le voir faire, avec une patience et une prestesse infinies, envoyant, des heures entières, devant lui, sa bande d'émissaires voltiger et bavarder au milieu des futurs captifs.

Elle aimait moins qu'il s'occupât de dresser les faucons pour la chasse au lièvre. Elle admettait toutefois la nécessité de ce cruel exercice pour le capitaine, guerrier dans l'oisiveté, et elle ne refusait pas d'assister au départ de l'équipage. M. Léo et M. Léou-tsing portaient chacun un oiseau encapuchonné sur leur poing ganté, et des mercenaires de la garde de Fo-ta-jenn tenaient en laisse les chiens, des lévriers du Chan-toung, tigrés et de caractère difficile, qui se détendaient comme des arcs, au lancé. Et, naturellement, Baptistin ne manquait jamais le royal plaisir de ces galopées à travers la plaine silencieuse, obstruée par les tombeaux.

Pour affirmer sa maîtrise de veneur, M. Léou-tsing avait adjoint aux faucons un aigle de Mongolie, noble, gris, mélancolique, fixant, tout le jour, de son perchoir, le regard libre de ses yeux d'or. Mais celui-là chassait seul, à sa manière, sans avoir besoin, comme les encapuchonnés, d'auxiliaires à quatre pattes. La jeune femme l'admirait et consentait à suivre sa chasse, soit à pied, soit dans la voiture mandarine.

C'était court, beau et féroce. On le voyait tourbillonner, comme un papillon gigantesque, au ras du sol, puis d'un seul coup arrêter sa proie, les vertèbres brisées, une serre à la nuque et l'autre au râble. Quand on arrivait, il avait fini de vider le crâne et les globes des yeux, et, satisfait, se laissait dédaigneusement reprendre et remporter au yamen.

Mais, un matin, comme on voulait le lâcher sur un oreillard mal avisé qui détalait à cinquante pas, il s'enleva droit en quelques calmes coups d'ailes, fit deux ou trois ronds dans l'air parfaitement bleu, comme un pigeon qui cherche la route de son colombier, et disparut du côté de la lumière.

M. Léou-tsing ne manifesta ni surprise ni dépit. Il hocha la tête, regarda attentivement l'horizon, renifla la brise et montra en souriant les tiges rougissantes d'un jeune saule.

Et c'est ainsi que Consolata sut que la saison des amours était proche.

*
**

Maintenant, quand la jeune femme faisait sa promenade, elle voyait partout des hommes bleus, à face de vieil ivoire, penchés sur les champs ; et, à l'heure de la rentrée, un ciel doré, comme le corps du Bouddha, s'allongeait sur les villages, bavardant de leurs mille voix de femmes. Les petites filles, aux chevilles bandées et aux joues peintes, la regardaient passer du devant des portes et ne s'enfuyaient plus devant elle ; et les petits garçons, dans la dernière lumière, jouaient, comme les gamins du Mourillon, à lancer des bâtons pointus, ou à chercher dans la poussière des débris de porcelaine, émaillés comme des coquilles.

Le Hou-no se débarrassa de sa croûte de glace et étira paresseusement au soleil ses boueux anneaux jaunes. Le *Cygne* délivré barbota, comme ivre de liberté, à travers tous les canaux, et Fo-ta-jenn s'en alla majestueusement parcourir sa province sur son yamen flottant.

Consolata quitta la fourrure de renard blanc que Nam lui avait donnée, pour un corsage de soie légère et bleu pâle, pareille au ciel nouveau. Un vent souffla dans les après-midi, qui apportait, des régions heureuses du Sud, des parfums précoces. Puis l'herbe poussa doucement entre les tombeaux, et les saules rougissants de la plaine se pavoisèrent de fines feuillées.

— Mais qu'importent les saules de la plaine, — disait le capitaine avec amertume, — si le bel arbre de la guerre ne reverdit pas !

— Il reverdira, Nam, et son ombre couvrira la Chine et toute la terre. Je monterai sur vos épaules pour cueillir sa plus belle fleur et je vous la donnerai, afin qu'à votre retour dans votre village, en voyant à votre main ce magnolia rouge,

tout parfumé de gloire, les petits garçons crient votre nom et les filles vous regardent avec des yeux de flamme.

Hélas ! en attendant cette poussée superbe, le capitaine n'avait, pour charmer ses regards, que celles plus modestes du jardin du yamen.

C'était un long rectangle de terre limoneuse, qui s'étendait jusqu'au Hou-no et qu'il avait ensemencé lui-même, pour se conformer au cinquième précepte du sage empereur Young-tching, lequel recommande aux soldats oisifs de s'occuper avec ardeur de la culture de la terre. Et déjà, réjouissante récompense, sortaient de toutes parts les gourdes, les radis, les céleris, les balsamines, les aubergines rondes, à côté des grenadiers rempotés et des bouquets de ces arbustes que M. Léou-tsing appelait des *cheu-mou*, dont les feuilles odorantes et grasses éloignaient les moustiques.

Au fond de ce paysage à la fois judicieux et plein de surprises, s'élevait un kiosque, ombragé d'un vaste saule. Son toit était fait de simples fascines de sorgho, mais sur ses poteaux, peints de rouge, se lisaient des inscriptions dorées et louangeuses pour ses occupants. Et l'on pouvait passer là, à mesure que la saison avançait, des heures de plus en plus agréables, à y jouir de la fraîcheur éternelle que procurait le voisinage du fleuve.

Souvent le petit Sid venait y rejoindre ses amis. Il saluait poliment Consolata, lui demandait des nouvelles du rayonnant auteur de ses jours, et regardait ensuite longuement jouer sur l'eau le reflet des nuages, sans rien dire.

*
**

Un soir, après le départ du lieutenant, les deux amants étaient restés à dîner ainsi au bord du Hou-no. Dans le calme transparent qui précédait le crépuscule, les fleurs jaunes des gourdes se fermaient à demi, et les branches des *cheu-mou* pendaient avec lassitude, comme des bras trop longtemps chargés. M. Léo avait servi le dessert, et la conversation était tombée. Le capitaine prêtait distraitement l'oreille au bruit mélancolique des derniers paniers d'eau lancés sur les jardins voisins, et Consolata cherchait à surprendre, dans le

ciel blanc et vert, les points noirs que faisaient les oies, à l'aplomb des marais du Yang-tsoung. Car c'était l'époque où ces sauvages hivernantes se réunissaient à la fin du jour, par bandes tournoyantes, qui, en exode vers le Nord, filaient ensuite dans la nuit, avec des cris rauques, au-dessus de Kou-kouang.

Soudain, sur les rives du fleuve, à cent pas environ du kiosque, au tournant où les eaux chargées d'alluvions disparaissaient dans la masse retombante des saules, s'éleva un chant singulier, qui détourna l'attention de la jeune femme.

Ce chant aigu et monotone, de quelques notes indéfiniment reprises, elle le connaissait bien. Combien de fois ne l'avait-elle pas entendu sur le Pont Circonflexe, à l'heure où les porcelainiers commençaient à déballer leurs marchandises ! C'était le refrain des haleurs de jonques, des équipes attelées aux longues cordelles, qui s'avancent avec lenteur sur les digues interminables, les bras ballants, la poitrine barrée du bambou de manœuvre.

Nam aussi avait levé la tête et regardait avec surprise ces arrivants inattendus : car, d'ordinaire, les jonques passaient par convois vers le milieu du jour. Celle qui venait d'apparaître hors des saules, sur les eaux où se diluaient, eût-on dit, des pâtes roses, devait jauger dans les quarante tonneaux. Elle avait descendu sa voile, car la brise était nulle ; mais le vent de la marche suffisait à faire trembler, au haut de son mât, de longues antennes, pareilles à celles dont on décore la tête des cerfs-volants. Et, de plus près, on perçut le tintement des grelots de cuivre suspendus à leurs pointes comme des gouttes sonores.

En même temps on put admirer le pavillon, un large triangle violet, frangé de blanc et brodé d'une cigogne noire, qu'un cadre invisible tendait, déployant les ailes de l'oiseau mandarinal.

Et ce pavillon, les dîneurs le reconnurent.

— La jonque de Fo-ta-jenn ! — s'écria Consolata, en se levant joyeusement.

On vit la jonque s'amarrer à un poteau de halte, dans le silence respectueux des jardiniers accourus sur la rive ; et le mandarin, en personne, en descendit aussitôt.

Éloignant d'un geste paternel, mais significatif, les trois générations de son peuple appliquées à faire *keu-to* [1] devant ses pas, il se dirigea vers le kiosque, où il fut reçu avec des exclamations de surprise et des compliments de bienvenue.

— Avez-vous dîné, Fo-ta-jenn ? — demanda avec sollicitude Consolata.

— J'ai dîné, aimable jeunesse. Et je m'en vais souper chez mon ami, le sous-préfet d'Hou-tsiou.

— Allez-vous percevoir l'impôt sur le sel et faire donner des coups de rotin aux contrebandiers, bon mandarin ?

— Nenni, Consolata. Mais mon ami m'a écrit qu'il voulait m'offrir d'admirables vases noirs de K'ang-hi, dont le Génie de ses Ancêtres a révélé l'existence à son vertueux frère.

— Ce qui veut dire, en bon français ? — interrompit Namurgues, qui voyait parfaitement briller, sur le pont de la jonque, la baïonnette d'un mousqueton d'artillerie, contre l'épaule d'une solide unité de la garde nattée du mandarin.

Celui-ci parut extrêmement choqué de ce manque d'usage dans la conduite d'une conversation. Mais il se rappela tout à coup qu'il avait, lui aussi, porté l'habit du premier régiment de l'arme, et sourit avec bonhomie.

— Cela veut dire, je pense, qu'on s'est décidé à passer le pétrole sur la villégiature dont nous avons causé cet hiver, et dont le vertueux frère de mon ami est un des hôtes les plus distingués. Je pense encore qu'il ne va pas manquer de me donner quelques intéressants renseignements sur elle. Car le Génie des Ancêtres l'anime d'un grand esprit de famille, et il ne voudrait pour rien au monde exposer l'autre fils de son père et tous ses proches aux fraîcheurs de celle que je leur ai fait aménager.

— Bien, — dit Nam. — Quand ce vertueux pirate aura parlé, on organisera la colonne de San-ta-yuen. Qui la commandera ?

— Il est question de Pintadon, du savoureux et agile Pintadon. Dans sa main, mille fusils et six pièces d'artillerie.

— De quelle artillerie ?

1. Salutation profonde, où l'on touche du front le sol.

— Probablement, des petits tubes transportables à dos de mulet, du genre des vôtres. Donc, étant près des lieux, vous avez des chances...

— Que le Génie des Ancêtres de tous les pirates du monde vous entende !... Et vous?

— Moi? (Le vieux Volder parut s'engloutir dans un abîme de modestie.) Moi, j'irai peut-être faire un petit tour là-bas avec vous, à côté de Pintadon, pour arrêter son cheval, s'il venait à s'emballer, vous comprenez. C'est un bidet du pays, et le cher homme monte à la française. Et puis, il faut éviter qu'on me casse les k'ang-his noirs... Là-dessus, princesse de jade (il exécuta devant Consolata une mimique compliquée de salutations polies), que le Grand Foô vous dore la gorge, tel le plumage de l'immortel Foung-hoang, et qu'il donne à votre époux, pour votre bonheur, la bravoure de l'ours et l'impudicité du lièvre...

— Restez avec nous, Fo-ta-jenn. Vous causerez avec moi, au lieu de fumer des pipes avec votre collègue. Vous partirez au soleil levant, frais et rose comme un pêcher de la plaine, et les cormorans escorteront, jusqu'au port d'Hou-tsiou, votre jonque lavée par la rosée du matin.

Mais Fo-ta-jenn secoua négativement la tête:

— Cela est impossible, douce fleur de pêcher, tout à fait impossible... Mon ami le sous-préfet est un homme exécrable à l'aurore, et un certain nombre d'heures encore après, tant qu'il est occupé à vider ses vieilles bronches de leur rosée de crachats verts. L'après-midi, il fume quelques pipes qui lui font du bien ; mais l'opium n'agit plus que très lentement sur lui, le pauvre vieux ! et la fleur de sa philosophie souriante ne s'ouvre que très tard dans la nuit... Et c'est pourquoi je vais profiter de la lune pour arriver à l'heure délicate de cet épanouissement... Que Foô vous redore la gorge et se complaise à faire épanouir sur vos lèvres mille fleurs souriantes !

Il se lève, et, suivi de ses amis, regagne la jonque. A son approche, les haleurs accroupis se précipitent, avec des cris de cormorans, sur les cordelles. Consolata regarde avec vénération la cale brune et ventrue, où dorment les trésors de Fo-ta-jenn, et rêve, en soupirant, aux mystérieux k'ang-his noirs de San-ta-yuen... Mais déjà des coups de sifflet percent

l'air, et, avec un faible remous de l'eau épaisse, où les reflets roses passent au violet, la lourde coque glisse avec lenteur. Et bientôt on la voit s'enfoncer, citadelle obscure, vers l'ouest, la pointe de son mât piquant, comme une lance, les dragons-nuages rouges qui gardent la porte de l'horizon.

Après son départ, les deux amants restent, un long moment, silencieux.

— Si c'est le colonel Pintadon qui commande les soldats, dit enfin Consolata, je pourrai, sans doute, aller à San-ta-yuen, moi aussi.

— Sa chèvre a-t-elle mangé des géraniums sur un terrain de la marine, Consolata ?

— Non, capitaine. Quand le colonel habitait le Mourillon, il n'élevait pas de chèvre, mais seulement des petits lapins à longs poils, qui n'aimaient que la farigoulette du Faron. Et les soldats d'élite faisaient de grandes marches de nuit, pour la leur cueillir toute fraîche de rosée. Mais le colonel, lui, aimait une petite qui avait joué au rondeau nouveau avec moi autrefois ; et c'est moi qui lui ai donné son adresse, capitaine... Elle habitait un bastidon de rien du tout du côté de l'Eygoutier ; et maintenant elle a une villa de six pièces sur le littoral, et on dit qu'elle remplacera Rose Grenade, comme Muse des Poètes... Mais vous comprenez que le colonel ne peut rien me refuser.

— Rien, Consolata ! ou bien nous écrirons à la petite pour qu'à l'avenir elle lui refuse tout...

— Alors, si vous le voulez, j'irai faire la guerre avec vous.

— Il faut, pour faire la guerre, Consolata, une âme intrépide, des épaules résistantes, des jambes infatigables, ou tout au moins quelque connaissance de la tactique.

— J'ai une âme intrépide et mon couteau, capitaine. J'emmènerai Victoire et monsieur Léo. Monsieur Léou-tsing gardera le yamen. Nous irons au pas derrière la colonne, avec les gens qui vendent des boissons ; et, le soir, nous trotterons pour vous rejoindre à l'étape.

— Je veux bien que vous veniez à la guerre avec moi. Vos petites mains caresseront la gueule monstrueuse des ca-

nons, et les reflets des coups de feu donneront à vos prunelles un merveilleux éclat. Mais je ne vous laisserai pas coucher sur les champs de bataille : car l'odeur de la poudre est encore plus dangereuse que celle des roses d'Ollioules, et ceux qui l'ont respirée toute la nuit, souvent, le matin, ne se réveillent pas.

Il se tut. Les lourds feux rouges de l'horizon baissaient rapidement. Une fraîcheur subite tomba sur le kiosque, le saule et les *cheu-mou* lassés. La rumeur bavarde de la ville s'étouffa dans les demeures ; et, seuls, des trous obscurs des mares, entre les digues, les appels mystérieux des grenouilles se multiplièrent.

XVI

La bonne nouvelle était vraie, et bientôt l'arbre de la guerre étendit sur Kou-kouang son ombre superbe. C'est un arbre si beau que depuis le commencement du monde les hommes abandonnent leurs épis minuscules, leurs tapis d'herbes et leurs carrés de choux pour venir à lui, l'âme perdue et les yeux en fête. Et quand le vent des batailles effleure sa cime, il sonne d'une musique si merveilleuse que tous les cœurs frémissent comme des feuillages.

Consolata s'exaltait à ce voisinage grandiose. « Ta ra ta ta, ra ta ta ! » soufflait-elle dès l'aube à l'oreille du capitaine ; et, dans la journée, elle passait des heures entières à rôder par les rues pleines de tumulte, ou à regarder la flotte des jonques, accostée près du Pont Circonflexe, et sur laquelle les coolies se hâtaient, comme des fourmis bleues, d'entasser des provisions de toutes sortes.

— Les cœurs des soldats battent comme des tambours, et leurs yeux brillent comme des pointes de baïonnettes, — disait-elle à Nam au retour. — Ils fourbissent en chantant leurs armes et graissent avec soin les roues des voitures ; et l'on a chargé à bord mille barriques de vin, pour boire à la santé des vainqueurs.

— Eh bien, Consolata, — répondait Nam avec calme, — c'est le moment de vous montrer la bonne épouse du guerrier. Fourbissez vous-même mon sabre, fourbissez-le si bien que vous puissiez vous coiffer devant sa lame pour miroir.

— Je me coifferai en casque, capitaine : c'est plus militaire qu'en coquillage. Et je vais donner des ordres à monsieur Léo, pour qu'il graisse la voiture mandarine et les sabots de Victoire.

A Baptistin, dont le *Cygne* vagabond devait emmener sur le canal Ou-taï, dans son orgueilleux sillage, la flotte des jonques à provisions, elle annonçait triomphalement :

— Le colonel Pintadon m'a autorisée à suivre la colonne, parce que j'ai joué au rondeau nouveau avec la petite amie qu'il aime. Je l'ai écrit à papa, pour qu'il le raconte tout de suite au père de Rose ; et, à mon retour à Toulon, on donnera en mon honneur la Fête des Palmes, au Jardin de la Ville.

Au petit Sid, qu'elle croyait triste d'abandonner son pinceau pour un sabre, elle offrait une place dans sa voiture.

— Victoire est assez forte pour nous tirer tous les deux, — affirmait-elle, — et monsieur Léo reste accroupi dans le fond, sans que ça le gêne.

Mais le lieutenant refusait héroïquement :

— Un militaire — répondait-il — ne doit aller qu'à pied, ou à cheval, s'il a des bottes.

Elle osa même, un après-midi, retourner toute seule aux Canneliers, pour braver les pirates, s'il y en avait, et dire adieu à Lé-ling la Shanghaïenne. Elle y trouva le vieux Volder, qui n'était plus déguisé en mandarin, mais portait sa veste à treize boutons de capitaine de France.

Il l'appela « sa petite San-ta-yuen » et fit mine de la prendre d'assaut. Et elle s'enfuit en pensant qu'il avait dû boire du vin de rose avec le vieux Wang.

Enfin elle vit poindre le jour où l'armée devait, comme un scorpion gigantesque, se mettre en mouvement à travers la plaine. Dès la première heure, elle se rendit au coin de la place du Mont-de-Piété, pour assister au défilé des combattants et prendre sa place dans le convoi.

Elle entendit *San-ta-yuen-marche* tonner et s'abattre,

comme une mitraille d'or, sur les vitres de papier des boutiques endormies. Elle vit s'avancer, précédé d'un groupe de quatre hommes armés de longs sabres et montés sur des poneys fleur-de-pêcher, le maigre et sourcilleux Pintadon, qui, en passant devant elle, imposa une courbette à la française à son grand bidet tartare. Trois pages indigènes, assis sur les croupes de trois ânes blancs, le suivaient à la distance de vingt palmes. Et le premier portait son fanion, qui était bleu de marine, au rameau de farigoulette d'argent, et l'autre un casque et une épée de rechange, et le troisième, sur un coussin de pourpre, ses épaulettes, ses croix et le grand gris-gris d'honneur que ses soldats lui avaient offert, sous les cieux africains, le soir de sa première victoire.

Vinrent ensuite les piétons, les mille fusils et les mille épis pointus de la moisson frémissante des baïonnettes.

Les visages des hommes étaient sans peur et leurs vêtements sans tache. Et l'ange de la Victoire, volant au-dessus du bataillon, n'eût trouvé que des casques blancs comme la neige où poser ses pieds nus, et des vareuses uniment bleues, comme son ciel, à éventer de ses ailes.

L'artillerie terminait la colonne.

Consolata sourit avec émotion à son amant, au petit Sid, si léger sur Fu-ti-fu, — un Fu-ti-fu transformé, beau comme au palefroi, frontail d'azur, sabot d'agate et robe de moire, — au puissant Fo-ta-jenn, inébranlable sur Nuage-Rapide, son dragon-cheval pommelé, dont la queue était comme une flamme, et qui avait pâturé, douze lunes, l'herbe lointaine et sacrée du Kan-ti-seu. Elle admira les bons et forts mulets porteurs de tubes, que Nam appelait « ses garçons » et dont elle aimait tant à caresser les longues oreilles veloutées. Elle reconnut sa favorite, la petite mule grise aux yeux de pierre bleue sombre, qui ruait pudiquement à l'écurie quand « les garçons » posaient sur son garrot leurs naseaux amoureux, et qui s'en allait aujourd'hui, le plus loin possible de ses voisins de route, relevant fièrement le pas, sous les quatre-vingts kilos d'acier confiés à son dos de vierge.

Enfin, derrière les voitures qui portaient la nourriture des soldats et les pansements des blessés futurs, elle prit avec discipline la file. Elle constata que son attelage était le plus

élégant du convoi et M. Léo le plus richement culotté des auxiliaires, sans en excepter les pages de Pintadon.

Elle prit les guides elle-même, et veilla à régler l'allure de Victoire, ainsi que Nam le lui avait recommandé.

La colonne suivait la digue, le long du canal encombré de jonques, dont les antennes tintaient. En tête glissait le *Cygne*, tache blanche éclatante sur l'eau jaune et la campagne verte. Les soldats marchaient vers le soleil levant.

Derrière eux l'aurore éblouissante et nue refoulait vers l'ouest la mer des brumes ; et en se retournant, à la première halte, Consolata put voir Kou-kouang émerger au ras de l'horizon ambigu, comme un énorme écueil d'or.

HENRY DAGUERCHES

(La fin au prochain numéro.)

FANTIN-LATOUR

I

Lorsqu'on allait frapper à la porte de Fantin-Latour, c'était à droite, au fond d'une cour, n° 8, rue des Beaux-Arts ; — non pas à la porte de son atelier, qui était construit en retour, mais d'un autre, petite pièce encombrée de peintures, où madame Fantin travaillait parfois. — On était préalablement examiné au travers d'un judas, afin que le maître de céans jugeât s'il devait, oui ou non, ouvrir. Entre l'instant où il avait aperçu le visiteur et celui où il l'accueillait, plusieurs minutes s'écoulaient : Fantin se demandait sur quoi il pourrait « attaquer » l'importun, quelle opinion il aurait à réfuter. Si c'était avant la fin de la séance, avant l'heure du thé, ou s'il ne comptait pas vous engager à une conversation, vous le voyiez entre-bâiller la porte ; le bras rapproché de son torse massif tenait haut dressés l'appui-main et la palette ; une sorte de visière, comme celle de Chardin, abritait ses beaux yeux, brillant dans une large face, un peu russe d'aspect ; des cheveux léonins se renversaient sur son vaste front de *Capellmeister*. On arrivait enfin chez lui, dans une étroite galerie, au plafond vitré, sorte d'atelier de photographe, que M. Degas appelait « la tente orléaniste », sans doute à cause des bandes verticales en deux tons, dont elle était extérieurement

revêtue, à la mode de 1830. C'est là que Fantin, pendant plus de trente ans, chaque jour, prépara ses couleurs, lava ses pinceaux, balaya le plancher et fit son œuvre.

La lumière était dure, tombant directement du toit peu élevé au-dessus du sol ; point de recul, point d'espace vide, où l'on pût se tenir pour contempler les murailles qui disparaissaient sous les plus belles et les plus charmantes études. Un chevalet portait, en général, une vaste planche à lavis sur laquelle étaient retenus, au moyen de « punaises », cinq ou six carrés de toile, vieilles esquisses qu'il reprenait, ou dont il voulait s'inspirer pour de nouvelles compositions. Le poêle, surmonté d'un antique buste de femme en plâtre, répandait une chaleur congestionnante. Fantin était rouge, le col souvent entouré d'un foulard, engoncé dans une grosse vareuse, les pieds dans des chaussons qu'il traînait lourdement. Et il était superbe avec son air terrible de vouloir vous souffleter de tout son mépris pour des opinions qu'il vous attribuait *a priori*. On éprouvait toujours en l'abordant un petit sentiment de frayeur, à cause de ces façons rudes que les artistes de sa génération affectaient souvent comme inséparables d'une noble indépendance. Il est probable que Fantin avait de la bonté et de la sensibilité, mais il ne tenait pas à en témoigner dans la conversation. D'aucuns avaient fini par ne plus le voir, non qu'il ne fût très aimable, mais parce qu'on le savait toujours prêt à partir en guerre contre des hommes ou des œuvres dont il vous croyait l'admirateur, s'efforçant à vous arracher du cœur des affections que souvent l'on n'avait pas. C'était assez fatigant, surtout pour ceux qu'il connaissait, comme moi, de longue date.

Il s'était assis autrefois à la table de mes parents et fut le premier peintre que j'entendis parler de son art ; c'est lui dont j'ambitionnais les leçons, au sortir du collège. Il m'avait fait présent d'une petite toile de quelques centimètres, que je possède encore et qui renferme toutes ses qualités les plus exquises : portrait exact de deux pommes vertes, sur un coin de cet éternel meuble en chêne, où tant de fleurs et de fruits achevèrent leur courte existence, en posant. Il peignit devant moi ; je lui soumis mes premiers essais.

Fantin est donc pour moi au nombre de ces figures amies qu'on a vues, enfant, au milieu de sa famille et qui ont avec elle une sorte de parenté, ce caractère jadis commun aux êtres d'un même milieu, d'une même époque.

II

Fantin, a-t-on dit, est le peintre de la bourgeoisie sérieuse et intellectuelle. En effet, c'est à cette magnifique et forte classe, honneur du XIXe siècle, qu'il se rattache. Certains traits significatifs de son caractère, de sa pensée, sont d'un bourgeois élevé dans les idées voltairiennes, « libéral », admirateur de Michelet, encore un peu romantique et berliozien, aux goûts simples, point voyageur, grand liseur, passionné et timide, ennemi des gouvernants et partisan de l'ordre. Certains de ses amis, en des milieux bourgeois, se transformèrent au cours de leur existence, ou du moins les circonstances extérieures modifièrent leurs habitudes et leur situation. Un Manet, fils de magistrats sévères et gourmés, quoiqu'il n'ait pas quitté le cercle étroit de sa famille, devient tout à coup un brillant boulevardier et fréquente Tortoni. M. Degas lui-même a une phase d'élégance sportive. Mais Fantin, d'ailleurs fils d'un peintre très modeste, demeure immuable dans ses goûts : le musée du Louvre, où il fit ses classes en même temps que l'école buissonnière, est l'unique église où se fixât à jamais son culte.

On peut le suivre depuis son extrême jeunesse jusqu'à sa mort, faisant les mêmes gestes, aux mêmes heures, dans les deux arrondissements de Paris qui furent tout son univers. Non qu'il eût de strictes œillères, car il fut mieux que personne au courant de la littérature et de l'art en France et ailleurs ; mais si sa pensée vagabondait, son corps semblait enchaîné aux rives de la Seine, entre le pont des Saints-Pères et l'Institut, pour lequel il avait un secret penchant, mais dont il ne se décida pourtant jamais à franchir le seuil. Après tout, Chardin et les autres peintres du Roi n'eurent

guère plus que lui l'humeur voyageuse. Entre les quatre murs de l'atelier, une journée de travail que divisent des repas légers ; de bonnes lectures, le soir venu, sous la lampe ; des cartons remplis de reproductions de tableaux célèbres (Fantin en décalquait « pour se mettre de bonnes formes dans la mémoire »), — que peut souhaiter de plus un sage, surtout s'il conçoit l'importance de sa tâche et s'il ne tient pas à conserver une taille mince et des mouvements alertes au delà de la quarantaine ?

Fantin, lourd de corps, avait l'esprit vif. A l'horreur de l'exercice et du mouvement il joignait une sorte de terreur de tout ce qui est « l'action ». La guerre de 70 lui avait laissé un tel souvenir, qu'il se fût jeté parmi l'encombrement de la chaussée plutôt que de coudoyer un militaire sur le trottoir. Violent à l'excès en tête à tête, chez lui, il eût, en public, fait un long détour afin d'éviter une personne hostile. Aux vernissages de l'ancien Salon, emporté par sa passion pour ou contre ses confrères, il se faufilait par les galeries, sous la protection d'une petite phalange d'intimes, qui recueillaient ses sentences. De ce pardessus très boutonné, de ce foulard, sortaient des jugements terribles, durs, amers et parfois disproportionnés avec leur objet. Pas un nouveau venu qu'il n'ait découvert, surtout parmi les étrangers. Il était pour ceux-ci d'une indulgence incompréhensible : s'il s'agissait d'un « jeune » Scandinave ou d'un Berlinois, il en suivait les progrès ou les défaillances avec sollicitude.

Le « Salon » était pour Fantin le point culminant de l'année. S'y préparant plusieurs mois d'avance, il y envoyait autant d'œuvres que possible, refusait de faire partie d'un jury, mais approuvait en principe les récompenses et les décorations.

Par égard pour la hiérarchie, il défendait les académiciens, et redoutait les impressionnistes, ses amis de naguère ; toujours irritée, et, somme toute, difficile à suivre, pleine de contradictions, — quoiqu'il ne variât pas en ses principes, — sa critique avait une belle violence et de la jeunesse.

Deux tableaux à l'huile, deux pastels, des lithographies, telle était sa contribution annuelle, — « son Salon » comme on disait alors. —Et, le jour du vernissage venu, c'était une

partie familiale et un acte rituel que de dépasser le pont des Saints-Pères, de s'engager dans les Champs-Elysées et de déjeuner à midi sous l'horloge du jardin, à « la sculpture », — évitant « Ledoyen » à cause des courants d'air et des lazzi, amusants mais qui l'eussent intimidé, des Duez et des Béraud.

Une journée de lumière et de fête dans toute une année de claustration voulue ! Après le repas, on montait dans les salles, puis l'on redescendait aux allées, où les élégantes promenaient leurs falbalas et leurs chapeaux de printemps parmi les groupes de marbre et les hortensias.

Six heures ayant sonné, la foule évacuait le Palais de l'Industrie, et Fantin rentrait avec une migraine, dans son cher appartement, pour reprendre aussitôt le cours de ses habitudes.

III

Il faut connaître ces coutumes invariables du peintre, heureux dans sa retraite, marié à une femme supérieure, elle-même peintre de mérite ; il faut savoir sa fidélité à quelques principes et à quelques idées de jadis, pour s'expliquer son œuvre, sans pareille à notre époque : les causes qui la restreignirent et l'empêchèrent de se développer en une floraison plus riche, lui donnent une part de sa signification.

Fantin, qui s'instruisit lui-même auprès des Maîtres, sans passer par l'École, est un exemple parfait pour les jeunes hommes d'aujourd'hui. Tel artiste, plus hardi que lui et de plus d'invention, aurait peut-être fait un autre usage des leçons reçues au Louvre. Fantin y avait appris tout ce qu'il faut savoir. Et quelle compréhension il eut des maîtres ! Ses copies sont des chefs-d'œuvre. Il s'y montra personnel autant que partout ailleurs. Sont-ce même des copies ? Si fidèlement qu'elles traduisent les originaux, leur accent est tel que, dès le début, elles étaient reconnaissables entre toutes.

Fantin sut réduire aux proportions d'un tableau de chevalet,

en lui conservant toute sa noblesse, l'héroïque envergure des *Noces de Cana*. Plusieurs fois il renouvela l'entreprise. On lui commandait des répliques qu'il exécutait, comme en se jouant, dans la lumière dorée, mais insuffisante, du Salon Carré. Si j'excepte les grands morceaux que fit Delacroix d'après Véronèse, je ne sais rien qui prouve une pénétration plus aiguë du génie d'un maître. Véronèse, Titien, Rembrandt donnèrent au jeune artiste l'occasion d'autres traductions aussi éloquentes. Comprendre à ce degré un chef-d'œuvre, et ajouter à sa copie une part si importante de soi-même, pourquoi ne serait-ce pas un peu de génie? Génie de peintre, purement de peintre et de technicien. Mais, somme toute, n'est-ce pas là, pour un tableau de quelques centimètres et ne prétendant pas à décorer un monument, ni à instruire les foules, ni à faire une révolution sociale, n'est-ce pas un but très élevé?

M. Charles Morice, dans un questionnaire proposé à mes confrères, demandait ce que Fantin a apporté, ce qu'il emporte dans la tombe. Cette question parut un peu déconcertante. Elle ne pouvait venir que d'un homme de lettres, pour qui les opérations intellectuelles du peintre restent toujours assez impénétrables. La nouveauté, l'invention, en peinture, se décèlent souvent en un simple rapport de tons, en deux « valeurs » juxtaposées ou même en une certaine manière de délayer la couleur, de l'étendre sur la toile. Qui n'est pas sensible à la technique n'est pas né pour les arts plastiques, et telle intelligence très déliée passera à côté d'un peintre pur, sans s'en douter. Naturellement, un peintre qui, par l'intérêt des sujets qu'il traite, et par la joie physique qui se dégage de son œuvre, conquiert un plus large public, — qu'il se nomme Rubens, Delacroix ou Chavannes, — est plus haut placé dans l'opinion des hommes qu'un petit maître comme Fantin ; mais Fantin excelle dans ses menus travaux. Ce qu'il a apporté ? Une jolie et charmante technique, un dosage curieux des « valeurs », un parfum pur d'armoire à linge bien rangée. Ce qu'il a emporté ? Rien du tout. Un artiste n'emporte rien dans la tombe : il livre tous ses secrets en ses toiles ; libre à chacun de les saisir, et s'il ne craint pour sa propre personnalité, de se les assimiler !

Fantin-Latour, picorant comme un jeune coq dans les ou-

vrages des maîtres anciens, si variés et si stimulants, s'était nourri solidement pour la route. On voit, dans la première partie de sa carrière, quel robuste et raisonnable métier il avait à sa disposition. Alors, oseur, ardent, l'influence du passé n'agissait sur lui que comme un tonique. Parmi des hommes jeunes, tous plus ou moins révolutionnaires, — confrères ou littérateurs, — sa timidité naturelle se dissimulait encore. Les camarades l'aiguillonnaient : il était emporté, sans doute un peu malgré lui, dans un magnifique mouvement d'indépendance et de protestation contre l'académisme. M. Lecoq de Boisbaudran, qui devait être un exalté, communiquait une flamme aux plus froids de ses élèves. Il est évident que, s'ils eurent tous de belles qualités, ce fut grâce à ce professeur clairvoyant que, de très bonne heure, ils découvrirent en eux-mêmes et montrèrent dans leurs ouvrages ces dons individuels parfois lents à se produire.

Si nous voyons les tout à fait grands artistes se développer et élargir leur manière à mesure qu'ils viellissent, certains autres épuisent très vite leurs réserves. Fantin portait en soi un ennemi ; pour lutter contre lui et le vaincre, une vie moins douce lui eût été nécessaire, avec moins de petites manies bourgeoises qui l'enrênaient. Cet ennemi fut la timidité et la peur des êtres vivants, la phobie du prochain.

Dès ses débuts, il se claquemure ; ses deux sœurs sont presque les seuls modèles féminins qu'il ne craigne pas de faire poser. Elles sont d'aspect austère et gardent une certaine tournure chaste et noble très particulière à leur classe et à leur temps. Le parfum qui se dégage naturellement de leurs personnes s'ajoute à la saveur du tableau. Nous sommes loin de la société élégante et frivole que portraiturent les favoris d'aujourd'hui.

Paris ne présente plus ces caractères tranchés qui permettaient alors de reconnaître la classe sociale des individus à leur mise ; l'uniformité de tenue, en couvrant la personnalité, semble peu propre à stimuler l'inspiration du portraitiste. Des grands magasins de nouveautés, sortent sans cesse et se répandent dans tous les quartiers de la ville et en province ces « confections » adroites à singer les odieuses modes qu'impose la rue de la Paix à un public sans imagi-

nation. Les femmes sont, comme malgré elles, tirées à quatre épingles, coiffées d'absurdes chapeaux. Elles n'ont aucun mal à se donner pour avantager de fanfreluches et de colifichets leur taille volontairement déformée, que les attachés d'ambassade, à l'étranger, déclarent sans rivales pour la sensualité de leur courbe. Toute la toilette féminine a pour code l'image et le journal de modes.

Le manque total de fantaisie et la peur de rien « oser » — si particulière à notre race — ne sont inoffensifs qu'en des temps autres que celui-ci. La beauté des styles en France, jusqu'après Napoléon Ier, reflète la rigidité, la dureté d'une volonté supérieure et l'honnête respect de ceux qui, même de loin, dans les campagnes, imitent avec de bons matériaux et naïvement ce que la Cour a commandé. Il était fatal que, sous un régime démocratique et égalitaire, le goût fût tel que nous le voyons. Nous savons ce qu'est la fausse élégance d'une rue parisienne, le dimanche ; nous savons aussi ce qu'au théâtre, la scène offre à notre vue : les actrices-cocottes sont habillées à grands frais par les couturiers, pour affoler les spectatrices du paradis et les riches cosmopolites des loges ou de l'orchestre.

On n'aurait que trop d'exemples pour expliquer la lamentable école de portraitistes dont la France semble avoir le privilège. Nulle distinction, nulle noblesse de maintien, dans la « société » ; ni simplicité, ni jolie retenue chez les personnes de condition moyenne, mais une banale, universelle élégance, tapageuse ou guindée. Même en province, et dans les campagnes, on ne trouve plus de ces types fortement caractérisés, de ces atti tudes gauches, si charmantes, si intimes, et qui donnent à l'artiste l'envie de les peindre. Partout la platitude, un manque de saveur. Et, dernier vestige de la tradition, suprême rayonnement de notre goût si fameux, la supériorité de nos couturiers est celle qu'on nous conteste le moins. Où sont les berthes, les canezous, les guimpes et les rotondes et ces cols rabattus des jeunes femmes de naguère ?... La « confection » supprime le goût personnel.

Fantin sentit, quoiqu'il ne l'ait peut-être pas analysée, la transformation du type français et des mœurs. Il assistait à la dégradation progressive d'une beauté pure et modeste, qui

lui était chère, sans qu'il se permît de chercher loin de lui, là où elles pouvaient être, les créatures dont son pinceau aurait su rendre l'allure... Les modèles lui faisaient défaut, ou du moins il se l'imaginait : de là une retraite anticipée du portraitiste. Il prétextait de la gêne qu'il eût éprouvée devant des personnes qu'il ne connaissait pas. Très nerveux, facilement agacé par les conversations, maniaque comme une vieille fille, la présence d'autrui le paralysait. Toute personne étrangère à son petit cercle troublait l'atmosphère un peu lourde, mais si recueillie dans laquelle il avait conçu et réalisé ses meilleurs morceaux. Il ne fit guère poser que sa femme et les membres de sa famille, les *Dubourg*, à la tenue un peu protestante et allemande, ou bien des artistes, ses amis. A part ceux-ci, je ne vois guère que madame Léon Maître et madame Lerolle dont il ait entrepris de fixer l'image, et ce furent des effigies assez froides et compassées.

Fantin était d'une maladresse touchante dans l'arrangement d'un fond d'appartement ou le choix d'un siège. Ce réaliste scrupuleux épinglait derrière le modèle un bout d'étoffe grise ou dressait un paravent de papier bis, chargé de représenter les boiseries d'un salon. Dans *Autour du piano*, dont Emmanuel Chabrier forme le centre, je me rappelle la peine qu'il prit pour donner quelque consistance au décor. D'ailleurs ce tableau célèbre, excellent en quelques-unes de ses parties, demeure comparable à une scène du Musée Grévin. M. Lascoux, M. Vincent d'Indy, M. Camille Benoît sont des mannequins d'une mollesse et d'une gaucherie d'attitude tout à fait surprenantes.

L'atelier de Fantin n'était pas plus subtilement éclairé que celui d'un photographe de jadis. Il n'y modifia jamais ses jeux de lumière. Sa paresse et l'effroi qu'il avait de se transporter hors de chez lui le mettaient aux prises avec les pires difficultés. Il ne savait pas varier ses effets, donner de l'imprévu à ces réunions d'hommes, sur qui Rembrandt eût fait glisser de magiques rayons et de mystérieuses ombres. Il souffrit de ce plafond de verre, qui, d'un bout à l'autre de la pièce, baignait également tous les visages d'une lumière diffuse. *La famille Dubourg*, autre toile célèbre, — à mon avis l'une de ses moins

bonnes, un peu molle et ronde de modelé, — m'apparaît telle, que si le photographe avait saisi ces braves gens à la sortie de l'office divin, tout ankylosés dans leurs vêtements dominicaux.

On s'irrite en songeant aux merveilleuses qualités, aux dons rares que Fantin s'interdisait de mettre en œuvre par peur de la rue, de la vie — et, en somme, des autres.

Il est deux exemples, cependant, de ce que Fantin pouvait faire, quand un hasard le forçait à dresser son chevalet en face de modèles exotiques.

Je ne sais dans quelle occasion, — sans doute par l'entremise d'Otto Scholderer, établi en Angleterre, — l'avocat peintre-graveur Edwin Edwards et sa femme lui avaient été présentés. Il alla même à Londres, chez eux, et je devine ce que dut être ce déplacement, ayant fait, beaucoup plus tard, un séjour avec Fantin à Londres. Ce premier voyage en Angleterre dut s'accomplir après 1870, alors que Whistler et plusieurs artistes français, entre autres Alphonse Legros, Cazin, Tissot, Dalou, s'y étaient fixés. M. Edwin Edwards, retiré, occupait ses loisirs à graver de dures, sèches, mais curieuses planches, et il avait une villa à la campagne, où Fantin passa quelque temps. Je ne sais si c'est là que fut exécuté le double portrait ou si ce fut dans la délicieuse lumière dorée de Golden Square, ce coin vieillot que l'on croirait hanté par l'ombre de Dickens ; peut-être même fut-ce rue des Beaux-Arts que le couple vint poser... C'étaient deux modèles superbes. Mrs. Ruth Edwards, debout, les bras croisés, avec son visage anguleux, grave, son teint rose, ses bandeaux d'argent, se tient debout, vêtue d'une de ces robes en gros tissu d'un indéfinissable gris bleu, que nos élégantes critiqueraient sans doute, mais dont la forme est harmonieuse et picturale. A côté d'elle, est assis, regardant une estampe, M. Edwards, dont les beaux traits, les cheveux gris et la barbe blanche, avec son expression de grave placidité britannique, complètent un ensemble très exceptionnel dans l'œuvre de Fantin. Cette belle toile appartient déjà à la *National Gallery*. Mrs. Edwards avait promis à son ami de l'offrir à la Nation dès qu'elle le pourrait. L'épreuve était redoutable pour notre compatriote et notre contemporain. Vous pourrez voir la belle tenue que

garde ce morceau vibrant au milieu des merveilles qui l'entourent et dont, sans plus attendre, on l'a décrété le digne voisin.

Une autre fois, M. Edwards força son ami à exécuter le portrait d'une jeune fille anglaise, miss B... ; après beaucoup de résistance il consentit à recevoir chez lui cette étrangère, dont la vivacité et les libres allures bouleversèrent le n° 8 de la rue des Beaux-Arts. Revêtue d'une longue blouse de travail jaune, d'une cotonnade à menus dessins, ton sur ton, Fantin l'assit de profil, devant l'inévitable fond gris, regardant des fleurs de crocus jaunes dans un verre, qu'elle s'apprête à copier à l'aquarelle. Et ce fut encore là une très curieuse toile que le maître avait commencée à son corps défendant. De quelle précieuse galerie il nous a privés, dont il eût sans doute rassemblé les éléments en se répandant un peu plus au dehors! Rappelons en effet ce beau tableau, un peu froid, mais si intense : mademoiselle Kallimaki Catargi et mademoiselle Riesener, copiant la tête en plâtre d'un des esclaves de Michel-Ange, près d'un rhododendron aux sombres feuilles. On se prend presque à regretter que Fantin n'ait pas pris part aux troubles de la Commune, comme tant d'autres braves artistes généreux et naïfs : l'exil eût peut-être renouvelé sa vision et triomphé de sa timidité au contact avec de nouveaux venus. Mais il se maria et fut plus que jamais ancré sur les bords de la Seine.

Quoique bourgeois français, casanier avec entêtement, il se plaignait de toutes les choses de chez nous : elles choquaient souvent son fin esprit critique. Ses sympathies de romantique attardé, pour l'Allemagne, se développèrent dans une famille française aussi, mais germanique de goûts. Des femmes supérieures, et hautement cultivées, allaient favoriser par des lectures continuelles, de la musique et des récits, certains penchants de son esprit. Nous verrons de quelle sorte il transporta dans le domaine de la peinture ses impressions littéraires et musicales ; — d'abord en de délicieuses esquisses, puis en des tableaux à quoi il occupa toute la fin de sa vie, pour la plus grande joie des marchands de la rue Laffitte et des financiers collectionneurs.

IV

D'assez bonne heure, Fantin avait fréquenté des littérateurs, comme l'indiquent l'*Hommage à Delacroix* et cette tablée de poètes du Parnasse où le jeune Arthur Raimbaud appuie ses coudes de mauvais petit drôle près d'une merveilleuse nature morte ; — deux ouvrages qui, avec l'*Atelier de Manet*, aujourd'hui au Luxembourg, faisaient espérer un peintre de la grande lignée hollandaise et flamande. — L'exécution en est très variée. Dans l'*Hommage*, la pâte est transparente, légère, chaude et ambrée. Dans les deux autres, les têtes, très inégales de qualité, sont plus grises, parfois admirables, parfois creuses et de construction molle. On sent que Fantin excellait surtout à « enlever » des morceaux, ne parvenant que rarement à relier dans l'air, les uns aux autres, les personnages qu'il réunissait.

Telles quelles, ces pages appartiennent à l'histoire et nous devons les tenir pour très précieuses, quels que soient le convenu des gestes et l'immobilité des expressions. C'est le temps du Parnasse, c'est l'enfance de l'Impressionnisme, heure significative dans le XIXe siècle. Fantin fut lié avec ces hommes dont il nous importe tant d'avoir l'image ; il la traça d'un pinceau souvent délicieux, manquant sans doute un peu de cette puissance dans le modelé et le dessin, de cet accent je dirais presque *caricatural*, qui, au grand étonnement de nos présents esthètes, feront plus tard de M. Bonnat une figure considérable ; — bien plus tard, quand on aura oublié qu'il fut décoré de tous les ordres et presque ministre.

Fantin rendit l'aspect, le teint de ses modèles, sinon toute l'individualité de leur structure, et il les baigna dans une atmosphère délicate. Il devait être nerveux en leur présence et, ne pouvant ou ne voulant jamais « reprendre » un morceau, tenant surtout à la fraîcheur de la pâte, il n'analysait pas toujours assez les têtes, dans sa hâte de peindre ou sa terreur de fatiguer l'ami qui pose. On dirait qu'il ne conversait pas avec celui-ci : or, des séances de portrait ne

sont fructueuses que si un rapport intime s'établit entre le portraitiste et la personne portraiturée. — On verra, quelque jour, dans une exposition générale qui sera une révélation, des toiles anciennes de M. Bonnat : sortes d'instantanés, pour la déformation cocasse du dessin, victoires de cet observateur parfois cruel, outrancier, dont la belle matière, souvent pareille à celle des plus précieux Ricards, s'émaille, à la longue, magnifiquement.

Les séances de portrait sont épuisantes, si l'on n'a pas le goût de la conversation et si les gens vous importunent par leur présence. Il eût fallu que Fantin conservât auprès de ses semblables un peu de cette liberté qui lui permit de faire, comme nul autre, des fleurs et des fruits, de la nature morte. C'est avec la même sûreté que semblent avoir été conduites jusqu'au « rendu » intense et définitif de la vie les *Brodeuses*, le buste de mademoiselle Fantin, les nombreuses têtes du maître et les deux portraits de sa femme, dont l'un est au Luxembourg, l'autre au musée de Berlin. Ces quelques pages de la plus heureuse venue ont un peu du style soutenu et ample des Vénitiens ; elles font songer aussi à Rembrandt, et atteignent les hauts sommets de l'art du portraitiste. Il suffirait à Fantin de les avoir signées, pour que sa gloire fût méritée. Le peintre s'y est exprimé, tel qu'il voulut être : un homme d'un autre temps, retardataire résolu, irrévocablement traditionnel.

Sa faculté dominante, qui est si rare aujourd'hui, c'est de fixer dans les limites d'une toile de deux mètres au plus toutes les parcelles de vie qu'un ou plusieurs personnages aimés accumulent dans l'atmosphère apaisée d'une chambre toujours habitée, silencieuse, chaude de vie familiale. Il dépeint l'intimité avec un bonheur sans égal. Mais il lui faut des conditions de sécurité toutes spéciales. Voilà pourquoi ses groupes de littérateurs et d'artistes, quoique très distingués, ne sont jamais de complets chefs-d'œuvre. Il y eut toujours un moment où Fantin, gêné, ennuyé, timide, souhaita d'être seul et ne put rendre, faute « d'intimité », ce qu'il voyait si bien auprès des siens, dans son propre foyer. Prises séparément, les têtes d'Edouard Manet, de Claude Monet, de Renoir, d'Edmond Maître, de Scholderer, dans

l'*Atelier aux Batignolles*, sont des morceaux exquis. Peut-on dire que la toile, dans son ensemble, ait une tenue magistrale ? Ne lui manque-t-il pas un peu de ce que nous aimons tant dans les *Brodeuses ?*

V

Par quel hasard Fantin connut-il, pendant les vingt dernières années de sa vie, le vrai succès ? Pourquoi les critiques les plus avancés le classèrent-ils parmi les impressionnistes et les révolutionnaires ? Respecté de tous, cet homme distant, isolé, à mi-chemin entre l'Institut et les Indépendants, fut défendu par les petites revues et les grands journaux, par tout le monde qui juge et écrit. On lui avait fait une place à part. N'exerçant aucune influence, — car son précieux métier est de ceux qu'on ne s'essaye pas à imiter, — refusant de faire partie d'aucun jury, seul, toujours seul, si j'omets quelques amis, il inspirait le respect à ceux-là même qui n'avaient pour lui qu'un goût médiocre. Il fut à la mode et toujours cité à côté des « grands novateurs ». Pourquoi ? nous nous le sommes souvent demandé.

Je vois bien la sympathie qu'inspira à toute une classe de Français intellectuels la modestie, sinon la pauvreté de sa mise en scène. En le défendant, on protestait très justemen contre les portraitistes mondains. Pour beaucoup d'amateurs un peu naïfs, le seul fait de représenter une élégante en ses atours et de peindre une mondaine constitue une sorte d'infériorité morale, qui ne va pas sans entraîner les défauts du peintre à gros succès, brillant et superficiel. La critique d'avant-garde devait donc revendiquer Fantin comme un bon exemple de ce que doit être le portraitiste. La puissance de la politique et de la sociologie courantes — réaction prévue dont il faut sourire, comme de tous les snobismes de la mode — exaltait la simplicité, même la laideur, au détriment du « joli ». Cela était inévitable, après les excès d'adresse et d'amabilité, dont l'école française se rendit coupable au lendemain de 1870, à l'heure de ses succès commerciaux.

Pour un public candide, l'autorité de Fantin, le « dépouillé » de ses toiles froidement nues, sa sécheresse même, devaient signifier grandeur, profondeur, solidité. Plus ses fonds étaient tristes, ses personnages guindés et modelés menu (portraits de M. Adolphe Jullien, de M. Léon Maître, de la nièce de l'artiste), plus on admirait sa manière discrète et son goût. C'est à des raisons morales, à une influence sociale, pour tout dire, d'un certain public, que Fantin dut sa situation exceptionnelle. Ses incomparables natures mortes, ses fleurs, n'étaient pas encore connues à Paris ; ses fantaisies mythologiques plaisaient peu, avant que la rue Laffitte les lancât sur le marché, comme une « bonne affaire » de spéculation.

On discerne assez dans quel monde sa réputation se forma et quelles personnes souhaitèrent d'être peintes par lui. C'est à un milieu très spécial que ses qualités modestes, puritaines et bourgeoises agréèrent, d'abord. S'il eût accepté des commandes, nous imaginons sans peine la file de modèles qui se fussent pressés à sa porte, les redingotes noires, les binocles tenus dans la main droite, les ennuyeux chapeaux, les dames point belles et vêtues d'un costume tailleur ou d'une robe à demi décolletée en carré, que son pinceau aurait eus à fixer, sur un fond de terne boiserie grise ; — vêtements sans attraits pour le coloriste, mais tant de solide intelligence, de sérieux et de vertu dans ces visages graves ! — Fantin eût fait avec certains Parisiens de la fin du XIXe siècle une galerie aussi typique que celle des Allemands de Lembach. Toute fantaisie, tout élément pittoresque, tout abandon en eussent été exclus. Rappelez-vous le portrait de M. Adolphe Jullien, qui est caractéristique dans ce genre : soigneusement dessiné, modelé jusqu'à la fatigue, dans une lumière argentée, un monsieur est assis comme il le serait chez Pierre Petit, une main appuyée sur une table, dont le tapis d'Orient est d'ailleurs exquis, et l'autre, sur sa cuisse. Professeur ? commerçant retiré ? médecin de quartier ? on ne peut dire ce qu'il est ; mais c'est un homme sérieux, qui déteste endosser le frac, le soir venu, pour qui « s'habiller » est un supplice, une entrave aux habitudes de son foyer laborieux, une lâche concession aux caprices du « monde ». C'est un laïque, qui réprouve, comme ferait un bon prêtre, les grâces, les jolies inutilités, le faste de la vie.

Et les épouses de ces hommes sans fantaisie? Excellentes mères de familles, instruites et hautement respectables, nous les vénérons, même dans leurs erreurs généreuses et leurs petits ridicules, mais leur mépris des futilités du « paraître » contribue chichement à l'exécution d'une belle toile. Parvenus aux honneurs officiels, ils seraient tenus, hommes et femmes, de passer par l'atelier de M. Bonnat ; mais, simples particuliers, et s'en flattant, ils voudront que Fantin soit leur peintre.

Fantin redouta peut-être des conversations dont, extrêmement nerveux et paradoxal, il se fût irrité, que son ironie et sa causticité eussent interrompues. Il eût tôt pris le contre-pied d'opinions émises par sa clientèle d'admirateurs. Ce solitaire dédaigneux les eût bien vite déconcertés par de subites boutades et le tour d'esprit le plus original.

Il vivait deux vies mentales, à la fois ; la peinture maintenait en équilibre les deux sphères, d'apparence si étrangères l'une à l'autre, dans lesquelles sa pensée se plaisait à errer. Les philosophes, les poètes, les musiciens enrichissaient de leur incessant commerce son esprit agile, bouillonnant, aussi actif que son corps était lent. Dans son fauteuil d'acajou, assis comme un notaire de province, près de l'abat-jour vert d'une lampe Carcel, il poursuivait un rêve somptueux que ses compositions, d'inspiration poétique, littéraire ou musicale, indiquent, mais n'exprimèrent qu'imparfaitement. Jamais il ne donna une forme digne de lui — par le pinceau ou le crayon lithographique — aux visions qui l'assaillaient pendant les lectures à haute voix, en ces calmes soirées de tête-à-tête, où son imagination s'exaltait, comme à l'audition d'un opéra ou d'une symphonie. Mais sa pensée vagabonde revenait toujours aux formes et aux objets familiers : poète, il était avant tout un peintre réaliste. Tous les éléments combinés dans ses tableaux de fantaisie, il serait aisé de les trouver à portée de sa main, autour de lui. Ses paysages modérés, les colonnades de ses temples, ses draperies, tout cela n'est-il pas tiré de ces innombrables cartons d'estampes, chaque jour feuilletées, étudiées amoureusement, copiées même? Son type féminin, beauté un peu corrégienne, blonde, grasse, au visage d'un ovale plein, il l'a vu, vivant auprès de lui ; ce sourire, cette bouche, nous les retrouvons dans tels de ses groupes de fa-

mille, chez certaine dame à pèlerine, qui boutonne son gant de chevreau glacé (portraits de *la Famille D...*) Ce type s'incarne dans la plupart de ces chastes beautés que Fantin, sensuel et réservé, fit courir au clair de lune dans les fourrés mythologiques. Il n'osait regarder que les siens, parmi les vivants, et, s'il rêvait de parcs et de bois, c'étaient de ceux qu'il préférait : les fonds des tableaux de maîtres...

Admirable et un peu dangereuse claustration volontaire d'un artiste, qui se détourne de l'activité moderne et, par entêtement, par crainte aussi, se circonscrit, décide de vivre et de mourir là où il naquit.

VI

Fantin était pourtant curieux de toutes choses ; il en est peu à quoi il soit resté étranger. S'il sortait à peine de chez lui, son information et sa culture étaient sans cesse entretenues par des amis de choix, par les revues et les livres qu'on lui prêtait. Il supporta même, non sans impatience, certains habitués fatigants et trop empressés, en faveur des notions qu'il tirait d'eux. Chaque visiteur, chaque ami élu, correspondait pour lui à une certaine spécialité et fournissait certains thèmes de conversation. Parmi ceux-là, qu'il me soit permis de citer le nom du très cher Edmond Maître, qui figure, de profil, au premier plan du tableau *Autour du piano* et dans l'*Atelier aux Batignolles* : à Edmond Maître je devrai une éternelle gratitude, car il m'apprit à respecter, avant que je fusse d'âge à les apprécier, certaines belles choses, certains artistes dont les jeunes gens s'écartent instinctivement. Qu'on m'autorise à citer ici, à côté de Fantin, le nom de cet homme d'élite, qui fut trop orgueilleux ou trop modeste pour rien signer, et se borna à fréquenter les plus distingués entre ses contemporains, peintres, musiciens, poètes et philosophes, dont il fut aimé et vénéré. Un conseil, un éloge de lui étaient très précieux. Quel esprit finement cultivé, compréhensif, grave et aimable ! Vous n'auriez pu souhaiter un guide plus

autorisé. Il se contenta d'être un amateur et un dilettante. Il avait tellement joui par l'exercice de sa pensée et sa mémoire était si riche que, brisé par la maladie, presque aveugle, il nous disait avant de mourir : « Je m'amuse, je voudrais que cela n'eût pas de fin, tant je me divertis de mes pensées et de mes souvenirs. » Ce cher ami est mort il y a déjà quelque temps ; pendant vingt-cinq ans, je l'ai entendu formuler des jugements sur tous les heureux et les dédaignés de l'art et de la littérature : nul ne s'est prouvé faux par la suite. Edmond Maître était le goût et l'intelligence mêmes. Si comprendre, c'est égaler, il fut à la fois un grand philosophe, un grand écrivain (et quelles lettres j'ai conservées de lui !), un grand peintre et un grand musicien.

De la rue de Seine, où il demeurait, il se rendait souvent chez Fantin, dont il prisait autant les idées originales que le talent ; et celui-ci avait beaucoup profité des conversations si variées, si solides, comme des vastes lectures d'Edmond Maître, son conseiller discret et son bibliothécaire. Grâce à sa femme et à notre ami, Fantin vivait dans une atmosphère d'active intellectualité. Il fallait cela pour combattre l'assoupissement d'une maison de province en plein Paris, de plus en plus verrouillée par une croissante terreur du dehors. Pendant ses dix dernières années, au moins, Fantin ne pouvait se décider à aller entendre, au théâtre ou au concert, les chefs-d'œuvre auxquels il était le plus sensible, et je me rappelle que, lors d'une reprise des *Troyens*, place du Châtelet, malgré son désir de voir un opéra qu'il chérissait entre tous, il ne se décida pas à traverser la Seine pour s'y rendre. Le froid, la chaleur, la foule, tout l'épouvantait, dans la perspective de cette sortie inusitée.

Il ne connut guère ses ouvrages favoris que par la lecture, ou par des reproductions, si c'étaient des œuvres plastiques. L'Italie était trop loin, le chemin de fer trop inquiétant pour qu'il fît le voyage. A part Londres et Bayreuth, — où il était allé jeune encore, en 1875, pour l'Inauguration, — Fantin s'était résigné à ne rien voir de ce à quoi il songeait sans cesse, de ce qui stimulait sa production quotidienne. Les innombrables petites toiles qu'il empâtait, grattait, glaçait au médium Roberson, étagées par deux et trois, l'une au-dessus de l'autre

sur son chevalet, sont comme les dialogues tenus par Fantin avec ses auteurs préférés. Il finit par prendre un tel goût pour cette douce occupation de dilettante solitaire, qu'à la longue il se persuada qu'il y mettait le meilleur de lui-même, et renonça à tout autre travail. Obstiné comme il l'était, ayant la sensation d'une sorte de réserve du public et des artistes quant à ses œuvres d'imagination pure, il se rebiffa et ne consentit plus à rien exposer qui fût peint d'après nature. Il donna un double tour de clef à sa porte, et se claquemura dans une sorte d'*in pace* qu'animait seule la venue du marchand de tableaux Templaere et des habitués du lundi soir.

Ce soir-là, de tradition, était consacré à un petit cercle de fidèles, pour qui Fantin sortait lui-même commander un bon plat ou un de ces gâteaux dont il était friand, quoiqu'il les redoutât d'ailleurs. Ces réunions hebdomadaires devaient avoir une belle tenue et un ton délicieux de noble confiance réciproque. Edmond Maître me racontait les rites invariablement pratiqués dans la petite chapelle, et je me souviens du rôle silencieux de deux dames qu'il y rencontra pendant vingt ans, une fois par semaine, qu'il reconduisit régulièrement à leur omnibus vers neuf heures et demie et dont, par discrétion, il ne demanda jamais ni le nom ni l'état. Fantin remettait à l'une d'elles le journal *le Temps*, au moyen duquel il prenait un soin charmant de distraire la respectable femme, tandis que s'établissaient autour de la table de graves conversations. Le critique de ce quotidien officiel ne se permettait pas alors de mettre à la portée des professeurs et des notaires de province les découvertes de Cézanne et des jeunes génies qui essaiment au Salon d'automne. Car Fantin eût sursauté, lui dont les préférences esthétiques étaient de plus en plus retardataires, à mesure que sa politique devenait plus avancée. Pauvre homme ! S'il eût pu voir, lire et entendre ce que chacun admet maintenant, dans une marée montante d'anarchie, d'ignorance et de grossièreté à la Homais, peut-être eût-il regretté d'avoir tendu sa main (en pensée, car en fait il la gardait jalousement par devers lui), de l'avoir offerte même à de futurs ennemis de ses goûts.

Il disparut à temps. Je crois que l'avenir le plus immédiat

lui eût réservé bien des sujets d'amère réflexion. Son succès auprès des plus « avancés » reposait sur une sorte de malentendu : c'était une de ces positions fausses que l'on s'efforce de ne pas s'avouer à soi-même, mais dont une nature sensible finit par être incommodée. Très dangereuse est la situation de ceux qui ne sont pas « tout d'une pièce ». Fantin était, par essence, comme nous l'avons montré, bourgeois, fonctionnaire, ami des médailles et de la hiérarchie ; il entrevoyait le ruban rouge et les croix comme un but naturel à poursuivre, comme une preuve agréable à recevoir de ses propres mérites reconnus en haut lieu. S'il était possible d'entrer à l'Institut tout en raillant certains de ses membres, Fantin eût tenu à honneur d'en faire partie : l'épée qui bat les pans d'un uniforme pacifique lui parut toujours être une arme appropriée pour un peintre, dût-il, en marchant, s'y embarrasser parfois les jambes. Le courage lui aurait manqué pour braver tels amis politiques, en avouant que le Palais Mazarin n'est pas un lieu à dédaigner. Par une disposition essentiellement française de son esprit, la raillerie du maître s'exerçait sur les objets auxquelles il tenait le plus. C'est ainsi que ce Parisien de Paris, attaché à tout ce qui était français, nous rabaissait plutôt, au profit de nos voisins, lui qui eût tant souffert de voir son quartier envahi par les étrangers et nos coutumes dénationalisées. La souplesse et les contradictions de son tempérament si singulier réjouissaient ceux qui le connaissaient à fond, mais le rendaient fort mystérieux à tous les autres. Alors qu'on croyait l'avoir avec soi, il se dérobait soudain, par une subite contradiction. Il réunissait en lui-même les traits de deux personnes destinées à ne jamais s'accorder entre elles.

VII

Vers le mois de juin, quand les émotions du Salon s'étaient apaisées, une voiture à galerie venait prendre dans la rue des Beaux-Arts les malles et les divers bagages de la famille Fantin. C'était le départ pour la campagne, pour ce village

bas-normand où l'artiste possédait une maisonnette dans un jardin de curé aux fleurs classiques, modèles de ses plus parfaits chefs-d'œuvre. Imaginons les bonnes journées de travail fertile et aisé, dans quelque chambrette dont la fenêtre ouverte laisse entrer les bruits nets, mais non importuns, de la route ou du bourg : — gamins chantant au sortir de l'école, heurts d'une charrette lourdement ferrée, gloussements du poulailler, un âne qui braie, au loin le mugissement de quelque vache, échos amortis par le haut mur de briques et de silex, où pousse la ravenelle avec la scolopendre. — Je vois le Maître, sous un vieux chapeau de paille, le cou enveloppé d'un foulard d'été, chaussé de pantoufles en feutre, dès son petit déjeuner avalé, choisir dans ses plates-bandes ce que la nuit a fait éclore de plus coloré, de plus odorant. Il pose sur le coin d'un meuble vieillot et vermoulu, devant un carton gris qui servira de fond, un de ces verres simples et pratiques que Mrs. Edwin Edwards lui envoie de Londres et qui sont établis sur les plans très voulus de certaine monomane d'horticulture ; avec mille soins, d'après de graves conciliabules, on installe la récolte florale dans le récipient où de l'eau claire a été versée. Les délices d'une bonne séance vont être savourées, en dépit des mouches indiscrètes, de la chaleur peut-être, mais si saine, et de cette sonnerie, là-haut, dans le clocher de l'église, qui divise l'heure en quatre et fait courir la journée plus vite. La palette a été préparée et elle est déjà, à elle seule, un bouquet aux tons composés, — aux bleus tendres, aux lilas exquis, aux jaunes roses ou beurre frais, s'entourant de bruns fauves, de rouges puissants, et de noirs : — un tapis d'Orient en pâte huileuse dont il suffira de déranger la symétrie et de la recomposer sur la toile, pour faire un miracle de peinture.

Fantin était très méticuleux et la préparation de sa palette était longue. Elle disparaissait sous de petits tas de couleurs. On a dit que c'était la palette de Delacroix ; mais il semble que Fantin ait ajouté beaucoup d'éléments nouveaux à celle du maître romantique.

Parfois, jadis, mais toujours dans les dernières années de sa vie, il enduisait sa toile, à l'avance, d'un ton gris, mince, transparent, qui lui servait de fond. C'est ainsi que de cer-

tains bouquets, on dirait, si ce n'était l'air qui circule autour d'eux, qu'ils ont été exécutés comme le sont des ornements en pyrogravure sur une table, dont le bois reste apparent. J'en connais même, parmi les moins bons, qui ont, un peu trop, l'aspect plaqué des modèles d'aquarelle pour jeunes pensionnaires, en dépit de leur savante construction anatomique. D'autres fois, il gratte le fond de la pointe du canif, comme pour suggérer le treillis, le tremblé, la buée de l'atmosphère ; et c'est cela qui permet à l'artiste cette précision du contour extérieur, cette rigidité que compromettrait le contact de deux pâtes se pénétrant l'une l'autre. Donc, point de mollesse, point de « bavochures », mais une épaisseur plus ou moins grande, selon que la chair de la fleur est veloutée, soyeuse, pelucheuse ou lisse, métallique ou fine comme du papier.

Chaque fleur a sa carnation, sa peau, son grain, son métal ou son tissu. Les lis, secs, cassants et glacés comme l'hostie, avec des pistils en safran, comportent un autre rendu que les cheveux de Vénus, les pavots et les roses trémières, minces et plissées comme du papier à abat-jour ; le dahlia, qui est un pompon, le phlox neigeux ou pourpre, la capucine taillée dans le plus somptueux velours, comme le géranium, la gueule-de-loup ou la pensée, ne sauraient être modelés de même que le coupant glaïeul, le bégonia ou l'aster. Les fleurs sont tour à tour des papillons, des étoiles de mer, des lèvres ou des joues de femmes, de la neige, de la poussière ou des bonbons, des bijoux émaillés, du verre translucide ou de la soie floche.

Fantin aima surtout celles des vieux jardins de curé, les touchantes petites créatures qui poussent sans trop de soins dans les parterres modestes de nos provinces. Je ne crois pas qu'il ait portraituré les pivoines ou les somptueux chrysanthèmes de verre filé, qui ne savent où arrêter les prétentions de leurs encombrants falbalas. Il s'intéressa autant aux petites clochettes qu'à l'élégant œillet. Dans sa jeunesse, il avait parfois amoncelé et serré dans un vaste pot blanc, sur un fond de sombre muraille, des bottes de fleurs, comme on grouperait des écheveaux de laine pour la joie des yeux ; mais la plupart de ses études sont d'un seul genre de fleurs à la fois, afin, sans doute, d'en fouiller mieux le corps et l'âme, afin

d'en donner une image plus individuelle. Et l'on se prend à supposer, en voyant ses tableaux de fleurs ou de fruits, ce qu'il aurait fait avec nos visages, si le modèle humain n'était pas si pressé, si incommodant aussi dans l'atelier qu'il envahit en intrus.

Fantin a dû créer ses petits chefs-d'œuvre dans la joie tranquille des journées saines et unies, telles que l'été nous en offre de si savoureuses dans la campagne. Se mettre au travail de bon matin, sans crainte d'être dérangé par un visiteur indiscret ou d'avoir à lui donner quelque raison de le congédier, c'est la moitié du succès assuré, dans un genre d'ouvrage impossible à interrompre à cause des modèles changeants et éphémères que sont les fleurs. Laissons Fantin penché sur sa toile et dessinant avec ardeur leurs moindres traits, dont l'expression change avec les heures du jour et qu'il convient de saisir au bon moment. Chaque sonnerie du clocher lui fait battre le cœur, de crainte qu'un pétale ne tombe, que des trous ne se creusent dans l'édifice chancelant qu'est un bouquet. Mais la pensée de Fantin se dédouble et, malgré son application à peindre, vagabonde : il se promène dans des musées lointains, chantonne du Schumann et se redit à lui-même certaines phrases de ses auteurs chéris.

L'expérience vous apprend à quel moment il sied de couper les fleurs, afin qu'elles restent plus longtemps sans se faner et il est plusieurs manières d'en prolonger la courte existence. Vous pouvez aussi disposer un bouquet, en prenant garde de ménager des vides, où, une fois peintes les premières fleurs, vous en glisserez d'autres qui les encadreront. C'est tout un art, qui exige beaucoup d'habitude, d'adresse et de soins. Fantin, qui fit tant de tableaux de fleurs, devait avoir pour elles les mille attentions et la tendresse d'une demoiselle maniaque et passionnée. Quel enivrement, à la dernière séance, quand la fin du jour approchait, de retoucher l'œuvre entière et d'y mettre les vigueurs, les éclats décisifs, juste avant la minute où toutes ces belles chairs, hier encore palpitantes, ne formeront plus, flétries, qu'un charnier ! C'est dans les roses que Fantin fut sans égal. La rose, si difficile de dessin, de modelé, de couleur, dans ses rouleaux, ses volutes, tour à tour tuyautée comme l'ornement d'un chapeau de mo-

diste, ronde et lisse, encore bouton, ou telle qu'un sein de femme, personne ne la connut mieux que Fantin. Il lui confère une sorte de noblesse, à elle que tant de mauvaises aquarellistes ont banalisée et rendue insignifiante par leurs coloriages sur vélin, écrans et éventails. Il la baigne de lumière et d'air, retrouvant, à la pointe de son grattoir, la toile « absorbante », sous les épaisseurs de la couleur et ces vides qui sont les interstices par où la peinture respire. — Métier tout opposé à celui d'un Courbet, dont le couteau à palette pétrit la pâte et l'enfonce de force et lui donne la surface magnifique, polie et glacée de l'onyx et du marbre.

Dans ses tableaux de fleurs, le dessin de Fantin est beau, large et incisif. La fleur qu'il copie, il en donne la physionomie, c'est elle-même et non pas une autre, de la même tige : il dessine et construit la fleur, et ne se contente pas d'en communiquer l'impression par des taches vives, habilement juxtaposées. Le dessin peut être si éloquent à lui seul que, dans une lithographie très rare, dont je possède une épreuve, Fantin est parvenu avec du blanc et du noir à faire deviner leur couleur, dans le cornet de verre d'où s'élancent, en une gerbe étalée, des roses. Comme cet art analytique et raisonné, encore que si frais, est bien français ! Comme ces toiles sont bien d'un petit-fils de Chardin ! C'est par elles que le bon bourgeois Fantin-Latour s'est le plus complètement exprimé. Ici, nulle trace d'austérité ou de lourdeur allemande, mais la logique, la belle clarté de la langue du XVIIIe siècle.

La *Tate Gallery* renferme une toile des plus importantes par sa grandeur et la perfection du bouquet riche et varié qui s'y déploie. C'est peut-être là que le maître atteignit le plus haut degré de son talent et il suffirait d'une pareille œuvre pour assurer à son auteur une place enviable dans l'histoire de l'art contemporain : c'est un don de Mrs. Edwin Edwards, l'infatigable amie de Fantin, qui l'imposa à l'admiration de ses compatriotes, alors que personne, en France, ne savait qu'il peignît des fleurs.

Chaque automne, de retour à Paris, il rassemblait tous ses travaux de l'été, et, après avoir comparé une à une ses études avec celles qu'il gardait accrochées à sa muraille, — choix de pièces parfaitement réussies, — il les posait à plat

dans une caisse, les châssis retirés, et il les expédiait à Londres. Là, Mrs. Edwards les faisait encadrer, mettre sous verre, et conviait un public d'amateurs fidèles à les venir admirer. Pendant vingt ans, elles furent inconnues en France, Fantin ne se révélant à nous que par de rares portraits et les fantaisies qu'on avait pris l'habitude respectueuse de louer. On se demande, d'ailleurs, si les critiques n'étaient pas sincères, maintenant que nous assistons à une si incohérente explosion d'opinions contradictoires, chez les plus réputés. On peut tout faire admettre par un homme dont le métier est de juger un art qu'il n'a pas pratiqué et qui n'a que des sensations plus ou moins raisonnées. Les gens se plaisaient à suivre Fantin rêvant en compagnie de Berlioz, Wagner, Schumann, ou se promenant en pleine mythologie, sans quitter la rue des Beaux-Arts, et pensaient reconnaître la fumée de sa familiale bouilloire à thé dans les ciels argentés de ses théophanies. Oui, certes, ces tableautins étaient bien de Fantin-Latour, par l'exécution, parfois aussi par la couleur ; c'étaient les visions d'un romantisme édulcoré, hantant les nuits de ce Parisien ardent et réservé. Ses nymphes et ses déesses, au galbe souvent corrégien, ce sont de grosses ménagères, désirables, mais chastes, qui se montrent mais ne s'offrent pas : apparitions de figures groupées comme en des tableaux vivants d'amateurs. Il ne faudrait pas croire que cette partie de l'œuvre de Fantin soit à dédaigner. Il est même de charmants morceaux d'exécution dans cette série, la plus nombreuse en tout cas, et sa favorite : hélas ! il n'envoyait pas aux expositions ses esquisses les plus heureuses, mais des sortes de pièces d'apparat, qu'il fabriquait méthodiquement pour les Champs-Élysées et que l'État ou la Municipalité lui achetaient pour leurs musées.

L'École des Beaux-Arts nous offrira bientôt une ample collection des ouvrages de Fantin-Latour. Il sera intéressant de connaître le jugement que l'on portera, deux ans après sa mort, sur l'honnête et délicat artiste qui opposa une si exacte discipline et un si beau culte de la tradition aux progrès actuels de l'ignorance et de la folie d'orgueil.

J.-E. BLANCHE.

LES ORIGINES

DE

LA LÉGENDE DE DON JUAN

La légende de Don Juan a eu une destinée aussi brillante que celle de Faust : elle a inspiré, elle aussi, toutes les formes de la poésie et de l'art ; pendant près de trois siècles, elle a sollicité les génies les plus divers, elle a reflété bien des états d'âme ; en se transformant de pays en pays, d'époque en époque, elle s'est enrichie et compliquée et, aujourd'hui plus que jamais, elle nous attire par ce qu'elle a d'énigmatique et d'incertain. On écrira bientôt, sans doute, l'histoire littéraire de Don Juan, comme on a écrit celle de Faust : on y pourra suivre, pas à pas, de Tirso de Molina à Molière, de Molière à Lorenzo da Ponte et à Mozart, de Mozart à Byron, de Byron à Pouchkine, la longue évolution de ce type, éternellement jeune, du Séducteur. En attendant qu'une telle étude nous soit donnée, il n'est peut-être pas sans intérêt de rechercher d'où est née, comment s'est formée cette légende dont le retentissement a été, on peut le dire, universel.

Quand on s'est posé, à propos de Faust, cette question, elle a été assez vite résolue. Faust a réellement existé : il a vécu en Allemagne, dans la première moitié du XVIe siècle. Nous le savons par une lettre de Jean Tritheim, abbé de Spanheim,

par les témoignages de Mélanchton, de Luther. Nous pouvons le suivre à Heidelberg, où il étudie la théologie, à Cracovie, où il s'instruit dans les sciences occultes, à Venise, où il essaye de voler dans le ciel ; nous avons quelques détails sur sa fin mystérieuse.

En est-il de même pour Don Juan ? Sa légende est-elle fondée sur quelques faits véritables ? Y a-t-il eu réellement, à Séville ou ailleurs, un Don Juan Tenorio dont les crimes et les folies ont mérité une punition surnaturelle et dont le théâtre a recueilli la tragique histoire ?

On attribue généralement à Gabriel Tellez, religieux de l'Ordre de la Merci, dont le nom de théâtre était Tirso de Molina, la comédie où parut pour la première fois la figure hautaine de Don Juan, où l'on entendit pour la première fois résonner sur les planches les pas pesants de « l'Invité de pierre ». Cette pièce fut publiée, en 1630, à Barcelone ; nous ne savons ni où ni à quelle date elle avait été représentée. Elle porte ce titre : *El Burlador de Sevilla (Le Séducteur de Séville)*. Quand on la parcourt, soit dans le texte, soit dans la traduction fort convenable donnée par Alphonse Royer, on est d'abord tenté de croire qu'elle repose sur un fond historique. On y voit figurer un roi parfaitement authentique, Alphonse XI de Castille ; la famille des Tenorio, à laquelle appartient Don Juan, est une des plus anciennes d'Andalousie ; le Commandeur lui-même, Don Gonzalo d'Ulloa, porte un nom plusieurs fois cité dans les chroniques. Enfin les derniers mots de la pièce semblent donner une indication précise : lorsque la Statue s'est engloutie avec sa victime dans l'abîme entr'ouvert, — « que le tombeau, dit le Roi, soit transporté dans l'église de San Francisco à Madrid en souvenir d'un événement si étrange ».

Malheureusement, soit du temps d'Alphonse XI, soit avant ou après lui, parmi les Tenorio mentionnés dans les vieilles histoires, ni le Don Juan Tenorio qui fut compagnon d'armes de Pierre le Cruel, ni le Don Pedro Tenorio qui fut archevêque de Tolède, aucun ne ressemble, de près ou de loin, au héros de la tragique aventure. Parmi les Ulloa que nous connaissons, l'un fut, il est vrai, Commandeur de Castille, mais

sa vie fut simple et régulière, il mourut paisiblement et ne fit plus parler de lui. Quant à l'église de San Francisco, à Madrid, nous savons qu'elle enferma autrefois bien des tombeaux illustres, ceux des Ramirez, des Vargas, des Luzan et, entre autres, celui d'un certain D. Enrique de Villena, qui fut très suspect à ses contemporains pour avoir pratiqué l'astrologie et les arts magiques : personne n'y a jamais signalé la tombe d'un Ulloa. Il faut donc supposer que l'auteur du premier Don Juan a attribué à des personnages imaginaires des noms historiques pour donner à son action une apparence de vérité et la rendre ainsi plus saisissante : c'était là un procédé familier aux auteurs dramatiques de ce temps et dont Lope de Vega et Calderon ont usé plus d'une fois.

Peut-on croire du moins que le poète s'est inspiré de quelque légende populaire qui se serait formée autour d'un héros plus obscur ? Tirso, qui, vers l'année 1625, voyagea en Andalousie, n'aurait-il pas recueilli là une histoire miraculeuse et édifiante, née d'un événement lointain et mal éclairci, transmise de génération en génération, avec d'autres anecdotes de catéchisme, pour entretenir la jeunesse dans l'horreur du vice et dans le respect de la mort ?

Tous nos critiques ont admis sans hésiter cette hypothèse qui les dispensait de chercher plus longtemps, et quelques-uns, qui ont eu l'idée d'aller se renseigner sur place, ont rapporté de Séville une très belle histoire qu'il serait dommage de laisser tomber dans l'oubli. Un des hommes qui ont le plus contribué à faire connaître chez nous la littérature espagnole, Louis Viardot, écrivait en 1835 [1] :

Tirso de Molina est le premier qui ait mis sur la scène le fameux argument de *Don Juan*. Me trouvant, l'année dernière, en Espagne, j'ai pu rechercher l'origine de cet argument tant de fois traité et m'assurer qu'il repose sur une histoire véritable.

Don Juan Tenorio était de Séville, où sa famille, qui existe encore, tient toujours un rang distingué. Elle occupa constamment une des places de *veinticuatros*, et parmi les membres de la mu-

1. *Études sur l'Histoire des Institutions, de la Littérature, du Théâtre et des Beaux-Arts en Espagne*, 1835, in-8°, pp. 344, 345.

nicipalité actuelle figure encore un Tenorio. Ce que le drame rapporte du caractère de Don Juan, de ses mœurs, de ses aventures, se trouve également dans son histoire. Il tua de nuit le Commandeur de Ulloa, dont il enlevait la fille, et qui fut enterré dans une chapelle du couvent de San Francisco, où sa famille avait une sépulture, *una capilla*. Cette chapelle et sa statue en marbre existaient encore au commencement du siècle passé ; depuis, elles furent détruites dans un incendie. Les moines franciscains, tout-puissants alors à Séville, voulant mettre un terme aux excès et aux impiétés de Don Juan, auquel sa naissance assurait l'impunité, l'attirèrent dans un guet-apens et le mirent à mort. Ils répandirent ensuite le bruit que Don Juan était venu insulter jusqu'en sa chapelle la statue du Commandeur et qu'elle l'avait précipité dans l'enfer. Cette espèce de légende fut recueillie dans les *Chroniques de Séville*, *las Crónicas de Sevilla*. C'est là que Tirso de Molina prit le sujet de sa pièce.

Ce récit où tout, exactement tout, est faux — sauf peut-être la présence d'un Tenorio parmi les magistrats de Séville, — un autre hispanisant de mérite, Antoine de Latour, le reproduisait, vingt ans plus tard, à peu près dans les mêmes termes. Il décrivait poétiquement les ruines du monastère où le sol s'entr'ouvrit sous les pas du séducteur, — arcs à demi écroulés, voûtes crevassées, fûts de colonnes épars sur le sol, cyprès noirs, pâles aloès, sans oublier « deux ou trois vieux orangers qui avaient peut-être été les témoins de la scène fantastique ». — « Avec une telle légende, quelles ruines ne seraient belles ! »

Qui aurait pu mettre en doute des affirmations si catégoriques ? qui aurait eu l'idée d'aller rechercher ces fameuses *Chroniques de Séville*, — *las Crónicas de Sevilla* ? — Chacun crut, sans discuter. La tradition étant ainsi bien établie et localisée dans un si pittoresque décor, on pouvait compter que le zèle des touristes ne manquerait pas de la préciser et de l'enrichir.

Les guides de Séville ne sont jamais à court d'histoires et leur subtilité, qui est extrême, s'applique à satisfaire toutes les curiosités. Pour les étrangers qui ne se contentaient pas du cloître de San Francisco, des murs effondrés, des cyprès,

des aloès, et qui voulaient en savoir plus long sur la fameuse légende, ils découvraient, il y a un peu plus d'un siècle, un personnage qui pouvait fort bien passer pour le prototype de Don Juan.

Il s'appelait Don Miguel de Mañara ; il avait vécu au XVIIe siècle ; il avait cédé, durant sa jeunesse, à tous les emportements des sens, à tous les délires de l'orgueil ; il avait été un sujet de scandale dans une ville cependant indulgente aux plaisirs et aux bruyantes folies. Un jour, ses yeux s'étaient ouverts et, contemplant avec horreur les opprobres de sa vie passée, il avait donné à ses compatriotes l'exemple d'une brusque conversion. On l'avait vu rompre tout commerce avec le siècle, faire une retraite sur un sommet solitaire, puis, revenu à Séville, reconstituer avec une ardeur toute sainte une confrérie charitable, offrir un foyer aux pèlerins, soigner de ses mains les pauvres atteints de maladies contagieuses, visiter les prisonniers, porter sur ses épaules jusqu'au lieu de leur sépulture les corps des suppliciés.

Cette fin édifiante ressemblait si peu à celle de Don Juan que l'on s'empressa de l'oublier. Miguel de Mañara n'était intéressant que par les fautes de sa jeunesse, et, comme ses dévots panégyristes s'en étaient tenus sur ce point à des allusions fort discrètes, on trouva l'occasion bonne pour lui fabriquer une biographie imaginaire où vinrent se grouper toutes sortes de légendes fantastiques restées jusque-là errantes et anonymes.

Don Miguel s'éprend de la statue de bronze qui se dresse sur la tour de la Giralda, il lui adresse des propositions amoureuses et la statue y répond. — Don Miguel, rêvant, un soir, au pied de la Tour d'Or, aperçoit sur l'autre rive du Guadalquivir, au faubourg de Triana, le cigare allumé d'un promeneur. « Donnez-moi du feu ! » lui crie, en riant, Don Miguel, et voilà que le promeneur étrange, étendant vers lui un bras qui s'allonge sans fin, lui présente, par-dessus le large fleuve, la flamme de son *puro* : Don Miguel voit bien que cet homme est le Diable, mais il allume son cigare.

A l'heure où, dans les rues étroites de Séville, l'ombre descend si brusquement, Don Miguel voit s'enfuir devant lui une femme voilée dont la silhouette élégante et la course

alerte éveillent aussitôt en lui le trouble rapide d'un désir. Il s'élance à sa poursuite, il l'appelle : elle ne répond pas et se hâte davantage. Il la gagne de vitesse, il la rejoint : « Ah! maudite, dit-il en la saisissant par la taille, tu ne te retourneras donc pas? » Elle se retourne alors et il voit grimacer sous ses yeux la face d'un squelette.

Une nuit, revenant de quelque chaude équipée, Don Miguel s'étonne de voir briller, à une heure si tardive, les fenêtres de l'église de Santiago : il approche, il trouve les portes grandes ouvertes, il entre. Sous la lumière de mille cierges, vingt prêtres sont assis autour d'un catafalque : aucun geste, aucune parole, aucun chant. Ému par ce spectacle et par ce silence, le jeune homme s'avance et, se penchant vers un des fantômes muets : « Qui donc enterrez-vous? » lui murmure-t-il à l'oreille. Et le prêtre répond : « Miguel de Mañara. — La sotte plaisanterie! » s'écrie Don Miguel. Il fait à un autre, puis à un troisième, la même question et il en reçoit la même réponse. Impatienté, il s'élance vers le cercueil, il soulève le drap funéraire et il aperçoit en effet son propre visage marqué des signes de la mort... Au petit jour, le sacristain de Santiago le trouva évanoui sur les dalles de l'église.

Ces incidents fantastiques s'accordaient parfaitement avec la légende du Séducteur de Séville, qui, lui aussi, met son point d'honneur à tout entreprendre et à tout braver, qui, lui aussi, est maintes fois averti par la Providence, jusqu'à ce qu'il ait lassé la patience du Ciel. On en vint donc tout naturellement à confondre les deux personnages. On prit à l'un son prénom, à l'autre son nom de famille et l'on eut ce Don Juan de Mañara [1] dont tant de voyageurs ont rêvé et qui a tenu une place assez honorable dans notre littérature, puisque Mérimée en a fait le héros de ses *Ames du Purgatoire*, Dumas père le premier rôle d'un de ses drames, et que M. Maurice Barrès a cru devoir lui rendre visite à Séville dans la chapelle de l'Hôpital de la Charité [2].

Des fictions si ingénieusement combinées mériteraient sans doute notre respect : on ne les discute pas sans scrupule ; il

1. Devenu bientôt, par une erreur d'écriture, Don Juan de *Marana*.

2. M. Barrès, *Du Sang, de la Volupté et de la Mort*. — *Une visite à Don Juan*.

faut pourtant bien rappeler que ce Don Miguel, dont la tradition a si ingénieusement embelli l'histoire et falsifié l'état civil, n'est pas précisément un personnage de légende. Sa vie est bien connue, son nom revient souvent dans les *Annales ecclésiastiques et séculières* de Séville ; nous avons de lui des traités de piété qui sont pleins de beaux élans mystiques, d'images brutalement réalistes de la mort. L'année même où, le corps usé par les excès de son zèle, il s'était éteint doucement dans la joie et dans l'espérance, assisté à sa dernière heure par les pauvres que lui-même avait si longtemps servis, le P. Juan de Cardenas, son ami, commença à écrire une exacte « relation de sa vie et de ses vertus ». Enfin, une requête ayant été adressée à la Cour de Rome pour obtenir sa béatification, à trois reprises des instructions minutieusement conduites mirent en pleine lumière les moindres événements de sa vie. Or tous ces témoignages attestent unanimement qu'il n'y eut rien de miraculeux dans l'existence de Don Miguel, sinon peut-être que la rapidité et la sincérité de sa conversion, et que les folies de sa jeunesse ne dépassèrent pas les galanteries ordinaires. Ces débauches sans originalité, longuement expiées d'ailleurs par des merveilles d'humilité et de dévotion, s'accordent bien mal avec les mystères étranges et diaboliques dont la tradition a essayé de l'envelopper et c'est une obstination un peu ridicule que de vouloir aujourd'hui encore affubler du manteau de Don Juan ce candidat à la sainteté.

Il faut du reste ajouter que la plupart des miraculeuses aventures dont s'est faite la légende de Mañara avaient déjà couru le monde bien avant sa naissance. On retrouverait dans une douzaine de recueils antérieurs l'anecdote de la jeune femme voilée qui cache sous sa mantille une tête de squelette. L'histoire du libertin que le Ciel éclaire en le faisant assister à ses propres funérailles, on peut la lire tout au long dans un traité composé par un prêtre espagnol, Antonio de Torquemada, sous ce titre : l'*Hexameron ou les Fleurs curieuses*, imprimé à Salamanque au milieu du XVIe siècle, mis en français, en 1582, par Gabriel Chappuys, Tourangeau [1].

1. *L'Hexameron*, fait en espagnol par A. de Torquemada et mis en français par Gabriel Chappuys, Tourangeau, Lyon, 1582 ; IIIe journée, p. 218.

Enfin un simple rapprochement de dates nous démontre trop évidemment que, quand bien même Don Miguel aurait été le héros de quelque roman sinistre, l'auteur du *Séducteur de Séville* pouvait difficilement le prendre pour modèle : Don Miguel de Mañara est né en 1626 ; quand fut imprimée la plus ancienne édition que nous ayons de la comédie, il avait donc quatre ans. Cet argument aurait pu nous dispenser des autres.

Puisqu'il nous faut ainsi renoncer à expliquer Don Juan par Don Miguel, pouvons-nous croire du moins à l'authenticité de la légende anonyme du libertin attiré sous les arceaux d'un cloître et disparaissant mystérieusement au pied d'un mausolée ? Quoiqu'elle ait été admise par la plupart des critiques comme la source incontestable de la comédie de Tirso, cette « ancienne tradition » a bien l'air d'avoir été, elle aussi, inventée après coup.

C'est en 1625, dit-on, que Tirso de Molina l'aurait recueillie sur les bords du Guadalquivir : mais aucun témoignage ni contemporain ni antérieur ne nous le confirme. Quelle apparence qu'une si belle histoire se soit répétée pendant des années à Séville et que, dans cette brillante capitale, où fleurissaient les lettres et les arts, où ne manquaient ni les conteurs ni les poètes, personne n'ait songé à en tirer parti ? Il y avait justement là, vers la fin du XVIe siècle, un auteur d'un génie hardi, épris de fantastique et de surnaturel. Il s'appelait Juan de la Cueva. Il avait eu l'idée de mettre au théâtre, dans sa comédie de l'*Infamador (Celui qui déshonore)*, l'aventure d'un débauché qui se vante de venir à bout de toutes les femmes, à qui tous les moyens sont bons, la calomnie comme la violence, pour désarmer celles qui lui résistent. Quand il s'est agi de montrer cet odieux personnage recevant à la fin la punition de ses crimes, le poète n'a trouvé pour frapper l'imagination de son public que de froids artifices mythologiques : il a fait apparaître la déesse Diane et le Fleuve du Guadalquivir. N'avait-il donc pas là une bonne occasion de faire intervenir, s'il l'avait connue, la légende de la Statue qui descend de son tombeau, qui marche dans la nuit vers la vengeance, qui s'engloutit avec sa victime ?

Il est donc plus que vraisemblable que la fameuse tradition, loin de précéder le drame du *Séducteur*, est née au contraire de lui. En voyant Don Juan faire tant de bruit dans le monde, en voyant son histoire devenir un des thèmes préférés de la littérature européenne, par un sentiment assez naturel de patriotisme local, le peuple de Séville s'est appliqué ingénument à le rattacher par des liens de plus en plus forts au sol natal. Le poète l'avait fait naître à Séville, et c'est bien là en effet qu'il devait naître, dans cette ville amoureuse et charmante où les *patios* dallés de marbre blanc et noir évoquent, par la fraîcheur de l'ombre et des fontaines, l'idée des tendres mystères, où, dans les rues joyeuses et chantantes, les rires, les appels, les guitares, l'odeur poivrée des œillets, les belles filles qui passent, tout semble une invitation au plaisir, — où s'exalte chez les jeunes hommes cette humeur andalouse ardente, passionnée et rebelle, qui jamais ne cède à une menace ni ne recule devant un défi. On reconnaissait si bien en Don Juan le caractère fier et impulsif de la race [1] qu'on a été instinctivement conduit à faire de la fiction une réalité. L'imagination populaire, éternellement féconde, a reconstitué au *Burlador de España*, au « grand Séducteur d'Espagne », une existence véritable ; sans peine, elle a trouvé un cadre pittoresque pour le terrible dénouement de son histoire. Les grandes créations de l'art ont en elles une telle puissance de vie qu'elles tendent ainsi à se projeter dans le monde réel. Qui n'a pas rêvé, à Vérone, devant le balcon de Juliette ? A Oviedo, on arrête le voyageur près de la maison où est né Gil Blas ; à Séville, chacun vous montrera, au coin d'une petite place, la boutique du barbier Figaro.

*
**

Trouvera-t-on du moins autre part qu'en Andalousie, dans la littérature ou dans la tradition, une première ébauche de la légende ? On a beaucoup cherché, dans tous les sens, et, aujourd'hui que cette enquête est à peu près terminée, tout en

1. Il dit dans la comédie (III, VI) : « L'amour me jette vers l'objet de mon désir : c'est là une tentation à laquelle personne ne résiste. »

souhaitant d'être contredit demain par quelque découverte imprévue, on peut risquer cette affirmation que ni en Espagne ni dans les pays qui ont eu autrefois des relations intellectuelles avec l'Espagne on ne rencontrera, avant 1630, ni un conte, ni une anecdocte, ni une composition poétique où soient réunis les traits essentiels de l'histoire de « l'Invité de pierre ».

Dans les innombrables recueils de miracles du moyen âge, dans les *Trésors d'Événements admirables et mémorables*, dans les *Traités des Fantômes et des Apparitions*, si nombreux au XVIe siècle, dans les choix de récits terribles et édifiants qui accompagnent assez ordinairement les catéchismes et les *Déclarations de la Doctrine chrétienne*, on trouve cent exemples de libertins atteints par des punitions surnaturelles pour avoir transgressé le sixième commandement. Ici ce sont des jeunes gens battus de verges par des légions de diables ou bien assis sur des sièges de feu, couverts d'un manteau de feu et si cruellement brûlés jusque dans l'intérieur de leur corps que des démons, en leur soufflant dans les oreilles, font jaillir des flammes de leur bouche, de leurs narines et de leurs yeux. Un autre est précipité dans un abîme par une force inconnue. Un autre est visité, la nuit, par des chiens noirs aux yeux luisants qui tournent sans relâche autour de son lit, vomissant des vapeurs de soufre. Plusieurs, ayant suivi dans quelque sombre palais ou dans quelque solitude des femmes d'une beauté merveilleuse et ayant connu avec elles des voluptés étranges, se réveillent, un matin, tenant entre leurs bras un monstre abominable, ou un squelette, ou un cadavre dont la chair livide et gonflée est déjà mûre pour le tombeau. On ne voit nulle part ce qui est le fond premier de la légende de Don Juan, cette idée de la Providence prenant contre un incorrigible débauché le parti de ses victimes, donnant la voix à une statue pour l'avertir, se servant de son bras pour le frapper.

Faut-il donc conclure que cette légende a été inventée de toutes pièces par le poète espagnol ? Mais quelle légende, quelle intrigue de roman, quel sujet de drame ont été inventés de toutes pièces ? N'est-il pas évident que ce que nous appelons création n'est le plus souvent qu'une combinaison inconsciente de souvenirs plus ou moins lointains ? Si avant Tirso

de Molina nous ne pouvons pas retrouver dans son ensemble le sujet du *Séducteur de Séville*, peut-être rencontrerons-nous isolés les divers éléments qui le composent ?

Au professeur Farinelli revient le mérite d'avoir fait voir le premier que le seul moyen qui nous reste de résoudre ce petit problème, c'est de le décomposer. Il a fort bien montré [1] que la légende de Don Juan comprend deux parties : d'un côté, la vie dissipée du héros, les coups de désir qui brusquement l'emportent, son inconscience, sa témérité, ses bravades, son orgueil ; d'autre part, l'intervention miraculeuse de la statue, l'invitation, le repas funèbre, l'abîme s'ouvrant sous les pas du coupable.

Pour le caractère de Don Juan, le poète ne manquait assurément pas de modèles. Il en pouvait trouver d'abord dans la vie réelle, soit en Espagne, soit dans cette Italie de la Renaissance où l'individualisme s'exaspéra si étrangement, où tant d'exemples nous attestent que le sentiment le plus exalté du point d'honneur se conciliait aisément avec de terribles égoïsmes et des vices redoutables. La brutalité des instincts, rebelles à la morale, soulevés contre l'ordre social, il la rencontrait encore dans cette *Vie merveilleuse de Robert le Diable* alors répandue dans toute l'Europe et dont la traduction espagnole avait été réimprimée plus de dix fois au XVIe siècle à Séville, à Salamanqne et ailleurs ; il la retrouvait surtout dans le théâtre contemporain.

Avant comme après le *Séducteur de Séville*, c'est un type assez courant de la scène espagnole que ces adolescents fous d'indépendance, emportés par des appétits farouches. On les voit maudits par leurs parents, chassés de leur ville, traverser le monde comme des forces aveugles et méchantes, volant, pillant, brutalisant les humbles, bravant et tuant les forts, mettant à mal par force ou par trahison toutes les femmes qu'ils trouvent sur leur route, se plaisant au blasphème et au sacrilège, tout cela sans calcul, sans besoin, pour le plaisir de

1. *Giornale storico della Letteratura italiana*, vol. XXVII, fasc. 79 et 80. — Je ne veux pas manquer de dire de quel secours m'a été ce remarquable travail.

se mettre hors les lois divines et humaines. Tel le Cristobal de Lugo du *Rufian dichoso* de Cervantes ; tel le Leonido de *la Fianza satisfecha* (*La Caution dégagée*) de Lope de Vega ; tel le Gil, « l'esclave du Démon », de Mira de Amescua ; tel le Enrico dont Tirso lui-même a esquissé dans le *Condamné pour manque de foi* l'image sanglante, — tout fier d' « avoir fait violence à six demoiselles vierges », d'avoir brûlé une maison avec tous ses habitants, renversé un prêtre d'un coup de poing, jeté un mendiant à la mer « pour le délivrer de ses misères ».

Le Don Juan de Tirso est de ces impulsifs quasi frénétiques une image plutôt adoucie. Il ne serait pas homme à forcer des clôtures ou à rançonner des voyageurs ; il n'est ni brutal ni sanguinaire ; il ne tue que par nécessité, pour sauver sa propre vie ; il est sacrilège par bravade [1] plutôt que par perversion morale. Ses vices sont d'un gentilhomme et il les relève d'une bonne grâce aisée et cavalière. Il ne prend pas les femmes par violence ; il ne lui plairait guère d'emporter entre ses bras une fille qui se débat et qui pleure. Il va à ses fins par des moyens plus doux, promettant le mariage aux paysannes naïves, et se glissant sous le masque et sous le manteau de l'amant préféré dans l'alcôve des belles dames : deux fois, à Naples et à Séville, il arrive ainsi juste à point pour profiter d'une cour qu'il n'avait pas faite et pour cueillir un fruit prêt à tomber.

En dépit de ces réserves et malgré les apparences, il est pourtant bien, dans le fond, de la même race que ces terribles bêtes de proie qu'on avait déjà vues sur la scène : « Je sais, lui dit son valet, que vous êtes le Châtiment des femmes... » « Je pense, répète une de ses victimes, que j'ai trouvé en toi le Châtiment de l'Amour... » Et, en effet, il a la marche inconsciente, l'élan irrésistible d'un fléau. Il n'est pas ce qu'il deviendra plus tard, en d'autres incarnations, un artisan de voluptés nouvelles, apportant dans le choix de ses bonnes fortunes une préoccupation esthétique, un souci de ne pas se répéter. Il n'a rien encore de l'âme d'un collectionneur. Il n'a point de préférences : toute beauté, toute jeunesse qui se

1. « Que Séville, dit-il, admire ma valeur et qu'elle en soit épouvantée. » (III, XII.) — « Tu es brave, lui dit la Statue. — Je suis fort, répond-il, et j'ai du cœur. » (III, XVII.)

trouve à sa portée, il la cueille. A plus forte raison n'est-il pas non plus, comme d'autres Don Juan, torturé par l'amer regret de ne pouvoir réaliser en tant d'expériences la joie parfaite, de ne pouvoir atteindre l'amour au travers de la volupté ; sa vie n'est pas assombrie, comme la leur, par le remords des maux qu'il a semés sur sa route. Il va devant lui sans jamais retourner la tête. Une impulsion instinctive le porte hâtivement d'une fantaisie à une autre, sans que jamais son cœur ait le temps de s'intéresser à l'aventure, sans qu'il connaisse ni le trouble joyeux des premiers désirs ni la fierté des conquêtes difficiles. Sa fonction est de tromper et de jouir. Il l'accomplit sans pitié, sans remords. Il est une force aveugle, et c'est une force aveugle qui devra l'anéantir.

La seconde partie de la légende, — le « vieillard à barbe de pierre » qui reprend vie et qui tue, — on peut, semble-t-il, la décomposer elle-même en deux éléments : 1° un mort accepte une invitation qui lui est faite par un vivant et revient sur la terre afin de punir un coupable, afin de venger une offense ; 2° l'âme de ce mort, au lieu de revêtir la forme vague et flottante d'un fantôme, anime pour quelques instants la masse rigide et pesante d'une statue.

Rien de plus commun, en tous temps et tous pays, que les histoires de revenants. Parmi les contes populaires de nos provinces de France, dont l'origine est souvent si lointaine, on a déjà signalé un certain nombre de légendes qui ont évidemment quelque rapport avec celle du Commandeur.

Dans la Haute-Bretagne, la tradition orale a conservé l'histoire que voici. Un fiancé, étant parti pour convier parents et amis à son mariage, rentre chez lui, un peu ivre, à la nuit tombante. Pour couper au plus court, il traverse le cimetière ; sur le bord d'une allée il aperçoit une tête de mort, il la pousse du pied en disant : « Toi aussi, je t'invite à mon repas de noces ! »

Au jour dit, la cérémonie terminée, les convives vont prendre place autour d'une table abondamment servie quand la porte de la salle se rouvre : le marié voit paraître un squelette qui vient s'asseoir à côté de lui. Tout saisi qu'il est, il veut faire le brave, et il s'écrie, en essayant de rire : « Eh

bien ! puisque te voilà, beau squelette, fais comme nous, bois et mange ! — Dans le monde d'où j'arrive, répond le mort, on ne mange ni ne boit. Je t'invite pourtant à dîner avec moi, demain soir, à l'endroit où tu m'as rencontré. »

Le lendemain, le marié se sent moins hardi ; il va raconter son aventure au recteur du village et lui demande de l'accompagner au rendez-vous : « Je ne suis pas invité, moi, dit le prêtre : fais le voyage tout seul. » Le jeune homme se décide. Il se rend au cimetière et se glisse, à la nuit tombante, au travers des ifs et des cyprès. A l'endroit où il avait trouvé la tête de mort, il voit une table dressée, deux squelettes y sont accoudés, un siège reste vide : on l'attend. Il s'assied.

Quelques jours après, il meurt subitement [1]...

On a recueilli en Picardie une tradition à peu près pareille. Un paysan invite encore à souper une tête de mort. Quelques semaines se passent : il avait déjà oublié cette sotte plaisanterie quand, un soir, il entend un bruit singulier dans la cour de sa maison. Un squelette s'avance, et ses os qui s'entrechoquent font un crépitement pareil à celui de la grêle. Il entre, couvert d'un long suaire gris, déchiré et souillé, il se met à table et, après le repas, il entraîne son hôte dans une sorte de danse fantastique. Au premier chant du coq, il disparaît ; mais, quelques jours après, comme le paysan passait près du cimetière, un bras le saisit et l'attire : « A ton tour, murmure une voix, de dîner avec nous ! » Des squelettes le poussent jusque dans le caveau d'une vieille chapelle : on y verse dans des coupes le vin des morts. Le lendemain matin, l'imprudent se retrouve sur la grande route ; il se traîne péniblement jusqu'à sa maison. Plus tard il se fait prêtre [2]...

Il faut remarquer que, dans ces deux cas, les âmes des défunts n'ont fait que répondre à une provocation sacrilège : elles n'avaient antérieurement aucun motif de haine contre les vivants. Dans un récit qui se répète depuis des siècles en Basse-Bretagne, le mort qui revient ne veut pas seulement punir l'audace d'un fanfaron, il a aussi à exercer une vengeance. « Un jeune homme dont le rival s'est pendu par

1. P. Sébillot, *Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*, 1882, t. I. p. 261.

2. E.-H. Carnoy, *Littérature orale de la Picardie*.

désespoir d'amour invite à son repas de noces le cadavre de son ami qui pourrit accroché aux bras d'une croix de pierre : le mort se rend à l'invitation et vient s'asseoir, hideux et terrible, parmi les convives [1]. » Une autre légende bretonne nous montre un mari revenant de l'autre monde parce que sa femme a manqué à la promesse qu'elle lui avait faite de ne pas se remarier : le soir de ses secondes noces, il étend son froid squelette dans le lit nuptial entre les deux époux [2]...

On pourrait, sans doute, retrouver des contes analogues dans tous les pays d'Europe, en Allemagne, en Angleterre, — où ils ont peut-être inspiré à Shakespeare la scène où l'ombre de Banquo prend sa place à la table de Macbeth. — En tout cas, on en rencontre de semblables en Portugal et en Espagne, et il n'est pas impossible que l'auteur du *Séducteur de Séville* ait connu quelqu'un de ceux-là. Un folkloriste des plus distingués, D. Juan Menéndez Pidal, a recueilli dans les montagnes du pays de Léon une très vieille romance dont le sujet rappelle tout à fait les légendes bretonnes et picardes.

Un libertin qui va tous les dimanches à la messe, non par dévotion, mais pour y regarder les jolies filles, heurte du pied, dans le cimetière une tête de mort. Il lui demande fort courtoisement de venir souper avec lui. La tête, « en montrant les dents, tout comme si elle riait », lui répond : « J'accepte. » A l'heure du repas, le squelette se présente, dîne et disparaît. En partant, il a donné rendez-vous au jeune homme pour le lendemain, à minuit, dans l'église. Le lendemain, à minuit, quand le jeune homme arrive, il lui montre une tombe ouverte : « Entre ici, entre, cavalier ; entre sans crainte. Là tu dormiras dans mon lit et tu mangeras de mon pain [3]. »

On voit par ces exemples que l'invitation ironique adressée à un mort, acceptée et rendue par lui, est un des thèmes les plus communs de la poésie populaire. Dans certaines de ces

1. A. Le Braz, *La légende de la Mort en Basse-Bretagne*, 1893. — *Préface* de Marillier, p. LV.

2. Le Braz, *ibid.*, p. 368.

3. Cité par E. Cotarelo, *Tirso de Molina*, 1893, p. 117. — Des variantes de cette romance ont été retrouvées en Portugal, dans la région de l'Algarve (Cf. T. Braga, *A lenda de Dom João*), à Santa Marinha de Villa-Nova et dans les environs de Guimarães (Farinelli, *loc. cit.*, p. 23).

légendes, le jeune fou qui brave les mystères de l'autre monde a bien quelques-uns des traits de Don Juan : comme lui, il est provoquant par sotte forfanterie ; comme lui, il s'obstine par point d'honneur dans la terrible aventure, pour qu'on ne puisse pas dire de lui qu'il a connu la crainte.

Cette audace exaspérée, mise au service d'une mauvaise cause, Tirso aurait pu en trouver encore le modèle dans le théâtre de son temps et particulièrement dans trois comédies de Luis Velez de Guevara : dans *El Hércules de Ocaña*, où l'on voit le vaillant Céspedes se battre avec un mort ; dans *El Diablo está en Cantillana*, où le roi Don Pedro accepte la lutte avec un prétendu fantôme : « De ma valeur aujourd'hui je tire gloire ; — vivant, apparition ou cadavre, je ne crains rien, pas même l'enfer, — parce que je suis Don Pedro le Brave » ; enfin dans *El Niño Diablo*, où un incorrigible débauché, Peregrino, que le Ciel a déjà voulu arrêter sur la pente fatale en lui mettant sous les yeux le tableau de ses propres funérailles, consent enfin à suivre jusque dans son tombeau un ermite défunt qui va lui transmettre le suprême avertissement de la Providence [1].

Tout cela suffit, sans doute, à expliquer comment s'est formée dans l'esprit du poète la partie essentielle de la légende de Don Juan : le conflit du vivant et du mort.

Le dernier élément, moins important peut-être, mais singulièrement dramatique, cette statue qui, tout en conservant la rigidité et la blancheur du marbre, reçoit pour quelques heures le mouvement et la parole jusqu'à ce qu'elle ait accompli sa mission redoutable, — cet élément qui semble avoir surtout frappé les spectateurs, en France et en Italie comme en Espagne, est-il du moins une invention du poète ? Il est permis de supposer le contraire.

Les exemples ne manquaient pas, dans les légendes païennes,

1. Il n'est pas vraisemblable que Tirso ait connu la tragédie de *Leontio*, jouée, en 1615, au Collège des Jésuites d'Ingolstadt (Bavière) et où l'ombre d'un ancêtre vient, par l'ordre de Dieu, châtier un impie. Le sommaire seul de cette pièce fut publié. (Cf. *Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte*, 1899 : J. Bolte, *Ueber den Ursprung der D. Juan Sage.*)

de muettes effigies animées en quelque circonstance exceptionnelle par la force toute-puissante d'un dieu ou l'âme vindicative du mortel qu'elles représentaient.

Les poètes espagnols du XVIIe siècle n'ignoraient point l'antiquité grecque et latine : comme ils y cherchaient moins des inspirations esthétiques que des sujets de drame, ils semblent en avoir surtout connu les historiens, les biographes, dont ils trouvaient des résumés plus ou moins fidèles dans les érudites et indigestes compilations alors fort répandues à travers les universités et les collèges. On peut voir dans plusieurs de ces recueils des listes assez longues de faits miraculeux attribués à des statues. — Sans parler de ces images de pierre et de bronze qui ont sué du sang ou pleuré à la veille des morts illustres ou des catastrophes, on y raconte, d'après Tacite et d'après Plutarque [1], l'histoire de cette statue colossale de Jupiter-Pluton qu'un Ptolémée avait, par l'ordre des dieux, envoyé chercher à Sinope et qui, les gens de la ville s'opposant à son départ, « était allée d'elle-même se placer sur un des navires qui bordaient le rivage ». — On y raconte, d'après Hérodote, le prodige advenu chez les Éginètes, à qui les Athéniens voulaient enlever des images révérées, et comment ces dieux de bois se mirent à genoux pour mieux résister aux ravisseurs. — On y raconte que Micios, un des chefs de la démocratie argienne, ayant été tué dans une sédition et ses concitoyens repentants lui ayant plus tard élevé une statue, cette statue se renversa, un beau matin, sur le meurtrier qui s'entretenait avec des amis à son ombre, non loin du temple de Junon [2]. — Dans l'île de Thasos avait autrefois vécu un athlète célèbre, appelé Nicon, d'après Suidas, ou Théagène, suivant Pausanias. Toujours vainqueur à la lutte, au pancrace et en toute sorte de jeux, il avait rapporté dans son pays quatorze cents couronnes triomphales. Après sa mort, sa ville natale avait voulu avoir sa statue. Un ancien rival, dont la haine n'avait pas désarmé, s'acharna un jour contre cette image, l'injuria et la frappa de son bâton. La statue se jeta sur lui et l'écrasa.

En des temps plus modernes, la crédulité populaire avait

1. Tacite, *Hist.* IV, 84. — Plutarque, *D'Isis et d'Osiris.*

2. Plutarque, *Œuvres morales.* — *Pourquoi la justice divine diffère quelquefois la punition des crimes.*

accueilli d'autres contes dont le fond n'était pas très différent.

Au XIe siècle, à Rome, à l'époque de l'empereur Henri III, un jeune marié, au sortir du repas de noces, a la fantaisie de jouer à la paume avec des camarades. Son anneau est orné d'une pierre d'un grand prix : pour ne pas le perdre dans l'ardeur de ce jeu violent, il le met au doigt d'une Vénus de marbre qui se dresse sous un portique voisin. La partie achevée, le jeune homme veut reprendre sa bague ; mais la déesse a recourbé le doigt : aucun effort ne peut le redresser ni détacher l'anneau, qu'elle garde. La nuit tombe, les amis s'éloignent. Le marié revient vers la statue : le doigt s'est détendu, mais la bague n'est plus là. Bouleversé par un tel prodige, il s'en va rejoindre sa jeune femme, dont les caresses, les doux propos dissipent son émoi. Mais lorsque, dans le grand lit nuptial, il prend place à ses côtés, il sent entre elle et lui se glisser un corps glacé, et une voix faible et comme lointaine murmure à son oreille : « Je suis Vénus, c'est avec moi que tu dois passer cette nuit, puisque tu t'es lié avec moi en me donnant l'anneau. » Plusieurs soirs de suite, ce miracle se renouvelle, jusqu'à ce qu'un magicien ait enfin réussi à rompre le maléfice [1].

Cette anecdote d'inspiration plutôt païenne s'est transformée un peu plus tard en un conte fort édifiant. C'est une Vierge de pierre qui, ayant reçu à son doigt l'anneau d'un étudiant, le retient d'un mouvement subit : l'étudiant entend le sens d'un tel avertissement, et il entre dans un monastère.

Les recueils de miracles du moyen âge sont d'ailleurs pleins de récits où l'on voit les saintes images prendre soudainement les apparences de la vie pour sauver les corps ou les âmes. Une Vierge en bois doré étend les bras pour y retenir un peintre tombé d'un échafaudage où il décorait dévotement les murs d'une église. Dans la chapelle d'un couvent, un Christ détache de la croix ses bras et ses pieds saignants pour courir après une religieuse qui ose rompre ses vœux et tente de s'échapper du monastère.

De tel ou tel de ces prodiges, qui furent connus de toute la

1. D. Antonin, *Sum. Hist.*, XVI, 7. — Delrio, *Disquisit. magic.*, III. — Balthassaris Bonifacii, *Historiæ ludicræ*, XIV, 13. — Est-il besoin de faire remarquer que cette légende a sans doute inspiré à Mérimée sa *Vénus d'Ille* ?

chrétienté et particulièrement populaires en Espagne, a pu naître l'idée de la Statue du Commandeur. Peut-être aussi Tirso est-il redevable de cette idée au plus illustre des poètes de son temps, au « phénix des génies », à ce grand Lope de Vega dont le théâtre fut pour ses contemporains et pour ses successeurs une source inépuisable d'inspirations.

Dans une comédie de Lope qui porte ce titre : *Dineros son calidad* (*l'Argent fait la noblesse*), nous voyons un jeune seigneur napolitain, réduit à une extrême pauvreté, errer par le monde, en quête d'aventures, dans l'espoir de refaire sa fortune. Le père d'Octavio était riche : il s'est ruiné par dévouement pour son prince ; il avait prêté deux millions à l'ancien roi de Naples, qui est mort, assassiné par un usurpateur, sans avoir eu le temps d'acquitter sa dette. Après s'être épuisé en courses vaines à la poursuite de « ce métal dont les hommes, dans leur folie, ont fait un dieu », mourant de faim, désespéré, Octavio arrive, un soir, au sommet d'une haute montagne, et là, à l'entrée d'une grotte, il aperçoit le tombeau du prince Enrique, auquel son père a jadis sacrifié le patrimoine familial. Il ne peut se défendre d'un mouvement de colère, il brise les ornements du mausolée, il frappe la statue du roi. Puis il se couche au pied du monument, il va s'endormir ; soudain il entend près de lui un soupir, une voix étouffée l'appelle qui semble venir des profondeurs de la caverne.

LA VOIX. — Octavio, Octavio !

OCTAVIO. — Qui es-tu ?

LA VOIX. — Viens, et tu le sauras.

OCTAVIO. — Comment pourrais-je aller là-bas sans lumière ? (*Une torche s'allume*).

LA VOIX. — Voilà de la lumière. Viens.

OCTAVIO. — Mon cœur se gonfle à m'étouffer, mes cheveux se hérissent.

LA VOIX. — Tu as peur, tu trembles.

OCTAVIO. — Trembler ! moi ! Non, je n'aurais pas peur, même si l'enfer marchait à ta suite.

LA VOIX. — Eh bien, viens donc !

OCTAVIO. — J'y vais.

Il avance, et il voit venir vers lui, d'un pas lourd, la statue du roi Don Enrique.

ENRIQUE. — Suis-moi.

OCTAVIO. — Où me conduis-tu ?

ENRIQUE. — En un endroit où je pourrai mettre à l'épreuve ta force et ton courage. Je veux t'apprendre à ne plus porter une main criminelle sur les mausolées des rois : car Dieu donne une âme au marbre où leur image est sculptée... Allons ! N'hésite pas !

OCTAVIO. — Passe le premier, je tiens la lumière.

ENRIQUE. — Dans les ténèbres où je marche, cette lumière même est pour moi obscure et morte.

OCTAVIO. — Eh bien, je m'éclairerai moi-même.

ENRIQUE. — Prends garde : si tu viens, tu pourras t'en repentir...

OCTAVIO. — Quand tu serais le diable lui-même, je n'ai pas peur des démons de pierre.

La statue entraîne Octavio dans le fond de la grotte, et là elle lui demande raison de l'offense qu'il lui a faite. « Si j'ai frappé ton image, s'écrie Octavio, c'est qu'à cause de toi mon père et mes frères connaissent la misère et la faim. — Ta plainte est injuste, répond le roi ; la fortune des vassaux appartient au prince aussi bien que leur vie ; en s'en dépouillant, ils ne font que payer une dette... Et toi, traître, vil chevalier, tu as porté une main sacrilège sur le marbre de ma statue : pour cela, tu dois mourir. »

OCTAVIO. — N'approche pas, retire-toi. *(Il met l'épée à la main.)*

ENRIQUE. Me retirer ! Tu vas voir à quoi vont te servir ton courage et ton épée. *(Octavio lui porte des coups d'épée qui se perdent dans l'air.)*

OCTAVIO. — Comment n'es-tu qu'un air subtil, alors que tu as l'apparence du marbre ?

ENRIQUE. — Pour te punir, je suis de marbre : je suis de l'air quand tu m'attaques... Ton épée est inutile.

OCTAVIO, *jetant son épée.* — Eh bien ! luttons corps à corps.

ENRIQUE. — Viens.

OCTAVIO. — Je vois que je vais mourir.

Octavio ne meurt pas. La statue avait voulu seulement éprouver son courage. Pour le récompenser de sa vaillance et pour payer au fils la dette contractée envers le père, le feu roi lui indique la cachette où sont enfouis ses trésors. Octavio sera riche, il deviendra roi de Naples. S'étant ainsi acquitté d'une obligation sacrée, Enrique retrouvera la paix du cœur, il sera délivré des tourments qu'il endure :

ENRIQUE. — Sauve-moi de ces tourments ; mets fin à mes tortures.

OCTAVIO. — Sont-elles donc si terribles ?

ENRIQUE. — Donne-moi ta main et tu auras pitié de moi.

OCTAVIO, *prenant la main d'Enrique*. — Oh ! oh ! que le Ciel me protège ! Oh ! tu me brûles. Lâche-moi, lâche-moi !

ENRIQUE. — Tu vois que je souffre, ne me laisse pas souffrir pour l'éternité !

Que l'on rapproche maintenant de cette curieuse scène les propos qu'échangent, dans la comédie de Tirso de Molina, Don Juan et la statue du Commandeur :

DON JUAN, *à la Statue*. — Dis, que veux-tu, fantôme ou vision ?... Jouis-tu de la vue de Dieu ? As-tu reçu la mort en état de péché ? Parle, je t'écoute avec angoisse...

LA STATUE. — Donne-moi la main, et n'aie pas de crainte.

DON JUAN. — Que dis-tu ? Craindre, moi ! Tu serais l'enfer même que je te donnerais la main.

Et plus loin :

DON JUAN. — Ah ! je brûle ! Quel feu me dévore ! Lâche-moi ou je te tue d'un coup de poignard... Mais je m'épuise en vain à frapper l'air de mes coups..., etc.

Quoique les deux statues soient animées de sentiments très différents, le roi de Naples revenant comme un bienfaiteur, le Commandeur d'Ulloa comme un justicier, il est impossible

de ne pas remarquer entre les deux passages des ressemblances frappantes : nous avons le droit de croire qu'elles ne sont pas le fait du hasard.

*
**

Il semble donc bien que, pour expliquer la genèse du *Séducteur de Séville*, on n'a pas besoin de recourir à l'hypothèse d'une légende populaire toute formée, hypothèse trop facile et que rien ne confirme. Les éléments essentiels de l'action, les traits les plus caractéristiques du personnage du Séducteur, ses instincts voluptueux et pervers, l'intervention d'un mort chargé des intérêts du Ciel et des intérêts de sa propre vengeance, l'invitation dérisoire adressée à ce mort, acceptée par lui, rendue par lui dans un tombeau, — l'incarnation même de cette âme irritée dans le marbre, tous ces éléments, Tirso de Molina a pu les trouver isolés dans la littérature ou dans la tradition. En lui laissant le mérite de les avoir le premier rapprochés et combinés d'une façon originale et saisissante, on lui fait encore la part assez belle.

On peut ajouter que ces divers souvenirs ne se seraient peut-être pas associés dans son esprit si, derrière le poète applaudi qu'il était, ne s'était pas dissimulée une personnalité plus austère et plus grave. « Tirso de Molina » n'était, on s'en souvient, que le nom d'emprunt de Fray Gabriel Tellez, religieux de l'ordre de la Merci et maître en théologie. Cet ecclésiastique, qui se divertissait pour l'ordinaire à composer des comédies d'un caractère assez léger, on peut supposer qu'il s'est un jour préoccupé de porter sur la scène une pensée plus sérieuse et d'y exprimer sa conception personnelle de la morale chrétienne.

La croyance qui domine le Drame religieux espagnol, c'est la foi en l'inépuisable indulgence de Dieu. Le rôle de Jésus, de la Vierge, des Saints est d'intercéder en faveur des coupables, de désarmer le courroux céleste. Les poètes semblent s'être ingéniés à accumuler dans des vies humaines toutes les violences et toutes les férocités pour nous montrer ensuite ces abominables pécheurs sauvés à leur heure dernière parce qu'ils

n'ont pas désespéré de leur salut et qu'ils ont poussé vers le Ciel un cri de repentir. Ces êtres monstrueux dont Cervantes, Lope de Vega, plus tard Calderon et tant d'autres ont exagéré, au delà même de toute vraisemblance, les furieuses passions, ils meurent tous saintement et confirment ainsi cet article du dogme catholique — « que dans l'Église il n'est pas de péché qui ne puisse être pardonné ».

S'il est, comme on le suppose, l'auteur du *Condamné pour manque de foi*, Tirso ne s'est pas absolument écarté sur ce point de l'interprétation courante, puisqu'il nous y fait voir un ermite sanctifié par de longues années de pénitence, damné à la fin et enveloppé des flammes infernales parce qu'il a douté un moment de la miséricorde infinie de Dieu. Mais il semble avoir soupçonné aussi quel danger il y avait pour la morale publique à propager et à soutenir par tant d'exemples une opinion qui, montrant le salut si facile, pouvait encourager les pires excès. Ancien lecteur en théologie de l'Université d'Alcalá, il connaissait, du reste, ses auteurs : il savait qu'en réagissant contre la doctrine de l'indulgence illimitée il était couvert par l'autorité des Pères de l'Église, — saint Ambroise, saint Isidore, saint Augustin, — et aussi par celle du Père Louis de Grenade, qui avait écrit dans son *Guide des Pécheurs* : « Nous voyons qu'il y a beaucoup plus d'âmes qui se perdent par une confiance indiscrète que par une crainte excessive. » Ces pécheurs que menaçait ainsi le plus célèbre prédicateur d'Espagne, « ces pécheurs qui diffèrent leur pénitence jusqu'à l'heure de la mort », le poète semble bien avoir voulu les représenter en la personne de Don Juan.

Le Don Juan espagnol n'est pas, on l'a cent fois remarqué, un esprit fort, un athée comme celui de Molière : il est bien sûr qu'il y a une Providence et que pour lui comme pour les autres viendra le jour du jugement; mais il se sait jeune, il se sent plein de vie, et aux avertissements, qui ne lui sont pas ménagés, il répond par une déclaration toujours pareille, qui revient comme un refrain : « *Tan largo me lo fiais!* » c'est-à-dire : « Vous me parlez de ma mort, le délai est un peu long, j'ai le temps d'y penser ». — Au dénouement, quand la Statue abaisse sur lui son bras redoutable, il a bien le cri de foi qui en a sauvé tant d'autres : « Laisse-moi appeler un prêtre qui

me confesse et m'absolve ! » Mais la Statue est impitoyable : « Il n'est plus temps, répond-elle, tu y songes trop tard. »

Gil, l'ermite « damné pour manque de foi », perd son âme pour avoir douté de la clémence divine, Don Juan perd la sienne pour y avoir trop cru : considérés de ce point de vue, ces deux drames se complètent, ils se présentent comme un vivant commentaire de la sentence célèbre de saint Augustin [1] : « Les hommes vont dans l'enfer par deux voies différentes, et en espérant et en désespérant : espérant mal et sans fondement pendant le cours de cette vie et désespérant encore plus mal à l'heure de la mort [2]. »

C'est parce qu'il voulait risquer cette nouveauté d'un drame religieux qui finirait mal pour le protagoniste que Tirso a été conduit à chercher pour le coupable qu'il devait punir un châtiment propre à frapper les imaginations. Il a alors conçu, avec tout son terrifiant décor, la vengeance posthume du Commandeur. Ce dénouement, ainsi inspiré par une intention morale, probablement suggéré par d'heureuses réminiscences, il ne soupçonnait guère sans doute quel retentissement il allait avoir dans le monde.

Ce n'est pas, en effet, le caractère du Séducteur espagnol, dont la psychologie reste assez rudimentaire, ce n'est pas non plus l'action, assez décousue et monotone, de la pièce, qui a fait distinguer, entre tant de centaines de drames de valeur souvent supérieure, la comédie du religieux de la Merci. La conclusion miraculeuse de l'aventure, la Statue qui marche, toute blanche dans la nuit, le repas funèbre dans une tombe ouverte, les flammes de l'enfer jaillissant sur la scène, voilà ce qui a paru aux entrepreneurs de spectacles un élément certain de succès.

1. *Sermon* 47 : *De Verbo Domini*, cité par Louis de Grenade, I, P. III, ch. XXVI.

2. *Le Séducteur de Séville* et le *Condamné pour manque de foi* ont été tous les deux, pour des raisons différentes, contestés à Tirso de Molina. Dans cette symétrie des deux drames, dans ce caractère commun qu'ils ont d'être une sorte de démonstration théologique et aussi dans la rigueur impitoyable de leur dénouement (fait si rare dans le théâtre espagnol), on pourrait peut-être trouver des raisons d'en attribuer définitivement la paternité à l'ancien *maestro* d'Alcalá, qui fut, de tous les poètes de ce temps, le mieux préparé à interpréter sainement la Doctrine.

C'est pour avoir l'occasion d'étonner leur public par ces jeux de scène assez faciles et cette machinerie peu compliquée que Giliberto di Solofra et Cicognini donnèrent, vers 1650, deux adaptations italiennes du *Séducteur de Séville*, que les comédiens italiens qui jouaient à Paris dans la salle du Petit-Bourbon y développèrent le scenario fameux du *Convitato di pietra*, que Dorimond et De Villiers accommodèrent au goût français une des traductions italiennes du drame [1]. C'est, on le sait, pour ne pas laisser aux compagnies rivales l'avantage de ces coups de théâtre si impressionnants que Molière reprit à son tour un sujet dont la curiosité populaire ne s'était pas encore lassée. Le public, qui se passionnait pour la nouveauté et l'étrangeté du spectacle, s'était si peu intéressé à Don Juan lui même que notre grand comique put transformer complètement son caractère sans dérouter les spectateurs. Le cavalier sévillan, dont la perversité était inconsciente et instinctive, devint entre ses mains « le grand seigneur méchant homme », l'esprit fort qui raisonne ses actes et fait volontairement le mal, l'émule des Vardes, des Guiche, des Manicamp, des Conti.

C'est donc la valeur scénique de la légende qui a porté le personnage jusqu'à Molière. Recréé par lui, ayant reçu de lui ce caractère de généralité et d'universalité que seul pouvait conférer un génie comme le sien, ainsi sauvé pour jamais de l'oubli, Don Juan est alors devenu ce symbole éternel de la séduction virile qui fait rêver les adolescents dans la fièvre des passions naissantes, auquel chaque homme prête un peu de soi, auquel toutes les femmes réservent un intérêt indulgent, mêlé d'inquiétude, dont les artistes essaient vainement de fixer la mobile et décevante image,

> Si vaste et si puissant qu'il n'est pas de poète
> Qui ne l'ait soulevé dans son cœur et sa tête
> Et, pour l'avoir tenté, ne soit resté plus grand.

1. Celle de Giliberto, aujourd'hui perdue.

GUSTAVE REYNIER

LES GENS D'AUBEROQUE[1]

IV

Lorsque, après avoir ranimé son feu, M. Lefrancq eut les pieds sur les chenets, il se prit à penser aux beaux yeux de mademoiselle Desvars, et sa rêverie se prolongea jusqu'à l'heure du dîner.

En passant devant la poste pour se rendre à l'hôtel, il lui revint soudain à l'esprit que, depuis son arrivée à Auberoque, il n'avait pas reçu de lettre de son amie, et il s'en étonna. Dans la fièvre des adieux, elle lui avait promis de trouver un moyen de recevoir ses lettres sans éveiller les soupçons. Peut-être n'avait-elle pas encore trouvé ce moyen?

« Mais, se disait-il, pourquoi ne pas m'écrire? Il y a juste sept jours que je suis parti, et depuis Paris je n'ai pas reçu de lettre... M'aurait-elle oublié déjà? »

Et la jalousie le mordit au cœur, à l'image évoquée d'un faraud lieutenant de douanes, qui passait sous les fenêtres de l'adorée en retroussant sa moustache, et avait furieusement l'air de guigner sa succession.

« Ah! les femmes! les femmes!... » — se disait-il, avec tout plein d'intentions désobligeantes.

1. Voir la *Revue* du 1er mai.

Eh bien, non, la pauvre dame n'en était pas encore au lieutenant de douanes. Elle regrettait sincèrement ce beau jeune amant qui la rajeunissait, elle qui touchait de bien près à la quarantaine. Elle avait jeté à la boîte du lieu une lettre soigneusement cachetée à l'adresse de l'ami perdu ; et, pour ne pas se déceler, elle avait mis l'adresse, avec une plume d'oie, en de gros et maladroits caractères.

Mais il n'est point de ruse de femme qu'une femme ne devine. Mademoiselle de Caveyre, trouvant cette lettre dans le courrier, flaira une correspondance de femme et la mit délibérément dans sa poche. D'ordinaire, elle ouvrait les lettres en exposant quelques instants l'enveloppe gommée à la vapeur d'une cafetière d'eau bouillante, — la même qui servait pour son thé ; — puis, sa curiosité satisfaite, elle recollait l'enveloppe et laissait la lettre aller à son adresse lorsqu'elle ne la gardait pas. Mais celle-ci, bien cachetée avec de la bonne cire, était inviolable par ce moyen, et la directrice l'ouvrit avec une mince lame de couteau fortement chauffée.

Puis, retirée dans son petit salon-boudoir, elle lut paisiblement cette longue épître où il était beaucoup question d'âmes-sœurs, séparées par la destinée, de cœurs battant à l'unisson, d'étoiles contemplées à deux, de myosotis cueillis au bord des ruisseaux et de pensées s'envolant à travers l'espace ; — le tout enveloppé d'une phraséologie mouillée des larmes qu'il fallait dévorer d'un front serein, et qui, longtemps contenues, se déversaient dans les quatre pages serrées de l'amante dépareillée.

Mademoiselle de Caveyre ne comprenait rien à toutes ces belles choses, et haussait les épaules en lisant ce charabia romantique. Tout cela était si éloigné de sa conception de l'amour qu'elle croyait à peine qu'il y eût des gens allant ainsi chercher midi à quatorze heures, alors que la chose était si simple : « Je te plais, tu me plais, nous nous plaisons ; pourquoi perdre son temps aux bagatelles de la petite oie ? »

Puis, comme la directrice avait jeté son dévolu sur M. Lefrancq, elle supprima résolument la lettre :

« Ces pauvres bêtas s'entretiendraient mutuellement de balivernes mélancoliques, pour, en fin de compte, prendre,

l'une un amant, l'autre une maîtresse. Tranchons dans le vif ! Je leur épargne ainsi deux ou trois mois de lamentations éplorées et pas mal de timbres-poste. »

Et voilà comment les deux lettres qui suivirent celle-ci eurent le même sort...

Puis ce fut tout. A Auberoque, M. Lefrancq se disait :

« Que les femmes sont volages ! Lorsqu'on n'est plus là pour les cajoler, comme elles vous oublient ! »

Et, là-bas, la dame pensait :

« Que les hommes sont grossiers ! Lorsque nous ne pouvons plus servir à leurs plaisirs, comme ils nous ont vite oubliées ! »

Mais, ce soir-là, M. Lefrancq était encore dans une incertitude plus désagréable que la plus désagréable certitude. C'est dans cette disposition d'esprit qu'il fit son entrée à l'hôtel, où son commensal l'attendait.

Ce commensal était M. Pradelier, commis à cheval de la régie, bon gros garçon de vingt-huit ans, rougeaud et de belle humeur, qui avait trouvé commode de loger au *Cheval Blanc*, où il avait, sous le même toit, le souper, le gîte et le reste. C'était commode, en effet, car M. Jammet, qui pratiquait la dame de pique, courait toute l'année les foires, les fêtes, les courses, pour jouer, s'introduisant parfois dans les cercles peu sévères, et, qui le croirait? lorsqu'il était en fonds, poussait même jusqu'à Vichy, — qu'il prononçait « Vicy ».

Au commencement, M. Pradelier, rentrant après deux jours d'absence, avait fait grise mine à ce nouveau venu, en raison des attentions visibles de madame Jammet. Mais, à cette heure, il se rassurait en voyant la froideur avec laquelle M. Lefrancq recevait les politesses minaudières de l'hôtesse. Du reste, sans parler de l'opinion avantageuse qu'il avait de sa personne, il lui paraissait difficile de le débusquer de la forte position qu'il occupait au *Cheval Blanc*. Joignez à cela les palpables et solides raisons que venait de lui donner madame Jammet : tout cet ensemble de choses le rendait guilleret.

— Bonsoir, monsieur Lefrancq, — dit gaiement le gros garçon ; — sans reproche, la soupe refroidit !

— Je vous demande pardon, — fit le receveur. — En

effet, — dit-il, en regardant la grande pendule comtoise, — je devrais être là depuis dix minutes. Mais ce n'est pas tout à fait ma faute, — ajouta-t-il en tirant sa montre ; — je vais me mettre à l'heure, car je retarde un peu.

— Ce n'est pourtant pas de votre âge ! — fit avec un rire bruyant M. Pradelier.

Le receveur ne répondit rien à cette riposte, qui, après son auteur, fit rire encore madame Jammet, la maritorne, et aussi un vieux voyageur en liquides, assis dans le coin du feu, qui attendait paisiblement le souper ; après quoi, les trois hommes passèrent à table.

C'est un des désagréments de ces pensions d'auberge de campagne, qu'il survienne de temps en temps un convive inconnu, parfois indiscret ou bavard, souvent gênant, à qui les pensionnaires sont obligés en quelque sorte de faire les honneurs de la table. Pour un homme bien élevé avec lequel on peut causer si l'on y est disposé, il vient quelquefois deux sots dont il faut supporter les habitudes vulgaires et les lourds propos.

Ce soir-là, M. Lefrancq n'était guère en train ; heureusement, le commis de la régie, en sa qualité de doyen de la table, découpait, servait et donnait la réplique au voyageur. De temps en temps, le receveur plaçait un mot, une réflexion, pour ne pas paraître affecter le silence.

Il fut d'abord question du peu de ressources qu'offrait pour un jeune homme la bourgade d'Auberoque ; et, à ce propos, M. Pradelier dit que le nom même de l'« endroit » était mal orthographié, qu'il devrait prendre une h, « comme venant de hobereau, sans doute... »

— Pardon ! — dit le voyageur, avec un léger sourire. — Il s'écrit ainsi conformément à l'étymologie : *Alba rupes, Alba roca,* Auberoque, c'est-à-dire Blanche roche.

— Tiens ! — dit le commis de la régie, — vous savez le latin, monsieur Lagardelle !

— Un peu... J'ai étudié pour être curé.

— C'est égal, — faisait le gros garçon. — *Alba rupes* !... Je crois que vous vous moquez...

— Demandez à monsieur, — dit le voyageur en se tournant vers M. Lefrancq.

— L'étymologie est exacte, en effet.

Après cela, on parla des hôtels du département. M. Lagardelle, le voyageur, les connaissait tous à fond ; il savait le fort et le faible de chacun : la chambre où était le meilleur lit, et celle où il y avait des punaises. Il pouvait citer les caves bien soignées et connaissait les plats coutumiers. Ainsi, sans aller bien loin, à la *Cloche d'Argent*, d'Excideuil, on mangeait sûrement du canard farci ; à Hautefort, au *Coq Hardi*, c'était de la « velle » aux carottes ; au *Soleil Levant*, de Montignac, de la daube ; à Domme, au *Lion d'Or*, du poulet au macaroni ; à Carlux, aux *Trois Frères*, du confit d'oie ; à Monpazier, à la *Boule Rouge*, du poulet en fricassée...

— Ici, à Auberoque, je suis prêt à parier qu'on nous servira des pigeonneaux cuits au jus dans la cocote et qu'au dessert il y aura des oreilles de curé !

— Pour les pigeonneaux, je ne sais, — dit le receveur, — mais pour les oreilles de curé, comme on appelle ici ces tartelettes sèches, je le crois aussi ; au moins en sert-on tous les jours depuis que je suis arrivé.

— On boit de bon vin, — continua M. Lagardelle, — à Domme, déjà cité, à Bergerac ; à Savignac, du vin de Sorges ; à Excideuil, du bon Saint-Pantaly ; à Verteillac, du Rossignol...

— Et pour le gibier ? — demanda M. Pradelier.

— Il est bon généralement partout, dans le vrai Périgord ; je ne parle pas, bien entendu, de la Double et des lisières qui touchent au Limousin. Mais, pour particulariser, la bonne grive au genièvre se mange à Salignac... le pays des bonnes truffes aussi !... Le petit lièvre court-râblé des causses de Thenon est parfait, et, pour ce qui est de la perdrix rouge, elle est exquise sur tous les coteaux du Périgord.

— Brillat-Savarin l'a dit, en effet ! — remarqua M. Lefrancq.

— Maintenant, — continua M. Lagardelle, — l'amateur de poisson n'est pas embarrassé. A Cénac, à Saint-Cyprien, il a l'excellent brochet et les gros barbeaux de la Dordogne ; à Castelnaud, au-dessous de Domme, il trouvera les fameuses truites du Céou ; à Montignac, les grosses carpes de la Vézère ; à Saint-Apre, à Ribérac, la perche de la Drone, le meilleur

poisson du département... Ah! et j'oubliais les « tocans » ou « tacons ».

— Qu'est-ce que ce poisson-là?

— On ne sait au juste. Les pêcheurs, les ingénieurs de la navigation, les pisciculteurs en disputent. Les uns disent que c'est une espèce particulière; d'autres que c'est de tout jeunes saumons qui descendent à la mer, etc. On fait des suppositions. Les gourmets, eux, les mangent sans s'inquiéter de cela, en se léchant les doigts, car il n'y a rien de plus délicat.

— Et où les pêche-t-on?

— Dans la Dordogne, du côté de Grolejac, de Vitrac, du Port-de-Domme, principalement. J'en ai souvent mangé à l'*Hôtel de la Madeleine*, à Sarlat.

A ce moment, la servante apporta deux pigeonneaux bardés, cuits dans leur jus.

— Quand je vous le disais!... — fit le voyageur.

— Farceur de monsieur Lagardelle! — s'écria le commis de la régie; — vous aviez regardé dans la cocote!

— Jamais de la vie!

Après cela, des victuailles et des vins aux liqueurs la transition était facile. M. Lagardelle parla de la « Pétrocorienne », la fameuse liqueur lancée par la maison Pestillac et Gabareau, de Périgueux, pour laquelle il voyageait. Toutes les autres maisons de liqueurs avaient voulu avoir leur spécialité, — comme les pharmaciens : — et, en effet, la plupart ne vendaient que des drogues! Elles avaient fabriqué, qui un apéritif, qui un tonique, qui un succédané de la « Trappistine » ou de la « Bénédictine ». C'était étonnant, ce qu'il avait surgi, depuis quelques années, d'« amers », de « quinquinas », de « Pinolines », de « Junipérines », de « Vésonniennes »! Mais, à l'entendre, Pestillac et Gabareau avaient enfoncé tous les concurrents et leurs produits, en inventant la fameuse « Pétrocorienne », liqueur apéritive, stomachique et digestive, qui n'avait de rivale que l'excellente « Gauloise » ou « Chartreuse laïque ». Aussi était-ce une idée de génie que d'avoir réuni, dans une seule bouteille, tant de qualités qui, chez les autres liquoristes, en nécessitaient trois!

M. Pradelier, qui avait un riche appétit, tout en écoutant,

ne perdait pas un coup de dent; mais le voyageur mangeotait, « chafrouillait » les mets sur son assiette.

— Ça ne va pas, monsieur Lagardelle, cet appétit?

— Non... Comment voulez-vous que j'aie faim? Depuis le déjeuner, j'ai pris, outre le café aux trois couleurs, quatre ou cinq petits verres variés; des chopes, je n'en sais pas le nombre; des vermouths, et trois verres de « Pétrocorienne »... Et c'est tous les jours comme ça!

— Tout de même, — repartit M. Pradelier, — je vois que ça ne vous tue pas, car vous ne vous portez pas trop mal.

— Heu! ça me tue lentement; mais qu'y faire? Pour vendre des liqueurs, il faut en boire! c'est une nécessité du métier.

Après le dîner, M. Lagardelle voulut absolument offrir à ses commensaux un petit verre de l'incomparable « Pétrocorienne », qui fut dégustée avec attention et convenablement louée, — un peu par honnêteté peut-être de la part du receveur. — A cette politesse du voyageur M. Lefrancq répondit par l'offre d'un verre de délicieuse « Gauloise », et M. Pradelier par celle d'une tournée de « Junipérine ». Après avoir absorbé ces produits variés de la renommée distillerie périgourdine, et avoir fumé quelques cigarettes, le receveur souhaita le bonsoir à ses compagnons de table et alla se coucher.

— Restez donc! — disait M. Lagardelle, — nous ferons un « piquet voleur. »

— Merci, — répondit en souriant M. Lefrancq, — je ne sais pas tenir une carte.

Dans le courant de la semaine, il fut rendu quelques visites au receveur: M. Caumont, M. Foussac, puis le notaire, le maire et M. Monturel. Il vint aussi M. Capgier, le géomètre, petit homme à la barbe inculte et grisonnante, aux paupières bouffies, au regard sournois. Il s'était mis, pour la circonstance, « sur son trente-et-un », comme on dit, et ce « trente-et-un » consistait en un pantalon noir lustré par le temps, en une lévite vert bronze un peu passée; le tout surmonté d'un chapeau haut de forme à la mode de 1848, — son chapeau de noces.

M. Capgier regretta fort de ne s'être pas trouvé à la maison

lors de la visite de M. le receveur : il était allé à la métairie avec sa femme pour partager le maïs...

— Ah ! vous êtes propriétaire dans le pays : je vous en félicite.

— Oh ! il n'y a pas de quoi... C'est un tout petit bien sur lequel j'ai placé quelques sous d'économies... il fallait bien penser à l'avenir...

Et M. Capgier continua, tout doucettement, à se plaindre de son métier ingrat. Il arpentait, faisait l'architecte, mais à peine pouvait-il vivre avec sa maigre retraite de la Compagnie du Midi... surtout parce qu'il était obligé de faire de grandes dépenses pour son garçon...

— Il est âgé ?... — demanda M. Lefrancq.

— Il va sur ses seize ans.

— Et il est au lycée ?

— Oui, à Périgueux, et c'est ce qui nous ruine.

— Mais n'avez-vous pas obtenu de bourse ?

— Une demi-bourse seulement... Aussi nous n'y tiendrons pas : il faudra revendre ce petit bien où nous avions rêvé de nous retirer un jour...

Il disait tout cela piteusement, d'un ton traînard, faisant des pauses, et soupirant comme un homme accablé par l'adversité.

Le receveur plaignait ce pauvre diable et s'efforçait de le réconforter :

— Mais vous pourriez peut-être obtenir une bourse entière... Cela allégerait vos charges.

— Notre député, M. Duffart, et son cousin, le conseiller général, m'ont bien promis de me la faire avoir... mais vous savez, ces promesses... il y en a tant qui demandent !...

Et, sur ce, M. Capgier se leva et prit humblement congé.

Le soir, M. Lefrancq parlait au pharmacien de cette misère râpée qui paraissait si triste et si résignée.

Celui-ci se mit à rire, quoique cela ne lui arrivât guère :

— Eh bien, M. Capgier vous en a joliment donné à garder ! Ce bonhomme pleurard est aussi riche que le notaire. Voilà le véritable avare ! Quoiqu'il vive seul avec sa femme, chez lui on « ferme le pain », ce qui signifie, ici, qu'on le met sous clef. Dans cette saison, le ménage vit de châtai-

gnes ; et, pour faire le conte joli, on assure que M. Capgier tire les volets afin de manger, dans l'obscurité, les mauvaises comme les bonnes...

Le receveur se mit à rire :

— Ma foi, il m'avait un peu bien empaumé !

— M. Capgier — continua le pharmacien — n'a eu qu'un enfant, par économie, et il se plaint toujours de ce que lui coûte cet enfant, comme s'il regrettait qu'il soit né. De servante, il n'y en a pas dans la maison, non pas même de femme de ménage. C'est madame Capgier, une très digne femme, qui fait tout, les gros ouvrages comme les petits. Elle tient la maison, fait la cuisine, — il est vrai qu'elle n'est pas considérable ! — va chercher des pommes de terre à leur métairie, de l'eau au puits public, et lave le linge « au ruisseau » : — c'est ainsi qu'à Auberoque on nomme un lavoir. — Le soir, elle tricote des bas pour M. Capgier. La pauvre femme n'a pas été élevée à cela, et puis elle n'a pas une très bonne santé ; mais peut-être souffre-t-elle moins de l'avarice crasse de son mari que de sa mauvaise réputation.

— Il n'est pas honnête ?

— Voilà... Il y a trente ans, lorsqu'il entra petit employé aux travaux d'une compagnie de chemins de fer, M. Capgier ne possédait pas un sol vaillant. Sa femme a eu six cents francs de dot et quelques meubles de peu de valeur, épaves d'une famille ruinée. Or ledit Capgier possède aujourd'hui la maison qu'il habite, estimée une dizaine de mille francs, et sa propriété de Lagasse, qui lui a coûté trente-sept mille francs. On lui connaît, d'argent placé en obligations hypothécaires, une cinquantaine de mille francs, sans parler du magot en or qu'un avare tel que lui doit garder sous clef pour le tripoter de temps en temps : vous voyez où tout cela va... Eh bien, il est impossible que cet homme, qui n'a pas hérité d'un liard, ait économisé tout cela, même en s'ôtant le pain de la bouche, comme on dit ; même en allant, ainsi qu'il le fait maintenant, dans les maisons, à l'heure où cuit la « baquade » des cochons, manger les pommes de terre bouillies, comme par fantaisie de femme grosse. Cela ne se peut pas, il y a impossibilité matérielle et l'arithmétique s'y oppose. Tout cela, rapproché de certaines choses, a fait soupçonner de la gabegie. On a parlé

de pots-de-vin donnés par des entrepreneurs, de connivences coupables et même de fraudes plus graves encore.

— Décidément, je suis plus jeune que je ne croyais ! — dit en riant M. Lefrancq.

Quelques jours après M. Capgier, vint M. Reversac. Celui-ci avait une mise qui visait à l'élégance et n'était que prétentieuse. Du reste, en le voyant, on ne faisait guère attention à ses habits : sa personne attirait toute l'attention. Non pas qu'il fût beau, car c'était un petit chafouin à lunettes, dont la figure pleine de vilains boutons suait le vice par tous les pores ; son crâne dégarni, quotidiennement frictionné, sans succès, à l'eau de Lob, reluisait gras, et une barbe d'un blond tirant sur le roux poussait rare dans sa chair malsaine. Derrière les lunettes, on apercevait deux petits yeux de verrat qui donnaient un air libidineux aux verres de lunettes eux-mêmes.

Quoique d'aspect chétif et malingre, M. Reversac était le plus terrible coureur de cotillons d'Auberoque. Tout lui était bon, depuis la « dame » jusqu'à la servante et à la bergère, depuis la fille facile jusqu'aux fruits verts. Cet homme répugnant avait déjà porté le trouble dans plusieurs ménages. On citait madame Goussard, — la « belle madame Goussard », comme disait ironiquement le défunt marquis d'Auberoque.

— Voyez ! la femme de mon garde est mieux mise que la mienne ! — disait-il quelquefois en riant à ses amis.

Et cela était vrai, à telles enseignes que des visiteurs étrangers s'y trompaient parfois, ce qui ravissait la vaniteuse personne.

On parlait aussi d'une dame Séguinet, de deux ou trois petites ouvrières à la journée, et d'une pauvre servante qui avait dû quitter le *Cheval Blanc* à cause des suites trop visibles de sa bêtise. Mais, de fondation et en pied, M. Reversac avait la fille d'un défunt officier polonais de la Légion étrangère, petite blonde de trente ans, pas très jolie de visage, mais « bien roulée », comme disait ce polisson de John Monturel.

Les succès de ce gringalet repoussant s'expliquaient par plusieurs raisons. D'abord il avait de l'esprit, parlait bien, connaissait les femmes à fond, ne se froissait jamais d'un

refus, même méprisant, et surtout savait attendre les occasions et en profiter. Et puis, il était généreux, faisait des cadeaux à ses mignonnes, et, selon les personnes, ne refusait jamais cent sous, un louis, ou un billet de cent, à l'occasion.

Mademoiselle de Caveyre, seule parmi les femmes prenables d'Auberoque, avait résisté à ce don Juan en lunettes :

— J'attends qu'il fleurisse pour me décider ! — disait-elle quelquefois, en riant, faisant allusion aux boutons douteux de M. Reversac.

Lui ne gardait pas rancune de ceci à la directrice, et attendait patiemment la cessation des libéralités d'un vieux général, l'ancien protecteur de Dinah, passé à l'état de papa-gâteau, — il disait : « gâteux ».

« Nous verrons lorsqu'il ne sera plus là pour payer les notes ! » — pensait-il.

Provisoirement, il avait des attentions pour mademoiselle de Caveyre, et c'était un des assidus des petites réunions qui se tenaient le soir dans le salon-boudoir de la poste. Là venaient, de temps en temps, Ninon la Polonaise, madame Barjac, jeune veuve de vingt-cinq ans, qui avait « levé » une petite boutique de modes ; une sage-femme un peu mûre, mais très élégante, appelée mademoiselle Zoé, et quelquefois, lorsque la directrice était seule, madame Grosjac, qui, plus fière que mademoiselle de Caveyre, ne frayait pas avec tout le monde.

En hommes, il venait, outre M. Reversac, un propriétaire aisé, M. Madaillac, qui s'était fait secrétaire de la mairie par ambition, pour mener la commune, et M. Desguilhem, l'huissier, tous deux célibataires. Puis encore, John Monturel, qui ne l'était pas moins, et le fils Lavarde, — « Exupère », comme on l'appelait familièrement. — Mais celui-ci venait rarement : il disait en goguenardant que l'âge de ces dames commandait le respect.

Là, sous l'œil maternel de la digne madame de Caveyre, on jouait au rams, on riait et on causait en prenant le thé avec des *cakes for tea*, que John faisait venir d'*Old England* en droite ligne. Les grands jours, lorsqu'on cassait la tire-lire, pour la fête d'une de ces dames, ou à la suite d'un pari,

M. Reversac allait à la ville et rapportait des gâteaux et des bouteilles dans le coffre de son cabriolet. Alors, c'était une joie : on buvait du vrai champagne, ma foi, qui émerillonnait les yeux, et une douce gaieté, un agréable laisser aller régnaient dans la petite réunion. La bonne madame de Caveyre regardait tout cela avec son beau sourire indulgent, et, après avoir mangé quelques babas et avalé trois ou quatre flûtes, elle allait tranquillement se reposer, en recommandant qu'on ne veillât pas trop tard.

Et, après son départ, il arrivait que d'aucuns avaient quelque chose à se dire dans les petits coins obscurs, ou, l'été, sous la tonnelle du jardin. D'autres fois, par une belle nuit étoilée, on franchissait une brèche du mur de séparation, et on allait dans le « Bois vert », sorte de petit pourpris planté d'yeuses et de lauriers, se promener et deviser deux à deux.

Naguère, M. Duboisin faisait les délices de ces soirées intimes. Il en était le boute-en-train joyeux. Aussi était-il l'enfant gâté de toutes ces dames et demoiselles qui ne lui refusaient jamais rien à l'occasion : — « le pauvre chéri !... »

Malheureusement, il n'était plus là, et mademoiselle de Caveyre eût bien voulu le remplacer par son successeur au bureau de l'enregistrement. Mais celui-ci paraissait farouche comme feu Hippolyte lui-même. Lorsqu'il venait à la poste apporter quelque paquet administratif, il se bornait à de courtes politesses, et refusait invariablement d'entrer, malgré les invitations aimablement significatives de la directrice.

— Tâchez donc de le décider ! — avait-elle dit à M. Reversac.

Et celui-ci, avec un beau désintéressement, insinua, au cours de sa visite, que dans cette bourgade où, à moins de s'abrutir à la bête hombrée, on ne savait que faire de ses soirées, il y avait pourtant une petite réunion où l'on pouvait causer, le soir, et passer agréablement une heure ou deux...

— Je me couche de bonne heure, — interrompit froidement M. Lefrancq.

Sur cette affirmation catégorique, M. Reversac exprima un regret, puis se leva et prit congé, en tendant la main au receveur. Au contact de cette main moite et visqueuse, celui-ci sentit s'accroître sa répulsion pour M. Reversac : le visiteur

était à peine sorti que le jeune homme alla se laver les mains.

Pendant la journée, M. Lefrancq s'occupait de ses affaires du bureau, recevait le public et les officiers ministériels qui venaient acheter du papier timbré ou faire enregistrer des actes. Dans ses moments de loisir, il lisait, ou, prenant sa canne, allait faire une promenade aux environs. Il faisait bon marcher : le temps s'était mis au froid sec, la terre était gelée et, dans les prés grisâtres, l'herbe semblait desséchée. Au milieu des bois, de grands châtaigniers dressaient dans le ciel couleur de plomb leurs grosses branches, parfois brisées par le vent d'hiver, comme des membres mutilés. Les truffières de chênes dispersés aux feuilles rousses, avec çà et là des chênes verts en boqueteau, s'opposaient aux taillis de châtaigniers pour la « carassonne » qui, dépouillés, dévalaient le long des pentes en masses sombres. Sur les plateaux, entre les bois, s'étendaient des friches semées de lavandes et d'immortelles sauvages, ou des bruyères grises avec quelques pins épars semés par les oiseaux, qui s'égayaient par places de massifs d'ajoncs où persistaient des fleurs jaunes. Dans les clairières cultivées, à mi-côte ou à la cime d'une ondulation de terrain, les métairies isolées au milieu des terres jaunâtres et des vignes pierreuses fumaient sur l'horizon. La vie était comme suspendue par l'hiver. Les mésanges, les rouges-gorges, les roitelets, les pinsons, avaient déserté les bois pour les jardins et les alentours des bourgs et des villages. Le long des vieux chemins bordés de murailles ou d'épaisses haies de ronces et d'épine noire, sur lesquelles pendaient les pousses mortes des clématites, les chardons-peignes haussaient leurs têtes rondes desséchées. Au lieu du chant des oiseaux, de l'excitation câline du bouvier à ses bœufs lents, des couplets alternés des moissonneurs, ou de la chanson de la bergère « touchant » son troupeau à la lisière d'un pré, un silence coupé au loin par l'aboi d'un chien solitaire, ou le croassement d'une bande de corbeaux, planait sur la campagne endormie.

Lorsqu'il s'en allait ainsi par les chemins creux des combes, faisant craquer la glace dans une empreinte de pied de bœuf, ou qu'il grimpait les sentiers rocailleux au flanc des coteaux

roux, tavelés de touffes de buis à la verdure sombre, il semblait au jeune homme que ce silence et ce sommeil de la nature se reflétaient dans son cœur aux mouvements assoupis. Le souvenir de l'amie crue oublieuse s'affaiblissait de jour en jour et n'éveillait plus en lui qu'un vague sentiment de mélancolie dépourvu de toute amertume. Un apaisement rapide s'était fait en lui, et semblait justifier les procédés expéditifs de mademoiselle de Caveyre. Lorsqu'il songeait aux déchirements angoisseux de la séparation, à ces promesses réciproques d'un amour éternel, à ces adieux mouillés de larmes, à ces étreintes désespérées, et qu'il se retrouvait, à trois semaines de distance, déjà rasséréné, il s'étonnait de cette accalmie subite de son cœur et de ses sens. S'il eût analysé plus exactement ses sentiments, il eût été encore plus surpris de reconnaître en lui-même, avec ce bien-être et cette paix, la satisfaction d'être libre de tous liens, sans avoir les torts d'une rupture.

Après les premiers froids, vinrent les neiges, alternées de pluies glaciales et d'âpres gelées, — à pierre fendre, comme on dit. — Lorsqu'il faisait trop mauvais temps, M. Lefrancq restait chez lui, travaillait ou lisait, s'interrompant parfois pour aller à la fenêtre contempler le paysage attristé par l'hiver. Un peu au-dessous de lui, le jardin aux allées bordées de buis, où sautillait quelque passereau cherchant sa pâture. Sous la terrasse du jardin, les prés morts descendaient en pente roide jusqu'au fond du vallon, où venaient s'abattre des vols de sansonnets. Là, le petit ruisseau gelé dormait entre les bordures de vergnes qui le suivaient dans ses contours capricieux. Au delà, des ondulations de bois et de terres cultivées remontaient en s'étageant jusqu'à l'horizon, fermé en quelques endroits par un rideau d'yeuses rabougries. Le receveur restait là souvent, le front appuyé contre la vitre, songeant. Dans le jardin du propriétaire, mademoiselle Desvars traversait quelquefois, allant au hangar chercher des branches de fagots, et il admirait sa taille souple et l'ensemble tout gracieux de sa personne.

Le soir, après dîner, M. Lefrancq allait chez le pharmacien, et tous deux, dans le petit cabinet bien clos, causaient au coin du feu en fumant des cigarettes...

Il y avait environ deux mois que le receveur était à Auberoque, lorsqu'un jour M. Desvars vint le trouver, sérieux et rayonnant à la fois :

— Ma petite machine est achevée, terminée, prête à fonctionner : venez la voir.

M. Lefrancq suivit l'inventeur, qui le conduisit à son atelier. C'était l'ancienne boutique de serrurerie des Desvars, considérablement agrandie par le dernier représentant de cette vieille famille d'artisans, habile serrurier lui-même. A l'une des extrémités était installée une forge avec tous ses accessoires : enclume, étaux, machine à forer, etc. A l'autre bout de l'atelier, était un établi de menuisier avec des scies, des rabots, des ciseaux accrochés au mur et, à côté, un tour. Dans un coin, des pièces de fer, de fonte, des débris métalliques de toute sorte et des formes les plus bizarres, s'amoncelaient jusqu'à hauteur d'homme. Il y avait là des tonnes de métal qui témoignaient des tâtonnements de M. Desvars. Partout, aux murs, ou suspendus aux poutres parmi les toiles d'araignées, étaient accrochés des modèles de pièces, des calibres en bois, des embryons ou des membres de machines diverses.

Car le *vélocepède* n'était pas la première invention de M. Desvars. Il avait débuté en grand par une moissonneuse qui, promenée d'exposition en exposition pendant des années, n'avait eu qu'un succès très relatif, malgré quelques agencements ingénieux, à cause de certaines défectuosités qui lui ôtaient toute valeur pratique. En effet, cette moissonneuse, — qui eût peut-être fonctionné passablement sur un terrain uni comme un billard, — dans les champs en déclivité ou tant soit peu mouvementés coupait le blé tantôt à la racine, tantôt au milieu de l'épi. Elle avait fini sa carrière dans une usine où on l'avait achetée au prix du vieux fer et mise à la mitraille.

Après cela, M. Desvars avait inventé le « Chariot australien », sorte d'énorme wagon d'émigrants, très bien conçu, curieusement combiné, mais qui avait l'inconvénient capital d'être, à vide, une charge suffisante pour l'attelage. En ce moment, le chariot était abandonné, enlizé au fond des prés le long du petit ruisseau, d'où quatre paires de bœufs n'avaient pu le tirer.

Puis, passant des travaux de la paix aux arts de la guerre,

M. Desvars avait inventé une mitrailleuse. C'était le moment où l'on parlait beaucoup de ces engins, maintenant à peu près oubliés. Cette mitrailleuse, présentée au Comité d'artillerie, avait eu les honneurs d'un examen, à la suite duquel elle avait été rejetée, malgré quelques détails bien compris, comme presque aussi dangereuse pour les servants que pour l'ennemi.

Entre ces inventions principales, M. Desvars avait encore imaginé quelques machines de moindre importance : une hélice spéciale pour la direction des ballons ; un appareil pour arrêter les chevaux emportés ; un robinet-compteur pour les liquides et quelques autres mécaniques de ce genre.

Mais toujours, petites ou grandes, les inventions de M. Desvars avaient échoué par un manque regrettable d'utilité ou une imperfection de fonctionnement pratique.

Comme l'avait dit le *Moniteur général des Inventions*, à propos de la moissonneuse : « Il ne suffit pas qu'une moissonneuse soit ingénieusement conçue, que certaines parties soient bien adaptées ; il faut encore que, dans son ensemble, la machine soit apte à moissonner... »

Tous ces essais malheureux n'avaient pas découragé M. Des vars. Dans les commencements, il employait des ouvriers mécaniciens à chers deniers ; puis, l'argent lui manquant, il s'était mis à travailler seul. A cette heure, il croyait tenir le succès avec son *vélocepède*.

— Le voilà ! — dit-il à M. Lefrancq.

C'était une machine à trois roues réunies par un bâti en fer, supportant une sorte de selle : — quelque chose ayant l'aspect général d'un tricyle à chaîne d'aujourd'hui, mais beaucoup plus massif, et avec cette différence que le mouvement, donné par les pieds, était transmis par un système d'engrenages. C'était un tricycle « acatène », comme disent à présent ceux qui croient avoir inventé ce mode de transmission de la force motrice. Les roues en bois, cerclées d'une mince bande d'acier, eussent été, comme roues de voitures, des merveilles de légèreté ; mais, en raison de la destination de l'engin et eu égard à la force qui devait les actionner, elles étaient beaucoup trop lourdes.

Le receveur examina un moment la machine, pendant que M. Desvars lui donnait complaisamment des explications.

— Croyez-vous — dit-il enfin à l'inventeur — que vos cadres soient suffisamment résistants pour assurer la justesse parfaite du mouvement des engrenages ?

— Oh ! le bâti est solide, c'est prévu.

— Et puis, je crois que ce ne sera pas sans un certain effort qu'on fera mouvoir l'appareil.

— Pardonnez-moi, la fatigue sera nulle, — dit M. Desvars avec un léger sourire de condescendance ; — tenez, essayez d'un bout à l'autre de l'atelier.

Le receveur se mit en selle et actionna le *vélocepède*.

— Je crains, — dit-il en revenant, après avoir tourné difficilement à l'extrémité de l'atelier, — je crains que la fatigue ne soit plus grande que vous ne le pensez... Et puis, ces quelques tours de roues me révèlent un inconvénient sérieux.

— Et lequel ? — demanda M. Desvars, étonné.

— C'est la dureté des réactions et la trépidation que cause la moindre aspérité du sol...

— Ceci n'est rien : avec la vitesse, ces réactions et ces trépidations ne se feront plus sentir.

— Alors tout ira bien !

Quoique M. Lefrancq ne fût pas très enthousiaste de l'invention, son propriétaire le reconduisit jusque chez lui, et, après avoir annoncé son départ pour Paris, le pria de lui avancer les cent francs du semestre de loyer, — « si cela ne le gênait pas ».

— Le plus difficile n'est pas d'inventer, — dit-il, — mais de lancer l'invention.

— Tenez, les voici ! — dit le receveur en ouvrant son tiroir. — Je désire fort que vous réussissiez.

— Merci bien... Je réussirai, soyez-en certain, — dit l'inventeur en mettant l'argent dans son gousset.

« J'en doute fort ! » — pensait M. Lefrancq.

Mais il s'en tint à souhaiter le bonsoir à M. Desvars.

V

L'hiver tirait à sa fin. Les gros nuages du golfe de Gascogne amoncelés par le vent d'ouest avaient disparu. Le ciel s'était

nettoyé, et, au temps dur, à la bise aigre avaient succédé un temps plus doux et quelques journées ensoleillées. Le long des haies, parmi l'herbe nouvelle, les violettes commençaient à se montrer, et, dans les prés reverdis, au-dessous du jardin de la maison Desvars, pointaient des primevères, des *coucus*, comme on dit à Auberoque, en déformant le mot français. Dans la muraille de soutien, des violiers entr'ouvraient leurs boutons. et, sur le bord, un amandier balançait, au-dessus d'un banc, ses flocons de fleurs neigeuses.

Le receveur était assis sur ce banc, une douce après-midi, et regardait distraitement le paysage. Autour de lui, dans les arbres du jardin, les chardonnerets commençaient à voleter avec des appels amoureux, et, dans l'air attiédi, flottaient ces parfums légers du printemps qui se dégagent de la terre échauffée par le soleil. De même que dans la nature s'éveillant à la vie après l'engourdissement hivernal, le jeune homme sentait en lui la sourde germination d'un sentiment nouveau. Bien des fois, cet hiver, tandis qu'à travers les vitres embuées il regardait la campagne, il avait aperçu mademoiselle Desvars traversant le jardin pour aller à l'atelier appeler son père à l'heure des repas, et peu à peu sa pensée s'était tournée vers elle avec un tendre intérêt. La jeune fille portait toujours sa petite robe noire, usée, qui ne devait guère la garder du froid : aussi, pour sortir, jetait-elle un vieux châle sur sa tête et ses épaules.

« Elle n'a peut-être que celle-là ! » — se disait-il parfois.

Et, en effet, on pouvait le croire, car, le dimanche, alors que les dames et les jeunes filles d'Auberoque étalaient leurs belles toilettes, c'est avec cette même robe qu'elle allait à la messe. Plusieurs fois, ces derniers temps, malgré la rigueur de la saison, M. Lefranc était descendu au jardin, pour avoir l'occasion de saluer mademoiselle Desvars et de revoir ses beaux yeux lumineux.

Elle répondait toujours modestement au salut du jeune homme et abaissait ses longs cils, comme pour ne pas attirer ses regards.

Lui, ordinairement, par les froids noirs, se serait trouvé cruel de la retenir au jardin ; mais, ce jour-là, avec ce soleil printanier, il n'avait plus de scrupules : aussi, lorsqu'elle sortit,

allant donner une poignée de grain à ses poules, il s'approcha du petit mur qui séparait les deux jardins, et, après avoir échangé le salut ordinaire, il l'arrêta en lui demandant des nouvelles de son père.

— Je ne sais trop, — répondit-elle ; — depuis huit jours qu'il est parti, il ne m'a pas écrit. Mais je crains bien qu'il ne réussisse pas ! — ajouta-t-elle.

C'était aussi l'opinion du receveur ; néanmoins, il essaya de la rassurer : « L'idée était bonne en soi ; peut-être faudrait-il perfectionner l'appareil, y apporter quelques modifications de détail ; mais ce ne serait jamais, en ce cas, qu'une question de temps... »

Elle hocha doucement la tête, en jetant un coup d'œil au « Chariot-australien » qui gisait là-bas, au fond des prés :

— L'expérience du passé n'est pas encourageante ! — dit-elle.

Le lendemain, le receveur reçut une lettre de M. Desvars qui le priait, « si cela ne le gênait pas, » — c'était sa formule, — de lui avancer le second trimestre du loyer. Il était maintenant sûr de réussir, mais il fallait prendre un brevet d'invention, la chose pressait. Puis, en post-scriptum, il priait son locataire de n'en rien dire à sa fille.

Michelette, elle aussi, reçut, quelques jours après, une lettre de son père qui semblait ravi de la marche de son affaire. Il ne savait encore s'il exploiterait lui-même son brevet, ou s'il le vendrait ; probablement, il prendrait ce dernier parti afin de pouvoir s'occuper à loisir d'une autre invention qu'il avait en tête. A quelque détermination qu'il s'arrêtât, d'ailleurs, cette fois il tenait la fortune ; elle ne pouvait lui échapper... Et l'inventeur, enthousiasmé, parlait de centaines de mille francs et même de millions...

La jeune fille remit la lettre dans l'enveloppe et la plaça dans un tiroir :

« Pauvre père ! » — pensa-t-elle.

Pendant que M. Desvars se grisait de la vision de ses millions à venir, les naturels d'Auberoque s'entretenaient fort de ceux de madame Chaboin, et chacun faisait ses supputations et se prenait à espérer de détourner, à son profit, un

petit filet, ou quelques gouttes, du Pactole qui ne pouvait manquer de couler sur la bourgade. Ce qui renouvelait les commérages à ce sujet et excitait les convoitises de chacun, c'était l'annonce de la venue de cette richarde. Déjà des chevaux et des équipages étaient arrivés, avec un cocher, des grooms, un cuisinier, des domestiques et un majordome chargé de diriger tout et de veiller aux arrangements. Tout ce train avait voyagé à grands frais par le chemin de fer jusqu'à la station la plus voisine, et avait achevé le voyage en une étape.

Les gens de l'écurie, qui descendaient au *Cheval Blanc* boire des apéritifs variés, ou jouer des bouteilles de bière sur le billard à blouses du *Café du Périgord*, étaient curieusement interrogés sur les faits et gestes de leur maîtresse par les habitués de ces établissements ; mais ils se montraient froids et gourmés, à l'anglaise, et ne disaient pas grand'chose :

« Madame ne prévenait jamais ; on ignorait quand elle arriverait... »

Pourtant, un jour, on sut par le boucher, qui avait porté de la viande au château, qu'une voiture devait aller chercher madame Chaboin à la station, et les lévites et les redingotes des « messieurs de la société », ainsi que l'habit à queue de M. Monturel, — le seul qu'il y eût à Auberoque, — furent tirés des porte-manteaux et soumis à une minutieuse inspection. Chacun accorda à la nouvelle châtelaine l'après-midi du jour de son arrivée pour se reposer. Seul, M. Caumont, en qualité de « compatriote », tout à la chaude monta au château.

— Madame ne reçoit pas, — lui dit le majordome, M. Benoite, grand vieux à favoris gris en côtelettes.

— Faites-lui passer ma carte, — dit le juge.

Un instant après, l'autre revint avec un demi-sourire équivoque sur les lèvres :

— Madame s'est mise au lit et dort...

— Oh ! après une nuit en chemin de fer, cela se conçoit...

Et M. Caumont redescendit au bourg, un peu vexé.

Sur la place, un groupe l'attendait.

— Eh bien ?... vous l'avez vue ? Comment est-elle ?... que vous a-t-elle dit ?... quelle femme est-ce ?

Le juge souriait énigmatiquement.

— C'est une femme comme une autre, que diable !... Vous la verrez demain !

Et, en effet, le lendemain, dans l'après-midi, aussitôt que la bienséance le permit, plusieurs messieurs, en tenue de visite, montèrent au château. En tête était M. Monturel avec John, mais ces messieurs furent bientôt rattrapés par le notaire, jaloux d'être le premier à présenter ses hommages respectueux à madame Chaboin. A quelques mètres de distance, suivaient en un petit groupe M. Lavarde, le maire, M. Foussac, M. Grosjac. Ces messieurs étaient eux-mêmes suivis de M. Desguilhem, de M. Reversac, de M. Pradelier et de M. Madaillac, le secrétaire de la mairie.

Un peu en arrière encore, l'air piteux, venait seul M. Capgier avec sa lévite vert pisseux et son chapeau monumental : —« un double boisseau », disait-on à Auberoque. — Deux conseillers municipaux, M. Tronchat, l'épicier, et M. Jardelet, petit propriétaire, tous deux en veste noire et en chapeau mou, suivaient à distance respectueuse les redingotes et les vieux chapeaux de soie qui brillaient modestement au soleil d'avril.

Quant à M. Caumont, afin de masquer sa déconvenue de la veille, il se réservait pour un autre jour.

En chemin, ces messieurs rencontrèrent M. Lefrancq qui venait de faire une promenade après déjeuner.

— Eh bien ! — firent plusieurs voix, — vous ne venez pas ?

— Et où ?

— Mais... faire une visite à madame Chaboin !

— Madame Chaboin est la dernière arrivée. C'est à elle de commencer du moins dans les maisons où il y a des dames ...!

— Oh ! — firent les gens graves de la bande, comme indignés qu'une femme aussi riche pût être soumise à la loi commune.

— Ce garçon-là a des principes... que j'ose qualifier de révolutionnaires ! — dit le notaire à John, son voisin.

— *Yes*, — fit l'autre en riant.

Cependant tous ces messieurs, étant arrivés au château, après avoir franchi le pont-levis trouvèrent dans la cour intérieure le souriant M. Benoite.

— Madame Chaboin est-elle visible ? — interrogea le percepteur.

— Madame n'y est pas.

— Elle est sortie ? — demanda agréablement M. Monturel.

— Elle est repartie.

— Repartie !... pour Paris ?

— Pour Paris même ! — répondit l'autre, qui s'amusait fort des airs ahuris de ces messieurs.

— Quelque affaire imprévue ? — insinua le notaire.

— Madame ne me l'a pas dit.

— Et savez-vous quand elle reviendra ?

— Je l'ignore... peut-être après-demain, peut-être dans un mois... peut-être dans deux...

Et M. Benoite, toujours souriant, s'inclina légèrement, comme pour congédier les visiteurs, qui, tous rendus enfin, faisaient le demi-cercle autour de lui.

Il serait difficile de rendre la stupéfaction des notables d'Auberoque en apprenant le départ subit de madame Chaboin. Cela serait d'autant plus difficile qu'elle ne se manifestait pas positivement. En redescendant, quelques-uns poussaient des interjections timides : « Hum ! hum !... étonnant !... » Les plus hardis échangeaient leurs suppositions à voix basse, car aucun d'eux n'eût osé, non pas critiquer ouvertement une femme aussi opulente, mais même épiloguer sur sa fugue. Du nombre de ces cachottiers était M. Reversac, qui prit le bras de John, son compagnon de noces, et lui dit dans le tuyau de l'oreille :

— Il y a une intrigue là-dessous !

— Ou quelque coup de Bourse...

M. Monturel père, lui, un peu énervé, lançait son pied en avant d'un mouvement plus saccadé que de coutume et grommelait intérieurement avec des gesticulations brusques.

La nouvelle de ce départ étrange se répandit rapidement dans le petit bourg, et, de huit jours, il ne fut question d'autre chose. Inutile de dire que les suppositions les plus fantastiques furent faites, en catimini, bien entendu. La vérité vraie était que madame Chaboin ne trouvait pas l'ameublement qui avait suffi à la dernière marquise d'Auberoque assez beau pour elle.

Après avoir fait expédier de Paris une quantité de caisses de meubles, d'objets d'art, de tentures, de tableaux, avec un

tapissier pour leur placement et agencement, madame Chaboin alla passer une quinzaine de jours à Menton, puis revint inopinément à Auberoque, où un appartement complet et meublé tout à neuf l'attendait, — chambre à coucher, cabinet de toilette, grand salon, petit salon, cabinet de travail ; — cette dernière pièce bien inutile : depuis qu'elle avait fait fortune, la dame ne travaillait plus. Il y avait même un fumoir, car elle fumait, tout comme mademoiselle de Caveyre.

Le soir, M. Benoite la fit sourire en lui narrant la déconvenue des notables.

— Il y avait des têtes ! non !... et puis habillés la plupart à la mode d'il y a vingt ans !... et des chapeaux !... Si madame avait vu ça ! elle en aurait ri, vraiment !

— J'en aurais grand besoin, car je m'ennuie déjà diablement ici ! — fit madame Chaboin en s'étirant avec un bâillement prolongé, et toute frissonnante, malgré l'énorme feu qui brûlait dans la cheminée.

— Cette tapisserie est trop sombre, — reprit-elle, — et puis ce bonhomme, là, dans le coin, avec son coupe-choux, a une mauvaise figure... Je ne m'en étais pas aperçue... Il faudra changer tout cela.

— Madame a raison : pour une chambre à coucher, une tapisserie de verdure, avec des fleurs, des oiseaux, est plus agréable qu'une tapisserie à personnages...

— Et puis, — reprit la châtelaine, — il faudra faire installer un calorifère : on gèle, ici...

— J'écrirai au fumiste, — répondit M. Benoite. — Le calorifère est préférable, en effet, pour madame qui craint le froid... Et puis ça donne une chaleur plus égale et plus douce.

Ayant émis cette opinion, le majordome souhaita discrètement le bonsoir à sa maîtresse, et ajouta :

— Je vais envoyer ma femme à madame.

Celle-ci venue, madame Chaboin se mit au lit ; ensuite de quoi, Julie alla se coucher dans un cabinet voisin après avoir allumé une lampe de nuit.

La nouvelle dame d'Auberoque bâilla et s'étira longtemps dans son grand lit Louis XIII, malgré le dieu Morphée qui, du ciel du lit, épandait ses pavots. Elle finit pourtant par s'assou-

pir et tomba dans ce sommeil pénible, hanté de visions, des inquiets et des neurasthéniques. Parfois elle se soulevait brusquement, réveillée par la sensation d'un arrêt des mouvements du cœur, et alors, pâle, épouvantée, elle appelait madame Benoite, qui venait en robe de chambre et la rassurait. Elle était longtemps avant de se rendormir ; le moindre bruit faisait vibrer ses nerfs malades : le grincement de la tarière d'un ver dans une poutre, le bruissement de l'air sous une porte, ou le craquement d'un meuble. Lorsqu'elle retombait dans sa lourde somnolence, des cauchemars fatigants la faisaient s'agiter et se retourner péniblement dans son lit. Parfois elle avait des hallucinations et croyait voir des fantômes dans les coins obscurs de la vaste chambre ; ou bien, dans un rêve, il lui semblait que le guerrier antique sorti du panneau de tapisserie s'avançait vers elle en brandissant son glaive d'un air féroce, et que ses jambes, attachées au sol, refusaient de fuir. Alors elle se réveillait en sursaut, et elle avait besoin de savoir un être vivant près d'elle, pour chasser ses terreurs nocturnes.

— Vous êtes là, Julie ?

— Oui, madame : vous pouvez dormir tranquille.

Le lendemain, vers les onze heures, madame Chaboin se leva, fatiguée, avec de grands bâillements. Après avoir enfilé un pantalon à pieds et passé une robe de chambre fourrée, malgré le beau soleil de printemps qu'il faisait, la dame se coiffa d'une belle chéchia de zouave, puis dit au marjordome, qu'elle avait fait appeler :

— Benoite, je veux visiter ce manoir ; qui y a-t-il ici pour le montrer ?

— Goussard, le garde... ou sa femme.

— Cette brune en falbalas que j'ai aperçue en arrivant ?

— Elle-même.

— Je n'en veux pas : faites appeler Goussard.

Mais Goussard, qui faisait aussi les fonctions de régisseur depuis le temps du marquis d'Auberoque, était allé dans une métairie voisine. Il fallut le héler des remparts, en sorte que madame Chaboin dut commencer seule sa visite par la chapelle, petit bijou de style ogival primaire.

Le garde faillit tomber en arrière lorsque, arrivant tout en-

fariné, il vit dans son singulier accoutrement la nouvelle maîtresse qui lui dit sèchement :

— Je vous préviens que je ne veux pas attendre !

Il faillit dire : « Monsieur », mais il avala sa langue à temps :

— M...adame sera obéie, — fit-il en arrondissant l'échine.

— Par où monte-t-on aux tours ? — interrogea la châtelaine.

— Je cours chercher les clefs, madame.

Lorsqu'elle fut sur la plate-forme crénelée de la « Bombarde », la nouvelle dame d'Auberoque éprouva une vaniteuse satisfaction. Cette tour s'avançait sur une sorte de promontoire rocheux détaché de l'ensemble, et dominait le bourg, à trois cents pieds d'élévation. De là madame Chaboin voyait les maisons, les petits jardins, les cours, la place et les moindres ruelles y aboutissant. Il y avait une telle disproportion entre la masse gigantesque du château et les chétives habitations groupées autour, que le contraste était saisissant. En bas, quelques badauds assemblés semblaient des nains délibérant sur une place de Lilliput. Un sentiment d'orgueil gonfla l'ancienne marchande de remplaçants en contemplant toutes ces choses à ses pieds, et elle se crut supérieure à ces petits hommes, qui maintenant levaient la tête pour la regarder, de toute la hauteur où elle les dominait.

Lorsqu'elle se fut rassasiée de cette contemplation, madame Chaboin alla aux autres tours par les galeries des courtines, sur lesquelles s'ouvraient des meurtrières en croix et d'autres plus récentes, largement évasées pour les couleuvrines et les arquebuses. Après avoir fait le tour de la vieille forteresse, la châtelaine monta au donjon, massive tour carrée qui s'élevait au milieu de la cour intérieure et dépassait de trente pieds les autres ouvrages de l'enceinte. De la plate-forme, on avait la plus magnifique vue du Périgord. Par-dessus l'immense cirque de collines en amphithéâtre qu'on voyait d'en bas, le regard s'étendait au loin, découvrant les châteaux campés à la cime des puys escarpés, les maisons accrochées au flanc des coteaux, les villages sur les croupes, et les combes restées dans l'ombre tandis que le

soleil éclairait les faîtes. D'un côté, la Vézère se déroulait lentement, retenue par les barrages des écluses, et, entre ses rives aux aspects variés, — « rivières » aux prairies vertes, coteaux boisés ou chargés de vignes, et « cingles » dénudés, — brillait comme un immense serpent aux écailles d'argent. De l'autre, de hautes collines aux escarpements couronnés de vieilles demeures féodales, des coteaux ravinés et des puys pierreux semés de boqueteaux, de chênes verts, marquaient la vallée de la Dordogne, au-dessus de laquelle flottait une légère brume. Puis c'étaient des massifs boisés qui suivaient tous les mouvements du sol, couvraient les coteaux, les courbes, les plateaux et faisaient des taches sombres au milieu des friches, des vignes et des terres cultivées. Des clochers en flèche, à tours carrées, et d'autres plus modestes, percés dans le mur surélevé du porche, dispersés de tous côtés jusqu'aux extrémités de l'horizon, dominaient les maisons groupées à leur pied, à peine visibles dans l'éloignement. Çà et là, dans un élargissement des vallées, un amas de fumée, immobile dans l'air, décelait une petite ville, une bourgade de quelque importance. Au-dessus de tout cela, vers l'est, les lignes bleues des hauts plateaux du centre se confondaient presque avec l'azur du ciel ; et plus encore brillaient, éclairées par le soleil, les cimes neigeuses des monts d'Auvergne.

Quoiqu'elle eût vu les Pyrénées et les Alpes, et qu'elle fût blasée sur tout, madame Chaboin ne put s'empêcher de faire une sorte de grognement d'admiration devant ce paysage splendide.

— D'ici on voit dix-sept clochers, — hasarda respectueusement Goussard.

— Il faudrait une longue-vue,— fit la châtelaine. — Benoite, en redescendant, vous écrirez à Michel Chevalier : une lunette très puissante...

Puis, sur la demande de madame Chaboin, le garde-régisseur nomma les bourgs les plus rapprochés et lui montra les onze métairies qui, avec une immense réserve, composaient la erre d'Auberoque.

Autour du donjon qui les commandait, sept tours rondes ou carrées, de hauteur inégale, couronnées de créneaux soutenus par des machicoulis en ogive, flanquaient les bâtiments de

l'enceinte. Goussard les nomma toutes : d'abord la tour de la « Bombarde »,où madame était montée en premier lieu ; puis la tour de la « Brise »,—celle de la prison ; —la tour de la « Guette », plus haute que les autres, avec son échauguette accrochée à la plate-forme comme un nid de martinet ; la « Féraudière », — la tour de la chapelle, — et enfin la « Galarde », grosse tour carrée dans laquelle était percée la porte d'entrée défendue par un moucharaby et munie d'un pont-levis protégé par une barbacane ; le donjon, où se trouvait madame, se nommait le « Jacques ».

Redescendue dans la cour, madame Chaboin continua la visite de son château. Du côté du midi, où la forteresse, assise sur le roc vif, était inaccessible, l'intervalle entre les tours était plus grand. Dans cette partie, la grande « Salle des États », ainsi appelée parce qu'on y avait tenu les États du Périgord, occupait toute la façade. Les grandes guerres finies, on avait ouvert, dans les murs épais de huit pieds, six larges baies se faisant face au nord et au midi, qui inondaient de lumière cette salle où l'on eût pu faire manœuvrer une compagnie d'infanterie. Du côté de l'extérieur, la baie du milieu s'ouvrait en porte sur un balcon de fer merveilleusement ouvragé. Les murs étaient recouverts d'une vieille tapisserie aux couleurs passées, représentant les batailles d'Annibal. Mais de meubles meublants, il n'y en avait point. Il eût fallu une fortune, et le défunt marquis d'Auberoque était pauvre. Seul, au milieu, sur une estrade, de grandeur naturelle, un homme d'armes du temps du petit roi Charles VIII, monté sur un cheval bardé de fer comme lui, se tenait roide, la lance en arrêt. On montait à la Salle des États par un vaste escalier en vis, contenu dans une tour d'angle, qui aboutissait à un grand palier sur lequel s'ouvrait, d'un côté, la porte de la grande salle, et, de l'autre, celle des principaux appartements.

Au sortir de la Salle des États, madame Chaboin congédia Goussard et rentra dans son petit salon, suivie de M. Benoite. Là elle se laissa tomber sur un fauteuil qu'elle rapprocha du feu... Brrr !...

— Madame doit être satisfaite de son acquisition ? — dit le majordome. — C'est tout à fait princier... Et puis quelle superbe vue on a du haut du donjon !

— Oui, — dit la châtelaine d'un air accablé; — mais la montée est fatigante en diable... Au fait, Benoite, inutile d'écrire pour la longue-vue, je n'y remonterai probablement plus... Encore, s'il y avait un ascenseur!

— Un ascenseur? — répéta M. Benoite.

— Oui. C'est un appareil mécanique qui vous élève, en un clin d'œil, aux étages supérieurs des maisons... On s'en sert en Amérique, mais on ne connaît pas ça en France, même à Paris : les Français sont si bêtes!

Le majordome sourit complaisamment à cette insolence, puis, entendant la cloche, dit :

— Si madame veut déjeuner?...

Madame Chaboin descendit à la salle à manger, et, comme M. Lagardelle, le voyageur de la « Pétrocorienne », chafrouilla les mets sur son assiette. Rien ne semblait bon à cette ancienne gardeuse d'oies, qui, dans sa jeunesse, avait vécu, au pays, de *millas* et de « frottes » à l'ail. Puis, ayant achevé ce semblant de déjeuner, la châtelaine se retira au fumoir et but deux verres d'eau-de-vie de Dantzig en fumaillant un cigare de la Havane qu'elle mâchotta pendant quelques minutes, puis jeta dans le foyer.

La déconvenue du premier jour avait un peu brisé l'élan des notables d'Auberoque : aussi ne se présentèrent-ils plus en troupe au château, mais un à un, deux à deux tout au plus, et à différents jours. Introduits près de madame Chaboin, ils voyaient une grande pendue, — les anciens souscripteurs de la « Mer nouvelle de Tomboucton », disaient pendarde, — d'apparence hommasse, à la poitrine plate, aux hanches effacées, grisonnante, au teint jaune, aux traits forts, avec une légère moustache et des favoris. Cette créature, dont la personne et le costume équivoques causaient une désagréable impression, les recevait en pantoufles dans une pièce horriblement surchauffée, à moitié vautrée sur un divan, et les regardait d'un œil faux et dur en fumant des cigarettes russes. La dame écoutait les obséquieux compliments des visiteurs d'un air froid, ennuyé, et ne parlait que par monosyllabes, ou par courtes phrases hachées : « Oui »... « Non »... « Je ne sais »... « Peut-être »... « Qu'importe! »... « Il se peut ». Lorsqu'on la félicitait d'être la maîtresse de cette belle terre et de cette su-

perbe demeure seigneuriale, elle haussait les épaules... Qu'était cela auprès de son palais des Champs-Élysées ?... ou de son château de Styrie, dont le domaine englobait tout un district ?..

Les dédains de cette parvenue et la désinvolture avec laquelle elle parlait de millions, imposaient aux visiteurs, qui redescendaient fascinés par la contemplation du veau d'or. Aucun d'eux ne se permit de critiquer ces cigarettes si amèrement reprochées à mademoiselle de Caveyre ; et nul ne parut se froisser de sa morgue ni de sa réception insuffisamment polie : tout n'était-il pas permis à une femme tant de fois millionnaire ?

Mais, de tous les visiteurs, M. Caumont fut le plus glacialement reçu. Le pauvre homme, dans sa sottise suffisante et bonasse, s'était naïvement figuré que sa qualité de « compatriote » lui vaudrait un accueil particulièrement cordial : aussi fut-il fort surpris de la grise mine de madame Chaboin, et très étonné de voir ses souvenirs précis et ses appels à la mémoire de sa « payse » rester infructueux. A l'encontre de ces parvenus qui, par un autre genre de vanité, montrent sous globe les sabots qui les ont portés à la fortune, cette orgueilleuse avait tout oublié, son village natal et l'humble maison paternelle... Oui, et elle reniait sa vieille mère en coiffe du pays avec un foulard noué par-dessus : « M. Caumont devait se tromper... il y avait tant de familles portant le même nom qu'elle par là, que la confusion était facile... En ce qui la concernait, elle avait quitté le pays avant l'époque dont parlait monsieur le juge... »

Malgré son peu d'intelligence, M. Caumont finit par comprendre que la petite fille dépenaillée de jadis ne voulait pas se rappeler le passé, et il se tut.

— « Maria » fait la fière, — dit-il en confidence à ses filles, lorsqu'il fut revenu. — Elle ne se souvient plus d'avoir gardé les oisons que sa mère élevait pour vendre les foies...

Mais, en public, il se jactait d'avoir été particulièrement bien accueilli. Au reste, tous les visiteurs en disaient autant pour se donner des airs d'avoir été distingués par la châtelaine : une femme aussi riche !... quel honneur !

En résumé, un seul visiteur sortit bien satisfait du château, c'était M. Guérapin, agent d'assurances et agent d'affaires. Ce

personnage maigre et bilieux, quoique niais d'apparence avait l'esprit très délié lorsqu'il s'agissait de ses intérêts. D'une intelligence ordinaire en ce qui était des idées générales et nulle en matière de sentiments, il poussait l'adresse jusqu'au génie lorsqu'il s'agissait d'une affaire qui le touchait, ou de la satisfaction de ses haines et de ses rancunes. Jaloux à l'excès de tous et de tout, il prétendait à la supériorité en toutes choses : ses terres valaient le double de celles de ses voisins ; son cheval était le plus vite ; son chien le mieux « racé », son fusil le meilleur et son coup d'œil le plus juste. Aussi avait-on coutume de dire ironiquement de lui, à Auberoque, que ses écus valaient plus que les pistoles des autres.

Depuis que, sans l'avoir jamais vue, madame Chaboin avait acquis la terre d'Auberoque à la barre du tribunal, M. Guérapin songeait à se faire une situation près d'elle. Tandis que les autres, fascinés par les millions, contemplaient en esprit la dame, bouche bée, l'agent d'affaires réfléchissait au moyen de se la rendre favorable. Il avait écrit, s'était renseigné, avait pris connaissance, par la *Gazette des Tribunaux*, du retentissant procès de la « Mer nouvelle de Tombouctou », d'où le « sieur Chaboin et la femme Dissac, son épouse, » étaient sortis acquittés, mais marqués comme d'un fer rouge par de terribles considérants. Après avoir jaugé la veuve, l'agent d'affaires avait dressé ses batteries et, très judicieusement, s'était dit que madame Chaboin devait être lasse, importunée, excédée, des prosternations qui ne s'adressaient qu'à ses millions ; que cette femme décriée, ambitieuse, devait être sensible aux marques de considération personnelle ; enfin que, s'il était possible de capter sa confiance, c'était en exaltant la vaste intelligence, en magnifiant le génie profond qui avaient construit l'édifice de sa fortune. Ces flatteries devaient être d'autant plus agréables à madame Chaboin que, si elle avait été assez habile pour masquer de légalité ses friponneries, elle n'en était pas moins connue et méprisée.

M. Guérapin, passé maître en l'art de flagorner, patelin, obséquieux, et aussi plat devant les riches et les forts qu'il était dur et rogue avec les pauvres et les faibles, eut encore l'heureuse chance de tomber sur une Chaboin ayant passablement dormi. Après des salamalecs prosternés et les premiers com-

pliments à l'opulente dame, l'agent d'affaires, prenant le contre-pied des précédents visiteurs, convint que le château, la terre et la bourgade d'Auberoque n'étaient pas un théâtre digne de la femme supérieure qu'était madame Chaboin; mais que, néanmoins, il mettait toute son influence, qui était grande dans le pays, sans fausse modestie, au service de ladite dame. Il eut le talent de persuader à son interlocutrice, en forçant un peu la note, qu'il était le membre influent du conseil municipal : le maire n'était que son homme, docilement mené par le secrétaire de la mairie, son ami à lui, Guérapin. Ainsi, sans descendre à des détails infiniment au-dessous d'elle, madame Chaboin serait par son intermédiaire la maîtresse incontestée de la commune et la personne influente de la contrée, où nul ne serait en état de lutter contre sa haute situation et son éminente personnalité.

« Voilà un homme intelligent », — pensait madame Chaboin, d'autant plus agréablement chatouillée par ce mirage d'un grand rôle de châtelaine à jouer, que c'était précisément là sa pensée secrète et le rêve ambitieux de ses nuits.

Après cela, M. Guérapin entretint la dame de l'administration de la terre d'Auberoque, qui était médiocre pour ne pas dire plus. Par économie, le défunt marquis en avait abandonné le soin à son garde Goussard, qui n'y entendait rien, — sans parler du coulage, — en sorte que les revenus étaient inférieurs de vingt-cinq ou trente pour cent à ce qu'ils devaient être...

Madame Chaboin jetait l'or sans compter pour la satisfaction de ses fantaisies et de ses caprices, mais elle était pour tout le reste d'une avarice crasse, dissimulée sous un prétexte d'amour-propre : « elle ne voulait pas être exploitée !... » Elle écouta donc complaisamment les dires de M. Guérapin, et parut goûter ses démonstrations et preuves sommaires. Aussi, lorsque, après s'être montré, tour à tour, habile, flatteur, insinuant, l'agent d'affaires prit humblement congé de madame Chaboin, celle-ci lui dit négligemment, en grande dame :

— Je verrai tout cela... Peut-être aurai-je à vous entretenir prochainement.

Avec une autre personne, c'eût été une quasi promesse; mais avec madame Chaboin, que sa parole n'avait jamais

gênée, et qui d'ailleurs changeait d'avis du matin au soir, on n'y pouvait guère faire de fond. Aussi, au bout de quinze jours, ne voyant rien venir, M. Guérapin profita d'une réunion du conseil municipal pour proposer de monter en corps au château porter à madame Chaboin les compliments de bienvenue de la commune.

Malgré la vive opposition de M. Farguette, cette plate proposition fut adoptée par tous les conseillers de la section d'Auberoque, moins deux.

— Puisque vous avez fait cette proposition, — dit le maire à M. Guérapin, — vous présenterez le conseil, si vous voulez ; moi, je n'irai pas au château.

— Parfaitement ! — dit l'autre, enchanté.

Très flattée d'être traitée en dame châtelaine et de voir la commune « à ses pieds », comme le dit impudemment l'agent d'affaires, madame Chaboin lui en sut gré et, le lendemain de cette démarche, le fit appeler.

Et voilà comment M. Guérapin fut promu à l'emploi d'intendant général de madame Chaboin. A la réserve du château, où M. Benoite restait le majordome, il avait la haute main sur tout le reste, était chargé de la régie de la terre, recevait, payait et ordonnait ; le tout en vertu d'une procuration en bonne forme dressée en l'étude de Me Bourdal. Le pauvre Goussard, passé en sous-ordre, ne fut plus qu'un garde au commandement de M. l'intendant général.

Dans les premiers temps, les ouvriers, les journaliers, les métayers, se réjouirent de la disgrâce de l'ancien régisseur ; mais ils ne tardèrent guère à s'apercevoir qu'ils avaient troqué un cheval borgne pour un aveugle : car si Goussard était exigeant et dur comme un paysan, M. Guérapin, lui, était impitoyable et féroce comme un commandeur de nègres.

VI

De tous les notables d'Auberoque, deux seulement n'avaient pas été faire leurs génuflexions devant le veau d'or représenté par madame Chaboin, l'archi-millionnaire véreuse : c'était le

receveur et M. Farguette. Cette abstention, signalée insidieusement par l'intendant Guérapin, irritait l'ancienne marchande de chair humaine, qui en devinait la cause, — cela d'autant plus qu'elle contrastait avec l'aplatissement général. — En ce qui concernait le pharmacien, ordre avait été donné de ne plus prendre de médicaments chez lui : en cas de besoin, on attellerait et on irait à la ville. A l'endroit du receveur, on ne pouvait lui nuire directement en ce moment ; plus tard, on verrait : selon la locution du pays, madame Chaboin « lui gardait un chien de sa chienne ».

Il y avait bien un troisième notable qu'on n'avait pas vu au château, c'était M. Desvars, conseiller municipal. Mais depuis tantôt trois mois il était absent pour le lancement de son *vélocepède* et ne donnait pas signe de vie, même à sa fille. Celle-ci avait ses appréhensions sur les affaires de son père en général, mais elle ne s'inquiétait pas particulièrement de ce silence, sachant combien facilement il se laissait absorber par ses inventions. Depuis que les beaux jours étaient revenus, dans le jardin abrité du vent, elle s'installait les après-midi près de la porte-fenêtre et raccommodait le linge de la maison. Ce n'était pas « de gloire », comme on dit à Auberoque, car les draps de lit usés à fond, retournés déjà, et les serviettes réduites à l'état de torchons nécessitaient de nombreuses reprises. Lorsqu'il l'apercevait ainsi, le receveur descendait les trois ou quatre marches qui, de son bureau, allaient au jardin, et, par-dessus le petit mur, s'entretenait avec sa voisine. Elle était toujours raisonnable et résignée, mais toujours triste aussi ; et même il semblait que quelque peine plus vive, que quelque ennui plus pressant, l'attristât davantage. M. Lefrancq se préoccupait de la situation singulière où elle se trouvait, et parfois se demandait de quoi elle vivait : car, de supposer que l'inventeur toujours distrait y eût pourvu, cela ne se pouvait. Il devinait la gêne dans cette maison désertée par le père ; mais, de crainte de froisser la jeune fille, il n'osait offrir ses services.

Un jour, étant au jardin, il entendit, par la porte-fenêtre ouverte, un bruit de conversation dans la maison Desvars. Une interlocutrice élevait la voix aigrement, et, à quelques paroles, le receveur comprit qu'il s'agissait d'une réclamation

d'argent. Il entendait la voix douce de mademoiselle Desvars répondre à l'autre, sans comprendre ce qu'elle disait. Rentrant aussitôt chez lui, M. Lefrancq épia du côté de la rue, et bientôt vit sortir de la maison de l'inventeur une grosse commère dans laquelle il reconnut madame Chaumeil, la boulangère.

Une idée pénible lui traversa l'esprit :

« Sans doute, cette femme ne veut plus lui fournir de pain à crédit ! »

Il attendit une heure pour ne pas paraître avoir surpris ce secret, puis descendit au jardin, où Michelette avait repris sa place sur la chaise. Le cœur battait un peu au jeune homme ; pourtant il s'enhardit :

— Mademoiselle, puisque votre père est absent, je vais vous remettre l'argent du semestre échu...

Elle le regarda, incertaine, se demandant s'il avait ouï la boulangère, et très étonnée aussi que son père n'eût pas demandé l'avance de ce semestre.

Mais le locataire avait l'air de bonne foi :

— Je suis un peu en retard, — ajouta-t-il avec un léger sourire ; — excusez-moi, je l'avais oublié.

— Comme vous voudrez ! — dit-elle faiblement.

— Alors, voici les cent francs, — dit-il en tendant l'argent enveloppé dans un papier. — Je vous demande pardon de vous déranger.

Elle se leva et vint prendre le petit paquet.

— Je vous remercie, dit-elle en rentrant dans la maison.

Elle revint un instant après :

— Voici le reçu, monsieur.

— Oh ! ce n'était pas nécessaire, — fit-il, — j'ai toute confiance en vous !

Au ton dont il dit cela, une légère rougeur colora la figure mate de la petite :

— Il vaut mieux ainsi... on peut oublier...

— Je suis sûr que vous n'êtes pas de celles qui oublient !

Elle rougit un peu plus et se tut. Le buste penché, elle était en apparence attentive à son ouvrage ; mais l'aiguille tremblait dans sa main et son corsage se soulevait.

Il vit son trouble, et, pour ne pas la gêner, feignit d'être appelé à son bureau :

— Excusez-moi, — dit-il, — j'entends quelqu'un.

Rentré chez lui, le receveur tira de sa poche le reçu écrit d'une bonne écriture à la française :

— « Michelette Desvars... », — murmura-t-il en regardant fixement la signature nette et franche.

Restée seule, la jeune fille continua de travailler, mais sa pensée n'était pas à son ouvrage. Elle réfléchissait à ce qui venait de se passer. M. Lefrancq avait peut-être deviné l'embarras où elle se trouvait ? Et une sorte de honte la prenait, à cette supposition. Peut-être même avait-il déjà payé le loyer à son père... Oh ! alors, pourquoi ce mensonge obligeant ?... Et un sentiment de délicate pudeur lui faisait appréhender de revoir le jeune homme ; il lui semblait qu'elle mourrait de confusion à sa présence. Pourtant, au fond de son cœur, elle trouvait une grande douceur à cette idée qu'il s'était occupé d'elle, que sa sollicitude s'était éveillée sur sa situation étrange, sur son isolement... Mais, soudain après, en réfléchissant à la disparité de leurs conditions, sa fierté s'indignait à la supposition de ce que pouvait cacher cet intérêt qu'il lui témoignait...

Si elle avait pu lire dans la pensée du jeune homme, elle eût été pleinement rassurée. Pendant qu'elle s'inquiétait ainsi et cherchait à deviner la vérité, M. Lefrancq se complaisait en une pure satisfaction intérieure d'avoir pu lui rendre ce léger service. Mais au plaisir qu'il ressentait se mêlait une tendre pitié pour la pauvre enfant et une réelle inquiétude pour son avenir. Il voyait, ce qui n'était pas difficile à voir, M. Desvars absolument ruiné sous peu : que deviendrait-elle alors ? Et il s'abandonnait à la douceur de cette pensée d'une protection quasi fraternelle remplaçant celle d'un père trop occupé de ses inventions pour songer à sa fille.

A ce moment entra dans le bureau mademoiselle de Caveyre.

— « Entrez sans frapper !... » Puisque vous ne voulez pas venir, moi, je viens ! — dit-elle en riant.

— Asseyez-vous donc, — fit-il de même, quoique contrarié.

Et il lui présentait une chaise.

— Merci, je suis fatiguée d'être assise... Je voudrais un papier de commerce d'un sou.

Et, tandis qu'assis devant son bureau le receveur cherchait dans son tiroir, elle se tenait debout près de lui, le frôlant presque, s'offrant visiblement, et, en femme experte, comptant sur un de ces mouvements irréfléchis, une de ces impulsions brutales, auxquelles se laissent aller parfois les hommes les plus réservés.

Mais M. Lefrancq avait pour lors d'autres pensées ; et puis cette attitude de mademoiselle de Caveyre lui inspirait de la répulsion plutôt que des désirs.

— Voici le papier, mademoiselle.

— Je vous remercie... Voilà mon sou.

— Vous avez une jolie vue sur la campagne, — ajouta-t-elle en s'approchant de la fenêtre.

— Oui, elle est agréable en cette saison, — répondit-il, assez ennuyé, en pensant que Michelette pouvait apercevoir la directrice.

Heureusement, la petite n'était plus dans le jardin.

Mademoiselle de Caveyre tournait par le bureau avec des effets de hanches lascifs, — du *meneo*, comme disent les Espagnols, — regardant distraitement les affiches collées aux murs. et parfois fixant sur le receveur ses yeux brillants.

— Vous avez un grand logement ? — dit-elle, cherchant une occasion.

— Trop grand pour moi, — répondit-il brièvement.

Enfin, voyant qu'il ne proposait pas de lui faire visiter ce logement, et qu'ils étaient passés devant la porte de l'escalier qui conduisait à la chambre à coucher qu'elle connaissait bien, elle s'en alla à regret.

— Allons, au revoir ! Je m'en vais faire mon courrier.

Le soir, M. Lefrancq parlait de cette visite au pharmacien : l'autre sourit :

— Ah ! en a-t-elle acheté de ces papiers d'un sou, du temps de Duboisin !... C'est une bonne fille, franche, simple et généreuse ; malheureusement, elle a trop de tempérament pour une femme.

Les attraits sensuels de mademoiselle de Caveyre faisaient

valoir, par contraste, dans l'esprit du receveur, les grâces chastes et pudiques de Michelette Desvars. Lorsqu'il ouvrit sa fenêtre le lendemain et qu'il aperçut la jeune fille matinalement levée, savonnant dans un baquet, debout près du puits, M. Lefrancq la contempla longtemps en rêvant. Les manches relevées au-dessus du coude laissaient voir la saignée du bras, et sur la peau blanche et mate la savonnade moussait, crémeuse, et faisait des bulles aux reflets irisés. L'air frais du matin et le mouvement avaient mis aux joues de la petite une délicieuse teinte rosée. Ses cheveux noirs, rattachés simplement, gardaient encore un peu de l'emmêlement de la nuit. Sa taille souple et son corsage libre du corset, sous l'éternelle petite robe noire, se dessinaient avec ces formes pures que la nature a voulu harmoniser, et que les femmes semblent se faire un plaisir de défigurer. Pendant qu'il la regardait ainsi d'en haut, malgré la distance elle sentait le regard de M. Lefrancq attaché sur elle, et un trouble non sans charme l'envahissait.

— Bonjour, mademoiselle Michelette ! — dit-il.

Elle eut un imperceptible tressaillement. C'était la première fois qu'il lui donnait son prénom ; ordinairement, il disait simplement : « mademoiselle. »

Elle leva la tête et, à travers les mèches de ses cheveux qui lui tombaient sur les yeux, le regarda, émue, et lui rendit son salut.

— Vous vous êtes levée de bon matin, — continua-t-il en montrant du geste le linge étendu sur les groseilliers.

— Mais à peu près comme tous les jours...

Et elle se remit à sa savonnade.

— Quelle bonne petite ménagère vous êtes ! — poursuivit-il.

La caresse du mot « petite », lui fit palpiter le cœur. Il en faut peu à ces âmes de jeunes filles innocentes et pures que le théâtre et l'art obscènes n'ont pas gâtées, et qui ont vécu dans la famille, loin des exemples corrupteurs.

— Oh ! une ménagère comme tant d'autres ! — fit-elle en essayant de sourire.

— Permettez-moi de n'en rien croire...

Et là-dessus M. Lefrancq descendit au jardin, et, s'accou-

dant au mur de séparation, il continua à babiller doucement avec Michelette, à échanger de ces menus propos, sans grande signification intrinsèque souvent, mais qu'une intonation sympathique, une inflexion de voix plus tendre, rendent doucement significatifs.

Tous les jours, le jeune homme avait de ces petits entretiens avec sa voisine, et tous les jours il s'y complaisait davantage. Ce qu'il aimait surtout en elle, c'était sa simplicité ingénue, son bon sens et les sentiments élevés qu'elle exprimait tout naturellement. Rien dans sa conversation ne sentait cette affectation que la plupart des femmes croient de bon ton, soit qu'il s'agisse de fortune, de goûts, de modes ou de sentiments. Elle était d'une timidité un peu fière, mais on sentait que cette fierté n'était que la chaste réserve d'une âme qui veut garder pour le bien-aimé la virginité de ses pensées comme celle de son corps.

A quelques jours de là, le receveur était au jardin, assis sous l'amandier qui maintenant avait développé son feuillage et ses fruits, lorsqu'il entendit encore un bruit de voix dans la maison Desvars. Il distingua une voix d'homme forte et un peu rude, puis la voix musicale et inquiète de Michelette.

« Encore quelque créancier ! » — pensa-t-il.

C'était bien cela, en effet. Après quelques instants d'un colloque assez animé, la jeune fille sortit, son mouchoir sur les yeux.

— Qu'y a-t-il donc ? — demanda vivement M. Lefrancq en s'approchant du mur de séparation.

Elle vint près de lui, et, tout bas, lui dit, comme honteuse :

— Monsieur Monturel envoie saisir pour les impôts...

— Ne vous désolez pas ainsi, pauvre petite !... Dites à l'agent de venir me trouver.

Et M. Lefrancq rentra dans son bureau.

— Combien doit monsieur Desvars ? — demanda-t-il au porteur de contraintes lorsque celui-ci fut là.

— Pour l'année dernière et les douzièmes échus de l'année courante, ça fait soixante-treize francs quarante-sept centimes, — répondit l'autre en consultant son état.

— C'est bien, les voici... Mais priez monsieur Monturel de

faire la quittance en mon nom, pour valoir sur le loyer... N'oubliez pas.

— Bien, monsieur le receveur.

Et le porteur de contraintes s'en alla, pensant :

« Toi, avec tes airs intéressés, tu ne m'en vendras pas ! »

Le soir, M. Lefrancq interrogea Michelette :

— Pourquoi ne m'aviez-vous pas dit que le percepteur vous réclamait des impôts?

Elle murmura quelque chose qu'il n'entendit pas, et continua de tirer son aiguille.

— Vous n'avez donc pas confiance en moi ?

Elle leva sur lui un regard de doux reproche :

— Oh ! si ; mais je n'osais pas, — dit-elle tout bas.

— J'ai donc l'air bien terrible ?

Elle secoua la tête négativement.

— Écoutez ! — reprit-il. — A l'avenir, lorsque vous aurez des ennuis, des chagrins, quels qu'ils soient, il faudra me les confier, comme à un frère... comme à un ami... vous me le promettez ?

— Oui, — répondit-elle presque imperceptiblement, sans oser lever les yeux.

Quelques jours après, M. Desvars revint, maigre, hâve, la fièvre dans les yeux, ramenant sur l'impériale de la diligence son *vélocepède* imparfait. Dès le lendemain, il vint trouver M. Lefrancq et le remercia fort de ce qu'il avait fait pour sa fille. Il l'assura qu'il lui était aussi reconnaissant de la manière délicate dont il en avait usé que des services mêmes. Puis il lui promit qu'avant peu il lui rembourserait ses avances.

— Rien ne presse, monsieur Desvars.

— J'entends bien ; mais, d'ici quelque temps, je serai en mesure.

Et, à ce propos, il raconta ses déboires : il avait eu à lutter contre la jalousie d'un inventeur et les intrigues d'un de ces intermédiaires qui exploitent les deux parties qu'ils abouchent. Du reste, il avait conçu des perfectionnements qui mettraient, haut la main, sa machine à cent piques au-dessus de celle qu'on lui avait opposée pour le dégoûter et l'amener à laisser le champ libre à son concurrent. Oui, ces perfectionnements

feraient classer immédiatement le *vélocepède* en tête des moyens de transport individuel des personnes actuellement connus. Il en était certain : avant peu le problème de la locomotion rapide, économique et toujours prête, serait résolu. Alors la période difficile où il se trouvait prendrait fin, et la fortune viendrait le dédommager de toutes les amertumes, et, il le disait sans honte, de toutes les misères endurées par sa fille et par lui.

— En attendant, monsieur Desvars, lorsque vous n'y serez pas, je vous demande la permission de continuer à offrir mes services à mademoiselle Michelette.

— Certainement !... Je vous remercie de votre offre généreuse !... L'isolement et le dénûment de ma fille étaient mon plus grand souci là-bas... Aussi vous serai-je très reconnaissant de me remplacer près d'elle.

Et, après une chaleureuse poignée de main à son locataire, l'inventeur, l'esprit libre de ce côté, alla s'enfermer dans son atelier.

Le retour de M. Desvars coïncidait avec une certaine agitation qui se manifestait à Auberoque à propos de la station du chemin de fer. Car une ligne ferrée avait été votée qui devait passer « par ou près » Auberoque, comme on dit en style législatif. Les études avaient été faites, le tracé était achevé, il ne s'agissait plus que de décider de l'emplacement de la station. Les gens de Charmiers demandaient à hauts cris qu'elle fût construite dans la plaine, près de leur village, au point de jonction de deux vallées sillonnées par des routes et plusieurs grands chemins qui se croisaient là. Ils avaient pour eux, le bon sens, la raison technique, l'intérêt général et l'économie : mais en pareille affaire il ne suffit pas d'avoir quatre fois raison.

Les habitants d'Auberoque, de leur côté, tenaient fort à avoir la station chez eux, ou du moins « à leur porte », puisqu'il n'était pas possible de la hisser jusqu'au bourg. Comme dans toutes ces petites localités autrefois, on se faisait de grandes illusions sur les conséquences du passage de la ligne ferrée et de la proximité de la station. Il semblait, à entendre les fortes têtes d'Auberoque, que la vieille bourgade à moitié morte allait en être revivifiée et doubler d'importance.

A l'est de la colline où se groupaient les maisons, s'étendaient, en pente roide, des terres de médiocre qualité, des champs-froids, dépendant du château, et, jusqu'au fond d'un vallon glacé, d'immenses prés marécageux appartenant à madame Chaboin : c'est dans ces prés que devait être construite la station, selon les naturels d'Auberoque. Le lieu était malsain, d'un accès incommode ; le terrain en déclivité nécessitait de formidables murs de soutènement au-dessus desquels la station serait comme perchée ; mais elle serait ainsi à deux ou trois cents mètres plus près d'Auberoque que de Charmiers : — raison suprême.

Madame Chaboin était à peu près dégoûtée de tout ; elle n'aimait personne et n'affectionnait rien : ni un enfant, ni un chien, ni un oiseau, ni une fleur, rien... sauf l'argent. Avec sa vanité ambitieuse de jouer à la grande dame, son instinct cupide de femme d'affaires subsistait toujours, vivace et à l'affût des occasions : aussi comprit-elle tout de suite qu'il y avait là une bonne affaire pour elle.

Depuis son arrivée, la dame d'Auberoque n'avait rendu aucune des visites des habitants du bourg : elle était souvent absente ou indisposée, disaient ses gens ; — elle dédaignait de s'excuser. — Mais, en conséquence du plan qu'elle s'était tracé pour la réussite de son projet, madame Chaboin daigna se manifester aux bonnes gens d'Auberoque et descendit un jour en costume gris, — corsage pareil à un gilet d'homme, jupe collante comme une culotte, chapeau mou cavalier, et canne à la main. — Ce fut tout un événement dans la bourgade. La première maison sur son chemin était celle de M. Monturel. Le percepteur, apercevant l'archi-millionnaire, se précipita hors de son bureau, et, arrivé tout près, la salua d'un mouvement de tête brusque et accentué, comme un bélier qui veut choquer des cornes. La châtelaine, entrée dans le bureau, pensait en être quitte pour une visite sans façon au percepteur, mais celui-ci s'était élancé déjà sur l'escalier, criant :

— Madame Monturel ! Madame Chaboin !...

Il n'en put dire davantage, tant il était émotionné d'avoir là, dans sa maison, une femme aussi riche.

Il fallut, en conséquence, qu'après un gros quart d'heure employé à parler de l'affaire de la station, madame Chaboin

montât au salon,où madame Monturel et sa fille, ayant revêtu à la hâte leur plus belle robe et mis tous leurs bijoux, l'attendaient avec impatience. Elle resta là un moment, l'air ennuyé, parlant peu, regardant dédaigneusement le luxe prétentieux de ces bourgeois ; puis elle salua légèrement et se retira.

Mais M. Monturel s'accrocha à elle et l'accompagna dans le bourg, comme il le faisait pour le député Duffart. Fier d'être vu en compagnie de la richissime parvenue, il affectait avec elle des airs d'intimité, et, plus nerveux que de coutume, lançait son coup de pied roidement et gesticulait fort,ses gros yeux lui sortant de la tête, et la bouche saliveuse. Il ne la lâcha pas un instant : il entrait avec elle dans les maisons où il était familier, comme chez le maire et chez le juge, ou attendait à la porte en s'entretenant avec les voisins, absolument inconscient de sa platitude. Au reste, parmi les notables principaux d'Auberoque, nul, si ce n'est M. Lavarde, un peu, ne parut se formaliser de cette visite par-dessous la jambe, rendue, quatre ou cinq mois après, dans un costume incorrect. Pour se déguiser cette mortification, tous se disaient que madame Chaboin était une originale, une distraite, une capricieuse, qui ne faisait rien comme tout le monde. Au vrai, elle était mal élevée et insolente comme presque tous les parvenus. Et encore, il fallait une grande bonne volonté pour accepter la démarche de madame Chaboin comme une visite de politesse rendue, car elle ne s'excusait nullement du retard et, très ostensiblement, engageait les gros bonnets qu'elle visitait à organiser un pétitionnement pour la construction de la station dans les prés des Palus. Elle vit successivement, outre M. Monturel et le maire, M. Lavarde, M. Bourdal, le notaire, M. Madaillac, le secrétaire influent, M. Foussac, le greffier, le « docteur » Grosjac, M. Desguilhem, l'huissier, et aussi M. Caumont qui avait bien sur le cœur la froide réception que lui avait faite sa compatriote, « la Maria », mais qui n'en témoigna rien. Les autres furent arraisonnés par l'intendant Guérapin et se contentèrent d'une carte remise par M. Benoite, où l'ancienne financière de la « Mer nouvelle de Tombouctou » avait ajouté le nom de sa terre au sien :

« Madame Chaboin d'Auberoque. »

Après avoir mis en branle les autorités et les notables du bourg, madame Chaboin songea qu'il fallait agir d'un autre côté. Elle savait trop comment se décidaient ces sortes d'affaires, comment on obtenait des choses iniques, absurdes, injustifiables, pour avoir grande confiance dans la pétition qui allait se couvrir de signatures et des croix des illettrés. Dans son esprit, cette pétition, colportée par Guérapin, n'était qu'une amorce, une première base d'opérations, qui masquerait son but particulier sous le prétexte de l'intérêt général.

Depuis que madame Chaboin avait acquis la terre d'Auberoque, tournait autour d'elle M. Duffart, conseiller général du canton, qui cumulait ces fonctions électives avec celles d'inspecteur du Palais-Bourbon. Cette inspection était une sorte de sinécure dépendant du bureau des questeurs, obtenue par le moyen d'un sien cousin, député influent, qui se nommait Duffart comme lui, ce qui faisait parfois des confusions dont il profitait. Le conseiller était un ancien fruit sec de l'École de droit, un financier de troisième ordre qui avait tué sous lui la « Société d'Escompte du Périgord noir ». Fils d'un homme très populaire et justement estimé dans le pays, il lui avait succédé au conseil général grâce à son nom, à son savoir-faire personnel, et aussi, il faut bien le dire, à l'appui de la candidature officielle prêté par un préfet, ancien négociant de Cognac, nommé à la faveur d'une homonymie, disait la légende. M. Duffart était un bel homme de trente-cinq ans qui avait l'air d'un sous-officier de cuirassiers en civil. Blond, d'une figure agréable, la moustache retroussée, avec du bagou, de l'entrain, de l'aplomb, — en un mot, tous les dons superficiels propres à piper les suffrages populaires. — Il n'était point méchant, passait même pour « bon enfant », mais c'était un homme faible, de moralité indécise, sans principes fixes et d'une probité politique incertaine. Ce candidat officiel qui, au fond, ne tenait à l'Empire que pour garder sa place d'inspecteur, s'il ne brillait ni par le caractère ni par les capacités, était en revanche fertile en expédients et fécond en petits moyens. Son insuffisance était notoire, mais il avait tant couru le canton, serré la main de tant d'électeurs, câliné tant de femmes, embrassé tant de marmots « bouchards », — qui est à dire barbouillés, — distribué tant de mandats de se-

cours, fait tant de promesses, tant intrigué et tant trinqué dans les cabarets, qu'il avait été, le préfet aidant, élu avec une belle majorité. Depuis, il s'était maintenu par les mêmes procédés, — perdant des voix à chaque nouvelle élection, toutefois. — Il ne se nommait pas dans la contrée un instituteur, un receveur-buraliste, un facteur, un cantonnier, dont la demande ne fût apostillée par lui. L'ami préfet n'exigeait pas précisément cette formalité, mais il faisait le sourd jusqu'à ce qu'un affidé eût fait entendre au postulant qu'avec la recommandation de M. Duffart la réussite était certaine. Et, en effet, autant l'affaire avait traîné, autant elle marchait rapidement lorsque le conseiller-inspecteur s'en occupait ; et bientôt une lettre de lui, avec en-tête de la questure du Corps législatif, informait l'heureux solliciteur de sa nomination.

En tout temps, M. Duffart était grand donneur d'eau bénite, mais en temps d'élections il se ruinait en promesses. Dans ce genre, il allait jusqu'à la farce énorme, jusqu'à la mystification. C'est ainsi qu'il avait promis aux habitants d'Auberoque, où l'eau était rare, un puits artésien qui devait faire jaillir ses ondes bienfaisantes au beau milieu de la place. Après son élection, l'affaire avait été « mise à l'étude », comme il disait, c'est-à-dire en réalité renvoyée à la venue des coquecigrues électorales. Mais la désinvolture avec laquelle il s'était moqué des jobards électeurs lui avait fait du tort. Cette affaire et d'autres du même genre, avaient été exploitées par ses ennemis ; son prestige était entamé, on ne croyait plus à ses promesses dans le pays.

Ce personnage, nul dans une affaire sérieuse, était impayable comme tripoteur de petites intrigues louches, comme courtier politique marron, comme conseiller-commissionnaire. C'était lui qui intervenait pour faire gracier les braconniers de nuit, les pêcheurs à la chaux, les détenteurs de faux poids, les tenanciers de tripots clandestins. Il recommandait les conscrits de bonne famille aux conseillers généraux, et, quoique peu considéré de ses collègues, faisait quelquefois réformer ses protégés en promettant la réciprocité. C'était encore lui qui faisait donner des chemins de croix aux fabriques, et des livres de prix aux écoles ; c'était lui toujours, qui accompagnait l'orphéon aux concours, et présidait honorifiquement le

comice agricole du canton. A Paris, il courait les ministères et les administrations, apostillait les affaires, parlait pour ses amis et faisait déplacer les hostiles avec l'appui du cousin député, et d'autres au besoin. Il était connu comme le loup blanc dans tous les bureaux, et, grâce à sa parenté, à une certaine bonhomie de surface, à ses façons familières avec les subalternes, à la facilité avec laquelle il avalait les couleuvres que comporte le métier, il y était, sinon très estimé, du moins écouté assez souvent. Aussi, lorsqu'un curé obtenait cent francs pour un ornement d'église, ou qu'une commune recevait une subvention pour réparer un pont, une lettre partait du ministère et allait apprendre aux intéressés que sur la recommandation de l'honorable M. Duffart, conseiller général d'Auberoque, Son Excellence monsieur le Ministre de... avait accordé... etc., etc.

Et l'obligeance de M. Duffart ne se bornait pas aux affaires publiques, elle s'étendait aux affaires privées. Il achetait des coupons en solde au *Louvre* pour les demoiselles Caumont, cherchait un bon fusil d'occasion pour M. Foussac, abonnait madame Grosjac au *Moniteur de la Mode*, courait les magasins anglais pour les dames Monturel et faisait généralement tout ce qui concernait son état.

Après une jeunesse un peu libertine, et une liaison fâcheuse rompue pour des nécessités de situation, l'honorable M. Duffart vivait seul avec sa sœur, veuve de trente-huit ans qui, ayant tâté de l'armée en la personne d'un capitaine d'infanterie qui lui avait légué des rentes, cherchait un homme politique disposé à se laisser épouser. En attendant ou une heureuse rencontre ou le résultat des démarches de la maison de Foy, — « quarante ans de succès ». — elle dirigeait le ménage de son frère, ne manquait pas une séance du Palais-Bourbon et s'essayait à la vie publique.

Depuis son veuvage, le conseiller la trimbalait cramponnée à lui, au cours des visites qu'il faisait dans le canton pour entretenir son influence. On les invitait aux noces, aux fêtes de village; et la dame, grande rousse au type de juive vénitienne, aimait fort ces tournées où l'on festoyait chez des protégés reconnaissants, ou des aspirants aux faveurs du gouvernement impérial. Après ces plantureux repas où l'on

buvait en trinquant, à la vieille mode périgourdine, la sœur du conseiller chantait la gaudriole, ma foi, et, lorsqu'il y avait des éléments, dansait un petit cancan au son de la » chabrette » ou de la vielle. Bonne personne, d'ailleurs, et ne méprisant pas l'aisance campagnarde et la rusticité paysanne, quoique habituée aux raffinements d'un luxe de mauvais goût.

Dans ces petits voyages, ces fêtes, ces parties de plaisir, mademoiselle Duffart — qui avait repris son nom de famille un peu pour se rajeunir, et surtout parce que le nom du défunt capitaine Bourricq prêtait à une féminisation désagréable, — mademoiselle Duffart donc était en plein dans son élément, comme lorsqu'elle tirait les cartes à ses visiteurs, ou leur faisait des réussites inventées par son époux. Mais où cela devenait drôle, c'était lorsqu'elle voulait faire de la politique et raccoler des partisans à son frère. Il fallait une certaine force de gravité pour ne pas pouffer de rire en l'entendant bavarder à tort et à travers sur les affaires publiques, se servant de mots qu'elle n'entendait pas, répétant à contresens, comme un perroquet mal stylé, des phrases banales ouïes dans la bouche du conseiller. Et puis brouillant tout, confondant tout, et d'une cocasserie irrésistible dans le genre sérieux, avec, çà et là, des échappées légères qui sentaient la garnison et scandalisaient parfois les prudes, — lorsqu'elles comprenaient.

M. Duffart voyait tout cela : il sentait bien qu'au lieu de lui concilier des sympathies, sa sœur lui faisait du tort ; mais le moyen de l'en empêcher ? Il ne fallait pas parler de la laisser au logis, car mademoiselle n'entendait point faire la Cendrillon ; et, comme elle avait de la volonté, même de l'entêtement, le conseiller était bien obligé de la subir. Le pauvre homme, puissant à la préfecture, connu dans les ministères, familier avec les hôtes du Palais-Bourbon, ne « portait pas les culottes » chez lui, pas plus qu'un simple Foussac. C'était mademoiselle qui congédiait les bonnes, percevait ses rentes, le traitement de monsieur, et tenait le porte-monnaie.

Lui, toujours besoigneux, était à sa merci, car ce qui restait de son traitement, saisi en partie, passait à l'entretien du

ménage, et quelquefois, en une extrême urgence, à calmer de pauvres diables qui avaient perdu leur petit avoir dans la « Société d'Escompte du Périgord noir », et qui, sans cela, eussent fait du scandale.

En somme, grâce à sa prestance, son aplomb, sa faconde, au bon renom de son feu père, et surtout au défaut de personnalité influente dans le canton, M. Duffart faisait quelque figure à distance et imposait au vulgaire ; mais ceux qui le connaissaient bien n'en faisaient pas grand compte.

Tel était l'homme qui cherchait à se lier avec madame Chaboin, attiré par la fascination des millions et le désir de se concilier une femme qui disposait d'une centaine de voix.

La châtelaine, qui connaissait la situation équivoque et gênée du conseiller-inspecteur, le laissait venir. M. Duffart avait déposé une carte cornée avec un mot poli ès mains de M. Benoite pendant une des nombreuses absences de madame Chaboin qui, dans son instabilité inquiète et maladive, partait quelquefois brusquement pour Paris, touchait barre à son hôtel des Champs-Elysées où elle changeait de vêtements, et, incontinent, repartait pour Auberoque. Madame Chaboin s'était bornée à envoyer sa carte à M. Duffart sans un mot de regret pour son absence, en sorte que le conseiller, habitué à cette déférence qu'à l'époque on portait à ceux qui étaient élus avec le patronage de S. M. l'Empereur, se demandait ce que signifiait cette attitude. « Madame Chaboin, qui, disait-on, aspirait à exercer une influence dans le pays, voudrait-elle lui susciter un concurrent ? » Sans doute, il était, lui, l'homme agréé du gouvernement, l'ami personnel de Cottignac, le préfet sans façon qui traitait les affaires politiques comme une vente de quelques barriques de fine champagne ; mais tout cela ne le rassurait qu'à demi. Il savait que, si madame Chaboin, grâce à ses millions, faisait agréer en haut lieu un candidat au conseil général, sortable, l'ami Cottignac le planterait là, très bien, malgré la reconnaissance qu'il lui devait pour quelques petits services rendus jadis par la « Société d'Escompte du Périgord noir ». M. Duffart restait donc perplexe et inquiet, tout prêt à mettre son influence au service de la riche châtelaine.

C'est dans ces dispositions d'esprit que le conseiller général d'Auberoque se rencontra aux courses de Périgueux avec madame Chaboin, qui promenait son ennui dans un superbe landau de Dufour attelé en poste de quatre beaux percherons menés par des postillons en perruque blanche avec un piqueur en avant.

L'agent de cet abouchement fut M. Guérapin, jadis courtier électoral de M. Duffart et maintenant intendant général de madame Chaboin, lequel se trouva là comme par hasard.

L'inspecteur-conseiller, amené par lui, vint saluer la dame et s'entretint avec elle sur le *turf*, — puisque, grâce aux Monturel qui sont légion, un homme qui se respecte ne saurait dire : « le gazon ». — Ils parlèrent un peu de tout : des *performances* du cheval favori, du cours de la Bourse, de l'arrêté ministériel relatif aux jupes des danseuses et de l'Exposition universelle. Les courses terminées, madame Chaboin offrit au conseiller de le ramener en ville, ce qui fut accepté avec empressement, de sorte que mademoiselle Duffart dut rentrer seule, avec le locatis qui les avait conduits. En route, madame Chaboin parla de l'affaire de la station, — question vitale pour Auberoque, disait-elle, — et non seulement M. Duffart promit son appui personnel, mais encore il proposa à la châtelaine de lui faire faire la connaissance du préfet, un homme tout rond, sans façons, avec lequel on pourrait causer de la chose. Cette proposition, qui favorisait les vues de madame Chaboin, fut immédiatement agréée, et elle convint avec le conseiller d'un rendez-vous pour le lendemain. Sur cette entente, les deux personnages étant arrivés à l'*Hôtel du Périgord*, où était descendue la richissime propriétaire d'Auberoque, celle-ci donna au conseiller général un bon *shake hand*, — comme eût dit madame Monturel, — et ils se séparèrent satisfaits l'un de l'autre.

« Il m'aidera à obtenir la station », — pensait madame Chaboin.

« Elle ne songe pas à me combattre », — se disait M. Duffart.

Le conseiller ne se trompait pas. La nouvelle châtelaine d'Auberoque, qui songeait à se réhabiliter dans la mesure du

possible en exerçant une influence dans le pays, en se posant en grande dame, avait promptement compris que M. Duffart serait, si elle le voulait, son homme-lige, son porte-parole, et mettrait à son service les relations politiques, administratives et autres, qu'il avait dans le pays, et elle avait résolu de se l'attacher.

Le lendemain, le préfet, prévenu par son ami Duffart, reçut les deux visiteurs, et fut galamment bonhomme avec « madame Chaboin d'Auberoque », — comme Duffart l'avait annoncée. — Tous trois parlèrent d'abord de choses indifférentes ; puis l'acquisition de la terre d'Auberoque par madame Chaboin fournit la transition, et la dame aborda la question de l'emplacement de la station. Le préfet écoutait, avec une attention de commande, tant les raisons de la riche propriétaire que le plaidoyer de Duffart ; et, quoiqu'il comprît très bien le mobile qui faisait agir l'ancienne financière de la » Mer nouvelle de Tombouctou », il hochait la tête favorablement, désireux de consolider la situation de l'ami Duffart, qu'il savait un peu démonétisé à Auberoque.

A première vue, il ne prévoyait pas de difficultés insurmontables... Pourtant il savait que les ingénieurs proposaient de construire la station dans la plaine de Charmiers... Mais peut-être, devant l'intérêt bien entendu d'Auberoque, ce chef-lieu de canton si dévoué à S. M. l'Empereur, ferait-on fléchir la raison technique.

Au surplus, il allait s'informer dans les bureaux, demander le dossier, examiner le projet, et demain il espérait pouvoir dire quelque chose de plus précis... Puis, autorisé par les façons cavalières de madame Chaboin, il la pria de venir déjeuner le lendemain, à la préfecture, avec M. Duffart, sans cérémonie, afin de reparler plus commodément de l'affaire.

— Vous êtes bien aimable, monsieur le préfet ! — dit madame Chaboin.

— Nous acceptons, mon cher préfet, — ajouta monsieur Duffart.

Le lendemain, au cours de ce déjeuner où madame Chaboin ne mangea guère mais but sec, fut arrêté le plan de conduite de l'affaire. M. Duffart, pour faire sa cour à l'archi-millionnaire, se montra le plus ardent. Il se chargea de la grosse be-

sogne : — pétitions, délibérations provoquées des conseils municipaux de la région, avis du conseil d'arrondissement, etc. — Madame Chaboin, de son côté, se donna les gants d'avoir à Paris des relations qui pourraient être utiles à la réussite et qu'elle ferait agir. Le préfet, lui, promettait son appui ; il verrait le ministre...

Le soir, comme il se promenait dans les jardins de la préfecture avec le trésorier général, celui-ci lui dit familièrement :

— Y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander, mon cher préfet, quelle est cette dame que vous aviez ce matin à déjeuner avec monsieur Duffart ?

— Mais pas du tout ! C'est une madame Chaboin, qui a acquis la terre d'Auberoque.

— La veuve de l'ancien directeur de la « Compagnie de la Mer nouvelle de Tombouctou ? »

— Elle-même.

Le trésorier général se mit à rire.

— Monsieur Duffart vous a fait faire là une drôle de connaissance !

— Mon cher ami, — repartit le préfet en riant aussi, — dans notre état, on est obligé de voir toute espèce de gens !

EUGÈNE LE ROY.

(A suivre.)

LE MÉTROPOLITAIN[1]

Pour préciser l'importance de l'œuvre qui se poursuit actuellement à Paris, il faut savoir que la construction des lignes métropolitaines exigera l'extraction d'un volume de déblais qui peut être évalué à près de 5 millions de mètres cubes, l'exécution de 2 200 000 mètres cubes de maçonnerie et l'emploi de 67 000 tonnes de métal : fonte, acier laminé, acier coulé. Si les déblais du Métropolitain étaient entassés sur la place de la Concorde, entre la Seine et les palais de Gabriel d'une part, entre la grille des Tuileries et les chevaux de Marly, d'autre part, la hauteur du remblai dépasserait 70 mètres : dans cette colline, les tours de Notre-Dame disparaîtraient sous une couche de trois mètres d'épaisseur. La maçonnerie, répartie uniformément sur le même emplacement, atteindrait une hauteur de plus de trente mètres, supérieure de près de trois mètres à celle de l'obélisque. Quant au métal, il permettrait, transformé en rails du Métropolitain, d'exécuter à double voie une ligne de 310 kilomètres environ, soit la distance de Paris à Bruxelles.

L'effectif des ouvriers employés dans les travaux d'infrastructure varie suivant le nombre et l'importance des chan-

1. Voir la *Revue* des 15 avril et 1er mai.

tiers. A titre d'indication, voici le détail des ouvriers occupés en 1905 à la construction des lignes n° 2 Sud, n° 4, n° 5, n° 6 et n° 7.

Professions	Nombre des ouvriers occupés en 1905			
	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
Chefs ouvriers . . .	109	118	125	119
Mineurs et terrassiers .	1 442	1 382	1 586	1 964
Maçons et limousins .	228	328	200	199
Manœuvres	624	795	919	568
Ouvriers en fer, mécaniciens, électriciens .	207	167	134	208
Ouvriers en bois . .	47	59	71	51
Gardiens de chantiers .	28	43	25	18
Divers	128	96	177	179
	2 813	2 988	3 237	3 306

Voici, d'autre part, le personnel ouvrier que l'Adminstration a employé pendant la même période, et qui comprend des surveillants de travaux et des porte-mires :

	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
Surveillants . .	106	111	125	125
Porte-mires . .	13	14	21	21

L'infrastructure de l'une des fractions étant terminée, remise en est faite par la Ville à la Compagnie du Chemin de fer Métropolitain, qui est chargée, aux termes de son contrat, des travaux de superstructure et de l'exploitation ; un délai de dix mois est imparti à la Compagnie pour exécuter ses travaux et mettre en service la fraction qui lui est ainsi livrée. Par « fraction », il faut entendre, non pas un tronçon plus ou moins étendu d'une ligne métropolitaine, mais bien une portion déterminée du réseau, dont l'importance et l'ordre d'exécution sont réglés par les actes de concession : la qua-

trième fraction, par exemple, se trouve formée de la partie de la ligne n° 4, qui est comprise entre la porte de Clignancourt et le boulevard de Strasbourg, et de la ligne n° 5 dans sa totalité. La Compagnie n'est tenue de prendre livraison des diverses fractions qu'autant qu'elles sont complètes, et seulement dans l'ordre de classement fixé par la convention de concession. La Ville, de son côté, doit respecter cet ordre dans la construction de l'infrastructure : il lui est loisible, toutefois, d'entreprendre l'exécution simultanée de plusieurs fractions. Disons tout de suite que la Ville a largement usé de cette dernière faculté, et aussi que la Compagnie n'a pas attendu, jusqu'ici, qu'une fraction fût entièrement achevée pour mettre en exploitation les lignes dont l'infrastructure se trouvait terminée.

Les travaux à la charge de la Compagnie sont les accès aux stations, la pose des voies et leur équipement électrique, l'établissement de l'éclairage et des appareils de sécurité, la production et la distribution de l'énergie électrique, la fourniture du matériel roulant.

Des accès aux stations, il est peu de choses que tout le monde ne sache. Sur les lignes récemment ouvertes à l'exploitation, on s'est efforcé d'accroître l'ampleur des dégagements et d'éviter les croisements de circulation sur le parcours des galeries souterraines. Cette dernière condition n'avait pas toujours été observée sur la première ligne du réseau, et il en était résulté dans certaines stations, notamment au Palais-Royal, des encombrements et des remous qui, aux heures chargées, rendaient l'accès des quais assez pénible. On y a remédié par l'établissement de nouvelles issues, spécialement affectées à la sortie des voyageurs, l'accès primitif n'étant plus utilisé que pour l'entrée. Quelques stations, dont le trafic est particulièrement intense à certaines heures, ont été munies de sorties supplémentaires de secours, qui restent fermées en service normal, mais peuvent être utilisées au premier besoin. L'Administration poursuit, de concert avec la Compagnie, l'installation d'ascenseurs gratuits dans les stations dont les quais se trouvent situés à 12 mètres au moins en contre-bas de la voie publique ; mais les études préliminaires sont encore peu avancées.

A chaque station, se trouve intercalé, dans les ouvrages d'accès, un guichet pour la distribution des billets. Ceux-ci donnent au voyageur la faculté de se rendre à n'importe quel point du réseau : ils ne portent que le nom de la station d'émission sans aucune indication de destination. Cette circonstance simplifie beaucoup l'exécution matérielle du billet et permet d'employer à sa fabrication un appareil, à la fois très simple et très ingénieux, qui le produit sur place ; on évite ainsi les inconvénients de l'approvisionnement des billets dans les gares et toutes les manutentions auxquelles cet approvisionnement donne lieu. L'appareil imprime et compose le billet au fur et à mesure des demandes ; en même temps, le billet est numéroté et totalisé sur un compteur spécial. Qu'on imagine quatre petites machines à imprimer rotatives, actionnées par l'électricité et qui peuvent se mouvoir indépendamment les unes des autres au gré de la receveuse. Ces machines sont juxtaposées sur un même bâti et chacune d'elles est surmontée d'un compteur-totalisateur avec cadran apparent ; les trois premières fabriquent les billets en usage sur le Métropolitain : 1re classe, 2e classe, Aller et Retour ; la quatrième est un secours destiné à suppléer l'une quelconque des trois autres en cas d'avarie. Une bande de carton, enroulée sur une bobine, placée au-dessus de chaque machine, reçoit à son extrémité l'impression d'un billet pendant que celui-ci est totalisé sur le compteur ; elle est tranchée ensuite, automatiquement, par une cisaille. L'appareil peut produire de quatre-vingt-dix à cent billets à la minute. Son installation est des plus simples : il suffit de l'amener tout monté à l'emplacement choisi et de le relier par un fil souple au circuit principal d'éclairage. Un dispositif d'enrayage bloque tous les mécanismes lorsqu'on ouvre les portes de l'appareil, soit pour introduire la bande de carton, soit pour modifier les composteurs ou changer les encriers : on écarte ainsi toute chance de fraude.

L'emploi de l'appareil simplifie considérablement la comptabilité. Les billets sont numérotés par séries de 1 à 100 000, et les séries se succèdent sans interruption. A chaque arrêt de l'appareil, le numéro du dernier billet émis apparaît sur le cadran du totalisateur. Il suffit à la receveuse de relever ce

numéro au début et à la fin de son service ; trois ou quatre soustractions lui donnent le nombre des billets qu'elle a vendus, et trois multiplications suivies d'une addition lui font connaître la somme qu'elle doit verser à la Compagnie. Ces sommes sont placées, avec leur décompte, dans des boîtes à finances et transportées ainsi à la station de l'Étoile, à la recette centrale.

Le Métropolitain est normalement établi à deux voies ; ce n'est que dans les garages et les boucles d'évitement aux terminus que l'on rencontre quelques parcours à voie unique. Les deux voies, espacées de $2^m,90$ d'axe en axe, comportent deux rails de roulement à l'écartement normal de $1^m,44$ entre leurs bords intérieurs, et un troisième rail placé dans l'entrevoie à $0^m,37$ de l'axe du chemin de fer. Dans les courbes, des contre-rails sont posés le long du rail de petit rayon, et on donne à la voie, pour faciliter le passage du matériel, un dévers et un surécartement variables avec la courbure.

Les rails de roulement sont du type Vignole, en acier dur ; hauteur et largeur de patin, 15 centimètres ; poids, 52 kilogrammes au mètre courant : c'est, croyons-nous, un des plus forts échantillons qui soient en usage. Ils se distribuent par barres de 18 mètres de longueur, reposant chacune sur vingt traverses auxquelles ils sont fixés par des tire-fonds. Les joints sont en porte à faux, c'est-à-dire qu'ils tombent dans l'intervalle compris entre deux traverses consécutives. Les rails, servant de conducteur de retour pour le courant électrique, sont éclissés à la fois mécaniquement par deux éclisses cornières fixées aux deux traverses adjacentes au joint, et électriquement par quatre éclisses en cuivre, dont deux relient l'âme et les deux autres le patin.

Sur les trois premières lignes, le rail prise de courant est du même échantillon que le rail de traction, mais, afin d'accroître sa conductibilité, il a été fabriqué en acier doux ; sur la ligne Circulaire n° 2 Sud, la Compagnie a fait choix d'un nouveau type constitué par une barre d'acier doux profilée en forme de T. La plupart des joints de ce rail sont soudés par aluminothermie. De distance en distance, on a toutefois

ménagé des joints de dilatation avec doubles éclisses en acier et en cuivre.

Les traverses employées sur les premières lignes étaient en hêtre créosoté ; le public s'est plaint de l'odeur. Sans aller jusqu'à prétendre, avec l'une des municipalités suburbaines, que ces exhalaisons, dangereuses pour la salubrité, pouvaient provoquer des maladies de poitrine, on doit reconnaître qu'elles étaient fort désagréables. La Compagnie, sur les lignes nouvelles, a substitué au hêtre créosoté le chêne plein cœur sans préparation. Les traverses ont une section rectangulaire mesurant $0^m,20 \times 0^m,14$, et leur longueur est normalement de $2^m,20$. De quatre en quatre, des traverses plus longues, atteignant $2^m,50$, sont disposées pour recevoir le rail prise de courant. Des isolateurs supportent ce rail ; constitués par des coussinets, en granit ou en porcelaine, ils sont rigides dans les alignements droits et montés sur pivot dans les courbes.

Pour le ballastage, il est fait emploi des cailloux roulés que l'on trouve en grande quantité dans les alluvions de la Seine ; toutefois, le caillou n'est utilisé que dans les parties de voie dont la déclivité reste inférieure à $0^m,040$ par mètre et le rayon de courbure supérieur à 75 mètres. Lorsque la voie est inclinée à $0^m,040$ par mètre, ou lorsque le rayon tombe à 75 mètres, la pierre cassée est substituée au caillou. Sur les grands viaducs et sur quelques ponts de type spécial, on a renoncé au ballast pour ne pas alourdir la construction : les traverses sont alors fixées, par des boulons, sur des coussinets en acier coulé, qui sont rivés aux longerons du tablier.

Aux termes de son cahier des charges, le concessionnaire est tenu d'éclairer les souterrains de façon permanente pendant la durée du service. L'éclairage est assuré par des lampes à incandescence de 10 bougies. Dans le souterrain, ces lampes, placées aux naissances de la voûte, sont disposées en quinconce, à 25 mètres les unes des autres, au-dessus ou en face de chacune des niches de sécurité ménagées dans les piédroits. Aux abords des stations, sur une longueur de 75 mètres, l'intervalle des lampes, toujours disposées en

quinconce, est ramené à $12^{m},50$. Enfin, au débouché dans les stations, les têtes du souterrain sont dessinées par une herse de cinq lampes de même puissance. Dans les stations voûtées, l'éclairage est constitué par deux files de 18 lampes établies à l'aplomb de chaque quai ; dans les stations à tablier métallique, où la diffusion de la lumière se fait moins bien, chaque file comprend 28 lampes.

Les circuits d'éclairage sont indépendants des circuits de traction ; si le courant sur ces derniers est interrompu, les lampes n'en restent pas moins allumées. L'énergie électrique qui alimente l'éclairage est produite par des batteries d'accumulateurs, installées dans les sous-stations dont il sera question plus loin. Sur les lignes n° 2 Sud et n° 3, des dispositions ont été prises pour éviter l'extinction totale de la lumière en cas d'accident. Les canalisations forment deux circuits distincts, qui alimentent chacun l'éclairage de l'un des côtés du souterrain ainsi que la moitié des lampes placées dans les ouvrages d'accès. Pour parer à tout danger d'accident, un de ces circuits est constitué par des câbles armés, qui sont placés dans un caniveau en bois ignifugé, lequel est noyé dans le ballast à la base du piédroit : les dérivations qui se détachent de ces câbles pour aboutir aux lampes sont composées de fils isolés, qui sont renfermés dans des gaines métalliques encastrées dans les maçonneries. C'est aussi ce circuit protégé qui dessert les indicateurs de sortie placés dans les stations. Des mesures analogues sont en voie d'application sur les lignes n° 1 et n° 2 Nord.

*
**

La régularité du service sur des voies à trafic aussi intense dépend beaucoup des signaux de sécurité, qui doivent se manœuvrer promptement et régulièrement ; il faut, en outre, que leur espacement corresponde à des parcours de durée sensiblement égale, de façon que les trains restent autant que possible équidistants. Pour satisfaire à ces conditions, la Compagnie a fait choix du block-système automatique Hall, qui avait fait ses preuves en Amérique et auquel elle a apporté quelques perfectionnements de détail. Les signaux Hall s'ou-

vrent et se ferment automatiquement au passage des trains : ce sont donc les trains eux-mêmes qui se donnent voie libre et qui se couvrent à l'arrière. Ces signaux comportent en principe cinq éléments :

1° Les signaux proprement dits qui provoquent l'arrêt ou laissent passer les trains, selon que le disque est rouge ou blanc ;

2° Les pédales placées le long du rail et actionnées par les bandages des roues, qui établissent ou interrompent les circuits dans les relais ;

3° Les relais qui déclenchent les signaux par fermeture ou ouverture de circuits électriques ;

4° Les sources d'énergie électrique, qui alimentent les relais ;

5° Les circuits électriques qui relient tous les appareils précédents.

Ces divers éléments sont groupés par poste ; chaque poste comprend un signal, une pédale, des relais et une source d'énergie électrique. Les postes sont réunis les uns aux autres par les circuits électriques. Le système Hall satisfait en principe aux conditions suivantes :

1° Un train est toujours couvert par deux signaux rouges à l'arrière ;

2° La voie est normalement fermée, c'est-à-dire qu'un signal est au rouge dans sa position habituelle. Il ne peut se mettre au blanc et indiquer voie libre, que sous deux actions successives : celle du train qui l'a déjà franchi, et qui le débloque à la distance adoptée du deuxième signal qui suit ; celle du train qui va le franchir et qui agit sur la pédale placée immédiatement en avant dans le sens de la marche ;

3° Un train qui franchit un signal au rouge n'influe pas sur les débloquages à l'arrière, mais il met en action un appareil contrôleur qui, par le fonctionnement d'une sonnerie placée dans la station voisine, indique que le signal a été forcé ;

4° L'arrêt de cette sonnerie, faite par le chef de station, après constatation de la faute, n'exerce aucune action sur la manœuvre des signaux.

Deux trains consécutifs sont donc toujours séparés au moins

par deux signaux à l'arrêt. Ces signaux se trouvent placés normalement à l'entrée et à la sortie de chaque station. Lorsque la distance qui sépare deux stations est supérieure à l'intervalle moyen, on dispose en outre un signal intermédiaire à peu près au milieu du parcours. Pour protéger les manœuvres dans les stations ainsi qu'aux communications de voies ou aux embranchements, des commutateurs d'aiguilles mettent automatiquement à l'arrêt les signaux qui couvrent ces aiguilles, en ouvrant ou fermant les circuits voulus.

Le premier signal en tête de ligne, placé à la sortie d'une station terminus, est, par exception, normalement au blanc : il doit en être ainsi puisqu'il n'y a pas en avant de ce signal une section susceptible de provoquer sa mise à voie libre. De même, les deux derniers signaux placés à l'extrémité de la ligne fonctionnent d'une manière spéciale : ils ne peuvent en effet être débloqués automatiquement, puisque les signaux suivants n'existent pas ; c'est un agent de la station terminus qui les remet à voie libre en agissant sur les circuits par le moyen d'un commutateur.

Sur la ligne n° 2 Sud, le système adopté pour les signaux de sécurité diffère légèrement. C'est encore un block-système automatique ; un train est toujours couvert à l'arrière par deux signaux au rouge ; mais ici la voie est normalement libre, c'est-à-dire que chaque signal est au blanc dans sa position habituelle. Le passage d'un train sur la barre de contact de la pédale met le signal au rouge en même temps qu'il remet à voie libre le signal antiprécédent. Ce nouveau système a l'avantage d'une plus grande simplicité. Des perfectionnements ont été apportés dans la construction des pédales ; les sources d'énergie électrique alimentant les circuits, qui étaient constituées par des batteries de piles dans le système Hall, proviennent, dans le système nouveau, de dérivations du courant de traction.

Les diverses stations d'une ligne métropolitaine sont reliées entre elles par le téléphone. Chaque station peut communiquer avec ses deux voisines ; en outre, un certain nombre de stations sont munies de l'appareil Dardeau, qui, tout en procurant une économie de temps considérable, permet de communiquer non seulement avec un poste isolé

quelconque sur le parcours de la ligne sans intervention des postes intermédiaires, mais encore avec un groupe de postes quelconques ou avec tous les postes à la fois. Sa manœuvre, qui se réduit à presser deux boutons, est à la portée de l'agent le plus inexpérimenté. Les postes Dardeau sont installés dans les stations principales, dans les stations voisines des sous-stations de transformation électrique, dans ces sous-stations elles-mêmes, et enfin au Service Central d'Exploitation de la Compagnie.

Depuis la catastrophe survenue en août 1903 à la station des Couronnes, la Compagnie s'est attachée à prévoir tout danger d'incendie, par de nouvelles dispositions pour le matériel roulant et pour l'éclairage du souterrain. Elle a établi des postes d'incendie dans toutes les stations, et disposé de place en place, le long des voies, des avertisseurs d'alarme qui permettent, dans un délai très court, de couper le courant de traction. Quelques mots d'explication sont nécessaires pour ces avertisseurs.

Des commencements d'incendie peuvent être provoqués par les arcs électriques qui prennent naissance lorsqu'une partie des installations électriques de la voie ou du matériel roulant est mise à la masse ; il faut alors couper au plus vite le courant de traction. Cette coupure est obtenue au moyen de relais placés dans les centres d'alimentation et qui font sauter, lorsqu'ils sont mis en action, la manette de déclenchement du disjoncteur de la sous-station, en même temps qu'ils mettent en branle une sonnerie d'alarme. Les relais sont commandés à distance par des boutons de sonnerie placés dans des boîtes en fonte plombées, avec couvercle en verre, lesquelles sont fixées à la paroi du souterrain. En voie courante, les boutons sont espacés de 100 mètres en 100 mètres ; un bouton est en outre installé dans chaque station. Ces dispositions sont complétées par le sectionnement du rail prise de courant : celui-ci est séparé en tronçons complètement isolés les uns des autres, et chacun a son centre d'alimentation spécial. Si un commencement d'incendie vient à se déclarer, le train est arrêté, et l'un des agents va actionner le bouton d'alarme le plus proche : le courant est immé-

diatement coupé et ne peut être rétabli que sur une indication téléphonique donnée par la station voisine, lorsque tout danger est définitivement écarté. L'installation des avertisseurs d'alarme, qui va être étendue à toutes les lignes du réseau, se poursuit actuellement sur les lignes n° 1 et n° 2 Nord.

Il peut arriver, en dehors du cas d'incendie, qu'un train tombe en détresse entre deux stations et se trouve dans l'obligation de demander du secours à l'arrière : un délai assez long serait nécessaire si les deux stations étaient séparées par une distance supérieure à l'intervalle moyen ; en ce cas, un poste téléphonique installé en pleine voie, entre les deux stations, permet aux agents du train d'entrer en relation avec la station qu'ils viennent de dépasser ; ces postes téléphoniques, du système Bailleux, sont placés dans des boîtes en tôle fixées dans la paroi du souterrain, près des signaux intermédiaires.

*
**

La traction des trains, l'éclairage des souterrains, le travail des machines-outils dans les ateliers d'entretien et de réparation, donnent lieu à une importante consommation d'énergie électrique.

D'après les évaluations de la Compagnie, la puissance nécessaire à la traction, par kilomètre de ligne, est, dans les conditions maxima, aux environs de 350 kilowatts et il faut ajouter pour l'éclairage et les ateliers environ 30 kilowatts : au total, il faut constituer une puissance de 380 kilowatts environ, chaque fois qu'un kilomètre est ouvert à l'exploitation. Pour l'ensemble du réseau concédé, — dont la longueur atteindra 81 k. 5 avec le prolongement de la ligne n° 3 sur la Porte de Champerret et celui de la ligne n° 7 sur la Porte de la Villette, — la puissance totale peut atteindre 31 000 kilowatts, soit un peu plus de 42 000 chevaux-vapeur.

L'énergie nécessaire à l'exploitation est utilisée sous forme de courant continu à la tension de 550 à 600 volts. Le transport du courant continu à longue distance n'étant pas économique, la Compagnie a adopté pour l'alimentation électrique de son réseau le procédé usuellement adopté aujourd'hui, qui

consiste à produire dans des usines centrales du courant triphasé, à conduire celui-ci dans des sous-stations échelonnées sur le parcours des lignes où il est transformé en courant continu à la tension voulue, et enfin à amener ce courant continu à la voie ferrée. Actuellement, la Compagnie ne possède qu'une usine centrale, sur un vaste terrain d'une superficie de huit mille mètres carrés, près de la gare de Lyon, entre la rue de Bercy et le quai de la Râpée. Cette usine ne suffisant pas aux besoins de l'exploitation, la Compagnie a passé marché avec la Société d'Électricité de Paris pour parfaire la quantité d'énergie nécessaire.

La puissance de l'usine de Bercy, lorsqu'elle sera complète, sera de 14 400 kilowatts, c'est-à-dire environ 20 000 chevaux-vapeur. La consommation annuelle de cette usine atteint aujourd'hui : en charbon, 50 000 tonnes ; en eau, 450 000 tonnes ; lorsque l'usine sera complètement outillée, la consommation de charbon approchera de 75 000 tonnes. A l'usine de la Société d'Électricité de Paris, établie à Saint-Denis, la Compagnie du Métropolitain dispose de trois groupes électrogènes d'une puissance totale de 15 000 kilowatts.

Sept sous-stations de transformation, désignées sous les noms de Bercy, Nation, Louvre, Étoile, Barbès, Père-Lachaise et Opéra, fonctionnent actuellement pour l'alimentation des lignes n° 1, n° 2 Nord, n° 2 Sud (section Étoile-Passy) et n° 3; deux autres, qui porteront les noms de La Motte-Picquet et Denfert-Rochereau, assureront, concurremment avec les sous-stations de l'Étoile et de Bercy, le service de la ligne n° 2 Sud (section Passy-Austerlitz) : elles sont en construction. Le courant triphasé est amené des usines centrales aux sous-stations, au moyen de câbles armés à trois conducteurs, qui sont posés soit dans le sous-sol des voies publiques, soit dans le souterrain. Des feeders, constitués par des faisceaux de câbles en cuivre et placés dans des galeries spéciales, conduisent le courant continu des sous-stations à la voie ferrée ; les câbles positifs sont isolés sous caoutchouc et sous tresse à l'intérieur de la sous-station, nus en galerie, isolés au caoutchouc et armés dans le souterrain ; les câbles négatifs sont nus et protégés par un coffret en bois de sapin.

*
**

Les trains du Métropolitain sont formés de voitures motrices et de voitures d'attelage. Sur la ligne n° 1, les trains comprennent trois motrices : deux en tête, l'autre en queue, et quatre voitures d'attelage ; sur la ligne n° 2 Nord, deux motrices en tête du train sont suivies de trois ou quatre voitures d'attelage alternativement ; sur la ligne n° 2 Sud, une motrice conduit deux, quelquefois trois voitures d'attelage ; enfin, sur la ligne n° 3, le nombre et la répartition des motrices sont les mêmes que sur la ligne n° 1, mais elles ne traînent que deux voitures d'attelage.

Les voitures motrices, qui circulent actuellement sur les lignes n° 1 et n° 2, sont formées d'une caisse de deuxième classe précédée d'une loge qui contient les appareils de commande et qui est occupée par le wattmann ; le tout est porté par des trucks bogies à pivot. La longueur totale de la voiture entre tampons est de $11^{m},51$; la caisse est longue de $10^{m},85$, large et haute de $2^{m},40$, le point culminant est à $3^{m},40$ au-dessus du rail. Deux portes de $1^{m},20$ de largeur sont ménagées dans chacune des faces latérales, vers l'extrémité de la caisse ; au droit de ces portes, se trouvent des plateformes pour les voyageurs debout ; le reste de la voiture est occupé par des rangées de sièges adossés deux à deux à l'exception des rangées extrêmes ; un couloir longitudinal laisse un siège d'un côté et deux de l'autre. L'éclairage est assuré par dix lampes de dix bougies, réparties en deux groupes indépendants, de façon à éviter l'extinction complète de la lumière en cas d'avarie.

La cabine du wattmann est complètement isolée des voyageurs, et ses parois sont incombustibles. L'écartement des pivots des bogies atteint $6^{m},60$; l'empattement des bogies arrière est de $1^{m},80$, celui des bogies avant mesure $2^{m},25$. Les moteurs, au nombre de deux, sont portés par les bogies avant. Ces moteurs sortent des ateliers de la Société Westinghouse ou de la Société Thomson-Houston ; leur puissance est de 125 chevaux-vapeur. La prise du courant se fait par des frotteurs en acier suspendus par de petites bielles à des poutrelles en bois qui prennent appui sur les boîtes à

huile de chaque bogie ; les frotteurs sont au nombre de quatre, mais deux seulement, d'un même côté de la voiture, sont normalement en contact avec le rail conducteur.

Les motrices sont équipées électriquement de façon à permettre la conduite du train par une seule d'entre elles : chacune des voitures s'alimente elle-même par ses propres frotteurs, et les manœuvres pour coordonner ces alimentations autonomes sont opérées par des servo-moteurs commandés électriquement à distance par la voiture de tête. De cette manière, le circuit qui réunit les voitures motrices à travers le train n'est parcouru que par un courant de faible intensité, ce qui écarte tout danger.

Les voitures d'attelage sur les lignes n° 1 et n° 2 ont $8^m,97$ de longueur entre tampons ; elles sont à essieux parallèles, et l'écartement de ces essieux varie de $3^m,60$ à $3^m,75$. Les dimensions des caisses en largeur et en hauteur, l'aménagement des portes, des plates-formes et des sièges, les installations d'éclairage sont les mêmes que dans les voitures motrices. Toutes les voitures sont munies du frein à air Westinghouse ; chacune d'elles possède en outre un frein à main et un frein de secours ; enfin, en cas d'urgence, il est possible, en inversant la marche des moteurs, de freiner électriquement le convoi. Le nombre maximum des voyageurs à admettre dans ces voitures, tant motrices que d'attelage, est fixé à cinquante-cinq, dont vingt-cinq assis et trente debout.

Sur la ligne n° 3, les voitures présentent les mêmes dispositions d'ensemble ; mais toutes, aussi bien les motrices que les voitures d'attelage, sont montées sur des trucks bogies à pivot. Pour les motrices, la longueur totale de la voiture entre tampons est de $13^m,92$; la caisse est longue de $13^m,20$, large de $2^m,40$, haute de $2^m,28$; le point culminant est à $3^m,30$ au-dessus du rail. Trois portes de $1^m,20$ de largeur sont ménagées dans chacune des faces latérales, l'une au centre, les autres vers les extrémités de la caisse. L'éclairage est assuré par quinze lampes de dix bougies montées cinq par cinq en série.

L'écartement des pivots des bogies atteint $9^m,10$; l'empattement des bogies arrière est de $1^m,80$, celui des bogies avant mesure $2^m,25$. Les moteurs, au nombre de deux, sont portés par les bogies avant ; ils ont une puissance de 175 chevaux-

vapeur. Les trois motrices d'un train sont équipées de la même manière que sur les lignes n° 1 et n° 2. Le nombre maximum des voyageurs à admettre dans ces voitures est de soixante-seize, dont vingt-six assis et cinquante debout.

Les voitures d'attelage de la ligne n° 3 ont $13^m,07$ de longueur entre tampons ; la caisse est longue de $12^m,47$, large de $2^m,40$ et haute de $2^m,34$; le point culminant est à $3^m,40$ au-dessus du rail. L'écartement des pivots des bogies est de $8^m,45$: l'empattement des bogies avant et arrière est le même que sur les motrices. Ces voitures offrent quatre-vingt-deux places, dont trente-sept assis et quarante-cinq debout.

La longueur des voitures qui circulent sur la ligne n° 3 ne permettrait pas de les utiliser sur les autres lignes en exploitation, en raison de la courbure plus accentuée que présente la voie en certains points. Cependant ces voitures ont été très favorablement accueillies par les voyageurs qui en apprécient le confort ; elles constituent à tous égards un progrès sensible. Aussi la Compagnie a-t-elle pris le parti de généraliser l'emploi des bogies, et elle a mis en construction de nouvelles voitures, qui seront affectées tout d'abord à la ligne n° 1. Ces voitures auront $11^m,80$ de longueur entre tampons et $11^m,14$ de longueur de caisse ; elles seront portées par deux bogies à pivot de $1^m,50$ d'empattement. Les caisses seront munies de trois portes sur chaque face : elles seront éclairées par quinze lampes de dix bougies.

L'effectif total du matériel roulant au 1er janvier 1906 était de 642 voitures, dont 293 motrices et 349 voitures d'attelage.

Pour la visite et l'entretien du matériel, la Compagnie a dû installer des ateliers importants : deux sont aujourd'hui en plein fonctionnement, l'un entre la rue des Maraîchers et le chemin de fer de Ceinture, dans le quartier de Charonne, l'autre au carrefour des rues Belgrand et Pelleport, dans le quartier Saint-Fargeau ; un troisième est en cours de construction rue Abel-Hovelacque, dans le quartier de Croulebarbe.

L'atelier de Charonne occupe une superficie totale d'environ 20 000 mètres carrés ; la surface couverte atteint 9 087 mètres carrés. Il est relié par un embranchement au chemin de fer de Ceinture et, par un autre embranchement.

à la ligne n° 1, à la galerie de remisage établie sous le cours de Vincennes et à ligne n° 2 Nord. Ses machines-outils sont actionnées électriquement par du courant continu à 600 volts. L'atelier de Saint Fargeau est relié directement par un embranchement à la ligne n° 3; d'une superficie totale de 14 000 mètres carrés environ, il offre une surface couverte de 9 912 mètres carrés. Ses machines-outils sont alimentées par le courant triphasé. Quant à l'atelier de Croulebarbe, d'une superficie totale d'environ 13 000 mètres carrés, il ne servira provisoirement qu'à la visite et au petit entretien du matériel roulant de la ligne n° 2 Sud. Les hangars destinés à abriter ce matériel couvriront une surface de 4 000 mètres carrés en nombre rond; ils seront complétés ultérieurement par l'installation d'ateliers de lavage et de peinture des voitures et par la construction de locaux pour les divers services d'entretien.

Pour le fonctionnement de ses services, la Compagnie emploie un personnel déjà nombreux et dont l'importance ne fera que croître au fur et à mesure que de nouvelles lignes viendront s'ajouter à celles qui sont actuellement ouvertes au public. Au 1er janvier 1906, l'effectif de ce personnel s'élevait à 2 674 employés ou ouvriers répartis comme suit dans les divers services :

Direction : 24; Mouvement : 1515; Traction : 221; Matériel : 541.
Voie : 141; Service électrique : 53; Usines : 179; Total : 2 674.

*
**

Les résultats de l'exploitation ont bien vite dépassé toutes les espérances. Le cahier des charges impose à la Compagnie un nombre minimum de 135 voyages par jour dans chaque sens, avec des trains comportant au moins 100 places. Dès le début, il a été reconnu que ces conditions minima étaient insuffisantes. Actuellement, la ligne n° 1 est desservie par 25 trains offrant chacun 385 places et effectuant 309 courses dans chaque sens, les jours ouvrables, et 320 courses, les jours fériés. Pour la ligne n° 2 Nord, le service est assuré par 29 trains comportant alternativement 275 et 330 places et effectuant 260 courses dans chaque sens en semaine, et 276 courses les dimanches et jours de fêtes. Sur la ligne n° 3,

le nombre des trains est de 22 avec 392 places et le nombre des courses de 280 les jours ouvrables et de 273 les jours fériés.

Le service est réglé d'après un horaire approuvé par le préfet de police. Le premier départ a lieu à cinq heures et demie du matin, le dernier à minuit et demi. Dans l'intervalle, les trains se succèdent de trois en trois minutes aux heures les plus chargées, de quatre en quatre minutes aux heures ordinaires, et de six en six minutes aux heures creuses, c'est-à-dire entre neuf heures du soir et la fin du service. Les jours de grande affluence, des trains supplémentaires sont mis à la disposition du public.

Les trois premières lignes métropolitaines ont été exploitées, au fur et à mesure de l'achèvement des travaux, aux dates suivantes :

Ligne n° 1. De la porte de Vincennes à la Porte Maillot, 19 juillet 1900.

Ligne n° 2 Nord. De la Porte Dauphine à la Place de l'Étoile, 13 décembre 1900.

De la Place de l'Étoile à la Place d'Anvers, 7 octobre 1902.

De la Place d'Anvers à la rue de Bagnolet, 30 janvier 1903.

De la rue de Bagnolet à la Place de la Nation, 2 avril 1903.

Ligne n° 2 Sud. De la Place de l'Étoile à la Place du Trocadéro, 2 octobre 1900.

De la Place du Trocadéro au Quai de Passy, 5 novembre 1903 [1].

Ligne n° 3. Du boulevard de Courcelles (avenue de Villiers) au Père Lachaise, 19 octobre 1904.

Du Père-Lachaise à Ménilmontant (Place Gambetta), 25 janvier 1905.

Le mouvement des voyageurs a été sans cesse en croissant ; toutefois, sur la ligne n° 1, le trafic paraît avoir atteint son maximum. Les tableaux ci-après donnent par année et par ligne le nombre des voyageurs transportés et la recette brute : les porteurs de billets d'aller et retour sont comptés pour deux unités.

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, la section de la ligne n° 2 Sud comprise entre le Quai de Passy et la Place d'Italie a été livrée au public ; l'ouverture à l'exploitation a eu lieu le 24 avril 1906.

NOMBRE DE VOYAGEURS TRANSPORTÉS

Années	Ligne n° 1	Ligne n° 2 nord	Ligne n° 2 sud	Ligne n° 3	Totaux
1900 . .	17 861 444	59 102	739 740	»	17 660 286
1901 . .	52 096 285	1 419 930	2 365 812	»	55 882 027
1902 . .	63 021 068	6 226 513	2 935 447	»	72 183 028
1903 . .	67 993 147	46 423 979	3 784 646	»	118 201 772
1904 . .	69 649 045	58 438 343	5 707 468	6 452 372	140 247 228
1905 . .	70 616 658	64 580 637	6 400 445	37 187 027	178 784 767
Totaux.	340 237 647	177 148 504	21 933 558	43 639 399	582 959 108

Observations. — Ouverture totale à l'exploitation : ligne n° 1 : 19 juillet 1900. — Ligne n° 2 Nord : 2 avril 1903. — Ligne n° 2 Sud : 5 novembre 1903. — Ligne n° 3 : 25 janvier 1905.

RECETTE BRUTE DE L'EXPLOITATION

Années	Ligne n° 1	Ligne n° 2 Nord	Ligne n° 2 Sud	Ligne n° 3	Totaux
1900 . .	2 569 289 15	9 676 60	115 597 70	»	2 694 563 45
1901 . .	7 764 433 85	229 269 65	354 582 15	»	8 348 285 65
1902 . .	9 376 200 10	947 581 65	437 895 90	»	10 761 677 65
1903 . .	10 115 876 65	6 624 195 60	550 767 »	»	17 290 839 25
1904 . .	10 362 611 75	8 196 622 50	803 833 35	985 887 35	20 348 954 95
1905 . .	10 443 261 10	8 929 950 30	891 758 30	5 440 978 85	25 705 948 55
Totaux. .	50 631 672 60	24 937 296 30	3 154 434 40	6 426 866 20	85 150 269 50

NOMBRE DE VOYAGEURS TRANSPORTÉS PAR KILOMÈTRE DE LIGNE

Années	Ligne n° 1 (longueur 10 k. 5)	Ligne n° 2 Nord (longueur 12 k. 4)	Ligne n° 3 (longueur 7 k. 9)
1900. . . .	1 605 851	»	»
1901. . . .	4 961 550	»	»
1902. . . .	6 002 006	»	»
1903. . . .	6 475 537	3 743 869	»
1904. . . .	6 633 242	4 712 769	»
1905. . . .	6 725 396	5 208 115	4 707 218

Ce dernier tableau montre dans le trafic des trois lignes des différences assez notables, qui pourront s'atténuer à l'achèvement complet du réseau, par le jeu des correspondances. Elles

s'expliquent toutefois par la diversité des intérêts desservis. La ligne n° 1 est en relation directe, à son origine, avec un réseau important de tramways venant de la banlieue, et cette origine est voisine du Bois de Vincennes; la ligne ensuite prend contact avec la gare de Lyon et la gare de Vincennes; elle traverse le centre de Paris, puis un quartier riche, et son terminus est riverain du Bois de Boulogne : cet ensemble de circonstances lui procure un trafic élevé. La ligne n° 2 Nord dessert, dans sa partie est, des quartiers populeux qui lui apportent des voyageurs nombreux le matin et le soir, assez clairsemés dans le courant de la journée ; à l'ouest, comme la ligne précédente, elle traverse des quartiers riches, et son terminus est également riverain du Bois de Boulogne : c'est encore là un heureux concours de circonstances, mais on comprend que le trafic reste légèrement inférieur à celui de la ligne n° 1. Quant à la ligne n° 3, elle se développe surtout à travers le quartier des affaires : le mouvement des voyageurs, important dans le courant de la journée, est faible le matin et le soir, et notablement ralenti les dimanches et jours fériés.

Quoi qu'il en soit, le trafic des lignes métropolitaines dépasse de beaucoup celui de toutes les lignes de chemin de fer, tant en France qu'à l'étranger. Comme point de comparaison, on peut prendre le mouvement des voyageurs sur la ligne de Paris à Auteuil qui est particulièrement chargée. En 1903, sur un total de 23 758 451 voyageurs, 12 019 069 étaient en transit : il restait donc pour la ligne d'Auteuil elle-même, 12 739 382 voyageurs, ce qui, pour une longueur de 9 kilomètres environ, correspond à un peu de plus de 1 300 000 voyageurs par kilomètre et par an ; la même année, le nombre des voyageurs transportés sur la ligne métropolitaine n° 1 s'est élevé à près de 6 500 000 voyageurs et sur la ligne n° 2 Nord à plus de 3 700 000 voyageurs.

L'affluence des voyageurs n'est pas constante : elle varie suivant les mois de l'année, et, dans un même mois, suivant les jours de la semaine. L'oscillation annuelle se traduit par une loi que l'on retrouve à Paris dans toutes les entreprises de transport en commun : le trafic augmente de février à mai, décroît ensuite de mai à août, où il passe par un minimum puis se relève d'août à décembre, avec saut brusque pen-

dant ce dernier mois qui est celui du maximum, suivi d'une dépression en janvier et février. L'oscillation hebdomadaire est moins régulière et varie suivant les lignes. Sur les lignes n° 1 et n° 2 Nord, on relève, en général, des maxima très caractérisés le dimanche, des maxima moins accentués le jeudi, des minima les mercredi et vendredi. Sur la ligne n° 3, qui dessert une clientèle d'affaires, les dimanches correspondent en général à des minima très marqués, les mercredis et vendredis à des minima moindres, les lundis et samedis à des maxima. Les conditions de la vie à Paris expliquent aisément ces fluctuations qui sont mises en relief par le tableau ci-après :

MOUVEMENT DES VOYAGEURS ET RECETTES BRUTES PENDANT LES DOUZE MOIS DE 1905

	Voyageurs transportés			Recettes brutes (en francs et centimes)		
		Ligne n° 2			Ligne n° 2	
1905	Ligne n° 1	nord	Ligne n° 3	Ligne n° 1	nord	Ligne n° 3
—	—	—	—	—	—	—
Janvier . .	6293628	6152294	3141205	951773 60	874443 20	478368 55
Février . .	5654139	5338852	3108455	845304 15	747732 10	460649 50
Mars . . .	6338899	5969467	3535298	944913 40	832197 95	521701 35
Avril . . .	6253525	5792291	3225986	935383 70	814627 35	473540 25
Mai. . . .	6288465	5684431	3256267	936373 »	789239 15	474548 75
Juin . . .	5907061	4984987	2843202	878153 65	689186 05	411382 75
Juillet. . .	5039646	4449043	2431864	732480 20	603802 25	346999 35
Août . . .	4472152	4001893	2137056	634077 85	531088 50	300641 25
Septembre	4984158	4488441	2594352	712858 90	600500 25	371722 80
Octobre. .	6278769	5658853	3405958	923225 50	774587 75	496053 20
Novembre.	6221103	5860271	3657804	915577 25	807026 25	536897 65
Décembre.	6885113	6199814	3849580	1033139 90	865519 50	568473 45
Totaux.	70616658	64580637	37187027	10443261 10	8929950 30	5440978 85

Il va sans dire que le nombre des billets délivrés par chaque station varie dans des proportions considérables. Les trafics maximum et minimum sont fournis : sur la ligne n° 1 par les stations Porte Maillot et Avenue de l'Alma ; sur la ligne n° 2 Nord par les stations Place Clichy et Avenue Philippe-Auguste ; sur la ligne n° 2 Sud par les stations Quai de Passy et Avenue Kléber ; enfin, sur la ligne n° 3 par les stations Gare Saint-Lazare et Place Martin-Nadaud. Pour l'ensemble, c'est ac-

tuellement la station Porte Maillot qui comporte le plus fort mouvement et la station Avenue Kléber le plus faible.

La proportion des billets des diverses classes varie suivant les lignes, mais, d'une façon générale, la seconde classe l'emporte de beaucoup sur la première et les billets d'aller et retour l'emportent encore sur ceux de première classe. La ligne n° 1 donne la plus forte proportion de billets de première classe, la ligne n° 2 Nord la proportion maximum d'aller et retour.

PROPORTION DES BILLETS DES DIVERSES CATÉGORIES DÉLIVRÉS EN 1905

Désignation des billets	Proportion p. 100 des billets délivrés			
	Ligne n° 1	Ligne n° 2 nord	Ligne n° 3	Moyenne
Billets de 1re classe	13,945	9,079	12,246	11,757
Billets de 2e classe	68,571	66,213	70,471	68,419
Billets d'aller et retour	17,457	24,673	17,266	19,798
Billets collectifs	0,017	0,018	0,004	0,013
Perceptions supplémentaires (en cours de route)	0,010	0,017	0,013	0,013
TOTAUX	100,000	100,000	100,000	100,000

Désignation des billets	Proportion p. 100 des recettes			
	Ligne n° 1	Ligne n° 2 nord	Ligne n° 3	Moyenne
Billets de 1re classe	20,078	13,168	17,842	17,029
Billets de 2e classe	59,212	57,613	61,609	59,478
Billets d'aller et retour	20,099	28,623	20,128	22,950
Billets collectifs	0,004	0,006	0,001	0,004
Perceptions supplémentaires (en cours de route)	0,607	0,590	0,420	0,539
TOTAUX	100,000	100,000	100,000	100,000

Il ressort du tableau ci-dessus que le produit moyen d'un billet, pour l'ensemble des trois lignes métropolitaines, s'est élevé en 1905 à 0 fr. 1716 environ.

On sait que la Ville fait face aux dépenses d'infrastructure par des prélèvements sur les recettes brutes, lesquels servent à gager les deux emprunts de 335 millions de francs contractés en 1899 et en 1904 ; en cas d'insuffisance de ces prélèvements, les charges de l'emprunt retomberaient sur le budget ordinaire de la Ville. Jusqu'ici, cette éventualité ne s'est point réalisée ;

la Ville a trouvé, au contraire, dans les prélèvements, un supplément de recettes qui se chiffrait, à la fin de 1905, par 2 883 504 fr. 38. Aux termes des lois des 4 avril 1898 et 26 juin 1903 qui ont autorisé les deux emprunts, la Ville ne peut disposer de cet excédent que pour l'amortissement de l'emprunt, par anticipation, lorsque les circonstances le permettront. Le tableau ci-après donne, année par année, les charges des deux emprunts avec, en regard, le montant des prélèvements opérés sur les recettes brutes de la Compagnie.

CHARGE DES EMPRUNTS ET PRÉLÈVEMENTS SUR LES RECETTES BRUTES

Années	Charges des emprunts	Prélèvements opérés sur les recettes brutes
1900	1 711 429 »	906 293 90
1901	2 261 000 »	2 778 133 50
1902	2 673 413 30	3 577 836 10
1903	4 720 380 »	5 693 654 25
1904	6 347 728 22	6 672 541 50
1905	7 427 790 »	8 396 785 65
Totaux	25 146 740 52	28 025 244 90
Excédent des prélèvements sur les charges au 31 décembre 1905	2 883 504 38	

*
**

La faveur du public témoigne trop clairement des immenses services que le Métropolitain rend à la population parisienne, pour qu'il soit besoin d'insister. Lorsque les lignes concédées seront achevées, lorsqu'elles auront été complétées par quelques-unes des lignes complémentaires dont l'exécution est actuellement envisagée, Paris sera doté d'un réseau unique au monde, et de tous les travaux édilitaires, entrepris dans ces dernières années, il n'en est guère dont les avantages, tant au point de vue social qu'au point de vue économique, puissent être comparables.

Actuellement, peu de grands centres, tant en deçà qu'au delà de l'Atlantique, se trouvent aussi bien dotés pour les transports en commun rapides et économiques, spécialement affectés au service urbain. Quand on aura cité les exemples de Londres, où l'emploi généralisé des *tubes* constitue d'ailleurs, à notre avis, une erreur de conception, — de Berlin, où l'exécution récente de la *Hochbahn* est un premier pas vers la solution du problème, — de New-York, où la construction du *Subway* répond d'une façon plus complète à cette solution, — enfin de Chicago et de Philadelphie, on aura passé en revue tout ce qui, dans les grandes agglomérations mondiales, a été tenté pour fournir à la circulation urbaine une véritable organisation des transports rapides en commun. Jusqu'ici on paraissait s'occuper de préférence des lignes de surface, bien que celles-ci ne dussent être logiquement utilisées qu'à titre auxiliaire. Les Métropolitains de Londres, de Berlin et de Vienne, dont il est souvent question, ne sont que des annexes des grands réseaux, et leur affectation partielle au trafic local répond mal à la conception que l'on doit se faire du chemin de fer urbain ; la voie souterraine de Budapest n'est qu'un tramway de faible longueur, que des considérations d'esthétique, du reste justifiées, ont fait reléguer sous l'avenue Andrássy.

Aujourd'hui, partout où le problème des chemins de fer urbains se pose, les esprits s'orientent vers la solution qu'il a reçue à Paris. Le principe une fois admis, le reste est affaire de persévérance et d'énergie, pour vaincre les difficultés, parmi lesquelles celles d'ordre technique ne sont pas toujours les plus dangereuses. La construction du Métropolitain de Paris en restera un des exemples les plus convaincants et les plus typiques.

LOUIS BIETTE

LETTRES DE DIRECTION [1]

III

Grand Séminaire de X..., 7 octobre 1871.

Ma chère Anne,

Mes retraitants communient à la messe de monseigneur ; ils vont chanter le *Te Deum*. J'en profite, non pas pour cette longue causerie que nous voudrions tous deux, mais pour vous dire que je suis avec vous, là-bas, dans votre solitude. Je sens que, malgré toutes les tendresses de votre Louis, je vous manque. Aussi, pendant tous ces jours, si je ne pouvais vous écrire, j'allais à vous avec la télégraphie des bons anges, et mon cœur savait bien trouver des échappées sur Bellevue.

Vous ne m'avez plus parlé de votre mariage. Votre présence à Paris vous fera-t-elle contre-amirale ? Mon enfant, si ce brillant marin vous connaissait un peu, s'il pouvait causer avec vous, sentir tout ce que vous gardez de délicatesse, de tendresse, de pur dévouement dans votre cœur, il n'hésiterait plus : il oublierait la dot pour ne penser qu'à vous ; mais vous, pardonnez-lui quelque chose, pardonnez-lui d'avoir compté avant de vous avoir vue ; ne soyez pas trop fière, trop

1. Voir la *Revue* des 15 avril et 1er mai.

hautaine, ni trop timide ; osez l'environner d'un de vos regards si bons, si doux. Après cela, pour ce parti, comme pour l'autre, je vous confie à Marie. Je suis allé deux fois à Bon Secours. J'ai demandé que votre mariage se fasse avec l'un ou avec l'autre. Mais j'y mets une condition : c'est que mon Anne ne sera pas malheureuse, que sa santé si ébranlée se relèvera et que la naissance de son premier enfant ne me donnera pas un orphelin pour filleul.

Resterez-vous longtemps à Bellevue ? Comme vous êtes seule avec votre malade, vous avez le temps de me gâter : faites-le sagement de façon à ce que je puisse vous redire encore un sentiment contre lequel je ne songe plus à me défendre. Oh ! souvenons-nous toujours que Celui que nous aimons de tout notre cœur *pascitur inter lilia*.

Savez-vous que le rêve me revient quelquefois... Le rêve d'Anne religieuse. Rêve, oui, mais rêve délicieux qui mettrait sur votre front l'auréole dont j'ai voulu entourer le mien.

Mariez-vous, puisque vous ne comprenez rien à ces gloires. Belle est encore la place de la mère chrétienne dans le ciel. Mais, si aucun de ces projets n'aboutit, si un dessein visible de la Providence vous condamne à ajouter déception sur déception, je demande à Jésus, au bout du désenchantement suprême, une grâce de lumière et de sainte ambition, qui, vous faisant dédaigner de mortelles amours, vous consacre à Jésus dans l'éternel embrassement d'un cœur et d'une chair immaculés. — Pardonnez-moi, Anne, ce vœu impossible, dites-vous, et n'y voyez que le rêve d'un frère qui vous veut plus de bien que jamais vous n'en avez demandé pour lui.

Mariée ou non, libre ou esclave, vous avez un père, un frère, un ami, et s'il ne peut sourire à vos joies, au moins sera-t-il là pour compatir à vos épreuves.

Votre... *for ever*.

L..., 16 novembre 1871.

Ma chère enfant,

J'ai reçu hier votre lettre. Je la désirais avec impatience et je la redoutais tout ensemble, et sans la certitude que le 16 m'apporterait quelque chose, je ne vous aurais pas attendue. Votre sacrifice est donc accompli : votre pauvre père est mort entre vos bras, après de longues souffrances. Que son âme soit dans la paix ! Il avait reçu les derniers sacrements. J'étais tranquille de ce côté ; je savais bien qu'il s'y était préparé et que, ni votre mère, ni vous, n'auriez failli à votre devoir en ce moment suprême. Hier, en recevant votre lettre, je commençais mes matines qui furent pour lui ; dans ma méditation, j'étais bien préoccupé de lui et de vous ; je vais aller dire ma messe à six heures, elle sera pour lui ; toute autre intention doit s'effacer devant celle-là.

Vous voilà orpheline, mon enfant, presque deux fois orpheline, votre mère étant tellement absorbée par son fils... Ai-je besoin de vous dire que vous ne l'êtes cependant pas tout à fait. Vous avez d'abord votre Père du ciel que vous retrouverez dans la douleur, *per mortem ad lucem !* Je veux cette parole aussi vraie pour vous que pour M. de F... ; mais moi, ne suis-je pas un père pour vous ? Il y a si longtemps que vous êtes ma fille bien-aimée !

Ma sœur est une lampe qui oscille, toujours prête à s'éteindre et se ranimant encore jusqu'à ce que sa dernière lueur s'évapore dans un dernier souffle.

Je vous prie de dire à vos frères la part que je prends à leur deuil, et en particulier à madame votre mère dont je sais remplir les intentions les plus chères en priant pour son mari. Adieu, mon enfant, croyez à tout le dévouement avec lequel je me dis plus que jamais votre père et ami.

L..., 9 avril 1872.

Ma chère enfant,

J'étais vraiment préoccupé de vous, depuis une quinzaine de jours surtout, et j'aurais fini par envoyer à S... deux lignes à votre adresse avec prière de faire suivre. Je me de-

mandais même si je n'écrirais pas à madame votre mère pour savoir si vous étiez encore de ce monde, mais ce dernier parti me coûtait beaucoup ; j'étais humilié d'avouer à votre mère, qui longtemps m'a cru tant de puissance sur sa fille, que je ne suis plus rien, absolument rien pour elle. Et, je vous le déclare ici, comme je ne sais pas quelles seront à l'avenir vos idées sur l'opportunité d'une correspondance avec moi, je me réserve le droit d'apprendre par votre mère, ou par vos frères, ce que vous serez devenue. Je veux au moins garder cette épave dans le naufrage de tout le reste ; c'est dit. Je vous remercie de m'avoir appris qu'enfin vous vous mariez. Vous dirai-je que je vous en félicite ? J'y vois une porte pour échapper à des ennuis que vous estimiez n'être plus supportables. Mais, quel sera le milieu où cette porte vous introduira ? Je l'ignore.

Les qualités de M. de X... me rassurent un peu. Je n'ai aucune prévention contre lui, bien que vous m'ayez accusé d'être hostile à tous ceux qui vous ont aimée. Je l'aimerai bien, s'il vous rend heureuse. Je regrette l'absence de fortune, quoique vous n'y teniez guère. Plus tard, si votre âme s'épanche encore dans celle de votre père et ami, vous en conviendrez avec moi. Mais je vous sais courageuse, et, si votre mari est digne de vous, vous saurez à vous deux vous faire un intérieur d'où vous n'aurez pas la tentation de sortir souvent, et quand on vit ainsi, la médiocrité se redore. Anne, si l'affection donnait des ailes, j'irais vous marier ; mais L... est bien loin de S... et j'ignore encore, à l'heure qu'il est, si je n'aurai pas une station de mois de Marie à prêcher. Vous voyez que je ne puis rien promettre, et vous, gardez toute votre liberté.

Mon enfant, je vous assure que depuis deux mois j'ai beaucoup prié pour vous, que souvent, bien souvent, j'avais le cœur gros en pensant à vous. Votre petit mot de Nice ne m'avait pas rassuré. Je me disais que vous me saviez à C..., parfaitement accessible à vos confidences. Je voulais vous écrire, revendiquer mon bien... et j'ai fini toujours par m'en aller aux pieds de N.-D. de Grâce et je lui disais : « Je ne puis plus rien pour *elle*, mais gardez-la-moi. »

J'entre en retraite dimanche 14 jusqu'au 22. Pendant ces

huit jours, je ne recevrai pas de lettres : donc un mot avant ou une lettre après. Serez-vous à ..... longtemps ? Peut-être, c'est une très vague idée, serai-je envoyé à Metz. Si elle se réalisait, avec quelle joie mêlée d'angoisse je ferais encore la petite croix sur le front de mon enfant !

Adieu !... Je ne veux pas relire cette lettre : elle est triste, car je ne sais pas dissimuler... et je ne le veux pas. Pourtant, rien n'est changé, n'est-ce pas, Anne ?

Je vais découper dans votre lettre la dernière ligne : « *A vous filialement et toujours* » et celle-là je la garderai.

Et à vous aussi, je dis : Je reste vôtre dans les bons et les mauvais jours. *Yours for ever.*

D..., 22 mai 1872.

Ma chère enfant,

C'est seulement hier, à huit heures du soir, que j'ai reçu votre lettre renvoyée de L... Je voudrais bien que ma réponse vous arrivât avant votre départ de S... Il est quatre heures et demie du matin, ma messe est à cinq heures et demie et je pars à six heures pour L... Vite, vite, que ne puis-je faire voler ma plume comme mon cœur ?

Oui. Oui, je serai demain tout vôtre, à l'autel et dans mes prières : je souffre de votre isolement. N'accusez pas le R. P. Provincial ; l'ordre de mon départ pour D... est arrivé de Rome et le R. P. n'a fait que me le communiquer. Je cessais d'être libre dès ce moment-là.

Mais je reconnais tous vos droits sur moi. Je veux rester l'ange gardien de votre vie et vous suivre pas à pas dans cette nouvelle existence. Demain à S..., après-demain à Spa, et partout ; à Londres aussi, qui me rappelle la meilleure lettre que j'aie jamais reçue de vous. Mon enfant, je vous demande de trouver dans votre voyage un moment pour me donner votre itinéraire et me faire lire un peu dans votre cœur.

M. de X... vous aime ; il faut donc que je l'aime aussi, cela me coûtera peu, car je le connais par vous. J'aurais été heureux de *vous* faire connaître à lui, de lui dire votre vie, vos charités, vos études, la délicatesse, la vivacité de vos senti-

ments, tout ce cœur que je savais si bien, tout ce que j'aimais dans Anne-Marie et que je demandais à Dieu de Lui conserver toujours. Ces indiscrétions pour être différées ne seront pas perdues. J'espère bien, s'il plaît à Dieu, vous retrouver dans la vie et je parlerai.

Je souhaite de tout mon cœur que vous soyez heureuse, et vous me le direz. Mais si, dans l'avenir, vous souffrez de ces épreuves d'autant plus menaçantes qu'elles vous viendront de deux côtés, alors, Anne, je veux être le confident de votre peine et exercer tous les droits que vous m'avez donnés. Mais, c'est l'heure... A Dieu ! Que l'Esprit-Saint vous soit force et douceur ; que sa grâce serre vos nœuds dans l'onction de son amour, qu'Il vous donne, avec toutes les joies de l'épouse et de la mère, toutes les vertus de la femme chrétienne. Mon enfant, ma chère enfant, soyez à Dieu, jetez-vous en lui... Il n'est pas absent, Lui... Ayez confiance.

Mon Dieu, bénissez, assistez, gardez mon enfant.

Votre respectueusement dévoué.

Veuillez offrir mes félicitations à M. de X...

Ne m'oubliez pas près de madame votre mère.

D..., 5 janvier 1873.

Ma chère enfant,

Depuis plus d'un mois déjà, votre lettre est là, sous mes yeux, sollicitant une réponse. Un engrenage de ministères, qui m'ont pris tout mon temps jusqu'à Noël, pourrait me servir d'excuse ; mais il fut un temps où, malgré tout, je savais trouver des loisirs pour vous écrire de longues lettres. D'où vient ce changement qui m'attriste ?

Autrefois je connaissais Anne de F... Je ne connais pas encore madame Gaston de X... J'ignore ce qu'elle est aujourd'hui. Elle sait qu'autrefois assez de périls menaçaient ce que j'aimais le plus en elle pour que son silence sur ce point capital m'inquiète et m'effraie. Elle est heureuse, me dit-elle. Oui, de ce bonheur précaire et borné que l'affection, l'honneur, la distinction d'un mari peuvent donner à une femme ;

mais tout en souhaitant que pas une goutte de ce bonheur ne vous soit enlevée, j'ai le devoir de vous en souhaiter un autre, et j'*avais* le droit de savoir de vous si vous y tendez. J'espère encore qu'une lettre de vous écartera le voile qui me dérobe la vue de votre âme. La prière seule me reste et c'est une grande force pour donner satisfaction à un dévouement qui n'a pas vieilli.

Je prie pour vous, mon enfant, pour votre mari dont le bonheur est inséparable du vôtre, et je demande à l'Enfant Jésus, par le mystère de Noël, de faire que ce berceau que remplissaient déjà vos espérances ne reste pas longtemps vide. Anne, cette confidence faite à votre vieil ami ne l'a pas laissé indifférent. Soyez sûre que je ne me désintéresse en rien de tout ce qui vous touche.

Je ne sais quand il me sera donné d'aller vous revoir ; mais quand j'aurai cette joie, je me souviendrai d'une parole que je conserve quelque part : « Mon Père, ne me laissez pas vous échapper, réclamez votre bien, toute la confiance de mon cœur. » Adieu, mon enfant, croyez-moi bien toujours invariablement votre père et ami en N.-S.

D..., 30 septembre 1873.

Ma chère enfant,

J'ai attendu toute une semaine, et cela de propos délibéré, avant de vouloir vous écrire. Ne devais-je pas vous laisser le temps de quitter Louveciennes et de vous installer à Paris ? Ces huit jours écoulés, c'est le temps qui m'a manqué. Enfin me voilà.

Vous dire quelle douce joie vos lignes m'ont causée, vous le devinerez si vous croyez un peu que je ne me suis pas encore résigné à votre silence.

Je ne suis point passé par Paris depuis les premiers jours de décembre 1871. Quand me sera-t-il donné de vous revoir ? Il me serait si bon de causer longuement, de vous savoir heureuse, de connaître vos espérances, vos rêves d'avenir ! mais aucun ministère ne me conduit à Paris. Si pourtant vous ne vous croyez plus tenue au laconisme dont vous avez fait vœu d'user depuis des mois — lors de votre séjour à

Nice, — j'aimerais à reprendre nos causeries d'autrefois. Racontez-moi votre vie, votre âme, tout votre cœur.

Quand je saurai positivement votre installation à Paris, je vous enverrai un exemplaire de mon petit livre sur... Vous vous souviendrez que je l'ai composé avec des restes de temps et qu'il a droit à l'indulgence de cette fine lettrée qu'est ma « *Sœur Anne* ». Oui, je vous rapporterai vos cahiers. M. de X... ne sera pas le premier qui les aura lus avec plaisir.

Adieu, ma chère enfant, veuillez agréer comme autrefois mes sentiments de paternel et religieux attachement.

L..., 5 avril 1874.

Ma chère enfant,

En quittant D... pour L..., où je suis venu passer quelques jours, j'ai recommandé à l'un de nos frères de vous envoyer un exemplaire de ma nouvelle édition de... Je pense qu'il l'aura fait. Serait-ce que, pareil à Jacob voulant par ses présents désarmer son frère Esaü, je veuille me préparer un plus facile accès auprès de vous ? Pas précisément ; mais ne pouvant vous répondre poste pour poste, j'ai voulu que cette modeste offrande vous aidât à patienter et me défendre contre votre cœur du reproche de vous oublier.

Non, je n'ai pas oublié. Je porte dans un fidèle souvenir, je porte toujours dans les prières et les sollicitudes de mon cœur mon Anne-Marie d'autrefois. Je ne demande pas mieux que de lui en donner des preuves. Au commencement de février, j'ai passé par Paris, je comptais vous voir et ma peine a été grande en ne trouvant pas dans mon portefeuille votre adresse de ce temps-là. Est-ce à dire que je fusse bien satisfait de notre dernière entrevue boulevard de Latour-Maubourg ? J'y avais trouvé un accueil bienveillant, presque de la cordialité dans les formes ; mais ce milieu où j'aimais à pénétrer quand vous étiez jeune fille, vous l'avez tenu fermé. Il est vrai que je n'avais plus la prétention d'arriver à votre cœur et de m'y installer comme dans un bien qui me fût propre ; mais ne pouvais-je donc pas entrer dans votre âme, pour y voir ce que le temps avait laissé debout, détruit ou

restauré de vos habitudes religieuses, de vos convictions, de vos vertus ?

Je crois comme vous que le mariage pouvait passer entre nous sans rompre nos liens, et ne vous souvient-il pas que si je me montrai opposé à tel ou tel choix, je ne l'étais pas à votre mariage en lui-même? Je vous aimais assez pour vouloir votre bien avant tout. Je n'ai jamais varié là-dessus.

Vous restez toujours à votre place dans mon souvenir et dans mes prières. Si rien n'a effacé les promesses, les engagements qui vous lient à moi, rien n'a effacé les engagements et les promesses qui me lient à vous. J'ai donné autant que reçu. J'ai accepté, sans échéance, mais à toujours, la responsabilité de votre âme devant Dieu, et je ne veux pas que cette charge devienne purement honorifique.

Gardez-moi un petit coin dans vos pensées durant vos longs voyages ; écrivez-moi, dites-moi vos travaux, vos joies, vos peines. Et croyez bien que je reste votre père-ami de Londres et de la Salette.

L..., 14 août 1875.

Ma chère enfant,

C'est dans votre Lorraine que votre lettre est venue me chercher, et je me hâte de m'associer à votre neuvaine préparatoire de l'Assomption. L'Assomption, la grande fête de Marie, est aussi votre fête, et il m'était bon en priant pour vous d'intéresser la sainte Vierge au sort de cette autre Anne-Marie qui remplirait votre vie et que, dans mes derniers jours, j'aimerais un peu de cette affection qui m'attache à sa mère. Je souhaite vivement que, pour votre cadeau de fête, Notre-Dame vous donne une espérance, mais une espérance qui ne mourra pas dans sa fleur.

Si votre lettre m'était parvenue plus tôt, peut-être aurais-je pu m'arranger de manière à passer de L... à S... ; mais je ne reviens plus à Paris par N... Veuillez dire à madame votre mère mes regrets.

Je ne sais pas bien à l'heure qu'il est quelle sera ma résidence dans quelques semaines. Je ne désire pas de changement. Je fais quelque bien à D... ; ailleurs pourrai-je en faire encore ? Je

perds chaque jour de ce quelque chose qui n'appartient qu'à la jeunesse. Je vous avertirai si je suis envoyé dans une autre résidence. Voici bien des années que je me suis attaché à cette petite fille qui s'appelait Anne de F... A-t-elle cru à toute l'affection que j'avais pour elle ?... Je ne pouvais pas la lui montrer telle qu'elle l'aurait comprise : j'aurais déplu au Maître que j'avais choisi et qui fut toujours pour moi un bon Maître. C'est un Maître et un ami, mais un ami jaloux. Au moins vous ai-je donné, et vous gardai-je encore ce qu'Il m'autorisait à ne pas vous refuser : affection, dévouement, tout ce que je suis heureux de vous conserver encore, tout ce que j'attends de vous.

Soyez heureuse, Anne, et soyez mère... Dieu vous épargnera l'affreuse blessure dont vous avez souffert une fois déjà. Je vais prier pour vous davantage ; il faut que nous obtenions ce que vous désirez tant.

Adieu. Votre ami en N.-S.

B..., 25 février 1876.

Ma bien chère enfant,

Je n'avais pas renoncé à répondre à votre lettre du 21 septembre 1875 et je promettais bien de vous remercier vite et vite de celle du 29 janvier dernier. Je voulais écrire assez longuement pour me faire pardonner mon silence. Et puis une retraite à Valenciennes, quatre sermons détachés, la visite du R. P. Provincial, des démarches incessantes pour fonder un cercle d'ouvriers, enfin ma propre retraite, ajoutez la correspondance d'affaires que j'expédie au jour le jour, et vous aurez les vrais motifs de mon silence.

J'ai lu et relu la page où vous cherchez à expliquer les langueurs d'une correspondance autrefois si active. Vous êtes indulgente pour votre vieil ami et cette délicatesse m'a touché. Mon affection pour vous s'est conservée longtemps aussi vive que le permettait ma vocation et vous comprenez aujourd'hui à quel point vous aviez jeté racine dans mon cœur... Vint un jour où nous cessâmes de nous comprendre, puis votre silence durant tout un hiver à Nice m'affligea. Je ne vous re-

trouvai qu'à l'époque de votre mariage. Vous étiez heureuse... Quelques lignes vous suffirent pour me le dire. Et depuis ce moment-là je ne vous ai guère vue seule.

Je ne nie pas que ces sollicitudes dont vous cessiez d'être l'objet journalier ne se soient pas portées vers d'autres, que d'autres n'aient successivement occupé la place que vous leur cédiez ; mais je puis vous dire, à vous, que les seules affections bien sérieuses que je vois debout dans mon cœur sont contemporaines de celle que je vous ai vouée. Quelques-unes demandent de moi un concours plus actif, mais celle dont vous êtes l'objet vit toujours. Que je serais heureux de vous revoir ! de retrouver mon enfant de S... ! Vos travaux, vos succès ne me laisseraient pas indifférent. Votre livre sur... a-t-il vu le jour ? et dans quelle revue, s'il vous plaît, madame ?

Vous envoyer une inspiration, moi !... Et, pourtant, si nous pouvions causer, peut-être serais-je bon à quelque chose. Mais est-il bien vrai que vous ne soyez plus une hérétique *endurcie ?* Nos derniers entretiens devant mademoiselle de C... ne m'en avaient pas convaincu. Croyez-vous au Syllabus ? Vous êtes-vous défaite de vos vieilles rengaines sur la Compagnie ? Et, sur un autre terrain, croyez-vous la piété bonne à tout ? Ne vous contentez-vous plus d'être correcte, irréprochable ? Le feu sacré est-il dans votre cœur ? Oh ! dites-moi où vous êtes et si vous vous rapprochez de moi. Il me semble que l'union des âmes doit fortifier celle des cœurs... Vous me le direz, n'est-ce pas, Anne ?

Je prêche le carême ici. Comme supérieur, je ne puis m'éloigner sans inconvénient. Je ne sais quand je passerai par Paris... Je le voudrais, il me serait bon me reposer sous votre toit ; mais avec l'avenir que nous préparent les élections de ces jours derniers, un jésuite peut-il faire des projets ? Où allons-nous ? L'heure de Dieu est lente à sonner pour l'église et pour la France. Elle viendra pourtant.

A bientôt, mon enfant, prions l'un pour l'autre et restons unis dans les bons et les mauvais jours.

Tout vôtre.

S. C. d'A..., 2 juin 1876.

Ma chère enfant,

Enfin ! Oui enfin... et c'est le désir de vous répondre une longue et bonne lettre qui est cause de tous mes retards. C'est au Sacré-Cœur que je commence, sous le toit de ces Dames dont vous connaissez si peu l'esprit. J'y suis venu donner la retraite des anciennes élèves.

Depuis que je vous ai vue, photographiée de votre propre main dans une lettre aux couleurs sincères, chaque jour j'ai voulu prendre la plume, et la besogne courante m'a emporté. Je résume aujourd'hui mes impressions. Vous avez bien jugé notre union dans la vérité de son ardeur fraternelle. Je vous aimais bien... ; mais Nice et ses aboutissants m'ont lourdement pesé sur le cœur..., et pourtant si j'avais pu vous voir à votre mariage, un mot de vous aurait tout effacé... Mais vous m'aviez repris la clef de votre cœur et vous ne me la rendiez pas. Je respecte votre silence sur la crise que le Père Lavigne fut appelé à conjurer. Vous me la raconterez peut-être un jour, quand vous voudrez que je vous sache bien par cœur.

Venons-en à votre piété d'aujourd'hui. Je vous trouve sévère pour les pratiques de dévotion et les œuvres que vous nommez tapageuses, et je ne sais pas bien comment vous conciliez vos blâmes avec le respect filial que vous professez pour l'Église... Vous croyez que la piété est bonne, et les manifestations que l'Église encourage ne trouvent pas grâce devant vous. Vous innocentez, j'espère, la dévotion au Saint-Sacrement, au Sacré-Cœur, à la Sainte-Vierge, mais que vous ont fait les pèlerinages et toutes ces manifestations catholiques que Pie IX provoque et bénit, que les évêques favorisent ? Elles se soutiennent devant la raison comme devant la foi. Vous, vous n'y voyez que sottise et puérilité.

Sur la Compagnie que j'aime et vénère, avec laquelle je m'identifie chaque jour davantage à mesure que je me pénètre mieux de son esprit, vous n'avez rien appris, rien oublié. Je vous trouve injuste. J'y reviendrai ; mais il est une parole que je relève dès aujourd'hui : « Vous voulez, avant tout, que les femmes défendent et soutiennent Rome et les Jésuites. Vous

substituez l'intérêt de l'Église au règne de Dieu dans les âmes. » J'avoue que je ne puis concilier ce reproche avec *la piété filiale* dont vous faites profession pour la *sagesse infaillible* de l'Église. O Anne, vous ne croyez rien de tout ce réquisitoire. Le Jésuite, c'est le Père de Ravignan, le Père de Pontlevoye, etc. : où vous ont-ils donné le droit de les juger ainsi ? Je crois que je suis jésuite, que je connais mes frères, et je ne reconnais ni en eux, ni en moi le portrait que vous avez tracé.

Nous sommes indulgents, *après coup*, pour certaines faiblesses du cœur, oui, et N.-S. l'était aussi ; plus sévères contre les révoltes de l'esprit : il ne les pardonnait pas. Mais il est faux, très faux que nous laissions à nos pénitentes la liberté d'être « insupportables, orgueilleuses, perverses ». Notre direction s'inspire de celle de Saint-François de Sales ; nos méthodes, examens, etc., attaquent ces défauts jusque dans leurs racines. Vous ai-je donc, autrefois, passé la fantaisie d'être insupportable ? Que de fois n'ai-je pas pris la défense de votre mère contre sa fille imparfaite ?

A une autre fois encore ce qui regarde le Sacré-Cœur. Plus je connais ces Dames, plus j'estime leur éducation. Lisez la vie de madame Barat. Vous voyez qu'en fait d'appréciations nous sommes aux antipodes. Au moins restons unis devant Dieu par le cœur. Où êtes-vous ? Que devenez-vous ?

Adieu... Vôtre encore et toujours.

M..., 26 janvier 1877.

Ma chère enfant,

Je viens de faire l'examen de conscience de mon cœur. Pourquoi donc ai-je tant tardé à vous répondre ? Certes, ce n'est pas par oubli, car s'occuper d'une âme, prier pour elle, déplorer ses préjugés, son inconséquence, ce n'est pas l'oublier, et vous êtes cette âme-là pour mon âme.

Votre lettre du 24 juillet m'a peiné, parce que, tout en m'accusant de pousser à l'extrême le sens de vos paroles, vous maintenez toutes vos affirmations sur la Compagnie, sur les religieuses du Sacré-Cœur, sur l'Église et les dévotions qu'elle encourage. Pour mieux élever les âmes par l'unité de l'amour, vous ne tenez compte ni des volontés de N.-S., ni

des tendances de l'amour, ni du besoin des âmes. *Jésus* vous suffit, dites-vous : sans doute, mais avec tout ce qu'Il aime et commande d'aimer. Et pourquoi donc ne diriez-vous pas : « Dieu me suffit » et ne laisseriez-vous pas là N.-S. lui-même?

Quant au Sacré-Cœur, je n'ai pas mission de défendre ces Dames. Je les aime, je les estime, elles et leur règle. Je regrette que mes amis ne soient pas les vôtres.

Pour la Compagnie, vous maintenez vos réserves et vos blâmes sur l'institut que l'Église a déclaré pieux et saint, et vous faites grâce aux individus. Et moi je vous abandonne les individus ; nous ne valons pas notre institut. — Vous incriminez notre histoire, et moi j'absous et j'admire son ensemble, tout en déplorant certaines faiblesses que n'inspira point l'esprit de l'institut. C'est l'institut que proscrivit en 1763 un Parlement égaré : Clément XIV ne l'a pas flétri. C'est l'institut que l'extrême gauche dénonce par l'organe de ses pétitionistes. Que ferez-vous ? Les tendances générales, l'esprit de la Compagnie aujourd'hui sont mes tendances, mon esprit. Ma chère enfant, mon Anne toujours aimée, que de choses vous avez à me pardonner !

Mais vous comprenez qu'à la réception de votre lettre, je ne me sois pas empressé d'y répondre. Enfin nous nous retrouvons, unis de cœur, malgré la divergence de nos vues. Anne, j'espère que nous serons bien d'accord au ciel.

Quand vous verrai-je ? en allant à Montpellier ? Je ne le pense pas, je ne ferai que traverser Paris. Au retour ? peut-être, mais sûrement, si Dieu nous prête vie, pendant le mois de Marie que je prêcherai chez nos Pères de la rue de Sèvres. Patience donc et aimez-moi toujours, moi, ce pauvre Jésuite, qui doit à la Compagnie le peu qu'il a de bon.

Adieu, ma bien chère enfant et amie. Croyez que je reste,

Totus in Christo tuus.

Montpellier, 26 février 1877.

Ma chère enfant,

Avant tout, je veux vous gronder ; vous m'avez desservi auprès de monseigneur de Cabrières, car, si je prends au sé-

rieux ses paroles, vous lui avez fait de moi un tel éloge qu'il m'est difficile d'en soutenir le poids.

— Mon Père, je vous connais, oui, depuis longtemps, je vous connais. — Comment? monseigneur, par qui? (et je risquai un nom qui pouvait nous être un lien). — Vous n'y êtes pas, c'est par mademoiselle de F... — Ah! tout s'explique alors. — Oui, c'est au moment de son voyage dans le Midi. Elle m'a dit de vous beaucoup de bien... — Monseigneur, elle m'a jugé avec son cœur. — Eh bien, madame Gaston de X... est heureuse, elle a ce qu'il lui fallait. — *In petto*, je répondis : *Amen*, et comme nous n'étions pas seuls, la conversation sur Anne n'alla pas plus loin. Toutes les affections de monseigneur de Cabrières étaient pour les Pères Assomptionnistes et pour les Pères Dominicains ; il ne connaissait pas les Jésuites, ou il les connaissait comme les connaît Anne, à travers certain prisme qui ne les embellissait pas du tout. Maintenant, il leur témoigne plus que de l'estime : il les honore de son entière confiance. Pour moi, j'ai trouvé près de lui, grâce à vous, un accueil charmant.

Puisque vous connaissez Montpellier, je ne vous en dirai rien, pas même du Peyrou, la promenade incomparable ; mais je dirai que j'ai prié déjà plusieurs fois pour vous à Notre-Dame-des-Tables, vierge patronale de la ville. Au Puy, où, chemin faisant, je me suis arrêté un jour, je portais aussi votre souvenir. Car, où donc, malgré mon silence, vous ai-je jamais oubliée? Ni à Rome, ni à Lorette, ni à Assise, ni à Lourdes, ni à Paray, ni dans aucun pèlerinage ; car je suis l'homme des pèlerinages. Monseigneur de Cabrières aussi : je crois qu'il va en organiser un pour Rome.

J'ai du monde à la cathédrale, on paraît bienveillant. Adieu. je vous quitte pour courir à mon poste.

Votre affectueusement dévoué père et ami.

D..., 29 janvier 1878.

Ma chère fille et amie,

Oui, vraiment, je vous attendais, et si le mois s'était passé sans m'apporter de vos nouvelles, j'aurais risqué quelques lignes à S... pour savoir si vous étiez encore de ce monde.

Enfin, vous voilà, merci. Merci pour les souhaits et les prières que vous ne vous lassez pas d'offrir à N.-S. pour moi, malgré l'anémie spirituelle et la faiblesse physique dont vous souffrez. Se taire n'est pas oublier ; mais pour être bien franc, franc comme un Picard, je me suis demandé une ou deux fois si la déception que vous a causée la perte probable de votre manuscrit n'était pas pour quelque chose dans votre silence. Vous travaillez courageusement à réparer cette perte ; mais ce travail me pèse sur le cœur.

Comme nous faisons peu ce que nous voulons ! Je vous avais offert de porter votre travail à..... pour le dérober à l'obscurité qui s'obstinait à le retenir et je n'ai fait que l'y plonger davantage. Pendant le Carême, ou plutôt à mon arrivée à....., je ferai auprès du Père Félix de nouvelles instances. Daigne saint Antoine de Padoue nous venir en aide ! Je ne sais si l'affaissement dont vous souffrez vous permet de suivre un peu la politique du moment. Jusqu'ici, messieurs de la gauche radicale n'ont pas eu le temps de s'occuper de nous ; cela viendra. Et comme ils ont sur notre compte certains préjugés dont les meilleures têtes ne sont pas exemptes, notre sort sera bientôt fixé. Expulsion ou dispersion, déportation, emprisonnement peut-être, voilà ce qui nous attend. Nous ne valons pas mieux que nos pères. La persécution est inscrite à toutes les pages de notre histoire, et vingt-cinq ans de liberté sur cette terre de France peuvent bien être payés par quelques mois de souffrance. Puissions-nous souffrir seuls ! Mais nous ne sommes ordinairement qu'une avant-garde. D'autres auront leur tour.

Quel que soit le lieu où j'irai achever une vie, qui compte depuis hier cinquante-trois ans dont presque trente et un dans la Compagnie, je me souviendrai toujours d'Anne. Votre âme est une de celles qui ont le plus attiré mon âme. Puissé-je lui avoir fait quelque bien !

Je ne pense pas pouvoir passer par Paris, en me rendant à..... pour le Carême. Que ferai-je au retour ? Dieu le sait. Mais, de près ou de loin, croyez-moi vôtre.

D..., 27 août 1878.

Ma chère enfant,

Vous avez pensé que j'oubliais le 15 août, votre fête. C'est une calomnie. J'ai espéré jusqu'au 14 pouvoir vous écrire; le 15, en chemin de fer, j'espérais encore; vain espoir, je n'ai pas été seul. Une fois au but, il ne fallait plus y penser. Me voilà rentré. Votre excellente lettre du 23 est venue me surprendre et m'adresser un reproche délicat. Enfin, je prends la plume entre deux instructions.

Vous avez écrit à François pour faire plaisir à votre mère et à moi, merci! Mais vous avez fait plaisir à N.-S., ce qui vaut mieux encore. Votre lettre est on ne peut plus fraternelle; la réponse l'est moins. Je suis sûr que, livré à lui-même, il aurait parlé autrement: il serait venu au rendez-vous; une fatale influence l'en a empêché. Mais je suis bien content de vous. Vous voilà installée, bientôt peut-être aux prises avec l'ennui de la terrible petite ville... Mais quoi! votre Princesse Nicole, n'y travaillez-vous plus? Mourrait-elle avant d'être née! Ce serait grand dommage; moi, je veux un nouveau-né de votre plume tous les ans.

Que ne suis-je près de vous! nous travaillerions ensemble. Si, par hasard, on m'envoie en résidence à..... je serai votre collaborateur. Je vous fournirai des indications, des documents, une direction sur les questions théologiques, et vous, vous mettrez sur ces aridités le charme de votre style, votre délicatesse, votre cœur.

Je vous ai fait de la peine en vous accusant de ne pas assez aimer Dieu. Je ne demande pas mieux de me rétracter. Oh! dites-moi que vous aimez le *bon Dieu*, le Dieu fait homme, N.-S. Jésus-Christ. Dites-moi qu'il vous est doux de Le visiter, de Le recevoir, que vous avez faim et soif de Lui. Ceci n'est pas de l'imagination, de la sensibilité, c'est la vraie piété et cette piété, qui se nourrit de Jésus, veut Lui être semblable, douce, patiente, sacrifiée. La charité pour tous est sa joie. Croyez-vous que la piété aurait reculé devant la démarche que vous avez faite?... Elle serait prête à la recommencer.

Et pourquoi attendre que vous ayez triomphé de tous vos

défauts pour vous donner plus entièrement à Dieu? La piété qui a toutes les promesses est bonne à tout, elle vous aiderait. Les saints n'ont pas attendu le détachement complet, ni le calme absolu pour se dévouer. La piété leur a fourni des armes, ils ont vaincu avec elle, et par elle. La piété, c'est Jésus aimé..., bien aimé.

Qu'entendez-vous par mysticisme? Il peut y avoir un faux mysticisme, mais il y en a un vrai; et celui-là, loin de supprimer le devoir, le couronne.

Un jour vient, oh! ma chère Anne, où nous verrons du même œil, où nous aimerons d'un même cœur. Nous nous rapprochons... et c'est vous qui venez à moi. Il n'y aura bientôt plus de malentendus et vous serez mon Anne de Jésus. Point de *status* encore, il peut arriver d'un jour à l'autre. S'il m'apporte un changement, je vous en avertirai.

Je prêche en ce moment une retraite à une centaine d'institutrices laïques, élevées dans l'école normale des religieuses Bernardines, dites Dames de Flines. C'est une œuvre intéressante à l'égal d'une retraite ecclésiastique. Elles ont du mérite à rester chrétiennes dans un moment où les faveurs républicaines récompenseraient leur défection.

Je prie pour vous, ne m'oubliez pas. Croyez que je reste votre, bien votre frère et ami en N.-S.

L..., 14 septembre 1878.

Ma chère enfant,

Je ne suis à L... qu'en passant, et D... sera encore ma résidence cette année. Au moins ai-je l'espoir d'aller à Lunéville prêcher une retraite dans le courant de l'année.

Quant au Père Cheminot, voyez l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, tome III, chapitre VII, vers la fin (première édition). Le Père Cheminot était le sujet de Charles IV. « On le vit, après avoir conseillé ou tout au moins approuvé la bigamie du duc de Lorraine, publier un Mémoire pour soutenir la validité de cette seconde union. Dédaignant les conseils des uns, bravant les injonctions des autres, il se faisait une morale à lui. »

Tous les Jésuites sont solidaires du mal qu'un des leurs a commis. On accusa la Compagnie d'avoir honteusement servi les passions de Charles IV. On affirma que quatorze théologiens de l'institut avaient pris en main la défense du duc de Lorraine. C'est faux. Les lettres autographes conservées aux archives du *Gesù* (au nombre de 150) démontrent qu'au lieu d'être les bienvenus auprès de Charles IV, les Jésuites n'avaient pas de plus cruel ennemi. Il dévasta leurs maisons d'Alsace ; vains efforts. Les Provinciaux voisins de la Lorraine, ceux du Haut-Rhin, le Général lui-même, enjoignirent à Cheminot de quitter la cour. Il résista, se fit défendre par le prince lui-même de se retirer sans sa permission. Il fut excommunié, et le Père Toccius Gérard fut chargé de fulminer l'acte pontifical à Worms, ce qu'il fit le 28 avril 1643. Le 14 septembre 1643, l'excommunié fit sa soumission au Père Général, manifesta son repentir de ses erreurs et se mit à la disposition du Père Vitilleschi. Les Jésuites lui pardonnèrent le mal qu'il avait fait à leur ordre et les outrages qu'il attirait sur eux ; ils condamnèrent à l'oubli les documents que nous venons d'évoquer. Ces documents, au lieu de présenter toute une société religieuse comme coupable, ne laissent à l'histoire que le droit d'accuser un prêtre.

Je ne sais si cette note vous arrivera encore à temps. Voyez-y une preuve de l'intérêt que je porte à vos travaux, de toute mon affection pour vous. Usez de moi comme d'un père.

Adieu ; ne me laissez pas longtemps sans avoir de vos nouvelles.

Votre.

D..., 4 février 1879.

Ma bien chère enfant,

Figurez-vous que je croyais vous avoir notifié, à mon passage à Paris, mon changement de résidence, et je suis tombé des nues lorsque, en recevant votre lettre, j'ai constaté ma distraction ; et pourtant je pensais à vous et vous trouvais bien lente à me répondre !

C'est à V... que cette tuile m'est tombée sur la tête : le R. P. Général me nommait recteur à D..., en remplacement du

Père S..., décédé. Je revins en toute hâte dans le Nord, où la fête de Noël m'occupa beaucoup, et après une halte d'un jour à A... et à Paris, je faisais mon entrée solennelle dans la ville des ducs le 30 décembre. J'ai trouvé partout bon, cordial accueil ; mes débuts, la veille de l'an, furent heureux. Depuis, les instructions que j'ai données en maintes circonstances m'ont posé suffisamment. L'entente avec les Pères est complète. Mais quelle charge ! L'école..., jusqu'ici simple externat et demi-pensionnat, était condamnée à languir si elle ne se transformait pas en internat. De là, nécessité de bâtir : mais avec quoi ? une souscription de cinq cent mille francs, soit cinq cents actions à mille francs, a été ouverte et couverte presque entièrement. On s'est mis à l'œuvre. Aujourd'hui l'édifice est sous toit : restent le travail intérieur et les aménagements. Les cinq cent mille francs n'y suffiront pas. Avec le terrain non payé, j'ai une dette de six cent mille francs sur les bras, et cette dette s'aggravera encore avant la fin des classes. Or bâtir, en tout temps, c'est pâtir ; mais qu'est-ce donc aujourd'hui quand le sol tremble et que l'avenir est plein de menaces prêtes à éclater ? Pour qui ces constructions ? Y entrerons-nous ? La peur gagne nos souscripteurs : il en est qui ont refusé de faire le troisième versement de l'argent promis (mille, en quatre versements) ; d'autres réclament une hypothèque coûteuse et qui ne sauvera rien. Et me voilà dans ce pétrin, subissant par obéissance une position que je n'ai pas créée.

Pourtant j'ai confiance... pas dans les hommes : ils ont donné leur mesure, elle est courbe ; on voulait s'appuyer sur X... ou sur Y..., et où sont-ils ? J'ai confiance en Dieu, cette heure est vraiment l'heure de la confiance. Nous sommes assez près de Paray-le-Monial, il en vient un souffle qui réconforte, et puis, quoi qu'on fasse, on ne peut pas nous faire de mal. La persécution, c'est le coup de vague qui couvre le passager de son écume, mais en le poussant au port.

Je ne connais pas le livre de Zola dont vous me parlez ; le titre seul me rappelle *Jocelyn* qui est un mauvais livre ; qu'il batte en brèche le célibat des prêtres, je le comprends, mais pour la dévotion à la Sainte Vierge, je ne saisis pas...

Vous fatiguez-vous donc déjà de vos études historiques ?

Vous racontez avec un grand charme. Prenez une étude d'un intérêt plus vaste. Si vous tenez au roman, faites-le historique : vous seriez plus sûre de n'encourir aucune responsabilité ; mais vous penchez pour le roman intime : il veut une touche plus fine et offre peu d'intérêt s'il n'est traité supérieurement. J'applaudis de tout mon cœur à la résolution de ne pas laisser improductifs les rares talents que Dieu vous a donnés. Mes amitiés à M. de X... A vous ma sincère et fraternelle affection.

Entre Lourdes et D...

Ma toujours chère enfant,

Je ne puis quitter tout à fait Lourdes, sans vous dire un mot de mon pèlerinage. J'ai prié, beaucoup prié pour vous, à la crypte, à l'église, à la grotte, partout. J'ai dit la messe une fois à la grotte, et ce jour-là votre nom reposait sur l'autel dans un pli où je l'avais écrit.

Le voyage a été fatigant avec trente-six heures de voiture et une pluie battante vous accueillant à l'arrivée ; heureux symbole des grâces que nous venions chercher. Notre espérance n'a pas été trompée : sept ou huit guérisons notables, mais dont nous attendons le maintien, et bon nombre de santés améliorées. Puisse la Sainte Vierge m'avoir accordé une guérison que j'ai fort à cœur, celle de mon Anne-Marie *qui ne veut pas* guérir ! Je continuerai de prier : il faudra bien que cette âme qui m'est chère comme mon âme se restitue à Jésus. — Vous m'aiderez, n'est-ce pas ? Il faut que vous me deviez quelque chose de votre bonheur futur.

Mais je rapporte un cœur dilaté, une âme prête aux épreuves que 1880 nous réserve. Adieu, ma chère enfant, que n'ai-je la main de Notre-Dame de Lourdes pour vous bénir !

Paris, 35, rue de Sèvres.

Il y a longtemps, ma chère enfant, que je veux vous répondre. Je viens de relire votre lettre qui m'a suivi à Paris où je suis depuis ce matin, et je vois que vous me demandez de

vous réserver un rendez-vous quelque part. Ce quelque part, je ne puis vous l'assigner dans votre voisinage : rien ne m'attirera en Lorraine de sitôt. J'entends rien en fait de ministère. Mais vous, jusqu'où va votre liberté d'excursion? Jusqu'où vont vos forces? Si Paris vous est impossible, n'auriez-vous pas besoin de respirer l'air de Bourgogne? Ce serait fête pour moi. Votre silence me pesait. Je me demandais ce qu'étaient devenus vos projets de famille... et d'autres choses encore. Vous me dites que vous êtes libre de vos démarches : usez-en pour un vieil ami. Vous faites à peine allusion à un incident qui m'inquiétait. Le dénouement est-il ce que j'ai voulu?

Et vos travaux? est-ce qu'ils dorment?

Vous avez vu le Père Didon... Je suis jaloux de la confiance que vous lui avez donnée. Pourtant les Jésuites commencent à se relever dans votre estime, — il n'est que temps! J'accepte toutefois cet hommage tardif avec reconnaissance. Je vous remercie plus cordialement encore pour l'hospitalité que vous m'offrez. J'espère encore n'avoir pas besoin d'y recourir. J'espère, non dans les hommes, mais en Dieu. Si vous saviez ce qui se fait de prières, de bonnes œuvres, de sacrifices! J'en suis confus. Cette croisade aura son effet. Et vous aussi, vous y apporterez votre contingent; à défaut de communion, vous ne me refuserez pas un chapelet.

Vous me demandez ce que nous comptons faire si les décrets sont appliqués. Venez me rejoindre où vous voudrez : je vous dirai tous nos projets. Les écrire serait chose trop longue et trop délicate. Savez-vous que nous sommes déjà le 18 du mois de Marie. Comment avez-vous fêté la Pentecôte? Ma chère enfant, où êtes-vous? Ayez le courage de prendre une plume.

Du Carême à V... il n'est plus question. Qui sait si, redevenu libre par la dispersion, je ne vous demanderai pas d'user de votre influence auprès de votre curé pour qu'il m'appelle à S...?

A Dieu, à bientôt peut-être! Vous avez toujours votre place dans mon cœur et dans ma prière. Veuillez me rappeler au souvenir de madame votre mère. Je ne veux pas être oublié auprès de M. de X... et dites bien à ma petite Anne que je suis toujours le père et l'ami d'autrefois.

15 Mai 1906.

D.., 21 août 1881.

Ma chère *Marie*-Anne.

Je ne veux pas que vous croyiez que votre fête soit tout à fait oubliée. Trop pris pour venir vous la souhaiter le jour même, j'arrive dans l'Octave. Mais où êtes-vous? Aux eaux, peut-être? Peut-être plus loin dans le Midi, à Béziers? Votre mari y est-il encore? N'a-t-il pas été compris dans ces envois clandestins qui filent sans bruit vers l'Algérie? Ou bien, épargné jusqu'ici, ne sera-t-il pas englobé dans cette mobilisation dont le scrutin opportuniste d'aujourd'hui sera le signal? Voilà beaucoup de questions auxquelles vous voudrez bien répondre en m'adressant votre lettre au grand séminaire de L.., où je vais demain prêcher deux retraites ecclésiastiques. Oserai-je vous demander une prière pour ce ministère dont l'importance toujours grande s'accroît encore de tous les périls de l'heure présente? Dans quelques mois, que deviendra le prédicateur de ces retraites? à quelles apostasies n'aura-t-on pas condamné les retraitants? Force d'âme, fidélité et confiance en Dieu, c'est la grâce qu'ils demanderont les uns pour les autres et que vous demanderez pour moi.

Et de vous, mon enfant, que dois-je penser? Que se passe-t-il dans cette âme où vous m'avez fait lire, mais qui se gouverne elle-même et sur laquelle je ne puis rien. Et vos affaires? Les transactions en train ont-elles pu se conclure? Vous voyez bien qu'il me faut des pages.

Votre roman m'a procuré un charmant compagnon de voyage. J'aurais bien quelques remarques à vous faire; j'attendrai l'occasion. J'ai pu interroger çà et là plusieurs lecteurs du *Correspondant* et recueillir leurs impressions sur votre travail. Il avait intéressé les uns, charmé les autres. On le trouvait trop court.

22 août. — En partance pour Langres. — On parle du résultat des élections. La Commune l'emporte à Paris et dans les grandes villes: c'est le voyou, le partageux qui est roi. Ailleurs c'est l'opportunisme; mais repus et ventres creux sont d'accord pour tomber sur l'Église et la magistrature. Les points noirs grossissent, et la guerre avec l'étranger com-

pliquée de guerre civile, et bientôt la loi des suspects... Que Dieu nous garde! Soyons tels que, si nous tombions dans Ses mains, nous tombions en des mains amies.

Je vous bénis de cœur, toujours père et ami, sentant mon âme rivée à la vôtre à jamais.

Si cette lettre vous trouve à S..., veuillez offrir mes sentiments de religieux attachement à madame votre mère.

D..., 26 décembre.

Ma chère enfant,

J'ai un moment de loisir et me voilà parti pour S... Vous y trouverai-je avec les deux bijoux que François vous a légués? J'ai reconnu là toute la noblesse, toute la générosité de votre cœur. Que de choses j'aurais à vous dire, à vous demander! Que de difficultés je prévois pour vous dans le bien même que vous voulez faire!

Je passerai peut-être à... en février; si je pouvais vous donner quelques heures, mais hélas, le pourrai-je? Je souffre, ou plutôt je suis hypothéqué d'un mal de genou, énorme enflure, venue je ne sais comme et qui s'en ira Dieu sait quand. Il m'a gêné beaucoup dans la retraite annuelle dont je suis sorti la semaine dernière, car qu'est-ce qu'une retraite où l'on ne peut prier à genoux?

Êtes-vous définitivement à S..... et M. de X... à L.....? Séparée de votre mari, vous êtes du moins près de votre mère, à qui vos soins, votre présence, sont plus nécessaires que jamais. Veuillez lui dire qu'en priant pour sa fille, vieille habitude dont je ne sais pas me défaire, je n'oublie pas la mère; je demande à N.-S. de mettre la consolation à côté de si profonds chagrins. Adieu, à bientôt si je puis.

Votre ami.

L..., 4 juillet 1885.

Ma chère enfant,

Votre lettre m'est arrivée l'avant-veille de mon départ pour L..., où je suis venu donner la retraite annuelle des Mères

Chrétiennes, à Saint-Jacques. Votre souvenir se conserve ici : on m'a surtout parlé de vous dans la famille de X.

J'ai appris aussi qu'on vous avait vue à la gare de Paris avec une délicieuse fillette de cinq ou six ans. Là-dessus, mon imagination s'est mise en campagne : je me suis demandé si François avait laissé une fille et si vous avez pu l'obtenir ?

Non, je n'ai pas la conviction que *vous soyez assise à l'ombre de la mort*. Mais j'ai eu peur parfois que vous n'entendissiez l'Évangile autrement que moi et beaucoup d'autres ; que tout en étudiant N.-S. dans ces pages inspirées, vous ne puissiez y découvrir l'Église, et j'avoue que ces deux lignes de votre dernière lettre m'ont donné un froid sur le cœur : « Dieu se dégage pour moi des inutilités, des complications, des contresens dont la piété inintelligente de ma jeunesse l'avait entouré. » Je crois connaître assez bien le genre d'éducation qui se donne chez les filles de Saint-François de Sales, et je reconnais que les pratiques de dévotion, conseillées aux jeunes pensionnaires, ne sont pas toutes à recommander aux personnes d'un âge plus avancé ; mais il me semble que vous ne vous étiez guère laissée prendre par ces superfluités. L'indocilité, l'indépendance, le libre examen formaient déjà le fond de votre caractère. Où donc trouver place dans votre jeunesse pour ces *inutilités*, ces complications dont vous vous seriez heureusement dégagée ?

Je ne veux pas vous presser davantage sur ce terrain. Et pourtant, malgré cette opposition de nos idées sur des points qui sont acquis aux croyances chrétiennes, je suis heureux de vous avoir retrouvée. Quand le silence se fait longtemps sur mon Anne toujours aimée, je me demande avec anxiété ce qu'elle devient, où elle est, si sa singulière existence ne s'est pas égarée vers un écueil...

Je me réjouis du prochain retour en France de votre lieutenant-colonel. Peut-être serez-vous alors moins voyageuse et moins instable. J'ai toujours médiocrement aimé la facilité avec laquelle vous savez vous passer de lui.

Moi, je suis encore à..... jusqu'en septembre ; alors je pourrai être relevé de ma supériorité. Voilà quatorze ans que j'en exerce les fonctions. Il n'est que trop juste que, sans l'ombre d'une disgrâce, je fasse place à d'autres.

Adieu, mon enfant ; que la prière soit entre nous le lien où l'on se retrouve. N'oubliez pas votre père et ami de bientôt soixante-deux ans.

Votre.

21 mai 1886.

Ma chère enfant,

Vous n'avez pas répondu à la proposition que je vous ai faite de donner la retraite aux enfants de votre orphelinat, du 31 mai au 4 juin. Si vous acceptez cette date, veuillez me l'écrire : j'ai besoin, pour parer à certaines éventualités, de savoir si vous comptez sur moi à la date indiquée. Si une autre date vous convient mieux et me trouve encore inoccupé, je ne refuse pas de condescendre à votre désir ; n'avez-vous pas tous les droits d'une enfant sur votre vieux père et ami en N.-S. ?

D..., 23 juin.

Ma chère enfant,

J'ai mis à la poste une petite boîte renfermant les croix en bronze doré que j'avais promises à vos orphelines. Il me semblerait convenable de ne les accorder qu'à celles dont la bonne conduite s'est soutenue depuis la retraite.

Elles y ont mis de la bonne volonté, et j'espère que la vénération, dont elles entourent MADAME, les aura empêchées de s'apercevoir de son absence à la Sainte Table le jour de la clôture.

Que sa charité pour les orphelines tienne lieu à cette toujours chère MADAME des autres vertus qui lui manquent !

Tuus in Christo.

14 septembre 1886.

Ma chère enfant,

Ma retraite est finie. J'ai donné ma dernière instruction ce matin, à la cérémonie que présidait monseigneur G... J'étais placé au déjeuner auprès de sa Grandeur. Nous avons parlé

de vous, de vos religieuses, de leur départ, de votre programme, et nous nous sommes rencontrés pour le regretter.

Ma chère enfant, vous ne trouverez aucune communauté qui veuille et puisse accepter vos conditions [1] et j'ai bien peur

1. Il s'agissait d'un orphelinat privé, installé dans le parc de madame de X... et composé de vingt-quatre fillettes de six à dix-huit ans. Des religieuses administraient la maison, mais madame de X... s'en était réservé la direction et entendait qu'à dix-huit ans les enfants fussent rendues à leurs familles, ou placées en service, trouvant qu'à cet âge, elles n'avaient plus rien à apprendre à l'orphelinat et qu'elles devaient être à même de gagner leur vie. Opposition irréductible des religieuses, qui revendiquaient le travail de dix-huit à vingt et un ans pour le bénéfice de la maison.

— Mais, s'écriait madame de X..., puisque c'est *moi* la *maison* et que je ne veux pas de bénéfice !

Résistance inutile : c'était « fausser le principe des orphelinats » ; les religieuses n'y pouvaient consentir, leur conscience s'y opposait. Soutenues par l'évêque de.., monseigneur G.., et même par le Père X..., qui ne voulait pas déplaire à un évêque dont la Société pouvait avoir besoin, les sœurs emmenèrent avec elles, secrètement, à trois heures du matin, les dix ou douze jeunes filles en état de produire un travail rémunérateur, laissant à madame de X... les enfants au-dessous de quatorze ans. Cette affaire ne fut point ébruitée, par un scrupule religieux de madame de X... Un Dominicain, envoyé à l'orphelinat par le Père Didon, fut le témoin des faits qui se passèrent sous le manteau de l'autorité diocésaine, et dont il parlait dans une lettre à madame de X... :

« Il y a beaux jours, madame (et je résume toute cette triste affaire en ces quelques mots), il y a beaux jours que je sais ceci : certaines gens se croient dispensés, au nom des vertus surnaturelles qu'ils ont ou sont censés avoir, de pratiquer l'honnêteté. Vous venez de l'apprendre. Que cela ne vous émeuve pas autrement, et, tout en pratiquant la « miséricorde et le pardon, compagnons inséparables, etc., etc. », vieux clichés que monseigneur G... a trouvés dans ses sermons d'antan, pratiquez ceci (ceci, c'est mon cliché à moi) un mépris vrai pour ces procédés absolument jésuitiques. Le scandale d'un procès peut être regrettable par le temps qui court en France, et je regretterais le scandale ; mais ces gens-là pourront apprendre, par le ton actif que vous avez pris, qu'il est des bornes au pouvoir, chose que les évêques ignorent chez nous depuis longtemps, parce que personne n'y connaît le droit canon.

» En tous cas, mon avis est — et je vous le dis sans ambages — que, quoique évêque et fils de paysan, on doit être poli.

» J'entends d'ici tout ce qu'on dira contre vous ; si l'affaire va en justice, je sais les raisons qu'ils feront donner. Les raisons données, ils ne feront dire qu'à des complices qu'ils ont été honnêtes.

» Et puis, en réponse à votre mélancolique et presque découragée réflexion, je vous remets sous les yeux le texte évangélique ; « A chaque jour, suffit sa peine. » Jetez tous vos soucis dans le Seigneur.

» Au revoir, madame, agréez mes sympathiques et respectueux souvenirs. »

que votre œuvre touche à sa fin. Cela étant, je suis moins peiné de ne pouvoir me rendre à vos fidèles instances. Nous aurions discuté, et je ne serais pas parvenu à vous ramener au sentiment que je crois le meilleur. Ce serait un miracle que vous ne m'avez jamais laissé faire.

— C'est une femme bien distinguée, me disait sa Grandeur.

— Oui, ai-je répondu, et j'ai ajouté tout bas : mais elle a ses idées et elle y tient.

Je rentre à... Je vous reste sérieusement attaché, quoique je n'aie plus avec vous ce lien qui attache les cœurs, le lien du bien donné et reçu. Je n'ai jamais réussi à vous rendre meilleure et cependant je me dis encore le père et l'ami de votre âme.., un ami de vingt-cinq ans !

*
**

Le Père X... mourut peu d'années après sa dernière lettre. Madame de X... n'en fut informée que par un entrefilet de journal.

LA FIN D'HUGUES GÉRAUD

I

Dans son numéro du 1er février, la *Revue de Paris* a donné sous le titre : « La fin de Hugues Géraud, évêque de Cahors », un article de M. Ch.-V. Langlois, composé d'après un travail que j'avais fait pour la *Société des Études du Lot*. J'avais montré, en m'appuyant sur des documents nouveaux, tirés des archives vaticanes, que Géraud, déjà condamné pour sa conduite et ses malversations comme évêque, avait été régulièrement convaincu de crimes de droit commun, que d'ailleurs il dut avouer et pour lesquels il avait été puni selon l'atroce rigueur des lois du temps contre les empoisonneurs et les envoûteurs. De mon travail même, M. Langlois a tiré des conclusions bien différentes des miennes : ce n'est pas cela que je lui reproche. Mais pour arriver à ces conclusions, qui vont jusqu'à accuser Jean XXII d'avoir lui-même machiné tout le complot d'Hugues Géraud, il s'est servi de raisonnements que je n'ai pas cru pouvoir laisser passer sans protestation.

*
**

On ne peut mettre en doute la bonne foi et la sincérité de l'auteur de l'article; d'autre part, nul n'estime plus que moi sa

profonde et intéressante érudition. Comment n'a-t-il pas vu qu'un historien n'avait pas le droit d'avancer ce qu'il a écrit contre Jean XXII, sans apporter à l'appui de son dire des preuves irréfutables et qui s'imposent ? C'est très bien de dire qu'un des plus merveilleux résultats des intrigues de Raymond Jacques est, non pas d'avoir fait brûler l'évêque, mais de m'avoir *si complètement fourvoyé*; c'est très bien également d'essayer d'expliquer par quels raisonnements j'ai dû passer pour arriver à justifier la condamnation de Géraud ; sans doute, comme dit M. Langlois, c'est « très intéressant au point de vue psychologique ». Mais ces jolies choses ne sont que jolies et ne sont pas des preuves.

L'auteur l'a bien senti et il a cherché des apparences de raisons pour expliquer mes erreurs : il a parlé de la haine du pape contre Géraud. Il aurait fallu que cette haine fût bien atroce pour qu'elle n'eût pas été satisfaite par le déshonneur de Géraud et sa condamnation à la prison perpétuelle, mais qu'elle allât jusqu'à imaginer un absurde complot qui devait conduire l'évêque au bûcher. Du moins, cette haine, M. Langlois va-t-il essayer de nous la prouver ? A la page 533, il dit : « *Il n'est pas impossible que...* le nouveau pape et l'évêque, qui s'étaient connus à la cour de Clément V, aient été de longue date séparés par une antipathie réciproque et des différends personnels. *Ce qui le donnerait à penser,* c'est la promptitude de Jean XXII à traduire l'évêque, etc. [1]. » J'ai montré les raisons de cette promptitude dans le soulèvement de tout un diocèse. Mais quoi qu'il en soit, M. Langlois ne fait ici qu'une hypothèse. Or, il lui suffit d'écrire encore quelques pages pour avoir la certitude; pages 548-549, il dit : « Jean XXII craignait peut-être, *haïssant sûrement* Hugues Géraud... »

N'est-ce pas se « fourvoyer » plus que je n'ai pu faire, d'écrire, après cette simple affirmation d'une haine qui, d'ailleurs, n'expliquerait pas tout : « Il fit, ou son entourage *fit machiner* contre Géraud les romanesques, les absurdes dé-

1. Et aussi, est-il dit ailleurs, le fait d'instruire le procès sans la solennité ordinaire des jugements, *sine strepitu et forma judicii.* J'ai montré les bonnes raisons de ce procédé de justice ecclésiastique. En tout cas, il me suffit, pour le fait de Géraud, de rappeler, avec M. Quicherat, qu'il était parfaitement *légal* et fut très souvent employé, même au civil.

positions, etc. » ? Rien, *absolument rien*, ne nous permet de supposer chez Jean XXII autre chose que son horreur pour la mauvaise conduite du prélat. On a parlé de sa haine contre tout ce qui touchait à la famille de son prédécesseur, et il faut bien reconnaître, quand on sait comment se sont comportés quelques neveux de Clément V à la mort de ce pape, qu'il y eut dans cette famille des personnages peu délicats. Mais de la part de Jean XXII, je n'ai trouvé que faveurs multiples accordées à ceux-là mêmes qui se tourneront contre lui : un propre neveu de Clément V fit partie de sa première promotion de cardinaux, aussi bien que Jacques de Via, neveu du pape de Cahors. Quant à la haine des parents de Jean XXII contre Géraud, les documents donnent la preuve qu'ils ne pouvaient pas avoir contre l'évêque de motifs particuliers de haine ou de vengeance.

D'autre part, j'ai montré, et M. Langlois semble l'avoir oublié, que d'abord les soupçons se portèrent, non pas sur Hugues Géraud, mais plutôt sur l'évêque de Toulouse. Ce furent des pourparlers mystérieux de l'envoyé du vicomte de Bruniquel avec le procureur-fondé de Galhard de Prayssac qui donnèrent l'éveil et amenèrent l'arrestation des porteurs et la saisie des poisons et des images. Dans la bulle célèbre, où le pape dénonce l'attentat criminel qu'on vient de découvrir, il n'est pas question de l'évêque de Cahors. Cette bulle, ainsi que les instructions données pour l'enquête à poursuivre, est du 8 mars 1317. Mais Géraud se dénonça lui-même par des paroles imprudentes ; une lettre du 14 mars chargea Galhard de Saumade de faire une information à ce sujet. Cette information amena l'arrestation de Géraud et de ses familiers.

M. Langlois parle aussi de la haine que Jean XXII pouvait avoir pour un *évêque étranger* au diocèse. Ai-je besoin de réfuter un tel raisonnement ? Est-ce que tous les diocèses étaient gouvernés par des évêques originaires du pays ? Est-ce que le diocèse de Cahors n'avait pas eu déjà des évêques du Limousin ou du Périgord, comme Géraud ? Qu'aurait donc fait Jean XXII à Pierre de Latilly, de Châlons-sur-Marne, si celui-ci eût accepté le siège que Clément V lui avait offert ? En réalité, Hugues Géraud n'était pas un étranger pour un diocèse qui comprenait un certain nombre de paroisses du Périgord.

*
**

Autre chose. Pendant que s'instruisait l'affaire des voûts et des poisons saisis, le cardinal Jacques de Via mourait subitement. Faute de documents, on avait pensé que cette mort, exploitée par les ennemis de Géraud qui l'attribuèrent à un envoûtement, avait seule causé la condamnation de l'évêque. J'ai démontré que si des personnes, au courant de ce qui se passait, ont pu croire à un envoûtement réalisé, *en fait on ne trouve aucune allusion* à cela ni dans les lettres que le pape écrit aux princes pour leur annoncer la mort de son neveu, ni dans la commission qu'il donne à un troisième juge adjoint aux deux autres, ni dans les premiers interrogatoires qui suivent cette mort. Ce fut la déposition d'un familier de l'évêque, récemment arrêté [1], qui mit les juges sur la trace d'un fait nouveau : l'envoi d'une image de cire et les cérémonies du voût accomplies contre la personne de Jacques de Via. Il fallut poursuivre dès lors deux enquêtes : mais Hugues Géraud, *sans qu'on eût à le mettre à la torture*, avoua tout en donnant les détails les plus minutieux.

Voici comment M. Langlois raconte la chose, page 540 : « La mort du cardinal *fit penser* à de nouvelles images jusque-là insoupçonnées, mais dont le terrible effet n'attestait que trop l'existence. » Simple hypothèse, ai-je dit, qui semble en fait contraire à la réalité. Mais, page 549, nous avons une accusation fort nette : « La mort du cardinal amena les commissaires pontificaux à *suggérer aux témoins terrorisés* la fable nouvelle d'un attentat tout à fait distinct. » M. Langlois avait-il le droit de parler ainsi ? Pouvait-il formuler, sans les prouver, de telles accusations contre des hommes que tous leurs contemporains ont estimés ? Il ne trouvera rien, — ni dans les documents de première main, ni dans les chroniques, — soit contre Galhard de Saumade, qui fut évêque de Riez, puis archevêque d'Arles, soit contre Pierre de Montpezat, successivement professeur à l'université de Toulouse, évêque de Riez,

1. Aymeric de Belveze fut amené à Avignon (avec un autre prévenu qui bénéficia d'un non-lieu), peu de jours après la mort du cardinal (25 juin).

archevêque d'Aix, puis cardinal, soit contre Arnaud de Capdenac, mort vicaire général d'Avignon. De quel droit leur imputer ces atroces machinations?

*
**

C'est que, pour M. Langlois, les accusations de voûts et autres choses semblables sont incroyables. Je ne crois pas plus que lui aux envoûtements, et je lui accorde bien volontiers que Géraud, s'il n'avait pas eu les poisons, n'aurait rien obtenu contre le pape et les cardinaux, et qu'il n'est pour rien dans la mort de Jacques de Via. En est-il moins un homicide, s'il croyait atteindre son but?

De son temps, tout le monde croyait au pouvoir terrible et mystérieux de l'envoûtement : superstition étrange, mais fort ancienne, puisqu'on en trouve la trace dans Ovide et jusque dans Platon. Il semble que M. Langlois ait de la peine à le reconnaître. Cependant il admet que les accusations de voûts étaient sans nombre : « L'énumération complète, dit-il, des histoires analogues de ce temps dont les traces ont été conservées, serait à donner le cauchemar. » Comment aurait-on pu multiplier ainsi les accusations si l'on n'avait pas cru à la chose? Si les uns y croyaient pour accuser, les autres pour condamner, tous pour en avoir peur, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que des gens lâches et pervers y aient cru aussi pour s'en servir?

Sans doute cela donne une étrange idée de la mentalité d'une époque à d'autres égards si remarquable ; mais c'est précisément faire œuvre d'historien que juger les personnes et les choses d'après les opinions des contemporains. D'ailleurs, les pratiques superstitieuses ne sont pas seulement du temps de Jean XXII. On trouve plus d'une affaire de ce genre dans les lettres de rémission du Trésor des Chartes ; j'ai vu qu'au XVIe siècle, et même plus tard, huguenots et catholiques croyaient également à la sorcellerie ; *l'affaire des poisons* montre que le XVIIe siècle ne s'était pas encore débarrassé de ces superstitions. M. Langlois a certainement lu le livre de M. Funck-Brentano et je ne sache pas qu'il ait entrepris de

réhabiliter la Brinvilliers ou la Voisin. Je ne suis pas un historien de profession [1]; mais j'estime qu'il est à la fois plus historique et plus rationnel de reconnaître avec les juges d'Avignon, qui n'étaient ni moins honnêtes ni moins impartiaux que ceux d'aujourd'hui, que Géraud s'était rendu coupable d'un crime dont tout démontrait au moins l'essai méchant et lâche, plutôt que d'attribuer, sans l'ombre d'une preuve, au pape ou à son entourage d'aussi épouvantables machinations.

Et je ne parle pas de la tentative d'empoisonnement. Comment ici justifier Géraud? Toutes ces histoires de queues de rats ou de chair de pendu sont absurdes. D'accord. J'ai fait moi-même remarquer combien, dans ces sortes de crimes, le grotesque et le ridicule côtoient l'odieux. Mais en quoi ces détails empêchent-ils la vérité du fait? Parce que, à l'arsenic et à d'autres drogues dont je n'ai pas pu, faute de compétence, déterminer la nature, les coupables ont mêlé des choses répugnantes, est-ce que l'arsenic devient inoffensif? D'autre part, ne suffit-il pas de lire des comptes rendus de procès, même du XVIIe siècle, pour voir que les empoisonneurs de Toulouse ont eu de grossiers imitateurs? On connaît les abominables mixtures que la Brinvilliers donnait à son pauvre mari; pour ne parler que de simples remèdes, les malades les moins dégoûtés feraient aujourd'hui la grimace devant certaines potions qu'on faisait prendre à Louis XIV. Les détails du procès d'Hugues Géraud ne sont ni plus extraordinaires, ni moins vrais que ceux de l'affaire des poisons. Ils sont de ceux qu'on n'invente pas, *qu'on ne suggère pas*. Ceux qui liront *in extenso* les dépositions des témoins, quand le procès sera publié, pourront s'en rendre compte.

*
**

M. Langlois termine par un mot à mon adresse. J'ai dit que Pierre de Via, neveu du pape, fut accusé d'avoir, lui aussi,

1. Je ne voudrais pas assurer que, même de nos jours, le merveilleux le plus ridicule n'a pas encore des adeptes. Il suffit de voir les multiples réclames des « chiromanciennes » et autres, dans certains journaux qui ne passent pas pour favoriser la superstition.

tenté un envoûtement, et sur la personne du roi, et j'ai conclu que ces accusations étaient invraisemblables : « Ça, dit M. Langlois, c'est le mot de la fin. » M. Langlois veut dire sans doute que j'aurais dû trouver telles aussi les accusations portées contre Géraud, et il est piquant de terminer ainsi en me faisant condamner par moi-même. Mais de ce que, pour une foule de raisons, j'ai cru très vraisemblables les accusations portées contre Géraud, il ne s'ensuit pas que je dusse croire à toutes les accusations du même genre. Or, tandis que je voyais Géraud reconnaître qu'il avait voulu se débarrasser du pape qui le gênait, je ne voyais pas pourquoi Pierre de Via aurait détesté le roi, qui, loin de le gêner, ne cessait de combler toute sa famille. Aussi Charles IV écrivit-il aux gens de Toulouse, non pour le faire arrêter, mais pour empêcher qu'on lui fît du tort. C'est d'ailleurs de lui-même — et sans que le pape ait eu besoin d'intervenir, quoi qu'en dise M. Langlois — qu'il proclamait le loyalisme de son fidèle chevalier et conseiller [1]. Cette lettre — le seul document que nous ayons sur cette affaire — confirme la croyance aux voûts ; elle montre aussi que toutes les accusations de ce genre n'amenaient pas nécessairement l'arrestation ni surtout la condamnation des accusés. Même sur ce point on savait être juste.

Je finis cette réponse, peut-être déjà trop longue et où cependant je ne relève pas tout ce qui m'a choqué, par un mot qui m'est personnel. M. Langlois dit que je me suis attaché *passionnément* à justifier la condamnation de Géraud, et que j'ai cédé à cet instinct « qui porte à voir un coupable dans tout condamné ». Je suis bien sûr que l'on n'a pu voir, même dans son article, que j'avais la moindre passion contre Géraud. J'ose croire qu'on ne le voit pas davantage dans mon travail. Si j'ai justifié la condamnation du prélat, c'est avec beaucoup de tristesse, et parce que tout me le démontrait coupable [2]. Et ce n'a pas été pour obéir à je ne sais quel lâche

1. *Histoire du Languedoc*, nouvelle édition, IX, p. 414.

2. Hugues Géraud était donc, dira M. Langlois, une brebis singulièrement galeuse ? — Je vous l'abandonne. — Que penser alors du pape qui l'a nommé ? — Je ne crois pas que M. Langlois lui-même trouve l'objection bien sérieuse. Il sait bien qu'il y a eu d'autres erreurs et d'autres abus de confiance. Clément V n'est pas le seul chef d'Etat qui ait été trompé.

instinct. J'étais heureux toutefois de pouvoir conclure que, dans cette malheureuse affaire, le pape n'avait fait que ce qu'exigeait la stricte justice et qu'il avait épargné le plus possible et le plus de gens possible. Il aurait voulu, il ne pouvait pas gracier Hugues Géraud. J'ajoutais que j'espérais de tout mon cœur que la publication des lettres de Jean XXII ferait justice de la légende qui le représente comme une sorte de Tibère, tremblant, soupçonneux et cruel. On a déjà fait justice de celle qui en faisait un avare.

Je ne pouvais avoir aucune passion contre Géraud. Je ne voudrais pas qu'on pût croire que j'aie la moindre animosité contre M. Langlois dont j'ai lu les ouvrages avec plaisir souvent, avec profit toujours. En lui répondant, j'ai cru remplir un devoir de justice, et j'ai aussi voulu montrer, pour parler à peu près comme lui, que, si en histoire il y a des jugements revisables, il y a tout de même des réhabilitations qu'il ne faut pas apporter sans preuves.

ABBÉ EDMOND ALBE,

ancien chapelain de Saint-Louis-des-Français à Rome.

II

M. l'abbé Albe a utilisé, le premier, des documents relatifs à l'affaire de l'évêque H. Géraud, une des nombreuses « affaires » des premières années du XIVe siècle. De ces documents, il a donné une interprétation qui est, à mon sens, radicalement fausse, tout comme les premiers érudits, qui se sont occupés des pièces relatives à l'affaire des Templiers, les interprétèrent jadis à contresens.

Des documents produits par M. Albe, j'ai donné ici une interprétation différente qui, lorsque le manuscrit du Vatican aura été intégralement publié, pourra être perfectionnée, mais

qui me paraît avoir, dans ses grandes lignes, le caractère de l'évidence.

M. l'abbé Albe a éprouvé le besoin de faire savoir aux lecteurs de la *Revue de Paris* qu'il persiste dans ses vues. Mais, en essayant de montrer comment et pourquoi M. Albe s'était trompé, on ne se flattait pas de recueillir immédiatement l'adhésion de M. Albe.

Personne n'ignore que, dans les affaires qui portent sur des questions de culpabilité — et d'ailleurs en toute autre matière, — on peut toujours épiloguer contre l'évidence. Après la démonstration très claire de l'erreur où l'on était tombé d'abord au sujet des Templiers, il a encore été publié des livres pour maintenir ladite erreur, et des savants ont cru devoir répliquer à ces livres, très rudement. Mais ce n'était pas la peine. En pareil cas, il n'y a qu'un mot qui serve pour tirer d'embarras les gens du monde, que la contradiction persistante des experts risque d'inquiéter : « Lisez le dossier, et jugez. » Dans l'espèce, lisez, s'il vous plaît, l'opuscule de M. Albe.

CH.-V. LANGLOIS.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

Imprimerie Bussière — Saint-Amand (Cher).

NÉRON

Le 13 octobre de l'an 54 de l'ère chrétienne, l'empereur Claude étant mort, le Sénat choisissait pour empereur son fils adoptif, Néron, jeune homme de dix-sept ans, myope et gras, qui, jusqu'alors n'avait étudié avec passion que la musique, le chant et le dessin. Ce choix d'un empereur enfant, qui n'avait aucune des qualités requises et qui rappelait les rois-enfants des monarchies orientales, était une nouveauté scandaleuse dans l'histoire constitutionnelle de Rome. Les historiens anciens, surtout Tacite, ont vu en cela le résultat d'une intrigue savamment préparée par la mère de Néron, Agrippine, qui était une fille de Germanicus et une petite-fille d'Agrippa, le constructeur du Panthéon. D'après ces historiens, Agrippine, qui aurait été une femme très ambitieuse, aurait réussi à se faire épouser, veuve et avec un enfant, par Claude, après la mort de Messaline ; à peine installée dans la maison de l'empereur, elle aurait préparé l'élection de son fils. Pour exclure Britannicus, le fils de Messaline, elle aurait persuadé Claude d'adopter Néron ; puis elle aurait créé un parti favorable à son fils dans le Sénat et dans la garde prétorienne, en se faisant aider par les deux précepteurs du jeune homme, Sénèque et Burrhus ; à peine elle aurait été sûre de tenir le Sénat et les prétoriens, qu'elle aurait empoisonné Claude.

Trop de difficultés nous empêchent d'accepter cette histoire. Je ne citerai qu'une de ces difficultés. Si Agrippine voulait — et elle le voulait — que son fils fût le successeur de Claude, elle devait souhaiter que Claude vécût encore huit ou dix ans au moins. Comme arrière-petit-fils de Drusus, comme petit-fils de Germanicus, comme dernier rejeton de cette lignée qui, seule de toute la famille, jouissait en Italie d'une réelle popularité, Néron était sûr d'être élu, s'il eût atteint la virilité à la mort de Claude. Après l'épouvantable scandale où sa mère avait disparu, Britannicus n'était pas un concurrent redoutable. Le seul danger pour Néron était que, Claude mourant trop tôt, le Sénat se refusât de confier l'empire à un enfant.

Je crois que Claude est mort de maladie, probablement, à en juger du récit de Tacite, d'une gastro-entérite, et que la coterie d'Agrippine, surprise par cette mort qui déjouait tous ses calculs, s'est décidée à faire élire Néron, malgré sa jeunesse, pour assurer le pouvoir à la descendance de Drusus, qui avait tant de sympathies dans les masses. En effet, l'admiration pour Drusus et sa famille l'emporta sur toutes les autres considérations : Néron fut empereur à dix-sept ans. Mais Néron une fois élu, Rome aurait vu, — toujours d'après ce que racontent les historiens anciens — un scandale encore plus grand que son élection. Le jeune homme — et ceci est croyable — se serait hâté de prendre pour maître le premier cithariste de Rome, Terpnos, de continuer ses études de chant, et d'acheter des statues, des tableaux, des bronzes, de belles esclaves, tandis que sa mère s'emparait de la direction effective de l'État. Elle aurait voulu être mise au courant de toutes les affaires, diriger la politique intérieure et extérieure : si elle n'alla pas jusqu'à prendre part aux séances du Sénat — ce qui aurait été le suprême scandale, — elle aurait fait convoquer le Sénat dans son palais et assisté aux discussions, cachée derrière un rideau noir. Bref : l'empire serait tombé aux mains d'une femme ; Rome aurait vu tout à coup l'évolution des mœurs, qui affranchissait depuis quatre siècles la femme de son ancien esclavage, s'accomplir par cette intervention visible de la femme dans la politique, que les grands conservateurs de la tradition, surtout Caton, avaient toujours an-

noncée comme le plus épouvantable cataclysme dont Rome pût être menacée.

Cette histoire aussi est l'exagération d'une vérité plus simple. Même si Néron eût été un jeune homme très sérieux, il n'aurait pu gouverner seul l'empire, à son âge. Il lui aurait toujours fallu un long apprentissage, des conseillers expérimentés. Burrhus et Sénèque, ses deux maîtres, étaient tout naturellement destinés à être ses conseillers ; mais pourquoi sa mère n'aurait pu, elle aussi, l'aider ? Comme toutes les femmes de sa famille, Agrippine était d'une intelligence supérieure, d'une haute culture, et, Tacite lui-même l'admet, d'une vie très respectable, au moins jusqu'à son mariage avec Claude. Élevée dans la famille qui, depuis quatre-vingts ans, gouvernait l'empire, elle avait été mise au courant des grandes affaires de l'État. Était-il possible de supposer qu'une telle femme se renfermerait dans sa maison à tisser la laine, quand, avec son talent, son énergie, son expérience, elle pouvait rendre de si grands services à son fils et à l'État ? Il n'est point nécessaire d'attribuer à Agrippine, comme le fait Tacite, une ambition monstrueuse, pour nous expliquer comment l'empire, pendant les deux premières années, a été gouverné par Sénèque, par Burrhus et par Agrippine. C'était une conséquence naturelle de la situation créée par la mort prématurée de Claude. Tacite lui-même est forcé de reconnaître que ce gouvernement fut excellent.

Agrippine, en aidant son fils à faire l'apprentissage de l'empire, accomplissait son devoir. Mais dans les époques agitées, où le malentendu est presque une loi de la vie sociale, il est souvent très dangereux d'accomplir son devoir. Et l'époque d'Agrippine et de Néron était pleine de confusion. En apparence tranquille, l'Italie était profondément déchirée par la grande lutte qui donne à l'histoire de l'empire son merveilleux caractère d'actualité : la lutte entre le vieux militarisme romain et la civilisation intellectuelle de l'Orient.

L'ancienne société romaine, aristocratique et militaire, avait eu un trop grand succès mondial pour que les idées, les institutions et les mœurs, qui avaient réalisé en elle le plus parfait modèle de l'État, considéré comme organe de domination politique et militaire, n'eussent pas conservé un immense

prestige sur les générations successives. Même à l'époque dont nous parlons, après quatre-vingts ans de paix, tout le monde était forcé d'admettre que ces idées, ces institutions, ces mœurs avaient créé l'empire ; qu'il fallait, pour que l'empire durât, les conserver et combattre, dans la famille comme dans l'État, tout ce qui forme l'essence de la civilisation intellectuelle, c'est-à-dire tout ce qui développe l'égoïsme personnel au détriment de l'intérêt collectif : le luxe, l'oisiveté, le plaisir, le célibat, le féminisme ; mais en même temps tout ce qui développe la personnalité et l'intelligence au détriment de la tradition : la liberté de la femme, l'indépendance des enfants, la variété des aptitudes et des inclinations personnelles, l'esprit critique sous toutes ses formes.

Mais malgré la résistance des traditions, la paix et la richesse favorisaient partout la diffusion de la civilisation intellectuelle de l'Orient hellénisé. La femme, devenue libre, et les intellectuels, devenus puissants, étaient les chevilles ouvrières de cette révolution. C'était en vain que sous Claude l'on avait exilé en Corse Sénèque, le brillant philosophe pacifiste et humanitaire, qui avait répandu dans la haute société romaine tant d'idées et de sentiments considérés comme pernicieux à la force de l'État par le parti des « vieux romains », des traditionalistes : il était revenu plus puissant et il gouvernait l'empire. C'était en vain que les maris, fatigués par les dépenses excessives, les infidélités trop fréquentes, les caprices impérieux de leurs femmes, regrettaient le bon vieux temps où le mari était le maître absolu : le féminisme envahissant affaiblissait partout la force des traditions aristocratiques et militaires.

Ainsi la contradiction était partout. La République conservait encore sa vieille constitution aristocratique ; mais la noblesse n'était plus animée par cette passion exclusive, absorbante, pour la politique et pour la guerre, qui avait été sa force. La mondanité, le plaisir, le dilettantisme philosophique et littéraire, le mysticisme, surtout les *sports* éparpillaient en mille directions son énergie et son activité. Il y avait, dans la noblesse, trop de jeunes gens qui, comme Néron, préféraient chanter, danser, guider les chars, à défendre les causes de leurs clients ou exercer les magistratures.

Auguste et Tibère avaient fait tous leurs efforts pour renforcer, dans la vie publique et dans la vie privée, le grand principe latin de la parcimonie. Ils avaient, pour donner le bon exemple, vécu avec simplicité ; ils avaient fait de nouvelles lois somptuaires et tâché d'appliquer les anciennes ; ils avaient dépensé l'argent de l'État, non pour entretenir des artistes et des lettrés ni pour bâtir des monuments d'une inutile immensité, mais pour construire les grandes routes de l'empire, renforcer la défense des frontières, faire du Trésor public une espèce de caisse de secours pour toutes les villes frappées par quelque sinistre, tremblement de terre, incendie ou inondation.

Mais dans ce domaine aussi, l'influence orientale, si favorable aux dépenses improductives et de luxe, gagnait sans cesse. Les marchands d'objets de luxe, syriaques et égyptiens, trouvaient, malgré les lois somptuaires, une clientèle chaque année plus nombreuse dans toutes les villes de l'Italie. Les exigences du public pour les spectacles augmentaient, même dans les villes secondaires. Les foules italiennes perdaient leur avarice campagnarde et commençaient à contracter ce goût du monumental et du colossal qui était la grande folie de l'Orient. On trouvait mesquins les monuments de Rome ; on réclamait partout, même dans les municipes modestes, d'immenses théâtres, de grands temples, des basiliques monumentales, des forums spacieux et ornés de statues. Malgré les principes fixés avec tant de vigueur par Auguste et par Tibère, il y avait déjà eu sous Messaline, et grâce à la faiblesse de Claude, une période de grand désordre dans les finances et de grand gaspillage.

*
**

Ces contradictions et le désordre psychologique qui en résultaient, nous expliquent les discordes et les luttes qui éclatèrent bientôt autour du jeune empereur. Le public ne tarda pas à être choqué par le soin qu'Agrippine prenait des affaires de l'État, comme d'un nouveau scandale — intolérable celui-ci — du féminisme. Agrippine était, non pas une féministe, tant s'en faut, mais une traditionaliste, fière de la gloire de sa fa-

mille, attachée en tout aux vieilles idées romaines et qui ne rêvait que de voir en son fils le nouveau Germanicus, un second Drusus. Seule, la nécessité d'aider Néron l'avait amenée à s'immiscer dans la politique. Mais ce n'était pas en vain que Caton avait tant déclamé à Rome contre les femmes qui prétendent gouverner les États; ce n'était pas en vain que le gouvernement d'Auguste avait été en partie au moins fondé sur la grande légende antiféministe d'Antoine et Cléopâtre, qui représentait la chute du fameux triumvir comme l'effet de l'influence d'une femme. Résigné à laisser, dans le reste, liberté complète à la femme, le public était encore intraitable sur ce point : la politique devait être un monopole des hommes. Aussi Agrippine se transforma rapidement, dans l'imagination populaire, en une espèce de Cléopâtre romaine. Des intérêts ne tardèrent pas à renforcer cette réaction antiféministe, qui, bien qu'exagérée, avait son origine dans un sentiment sincère.

En véritable descendante de Drusus, Agrippine voulait préparer son fils à gouverner l'empire d'après les principes fixés par ses grands aïeux. Or, parmi ces principes il y avait, non pas seulement la défense du romanisme et le maintien de la constitution aristocratique, mais aussi la sagesse parcimonieuse dans la finance [1]. Agrippine est un bon exemple de ce

1. Tac., *Ann.* 12, 7 : Palam severitas ac sæpius superbia : nihil domi impudicum, nisi dominationi expediret; cupido auri immensa obtentum habebat quasi subsidium regno pararetur. — Tac. *Ann.* 14,1 : Iram populi adversu superbiam avaritiamque matris... Avec ces deux phrases, insérées par hasard dans son récit, Tacite nous a livré le secret de la figure d'Agrippine. Ceux qui connaissent l'histoire de la famille y reconnaissent tout de suite les traits caractéristiques des Claude, défigurés par l'antipathie préconçue de l'historien et les légendes inventées par les haines populaires. La *severitas* et la *superbia* sont l'orgueil et la fierté aristocratique, que tant de gens ne pouvaient plus tolérer ; l'*avaritia* et le *cupido auri immensa* rappellent la finance sévère d'Auguste et de Tibère, leur répugnance à toutes les dépenses de luxe, leur soin de ne jamais compromettre la solidité du budget, leur attachement aux vieux principes de la finance aristocratique, dont Cicéron avait fait un si vif éloge dans le *De officiis*. Le *nihil domi impudicum* démontre qu'Agrippine avait subi l'influence du puritanisme traditionnel dans la famille : ce puritanisme qui n'a pas sauvé ses membres les plus éminents, comme Tibère et Agrippine, des plus obscènes calomnies qu'on trouve dans toute l'histoire. Tacite, en effet, se hâte d'ajouter : *nihil domi impudicum, nisi dominationi expediret;* et il nous re-

fait bien connu — les Anglais l'ont constaté maintes fois aux Indes — que les femmes en général gardent dans l'administration publique l'esprit d'économie qu'elles ont dans la maison, quand elles ne sont pas ou folles ou gâtées par le féminisme; et c'est pour cela que, surtout dans les États despotiques, elles gouvernent mieux que les hommes. Du vivant de Claude, Agrippine s'était toujours opposée aux gaspillages et aux concussions. Il semble même que la réorganisation des finances, faite après la mort de Messaline, a été surtout son œuvre.

La continuation, sous Néron, de ce régime sévère déplaisait à un grand nombre de personnes, qui rêvaient de voir revenir les beaux temps de Messaline. Du moment où ils furent convaincus qu'Agrippine, tout comme Auguste et comme Tibère, ne laisserait pas voler l'argent de l'État, bien des gens trouvèrent insupportable et scandaleuse sa prétention de s'immiscer dans les affaires publiques. En somme, Agrippine devint rapidement impopulaire, et, comme il arrive toujours, pour des défauts qu'elle n'avait pas. Une noble action, qu'elle chercha d'accomplir pour défendre la tradition, compromit définitivement sa situation.

Son fils ne ressemblait en rien ni à elle ni à ses ancêtres : c'était le tempérament le plus indocile, le plus rebelle à la tradition, le moins romain. Peu à peu Agrippine vit le jeune empereur se transformer, au milieu des richesses et des plaisirs, en un précoce débauché, affreusement égoïste, bizarrement vaniteux, plein d'idées extravagantes, qui, au lieu de donner l'exemple en respectant les lois somptuaires, les violait toutes, et dans l'esprit duquel passaient de temps en temps de sombres éclairs de cruauté. La jeunesse de Néron — le fait n'est point surprenant — ne résistait pas aux mortelles séductions d'un pouvoir immense et d'une si immense richesse ; mais Agrippine, la fière petite-fille du conquérant de la Germanie, devait frémir à l'idée que son fils préférât les audi-

présente une femme qui, après avoir montré la plus rigide vertu romaine pendant sa vie, devient capable des obscénités les plus répugnantes, dès qu'elle épouse Claude ! C'est ce qu'il a déjà fait avec Tibère, qui, de mœurs irréprochables jusqu'au moment où il devient empereur, ira finir sa vie à Capri.

tions musicales aux séances du Sénat, les leçons de chant aux études de stratégie et de tactique...

Elle s'appliqua donc, avec toute son énergie, à faire rentrer son fils dans la grande tradition de sa famille, à le déranger le plus qu'elle pouvait dans ses plaisirs. Néron résista ; la lutte entre la mère et le fils se compliqua, passionna le public, qui devinait que cette querelle avait une portée beaucoup plus grande que n'importe quelle autre querelle familiale, et que c'était en réalité une lutte du romanisme traditionnel contre les mœurs orientales. Malheureusement, dans cette lutte tous se rangèrent du côté de Néron: les traditionalistes sincères, parce qu'ils ne voulaient pas du gouvernement d'une femme quelle qu'elle fût ; ceux qui désiraient voir revenir les temps de Messaline, parce qu'ils voyaient personnifié en Agrippine l'esprit austère et inflexible de la *gens Claudia*. La situation fut bientôt sans issue. L'accord entre Agrippine, Sénèque et Burrhus fut troublé, parce que les deux précepteurs du jeune empereur, impressionnés par le mécontentement public, se détachèrent un peu d'elle. Mou, paresseux, cynique, Néron redoutait trop sa mère, pour avoir le courage de s'opposer à elle ouvertement ; mais il ne la redoutait pas assez pour se corriger. La mère de son côté, était bien résolue à accomplir jusqu'au bout son devoir. Mais, comme toutes les situations sans issue, celle-ci se résolut soudain par un événement inattendu.

S'obstinant à vouloir faire de ce jeune débauché un romain, Agrippine en fit un assassin. D'un caprice à l'autre, Néron en vint à imaginer une grosse folie : celle de divorcer d'avec Octavie et de mettre, à sa place, une belle affranchie, du nom d'Acté [1]. Or, d'après une des lois fondamentales de l'État, la

1. Pour avoir une idée des énormités que Tacite se permet de raconter, il suffit de voir comment il a exposé cet épisode d'Acté. Suétone (Nero, 28) nous dit : Acten libertam paullum abfuit quin justo matrimonio sibi conjungeret. Ce texte de Suétone nous rend entièrement claire toute l'histoire de la lutte entre Agrippine et Néron. Étant données la loi sur le mariage faite par Auguste et les idées romaines sur la famille, ce caprice de Néron était une folie sans exemple. Imaginez-vous ce qui arriverait dans une nation moderne, si le chef de l'État, roi ou président de la République, voulait introduire officiellement dans son palais et faire jouer le rôle d'une reine ou d'une femme légitime

grande loi d'Auguste sur le mariage, qui défendait les mariages entre sénateurs et affranchies, l'union entre Néron et Acté n'aurait été qu'un concubinage. Agrippine voulut éviter ce scandale ; comme Néron s'obstinait, elle semble un moment avoir eu l'idée de le faire déposer et de mettre à sa place Britannicus, qui était un jeune homme plus sérieux. En véritable Romaine, Agrippine était prête même à sacrifier son fils à la République.

La menace était, ou parut si sérieuse à Néron, qu'elle lui fit franchir la frontière du crime. Un jour, à un grand dîner, où il avait été invité par Néron, Britannicus fut saisi de violentes convulsions. « C'est une attaque d'épilepsie », dit Néron avec une parfaite tranquillité, en ordonnant aux esclaves d'emporter Britannicus et de le soigner. Le jeune homme mourut en quelques heures ; tout le monde pensa qu'il avait été empoisonné par Néron.

*
**

Ce crime si lâche inspira d'abord un sentiment d'horreur et d'épouvante au public. Mais l'impression dura peu. Malgré tous ses défauts, Néron plaisait. A Rome on avait respecté Auguste ; on avait haï Tibère ; on avait tué Caligula ; on s'était moqué de

dans les grandes cérémonies à quelque jolie danseuse, qu'il eût connue dans ses moments de loisir. L'idée de Néron d'épouser Acté n'était pas moins scandaleuse pour les mœurs de son époque. Quoi de plus naturel qu'Agrippine voulût éviter à tout prix ce terrible scandale ? Mais Tacite (*Ann.* XIII, 12-13) ne nous dit pas que Néron voulait épouser Acté ; il représente toute la lutte entre Néron et Agrippine comme l'effet d'une jalousie morbide et presque incestueuse d'Agrippine pour Acté. Le fait le plus simple et le plus clair est ainsi transformé dans le plus absurde des romans. Le lecteur peut juger par là quelle foi méritent les histoires obscènes, racontées par un écrivain qui, pour écrire des pages intéressantes, ne recule pas devant de semblables absurdités. Plus je lis et plus j'étudie Tacite, et plus je m'étonne que les hommes, pendant tant de siècles, aient lu cet écrivain, sans s'apercevoir des invraisemblances incroyables, des absurdités et des contradictions évidentes dont son œuvre fourmille. Et l'histoire du premier siècle de l'empire, c'est-à-dire d'une des époques les plus importantes pour le développement de notre civilisation, est encore écrite d'après ce romancier, dans lequel je ne saurais juger ce qui était le plus grand, la puissance de l'écrivain ou son manque de sens critique.

Claude. Mais Néron semblait être le premier des empereurs romains qui eût quelque chance de devenir vraiment populaire. Contrairement à ce que pensait Agrippine, c'était sa frivolité qui plaisait au grand public, car cette frivolité correspondait à la décadence, lente mais progressive, des vieilles vertus romaines dans les masses. Les masses espéraient de ce jeune homme un gouvernement moins dur, moins sévère, moins avare, en un mot, moins romain que celui de ses prédécesseurs ; un gouvernement qui, au lieu d'être la force, la gloire, la sagesse, fût le plaisir et la facilité.

Aussi les uns oublièrent vite le malheureux Britannicus ; d'autres cherchèrent même à justifier Néron. On invoqua la raison d'État. Agrippine seule resta l'objet de la haine universelle, comme la cause unique de tous ces malheurs. Des ennemis implacables, cachés dans l'ombre, lui tendaient continuellement des pièges ; une campagne d'absurdes calomnies fut organisée contre elle dans la cour même, — et c'est cette campagne qui a élaboré les matériaux dont Tacite s'est servi ; — enfin des scélérats osèrent un jour l'accuser de complot contre la vie de son fils. En refusant de se défendre, Agrippine eut encore le dessus, car Néron avait peur de sa mère ; il cherchait à se soustraire à son autorité ; il n'osait pourtant prendre aucune initiative énergique contre elle. Pour engager la lutte décisive avec cette femme indomptable, il fallait une autre femme...

Ce fut Poppée Sabine, une dame de la grande noblesse romaine, très belle et très habile. Elle représentait le féminisme oriental sous la forme la plus dangereuse : la complète démoralisation de la femme, qui se soustrait à tous ses devoirs envers l'espèce pour jouir et faire jouir de sa beauté par tous les moyens, le luxe, l'élégance, la vie mondaine et la volupté. Si corrompue que fût son époque, Poppée la devançait. Du moment où elle s'aperçut de la vive impression qu'elle avait faite sur Néron, elle conçut le projet d'en devenir la femme, pour faire admirer sa beauté par tout l'empire, pour l'entourer d'un luxe auquel ne suffisaient pas les richesses de son mari et qu'aucune dame de Rome ne pourrait égaler. Mais il y avait un obstacle : Agrippine.

Agrippine protégeait Octavie, qui était une véritable femme

romaine, simple et honnête ; Agrippine ne consentirait jamais à ce divorce absolument injustifié. Pour pousser Néron à une lutte décisive contre la mère, Poppée fit donner à son mari une mission en Lusitanie et devint la maîtresse de l'empereur. Dès ce moment, la situation changea. Dominé par l'influence de Poppée, Néron trouva la force d'obliger Agrippine à abandonner son palais et à se réfugier dans la maison d'Antoine ; il lui ôta les gardes prétoriennes qu'il lui avait accordées ; il réduisit au minimum le nombre et la durée de ses visites, tâchant de ne jamais rester seul avec elle. L'influence d'Agrippine déclina rapidement, au milieu de la satisfaction générale, tandis que Néron devenait de jour en jour plus populaire. Mais Agrippine était une femme trop énergique pour se résigner paisiblement ; elle commença contre les deux adultères une campagne violente qui troubla profondément le public. A Rome, où Auguste avait promulgué sa terrible loi contre l'adultère ; à Rome, où Auguste lui-même avait dû subir sa propre loi, quand elle avait exilé sa fille et sa petite-fille et détruit presque toute sa famille ; à Rome, un jeune homme de vingt-deux ans osait introduire presque officiellement l'Adultère et la Polygamie au Palatin ! Dans sa lutte contre Néron, Agrippine s'appuyait de nouveau sur la tradition. Et Néron eut peur.

Ce fut Poppée, très probablement, qui suggéra à Néron l'idée de tuer Agrippine. L'idée flottait dans l'air depuis longtemps, car Agrippine gênait trop de gens, inquiétait trop d'intérêts. Surtout le parti de ceux qui voulaient mettre au pillage le budget de l'empire, introduire la finance des grandes dépenses, ne pouvait plus tolérer cette femme intelligente et énergique, trop fidèle aux grandes traditions d'Auguste et de Tibère, et qu'on ne pouvait ni épouvanter ni corrompre. Il ne faut pas considérer l'assassinat d'Agrippine comme un simple crime personnel de Néron, le résultat de ses querelles et de celles de Poppée avec la mère. Ce crime a eu, en dehors des causes personnelles, des causes politiques, car Néron n'aurait jamais osé commettre un méfait qui, aux yeux des Romains, tenait du sacrilège, s'il n'avait été encouragé par l'impopularité d'Agrippine, par la haine violente que portaient à sa mère un grand nombre de gens.

Néron hésita longtemps ; il ne se décida que quand son affranchi Anicète, le commandant de la flotte, lui proposa un moyen, qui semblait assurer le secret du crime : faire construire un bateau, avec une trappe cachée. On était au printemps de l'an 59 ; la cour s'était rendue à Baïes, sur le golfe de Naples ; si Néron réussissait à faire monter sa mère sur le bateau, Anicète se chargeait d'ensevelir en quelques minutes au fond de la mer le secret de cette mort ; le peuple, qui haïssait Agrippine, se contenterait facilement des explications qu'on lui donnerait.

Néron exécuta sa part du plan avec un sang-froid parfait. Il feignit de se repentir et de vouloir se réconcilier avec sa mère ; il l'invita à venir à Baïes ; il la combla de tant d'amabilités, qu'Agrippine finit par croire à la sincérité de son fils. Après avoir passé à Baïes quelques jours, elle se décida à retourner à Antium, monta un soir sur le bateau fatal, très gaie, pleine de l'espoir que son fils allait se montrer bientôt au monde tel qu'elle l'avait toujours rêvé : le digne descendant de Drusus. Néron l'avait accompagnée à bord ; il l'avait embrassée avec la plus vive tendresse.

Une nuit calme étendait ses ombres étoilées sur la mer tranquille, qui berçait de son paisible murmure les grandes villas endormies sur la côte. Le bateau partit, emportant Agrippine, absorbée dans ses rêves riants, vers sa sombre destinée. Mais le moment venu, quand on fit jouer la machine, le bateau ne coula pas aussi vite qu'on l'avait espéré ; il s'inclina sur le flanc, renversant choses et personnes. Agrippine eut le temps de comprendre qu'il y avait un danger ; avec une admirable présence d'esprit, elle se jeta à l'eau et s'échappa à la nage, tandis que sur le bateau les sicaires, dans la confusion, assommaient une de ses affranchies, en croyant la tuer elle-même. Le bateau coula enfin ; les sicaires aussi se jetèrent à l'eau ; tout redevint tranquille ; la nuit étoilée étendit de nouveau ses ombres silencieuses ; la mer recommença à bercer de son paisible murmure les grandes villas de la côte, qui toutes dormaient, sauf une.

Dans celle-ci veillait l'Angoisse ; un fils attendait la nouvelle que sa mère était morte et qu'il pouvait, sur son tombeau, célébrer des noces criminelles. Bientôt les sicaires échappés au

naufrage apportèrent la nouvelle attendue avec tant d'impatience. Mais la joie de Néron fut de courte durée. A l'aube, un affranchi d'Agrippine arrivait à la villa de l'empereur. Agrippine, recueillie par un bateau, avait réussi à rejoindre une de ses villas peu éloignées ; elle envoyait l'affranchi raconter à l'empereur l'*accident* et le rassurer sur son sort.

Agrippine vivait! A ce coup de foudre, Néron perdit la tête ; il vit sa mère courant à Rome dénoncer au peuple et au Sénat l'abominable attentat, révolter contre lui la garde prétorienne et les légions. Affolé, il manda Sénèque et Burrhus pour leur exposer la terrible situation. Il est facile d'imaginer la frayeur des anciens précepteurs. Comment avait-il pu commettre une si grave imprudence ? Mais il était inutile de perdre le temps en récriminations. Néron suppliait qu'on lui donnât un conseil ; Burrhus et Sénèque se taisaient ; mais ils se demandaient, eux aussi, épouvantés, ce qu'allait faire Agrippine. N'allait-elle pas provoquer un scandale énorme, qui emporterait tout ? Une idée, la même, était venue à tous les deux ; mais elle était si terrible, qu'ils n'osaient l'exprimer. Et, cependant, le philosophe et le général se trompaient, cette fois, comme Néron, car Agrippine, ayant deviné la vérité, avait renoncé à lutter.

Que pouvait-elle faire, femme et seule, contre un empereur, qui ne reculait pas même devant l'idée de tuer sa mère ? Elle avait compris, dans cette nuit terrible, qu'il ne lui restait qu'une chance de salut, faire semblant de ne point avoir compris ; et elle avait envoyé son affranchi avec le message qui signifiait qu'elle pardonnait. Mais la peur empêcha Néron et ses conseillers de comprendre ; au moment où ils auraient pu réparer facilement l'erreur précédente, ils compromirent tout par une erreur suprême. A la fin, Sénèque, le philosophe pacifiste et humanitaire, crut avoir trouvé la manière de donner à demi-mot le seul conseil qui lui semblât raisonnable. Il se tourna vers Burrhus et lui demanda ce qui arriverait si on donnait aux prétoriens l'ordre de tuer la mère de Néron.

Burrhus comprit que son collègue, tout en donnant le premier ce conseil terrible, cherchait à lui laisser entière la responsabilité, beaucoup plus grave, de l'exécution ; car si on se décidait à faire tuer Agrippine par les prétoriens, l'ordre ne pourrait être donné que par lui, Burrhus, qui était le com-

mandant de la garde. Il protesta donc avec la plus grande énergie que les prétoriens ne tueraient jamais la fille de Germanicus. Puis il ajouta, sous une forme dubitative, que, si on le croyait nécessaire, Anicète et les matelots pouvaient achever l'œuvre commencée. Burrhus donnait le même conseil que Sénèque ; mais, comme son collègue, il voulait passer à un autre la responsabilité de l'exécution ; et il avait choisi mieux que Sénèque. Anicète, si Agrippine vivait, risquait de devenir le bouc émissaire de toute cette histoire. Il ne pouvait donc refuser. A peine Néron eut-il donné son assentiment qu'Anicète courut avec une poignée de matelots à la villa d'Agrippine et l'égorgea.

*
**

Le crime était abominable. Néron et son entourage, après l'avoir accompli, en furent eux-mêmes épouvantés, à tel point qu'ils tâchèrent de faire croire qu'Agrippine s'était tuée, après qu'une conspiration, ourdie par elle contre le fils, avait été découverte. Telle était la version officielle de la mort d'Agrippine, envoyée par Néron au Sénat. Mais cette audacieuse mystification ne réussit point. Le public devina la vérité, et, en proie à une vive émotion, il n'écouta plus que la voix de ses instincts séculaires ; il s'écria que l'empereur n'était pas moins tenu à respecter son père et sa mère que le dernier paysan de l'Italie. Par un revirement soudain, Agrippine qui, pendant sa vie, avait été tant haïe, devint l'objet d'une espèce de vénération populaire ; Néron, au contraire, inspira, avec Poppée, un sentiment de profonde horreur.

Si Néron avait trouvé insupportable Agrippine vivante, il allait s'apercevoir que, morte, sa mère était beaucoup plus terrible. En effet, épouvanté par l'effervescence populaire, non seulement il dut renoncer pour le moment à divorcer d'Octavie et à épouser Poppée ; mais il resta plusieurs mois à Baïes, n'osant pas rentrer à Rome. Cependant, il n'était plus un enfant ; il avait maintenant vingt-trois ans ; il ne manquait pas d'un certain talent. Les hommes de talent et d'énergie ne manquaient pas non plus dans son entourage. Le premier bouleversement passé, l'empereur et son entourage se ressaisirent donc un

peu. Oui, la première impression avait été désastreuse ; mais elle n'avait déterminé aucun fait irréparable — les seuls qui comptent en politique ; on pouvait donc espérer que, peu à peu, le public oublierait ce meurtre comme il avait oublié celui de Britannicus. Il fallait seulement l'aider à oublier. Néron se décida à donner à l'Italie et à Rome la révolution administrative, qui avait eu en Agrippine son plus fier adversaire, le gouvernement facile, splendide, généreux, qui semblait convenir à l'aspiration populaire.

Il commença par organiser dans la jeunesse dorée de Rome les fêtes de la Jeunesse, qui étaient de véritables démonstrations contre la vieille éducation aristocratique. Tantôt dans la maison de l'un, tantôt dans les jardins de l'autre, les jeunes nobles, « modernistes », se rassemblaient sous la présidence de l'empereur ; et ils chantaient, ils récitaient, ils dansaient, ils étalaient, en somme, toutes les aptitudes que la tradition considérait comme indignes d'un noble romain. Néron construisit ensuite, dans les Champs Vaticains, un *stade* privé, où il s'amusa à guider des chevaux et où il invita ses amis à faire de même. Il s'entoura de poètes, de musiciens, de chanteurs ; il augmenta énormément le budget des fêtes pour le peuple ; il projeta et entreprit d'immenses constructions ; il introduisit dans toute l'administration un esprit nouveau d'insouciance, de facilité, de mollesse.

Non seulement les lois somptuaires, mais toutes les lois qui veillaient à imposer l'accomplissement des devoirs envers l'espèce, comme les grandes lois d'Auguste sur le mariage et l'adultère, ne furent plus appliquées ; la surveillance du Sénat sur les gouverneurs, celle des gouverneurs sur les villes se relâcha. A Rome, dans toute l'Italie, dans les provinces, les caisses de la République, les biens et les fonds des villes furent mis au pillage. Bientôt, au milieu de ce gaspillage effréné qui semblait enrichir vite et sans fatigue tout le monde, un délire de luxe et de plaisir s'empara de tous les esprits ; à Rome surtout, le peuple vécut dans une orgie continuelle ; la noblesse se rendit en foule aux invitations de Néron ; le Sénat, les grandes maisons où avaient été élevés les conquérants du monde, fourmillèrent de jeunes athlètes et auriges, qui n'ambitionnaient plus que d'ajouter le prix d'une course aux tro-

phées de guerre de leurs ancêtres ; le palais impérial fut envahi par une cohue bruyante de citharèdes, d'acteurs, de jockeys, d'athlètes, au milieu de laquelle Burrhus et surtout Sénèque commençaient à se sentir extrêmement gênés.

Ainsi la mort d'Agrippine, si elle n'avait pas encore permis à Néron d'épouser Poppée, avait rendu possible ce changement dans le gouvernement qu'une partie du peuple désirait. Un besoin nouveau, le grandiose, s'introduisait dans l'administration romaine. Nous devons à ce nouveau principe les immenses ruines de Rome antique ; ce qui ne nous autorise pas, comme on le fait trop souvent, à le considérer comme romain ; car il était au contraire un principe de la civilisation orientale, qui ne s'est imposé aux traditions romaines qu'après un effort long et pénible. La révolution du reste était préparée depuis longtemps, et elle correspondait aux aspirations populaires. Elle aurait donc dû profiter à l'empereur qui avait osé à la fin rompre avec des traditions surannées. Mais le fantôme d'Agrippine planait toujours sur Rome. Il faut le dire à son honneur : le peuple de Rome et de l'Italie n'était pas encore si corrompu par la civilisation intellectuelle, qu'il oubliât pour quelques fêtes le parricide.

Le parti de la tradition, bien qu'affaibli, existait toujours ; il commença une lutte très vive contre Néron, se servant de l'assassinat d'Agrippine, comme le parti adverse s'était servi contre Agrippine des préjugés antiféministes du public. On dénonçait au peuple le parricide, pour attaquer le champion de l'orientalisme et irriter contre lui la masse indifférente qui, ne la comprenant pas, ne pouvait se passionner directement pour la grande lutte entre l'orientalisme et le romanisme. Néron, espérant que les esprits s'étaient un peu calmés, s'était à la fin décidé à mettre à exécution son ancien projet : répudier Octavie, épouser Poppée. Mais le divorce provoqua à Rome de grandes démonstrations populaires pour la pauvre épouse répudiée et contre l'intruse.

En outre, Néron, par ses extravagances, faisait la partie trop belle à ses adversaires, aux défenseurs de la tradition. La vie d'excès qu'il menait exagérait en lui tous les défauts de son caractère, surtout ce besoin morbide de se singulariser, de braver le public, ses préjugés, ses opinions. Il serait difficile

de discerner ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux dans les hideuses histoires de débauche que les écrivains anciens, surtout Suétone, nous ont transmises. Toutefois, même si l'on pense — et pour mon compte je le pense — qu'il y a, dans ces histoires, beaucoup d'exagérations, il est certain que la personne de Néron jouait dans sa révolution administrative un rôle trop grand. Si disposé que fût le public à admirer un gouvernement plus généreux et plus luxueux que celui d'Auguste, de Tibère et de Claude, il aimait toujours à voir dans le chef de l'État un personnage grave et austère, qui faisait s'amuser les autres en s'ennuyant lui-même.

Le jeune homme, vaniteux et bizarre, qui était toujours le premier invité de ses fêtes, qui ne se gênait jamais pour satisfaire ses caprices les plus extravagants, qui dépensait tant d'argent pour s'amuser lui-même, choquait les dernières susceptibilités républicaines de l'Italie. Et les gens sages s'alarmaient. Avec tant de dépenses, ne finirait-on pas à la banqueroute ? Pour toutes ces raisons, on commença bientôt de reprocher à Néron sa prodigalité, dont on jouissait, comme on avait reproché à Tibère sa parcimonie. Ses caprices toujours plus extravagants irritaient peu à peu même la partie du public qui n'était pas fanatique de la tradition. Ce fut à cette époque que se développa chez lui sa folle vanité d'acteur et ce caprice pour le théâtre, qui devint bientôt absorbant comme une manie. Le chef de l'empire, l'héritier de Jules César, ne rêvait plus que de descendre des sommets de la grandeur humaine sur la scène d'un théâtre, pour éprouver, en face du public, les sensations d'un de ces histrions, que la noblesse romaine avait toujours considérés comme d'infâmes instruments de plaisir !

Dégoûté du désordre gouvernemental et des folies de Néron, Sénèque profita de la mort de Burrhus pour se retirer ; une fois débarrassé du dernier personnage qui eût encore une certaine influence sur lui, Néron se livra au fol entraînement de ses caprices. Il finit un jour par paraître sur le théâtre de Naples. Naples était encore, à cette époque, une ville grecque ; Néron l'avait choisie pour cette raison ; et il fut applaudi avec frénésie. Mais les Italiens des autres villes protestèrent. Le chef de l'empire qui se montrait au public dans un théâtre, tenant à la main non l'épée mais la cythare !

Imaginez quelle serait notre impression si demain un souverain se présentait aux Folies-Bergère pour donner un spectacle de prestidigitation !

Cependant, l'attention publique fut détournée de cet immense scandale par une terrible calamité : le fameux incendie de Rome qui, commencé le 19 juillet de l'an 64, ravagea pendant dix jours presque tous les quartiers de la ville. Quelle fut la cause de ce grand sinistre ? Ce problème, très obscur, a beaucoup intéressé les historiens, qui ont tâché en vain de le résoudre. Pour mon compte, je n'exclus nullement l'hypothèse que le grand sinistre ait pu être accidentel. Mais les hommes, quand ils sont accablés par un grand malheur, ont toujours besoin de se convaincre qu'ils ont été victimes de la méchanceté humaine : touchante preuve de la confiance qu'ils ont dans leurs semblables ! La plèbe, réduite au dénûment par le sinistre, commença à se dire qu'on avait vu de mystérieux personnages courir dans les différents quartiers, attiser le feu, entraver les secours, et que ces incendiaires devaient être envoyés par quelqu'un de très puissant. Mais par qui ?

Bientôt un bruit étrange circula : c'était Néron lui-même qui avait fait brûler la ville, pour voir un spectacle unique, pour se faire une idée de l'incendie de Troie, pour avoir la gloire de rebâtir Rome sur un plan plus magnifique. L'accusation me semble absurde ; si Néron était un scélérat, il n'était pas fou au point de provoquer, surtout après l'assassinat d'Agrippine, la colère de tout le peuple pour des motifs aussi frivoles. Tacite lui-même, malgré sa haine contre toute la famille de César et sa facilité à leur attribuer les crimes les plus graves, n'ose pas affirmer qu'il croit à la vérité de l'accusation : preuve qu'il la juge absurde et invraisemblable. Mais la haine dont Néron et Poppée étaient entourés la fit admettre facilement par tout le monde, non seulement par le peuple ignorant, mais même par les classes supérieures. Bientôt ce fut la persuasion générale que Néron avait pensé de faire ce que Brennus et les conjurés de Catilina n'avaient pu faire. Avait-on jamais vu un monstre plus horrible ? Matricide, histrion, incendiaire !

Le parti traditionaliste, l'opposition, les mécontents exploi-

tèrent, sans scrupule, cette croyance populaire, et Néron, qui avait déjà à répondre d'assez de crimes véritables, se trouva chargé encore d'un crime imaginaire. Il s'en épouvanta à tel point, qu'il résolut de donner au peuple, qui la voulait, une victime sur laquelle Rome pût se venger de son malheur. Une enquête sur les causes de l'incendie fut ordonnée. Elle arriva à une conclusion bien singulière : le feu avait été mis à la ville par une petite secte religieuse, importée depuis peu de l'Orient, une secte dont le plus grand nombre apprit alors le nom pour la première fois : les chrétiens.

Comment l'autorité romaine est-elle arrivée à cette conclusion ? C'est là un des plus grands mystères de l'histoire universelle et qu'il sera impossible à jamais d'éclaircir. Si l'explication du sinistre, acceptée par le peuple, était absurde, l'explication donnée par l'autorité était plus absurde encore. La communauté chrétienne de Rome, ce prétendu volcan de guerre et de haine civile qui aurait vomi le feu destructeur sur la grande ville, était une paisible et petite société d'idéalistes pieux.

Un homme grand et simple, Paul de Tharse, y reprenait la grande œuvre, où avaient échoué Auguste et Tibère ; il travaillait à refaire la conscience morale du peuple, mais en se servant de moyens jusqu'alors inconnus dans la civilisation gréco-latine. Ce n'était pas au nom des ancêtres, de la tradition, d'un idéal de grandeur politique, qu'il tâchait de persuader les hommes à travailler, à s'abstenir des plaisirs vicieux, à vivre honnêtement et simplement : c'était au nom du Dieu unique, que l'homme avait offensé au commencement du monde par son orgueil, au nom du fils de Dieu, qui, pour apaiser le courroux du Père envers la créature rebelle, avait pris la forme humaine et avait consenti à mourir, comme un criminel, sur la croix. Sur l'idée gréco-romaine du devoir, Paul greffait l'idée chrétienne du péché. Sans doute cette théologie devrait d'abord sembler obscure à des Grecs et à des Romains ; mais Paul l'animait d'un esprit nouveau que la sèche âme latine avait à peine connu, l'amour mutuel ; il la vivifiait par l'exemple d'une vie remplie d'obscurs sacrifices.

Né dans une noble famille juive de Tharse, doué d'une haute culture, il s'était, pour employer une expression mo-

derne, simplifié ; il avait renoncé à sa situation, dans cette époque où personne ne résistait plus à la passion du luxe ; il avait voulu vivre, comme un ouvrier, du travail de ses mains ; faisant le tapissier, et seul, à pied, se nourrissant avec les gains de son pauvre métier, il avait accompli d'immenses voyages à travers l'empire, pour annoncer partout la rédemption des hommes. A la fin, après mille aventures et mille dangers, il était venu à Rome, et, dans la grande ville exaltée par le délire du luxe et du plaisir, il avait répété aux pauvres gens qui seuls avaient voulu écouter son conseil : soyez chastes et purs ; ne vous trompez pas les uns les autres ; aimez-vous ; aidez-vous ; aimez Dieu.

Si Néron eût connu cette petite société d'idéalistes pieux, il l'aurait sans doute détestée, mais pour d'autres motifs que les accusations imaginaires de sa police. Saint Paul est vraiment, dans cette histoire, l'antithèse de Néron. L'un représente l'affreux égoïsme des époques riches, paisibles, hautement civilisées ; l'autre, l'ardent idéalisme moral qui tâche de réagir contre les vices capitaux de la puissance et de la richesse, par le renoncement universel et par l'ascétisme. On ne peut comprendre l'un sans avoir compris l'autre ; car la doctrine morale de saint Paul a été en partie une réaction contre la violente folie du luxe et du plaisir, dont Néron fut le symbole. Mais ce ne sont pas, assurément, des considérations philosophiques de cette espèce, qui peuvent avoir amené l'autorité romaine à sévir contre les chrétiens. Le problème, je le répète, est insoluble. Quoi qu'il en soit, les chrétiens furent déclarés responsables de l'incendie de Rome : un grand nombre furent arrêtés, condamnés à mort et tués de différentes manières, dans des fêtes que Néron offrit au peuple pour lui faire oublier le sinistre et ses soupçons. Il est possible que saint Paul ait été l'une des victimes de cette persécution.

Mais cette diversion ne servit à rien. L'incendie de Rome ruina définitivement Néron. Avec cet incendie, commence la troisième période de sa vie, qui a duré quatre ans. Elle est caractérisée par des exagérations absurdes en tout, qui hâtent la catastrophe inévitable. Une idée grandiose la domine : l'idée de bâtir sur les ruines une Rome nouvelle, immense et magnifique, qui fût la véritable métropole de

l'empire. Pour mettre à exécution ce projet, Néron ne compta pas l'argent; il commença même à dépenser les sommes destinées à la solde des légions. Mais le peuple d'Italie, voire même celui de Rome, qui s'enrichissait sur ces dépenses, ne lui gardèrent aucune reconnaissance pour cet immense effort architectural. Tout le monde trouvait que la ville nouvelle serait plus laide que l'ancienne!

Néron lui-même, exaspéré par cette haine invincible, épuisé par les excès, perdait le peu de raison qu'il avait gardé jusqu'alors, et son gouvernement dégénérait en une véritable tyrannie, soupçonneuse, violente et cruelle. La conspiration de Pison lui fit faire un véritable massacre de nobles, qui laissa de terribles rancunes; dans un accès de fureur, il tua Poppée; il commença des accusations imaginaires contre les hommes les plus riches de l'empire, pour confisquer leurs biens. Ses prodigalités et l'insouciance générale avaient complètement désorganisé les finances de l'empire; il fallait avoir recours à tous les moyens pour trouver de l'argent. Enfin Néron entreprit une grande tournée artistique en Grèce, dans la province qui avait été la mère des arts, pour jouer sur les plus célèbres théâtres. Cette fois l'indignation éclata. Persuadées par leurs officiers, les armées de Gaule et d'Espagne, depuis longtemps irrégulièrement payées, levèrent le drapeau de la révolte. Cet acte d'énergie suffit. Abandonné par tout le monde, Néron fut obligé de se tuer, le 9 juin de l'an 68.

*
**

Ce fut ainsi que la famille de Jules César disparut de l'histoire. Après tant de grandeur, de génie, de sagesse, la chute peut paraître mesquine et presque ridicule. Perdre l'empire du monde pour le plaisir de chanter dans un théâtre, c'est absurde. Cependant, si bizarre qu'elle soit, cette catastrophe n'a pas eté seulement le résultat des vices, des folies, des crimes de Néron. A sa manière Néron a été, lui aussi, victime, comme tous les membres de sa famille, de la situation contradictoire qu'il a trouvée.

On répète depuis des siècles que la fondation de la monarchie a été la grande mission historique de la famille de Jules

César. C'est, à mon avis, une grande erreur. Le rôle de cette famille aurait été simple et facile, si elle avait pu fonder une monarchie. La famille de César a eu à résoudre un autre problème, qui était beaucoup plus difficile, parce qu'il était insoluble ; un problème qu'on peut comparer, d'un certain point de vue, au problème qui échut aux Bonaparte, dans l'histoire du XIXe siècle. Les Bonaparte trouvèrent la vieille Europe monarchique, légitimiste, théocratique, agitée par des forces qui, tout en rendant impossible la continuation de l'ancien régime, ne pouvaient pas encore établir une société entièrement démocratique, républicaine, laïque. La famille de César trouva une situation contraire : une vieille république militaire et aristocratique, qui se transformait en une civilisation intellectuelle, monarchique et égalitaire, mais qui opposait une résistance formidable aux forces de transformation. Dans ces deux situations, les deux familles ont cherché de concilier par tous les moyens ce qui était inconciliable, de réaliser l'impossible : l'une, la monarchie populaire et la démocratie impériale ; l'autre, la république monarchique et la latinité orientalisée. La contradiction a été, pour les deux familles, la loi de vie, la cause de grandeur ; ce qui nous explique pourquoi ni l'une ni l'autre n'ont jamais voulu en sortir, malgré les conseils des philosophes, le mécontentement des masses, la pression des partis et les dangers évidents. Mais cette contradiction a été aussi la fatalité mortelle des deux familles, la cause de leur ruine : ce qui nous explique la courte durée de leur puissance, leur existence agitée, les catastrophes continuelles qui préparent la chute finale...

Qu'il s'agisse de Waterloo ou de Sedan, de l'exil de Julie ou du tragique insuccès du gouvernement de Tibère, la cause de toutes les catastrophes, grandes ou petites, qui ont frappé les deux familles est toujours dans la contradiction insoluble du problème qu'elles tâchent de résoudre. Les lecteurs en ont eu un exemple hautement caractéristique dans la courte histoire que j'ai racontée. Agrippine devient l'objet de la haine universelle et finit par être égorgée, parce qu'elle veut défendre la tradition. Son fils attaque la tradition, et, pour cette raison surtout, il est à la fin obligé à se tuer. Sans doute le sort des Bonaparte a été moins tragique, car ils ont au moins

échappé à la légende infâme, créée sur la famille de César par les haines contemporaines, et développée avec art par les historiens des générations successives. J'espère pouvoir démontrer, dans la continuation de ma *Grandeur et Décadence de Rome*, que l'histoire de la famille de César, telle qu'elle nous a été racontée par Tacite et par Suétone, est un roman sensationnel, une légende qui ne contient pas beaucoup plus de vérité que la légende des Atrides. Placée au centre de la grande lutte qui se livrait dans Rome entre le vieux militarisme romain et la civilisation intellectuelle de l'Orient, entre le nationalisme et le cosmopolitisme, entre le mysticisme asiatique et la religion traditionnelle, entre l'égoïsme surexcité par la culture et par la richesse, et les intérêts suprêmes de l'espèce, cette famille a dû léser trop d'intérêts, blesser trop de susceptibilités. Et les intérêts lésés, les susceptibilités blessées se sont vengés par la légende.

Le cas de Néron surtout est significatif. Néron était un demi-fou et un véritable criminel; il serait absurde de tenter pour lui la réhabilitation historique à laquelle d'autres membres de la famille, Tibère par exemple, ont droit. Cependant il n'a pas suffi aux générations successives qu'il eût expié par la mort et l'infamie ses crimes et ses folies. On s'est acharné sur sa mémoire; on n'a pas tenu compte en sa faveur d'une circonstance atténuante assez considérable : l'âge auquel il fut élu; on a fini par faire de lui un monstre unique, qui n'avait plus rien d'humain, et même l'Antechrist. Or, méritait-il en vérité de passer dans l'histoire comme l'Antechrist?

Oui, le premier il a versé le sang chrétien; mais si on considère la tendance qu'il a représentée dans l'histoire de Rome, on hésitera à le mettre au nombre des grands ennemis du christianisme. Auguste et Tibère furent, sans le savoir, deux grands ennemis du christianisme, car ils cherchèrent à renforcer par tous les moyens la grande tradition romaine et luttèrent contre tout ce qui devait former un jour l'essence du christianisme : le cosmopolitisme, le mysticisme, la domination des intellectuels, l'influence de l'esprit philosophique et métaphysique sur la vie. Néron, au contraire, avec ses efforts réitérés pour répandre à Rome l'orientalisme et surtout le goût des arts, fut, sans le savoir, un puissant collaborateur de la

future propagande chrétienne. Il ne faut jamais l'oublier : les masses de l'empire ne sont devenues chrétiennes que parce qu'elles avaient été auparavant imbues de l'esprit oriental.

Néron et saint Paul, l'homme qui a voulu jouir de tout et l'homme qui a tout souffert, sont dans leur époque deux extrêmes antithèses ; mais ils deviennent peu à peu, avec les siècles, deux collaborateurs. Tandis que l'un souffrait la faim et la persécution pour prêcher la doctrine de la rédemption, l'autre pour s'amuser appelait à Rome et en Italie les orfèvres, les tisserands, les sculpteurs, les peintres, les architectes, les musiciens que Rome avait toujours repoussés. Tous les deux disparurent, emportés par le courant violent de leur époque ; les siècles passèrent ; le nom de l'empereur devint infâme et celui du tapissier rayonna de gloire. Mais au milieu de l'immense désordre qui accompagna la dissolution de l'empire romain, au fur et à mesure que les liens entre les hommes se relâchaient, que l'esprit humain semblait devenir incapable de raisonner et de comprendre, les disciples du saint s'aperçurent que les orfèvres, les tisserands, les sculpteurs, les peintres, les architectes, les musiciens de l'empereur pouvaient servir à recueillir les masses autour des églises, leur faire écouter avec patience ce qu'elles pouvaient encore comprendre de la sublime morale paulinienne. Quand vous regardez Saint-Marc, ou Notre-Dame, ou n'importe quelle merveilleuse cathédrale du moyen âge, pleine d'œuvres d'art comme un musée, vous voyez rayonner au soleil le symbole lumineux de cette alliance paradoxale entre la victime et le bourreau.

Ce fut seulement grâce à une alliance entre saint Paul et Néron que l'église put dominer le désordre du moyen âge et transporter de l'antiquité au monde moderne, à travers cette tempête épouvantable, les principes essentiels d'où notre civilisation est sortie : preuve décisive que si l'histoire, considérée dans ses détails, est une lutte continuelle, dans sa totalité elle est l'inévitable réconciliation finale des forces antagonistes, obtenue malgré la résistance des individus et par leur sacrifice.

GUGLIELMO FERRERO.

LES GENS D'AUBEROQUE [1]

VII

Au temps qu'il était acoquiné avec une ancienne actrice du théâtre de la ville, M. l'inspecteur Duffart, lorsque les portes du Palais-Bourbon étaient closes, habitait Périgueux, où sa situation irrégulière se dissimulait mieux ; — non par vergogne, car il n'avait qu'une connaissance assez imparfaite de ce sentiment, mais par prudence. — Après sa rupture, il songea à s'établir dans son canton, au moins pendant les vacances, et se détermina pour Auberoque. C'est là qu'il se sentait le plus ébranlé ; et puis il tenait à cultiver la connaissance de la richissime madame Chaboin. Celle-ci, qui comptait se servir du conseiller général, l'encouragea fort dans ce projet, en sorte qu'après la clôture de la session, ayant loué à quelques portées de fusil du bourg une maison appelée Belarbre, appartenant à M. Madaillac, Monsieur et « mademoiselle » Duffart s'y installèrent en compagnie de « Baba », un affreux havanais bouffi, de graisse, aux yeux larmoyants, et, quelques jours après, commencèrent leurs visites.

Ils furent reçus assez fraîchement dans plusieurs maisons. Le « genre » de mademoiselle ne plaisait pas aux dames en général : on lui trouvait l'air trop libre, et aussi parfois la parole. Outre cela, les ouvriers qui avaient mis la dernière

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 mai.

main aux réparations de Belarbre avaient raconté quelques-unes des excentricités de la veuve du capitaine, et rapporté au bourg certaines plaisanteries militaires un peu lestes, risquées en un moment de belle humeur. Et puis quelles toilettes tapageuses ! Les messieurs passaient volontiers sur tout cela, mais les dames !... jamais !... Il y eut pourtant des exceptions. Madame Desguilhem, née Porcher, elle, accueillit bien les deux visiteurs et leur raconta la chronique scandaleuse du pays, à la grande jubilation de mademoiselle Duffart. Puis elle finit par sonder l'honorable conseiller au sujet du bureau de tabac d'Auberoque, qu'elle ambitionnait. Le titulaire avait quatre-vingts ans et ne bougeait du lit : il ne pouvait aller loin...

M. Duffart promit chaleureusement de s'occuper de cette affaire : il promettait toujours. Il dut promettre encore chez le vétérinaire, où madame Grosjac joua fort à la femme du monde exilée, et supplia le conseiller de s'occuper avec le député son cousin, de cette place à l'École de Toulouse : elle se mourait d'ennui dans cet horrible trou !

Mademoiselle de Caveyre reçut avec une cordialité charmante cette ancienne belle qui, savamment maquillée, faisait encore de l'effet, et avait « de l'allure », ainsi que disait Exupère, récemment congédié du service comme brigadier de lanciers. L'entrevue s'agrémenta d'un verre de chartreuse et d'une cigarette : tout de suite les deux femmes s'étaient comprises. Voyant cela, M. Duffart laissa là mademoiselle, et alla seul faire d'autres visites. Chez M. Lefrancq, le conseiller profita de la circonstance pour signaler au receveur quelques délinquants dignes de toute sa bienveillance : Campagnac, un brave homme chargé de famille...

— Et de condamnations aussi ! — dit le receveur. — C'est la septième fois qu'il est condamné pour délits de chasse ou autres...

— Vraiment ? Mais, cette fois, il paraît qu'il ne chassait pas... le procès-verbal a été fait un peu à la légère... Et puis, il y a aussi Germillat, l'aubergiste de Saint-Guérain, condamné pour n'avoir pas fermé son établissement à l'heure réglementaire...

— Son cas s'est compliqué de tenue de jeu clandestin, — remarqua M. Lefrancq.

— Oh ! quelques amis qui jouaient du vin blanc à la « quadrette »... Enfin, monsieur le receveur, je recommande ces braves gens à votre bienveillance... S'il est besoin de parler à monsieur le directeur pour faire passer ces condamnations en non-valeur, j'irai un de ces jours à Périgueux...

Le receveur fit un geste qui signifiait : « Comme vous voudrez ! » et s'inclina légèrement pour répondre au salut de M. Duffart, qui s'en alla.

Pour les bonnes gens de la campagne, on n'allait pas les voir, mais ils venaient, et, selon les us anciens, ne venaient pas les mains vides. Les cadeaux affluaient à Belarbre : chapons, lièvres, perdreaux, belles carpes de la Vézère, grosses comme un enfant de dix mois, et barbeaux monstrueux dont la tête grasse est délicieuse en court-bouillon. Ces braves paysans ne s'offusquaient pas, eux, des façons lestes de mademoiselle Duffart. Au contraire, cette familiarité libre, qui provenait d'un défaut d'éducation, d'un manque de tact, d'habitudes soldatesques, leur paraissait procéder d'un esprit d'égalité populaire et démocratique, ce qui les flattait. Aussi, après avoir trinqué avec monsieur, avec mademoiselle, après avoir reçu de bonnes poignées de main et force promesses en échange de leurs présents, ils s'en retournaient disant :

— Ils ne sont pas fiers !

Mademoiselle Duffart trouvait tout cela charmant : elle aimait à jouer à la femme politique et se complaisait à être sollicitée. Ravie d'être indirectement quelque chose « dans les huiles », — comme elle disait pittoresquement, — en l'absence du conseiller elle recevait les gens et leur promettait gravement sa protection.

De temps en temps, le frère et la sœur dînaient au château ; mais mademoiselle Duffart ne tenait pas beaucoup à ces invitations. Elle trouvait que « la Chaboin » posait trop à la grande dame ; et puis elle était toujours gelée comme une rave, ne parlait que d'affaires et avait une figure « jovente » comme un geôlier de prison.

Il est vrai que Maria Dissac, veuve Chaboin, depuis qu'elle avait dépassé la quarantaine, montrait une nervosité excitée qui troublait parfois son intelligence : elle n'était guère aimable, ni même trop polie avec personne, surtout avec les femmes, qu'elle

dédaignait comme des êtres futiles, toujours occupés de chiffons. Mademoiselle Duffart lui déplaisait particulièrement à cause de sa légèreté folle, de son bavardage de touche-à-tout ; et elle ne la tolérait qu'à cause du conseiller-inspecteur son frère, dont elle voulait utiliser les relations.

Enfin, après de bonnes vacances passées en plaisirs champêtres, — chasses suivies de plantureuses ripailles, pêches aux écrevisses, le soir après souper, parties de crêpes, petits voyages d'agrément dans les environs, — les contrevents verts de Belarbre se fermèrent, et, au moment où le vent d'automne faisait tourbillonner les feuilles mortes sur les chemins, les Duffart rentrèrent à Paris, chargés de commissions variées, après avoir fait des hottées de promesses, la plupart impossibles à tenir.

Mais en ce qui concernait l'affaire de la station, le conseiller n'avait garde de l'oublier : il comptait là-dessus pour « rabibocher » la farce du puits artésien, qui lui avait fait du tort ; et puis il voulait plaire à madame Chaboin, avec le secret espoir de ne pas la trouver ingrate. Quant à celle-ci, tout en se servant de M. Duffart, elle méprisait cet élu du peuple qui s'était ainsi laissé passer le collier, — heureuse de rendre à un autre les sentiments qu'on avait pour elle.

Vers la fin de l'hiver, une lettre de M. l'inspecteur-conseiller apprit aux habitants d'Auberoque que la station serait construite dans les prés des Palus : pour cette fois, M. Duffart avait tenu ses promesses, — ou plutôt son cousin, pour lui. — Dès lors, tout marcha rapidement ; les ventes de terrain à l'amiable furent faites et les expropriations des récalcitrants préparées.

Madame Chaboin n'était pas de ces derniers, la brave femme, il n'y avait pas de danger ! Pour les voies et l'emplacement de la station avec des annexes considérables, on lui prenait une douzaine d'hectares, que l'on offrait de lui payer cent vingt mille francs. La terre d'Auberoque contenant environ douze cents hectares, on lui prenait à peu près la centième partie de la propriété qui lui avait coûté six cent mille francs, y compris le château qui seul valait ce prix.

Ainsi, en comptant pour rien cette demeure princière, l'hectare, bon ou mauvais, qui revenait à madame Chaboin à

cinq cents francs, était revendu par elle dix mille francs, quoique les terrains pris fussent les plus mauvais de sa terre.

Et il n'y avait pas à dire que l'on payait ici un dommage causé, une dépréciation de ce beau domaine, car l'emprise était faite tout à l'extrémité de la propriété, à laquelle, au contraire, la facilité des communications allait donner une plus-value considérable, comme cela se prouva plus tard.

On voit que madame Chaboin faisait une riche affaire. Pourtant, comme si elle eût pu être tentée de refuser, un haut employé vint de Paris, dare dare, afin de traiter avec elle. Cette précipitation et ce déplacement, qui n'étaient pas habituels, firent jaser quelque temps, mais ce fut tout.

Il est vrai qu'après la signature de l'acte de vente le conseiller vint emprunter à madame Chaboin un billet de mille francs. Prêter de la main à la main à M. Duffart, ou même autrement, c'était donner. Madame Chaboin donna donc le billet de mille, sans observations, en se disant :

« Le pauvre diable ! il a fait assez de démarches, monté assez d'escaliers et assez courbé l'échine... ça vaut bien ça ! »

M. Duffart s'était longtemps travaillé pour savoir combien il pouvait raisonnablement emprunter à « la Chaboin » sans courir le risque d'un refus. Il avait d'abord voulu lui demander trois mille francs, puis deux, et enfin, se méfiant de la pingrerie de la châtelaine, il s'était sagement réduit à mille. Après, il regrettait d'avoir été aussi modeste :

Je lui fais gagner quatre-vingt mille francs au bas mot ! ça valait mieuxque ça !

Tous les propriétaires ne furent pas aussi bien payés que madame Chaboin. Des voisins, qui avaient traité à un prix raisonnable, récriminaient amèrement :

Pourquoi, à côté des terrains de madame Chaboin acquis à raison de dix mille francs l'hectare, les leurs n'étaient-ils payés que sur le pied de deux ou trois ?

Mais ces récriminations se perdaient dans l'enthousiasme général : Auberoque triomphait bruyamment de Charmiers. Seulement, ce succès devait finalement lui coûter cher.

Assommés un instant par ce coup terrible, les habitants de Charmiers reprirent courage pour se venger. Puisque Aube-

roque les accablait ainsi, au mépris de la raison et de l'équité, il fallait l'amoindrir en se séparant de lui. Et alors on ressuscita un ancien projet de séparation des deux sections de la commune. Un bonhomme qui avait grande envie d'être maire de Charmiers colporta dans toute la section une pétition tendant à cette séparation.

Cette pétition, envoyée à la sous-préfecture, fut la première pièce d'un dossier qui s'enfla successivement de plans, de budgets, de rapports, de procès-verbaux, d'enquêtes, de délibérations et de quelques autres paperasses encore. Tout cela prit du temps, et lorsque enfin le dossier fut complet, le conseil municipal, où la section d'Auberoque était représentée en majorité, donna un avis défavorable à la séparation, ce qui remit tout en question.

Et le dossier renvoyé à la sous-préfecture et transmis à la préfecture alla dormir dans un carton.

Pendant que tout cela se passait, madame Chaboin, affriandée par le succès, avait conçu un autre projet.

Les anciens seigneurs d'Auberoque avaient fait construire de grandes allées qui partaient du pied de la colline, orientées vers les quatre points cardinaux. Ces voies subsistaient encore et faisaient des avenues dignes du château. A l'égard de l'utilité, elles dégageaient la bourgade, en rendaient l'accès moins pénible, et facilitaient la montée des gens et des bestiaux aux foires mensuelles. Surtout, elles empêchaient l'encombrement et les accidents, lorsque, vers les trois heures, les divers foirails dégorgeaient hommes et animaux, marchands, charrettes, voitures, bêtes de somme, dans toutes les directions.

Une de ces allées tracée en droite ligne traversait majestueusement la terre d'Auberoque, jusqu'à son extrême limite. Lorsqu'on l'embrassait de l'œil, avec sa large chaussée pavée et ses contre-allées bordées d'un double rang d'ormeaux, telle qu'elle était depuis trois cents ans, on admirait la belle arrivée qu'elle faisait à l'antique forteresse dans l'axe de laquelle elle était tracée ; et, avec un peu d'imagination, on revoyait les cavalcades seigneuriales faisant résonner les fers des chevaux sur les pavés frustes. Mais madame Chaboin n'était ni artiste, ni femme d'imagination ; c'était une femme

d'argent : elle se plaçait donc à un autre point de vue. Elle se disait que cette allée, devenue un chemin public à la Révolution, coupait sa propriété en deux, et que sa disparition ainsi que celle de deux grands communaux qui l'avoisinaient réunirait en un seul tenant cet immense domaine, ce qui lui donnerait une énorme plus-value. Comme, en acquérant la terre d'Auberoque, elle avait voulu, non seulement satisfaire ses visées de gloriole, mais faire une spéculation, tout ce qui pouvait en augmenter la valeur vénale lui était bon.

Malheureusement pour elle, on n'était plus au siècle où le prince de Condé à Chantilly, le duc de Chevreuse et tels autres autour de leurs châteaux, enfermaient d'autorité dans leurs parcs les propriétés privées et publiques. En raison du malheur des temps, il fallait compter avec les manants ; mais madame Chaboin savait qu'avec un peu d'adresse il était encore possible de les mettre dedans honnêtement. Cela n'était qu'un jeu pour la femme qui avait su persuader à des milliers de gogos d'apporter leur bel argent à la création d'une mer allant du golfe de Gabès au cap Bojador avec port à Tombouctou, et qui avait eu l'habileté de s'approprier une bonne partie des millions souscrits, sans encourir d'autre peine qu'une flétrissure morale. Aussi ne demandait-elle pas qu'on lui cédât gratis l'allée et les communaux, non, la chère dame ! mais elle proposait de les échanger contre un terrain à elle, situé à l'entrée du bourg, vers l'ouest, propre à faire un foirail pour les cochons, foirail dont la commune avait besoin. Mais, comme il y avait une disproportion considérable entre les objets à échanger, madame Chaboin, n'osant offrir un troc de gentilhomme, promettait une somme de seize mille francs pour la construction de la future église qui hantait les cerveaux des habitants d'Auberoque.

Malgré cela, sa proposition, portée au conseil municipal, avait excité dans la bourgade une certaine rumeur. Une commission avait été nommée pour étudier le projet, et l'on attendait anxieusement. Les gens de la place y étaient hostiles ; ceux du faubourg de la Miséricorde le rejetaient fort et ferme. Il n'y avait que ceux du faubourg de la route de Périgueux, où se trouvait le terrain de madame Chaboin, qui en fussent satisfaits ; mais ils n'étaient pas les plus forts. D'ailleurs, à

ces intérêts de quartier se mêlaient des intérêts particuliers. Ainsi M. Jammet, —qui avait dû regagner l'*oustal* à la suite de quelques fortes culottes qui l'avaient mis à sec, malgré son habileté à aider le hasard, —M. Jammet, donc, criait très haut contre ce projet qui devait détourner le commerce, du centre, du cœur même d'Auberoque, c'est-à-dire de la place où se trouvait l'*Hôtel du Cheval Blanc*.

De même faisait M. Tronchat l'épicier ; et cette protestation avait plus de poids que celle de M. Jammet ; car, outre que celui-ci n'était guère considéré dans son propre pays, M. Tronchat était conseiller municipal.

M. Grosjac, lui, était pour l'aliénation des communaux. Il avait été appelé au château pour soigner des chevaux éclopés : « En conscience, — disait-il, — je ne puis faire autrement. »

M. Bourdal était favorable au projet, lui aussi : il espérait passer l'acte.

M. Lavarde, le maire, d'abord hostile, avait fini par céder sous la pression des objurgations verbeuses et comminatoires de M. Madaillac, son secrétaire, qui lui répétait à satiété tant les arguments serinés par M. Guérapin, son ami, que les siens propres.

Quant à l'intendant, il était naturellement pour le projet de sa maîtresse.

Le jour où la question devait être discutée au conseil municipal, M. Duffart revint de Paris pour plaider en faveur du « projet Chaboin », comme on l'avait baptisé. C'était un voyage, mais il faut dire qu'il avait un permis de circulation de la Compagnie, et que madame Chaboin l'hébergeait. Puis il faisait à son hôtesse quelques petits emprunts, en guise d'honoraires. Le rapporteur de la commission, qui était M. Farguette, fit ressortir d'abord combien il était peu sensé d'enclaver, sur la moitié de sa circonférence, le bourg d'Auberoque dans les propriétés de madame Chaboin ; de se fermer les trois ou quatre dégagements qu'il y avait de ce côté-là, en échange d'un terrain mal situé pour l'usage auquel on le destinait. A M. Duffart, qui objectait le peu d'intérêt des communaux, il répliqua qu'il suffisait qu'ils fussent utiles les jours de foire pour les conserver précieusement ; que ce serait une contra-

diction absurde de supprimer des voies d'accès, au moment où la ligne ferrée allait rendre les foires plus importantes. Enfin il dit que les localités avaient besoin d'air, d'« aisines, » de dégagements ; qu'il fallait que chacun, étrangers et habitants, pût aller et venir dans toutes les directions :

— Les communaux — dit-il — sont la commodité et la promenade des pauvres gens ; c'est là que font paître leurs bêtes ceux qui n'ont pas un pouce de terre : il ne faut pas les sacrifier à un caprice ou plutôt à une spéculation de propriétaire avide.

Le pharmacien ayant achevé, chacun se mit à parler de son côté, les uns approuvant, les autres rejetant le rapport de M. Farguette. Au milieu de discussions véhémentes entre conseillers opposés, s'entrecroisaient des interpellations idiotes et des exclamations dépourvues de sens. Dans ce tapage, les vociférations haineuses de M. Guérapin dominaient. Rouge comme un coq de redevance, la bouche crispée, il tendait le poing vers M. Farguette, qui souriait et levait les épaules, sachant bien quel pleutre il y avait dans cet énergumène fielleux.

Enfin, le maire ayant obtenu à grand'peine un silence relatif, M. Duffart put parler en faveur du « projet Chaboin ». Mais, malgré toute sa faconde, ledit projet fut rejeté à une bonne majorité. Il eut contre lui, d'abord tous les conseillers de Charmiers, plus quelques-uns de ceux d'Auberoque, entre autres le maire qui, au moment du vote, s'était ressaisi.

Le désappointement de madame Chaboin fut grand et la rendit même injuste envers le pauvre M. Duffart, qui pourtant avait fait tout son possible pour enlever l'affaire. Pendant quelque temps, elle bouda le conseiller général, qui s'en était retourné à Paris tout capot. Mais le fort de sa colère tomba sur M. Guérapin. Dans son grossier orgueil de millionnaire, l'ancienne spéculatrice avait cru pouvoir imposer sa volonté à tous ; et voici que, grâce aux conseillers de la section de Charmiers, principalement, la commune d'Auberoque, mise à ses pieds par ledit Guérapin, semblait regimber ! Cela l'irritait jusqu'à l'exaspération, et l'intendant reçut une bordée de mots grossiers, d'invectives humiliantes, qu'il laissa passer sans répondre, car il acceptait toutes les avanies et

tous les mépris, qu'il allait ensuite déverser sur les malheureux sous ses mains.

Après la résistance de la commune, madame Chaboin allait rencontrer des résistances particulières.

Il n'y avait pas beaucoup à Auberoque de ces hommes de cœur qui ne craignent pas de montrer aux riches cupides, aux parvenus insolents, qu'il y a sur ce globe terraqué autre chose que l'argent ; mais il y en avait, et, comme le disait un jour M. Farguette au receveur, ceux-là se trouvaient dans le peuple, chez les paysans, parmi les artisans.

La maison d'un vieux forgeron appelé Gardet était bâtie à peu de distance des terrasses qui soutenaient les jardins situés au pied du château. L'espace étant assez resserré entre le chemin et les terrasses, la maison, faute de pouvoir s'étendre à son aise, s'était développée en hauteur, de sorte que, de sa fenêtre, le forgeron avait vue sur les parterres.

C'était encore une des manies maladives de madame Chaboin que de ne vouloir être aperçue de personne lorsqu'elle était chez elle. Or, un jour qu'elle se promenait entre les plates-bandes de fleurs, elle avisa l'homme, qui, de sa fenêtre, la considérait fixement en prenant une prise. Le regard de Gardet n'avait rien de bien sympathique, il est vrai ; mais il n'en fallait pas tant à madame Chaboin, qui remonta au château et fit appeler son intendant.

Après avoir reçu les ordres de la Châtelaine, M. Guérapin se fit un petit plan d'opérations, et, le lendemain, se transporta chez Gardet, qu'il trouva en train de forger une serpe. Après divers propos préliminaires et pas mal de circonlocutions préparatoires, M. Guérapin finit par aborder la question :

— Si quelqu'un voulait acheter votre maison, la vendriez-vous ?

— Non.

— Mais si on vous en donnait un bon prix ?

— Je vous dis que je ne veux pas la vendre.

— Pourtant, si on vous en offrait deux fois ce qu'elle vaut : quatre mille francs ?

— J'en demanderais huit.

— Vous n'êtes pas aisé, mon pauvre Gardet !

— Je suis comme ça, mon pauvre Guérapin !

L'intendant devint rouge en se voyant traité avec une familiarité qu'il croyait être permise à lui seul ; mais, désireux de mener à bien cette négociation, il ne dit rien et s'en fut.

Le lendemain, il revint et dit au bonhomme qui « se riait » en lui-même :

— Eh bien, alors, l'affaire est faite.

— Quelle affaire ? — dit l'autre, ayant l'air de tomber des nuages.

— Mais la vente de votre maison : madame Chaboin vous la paiera huit mille francs comptant.

— Oui, mais j'y ai pensé depuis hier : j'en veux seize mille francs !

M. Guérapin sursauta :

— Vous voulez rire ?

— Non, c'est tout de bon.

Lorsque madame Chaboin, déjà de fort mauvaise humeur d'être obligée de payer une maison trois fois sa valeur, connut les prétentions de Gardet, elle eut un violent accès de colère. Ah ! comme cette fille de paysans, comme cette parvenue orgueilleuse regretta de n'être plus au bon temps où le seigneur d'Auberoque eût pu faire jeter ce manant dans un cul de basse-fosse et s'emparer de sa maison ! Elle renvoya M. Guérapin avec une insulte obscène, puis s'enferma chez elle, rageuse, affolée.

Le lendemain, à son lever, elle aperçut de sa chambre le vieux forgeron qui la regardait d'un air narquois. Aussitôt elle ferma bruyamment la fenêtre et sonna M. Benoite :

— Faites atteler le coupé et dites à Julie de venir m'habiller.

Une demi-heure après, madame Chaboin partait pour Paris.

De Paris, le lendemain, elle écrivit à M. Guérapin d'en finir avec ce Gardet... d'en finir à tout prix... elle ne voulait plus le voir !...

Pour la troisième fois, l'intendant se transporta chez le forgeron et le trouva assis au bout de sa table, mangeant des châtaignes blanchies qui fumaient sur la nappe grise ; à côté, un pichet de piquette et un gobelet.

— Eh bien ! — fit M. Guérapin avec son air le plus aimable, ce qui n'était guère ; — que dites-vous de bon aujourd'hui ?

— Je dis que si vous voulez manger deux châtaignes, vous pouvez vous mettre là.

— Merci, — répondit l'intendant qui était gourmand et ne vivait pas de châtaignes. — Mais, autrement, et l'affaire en question ?

— L'affaire en est toujours là.

— Si vous vouliez, nous en finirions.

— Je le veux bien.

— Alors, sans lanterner, — dit M. Guérapin qui croyait le forgeron au bout de ses exigences, — madame Chaboin consent à vous payer votre maison seize mille francs.

— Oui, mais moi, je ne veux plus la donner à ce prix-là : J'en veux trente-deux mille francs.

M. Guérapin oyant cela, tomba, du coup, assis sur une chaise, rouge, suffoqué.

— Autant dire que vous ne voulez pas la vendre ! — fit-il, lorsqu'il se fut un peu remis.

— Vous deviez comprendre ça dès le commencement, vous et votre maîtresse, — répondit Gardet. — Tenez ! quand vous me donneriez, contrat en mains, le château et toute la propriété d'Auberoque en échange de ma maison, je ne la lâcherais pas !

— Il y a de l'étendue, pourtant, dans la terre de madame Chaboin !

— Oui, mais je ne l'envie point !... Pour moi, c'est une personne nuisible à la société que celle à qui sept journaux de terre ne suffisent pas !

— Je le veux bien ; mais tout de même, seize mille francs vous mettraient bien à votre aise.

— A mon aise ? J'y suis. Lorsqu'on se contente d'un déjeuner comme ça, — dit le forgeron en montrant les châtaignes, — on n'a que faire de tant d'argent !

Madame Chaboin revint le lendemain, comptant en avoir fini avec son odieux voisin. Elle avait cru à une ruse de paysan exploitant une richarde, et se disait que, dans son intérêt même, Gardet n'avait pas dû pousser plus loin ses prétentions, de crainte de rebuter son acheteur. Elle ne connaissait du paysan que cette âpre convoitise de la terre, que cette économie tenace de sous empilés l'un sur l'autre, que cette obstina-

tion héroïque dans la marche vers le but poursuivi, — toutes choses dont il ne faut pas médire, car elles nous ont affranchis; — mais elle ignorait qu'il y a des exceptions plus nombreuses qu'on ne le croit généralement, et que certaines âmes rustiques, contentes de leur pauvreté libre, atteignent sans effort au mépris des richesses et des riches. Aussi, lorsqu'en arrivant elle apprit le résultat de la dernière démarche de son intendant, la femme qui avait ausculté les remplaçants à cru fut prise d'une colère frénétique, qui tomba d'abord sur Guérapin.

— Vous êtes un maladroit! une ganache! un âne! un... Je vous chasse! f...-moi le camp!...

Elle ne put en dire davantage, et se laissa aller sur un canapé, folle furieuse, hurlant.

Julie accourut donner à sa maîtresse les soins nécessaires. Pour les gens de la maison et le public, ces accès étaient des crises hépatiques :

« Madame avait rapporté ça de Gabès. »

A la suite de cette scène, madame Chaboin changea d'appartement, tant la seule vue de la maison de Gardet l'irritait.

Vraiment, pour cette fois que la richissime propriétaire sacrifiait sans compter quelques billets de mille francs à une manie capricieuse, elle n'avait pas de chance. Ordinairement, elle calculait et liardait avec les fournisseurs, les ouvriers, les malheureux journaliers payés trente sous pour des journées de quatorze heures, et leur faisait longtemps attendre leur dû. En ce moment même, elle était en différend avec un maître maçon pour des travaux faits au château. Après avoir donné des ordres contradictoires, après avoir fait faire et défaire des murs et modifié des alignements, elle se refusait à supporter les conséquences des fausses manœuvres imposées par ses caprices. L'ouvrier, un très honnête homme, qui avec un caractère indépendant avait aussi le sentiment de la justice, refusait d'accepter le règlement léonin de madame Chaboin : c'était un procès en expectative.

Dans cette conjoncture, la châtelaine comprit qu'elle avait eu tort d'être un peu raide avec son compatriote M. Caumont, qui pouvait lui être utile ; et, pour réparer sa faute, elle l'invita à dîner avec madame Caumont. Il n'était pas très flatteur

pour une honnête dame de s'asseoir à la table d'une femme ayant les antécédents de madame Chaboin, et le juge le sentait bien. Néanmoins, comme il était très satisfait d'entrer en relations avec la millionnaire, et très flatté d'être convié le premier, dans la crainte de la mécontenter, il décida que madame Caumont agréerait l'invitation.

Ce fut un événement bientôt connu dans la bourgade, grâce à la couturière appelée pour rafistoler une vieille robe de soie de madame. Ce n'était pas par économie, oh non! mais on n'avait pas le temps d'en faire venir une du *Louvre*.

M. Caumont, qui était un peu « porté sur son ventre », selon l'expression locale, revint absolument enchanté de sa compatriote, ou plutôt du menu d'icelle. En narrant aux autres qui l'écoutaient, jaloux, les splendeurs du service, la succulence des mets et l'excellence des vins, le juge en avait encore plein la bouche. De ce jour, il devint, comme M. Duffart, le très humble complaisant de l'ancienne financière, et mit à sa disposition sa personne et l'influence que lui donnaient ses fonctions.

Il débuta par conseiller au maçon récalcitrant d'accepter les offres de madame Chaboin :

« Au fond, il avait peut-être raison, mais, en refusant, il perdrait la pratique du château, où madame Chaboin voulait faire de grands travaux. Mieux valait en passer par ses offres, quitte à se rattraper à la première occasion... »

Mais l'autre repartit tout nettement que madame Chaboin avait été gâtée par l'affaire de la « Mer nouvelle de Tombouctou », et, qu'avec elle il n'y avait pas de l'eau à boire pour les ouvriers ; que par ainsi, non seulement il ne tenait pas à la pratique du château, mais même il ne voulait plus jamais avoir affaire à madame Chaboin : puisque les ouvriers parisiens travaillaient à meilleur marché, comme elle disait, elle n'avait qu'à les faire venir...

Maria Chaboin n'en revenait pas de trouver des hommes, là où elle avait compté ne trouver que de très humbles serviteurs. Sans doute, ces hommes n'étaient qu'une très infime minorité perdue dans le nombre, mais cela l'offusquait : son grossier orgueil de richarde, sa vanité inquiète s'irritaient que de pauvres diables méprisassent ainsi cet or qui lui avait

fait commettre tant de vilenies ; il lui semblait que c'était une insulte personnelle, un affront humiliant.

Un soir, elle en faisait ses doléances à Monsieur et à madame Monturel, invités à dîner à leur tour. Le percepteur mettait cela sur le compte des journaux de l'opposition, qui, en ce temps-là, étaient pourtant tenus la bride haute. Même, il lui paraissait tellement monstrueux que des gens sans un sol vaillant, qui n'avaient d'autres ressources que leurs bras, en vinssent ainsi à mépriser la puissance de l'argent, qu'il n'était pas éloigné de croire à l'existence de quelque société secrète propageant les doctrines révolutionnaires dans ce bourg qui s'était toujours distingué par son esprit de soumission au gouvernement, quel qu'il fût, aux autorités civiles et ecclésiastiques, aux nobles et aux riches de la terre... Oui, et il soupçonnait bien quelqu'un à Auberoque, mais « c'était des choses trop graves pour prononcer des noms sans preuves... »

Madame Chaboin donnait la réplique au percepteur et faisait montre de ses intentions excellentes à l'égard des habitants d'Auberoque : « Elle avait des projets qui feraient le bonheur de tous ; elle n'aspirait qu'à être la bienfaitrice du pays et elle ne rencontrait que des ingrats... Ainsi, ce conseil municipal qui avait rejeté ses propositions si bienveillantes, si avantageuses pour le bourg qu'elles devaient transformer... eh bien, elle ne comprenait pas à quel mobile il avait pu obéir, non, vraiment !... »

Pendant cette conversation, madame Monturel, droite sur sa chaise Henri II fabriquée au faubourg Antoine, ne disait mot. C'est que la bonne dame, très à cheval sur le cérémonial, comme on sait, avait d'abord absolument refusé d'accepter l'invitation de madame Chaboin, qu'elle qualifiait d'inconvenante. Qu'elle invitât M. Monturel, à la bonne heure ; mais inviter des dames respectables dans ce château acquis avec un or impur, il fallait être une effrontée pour cela ! Néanmoins, à la suite d'une scène violente, elle avait dû céder à l'autorité maritale et suivre M. Monturel qui, pour être bien avec madame Chaboin, eût non seulement mené sa femme dîner au château, mais l'y eût portée au besoin : aussi, elle protestait par son attitude.

Après le percepteur et sa femme, dînèrent au château Monsieur

et madame Foussac, puis le « docteur » Grosjac et madame. Celle-ci ne garda pas le silence glacial de madame Monturel : au contraire, elle s'efforça de se poser en femme du monde, et tâcha d'imposer à madame Chaboin par l'observation stricte de ces minuties changeantes que les gens « comme il faut », ou ceux qui ont la prétention de l'être, inventent pour se distinguer du vulgaire : par exemple, prendre son verre à deux mains, rompre son pain au lieu de le couper ; mettre ses gants dans les verres à bourgogne et à champagne, — pour les dames seulement ; — briser les coquilles d'œuf sur son assiette, etc., etc. Madame Grosjac avait appris une foule de belles choses de ce genre à l'école de la « comtesse Philogène », qui professait le savoir-vivre mondain dans un petit journal de modes à quatre francs par an, et elle en faisait parade. Quant à M. Grosjac, c'était un rustre qui ne mangeait pas beaucoup, mais en revanche buvait comme quatre et n'avait pas la moindre idée des usages du monde. Aussi, lorsqu'à la fin du dîner le maître d'hôtel apporta les rince-bouche pleins d'une eau tiède et parfumée à la menthe, le vétérinaire l'avala bravement, sans voir le coup d'œil fulgurant que lui adressait sa moitié.

Durant tout le dîner, madame Grosjac avait entretenu la châtelaine de musique, d'opéras, et de son talent de pianiste : lorsque les convives furent au salon, madame Chaboin ouvrit un grand piano à queue et y installa la dame, qui aussitôt préluda avec une énergie à laquelle les vins généreux de son hôtesse n'étaient peut-être pas étrangers, car elle n'avait mis ses gants dans aucun de ses verres. Pendant ce temps, le « docteur » était allé faire un petit tour et prendre l'air dans la cour d'honneur. Après avoir copieusement arrosé dans l'ombre une superbe corbeille de pétunias, M. Grosjac revint au salon, où il ingurgita plusieurs petits verres de cognac « grande champagne », de chartreuse du R. P. Garnier et de kummel authentique ; après quoi il s'enfonça dans un fauteuil où il ne tarda pas à s'assoupir, malgré les roulades et les grands éclats de voix de son épouse.

Quant à madame Chaboin, elle bâillait nerveusement à se décrocher la mâchoire.

Au retour, les époux avaient à peine franchi le pont-levis

que madame reprocha véhémentement à monsieur sa sottise et son ignorance mondaine. Était-il possible qu'on pût prendre le contenu d'un rince-bouche pour un breuvage !... Et même, cette eau n'était plus destinée à se rincer la bouche : les gens qui savaient vivre se bornaient maintenant à y tremper délicatement le bout des doigts... Il fallait être vraiment crétin pour ignorer ces choses-là...

Le vétérinaire essuya sans broncher la bordée de sa douce moitié ; puis, lorsqu'elle eut fini, il lui répondit simplement le mot illustré par Cambronne, ou par Michel, ou par d'autres : — car, quoique la justice n'ait pas dédaigné de s'en occuper, cet important problème historique, qui a fait couler mal d'encre, n'est pas encore résolu.

C'était la manière de répondre de M. Grosjac, lorsqu'il avait fait une bêtise, ce qui arrivait quelquefois.

Monsieur et madame Lavarde, invités à leur tour, s'étaient excusés, lui sur son âge et madame Lavarde sur sa santé.

Après le « médecin des chevaux », comme disait l'appariteur, furent conviés ensemble M. Bourdal, lui était veuf, M. Reversac, qui l'était presque, M. Madaillac, le secrétaire influent, et M. Capgier,— qui fut compris dans la catégorie des invités hors de puissance de femme, parce que madame Capgier, avec son modeste bonnet de linge, ne fréquentait pas la « bonne société » d'Auberoque. — Il était visible que, tout en satisfaisant sa gloriole de parvenue, qui étalait son luxe de mauvais goût pour éblouir les petites gens, madame Chaboin tâchait encore, dans l'intérêt de ses projets, de se concilier les sympathies des principaux habitants, de se faire des partisans.

Et elle en avait grand besoin pour atténuer l'effet de ses caprices et de ses maladresses. Les espoirs qu'avait fait naître sa venue s'étaient évanouis ; et les gens d'Auberoque s'étaient un peu refroidis en voyant qu'au lieu de faire du bien dans le pays, de se faire pardonner une fortune scandaleusement acquise, elle ne donnait pas un sou aux pauvres, ne cherchait qu'à « rapier » sur les fournisseurs, à exploiter les ouvriers et à duper la commune.

Et puis, elle mécontentait toujours quelqu'un en particulier. C'était un voisin chicané pour une branche d'arbre pendant sur la propriété du château ; un autre, pour une chèvre qui

avait brouté les ronces d'une haie, ou pour un oison entré dans un pré. Toutes ces misères prenaient dans son esprit — d'une susceptibilité exaspérée, et excité par M. Guérapin, que M. Duffart, avait fait rentrer en grâce des proportions énormes. Elle se croyait si supérieure à tous, elle jouait si sérieusement son rôle de seigneuresse d'Auberoque, que, lorsqu'elle avait une affaire de ce genre, elle mandait le juge ; et M. Caumont, toujours plat, montait incontinent au château. De temps en temps elle recevait une leçon de quelqu'un moins souple d'échine. Un jour qu'elle avait envoyé querir le brigadier de gendarmerie pour lui porter contre un pauvre diable une plainte futile, celui-ci, ancien brisquard de chasseurs d'Afrique, répondit à l'intendant chargé de la commission :

— Si madame Chaboin veut me dire quelque chose, elle n'a qu'à venir.

Cette réponse avait mis l'archi-millionnaire en fureur : elle avait tempêté, crié, juré qu'elle ferait casser le brigadier. Mais, éconduite par le capitaine, sa plainte était restée sans effet et le brave Pageyrac continua comme devant à fumer tranquillement sa pipe et à faire régner l'ordre et la concorde dans la caserne de gendarmerie, ce qui n'était pas peu méritoire : car, de commander à quatre hommes, ce n'est pas une affaire ; mais de maintenir en paix et bonne amitié cinq ménages de femmes, belles-mères et une douzaine de moutards, c'est chose difficile et dont plus de quatre grands administrateurs et diplomates seraient du tout incapables.

VIII

Tandis qu'Auberoque était en liesse pour avoir vaincu Charmiers dans l'affaire de la station et que les propositions de madame Chaboin occupaient tous les esprits, deux personnes étaient en dehors de cette agitation générale : le receveur et mademoiselle Desvars. Que leur importait cette joie, et ces projets dont la cupidité d'une vile créature amusait une population imbécile ? L'amour sourdait dans leurs cœurs e

envahissait tout leur être. Depuis la venue à Auberoque de M. Lefrancq, Michelette s'était efforcée de lui cacher ses sentiments naissants, par une réserve naturelle et parce qu'elle avait conscience de la disparité de leurs conditions. Maintenant son petit cœur gonflé laissait parfois, en de rapides échappées, entrevoir son secret. La personne de M. Lefrancq, son air loyal, la bonté qui rayonnait dans ses yeux, la sollicitude discrète dont il l'avait entourée pendant l'absence de son père, tout cela l'avait prise. Elle se disait bien toujours qu'entre ce jeune homme de famille riche, sans doute, qu'entre ce fonctionnaire appelé à suivre sa carrière après un séjour de deux ans à Auberoque, et la fille d'un artisan ruiné, il ne pouvait y avoir aucune destinée commune; mais ses sentiments persistaient malgré tout. En songeant que, dans un avenir pas très éloigné, M. Lefrancq partirait et qu'un autre le remplacerait comme il avait lui-même remplacé M. Duboisin, la pauvre petite s'attristait, ressentait un grand déchirement intérieur, mais elle se résignait comme à l'irrémédiable. Elle ne faisait pas de rêves ambitieux, éprouvant d'instinct une invincible répugnance à les associer aux aspirations de son cœur, et se gardait étroitement de tout ce qui eût pu être interprété par M. Lefrancq comme une coquetterie, même innocente. Quelquefois, assise sur sa chaise, tirant son aiguille en silence, elle s'efforçait de pénétrer l'avenir. Une idée obsédante l'angoissait surtout : M. Lefrancq se marierait un jour, peut-être prochainement... Cette prévision la remplissait d'amertume et elle souhaitait ardemment de n'être pas témoin de cela : il lui semblait qu'elle en mourrait.

M. Lefrancq, lui, se laissait aller au bonheur d'une affection épurée de motifs charnels, et se complaisait, en des rêves d'avenir, à joindre la destinée de Michelette à la sienne. La grâce pure, la sereine chasteté de la jeune fille le ravissaient, et ses yeux verts d'un charme incomparable le captivaient irrésistiblement. Mais ses qualités de ménagère, sa fierté, son courage, sa raison, ne l'attachaient pas moins. Il s'attendrissait en voyant qu'avant peu la misère attendait la pauvre enfant; non pas une misère décente comme celle qu'elle s'efforçait de dissimuler, mais la misère brutale et nue qui s'accuse par le manque de pain et d'abri : oh ! alors,

quelle exquise douceur il trouvait à la pensée de réparer les injustices de la destinée et les cruautés du sort !

Maintenant, par les belles soirées d'été, lorsque le soleil, tombé derrière l'horizon, laissait monter jusqu'à la terrasse, brûlante encore des feux du jour, la fraîcheur du vallon arrosé par le petit ruisseau qui coulait au fond des prés, M. Lefrancq, revenu de l'hôtel, descendait dans son jardin et lisait ou se promenait en fumant. Lorsqu'elle en avait fini avec ses occupations de ménage, Michelette ne tardait guère à venir dans le sien, et, tout en filant ou tricotant, car elle n'était jamais oisive, elle s'entretenait avec son voisin, — lui accoudé sur le petit mur qui les séparait, elle assise sur une chaise, ou debout lorsqu'elle filait. — Elle était charmante ainsi, la quenouille passée dans le cordon de son tablier et maintenue par une ganse fixée à l'épaule au moyen d'une épingle. Sa taille mince et flexible, sa robe aux plis droits et sobres, sa tournure un peu archaïque la faisaient ressembler à ces figures naïves des maîtres primitifs. Entre ses doigts légers, la laine s'allongeait en un fil menu que le fuseau tordait en tournant rapidement. M. Lefrancq aimait à la voir dans cette occupation qui faisait valoir sa toute gracieuse personne et montrait sa dextérité.

— Il n'y a plus que vous peut-être à Auberoque qui filiez encore, — lui disait-il un jour.

— Oh ! il y a bien, sans doute, aussi quelques vieilles ; mais il est vrai que ce n'est plus à la mode.

— Et qui vous a donc appris ?

— C'est ma grand'mère, qui était aussi ma marraine.

— Alors, c'est elle qui vous a donné ce joli nom de Michelette ?

— Oui, elle m'a donné ce nom qui était le sien.

— Je n'imagine guère une vieille femme se nommant Michelette !... Il faut être jeune et belle pour porter ce nom...

Elle rougit un peu.

— Pourtant, j'avais une vieille tante qui le portait aussi. Comme ma grand'mère elle avait été jeune ; mais on ne peut pas changer de nom en avançant en âge...

— Assurément ! mais il y a des noms qui vont bien mal à la vieillesse. Ainsi, par exemple, la vieille servante brèche-dents de M. Farguette s'appelle Rose...

La petite sourit un peu :

— C'est vrai... L'habitude m'avait empêché de remarquer cela.

Ainsi, pendant que M. Desvars s'acharnait à son atelier, ils causaient paisiblement de choses et d'autres, indifférentes quelquefois en apparence, mais qui leur faisaient goûter la douceur de communiquer ensemble. Michelette trouvait à la voix du receveur une beauté virile qui la faisait vibrer, et lui ne pouvait entendre la voix d'or de la jeune fille sans être délicieusement ému.

Lorsqu'il était nuit close, M. Desvars sortait de son atelier, et, s'il n'était pas trop absorbé par une difficulté à résoudre, il venait se mêler à la conversation qui, alors, fréquemment déviait du côté de ses inventions. Le pharmacien venait parfois aussi, et avec lui qui n'était ni amoureux, ni inventeur, l'entretien prenait une tournure plus générale et portait sur des sujets plus vastes, où se déclaraient ses aspirations généreuses, le souci des problèmes sociaux, et l'amour des grandes choses qui, à travers les siècles, ont passionné l'humanité.

Mais, le plus souvent, les deux jeunes gens étaient seuls. M. Desvars, pour rêver plus commodément à ses inventions, allait se mettre au lit, et M. Farguette restait à la pharmacie, appliqué à préparer les remèdes que les gens venaient querir le soir, afin d'économiser le temps. Ils passaient ainsi de longues soirées à la clarté des étoiles, échangeant leurs pensées, muets quelquefois, écoutant le chant mélancolique des raines monter du fond des prés, et tout entiers au bonheur innocent de se voir, de se sentir occupés l'un de l'autre.

Un matin, pendant que le receveur travaillait à son bureau, M. Desvars vint le chercher pour lui montrer son nouveau *vélocepède* : la machine était terminée, et l'inventeur en était content.

— Le voici ! — dit-il avec satisfaction à M. Lefrancq.

En effet, M. Desvars avait beaucoup amélioré l'appareil. L'acier avait remplacé le bois dans les roues ; au lieu des engrenages qui jouaient trop, une chaîne transmettait le mouvement ; et, pour adoucir les réactions, les roues avaient été

cerclées de bandes de cuir superposées. M. Lefrancq essaya la machine, qui roulait d'une façon assez satisfaisante mais nécessitait encore de sérieux efforts. Ce *vélocepède* était manifestement supérieur au premier : il était plus léger, plus doux, plus maniable, et pourtant l'impression de M. Lefrancq fut que ce n'était pas encore cet engin qui résoudrait le problème de la locomotion rapide, économique et toujours prête, — comme disait M. Desvars : — toutefois, il lui donna quelques paroles d'encouragement.

L'intention de l'inventeur était de profiter de l'Exposition universelle pour lancer son *vélocepède*. Il faisait à ce sujet des rêves dorés : il lui semblait que son invention allait brusquement produire une révolution dans les moyens de transport des voyageurs. Il voyait déjà la foule encombrant la section des machines, et les industriels se disputer, à coups de billets de mille, le brevet qu'il allait prendre. Il ne disait cela ni à sa fille ni à M. Lefrancq. Il avait tant fait à Michelette de confidences de ce genre, lui avait confié tant d'illusions, dissipées ensuite par la réalité, qu'il n'osait plus l'entretenir de ses espérances ! Quant à M. Lefrancq, il était poli, bienveillant, mais visiblement ne partageait pas l'enthousiasme de son propriétaire, et celui-ci se taisait.

A l'occasion du départ de M. Desvars, le receveur s'attendait à une demande d'argent ; mais, à sa grande surprise, l'autre ne demanda rien pour lui : il s'en tint à prier son locataire de payer le loyer à sa fille pendant son absence. M. Lefrancq craignait fort que l'inventeur, dans l'absorption égoïste de ses rêves, ne partît sans laisser un sol à la maison, comme il l'avait fait déjà. Aussi, après quelques précautions oratoires, il fit comprendre à son propriétaire qu'il était préférable que lui-même remît l'argent à sa fille ; et, sur l'assentiment de M. Desvars, le receveur lui avança un semestre de loyer.

Si le père de Michelette s'était montré aussi discret avec son locataire, c'est qu'il avait en ce moment dans son portefeuille cinq cents francs en bons billets de banque, qu'il n'avait pas eu l'ennui de solliciter. Circonvenu par M. Guérapin, qui l'assurait du grand intérêt que madame Chaboin portait à son invention, M. Desvars avait fait voir à l'intendant le *vélocepède* à peu près achevé. L'autre avait feint un grand enthousiasme,

et, après avoir manœuvré pour amener l'inventeur — ce qui, à la vérité, n'était pas difficile — à exprimer cette idée que l'argent était indispensable pour lancer une invention, il lui avait proposé de lui en faire prêter par madame Chaboin :

« Il était sûr d'être en cette occasion son interprète en offrant à M. Desvars la somme nécessaire : cinq cents francs ? mille francs ? Madame Chaboin était à Paris en ce moment, mais il allait lui écrire et la réponse ne se ferait pas attendre. »

— Je puis faire, je pense, avec cinq cents francs, — dit M. Desvars, heureux de trouver enfin quelqu'un qui s'intéressât sincèrement à son invention, sans songer au caractère de l'homme entre les griffes duquel il se mettait.

— Vous aurez l'argent dans trois jours, — dit M. Guérapin en s'en allant.

— Oh ! pourvu que je l'aie la semaine prochaine pour aller à Paris, c'est assez tôt.

Ce prêt, spontanément offert par l'intendant Guérapin, était un des artifices destinés à préparer la réussite des projets de madame Chaboin. En travaillant un à un les conseillers municipaux qui s'étaient montrés hostiles à ses projets, elle comptait les gagner. Avec M. Desvars, toujours à court d'argent, mais honnête et confiant comme un enfant, il n'était pas question de le corrompre, mais on pouvait espérer de le tenir, étant son créancier, au moins par la reconnaissance.

Ainsi des autres. Pour M. Tronchat, l'épicier, on lui mettrait le marché à la main : ou renoncer à la pratique du château, ou favoriser les projets de madame Chaboin. Quant à M. Jardelet, il était très désireux d'acquérir un pré de madame Chaboin enclavé dans sa propriété à lui, et qui le gênait fort, on ne lui vendrait ce pré qu'à la condition de voter pour le château. A un autre, douteux, on promettrait de lui faire donner, par la protection de M. Duffart, le bureau de tabac d'Auberoque, dont la vacance était impatiemment attendue par plusieurs. M. Duffart l'avait déjà promis à madame veuve Desguilhem, à un vieux retraité de l'armée, à la sœur de M. Guérapin, veuve d'un gendarme, et à la petite-fille d'un colon dépossédé de Saint-Domingue ; mais qu'importait ! il le promettait encore.

Il y avait aussi au conseil municipal un nommé Coustau, entrepreneur, la plupart du temps sans entreprises, quelque peu usurier, sorte de minuscule Chaboin masculin prêt à tout pour de l'argent, et témoignage pénible de l'inconscience des électeurs d'Auberoque : celui-là, on l'achèterait.

A ces manèges individuels près des conseillers s'ajoutait, dans le même dessein, une manœuvre destinée à provoquer un mouvement d'opinion qui pèserait sur le conseil.

Après le rejet du projet d'aliénation des communaux, madame Chaboin, mise au courant de la situation par son intendant, avait compris qu'elle n'obtiendrait jamais ces communaux du conseil municipal tel qu'il était composé, les conseillers de la section de Charmiers, qui échappaient à son influence, y étant tous hostiles. Alors, sur son ordre, M. Guérapin avait remis en avant le projet de séparation.

En travaillant à cette séparation, l'intendant n'ignorait pas qu'il préparait la ruine d'Auberoque, mais c'était une âme servile qui eût vendu la commune et lui-même à madame Chaboin, pour se rendre indispensable et garder son emploi. Il avait encore, en agissant ainsi, l'espoir de satisfaire ses haines et ses rancunes, en évinçant le pharmacien du futur conseil, et en supplantant le maire, dont il était jaloux.

Cet homme n'était pas réellement intelligent, mais, en revanche, il était extrêmement rusé, de cette ruse sournoise et traîtresse du sauvage que n'a pas effleuré la civilisation. La ruse était tellement inhérente à sa nature, c'était chez lui un tel besoin de tromper, qu'outre ses intrigues particulières dans chaque affaire, il avait encore des habiletés générales destinées à égarer le public sur son compte et à masquer ses projets futurs. C'est ainsi que, pour capter la confiance du défunt marquis d'Auberoque, il avait feint, inutilement d'ailleurs, des sentiments religieux, en assistant régulièrement à la messe et en communiant aux bonnes fêtes. On conçoit quels moyens un homme de cette trempe devait employer pour faire aboutir l'affaire de la séparation.

Un des grands griefs d'Auberoque contre Charmiers, c'est que dans cette dernière localité se trouvait l'église paroissiale, qu'elle était le chef-lieu du culte, par conséquent, tandis qu'à Auberoque

il n'y avait qu'une chapelle de secours desservie par le vicaire, qui venait, le dimanche, y dire une messe matinale. Cet état de choses était humiliant pour le chef-lieu civil et judiciaire du canton, et tout habitant d'Auberoque ressentait cela vivement. Mais, outre ce motif général d'amour-propre, il y en avait de particuliers. D'abord Charmiers possédait un docteur en médecine, tandis qu'Auberoque n'avait qu'un vétérinaire : pénible situation ! Puis les regrattiers d'Auberoque étaient jaloux du chétif commerce de ceux de Charmiers. Mais c'était principalement les cabaretiers et cafetiers qui récriminaient. La pensée qu'il se vendait là-bas quelques bouteilles de vin et de bière entre messe et vêpres les rongeait. Cependant il y avait encore quelque chose de plus terrible. Les femmes d'Auberoque, depuis la « dame » jusqu'à la chambrière, enrageaient de ne pouvoir exposer leurs toilettes à leur aise. On n'avait pas le temps de s'habiller pour la messe de huit heures ; et puis, à ce moment, le public masculin manquait, les hommes étant encore à se faire raser. Et, pour comble de malheur, il n'y avait pas de vêpres à Auberoque, mais seulement à l'église paroissiale, de sorte que la gent femelle passait les après-midi du dimanche en cancans, en bavardages insipides ou pis, devant les portes, pendant que les hommes jouaient aux quilles ou au « rampeau ». Car de descendre à Charmiers pour assister aux offices, c'était une démarche dont les uns et les autres repoussaient même l'idée. Tous à peu près, hommes et femmes, allaient bien à la messe de la chapelle, du moins les jours de grandes fêtes, et faisaient leurs pâques à la saison. Mais leur religion n'allait pas plus loin : de traiter les gens de Charmiers en bons voisins, en frères en Jésus-Christ, il n'en fallait pas parler.

Ceux qui savent que dans les campagnes, où il n'y a pas, comme dans les villes, des promenades, la musique, le théâtre, et un public toujours prêt à lorgner, les assemblées dominicales aux offices tiennent lieu de tout cela ; que l'église, où quelques fervents vont prier, est aussi le seul endroit où les femmes puissent faire assaut d'élégance, exhiber leurs belles robes, étaler leurs grâces, caqueter et coqueter à la sortie avec les galants, ou jacasser entre vieilles commères, — tous ceux-là comprendront avec quelle affection

la population féminine d'Auberoque devait embrasser l'idée de la construction d'une église au chef-lieu de la commune pour y transférer la cure du doyenné.

Cette question avait été déjà souvent agitée, mais toujours avec ce manque de sens pratique, avec cette incohérence de vues, avec cette préoccupation d'intérêts particuliers, qui en tout temps avaient caractérisé les diverses administrations municipales qui s'étaient succédé à Auberoque. Le choix de l'emplacement avait été la principale cause de l'avortement des projets. Les gens de la place voulaient l'église là, au centre du bourg, dans un jardin en bordure. Ceux du quartier de la Miséricorde alléguaient, à l'encontre, le terrain en déclivité, la difficulté de l'accès, et demandaient qu'elle fût construite dans leur voisinage, sur un « coderc » où paissaient les oisons. Quant à ceux du faubourg de l'école des frères. ils rejetaient bien loin les propositions des uns et des autres et prétendaient qu'elle fût édifiée sur un petit « tuquet » ou monticule, qui, à leur dire, semblait fait tout exprès. A l'appui de ces prétentions contradictoires, venaient les déclarations individuelles : chacun voulait bien souscrire, mais à la condition que l'église fût dans son quartier...

Dans cette situation, le concours du curé de la paroisse était un élément de succès : aussi madame Chaboin avait-elle pensé tout d'abord à se l'assurer, ce qui ne fut pas difficile, car il s'offrait de lui-même.

Ce curé, appelé Camirat, était un petit homme blond filasse, aux cils d'albinos, aux lèvres serrées. Il était intelligent, mais c'était un esprit inquiet et malveillant, un caractère difficile, un tempérament atrabilaire. En outre, il avait des défauts capitaux pour un prêtre : il était dur et intéressé. Il exploitait sa cure comme M. Bourdal son étude, et tâchait de lui faire rendre le plus possible. De peur de perdre, lorsque les gens ne lui paraissaient pas très solvables, il se faisait payer d'avance. Dès l'arrivée de madame Chaboin, le curé avait été quémander au château ; il y était retourné, de temps en temps, sous différents prétextes : une chapelle à restaurer, un calvaire à ériger, un ornement à acheter, des pauvres à soulager. Quoique l'ancienne fondatrice de la « Compagnie de la grande Mer nouvelle de Tombouctou » ne fût pas généreuse, elle se laissait

toujours tirer un louis, désireuse de se concilier ce prêtre qui, en chaire, molestait quelque peu ceux qu'il n'aimait pas, et, en général et au figuré, se servait plus de la houlette que de la flûte pour mener son troupeau.

Lorsqu'au cours des premières ouvertures M. Guérapin, chargé d'engager les négociations, fit entrevoir au curé l'éventualité du transfert de la cure du doyenné à Auberoque, celui-ci se montra très partisan de ce projet. Il se déplaisait à Charmiers, où on ne l'aimait guère ; et puis, à l'occasion de cette église nouvelle, il aurait, lui, de l'argent à recueillir pour des vitraux, des autels, des tableaux, des ornements, tout un mobilier de culte, — en un mot, des fonds à manier, et il aimait cela. — De plus, il comptait faire entendre à madame Chaboin, que, pour bien entrer dans son rôle de châtelaine, il fallait rétablir le culte dans la chapelle du château, ce qui aurait grand air ; et il espérait bien cumuler les fonctions de chapelain avec celles de curé et s'introduire ainsi dans la société de cette « madame Crésus », comme l'avait baptisée facétieusement Exupère.

Le curé étant bien disposé, lors d'un court voyage à Auberoque que fit madame Chaboin, il fut convenu qu'il provoquerait les souscriptions et recueillerait les signatures. En raison de ses fonctions, nul mieux que lui n'était en état d'influencer les habitants du bourg en telle affaire. Afin de préparer favorablement les esprits, le curé commença par reculer d'une heure la messe dominicale, qu'il vint dire lui-même, laissant son vicaire à Charmiers. Ensuite, il donna les vêpres de temps en temps, et, dans ses prônes et ses sermons, s'attacha fort à flatter l'amour-propre de ses auditeurs et à se les concilier. Puis, un jour, il annonça une bonne nouvelle : afin de lever toutes les difficultés relatives à l'emplacement de la future église, et pour accorder les intérêts respectifs des divers quartiers d'Auberoque, madame Chaboin offrait un enclos à elle appartenant, situé dans une position assez centrale par rapport à l'ensemble du bourg. Cette annonce fut généralement bien accueillie, l'offre de madame Chaboin ayant l'avantage de ne favoriser aucune des trois compétitions rivales. C'était un compromis, une cote mal taillée, qui donnait satisfaction à tous dans une certaine mesure. Car, si

chacun des trois partis contendants était débouté de ses prétentions, il n'avait pas du moins le crève-cœur de voir ses rivaux l'emporter sur lui.

Aussi, lorsque le curé commença de colporter sa liste, en tête de laquelle madame Chaboin s'était inscrite pour seize mille francs, — argent ou terrain, — fut-il bien reçu et sa grande feuille de papier timbré se couvrit de signatures. Il y eut cependant des abstentions : M. Farguette, Gardet, le receveur, et, avec quelques autres, mademoiselle de Caveyre, qui était bien légitimiste, — elle devait cela à ses traditions de famille, — mais qui n'aimait pas « la calotte », — comme elle disait.

Encore que beaucoup se fussent parforcés par gloriole, pour humilier le voisin, les souscriptions étaient faibles en général, car Auberoque n'était pas riche ; mais enfin, à force de stimuler les fidèles, et en faisant appel à diverses personnes domiciliées hors de la commune, comme le député de la circonscription, le conseiller d'arrondissement, un riche manufacturier originaire du pays, mademoiselle Duffart, qui donna cent francs à la condition d'avoir son portrait dans un vitrail, et encore quelques autres, la souscription s'éleva à vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept francs, auxquels le curé ajouta généreusement trois francs, pour faire un compte rond.

Avec ces vingt-cinq mille francs, les secours du ministère des cultes que l'on obtiendrait par le moyen du député cousin de M. Duffart et un emprunt de vingt-cinq mille francs que voterait le conseil municipal, on pouvait construire une église et un presbytère.

Mais pour obtenir le vote de cet emprunt il fallait, premièrement, que la séparation des deux sections eût lieu, car les conseillers de Charmiers ainsi que la plupart des trente plus imposés, qui appartenaient à cette section, refusaient énergiquement de le voter. Et alors le dossier de la séparation, réclamé par M. Duffart à l'ami Cottignac, revint de la préfecture et fut soumis au conseil municipal réuni en session extraordinaire avec l'autorisation du préfet, obtenue par le même M. Duffart.

Grâce aux intrigues du château, la séparation fut votée à

une forte majorité. Pour la première fois les conseillers d'Auberoque et ceux de Charmiers furent d'accord, mais c'était pour faire une bêtise.

Dans la très infime minorité se trouvait M. Farguette. Avec un zèle digne d'un meilleur sort, il avait essayé de faire comprendre aux conseillers d'Auberoque les conséquences d'un vote favorable. Il leur avait fait voir que le futur conseil serait à l'entière discrétion de madame Chaboin dont l'unique visée était de duper la commune. Surtout il avait insisté sur ce point que cette église, dont on se servait comme d'un appât pour leur faire voter la séparation, serait une cause de ruine pour la commune amoindrie...

Mais tous les efforts de ce pauvre M. Farguette furent vains : cette fois, M. Duffart, qui s'était encore constitué devant le conseil l'avocat de madame Chaboin, l'emporta. Comme dit l'autre, « il n'est pire sourd que cil qui ne veut entendre ». Aussi, sauf le pharmacien, la séparation fut votée par tous les membres présents. — Cette restriction est nécessaire, car il y eut quelques absents, notamment M. Tronchat, qui ne pouvait se résoudre à voter cette séparation contre son opinion : il feignit d'être malade et se mit au lit, espérant concilier par ce subterfuge ses intérêts et sa conscience.

Mais il lui fut signifié de la part de M. Guérapin que, ce jour-là, on connaîtrait les amis et les ennemis du château. M. Madaillac, qui s'était chargé de la commission, exhorta fort l'épicier à venir voter, quoique malade, l'assurant que ce serait de sa part un bel acte de courage civique ; et il lui cita l'exemple d'un grand personnage romain qui s'était fait porter mourant au Sénat, dans une circonstance décisive.

Mais madame Tronchat répliqua que son mari n'était ni Romain ni sénateur, et qu'elle ne souffrirait pas qu'il se levât avec la fièvre, pour attraper le « coup de la mort », en allant au conseil donner une voix inutile.

— Je vais faire entendre ceci à Guérapin, — dit, en s'en retournant, dans le corridor, M. Madaillac à la gentille épicière, qu'il guignait depuis quelque temps, — mais à une condition...

Et, là-dessus, il la prit dans ses bras.

— Finissez donc, monsieur Madaillac ! j'appelle ! — faisait sourdement madame Tronchat en se débattant.

Puis, après s'être dégagée, elle s'enfuit vers sa boutique, non sans avoir été embrassée dru et quelque peu « paupignée ».

Un autre conseiller manquait, à cette séance fameuse : c'était M. Desvars. L'intendant lui avait écrit deux lettres, dont la dernière énergiquement comminatoire, pour le déterminer à venir voter, lui offrant même un nouveau prêt s'il en avait besoin. Mais l'inventeur était en ce moment-là trop affairé pour faire le voyage. Il était en pourparlers avec un courtier d'affaires, qui le bernait d'une prétendue vente de son brevet à une maison de Londres et lui tirait quelques pièces de cent sous avec cette bourde : il ne répondit même pas aux lettres de M. Guérapin.

Ce dernier avait mis dans sa tête que M. Farguette serait isolé dans le conseil, qu'il serait le seul à voter non. C'était une satisfaction pour sa haine : aussi travaillait-il fort pour que le conseil fût au grand complet, afin que l'isolement du pharmacien parût plus humiliant. Il se trompait en comptant sur M. Desvars : celui-ci, présent, n'eût pas voté selon ses désirs; mais Guérapin, qui ne connaissait d'autres mobiles que l'intérêt ou la passion, se persuadait facilement que M. Desvars, étant le débiteur de madame Chaboin, débiteur gêné qui plus est, voterait au gré de sa créancière.

Aussi conçut-il une vive irritation contre les deux absents. Au regard de M. Tronchat, son ami le secrétaire de la mairie le calma un peu, en l'assurant que réellement l'épicier avait la fièvre et n'était pas en état de se lever; mais pour ce qui était de M. Desvars, l'intendant songea aussitôt à se venger.

En recevant l'argent, l'inventeur avait écrit au bas d'un papier timbré : « Bon pour cinq cents francs ». M. Guérapin remplit le papier et en fit un billet à trois mois, de sorte que, depuis l'époque du prêt, ce billet était échu; puis il le remit à M. Desguilhem pour le recouvrer.

Lorsque l'huissier se présenta, la pauvre Michelette fut toute transie de peur. Elle avait soupçonné son père d'avoir emprunté quelque argent à son locataire, et cela la gênait, car elle se disait que c'était sans doute à sa considération que M. Lefrancq avait fait ce prêt. Mais, en constatant qu'il s'était mis entre les griffes de madame Chaboin et de son intendant, elle fut prise d'un profond découragement. Où trouver cet ar-

gent ? Elle savait que la maison et quelques pièces de terre et de vigne faisant tout leur héritage étaient couvertes d'hypothèques et qu'il était impossible de contracter de nouveaux emprunts. Et pourtant il fallait se le procurer, cet argent, car, comme le lui dit M. Desguilhem, il avait ordre de « poursuivre à outrance ». L'huissier plaignait bien Michelette, et avec des sous-entendus équivoques lui fit comprendre que, s'il avait des fonds, ce n'est pas pour cinq cents francs qu'il la laisserait en peine. La pauvre enfant sentit l'injure, et remercia M. Desguilhem si sèchement qu'il s'en alla sans mot dire.

Lorsqu'il fut sorti, elle tomba sur une chaise, accablée, et se tint immobile, les mains jointes sur ses genoux, regardant fixement le plancher et songeant avec angoisse à cette situation. Elle voyait à l'avance les poursuites se faire, la procédure marcher, et les papiers timbrés s'accumuler dans le tiroir du cabinet où il en était tant passé déjà. Et puis la fin, les affiches à la porte de la maison, la saisie, la vente, après laquelle il leur faudrait, son père et elle, quitter cette vieille demeure de famille, modeste mais solide, où avaient logé plusieurs générations de Desvars, comme en témoignait la date de 1617 gravée sur le linteau de la porte, au-dessous de deux clefs entre-croisées.

Et puis, où aller? que faire? comment gagner le pain de chaque jour? où trouver l'abri nécessaire? Autant de points d'interrogation qui la torturaient. A ces angoisseux chagrins de la ruine définitive s'ajoutait, pour la malheureuse Michelette, un douloureux serrement de cœur, à la pensée qu'elle ne verrait plus M. Lefrancq. Ah! pourquoi la ruine n'était-elle pas venue plus tôt! n'était-ce pas assez de ses tristes anxiétés sur le sort de son père et le sien, sans qu'il s'y joignît encore les cruelles douleurs de cette séparation!

Elle resta longtemps ainsi, perdue dans ses pénibles réflexions, et la nuit venue l'enveloppa de son ombre.

Quelques jours après, en enregistrant les actes de l'huissier, M. Lefrancq aperçut un protêt signifié à M. Desvars, « parlant à la personne de sa fille ». Il s'expliqua alors le chagrin de la petite et ses rares apparitions au jardin. Le soir, il descendit, alla s'asseoir sous l'amandier et attendit, lisant. Mais le crépuscule tombait et elle ne paraissait pas. Alors, inquiet, il

se pencha sur le mur de séparation et l'appela sourdement :

— Michelette !

Elle vint sur le seuil de la porte et le regarda tristement.

— Approchez là, je vous prie : je voudrais vous dire quelque chose.

Elle vint près du mur.

— Vous m'aviez promis de me faire part de toutes vos peines, de tous vos chagrins ; vous ne l'avez pas fait, ce n'est pas bien.

Elle baissa la tête sans répondre.

— Vous n'avez donc pas confiance en moi ?

La petite leva sur le receveur ses beaux yeux où perlaient des larmes :

— Si, comme en Dieu !

Il lui prit la main :

— Alors, pourquoi ne m'avoir pas parlé de ce billet ?

— Vous le comprenez bien... Épargnez-moi !

— Séchez donc vos yeux, ma chérie, et ne vous tourmentez plus de cela : demain je verrai M. Desguilhem... Et, maintenant allez chercher votre chaise et venez vous asseoir ici, près du mur.

Elle obéit et revint au bout de la treille, sous laquelle la lune tamisait une faible clarté. Et là ils s'entretinrent longuement, doucement, à mi-voix, comme si quelqu'un eût été à portée de les entendre.

Cependant, quoique un peu rassérénée, Michelette était encore triste ; M. Lefrancq lui en demanda la raison.

— Hélas ! — dit-elle, — n'ai-je pas assez de sujets de l'être !

Mais, comme il semblait au receveur que cette tristesse était inquiète et venait d'une cause présente et particulière, il cherchait à la deviner.

— Michelette, — lui dit-il après un moment de silence, — je crois qu'au lieu d'aller chez M. Desguilhem il serait préférable d'envoyer l'argent à votre père, qui le lui fera tenir lui-même.

Elle le regarda, reconnaissante, heureuse de la communication muette de leurs pensées :

— Je le crois aussi, — dit-elle.

— Ainsi faisant, — reprit-il, — nous couperons court aux

commentaires empoisonnés. Mais, si j'envoyais l'argent d'ici, ce serait tout comme : alors j'irai demain à Périgueux... C'est la crainte des méchants propos qui vous tourmentait encore, n'est-ce pas ?

— C'est vrai, vous m'avez devinée.

— C'est que je vous aime, Michelette!

Dans le cœur douloureux de la pauvre enfant, ces paroles coulèrent comme un baume, et tous deux restèrent longtemps ainsi, savourant en silence la douceur de l'aveu, tandis que du fond du vallon montait le triste « hou ! hou ! » d'une chouette sortie du creux de quelque noyer. Puis sur le bourg endormi tombèrent, de l'horloge du château, dix coups sonores lentement frappés.

Alors Michelette se leva :

— Il faut nous retirer, — dit-elle.

— Auparavant, donnez-moi cette vaillante petite menotte.

Il la tint un moment entre ses mains, tout entière enfermée comme un jeune oiseau. Elle était un peu brunie par les soins du ménage, mais mignonne de forme, avec des fossettes et des doigts fuselés. Après avoir un peu caressé cette petite main, et l'avoir comme réchauffée entre les siennes, M. Lefranc la porta tiède à ses lèvres et la baisa longuement.

Ce baiser fit tressaillir l'amoureuse.

— Bonsoir ! — dit-elle, tremblante, en s'enfuyant.

— Bonsoir, ma chérie !

(*A suivre.*)

EUGÈNE LE ROY

LA CONDITION

DES

OUVRIERS DES MINES

« Notre Compagnie a, depuis longtemps, pris des mesures spéciales pour éviter, dans la limite du possible, les accidents... Grâce à ces dispositions, la Compagnie occupe un rang exceptionnel parmi les houillères du monde entier, au point de vue du petit nombre des accidents mortels, en éliminant ceux relatifs aux explosions de grisou, puisqu'elle n'en a pas pour le moment dans son gisement. Elle a profité de l'occasion que lui fournissait l'Exposition universelle de 1900 pour les faire connaître au monde minier, et cela lui a valu l'attribution des plus grandes récompenses pour son personnel. De plus, le monde des ingénieurs étrangers s'est intéressé, d'une façon toute spéciale, à leur étude. C'est ainsi qu'après un rapport fait à son gouvernement par l'inspecteur général des mines de la Grande-Bretagne, quatre inspecteurs généraux et une vingtaine d'ingénieurs exploitants anglais sont venus visiter notre exploitation, désireux d'étudier son système dans ses détails, pour en répandre l'application. Le gouvernement impérial allemand a, lui aussi, dans le même but, envoyé sur place des inspecteurs des mines de Westphalie, de la Sarre et de Silésie, après lesquels sont venus, également, des ingénieurs des grandes compagnies des bassins d'Allemagne... [1] »

1. Procès-verbaux de la commission des mines (Chambre des députés, 8e Législat. n° 878*) p. 231. Nous citerons ces volumes de Réponses écrites sous la forme abrégée *Enq. parlem.*, 1902-03, I, II, III, IV.

Ainsi déposait, à la dernière enquête parlementaire sur les mines (1903), la *Compagnie des mines de houille de Courrières*. Ces phrases semblent aujourd'hui d'une ironie funèbre. Cette Compagnie, qui, entre toutes les Compagnies du bassin, fait valoir en chaque occasion les appareils de sécurité et les mesures protectrices qu'elle a adoptés, est celle qui peu après voit ses fosses dévastées par le plus terrible accident dont témoigne l'histoire des mines. Cette exploitation, qui dit avoir été prise en modèle par les ingénieurs d'Angleterre et d'Allemagne, se trouve bientôt avoir un besoin pitoyable du secours des Westphaliens et paraît à ce moment être assez sévèrement jugée par eux. Pourtant, regardons, pour être justes, le tableau de chiffres qu'elle produisait naguère encore avec orgueil : de 1870 à 1899, alors que la moyenne des accidents mortels (par 1 000 ouvriers occupés au fond), y ressortait pour la France entière à 1,79, et pour le bassin du Pas-de-Calais et du Nord à 1,40, la Compagnie de Courrières n'en comptait que 0,60 ; et la diminution de 1870 à 1899 était plus forte pour Courrières que pour la France et le bassin [1]. M. Barthou nous indique maintenant que les rapports du contrôle étaient depuis quelques années défavorables. Par contre, le Comité des houillères déclarait au lendemain de la catastrophe : « La Compagnie de Courrières spécialement était toujours citée parmi nous comme celle où toutes les précautions étaient prises avec un véritable luxe [2]. » Les techniciens se contredisent, et les autres sont taxés d'incompétence. L'homme de sens et de bonne foi, qui suspend son jugement jusqu'à bonne information, se demande qui se trompe, qui le trompe, qui sait vraiment quelque chose.

Pour prendre chance de voir clair dans les obscurités d'un cas d'espèce, il faut s'élever à des points d'observation plus générale. Regardez à la fin de cet article le graphique (emprunté au volume de la Statistique minérale pour l'année 1900) qui figure la proportion des ouvriers tués par accident, dans les mines de charbon françaises, année par année, depuis

1. *Rapports du jury, Exposition de 1900*, classe 63, t. I, pp. 142-143. Cf. aussi *Les Mines et la métallurgie à l'Exposition du nord de la France (Arras, 1904)*, par Ed. Lozé, p. 42-43.

2. *Le Temps*, 14 mars 1906.

qu'une statistique précise en a été établie. Sans doute votre regard sera d'abord attiré par quelques bandes, les plus hautes, celles qui dépassent nettement les autres : ce sont les années de gros accidents, 1861, 1876, 1889, par exemple ; un calcul rapide pourra même vous indiquer que la bande de l'année 1906 dès maintenant, par le seul fait de la catastrophe de Courrières, sera notablement plus haute que les plus hautes de tout ce graphique [1]. Mais faites abstraction de ces années exceptionnelles et voyez si, d'ensemble, des années 1840 et voisines à la fin du siècle, la hauteur des bandes ne diminue pas de frappante façon. Au lieu d'établir nos chiffres année par année, calculons notre proportion par périodes plus longues, par dizaines d'années, de sorte que les gros accidents se trouvent par là répartis, pour ainsi dire, sur le groupe des années voisines, et fondus dans une moyenne à base plus large ; nous obtenons le tableau suivant [2] :

	Moyenne annuelle de tués par 10 000 ouvriers
1833-1842	41,0
1853-1862	33,9
1863-1872	28,6
1873-1882	20,0
1883-1892	17,8
1893-1902	11,5

N'apparaît-il pas en ces chiffres une décroissance régulière, tout à fait remarquable, du risque de mort dans nos mines [3] ?

1. En ne comptant, pour 1906, que les morts de Courrières (au chiffre approximatif de 1100), la proportion pour 10 000 ouvriers sera déjà d'environ 70, alors que le plus haut chiffre correspondant rencontré depuis 1833 est 50 en 1839, et que, depuis cette date, les maxima ont été 42,4 en 1844, 43,2 en 1861, 36,6 en 1876, 30,1 en 1889.

2. Cf. *Stat. de l'industrie minérale*, 1900, p. 74. La décade 1843-1852 est omise parce que les renseignements sont douteux pour plusieurs années.

3. En 1903 le nombre de tués par 10 000 ouvriers est 10,2, en 1904 10,7. Pour la présente décade elle-même 1903-1912, malgré la catastrophe extraordinaire de Courrières, — si, comme il faut l'espérer, elle reste unique, — nous pouvons prévoir que la moyenne pourra probablement se relever sur la précédente, mais n'atteindra pas pour cela au niveau des premières.

et ceci déjà ne nous fait-il pas comprendre que les techniciens aient en la valeur des précautions prises cette confiance tranquille qui nous choquait tout à l'heure, et qu'ils aient pu se relâcher d'un effort dont l'objet ne paraissait plus aussi urgent?

Considérez maintenant la partie des bandes qui est complètement noircie : elle représente, sur l'ensemble des morts par accident dans nos mines de charbon, celles qui sont dues au grisou. Le grisou ! ce mot évoque en nous de terribles histoires, l'explosion imprévue, couchant au fond des tailles des équipes entières, la fuite éperdue des mineurs, et au dehors l'épouvante des mères et des femmes ; puis on nous a dit le génie sauveur de Davy et l'invention de la lampe protectrice : mais l'imprudence fréquente de l'homme qui court sans cesse le même danger faisait un jour ouvrir la lampe, allumer une pipe, et tout à coup le terrible élément déchaînait encore une fois la mort. Le grisou, c'est, dans notre commune imagination, la menace obscure, effrayante, pesant sans trêve, chaque jour, sur la vie du mineur.

Regardez le graphique : sans doute quelques grosses taches noires, 1867, 1876, 1889, vous frapperont tout d'abord ; mais, celles-là mises à part, d'ensemble vous serez surpris de la petitesse des autres, le plus souvent un tout petit carré ou rectangle, parfois à peine un gros trait, parfois même rien du tout. En nombre d'années, le grisou ne cause pas plus de 5, 4, 3 morts par 10 000 ouvriers ; plus d'une fois, il n'en cause pas 1 par 10 000, pas plus de 7,6,4,2 par 100 000 ouvriers ; six fois dans le siècle il n'en cause pas une seule en toute une année, et de ces six années où il n'a pas fait de victime, quatre se trouvent dans la dernière décade. En 1903 il cause *une* victime et en 1904, *deux* pour 100 000 ouvriers. De même les accidents dus à des explosions et coups de mine représentent moyennement une quotité assez faible et qui, dans l'ensemble, va décroissant. Ainsi, aujourd'hui, l'ouvrier qui descend au charbon risque beaucoup plus de tomber dans un puits, beaucoup plus encore d'être pris sous un éboulement ou sous un wagonnet que d'être frappé par le feu du grisou ou de la mine [1].

1. Voici, par exemple, quelle a été, pour les années 1903 et 1904, la pro-

Cependant notre pensée, obsédée par ces images, va tout entière aux mineurs qui courent ce risque et parce qu'ils le courent, et ne va pas aux mineurs qùi ne le courent pas, aux mineurs des autres mines, fer, métaux divers, aux ouvriers des exploitations souterraines, pierre, ciment, etc., et pourtant regardez dans notre graphique la figuration des morts par accident dans ces autres mines et dans ces exploitations souterraines : s'il ne se trouve pas ici de ces hautes bandes qui dépassent fortement les autres et attirent aussitôt l'attention, la hauteur moyenne est plus forte, surtout pour les carrières souterraines ; en outre, pour ces mines, et davantage encore pour ces carrières souterraines [1], nous n'apercevons pas, d'un regard d'ensemble, une décroissance nette bien marquée comme pour les mines de charbon. Ici, plus de ce progrès en sécurité, ferme et réconfortant.

Ouvrons maintenant un tarif d'assurance contre les accidents du travail. Nous nous attendons à trouver parmi les plus fortes la prime demandée pour les ouvriers de mines. Or, tandis qu'on demande (par 100 francs de salaires) 3 fr. 63 pour les mines, on demande 6 fr. 10 pour les exploitations agricoles et forestières (avec emploi de moteur), 6 fr. 03 pour les scieries hydrauliques, 8 fr. 57 pour le lourd camionnage, 8 fr. 96 pour les charpentiers. Voilà toutes nos idées troublées.

Mais parce que le roulier est plus souvent écrasé par sa voiture, parce que le couvreur plus souvent s'abîme sur le

portion des accidents des différentes sortes distinguées par la statistique officielle : Nombre de tués par 10.000 ouvriers employés *souterrainement* :

		1903	1904
Éboulements		6,0	5,8
Grisou		0,2	0,2
Puits	Chutes dans le puits	3,0	1,6
	Ruptures de câbles, chutes de bennes, etc	0,2	—
Coups de mine		0,1	1,4
Exploitation des voies ferrées souterraines		1,8	2,6
Travaux manuels		—	—
Causes autres que celles ci-dessus mentionnées		0,5	0,8

1. Il apparaît même, pour les carrières à ciel ouvert, un relèvement notable : mais il peut tenir à une information plus exacte pour les années récentes.

pavé que le mineur n'est enseveli par la mine, allons-nous retirer notre pitié au mineur, pour la réserver au couvreur et au roulier ? ou ne faudrait-il pas à la pitié que nous avons déjà ajouter celle que nous devrions avoir ? ne ferons-nous pas un utile retour de conscience ? ne songerons-nous pas à combien de vies humaines, sacrifiées chaque jour, chaque heure, à l'œuvre de civilisation, notre pensée commune oublie de s'attacher ? D'un grand malheur sortirait du moins un peu d'humanité meilleure, si une catastrophe de Courrières nous forçait à nous apercevoir que dans la vie courante, sans cesse, autour de nous, des hommes meurent pour d'autres et méritent au moins une pensée de ceux à qui, de loin ou de près, profite le travail dont ces risques sont le fatal accompagnement.

Pourtant ces raisons ne vaudront jamais pleinement contre notre accoutumance, et la chute d'un échafaudage ne remuera jamais l'opinion comme un coup de grisou au fond d'une mine. Ce n'est pas seulement que les accidents de mines, les accidents de grisou, ceux du moins qui frappent le grand public, sont des accidents de masse et qu'un seul gros malheur fait plus d'émotion que beaucoup de petits, au total plus meurtriers. Car d'autres catastrophes aussi ont fauché d'un coup des centaines d'existences ; des villages et leurs habitants, des villes et toute leur population ont été emportés par des poches de glacier qui crèvent, ou ensevelis dans les laves et les cendres d'un volcan. Pourtant il ne semble pas que l'émotion publique soit de même sorte. Et ce n'est pas parce que les glaciers sont hauts et que les volcans sont loin ; la plupart d'entre nous ne mettront jamais le pied dans une mine et ce danger-ci non plus ne touche pas à notre égoïsme. Mais sous des ruines de maison ou dans les boues d'un torrent, notre doute de la première heure a bientôt fait d'atteindre à l'évidence et de reconnaître s'il y a ou s'il n'y a plus d'êtres à sauver. L'accident a tout de suite et directement fait toutes ses victimes, et, si elles ont duré et souffert avant de finalement périr, du moins à l'ordinaire nous acquérons la certitude que notre action n'y pouvait rien. Mais ici — et cette extraordinaire survie des « rescapés » de Courrières qui donne raison à l'espoir tenace, fou, des simples et des femmes, et tort au jugement raisonné des savants, vient encore nous y

inciter davantage, — notre sensibilité peut se demander longtemps si le déraisonnable et l'impossible même ne devraient pas être tentés pour sauver des survivants possibles ; elle peut avoir l'idée, toujours, qu'à quelques mètres d'autres hommes désireux de les sauver, des victimes ont pu vivre durant des heures, des journées, dans l'attente d'un secours qui ne venait pas, et ajouter aux souffrances physiques cette angoisse. Et une telle idée nous est intolérable.

Il y a autre chose encore. Sans doute l'éruption d'un volcan n'est pas sans cause, et notre science, qui n'est pas entièrement désarmée, peut arriver à la prévoir. Mais on ne peut guère plus attendre d'elle et, en tout cas, aucune action humaine n'est à aucun degré cause du fait. Pour l'accident de mine, au contraire, pour l'accident qui s'attache à notre industrie, à l'exercice de notre activité dans la nature, une redoutable question nous obsède : cet accident pouvait-il être prévu ? et, s'il pouvait l'être, même comme lointain ou faiblement probable, pourquoi n'a-t-il pas été évité ? Dès lors que nous en sommes avertis, c'est nous-mêmes qui directement ou indirectement, « par action ou par omission », sommes responsables. Ici, ce n'est pas le danger qui fond sur nous ; c'est nous qui allons au devant du danger : si nous le connaissons, avons-nous fait, ou plutôt, ceux qui dirigent notre action ont-ils fait ce qui était humainement possible pour l'éviter ? Ne regrettons pas, et même n'abandonnons pas, même aujourd'hui que ce risque est atténué, notre imagination terrifiée du grisou : c'est elle, n'en doutez pas, qui a pressé sur la routine, pressé sur la science, c'est elle qui a fixé l'attention sur ce danger, qui a provoqué, imposé les mesures propres à le combattre, les lampes de sûreté, l'aérage, la ventilation ; c'est elle qui a réussi à restreindre l'emprise de cet élément sur la vie du mineur. Mais l'opinion publique et l'opinion des intéressés eux-mêmes ont-elles pris la même conscience instante des autres dangers ? a-t-on étudié avec la même application leurs conditions et leurs causes ? contre les éboulements, contre les dangers des manutentions souterraines, contre les accumulations de gaz dans les vides non remblayés, contre les poussières des mines, a-t-on engagé, soit par initiative spontanée, soit sous la pression de l'opinion, ou de

la loi, la lutte opiniâtre qu'on a soutenue contre le grisou?

L'accident de Courrières rompt cette décroissance rassurante du nombre des victimes de la mine que la statistique officielle était si heureuse de nous offrir. Qu'en conclure? qu'il est une de ces fatalités imprévisibles, auxquelles la science humaine n'a pu encore nous soustraire? ou bien qu'il nous révèle des causes d'accident dont nous ne nous sommes pas jusqu'ici assez inquiétés et contre lesquelles une passivité naturelle, une sécurité tout empirique, et peut-être — ceci révolterait encore davantage notre sentiment social — une parcimonie à courte vue auraient empêché d'exercer l'effort que nous paraît mériter la conservation de la moindre vie humaine? Partout où nous sentons que la science peut et doit prévoir, que, d'un appareil adopté, d'une mesure prise, d'un ordre donné par le conducteur responsable, dépendent des vies humaines, nous demandons plus qu'une certitude d'indemnité d'argent après coup, qu'un courage de réparation, bien impuissant, ou qu'une générosité tardive et d'ailleurs inégale au mal accompli; nous voulons pouvoir penser qu'à coup sûr aucune vie d'homme n'a été risquée par routine, par inertie, par inattention ou négligence, et qu'en tout cas un risque d'existence humaine n'a pas été mis en balance avec une augmentation de frais généraux et n'a pas pesé moins qu'une petite diminution de bénéfices.

Toujours la colère générale se soulève contre les insuffisances de précautions, les défauts de prévoyance, les économies inhumaines qui ont quelque jour des conséquences de mort. Mais l'émotion publique prend un ton particulier lorsque les victimes frappées sont frappées au travail et en raison de leur travail même. Si l'œuvre de civilisation comporte des risques, que du moins tous les moyens applicables soient pris pour les réduire. Et s'il est fatal qu'il en subsiste toujours une part, que du moins ce risque soit payé à celui qui le court. Arrivée à ce point, notre pensée passe inévitablement de l'idée du danger à celle de ce qui peut humainement le compenser. Ce n'est point par hasard, encore moins par une pensée sournoise de « jouer du cadavre », que les mineurs du Pas-de-Calais, au lendemain de l'accident de Courrières, sont partis spontanément en une grève soudaine pour un meilleur

salaire. Nous tous faisons cette liaison d'idées aujourd'hui. Quelles que soient les causes de la catastrophe, quelle que soit la part de l'imprudence ou de l'avidité humaine et celle de la fatalité, du moins les hommes qu'elle a atteints, ceux qu'une catastrophe semblable aurait pu ou pourrait atteindre ont-ils leur part, leur juste part des biens de cette civilisation construite sur leur labeur?

*
**

La nature même de l'industrie minière, qui localise forcément cette industrie aux régions où se trouvent des gîtes exploitables, la nature même du travail, qui le cache loin des regards en des recoins peu accessibles, font que certainement nous savons beaucoup moins ce qu'est une mine e ce que fait un mineur que nous ne savons ce qu'est une forge ou un chantier de construction, ce que fait un serrurier ou un maçon. Une première surprise pour beaucoup d'entre nous est d'apprendre qu'une bonne part des ouvriers des mines ne sont pas des mineurs. Nous n'avons qu'une insuffisante idée, à l'ordinaire, de la complexité de cet organisme qu'est une grande houillère moderne.

Regardez les listes de personnel de telle ou telle mine [1] : il n'est pas rare d'y trouver indiquées trente à quarante espèces différentes d'ouvriers. Sous la grande division en personnel du *fond* et personnel du *jour* (souvent compliquée par une subdivision groupant le personnel qui, quoique ne descendant pas dans la mine, est porté au carnet du fond, ou « personnel du jour du service du fond »), se distinguent cinq, six, dix fonctions diverses, dont chacune encore comporte plusieurs sortes de travail ou plusieurs catégories de travailleurs : le charbon est détaché de la veine, au chantier d'abatage, par les ouvriers à la veine, haveurs (ou piqueurs) et leurs aides; il est chargé, transporté de là par les plans inclinés et les galeries,

1. Voir *Enq. sur la durée du travail et les salaires*, Office du travail, t. II, p. 13-36; les décompositions de personnel fournies à l'Enquête de 1902-03 par diverses Compagnies; Ch. Benoist, *Organisation du travail*, I, p. 166-68. — La nomenclature et la classification des opérations que nous indiquons ici se rapportent plutôt aux exploitations du Nord et du Pas-de-Calais. Elles varient d'ailleurs d'une exploitation à une autre, parfois assez fortement.

roulé dans les berlines ou wagonnets, par des chargeurs aux tailles, des herscheurs ou rouleurs ou déballeurs, par des chevaux que mènent des conducteurs, et arrive ainsi à l'accrochage, où les chargeurs à l'accrochage et leurs aides placent les berlines dans la cage ; mais pour la préparation de l'exploitation, pour atteindre à la veine ou passer d'une veine à une autre, les bowetteurs, mineurs au rocher, coupeurs de voie, maçons, doivent établir des galeries dans la roche encaissante ; pour la mise en état et l'entretien des galeries de circulation, des raccommodeurs, des boiseurs ou raucheurs, des cantonniers, des poseurs de rails, sont nécessaires ; des conducteurs de bois, des palefreniers ont encore leur rôle spécialisé ; le cuvelage et l'entretien des puits sont assurés par les ouvriers d'about ; le remblayage souvent a ses ouvriers spéciaux, les remblayeurs et herscheurs à terre ; l'éclairage occupe des lampistes (du fond et du jour), des porteurs de feu [1]. Et nous ne sommes pas encore sortis du fond de la mine. Pour nous en tirer, nous avons besoin des moulineurs, aides moulineurs, machinistes d'extraction, qui assurent le service de descente et de remontée des hommes et le service d'extraction du charbon ; toute la machinerie d'extraction et d'exploitation, toute la machinerie d'aérage exigent un personnel de chauffeurs, machinistes divers, graisseurs, etc.

Voici le charbon arrivé au jour : ici il subit souvent diverses manipulations, triage, criblage, lavage, qui exigent des trieurs, cribleurs, laveurs, ou trieuses, laveuses, etc. (car en cet emploi nous trouvons aussi des femmes ou filles) ; quelquefois il est l'objet de préparations annexes, carbonisation, agglomération, qui occupent des ouvriers spéciaux ; en tout cas, pour, du carreau, partir vers le consommateur en wagons ou en péniches, il demande une manutention plus ou moins compliquée à laquelle s'emploient les manœuvres de carreau, wagonniers, chargeurs de carreau, etc. Enfin, à toute exploitation s'annexent, pour la préparation et l'entretien de l'outillage, des matériaux, ou des bâtiments, divers ateliers où nous trouvons plusieurs sortes d'ouvriers d'état, charpentiers, menuisiers, ajusteurs, forgerons, ferblantiers, etc.

1. Le *galibot* est un jeune ouvrier, qui est employé à diverses de ces fonctions.

Tout ce personnel s'étage de treize ans à cinquante-cinq ans et plus. Pour l'ensemble des mines françaises (de charbon), la statistique minérale, sur les 171 600 ouvriers (en chiffres ronds) qu'elle dénombrait en 1904, comptait 11 000 enfants de treize à seize ans, 9 400 jeunes gens de seize à dix-huit ans, 6 100 femmes ou filles, et 145 100 hommes ou ouvriers de plus de dix-huit ans. Nous pouvons trouver ailleurs des répartitions par âges encore plus détaillées[1]. Il est clair que les enfants, jeunes ouvriers, ouvriers adultes, vieux ouvriers, les commençants, les aides et les ouvriers formés, même s'ils sont employés à un même travail, n'ont pas la même rémunération ; nous pouvons nous attendre aussi à ce que les besognes de manœuvre (roulage, transport, manutention) et les travaux qualifiés (abatage, travaux spéciaux de préparation, conduite des machines, etc.), qui exigent une formation professionnelle et une certaine habileté technique, ne comportent pas les mêmes conditions de salaire ; entre ces différentes catégories elles-mêmes de travail qualifié, comme aussi entre les diverses catégories de manœuvres, il se rencontre des différences de rémunération ; enfin, dans la même catégorie professionnelle, nous trouverons, d'un ouvrier à un autre, des différences de salaire assez considérables. Sur des tableaux de paye un peu détaillés d'une mine [2], les salaires se succèdent à de nombreux taux divers depuis 1 franc et 1 fr. 50 jusqu'à 8 et 10 francs ; dans la même catégorie d'ouvriers, il est des différences de 1 à 2 francs et plus. D'ensemble, les salaires d'ouvriers du fond sont, à travail correspondant, supérieurs à ceux des ouvriers du jour ; et, comme il était à prévoir, les salaires des ouvriers qualifiés sont supérieurs à ceux des manœuvres.

Mais, ces constatations vagues et quelques autres de même sorte une fois faites, il est difficile de tirer d'une telle complexité une notion claire et de quelque sens pour notre esprit, si l'on ne considère, avec toutes les réserves qui conviennent, des moyennes et des répartitions autour de la moyenne, établies avec toutes les précautions nécessaires : soit une

1. *Statistique de l'industrie minérale*, 1904, p. *11*, V. dans le Recensement professionnel de 1896 une répartition par âges de 10 en 10 ans.

2. Par exemple, dans l'*Enquête sur les salaires*, Office du travail, *loc. cit.*, et *Enq. parlem.*, 1902-03, *passim*.

moyenne générale, soit une moyenne par grande division (ouvriers du fond, ouvriers du jour), soit une moyenne pour une catégorie d'ouvriers importante et bien définie.

Dans ce dernier cas, c'est évidemment la catégorie des ouvriers mineurs proprement dits que nous choisirons : bien qu'ils ne forment pas la totalité, ni même toujours la majorité, des ouvriers de la mine, ils en constituent en tout cas la catégorie la plus importante, et c'est sur leur condition et leur salaire que se règlent la condition et le salaire de tous les autres ouvriers. Mais, pour comprendre le sens de cette moyenne et comprendre aussi les revendications et discussions dont elle est l'objet, il nous faut apercevoir clairement comment le salaire de ces mineurs est établi. Ils sont payés à la tâche, c'est-à-dire à proportion de la quantité de charbon extraite par eux : mais le même ouvrier, travaillant de la même façon, suivant qu'il sera placé ici ou là, dans cette veine ou dans cette autre, n'abattra pas la même quantité de charbon, parce que d'une veine à une autre, ou, dans la même veine, d'un endroit à un autre, la dureté, l'épaisseur, la qualité du charbon, la direction et l'inclinaison de la veine, la nature de la roche encaissante peuvent être très différentes et, pour un effort égal de l'ouvrier, permettre un rendement beaucoup plus faible ou beaucoup plus fort. Patrons et ouvriers se sont toujours accordés à reconnaître, *en principe*, que l'ouvrier ne doit pas pâtir de ces conditions désavantageuses et qu'un salaire égal doit être assuré à un effort égal. Tous les mineurs qui travaillent au même moment dans la même mine n'ont donc pas le même taux de salaire par tonne produite : pour chacun d'eux, ou plutôt pour chaque équipe (comprenant d'ordinaire plusieurs mineurs et un ou deux aides), le salaire par berline (ou demi-tonne environ) de charbon extrait est établi en raison des conditions de chaque « taille » et pour une durée limitée (d'ordinaire une quinzaine), à un taux débattu qui, en principe, doit être tel qu'un ouvrier moyen travaillant normalement puisse à ce taux, dans les conditions de cette taille, obtenir par journée un certain salaire, qui est considéré comme le salaire normal du mineur [1].

1. C'est ce salaire normal qui constitue le *salaire de base* : toutefois, dans le Pas-de-Calais, les augmentations depuis 1889 n'avaient pas été incorporées au

Tout ce personnel s'étage de treize ans à cinquante-cinq ans et plus. Pour l'ensemble des mines françaises (de charbon), la statistique minérale, sur les 171 600 ouvriers (en chiffres ronds) qu'elle dénombrait en 1904, comptait 11 000 enfants de treize à seize ans, 9 400 jeunes gens de seize à dix-huit ans, 6 100 femmes ou filles, et 145 100 hommes ou ouvriers de plus de dix-huit ans. Nous pouvons trouver ailleurs des répartitions par âges encore plus détaillées[1]. Il est clair que les enfants, jeunes ouvriers, ouvriers adultes, vieux ouvriers, les commençants, les aides et les ouvriers formés, même s'ils sont employés à un même travail, n'ont pas la même rémunération ; nous pouvons nous attendre aussi à ce que les besognes de manœuvre (roulage, transport, manutention) et les travaux qualifiés (abatage, travaux spéciaux de préparation, conduite des machines, etc.), qui exigent une formation professionnelle et une certaine habileté technique, ne comportent pas les mêmes conditions de salaire ; entre ces différentes catégories elles-mêmes de travail qualifié, comme aussi entre les diverses catégories de manœuvres, il se rencontre des différences de rémunération ; enfin, dans la même catégorie professionnelle, nous trouverons, d'un ouvrier à un autre, des différences de salaire assez considérables. Sur des tableaux de paye un peu détaillés d'une mine [2], les salaires se succèdent à de nombreux taux divers depuis 1 franc et 1 fr. 50 jusqu'à 8 et 10 francs ; dans la même catégorie d'ouvriers, il est des différences de 1 à 2 francs et plus. D'ensemble, les salaires d'ouvriers du fond sont, à travail correspondant, supérieurs à ceux des ouvriers du jour ; et, comme il était à prévoir, les salaires des ouvriers qualifiés sont supérieurs à ceux des manœuvres.

Mais, ces constatations vagues et quelques autres de même sorte une fois faites, il est difficile de tirer d'une telle complexité une notion claire et de quelque sens pour notre esprit, si l'on ne considère, avec toutes les réserves qui conviennent, des moyennes et des répartitions autour de la moyenne, établies avec toutes les précautions nécessaires : soit une

1. *Statistique de l'industrie minérale*, 1904, p. *11*, V. dans le Recensement professionnel de 1896 une répartition par âges de 10 en 10 ans.

2. Par exemple, dans l'*Enquête sur les salaires*, Office du travail, *loc. cit.*, et *Enq. parlem.*, 1902-03, *passim*.

moyenne générale, soit une moyenne par grande division (ouvriers du fond, ouvriers du jour), soit une moyenne pour une catégorie d'ouvriers importante et bien définie.

Dans ce dernier cas, c'est évidemment la catégorie des ouvriers mineurs proprement dits que nous choisirons : bien qu'ils ne forment pas la totalité, ni même toujours la majorité, des ouvriers de la mine, ils en constituent en tout cas la catégorie la plus importante, et c'est sur leur condition et leur salaire que se règlent la condition et le salaire de tous les autres ouvriers. Mais, pour comprendre le sens de cette moyenne et comprendre aussi les revendications et discussions dont elle est l'objet, il nous faut apercevoir clairement comment le salaire de ces mineurs est établi. Ils sont payés à la tâche, c'est-à-dire à proportion de la quantité de charbon extraite par eux : mais le même ouvrier, travaillant de la même façon, suivant qu'il sera placé ici ou là, dans cette veine ou dans cette autre, n'abattra pas la même quantité de charbon, parce que d'une veine à une autre, ou, dans la même veine, d'un endroit à un autre, la dureté, l'épaisseur, la qualité du charbon, la direction et l'inclinaison de la veine, la nature de la roche encaissante peuvent être très différentes et, pour un effort égal de l'ouvrier, permettre un rendement beaucoup plus faible ou beaucoup plus fort. Patrons et ouvriers se sont toujours accordés à reconnaître, *en principe*, que l'ouvrier ne doit pas pâtir de ces conditions désavantageuses et qu'un salaire égal doit être assuré à un effort égal. Tous les mineurs qui travaillent au même moment dans la même mine n'ont donc pas le même taux de salaire par tonne produite : pour chacun d'eux, ou plutôt pour chaque équipe (comprenant d'ordinaire plusieurs mineurs et un ou deux aides), le salaire par berline (ou demi-tonne environ) de charbon extrait est établi en raison des conditions de chaque « taille » et pour une durée limitée (d'ordinaire une quinzaine), à un taux débattu qui, en principe, doit être tel qu'un ouvrier moyen travaillant normalement puisse à ce taux, dans les conditions de cette taille, obtenir par journée un certain salaire, qui est considéré comme le salaire normal du mineur [1].

1. C'est ce salaire normal qui constitue le *salaire de base* : toutefois, dans le Pas-de-Calais, les augmentations depuis 1889 n'avaient pas été incorporées au

Nous pouvons maintenant regarder quelques chiffres. Pour l'ensemble des mines de combustibles de France en 1904 (l'année 1905 n'est pas encore publiée), la Statistique minérale nous donne comme moyenne des salaires de tout le personnel sans distinction, un salaire journalier de 4 fr. 53, et annuel de 1 309 francs; comme moyenne des salaires des ouvriers travaillant à l'intérieur, un salaire journalier de 4 fr. 93 et annuel de 1 412 francs; comme moyenne des salaires des ouvriers travaillant à l'extérieur, un salaire journalier de 3 fr. 53 et annuel 1 034 francs. D'un bassin à un autre, les moyennes comportent des différences assez sensibles, qu'il faut d'ailleurs n'interpréter qu'avec prudence; voici celles de l'année 1904 pour les principaux groupes producteurs :

	Salaire journalier par ouvrier		Salaire annuel par ouvrier	
	du fond	du jour	du fond	du jour
	francs	francs	francs	francs
Bassin de Valenciennes (Nord et Pas-de-Calais) .	5,10	3,57	1.463	1.076
» de Saint-Étienne . .	4,88	3,61	1.460	1.093
» d'Alais	4,81	3,51	1.348	977
» du Creusot et Blanzy.	4,99	3,86	1.467	1.150
» d'Aubin, Carmaux et Albi	4,75	3,39	1.321	943
» de Commentry, Doyet et Saint-Eloi. .	4,37	3 49	1.318	1.067

Considérons plus spécialement le salaire des mineurs proprement dits. Dans le Pas-de-Calais et le Nord, le salaire normal établi par le dernier arbitrage de 1902 était de 6 fr. 24 (un salaire de base fixé au taux de 4 fr. 80 en 1889, augmenté d'une prime ramenée en 1902 à 30 p. 100, soit 1 fr. 44; ensem-

salaire de base, qui restait le salaire de 1889, elles étaient toujours considérées comme des *primes* (v. la note suivante). — Parmi les autres ouvriers de la mine, les uns sont payés aussi à la tâche (mineurs au rocher par exemple), les autres (notamment les ouvriers d'état, les machinistes, etc., et une grande part des manœuvres) sont payés à la journée. Mais leurs salaires sont établis en une certaine correspondance avec le salaire type du mineur.

ble 6 fr. 24). La moyenne des salaires effectivement payés peut s'écarter, en plus ou en moins, de ce salaire-type (suivant que le taux de la berline est établi plus ou moins exactement au chiffre permettant à l'ouvrier moyen d'obtenir le salaire normal journalier, ou suivant qu'un nombre plus ou moins grand d'ouvriers produisent plus ou produisent moins que n'est censé pouvoir produire l'ouvrier moyen travaillant normalement); d'une compagnie à l'autre les différences, par excès ou par défaut, sont plus ou moins fortes; en gros, cependant, ce chiffre représente de façon assez exacte le gain moyen du mineur dans ces bassins [1].

Mais en eux-mêmes ces chiffres et beaucoup d'autres que nous pourrions citer encore ne nous disent pas grand'chose. En réalité, nous n'apprécions un salaire, un gain, que par comparaison avec d'autres gains et salaires, soit en d'autres industries, soit en d'autres temps. Par rapport à ceux des autres industries, les salaires des mines aujourd'hui apparaissent parmi les plus élevés. L'enquête sur les salaires dans l'industrie française de 1891-93 nous donnait un salaire moyen par journée de travail d'ouvrier s'élevant à 4 fr. 15 pour les mines en général, à 4 fr. 25 pour les mines de combustibles en particulier, contre 4 fr. 20 dans les industries du livre, 4 fr. 10, 4 fr. 15, 4 fr. 25 dans les diverses industries métallurgiques : et ce sont les industries où se trouvent, on le sait, les travaux les plus qualifiés et les salaires moyennement les plus hauts ; la moyenne générale pour toutes les industries était de 3 fr. 90.

1. Dans la grève qui vient de se terminer sans avoir abouti à un accord précis et explicite, les compagnies du Pas-de-Calais ont d'abord consenti à relever la prime au taux de 1901, soit à 40 p. 100 du salaire de base de 1889 (ce qui portait, prime comprise, le salaire à 6 fr. 72). Sur nouvelles instances, elles ont proposé : 1° d'incorporer au salaire de base 20 p. 100 de prime (c'est à-dire de porter ce salaire de base à 5 fr. 76) ; 2° d'ajouter à ce nouveau salaire de base une prime fixée à 17 p. 100 c'est-à-dire à un taux qui équivalût au taux de 20 p. 100 sur l'ancien salaire de base : le salaire aurait été ainsi de 5 fr. 76, salaire de base, + 17 p. 100 de prime sur ce salaire, soit en tout 6 fr. 73. Le seul avantage, d'ailleurs non sans valeur, de cette seconde combinaison était, on le voit, d'élever le salaire de base ; elle ne modifiait pas sensiblement l'augmentation effective consentie sur le salaire total. Les ouvriers n'ont pas accepté non plus cette nouvelle proposition. — Ils demandaient en outre que le salaire moyen effectivement payé par chaque compagnie fût connu et publié : les compagnies ont décliné cette proposition.

Compare-t-on les salaires actuels des mines à ce qu'ils étaient dans le passé ? Nous possédons de bonnes informations année par année depuis le milieu du dernier siècle. Cette moyenne générale par journée, que nous voyons depuis plusieurs années entre 4 fr. 57 et 4 fr. 53 (elle s'était élevée en 1901 jusqu'à 4 fr. 82, le point le plus haut atteint par elle jusqu'ici), nous la trouvons, en 1844 et dans les années qui suivent, entre 2 fr. 07 et 2 fr. 14 ; autour de 1860, elle s'établit vers 2 fr. 50 ; en 1874-75, la voici montée à 3 fr. 56 et 3 fr. 58 ; en 1890-92 nous la notons de 4 fr. 16 à 4 fr. 24. Entre ces différentes poussées de hausse, sans doute, elle reste stationnaire, et parfois recule un peu. Il n'en ressort pas moins, d'ensemble, que de 1850 à 1900, les salaires ont moyennement plus que doublé. Assurément cette élévation des salaires n'est pas particulière à l'industrie des mines ; elle se retrouve dans toutes les grandes industries et (au moins pour les grands mouvements) à époques semblables. Mais l'augmentation des salaires miniers est sensiblement plus forte que l'augmentation moyenne des salaires industriels, et notablement plus que celle des salaires de telle ou telle industrie (par exemple de l'industrie typographique).

Il est vrai que la condition d'un ouvrier ne s'apprécie pas au salaire seul. Beaucoup d'autres éléments interviennent qui peuvent la faire pire ou meilleure qu'une autre.

Et d'abord la durée du travail journalier est une première et significative donnée sur la somme d'effort et de peine quotidiennement imposée au travailleur. Elle importe presque autant que le salaire. Nous avons encore en mémoire l'agitation qui, il y a quelques années, a remué tout le prolétariat minier français, ému le pays et le Parlement par un programme de revendications impérieuses où la journée de huit heures était en belle place. Et l'opinion s'était associée à cet effort. Mais quelle était donc la durée de travail qui pesait alors sur les mineurs ? Une enquête précise et générale du ministère des Travaux Publics trouvait une durée moyenne de présence dans la mine de 9 h. 12 dans l'arrondissement minéralogique d'Arras, de 9 h. 14 dans celui de Douai, de 9 h. 20 dans celui de Toulouse, 9 h. 31 dans celui de Châlon-sur-Saône, de 9 h. 41 dans celui de Saint-Étienne, et de plus de dix heures

dans un bassin seulement, celui d'Alais, — en moyenne générale de 9 h. 27 (cette durée de présence comprenant des repos et le temps d'aller au chantier et d'en revenir, la durée du travail effectif était d'ailleurs moindre). L'enquête sur les salaires et la durée du travail, que nous avons déjà citée, avait trouvé, en 1891-93, une durée moyenne du travail journalier de 9 h. 1/4 dans les mines et spécialement dans celles de combustibles, alors qu'elle trouvait cette durée de 10 h. 1/4 dans les industries du livre, de 10 h. 1/2, 10 h. 3/4 et 11 heures dans les industries métallurgiques et de 10 h. 1/2 dans l'ensemble de l'industrie.

Notre législation, dont on sait toute la répugnance à s'occuper de la journée de travail des hommes adultes, ne contient encore pour les ouvriers de la grande industrie (autres que ceux employés dans les mêmes locaux où travaillent des femmes et des enfants) que cette limite maxima de douze heures posée en 1848 et à peu près sans action aujourd'hui. Pour les ouvriers des mines (ou du moins pour ceux qui sont employés à l'abatage), elle vient d'établir une journée maxima de neuf heures, qui sera ramenée à huit heures et demie après deux ans et après une nouvelle période de deux années à huit heures [1].

Passons-nous à d'autres éléments encore de la condition ouvrière? On nous montrera que l'ouvrier mineur, à la différence de beaucoup d'autres, jouit régulièrement d'au moins une journée de repos par semaine : la statistique nous donne un nombre moyen de journées de travail par an et par ouvrier qui, depuis longtemps, n'a que par exception dépassé 300 ou même 290 et s'est souvent trouvé au-dessous. Et d'autre part les années de chômage elles-mêmes ne le font pas tomber beaucoup plus bas.

Mais le travail du mineur est pénible, malsain parfois, et se fait dans des conditions à coup sûr peu hygiéniques, qui favorisent le développement de certaines maladies, dont quelques-unes sont propres au mineur. — Pourtant, répondra-t-on,

1. Loi du 29 juin 1905, applicable six mois après sa promulgation. A noter qu'après de longues discussions cette durée a été définie comme devant se compter « depuis l'entrée dans le puits des derniers ouvriers descendant jusqu'à l'arrivée au jour des premiers ouvriers remontant » (art 1).

est-il plus pénible et malsain que celui du verrier ou du puddleur et de bien d'autres ? Les maladies particulières, anémie du mineur, ankylostomasie, etc., vont décroissant par l'effet des précautions prises, de l'amélioration constante des conditions du travail, du développement de l'aérage, de la ventilation, de l'hygiène. Et, au demeurant, les mineurs ne sont-ils pas, à ce jour, les seuls ouvriers pour lesquels existent obligatoirement, de par la loi, des caisses de secours en cas de maladie, dont la bienfaisante action n'est pas niable ?

Soit ; mais il est une lente usure, un épuisement progressif qui ne se décèlent pas en maladie déclarée et qui pourtant font les vieillards précoces et les vies écourtées. On n'ose plus nous présenter, ainsi qu'on l'a fait, ce sophisme statistique selon lequel les ouvriers de l'agriculture nous apparaîtraient mourant régulièrement plus jeunes que les ouvriers mineurs [1]. On accorde que, d'après les documents indirects et incertains dont nous pouvons user en la matière, l'invalidité ou la mort paraît atteindre un peu plus tôt le mineur que la moyenne des hommes. — Mais, nous dira-t-on, n'est-il pas d'autres catégories d'ouvriers en cas semblable et peut-être pire ? Et, tandis que le monde entier de nos travailleurs attend encore l'organisation de ces retraites ouvrières auxquelles il aspire depuis si longtemps, nos ouvriers des mines n'ont-ils pas obtenu depuis plus de dix ans une loi [2] qui généralisa pour eux et imposa à tous les exploitants des mines cette institution ? Après une période transitoire où d'ailleurs des avantages importants ont été accordés aux ouvriers arrivant en âge, tout ouvrier mineur de cinquante-cinq ans sera assuré d'une retraite fort convenable. — Enfin on invoquera tous les avantages accessoires que les Compagnies assurent à leurs ouvriers : logement gratuit, ou du moins à loyer très réduit, dans des maisons construites par elles ; prestation de chauffage, gratuite ou partiellement gratuite ; écoles, patronages, etc.

Ainsi, dans ce tableau qu'un optimisme serein nous offre de

1. Argumentation du Comité des houillères citée à la tribune de la Chambre par M. Guillain. V. la réfutation qu'en a faite M. Raoul Jay, *Protection légale des travailleurs*, 1904, p. 233-234.

2. Loi du 29 juin 1894 sur les caisses de secours et des retraites des ouvriers mineurs.

la condition actuelle de nos mineurs, les traits s'ajoutent aux traits et paraissent finalement constituer un ensemble qui, sans répondre encore, assurément, au rêve d'une félicité intégrale, du moins n'attristerait plus trop notre sensibilité et la ferait se reposer avec confiance sur le progrès naturel des choses et les bienfaits croissants de la civilisation.

*
**

D'où vient donc que les intéressés paraissent partager si peu cet optimisme, que toujours, à chaque occasion qui s'en présente, renaisse et retentisse leur violent appel à un relèvement de leur sort ? Plaçons-nous à leur point de vue. On est moins heureux d'avoir ce que l'on a, que l'on est malheureux de ne pas avoir ce que l'on pourrait avoir ou ce que l'on pense qu'on pourrait avoir. L'ouvrier ne compare pas seulement son sort à celui des autres ouvriers ou à ce qu'était le sien propre dans le passé ; il est inévitable qu'il compare aussi son lot au lot de cette partie adverse qu'il rencontre toujours dans son effort vers un meilleur salaire et vers de meilleures conditions de vie : il regarde aux bénéfices de l'entreprise, au profit patronal. Et que voit-il dans le cas présent ?

Le patron, c'est pour le mineur une entité impersonnelle et lointaine dont il n'aperçoit pas l'action propre et la part dans l'œuvre de production, dont il ne connaît que des ministres et des agents, salariés eux-mêmes et eux aussi gouvernés par elle. Et pourtant c'est cette puissance anonyme et mythique, qui a tous les droits sur le charbon extrait par son effort, sur la mine où il use sa vie, sur tout le profit dont son travail est la condition nécessaire. Son imagination lui représente des gains fabuleux tombant tout seuls, grâce à lui, dans la poche d'actionnaires inconnus, alors que, pour lui-même, il doit disputer âprement un avantage de quelques centimes et ne pas se relâcher d'un travail opiniâtre s'il veut, à la quinzaine, recevoir la somme habituelle — toujours maigre, puisque ses besoins l'absorbent intégralement. — Cette opposition, nous ne pouvons la reprocher au mineur, car nous la faisons tous, et elle nous vient d'elle-même à l'esprit dès que notre attention se porte sur la condition de ces ouvriers.

Nous évoquons aussitôt l'histoire prodigieuse du « denier » d'Anzin : pour un capital versé au milieu du XVIIIe siècle dont actuellement la Compagnie déclare ne pouvoir retrouver le montant exact, il rapportait déjà 7 000 à 8 000 francs vers 1850, 10 000, 12 000, 15 000 francs et plus dans la décade suivante, il rapporte 40 000 francs dans les années 1873-74-75, il retombe ensuite jusqu'à 10 000 dans les années de crise 1883-84, mais il se relève et donne entre 15 000 et 25 000 francs dans la dernière décade et jusqu'à 32 000 francs en 1900. Le « denier » d'Aniche, après n'avoir rapporté que de rares et faibles dividendes jusqu'en 1844, en donne un de 800 francs vers 1850, de 3 000 à 5 000 francs dans les décades suivantes, de 13 200 francs et plus en 1873, 1874, 1875, de 12 000 francs en 1891, de 10 500 francs environ en 1900 et 1901 et dans les années moyennes de 4 000 à 5 000 et 6 000 francs. Mais le cas des Compagnies du Pas-de-Calais est plus frappant encore. Ce bassin, de création relativement récente, ne remonte guère plus haut que le milieu du XIXe siècle. Or, en cinquante années, l'action de la Compagnie de Courrières, par exemple, de valeur initiale de 1 000 francs sur lesquels 300 francs seulement ont été versés, monte assez pour devoir être divisée chacune en trentièmes, et ce trentième atteindre des cours de 2 900 francs en 1900, soit pour l'action entière 87 000 francs, c'est-à-dire 290 fois le capital initialement versé. La Compagnie de Dourges, fondée en 1855 au capital de 1 800 actions de 1 000 francs, a vu le prix de cette action monter à 24 700 francs en 1901 et le dividende à 1 000 francs, c'est-à-dire au prix originaire de l'action elle-même. La Compagnie de Vicoigne et Nœux voit ses actions, originairement de 1 000 francs sur lesquels 600 francs seulement ont été versés, au cours de 20 900 francs en 1891, de 27 900 francs en 1900 avec un dividende de 1 000 francs. La Compagnie de Béthune, constituée en 1851 au *capital* de 3 millions, accusait en 1896 plus de 2 millions et en 1901 12 millions de *bénéfices*. La Compagnie de Lens, au capital de 3 000 actions de 1 000 francs, dont 300 seulement versés, a aujourd'hui ces actions divisées en centièmes, et ce centième valait 655 francs en 1901 avec 30 francs de dividende, soit 65 500 francs de valeur et 3 000 francs de dividende pour l'action entière, pour un versement initial de 300 francs.

Il convient, toutefois, de ne pas regarder seulement les entreprises prospères; d'autres n'ont pas réussi, ont disparu ou misérablement végété ; en explorations préparatoires, en recherches souvent vaines, des capitaux ont été dépensés qui n'ont pas obtenu de rémunération [1]. Réunissons ensemble en une seule masse, toutes les compagnies minières qui, dans le dernier demi-siècle, ont eu et exploité des concessions dans le Pas-de-Calais ; ajoutons à celles qui ont joui de la prospérité dont nous venons de donner quelques exemples, celles qui se sont ruinées, celles qui ont dû se reformer jusqu'à deux et trois fois. La somme des capitaux *effectivement engagés à l'origine par les actionnaires* pour l'ensemble de toutes ces compagnies ne dépasse pas 70 à 75 millions de francs. Vuillemin établissait déjà qu'en moyenne pour la décade 1870-80, le capital total qui, d'après les cours en Bourse, correspondait à l'ensemble des actions de ce bassin, s'élevait à 320 millions. Calculons au cours de 1900 (en Bourse de Lille) quelle valeur totale représentaient toutes les actions en circulation à cette date : nous trouverons que ces 70 à 75 millions initialement versés depuis moins de cinquante années ne valaient en 1900 guère moins d'*un milliard* de francs, et rapportaient plus de quarante millions de *dividendes* [2].

La statistique officielle nous fournit une donnée encore plus générale avec le chiffre de revenu net imposable que l'administration des mines est chargée d'établir en vue de la redevance fiscale [3]. Ce revenu imposable pour l'ensemble des mines

1. Voir *Enq. par'em.*, 1902-03, I, p. 77-79, le compte curieux établi par la Cie de l'Escarpelle (Cf. *Notes critiques*, nov. 1903).

2. Ce calcul ne tient compte que des capitaux effectivement versés par des actionnaires ; il ne fait pas état des sommes engagées que les compagnies prospères ont prélevées sur leurs *bénéfices* sans nouveau versement des actionnaires, parce qu'on ne peut confondre ces immobilisations avec le capital engagé proprement dit sans changer entièrement le sens du décompte. — Ne portant que sur le capital provenant des actionnaires, il va sans dire qu'il ne comprend pas les emprunts, obligataires ou autres.

3. Les règles suivies par l'administration pour ce décompte diffèrent des règles de la comptabilité commerciale, et ce revenu net ainsi établi (pour les mines en gain), non plus que le déficit admis pour les mines en perte, ne correspondent pas rigoureusement, en valeur absolue, au résultat commercial de l'exploitation : mais, au point de vue relatif et en gros, ils en donnent pourtant une idée assez exacte.

de combustibles françaises, qui se tient à 11 et 12 millions en 1852-53, aux premières années où la statistique nous le donne, monte dès 1857-58 à plus de 22 millions, il reste entre ce chiffre et celui de 16 millions jusqu'en 1870 ; en 1871, 1872 il s'élève fortement et fait plus que doubler en deux ans, puisqu'il dépasse 47 millions en 1873 ; depuis il se maintient entre 35 et 45 millions, avec deux poussées très fortes, l'une en 1890-91 (65 millions) et l'autre surtout en 1899-1900 où il atteint 105 millions, soit *dix fois* ce qu'il était cinquante années auparavant. Et si nous retranchons de ces chiffres ceux du déficit admis pour les mines en perte (qui nous sont fournis depuis 1879), c'est, en nombres ronds, autour de 30 millions, souvent vers 35 millions que nous paraît se maintenir en année moyenne ce bénéfice net global de toutes les mines de charbon françaises, ainsi défini, et en année prospère nous le voyons monter à 60 millions (1891), à 97 millions (1900).

Comment l'ouvrier mineur, borné dans son horizon, enchaîné, pour vivre, à l'obligation de la dure tâche quotidienne, ne rêverait-il pas de ces millions, n'imaginerait-il pas qu'un peu de ces bénéfices, répartis en salaires, suffirait à alléger ses peines et à lui donner le gain qui contenterait ses désirs ? Nous voici donc ballottés entre des tendances contraires. Nous laisserons-nous aller à un optimisme rassurant et facile ? ou nous associerons-nous à cette revendication passionnée ? Nous déciderons-nous entre les deux selon l'impulsion de l'heure, selon nos préjugés de sentiment ou d'intérêt, selon l'impression irraisonnée des événements ou du hasard ? Il y a mieux à faire. Essayons de nous expliquer *comment, en fait,* les salaires ont haussé et aussi les bénéfices, *comment, en fait,* la condition des ouvriers a progressé et aussi celle des actionnaires. Peut-être arriverons-nous à comprendre alors pourquoi ni les ouvriers ni les actionnaires ne se déclarent néanmoins satisfaits, ou du moins à pouvoir ainsi juger en raison les raisons qu'ils nous en donnent.

FRANÇOIS SIMIAND

(*A suivre.*)

STATISTIQUE DES ACCIDEN

RAPPORT DU NOMBRE DES OUV

AU NOMBRE DES OUVRIERS EMPLOYÉS, DANS LES DIFFÉRENTES

Ce diagramme fait connaître la proportion des ouvriers tués annuellement dans les exploitations minérales, tant au fond qu'au jour, sur un effectif constant de 10,000 ouvriers.

Les exploitations ont été divisées en quatre catégories : 1° les mines de combustibles; 2° les autres mines; 3° les carrières et minières souterraines; 4° les carrières et minières à ciel ouvert.

Les renseignements ont fait défaut pour les années 1841, 1843, 1845 à 1849, 1851, 1852 et 1859. Pour les exploitations autres que les charbonnages, ils ne commencent qu'à partir de l'année 1850.

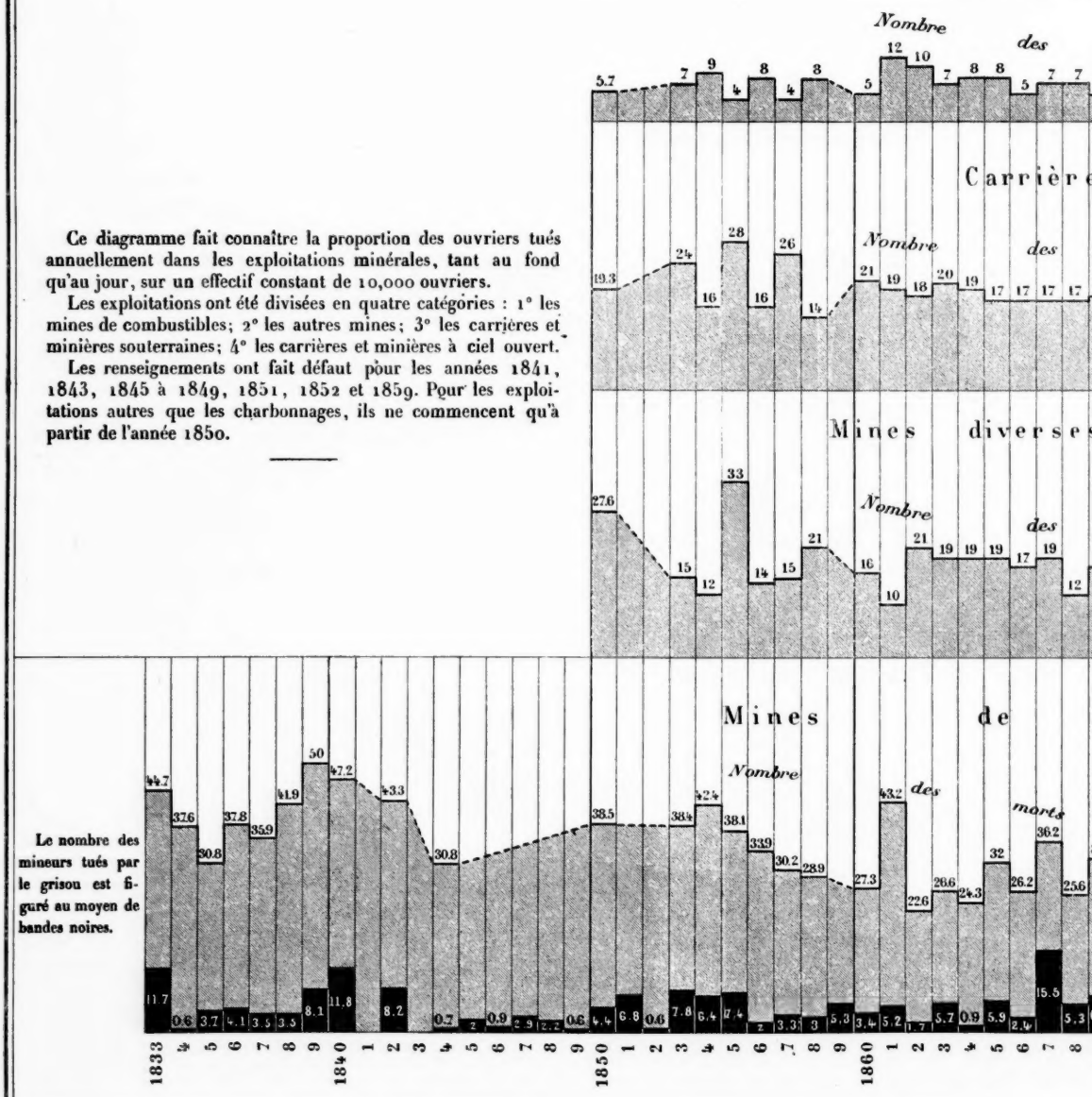

CIDENTS MORTELS.

DES OUVRIERS TUÉS

FÉRENTES EXPLOITATIONS MINÉRALES EN FRANCE.

rrières à ciel ouvert

des morts par 10.000 ouvriers

rrières souterraines

des morts par 10.000 ouvriers

verses autres que celles de combustible

des morts par 10.000 ouvriers

e combustible

morts par 10.000 ouvriers

1870 1880 1890 1900

FEZ[1]

VI

Souvent, le soir, je sors par Bab-Djdid pour longer lentement les plus vieux murs de l'enceinte, vers le plateau brûlé de roches et de tombes que l'on aperçoit à l'orient de ma terrasse, et qui par là termine tristement la ville.

De la ruelle des Souris nous dévalons tout de suite par des raidillons. Difficile descente où le pas du cheval qui glisse et martelle nerveusement le cailloutis viole un silence de cloître. Toujours cette religieuse impression dont on ne s'affranchit pas à Fez. Le Maghzen n'avait pas besoin de nous avertir. Les choses parlent : elles nous répètent leurs suggestions de retenue, de contrainte, et qu'il ne convient pas de se promener ici avec désinvolture. Dans la ville dont le rude galet blesse vite le pied, nous nous faisons porter, comme les bourgeois maures, par des mules, pieuses bêtes, d'allure et de mine recueillie, comme le peuple Fahsi. Nous ne montons à cheval que pour aller courir la campagne. D'ailleurs, ces ruelles par où nous sortons sont à ce point désertes que nous ne pouvons pas faire grand scandale. Parfois seulement quelque rêveur s'est affaissé au pied du petit mur. Hors de son bernouss, il

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 avril.

lève vers nous sa face blême et nous regarde : deux yeux lents, sans pensée ni vouloir.

Un cavalier du sultan m'emmène à travers l'enchevêtré lacis des venelles : il va devant, lentement, souple, au balancement monotone de son cheval. Sans parler, nous circulons par les froids couloirs, toujours à la même distance l'un de l'autre. Il ne se retourne jamais, mais quand, à droite ou à gauche, il enfile un nouveau chemin, je l'aperçois de profil. C'est un jeune et fier sauvage, prunelles de feu, lèvres retroussées sur l'émail des dents. Le cou, la face massive, égyptienne (comme si souvent chez ces Berbères), sont de bronze clair dans la laine mate du bernouss et de la rezza, — les jambes haut troussées pour que les pieds, nus en leurs vieilles babouches, chaussent bien les étriers courts, les larges étriers primitifs de fer. Son fusil posé devant lui, sur sa selle, en travers, il ondule avec lenteur au pas de son cheval, muet et droit, aux aguets comme un félin qui dresse la tête et cherche son gibier. Le bel animal de chasse ! Un de ces soldats mal domptés de *guich*, — Cherardas ou Cheragas — qui ont tôt fait, s'ils ont assez du service, de tourner le dos aux créneaux de Fez, et sans que le sultan ose les poursuivre, d'apporter à leur douar le fusil qui va servir aux rapines.

Encore un tournant, une dernière descente, et voici le printemps, les flammes vertes partout surgissantes des peupliers. A deux pas, dans son fossé, la charogne que nous connaissons bien a fini de pourrir : ce blanc squelette n'est presque plus une discordance à la splendide jeunesse de la nature encore une fois ressuscitée. Nous ne sommes pas encore sortis des murs et nous pouvons nous croire à l'orée d'un bois. Partout des frondaisons caduques, les plus claires, celles des saules, ondulant et fusant comme les fumées lumineuses d'un vert feu de Bengale parmi les peupliers et micocouliers plus réels. Et des fleurs : les pointes vermillon du grenadier, et de grands volubilis blancs comme des papillons dans les roseaux et sur les haies. Partout des senteurs vivifiantes de terre mouillée, de feuilles, d'herbe et de floraisons. Printemps précoce d'Afrique, en avance de plus d'un mois sur celui de France, — notre printemps de mai, déjà vigoureux, bien

élancé vers l'été, abondant, après les premières hésitations, les pâles frissons verts d'avril.

Une petite rivière court derrière les fourrés de grenadiers et les roseaux. Le sentier que nous suivons en rejoint le bord. C'est une rivière d'Ile-de-France, le Loing aux premiers beaux jours, aussi merveilleusement teinté de tout ce qu'il reflète, secrètement enfoui dans un mol fouillis végétal, sous les brouillards déroulés et suspendus des saules. Mais un Loing véhément et jeune, et qui fait le bruit perpétuel et frais des torrents, avec de blancs bouillons de chute dans les cailloux, et çà et là des espaces absolument calmes, purs miroirs, où dort, plus profonde, mystérieuse et lucide, l'image renversée de ce clair printemps. Des nénuphars, des iris jaunes, qui ceux-là sont de la réalité, se mêlent à cette belle illusion.

Et le mur crénelé de Fez circulant à travers cette campagne, voici Bab-Djdid, la porte du Sud, une profonde voûte, toute pareille à celles qui semblent attendre le retour des Maures à Grenade dans le bois sacré de l'Alhambra. Mais celle-ci n'est pas abandonnée depuis quatre siècles ; dans le passage intérieur, des soldats maures veillent encore (en somnolant) couchés de leur long sur les très vieux bancs de pierre.

Et de l'autre côté, la plus romantique surprise, un décor de fantaisie shakespearienne. A l'endroit où l'oued qui dégringole dans les rochers, y tournoie d'un éternel remous, le mur d'enceinte enjambe son lit profond. C'est une arche très haute, dont la crête aligne sur le ciel un rang superbe de créneaux. Et de là tombent des tentures de lierre qui doivent avoir plusieurs fois cent ans, comme cette arche, tant elles sont volumineuses, pesantes, et longues jusqu'à traîner dans l'eau. Mais ce rideau se relève de côté, laissant voir la belle ogive où ne s'encadrent que verdure et verts reflets. Là-dessous se croisent les martins-pêcheurs, flèches de saphir et d'émeraude au ras de l'eau, et plus miraculeusement légères, des libellules, autres traits d'émeraude, si déliés, et que portent deux ailes de lumière tremblante...

Parfaite unité de cette nature et d'une vieille œuvre humaine. A cette arche demi-ruinée cette nature s'appuie comme à l'un de ses rochers ; elle y suspend ses feuillages de prin-

temps, elle y mène jouer ses eaux ; leurs remous et leurs méandres en ont reçu leurs courbes. On dirait que l'arche est plus ancienne que la rivière. De ces eaux et de ces verdures, qui sont choses du présent, de cette vie neuve, encore une fois ils surgissent, les vieux créneaux, plus sombres de tout leur passé. Un peu plus loin, un autre enchantement : la fraîcheur bruissante d'un pré de Norvège au moment du dégel ; à droite, à gauche, de petites cascades sortent du bois, à neigeux bouillons ; de leurs blancheurs fumantes et mariées naît un ruisseau qui coule à fleur d'herbe. De tous côtés ces eaux jeunes, jasantes, dont c'est ici le domaine inviolé, qui font penser, si près de Fez musulmane et morte, aux charmantes nymphes de la Grèce.

Et plus haut, à la lisière du petit bois, j'aperçois des humains, bien moins vivants que les choses. Leurs draperies arabes étonnent : dans ce paysage si vert et si fin du Nord, on avait oublié le stérile Islam. Ce sont des blanchisseurs. Nonchalamment, à coups rythmés de leurs pieds nus, ils foulent des linges étendus dans la nappe d'eau qui s'étale au-dessus des cascatelles. Plutôt que de faire effort, ils ont l'air de mener quelque danse cérémonieuse...

Le sentier vient de tourner, et, soudain, nous sommes hors des choses printanières, de nouveau sur la terre jaune où l'oued, avant d'entrer dans les vergers, pousse parmi les pierres ses frisselis rapides et transparents. Il y a toujours là de grands troupeaux de bœufs que l'on mène boire et qui font de longues haltes, les pieds dans l'eau, entre les berges de cailloux. Nous passons sur un rude et vénérable pont en dos d'âne.

Et maintenant c'est une colline sans herbe où ne poussent que les végétations gris-bleu du Midi : oliviers, aloès. Un chemin vague où s'entre-croisent de minces pistes grimpe au flanc de la montagnette entre deux pentes d'oliviers. Arbres sérieux et délicats, dont le feuillage au dessin si pur ne semble pas traversé par le mouvement de la vie, dont le bois dense sort en nœuds difficiles de la terre pierreuse, arbres de croissance que l'on devine très lente, — étranges après le jaillissement des verdures fugitives. Et si pâles ! Même au grand soleil ils

sont crépusculaires, tant la lumière s'y attarde et s'y attendrit ; on dirait toujours qu'une lune qui commence à s'argenter dans le soir les caresse de ses rayons. C'est un lucus élyséen ; des ombres pourraient y voltiger, s'y entretenir.

D'ailleurs, les cimetières sont tout voisins : nous rentrons peu à peu, comme toujours, aux alentours de Fez, dans le grand domaine de la mort. Voici recommencer le paysage des tombes et des ruines. Au bout de la vieille sente qui s'élève sur le vide du ciel et tourne avec la colline, un sombre morceau de rempart apparaît sous un rameau ciselé d'argent; et de ce côté commencent aussi les terrains sacrés où sont enterrés les chérifs, les saints, les grands docteurs de l'ancienne Fez. Là, vraiment, les oliviers sont religieux. Sur ces pentes que jonchent les cubes décrépits et les dômes de faïence, il nous est défendu de nous aventurer : tout cela est *horm*, interdit aux chrétiens, comme les souks aux abords des grands sanctuaires.

Lentement, dans la belle solitude, nous longeons le vieux rempart qui zigzague vers Bab-F'touh. C'est toujours celui de la ville ; je le vois qui, là-bas, s'en va faire son tour. Mais de ce côté-ci de Fez il n'enferme plus rien : rien que du rocher, des ravins, des semis de dalles tumulaires. Autour de cette mort il est resté debout, comme la pierre extérieure d'une maison dont tout le dedans a brûlé. De ses bastions régulièrement espacés, il mesure l'étendue qui fut autrefois remplie de toits serrés et de minarets, aux temps où Fez était plus grande, et capitale d'un véritable empire. C'est une coquille vidée de son animal, et toute écaillée, rongée, toute assombrie de la grave patine des siècles.

Un pâtre et son troupeau de chèvres vont devant nous sur le terrain sans verdure (on dirait que ces vieux murs projettent autour d'eux je ne sais quelles spéciales influences de mort ; la zone qu'ils couvrent de leur ombre est fauve aussi tristement qu'eux-mêmes). Et nous le suivons, le vénérable rempart, qui parfois tombe au creux des ravins, nous découvrant alors par dessus ses ébréchures les régions brûlées qu'il enferme, et puis remonte, grimpe raide jusqu'à faire écran sur la moitié du ciel. C'est la courtine des Almohades, usée par en haut comme une lame, la partie la plus ancienne de toute l'enceinte.

Sa vieillesse tragique semble avoir connu des catastrophes. Quelques-unes de ces tours ont l'air d'avoir été foudroyées : fendues jusqu'en bas, d'une seule lézarde, bâillant par en haut, elles sont prêtes à tomber en deux morceaux. D'autres sont éventrées ; de leurs quatre faces il en reste deux dont l'arête lève encore une pointe demi-fondue comme celle d'un sérac dans un glacier. Et des lignes entières de créneaux ont disparu, ne laissant qu'une crête lourdement bossuée.

Un bien pacifiant paysage. A droite s'étagent les tombes d'hier et d'autrefois, pierres anonymes, et qu'on prendrait pour de la roche naturelle affleurant au sol, tant la vie, en ces pays d'Islam, retourne simplement, docilement, au néant de la matière. Mais çà et là, sur une coupole, traîne encore le bleu si tendre, le bleu lacté de la majolique ancienne. O le grave rayonnement dans l'éclairage oblique du soir de ces pentes jaunes et toutes sillonnées de pistes ! Alentour le lucus d'oliviers reçoit en silence cette calme lumière ; dans le clair azur, leur argent délicat s'endort. De l'autre côté, c'est la branlante majesté du rempart almohade : je le vois qui tourne au loin, et par là sa face intérieure apparaît, sombre tragiquement dans le soleil, couleur de boue séchée, comme les pylones des temples égyptiens, avec des replis d'ombre noire.

Derrière le troupeau qui rentrait, nous avons passé Bab-F'touh, et de nouveau nous étions dans Fez. Oui, cela s'appelle Fez, mais là, comme sur la colline au dehors, il n'y avait toujours que des tombes et des koubbas, encore un très vague cimetière, celui des premiers réfugiés andalous, vieux, par conséquent, de sept ou huit siècles, mais récent, si l'on songe aux maisons et mosquées, au vivant quartier qui se pressait auparavant par ici.

Pierraille et chardons, trous dans la terre, fragments de brique et de faïence, vestiges des monuments effrondrés, herbe lépreuse, nous allions sur ce sol mortuaire, enjambant les pierres rongées des sépulcres, parfois les simples bosselures du sol où se répète encore la forme du corps humain. C'était le saint jour du vendredi, et le lieu, pour quelques heures, avait cessé d'être désert. De pieux Fahsis, des femmes surtout, étaient montés directement de Fez (sans faire notre détour

hors des murs) pour vénérer des tombeaux célèbres d'imans et de saints andalous. Une grave assemblée jonchait une pente : des formes blêmes tapies entre les pierres blêmes, autour d'un uléma qui lisait tout haut quelque texte sacré. Discrètement, nous passions à distance de ces groupes religieux, et sans avoir l'air de les regarder.

Mais les flâneurs étaient les plus nombreux. Des femmes bavardaient à voix basse ; des hommes en grand bernouss se promenaient doucement, portant au doigt la petite cage de leur rossignol, ou bien une rose qu'ils s'arrêtaient pour respirer. Surtout, à la façon fahsi, on restait assis sur les tombes, chacun s'isolant, retiré en ses draperies, le capuchon sur la tête et le menton posé sur les genoux.

Derrière un monticule, nous découvrîmes une mosquée toute petite et charmante. Ses toits et ses auvents étaient de tuile bleue, majolique ancienne et rudement bosselée, mais où dormait la lueur d'un tendre émail. Avec les arabesques de faïence autour des porches, c'était un très vieux et très précieux bijou de turquoise morte. Deux fins oliviers, plus touchants par le contraste de la triste terre brûlée, s'appuyaient au mur, levant près des toits bleus, dans le ciel limpide, leur feuillage léger. Ils étaient tout féminins ; et de même cette mosquée, petite à la façon des mosquées de femmes. Des femmes justement en sortaient, lentes, voilées, et qui s'arrêtèrent près du plus vieux des deux oliviers, et je vis alors qu'à chaque brindille de celui-là un menu chiffon s'entortillait : un arbre gri-gri, un arbre sorcier, très saint, dont elles baisaient les branches en formulant sans doute quelque vœu. Ces femmes et leurs gestes de foi, les gracieux oliviers, le tendre petit monument turquoise, quel tableau d'infinie douceur sur le plateau de roches et de tombes, dans la paix et les longs rayons du soir !

Quelques pas de plus, et soudain nous étions devant le vide, au bord extrême du plateau. Tout en bas, Fez-Bâli, la plus ancienne des deux Fez, emplissait les creux d'ombre, et de là montait au loin vers la grande plaine supérieure, dressant à l'horizon prochain, au seuil même de cette plaine que l'œil ne soupçonnait pas, trente minarets sur l'Occident vermeil.

Le soleil devait alors finir de décliner, et ses derniers pinceaux, rasant au loin la haute plaine invisible, passaient au-dessus de la ville en pente et ne la touchaient pas. Celle-ci gisait plus morte que jamais. Sa blancheur était d'ombre et teintée d'un bleu imperceptible et froid. Étreinte entre ces pentes de roc et de verdure, elle avait l'air d'un glacier livide enfermé dans sa moraine, mais peu à peu cette pâleur, étrangement, s'avaguissait, se diluait. Une ville fluide, une ville fantôme dont les terrasses les plus prochaines perdaient à demi leurs contours. Quelque chose d'aérien, de faible et de laiteux, où le blanc bleu des surfaces de chaux se mêlait confusément aux vapeurs essorées, le soir, de l'oued Fez et du fond des ruelles moisies. Plutôt qu'un glacier, c'était une traînante brume de montagne aux creux penché de la vallée.

Mais ce soir-là, sans doute parce que c'était vendredi, la vieille cité maghrébine vivait pourtant. Elle n'était plus muette. Des nasillements de musette montaient avec des clameurs hululantes. Dans leur mosquée voisine, les Aïssaouas s'entraînaient à quelque exercice de vertige et de frénésie ; les apprentis-chacals s'exerçaient à glapir au soir. Que cela était triste, sauvage, que cela nous était lointain !...

Comme nous remontions vers la douce mosquée bleue, attirés par des flâneurs qui se rassemblaient là sur une éminence, tout le paysage autour du sombre plateau nous apparut. Les magies du crépuscule venaient de le transfigurer, et ces tristes Fahsis en savaient bien la beauté. Par cette contemplation muette s'achevait leur journée vide, leur journée pareille à toutes les autres. Ils regardaient vers les montagnes de l'Orient. Jeux de lumière mystérieuse par là, comme chaque soir en Égypte, quand la dernière zone pourprée, que l'on croyait éteinte, renaît, remonte au plus haut du ciel et s'y exalte en silence. Des vallées et des cimes roses, les plus tendres couleurs, claires, intenses, et qui ne cessaient pas, insensiblement, de se muer. De minute en minute, des ombres plus liquides et bleues coulaient aux creux du Zalagh. Par une courbe d'immense amplitude, sa grande vague de pierre concave se prolongeait à d'inappréciables distances en terrasses de lumière, en lignes longuement étirées de

cristal mauve. Tout s'était simplifié, tout se figeait dans un aspect irréel et sublime, aspect d'un instant et d'une éternité, et l'on ne reconnaissait pas les choses.

Nul détail ; pas un arbre ; l'herbe même des campagnes insoupçonnée dans cet éclairage d'un autre monde. D'ailleurs, ces régions, derrière le Sebou, sont toutes minérales : une surface de planète creusée de dépressions étranges, relevée en tranchantes lames, et qui se glace, le soir, des plus pures, des plus immatérielles nuances du prisme.

Sur l'évanouissement de ces clairs lointains, je ne sais pourquoi les premiers plans calcinés, les terrains funèbres resplendissaient de si chaude, puissante et vivante lumière. Tombeaux et décombres rayonnaient extraordinairement, mais surtout le sombre rempart déchaussé qui les enfermait. De sa ruine presque noire s'épanchait la plus grave et magnifique clarté d'or.

Quand nos yeux pleins de ces illuminations revenaient à Fez enfoncée dans ses creux, ce n'était plus qu'une fumée lunaire. Elle aussi, la ville des vivants, achevait de s'évanouir, cependant qu'une sorte de vie glorieuse affluait dans les choses mortes sur la grande aire. C'était l'heure où, silencieusement, les monuments du passé laissent apparaître leur âme profonde, — l'heure où ce passé devient plus réel que le présent.

VII

Un Français de Tanger est arrivé hier, ayant fait route avec Si-Mohammed-el-Mokhri, familier du Sultan et vizir du palais, que suivaient sept dames plus lourdement voilées encore que de coutume. Ce Mohammed-el-Mokhri était parti de Fez, il y a deux mois en mission très secrète et qui intrigua fort à Tanger les diplomates et les correspondants de journaux. En Europe la presse fit des suppositions : ce personnage allait-il à Berlin ? Causerait-il avec M. Delcassé ? Quelle intrigue nouvelle de la politique mauresque allait-il nouer ?

Sa mission, moins décisive pour les destinées de l'Europe et de l'Afrique, était plus honorable encore, témoignant de la confiance tout intime que lui accorde le Sultan. L'argent prêté par les banquiers de France venait de remplir les sacs du Maghzen ; aussitôt, Son Excellence, dont le tact et la gravité sont appréciés de son maître, avait reçu l'ordre de s'en aller en Circassie et d'y dépenser le nécessaire pour rendre quelque lustre au harem chérifien. Habile à toutes les négociations, il sut vite découvrir en ce pays de la beauté une personne d'expérience qui lui présenta de merveilleuses fleurs de jeunesse.

En connaisseur, en homme d'affaires, il compara, marchanda, finalement se remit en route avec six jeunes filles que suivait leur protectrice. Car pour ménager les convenances, chaperonner et donner courage à celles qui s'en vont si loin vers l'inconnu, c'est l'usage, en semblable occurrence, que la dame qui s'est entremise accompagne ses jeunes amies. On va d'abord jusqu'à Stamboul où l'on prendra passage pour Marseille ; mais auparavant, si l'on veut éviter des ennuis sur les bateaux européens, il est sage de régulariser la situation. Devant un iman osmanli, tous les rites religieux observés, l'Excellence épouse la procureuse. Dorénavant, c'est un père de famille qui voyage avec sa femme, ses filles et des suivantes, — elles, empaquetées de voiles, ne montrant que la fente noire de leurs yeux, lui très digne, barbe grise, ascétique et pure draperie, parole rare, et les seuls gestes musulmans, qui invoquent et bénissent. A Marseille, où ces missionnaires marocains ont des accointances, on commande des toilettes pour l'intimité du harem. Parfois survient, présentée par un fournisseur, quelque chrétienne fatiguée des aventures et des cafés-concerts d'Europe, et que séduit l'idée d'une retraite dans un cloître sans rigueur, auprès d'un supérieur munificent et pittoresque. Elle s'adjoint à la troupe mystérieuse. De Tanger à Fez on chemine à toutes petites étapes afin d'arriver en bon point et que le Maître, à la première entrevue, soit satisfait.

Dans la ville sainte, les beautés ont franchi, non sans effroi, les énormes et multiples clôtures du palais ; elles s'apprêtent à recevoir les sanctifiantes faveurs du Chérif, du Pur qui de-

vient leur Seigneur. Cependant la bergère du troupeau s'est installée chez celui que, depuis Stamboul, elle peut appeler son mari. Il prend au sérieux ses engagements conjugaux ; il ne cherche pas à la répudier. C'est que dans son cœur d'Arabe il a fait un profond calcul. Il sait bien que les nouvelles recluses, qui s'ennuient et ne connaissent pas une autre âme à Fez, vont faire appeler leur vieille amie tous les jours. Ainsi, quoi qu'il advienne (et l'intrigue ne cesse pas de menacer un favori), il compte sur elle pour rester en intelligence avec le harem. Contre les venins de la calomnie et de la disgrâce, il dispose du plus puissant des antidotes : les enchantements de la beauté, — du moins tant que celles qui furent ses filles entre Constantinople et Tanger demeurent auprès du Maître. Or, celui-ci est capricieux. Arrive-t-il qu'il se lasse d'une de ses compagnes, souvent il daigne l'octroyer en mariage à quelqu'un de ses familiers. Honneur insigne, fortune désirée pour leurs fils par toutes les grandes familles maghzen, — d'abord comme signe éclatant de faveur ; et puis, celle qui sort du bras du Chérif apporte à son nouvel époux quelque effluve de la divine *baraka*. Par ses caresses, le descendant du Prophète l'a pour jamais enveloppée d'influences miraculeuses. Heureux toujours qui succède à Jupiter !

*
**

Nous sommes allés rendre visite à cet homme d'Etat. Il demeure dans une venelle aussi muette que les autres, un couloir obscur de l'autre temps, comme ces ruelles, culs-de-sac du moyen âge, à noms légendaires (du Juif, du Juge, de la Potence, du Chat-Pelé) que l'on trouve encore au cœur des plus vieilles cités de France. Seulement, celle-ci semble plus morte encore : au lieu des étages, des fenêtres surplombantes de nos vieux logis, de leurs façades historiées et qui tanguent dans l'espace comme des châteaux de nefs, rien que des murs de chaux pâle, aveugles, — les maisons arabes, au lieu de se regarder sociablement de tous leurs yeux, comme les nôtres, se tournant le dos, d'un parti-pris de secret et de méfiance. En bas, dans le demi-jour que laisse passer la fente étroite, mon-

tent les grands porches cloutés et grillés de fer : çà et là leurs guichets s'entr'ouvrent sur une noirceur poudroyante de cachot.

Mais derrière ces dehors de tristesse et d'abandon, quelle vie de luxe et de volupté peut se cacher ! Chez Si-Mohammed, au bout du sombre corridor coudé qui fait suite au porche, nous retrouvons les splendeurs laissées par les Maures d'autrefois dans les vieilles cités andalouses. Ces perspectives de grandes salles dont les baies ogivales donnent sur l'arcade, les orangers et les vasques d'un patio, ces entrecroisements d'arches, de voûtes et de péristyles, ces hautes chambres où des jours divers s'entremêlent et se débattent, ces murs, palimpsestes illuminés où des caractères arabes — or, azur, vermillon — scintillent et s'enténèbrent comme des arabesques de verrières, découpent en vives arêtes leur exact et pourtant mystérieux lacis ; là-haut, ces plafonds étoilés et nocturnes, ces réseaux d'alvéoles, ces stalactites, — tout cela, c'est bien l'art abstrait de Grenade et de Séville, art de rêve, art de djinns qui se rappellent leurs grottes de diamants, leurs scintillantes demeures souterraines, et ne veulent rien connaître du monde où se meut la vie des hommes.

L'étrange surprise de retrouver dans une ville à ce point perdue dans la solitude de telles survivances d'un grand passé historique ! Derrière un pauvre mur de ruelle rayonnent secrètement ces splendeurs recélées. Et de même au cœur de ce Maroc où pendant des mois l'on pourrait voyager et ne connaître qu'une humanité primitive, ses tentes, ses troupeaux, ses huttes de roseau, — au fond du sauvage Maroc se cachent les fils des anciens Maures, les héritiers de leur civilisation. Ils ne sont que quelques-uns, quelques familles, qui, par leur ruse supérieure de civilisés, les expédients d'une politique traditionnelle, ont su jusqu'à ces derniers temps dominer plusieurs millions de Barbares, en tirer de quoi nourrir leurs besoins héréditaires de luxe et de savante paresse. Les voilà, les vrais adversaires des réformes, ceux qui, vizirs ou pachas, par leurs concussions et rapines, entretiennent la pourriture de ce pays et en vivent !Cette maison que nous visitons, et qui n'est pas encore achevée, a déjà coûté sept cent mille pesetas, me dit le personnage musulman qui m'accompagne ; elle en

coûtera plus d'un million. Pour estimer cette dépense, il faut songer à ce qu'est la valeur de l'argent dans ce pays indigent, où la vie de presque tous se réduit aux ressources élémentaires. C'est au père des Mokhris actuels que remonte cette énorme fortune. Celui-là fut un vizir dont les mangeries sont demeurées célèbres.

J'imagine les sentiments de son fils, l'homme de confiance du Sultan, quand, après une mission qui l'a promené sur les bateaux des Messageries, dans les rues de Péra et de Marseille, il retrouve au fond d'un cul-de-sac de Fez, loin des Européens et de leur bruit, son luxe savant et secret, son paradis intime où tout se compose pour charmer des sens raffinés d'Arabe, — un avant-goût des célestes jardins : marbres, chant liquide des jets d'eau, parfums qui brûlent en des cassolettes, chambres d'albâtre sous des facettes de cristal, sortilèges infinis de leurs arabesques multicolores, dans l'ombre, sur les murs, — et des femmes empressées à plaire et à servir. Avec quelle ironie, revenant de son voyage, le maître d'une telle demeure doit penser à la sombre et travailleuse civilisation d'Europe ! Avec quelle volonté tenace et rusée de la tenir à distance, et, loin d'elle, de garder sa retraite bien close de rêve et de musulmane volupté !

Devant nous, les artistes qui besognent ici depuis des années poursuivent leur œuvre de génies et de fées. Ils sont là sur leurs échelles qui, d'un pinceau minuscule, sans qu'on voie leur travail avancer, posent l'or et l'azur aux alvéoles concaves, aux jambages en relief des versets coraniques. Mais il faudra le temps, deux ou trois siècles peut-être, pour que de ces précieuses enluminures la musique soit parfaite. Si neuves, elles rappellent les restaurations de Séville plutôt que les anciennes, les graves harmonies de l'Alhambra.

*
**

Sur le marbre de la cour intérieure, un jeune, massif et très blanc personnage nous recevait. Les vœux de la politesse échangés, nombreux, espacés d'intervalles, lui souriant d'un sourire languide, il a frappé dans ses mains. Deux jeunes né-

gresses nous sont apparues, qui portaient plateaux, tasses et samovar. Elles s'empressaient, visage découvert, souples, saines, appétissantes, les dents comme des amandes fraîches. D'un bout à l'autre du quadrilatère, elles se dépêchaient, avec une saccade de leurs lourdes croupes, un coup de reins où roulait l'indienne rouge et chamarrée de leurs robes. Une vie simple et rusée d'animal luisait dans leurs yeux, qui, de côté, au passage, se posaient curieusement sur les étrangers.

Le jeune homme s'accroupit sous une arcade, dans le flot blanc de ses mousselines, et s'occupa des plateaux posés devant lui. Les breuvages infusèrent, les tasses furent tendues aux négresses qui nous les apportaient; il ne se releva pas. Apathique et gras, il cessa de parler et ne remua plus.

Son frère venait d'entrer. L'admirable spécimen de vieille aristocratie maure, de celle qui gouverne, combine encore et se défend, sait dépister depuis si longtemps la diplomatie des Européens! Celui-ci, légèrement teinté de sang noir, était maigre et petit; sa djellaba, très fine et très pure, tombait droite sur ses babouches d'un jaune neuf, principal signe, avec l'absolue pureté des laines, de supériorité sociale. Mais, dans ces draperies lâches, on sentait une énergie entraînée, un être de volonté astucieuse et méfiante. Du capuchon sortait son profil mince, qu'aiguisait encore la pointe musulmane de sa barbe. Des traits de finesse et d'attention, des lèvres serrées sous la frisure retroussée de la moustache, des yeux félins dont le noir éclat se retenait, et qui se fixèrent de côté, nous épiant, tandis que, tête baissée, il s'entretenait discrètement avec notre compagnon algérien. Quelque chose à la fois de sage, de secret et de cruel. Comme on comprend qu'à l'aspect de ces chefs sarrazins vêtus comme des moines, de mine ardente et pourtant ascétique, et qui s'interdisaient les gestes, les grands enfants qu'étaient nos aïeux francs aient eu l'idée de diables singeant les allures de la sainteté! Le noir regard ne nous quittait pas, tandis qu'il parlait à voix basse, caressant de temps en temps sa barbiche d'une main fine où ne luisait qu'un seul anneau d'argent. En considérant ce personnage de si fier aspect, je songeais à la singulière commission qu'il venait d'accomplir.

Ces deux frères me présentaient deux aspects de l'immobi-

lité arabe. Chez l'aîné, une force se décelait, mais disciplinée strictement par le mode social, aussi astreinte à sa forme que le cristal à sa loi, que l'insecte à ses instincts. Quelque chose de superbement déterminé, mais par là même de fixe, d'inadaptable à du nouveau, et qui jamais ne se jouera dans de la pensée et de l'invention personnelles.

La décadence m'apparaissait chez le cadet, ce pesant jeune homme qui, par terre, seul et béat devant son plateau, ne semblait qu'avoir repris une posture de paresse familière. Celui-là m'évoquait tout le peuple maure d'aujourd'hui : les attitudes de sommeil, les yeux vagues, les cerveaux définitivement arrêtés, l'être n'aspirant qu'à se laisser choir comme une chose, qu'à se changer en chose d'où nul mouvement ne peut sortir, n'ayant plus de vie que pour de la sensualité passive.

Les jets d'eau chantaient dans les vasques. Derrière les orangers du jardin, de petits enfants mulâtres se cachaient en nous épiant. Les fraîches et noires esclaves emportaient nos tasses, traversaient la cour d'une démarche presque boiteuse, tant roulaient leurs hanches. Au-dessus des pures arcades, derrière les moucharabiehs de pierre des fenêtres, on entrevoyait d'autres négresses qui jouaient et riaient dans les appartements intérieurs, toute une famille heureuse de concubines et de servantes.

VIII

22 avril. — Aujourd'hui nous sommes allés voir M. Bouboul, notable commerçant juif, qui nous a conviés à fêter un peu la Pâque avec sa nombreuse famille dans sa maison du Mellah.

Pour gagner ce faubourg du Mellah, le plus court est le chemin hors des murs. On sort de la ville par Bab-el-Hadid, et l'on y rentre par Bab-Sidi-Bou-Nafa. Entre ces deux portes, c'est la bocagère campagne, où courent à grand bruit les mêmes ruisseaux que nous avons vus se réunir, plus bas,

pour entrer dans Fez, du côté de Bab-Djdid. Un morceau d'Anjou vers la fin de mai ; mais à tout ce vert si jeune de l'herbe, des peupliers, des saules et des frênes, aux buissons qui sont ceux de France, se mêlent, des deux côtés du sentier, les cactus à la chair articulée, ternes, mais où des houppes de floraison jaune allument de miraculeuses petites flammes ; — et souvent aussi passent d'enivrantes bouffées d'orangers. L'allégresse des eaux ruisselle ; de partout s'élève leur bruit liquide et frais : il emplit tout le paysage. Eaux que l'été ne tarit jamais, eaux blanchoyantes dont la froideur est visible, et qui souvent tombent d'un champ dans un autre, en petit escalier chantant et mouvant d'écume. Et tel qu'au matin dans nos bois de France, l'universel pépiement des oiseaux. Comme on oublie Fez, l'Islam et ses grands cimetières dans cette jeunesse du printemps ! Nulle trace de la triste ville, ni de son mur.

Mais après une demi-heure d'enchantement, un tournant nous la ramène, la sombre enceinte. La voici qui se lève au-dessus d'un dernier fouillis vert, elle-même dominée par le vieux fort, qui défend, ou plutôt, menace le ghetto. Plus d'eaux courantes ni de verdures ; des pentes de pierre et de terre qui croule, des tumulus à demi éboulés, sous lesquels rôdent des formes lentes de vieillards juifs et de musulmans ; un paysage ruiné, dont le caractère se précise funèbrement, quand on s'est rendu compte de la nature véritable de ces buttes et de ces talus. Il n'y a là qu'ossements d'animaux, qui s'amoncellent sans doute depuis des années ; et, par-dessus, les cadavres récents achèvent de sécher au soleil et de pourrir, surtout d'innombrables jambes d'ânes et de chevaux, encore vêtues de leur poil, comme celles qui, sur les pistes des campagnes, annoncent l'approche de Fez. Nous marchons entre les charniers, affreux remparts, dont les maitres musulmans ont enveloppé par mépris le ghetto, mais qui n'attristent ici personne. Toute cette lugubre ordure, c'est le déchet ordinaire de la vie d'une grande cité marocaine, si copieux parce que, dans ce pays plus arriéré que la France à la fin des Carolingiens, voitures et charrettes sont inconnues autant que les routes, et, pour les gens et les choses, il n'est qu'un moyen de transport : l'échine d'une bête. Sur la hau-

teur, par-dessus les murailles que font les carcasses d'ânes et de mulets, j'aperçois des ânes et des mulets vivants ; ils s'en vont à petits pas, en troupe, comme on en voit toujours sous le mur d'une ville arabe ; des couffes pleines les oppriment, ou bien des moellons attachés par trois et par quatre sur leurs dos. Près des paisibles bêtes qui travaillent, les charniers qui les attendent sont naturels comme, aux portes d'une ville de France, les épluchures de carottes et de choux à côté d'un champ de légumes.

Puis, la porte du Sud-Ouest, Bab-Sidi-Bou-Nafa, qui nous ramène dans Fez, son tunnel en ogive, et ténébreux, car il est coudé à angle droit, si bien qu'on n'en voit plus l'entrée lorsqu'en apparaît l'issue. Un véritable monument, solennel au dedans comme une église. Brumeux éclairage d'église aussi, la lumière venant d'en bas, par les porches, qui sont moins hauts que la voûte intérieure dont se croisent les arêtes. Dans ce profond demi-jour se révèlent de vagues figures collées à la base des parois ; rêveurs, fumeurs, buveurs de thé. Un barbier rase son client dont la tête s'abandonne. Un homme tond une brebis noire. Passe un grand dromadaire qui se rengorge, plus fantastique et paradoxal, dans cet édifice presque clos qu'on prendrait pour un vaisseau gothique.

Alors, un bout de quartier musulman, l'extrémité de Fez Djdid, où vivent, avec les familles de *guich*, des tribus encore à demi bédouines. Grand affairement dans cette rue. Par terre on vend de la verte *nana* (menthe), avec des œufs, des oignons, des escargots. Autour de ces pauvres étalages, cent figures brunes s'empressent, plissées par l'effort de regarder au grand soleil ; les pieds sont nus, les draperies pendent, grisâtres et rapiécées. Quelle différence avec les bourgeois maures de Fez Bâli, au teint si blanc, parfois délicatement rosé, qui mesurent leurs gestes, se donnent avec un chapelet des airs de gravité pieuse, et, dans leurs beaux baïks enroulés, marchent d'un pas de sénateur romain ! Mais ici, comme à Fez Bâli, les femmes sont toujours de pâles et mouvantes pyramides, où s'ouvre près du sommet une fente transversale de noirceur. Et tout ce peuple se tait à notre passage, et se détourne de nous.

*
**

Mais voici l'entrée d'un autre monde. Nous venons de passer sous la grande porte du Mellah, entre ses immenses battants lamés de bronze, que l'on pousse tous les soirs, pour que ce ghetto, la nuit, soit bien clôturé, toute la juiverie de Fez enfermée là, sous le verrou de fer de l'énorme loquet barbare. Oui, l'entrée d'un autre monde, et d'un autre siècle aussi. A quelle distance sommes-nous brusquement de la morne cité maure, de son peuple léthargique, de ses logis plus jalousement secrets, dans leurs murailles blêmes, que ses femmes dans leurs suaires de laine pesante !

Quel flux copieux de la vie dans ce ghetto ! Elle s'y manifeste, elle s'y meut librement, chaudement, comme le soir, dans une cité d'Europe méridionale. On s'étonne de ne plus marcher dans la tristesse et le silence d'un couloir de chaux, entre des façades mortes : c'est bien aux quartiers trop populeux de Naples ou de Séville que font penser tant de fenêtres serrées, sans volets, aux trois et quatre étages des maisons. De chacune, plusieurs figures se penchent pour nous regarder passer : on s'interpelle de l'une à l'autre. Ces demeures sont des ruches pleines, on le devine, jusque dans leurs moindres recoins, et bruissantes : des familles entières s'en partagent les appartements, et souvent, les petites chambres. Dix mille Juifs sont parqués dans ce mellah, dont on peut faire le tour en un quart d'heure.

Pourtant, la vie n'y semble pas maussade ou déprimée, comme dans les quartiers surpeuplés de nos villes ouvrières. A ces fenêtres, les visages féminins qui se penchent sont pâles, mais combien vifs et curieux, sous les coiffures multicolores comme des crêtes de cacatoès ! Et quand je lève haut la tête pour les regarder, les toits m'apparaissent chargés de pareilles faces pâles, qui se penchent parmi des éclats d'or et de joyaux, des luisants de soie bariolée.

Mais déjà une troupe d'enfants et de jeunes gens nous entoure et nous suit. Les petits nous envoient des baisers. Les plus grands nous crient bonjour en français : ces candidats à

la civilisation font fête aux Européens dont ils apprennent la langue à l'école de l'Alliance Israélite. Et cela, simplement, semble très bon, après plusieurs semaines des contraintes de cette Fez étrangère et fermée de parti pris. Nous sentons qu'entre nous et ces gens-ci des courants de sympathie humaine s'établiraient vite, et que nous pourrions « entrer en société ». Si différente que leur vie soit de la nôtre, nulle consigne comparable à celle de l'Islam ne l'a fixée pour toujours : aussi docilement que leurs frères de Tanger ils subiraient les prestiges et les influences de l'Europe. Les mains font le geste du salut, les yeux nous parlent et nous leur répondons. Quel plaisir aussi de revoir, enfin libres, confiants, de féminins visages ! Non seulement ces femmes ne sont pas masquées, mais de leurs bras, de leur gorge, un peu de chair — si mate et si tiède — apparaît entre l'or et la pourpre des parures. Tout expressifs sont ces visages, délicatement modelés, presque italiens, mais plus fins et sans hâle, et l'eau noire des grands yeux rehausse un teint de cire blanche. Mais la splendeur du vêtement de fête appartient tout à fait à l'Orient, à celui non d'Afrique, mais d'Asie. Couleurs magnifiques et primaires, qui se produisent audacieusement au soleil de ce Maroc comme au soleil de l'Inde, robes vertes imprimées de pavots, châles plus somptueusement historiés que des voiles de Gênes. Un bandeau de soie noire, tendu sur les cheveux, avive et précise le pâle ovale féminin, et là-dessus, s'érige une étrange mitre de soie, d'un vert enflammé de cantharide, fleuri de rouge comme un grand bijou d'émail. Les petits, en ce jour de Pâque, sont vêtus comme des bébés parsis : caftans de velours améthyste, tuniques de soie or, qui semblent des morceaux de soleil tombés dans la vieille rue sordide du Moyen Age.

A mesure que nous avançons, s'épaissit la foule israélite. Des femmes surtout, des jeunes gens, des petits enfants. Toutes ces claires physionomies mobiles autour de moi ! Puis-je y démêler un type ? Et ce type est-il celui que nous attribuons à Israël ? Rapidement je les scrute ; pendant quelques minutes je cherche la proportion des traits que l'on dit caractéristiques. Comme elle est faible ! Je compte une trentaine de visages, et je n'observe que cinq fois la courbe

aquiline du nez. Des cheveux de toutes nuances, depuis le blanc extraordinaire de l'albinos qui semble à peine exceptionnel ici (sans doute une dégénérescence inévitable dans un tel milieu), jusqu'au noir luisant et frisé de l'Arabe. Beaucoup de poils blonds, de prunelles d'un bleu d'eau, mais, noirs ou bleus, ces yeux inquiètent : ils sont trop mouillés ; leur couleur semble en train de fondre : rien du vrai feu sémite. Et si grands ! on pense à des fleurs hypertrophiées dans l'ombre. Mais quelques-uns, ceux des albinos, ont quelque chose d'aigu dans leur pâleur un peu rosée : des yeux de furet, aux bords rouges, avec des cils blancs, qui clignent au jour qui les blesse. Et quelles chairs languides, translucides, anémiées ! Un léger rose malsain teinte parfois le haut des joues. Les enfants sont de jolis et tendres Eliacins, de figure lisse et sage. C'est bien une race citadine : ces traits et ces teints de petits garçons et de petites filles sont affinés, alanguis de la même façon que ceux des enfants précoces, délicieux, un peu débiles, qui jouent dans les jardins publics de Paris. Les grands jeunes gens, en caftan gris, bleu, ou mauve, sous un manteau noir dont ils rejettent un pan sur l'épaule gauche, nous évoquent, dans leurs attitudes pensives, des étudiants italiens du XVe siècle. On songe à telle fresque de Botticelli. Physionomies déjà bien juives, cependant, si les traits, à l'analyse, ne le sont pas : quelque chose d'atone, de détendu, un certain manque de fierté physique, mais toujours l'expression intelligente, civilisée. Et bien plus judaïques encore, très semblables à des rabbins octogénaires que j'ai vus à Jésusalem (et pourtant le nez, le crâne, construits tout autrement), des vieux de cet Israël berbère, en lévites et calottes noires, frôlent les murs et nous jettent un regard de côté, sans se mêler à la foule qui nous suit, tacitement hostiles, comme les fanatiques de l'Islam. Longues barbes blanches, regards profonds, faces douloureuses de misère et de rêve, et mille fois ridées comme chez certains vieillards de Dürer, mais âpres, intenses, rappelant le vieil oiseau de proie solitaire : les seules figures énergiques et concentrées que j'aperçoive dans cette cité.

Au total, le type juif, à divers degrés, mais seulement la portion morale et sociale du type, celle qui n'est pas vérita-

blement ethnique, et ne relève pas de l'anthropologie, — produit historique, et non pas élément irréductible, produit au cours des siècles d'une certaine idée religieuse et de tout le système de croyances, d'éthique, de société qu'elle commande. Ajoutez les marques de toutes les contraintes exercées par la société musulmane environnante, les mêmes que, si longtemps, dans l'Europe chrétienne : l'humiliation séculaire, la vie clôturée dans la juiverie, réduite aux attitudes de résignation et de servilité, aux métiers méprisés, aux besognes de ruse et de réflexion, tout le groupe rejeté sur soi, ne se reproduisant toujours que de sa propre substance, et dans le rêve et l'activité durement limités de l'individu l'importance extraordinaire de la famille. En troisième lieu, l'empreinte citadine, sa variété spéciale et plus malsaine que produit le ghetto, les tares et les dégénérescences propres à tous les ghettos, comme aux faubourgs surpeuplés et misérables de nos grandes villes industrielles. Cet ensemble suffit à m'expliquer qu'avec des caractères ethnographiques si pareils à ceux de leurs voisins moslems, ces Juifs de Fez soient juifs si profondément. Ils le sont de culture et d'âme, sinon de sang : ils le sont donc essentiellement ; et probablement leur cas est celui de tous les groupes juifs du monde (dans l'Inde, on en voit dont la peau de bronze n'empêche pas la physionomie d'être israélite). Pensez que trois ou quatre ans de séminaire, cinq ou six années de caserne suffisent à communiquer à l'homme la mine et l'esprit du prêtre et du soldat, qu'il n'a pas fallu un siècle aux États-Unis, un demi-siècle en Australie, pour voir un commencement de type s'ébaucher sous l'influence de certaines conditions physiques, sociales, économiques, par l'attraction aussi d'un certain idéal que tous conçoivent et désirent ensemble. Qui pourra donc mesurer les effets probables sur un groupe fermé depuis si longtemps, d'une religion qui pénètre dans le détail de la société et de la vie privée, pour le régler méticuleusement, d'un régime de contraintes vingt fois séculaire et double : celui que prescrit à la juiverie sa Loi, et qui lui vient du dedans, celui, bien plus malfaisant à l'âme, qui lui est imposé du dehors, — les effets enfin sur les corps, les effets répétés sur cinquante générations, du milieu physique si spécial qu'est le ghetto ? Là,

et non pas dans une primitive nécessité de race, sont les causes profondes que traduisent aux dehors ces physionomies et ces attitudes israélites : causes nombreuses, tellement enchevêtrées et nuancées dans leur action qu'elles échappent à l'imagination de la foule. Trop facilement et trop longtemps, pour rendre compte de la présence de noyaux juifs au sein de sociétés si différentes, on a répété la simple, l'immédiate et frappante explication populaire : une tribu d'Israël, un fragment de tribu essaimant au loin. Aussi bien, comment croire que la descendance d'Abraham se soit avancée en nombres suffisants pour former des juiveries jusqu'au fond de cette Berbérie, où ni les Romains, ni les Arabes ne réussirent à pénétrer ? J'imagine plutôt [1], sur les rives de la Méditerranée, vers l'époque où l'Évangile allait se répandre, une prédication de la Loi mosaïque, soit par des Juifs originaires de Syrie, soit par des néophytes d'Alexandrie, d'Asie Mineure et de Macédoine, — puis, de la côte dans l'intérieur de chaque pays, une propagande à travers les races indigènes, et toutes les conséquences sociales, jusqu'au jour où, par la concurrence triomphante du Christianisme, plus tard, de l'Islam, cessèrent les conversions.

Nous arrêtons nos chevaux, car nous voici devant la maison de M. Bouboul, et voici, sur le pas de sa porte, M. Bouboul lui-même, gras, mais coquet, en culotte et tunique délicieusement mauves, à galons et rangées de petits boutons, une *chéchia* d'un mauve non moins exquis sur la tête, des pantoufles dorées aux pieds, — parure insolite, et même, assez hardie, et qui lui vaudrait la bastonnade, s'il se montrait en cet attirail au quartier musulman, le triste noir étant réglementaire au Maroc pour la coiffure et les babouches d'un Juif.

Il rayonne, il s'épanouit de satisfaction, M. Bouboul. Autour de lui, sa famille s'empresse à nous faire accueil. Surtout des femmes : une masse confuse et mouvante d'ors et de bijoux, qui sort de l'ombre d'un couloir. Toutes veulent nous saluer à l'européenne et montrer qu'elles savent nos usages ; une

1. Au premier siècle de l'hégire les conquérants arabes trouvèrent déjà des Juifs établis au Maroc.

main se tend après l'autre, mais à peine avons-nous senti son contact humide et froid que, d'un mouvement bref, effrayé, de petite bête glissante, elle s'échappe. Les grand'mères sont aussi magnifiquement parées que les autres, mais plus graves et vénérables, et l'or tissé de leurs corsages assombri par les années : il est clair que de ces costumes d'apparat, qui doivent coûter des fortunes, chaque femme n'en possède qu'un pour toute sa vie, et sans doute aussi passent-ils par héritage d'une génération à la suivante. Chargées, comme des châsses, de brocart, de métal, et de joyaux, elles sont très affables, ces vieilles fées juives ; sur les bouches édentées, leurs minces lèvres qui rentrent, nous font de bons sourires ; leurs yeux nous disent de tendres choses.

Comme elle est peuplée, cette maison du riche M. Bouboul ! Dans le patio, puis au premier étage, d'autres femmes attendent notre passage, mais celles-là sont des timides, qui cherchent à voir à la dérobée, paquets dorés, douces figures curieuses, derrière les colonnettes. Tandis que nous montons, M. Bouboul, que je félicite d'une si nombreuse famille, m'énumère la maisonnée : son père et sa mère, les tantes âgées, sept enfants, dont un fils de seize ans, marié, mais qui n'a pas quitté pour cela le logis paternel (la jeune femme, ici comme dans l'Inde, au Japon, vit chez ses beaux-parents, sous l'active domination de sa belle-mère), — et puis des servantes, des vieilles, qui ne travaillent plus, que l'on garde et soigne patriarcalement, des jeunes qui sont jolies. (Je ne voudrais pas jeter un doute sur la vertu de M. Bouboul, mais on me dit que les mœurs musulmanes se sont propagées dans le Mellah, et que la polygamie n'y est pas défendue, les rabbins du Maroc se rappelant d'ailleurs qu'Abraham ne réservait pas ses faveurs à la seule Sarah.)

Il fait humide et froid dans cette maison, l'air en semble vieux, stagnant, demi-décomposé ; d'étranges effluves y passent, fades, et qui écœurent un peu. Odeurs de ghetto, de crasse juive, dirait-on facilement, en se félicitant de pouvoir mépriser ces bonnes gens, qui font aux Roumis un accueil si chaud ; mais, soudain, le souvenir me revient de ces mêmes relents, déjà sentis, et plus fétides peut-être, à Brest et à Annecy, dans le couloir et l'escalier moisi de très vieilles mai-

sons qui, celles-là, n'avaient rien que de très français. Et puis, il faut le reconnaître : si nous ne savons pas ce que recouvre le luxe de ces parures, les pâles visages, qui sortent du brocart, les mains translucides autour de nous sont très propres. Sûrement on s'est lavé, au moins en l'honneur de la Pâque, et de tels soins sont méritoires, si l'on songe que les maîtres musulmans ont tout fait pour donner à leurs Juifs l'habitude de la crasse et de l'ordure, en leur interdisant d'avoir des bains publics, en mettant un dépotoir à la porte de leur Mellah, en l'enveloppant d'un rempart de bêtes mortes.

Dans la chambre d'honneur, au second étage, nous sommes à présent cérémonieusement assis sur des chaises et des fauteuils d'un rococo second Empire : un mobilier dont j'ai vu l'analogue chez des Arméniens d'Asie Mineure, des Maronites de Syrie, des Coptes d'Égypte — tous Orientaux qui, de loin, subissent les prestiges de l'Occident et disent *non* à l'Islam. Des guéridons contournés, trop de glaces dans des cadres d'or américain, des buffets de bois jaune, tout cela venu de la côte à dos de chameau. Et puis, les signes de la religion : des chromographies allemandes, où luisent des David et des Salomon mitrés, des inscriptions hébraïques en caractères carrés (celle qui se trouve près de la porte est sous verre ; elle répète l'éternelle profession de foi : le *Schema Israel*). Mais, dans ce décor hétéroclite, le plus inattendu, c'est, au bout de la chambre, un véritable lit breton, un lit clos à coulisses, fleuri de sculptures. Le panneau central en est ouvert, et dans l'ombre intérieure tout d'un coup se révèle une figure de femme couchée, que je n'avais pas aperçue tout d'abord. C'est madame Bouboul, à qui son mari nous présente. Elle aussi porte un corsage de brocart fané, mais quelle lassitude dans ce pâle et doux sourire ! (Un ami, venu ici, dès hier, pour arranger cette visite, nous explique à l'oreille la situation : madame Bouboul vient d'accoucher d'une fille : événement triste et méprisé. C'est pourquoi, toute la journée d'hier, la pauvre mère l'a passée gisante sur le tapis, dédaignée, pleurant le lit d'honneur, le drap d'or tissé, les félicitations que lui eût values la naissance d'un fils. Par bonheur, l'enfant est morte cette nuit, et madame Bou-

boul redevient une sympathique malade, qui, de son lit, languissamment, prend part aux réjouissances pascales.)

Nous sommes assis autour d'une table couverte de bonbons et de pâtisseries. On nous offre des choses fadement parfumées, et que l'on pourrait croire cuites dans de l'opoponax ou du savon à la guimauve. En vain, pour nous assurer le cœur, fixons-nous notre imagination sur les symboles qui font la vraie valeur de ces nauséeuses cuisines. Elles nous rappellent le grand événement que nous célébrons aujourd'hui, des choses anciennes prodigieusement, et dont Israël n'a pas cessé de rêver, Israël étant le seul peuple actuellement vivant, qui eût personnellement affaire autrefois, avant qu'Athènes et Rome existassent, aux Pharaons adorateurs d'Isis et d'Hathor. Ces boulettes, où des dattes sont pétries avec des amandes, signifient, paraît-il, le ciment que les ancêtres persécutés, en ces premiers temps de l'antisémitisme, gâchaient pour des monuments dont les proconsuls romains visitèrent avant nous les ruines. Malheureusement, nous arrivons à la fin de la fête. On nous dit que, tout à l'heure, il y avait des chants, d'ironiques et triomphantes scènes mimées, évoquant les plaies d'Egypte, le chat Pharaon à la poursuite de la souris Israël, et sa piteuse déconvenue.

Mais, dans cette chambre de ghetto, plus laide pour vouloir copier de si loin les choses modernes d'Europe, ces visages, ces costumes, ces attitudes me suffisent. Mieux que les chants ou les pantomimes, ils me parlent d'une civilisation très spéciale, d'un peuple auguste par sa vieillesse. Les hommes sont assis familièrement avec nous autour de la table ; mais que les femmes, vues de près, à loisir, apparaissent étrangères et lointaines, gardiennes hiératiques du type et des idées qu'elles incarnent ! En rang, le long du mur, opprimées de broderies métalliques, de rigides étoffes somptueuses, elles gardent des immobilités d'idoles, insensibles objets, qui ne servent qu'à décorer, à solenniser la chambre, à porter de l'or et du velours pour la gloire des hommes et l'orgueil d'Israël. Luxe copieux et muticolore des parures, robes volumineuses et pesantes, où la taille s'engonce, je n'ai rien vu d'un décor si massif et richement discipliné que chez nos Bigouden de Bretagne et chez des Norvégiennes en toi-

lette de noces. Même harnachement de robes et vestes superposées ; mais ici les bijoux sont de vrais bijoux : émaux cloisonnés, vert, azur et vermillon, presque russes ; et des topazes, des cabochons d'émeraude sertis d'argent — argent archaïque, façonné à coups de maillet, forgé rudement, comme du fer. Et de ce faste sans vie, où disparaissent les lignes du corps, les bras sortent nus, froids et plus pâles du contraste de telles magnificences. Et les visages, ces visages cérémonieusement composés, comme ce même contraste en affine encore la grâce expressive, où se trahit un épuisement de race ! Si graves, laissant parler les hommes, et paraissant ne pas entendre, elles semblent, en leurs religieux atours, simplement *exposées*, comme les servantes de certains cultes orgiaques et féminins dans les anciens temples d'Asie Mineure et de Syrie. Une, très jeune, très fardée, et dont la fixité s'aggrave du poids de son attirail, a l'air d'Esther parée pour Assuérus. J'imagine que notre présence l'intimide. Elle reste là, figée dans un sérieux d'animal, stupide, les jambes écartées sous son lourd brocart. Le chef de famille a vu que je la regarde, et, croyant que je m'étonne seulement de son luxe, il s'est approché d'elle pour en détacher une pendeloque prodigieuse qu'il soupèse avec orgueil, lentement, et me présente. Elle a laissé faire sans un sourire, sans un mouvement de sympathie ou de vie. A mon tour, M. Bouboul m'y invitant d'un geste, je me penche sur sa robe, j'en touche un pli doré ; à la façon d'un joaillier du Mellah, en connaisseur, en marchand d'or, j'en vérifie la splendeur et le prix. M. Bouboul sourit de satisfaction, mais la belle créature demeure un objet.

Les autres sont moins effarouchées ; elles s'efforcent de sourire quand le maître me les présente. Car on nous présente, et l'on nous explique toute la famille : les grand'mamans et les grand'tantes (qui portent les plus admirables costumes), un jeune frère, les fils, les filles, belles-filles, et les petits-enfants. Il y a une petite maman de treize à quatorze ans, qui porte un précieux bébé, une larve jaunâtre, mais emmaillottée elle aussi de velours. Il y a deux petits papas, qui chez nous seraient à peine des collégiens de troisième. Avec des mines intelligentes et fatiguées, ils se prélassent en longs caftans de soie jaune serein, plus lâches que des robes de chambre et

somptueusement brochées de fleurs. Une toute petite, et qui devrait jouer à la poupée (elle n'a pas dix ans), est peinte au henné : une fiancée, par conséquent. Fin minois de souris sous l'éclatant foulard de soie vert perroquet qui la coiffe : quelque chose de timide et de futé. On lui parle de son prochain mariage ; elle baisse la tête, elle met son doigt dans sa bouche, ses yeux luisent de côté, elle rougit sous son fard : la fine mouche en sait plus long que les petites filles de France. Dans l'ombre chaude et la promiscuité de ces ghettos d'Orient, la plante humaine qui s'anémie est de pousse plus hâtive encore que dans le milieu musulman. Il faut aller jusque dans l'Inde pour entendre parler de mariages si précoces. Les physionomies, d'ailleurs, ont quelque chose de mollement hindou, exactement de parsi. Même atonie des traits, mêmes prunelles troubles et noyées, — et la chair attendrie, incolore, comme dépourvue de muscles, prête à fondre.

Surviennent sans bruit, l'un après l'autre, divers personnages curieux de voir les étrangers. Ils entrent en glissant, d'une allure furtive, rasant le mur, sans oublier, en passant à la porte, de poser les lèvres sur la glace qui recouvre le *Schema Israel*. Telle est la prudence de leurs pas que, si je me retourne, je suis sûr d'en découvrir toujours un nouveau derrière moi qui vient d'arriver sans que je l'aperçoive. Par exemple, cet albinos au poil clairsemé dont papillotent les paupières limées comme si le jour l'aveuglait. Et, debout contre la fenêtre, ce grand jeune homme à barbe rousse de Christ, qui penche un front d'albâtre, et qui rêve. Il est, celui-là, d'une beauté tout à fait profonde, comme il en apparaît parfois chez les Juifs, à côté des types de convoitise sensuelle et de ténacité sournoise, — beauté d'idéaliste et comme modelée, creusée par l'esprit, ardente, austère, nous rappelant qu'Israël fut la race spiritualiste entre toutes, celle qui la première se tourmenta des problèmes de la conscience, et par delà l'inadmissible iniquité inventa pour les hommes le royaume et le Dieu de la Justice.

Le dernier venu est le grand rabbin, signalé par sa noire simarre et l'écarlate du capuchon dantesque qui lui serre les tempes. Celui-là ne s'est point dissimulé pour entrer ; il s'est avancé tout droit pour nous serrer la main. Il a la cinquan-

taine. Avec sa barbiche de Méphisto, le noir et perçant diamant de ses yeux, son allure de certitude et, de décision, il respire une magnifique énergie. C'est un maître, et de fait, c'est le maître du Mellah. Il règne sur dix mille Juifs. Qu'ils payent la *djezia* au sultan, qu'ils observent les prescriptions du dominateur moslem, qu'ils se cantonnent dans leur gettho, et le Maghzen ne s'occupe pas d'eux. Comme autrefois le conquérant romain, il dédaigne de s'immiscer en des querelles et des affaires juives. A ce grand rabbin il délègue son autorité ; officiellement, c'est le cheikh des juifs, le *cheikh el Yahoud*. Assisté d'un conseil de trois rabbins et de quatre marchands, il règne, il emprisonne, il inflige des amendes, et ces pouvoirs sont d'abord au service de la loi mosaïque. On conçoit qu'une telle théocratie soit jalouse de ses privilèges, favorable au ghetto, où l'esprit juif s'entretient et se concentre, — nationaliste, ennemie de l'étranger, de l'innovation, des idées libérales, prêchées par les Juifs d'Europe et d'Algérie. L'Alliance Israélite entretient ici une école. Deux juives algériennes, institutrices diplômées de l'Université de France, sont venues s'emprisonner au Mellah de Fez, en missionnaires de civilisation. De la part des rabbins elles ne rencontrent que haine, mépris, résistance. C'est le sacrifice le plus dur et le plus ignoré. Elles sont perdues pour les leurs : point de congé (le seul voyage de Fez à Tanger est aussi long, plus coûteux que celui de France en Amérique). Elles, qui furent élevées dans une école normale de Paris, partagent dans un ghetto infect, infecté de maladies, la condition commune, claustrées là, pauvres parmi les pauvres, faisant la classe dans une seule chambre, au second étage d'une maison empuantie, dont chaque autre chambre est remplie par une famille : un patriarcal grouillement. Avec cela contentes, se suffisant, soutenues par une idée, et, me dit-on, toujours propres, une tenue courageuse et jolie, telles que je les aperçus la première fois que je visitai le quartier juif. Elles enseignent le français, l'espagnol, par où ces juifs peuvent entrer en communication avec l'Europe, et surtout l'hygiène, la propreté, et, de plus, les idées d'origine française, le désir du relèvement et de l'émancipation. Remercions-les des bonjours français, qui, tout à l'heure, nous surprenaient joyeusement,

dans ce faubourg de Fez hostile et muette, et du chaud accueil, à voix claires, que nous faisait la jeunesse du Mellah !

Nous finissons l'après-midi chez le grand rabbin, qui fait de la politique locale en nous recevant si bien. Lui aussi nous offre une collation trop parfumée, nous montre une famille qui tient de la tribu, — et quelle marmaille de petits enfants !

Tandis que nous buvons le vin de la Pâque, des chants mystérieux, assourdis, aux tonalités ecclésiastiques, nous enveloppent étrangement. Cela semble sortir du mur. L'homme au capuchon rouge relève un rideau ; un judas apparaît, qui ne donne pas sur une rue, mais sur l'intérieur d'une blanche coupole : une synagogue dont cette maison de grand rabbin n'est qu'une dépendance. Est-ce que tous les vieux du Mellah se sont donné rendez-vous sous ce dôme de chaux ? D'en haut j'aperçois des crânes pointus, des calottes noires, des barbes blanches, de maigres faces douloureuses. Mais je ne sais quelle agitation traverse tout cela, qui tremble, oscille dans une danse de Saint-Guy, à la cadence des échines courbées et redressées d'une rapide saccade. Une chose ajoute à l'impression de manie ; c'est que chacun semble seul, enfermé dans son propre rêve. Je ne sens pas un rite général, une cérémonie disciplinée. La plupart font face au tabernacle, mais d'autres lui tournent le dos. En voilà qui s'affaissent sur leur banc, mornes, ployés en deux, suivant quelque triste songe. Sur une estrade, un très vieux domine les autres, le plus tragique de tous, si pâle, décharné, raviné par un siècle de misère. La tête enfoncée dans les épaules, il reste là, d'un air vague de rêve et de lassitude : vieil aigle malade sur son perchoir. Tout le destin de sa race est écrit profondément dans cette admirable figure.

Ces anciens d'Israël ! C'est ici le brûlant foyer où s'attise leur fanatisme : la plus excitante atmosphère doit persister entre ces murs de synagogue. Avant de mourir, détachés déjà des soucis profanes, ils viennent en subir les spéciales influences, exaspérer en eux le regret et l'espoir de Sion, toute la nostalgie héréditaire. Ce balancement monotone (qui figure, m'explique-t-on, le dandinement des chameaux em-

portant d'Égypte le peuple du Seigneur), cette étourdissante et rythmique agitation de derviches doit achever de les jeter dans l'hypnose religieuse. Est-ce parce que l'idée fixe d'Israël les possède ? Ils sont deux fois plus Israélites que les autres, ces maigres, ces ardents vieillards ; leur type est d'un tout autre accent, — combien impérieux et farouche ! Oui, l'on dirait que l'idée collective et millénaire qui prend l'enfant dès le berceau, qui travaille l'homme durant tout son développement, n'a fini de le façonner au dehors, de parfaire et préciser sa figure qu'après soixante-dix années de vie. Alors seulement il a réalisé sa destinée, qui n'est jamais que de manifester un type.

Mais tout cela qui m'arrête ici, je l'ai vu jadis dans les juiveries de Palestine. Un soir de septembre il y a longtemps, dans une synagogue de Jérusalem, c'étaient les mêmes visages, les mêmes postures, le même hochement maniaque des échines, le même rêve dans les yeux, ou la même flamme de colère contre l'intrus et le gentil. C'étaient les mêmes vieillards, — les mêmes hommes, parce que c'était la même idée. Une idée analogue à celle qui, dans les souks de Fez, me répète les marchands musulmans de Damas. Les voilà, les vrais individus de l'Histoire, les grandes puissances durables qui déterminent les formes de l'homme, et par quoi celles-ci reviennent à travers la durée, à travers l'espace, semblables comme la violette de l'Ouest à celle de l'Orient, comme la violette d'aujourd'hui à celle des temps anciens ; les mêmes véritablement, d'autant plus les mêmes que ces puissances plastiques, qui développent du dedans la matière humaine, sont plus impérieuses, non pas mêlées, contradictoires, anarchiques, comme dans notre Occident moderne, mais simples, pure chacune de tout mélange, seule à régner, comme le christianisme dans l'Europe du Moyen Age, comme l'Islam et le judaïsme dans l'Orient de jadis et d'aujourd'hui.

IX

23 avril. — Pâques chrétienne : nulle cloche de Pâques ne sonnant ici la résurrection. Ce n'est même pas un dimanche.

En face de ma fenêtre, des maçons foulent avec lenteur, sur une maison qui s'achève, la chaux fraîche d'une terrasse. En mesure, tous ensemble lèvent leurs pilons, et puis les laissent retomber, tandis que, sans effort, sempiternellement, de leur bouche s'échappe la ritournelle mineure, somnolente, du travail antique et cadencé.

Nulle cloche de Pâques; rien qui parle d'une fête. Fez s'étend devant moi, blême et sans bruit, comme les autres jours. Que c'est loin, l'Europe ! Il n'y a jamais eu de christianisme dans cette ville, sauf celui que gardaient dans leur cœur les captifs amenés par les pirates barbaresques, les esclaves d'Europe qui construisirent sous les coups de fouets, il y a trois cents ans, les deux forts que j'aperçois au nord et au sud de la ville, et qu'on appelle encore les bastions chrétiens. L'Inde et la Chine eurent, dès les premiers siècles, leur christianisme. La messe a-t-elle jamais été dite à Fez ?

Nulle cloche de Pâques. Mais c'est tout de même la glorieuse résurrection de l'année. Mille fruits d'or se suspendent sous ma fenêtre dans un clair feuillage : or pâle des citrons, or plus rouge des oranges. Des fleurs étoilent ces feuillages à côté de ces fruits : c'est le privilège de ces précieux végétaux. En ce moment d'amour et de vie qui s'exalte, leur parfum monte comme un esprit dans une extase. Dans les rigides verdures vernies, au milieu des citrons et des fleurs, les merles sont d'un lustre miraculeux. Ils bataillent et sifflent dru. D'autres oiseaux s'affairent ; à leurs becs pendent brins d'herbe et vermisseaux. De la pointe d'une branche, l'un s'élance vers l'une des petites baies vitrées qui éclairent ma chambre par en haut. Du dedans je le vois qui piétine son nid. Il y a huit autres niches pareilles, en ligne, juste au-dessous du plafond ; chacune contient un nid, et je distingue des tâtonnements vagues d'oiseaux naissants, des cous sans plumes qui se haussent, des becs tendus qui bâillent la faim.

Les hommes aussi chantent et travaillent dans l'air jeune et léger d'avril, sous le ciel de splendeur où, là-bas, le moyen Atlas allonge un si délicat tracé d'azur. L'air est jeune et léger comme les oiseaux. Mais quelle fatigue de race, quelle apathie dans les gestes de ces hommes et la triste phrase qu'ils ressassent ! Comme on sent à les regarder et les entendre que

la volonté de vie qui monte à flots en ce moment dans la nature ne passe plus dans la vieille humanité de Fez !

Il y a quinze jours, la première fois que j'ouvris ma fenêtre, ils étaient là. Ils sont là chaque jour, du matin jusqu'au soir ; si je m'éveille à l'aube, je retrouve leurs douze voix mariées, si traînantes, d'un rythme et d'un mouvement tellement invariables, d'une monotonie si persistante que cela rendort. Dans la journée, j'ai presque cessé d'y être sensible, mais que je lève les yeux de mon livre ou de ma page, et j'en prends de nouveau conscience, comme on retrouve un tic tac de pendule que l'on avait oublié pendant quelque temps de percevoir. Maintenant, pour moi, ce chant fait partie des choses permanentes d'alentour. Il est là, lui aussi, devant ma fenêtre, comme les orangers et les oranges, comme la pâleur de Fez, et plus loin, les cimetières brûlés. Si passif et résigné, reprenant toujours comme un soupir de lassitude après un silence, depuis toujours, dirait-on, il est ici l'accompagnement, le commentaire humain de ce vieux paysage :

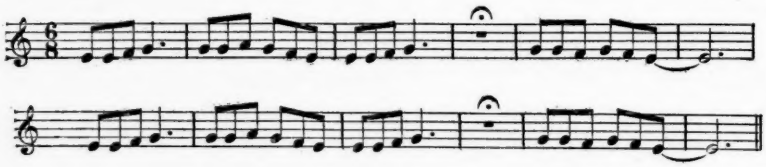

Pour la vingtième fois, je m'arrête à regarder ces hommes qui travaillent et qui chantent. C'est plutôt une danse, leur travail, une danse d'espèce rituelle, très lente, infatigablement la même, et que mène la psalmodie quasi-liturgique. D'abord ils sont vêtus un peu comme des prêtres ; leurs djellabas rifaines ont des formes d'étoles ; leurs longs bernouss blancs sont faits pour les attitudes graves, la prière musulmane, et puis la rêverie en silence au pied des grands murs. On ne les imagine pas, ces maçons, gâchant du plâtre, soulevant un moellon d'un coup d'épaule, s'efforçant aux gestes prestes et vigoureux de l'ouvrier. Debout, rassemblés tous les douze en un cercle étroit qui se déplace lentement, ils soulèvent ensemble leur battoir qui ne retombe que de son propre poids. Toujours le même mouvement pendant les heures et les heures, à coups

très espacés, sans qu'ils regardent ce qu'ils font, on dirait sans qu'ils le veuillent ou le sachent, tous endormis dans le même rêve et dodelinant de la tête, bouche bée, voix nasillante, l'être particulier de chacun absorbé dans la monotonie de la cadence et du chant. Chant de métier, héréditaire comme le métier, le même sans doute depuis des siècles pour cette besogne spéciale. C'est une danse hypnotique et traditionnelle,sous laquelle la maison se construit insensiblement. On peut dire qu'elle se produit ainsi dans du rythme et de la musique; on peut dire que cette musique, millénaire peut-être, est en train de se matérialiser, de se fixer là dans une forme naissante et cependant millénaire aussi, celle de cette maison qui bientôt, dans une ruelle obscure de Fez, ne se distinguera pas de tous les vieux logis arabes...

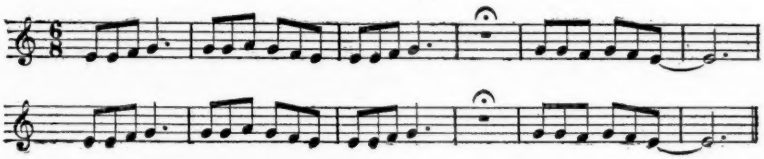

*
**

Par delà cette blanche troupe qui poursuit son travail et sa complainte, Fez descend et se termine au pied du plateau dévasté de Bab F'touh. Là-bas, non loin du primitif minaret des Andalous, le sol se creuse de larges et sombres cavités qu'on prendrait pour d'anciennes carrières, mais de rudes arcades s'y alignent, qui ne soutiennent plus rien. Ce sont de vieux fondaks qui durent être très importants au Moyen Age, quand Fez s'étendait sur ce plateau qui n'est plus qu'un cimetière (ancien lui-même) entre les sombres murailles déchaussées. Derrière ces creux commencent les tombes, mêlées à la roche qui partout affleure dans cette région. Je reconnais les marabouts décrépits, la chère petite mosquée bleue qu'entourent le vendredi les théories de femmes, venues là sur le tard de l'après-midi pour prier, honorer la sépulture du saint, attacher de nouveaux chiffons à son olivier, mais surtout prendre leur récréation à la façon musulmane, à l'aise au milieu des

sépultures pour respirer le soir, tandis que la lumière s'apaise et que Fez pâlit davantage dans les pâles vapeurs de sa vallée. En ce moment comme d'habitude, tout est désert sur le morne plateau ; des morceaux de rempart se haussent par derrière, ruines de bastides qui se confondent presque à la terre brûlée, pans de murs déchirés qui datent des Almohades.

Mais alentour se pressent les frais jardins, hier blancs et roses des fleurs de l'amandier, du pêcher, aujourd'hui verdure, et que le voisinage de ces désolations fait plus délicieuse, verdure toute claire et même, à force de tendre jeunesse, qui tire un peu sur le jaune, quand on la compare à celle des bois d'orangers et d'oliviers, à tous ces graves feuillages immortels. Et des lignes de peupliers pénétrant la ville, s'y propagent en îlots, en vertes fumées et fusées à travers toute la vieille chaux livide. L'éternel et saisissant contraste de ces vieux pays d'Islam où le passé ne meurt que d'une insensible et lente dissolution, et laisse sur le sol chacun de ses grands ossements ! A ce contraste il faut ici revenir toujours ; Fez y trouve son caractère incomparable. Tout entier, pour moi, son souvenir tiendrait en deux images : celle de l'oued Fez courant et tournoyant parmi les roseaux, les lierres et les volubilis sous le brouillard des saules, — celle des grandes aires féodales où des chameliers campent sous des rangs ébréchés de créneaux. A cause des torrents, des fleurs et des fraîches feuillées, les ruines me semblent plus augustes ; à cause des ruines, les eaux courantes et les claires verdures me disent mieux le miracle et le fugitif mouvement de la vie. Belle opposition, plus touchante parce que le rapport habituel y est renversé. C'est l'œuvre humaine qui parle ici des durées anciennes, du permanent ; c'est la nature qui nous présente l'éphémère. Parce que l'homme en ces vieux pays est resté simple et n'a pas entrepris de se l'asservir, en mille flots et bouillons rejaillissants cette nature projette sa vie dans tout ce qui des monuments de l'homme se dessèche, se défait et rentre en paix dans la mort. Les plus parfumés jardins, les plus vivants ruisseaux, les taillis les plus verts, les jeux d'enfants et les rêveries de femmes sont toujours auprès des grands champs tumulaires et des mélancoliques remparts d'autrefois.

Hier, du haut des tombeaux mérinides, comme j'ai senti ces contrastes ! Nous venions de passer les jardins d'oliviers. Un triste et vieux mokhazni me précédait, son long fusil sauvage sur l'épaule contre les brigands possibles. Nous montions en silence par un chemin pêtré, entre des nappes pâles de calcaire, des buissons d'aloès et des ruines de tous les âges. La muraille de Fez, haut grimpée sur ces pentes, plus farouche et déchiquetée qu'ailleurs, baissait peu à peu, assaillie par l'écume d'argent des oliviers. Enfin la longue plaine de l'ouest se révéla, dominant la ville qui, du fond de ses creux, y venait affleurer tout juste.

Amplitude, douceur indicible d'un tel paysage ! libres espaces, solitude d'un morceau de l'Afrique ! Comme une mer tranquille qui se glace en silence au crépuscule, cette plaine immense se lissait aux derniers rayons du soir du lustre égal et vert de ses jeunes herbes. La chaîne du Moyen Atlas la limitait au sud, la plus fluide et légère ligne bleue, où le regard se donnait carrière, parcourait des lieues et des lieues, librement, comme d'une haute falaise il aime à suivre, d'un bout à l'autre, tout l'horizon marin, mais avec plus de bonheur, à cause de l'admirable souplesse des vivantes ondulations. Vers l'ouest illuminé, à des distances qu'on ne pouvait évaluer, trois découpures aiguës et violettes surgissaient de l'infini comme des îles dont la base est masquée par la courbure de la terre. Franchissant d'un trait ces prodigieux espaces, on se tournait vers l'Orient. De ce côté la surface terrestre se dérobait, tombait étrangement : bas-fonds, creux stériles et clairs où luisent les méandres du Sebou. Puis des terrasses de pierre, de roses montagnes africaines, en forme de longs gradins et de tables, — et, dominant tout, sans fondation visible, naissant de l'éther, la grande cime qui vient apparaître par les beaux jours, tellement haute, lointaine et légère, qu'on l'eût prise pour une mince vapeur tendue, bientôt transparente aux éclats des plus grandes étoiles, si les neiges irradiées du sommet ne l'eussent imperceptiblement striée.

Nous achevions de gravir la première pente du Zalagh dont la roche, en face du soleil baissant, se muait en améthyste ardente. Déjà nous touchions aux deux arches ruinées

des sultans mérinides; nous marchions sur leurs bleus débris de faïence, et tout le premier plan des ruines cyclopéennes, comme un décor qui s'abaisse, finissait de descendre à nos pieds, quand Fez enfin se démasqua. Dans cette beauté d'un monde qui dormait dans la lumière, ô la triste et grise apparition! Quel centre obscur à ce paysage de clarté! Elle se terrait dans ses bas-fonds, dédaignée du soleil dont les rayons issus de la haute prairie passaient au-dessus d'elle pour aller peindre à l'Orient des étages aériens de pierre. Nul signe de vie sur cette grisaille éteinte. Sans cheminées ni pignons (sauf le triangle vert de Mouley-Idriss), toutes ses maisons décapitées, c'était comme une ville brûlée depuis longtemps où ne subsistaient que des murs couleur de cendre. Et cela durait, persistait là, dans cette vallée sans lumière, entre des semis de tombes et des verdures neuves (la nature continuant à vivre), au sein d'un vierge et lumineux pays. Et cette ville d'ombre était seule : par aucune route elle ne communiquait avec le reste du monde.

Plus bas que nous, mais bien plus haut que Fez, un grand squelette de château se levait, son faîte profondément échancré par l'usure, réduit à deux lames aiguës, comme dans les Alpes une crête dévastée de calcaire. Son pied s'incrustait au roc; il en continuait le profil vaste et rude. Rien ne les distinguait. Mêmes aloès bleus accrochés aux saillies de la roche et de la tour, mêmes blessures, noires cavités, béantes par en bas, qui semblent avoir servi de sépulcres. Une seule fissure se prolongait de l'une à l'autre, et la glorieuse lumière d'or qui les baignait ensemble achevait de les confondre. Le tragique témoin d'un monde disparu! Il veillait ce cadavre de ville; il solennisait le paysage et semblait en entretenir le silence.

Des deux côtés de cette grande ruine, l'antique rempart se prolongeait, jalonné de bastides pareilles, rougeâtre et rongé parmi les rochers rouges et rongés; et le regard dévalait, remontait avec lui; on le perdait dans les fourrés d'oliviers, dans les ravins; on le retrouvait sur les pitons; on le reconnaissait très loin, derrière les terrains consumés de Bab-F'touh où il n'enferme plus rien qu'un cimetière d'autrefois.

A nos pieds, dans les ébréchures de ce mur d'enceinte, çà

et là un rêveur, grimpant parmi les fissures et les touffes, s'était logé pour regarder le soir. Il regardait le soir, et la vieille ville grise, et les bois printaniers d'alentour, et par delà, toute la calme immensité circulaire... Nous faisions comme ces sages et ces voluptueux, nous enivrant en paix du libre espace, des montagnes à l'Orient, de la plaine lisse comme une mer tranquille et qui se glace au crépuscule, un morceau de la surface du monde, figé dans la suprême irradiation du soleil...

Un silence vaste comme le paysage. A cette hauteur on n'entendait rien que le petit battement d'ailes de quelque invisible passereau, perdu tout près dans l'abîme de lumière, et voltigeant après quelque insecte...

De ces arches mérinides, quand il est tard et que l'on va fermer les portes, c'est par Bab-Ghisa qu'il faut nous dépêcher de rentrer en ville. On descend très raide, pas à pas, en tenant sa bête de très près par la bride. Des éboulis de pierres, des pentes de terre pulvérulente, puis, entre des carcasses d'ânes et de chiens, un lit desséché de ruisseau qui sert de sentier. A mesure que l'on descend, de longues pierres commencent à se mêler au grès qui affleure. Elles sont taillées en forme de cercueils. Impossible de les éviter ; nul autre chemin que celui qui s'est tracé de lui-même, au cours des siècles, et qui naturellement, à la façon arabe, s'en va chercher les cimetières. Impossible aussi de ne point passer trop près d'une pieuse assemblée qui se tient là chaque soir, étagée sur les tombes autour d'un vieil iman qui lit et commente à haute voix. Dans ce lieu funèbre, tandis que l'obscurité grandit, ces vivants enveloppés de linges, repliés, et qui ne remuent pas, ont un peu l'air de morts surgis dans leurs linceuls, et qui s'assoient pour la nuit au bord de leurs sépulcres.

(*La fin prochainement.*)

ANDRÉ CHEVRILLON.

LES

ALLEMANDS AUX ÉTATS-UNIS [1]

II

Il est clair que les Deutsch-Amerikaner ne peuvent pas songer à former au cœur des États-Unis un groupement hétérogène, ayant sa langue et sa politique à part. Ils ne peuvent pas s'abstraire artificiellement du peuple américain ; ils en sont une des parties constitutives. Le nom même d'*Allemands* ne leur convient qu'à peine ; on ne peut rigoureusement l'appliquer qu'aux émigrants nés hors d'Amérique. Les enfants de la troisième ou de la quatrième génération ont, en règle générale, adopté les allures, les coutumes, les préjugés, les façons de sentir et de penser du milieu environnant, à tel point qu'eux-mêmes perdent toute conscience des différences ethniques originelles. L'éducation commune unifie les cœurs et les cerveaux. Cette transformation néanmoins ne s'accomplit pas sans résistance et sans à-coup. Tous les efforts du *Deutschtum* ne peuvent réussir qu'à reculer le terme de l'évolution.

*
**

L'américanisation des Allemands s'accomplit plus lentement à la campagne qu'à la ville. Beaucoup de paysans sont

1. Voir la *Revue* du 1er mai.

demeurés pieux et l'église sert de lien entre eux et la mère patrie. Cela n'est pas vrai toutefois, ou ne l'est plus de l'église catholique. Il n'y a pas d'organisation catholique proprement allemande : Allemands, Irlandais, Polonais, Italiens sont groupés en une Église unique, où les Irlandais ont la haute main. Cette Église fait célébrer le culte en allemand dans toutes les localités où il lui paraît nécessaire de le faire ; mais on ne peut pas dire qu'elle s'inquiète de sauvegarder chez les fidèles le sentiment de leur nationalité ; ce serait favoriser des divisions intestines et travailler contre elle-même : en Amérique plus qu'ailleurs, le catholicisme est international.

Je visitai un jour, aux environs de Milwaukee, dans le Wisconsin, un grand séminaire catholique, que l'on m'avait dit allemand. Je trouvai, à ma grande surprise, que tout l'enseignement s'y donnait en anglais. A la vérité, la plupart des élèves étaient de souche allemande. Mais, seuls, les séminaristes destinés à exercer leur métier de prêtre dans des communautés allemandes recevaient un enseignement régulier de langue allemande. Le Père qui me conduisait n'avait appris que dans cette section spéciale du séminaire la langue maternelle de ses ancêtres. A Milwaukee même, dans une école primaire annexée à une église catholique allemande, l'anglais était de règle. « Il y a quelques années encore, me dit le directeur, nous parlions allemand toute la matinée, même pendant les récréations, et anglais l'après-midi. Aujourd'hui, nous nous contentons de donner en allemand l'enseignement même de l'allemand et l'instruction religieuse. Presque tous les enfants, en dehors de l'école, parlent anglais. Pourquoi résister au mouvement ? » En 1897, le pape Léon XIII a déclaré que tous les catholiques d'Amérique devaient considérer l'anglais comme leur langue commune. C'est pour l'allemand une condamnation sans appel.

Beaucoup de protestants ont, au contraire, une raison forte, et en quelque sorte confessionnelle, de tenir à l'allemand ; c'est qu'il a été la langue de Luther. Les églises protestantes d'Amérique sont d'ailleurs restées en relation avec celles d'Allemagne. Il y a, aux États-Unis, des luthériens, des réformés et des adeptes de l'union évangélique (*preussische Landeskirche*). Cette dernière Église (*deutsche-evangelische Synode*

von Nordamerika) a reçu d'Allemagne des encouragements officiels : on m'a asssuré que, sous le court règne de Frédéric III, une collecte fut faite pour elle en Allemagne, et que l'Union touche régulièrement les intérêts du capital ainsi recueilli. Elle est la seule qui soit demeurée vraiment allemande : ses douze cents communautés (*Gemeinden*) sont réparties surtout dans les États de Pensylvanie, Ohio, Indiana, Michigan, Illinois, Missouri, Iowa, Wisconsin, Minnesota et Kansas. L'Église réformée est représentée par cinq cents communautés.

Beaucoup plus puissante et beaucoup plus riche, l'Église luthérienne compte jusqu'à soixante-cinq organisations ou *synodes* différents. Mais il s'en faut de beaucoup que tous soient allemands ; comme l'Église catholique, ils réunissent volontiers des adeptes de nations diverses : Anglais, Allemands, Danois, Norvégiens, Suédois, Finlandais s'y groupent pour une commune action religieuse. Pourtant la plus importante de ces organisations luthériennes garde encore un caractère exclusivement allemand : elle s'appelle *deutsche evangelische lutherische Synode von Missouri, Ohio und anderen Staaten*. Elle a 2 000 pasteurs, 2 500 communautés et reçoit les cotisations de 45 0000 fidèles ; elle entretient 2 000 écoles, dont la moitié sont confiées à des instituteurs de carrière et que fréquentent plus ou moins régulièrement près de 100 000 enfants ; elle a 9 séminaires et établissements d'enseignement secondaire, 19 hospices ou orphelinats ; elle envoie des missionnaires parmi les nègres, les Indiens, les Juifs, à Londres même et jusque dans les colonies allemandes du Brésil ; elle possède à Saint-Louis une vaste maison d'édition, où elle imprime, outre d'innombrables écrits de propagande, douze revues hebdomadaires ou mensuelles (dont deux en anglais) : treize journaux quotidiens ou hebdomadaires sont ses organes avoués ; quant à ceux qui sont soumis à son contrôle occulte, il n'est pas facile de les compter.

Il est certain que tous les émigrants encadrés dans ce fort régiment luthérien conservent plus longtemps que les autres la langue allemande. Les fermiers se retrouvent chaque dimanche dans leurs petites églises de bois pour entendre le prêche qui se fait dans leur langue et parfois même dans leur

dialecte ; leurs enfants vont assister aux écoles du dimanche ; les traditions de la mère patrie se perpétuent parmi eux lentement, obstinément, à la paysanne. Je n'ai guère eu qu'une fois, aux États-Unis, l'illusion vive de me retrouver en un coin de l'Allemagne lointaine, et ce fut chez un instituteur luthérien du Wisconsin, dont j'avais été visiter l'école ; il me retint à dîner, et, quand je me trouvai dans son intérieur simple, sur le sofa de peluche, au milieu d'une bande d'enfants dont les grosses joues rougeaudes semblaient à l'étroit dans la peau trop tendue, et qui croquaient les dernières noix de l'arbre de Noël, encore dressé dans un coin, couvert de paillettes et de fausse neige, je crus vraiment que je n'avais pas quitté l'Europe, et qu'en sortant de cette maison je retrouverais les rues calmes et familières d'une petite ville d'université allemande, où j'avais jadis vécu étudiant. Pourtant, de tous ces Allemands qui m'entouraient, pas un ne connaissait l'Allemagne autrement que par ouï-dire ; tous étaient nés dans le Wisconsin, où vers 1830 leurs grands-parents étaient venus se fixer.

Et malgré tout, dans cette église luthérienne, les cœurs se détachent de la mère patrie. Le hasard fit que je me rencontrai un jour, sur un paquebot, avec un pasteur de Saint-Louis, membre du synode du Missouri. J'eus tout le loisir de causer avec lui. Il était né en Allemagne ; mais il n'avait guère que quatre ou cinq ans quand ses parents avaient émigré, et ses premiers souvenirs ne commençaient qu'avec le pénible voyage d'exil : le voilier qui transportait sa famille en même temps que des centaines d'autres émigrants avait mis deux mois à gagner, à travers les tempêtes, la Nouvelle-Orléans.

La vallée du Mississipi s'associait, dans sa mémoire, aux temps heureux de sa jeunesse. Ses parents travaillaient la terre, et lui s'était mis à aimer en paysan ce sol américain. On l'avait fait étudier ; il était devenu pasteur et habitant des villes ; mais cela même ne l'avait pas détaché de la terre ; un de ses fils était fermier dans le Missouri. Tout son cœur et toute sa vie étaient liés à cette contrée, pour lui vraiment maternelle. A soixante quinze ans, le désir l'avait pris d'aller revoir le lieu de sa naissance ; mais il se raillait lui-même de sa sentimentalité ; que faire par là ? Il n'y connaissait personne.

Et l'on sentait vraiment, aux opinions superficielles et toutes de convention, qu'il exprimait sur l'Allemagne, que ce pays lui était aussi étranger que la France ou l'Angleterre.

Toute l'Europe lui apparaissait en bloc comme un pays vénérable, mais déjà bien arriéré, décadent et vieillot ; il avait quelque ironie pour les Allemands qui se prétendent aussi *up to date* que les Américains : « Est-ce vrai, me demandait-il, que Berlin ressemble à une ville américaine? Pour moi, je suis sûr que Saint-Louis est incomparablement plus moderne et plus beau que Berlin. Est-ce que Berlin a un Mississipi ? »

*
**

La conservation du *Deutschtum* pour les différentes Églises n'est qu'un moyen et non pas un but. Leur objet est avant tout de grouper et de retenir des fidèles. Leur action, d'ailleurs, est limitée. Les ouvriers et les petits bourgeois leur échappent le plus souvent, ou leur sont même hostiles. C'est en dehors d'elles que s'est accomplie l'active propagande allemande de ces trente dernières années. Les victoires allemandes de 1870 donnèrent au Deutsch-Amerikaner une confiance en eux-mêmes qui semblait jusque-là leur faire défaut. La transformation de l'Allemagne par l'unité leur fut une leçon. Ils songèrent à s'unir.

L'éveil de leur orgueil de race effaça chez eux les inimitiés particularistes. Ils se persuadèrent que s'ils voulaient être considérés comme des pairs par le reste des citoyens américains, il fallait que ceux-ci se fissent une idée plus juste de leur nombre et de leur force. Alors commença une active agitation, dont les promoteurs furent surtout des lettrés, écrivains, journalistes et professeurs. Elle aboutit, le 6 octobre 1883, à une grandiose manifestation (*Deutscher Tag*), dont il a été question à propos de Carl Schurz : les Allemands eurent leur « jour » ; réunis en Congrès à New-York, ils célébrèrent publiquement les anciens colons pensylvaniens et revendiquèrent l'honneur d'avoir contribué, eux aussi, à fonder la patrie américaine. Les associations (*Vereine*) commencèrent à se grouper ; la Pensylvanie donna l'exemple : en 1899 se for-

mait à Philadelphie le « *Deutschamerikanischer Zentralbund von Pennsylvanien* », auquel peu à peu tous les *Vereine* de l'État — plus d'un millier — donnèrent leur adhésion.

Il est à remarquer que les Deutsch-Amerikaner de Pensylvanie ont toujours été les plus prompts à glorifier leur origine allemande. Le président actuel de l'État, S. W. Pennypacker (en bas allemand : *Pannebecker*), membre de la *Pennsylvania German Society* qui se fonda en 1891, y prononçait, il y a quelques années, les paroles suivantes, applaudies par toutes les personnes présentes : « Pour moi, j'estime que si l'on avait éliminé l'influence du colon allemand de Pensylvanie, Philadelphie n'aurait jamais été rien de plus qu'une ville américaine ordinaire dans le genre de Boston, de New-York, de Baltimore ou de Chicago. » C'est le *Zentralbund*, de Philadelphie, qui prit en 1901 l'initiative d'une vaste Union de tous les Deutsch-Amerikaner. On élabora une sorte de Constitution analogue en ses traits généraux à la Constitution même des Etats-Unis : tous les *Vereine* d'une même ville ou localité se groupèrent en un *Stadtverband*, tous les *Stadtverbände* d'un même État en un *Staatverband*, tous les *Staatverbände* en un *Nationalverband*. Cette Union nationale se propose « d'éveiller dans la population d'origine allemande le sentiment de son unité, pour développer, d'une façon utile et saine, en les centralisant, toutes ses forces latentes ; pour défendre énergiquement, par une action commune, les désirs fondés ou les justes intérêts qui ne sont pas contraires au bien général du pays, non plus qu'aux droits et aux devoirs des bons citoyens ; pour repousser les attaques nationalistes (*nativistisch*) ; pour assurer et maintenir des relations bonnes et amicales entre l'Amérique et l'ancienne patrie allemande... Le *Bund* exige que l'on reconnaisse pleinement et loyalement les services rendus à ce pays par l'émigration allemande et que l'on combattre toute tentative faite pour les amoindrir. Fidélité à la patrie d'adoption, empressement à risquer les biens les plus chers pour assurer sa prospérité, sincérité et désintéressement dans l'exercice des devoirs civiques, soumission aux lois, — telle demeure notre devise. Le *Bund* n'a en vue aucun intérêt particulier ; il ne songe pas à fonder un État dans l'État ; mais il voit dans la centralisation de la population d'origine allemande le

moyen le plus court et le plus sûr de réaliser les objets énoncés dans ses statuts... »

Les statuts, qui résument fort exactement les revendications actuelles des Deutsch-Amerikaner, valent d'être cités en entier :

1° Le *Bund* s'abstient de toute immixtion dans la politique de partis ; il se réserve néanmoins le droit et le devoir de défendre ses principes sur le terrain politique, dans le cas où ils viendraient à être contestés ou mis en danger par des attaques ou des mesures politiques.

2° Questions et choses de la religion sont rigoureusement exclues.

3° Le Bund recommande l'introduction de l'enseignement de la langue allemande dans les écoles publiques, sur la large base suivante : à côté de l'anglais, l'allemand constitue la langue mondiale ; dans les régions les plus reculées de la terre, où les pionniers de la civilisation et du commerce ont pénétré, nous trouvons des représentants des deux langues ; or, là où l'on peut avoir des hommes une connaissance directe et plus générale, se forme plus aisément une entente claire, indépendante, dégagée de préjugés, qui favorise d'amicales relations réciproques.

4° Nous vivons dans un siècle de progrès et d'inventions ; le temps marche d'une allure rapide, et ses exigences vis-à-vis de chaque particulier sont impitoyables ; la dépense de force physique qui s'ensuit augmente la nécessité d'une grande force corporelle ; un esprit sain devrait demeurer dans un corps sain. Pour ces raisons, le *Bund* préconise l'introduction d'un enseignement systématique et rationnel de la gymnastique dans les écoles publiques.

5° Le *Bund* demande qu'on affranchisse l'école de la politique, car seul un enseignement dégagé des influences politiques peut offrir au peuple de véritables établissements d'instruction.

6° Il engage tous les Allemands à se faire naturaliser dès que la loi les y autorise, à prendre une part active à la vie publique, et à exercer leur droit électoral sans crainte et d'après leurs convictions.

7° Il recommande une application libérale ou même l'abro-

gation des lois, qui rendent la naturalisation inutilement difficile, souvent même tout à fait impossible. La bonne réputation, une vie honnête, sans antécédents judiciaires, l'amour des lois devraient suffire à en décider, et non une épreuve, consistant à répondre à des questions de politique ou d'histoire, posées arbitrairement, et propres à troubler les requérants.

8° Il s'oppose énergiquement à toute limitation de l'immigration d'hommes sains venant d'Europe, — les criminels exceptés.

9° Il préconise l'abrogation de lois surannées, qui depuis longtemps ne répondent plus à l'esprit du temps, entravent le libre trafic et restreignent la liberté personnelle des citoyens.

10° Il recommande la fondation de sociétés d'éducation, centres d'études de langue et de littérature allemandes, pour faciliter le développement intellectuel de ceux qui sont impatients d'apprendre et pour organiser des conférences sur les arts, les sciences et des questions d'intérêt général.

11° Il recommande des recherches systématiques sur la coopération des Allemands au développement de leur patrie adoptive en temps de guerre et en temps de paix, et sur tous les domaines de l'activité germano-américaine, depuis les origines, afin qu'il soit possible d'écrire une histoire germano-américaine.

12° Il se réserve le droit d'élargir ou de compléter cette plate-forme, si de nouveaux événements, dans le cadre de son action et de son temps, le rendent souhaitable ou nécessaire.

J'ai eu à Philadelphie l'occasion de causer avec le docteur Hexamer, président général du *Nationalbund*. « Notre action, me dit-il, est entièrement et uniquement *idealistisch, humanistisch*. Les Allemands représentent en ce pays une force morale, jusqu'ici trop négligée. Il faut désormais qu'on en tienne compte. Au moment de la guerre anglo-boer, nous avons protesté contre l'inhumanité anglaise : un million et demi de signatures, rassemblées par nos soins, furent présentées au Congrès, et si la guerre avait duré quelques mois de plus, il est permis de croire que, sur nos instances, on eût fait à Washington une solennelle déclaration de sympathie en faveur des Boers. Les Américains ont vite compris que notre

association n'entendait nullement entretenir avec l'Allemagne des relations étroites et fraternelles, que nous ne voulions pas être les agents d'une politique germanique. Ce sont les Allemands d'Allemagne (*Reichsdeutsche*) qui se sont fait l'idée la plus fausse de nos intentions. Il y a là-bas un parti nombreux qui voudrait, de Berlin, diriger notre mouvement américain. L'union pangermaniste (*Alldeutscher Verban*) nous fait des avances. Mais, nous ici, nous ne voulons pas entendre parler de l'*Alldeutscher Verband.* »

*
**

Le *Bund* s'est imposé, après bien d'autres associations, la tâche difficile de défendre la langue allemande. Je fus très surpris de constater, par une expérience personnelle, combien son emploi est restreint aux États-Unis. Elle a dans la concurrence avec l'anglais une infériorité évidente. Ce qui fait l'avantage de l'anglais, ce n'est pas seulement sa priorité, son privilège de premier occupant, son emploi universel comme langue d'affaires, c'est encore et surtout la simplicité de ses formes grammaticales et la logique clarté de ses constructions syntactiques. Entre les deux langues maternelles qui s'offrent à eux, les fils des émigrants vont d'instinct à celle qui se présente comme la plus facile, la plus concise, la plus nerveuse, et vraiment la plus sociable. En outre, le discrédit vague qui pèse sur l'ensemble de la population allemande frappe du même coup la langue; et fréquemment les fils d'émigrants élevés en Amérique subissant inconsciemment le préjugé partout répandu, éprouvent comme un sentiment de malaise et de fausse honte à parler allemand; ils préfèrent dissimuler cette tare.

Les Deutsch-Amerikaner ont longtemps fondé sur l'école des espérances qui ne se sont guère réalisées. De nombreux établissements, privés ou subventionnés officiellement par les *Vereine*, étaient nés partout après 1870. En cette même année, s'était formée une association générale des instituteurs allemands (*Lehrerbund*); elle décida, pour assurer le recrutement des écoles primaires, la fondation d'une école normale,

que l'on établit à Milwaukee, comme dans la plus allemande des villes américaines. On alla jusqu'à projeter une Université germano-américaine. Mais ces vastes espoirs aboutirent à des déceptions. Les écoles privées végétèrent, faute d'argent et aussi faute d'élèves. Les riches Deutsch-Amerikaner, qui eussent pu fournir les fonds, n'étaient guère disposés à subventionner des écoles primaires pour le peuple. Et les ouvriers sentaient bien que leurs fils, destinés à vivre en Amérique, avaient tout intérêt à passer par la *public school* américaine. Au surplus, les divers services de l'enseignement ont été presque partout organisés avec tant de soin par les États américains que la concurrence des écoles privées est devenue à peu près impossible. Nombreuses autrefois, les écoles allemandes se sont peu à peu confondues avec les écoles publiques ; les instituteurs et professeurs allemands sont devenus des fonctionnaires américains ; quelquefois, dans certaines villes très allemandes, à Cincinnati par exemple, ils ont fourni la majeure partie du personnel enseignant.

L'école normale de Milwaukee, grâce à quelques donateurs généreux, a pu continuer de fonctionner. Elle était destinée à fournir des maîtres et des maîtresses aux écoles purement allemandes ; mais ces écoles n'existent plus. Elle a dû nécessairement se proposer un objet plus modeste, et le directeur actuel me disait un jour : « Je pense aujourd'hui, avec la plupart des membres du *Lehrerbund*, que nous devons borner notre ambition à maintenir l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires américaines (*grammar schools*). »

Les Américains voudraient que cet enseignement de l'allemand ne fût donné que dans les *high schools* ; ce serait le mettre au rang du français ou de l'espagnol ; il serait alors enseigné exactement comme il l'est dans nos lycées. C'est à quoi s'opposent les Deutsch-Amerikaner, et l'allemand fait aujourd'hui encore, dans nombre de villes, partie du programme de l'enseignement primaire. Cela est une occasion continuelle de conflits entre les autorités municipales et la population allemande ; on peut affirmer que là où cet enseignement subsiste dans les *grammar schools*, par exemple à Milwaukee et à Cincinnati, les municipalités ne l'y maintien-

nent que par crainte de perdre le vote allemand. Mais tôt ou tard il arrive — cela a déjà été le cas à New-York et à Chicago — que l'allemand est rayé des programmes et toutes les protestations demeurent alors vaines. L'école normale de Milwaukee se ressent fatalement de cet état de choses. Les élèves y sont trop peu nombreux ; ils n'étaient que trente-cinq en 1904. Les jeunes Deutsch-Amerikaner qui se destinent à l'instruction préfèrent pour la plupart aller directement à la *normal school* américaine, dans la crainte obscure qu'on ne supprime un jour l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires et que leur gagne-pain ne leur soit enlevé du même coup.

D'ailleurs, l'enseignement même de l'allemand ne sert qu'à former de jeunes patriotes américains. Un jour, dans une école de Cincinnati, j'entendis des enfants d'une douzaine d'années, réciter des vers allemands, composés par un poète local, à l'imitation du chant fameux de E. M. Arndt : *Das Deutschen Vaterland*. Les écoliers déclamaient : « Quelle est la patrie américaine ? Est-ce l'Ohio ? Est-ce le Missouri ? Non, notre patrie est cette belle contrée qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et du Rio-Grande aux Grands Lacs. » Les vers étaient médiocres. Mais il s'agissait bien de poésie ! Il fallait que de bonne heure des fils de citoyens allemands eussent au cœur l'orgueil d'être « american citizens ».

L'école n'a guère qu'un auxiliaire, la presse. Les journaux de langue allemande sont extrêmement nombreux aux États-Unis ; les feuilles hebdomadaires ou semi-hebdomadaires pullulent, et il n'y a pas de grande ville qui n'ait son ou ses quotidiens allemands. Quelques-uns sont excellents : la *New-York Staatszeitung*, l'*Illinois Staatszeitung* (Chicago), la *Westliche Post* (Saint-Louis) peuvent compter parmi les grands journaux américains. Ils ont d'ailleurs l'apparence, le volume, la mise en page et le même contenu que les journaux de langue anglaise. Le rédacteur en chef de la *Westliche Post* se vantait un jour devant moi de diriger le meilleur et le plus grand journal allemand du monde entier, et de tirer à plus d'exemplaires que n'importe quel journal allemand du continent.

— Le lendemain même de la mort de Bismarck, qui eut lieu un samedi, me dit-il, nous lui consacrions quarante pages de

notre numéro spécial du dimanche. Notre *Bismarck-Nummer* parut à Saint-Louis douze heures au moins avant que les journaux d'Allemagne, qui s'étaient laissé surprendre par l'événement, eussent trouvé le temps de composer des numéros d'une importance moindre.

Mais le sort de la presse allemande est étroitement lié à celui de l'immigration; celle-ci venant à cesser, l'autre doit mourir. Son public, incessamment renouvelé, se compose presque uniquement des arrivants, dont elle se fait l'éducatrice, à qui elle enseigne un monde, des droits et des devoirs nouveaux. Elle ne combat pas l'américanisation des émigrants; elle la facilite plutôt. Il n'est pas un de ses rédacteurs qui croie à son avenir. Elle ne peut pas soutenir la concurrence des journaux de langue anglaise; la nécessité de traduire toutes les nouvelles transmises par les agences l'oblige à entretenir un nombre de rédacteurs proportionnellement plus grand; moins riche d'ailleurs, elle est moins bien renseignée; moins communément accessible et moins lue, elle a moins d'annonces; et l'on sait le rôle et l'importance des annonces dans un journal anglo-saxon.

Aussi le nombre des journaux allemands diminue-t-il d'année en année. Quelques-uns, les plus importants, profitent momentanément de la disparition de leurs concurrents plus faibles. Ce fut en ces dernières années le cas de la *Westliche Post;* plusieurs feuilles allemandes de la région, qui périclitaient, fusionnèrent avec elle et le nombre de ses abonnés augmenta. Mais il ne faut pas se laisser tromper par cette prospérité passagère; la croissance même est un symptôme de la ruine tôt ou tard fatale.

L'école et la presse, instruments de propagande et d'éducation allemandes, sont également impuissantes. Elles demeurent sans action sur les émigrants déjà acclimatés; car ceux-ci, soucieux avant tout de leur intérêt personnel, envoient leurs enfants à la *public school* et lisent les journaux de langue anglaise. Elles n'ont de prise que sur les émigrants nouvellement arrivés. Elles ne pourraient donc subsister que si l'immigration allemande se maintenait toujours égale, elles ne pourraient se développer que si cette immigration augmentait. Or, elle diminue, depuis vingt-cinq ans, presque régulièrement.

Elle avait atteint en 1881 le chiffre de 215 000 personnes — ce fut son maximum ; — elle n'était plus en 1902 que de 30.000. Dans le même temps, les immigrations canadienne, scandinave, slave, romane, augmentaient, si bien que dans l'ensemble de la population étrangère des États-Unis, les Allemands représentent une proportion chaque année plus faible. Cette proportion était encore de 30 p. 100 en 1890 ; elle n'était plus que de 25 p. 100 en 1900, et, selon certaines évaluations qui n'ont pas encore été vérifiées par des chiffres officiels, elle aurait beaucoup baissé depuis cinq ans.

On a tenté récemment de créer un théâtre allemand aux États-Unis. L'essai a été assez heureux. Il y avait en 1903 des scènes allemandes à New-York, à Philadelphie et à Milwaukee ; elles arrivaient à faire leurs frais, grâce à quelques subventions particulières. Toutes trois étaient fort bonnes. En matière d'art théâtral comme en musique, les Allemands peuvent prétendre à être les éducateurs du public américain. Ils ont apporté d'Europe un goût de la mise en scène exacte, de l'interprétation mesurée, nuancée, homogène, qui ne se rencontre pas souvent dans les théâtres de langue anglaise. Mais comme la presse allemande faute de lecteurs, les théâtres allemands semblent condamnés à disparaître tôt ou tard, faute de spectateurs. J'ai entendu le directeur de l'un de ces théâtres se plaindre un jour en termes amers de l'indifférence du public et déclarer bien haut son intention d'établir chez lui l'anglais à la place de l'allemand.

*
**

Là même où les Allemands sont le plus étroitement groupés, ils ne peuvent défendre entièrement ni leurs mœurs ni leur langue. On s'imagine volontiers qu'il y a dans l'Ouest américain des coins d'Allemagne. Sans doute cela n'a jamais été vrai. Cela, en tout cas, est faux aujourd'hui. L'exemple de Milwaukee le prouve abondamment.

Ni New-York, ni Philadelphie, ni Chicago, ni Saint-Louis, ni même Cincinnati ne dénient à Milwaukee le privilège, ou, si l'on veut, la gloire d'être la plus allemande de toutes les

villes américaines. Une dame, récemment arrivée d'Allemagne, se trouvait un jour à Chicago, dans une réunion de fils d'émigrants : « Comme vous parlez bien l'allemand ! s'écria l'une des personnes présentes. Ne seriez-vous pas originaire de Milwaukee ? » C'est assez dire quelle est parmi les Deutsch Amerikaner la réputation de Milwaukee. En fait, beaucoup d'entre eux ne considèrent point que son importance réside en son commerce, dans le trafic toujours grandissant de son port, où s'embarquent les blés du Wisconsin. Milwaukee ne leur semble avoir de raison d'être que comme le reliquaire de l'idée allemande, le sanctuaire où se conserve, intacte et pure, la langue, partout ailleurs si contaminée par l'anglais.

Elle garde un vieux renom de cité lettrée et toute pénétrée de culture germanique, depuis que la révolution allemande de 1848 y a envoyé une génération de jeunes gens instruits, chassés par la peur des forteresses prussiennes. Milwaukee, depuis lors, est devenue une grosse cité industrielle et commerçante, si semblable à tant d'autres villes américaines, si anonyme entre tant de villes anonymes, qu'on croirait en vérité, par instants, à passer entre ses hautes bâtisses rectangulaires et ses constructions de bois, parcourir encore un faubourg de Chicago. Pourtant, dans la pieuse et irréfléchie tradition des Allemands américanisés, elle est restée la ville d'élection, et, puisqu'il faut partout une Athènes allemande, la *Deutsch-Athen* des États-Unis.

Elle peut invoquer, pour justifier sa réputation, ses brasseries, son théâtre, ses écoles. C'est elle qui envoie à travers toute l'Amérique, et jusqu'en Extrême-Orient, ces innombrables bouteilles de bière claire et légère, qui, s'il en faut croire des réclames monstres, affichées dans tous les États-Unis, ont rendu le nom de Milwaukee célèbre dans le monde. Elle a un théâtre allemand qui l'emporte de bien loin, et par la valeur des acteurs et par la qualité du répertoire, sur toutes les autres scènes de la ville et sur celles même de Chicago. La colonie entretient de ses deniers une excellente école allemande et une École normale dont il a déjà été question. La fédération nationale des sociétés de gymnastique (*Turngemeinden*) y a établi son institut modèle et, en quelque sorte,

son école normale pour moniteurs. C'est en même temps l'un des principaux centres de la propagande religieuse luthérienne : le grand journal quotidien, *Germania*, publie chaque dimanche un numéro spécial, que l'on tire à plus de cent mille exemplaires — fait unique dans les annales de la presse germano-américaine, — que l'on expédie jusque dans les États les plus reculés de l'Union, et qui est lu dans des fermes de vieux pays allemands, où ne pénètre jamais une autre publication. Enfin, l'on retrouve à Milvaukee la simple vie cordiale de mainte petite ville d'Allemagne, — réunions nombreuses d'une gaieté ample et familière, — concerts où se manifeste un goût de la bonne musique qui n'est point commun en Amérique, — cafés de dames l'après-midi, visites fréquentes aux *Conditoreien*, où reparaissent les crémeux cafés viennois et les innombrables pâtisseries de l'Allemagne cuisinière...

Mais tout cela indique seulement que Milwaukee grâce à des circonstances spéciales, grâce à une proportion considérable d'Allemands parmi ses habitants (62 p. 100 nés en Allemagne ou fils de parents nés en Allemagne), peut opposer à l'américanisation une plus longue résistance que d'autres villes. Elle n'est pas vraiment réfractaire à l'assimilation ; mais elle en retarde l'accomplissement. En fait, son germanisme n'est plus qu'une sorte de luxe, une tradition que maintient la seule bourgeoisie. Le peuple ne s'en soucie guère, et la bourgeoisie ne se soucie pas de l'y intéresser. Tels propriétaires d'une grande brasserie, fondateurs et commanditaires d'un théâtre allemand, interdisent dans leurs ateliers l'emploi de la langue allemande. Ce germanisme de la bourgeoisie d'ailleurs ne représente pas un ensemble d'idées bien vastes ni bien compliquées. Il se réduit peut-être à bien parler l'allemand et à connaître assez partiellement la littérature allemande moderne. Les Deutsch-Amerikaner gardent pour la vieille patrie un sentiment indécis d'affection et de compassion mélangées.

Il m'a été donné de pénétrer souvent dans des intérieurs de bourgeoisie germano-américaine. On y parlait de l'Allemagne comme d'une nation extrêmement lointaine, intéressante à observer, à étudier, agréable et curieux lieu de

séjour pour globe-trotters. On effleurait d'un mot de pitié ses institutions politiques, encore si surannées ; à ce trait, l'Américain, fier de sa constitution, se reconnaissait. On conservait, dans la louange et dans la critique, un impartial détachement... Il y a plus d'une analogie entre les Deutsch-Amerikaner et les Canadiens de langue française. Les uns et les autres se réclament tour à tour de deux patries, et vivent dans une équivoque qu'ils essaient rarement de dissiper par une analyse lucide de leurs sentiments. Ils pensent, sans y bien réfléchir, que la parité des langues crée la parité des cœurs. Ils se rendent mal compte que des conditions de vie et une éducation différente les ont, en un temps très court, rendus profondément dissemblables des peuples d'outre-mer auxquels il leur plaît de se dire encore apparentés par le sang. Le vieux préjugé de l'unité fondamentale des races subsiste en eux, et ils ne s'aperçoivent pas que leur propre exemple en démontre le néant.

Car ils sont, à de très rares exceptions près, véritablement et profondément Américains. « Quel idéal proprement allemand pouvons-nous défendre en ce pays ? me disait un jour l'un d'eux, homme d'esprit net et de grande sincérité. S'agit-il de conserver notre langue ? Mais l'avenir de la langue allemande aux États-Unis dépend uniquement des Anglo-Saxons. Car on ne peut pas songer à la répandre parmi le peuple comme instrument de relations et d'échanges quotidiens. C'est l'allemand, langue scientifique et littéraire, idiome de savants et de grands écrivains, qui est en question. Si les savants, si les professeurs américains finissent par prendre à l'allemand un intérêt si vivant que son enseignement dans les Universités aille s'amplifiant d'année en année, et que, par voie de conséquence, le mouvement gagne les *highschools* et les écoles primaires elles-mêmes, alors on pourra espérer assurer à l'allemand une diffusion raisonnable, satisfaisante à travers l'Union. Cela n'est pas impossible ; dans quelques-unes des plus grandes universités américaines, les départements d'études germaniques ont pris une importance et un développement considérables ; récemment l'Université de Chicago mettait au concours l'étude de la participation des Allemands à la vie et à l'histoire des États-Unis. Peut-être un

mouvement d'opinion, se produisant en quelque sorte de haut en bas, finira-t-il par secouer l'indifférence pesante de la masse populaire, j'entends de la masse germanique elle-même. Mais il ne faut pas compter, comme faisait, comme fait encore le *Lehrerbund*, sur un mouvement de bas en haut. Ce n'est pas, en cette occasion, le peuple qui agira sur les classes cultivées.

» Quant à notre attitude de loyaux Américains, comment pourrait-on nous la reprocher ? Les Allemands de l'Empire ne souffrent pas que chez eux les Danois, les Polonais ou les Alsaciens-Lorrains conservent le sentiment de leur nationalité. Voudraient-ils que nous fissions aux États-Unis ce qu'ils prohibent brutalement chez eux ?

» Aussi bien, nous sommes heureux et nous sommes fiers d'être Américains. Les Allemands ne savent point ce que c'est que d'habiter un pays neuf, plein de possibilités. Ils ignorent ce sentiment que nos ancêtres de Pensylvanie appelaient *Urwaldsfieber*, la fièvre des forêts vierges, l'ivresse de l'action et de la liberté. Ici, nous avons partout la largeur des coudes. Nous jouissons de tous les avantages que nous assurait la mère patrie et nous ne connaissons plus sa vie mesquine, ses préjugés rapetissants, ni surtout son régime oppressif. Tout riche Allemand d'ici est retourné aux lieux qu'il avait quittés enfant ou jeune homme ; il n'y en a pas un qui n'ait ressenti là-bas la nostalgie du home américain et qui ne soit revenu plus épris de l'Amérique qu'avant son départ.

» Nous ne renions pas notre origine allemande. Nous éprouvons même quelque orgueil à descendre d'un des peuples les plus cultivés du monde. Peut-être serait-il juste de dire que nous avons deux patriotismes, dont nous portons allègrement le poids. Nous avons pour l'Allemagne une sorte de patriotisme intellectuel. Mais en même temps nous aimons l'Amérique passionnément et pour des raisons que l'on ne peut pas comprendre en Allemagne, où chaque particulier considère l'État comme une puissance maternelle et lui témoigne une soumission de fils reconnaissant. Nous, Américains, nous sommes les pères de notre pays. Nous l'aimons comme une chose que nous fabriquons et que nous parachevons chaque jour. En lui nous magnifions notre travail

personnel et non pas celui de nos ancêtres. Qu'importe notre origine ?

» Nous sommes au même titre que les Anglo-Saxons les créateurs de cette nation. Nous avons fourni autant de chair et de sang qu'eux à la masse américaine. Nous avons été, comme eux, le solide métal dont on a forgé l'Union. Rien ne pourra dissocier désormais les éléments intimement combinés. Que l'on ne vienne donc pas nous demander de nous mettre à la remorque d'une politique européenne. Nous ne pouvons plus regarder l'Europe avec des yeux d'Européens. Les Allemands nous accusent de méconnaître leur culture moderne et leurs modernes aspirations ; ils nous reprochent de ne pas comprendre les grands problèmes internationaux et de manquer de sens politique. Pour moi, j'estime qu'à situation égale un citoyen d'Amérique a plus d'expérience et d'idées générales, partant plus d'intelligence qu'un citoyen prussien.

» Un *Reichsdeutscher* ne connaît que son pays ; nous connaissons le sien et le nôtre. Nous sommes mieux fondés que lui à instituer des comparaisons. Nous avons moins de prévention et moins d'orgueil ; et, s'il y a quelque part des aveugles volontaires qui s'abusent sur le rôle normal et naturel de l'Allemagne dans le monde, ce n'est pas parmi nous qu'il faut les chercher. »

On s'est souvent demandé quelle serait l'attitude des Deutsch-Amerikaner dans un conflit entre l'Allemagne et les États-Unis. La question a paru assez grave et assez pressante aux fondateurs du Nationalbund pour qu'ils crussent devoir lui consacrer un des articles les plus importants de leur programme ; ils veulent rendre impossible une lutte à leurs yeux fratricide. Le danger n'en paraît point proche. Pourtant c'est une opinion couramment exprimée aux États-Unis, que les menées de l'Allemagne dans l'Amérique du Sud rendent une guerre avec elle tôt ou tard inévitable. Sans rechercher si les faits autorisent et justifient cette prédiction, on est bien obligé de constater que la majorité des Américains ont, à l'égard de l'Allemagne de Guillaume II, une méfiance qui va souvent jusqu'à l'hostilité. Les Deutsch-Amerikaner ne partagent point cette hostilité, mais ils éprouvent cette méfiance. Leurs inté-

rêts directs, égoïstes, matériels, les attachent à la politique impérialiste américaine. Et avant de convertir à l'amitié allemande la population anglo-saxonne ou celte, le Nationalbund est obligé de catéchiser ses propres membres. Tous ceux de ces Allemands d'Amérique qui, par tempérament, eussent été en Europe pangermanistes, deviennent là-bas de passionnés jingoïstes.

Un écrivain allemand, impartial et probe, écrivait récemment : « Depuis le conflit des Samoa, nous savons de quel côté combattraient les Deutsch-Amerikaner : ils prendraient les armes pour le pays à qui ils ont juré fidélité en devenant ses citoyens ; nous pouvons supposer, à leur honneur, que le cœur leur en saignerait [1]. » Mais ce qui en réalité importe, ce n'est pas de savoir comment se conduiraient les Deutsch-Amerikaner dans une crise dont l'hypothèse reste douteuse, c'est de connaître leurs sentiments à l'égard de l'Allemagne impérialiste. Or, une chose paraît invraisemblable : c'est que même les Deutsch-Amerikaner les mieux disposés en sa faveur acceptent d'elle une direction politique et consentent jamais à se laisser traiter en sujets d'un « plus grand empire allemand ».

ERNEST TONNELAT

1. W. von Polenz, *Das Land der Zukunft*, p. 387 (1904).

CONSOLATA,[1]
FILLE DU SOLEIL

XVII

Après avoir obliqué vers le sud, puis fait un crochet, pour se plier aux caprices du canal, l'armée, pareille au scorpion des scribes [2], poursuivait maintenant vers l'occident sa marche redoutable. Devant elle, les mystérieux oiseaux des saules et des sycomores s'enlevaient, et l'escortaient de leurs grands vols mous, en appétit de fêtes innommables. Et les yeux des soldats se brûlaient à suivre, dans le ciel vide, ces tournoiements sombres.

Chaque soir, ainsi qu'il avait été convenu, Consolata rejoignait Nam à l'étape. On couchait dans un des mille villages éparpillés par la plaine, mais si proches les uns des autres que, projetées sur l'horizon, leurs enceintes d'arbres paraissaient se toucher, annonçant une mystérieuse forêt, dont la lisière fuyait sans cesse. Ces arbres, la jeune femme aimait à s'étendre à leur pied, pendant que M. Léo préparait la soupe.

— Ils sont tout pareils aux arbres de France, — disait-elle au petit Sid. — Ils ont la taille élancée et souple des jeunes filles, et ils éventent gentiment le gros ciel rouge, pour chasser de son front les derniers nuages.

— Ils sont mal alignés, Consolata, — répliquait avec dédain le lieutenant, — et leurs feuilles babillent comme des lèvres de femme.

1. *Published, June first, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, ninete en hundred and five, by* Calmann-Lévy. — M. Armand Dubarry nous a informés qu'il avait publié, il y a cinq ans, à la librairie Martin, sous ce titre : *Fille du Soleil*, un volume in-4° illustré. Voir la *Revue* des 15 avril, 1er et 15 mai.

2. Le caractère chinois : « dix mille », qui s'emploie pour désigner une troupe, une bande d'hommes, a, pour graphique étymologique le dessin d'un scorpion.

Et il s'en allait vers les ifs des cimetières, silencieux et dressés en file, comme des bataillons à la parade.

Mais alors Consolata écoutait avec une émotion délicieuse un soldat de la batterie, qui chantait d'une voix si simple et si douce qu'on ne pouvait dire si elle était gaie ou triste. Et la jeune femme ne connaissait pas très bien sa figure, mais elle savait qu'à toutes les étapes, à l'heure où, après avoir ramené les mulets à l'abreuvoir, les canonniers avaient le droit de circuler dans le cantonnement, il cherchait un coin d'ombre et d'herbe pour entonner une chanson qui était toujours la même et qui commençait ainsi :

C'était un soir du printemps fin
Que le chêne était plein d'agasses...

Dans chaque village l'arrivée de la colonne faisait éclore, sur les toits gris, une floraison prodigieuse de drapeaux. Et Fo-ta-jenn, sur l'ordre de Pintadon, rédigeait une proclamation pour féliciter les notables de la bonne tenue de leurs cités. Puis le page-fanion grimpait attacher au sommet du toit de la pagode le carré d'azur du chef.

Ce pavois d'honneur plaisait beaucoup à Consolata.

— Voyez, — disait-elle à Nam, — il y a autant de drapeaux que de roses et de violettes sur la route de La Valette. Mais le vent les fait tous pencher du même côté, et, dans les rafales, tous, tendus comme des voiles, nous montrent le sud.

— Ce sont des girouettes magnifiques, — répondait le capitaine ; — et demain, si le vent tourne, tous montreront le nord.

— Ils montrent le chemin de la victoire, capitaine.

— C'est un chemin capricieux, Consolata : elle se promène du nord au sud, de l'est à l'ouest, et se pose sur tous les sols, comme un grand papillon rouge.

— Les soldats qui marchent bien peuvent seuls l'attraper ! — affirmait le petit Sid qui passait par là, les yeux impassibles.

— Les soldats marchent bien, Sid, — répliquait avec feu la bonne épouse du guerrier, — quand on fait flotter devant eux les étendards brodés par les femmes de leur pays. Ils iraient au bout du monde, en les regardant avec des yeux d'amour ; et c'est pour cela qu'il faut que les drapeaux soient d'une étoffe

très douce, douce comme les mains des belles filles qui les ont brodés.

Et elle ajoutait avec un sourire d'orgueil :

— C'est la petite dont j'ai donné l'adresse au colonel Pintadon qui lui a cousu les ourlets de son fanion...

Elle disait encore :

— Les militaires sont des jardiniers, Nam. Partout où ils passent, ils plantent des drapeaux et les arrosent de leur sang. Moi, je trouve que les enseignes des régiments devraient être des fleurs géantes. Le vent les balancerait sur leurs hampes ; on les parfumerait, les jours de bataille ; et, au retour, les femmes porteraient à la ceinture, à la gorge, à la bouche, la corolle du vainqueur... Par exemple, le jour où Pintadon reviendrait au Mourillon, toutes les petites mâcheraient des brins de farigoulette et en porteraient des bottes superbes à ses lapins à longs poils.

— Il y aurait le régiment des Tournesols, — appuyait le capitaine, — qui marcherait, le soleil dans les yeux, et celui des Belles-de-Nuit, habile aux attaques dans les ténèbres... Mais nul colonel — objectait-il — ne pourrait plus fixer le vol capricieux de la Victoire, Consolata ; et le grand papillon rouge irait comme un fou, comme ses collègues de la route de La Valette, du lis à la rose et de la pivoine au bleuet... Moi, je voudrais que les enseignes militaires soient des choses simples et rigides ; et, par exemple, on porterait devant chaque troupe l'image dorée de sa formation favorite : le carré du bataillon, la ligne d'artillerie, la queue de poisson des compagnies de débarquement...

Ce soir-là, Consolata dut coucher dans sa voiture, au milieu de la cour d'une belle et vieille pagode, dont le porche avait été autrefois peint de la couleur du cinabre, et vers laquelle s'allongeait l'ombre d'un jeune prunier.

Or, à son réveil, elle fut toute surprise de recevoir la visite du chef de la future compagnie de débarquement, de Baptistin lui-même. Il avait l'air désemparé et lui fit inopinément ses adieux. Son *Cygne* pataugeait depuis deux jours dans la boue, et il n'y avait plus d'autre gloire à espérer pour lui que de s'en retourner chercher de nouvelles barriques.

— Je ne suis pas né pour les choses de la terre, — dit-il mé-

lancoliquement. — Je voudrais voir les eaux du détroit de Magellan et tirer des albatros...

— Pauvre Baptistin ! — compatit la jeune femme. — Vous n'aurez même pas le droit de mettre une palme dans votre cabine, au-dessus de votre lit. Mais j'écrirai à Rose que c'est grâce à vous que les soldats ne sont pas morts de faim... et je vous garderai sur mes parts de prise une belle pipe ou un cachet de jade.

Elle l'embrassa tendrement pour le consoler. Mais il secouait la tête, sans rire :

— Je voudrais être un marin savant. J'étudierais les fonds de dix mille mètres pour vous oublier, Consolata. Je plongerais de longues ficelles et de petits grappins pour ramener de la vase vivante et des fleurs-poissons glauques comme vos yeux... Je vous donnerais, en échange de votre cachet, un sac plein de perles fraîches et un collier de corail, qui vivrait sur votre peau... Mais je serai toujours celui qui n'a pas vu Santa-yuen.

Et il s'en va, osant à peine lever la tête, comme s'il avait peur de voir surgir à l'horizon le mirage de la Ville Interdite.

Consolata était tout émue de ce départ et de la peine du pauvre gentilhomme de mer. Pour se distraire, elle franchit la balustrade du porche et pénétra curieusement sous le toit poussiéreux. Un énorme poussah barbouillé d'or et de mille couleurs bombait solennellement dans la demi-obscurité. La jeune femme constata qu'il avait des sourcils blancs, des oreilles grandes comme des ailes, mais que son visage respirait à la fois la douceur, la jeunesse et la science. Il n'y avait pas devant lui de pot à faire brûler les baguettes d'encens ; mais dans ses mains croisées des hirondelles avaient fait leur nid, de jolies hirondelles à tête rousse, qui s'envolèrent en criant à l'approche de la conquérante barbare. Celle-ci, trouvant que ce gros bonhomme ressemblait au vieux Fo-ta-jenn, grimpa familièrement sur ses genoux et lui tapota doucement le ventre et le crâne. Elle s'enhardit même jusqu'à lui lisser délicatement le poil des yeux et à caresser, comme elle faisait aux « garçons », ses longues et saintes oreilles.

— Voulez-vous bien descendre, abominable demoiselle ! — lui cria d'une voix terrible le grand mandarin surgissant

sous le porche en compagnie de Namurgues. — Voulez-vous bien descendre tout de suite, ou je vous fais empaler sur le bambou le plus pointu du village !

Elle sourit sans manifester le moindre commencement de remords ou de terreur.

— Oh ! Fo-ta-jenn, c'est si amusant de faire joujou avec les vieux philosophes !

— Dépêchez-vous d'aller faire joujou à compter les cartouches de votre époux...

Elle sauta docilement à terre.

— Je veux bien, — acquiesça-t-elle ; — moi, je fais joujou avec tout ce qu'on veut.

— On ne fait pas joujou, Consolata, dit sévèrement Nam, avec un homme qui médita quatre-vingt-un ans dans le sein de sa mère sur la Raison Suprême, avant de se décider à naître sous un prunier en fleur. Et l'image de Lao-tseu n'est pas une poupée pour petite mocote.

Elle se retourna et fit un geste d'excuse :

— Je croyais que c'était la statue de Fo-ta-jenn, — déclara-elle d'un air pénétré. — Mais si monsieur Lao-tseu est un vrai vieux philosophe, il n'est certainement pas fâché de faire joujou avec les demoiselles...

Le départ de Baptistin était oublié ; et, toute joyeuse, elle alla compter les cartouches pour le combat prochain. Et, en sortant de la cour de la pagode, on l'entendit tambouriner les premières mesures de *San-ta-yuen* — *Marche* sur le gong suspendu à l'entrée, un gong retentissant et peint, comme une cible, de larges cercles noirs.

*
**

Le neuvième jour, la colonne cantonna dans un grand village qui était abandonné de sa population, en sorte que, pour la première fois depuis Kou-kouang, Pintadon ne vit pas le miracle des drapeaux se renouveler devant ses pas ; et il en conçut quelque trouble.

Cependant, au parc des voitures, Nam vint rejoindre, comme à l'ordinaire, son amie ; et, tandis que M. Léo emmenait Victoire pour lui donner à boire et à manger et lui faire

sa toilette de nuit, tous deux se dirigèrent vers un singulier rassemblement d'arbres, qui se dressait à un *li* environ, au milieu de la campagne déserte.

C'était un tombeau admirable et digne d'un mandarin de troisième classe. Des peupliers, aussi hauts que la Tour de Porcelaine, rangés sur un cercle parfait de cent pieds de diamètre, lui faisaient une barrière murmurante et poétique, doublée à l'intérieur, jusqu'à hauteur de ceinture d'homme, d'une balustrade de briques grises et rouges, curieusement agencées. Une herbe épaisse et moutonnée tapissait l'intérieur du rond, que traversaient quatre allées de terre nue, couleur du tombeau. Et le tombeau lui-même était la moitié d'un œuf de terre jaune, lisse comme de la poterie. Rien ne révélait le nom du riche lettré qui l'habitait.

— Ah ! — dit Consolata, en s'asseyant sur un des deux chiens de marbre qui servaient de bornes à l'allée centrale, — comme on doit bien dormir là-dessous ! C'est une très bonne idée, capitaine, qu'ont les Chinois de mettre, pour bercer le sommeil des morts, ces arbres souples et doucement plaintifs, comme des veuves élégantes.

— Ce n'est pas une plainte, Consolata, — fit observer le capitaine, — que ces peupliers versent à ce mort fastueux. C'est une louange éternelle et discrète, dont ses oreilles sont flattées, et qui lui rappelle les serviteurs et les disciples qui l'entouraient. Admirez, ô fille du pays des tombes plates, ce respect immortel des hiérarchies.

Des corbeaux à gorge blanche arrivaient en volant de tous les bouts de l'horizon pour dormir dans les peupliers, et, avec eux de ces *yus* au ventre gris, dont la tête porte deux longues plumes roides et roulées, pareilles à de petits tubes de papier.

— Allons faire le tour de l'œuf, — reprit Consolata en se remettant sur ses pieds. — Il me semble entendre quelqu'un de l'autre côté.

La jeune femme ne s'était pas trompée. Le clos mystérieux avait déjà reçu un visiteur, qui n'était autre que le petit Sid. Assis par terre, le dos contre l'œuf, il regardait fixement, à travers les fuseaux feuillus, le ciel barbouillé d'or et de vermillon, comme quelque belle porte de pagode.

— Bonsoir, petit! — lui cria-t-elle gaiement. — Vous aussi, vous êtes venu vers le tombeau du sage.

Elle se tut brusquement. Elle n'avait jamais vu un tel éclair de désespoir farouche dans les yeux bleu sombre qui se détournaient du couchant pour se lever vers elle.

Mais le lieutenant déjà s'était mis debout et souriait.

— Bonsoir, — répondit-il. — Est-ce le tombeau d'un sage ou celui d'un pirate, Consolata? Ni les corbeaux ni les peupliers ne vous le diront.

Et il considéra d'un air intéressé l'ovoïde dur et vierge d'épitaphe.

— Petit, — reprit doucement la jeune femme, — pourquoi remettre pour nous votre masque? Il n'y a pas de honte à montrer qu'on souffre.

Sid ne parut pas entendre.

— Bonsoir, — répéta-t-il en se tournant vers Nam, — et beau soir! La nuit sera douce pour les bêtes à la corde.

— Oui, c'est un beau soir, répondit lentement Namurgues, et il en descend quelques milliers comme cela sur le monde, pour lesquels on peut lui faire l'honneur de le regarder avec des yeux propres...

Il alla jusqu'à la balustrade de briques, s'y adossa et contempla le ciel du même œil que le petit Sid le tombeau.

— Des yeux dans lesquels ne traînent pas de vieilles images de femme, — poursuivit-il d'une voix plus forte.

Un silence.

— Il y a de jolis albums à faire!

Il répéta :

— De si jolis albums!... On laisse chaque paysage y peindre sa page, chaque soir la laver de son carmin; on dessine dans le coin un petit détail plaisant, le bout retroussé d'une charpente de pagode, le tremblotement de l'aile d'un *yu*, la gueule héroïque d'un chien de tombeau...

Encore un silence.

— Il y a un peu de trouble quand la lumière meurt, je le sais... je l'ai su...

Namurgues regardait de plus en plus obstinément du côté de l'horizon violet.

— Le mieux, je pense, est d'aller souvent, le plus souvent

possible, dans les pays où le crépuscule est court, très court... à Saïgon... à Sontay...

— Si le petit Sid a peur du crépuscule, capitaine, — rayonna la fille du Soleil, — vous permettrez que je lui souffle sur les yeux et qu'il cache sa tête contre ma robe.

Le petit Sid avait écouté sans broncher le discours de l'homme du Nord aux nuages.

Ce n'est pas une chose à faire, dans le cours ordinaire de la vie, que de soulever des masques, même d'une main qui se croit légère, et que d'offrir des formules hygiéniques à des âmes d'une certaine conformation.

Mais il y a toutefois des minutes où cela ne constitue pas une offense.

Le petit Sid ne s'offensa pas. Il s'approcha de Consolata, la caressa d'un doigt sous le menton, comme on fait à la gorge des pinsons favoris, et lui chanta sous le nez :

C'était un soir du printemps fin,
Que le chêne était plein d'usages.

Puis il tourna les talons et s'en alla, de sa tranquille allure balancée.

La jeune femme fit mine de le suivre, mais un geste de Nam l'arrêta. Elle se contenta de regarder la frêle silhouette disparaître derrière les peupliers.

— C'est une chose terrible que les chagrins d'amour, — dit-elle en hochant la tête. — Pauvre Sid, qui a de si beaux yeux ! Le vieux Wang les compare à un couple de martins-pêcheurs...

Elle s'assit gravement dans l'herbe frisée, et, trouvant à portée de ses doigts de minces fleurs violettes qui sentaient le miel, elle les cueillit.

— C'est pour mettre dans votre album, capitaine, en souvenir des soirs de Chine.

Le capitaine allait répondre, lorsqu'une rumeur extraordinaire s'éleva du côté du village.

— Les pirates ! — s'écria-t-elle en sautant, tout émue, sur ses jambes.

Namurgues la rassura, glissa les fleurs dans sa poche et lui offrit son bras pour sortir de l'enceinte.

Un spectacle bizarre s'offrit à leurs regards.

A la lisière du cantonnement, tous les soldats étaient rassemblés. Ils étaient comme des fous. Les uns dansaient, les autres grimpaient sur les épaules de leurs camarades ou sur les toits voisins. Des groupes entiers tendaient les bras vers l'horizon, comme des naufragés à l'avant d'un radeau, ou encore agitaient frénétiquement des casques et des bambous.

En même temps, la rumeur s'enflait et se précisait :

— San-ta-yuen ! San-ta-yuen !

Toutes les bouches noires, dans les faces frappées par la clarté du couchant, criaient.

Alors Nam et Consolata comprirent.

A l'extrême limite de la plaine, la chute du soleil faisait apparaître, sur l'horizon rouge, une mince ligne sombre irrégulière,

C'était San-ta-yuen ! C'était l'appel des fabuleux yamens de la Cité Secrète, des kiosques baroques et gorgés, des pagodes aux recoins luisants, où demain l'on ferait joujou !

La clameur formidable de l'armée y répondit, au moment même que le dernier rayon couchait devant elle, sur la plaine rase, une immense palme vermeille.

Puis, tout de suite, la vision fut reprise par la brume ; et, brusquement silencieux, les soldats s'en retournèrent vers les masures du cantonnement, dont les grises murailles terreuses allaient emprisonner pour la nuit, gangue importune, leurs rêves étincelants et fiévreux.

XVIII

Le petit Sid rageait froidement.

Ce n'était pas quelque chose d'extrêmement démonstratif que la rage du petit Sid. Mais les connaisseurs de la batterie ne s'y trompaient pas. Ils appréciaient un certain trépignement des paupières, un coin de lèvre qui se retroussait sur une dent très blanche, et, dans les yeux, un regard mauvais d'enfant têtu, à qui l'on refuse un gâteau...

Le petit Sid trépignait des paupières, avec une régularité

merveilleuse, de six minutes en six minutes, à l'instant précis où les deux obus de sa section se cassaient, comme des noisettes creuses, sur la muraille de San-ta-yuen, — une superbe muraille de briques d'enfer, dont on pouvait constater sans jumelles l'admirable netteté, après évanouissement des deux minces flocons.

Cela depuis près de trois quarts d'heure, ce qui est un peu long, opinent les professeurs, pour un tir d'efficacité.

La journée avait pourtant bien commencé. A l'aube, Pintadon avait déployé magnifiquement son armée dans la plaine ; et la première chose qu'on avait rencontrée, c'était une espèce de méchant fossé, pittoresquement fleuri de bannières présomptueuses, mais trop voyantes. Il s'ensuivit qu'aux premières salves de la section du petit Sid, qui à ce moment-là ne rageait pas, une éparpillée de gros rats bleus et rouges se hâta de regrimper les talus dudit fossé, et de regagner en droite ligne les égouts de la ville.

En passant par là, une demi-heure plus tard, les soldats n'avaient qu'à ramasser à pleins bras des fagots de trompettes, longues comme des fusils, et des bottes de bambous, entorchonnés de soies horrifiquement peintes. Et quelques-uns d'entre eux, des gars larges et bonasses, ne pouvaient résister au plaisir de piquer de la baïonnette dans d'autres tas de chiffons qui formaient cloche sur le sol, et de les retourner un peu, comme on fait d'une fauche à la pointe de la fourche.

Ils étaient alors repartis gaiement vers la séduisante muraille : à quelque dix-huit cents pas de ses briques, un infernal déchaînement de pétoires, dont s'enfuma sa crête, les arrêta net.

Et depuis... depuis : deux minces flocons de deux minutes en deux minutes, et la rage froide du lieutenant Sideville.

Or le lieutenant Sideville n'avait qu'une section intéressée dans ce petit jeu ridicule. Mais le capitaine Namurgues en avait trois, soit la batterie entière.

Et le capitaine Namurgues caressait sa belle barbe, et tenait mentalement deux comptes : celui des noisettes qui restaient dans ses caisses, et celui des lanceurs de noisettes qu'on était obligé d'emporter de temps à autre, par la faute des pétoires. A un certain moment, il établit sans doute une balance mystérieuse, et commanda :

— Cessez le feu !

Quelques secondes plus tard, un tourbillon de poussière traversait la plaine.

Les artilleurs le regardèrent avec anxiété se diriger vers la batterie, et tout à coup sourirent et manquèrent de pousser une acclamation non réglementaire : « Nuage-Rapide » et le vieux Volder étaient devant eux !

Le géant, des gouttes de sueur aux tempes, vint droit à Namurgues :

— Savez-vous ce qui se passe ?

— Il se passe que je donnerais un certain nombre d'heures de ma vieillesse pour avoir des caisses jaunes [1].

— Il se passe que les piétons se croient aux manœuvres et veulent s'amuser. Pintadon en envoie la moitié faire le tour : il n'y a rien de l'autre côté, il le sait depuis dix minutes... En sorte que, dans trois heures, si Dieu nous prête vie et que le vent porte, nous entendrons jouer *San-ta-yuen-Marche* devant les yamens, pendant que votre trompette commencera à sonner ici « colonne de route ». Quant au reste, vous le devinez ?

Namurgues rougit faiblement.

— A peu près, — dit-il.

Sur le front de la batterie courut un sourd grognement.

— Il y a des bêtises qu'il faut empêcher, — reprit Volder avec lenteur.

Nam montra la plaine rase et labourée par les éclats d'une mitraille incongrue, des sacs de servants sans propriétaires, ses caisses aux trois quarts vides, et haussa les épaules.

— Que faire ?

— Quelque chose d'aussi simple à expliquer et à comprendre que le jeu de massacre à la foire. Quel est votre plus ancien lieutenant ?

— Sideville.

— Appelez-le. Vous allez voir qu'il comprendra tout de suite.

Sid accourut au pas gymnastique, les poings au côté, et se mit au fixe.

Et le vieux Volder expliqua la chose qui était aussi simple

1. Les caisses marquées de jaune sont les caisses d'obus à mélinite.

que le jeu de massacre, et que l'autre comprit en effet tout de suite.

Il fallait, tandis que le reste de la batterie, de ses dernières salves, ferait taire un moment la pétarade, il fallait que le premier lieutenant amenât sa section, celle des maîtres pointeurs, au plus près de cette rebutante carapace, jusqu'à portée de jet de salive au besoin, pourvu que les obus y mordissent. Oui, il fallait cela pour l'honneur de l'Arme, il fallait cela pour que Pintadon et ses piétons ne pussent humilier l'Arme, et, au delà de ceux-ci, pour que ni les gentilshommes de mer, ni les porteurs d'aiguillettes et de brassards, ni les manieurs de seringues, ni les gros barbouilleurs d'écritures, ni les distributeurs de musettes et de boutons ne pussent faire de plaisanteries sur l'Arme et appeler les canons de l'Arme « des cigarettes ». Car d'écouter un homme au rire sain se moquer de l'Arme, sans avoir le droit de lui rentrer ses mots au fond de la gorge, c'est une chose pire que la mort.

Ceux qui ont déclaré cela ont signé la déclaration d'une croix dans tous les coins de la page. Et s'il y a quelqu'un qui n'entende pas très clairement ce point, qu'il se fasse avocat, huissier, notaire, journaliste, dentiste, flûtiste, cafetier, grainetier, lunetier, vidangeur, mais, pour Dieu ! qu'il n'entre jamais dans l'Arme, ni lui, ni les portées de ses femelles jusqu'à la trentième génération !...

Namurgues regarda fixement l'homme frêle aux yeux tristes.

— Si vous craignez, Sid, que cela ne vous ennuie, — reprit-il en baissant la voix, — je prendrai le commandement de la section, et je passerai la batterie à Volder.

Le lieutenant eut un soubresaut, mais il répondit simplement :

— Cela ne m'ennuie pas du tout.

Et, allant chercher Fu-ti-fu que le trompette tenait à l'écart, il s'occupa d'abord de lui lisser les franges et de lui redresser la têtière. Au moment qu'il allait poser le pied à l'étrier, le vieux Volder l'étreignit.

— Voulez-vous que je vous mette en selle, petit bougre ?

Le géant avait dit cela de sa voix de tendresse, de la voix avec laquelle il parlait à la petite Léling, à la petite Consolata, à toutes les chères petites douceurs fragiles de sa collection.

Et, avant que le lieutenant eût le temps de répondre, il avait fait comme il avait dit, d'un seul effort de ses muscles, sur lesquels la drogue n'était pas encore arrivée à mordre plus que les obus sur les bastions de San-ta-yuen. Surpris par le geste et le choc, Fu-ti-fu hennit et rua. Le bruit redoublant des pétoires donna prétexte à prolonger cette manifestation.

Alors, tandis que d'une main il rassemblait les rênes et que de l'autre il tirait l'oreille du poney mal élevé, on vit la bouche du cavalier se dilater, et ses lèvres remonter, et, en remontant, découvrir jusqu'aux gencives des dents très blanches...

Et Nam, pour la première fois, entendit le petit Sid rire, rire, rire comme un enfant qui fait joujou !

Consolata ne put suivre le rude combat, parce qu'on l'avait laissée au village, qu'elle était petite, et que ni le capitaine ni Fo-ta-jenn n'étaient là pour la soulever dans leurs bras. Le soir seulement, elle parvint à se hisser sur le tombeau du mandarin. Mais elle ne vit rien que l'horizon rouge, où le soleil avait l'air d'un cœur hérissé de flèches, qui tout à coup s'enveloppa de fumées.

Elle redescendit pensive, et, en repassant à côté des peupliers bavards, elle ne put s'empêcher de songer au silencieux petit Sid.

Mais ni les feuilles-vigies des cimes ne lui murmurèrent ni les corbeaux à gorge blanche ne lui croassèrent qu'à deux heures de relevée, à quatre cents mètres d'un beau trou dans la muraille de San-ta-yuen, un méchant éclat de pétoire avait interrompu un très long commandement du lieutenant, et qu'elle ne reverrait jamais plus se désespérer devant le crépuscule les grands yeux bleu sombre, où était entrée la nuit.

XIX

— Pendant que vous acheviez de détruire les nids de vipères et que M. Léo cherchait de quoi faire la soupe, moi, comme une abeille diligente, je butinais de yamen en yamen.

Les soldats m'aiment, capitaine, et, en échange de vos piastres, ils m'ont laissé prendre tout ce que j'ai voulu. Et maintenant votre tente est pleine, comme une ruche, d'admirables trésors.

Consolata jette sur cette tente, dressée là, au milieu de la cour de la pagode des Cent Mille Veuves, un regard de satisfaction.

— Il y a — poursuit-elle de la voix d'une bonne ménagère qui rend ses comptes — le rayon des soiries, celui des porcelaines, celui des bronzes et celui des métaux précieux.

— Ainsi, — dit Nam qui, à cheval sur le Dragon Blanc, Consolateur des Veuves, fume à petits coups une pipe du modèle cher à M. Léo, — ainsi la tente du guerrier est pareille à sa cervelle, que la femme meuble, apportées on ne sait d'où, de songeries encombrantes, somptueuses et baroques.

Consolata se glisse sous la toile et en reparaît, chargée de trésors qu'elle étale sur le bel escalier de marbre de la pagode.

— Il faut — reprend-elle — que le guerrier passe ses mains sur ces soieries, qui sont douces comme des songeries d'amour.

Mais le capitaine pénètre à son tour dans la ruche et en extrait quelque chose qui ressemble à des gâteaux de miel rouge.

— Voici, Consolata, ce qu'aiment à toucher les mains du guerrier, ce que ses narines aiment à renifler : ces laques pareilles à des plaies sculptées, à de beaux caillots de vieux sang de brave, où sommeille l'opulente odeur des champs de bataille.

— Moi, — déclare alors la jeune femme, — ce que j'aime le mieux, ce sont les potiches. Je vais les sortir avec précaution, pour les montrer à Fo-ta-jenn.

Et, une à une, elle expose sur les marches toutes les pièces de son trésor, toutes les panses appariées ou solitaires, sonores ou sourdes, pâles ou flamboyantes, où les yeux des riches pirates aimaient à se nourrir de figures de phénix, de licornes, de jeunes filles offrant des coings, de philosophes montés sur des bœufs.

— On ne peut pas très bien voir l'intérieur, — fait-elle observer, — à cause de l'ombre.

— Toutes les âmes, — enseigne Nam, philosophe monté sur un dragon, — sont pareilles à ces cruches splendides qu'emplit, à l'insu des yeux inattentifs, une ombre éternelle d'elles-mêmes... Vous-même, Consolata, vous êtes une petite potiche de pâte tendre. Et l'amour et la joie vous fleurissent quelquefois de délicieux bouquets roses ; mais vous savez bien que leurs tiges secrètes plongent dans le noir.

— Il n'y a pas de noir en moi, — se contente-t-elle de répondre.

Et elle se retourne vers ses sœurs à l'âme obscure, pour les aligner cette fois par rang de taille, comme des soldats. Puis elle se recule pour juger de l'effet d'ensemble.

Tout le soir, au-dessus de la pagode, est lui-même bombé et glacé d'émaux incarnats, comme un vase sans prix. M. Léo, impénétrable à toutes ces splendeurs, s'occupe de mettre le couvert sur une table oblongue et verdâtre, la table où les larmes des Cent Mille Veuves ont creusé d'ineffaçables sillons.

Dans l'arche centrale de la porte de la cour, — une triple porte sans battants qui ressemble tout à fait à un arc de triomphe, — la stature imposante de Fo-ta-jenn s'encadre. Et tout de suite Consolata veut l'entraîner admirer son butin.

Mais le mandarin promène sur les « cruches splendides » un regard rassasié.

— Venez vite dîner, petite pillarde ! — dit-il. — Car l'heure de la soupe est sonnée depuis longtemps ; et, si vous attendez les chandelles, c'est vous qui serez mangée par les moustiques.

— Je veux bien dîner, — déclare-t-elle, — car il faut refaire ses forces après le combat.

Nam descend de sa bête griffue, et l'on commence le repas.

M. Léo a improvisé un menu somptueux et baroque, comme le butin de Consolata. Il y a des soupes d'hirondelles et de corbeaux, des fritures d'aubergines et de grenouilles, des pâtés de rognons de coq, et du filet que la jeune femme ne sait pas provenir du corps d'un de ces braves porteurs de canons, dont elle aimait tant à caresser les longues oreilles.

Elle mange avec appétit et parle avec volubilité, toute vibrante encore des émotions de la journée.

Elle dit comme elle a rejoint San-ta-yuen toute seule, dès

qu'elle a vu s'éteindre la flamme des nids de vipères. Elle détaille la Fête des Palmes qu'on organisera à Toulon en l'honneur des vainqueurs, et dans laquelle elle paraîtra, traînée par Victoire, la voiture mandarine ayant un toit de soie ruisselant, grâce à « papa », des fleurs les plus rares. « Et personne, ce jour-là, ne fera attention à Rose Grenade, perdue dans la foule... » Elle annonce aussi son intention de donner au Musée une des potiches, celle justement sur laquelle un vieux qui joue avec des petits oiseaux ressemble merveilleusement au Maître des Poètes.

— Et vous, Fo-ta-jenn, avez-vous butiné aussi des trésors? Avez-vous déterré les k'ang-his noirs, cachés par le frère du sous-préfet ?

Mais Fo-ta-jenn répond évasivement et modestement, comme il convient, sur ce qui touche à sa petite collection. « Sa jonque est bien chargée et le bois en est pourri... Il reste tout juste un peu de place pour ramener son cercueil, en cas de malheur... »

Sur un autre sujet, il est plus prolixe : il a découvert, pour y passer quelques bonnes heures, une retraite aussi pure que les Cannelliers.

Il a placé sa garde personnelle à la porte ; et, tout à l'heure, quand on aura fait un tour de promenade au clair de lune, il ira y fumer quelques pipes cylindriques et y boire de l'eau de gingembre, préparée par une jeune fille aussi savante que Lé-ling. Et si Consolata veut, elle viendra avec lui, et il lui donnera, pour faire joujou, autant de têtes coupées qu'elle voudra, de quoi faire un beau panier de grenades, avec mille mouches dorées autour.

— Acceptez-vous, petite potiche ?

— Hou ! hou ! — fait-elle avec indignation.

Mais elle sourit aussitôt, car elle sait que le vieux mandarin est aussi bon que l'empereur Keng-Wang lui-même.

Alors elle se lève et va chercher un de ses vases qu'elle dépose sur la table.

— Tenez, Fo-ta-jenn. Regardez cette potiche de Young-tching. Sur son ventre blanc rampent d'horribles dragons violets. Mais ce sont des dragons peints et ils ne mordent pas. Cette potiche, c'est votre âme, et les dragons, ce sont vos vices.

Elle fait craquer la friture d'une aubergine et poursuit d'un air réfléchi :

— Il y a beaucoup d'hommes comme vous, vieux Volder. Je le sais maintenant. Mais je sais aussi qui a placé sur leurs âmes les dragons violets. C'est la main d'une femme et le feu de l'amour.

— Il n'est pas permis aux mains maladroites des femmes — dit Nam dédaigneusement — de toucher aux vases impériaux. Leur visage délicat ne supporte pas la température à laquelle se cuisent les dragons violets. Et l'amour, Consolata, est, pour cette éclatante cuisson, un trop faible foyer. Ne suffit-il pas, pour l'éteindre, de quelques larmes ?

— Toutes les larmes des Cent Mille Veuves, toutes les eaux de la mer ne peuvent éteindre l'amour, capitaine.

Elle se lève et ses yeux luisent triomphalement dans le commencement de nuit qui accable la cour.

— Il chauffe l'air de Toulon, — continue-t-elle ; — il fait fondre la glace du Hou-no. Et toutes les potiches, Fo-ta-jenn, les potiches de pâte tendre et rose qui sont les femmes, les potiches pansues et grimaçantes qui sont les hommes, il les cuit.

Elle s'en va fièrement remettre à sa place la potiche de Young-tching, et, silencieuse, avant de se rasseoir, contemple une dernière fois ses richesses.

Maintenant, par l'arche d'entrée, on aperçoit la lune se levant à l'horizon, une lune large et ardente comme un soleil jaune. M. Léo apporte des lanternes et des fruits, et arme la jeune femme d'un éventail de bambou pour chasser les bataillons de moustiques. Le dallage gris de la cour s'encadre de noir. La pagode, dans le fond, a l'air d'un théâtre de guignol énorme, d'où pendent des lambeaux de dorures.

Nam a rallumé sa pipe à eau et Fo-ta-jenn, le bon Fo-ta-jenn à l'âme peinte de vices monstrueux, rêve, sans doute, aux pilules cylindriques que lui roulera tout à l'heure la petite piratesse, rivale de Lé-ling.

Soudain on entend au dehors des rires et des cris d'enfants, puis une modulation de flûte acide s'élève, qui fait dresser voluptueusement l'oreille au vieux mandarin.

Et voici qu'un cortège de trois menus bonshommes, culottés de soie, s'avance avec dignité. En file, ils se dirigent vers la

table ; et les dîneurs amusés reconnaissent les trois pages de Pintadon, dans leur tenue de gala, qui est bleu de marine aux boutons d'argent.

Ils sont de même taille et nés dans la même lune. Leurs visages sont pareils à des coings dorés, et leurs bouches courtes, lisses et brunement pourprées, à des fruits mûrs de jujubiers. Celui qui marche en tête et règle l'allure du cortège est précisément le joueur de flûte ; et le deuxième balance à son poing une lanterne magnifique, qui a la forme d'une rose ; et le dernier...

La figure de Consolata devient aussi une rose lumineuse, et Namurgues et Volder se dressent en joignant les talons, lorsque le plus beau des pages dépose entre les assiettes de fruits, de la part de son maître, ce qu'il apporte sur ce même coussin de velours où scintillaient avant le combat les médailles et le gris-gris d'honneur. Car, mille fois plus douce aux yeux que toutes les potiches des Ta-Mings ou des Ta-Tsings, c'est une bouteille du vieux vin de France qui rayonne sur la table des Veuves, — une bouteille du vieux vin de France qui passe en coulées de délices tous les thés de Tsin-loung et toutes les eaux de gingembre des vierges chinoises, du vieux vin de France qui a la couleur des jeunes reflets du soleil de printemps, du vieux vin de France qui nourrit de musique et d'écume d'arc-en-ciel les cerveaux, les lèvres et les cœurs !

Leur mission terminée, les trois minuscules ambassadeurs s'en vont avec le même cérémonial, sans seulement attendre que « madame Fa-koua » les embrasse pour leur peine ; et l'on voit, au rythme de la flûte, leurs nattes ramper sur leurs dos comme de minces vipères noires.

Dès qu'ils ont quitté la cour, Consolata se précipite dans la tente et en rapporte trois fines tasses, trois blanches tasses assorties à la potiche des dragons violets.

— Nous allons boire à la santé de la petite et de Pintadon ! s'écrie-t-elle joyeusement.

Mais le vieux Volder a pris la bouteille, et, de ses doigts puissants, a délivré du bouchon le précieux liquide. Il en remplit lui-même les fleurs de porcelaine, et lève la sienne, lentement et très haut, du geste dont, à cheval, on exalte le sabre, pour faire un commandement.

— A l'Arme ! — dit-il simplement, mais d'une voix que la jeune femme ne lui a jamais entendue.

Et cela est suivi d'un très long silence. Car, après qu'un homme a porté ce toast, il n'y a plus qu'à boire sans paroles inutiles, ou à chanter une chanson que les oreilles d'une femme ne doivent pas entendre.

Et pendant ce temps la lune jaune verdit, puis bleuit, puis pâlit ; et, maintenant, c'est un vaste fleuve de silence blanc qu'elle répand sur les ruines de San-ta-yuen.

— Venez voir votre conquête ! — reprend tout à coup Fo-ta-jenn, lorsque le rite de la dernière goutte du vin de France est accompli.

Et tous trois sortent de la cour, par le chemin qu'ont suivi les pages.

La conquête de Consolata, c'est, sous la sorcellerie lunaire, un fragment du Royaume du Jade. La pagode des Cent Mille Veuves est au cœur de la ville secrète des pirates ; et à ses pieds dort l'eau du lac des Lotus, sur qui tombe et se casse le bijou blanc de l'astre.

Tous les yamens, ventrus de trésors baroques, toutes les pagodes, déchapeautées par les obus, dressent encore sur les rives d'énormes blocs ébréchés de la pierre sans tache. Mais de globulaires taies laiteuses aveuglent les yeux en escarboucles de leurs Dragons gardiens ; et il semble que la lune pieuse s'efforce d'habiller de la couleur du deuil [1] le peuple des bêtes monstrueuses accroupies dans les jardins.

Les barbares regardent avec admiration ce théâtre fantômal de leurs exploits, qu'anime seule à cette heure la voix-multitude des grenouilles du lac, à laquelle se mêle, on dirait, un dernier et lointain flûtement.

Consolata — elle est un peu grise du vin doré de France, de cette mousse lumineuse où les petits dragons violets trempaient leurs pattes — Consolata se retourne vers la pagode des Cent Mille Veuves, dont la masse, vierge de souillure, obstrue le ciel occidental.

— Regardez, — dit-elle en la pointant du doigt, — la pagode retrousse vers la lumière le fouillis de ses toits, comme une

1. Le blanc est en Chine la couleur des vêtements de deuil.

danseuse ses jupes... C'est une illusion, Nam, et la pagode ne danse pas. Mais moi, dont le torse est souple et les pieds agiles, j'ai envie de danser pour de bon... Voulez-vous que je danse en votre honneur et en l'honneur de Fo-ta-jenn le pas de la Victoire ?

— Êtes-vous capable de mener cette danse savante, Consolata ?

— Toutes les filles de Toulon savent danser ! — répond-elle fièrement. — Elles dansent de naissance, comme les bateaux sur les vagues, les cabris sur les collines, les feuilles dans le mistral et les idées dans la tête des poètes.

Et Consolata, fille de Toulon, jetant son éventail et bravant la horde des moustiques, danse dans le palais de jade de la nuit chinoise.

Elle danse, et les mouvements compliqués des armées se dessinent aux marches savantes de ses jambes infatigables.

Elle offre son flanc droit, son flanc gauche et, par des pointes rapides, semble préluder aux opérations de la cavalerie. Fo-ta-jenn l'excite par des cris guerriers.

Maintenant son pas devient incertain. Elle s'arrête : tout son corps oscille. Pèse-t-elle dans ses petites mains le sort des combattants ? Brusquement elle se décide, penche fortement du côté du capitaine et célèbre ensuite par des pirouettes et des jetés-battus la déroute des vaincus Alors elle renonce à la poursuite qui la fatiguerait, mais debout et palpitante sous d'aériennes draperies nacrées, elle tend la double palme merveilleuse de ses bras aux vainqueurs de San-ta-yuen.

Adossés à l'arc de triomphe de la porte, ceux-ci la contemplent.

Et Nam sent quelque chose qui est comme un monstre obscur accroupi dans son âme, se lever, et s'étirer, et traîner son mufle sur les pieds de la jeune danseuse. Et Fo-ta-jenn croit voir les seize Esprits Célestes, les seize jeunes filles qui exécutaient devant l'empereur Chun-ti des danses admirables, que le peuple ignorant croyait inspirées par le Génie de la lubricité ; et il songe encore aux vierges guerrières qui s'enlevaient et évoluaient en l'air, comme des poissons rouges dans l'eau d'un bassin, devant les héros de la Révolte des Poings.

— M'aimez-vous ainsi, vieux Volder ? — demande tout à coup la guerrière toulonnaise, en cambrant avec un orgueil ingénu son corps blême et poli.

— Si j'étais mandarin de première, j'écrirais tout de suite à votre papa pour lui demander votre main, mais je suis obligé d'affirmer que vous êtes une femme sans pudeur.

— Non, — réplique-t-elle d'une voix mystérieuse, — je ne suis pas une femme, je suis la Victoire !

— Vous êtes la Victoire, — répète Nam. — Qui résiste à l'arsenal de votre beauté ? aux flèches de vos regards, à la lance vermeille de votre langue, aux dix poignards magiques de vos ongles ? Vos amants font en votre honneur d'inimaginables folies. Ils marchent pendant des jours et des jours sur des routes qui s'enfoncent comme des glaives au cœur vide des horizons. Ils écrasent des moissons naissantes pour que vous posiez vos pieds sur ce tapis monstrueux. Ils embrasent des villes pour que vos yeux sourient à des fêtes nocturnes...

La lune pleut sa cendre de marbre. Des coups de feu éclatent au loin, du côté des tentes ; et les hurlements des chiens leur répondent longuement. Des formes noires de soldats sortent des grands trous d'ombre des jardins secrets et s'approchent, comme des loups charmés, de la frêle apparition grelottante de clarté. Et des torches éclaboussent les murailles fantômes de larges taches d'un vin de sang doré...

La Victoire danse !

XX

Le petit Sid s'en est allé dormir avec son rêve sous les sapins tartares, qui feront sur sa tombe un bruit de plage marine. Autour de lui dorment, sous les noirs arbres étrangers, les trente qui ont payé au Maître du Bazar les joujoux emportés par leurs camarades.

Et ceux-ci sont là debout, en tenue de gala, pour s'apprendre à regarder sans ennui le cantonnement des morts. Il a une

garde pompeuse, en ce moment, ce cantonnement dont ensuite le lieutenant Charles Sideville restera le chef muet. L'infanterie l'entoure à l'est et à l'ouest, fusils chargés et baïonnettes au bout du canon. L'artillerie en bataille, pièces attelées, servants sur les coffres, fait face aux tombes, et, au sud, du côté de la campagne en joie, hors de l'ombre des noirs sapins, les cuivres de la musique étincellent, silencieux.

Et Namurgues pense en lui-même ;

« Il n'aura plus besoin de mettre son masque pour vivre au milieu des hommes, le petit ! Il ne regardera plus l'horizon avec des yeux dilatés et une âme farouche... Mais peut-être voit-il un horizon plus beau, plus gonflé de pourpre et de lumière, un horizon comblé de tous ses songes perdus. Il y a tant de songes que nous n'achevons pas dans notre vie, que ce n'est peut-être pas trop d'un sommeil éternel pour les reprendre un à un et nous rassasier de leur douceur !... »

« Il est mort en tenue de campagne, le veinard, le sabre à la main et les jambières lacées. Mais les hommes, boulés autour de lui, avaient l'air de paquets de chiffons. Au Tonkin, après une promenade semblable, j'ai vu de braves petits *linhs* [1] couchés dans la rizière : ils étaient mignons et propres comme des bébés endormis... et cela faisait presque envie aux camarades... Quand il sera temps pour moi, si je n'ai pas la chance du petit Sid, je voudrais m'en aller dans mon costume de mandarin, auprès du plateau, après un dernier beau nuage. »

Ainsi songe le vieux Volder auprès de la tombe de son brave petit lieutenant. Il est magnifique en selle, immobile comme une statue dans son costume blanc de capitaine de France, cependant que son cheval, harnaché à l'ordonnance, gratte du sabot la terre fraîchement retournée.

Et Consolata, qui se tient là-bas, en arrière de la musique, ayant laissé Victoire et sa voiture cachées par des sorghos, Consolata ne peut s'empêcher de penser à cette femme qui fut certainement aimée par le petit Sid, et dont le souvenir habitait toujours dans son cœur. Cette femme, qu'était-elle ?

1. Soldats indigènes en Indo-Chine.

Sans doute, une jeune fille. On a trouvé dans son portefeuille, quand on a fait l'inventaire, une médaille d'argent où était gravée une date. Évidemment, ils avaient dû se marier. On les avait empêchés, et des parents abominables l'avaient vendue à un mari riche et brutal... Comment s'appelait-elle, cette fiancée sans courage ? Était-elle grande, avec un teint de tubéreuse et des yeux ardents, ou petite, avec des lèvres couleur de sang et une nuque lumineuse comme une grappe de raisin muscat ? Quels serments dorés avaient-ils échangés sous des platanes, ou des marronniers d'Inde, ou des magnolias peut-être?...

« Et maintenant est-elle morte ? Vit-elle paresseuse et résignée dans une ville du Nord, et a-t-elle senti passer le vent du malheur, à l'instant où le petit a reçu sa balle?... Mon Dieu, que tout cela est triste ! »

Consolata sent des larmes monter à ses yeux ; mais c'est une pluie fugitive, qui mouille à peine les cils et qui ne ruisselle pas. Comment pourrait-elle pleurer, quand un soleil si bon rit aux moissons prochaines de la campagne ? Déjà ses regards consolés s'amusent de la mine importante du bambin céleste qui, empêtré de sa robe bleue trop longue, s'attache aux pas du Père, autour des tombes, et lui tend le pot d'argent où il y a de quoi les bénir.

Et celui-ci, d'une voix vibrante et solennelle, qui trouble les soldats, dit les prières. Tandis que les salves funèbres et les déchirements sourds des cuivres se perdent dans l'azur, sa main lance sur les fosses, remuées comme des labours, la semence des Palmiers éternels, et sa parole promet aux morts glorieux un Soleil meilleur encore que celui qui rit aux moissons de la plaine :

— *Et lux perpetua luceat eis !*

Quand tout fut fini, quand les soldats se furent en allés, le fusil sur l'épaule, et que la poussière jaune soulevée par les canons fut retombée, Consolata s'approcha doucement, en traînant Victoire par la bride. Elle tira de son sein, avec un soupir, le petit vase de jade dont le vieux mandarin lui avait fait présent, et qui renfermait la précieuse essence de violettes d'Ollioules. Puis elle recommença, sur la pointe des pieds, la promenade du bambin à travers les alignements des

tombes, et sur chacune, s'agenouillant, elle laissa couler une goutte du pur liquide.

Arrivée à celle du petit Sid, elle vida d'un coup le restant du flacon ; après quoi, le cœur soulagé, elle remonta dans sa voiture et s'éloigna à son tour, au trot pacifique de Victoire. Elle allait rejoindre Nam sur le pont du lac des Lotus, où il lui avait donné rendez-vous. Et, derrière elle, l'air, la terre, les herbes, l'ombre des sapins tartares, et, sans doute, le bois des cercueils et les corps des braves restèrent miraculeusement embaumés...

*
**

Le soir tombait lorsqu'elle franchit la porte, gardée maintenant par les Dragons-Chiens aveugles, qui trouait l'enceinte des yamens mystérieux.

Debout au milieu du pont jeté comme une écharpe de velours blanc sur le manteau des eaux aux broderies de lotus, le capitaine l'attendait depuis quelques instants. Accoudé à la rampe des balustres, il paraissait scruter au bord du lac des profils plaisants de pilastres rompus.

Ayant attaché sa bête à l'un d'eux, Consolata vint se placer à ses côtés.

Le vent soufflait mollement, un vent chargé d'une chaleur profonde, qui montait du sud et qui avait l'air d'arriver de la mer dorée des nuages.

La jeune femme promena quelque temps ses regards, en silence, sur le décor aux vives teintes, deviné seulement, la veille, à la clarté noyante de la lune.

— Ni les balles ni les oiseaux ne sifflent plus sur la Cité Violette, — dit-elle enfin d'une voix dont le timbre grave surprit Namurgues, — et l'on n'entend plus, sous les sapins tartares, les trompettes croasser comme des corbeaux jaunes. Vos yeux sont lavés de la poussière des ruines et de la fumée des combats, capitaine, et ils peuvent regarder sans clignoter le plus beau soir du monde s'endormir sur la pourpre rose des lotus. Le petit Sid aurait aimé, n'est-ce pas ? ce ciel fin qui glisse comme une laque d'or sur le vernis aubergine des toits et ce joli nuage, rouge comme le papillon de la Victoire.

Namurgues eut un sourire mi-railleur, mi-attendri.

— Ces toits sont ceux des pagodes en ruine, Consolata, dont, derrière leur jeune ceinture de saules, vous trouveriez les vieux dieux peinturlurés renversés dans la poussière. On avait mis des filets de soie pour empêcher les petits oiseaux de faire des nids dans leurs corniches précieuses, et les obus y ont fait des trous plus gros que des aires d'aigles. Et, des portes peintes de sang, dont les clous luisaient comme des bijoux, et des arches en faïence d'azur, aires dont la voûte était plus brillante que le ciel de Toulon, il ne reste plus que, dans l'herbe, de gris décombres, parce que la Victoire s'est posée sur elles.

— C'est une chose terrible que la Victoire, Nam.

— C'est une chose terrible, Consolata... Il y a des architectures plus riches que des murs de marbre ou de porcelaine, et des jardins plus secrets que ceux de la Cité Violette. Et il y a des gens qui, pour les désoler, remportent une grande victoire sur eux-mêmes... Alors, ô femme, ils fauchent avec ivresse le palais de leur rêve et couchent dans la poussière leurs anciens dieux. Ces temples, où ils n'avaient pas voulu que voltigeât votre pensée de futifu, ils s'amusent à en casser en tout petits morceaux les corniches orgueilleuses. Et puis, dans leur cœur dévasté, où s'est éteint le tumulte du combat, ils regardent, les yeux lavés, un lac de pourpre rose où s'endort le plus beau soir du monde.

C'est au tour de Consolata d'être troublée par le ton singulier du discours de son amant.

Est-il lui-même un de ces tristes vainqueurs dont il parle, ou est-ce à l'aventure du petit Sid qu'il a voulu faire allusion ?... Est-ce que vraiment le petit Sid avait un cœur pareil aux abords du lac des Lotus, un de ces cœurs où des palais baroques, à moitié démolis, cherchent à se voir, dans les derniers coins d'eau que n'ont point envahis les belles fleurs roses de l'oubli ?

— Oh ! Nam, — reprit-elle doucement, — sur les ruines des pagodes et des yamens, il tombera toujours des graines apportées par le vent doré du sud ou par le bec des colombes ; et toujours des verdures plus légères monteront des vieux décombres ; et toujours un printemps fin pavoisera les cœurs

désolés de songes d'amour plus frais que des roses, plus parfumés que des magnolias...

Nam secoua mystérieusement la tête.

— Il y a des jardins, Consolata, où le vent du sud n'arrive plus.

Et il montra avec un sourire le ciel septentrional, où la nuit allait s'épanouir comme un immense lotus noir.

Consolata ne sut que répliquer et resta là, immobile et frissonnante, à regarder l'ombre s'épaissir sur le paysage semblable au cœur du petit Sid. Le bourdonnement des quartiers vivants se faisait de plus en plus lointain, tandis qu'à côté d'elle un bruit d'eaux écoulées s'avivait cristallinement. Tout à coup, au ras du lac, volèrent deux martins-pêcheurs qui bleuirent une seconde le crépuscule. Et Consolata, en regardant le capitaine, vit qu'ils avaient eu tous les deux la même pensée : celle des yeux du petit Sid, qui avaient ainsi passé très vite, et qui étaient gîtés maintenant pour dormir. Et elle éclata en sanglots.

XXI

La colonne des Pirates est de retour à Kou-kouang ; mais elle n'y reprendra que pour quelques jours ses anciens quartiers d'hiver. Le temps est venu pour les soldats d'aller revoir les jardins de France, et Pintadon a reçu l'ordre de les emmener par étapes vers les bateaux, lorsqu'ils auront réparé le désordre de leur toilette.

A peine descendue de sa voiture, Consolata, tout heureuse de ce délai, court causer un peu de sa victoire avec les Sages de la muraille. Mais, hélas ! une surprise douloureuse l'attend.

Pendant son absence, un sort plus désastreux que celui de la Cité Secrète a touché le yamen de la fiancée du Dieu des Batailles ; et des portes où s'éployaient les cygnes, et du lit fastueux du censeur, et de la sainte table de K'an-ghi, il ne reste que, sur le sol noirci, un amas informe de ruines calcinées.

Le capitaine Namurgues examine longuement les vestiges

lamentables du logis remis à la garde de « ce vaste pourceau » de professeur, et dit en souriant :

— Et toujours des verdures plus légères monteront des vieux décombres...

Alors Consolata, voyant qu'il n'a pas de chagrin de ses trésors perdus, sourit, à son tour, devant les miettes des poteries de la toiture, comme on sourit, au réveil, de la mémoire d'un joli rêve. Et, regardant le ciel, elle sent une immense indulgence noyer son cœur pour ce coquin de bon M. Léou-tsing qui est parti, comme son aigle, goûter au loin la saison des amours.

Et Fo-ta-jenn, quand on lui a raconté le désastre, a souri aussi. Sa jonque gouverne de plus en plus mal, le bois est de plus en plus pourri, la cale est maladroitement chargée, et il ne sait s'il pourra sans naufrage gagner le Sud, et faire, avant de mourir, une dernière visite à son ami Chu, chez qui l'on tripote tant de choses merveilleuses! Et lorsque madame Léou, dans ses blancs vêtements de veuve, escortée de ses douze orphelins, s'est présentée devant le tribunal, a frotté son front dans la poussière et a crié, avec des sanglots, que son incomparable et si pieux époux est mort dans les flammes pour sauver le Bouddha de cristal :

-- Donnez-lui tout de même des piastres, Namurgues ! — a-t-il dit, en assurant sa barrette et en allumant sa pipe à eau.

Et ce fut le dernier jugement du grand mandarin de Koukouang.

*
**

Consolata, sans domicile, s'est réfugiée chez son ami le vieux poète, le riche Wang.

Il l'a reçue avec des démonstrations somptueuses et compliquées de civilité. Il était saoul de vin de rose et riait indéfiniment, car il venait de composer un distique admirable, incrusté de précieuses allusions aux classiques, en mémoire de la sage princesse Hoang-niu, qui cueillait les beaux fruits de jade des pruniers, dans les jardins de son père, à l'époque de la Fête de la Lumière Rouge.

Consolata passe dans la villa de l'aimable vieillard trois jours tissés des soies du bonheur et de l'or de la sagesse.

Au-dessus de la porte de l'appartement qu'il a mis à sa disposition, Wang a fait suspendre, par une flatteuse galanterie, un panneau de laque ivoirine, où se détache, sculpté, un caractère ancien. Ce caractère signifie « la Paix », disent les scribes, parce qu'il représente une femme dans la maison.

Nam vient, chaque matin, déjeuner avec elle. Leur hôte se repose encore de ses ivresses poétiques ; mais, par ses ordres, la table est recouverte des mets les plus fins, des pâtisseries les plus délicates, qu'arrose le meilleur thé de Tsin-loung. Au sortir du repas, les deux amants se promènent dans le jardin, si soigneusement composé, de cette paisible demeure.

Ils s'acheminent par les allées, bordées de grenadiers en fleurs et de jujubiers taillés en boules, vers le petit lac, dont la forme ronde et le bleu intense rappellent ces belles assiettes de porcelaine de Tong-cheu, où les regards des connaisseurs aiment à s'enfoncer. Ils observent dans ce miroir inestimable la montagne immobile et neigeuse des nuages, ou le vol rapide des tourterelles, qui vont gémir d'amour dans la cime des ifs voisins. Ils se plaisent à apercevoir au loin le saule du vieux Li, et déplorent en eux-mêmes la fuite de ce sage, dont les sonneries militaires troublaient la méditation. Comme lui, Namurgues et Consolata ne parlent plus. Ils n'osent plus commenter de leurs discours fragiles le livre antique des Choses. L'harmonie vénérable de cette retraite d'un fils de Li-tai-pé impose un silence respectueux à leur âme bavarde de barbares ; et ils comprennent enfin que toute la vertu essentielle des Symboles est enfermée depuis des siècles dans les Saints Caractères.

Alors ils vont rejoindre Wang le subtil, dont les yeux rient encore à leurs rêves nocturnes. Ils vont contempler avec lui les évolutions réjouissantes des poissons cornus dans les jattes de cristal, ou, dans les cages aux poignées ciselées, les sautillements des pinsons favoris qui portent au col de minuscules chaînes d'or, et qui boivent dans des augets de la famille verte. Et ils donnent aux oiseaux, du bout des doigts, de tout petits morceaux de viande crue, pour qu'ils chantent plus suavement.

Le cinquième jour, Nam ne vient pas. Il est allé reconnaître vers l'ouest un passage difficile pour les mulets et les voitures : car, le surlendemain, la colonne doit se mettre en route pour les étapes finales.

Et Consolata, restée seule, s'en va vers les marais, vers ces marais de Yang-tsoung, d'où les vents tièdes ont chassé le peuple des cygnes et des oies sauvages. Elle s'en va, déclare-t-elle, chercher des graines de lotus et de nénuphars chinois pour « papa ».

Sans escorte, elle suit les lacets interminables de la digue, et admire à sa droite la riche nappe bariolée des cultures, à sa gauche le jaune cours onduleux du Hou-no. Par moments, elle s'arrête au pied d'un arbre, et elle médite comme le vieux Li. Elle pense à l'amour, à ses lois immortelles, à la puissance invincible des caresses. Puis elle reprend sa promenade, et elle se plaît à marcher une fleur à la main, comme les collègues de Wang.

Il est déjà tard quand elle arrive au bord des marais. Des jonques courtes y évoluent très lentement, traînant dans leurs filets alourdis des boues lumineuses. La flaque immense que nourrissent depuis des siècles les pluies du Pé-tché-li s'irise comme un lac enchanté. Mais des belles feuilles, pareilles à des coupes de bronze, sous qui se cachent les graines convoitées, nulle, hélas ! n'est à la portée de la main de la jeune femme ; même, c'est à peine si son œil en distingue à l'horizon les îlots tentateurs.

Dépitée, elle rôde autour de la rive et découvre avec surprise, à quelques mètres de l'eau, un petit pagodon de formes élégantes, édifié sur un tertre de pierres et d'argile. Elle l'examine curieusement. Ses murailles, délabrées par l'humidité, sont couvertes de peintures rouges incompréhensibles, et un génie de bois et de carton, qui agite six bras armés de sabres, en occupe le milieu.

Consolata rit de l'air menaçant du génie, et s'assied à côté de lui, pour contempler le coucher du soleil.

Celui-ci sombre majestueusement, comme un brûlot héroïque, dans la mer du ciel, qui tout alentour se pave d'immenses corolles. En bas, les jonques sombres descendent leurs voiles inutiles et regagnent à la perche la route du canal.

La jeune femme s'attarde ainsi longtemps. Une exaltation secrète soulève son cœur vers la gloire des nuages. Les yeux fixés sur leurs blancheurs dorées, elle croit voir ces voilures merveilleuses dont lui parlait « papa », ces flottes, gonflées et pavoisées, des temps où les calfats ne peignaient pas l'escadre en noir. Et, rêvant d'appareillages superbes dans la Vieille Darse empourprée des fleurs de sa conquête, elle respire, avec une sorte de volupté, l'odeur fade et terrible du marais, du domaine maléfique où sont morts, au crépuscule, de l'ennui de s'y mirer depuis l'aube, les fiers lotus et les candides nénuphars.

Mais, quand elle regagne la demeure de Wang, elle se sent lasse. Sa tête est vide et pesante ; les inscriptions des tablettes dansent devant ses yeux, et une langueur brûlante est répandue dans ses membres.

Elle refuse de manger, au violent désespoir de la coolie *mama* qui la sert, et réclame son lit. Et le bon poète, à qui elle a tâché d'expliquer sa longue excursion, a fait un geste d'effroi. Il agite les bras comme le génie du pagodon rouge, et répète d'un air fâché :

— *Pou hao ! pou hao*[1] !

XXII

Quand Namurgues revint de sa reconnaissance, très tard dans la soirée, il trouva devant sa porte M. Léo qui l'attendait, une lanterne à la main, le visage bouleversé. Il ne comprit pas très bien le discours précipité de ce respectueux serviteur, mais il vola chez Wang, le cœur serré d'angoisse. Il vit Consolata couchée, les yeux clos, et, à son chevet, le jeune major de la batterie, qui ne put retenir, à l'entrée du capitaine, un geste significatif.

Nam devint pâle, -- pâle comme le vieux Volder, le jour qu'on entendit rire le petit Sid ; — et il lui sembla qu'il perce-

1. « Mauvais ! mauvais ! »

vait à travers un mur les mots que l'autre balbutiait à son oreille : « pernicieux... paludéen... quinine... »

Mais quand il ouvrit à son tour la bouche, ce fut d'une voix très naturelle qu'il donna des ordres à M. Léo, et remercia poliment les assistants de leurs bons soins. Après quoi il resta seul, débotté, à veiller sur le corps mince qui tremblait sous les cygnes des couvertures, et sur les deux bras fragiles qui brandissaient baroquement des sabres invisibles.

*
**

Un jour laiteux coule à travers le papier des fenêtres, dans la pièce où la jeune femme s'est assoupie. Pourtant, au dehors, sur la plaine mûre pour la moisson, se tend un ciel d'un si riche azur que les vieux coupeurs de sorgho s'oublient à redresser vers lui leurs faces ironiques, et que le cri des coqs éclate à toute heure, comme à la saison des amours.

Et Nam, qui vient de reprendre sa garde, confiée à l'aurore à M. Léo, Nam songe qu'il flottait un aussi bel azur dans le ciel, le jour qu'il avait choisi, parmi ses sœurs aux jambes de buis, la petite Consolata aux bras de jade, qui le regardait avec de grands yeux, si précieusement tristes. Un aussi tiède azur les enveloppait de sa joie, lorsqu'ils allaient ensemble récolter des écorces ou des coquilles, au long des sentiers verdis d'acanthes, dans ces bois lumineux où les pigeons des champs se mêlaient aux mouettes de la mer ; lorsqu'ils escaladaient côte à côte les gradins formidables du Faron, qu'elle s'arrêtait pour casser une tige de lavande, mordre dans une âpre arbouse, ou laisser planer sur sa ville le vol triomphal de ses regards...

De longues heures passent. Namurgues épie le souffle qui halète derrière les rideaux de soie transparente. Sans bruit, il délaye soigneusement dans la théière une poussière de fleurs qu'apporta le vieux Wang ; et, se rappelant l'histoire de mademoiselle Mong, il ne sait s'il a envie de sourire ou de pleurer, tandis qu'il s'efforce de verser le breuvage dans la jeune gorge rebelle.

Parfois il va jusqu'à la porte de l'appartement. Il regarde les arbres du jardin frémir au-dessus des murs. Il écoute la

rumeur du cantonnement, le chant des bouvreuils captifs, les cris aigres des marchands indigènes. Des tourterelles passent au-dessus de sa tête et volent dans la direction du quartier des tombeaux. Leurs becs y laisseront-ils tomber des graines légères, des graines ignorantes du faste mortel des lotus ?

Le ciel se teint de rouge. Les nuages errants se rassemblent aux portes de l'horizon, comme des troupeaux qui voient venir la nuit.

Nam regagne la chambre. Accablé, il s'étend sur les nattes, et plus il ne bouge ni ne pense, l'oreille seule attentive aux faibles soupirs qui partent de la couche. Et devant ses yeux sans regards, dans l'ombre qui s'insinue, s'évanouissent lentement les lanternes, les bois sculptés, les squelettes des cerisiers nains, et, parmi les roses ténébreuses de la muraille, l'image d'une jeune fille aux mains fleuries, guidant un antique poète, dont la barbe est pareille à un paysage d'hiver.

*
**

Toute la nuit la jeune femme a déliré, d'un délire sombre et morne, où voltigeaient éperdument de frêles mots d'amour. Puis, à l'aube, elle est retombée dans l'inquiétant coma.

Maintenant, c'est le matin, un matin éblouissant qui a lavé le monde de rosées et va l'envelopper encore de l'immortel manteau d'azur.

Le major est à sa visite au camp, et Léo, qui a veillé la jeune femme alternativement avec le capitaine, est allé se reposer. Il n'y a, près de la couche aux boiseries délicates, que Namurgues et le vieux Wang, silencieux et pitoyable. Il connaît la colère des génies du marais, le doux poète, et tout ce qu'il a pu faire, c'est de donner sa tisane de fleurs, qui préserve les *niu-jenns* [1] des affres de la mort et de l'enfantement.

Et, soudain, Consolata soulève les paupières et sourit. Ses pommettes rosissent faiblement dans sa figure blanche, et elle se met à parler, les yeux fixés sur ceux de son ami.

— Adieu, Nam, — dit-elle, — je ne verrai pas la Fête des

1. Femmes.

Palmes. Il ne faut pas pleurer, puisque je meurs presque aussi vite qu'un soldat.

Elle s'arrête un instant. Des frissons secouent son corps frêle. Mais ses yeux ne quittent pas ceux du capitaine. Et celui-ci voit, comme au beau temps des féeries d'amour, se refléter, sur leur eau profonde, des choses merveilleuses.

Elle reprend, avec un effort :

— Je serai contente d'être enterrée dans le pays de Wang. Mon squelette deviendra un joujou d'ivoire qui fera rire le Génie. Mais rapportez à papa mon petit flacon de jade.

Ses mains font un dernier geste de caresse vers la belle barbe ardente.

Nam saisit les jolis doigts trop chauds, s'incline vers la couche basse et dit très doucement :

— Petite captive, me laisserez-vous seul dans ma tente ?

Elle sourit encore, mais ne répond pas.

Des minutes, qui paraissent immenses, s'écoulent. Nam sent les doigts liés aux siens desserrer peu à peu leur étreinte, et les regards fervents des claires prunelles lui échapper. Ils se perdent maintenant au loin, très au loin, tout à l'autre bout du monde, par delà des mers apaisées, dont les reflets les brouillent. Et c'est comme une voix de mousse dans la hune qui crie tout à coup :

— Toulon !

Le capitaine tressaille à cet appel ; et la voix achève dans un murmure :

— Quand vous y retournerez, allez jeter un bouquet dans la bouche de Balthazar ; et, si vous y pensez, une après-midi d'été, allez écrire mon nom sur un rocher du littoral, à l'endroit où les petites vont s'aimer avec les aspirants !

Les paupières se sont abaissées lentement, et la tête est retombée, comme un lis cassé, sur le coussin de soie, parmi les cheveux défaits.

Dans le silence clair, le petit grillon se met à chanter sur le cœur de Wang, et, au dehors, les trilles des pinsons favoris se marient à la plainte des tourterelles. Et Nam, penché sur les lèvres où sont apparues les violettes des jardins sans lumière, salue d'un dernier baiser la jeune âme frémissante, qui s'en va boire la tisane d'oubli.

Ainsi mourut Consolata, fille du Soleil, gloire en fleur des jardiniers de la marine, pour avoir tenté d'illustrer de la conquête des lotus les eaux assombries de la Vieille Darse.

XXIII

Au pied d'une colline toute brodée de volubilis roses et de pavots, dans une terre qui garde les corps de la pourriture, elle fut ensevelie.

La colonne avait quitté Kou-kouang à l'aurore, et, seul des hommes de France, Namurgues escortait la petite voiture mandarine, fermée comme une chapelle bleue, qui transportait le cercueil. Il avait, pour honorer la fiancée du Dieu des Batailles, tiré son sabre du fourreau et attaché des médailles sur sa poitrine.

Le vieux Wang s'était mis en route aussi, dans sa chaise de velours noir, un doux sourire sur sa figure noble, comme s'il se récitait lui-même le dernier vers d'un beau poème. C'était lui qui avait donné le cercueil, un riche cercueil de bois de camphre, fleuri de nacre, et en échange il devait garder Victoire et son harnais à la française.

L'air était si limpide que tout le ciel semblait ruisseler du chant menu d'une bergeronnette. Wang acheva de brûler sur la fosse des papiers précieux et des baguettes odorantes, et M. Léo la joncha de couronnes de feuillages, de croix et d'ancres de fleurs.

Alors, tandis que Victoire broutait en liberté l'herbe parfumée de la plaine et que les coolies se reposaient sur leurs bêches, dont les fers luisaient, Namurgues descendit de cheval. Il posa ses lèvres à la place où, dessous, devaient être les lèvres de Consolata, puis, s'étant redressé, murmura :

— Consolata, vos yeux étaient tristes, mais votre âme était joyeuse ; et maintenant toute la douceur de votre songe éternel dort sous les pavots blancs.

» Est-ce que vous revoyez comme moi le petit jardin plein de surprises et de parfums sucrés, la mer bruissante et

glauque comme un feuillage de lilas, et la clarté rouge des soirs de bataille, et la clarté dorée des soirs d'amour ?

» S'il y a là-bas, où vous êtes, un grand Capitaine, dites-lui qu'il commande à mon cœur harassé : *Repos !*

» Il faut que je m'en aille : car le jour baisse et l'étape est encore longue jusqu'à la nuit.

Il salua M. Wang, remonta à cheval et s'éloigna avec lenteur. Et son sabre tremblait à son poing comme une grande herbe d'argent.

ÉPILOGUE

A M. DE BASTIN,
lieutenant de vaisseau.

Toulon, 12 mars 15...

Mon cher Baptistin,

M'excuserez-vous de vous avoir laissé si longtemps sans nouvelles, à la faveur d'une, que votre amitié pour moi vous fera trouver considérable ? J'épouse mademoiselle F..., que vous connaissez, et je vous demande dès aujourd'hui d'être des miens le jour de la cérémonie, qui sera, je pense, un des premiers d'octobre.

Vous souvient-il d'une conversation que nous eûmes, cet été, sous les platanes de la Place d'Armes, ces bons platanes si barbouillés de poussière, et par miracle, ce soir-là, tout trempés des rayons frais de la lune ?

Vous disiez, à peu près, que « c'était notre châtiment, à nous, les revenants des terres lumineuses et des mers indescriptibles, que cette solitude d'une moitié de nous-mêmes, étrangère à nos amis et suspecte à nos proches » ; que « c'était notre faiblesse, à nous, les habitués de là-bas, où le monde est un spectacle, que de retourner ici, dans la mêlée, avec une âme de trente ans, aussi encombrée de souvenirs que celle d'un vieillard ». Ce sont des

réflexions là-dessus, et, sans doute, un avertissement secret que les temps étaient venus, qui vont faire de moi un homme marié.

Oui, mon cher ami, notre âme est comme la jonque de Fo-ta-jenn : elle est si chargée de trésors baroques et mal arrimés qu'elle est près de couler bas... Tant de paysages ! tant de soleils ! tant de décors ! Et tant de reliques qui étincellent dans la cale obscure où nous n'osons plu s descendre !... Et l'eau monte, et la jonque gouverne mal. Peut-être y a-t-il une fissure dans la coque... mais il faudrait remuer tant de choses pour la mettre à nu !

Et alors, n'est-ce pas, s'il passe, pas trop loin de votre route, une petite barque au sillage clair, à la voilure haute et blanche, dites-vous bien qu'elle peut vous alléger de la moitié de votre cargaison. Et dites-vous qu'elle gardera, mieux que votre rouleuse des mers lointaines, les tissus précieux, les ivoires fragiles, les pierres lumineuses ; dites-vous que des mains d'enfant auront la force, que vous n'avez plus, de jeter le reste par-dessus bord.

Et quand vous vous serez dit cela, vous ferez sans doute comme moi : vous vous marierez, vous donnerez votre démission, et vous irez faire pousser du blé de France sur une terre vaillante et savoureuse, encore que déshéritée de mangues et de palmes.

Au revoir, mon cher ami ! Je nous souhaite de ne jamais médire de ceux que nous avons été.

NAMURGUES.

*
**

La fumerie de Rose Grenade est ouverte, comme à l'ordinaire, au souffle odorant de la nuit.

Il y a cinq personnes dans la pièce. Ce serait deux de trop, au moins, s'il s'agissait de consommer sérieusement la confiture. Mais, en réalité, la majorité des assistants retarde simplement le moment d'aller se coucher. Volder seul, qui est allongé sur le lit, à gauche du plateau, songe à l'important. Ses doigts ne cessent pas de manier l'aiguille et de rouler des

pilules, des pilules malaxées sur l'anneau de jade et parfaitement cylindriques, telles que la petite Shangaïenne des Cannelliers lui apprit à les faire.

Aimablement il offre le fruit de son travail à toutes les bouches présentes : car, personnellement, il a déjà à peu près sa ration, ayant pris la précaution de fumer une bonne heure, tranquille dans sa chambre, avant de venir chez la Grenade, où il sait ce qui l'attend.

En face de lui, sur le matelas de soie pourpre, est étendue la maîtresse du logis elle-même. Son long cou marmoréen se dégage, jusqu'à l'attache des épaules, de sa robe échancrée de Chinoise du Sud, au dos de laquelle roue un paon. Elle est toujours très belle ; mais un peu de dureté dans les traits — cette dureté fatale qui inflige de si bonne heure un masque aux filles de sa race — une certaine pâleur, due peut-être à l'opium et exagérée par les reflets de la petite lampe, donnent à son visage on ne sait quel aspect tragique. A son côté, voluptueux contraste, est couchée une toute jeune femme, dont la rose fraîcheur délicate et le bleu de source des prunelles étonnent dans la lourde fumée. C'est une nouvelle, une fille de Lorient, qu'on appelle Nini la Tourterelle et qui n'a pas dix-sept ans. Elle sourit, et sème avec une divine inconscience des noyaux de chichourles sur les incrustations du King-luong.

Les deux autres personnes sont assises dans les fauteuils de bois de Canton, au dossier desquels sont toujours accrochés les coussins plats, où rampent éternellement les dragons d'or.

Ce sont de jeunes officiers, qui attendent patiemment, en grillant des cigarettes de Port-Saïd et en buvant du thé à petits coups, que leur tour de poison arrive.

Mais on frappe à la porte, et la longue silhouette barbue de l'ingénieur se dessine dans la buée.

Lui aussi est toujours semblable à lui-même, comme le solide invariable de ses formules. Il a repris ses chères habitudes ; et, tous les soirs, quand sa partie d'échecs est gagnée, il passe par la villa des Roses, où il reste quelques minutes avant de réintégrer sa cale privée. Une fois par semaine, le samedi, il reste jusqu'au dimanche matin.

— Donnez-moi une pipe, — dit-il en entrant, — et je vous donnerai une nouvelle.

Des gens qui sont en train de brûler de la drogue ne sont pas très curieux. Personne ne bouge à ces mots excitants.

— Eh bien! — reprend de lui-même l'ingénieur, — Namurgues se marie!

— Ah! — fait Rose.

Namurgues!... Ni l'enfant aux yeux de source, ni les deux jeunes officiers n'ont jamais entendu ce nom.

— Pauvre papa! — poursuit le créateur de *la Rascasse*. — On l'emmène demain à Pierrefeu [1]. Depuis six mois, il bêchait nuit et jour le bord de la mer pour faire pousser la fleur qui sent la poudre...

Il s'arrête. Il a remarqué l'œil fixe et l'imperceptible froncement de sourcil de la Grenade, et se rappelle qu'elle n'aime pas qu'on touche au passé... au passé qui signe les rides.

Le vieux Volder achève de souffler soigneusement la fumée qui lui obstrue les bronches.

— Namurgues, — il se tourne vers les grilleurs de cigarettes, — c'était un type, vous savez, un homme du Nord.. Mais vous êtes trop jeunes pour l'avoir connu...

Il tend la pipe à l'ingénieur, en s'écartant un peu pour lui permettre de fumer à son aise.

Et, sur le dos, les yeux au plafond, il songe avec lenteur, et embrouille dans ses visions la tendre et savante Consolata, dont la gorge était parfumée des violettes d'Ollioules, et Batheu, la jolie fille de Sontay, qui marchait si fièrement sur les digues des rizières, une fleur rouge d'hibiscus entre ses dents de jeune chien, et Pan-koei, la plus pâle des choses merveilleuses dont on pouvait se délecter, la nuit, chez son ami Chu, et Lé-ling, la petite Shanghaïenne qui roulait si bien les pipes, et qui apportait en riant aux visiteurs des azeroles confites, du bout de ses doigts fins et polis comme des bâtonnets de jade...

HENRY DAGUERCHES

1. A. Pierrefeu se trouve l'asile des fous du département.

LA « PETITE ÉGLISE »

DE TOULOUSE

Lorsque le Concordat devint une loi d'État, les prêtres constitutionnels et les prêtres réfractaires s'empressèrent d'entrer dans les cadres du clergé officiel. Seuls, quelques prêtres refusèrent de se soumettre, suivis d'une petite minorité de fidèles. Traqués par la police, réduits à se déguiser, à se cacher, à officier en *chambre* (de là le nom de *chambristes*, qu'on leur donna dans le Midi, concurremment avec les noms d'*illuminés* ou *puristes*), ils réussirent pourtant à traverser l'Empire et même la Restauration. Ils n'ont laissé que peu de traces de leur existence. Leur histoire est peu connue. Cependant les Archives départementales de la Haute-Garonne [1], possèdent une liasse de lettres et papiers saisis par la police en 1811, et qui jettent un peu de lumière sur la « Petite Église » de Toulouse.

*
**

Au début, on aurait pu croire que ce schisme s'éteindrait vite ; ses promoteurs, par leur refus d'entrer en communion avec l'archevêque concordataire de Toulouse, s'étaient mis dans une situation assez fausse. Il leur fallait une autorité au

1. Série V 6 2es.

nom de laquelle ils pussent parler. Ils la trouvèrent dans les évêques d'ancien régime qui avaient refusé au pape Pie VII leur démission, et dont la plupart vivaient en Angleterre.

Ces évêques prétendaient former la véritable Église de France. Trente-huit d'entre eux, réfugiés à Londres, publièrent, en avril 1803, des *Réclamations canoniques* adressées au pape : ils s'élevaient contre les modifications qu'apportait le Concordat à l'antique discipline religieuse par la suppression de quelques fêtes, la réduction du nombre des évêchés, les nouvelles circonscriptions de paroisses ; ils démontraient que les membres du nouveau clergé devaient être considérés comme des intrus et des schismatiques, avec qui on ne devait avoir aucune communication pour les choses religieuses. Au fond, ces évêques d'ancien régime ne voulaient paraître ni abandonner la cause des Bourbons, ni accepter la vente des biens du clergé, en se ralliant au Concordat de Bonaparte. Malgré le pape, ils se considéraient toujours comme les titulaires de leurs anciens sièges : ne pouvant les occuper eux-mêmes, ils déléguèrent leurs pouvoirs à des prêtres, qui, restés dans le pays, devaient agir en leur nom, sans tenir compte des évêques qui avaient déserté « la bonne cause ».

De Londres, les évêques de la bonne cause essayèrent de gouverner tous les diocèses français. En France, ils rencontrèrent parfois des auxiliaires dévoués et des vicaires organisateurs, convaincus d'être les seuls membres de la véritable Église, — tels Blanchard et Clément en Normandie, et Sébastien Lucrès à Toulouse.

Sébastien Lucrès fut l'âme de la petite église méridionale. Il était né, en 1734 ou 1735, à Albi, où son père était maçon. Prébendé de l'église Saint-Étienne, à Toulouse, au moment de la Révolution, il refusa le serment à la Constitution civile du clergé. L'évêque réfractaire de Lombez, Chauvigny de Blot, obligé de s'exiler, le nomma son vicaire général pour lutter contre l'Église constitutionnelle. Il demeura donc dans le pays. Lorsque le danger était trop grand, il venait se réfugier à Toulouse. Il s'y trouvait à l'époque du Concordat. Resté en relations avec le clergé de son ancienne juridiction, il empêcha de tout son pouvoir ses anciens confrères d'accepter le nouvel ordre de choses. En mai 1802, le préfet du Gers signalait à son

collègue de la Haute-Garonne « ce prêtre intolérant et factieux ». Peu de temps après, Chauvigny de Blot, dans un *Avertissement* publié à Londres (juillet 1802), engageait les fidèles à ne reconnaître d'autre pasteur que lui-même ; et, dans des instructions particulières, il maintenait à l'abbé Lucrès ses pouvoirs de juridiction épiscopale non seulement sur l'évêché de Lombez, mais encore sur l'archevêché de Toulouse, que ne pouvait légitimement occuper, à son avis, ni l'ancien archevêque démissionnaire de Toulouse, M. de Fontanges, ni surtout l'archevêque concordataire, Primat.

Vers la fin de 1803, Chauvigny de Blot mourut. Aussitôt avertis par Lucrès, les « évêques catholiques de l'Église gallicane », réunis à Londres, se concertent : puisque l'ancien diocèse de Toulouse est privé de « pasteur légitime », l'archevêque réfractaire de Narbonne, Arthur-Richard Dillon, primat de la Gaule narbonnaise, estime qu'il a le devoir, en sa qualité de métropolitain le plus voisin de Toulouse, « d'étendre sa sollicitude pastorale et sa juridiction spirituelle » sur ce diocèse. Il s'en déclare le chef religieux. Mais M. de Seignelay-Colbert, ancien évêque de Rodez, fait remarquer que son diocèse (car il se considère toujours comme le seul évêque légitime de Rodez) est voisin de celui de Toulouse, où d'ailleurs il a été lui-même grand-vicaire autrefois. L'accord se fait : Dillon prend l'administration du diocèse de Toulouse ; mais vu son grand âge, il transmet ses pouvoirs à l'évêque de Rodez, qui devient ainsi le véritable chef de ce diocèse, ainsi que des évêchés suffragants. Tous deux désignent, d'un commun accord, l'abbé Lucrès, « pour gouverner en leur nom », avec « des pouvoirs ordinaires et extraordinaires, tant que dureront les pénibles circonstances dans lesquelles gémit actuellement l'Église gallicane ». Mais Lucrès ne correspondra qu'avec Seignelay-Colbert. On a, en effet, quelques-unes de ses lettres de 1806 et de 1810. Cette correspondance, qui s'établit par l'intermédiaire de l'Espagne, ne paraît pas avoir été très active. En réalité, pendant vingt ans, l'abbé Lucrès fut le véritable chef de la « Petite Église » du Midi [1].

1. Ces renseignements sur les rapports entre « l'Église gallicane » et la « Petite Église » sont tirés de la *Correspondance apostolique des évêques légi-*

*
**

Napoléon n'entendait pas laisser s'étendre ce schisme naissant. Au sujet des colporteurs laïques et ecclésiastiques des *Réclamations canoniques*, il tonne contre les prêtres qui écoutent « les trente-huit évêques rebelles » ; il ne veut pas « tolérer les ecclésiastiques qui ne sont ni réunis à la commu- « nion des évêques, ni soumis au Concordat [1] ». « Un prêtre qui exerce sans l'aveu de son évêque commet un crime de révolte contre l'État et doit être puni », écrit-il à Fouché [2]. Il voudrait savoir s'il n'existe pas de formes canoniques pour le dégrader. « Dieu le punira dans l'autre monde, disait-il encore, mais César doit le punir dans celui-ci. » Le Grand-Juge, ministre de la Justice, décide que les colporteurs et distributeurs de ces « productions criminelles » seront poursuivis et punis sévèrement, et que les ecclésiastiques qui ne sont pas en communion avec les évêques seront surveillés de près. Le préfet de la Haute-Garonne transmet les ordres du ministre aux sous-préfets, aux maires, à l'archevêque. Ce dernier répond qu'il n'a connaissance d'aucun de « ces écrits incendiaires ». L'indulgent prélat fermait volontairement les yeux : il ne pouvait guère ignorer les faits, car lui-même était l'objet d'attaques violentes. Et le maire de Toulouse s'en prenait à cet archevêque, qui multipliait tellement les autorisations de célébrer le culte dans les maisons particulières, que les prêtres insoumis passaient à la faveur des autres.

Toulouse était alors une ville de soixante-cinq mille habitants, très étendue, aux rues étroites et tortueuses, où les prêtres insoumis pouvaient passer inaperçus ou séjourner sans courir de grands risques. « Lorsqu'ils se sentent surveillés, explique le maire, ils changent à tout instant de nom,

times français, exilés pour la foi, avec les administrateurs généraux catholiques résidant en France (brochure de 32 pages, sans date et sans nom d'auteur, mais probablement publiée à Toulouse en 1823, par l'abbé de la Roche-Aymon, successeur de Lucrès). Je dois communication de cette plaquette à l'obligeance de M. le chanoine Barbier, de Pamiers.

1. 20 pluviôse, an XII, *Correspondance de Napoléon*.

2. *Lettres inédites de Napoléon*, par Lecestre.

de domicile et même de costume ; ils ne disent la messe que la nuit, dans les maisons où ils couchent. » Bien qu'il fasse exercer une surveillance active, surtout le samedi, il ne parvient pas à mettre la main sur eux, faute de connaître à l'avance les maisons où ils sont reçus, et aussi parce que la loi interdit de faire des visites domiciliaires pendant la nuit. D'ailleurs, tant qu'il n'a pas la liste exacte des prêtres autorisés à célébrer le culte dans des maisons particulières, il n'ose faire arrêter personne, de crainte de méprises fâcheuses.

Lucrès est l'objet d'une surveillance toute spéciale. Mais il connaît admirablement le pays. Durant les périodes d'accalmie, on le voit tantôt dans le sud de la Haute-Garonne, tantôt dans la région de Lombez, à Gimont surtout, autour de la chapelle de N.-D. de Cahuzac, acquise par les Illuminés du Gers, qui ne cessèrent de s'y réunir qu'en 1821. A la moindre alerte, il se réfugie dans la partie de la Haute-Garonne qui est limitrophe du Gers ; si le danger augmente, il vient se cacher à Toulouse. En février 1805, le ministre de la Police informe le préfet que « le sieur Lucrès dit *David* », et deux autres prêtres insoumis, Dilhan et Deydé, parcourent les environs de Saint-Gaudens. Des ordres sont donnés pour leur arrestation, mais ils parviennent à s'y soustraire. Des notes de police nous apprennent qu'en 1807 Lucrès se cache à Toulouse, chez les demoiselles Lamarche. Le 4 avril 1808, Bigot de Préameneu, ministre des Cultes, signale au préfet de la Haute-Garonne ce prêtre et deux de ses confrères non employés, Mercier, ancien curé du diocèse de Cahors, et Ufferte, ancien prêtre du diocèse d'Agen, qui attaquent le clergé concordataire, déclament contre la conscription, répandent de fausses nouvelles sur la guerre d'Espagne et les affaires d'Italie et sèment dans les campagnes « une morale contraire à la foi et nuisible à la tranquillité publique ». Le général Pelet, chargé de la police du deuxième arrondissement, écrit dans le même sens.

Le préfet charge le maire de Toulouse de faire arrêter Lucrès et Mercier, qui se cachent dans la ville, à ce que l'on assure. Le maire répond que la police n'a rien trouvé. Le préfet, transmettant ces renseignements, met presque en doute l'existence de Lucrès. Mais le général Pelet revient à la charge

en 1809 : non seulement Lucrès existe, mais il est le chef des dissidents et il se cache à Toulouse, non plus sous le nom de David (qui était le prénom de son père), mais sous celui de *Favier*. Vexé d'être si mal renseigné sur ce qui se passe chez lui, le préfet ordonne des perquisitions qui amènent la découverte, chez les demoiselles Lamarche, d'une cachette ingénieusement construite, mais où il n'y avait que des livres et autres objets (août 1809). En ce moment, Lucrès était à Gimont, où il présidait une réunion de prêtres dissidents.

L'arrestation du pape par Napoléon commençait alors à être connue et provoquait une vive émotion. La surveillance de la police impériale devint plus active. Coup sur coup, deux autres perquisitions, faites par un commissaire de police assisté d'un architecte, eurent lieu dans la maison Lamarche, qui fut fouillée de haut en bas. « C'est pour la troisième fois, écrivait le préfet, que, dans l'espace de quelques mois, j'ordonne la visite de cette maison. »

*
**

Lucrès avait un assez grand nombre d'auxiliaires. Nous en connaissons une douzaine : ce sont les abbés Puntis et Darolles du Gers, Urtier et Font de l'Ariège, Mercier, Noirdent, Ufferte, Joannis, Marzé, Deydé, Ducassé et Dilhan. La plupart avaient un pied-à-terre à Toulouse; quelques-uns en avaient même deux : pour mieux dépister la police, ils prenaient leurs repas dans une maison et allaient coucher dans une autre [1]. Ils se déguisaient de façons très variées, parfois en vieilles femmes...

De ces prêtres, en général, nous savons peu de choses : sur Marzé, Lucrès nous apprend seulement qu'il mit « le trouble dans beaucoup de consciences », sans doute en abandonnant « la petite Église ». Ducassé, ancien vicaire à Bouloc en 1791, dit le ministre de la Police, est un « prêtre illuminé et insoumis, menant assez souvent une vie errante » ; on le soupçonne d'être un actif colporteur de pamphlets anticoncordataires.

1. Des notes de police et les papiers saisis chez l'abbé Dilhan nous font connaître les domiciles des prêtres Joannis, Marzé, Deydé, Ducassé et Dilhan.

Quelques autres sont plus connus, — notamment Ufferte, Deydé et Dilhan.

Ufferte avait appartenu au diocèse d'Agen. Mécontent de la suppression de la petite succursale de Quentignaux, qu'il desservait au début de la Révolution, il n'en voulut accepter aucune autre, et s'insurgea contre la nouvelle organisation religieuse. En 1804, il se tient sur les confins du Gers et de la Haute-Garonne, et vient souvent dans le canton de Cadours. Il traite de schismatiques les prêtres qui ont accepté le Concordat, « et déclare les actes émanés d'eux nuls et de nul effet. Il paraît que cette doctrine a déjà troublé des consciences », écrit le préfet à l'archevêque [1]. Ordre est donné aux maires de le faire arrêter ; on surveille la maison de son frère, où l'on suppose qu'il se cache : peines perdues. Ufferte parvient à s'échapper. En 1808, le ministre de la Police dénonce de nouveau ses menées dans le canton de Cadours. Le préfet répond que Ufferte n'a qu'une trentaine d'adhérents ; son action n'est donc pas très inquiétante ; si de fausses nouvelles sur les affaires d'Espagne et d'Italie circulent « ici comme partout ailleurs », elles viennent d'une autre source et « de plus loin [2] ».

Originaire de Villeneuve-de-Rivière, l'abbé Deydé était vicaire à Saint-Gaudens en 1789. Il refusa le serment à la Constitution civile et se retira en Espagne. Rentré en France après le 18 Brumaire et ne voulant pas reconnaître le Concordat, il exerçait clandestinement le culte à Saint-Gaudens. Le préfet décide qu'il sera placé en surveillance à Toulouse et le somme de s'y rendre dans un délai de trois jours, sous peine d'y être conduit par la gendarmerie (mars 1803). Mais Deydé n'était pas homme à se laisser prendre. L'année suivante, nous le retrouvons encore à Saint-Gaudens, et un nouvel ordre d'arrestation, donné en février 1805, a aussi peu de succès. Deydé change souvent de nom (pendant quelque temps, il se fait appelé *Lambert*), n'a pas de résidence fixe et continue à parcourir l'arrondissement de Saint-Gaudens, où il recrute quelques

1. Archives de la Haute-Garonne. — Reg. 1604, lettre du 23 pluviôse an XII.

2. Archives de la Haute-Garonne. — Série V 6 2es, 10 mai 1808.

adhérents : à Martres, où il venait assez souvent, il en avait cinq ou six. Il descendait chez l'un d'eux, l'ancien maire Leclcr ; arrivé pendant la nuit, il repartait avant l'aurore.

Mais le collaborateur le plus dévoué de Lucrès fut l'abbé Dilhan. Né en 1764, il figurait pendant la Terreur parmi les reclus de la Visitation, à Toulouse. Hostile au Concordat, il se rapprocha de Lucrès et prit le nom de *Saint-Paul*. Il venait souvent à Toulouse, où il avait un frère instituteur ; mais chez ce frère il n'eût pas été en sécurité ; il recevait asile dans une autre maison, où logeait aussi l'abbé Deydé. Lucrès, qui avait Dilhan en particulière estime, le chargea de desservir une petite église anticoncordataire qu'il avait créée près de Cazères, à Mondavezan, où la famille Larrey lui donnait asile lorsqu'il était traqué. Dilhan vient en aide à Lucrès. Dans une lettre du 15 mai 1810, ce dernier le remercie de l'envoi d'une collecte qui servira à soulager les malades pauvres ; un post-scriptum en latin lui renouvelle ses pouvoirs religieux pour une année ; de même, en 1811, Lucrès les lui renouvelle « avec plaisir et consolation » jusqu'au 15 mai 1812, pour les diocèses de Toulouse, de Saint-Lizier et de Rieux.

La « Petite Église » du Midi avait donc une organisation, une hiérarchie, une discipline ; Lucrès en était le véritable chef, et il avait dans l'abbé Dilhan une sorte de coadjuteur. Lucrès voyait ses collaborateurs soit chez eux, au cours de ses pérégrinations, soit à Toulouse, chez un *fenassier* (marchand de foin), près de la porte Montgaillard ; quelques-uns allaient le trouver, lorsqu'ils le savaient à Mondavezan ; forcé de correspondre avec eux, il confiait ses lettres à des messagers et non à la poste impériale. Grâce à ces précautions, Lucrès put diriger sans trop de mécomptes sa « Petite Église », qui, dans l'ombre, donnait peu de prise aux coups du pouvoir.

Son autorité s'étendait sur toute la région. Le préfet de l'Ariège informe son collègue de Toulouse qu'il existe à Massat des dissidents appelés *illuminés* ou *puristes* « qui poussent le délire jusqu'à établir un culte séparé, à avoir un cimetière particulier, à baptiser eux-mêmes les enfants et à aller faire bénir les mariages à Toulouse par des prêtres qui les diri-

gent » ; et il tient du ministre de la Police que le chef de cette Église serait l'abbé Lucrès [1]...

Vers la même époque, les *chambristes* de Palmiers ont choisi un chef, M. C. Font, que M. de Seignelay-Colbert, dans une lettre écrite à Londres, invite à vivre en bonne intelligence avec les autres prêtres *orthodoxes*, surtout avec Lucrès, « qui a si bien et depuis si longtemps mérité de l'église de Dieu ». Et il ajoute : « Chauvigny de Blot et Dillon étant morts, c'est moi, évêque de Rodez, qui me trouve, par le désir de mes vénérables confrères, chargé de vous donner les mêmes soins que vous avez reçus de mes deux illustres prédécesseurs » ; il recommande en même temps à Lucrès de s'entendre avec les chambristes de Pamiers ; si quelque divergence éclate, on n'aura qu'à s'adresser à lui.

Les adeptes luttent par la parole et par les écrits contre l'Église concordataire et contre son chef à Toulouse, l'archevêque Primat. Ancien évêque constitutionnel, Primat était doublement un objet d'horreur pour eux. Un premier libelle fut distribué à Toulouse lors de son installation (juillet 1802). Six mois plus tard, au moment de l'organisation du clergé, nouvelles attaques dans une brochure intitulée : *Résultats du mode d'exécution du Concordat*. On y donnait un extrait du *Bulletin de la Convention nationale* du 28 brumaire an II, annonçant que le citoyen Primat, évêque du Nord, a décliné solennellement toute fonction sacerdotale. L'auteur anonyme du pamphlet accusait l'archevêque d'avoir « renoncé au sacerdoce sans réparation de scandale », et de placer « indifféremment des prêtres apostats comme lui » ; le Concordat était « le triomphe des constitutionnels schismatiques et hérétiques ». Primat ramenait par sa mansuétude les esprits de bonne foi. Mais la « Petite Église » lui voua une aversion profonde :

La nouvelle qu'un constitutionnel était désigné — dit Lucrès — pour être l'évêque du territoire que nous habitons, fut un coup de foudre pour nous... Aveugles que nous étions ! Nous regardions comme une calamité un bienfait de la Providence, car si on nous

1. Archives de la Haute-Garonne, V. 6 2e, — Lettre du 8 janvier 1810.

eût envoyé un de ces hommes revêtus des apparences de la piété, nous aurions peut-être, comme tant d'autres, été trompés par cet extérieur... Mais l'hérésie que P... (Primat) portait sur son front apprenait à tous ceux qui cherchent la vérité que l'institution dont il se glorifiait était anticanonique [1].

A la fin de 1804, circule dans le département un écrit intitulé : *Entretiens pacifiques sur les affaires de la religion en France*. Ce libelle, dont l'auteur est de la région, assure le *Journal de la Haute-Garonne*, « a pour objet d'agiter des questions délicates, qu'il est plus prudent de laisser en repos ». En 1809, circule un autre pamphlet très hostile au Concordat : *Correspondance authentique de la cour de Rome avec la France*. Pour en découvrir un exemplaire, la police bat la ville entière, envoie des affidés aux libraires qui passent pour tenir de semblables écrits. Ruses inutiles : on ne trouve rien. Mais on inquiète un prêtre toulousain, l'abbé Escaffre.

Curé de Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse, en 1791, Escaffre avait refusé le serment, et, en février 1792, la municipalité lui enjoignait de quitter la ville. Il s'exila pour ne rentrer qu'après le 18 Brumaire. En 1809, revenant des eaux de Bagnères-de-Bigorre et passant par Mirande, il aurait fait, d'après un rapport du préfet du Gers, un vif éloge de la *Correspondance authentique* à un ecclésiastique de la ville. Appelé par le préfet de la Haute-Garonne, Escaffre protesta de n'avoir « jamais parlé qu'avec respect du gouvernement et de la personne sacrée de S. M. », affirmant qu'il était d'ailleurs rallié à l'Église concordataire, puisqu'il était aumônier d'une pension, de la prison militaire et de l'hôpital militaire de Toulouse. Le maire confirma ces renseignements, ajoutant que ce prêtre vivait retiré et que sa moralité était irréprochable. Il avait rencontré à Mirande, dans la maison où il était descendu, un ancien curé constitutionnel, et la discussion n'avait pas tardé à devenir très vive entre eux : « Il est possible, disait le maire, que la différence de leurs opinions, et la haine sourde qui existe entre ces deux classes du clergé aient engagé l'un à

1. *Papiers saisis.*

dénoncer l'autre et peut-être à dénaturer les faits et les propos. »

Autre piste. Au mois de février 1810, le comte Pelet signalait au préfet l'abbé Chière, homme remuant, très versé dans les questions religieuses, et en relation avec le clergé du Tarn : « On est persuadé, ajoutait-il, qu'il fait tous ses efforts pour donner une mauvaise direction aux opinions des ecclésiastiques, et qu'il a même des relations clandestines avec la cour de Rome et avec les Bourbons » ; et Pelet invitait le préfet à faire surveiller Chière, et, au besoin, à saisir ses papiers. Le préfet demande quelques informations à la police de Toulouse. Mais, convaincu qu'elle le renseigne mal, il veut faire son enquête lui-même, et mande le prêtre incriminé. Il apprend d'abord que celui-ci s'appelle *Chièze* et non Chière, qu'il connaît « le ministre actuel de l'Intérieur » ; ancien grand-vicaire de Carcassonne, il a correspondu avec la grande-pénitencerie de Rome, mais il n'a jamais, comme l'affirmait la police toulousaine, mis les pieds dans la capitale du monde chrétien. Au Concordat, bien que refusant toute fonction ecclésiastique, il s'est mis en communion avec l'archevêque de Toulouse. Il mène une vie retirée, « et ni sa personne ni son langage n'annoncent un factieux ».

Quelques semaines plus tard, le comte Pelet, informé que l'abbé Chièze a pris un passeport pour Carcassonne, écrit au baron Trouvé, préfet de l'Aude : « Il n'y a aucune mesure particulière à prendre contre cet ecclésiastique. L'Administration doit seulement avoir l'œil ouvert sur sa conduite dans les circonstances actuelles, ainsi que sur celle de tous les ministres du culte qui peuvent avoir de l'influence. »

*
**

On était alors au plus fort de la lutte de Napoléon contre le pape. La police redouble de vigilance. Au printemps de 1811, le ministre de la Police et le comte Pelet signalent au préfet un nouvel écrit subversif : *la Nouvelle Église gallicane convaincue d'erreur ou Réfutation du Catéchisme national ;* l'auteur et les distributeurs sont probablement des prêtres insoumis, tels que Lucrès, Darolles, et surtout Ducassé.

Immédiatement, des visites sont faites chez les imprimeurs et les libraires sujets à caution ; on arrête à l'improviste quelques colporteurs ; on fait des perquisitions chez les individus soupçonnés de donner asile à des prêtres dissidents. On ne trouve rien. Sans doute, écrit le préfet au comte Pelet, Ducassé a dû quitter Toulouse : « Cet individu, d'un caractère inquiet, d'une imagination exaltée, erre depuis longtemps dans ces contrées sans se fixer nulle part... » Mais la police va être de nouveau mise en mouvement. Elle découvre enfin la maison où Ducassé prend ses repas, et celle où il couche : Ducassé lui échappe encore. La police se demande si elle ne fait pas fausse route en poursuivant un prêtre qui ne fréquente « que des personnes honnêtes », qui est connu de gens haut placés, tels que M. Dessole, conseiller de préfecture, et qui possède la confiance de M. de Cambon, vicaire général. Ce dernier, dont toutes les sympathies sont d'ailleurs acquises aux prêtres réfractaires, a en effet délivré un certificat attestant que M. Ducassé « n'a jamais été regardé comme un prêtre puriste ou chambriste ; qu'il lui a souvent donné la permission de confesser, dont il n'a fait qu'un très bon usage, engageant ses pénitents à fréquenter nos églises... »

Tout le monde n'était pas aussi convaincu de l'innocence de l'abbé Ducassé. Le général baron Pommereul, directeur de l'Imprimerie et de la Librairie, prévient son subordonné, M. A. d'Aldéguier, inspecteur de la Librairie dans la Haute-Garonne, le Gers, le Tarn, le Lot, l'Ariège et le Tarn-et-Garonne, qu'il circule dans la région un ouvrage « sans titre, contenant l'examen du Catéchisme national, des prières et de la liturgie adoptées par toutes les églises de l'Empire français. Le but de cet ouvrage paraît être d'alarmer les consciences et d'insinuer aux esprits faibles que l'intention de Sa Majesté est de réunir les diverses sectes du christianisme et de s'en déclarer le chef ».

D'Aldéguier essaie de se procurer ce libelle. S'il en avait un exemplaire, peut-être pourrait-il deviner chez qui il a été imprimé. Mais on se méfie de lui. Ne disposant pas, comme la haute police, de fortes sommes pour ces sortes d'achats, il réclame le concours du préfet. On parvient à se procurer un exemplaire de la brochure. Les fautes typographiques dont

fourmille l'ouvrage font croire à M. d'Aldéguier qu'il a été imprimé à Toulouse par des particuliers, au moyen de presses improvisées. Au contraire, le préfet du Gers assure que ce sont des imprimeurs de profession qui font cette besogne, et qu'une deuxième édition va même paraître. Ainsi le préfet du Gers serait mieux renseigné sur ce qui se passe à Toulouse que son collègue de la Haute-Garonne ! « Vous concevez, dit M. d'Aldéguier à ce dernier, combien est fâcheuse l'assertion de M. le préfet du Gers, et combien il importe de connaître le lieu d'où se répandent tous ces écrits. » Il faut surveiller les libraires. « Bonnefoy surtout, qui est incorrigible, et qui se fait un plaisir de tromper la police, car il est autant dirigé en cela par l'amour-propre que par l'intérêt. » Il faut avoir l'œil sur les colporteurs, et surtout surveiller les prêtres illuminés ou puristes qui sont les instigateurs de tout cela.

D'Aldéguier est de plus en plus convaincu, écrit-il le 13 mai, que c'est Ducassé qui « colporte et répand les divers écrits que quelques fanatiques de sa suite composent contre les lois religieuses de l'Empire... La bulle du pape condamnée par le décret impérial du 22 janvier 1811 circule à Toulouse, et il est très probable que le prêtre Ducassé n'est pas étranger à sa distribution... Ce ridicule et dangereux apôtre ne se contente pas de machiner à Toulouse », il parcourt toute la région.

Le préfet, sans tenir compte du certificat de M. de Cambon, donne l'ordre de surveiller discrètement les démarches, les liaisons et la conduite de Ducassé, de Dilhan et de Lucrès. On perquisitionne chez les dames Dubor, en l'absence de Ducassé. Il proteste contre la violation de son domicile. M. de Cambon prend sa défense et affirme que M. Ducassé, jadis honoré de l'affection de M. de La Tour-du-Pin, archevêque d'Auch, « s'est très bien conduit pendant la Révolution » ; qu'au Concordat, il s'est mis en communion avec l'évêque d'Agen ; qu'il a des mœurs, de la pitié, de l'instruction ; « peut-être a-t-il un peu de singularité ; mais l'autorité peut être tranquille sur son compte ; il ne troublera jamais l'ordre public ». Le maire ajoute que les dames Dubor, chez qui loge Ducassé, fréquentent les églises et non les chambres ; au surplus, comment suspecter un prêtre en relations avec M. Bastouilh, professeur à la Faculté de droit, et avec M. Dessole, conseiller de préfecture ?

A ce moment, l'attention est attirée sur l'abbé Dilhan.

Le 11 juillet 1811, une femme Chassenée, âgée de trente-deux ans, se précipitait d'une fenêtre du second étage de sa maison, à Toulouse ; elle mourut presque sur le coup. L'enquête apprit que cette personne se rendait tous les jours chez les demoiselles Chastellier, où elle entendait la messe des prêtres chambristes, parmi lesquels se trouvait l'abbé Dilhan. Une de ses parentes l'ayant entraînée un jour à l'église de la Dalbade pour y assister à la messe, Dilhan la réprimanda sévèrement et la menaça même de damnation éternelle. Bouleversée, désespérée, elle se suicida. « Le fanatisme n'est que trop enraciné dans ce pays et n'influence que trop l'opinion publique dans cette cité », écrivait le maire au préfet.

On reprit les recherches contre les chambristes. Le 19 juillet 1811, trois commissaires de police se mirent en campagne, les deux premiers contre Lucrèce et Ducassé, qui parvinrent à se soustraire à leurs poursuites ; le troisième contre Dilhan, que la police avait cru voir quelques jours auparavant entrer déguisé (en redingote et casquette grise et boitant), vers dix heures du soir, chez un autre prêtre. On le chercha chez les demoiselles Chastellier, puis chez son frère, instituteur, enfin, à six heures du matin, chez les demoiselles Teuiller, rue Jouxtaygues : le lit dans lequel il avait couché était encore chaud ; une indiscrétion avait permis à Dilhan de s'échapper à la hâte ; mais le commissaire découvrit dans une commode les habits avec lesquels il se vêtait, tantôt en laïque, tantôt en ecclésiastique, et des papiers qu'il n'avait pas eu le temps de faire disparaître.

Ces papiers saisis mirent sur la piste de l'abbé Lucrès dont ils firent connaître les séjours fréquents chez Larrey, à Mondavezan. Le lieutenant de gendarmerie de Saint-Gaudens alla y perquisitionner. Malgré de minutieuses recherches, il ne découvrit qu'un petit *oratoire*, et Larrey protesta même contre cette appellation. Questionné sur Dilhan, Larrey déclara ne pas le connaître, et avoua seulement que le mois précédent, il avait reçu la visite d'un nommé *Saint-Paul* (c'est, nous l'avons vu, le nom sous lequel se cachait Dilhan) « sans s'informer de la religion qu'il professait ». Le maître-valet Rouède et sa femme répondirent aussi évasivement. A la

remarque qu'ils ne suivaient pas les offices du curé concordataire, le mari répondit que c'était par insouciance, la femme parce qu'elle nourrissait son enfant.

*
**

Les papiers saisis se composent de brochures, de prières, de dissertations théologiques, et d'un certain nombre de lettres non signées ou signées de pseudonymes, sans date, parfois en un langage de convention, avec de prudentes obscurités. Ces documents nous permettent néanmoins d'entrevoir le fonctionnement de la petite Église réfractaire et les principes qui l'animaient.

La brochure *Exposition abrégée des caractères de l'Église catholique*, due sans doute à l'abbé Dilhan, expose la doctrine des puristes toulousains. Après avoir énuméré les caractères essentiels de l'Église, l'auteur montre que ces caractères ne se retrouvent ni dans les sectes protestantes, ni dans la « secte constitutionnelle » et ses prêtres coupables d'un serment sacrilège, institués contre les lois canoniques, au préjudice des pasteurs légitimes. Il prouve ensuite, d'après la définition qu'il donne du schisme et de l'hérésie, que les constitutionnels étant hérétiques et schismatiques, leur entrée dans une Église suffit pour la corrompre. Tel est le cas de l'Église consulaire, « assemblée composée d'hérétiques et de membres qui prétendent ne l'être pas, lesquels réunis en vertu des ordres et règlements du gouvernement français forment une nouvelle communion ». Cette communion ne peut pas être l'Église catholique « qui n'est composée que des fidèles, c'est-à-dire des chrétiens qui professent la foi véritable, tandis que l'Église consulaire a admis, comme desservants, curés, vicaires généraux et même évêques, des constitutionnels qui n'avaient fait aucune espèce de rétractation, par exemple Lacombe, évêque d'Angoulême, qui persiste à considérer les actes que lui a prescrits la constitution civile du clergé comme les meilleurs de sa vie, et Le Coz, archevêque de Besançon, qui déclare hautement n'avoir rien renié de son passé religieux.

Et qu'on ne prétende pas que ces évêques tiennent leur pouvoir du Concordat ! Le Concordat ne prescrit nulle part « de

prendre dans le sein de l'hérésie des prêtres non rétractés pour en faire des ministres de l'Église ». S'il en est qui se soient rétractés secrètement, leurs rétractations sont nulles, car elles n'ont été constatées « par aucun acte authentique, et ne sont attestées que par des bouches mensongères ». — Mais ces évêques ont reçu l'investiture du pape. — Peu importe, réplique l'auteur. Comme ils étaient hérétiques, leur mission est illégitime ; « aucune puissance ne peut la légitimer ».— En l'affirmant, ne manque-t-on pas de respect au Saint-Siège ? — « Non, car le respect dû au Saint-Siège nous oblige, au contraire, à confesser que le pape n'a pas l'abominable pouvoir de donner à l'Église des pasteurs hétérodoxes ». Dieu n'a donné ce pouvoir à personne. « Il ne se l'est pas réservé à lui-même. » Il envoie parfois « des ministres de sa fureur », tels les constitutionnels et les consulaires, pour nous châtier; « mais ce serait un blasphème de dire que J.-C. nous les envoie en nous ordonnant de les écouter ».

On doit donc ne pas assister aux offices célébrés dans les temples concordataires ni s'adresser aux ministres de ce culte pour recevoir les sacrements. On le doit, lors même que ces prêtres n'ont jamais été constitutionnels, car ils font néanmoins « partie de ce tout qu'on appelle l'église consulaire... Plutôt se passer tout à fait des sacrements que de les recevoir de leurs mains sacrilèges [1] ! »

Cependant, « le pape a communiqué avec le clergé consulaire, il est entré dans ses églises, il y a célébré les saints mystères, il a été servi à l'autel par des prêtres constitutionnels ». — Trompé par les personnes qui l'entourent, « le pape ignore la formation anticatholique de l'Église consulaire... S'il avait agi en connaissance de cause, il se serait rendu coupable d'un grand crime, et il ne serait pas permis aux fidèles de suivre son exemple... Sa conduite serait un scandale horrible... Si le pape se fût déclaré formellement l'approbateur de l'Église consulaire, ce qui n'est pas absolument impossible,

1. L'abbé Dilhan s'inspire ici d'une lettre de l'évêque de la Rochelle, dont la copie fut trouvée dans les papiers saisis, et où il était dit que les anciens évêques constitutionnels n'ayant jamais cessé d'être hérétiques et schismatiques, il est défendu « de communiquer avec eux et avec ceux qui sont réunis à leur religion... »

ce grand crime ne le rendrait pas plus catholique ; loin d'être obligés d'y adhérer, les fidèles eussent été autorisés à le traiter comme fauteur de l'hérésie... S'il y a quelque différence entre l'hérésie d'un pape et celle des simples particuliers, c'est qu'elle est plus criminelle dans celui-là que dans ceux-ci... » — Pourtant, la majorité de la nation s'est tournée du côté de l'Église consulaire. — « La multitude n'empêche pas l'erreur d'être toujours l'erreur. L'Église consulaire n'ayant pas toutes les marques nécessaires pour pouvoir être regardée comme l'Église de J.-C., ceux qui s'y sont incorporés ont dû nécessairement abandonner l'ancienne, *et la vérité doit par conséquent se trouver avec ceux qui n'ont pas voulu adopter des nouveautés...* Les consulaires forment en France le plus grand nombre ; mais comparés avec les catholiques répandus dans divers pays, ils ne forment que le petit nombre. »

Ces idées étaient celles de Lucrès ; Seignelay-Colbert, chef de la petite Église à l'étranger, les approuvait entièrement [1]. En somme, la petite Église toulousaine acceptait les mêmes dogmes que l'Église officielle. Mais l'horreur que lui inspiraient les anciens prêtres constitutionnels, entrés en grand nombre dans les rangs du clergé concordataire, lui fit considérer comme entachée d'hérésie une Église qui avait un pareil clergé ; on allait jusqu'à méconnaître l'autorité du pape qui avait consenti cet état de choses.

Les papiers saisis nous montrent l'activité de Lucrès, l'ardeur de ses convictions et l'âpre intransigeance avec laquelle il s'efforce de maintenir la bonne doctrine dans son intégrité. Il envoie à Dilhan trente exemplaires d'une prière intitulée : *Chapelet du Saint-Sacrement pour dédommager J.-C. des sacrilèges, profanations qui se commettent dans les Églises.* Dans une autre *Prière au Sacré-Cœur pour tout bon catholique qui désire ardemment la paix de l'Église et celle de l'État*, parmi beaucoup d'effusions mystiques, se trouvent ces mots : « Bannissez loin de nous les loups ravisseurs !... Redonnez-nous nos temples, rendez-nous nos autels ! »

Lucrès s'élève contre « la suppression de l'abstinence du

1. Voir sa lettre de janvier 1810 dans la *Correspondance apostolique des évêques légitimes français*, etc.

carême, le mercredi excepté », mesure édictée par « des ordonnances prétendues canoniques » d'évêques schismatiques ou hérétiques, qui « ne peuvent point diriger les rênes d'une Église dont ils ne sont plus membres ». Une loi de discipline générale, qui fut donnée par l'Église, ne peut être modifiée par les évêques en particulier. Lors même que les anciens évêques réfractaires eussent eu ce droit, ils n'ont pu le transmettre aux évêques consulaires ou « de nouvelle fabrique », les droits des anciens évêques « ayant été éteints par la bulle de Pie VII du 3 décembre 1802, et ceux des nouveaux ne prenant leur source que dans ceux des anciens ».

Lorsqu'il desservait deux oratoires clandestins à Toulouse, l'abbé Dilhan avait célébré une cérémonie qui n'avait pas paru orthodoxe à Lucrès. Si le fait était exact, lui écrit Lucrès, « vous auriez encouru les censures de droit, et, ayant depuis exercé sans pourvoir aux besoins de votre âme, vous seriez devenu *irrégulier*, et, de là, que de suites fâcheuses dans l'exercice du saint ministère ! » Il l'engage à aller trouver son confesseur, qu'il autorise, pour cette fois-ci seulement, à l'absoudre des censures et de l'irrégularité. Mais en cas de récidive, Dilhan perdra tous ses pouvoirs *ipso facto*, et ses deux oratoires seront interdits : « Ce dernier moyen vous paraîtra fâcheux ; mais ma place me fait un devoir *sub gravi* de veiller à l'exécution des lois dogmatiques et au salut de mes coopérateurs. »

A Mondavezan, où il se rend ensuite, Dilhan trouve deux des fidèles de la petite Église très ignorants en matière religieuse : « Instruisez et faites instruire ces pauvres gens, lui écrit Lucrès ; faites-leur demander pardon d'avoir été capables d'aller aux églises (concordataires), faites-leur ensuite une courte instruction, et imposez-leur une pénitence pécuniaire proportionnée à leurs moyens, qu'ils distribueront eux-mêmes aux pauvres. »

Quelque temps après, Dilhan écrit à Lucrès que le prêtre concordataire Pelarey refuse l'absolution aux époux Rouède, domestiques de Larrey, sous le prétexte qu'ils ont été mariés en 1797 par un prêtre constitutionnel. Ces braves gens sont alors venus à lui, et ils désirent recevoir la bénédiction nuptiale. Mais Lucrès lui énumère les raisons pour lesquelles il

ne doit pas être question d'une nouvelle bénédiction nuptiale :

1° Au moment où le mariage a eu lieu, il était difficile de trouver un prêtre *catholique*, car il n'y avait guère que des intrus : leur participation au mariage l'entachait « d'une sacrilège profanation », mais n'en détruisait pas la validité, puisqu'il était fait par consentement mutuel et devant témoins, — ce qui constitue les deux conditions essentielles du mariage ;

2° Jamais, lorsque des protestants se sont convertis, l'Église ne les a obligés à faire de nouveau bénir leur union ;

3° Et surtout, il importe de ne pas *ouvrir une porte au divorce*, ce qui arriverait si on tenait pour nuls les mariages bénis par des prêtres assermentés ou par des concordataires.

Il faut se contenter de faire mettre à genoux auprès de l'autel les deux époux *l'un après l'autre*, « car s'ils y étaient tous deux à la fois, on pourrait croire qu'on leur donne la bénédiction nuptiale » ; ils déclareront qu'ils « sont fâchés d'avoir été aux églises et qu'ils promettent de ne plus y revenir » ; après quoi leur sera donnée l'absolution. Lorsque le couple Rouède eut un enfant, il fut baptisé (28 juin 1811) « par nous, prêtre approuvé par qui de droit dans le diocèse de Rieux », lequel signe : Saint-Paul, prêtre. Les Larrey furent parrains.

« Soyez sage, écrivait encore Lucrès à Dilhan ; allez doucement le dimanche pour vos exercices. La tourmente a commencé et continue sur une étendue de cent lieues en carré, et nous y avons perdu un de nos plus excellents ecclésiastiques. Nombre sont restés trente heures dans les caches sans rien manger. » Dans une autre lettre, Lucrès demande si Larrey pourrait recevoir chez lui « un prêtre rentré dans les principes de la vraie foi et cruellement persécuté » : on pourrait ériger l'oratoire de Mondavezan en église. Dilhan est de cet avis : les « bons catholiques » de Mondavezan ont « une charmante chapelle qui se ferme à clef, où il n'y a ni lit ni meuble, et entièrement consacrée à leurs exercices de piété. »

*
**

Ce que les papiers saisis ne nous apprennent pas, — et il eût été imprudent de l'écrire, — c'est le nombre et l'impor-

tance des groupements qui constituaient la petite Eglise toulousaine.

Nous n'avons là-dessus que quelques renseignements incomplets : six fidèles à Mondavezan, cinq ou six à Martres, une trentaine à Cadours, cent à Ercé, cent à Massat; mais combien dans les autres centres de quelque importance, à Pamiers? à Saint-Gaudens? à Auch? à Toulouse, surtout où il y avait plusieurs oratoires ?

Ce qui paraît certain, c'est que les adeptes étaient peu nombreux. La masse des fidèles, moins convaincue que les évêques réfugiés à Londres, ne voyait pas la gravité de la faute commise par le pape en signant le Concordat; elle ne pensait guère aux Bourbons et ne songeait pas à rendre au clergé ses anciens biens. Dans certaines régions, le Poitou et le Lyonnais, par exemple, la petite Église s'appuya sur les groupes jansénistes qui s'étaient formés au XVIIIe siècle. Nous n'avons constaté rien de semblable pour la petite Église de Toulouse, qui ne trouva d'adhérents que parmi les catholiques fanatiquement attachés à l'ancienne organisation, et endoctrinés par quelques prêtres opiniâtres.

La découverte des papiers de l'abbé Dilhan, en mettant la police au courant des lieux de réunion et en projetant un peu de lumière sur les prêtres chambristes, fit redoubler la persécution. Le 11 février 1813, Napoléon donnait à Savary, ministre de la Police, l'ordre de faire « arrêter tous *les prêtres qui seront rencontrés dans les petites églises* et de les envoyer dans les prisons d'État ». Peu de temps après (30 avril 1813), à Martres, une des adhérentes de l'abbé Deydé mourut en recommandant de ne pas porter son corps à l'église. Le desservant concordataire de Martres refusa de la laisser enterrer dans le cimetière paroissial. Mais le maire, requis par la famille, l'y fit inhumer. Ennuyé par ce conflit, le sous-préfet attaqua vivement Deydé, qu'il qualifiait d'homme très dangereux, et concluait à son arrestation. Avant d'en venir là, le préfet consulta l'archevêque. Celui-ci répondit que Deydé ne figurait pas sur la liste des prêtres du diocèse ; c'était sans doute un prêtre dissident ; mais ces prêtres « perdent de leur ascendant sur le peuple », et les abus semblables à celui qui est signé « deviennent tous les jours plus rares ».

Ces cas n'étaient peut-être pas aussi rares que le prétendait l'archevêque, et ils devaient durer plus longtemps que le régime impérial. L'exemple de la sœur Descazeaux en allait donner une preuve. Entrée dans la maison de Sainte-Claire-des-Salins de Toulouse en 1789, la sœur Descazeaux vit en 1791 son couvent supprimé. Elle avait alors vingt-quatre ans. L'âme ulcérée, l'ex-clarisse se tourna contre la Révolution et lui voua une haine farouche. Elle commença par refuser une pension ecclésiastique, dont l'offre n'était faite, prétendait-elle, que pour « légitimer l'injuste et sacrilège spolation de l'Eglise et forcer les spoliés à devenir complices ». La Révolution passa, puis l'Empire. L'ancienne religieuse vivait dans le plus profond dénuement, aggravé par « un état d'infirmité difficile à peindre ». Enfin, les Bourbons rentrèrent. Elle crut l'heure des réparations venue. Elle écrivit lettres sur lettres au ministre de l'Intérieur, au premier gentilhomme de la chambre, aux princes. En 1819, le ministre de l'Intérieur, Siméon, renvoya une de ses demandes à l'archevêque de Toulouse, avec prière de comprendre madame Descazeaux dans la répartition des secours aux anciennes religieuses. L'archevêque, M. de Clermont-Tonnerre, étant pour elle un schismatique, elle déclara au ministre qu'elle mourrait plutôt que d'accepter une offre aussi odieuse, et qu'étant « invariablement attachée aux vrais principes de la foi de nos pères, faussés par les différentes constitutions et par les derniers concordats », elle ne voulait avoir aucun rapport avec l'archevêque.

Deux ans après, la misère devenant plus profonde, elle s'adresse à Louis XVIII lui-même. Elle rappelle avec amertume que ses réclamations durent depuis sept ans, et que ses lettres ou placets ne lui ont valu que des frais de poste, « des accusés de réception ou des avis de renvoi de la Cour au Ministère et d'un ministre à l'autre... Ah ! Sire, que le sort des gens de bien est triste sous votre règne ! » C'est la faute de la Charte, « qui, en consacrant la spoliation de l'Église, des Émigrés et des Proscrits, en bannissant la justice, en renversant les autels du vrai culte du Seigneur par la liberté de tous les cultes, en anéantissant en quelque sorte l'autorité royale, ne peut qu'attirer la malédiction de Dieu sur

la France tant qu'elle sera la base du Gouvernement ». La vieille sœur demande qu'on lui rende la dot qu'elle compta en entrant en religion. Cette dot, augmentée de ses intérêts pendant vingt-huit ans et d'une somme représentant la part qui lui revient sur la vente de son couvent, transformé en fonderie de canons, ferait environ douze mille francs, dont le revenu lui permettrait de vivre. Mais, ajoute-t-elle, « étant véritablement chrétienne, je suis tout à tout à fait étrangère à l'Église nouvelle de France, fille des Constitutions et des Concordats ». Ne voulant avoir rien de commun avec « le clergé du jour », elle désire connaître la décision du Roi par l'intermédiaire de l'autorité civile et non par la voie épiscopale.

Le ministre de l'Intérieur, à qui le mémoire fut renvoyé, se borna à l'adresser au préfet en lui rappelant que madame Descazeaux, « dont la tête paraît d'ailleurs affaiblie », avait refusé, en 1819, de rien recevoir du clergé officiel. Le 16 mars 1822, nouvelle lettre au Roi : « Malgré le fiel et l'amertume dont je suis abreuvée depuis plus de huit ans, au nom de V. M., par les premiers dépositaires de l'autorité et de votre confiance..., le désespoir ne saurait s'emparer d'une religieuse fidèle à son Dieu et à son Roi, et qui depuis trente-deux ans souffre persécution pour la justice... » Elle rappelle qu'elle a adressé en vain « trente placets ou pétitions avec une infinité de lettres... Vos ministres, Sire, tous révolutionnaires, ont toujours gorgé les méchants aux dépens de vos sujets fidèles ». L'avènement du ministère Villèle lui rend quelque espoir. Mais elle répète qu'elle ne saurait accepter de pension de l'État pour ne pas se rendre complice de la spoliation des biens de l'Église : « Ma demande se borne (en attendant le grand acte de justice, je veux dire le rétablissement de la vraie religion de Jésus-Christ en France avec la restitution de nos entiers biens) à la restitution particulière de la dot que je comptai en entrant en religion, ainsi que des intérêts depuis vingt-neuf ans, plus de ma portion des loyers de notre couvent invendu ».

Le ministre de l'Intérieur, bien qu'appartenant à un cabinet ultra-royaliste, fit remarquer au préfet que la législation existante ne permettait pas d'accueillir cette demande. Quelques mois plus tard, nouvelle épître de madame Descazeaux. Le

ministre Corbière fait observer que toute la correspondance de cette personne marque « une grande aversion pour les supérieurs ecclésiastiques et pour ce même gouvernement du Roi auquel elle adresse ses réclamations... Si ces démonstrations contradictoires *étaient le fruit de quelques suggestions*, il serait à désirer de l'en affranchir... »

Le préfet, au cours de son enquête, apprend que la pétitionnaire loge à Toulouse « dans le même appartement qu'occupe un prêtre *chambriste* » qui prend soin d'elle « et va jusqu'à panser les plaies dont elle est affligée ». Il attribue l'attitude de la vieille femme non à de la faiblesse d'esprit, mais « à un excès de zèle religieux ; elle méconnaît tout ce qui a été fait concernant la religion depuis la Révolution ; elle accable d'invectives tous les chefs actuels du clergé... ; toute demande pour l'engager à faire liquider sa pension serait inutile » ; le seul moyen de lui venir en aide consisterait à lui attribuer sur les fonds du ministère un secours annuel, égal à la pension accordée aux autres religieuses. Le ministre lui accorda un secours de 200 francs (octobre 1822).

Vers cette époque, disparut Lucrès. A partir de 1817, M. de Thémines, ancien évêque réfractaire de Carcassonne, était considéré comme le chef de la « Petite Église » française. En réalité, les quelques prêtres obstinés qui avaient créé la scission et qui survivaient, agissaient à leur guise. En 1822, une longue lettre contre le pape était adressée aux évêques à l'occasion d'un concile réuni à Presbourg. Cette lettre était signée par dix-sept prêtres, presque tous Normands, et par Lucrès et Clément, vicaires généraux de Lombez et de Rouen. Lucrès n'avait donc pas désarmé. Il mourut peu de temps après à Toulouse (6 janvier 1823), à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Son vieil auxiliaire Dilhan le suivit dans la tombe l'année suivante. Après la mort de Lucrès, l'abbé de La Roche-Aimon prit la direction du « petit troupeau » dont la constance, espérait-il, ramènerait les « faux catholiques dans le chemin de la vérité ». Mais à mesure que disparurent les prêtres chambristes, les petits groupes qu'ils avaient formés se désagrégèrent.

JEAN GROS

QUESTIONS EXTÉRIEURES

TURCS ET ARABES

Trois affaires ont ramené l'attention des diplomates vers la Turquie d'Asie : l'affaire d'Akaba, qui mit face à face le Sultan et l'Angleterre ; l'affaire du Yémen, qui met aux prises le Sultan et les Arabes ; l'affaire de Bagdad, que les Allemands viennent de rouvrir au lendemain de la conférence d'Algésiras et qu'ils comptent mener à bien à travers toutes les négociations avec la Porte, l'Angleterre, la Russie et la France.

Ainsi la Turquie d'Asie redevient le centre des combinaisons ou des rivalités mondiales. Il est visible que là seulement la *Weltpolitik* peut espérer aujourd'hui quelque réparation aux multiples mécomptes qu'elle a subis en Afrique, en Amérique, en Océanie, en Asie et en Europe. Pour laisser aux Allemands le terrain d'expansion qu'ils réclament, pour éloigner du monde occidental les dangers d'une explosion soudaine, que peut lui faire courir la compression des foules et des entreprises allemandes sur leur territoire trop borné, il est bon que l'émigration, le commerce, l'industrie et l'ambition germaniques trouvent dans le *Drang nach Osten* un salutaire dérivatif. Sur la terre des cités géantes, Ninive, Babylone, Séleucie, Bagdad et Ctésiphon, en cette plaine d'Assyrie et ce delta de Chaldée, en cette Chine mésopotamienne, où une centaine de millions d'hommes pourraient vivre, l'Allemagne espère trouver de grands profits : elle prétend servir la cause géné-

rale de l'humanité, en repeuplant ou faisant repeupler ce paradis terrestre que la conquête musulmane a changé en désert.

Les intérêts permanents et profonds des puissances semblent n'être pas en désaccord avec ces visées de l'Allemagne ; mais il est des intérêts secondaires ou temporaires ou apparents, qui toujours ont pris ombrage de cet établissement de la force prussienne au carrefour des routes fluviales et terrestres à travers l'Asie antérieure, entre l'Europe et les Indes.

La Russie, d'abord, ne saurait acquiescer sans débat à cette trouée allemande, qui viendrait barrer toute descente des Russes à travers l'Anatolie vers la mer de Chypre, à travers l'Arménie vers la Syrie et la Palestine, à travers la Perse enfin vers les bouches du Chatt-el-Arab. Il est vrai que la cruelle expérience de Port-Arthur a peut-être guéri les Russes de ces pointes follement passées à travers tout un continent jusqu'aux mers où la force anglaise peut facilement intervenir.

L'Angleterre ensuite exige, avec plus de raison, que l'on tienne compte tout à la fois de la situation commerciale qu'elle a conquise depuis un ou deux siècles en cette Mésopotamie, et de la situation politique de son empire indien. Ce n'est pas au lendemain d'Algésiras que nous pourrions, nous autres Français, méconnaître, si peu que ce fût, ces justes exigences de nos voisins et amis : l'entente cordiale, à laquelle nous tenons plus que jamais, l'entente cordiale, qui désormais apparaît à la France comme le corollaire inséparable de l'alliance russe, ne résisterait pas au moindre manquement de cette affaire capitale.

Il vaut donc la peine que nous, Français, nous connaissions exactement tous les termes de ce grand problème et que nos hommes d'État sachent comment ils entendent le résoudre le jour où Berlin fera connaître ses projets : les avertissements n'ont pas manqué dans les journaux officieux de l'Allemagne. Étudions la carte et la composition de cet empire des Turcs en Asie.

En son protocole fleuri de souvenirs mongols, arabes et persans, Abd-ul-Hamid Khan II, trente-quatrième souverain de la famille d'Osman, se dit « par l'excellence des faveurs infinies du Très Haut, le sultan des glorieux sultans, le khan des khans, l'empereur des puissants empereurs, le distributeur

des tiares aux Cosroès qui sont sur les trônes, l'ombre de Dieu sur la terre, le padichah des trois villes, Stamboul, Edirneh (Andrinople) et Brousse, de Cham (Damas), odeur du paradis, et de Misr (le Caire), rareté du siècle et renommée des délices, de l'Anatolie et de la Roumélie, de l'Afrique et de l'Arabie, de l'Azerbeïdjan, de l'Adjem, de l'Irak, de Barca et de Taraboulos (Tripolitaine), de Jérusalem la Sainte et d'Erzeroum la Délicieuse, de la mer Noire et de la mer Blanche (Archipel) ». Il a vingt autres titres admirables ; il est le padichah de l'Habesch (Abyssinie), de la Tunisie, de Kairouan, de Kibris (Chypre), de la Morée, de la Circassie, de la Tartarie et de la Crimée, de la Bosnie, de Belgrade et du vilayet de Serf (Serbie), avec ses châteaux, places fortes et villes. Bref, du Turkestan au Maroc, ses scribes continuent d'annexer toutes les terres musulmanes, où triomphèrent les armes turques.

Mais deux titres arabes éclipsent aux yeux de ce Turc toutes les gloires de la conquête ottomane : il est le *Khalife*, le Successeur du Prophète (à qui soient les saluts les plus amples, de même qu'à sa famille et à ses Compagnons !), et il est le *Khadime*, le Serviteur des Deux Illustres Harems (enceintes sacrées), des Deux Villes (la Mecque et Médine), « lieux augustes et sacrés où tous les musulmans adressent leurs vœux ».

Le Khalife de Mahomet, *Khalifate Resoul Allah* est le Successeur de l'Envoyé de Dieu.

C'est le titre que prit Abou-Bekhr à la mort de Mahomet, et c'est par ce titre que lui et ses successeurs devinrent les prêtres, *imam*, les rois, *malik*, et les juges, *qadi*, les chefs civils, militaires et religieux de l'Islam, les Commandeurs des Croyants, *Emir-al-Mouminin*, les véritables « Miramolins ». A côté de ces Vicaires, transmetteurs de la foi, le Prophète avait laissé des héritiers de sa race, dont les fils se targuent aujourd'hui encore de cette descendance, et ces « nobles », ces « illustres », ces *chérifs*, ou ces « maîtres », ces « seigneurs », ces *saïds* en ont tiré soit leur souveraineté sur le Maghrib (Afrique occidentale), soit leur influence sur les Deux Villes, la Mecque et Médine, soit leur popularité et leur fortune dans maintes communautés de l'Islam asiatique et africain. De ces descendants du Prophète, les *saïds*, qui font remonter leur

origine à Houssein, second fils d'Ali le gendre de Mahomet, ne sont en quelque façon que la branche cadette ; ils ne donnent leurs soins qu'à leur fortune en ce monde et dans l'autre et, d'ordinaire, ne cherchent qu'à exploiter financièrement la bénédiction qu'héréditairement leurs familles se transmettent. Les *chérifs*, qui sont les rejetons d'Hassan, fils aîné d'Ali, seraient comme la branche aînée : ils ont toujours eu des ambitions politiques, toujours pensé que le Khalife devrait être l'un d'entre eux.

Parmi les chérifs, ceux du Maghrib, usurpant en Occident le titre d'Emir-al-Mouminin, ont réussi à dresser un trône indépendant et une Église schismatique : depuis trois siècles et demi, ils règnent à Fez, Mekinez et Marrakech, dans l'étendue toujours variable de leur Pays de Maghzen, et leur pouvoir religieux s'étend bien au delà, sur le Pays marocain de Révolte et sur les tribus berbères, bédouines ou soudanaises, de l'Algérie et du Sahara. D'autres chérifs, ceux de la Mecque en particulier, seraient disposés, s'ils en avaient la force, à revendiquer aussi l'émirat des Croyants. Mais en dehors de l'Afrique occidentale et des tribus arabes, tout l'Islam orthodoxe, tous les Croyants que n'a pas séduits l'hérésie de la Perse *chiite* (sectaire), tous ceux qui restent fidèles au Livre (Coran) et à la Tradition (*sounna*), tous les *Sounnites* ne reconnaissent au-dessus de leurs khans, beys, meleks, émirs, chefs civils et militaires, et de leurs cheikhs, imams, marabouts, supérieurs de sectes ou de confréries, qu'un Successeur de l'Envoyé de Dieu, un Vicaire de Mahomet, le Khalife de Constantinople.

Le Khadime, *Khadim-ul-Haremeïn-es-Cherifeïn*, est le Serviteur suprême des Deux Harems Illustres (*haram*, enceinte interdite), la Maison d'Allah, à la Mecque, et le Tombeau du Prophète, à Médine.

Sur place, des eunuques noirs, *touasch*, veillent à l'ordre et à la propreté de ces « harems de Dieu », et ces eunuques d'Allah jouissent dans tout l'Islam, surtout dans l'Islam soudanais, où parfois ils vont quêter pour leurs temples, d'une renommée de très saints personnages et des bénéfices de cette renommée. « Indépendamment de ces eunuques, la mosquée de Médine

compte beaucoup d'habitants parmi ses serviteurs. On les appelle *ferraschin* (étendeurs), nom indiquant que leur emploi est de tenir la mosquée propre et d'étendre les tapis. Quelques-uns aident réellement aux eunuques à allumer les lampes et à nettoyer le pavé ; mais pour le plus grand nombre, c'est une véritable sinécure ; plusieurs des premiers habitants de Médine appartiennent à ce corps...., et l'on peut dire que plusieurs ferraschin sont *in partibus*, ce titre ayant été donné à de grands pèlerins étrangers, dispersés dans tout l'empire et qui se trouvent très honorés de le posséder [1]. »

A la Mecque le chérif, à Médine le cheikh du harem ou aga des eunuques président à ce service des lieux saints, tous deux grands personnages dans l'estime populaire et le protocole officiel, quoique très distants l'un de l'autre dans la réalité. A Médine autrefois, le cheikh du harem, pauvre nègre et demi-homme, était fort honoré des pieuses gens ; mais son pouvoir ne dépassait guère le seuil du temple : aujourd'hui ce n'est qu'un pacha turc, en demi-disgrâce, qui n'est même plus astreint à la qualité physique de sa fonction et qui, par suite, est révocable à toute heure. Sur la Mecque, au contraire, et sur le Pays du Harem, *Belad-el-Haram*, le chérif, de race arabe et de sang presque divin, exerce ses droits héréditaires de justice et de police et d'intendance, qui se traduisent surtout par le rançonnement des pèlerins. Mais cet héritage est transmis à la mode arabe, d'agnat en agnat, non de père en fils, et cette transmission est soumise à la désignation et même à la confirmation annuelle du Sultan. En outre, sur le pouvoir chérifien, pèse à toute heure la force turque, représentée par le vali (gouverneur) du Hedjaz et par ses garnisons. En fin de compte, le chérif, comme le cheikh du harem, n'est qu'un instrument du khadime, du Serviteur suprême des Deux Harems sacrés, quand le Sultan est de force à exercer son khadimat.

Khalifat et khadimat, c'est le conquérant de la Syrie et de l'Égypte, Sélim Ier l'Inflexible (1512-1520), qui fit décerner

1. J.-L. Burckardt, *Voyages en Arabie*, trad. Eyriès, II, p. 77. — Cf. R. J. Burton, *A Pilgrimage to Al-Medinah and Mecca*, Memorial Edition, I, p. 371-379.

ces fonctions religieuses à l'empereur des armées turques.

Depuis quatre siècles déjà, le Turc était apparu dans le monde musulman ; du fond de son Turkestan, ce mercenaire mongol était venu relayer la furie arabe dans l'Asie antérieure ; depuis trois cents ans, il y jouait le premier rôle. Il avait accepté d'abord la solde des Persans et des Arabes, puis, chez le khalife de Bagdad, il avait obtenu le commandement contre les Infidèles, l'empire militaire, *sultanat*. Laissant aux Arabes les plaines de leur empire, il s'était alors enfoncé dans les monts de l'empire byzantin ; il avait asservi les Arméniens, les Grecs, les Bulgares et les Serbes, conquis l'Anatolie et la Roumélie, l'Asie-Mineure et la péninsule des Balkans ; il était entré à Konia (1085), à Brousse (1326), à Andrinople (1360), Sofia (1383) et Constantinople (1453) ; il avait assiégé Belgrade et ravagé la Hongrie (1492).

Ramenant alors les Turcs vers l'Orient, Sélim entrait en Syrie et en Égypte, annexait les provinces arabes d'Asie et d'Afrique, recevait à Alep (1516) le khadimat que lui octroyait la flatterie des gens de mosquée et usurpait, au Caire, le khalifat, qui comptait déjà neuf siècles d'existence ; car quatre patriarches de Médine, les Ommiades de Damas s'étaient transmis la fonction durant plus d'un siècle (632-755), puis les Abassides de Bagdad durant cinq siècles (755-1258), enfin les Fatimites du Caire durant deux siècles et demi (1258-1517). Après Médine, Damas, Bagdad et le Caire, c'était Constantinople qui devenait le Saint Siège de l'Islam orthodoxe, dont l'Osmanli, après l'Arabe, devenait le Vicaire.

Sélim Ier ne jouit que trois ans de ces titres ; il en usa pour combler de cadeaux les Sanctuaires et les Villes. Son fils Soliman, que nous appelons le Magnifique, mais que les Turcs appellent le Législateur (1520-1566), en tira meilleur parti pour légiférer au nom de Dieu, organiser son empire turco-arabe et affermir son absolutisme en donnant au Grand Vizir, premier ministre temporel qui transmet les ordres à tous les gens de main, un collègue spirituel, le Cheikh-ul-Islam, qui dicte la vérité à tous les gens de religion et de pensée, au corps des oulémas.

Depuis Soliman jusqu'à Abd-ul-Hamid II, de 1566 à 1876,

vingt-trois Sultans-khalifes maintinrent ou rétablirent leur khadimat. Mais la besogne guerrière du sultanat les occupa bien plus que la besogne religieuse du khalifat ; de nom et de gestes, ils demeuraient les papes musulmans ; d'esprit et de fait, ils étaient surtout des empereurs turcs.

L'extension, puis l'intégrité, la fortune, puis la réforme de leur Turquie, non l'expansion et l'unité de l'Islam, accapara leurs soins : vers l'Europe, non vers les Villes, ils tournèrent toute leur politique. D'abord, en un siècle et demi de prises et d'annexions (1520-1683), ils avancèrent jusque sous les murs de Vienne et, laissant les rites, sectes et hérésies partager le peuple du Prophète, ils firent intervenir leur force irrésistible dans les disputes des Infidèles. Contre l'Europe ensuite, pendant deux siècles (1683-1876), ils durent, pied à pied, défendre leurs conquêtes et, comme la décadence de leur armée et de leur administration les obligeait à un perpétuel recul, c'est encore en Europe qu'ils cherchèrent des modèles pour réformer l'une et l'autre ; aux coutumes et sciences des Infidèles, non pas aux traditions et dogmes de la Foi, ils voulurent emprunter le remède. Cette réforme turque, désirée par Mustapha III (1757-1774), imposée par Mahmoud II (1809-1839), poursuivie par Abd-ul-Medjid (1839-1861), allait aboutir au régime parlementaire dont la Jeune Turquie pensait doter l'empire (1876) : une loi laïque et civile allait remplacer le militarisme théocratique ; aux commandements du vieil Islam, auraient succédé les expériences libérales du monde nouveau...

Mais Abd-ul-Hamid II chassa les Jeunes Turcs (1877) et ruina leur œuvre ottomane pour restaurer les principes de gouvernement islamiques et pour que, désormais, le Sultan fût avant tout Khalife.

Dès 1881, Gabriel Charmes exposait le plan de cette politique hamidienne et en prévoyait quelques résultats [1]. Tant par inclination personnelle que par crainte des Arabes et des gens de religion, Abd-ul-Hamid ne voyait de salut pour lui-même et pour son trône que dans un recours au fanatisme

1. Après vingt-cinq ans, l'*Avenir de la Turquie* de Gabriel Charmes reste un livre à relire et à consulter.

populaire. L'Islam entier sentait alors sur sa nuque le poing du Mécréant. La France à Tunis, l'Autriche en Bosnie, la Russie au Caucase et au Turkestan, l'Angleterre aux Indes, dans l'Afghanistan, en Chypre et en Égypte, partout les Infidèles entamaient les frontières du khalifat. Dans l'empire même du Sultan, les *raïas* affranchis obtenaient et agrandissaient leurs principautés ou royaumes de Grèce, de Monténégro, de Serbie, de Bulgarie, de Roumanie et de Samos, leurs provinces autonomes ou privilégiées de Roumélie, de Crète et du Liban. Le Turc semblait incapable de conserver longtemps ce qu'il tenait encore de la pitié de l'Europe ou des rivalités des puissances : aussi l'Arabe parlait de reprendre à ce soudard énervé, à ce barbare, la direction des peuples saints et de choisir un autre khalife.

*
**

Entre l'Arabe et le Turc, jamais la fusion ni même l'entente n'a pu se faire : entre ces deux races, ces deux langues et ces tempéraments, le contraste, est trop grand.

La différence originelle des races, entre ce Sémite à la peau blanche et ce Mongol à la peau jaune, n'a pas toujours résisté aux séculaires et innombrables métissages : depuis cinq siècles, l'un et l'autre, — l'Osmanli et l'Arabe des villes surtout ; car le Bédouin tient à honneur de n'épouser que des filles de sa race et le désert transmet le pur sang arabe aux hommes comme aux chevaux, — mais Osmanli et Arabe sédentaires, l'un et l'autre ont recruté leurs harems de Syriennes, de Circassiennes, de Géorgiennes, d'Arméniennes, de Grecques, de Levantines, de négresses et de Nèsiotes (filles des Iles). Les deux types turc et arabe subsistent à coup sûr et se reconnaissent sans peine : l'Arabe, maigre, agile, au profil aigu, aux beaux yeux en amande, au crâne et aux os fins, aux muscles et viandes secs, en ses voiles et lâches vêtements ; le gros Turc, à la tête volumineuse, à la face ronde et écrasée, aux placides et pesantes paupières, à la forte ossature, aux lourdes lèvres et bajoues, et dont la corpulence remplit exactement l'ample culotte et le gilet rebondi. Parmi les Arabes du désert et parmi les paysans d'Anatolie, il est

facile de retrouver ces deux types ; mais les villes turques et les villes syro-arabes n'offrent guère que les mêmes *effendis* de race mélangée, que distingue seulement, sous le costume européen, la différence des langues : différence profonde et vraiment spécifique, celle-là.

De son Asie mongole, le Turc a hérité l'une de ces langues agglutinantes, qui péniblement soudent des monosyllabes les uns aux autres pour construire leurs mots, puis en nuancer la signification, en déterminer le rôle et les relations réciproques. Ces lentes additions de racines, de préfixes et de suffixes monosyllabiques gardent toujours la sécheresse, l'abstraction et la monotonie, mais aussi la précision d'une algèbre. Même raideur géométrique de la syntaxe turque, qui aligne bout à bout ses mots sans le moindre souci de notre logique et qui, tout en queue de ses longues phrases incertaines et traînantes, plante le verbe, le phare, d'où le sens général découle et dépend.

Avec son pauvre vocabulaire et sa syntaxe mécanique, le turc a eu beau s'imprégner d'arabe, de persan, de grec et d'arménien, annexer en Europe et en Asie les neuf dixièmes des mots dont il use aujourd'hui, et l'alphabet arabe, et la rhétorique et la poétique arabo-persanes : il reste une langue rudimentaire de catalogue et de commandement ; il ne peut pas se prêter aux vives allures de la conversation, de l'éloquence et de la poésie. La littérature proprement turque n'est faite que de récits militaires, d'histoires politiques, de manuels juridiques, économiques ou administratifs ; d'autres peuples ont par centaines les discours, les tragédies, les chants épiques et lyriques : les Turcs ont refait dix fois leurs *Arts* ou *Sciences de gouverner* et le plus ancien de ces *Koudatkou Bilik* prêche avant tout la modération et le silence.

Tout autre est le parler que les Arabes tiennent de leurs héritages sémitiques. Les connaisseurs les plus difficiles épuisent des litanies pour le glorifier : le plus riche, le plus simple, le plus fort, le plus délicat, le plus solide, le plus flexible, le plus sobre, le plus chatoyant, le plus régulier, le plus imprévu, le plus fluide, le plus concret des parlers humains ; lisez le chapitre de Renan en son *Histoire générale des Langues sémitiques*. Non seulement l'arabe est, comme les autres idiomes

des Blancs, une langue à flexions qui sait plier ses racines à tous les services de la pensée, en tirer des mots qui s'adaptent à tous les rôles dans la phrase ; non seulement c'est une langue littéraire que douze ou quinze siècles de poésie et d'écriture ont développée et assouplie ; mais encore c'est une sorte de trésor féerique où la verve et les emprunts de cinquante générations ont entassé la plus prodigieuse collection de formules, de tournures, de pointes, de traits, de comparaisons, de métaphores, d'expressions choisies, de délicatesses, d'arabesques audacieuses, subtiles ou splendides [1].

Telles les deux langues, et tels les deux peuples. Sous la latitude de Naples ou de Murcie, le Turc est demeuré un homme du nord et de l'extrême nord ; sous tous les climats, l'Arabe reste un homme du midi et de l'extrême midi : souplesse, mobilité, imagination, besoins artistiques, appétits démocratiques, individualisme anarchique de celui-ci ; lenteur, gravité, sens pratique, discipline et régularité, militarisme inné de l'autre.

Le seigneur turc a toujours eu quelque dédain pour cette « canaille artiste [2] » dont l'intarissable faconde, les grands airs, les gesticulations et l'indiscipline sociale le choquaient. Les Arabes, à leur tour, ont toujours vu dans le Turc un lourdaud, dans ses qualités foncières, défauts de petites gens, dans sa placidité et son mutisme, sottise et ignorance, dans son respect de la règle, servage, et dans son application à la vie et aux jouissances matérielles, bestiale grossièreté. Surtout ils raillent son incapacité artistique. Il est certain qu'à l'école des Chinois, des Persans, des Arabes et des Grecs, des artistes les mieux doués et les plus féconds, le Turc est resté un gros garçon de ferme et de caserne. Les Arabes n'ont pas entièrement tort quand ils disent que leur Islam fut, en même temps que la religion du vrai Dieu, une belle et complète

1. Nos anciens grammairiens, qui n'avaient pas une connaissance très scientifique de ces langues orientales, mais qui en avaient le sens et le goût, répétaient volontiers ces définitions de l'anglais W. Jones : *Suavitatem persica lingua, ubertatem ac vim arabica, mirificam habet turcica dignitatem ; ad lusus igitur et amores sermo persicus, ad poemata et eloquentiam arabicus, ad moralia turcicus videtur idoneus.*

2. Cf. Léon Cahun, *Introduction à l'Histoire de l'Asie*, p. 126.

civilisation, un foyer de sciences, de poésie, d'arts et d'inventions, mais qu'avec l'Osmanli, la décadence y est entrée, et l'ignorance et la stérilité.

Aussi le Turc n'a-t-il jamais pu s'imposer aux vrais Arabes. Les trois quarts de l'Arabie, le Haut Pays (Nedjed) du Centre, les nomades du Nord (Chammar) et les maritimes du Sud (Oman et Hadramaut) lui ont toujours refusé même l'hommage nominal et vivent autonomes sous leurs cheikhs, émirs et imans. Dans les deux bandes de rivages, où des garnisons appuient le drapeau turc, — sur la côte méridionale du golfe Persique, entre les bouches du Chatt-el-Arab et les frontières de l'Oman, et sur la côte orientale de la mer Rouge entre le golfe du Sinaï et le détroit de Bab-el-Manded, — jamais l'autorité effective de l'Osmanli n'a dépassé le Pays Marin, *Tihama*, la plage des Deux Mers, *Bahrein*. Si même en ces régions de feu, la conquête ottomane s'est installée, c'est moins par la vaillance proprement turque que par le secours des autres races de l'empire, janissaires autrefois, Albanais et nègres au temps de Méhémet-Ali, Mogrebins aujourd'hui et Algériens fugitifs de notre France africaine.

Pourtant, au long de la mer Rouge, cette conquête ottomane s'est hissée jusqu'au rebord des monts côtiers, jusqu'aux Villes saintes, la Mecque et Médine, jusqu'au « paradis » de Thaïf et jusqu'à Sana, capitale du fabuleux Yémen, de l'Arabie que les moussons arrosent et que les nomades proclament heureuse. Parallèlement à la côte abrupte, sur ce premier escalier des monts, à douze ou quinze cents mètres d'altitude, les soldats du Sultan surveillent la piste de commerce et de pèlerinage, qui va de la Syrie jusqu'au Yémen, à travers le Midian, le Hedjaz et l'Asir. Mais il faut des expéditions presque annuelles pour maintenir la circulation de leurs patrouilles ; contre cette apparente souveraineté, le Yémen est en révolte constante, le Hedjaz est toujours sous le coup d'une révolution wahabite ou chérifienne, le Midian et l'Asir sont la proie des rôdeurs et coupeurs de routes ; seules, les sept villes occupées militairement, Yambo, Djeddah et Hodeïdah sur la mer, Médine, la Mecque, Thaïf et Sana sur les monts, obéissent, de force.

Cette Arabie n'est qu'une conquête précaire où le Bédouin

reste indépendant, où le sédentaire subit les Turcs, mais se venge en les méprisant et en escomptant leur ruine prochaine. Le voyageur J.-L. Burckhardt écrivait en 1816 :

L'épithète de *khaïn*, *traître*, est universellement donnée à tous les Turcs en Arabie, avec cette confiance de supériorité pour laquelle les Arabes sont justement renommés. Les classes inférieures ont trouvé une confirmation fantasque de cette accusation contre les Turcs, dans un des titres du Grand Seigneur : *khan*, ancien mot tartare, signifie en arabe *il a trahi* (prétérit du verbe *ikhoun*). Les Arabes prétendent qu'un des ancêtres du Sultan, ayant trahi un fugitif, reçut le sobriquet injurieux de *el sultan khan* (le Sultan a été traître) et que ce titre n'est conservé par ses successeurs qu'à cause de leur ignorance de la langue arabe.

Quand la puissance des Turcs dans le Hedjaz déclinera, les Arabes se vengeront de la soumission, quelque légère qu'elle soit, que maintenant ils montrent avec répugnance à leurs conquérants, et le règne des Osmanlis dans le Hedjaz se terminera probablement par plus d'une scène de carnage [1].

Cette haine et ce mépris du Turc sont aussi vifs dans les provinces syriennes et mésopotamiennes, où les armées de la Foi depuis les premiers khalifes ont occupé les villes et englobé les Sémites indigènes, où les Bédouins tiennent la campagne et gardent leurs mœurs nomades, après avoir, pour les besoins de leurs transhumances, ruiné les cultures et la civilisation sédentaire.

Car de tout temps l'Arabe assoiffé a tendu le cou vers ces plaines de l'Euphrate et ces fraîches montagnes du Liban : deux mille ans avant notre ère, des dynasties arabes s'installaient déjà sur les trônes de la basse Chaldée. Mais l'Islam et son précepte de la guerre sainte vinrent surexciter cette envie : depuis douze siècles qu'ils ont débordé de leur Arabie, quatre ou cinq millions d'Arabes se sont avancés — et le dé-

1. P. L. Burckhardt, trad. Eyriès, I, p. 70. Il faut consulter sur tout cela l'excellent manuel d'E. Iung, *Les Puissances devant la Révolte arabe*, Hachette et Cie, 1906. Voir aussi la nouvelle édition (*Memorial Edition*) de R. F. Burton, *A Pilgrimage to Al-Medinah and Meccah*, Londres 1903. Dans C. M. Doughty, *Arabia Deserta*, Cambridge, 1888, et les autres voyageurs, on trouvera de nombreuses expressions de ces mêmes sentiments.

sert avec eux — jusqu'aux rivages de la Méditerranée vers l'ouest, jusqu'aux revers du Liban et du Taurus arménien vers le nord-ouest et le nord, jusqu'au delà du Tigre, au pied du Kurdistan et de l'Iran, vers le nord-est. Sans trêve, de nouveaux nomades continuent d'avancer, en se relayant et se remplaçant à mesure que leurs têtes de colonnes se laissent gagner à la vie urbaine. La plaine des Philistins et la Syrie intérieure sont devenues leur pâturage : les Azazmehs rôdent aux portes de Gaza, les Ansariehs aux portes d'Antioche, les Anezehs aux portes d'Alep. Damas est la vraie capitale des Arabes. La Mésopotamie est sillonnée par les grandes tribus des Taïs, des Chammars, des Anezehs, etc. Le delta chaldéen, où confluent le Kharoun persan et le « Fleuve des Arabes », est la province turque de l'Irak-Arabi et la province persane de l'Arabistan : Mossoul, Bagdad, Hilleh, Bassorah et Dizfoul, sur les ruines de Ninive, de Séleucie, de Ctésiphon, de Babylone et de Suse, sont entièrement ou presque entièrement arabisées. Nous parlons couramment de la Turquie d'Asie ; en réalité, l'empire des Osmanlis dans l'Asie antérieure est un double royaume, sur les deux faces du Taurus arménien, qui fait mur de séparation : royaume turc en deçà du Taurus ; royaume arabe au delà.

En deçà du Taurus, le plateau péninsulaire d'Asie-Mineure, la forteresse montagneuse d'Anatolie, que bordent sur trois faces la mer de Chypre, l'Archipel et la mer Noire et que, du quatrième côté, longent les âpres gorges de l'Euphrate à travers le Taurus arménien, est un royaume turc : par le nombre, autant que par le sabre et les privilèges, le Turc et ses congénères, Turcomans, Yourouks, etc., y dominent sur les populations indigènes ou importées, de religions chrétienne ou musulmane, de langues grecque ou arménienne.

Le royaume arabe occupe toute la plaine continentale, qui, des revers du Taurus, va jusqu'au fond du golfe Persique et jusqu'au Sinaï ; la péninsule arabique le continue jusqu'à la mer Rouge et jusqu'à l'océan Indien ; mais l'étroite chaîne du Liban, la montueuse Judée et les communautés chrétiennes de Syrie et de Palestine le séparent un peu de la Méditerranée. Le drapeau ottoman le couvre ; le fonctionnaire ottoman

l'exploite ; les différentes races et religions le partagent en districts chrétiens et musulmans, sounnites et chiites, syriens et chaldéens, druzes, yésidis, etc. ; mais l'arabe en est la langue commune et l'élément arabe y constitue la majorité.

Entre ces deux royaumes turc et arabe, « une marche » presque continue de brigands, Turcomans, Tcherkesses, Kurdes et autres, occupe les gorges et le pied du Taurus et supprime toute intimité.

Il est difficile de donner des chiffres, même approximatifs, pour la population de cette Turquie d'Asie. Les statistiques officielles dénombrent dix millions d'habitants dans les vilayets anatoliens, deux millions et demi dans les vilayets du Taurus, cinq millions et demi dans les vilayets syriens, mésopotamiens et arabes : en tout dix-sept millions de sujets ottomans en Asie. Je crois ces chiffres inférieurs à la réalité. Quant à la part de chaque race ou langue, il est encore plus difficile d'atteindre la moindre précision. Il n'est pas improbable que cette Asie turco-arabe — j'entends : les pays soumis effectivement à la loi de Constantinople ; je laisse de côté les États indépendants de l'Arabie centrale et méridionale — contienne six ou sept millions de Turcs et congénères, cinq ou six millions d'Arabes, un million et demi de Grecs, deux ou trois millions peut-être d'Arméniens et de Kurdes, un demi-million de Syriens, un petit demi-million de Chaldéens et congénères, deux cent mille Juifs.

Il faudrait en vérité considérer cet empire comme *res nullius* : il est désert. Car les cinquante millions d'hectares de l'Anatolie n'ont pas vingt habitants au kilomètre carré ; les soixante-trois millions d'hectares de la Syrie et de la Mésopotamie n'en ont pas sept ; les déserts de l'Arabie et leurs quarante-quatre millions d'hectares, n'en ont pas deux. Paradoxe que sans peine expliquent les fantaisies de l'administration ottomane : les pentes et gorges du Taurus, avec leurs deux millions et demi d'habitants et leurs vingt millions d'hectares, ont une population plus dense que les plaines, les admirables plaines d'Antioche, de Babylone et de Chaldée !

Dans l'ensemble, cette Turquie d'Asie (je ne mesure que les préfectures, les provinces réelles) a cent quatre-vingt millions d'hectares. Tout n'est pas également fertile ou habitable. Au

centre du plateau anatolien, les lacs saumâtres et les sables de l'Espkeschan occupent trois ou quatre millions d'hectares ; entre la Syrie et la Mésopotamie, des revers du Liban aux bords de l'Euphrate, les pierrailles du Badiet-es-Cham (Désert de Damas), puis, entre le golfe du Sinaï et le golfe Persique, les dunes et roches de la Pétrée et du Nefoud (Désert Rouge) en couvrent soixante ou soixante-dix millions peut-être. Supprimons encore vingt ou vingt-cinq millions d'hectares pour les steppes, monts, lacs et marais. Restent au moins soixante-dix ou quatre-vingt millions d'hectares en terres de première valeur, bien pourvues d'eau ou facilement irrigables, sous la latitude de la Sicile et de l'Andalousie : au taux de la Sicile, ces bonnes terres devraient nourrir cent dix millions d'hommes.

Prenez en notre Europe quelques termes de comparaison. Trois fois plus petite que cette Turquie asiatique, l'Espagne (cinquante millions d'hectares) a une population égale (dix-neuf millions d'habitants), bien que, de part et d'autre, la proportion de terres montagneuses ou désertiques, inutiles, soit la même, et bien que l'Espagne, de tous les pays européens, ait la population la moins dense. Peuplée comme l'Italie — que des montagnes encombrent également, — cette Turquie d'Asie aurait cent trente ou cent cinquante millions d'habitants. Peuplée comme la France, — qui nulle part n'a les champs de Pergame, d'Aïdin, de Tarse, d'Homs, de Bosra, de Mossoul et de Bagdad, — elle dépasserait encore cent millions. Elle n'en a sûrement pas vingt aujourd'hui.

*
**

En 1881, cette Asie turco-arabe était en travail de sécession : les revers de la guerre balkanique et les pertes du traité de Berlin avaient aigri les ressentiments des Arabes. « Un sultan vaincu, obligé de céder ses plus belles provinces aux chrétiens, abandonnant la terre de l'Islam à des mains infidèles, pouvait bien conserver la soumission des Turcs, [leur] dévouement fataliste et, d'ailleurs, intéressé ; mais il devait immanquablement perdre l'attachement et le respect des Arabes [1]. »

1. Gabriel Charmes, *L'Avenir de la Turquie*, p. 179.

La révolte des Wahabites jamais domptée, la rébellion perpétuelle du Yémen et des Bédouins, le voisinage de l'Hadramaut et de Mascate indépendants, du Liban privilégié et de l'Égypte autonome, les souvenirs de l'histoire ancienne et récente, peut-être aussi les incitations et l'argent de certaines puissances, de l'Angleterre en particulier (lord Beaconsfield et sir F. Layard n'en faisaient pas mystère), tout concourait à exaspérer les rancunes de cette race orgueilleuse et le fanatisme de ces Croyants. L'espoir d'une grande Arabie, d'une Pan-Arabie, libérée, unifiée, puissante et prospère, gagnait ceux-là même que le Turc avait chargés de ses intérêts : le vali de Syrie, l'ancien premier ministre de la Jeune Turquie, Midhat-pacha, était affilié, dit-on, au parti séparatiste qui voulait rendre cette Pan-Arabie aux Arabes, dégager les Fils du Prophète de l'exploitation et de la barbarie turques et refaire de l'Islam, au lieu d'une monarchie militaire sous un soldat étranger, une confédération théocratique sous un prêtre national ; tous les Croyants, égaux et frères comme au beau temps des Quatre Amis, vivraient en communautés autonomes, mais solidaires, sous la direction suprême, dans la justice et la paix du khalifat, que l'on déférerait à des mains plus dignes, au chérif de la Mecque, au khédive d'Égypte ou à quelque autre personnage du monde arabisé.

L'Osmanli, aux dires de ces séparatistes, n'était qu'un usurpateur du khalifat : il n'y avait aucun droit et sa qualité même de sultan devait l'en écarter. En droit, le khalife devrait être un membre, sinon de la famille même, tout au moins de la tribu de Mahomet, sinon un chérif, tout au moins un koreichite : l'Osmanli n'appartient même pas à la nation, à la langue du Prophète. En droit aussi, le khalifat ne devrait être que l'organe de la loi divine, l'exécutif de ce législateur suprême qui est le Coran : son pouvoir est sinon constitutionnel, du moins juridique et légal, — ce qui proprement est le contraire du sultanat, absolutisme militaire, instrument de rapines et de tyrannie. Ne lever aucune taxe qui ne soit prévue par le Livre, n'engager aucune dépense qui n'ait l'approbation publique, administrer pour le profit de tous et faire la part du dernier égale à la part du premier, telle était la règle des premiers khalifes. Aboul-Féda raconte que, le jour

même de la mort d'Abou-Bekhr, Omar, étant monté dans la chaire de Médine et ayant reçu le serment de fidélité, prit la parole : « O vous qui m'écoutez, sachez bien qu'il n'y aura jamais d'homme plus puissant à mes yeux que le plus faible d'entre vous, lorsqu'il aura pour lui la justice, et que jamais homme ne me paraîtra plus faible que le plus puissant d'entre vous, s'il élève des prétentions injustes. » Et Fakr-eddin-rasi ajoute :

Omar, qui avait reçu des toiles rayées du Yémen, les distribua entre tous les fidèles : chacun en eut pour sa part une pièce, Omar, comme les autres. Il s'en fit faire un habit et, l'ayant revêtu, il monta dans la chaire pour prêcher la guerre sainte. Un homme, se levant, lui dit : « Nous ne t'obéirons pas. — Pourquoi ? — Parce que, dans le partage des toiles rayées, chacun n'a reçu qu'une pièce, et tu n'en devais avoir qu'une. Or, nous te voyons un habit complet : tu es grand ; une pièce n'aurait pu suffire à te vêtir. » Omar se retourna vers son fils Abd-Allah et lui dit : « Abd-Allah, réponds à cet homme. » Abd-Allah se leva et dit : « Quand le Prince des Croyants a voulu se faire un habit, sa pièce était trop courte ; je lui ai donné une partie de la mienne. — A la bonne heure, dit l'homme : à présent, nous t'obéirons [1] ».

Un sultan a-t-il jamais gouverné, pourra-t-il jamais gouverner ainsi ? Sultan est un mot arabe qui signifie commandant absolu, empereur militaire. Pour mériter le titre de sultan, il faut avoir au moins dix mille cavaliers et des rois vassaux, puisque tout sultan doit être roi des rois. Pour payer ses cavaliers, un sultan doit « manger » ses peuples et vassaux, et la mangerie en effet n'a-t-elle pas toujours été la première fonction, la seule fonction, du Turc dans l'Islam ?... Tels étaient, en 1881, les raisonnements du parti arabe et le peuple semblait les comprendre.

De 1881 à 1906, si l'indépendance des peuples arabes n'a pas été réalisée ; si la révolte toujours endémique au Nedjed, au Yémen et parmi les Bédouins n'a pas gagné tout le pays au

1. N. Desvergers, *Arabie*, p. 228.

delà du Taurus ; si même l'idée pan-arabique, sans perdre de son influence et de son charme parmi les lettrés, les nobles et les riches, a quelque peu relâché sa prise sur la foule et sur les gens de religion ; bref, si, malgré son origine, sa langue et sa résidence turques, le Sultan apparaît toujours comme le Khalife : c'est l'habileté du seul Abd-ul-Hamid qui a produit ces grands résultats.

On doit reconnaître cette habileté ; mais il faut constater aussi que, sacrifiant tout à cette politique « khalifale », Abd-ul-Hamid n'a vécu et gouverné que pour elle et qu'il l'a payée très cher, aux dépens de sa Turquie et de ses peuples ottomans. Vie privée et vie publique, administration intérieure et politique étrangère, on peut dire qu'il n'est pas un de ses actes, pas un de ses gestes, qui n'ait tendu à gagner la confiance des Arabes et des gens de religion, mais aussi à compromettre — Gabriel Charmes était bon prophète — l'avenir des Turcs et de la Turquie.

Ses prédécesseurs gouvernaient leur Asie à la turque ; la force militaire leur semblait la seule garantie de leur pouvoir, et la courbache était leur raison suprême. Quand elles étaient bien pourvues de soldats et de poudre, leurs garnisons et leurs patrouilles leur assuraient du moins les grandes villes et les grand'routes : ils laissaient la campagne, les monts et les déserts aux amateurs de libre vie. Dès que, faute d'argent, leurs casernes et leurs arsenaux venaient à se vider, — et le plus souvent les uns ou les autres étaient à sec, — c'était sur toute la terre arabe une germination soudaine de libérateurs, de prophètes et de brigands, de petits États et de grandes compagnies : un Druze se taillait une principauté entre le Hauran et la côte syrienne, se fortifiait dans Tyr, Sidon et Saint-Jean d'Acre ; un Ibn-Arouk régnait à Palmyre ; un Chammar rançonnait Bagdad ; un Montefick assiégeait Bassorah.

Sans négliger la force, Abd-ul-Hamid préfère d'autres moyens. Il interne, déporte ou empoisonne les chefs arabes sur le moindre soupçon ; mais il tâche auparavant de les acheter ou de gagner leur entourage ou de les neutraliser l'un par l'autre en de ténébreuses querelles. Il sait exploiter la capacité de haines et de perfidies, les vieilles coutumes de vengeances et de « sang », qui toujours distinguèrent cette race.

Partout, circulent ses espions et ses corrupteurs. A Constantinople même, dans son Yildiz-kiosque, il a des Arabes parmi ses meilleurs instruments de règne.

Il a sa garde arabe qu'il oppose à sa garde albanaise, les *tufekdjis* (fusiliers) bosniaques, élite de confiance, surveillant et domptant ces hyènes et ces loups, que parfois l'on met aux prises, pour qu'une saignée abatte leurs crises de férocité ou rafraîchisse leurs discordes, dont a besoin la sécurité du Maître. Il a son cabinet et ses bureaux arabes, qui instruisent ou mènent la plupart des affaires civiles et religieuses dans royaume transtaurien. Des Turcs, des Kurdes et des Albanais détiennent, comme autrefois, les fonctions d'apparat, les grands gouvernements et commandements, les ministères et les ambassades ; mais ce sont des Arabes qui ont l'influence secrète, réelle : la Porte reste aux Turcs et aux Albanais ; mais le Palais est aux Arabes.

Une bande recrutée parmi toutes les races de l'Islam est venue se poster dans les couloirs du palais d'Yildiz-Kiosk. Des Tcherkesses, des Albanais, des Kurdes, des Bosniaques et des Arabes ont composé l'état-major du khalifat et se sont attribué toutes les fonctions du Divan. Naguère, prince dévot, Abd-ul-Hamid avait été la proie des mollahs errants et des derviches voyageurs. Leur pauvre théologie, leurs prédications et leurs oracles avaient rempli ses heures désœuvrées au sortir d'une crise de jeunesse. Ces inspirés, venus des contrées les plus lointaines de l'Empire, n'ont pas cessé de rôder autour de lui, de lui insuffler leur fanatisme.

Les portes d'Yildiz s'ouvrirent d'abord à quelques cheiks africains, réputés sages et pieux. Du fond de leurs obscures tribus, des centaines de marabouts partirent pour Constantinople. Dès lors, un mouvement mystérieux s'est établi. Tout l'Islam envoie des personnages religieux prendre des ordres chez le Sultan, qui tient bureau de panislamisme. Un célèbre prédicateur, le cheik Aboul-Houddah, est le chef incontesté de ce département, le grand ministre de l'agitation religieuse.

Cette gent enturbannée s'est emparée du Sultan par toutes ses faiblesses. Il avait peur : on le terrorisa. Il était assez sottement vaniteux : on restaura pour lui la langue des courtisans-poètes d'Iran et de Bokkharie. Il aimait le pouvoir : on lui montra le sien me-

nacé sans cesse et on lui laissa l'illusion de tout faire par lui-même.

Certes, il lui était loisible de se débarrasser de l'un ou de l'autre de ses conseillers ; mais il ne pouvait pas, il ne peut pas, aujourd'hui encore, se débarrasser du groupe, car il lui a remis le soin de sa propre sécurité. Il a beau s'enfermer derrière de grands murs, faire tripler les cordons militaires et payer une moitié de la Turquie pour espionner l'autre moitié : il craint de mourir étouffé dans son palais, à l'exemple de tant de ses prédécesseurs. Il cherche une protection dans les aventuriers qui l'entourent. Ceux-ci lui doivent tout. Ils sont embusqués sur le Bosphore au milieu des Ottomans, qu'ils pressurent et bafouent. Ils ont besoin que le maître vive.

Comme ils le tiennent à leur merci et font bonne garde autour de lui, il ne voit que par leurs yeux, n'entend que par leurs oreilles. Et lorsque, très grand et digne, un de nos gouvernements occidentaux engage une conversation avec le reclus d'Yildiz-Kiosk, que l'on s'obstine à traiter en prince éclairé, le colloque met aux prises la haute culture des plus grandes civilisations avec la barbarie du nomade rusé. L'âme arabe s'épanouit au palais d'Yildiz-Kiosk avec Izzet pacha, Aboul-Houddah et d'autres [1].

Avant son avènement, Abd-ul-Hamid était sous l'influence d'un derviche, Mohammed Zafir, fils d'un théologien de Médine qui avait été le rénovateur de la secte mystique des Chadeliyah. D'autres ensuite eurent leur tour. Un cheikh indien, Rahmatoullah, auteur du célèbre *Izhar-al-Haqq* (Révélation de la Vérité) et polémiste de l'Islam contre le christianisme, fut appelé de la Mecque où il s'était établi ; le Sultan le combla d'honneurs. De grandes récompenses furent pareillement accordées au polémiste syrien, Saïd Houssein-al-Djisr. Mais de tous les personnages religieux, Aboul-Houda, de la secte des Rifaiyah, sut l'emporter :

L'école rifaïte est, depuis de longues années, représentée à Constantinople par Aboul-Houda. Celui-ci, originaire d'Alep, vint dans la capitale peu de temps après que la réputation de Zafir s'y fut établie. Il y gagna des adhérents parmi les courtisans, qui surent

1. Georges Gaulis, *Les Questions d'Orient*, p. 45-47.

lui gagner les bonnes grâces du Sultan, lequel ne vit aucun inconvénient à favoriser simultanément les deux écoles des Chadeliyah et des Rifaiyah.

Or, les Rifaiyah avaient pour représentant à Médine Sayid Ahmad Asad, dont la famille est sur le pied de guerre avec celle de Sayid Çâfi, l'ami de Zafir. Asad, apprenant la faveur d'Aboul-Houda, se rendit à Constantinople et, depuis ce moment, les deux raisons sociales Aboul-Houda, Asad et Cie, Safir, Çâfi et Cie, ne cessèrent d'employer les intrigues et les calomnies pour se nuire réciproquement dans l'esprit du Sultan. Asad est parvenu à humilier Çâfi ; mais Zafir a été épargné par égard pour l'ancienneté de ses relations avec le Sultan.

Il est à Constantinople, un autre vieillard, qui a su profiter pour lui et pour les siens de la religiosité du Sultan. Il appartient aux Sayids Alawidites de l'Hadramaut, honorés dans tout le monde mahométan, et s'appelle Sayid Fadhl-pacha, depuis que le Sultan lui a conféré cette dignité. Les Alawi se targuent de leur généalogie incontestée qui les rattache à Alawi, descendant de Houssein, petit-fils du Prophète...

Ces trois vieillards, qui sont censés représenter les plus hauts intérêts de la religion dans l'entourage du Sultan, se font injurier réciproquement par leurs disciples et plumitifs anonymes : c'est la guerre à mort pour se réserver l'exploitation des dispositions religieuses du Sultan [1].

Abd-ul-Hamid, au début de son règne, remit aux intrigues religieuses de ces saintes gens le sort de l'empire. Dès 1879, cette politique était formulée et quand, après le renvoi des Jeunes Turcs, Abd-ul-Hamid avait appelé aux affaires le Tcherkesse tunisien Khaïr-eddin, c'est qu'il songeait à fédérer autour de son trône tous les musulmans. Le renvoi de Khaïr-eddin n'altéra pas ses projets ; les journaux officieux continuèrent d'inviter « les princes et les peuples de l'Islam à entrer franchement en relations avec le khalife, à lui confier la direction de leur politique et à se soumettre à ses ordres [2] ». Mais durant les dix-huit premières années de son règne

1. C. Snouck Hurgronje, *Revue de l'Hist. des Religions*, XLIV, p. 262 et suivantes.

2. Gabriel Charmes, *L'Avenir de la Turquie*, p. 144.

(1876-1894), Abd-ul-Hamid tâtonna, sembla parfois reculer et toujours hésita sur le choix des moyens.

Dans sa vie privée, il s'efforçait de mériter l'approbation des plus dévots. Finis les jours d'abomination, où les surnoms de *mest* (ivrogne) et de *giaour* (infidèle) étaient bien portés par les buveurs de vin ou les disciples de l'Europe, qui se succédaient au khalifat ! Finis même, les étalages de luxe et de crapuleuse débauche, qui étaient comme d'étiquette à la cour du Grand Seigneur ! Par crainte des complots, par calcul politique ou par quelque réveil de sa foi, Abd-ul-Hamid revenait à la rigueur des premiers âges, à l'observance presque littérale : « Ne portez pas d'habits de soie, a dit le Prophète, car celui qui s'en revêt dans ce monde ne s'en revêtira pas dans l'éternité... Le feu de l'enfer consumera les entrailles de celui qui boit ou mange dans des vases d'or et d'argent. » Abd-ul-Hamid affecta la simplicité, l'austérité. Il ne lâcha plus la bride à ses goûts de lucre et à ses passions que derrière les hautes murailles de son Yildiz-kiosque. Il ne parut au dehors que pour l'accomplissement des actes fondamentaux que le Livre impose au fidèle, pour les cérémonies du saint jour, du vendredi, ou pour les fêtes traditionnelles de la religion et de la dynastie.

En son Palais d'Yildiz-kiosque, le bon peuple disait que, plongé dans la contemplation et les exercices pieux, parmi les saintes gens, il honorait les prêtres, nourrissait les pauvres, secourait les *softas* (étudiants en théologie) et subventionnait les pèlerins. Ses offrandes allaient à tous les sanctuaires de l'Islam. Il avait des émissaires en Chine, au Maroc, aux Indes, à Bokkara, surtout dans les anciennes provinces de son empire, — Égypte, Tunisie, Bosnie, Caucase, etc., — tombées sous la loi de l'Infidèle... Il organisait un séminaire des missions islamiques, dont les élèves devaient envahir le monde, à l'exemple des missionnaires chrétiens.

Le panislamisme, pendant des années, a été une sorte d'épouvantail pour les puissances colonisatrices, qui possèdent des empires d'outre-mer peuplés de musulmans. On a dit et redit que le Sultan

serait, un jour ou l'autre, à même de faire naître, sur un signe, de formidables révoltes dont les conquérants ne viendraient pas à bout. Le fait est qu'il a entretenu, un peu partout dans les pays musulmans, des intrigues infatigables. Pénétré de l'importance des ligues islamiques, il a commencé, aussitôt après le traité de Berlin, à faire braver l'Europe entière par la ligue albanaise. Lorsque la France eut institué son protectorat en Tunisie, il déversa sur les *tekkés* et les *zaouïas* de la Régence et de la Tripolitaine d'énormes subsides. Il entretint des agents dans tous les centres théologiques, aussi bien à la mosquée d'El-Azhar, au Caire, qu'à la mosquée de Fez et aux Indes. Il devint partout tracassier, gênant et voulut passer pour dangereux [1].

Manœuvres un peu puériles, vaines démonstrations, dont la mission de l'*Erthogroul* en 1887 fut l'épisode le plus symbolique ! Sous prétexte de remercier le Mikado, qui tolérait la religion du Prophète, comme les autres, et de lui offrir la plaque de l'Imtiaz ornée de diamants, mais dans l'intention de montrer le pavillon du Khalife aux musulmans de l'Inde, des îles Malaises et de la Chine, on fit partir l'*Erthogroul*, vieille frégate repeinte, sur laquelle on chargea le ministre de la Marine, plusieurs amiraux, une foule d'officiers, toute une promotion de cadets et trois ou quatre cents hommes. L'*Erthogroul* sortit de la Corne d'Or, et, sans encombre, franchit les Dardanelles. A Smyrne, on dut refaire sa provision de charbon que le trésor impérial avait payée avant le départ, mais que l'intendance avait revendue aux entrepositaires. A Port-Saïd, il fallut invoquer la générosité du Khédive pour les vivres qui pareillement avaient disparu. Puis, jusqu'à Aden, dans les eaux musulmanes, avec des pilotes arabes, par escales, le cabotage se poursuivit : la route n'était pas douteuse.

Mais quand s'ouvrit devant eux l'immensité de l'Océan Indien, vers l'escale mystérieuse de Colombo, l'incertitude et la crainte leur firent attendre un voilier complaisant (la machine vieillie n'aurait pu suivre un vapeur), qui les recueillit dans son sillage. Ils arrivèrent à Colombo, démunis de

1. Georges Gaulis, *Les Questions d'Orient*, p. 44.

tout, trouvèrent des fournisseurs confiants, renouvelèrent provisions et matériel, en prirent une pleine cargaison et partirent un soir sans payer. Le hasard, autant que le pilote, les amena à Singapour où, prévenus par le télégraphe, les recors les attendaient et mirent arrêt sur la frégate ; de Constantinople, on se hâta d'envoyer l'argent pour éviter qu'ils ne vendissent la plaque.

Libérés, comme ils voguaient sur les rivages plus hospitaliers de notre Indo-Chine, le typhus les allégea d'une cinquantaine d'hommes. La charité française les recueillit au cap Saint-Jacques, les guérit, les vêtit, remplit leur cale et leurs soutes. Ils repartirent après un séjour : le long de la côte chinoise, de *settlements* en *settlements* européens, avec les bons offices et les aumônes de la France, ils atteignirent Yokohama et remirent la plaque. Ils revenaient, quand un coup de vent ou de malchance les jeta sur un îlot de la mer Intérieure ; le bateau et la moitié de l'équipage disparurent.

Jusqu'en 1894, la politique panislamique n'eut pas de meilleur succès. D'ailleurs, inquiétant Russie, Angleterre, Autriche et France, toutes les puissances « musulmanes », elle risquait de réconcilier contre elle cette chrétienté, dont le désaccord avait, en 1878, sauvé la Turquie. Abd-ul-Hamid n'a jamais été enclin à méconnaître ou à braver les périls : il voyait clairement que la coalition de l'Islam ne lui serait d'aucun profit, s'il devait la payer d'une coalition européenne ; les puissances étaient justement en train de se partager l'Afrique (1885) : il se tenait donc sur la réserve, sans risquer de démarches trop publiques ou trop osées.

A partir de 1888, cependant, l'intérêt, que l'Allemagne commença de prendre aux affaires ottomanes, surtout aux routes anatoliennes, lui donna quelque confiance : désormais, il avait un avocat dans les conseils de l'Europe. En 1889, la visite de Guillaume II et les propos — ou les engagements, — qui furent échangés, le rendirent plus hardi : il installa en Crète cette politique de réaction contre les libertés et de persécution contre les chrétiens, qui, de 1889 à 1896, livra l'île aux gouverneurs militaires et aux beys musulmans ; en Anatolie, il inaugurait aussi contre les Arméniens (juin 1890) les tra-

casseries policières et les razzias kurdes. C'étaient, depuis le traité de Berlin, les premières revanches de l'Islam sur les *raïas*.

L'alliance franco-russe, qui survint (avril-juillet 1891), rejeta Abd-ul-Hamid en ses hésitations : Triple Alliance et Double Alliance vidant leurs querelles, la Turquie serait-elle l'enjeu de la lutte ou l'objet de la transaction ? Le moindre incident pourrait tourner à sa ruine, si la Russie ou l'Autriche voulaient reprendre leurs empiètements balkaniques.

Mais, bientôt, les menaces se dissipèrent. Il devint probable, puis certain que Russie et Autriche ne désiraient que le *statu quo* dans les Balkans et que, tôt ou tard, un accord formel les réconcilierait aux dépens, non du Turc, mais des chrétientés. L'entente se faisait aussi entre Allemagne et France au sujet de leurs frontières africaines (février-mars 1894).

Enfin M. Hanotaux arrivait aux affaires (juin 1894) : Abd-ul-Hamid allait avoir à Paris un ami aussi fidèle que celui de Berlin, et le « grand projet » de M. Hanotaux allait donner à la politique khalifale la complicité des deux Alliances. Car, en ce grand projet, l'Europe devait chasser les Anglais de l'Égypte par une revendication du Sultan-Khalife, qu'appuierait la diplomatie, au besoin la force des puissances : dans ce règlement des querelles chrétiennes, le Sultan serait le personnage indispensable ; dans cette délivrance d'une terre musulmane, le Khalife apparaîtrait comme le chef, le suzerain de tous les rois du monde ; après l'Égypte, qui l'empêcherait de libérer les Indes, la Tunisie, le Turkestan ou Chypre ? Prenant les devants, Abd-ul-Hamid voulut se débarrasser des gêneurs qui l'importunaient en son Anatolie : les massacres arméniens commencèrent (octobre 1894).

En leur trop zélée obéissance aux ordres du Maître, fonctionnaires turcs et brigands kurdes dépassèrent la mesure : les protestations de l'Angleterre, qui duraient depuis six ans déjà, finirent par éveiller la conscience occidentale ; au printemps de 1895, la Double Alliance était obligée d'envoyer ses commissaires enquêter avec le commissaire britannique sur les atrocités du Sassoun ; leur rapport fut tel que les ambassadeurs de France, de Russie et d'Angleterre exigèrent des réformes et le retour aux stipulations du traité de Berlin (mai 1895).

Mais, confiant en ses deux amis de Berlin et de Paris, bien renseigné sur les dispositions favorables du prince Lobanof, Abd-ul-Hamid écarta toutes les suggestions des politiques. Un groupe de jeunes Turcs, autour de Mourad-bey, essayait vainement de lui faire comprendre le danger, le dommage et la honte de cette exécution d'un peuple, qui n'avait contre le Turc aucune haine nationale, qui ne rêvait ni d'indépendance ni même d'autonomie, qui réclamait seulement une justice équitable, une administration régulière, et qui, traité en sujet ottoman, deviendrait la meilleure défense de l'Empire ottoman contre les ambitions russes. Abd-ul Hamid n'écouta que la *camarilla* arabe : premier massacre dans les rues de Constantinople (30 septembre 1895), massacres de Trébizonde, Erzeroum, Kighi, Erzindjian, Bitlis, Baïbourt, Malatia, Mersina, Diarbékir, Arabkir, Mardin, Van, etc., durant les mois d'octobre et de novembre, au fur et à mesure que les émissaires du Khalife arrivaient à leurs chantiers de travail.

A la fin d'octobre 1895, pourtant, comme M. Hanotaux tombait du ministère, comme les réclamations de l'Angleterre devenaient menaçantes et que la France, l'Europe peut-être, semblait prête à les appuyer, Abd-ul-Hamid eut une crise de peur, d'où sortit le règne du syrien Izzet-bey, aujourd'hui Izzet-pacha, secrétaire de Sa Hautesse pour les affaires extérieures.

En cet automne de 1895, lorsque les diplomaties de la France et de l'Angleterre semblaient être d'accord et assez fortes pour entraîner le concert européen dans une action contre la Turquie, le Sultan, tremblant sous cette menace, tomba tout à coup dans une grande perplexité. Il demanda conseil à un personnage de race turque, Mourad-bey, dont il avait l'intention de faire son secrétaire. Celui-ci lui présenta un rapport dépeignant la situation comme fort mauvaise. D'après lui, le scandale causé par les premiers massacres risquait d'ameuter contre la Turquie l'opinion du monde civilisé. Il y avait du reste une honte à tolérer les atrocités des Kurdes en Asie Mineure. Le Sultan devait à tout prix y mettre fin pour demeurer l'égal des chefs d'États de l'Europe.

Abd-ul-Hamid, impressionné, fut sur le point de céder et de prendre, envers les puissances, un engagement qui l'eût forcé à

sévir contre les assassins. C'est à ce moment qu'apparut l'arabe Izzet bey. Familier des cheiks du Palais, il avait, lui aussi, préparé son rapport qu'il parvint à faire présenter au Khalife. Il lui montra l'Europe divisée, impuissante par le faux accord même qui venait de reconstituer le concert européen. Le Sultan ne voyait-il pas que les États étrangers étaient, à six, bien moins redoutables qu'isolément? Le devoir du Khalife devenait des plus clairs ; il fallait résister ouvertement aux injonctions des puissances, et l'une d'elles ne manquerait pas de donner bientôt à la Turquie quelque encouragement secret et une aide efficace.

Le Sultan suivit en tous points les conseils de ce nouveau venu. Izzet entra au Palais comme secrétaire, devint le conseiller intime et le grand favori du souverain ; il fut le maître de la Turquie, et les diplomates étrangers traitèrent avec lui de toutes les affaires. Pendant qu'il les amusait et leur mentait avec un cynisme effroyable, les massacres s'accomplissaient sous sa haute direction, et le Sultan parlant de lui à un ambassadeur s'écriait : « J'ai enfin trouvé un ami » [1].

Izzet est un Arabe de Damas, qui fut élevé par les Jésuites de Beyrouth. D'une naissance obscure, il avait eu, dans les fonctions judiciaires, de très humbles débuts. Mais adroit et audacieux, il avait, tout en faisant assez mal ses propres affaires, rendu quelques services au Sultan. Il arriva à la confiance du Maître par un exploit qui le fit expulser du Cercle d'Orient, le cercle européen de Péra [2]... Izzet pacha, secrétaire du Palais, est aujourd'hui l'un des grands personnages de l'empire, le plus grand après Abd-ul-Hamid, et le plus riche peut-être ; il possède dans son Liban une petite province ; il a des intérêts dans toutes les entreprises des Européens : Allah récompense toujours ses serviteurs véritables ; Izzet eut en 1895 le flair de découvrir où portait le service d'Allah.

Ses prévisions les plus optimistes furent aussitôt dépassées : deux années de succès inouïs (1896-1897) couronnèrent la politique khalifale. L'Angleterre d'abord dut renoncer à son

1. Georges Gaulis, *Les Questions d'Orient*, p. 47-48.
2. B. Stern, *Abd-ul-Hamid II*, Buda-Pest, 1901, p. 131 et suiv.

plan de réformes effectives (novembre 1895) : la guerre sainte contre l'Arménien fut poussée dans tout le royaume turc ; deux ou trois cent mille victimes attestèrent la ferveur du Khalife. Puis M. Hanotaux revint aux affaires (30 avril 1896) : le « grand projet », amorcé par l'expédition Marchand, força l'Angleterre de ne plus songer qu'au Soudan et de laisser le concert européen diriger au gré du Sultan non seulement les affaires arméniennes, mais encore les affaires crétoises.

Ici, la politique khalifale atteignit son apogée : le 4 février 1897, les massacres et les incendies éclataient en Crète ; le 9 avril, les Grecs engageaient follement la guerre, qui, en moins de cinq semaines, ramenait à Larissa et à Volo les garnisons du *Ghazi*, du *Victorieux*. Ce titre de *Ghazi* que jadis tous les khalifes méritaient dès leurs premières années de règne, voici qu'Abd-ul-Hamid le conquérait à son tour : pour la première fois depuis un siècle, une terre chrétienne retombait aux mains de l'Islam ! Dans ce monde mulsuman, ce fut une explosion de joie et d'orgueil, un enivrement, qui dure encore après dix années. Au Victorieux, on reporte tout le mérite, qui revenait en vérité à Guillaume II et aux officiers allemands ; mais si Guillaume II crut affirmer son protectorat panislamique en ce toast de Damas (octobre 1898), où il se proclamait « l'ami des trois cents millions de musulmans », un pareil discours ne fut interprété par l'Islam que comme l'hommage de cet empereur vassal envers le suzerain des puissants empereurs, « le distributeur des tiares aux Cosroès qui sont sur les trônes ».

La Turquie fit, comme toujours, les frais de cette gloire panislamique. Les massacres arméniens ne lui avaient rapporté que quatre provinces dépeuplées, l'arrêt du commerce dans ses villes d'Europe et d'Anatolie, la diminution des impôts et l'émigration d'un peuple intelligent, travailleur, qui s'en allait semer dans les deux mondes la haine du nom turc. La campagne de Thessalie ne lui valut, en fin de compte, que la perte de la Crète (novembre 1898), en attendant la perte de la Macédoine. Mais Abd-ul-Hamid n'avait d'yeux que pour les trois entreprises arabes que son prestige reconquis allait lui rendre possibles : le chemin de fer de Bagdad (l'ami de Berlin en revendiquait la construction), qui devait lui mettre sous

la main l'Irak-Arabi ; le chemin de fer du Hedjaz (Izzet-pacha en eut la charge), qui, prouvant à tout l'Islam quels soins le khalife donne à la commodité et à la sécurité du *Hadj*, du pèlerinage vers les Villes saintes, devait confirmer au khadime le contrôle permanent sur les Deux Harems ; enfin l'expédition du Yémen et la soumission de l'Arabie méridionale et centrale.

*
**

C'est à ces trois entreprises que le Khalife, durant les cinq années dernières, a consacré toutes ses finesses et quelques-unes de ses ressources. La première, — la ligne de Bagdad — n'a que lentement progressé. La troisième, — l'expédition du Yémen — parut terminée par la rentrée des troupes turques à Sana ; mais la révolte semble aujourd'hui en pleine recrudescence. Quant au chemin de fer sacré, c'est lui qui a conduit les Turcs à la violation du territoire égyptien et à cette dispute d'Akaba-Taba, qui risqua de tourner mal... En étudiant ces trois affaires dans le détail, nous aurons bientôt l'occasion de mieux apercevoir encore les visées et les conséquences de la politique khalifale.

VICTOR BÉRARD.

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

L'AMAZONE BLESSÉE

I

Rien de plus redoutable que le canon. En guerre, d'abord, cela cause d'affreux dégâts ; et, même en temps de paix, les régiments d'artillerie, semblables à des fléaux de Dieu, ne s'avancent sur les routes qu'environnés d'un fracas continuel, ainsi que d'une poussière empestée qui vous éteint toute l'herbe en un moment, ternit les ruisseaux, gagne les arbres et monte jusqu'au ciel.

Cependant, par la plus chaude matinée d'automne qui fût, un cycliste plein de courage n'hésitait pas à plonger dans les tourbillons où trottaient et roulaient les batteries du 200e.

— Mon colonel !... Une dépêche recommandée pour le brigadier Cadenour... Un câblogramme !

Un câblogramme ! Le cycliste n'avait pas prononcé sans emphase ce terme rare, ce mot de luxe.

Assez surpris, le colonel transmit un ordre, et le nom de Cadenour courut de batterie en batterie, tout le long de la colonne.

Deux heures après, à la grande halte, les officiers, groupés à l'ombre, commençaient à rompre leur pain blanc et se partageaient des tranches de jambon, quand une sorte de fantôme poudreux s'avança en saluant militairement. C'était le brigadier Cadenour.

— Mon colonel...

— Approchez, mon garçon. Qu'y a-t-il ?

— J'ai l'honneur de solliciter une permission...

— Une permission ! Est-ce donc si urgent ? Les manœuvres prennent fin, et vous êtes libéré dans six jours, songez-y.

Mais le brigadier Antoine-Urbain-Jean de Cadenour-Vivaldi, un peu fébrile, tendit à son colonel le fameux câblogramme.

— Son Altesse Sérénissime le prince de Venasco, mon oncle, vient de mourir brusquement en vue de Terre-Neuve. Vous devez sentir, mon colonel, tout ce qu'a de douloureux pour moi une telle nouvelle... Et, d'autre part, vous n'ignorez point qu'à la suite de récents et prématurés décès je me trouve aujourd'hui l'héritier du trône de Venasco ? Ce télégramme, en même temps qu'il m'apprend un deuil cruel...

Démocratiquement impassible, le colonel rendit le papier au brigadier Cadenour, qui s'inclina et poursuivit :

—... Ce télégramme me fait donc prince souverain.

Aucun officier ne mangeait plus. Lieutenants, capitaines, commandants, tous considéraient bouche bée, et sévèrement d'ailleurs, ce jeune soldat qui, après dix mois passés sous leurs ordres, se permettait soudain de devenir Altesse. Et déjà, plus faible ou plus ambitieux, le sous-lieutenant Louis Foureau-Duval murmurait en souriant :

— Hein ! tout de même, jusque sous son dolman, il a de la race, notre petit prince...

Le colonel, toutefois, restait à la hauteur de cette situation imprévue. Bien mieux, il la dominait, car ce fut avec une sécheresse héroïquement négligente qu'il répondit au nouveau souverain :

— Cela suffit. Je vais m'occuper de vous. Dès ce soir, vous pourrez partir. Allez, brigadier.

Antoine de Cadenour remercia son chef, et pivota sur les talons. Revenu dans sa batterie, il dit au canonnier Poilerin, qui lui servait d'ordonnance :

— Poilerin, astique mes effets. Je m'en vais tout à l'heure.

— Tu t'en vas ? Et où donc ça, que tu t'en vas ?

— Je m'en vais chez moi : on me libère.

— Et pourquoi donc, qu'on te libère avant la classe ?

— Eh bien, Poilerin, parce qu'il faut maintenant que tu m'appelles « monseigneur » ; mais ne cherche pas à comprendre, c'est difficile...

— Difficile ? Ma foi, non : en un mot comme en cent, tu fais fantaisie.

— Oui, voilà : je fais fantaisie.

— T'as raison, c'est de ton âge. Donne ton képi, que je le brosse...

II

A quelque sept ou huit ans de là, la partie la plus voyante, sinon la plus illustre ou même la plus authentique, de notre aristocratie française se mit en devoir de fonder le « Cercle de l'Étoile ». L'affaire était d'importance. Le ministre de l'agriculture ne menaçait-il pas d'associer au Jockey-Club des personnalités étrangères à cette haute société, bien qu'elles fussent compétentes, il est vrai, pour ce qui concernait l'élevage et les courses ? Mais le moyen, s'il vous plaît, que l'on pût prétendre à donner son avis sur l'amélioration de la race chevaline, si l'on n'avait point affronté préalablement les rigueurs d'une présentation en règle ?

Aussi une semblable intrusion des pouvoirs publics en des milieux demeurés jusqu'ici hors d'atteinte et composés de gens bien élevés, avait-elle soulevé de justes colères. Il n'y eut guère un homme de bonne compagnie, à Paris ou en province, qui ne se crût lésé presque dans sa famille. On décida de répondre par un coup de suprême audace, et de créer au plus vite un nouveau cercle d'allures et de tendances encore plus impopulaires, encore plus dédaigneuses. Et tous ceux à qui le pape, en sa bonté, venait récemment d'accorder quelque beau titre neuf, et tous ceux qui tenaient leur investiture de la République de Saint-Marin, et tous ceux qui, par un généreux acte de foi, s'étaient spontanément élevés eux-mêmes au premier rang de la noblesse persécutée, tous

ceux-là ne se montrèrent pas les moins ardents à soutenir de leur zèle et de leurs deniers une si grandiose entreprise.

Cependant qui choisir comme président d'honneur? Un duc, un grand-duc, un archiduc? Non, mieux que cela! Le comité du Cercle de l'Étoile était orné déjà des noms les plus vénérables que l'on pût souhaiter, si bien que le comte d'Erfont, seigneur disert et considéré, finit par avoir une idée extrêmement hardie : il ne fallait mettre à la tête du club rien de moins qu'un souverain véritable, une tête effectivement couronnée!... Et dès lors, à quel personnage régnant s'adresser sans ridicule, sinon à monseigneur Antoine II, prince de Venasco? Né Français, ce jeune homme, qui n'avait pas trente ans, se trouvait en état de ne compromettre précisément personne, de n'encourir le blâme de nul parlement, de n'avoir pour ainsi dire pas la moindre importance, et pourtant de permettre l'application de toute une étiquette, de tout un protocole, de justifier des manières, des tours de phrases qui rappelassent les anciennes cours, d'offrir à ces messieurs enfin bien des avantages et de délicates consolations, par le temps où nous vivons.

Le comte d'Erfont, le marquis de Rochetouron et le baron de Fauques, président et vice-présidents du comité, avaient donc pris rendez-vous, une après-midi, afin d'aller officiellement interroger le monarque en miniature.

Boulevard Maillot, à l'hôtel que surmontait l'écusson des Vivaldi, on était prévenu. Ces messieurs avaient une audience. Ils furent donc introduits, attendirent à peine, et bientôt une porte s'ouvrit : le prince entra.

Le prince... Eh oui, c'était bien un visage, une silhouette de prince, de petit prince : taille élégante, mains fines, front soucieux et bouche pincée. Une effigie enfin qui devait sembler charmante sur les timbres-poste, sur les pièces d'or de Venasco. Qu'on y joigne un certain regard sombre et prompt à se détourner, assez traître même, comme tous les regards qui passent pour très beaux; et avec cela, par coquetterie, vous l'eussiez juré, un rien, un soupçon d'accent provençal, tout l'héritage des comtes de Cadenour...

— Veuillez, monseigneur, — lui dit après les premiers mots d'usage M. d'Erfont, — ne voir en nous que des témoins attris-

tés de la démagogie terroriste qui accable notre patrie... Votre Altesse Sérénissime, d'autre part, n'est pas sans savoir qu'un grand cercle artistique, littéraire et surtout — comment le définirais-je ? — social, hautement social, le Cercle de l'Étoile, vient de naître. Nous disposons dès maintenant d'un local immense au coin de la rue de Presbourg et de l'avenue du Bois : et la soirée d'inauguration fera bruit dans les annales parisiennes, pour ne pas dire qu'elle comptera dans l'histoire du pays, les conséquences d'un tel groupement, Votre Altesse Sérénissime doit le sentir, pouvant être incalculables... Toutefois, monseigneur, un mot de vous, un refus, et tout notre projet s'évanouit en fumée...

M. d'Erfont se leva :

— J'ai le respectueux plaisir, au nom de tous nos camarades, au nom, pour m'exprimer mieux, de la vieille société traditionnelle, qui survit en province et dans la capitale malgré les coups répétés des hommes nouveaux, j'ai le respectueux plaisir de supplier Votre Altesse Sérénissime d'accepter la présidence d'honneur du Cercle de l'Étoile.

Antoine II, impassible et comme s'il eût été entièrement sourd, prit une boîte sur une table et leur présenta des cigarettes :

— Je vous en prie, messieurs, vous vous trouvez chez un garçon, ne vous gênez point...

— Merci, monseigneur, — répondit le comte d'Erfont d'une voix étranglée, — je ne fume pas.

Le baron de Fauques, lui, accepta avec émotion. Le marquis de Rochetouron, au contraire, jugea que tout était perdu.

— Votre Altesse Sérénissime, hasarda-t-il en tremblant, veut-elle nous faire entendre, en nous offrant des cigarettes avec cette bonhomie cordiale, qu'elle daigne se considérer déjà comme en compagnie de cercle avec nous ? Cette faveur est de si bon augure...

Hélas !

— Mon Dieu, messieurs, — répondit le prince, — je ne crois pas, à mon grand regret, pouvoir accueillir comme je le souhaitais votre demande... Vous le savez, je ne compte guère plus en France qu'un simple sous-préfet...

— Oh ! monseigneur ! — protestèrent ses interlocuteurs.

— Si, si... Or vous ferez certainement de la politique, dans votre cercle... Et moi, en tant que président d'un cercle réactionnaire, on m'annexera, messieurs, on m'annexera parce que je n'aurai pas été sage...

Et Antoine II, au grand désappointement des trois ambassadeurs, riait avec douceur et cruauté, ne prenant nullement, c'était clair, le futur cercle au sérieux.

Alors le baron de Fauques, qui n'avait rien dit encore, crut le moment venu de placer un argument qui lui paraissait décisif :

— En empruntant à l'aristocratie anglaise, insinua-t-il, quelques-uns des principes particuliers qui font de ses cercles des merveilles à la fois d'organisation, de confort et...

— Monsieur, — interrompit assez sèchement le prince, — laissez les Anglais. Vous n'allez pourtant pas me proposer, à moi qui suis né provençal, de donner au monde des leçons de supériorité anglo-saxonne... Il y a beaucoup de raisons, je le crains, pour que je ne doive sans doute pas me rendre à votre désir, très flatteur du reste, et dont je vous remercie. Enfin, j'y vais réfléchir, nous en causerons encore...

Il se leva. L'audience était finie.

— Eh oui, mon cher, disait le soir même Antoine II à son aide de camp, eh oui, j'ai refusé... Qu'ai-je donc à faire avec ces snobs, moi ?

III

Quand nos trois soutiens du vieux monde, cependant, MM. d'Erfont, de Fauques et de Rochetouron, s'étaient retrouvés ensemble dans leur voiture électrique, ils n'avaient pu s'empêcher, tout le long du boulevard Maillot, de s'exprimer sans aucune décence, en vérité, sur le compte du jeune prince.

Rien d'aussi favorable aux longues calomnies, non moins qu'aux traits d'esprit les plus acérés, qu'une « électrique » : c'est actuellement le dernier véhicule où l'on cause. Sur une automobile, tout dialogue devient vite impossible. En wagon, qui

ne finirait par dormir? Au fond d'une noble victoria, vous ne songez qu'à vous laisser vivre, ou qu'à vous faire indolemment voir aux passants. Du haut d'un coach, vous n'êtes bon qu'à mépriser le populaire. Et les simples coupés ou fiacres trop étroits, attelés de chevaux bruyants, n'engagent guère aux fins propos : car on y doit crier pour s'entendre, et vous ne sauriez d'autre part songer à vous montrer spirituel avant que d'être au moins bien assis. Mais l'électrique est vaste et commode, au contraire, comme un ancien carrosse de cour : bien installé sur de profonds coussins, et roulant dans un pieux silence, on y peut à l'aise lancer sa tirade ou décocher son mot. Aucune syllabe n'y est perdue — aucune sottise non plus. Le comte d'Erfont, qui était un homme éloquent, ne prenait pas garde à ce dernier inconvénient.

— Que voulez-vous, mes chers amis ! — déclarait-il. — Il est bien certain que le prince de Venasco est libre de ses actes. Nous ne pouvons le forcer à nous patronner. Il m'est avis pourtant que ce petit bout de roi n'agit pas très sagement en nous refusant l'appui de son nom... Car si le tyranneau peut nous faire affront, l'héritier des gueux Cadenour, le récent enrichi par un coup de fortune inespéré pourrait bien aussi quelque jour s'en mordre les doigts.

— Il nous est aisé, en effet, — fit le baron de Fauques, — de boycotter Venasco. Quand le Casino sera réduit aux seuls rastaquouères et chevaliers d'industrie, la principauté aura vécu.

— Vécu, c'est beaucoup dire. Mais enfin, nous sommes utiles, là-bas, indiscutablement. Puis, il y a le mouvement d'opinion dont nous disposons, des influences politiques au besoin. Bref, ce jeune homme s'est peut-être bien pressé...

— Il a commis une bourde.

— Vous allez trop loin, mon cher Fauques, mais c'est cela que je voulais exprimer, en somme. Quoi d'étonnant, du reste? Antoine de Cadenour n'avait évidemment pas, quand il fut appelé par grand hasard au trône de Venasco, l'hérédité qui rend toutes naturelles, chez quelques-uns de ceux qui sont nés pour régner, certaines diplomaties, certaines finesses...

— C'est un parvenu.

— Non, sans doute. Néanmoins, il n'était Vivaldi que par sa mère. Le double décès du prince héréditaire et de Philibert IV lui ouvrit une... carrière, à laquelle il était mal préparé. Les Cadenour, peuh ! Des hobereaux de Provence, inconnus dans l'histoire jusqu'à cet Antoine, prince d'occasion à vingt-deux ans !

— Un gamin !

— Un enfant, un enfant. Des défauts, des extravagances d'enfant. La principauté livrée à des originaux, des cerveaux brûlés, des méridionaux, des Italiens... Le palais de Venasco encombré de bohèmes, de membres de l'Institut, devenu on ne sait quelle pétaudière d'intellectuels... Et la manie des fouilles et du terrassement, avec cela : les abords de la gare sont maintenant ensevelis sous les gravats et les décombres... Le fou ne parlait-il point récemment de défendre la roulette si le Casino ne lui laissait pas bouleverser tout le jardin ?

— Bon ! anarchiste, en outre ! C'est complet.

— Ne poussons rien au tragique. Pourtant les Vénasquais ne sont pas sans inquiétude, et il serait peut-être temps que le gouvernement français se mêlât des affaires d'un excentrique rebelle à tous les sages conseils, tandis qu'il se laisse mener au doigt et à l'œil par des rats de bibliothèque et des gratte-papier.

Le marquis de Rochetouron eut alors une idée :

— Eh bien, pourquoi ne ferions-nous pas solliciter le prince, au sujet de notre présidence, par ces rats de bibliothèque et ces gratte-papier ?

Chacun se tut, à ce trait, et médita. Le prestige de la science apparaissait soudain dans toute sa gloire, et certes pour la première fois, à ces messieurs.

L'affaire se trouva finalement conclue en quelques dîners. Il y a toujours à l'Institut, et dans l'Académie même des Inscriptions, huit ou dix vieillards puérils qui se félicitent de former ce qu'ils nomment le « parti des ducs », et croient, dès qu'ils vont dans le monde, poursuivre une carrière à ravir Saint-Simon.

Son Altesse Sérénissime se montra charmante avec ces romanesques innocents. Que de grâces, que de prévenances !

— Il suffit, mes chers maîtres, il suffit que vous formiez un souhait. C'est entendu.

Antoine II, sans y penser, mettait dans : « Mes chers maîtres » bien plus de respect, de gloriole discrète et de câlinerie qu'il n'en était besoin. « Ah ! monseigneur, aurait pu lui dire M. d'Erfont, à chacun son snobisme, à chacun sa chimère... »

IV

Nulle parmi les dames choisies, aucun non plus des éminents cavaliers qui assistaient à la soirée d'inauguration du nouveau cercle, n'eût voulu montrer le moindre trouble lorsque le prince de Venasco parut enfin dans la salle des fêtes. Tout ce qui se prétend de bonne société, dans Paris, a l'habitude des princes, il le faut : on a dîné au moins une fois près d'eux chez Paillard ou chez Durand, on les a rencontrés en voyage, à l'hôtel, on les connaît. On sait leurs faiblesses et leurs histoires de famille. « Ah ! voici donc notre jeune Antoine... », murmurèrent seulement plusieurs bavards et certains fâcheux. Le reste ne daigna souffler mot pour un événenement d'aussi peu d'importance. Toutefois, et par un singulier hasard, il se produisit petit à petit une incompréhensible cohue, et il n'y eut bientôt presque plus personne qui n'écrasât les pieds de ses voisins et ne bousculât ses voisines afin d'approcher Son Altesse. Car tel est chez nous le prestige des rois : on s'étouffe autour d'eux pour bien s'assurer qu'ils n'étonnent point.

Antoine II, mince et charmant dans son habit, l'air un peu contrarié, un peu soucieux, comme toujours, marchait à la tête d'une suite nombreuse, et laissait négligemment le comte d'Erfont lui présenter quelques vieux messieurs aux noms émouvants.

— C'est un joli garçon, — disait-on dans la foule.

— Mais il me semble poseur, ou du moins maussade.

— Moi, je lui trouve l'œil fourbe.

— Dame ! vous savez, ça vient du Midi.

— Provençal, presque Italien.

— Italiens... saltimbanques... traîtres... coups de couteau dans le dos... etc.

(Vous ne sauriez ignorer la tirade des « coups de couteau dans le dos », et que, chez les gens d'un certain ton, s'il est généralement établi qu'on adore les hommes du Nord, et surtout les Anglais, il est également décent de tenir les races méridionales en un mépris instinctif et distingué.)

Cependant tout se passait au mieux. Partout les plantes vertes et les fleurs faisaient paysage, les tapisseries anciennes tombaient avec noblesse derrière les Diane de Falguière, les Arlequin de Saint-Marceaux et les meubles de Maple ; les ascenseurs glissaient sans bruit, l'électricité aveuglait, et la livrée neuve, la culotte de panne amarante du personnel avaient produit une grande impression. Le rôle social enfin du Cercle de l'Étoile s'annonçait, on le voit, de manière à rassurer les plus pessimistes. M. le comte d'Erfont ne se sentait pas d'aise, aux côtés du prince. A cet instant, néanmoins, un incident arriva, qui fit soudain pâlir le comité.

Comme Antoine II, précédant un peu son escorte, allait entrer dans le grand hall au fond duquel était dressé le théâtre, un second cortège se présenta, gagnant la même porte, une longue théorie d'habits noirs qu'une femme, une seule femme entraînait derrière elle. Le prince s'arrêta. Et comment passer outre, en effet, devant une telle merveille ? Malgré tout l'art du couturier et tout le talent des orfèvres, il semblait qu'elle se fût avancée souple et nue, tant ses gestes avaient d'aisance, tant ses hanches et ses belles épaules se mouvaient heureusement, tant ses jeunes seins palpitaient sans gêne sous les vaines dentelles et le givre des pierreries.

Elle portait avec audace une tête d'un style antique, au nez droit, à la bouche régulière, sinueuse et petite, et c'était selon Lysippe ou Praxitèle que son coiffeur avait séparé, puis tordu ses boucles châtaines.

Le prince était donc demeuré là, comme saisi de respect. Quant à la jeune femme, à peine y fit-elle attention : insoucieusement, sans plus attendre, elle pénétra dans la salle de théâtre et gagna sa place. Terrible manquement au proto-

cole ! Avoir ainsi pris le pas, et sans même s'être inclinée ! Le comte d'Erfont frémit, déjà même il s'excusait... Mais Antoine II souriait :

— Laissez, laissez ! Il est juste qu'une jolie femme l'emporte sur le puissant souverain d'une petite ville et d'un faubourg... Seulement, dites-moi du moins le nom...

— Mademoiselle Hélène Véray, monseigneur, la fille de ce richissime Véray qui mourut vers 1898 ou 99, je crois... Votre Altesse n'en a-t-elle pas entendu parler ?

— Véray « des perles » ?

— Celui-là même. Il était devenu l'intime ami, le conseiller tout-puissant, l'ambassadeur et l'associé des Bradsly and C°, à qui appartiennent presque toutes les pêcheries de perles des côtes hindoues. Il a laissé une fortune incalculable. Mais son jeune fils est un joueur frénétique, à enfermer, et sa fille, dont Votre Altesse vient de constater l'extravagance, sa fille vit d'une façon... plus qu'originale, en vérité !

— Comment n'est-elle pas mariée, si décorative, si radieuse, et avec une pareille dot ?

— Eh bien, voilà, précisément... On ne sait pas... Elle refuse les plus grands noms. Et Votre Altesse pense bien que depuis sept ou huit ans...

— Sept ou huit ans !

— Euh ! monseigneur, ce n'est plus une enfant.

— Monsieur d'Erfont, je souhaite que vous me présentiez tout à l'heure cette mystérieuse personne.

Et, pendant tout le spectacle de gala qui suivit ce dialogue, le prince, enfoncé dans son grand fauteuil doré, les paupières mi-closes et la joue sur la main, ne regarda ni n'écouta guère. Vainement nos ténors nationaux et les plus précieux contraltos de l'Opéra firent-ils tour à tour assaut de langueurs savantes et de cris perçants ; vainement le vénérable corps enseignant du Théâtre-Français lui-même vint-il interpréter une petite pièce en vers, œuvre d'un gentilhomme qui demeurait jeune et l'auteur favori du public mondain pour avoir conduit force quadrilles aux Tuileries, sous l'Empire, et beaucoup taquiné la crinoline de cour... Antoine II rêvait à la splendide Hélène.

Un moment même, tandis qu'il se tournait un peu, son regard malgré lui la chercha : et ce fut alors seulement que le prince s'avisa brusquement d'une ressemblance... Oui, à n'en pas douter, Hélène Véray avait, et presque trait pour trait, le profil, le front, les lèvres, toute la figure classique enfin de « l'Amazone blessée », l'Amazone de Venasco !

L'Amazone blessée ! Antoine se souvenait toujours — avec quelle émotion profonde ! — de cette matinée d'automne pendant laquelle, là-bas, sur la côte méditerranéenne, bousculant presque les gardes et les huissiers, un ouvrier hors d'haleine avait comme forcé la porte du palais : — Monseigneur, Monseigneur, M. Estienne vous supplie de descendre tout de suite aux fouilles... — Comment cela ? — Nous mettons à jour une statue de marbre !

Tremblant d'angoisse et de curiosité, le prince avait sauté dans un méchant fiacre, et peu de minutes après, arrêté à Monte-Bacco, devant une partie des jardins toute bouleversée, il se voyait accueilli par le savant Cyrille Estienne qui, très pâle, sa barbe blanche en désordre, le menait sans pouvoir prononcer un seul mot devant une sorte de fosse fraîchement creusée, au fond de laquelle gisait un bloc noirâtre et à demi pris dans le sol, mais dont la forme charmante, pourtant, renaissait déjà.

Toute cette journée-là, le prince l'avait passée au milieu des ouvriers qui, avec des précautions infinies, dégagèrent peu à peu le marbre enseveli, en firent tomber la terre qui le souillait, le purifièrent... Vers le crépuscule enfin, ce fut une Amazone qu'on mit debout : à demi nue, un bras levé, la guerrière, frappée d'un coup de lance, montrait sa blessure cruelle, et souffrait. A peine était-elle mutilée : une branche de son arc se trouvait brisée, un genou s'était fendu par l'injure du temps, et deux doigts manquaient. Mais la tête demeurait miraculeusement intacte, ainsi que tout le corps. Et parmi l'air qui bleuissait, dans l'heure indécise, magiquement réveillée, eût-on dit, au murmure des vagues éternelles, l'antique héroïne offrait son geste à la brise et mêlait sa tristesse au silence du soir.

Or, aujourd'hui, voici qu'une femme, une simple femme bien vivante, en vérité, se permettait d'atteindre à cette per-

fection, à cette grâce plus qu'humaine? Eh non, cependant! Hélène Véray riait avec impudence, avec éclat: elle n'avait pas l'expression douloureuse de l'autre, si elle en offrait tous les traits...

Mais le spectacle avait pris fin, et, dans le brouhaha qui suivit la chute du rideau, la voix solennelle du comte d'Erfont s'éleva :

— Votre Altesse Sérénissime permet que je lui présente...

Mademoiselle Véray, mandée fiévreusement par le comité, faisait devant le prince une grande révérence.

— Ah! mademoiselle, — dit celui-ci, — je n'ai eu le plaisir de vous voir pour la première fois qu'il y a une heure à peine, et pourtant il faut déjà que je vous tourne un compliment. Résignez-vous.

— Votre Altesse me rend confuse...

— Vous ressemblez à l'Amazone que nous découvrîmes dans mon pays, M. Cyrille Estienne et moi, il y a trois ans. C'est indiscutable, et pas trop injurieux.

— Vous êtes indulgent, monseigneur...

— Ne vous y fiez pas. D'ailleurs, ne vous a-t-on point félicitée avant moi pour cet honneur que vous faisiez à notre heureux chef-d'œuvre ?

— On s'est appliqué à trouver successivement que j'avais la tête d'un tas d'Apollons, d'une grande quantité de Dianes chasseresses et de je ne sais combien d'Aphrodites... Votre Altesse peut voir du reste que je suis sensible à ces comparaisons, puisque je me fais coiffer à la façon des statues anciennes.

— Eh bien, vos admirateurs se sont tous trompés, mademoiselle : c'est à une Amazone qu'ils devaient exactement songer.

— J'en suis flattée... N'étaient-ce pas des femmes qui ont fait campagne contre des hommes, contre des héros ?

— Sans doute !

— Que cela me paraît bien ! Et je les trouverais plus sympathiques encore si elles les avaient battus.

D'excuses, comme on voit, pas un mot. Hélène Véray ne se rappelait même plus sa rencontre avec le prince, dans la porte ; ou, du moins, il n'y paraissait guère. Elle souriait. Et

Antoine II, tout tyranneau qu'il fût, ne pouvait que se soumettre devant cette fierté, cette joie de vivre, cette glorieuse certitude d'être irrésistible. Il détourna les yeux.

— Ne viendrez-vous pas à Venasco, afin d'y connaître votre portrait ?

— Mais... il se peut.

— Voudrez-vous que nous le... critiquions ensemble ? Et m'accorderez-vous la grâce d'une visite, mademoiselle ?

— Ce sera beaucoup d'honneur.

— Seulement, je vous verrai déçue : notre amazone, là-bas, est blessée ; on l'a vaincue, elle souffre.

— En ce cas, monseigneur, vous vous serez donc, vous aussi, trompé...

— Comme vos autres admirateurs ?

— Oh ! mais je n'ai pas voulu prétendre que Votre Altesse Sérénissime m'admirait !

— Et pourquoi donc pas, s'il vous plaît ? Je révère en tout la beauté, mademoiselle... même victorieuse, même redoutable...

Sur ces derniers mots, Hélène Véray, un peu rose et palpitante, arrondit plus doucement et plus bas encore, pour prendre congé, sa deuxième révérence, sous les regards indignés de toute la salle, des messieurs qui trouvaient ce « flirt » ridicule, et des dames qui chuchotaient à faire frémir derrière leurs éventails.

V

Ce fut un rare, un admirable déjeuner certes, que celui dont mademoiselle Hélène Véray régala le comte Agesilao Venti, neveu de l'avant-dernier pape, et aide de camp du prince de Venasco. Non cependant que le menu présentât rien d'extraordinaire : les repas se suivent et se ressemblent, à Paris. Il y a le déjeuner à deux plats et celui où l'on en sert trois, sans compter les hors-d'œuvre, salades, desserts et autres curio-

sités de bouche. Dans toute la plaine Monceau et les quartiers qui gagnent le Bois, c'est le menu à trois plats qui représente ce pain quotidien dont les jolies dames pieuses demandent sérieusement l'aumône au bon Dieu tous les jours.

Mademoiselle Véray habitait avenue Kléber. Le comte Agesilao Venti vit donc sans étonnement se succéder devant lui les œufs compliqués, les tournedos que vous savez, et ce chaud-froid dont l'aspect ostentatoire et prétentieux ne nous invite même plus, tant nous en avons l'habitude, à constater l'orgueil évident des cuisinières et l'enfantine vanité des maîtres-queux.

Mais Hélène, et bien qu'elle-même ne se connût guère en vins, comme toutes les femmes, Hélène avait un maître d'hôtel qui s'y entendait, lui, à merveille. Usant discrètement et continûment des meilleurs crus qui se trouvaient dans la maison, il était devenu très difficile au sujet de leur qualité, de leur âge et de leur bouquet. Si bien que, grâce aux soins perpétuels de ce serviteur dévoué, la cave de mademoiselle Véray se trouvait l'une des plus curieusement fournies et des plus exquises de Paris. A peine avait-il donc été nécessaire que l'ordre en fût donné dès la veille à notre fin gourmet : « Julien, je veux demain matin tout ce que nous avons de mieux... Des bourgognes... Ou des bordeaux qui aient du montant... Enfin, arrangez-vous, mais que ce soit parfait. » Un tel avis était superflu. Le choix de Julien atteignait toujours à la perfection : et nulle harmonie ne valut jamais celle du barsac aimable, du haut-brion et du mouton-rothschild préparateurs, suivis d'un magnifique chambertin et d'un clos-vougeot sans prix, qui remplirent à la suite les verres de toutes formes alignés devant le neveu du pape.

Il en résulta que celui-ci, dont la tête méridionale s'échauffait déjà si vite, s'abandonna sans réserve au besoin continuel qu'il avait de parler, de s'exalter et de faire l'agréable. Rien de plus drôle que de le voir plisser son vieux visage, agiter ses petites mains soignées, retrousser sa moustache grise, et dire comme par hasard : « Feu mon très saint oncle... » On lui demandait de quel saint homme il entendait parler. Et Agesilao répondait alors en souriant : « Mais, *diavolo* ! le pape... »

Car c'était là son éternel sujet de gloire et de coquetterie : avoir pu nommer « mon oncle » Sa Sainteté, morte aujourd'hui... Il n'ajoutait point qu'au fond cette illustre parenté se réduisait à un cousinage, et fort éloigné. « Je vivais, confessait seulement l'avantageux Agesilao, en délicatesse avec le bon vieillard. Nous avions eu des mots, tous deux... » Et, ici encore, il oubliait avec quel soin on l'avait toujours écarté du Vatican, comment il s'était vu mettre à l'index par le « monde noir » de Rome, et tenir même en suspicion, là-bas, par les derniers des *monsignori*, les plus petits abbés de la cour pontificale, et jusque par les soldats de la garde suisse. Tout cela — quelle bêtise ! — parce qu'il menait une existence de scandale, un peu crapuleuse au besoin, et contractait dettes sur dettes pour des filles de rien... Il en convenait, d'ailleurs : « L'amour a fait le malheur de ma vie. Que voulez-vous ! j'étais jeune... J'adorais les belles mains des patriciennes... » Agesilao mentait comme jadis Ovide faisait des vers, sans y prendre garde.

Cependant, le déjeuner se poursuivait, allait s'achever, et le comte Venti — avec quelle abondance ! — ne parlait toujours que de lui. Ce n'était point là ce qu'Hélène attendait. Elle avait pourtant bien préparé cette entrevue. Son jeune frère Philippe lui ayant dit, sans songer à mal, qu'il avait fait naguère à Monte-Bacco la connaissance d'un aide de camp du prince : « Mon petit Philippe, s'était écriée l'impérieuse Hélène, il faut absolument que tu me l'amènes ! Il n'y a rien d'extraordinaire, voyons, à ce que tu viennes déjeuner un matin avec lui, en camarades... Je voudrais qu'il me contât un peu comment on vit à la cour vénasquaise, cela m'intéresse... Il est bavard, ton ami ? — Comme une pie. C'est un vieux galantin qui entreprendra de briller. Il ne te laissera pas placer un mot. Et, avec l'accent italien qu'il a, tu ne sais pas comme c'est fatigant ! Et puis, qu'est-ce que cela peut te faire, la cour de Venasco ? — Cela m'intéresse, te dis-je. Amène donc ce Venti et préviens-le, préviens-le bien que je veux des renseignements sur son pays, et sur son patron, des... tuyaux, tiens, tu as compris ? »

Philippe Véray avait compris ce dernier terme, en effet. De plus, il ne cherchait jamais très longtemps à pénétrer les in-

tentions secrètes de son prochain en général et de sa sœur en particulier, celle-ci passant pour une originale, à son cercle, et pour une singulière toquée : ce jugement ne suffisait-il pas ? Puisqu'elle était toujours un peu folle, il fallait lui complaire. L'indolent Philippe avait donc à demi clos ses yeux vagues et détourné son dos voûté. Quelques jours après, il conduisait, avenue Kléber, un petit homme grisonnant et agité, pincé dans ses habits, la moustache troussée et les yeux d'un éclat terrible :

— Je te présente, Hélène, le comte Agesilao Venti, que tu désirais connaître.

Ah ! que de grâces aussitôt, que de compliments, que de courtoisies ! Hélène Véray, d'abord surprise, s'était bientôt sentie toute aise de contempler en face d'elle une physionomie si expressive et un convive si flatteur, qui parlait si bien le français, qui s'exprimait sur lui-même avec tant de facilité, de poésie... Elle commençait toutefois d'être un peu inquiète, à présent, en observant qu'il ne cessait plus, qu'il s'engageait même en de nouveaux récits :

— C'est à Naples, *signorina*, que j'ai connu le prince...

Mais, pour le coup, l'occasion était trop bonne :

— Oh ! je vous prie, monsieur, interrompit la jeune femme, parlez-nous du prince. Quel homme est-ce ?

Agesilao se tut subitement, et fit une mine réservée à l'excès. Après un instant de profond silence, il répondit avec politesse, mais d'une voix blanche, comme s'il se fût agi de ne pas laisser surprendre un grand secret d'État, que le prince était un maître charmant non moins qu'un éminent souverain, digne en tous points de l'estime, de l'affection universelle, et de bien d'autres choses encore. Enfin, il s'observa, mesura ses paroles, les compta. Et en effet, qu'est-ce qu'un homme qui a été neveu du pape, s'il vous plaît, sinon un fin diplomate par définition, un intrigant habile, un inquiétant politique ? On ferait brusquement des demandes pareilles à un tel personnage, et il y répondrait sans détours, comme un simple bourgeois interrogé sur ses voisins ? Allons donc !... Mademoiselle Véray, déçue, reprit plus distraitement :

— Poursuit-on toujours, à Monte-Bacco, ces fouilles auxquelles Son Altesse paraît si attachée, ces terrassements qui obstruent le chemin de la gare ?

— Cette fois, à la bonne heure, l'investigation n'était plus personnelle, et le comte Venti, tout à coup redevenu souriant, allait pouvoir, sans y songer, révéler les embarras de son gouvernement, les ennuis et les faiblesses de son maître, etc... Il n'est, avec les diplomates, que de bien poser les questions.

— Ces fouilles, nos fouilles, *signorina* ?... C'est beaucoup de gloire, mais bien des soucis. Son Altesse Sérénissime déterrera peut-être encore quelques centaines de monnaies rouillées et de vieux pots ; mais Elle finira bien aussi par se brouiller avec sa principauté, c'est moi, Venti, qui vous en préviens... Et Venti a des cheveux gris, Venti a vécu, Venti observe !... Ah ! *peccato* ! pourquoi ce grand borgne de professeur Estienne est-il venu ensorceler notre Antoine ? Car c'est ce Marseillais démon qui a tout mis en mouvement, tout bouleversé là-bas ; rien ne l'arrête, rien ne le gêne, il amènera quelque catastrophe... Nous passions des journées tranquilles, avant lui, en paix avec le Casino, en paix avec le maire, avec l'évêque. Le prince ne songeait qu'à voyager de-ci, de-là, qu'à bien vivre. Et puis, un beau matin, le Cyrille arrive, tout important, et il persuade à Son Altesse d'entreprendre des fouilles non loin de la gare, dans les jardins du Casino... *Dio Santo* ! que de luttes, que de démarches, que d'entrevues, que de bouderies, que de querelles !... Le prince allait renoncer enfin : bon ! voici le maudit Estienne qui abandonne Paris, et s'installe à Venasco, diaboliquement chargé d'une mission par le gouvernement français... Je vous dis que c'est un possédé, ce vieux fou ! Dans mon pays, les paysans coupent la moitié de la barbe aux possédés...

— Et l'Amazone blessée, monsieur Venti ?

Ici, Agesilao changea encore une fois de visage, et répliqua religieusement :

— Admirable, sans égale, suprême, une suprême merveille, on donnerait sa pauvre vie pour elle ! Il est vrai, *signorina*, que notre Amazone vous ressemble d'ailleurs, foi de Venti !

— Et que celui qui l'a tirée de terre est un vieux maniaque, un être dangereux, un misérable ?...

— Qu'on me fusille, si j'ai dit cela ! Un très grand homme, au contraire, M. Estienne, un génie ! Mais Son Altesse, voyez-

vous, est trop... comment dites-vous ?... modeste devant les grands hommes. On dirait qu'Elle en a peur. Deux mots écrits en latin, et Antoine II redevient collégien : un vrai *bambino*, tenez... Eh bien, savez-vous ce qu'il fera, Antoine II ? Il se laissera monter la tête et voudra, coûte que coûte, commencer de nouvelles fouilles qui doivent tout envahir, devant le Casino. Il intriguera, il exigera, il se mettra en colère, et il menacera, comme toujours, de défendre la roulette. Ce sera la guerre civile : et si le Casino cède, l'Hôtel de Paris, dont la porte sera encombrée par les gravats, l'Hôtel de Paris intentera des procès, poursuivra des campagnes, déchaînera l'émeute, au besoin...

Les gens outrageusement millionnaires ne pensent pas avec cette lenteur pusillanime que nous appelons, nous autres, de la prudence, de la sagesse :

— Eh bien,— fit l'impétueuse Hélène, — pourquoi le prince n'achète-t-il pas l'Hôtel de Paris ? Si c'était moi...

Agesilao leva les bras :

— Hé, là ! *signorina*, — mais le prince n'est pas assez riche !

Hélène Véray se mit à rire doucement, et parla d'autre chose.

VI

A MADEMOISELLE HÉLÈNE VERAY

Etude de Me ADOLPHE DONÉRIEUX. Paris, le 17 décembre 1903.

Mademoiselle,

Vous me voyez bien au regret de ne pas m'être trouvé hier à mon étude. Mais, comme vous l'aura dit M. Babin, mon maître clerc, je reviens seulement aujourd'hui de Tours, où j'étais appelé. Je me reprocherais toutefois de perdre un seul moment pour vous communiquer la surprise et l'émoi profond que je ressens des projets dont vous avez informé

M. Babin, et que celui-ci vient à l'instant même de me laisser connaître.

Il va de soi, mademoiselle, que je ferai de mon mieux pour vous donner toute satisfaction en ces circonstances, quelque extraordinaires et déconcertantes qu'elles me paraissent. Mais la nature des affaires considérables que vous voulez traiter est tellement inattendue, les délais surtout où vous souhaitez de vous enfermer se présentent comme si rapprochés, si capables de nous coûter, en un mot, à eux seuls, plusieurs millions, qu'il me semble indispensable, en vérité, de m'entretenir très sérieusement avec vous à ce sujet. J'attendrai donc, avec un peu d'impatience, je l'avoue, le rendez-vous que vous voudrez sans doute bien me fixer, à cet effet, en votre hôtel ou à mon étude. Et laissez-moi conserver l'espoir que votre décision puisse encore n'être pas tout à fait irrévocable.

Sans même invoquer le risque assurément lointain, mais toujours possible, si vous persistiez dans cette voie, de quelque conseil judiciaire, je veux croire que la simple raison, chère mademoiselle, saura vous amener à oublier d'aussi soudaines et dangereuses entreprises. Il ne faut attribuer, en tout cas, les craintes que je ressens et les scrupules dont je me permets de vous faire part qu'à mon entier et sincère dévouement. Et c'est avec la sollicitude, non seulement d'un notaire, mais aussi d'un ami respectueux et véritable, que je m'efforcerai de vous convaincre.

Veuillez, je vous prie, recevoir l'hommage de mes compliments les meilleurs et les plus distingués.

ADOLPHE DONÉRIEUX

VII

Venasco !

Hélas ! à quoi songe-t-on, dès qu'on entend, dès qu'on lit ce mot ? A quelques maisons groupées sur un rocher sauvage, que les mouettes effleurent et que couronnent des cactus ou

des roses? Au palais imprenable des Vivaldi, souverains sur la mer bleue, princes de proie, condottières? A l'église nichée là-haut, et qui jadis carillonnait pour ses fidèles provençaux et génois en train de pêcher au loin les dernières sirènes, peut-être, ou d'assaillir le Turc féroce à travers vents et tourmentes, sinon de guider les galères du roi de France en Méditerranée?

Que non!... Ce ne sont point de telles images auxquelles rêve quiconque part aujourd'hui pour Venasco. Déchue, l'ancienne place forte n'est plus qu'une gare, qu'une halte avant Monte-Bacco. Déshonorée, la cité princière souffre à ses pieds des usines, un chemin de fer l'assiège, une route la livre, un tramway électrique vous y conduit en un instant. Esclave, la capitale des Vivaldi subsiste à présent grâce à l'argent que ses faubourgs lui donnent...

Plus gueux durent être les princes vénasquais, mais de combien plus fière allure, quand, parcourant au trot des chevaux de poste leur mince État, ils ne se voyaient saluer que par quelques centaines de sujets en guenilles qui leur criaient des vivats en patois! Presque partout alors on entendait jaser les cigales sur cette côte parfumée, jusqu'où venaient se mourir en paix les longues vagues. Seule, inexpugnable, la citadelle de Venasco s'y dressait, comme un vrai fort de pirates. Certes l'Altesse Sérénissime, en ce temps-là, derrière ses gros remparts et ses canons, vous avait bon air à parler de son domaine. Des galeries à l'italienne de son palais, entre les montagnes silencieuses et les flots, le roitelet n'apercevait nulle forteresse rivale qui lui fît ombre: rien à perte de vue que des havres fleuris, et des solitudes à peine rompues par quelques vieux villages.

Au lieu qu'à cette heure, que peut-il contempler s'il s'accoude au même balcon? Peuh! une banlieue, des faubourgs qui le tiennent prisonnier, tout un amas de villas et d'hôtels, un chaos de terrassés, de balustres, de magasins vernis, de bâtiments fardés qui s'enchevêtrent et se chevauchent, des rues où le grincement des tramways et les hoquets des automobiles ne cessent jamais, La Fondamine aux mille boutiques, Monte-Bacco écrasé par son Casino, ce rêve de nègre...

Que sont devenus les descendants des Génois hardis, qui jadis escaladèrent en conquérants, le grappin et la torche au poing, ces rochers de Provence? Une tribu de trafiquants et de fournisseurs, qu'enrichit la dépouille de joueurs ahuris, de gros Russes ivrognes ou de mornes viveurs anglais. Comment nous apparaît la libre terre des tyranneaux anciennement ducs et pairs à la cour de France, traités en princes par Louis XIV? Comme une sorte d'enclos loti et couvert de maisons jusqu'au tiers des monts, une manière de sanatorium, ou mieux un tripot entouré de restaurants, de pensions de famille... Menton nous appartient, désormais, et l'humble Roquebrune même ne fait plus partie de l'État vénasquais. Le principicule ne saurait voir flotter son drapeau jaune et blanc que sur une lieue à peine de rivage.

Mais pourra-t-il au moins parler en maître chez lui, sur son territoire, dans sa propre ville? Oh! sans doute, à condition de ne mécontenter ni les riches voyageurs qui apportent tant d'argent dans la principauté, ni le gouvernement français, qui a déjà trop de soucis, ni le Casino de Monte-Bacco, tout-puissant, ni les redoutables hôtels, ni les syndicats vénasquais, dont le maire soutient tous les caprices, ni les propriétaires malveillants, qui trouvent leur appui dans le gouverneur général, ni les catholiques, représentés par l'évêque, ni les protestants, ni les juifs... Sous ces réserves, le pouvoir des Vivaldi demeure absolu, et l'on montre en souriant sur la carte d'Europe, comme une curiosité de vitrine, un rare et singulier échantillon d'histoire, ce minuscule coin de terre où règne encore un despote sans Parlement, et dont cinquante carabiniers défendent inexorablement les frontières.

Il va de soi que les affaires d'un tel royaume de poupée laissent en repos l'opinion publique, sur notre vieux continent, et que la dynastie qui préside aux destinées de Venasco ne parvient guère à émouvoir Paris plus d'une matinée, le cas échéant. Pendant les premières années surtout qui suivirent la guerre, il y avait ici bien d'autres sujets de méditation que le coup de tête, par exemple, de la jeune princesse Dominique Vivaldi, éclat suivi d'un brusque mariage avec cette sorte de hobereau sans sou ni maille, ce fameux Cadenour qui portait légitimement, à la vérité, un authentique et bon titre de

comte, mais à qui l'on ne connaissait d'autre profession que de surveiller tant bien que mal quelques troupeaux à demi sauvages le long du Rhône, puis de courir les tripots de Marseille et de laisser aimer ses beaux yeux sombres au gré de la première venue. Par la suite, du reste, il apparut que cette union n'était point mésalliance autant qu'on l'eût pensé : le séducteur avait des manières et des lettres, beaucoup de souplesse, il sut ne pas s'imposer, tolérer un semblant d'exil, se laisser oublier tout à fait même en faveur de son petit Antoine, qui venait de naître...

Si bien que la comtesse Dominique, devenue veuve, put reparaître peu à peu à la cour vénasquaise. On y souffrit volontiers le jeune parent pauvre, Antoine de Cadenour. On aimait sa jolie figure de garçonnet pensif, on approuvait son esprit aisé, ses études brillantes. Bien avant même qu'il partît pour son service militaire, une Faculté du Midi lui délivrait des diplômes flatteurs : un Cadenour aussi bien doué ne méritait-il point de passer au rang de Vivaldi ? Le prince régnant installa sans trop de scrupules son neveu près de lui.

Enfin les deuils survenaient coup sur coup. La comtesse Dominique s'éteignit la première. Puis une terrible mort accidentelle surprit Venasco : le propre fils du prince régnant... Sur quoi, ce dernier même, parti bien loin pour oublier, succombait tristement en mer, devant Terre-Neuve, à une pleurésie brutale. Le brigadier Antoine-Urbain-Jean de Cadenour-Vivaldi se trouvait, par hasard, l'héritier du trône vénasquais, et apprenait ainsi en manœuvres son avènement soudain, à vingt-deux ans !

Mais quoi ! s'entendre nommer prince aujourd'hui, et quand même il s'agit d'une souveraineté véritable, qu'est-ce que cela ? « Moins que rien », eût pu répondre Antoine II. Après huit années de règne, ce jeune homme faisait peu de cas de son autorité pour rire. Entêté du passé, du Venasco disparu et charmant, de ses plages désertes, de ses roches que seules habitaient les abeilles, il n'avait point assez de dédains pour les quelques mètres carrés qui lui restaient d'un pays déshonoré, défiguré, envahi. Le jeu l'offensait. C'était lui faire affront que de parler en sa présence de la roulette ou du Casino. Et il se rappelait encore l'humiliante et lourde tutelle où son

inexpérience l'avait réduit après son avènement. Trop longtemps, le gouverneur général de la principauté, M. Normant-Sauvary, s'était institué son protecteur, son hautain professeur de gouvernement. Le consul d'Angleterre également, personnage considérable à Venasco, avait accablé de ses avis ce pauvre petit prince méridional, né Cadenour, qui haïssait d'instinct l'impassibilité, la morgue, la réserve et la sagesse des Anglo-Saxons. Très fier de sa fine race, il avait pris du même coup en aversion ce qui nous reste d'une aristocratie qui fut la plus spirituelle d'Europe, et qui maintenant vit dans le culte des barbares, ou se meurt de sottise, ou encore devient socialiste...

Enfin, un jour, l'éminent Cyrille Estienne, de l'Institut, professeur d'épigraphie latine au Collège de France, et bel et bien né près de Marseille, bref un « pays », était tombé à Venasco afin d'y obtenir l'autorisation de faire des fouilles. Tout dès lors changeait subitement dans la principauté. Comme éveillé au rythme de cette voix éloquente, Antoine II avait senti sursauter en lui l'âme des Vivaldi, des princes issus de Gênes, d'Italie, terre de mécènes, de dilettantes, de podestats artistes et jaloux de l'antique beauté... Il avait entrevu la gloire : on l'exalterait, dans l'avenir, à l'égal d'un Médicis ou d'un Sforza. Les premières fouilles ayant mis à nu les fondations d'une villa romaine et ce chef-d'œuvre éternel, l'Amazone blessée, les architectes avaient été en hâte convoqués, la construction d'un musée entreprise dans l'instant, et tout à l'heure presque achevée, la fondation d'une bibliothèque décidée, un congrès archéologique projeté pour 1906. Le palais princier s'emplissait d'Italiens aux propos chanteurs, de Provençaux toujours prêts et de Gascons qui gesticulaient. Le gouverneur, le maire et toute la horde des fâcheux devaient se contenter désormais des audiences inévitables ou des réceptions solennelles. Fébrile, rêveur et assez quinteux du reste en ses folies, comptant pour rien maîtresses et courtisans, femmes et amis, tout ce qui ne savait pas le latin, sinon le grec, tout ce qui ne parlait pas au moins le patois de Nice, à défaut d'italien, n'estimant au monde que son caprice, prince modèle enfin, Antoine II voulait que son nom fût illustre, et il en serait bientôt ainsi... Mais non !

Mais non, puisqu'il se heurtait à une résistance invincible et contre quoi il ne pouvait rien ! Mais non, puisque l'Hôtel de Paris, soutenu par le Casino, refusait nettement, absolument, de laisser poursuivre les fouilles sur la place. Il y avait là peut-être tout un quartier enfoui, en tout cas des débris importants, qui sait, même ? de nouvelles statues dignes de l'Amazone blessée ; mais la coalition des hôteliers, des trafiquants, du gouverneur, des propriétaires de cafés, toutes les puissances de Venasco enfin menaçaient de s'unir pour d'immenses procès, projetant de faire grève et tout ce qui s'ensuit. Antoine II ne pouvait passer outre. Sa gloire se heurtait là !

Qu'on réduisît d'abord l'Hôtel de Paris au silence... Mais comment ? Avec de l'argent, beaucoup d'argent ? Où le prendre, où le voler, si c'était seulement possible ?...

Ainsi le prince formait-il de sauvages pensées dans l'instant qu'il quittait, un matin, son conseil particulier. Et il repoussait furieusement la porte en entrant dans son cabinet de travail, où un homme se trouvait debout, qui l'attendait. C'était Agesilao Venti, en petite tenue d'aide de camp, un papier à la main.

— Monseigneur, voici, — murmura l'Italien d'une voix prudente, contenue, à peine distincte, car il venait, au seul aspect de son maître, de pressentir quelque terrible orage — voici la liste d'invitations pour la réception de samedi... La laisserai-je sur le bureau ?...

— Je me moque de votre liste, Venti ! D'ailleurs, elle doit être bien... Et puis, est-ce à moi qu'il faut la montrer ? Allez la porter à l'Hôtel de Paris... Car je ne suis pas prince en Venasco, savez-vous cela, mon cher ? Ce sont messieurs les maîtres d'hôtels, c'est Normant-Sauvary, c'est l'union des gérants de cafés, des boutiquiers du Casino, les princes ! Allez les consulter, ils recevront samedi à ma place...

Ah ! quel sourire supérieur, à ces mots, et quelle expression de finesse incalculable passa sur le visage mobile du comte Venti ! Comme éperdu de malice, il finit par lancer légèrement, indifféremment :

— Votre Altesse n'ignore pas, bien entendu, que l'Hôtel de Paris et le café qui lui fait face sont achetés depuis hier, ou aujourd'hui même ?

Antoine II, stupéfait, se redressa :

— Quoi ! Venti, qu'est-ce que cette nouvelle? On ne m'en a encore soufflé mot. En êtes-vous certain ?

— Bien sûr, donc, bien sûr ! Venti est là, je suppose, avec deux yeux et deux oreilles, et Venti ne perd pas son temps, allons ! Je vous répète, monseigneur, que toute la place dépend à cette minute d'une Française, d'une Parisienne, qui est milliardaire, et qui s'appelle mademoiselle Hélène Véray. Et je ne le crois pas, non, je l'affirme, je l'annonce.

— Mais comment le savez-vous, sapristi !

— Venti a deux yeux, deux oreilles...

Il ne voulut sortir de là. Et du reste avait-il besoin d'ajouter que ce grand endormi de Philippe Véray lui avait téléphoné, il y avait une heure à peine, de sa voix vague : « Ma sœur, paraît-il, achète une grosse part de Monte-Bacco, l'Hôtel de Paris, je ne sais quoi encore... Ça se conclut, ça marche... Qu'est-ce que vous devenez là-bas ?... Ici, on joue assez gros. Felitz a perdu, l'autre jour, dix mille louis... Et l'on a blackboulé le petit Donval... Au revoir, mon bon... »

VIII

On venait d'installer chez elle l'Amazone blessée, — si toutefois il est respectueux de parler ainsi quand il s'agit d'une telle œuvre et d'un musée d'archéologie. Mais enfin, tirée hors du palais princier, et portée à bras jusqu'à l'édifice tout flambant neuf, la statue divine s'élevait maintenant au milieu d'une petite chambre, d'une rotonde de marbre rosé, azuré, safrané, qui s'appelait, sur les catalogues fraîchement imprimés : « Salle de l'Amazone ».

Rempli par les débris des fouilles, riche en monnaies, en camées qu'on eût voulu toucher, en fins bibelots d'argile ou de bronze, le nouveau musée de Venasco, avec son toit plat, sa colonnade intérieure et son atrium fleuri, déparait à peine les jardins aériens qui, suspendus à la pointe dernière du

roc, laissent s'envoler jusqu'en pleine mer leurs pétales printaniers ou leurs feuilles d'automne.

Et dans le pavillon précieux, dans cet écrin de marbre qu'illuminaient deux longues fenêtres ouvertes sur l'horizon, la belle guerrière antique, un bras levé, souffrait doucement de sa blessure.

Antoine II, debout, la contemplait une dernière fois. Ce n'était pas de son gré, certes, qu'il s'en séparait. Depuis bien des mois, elle ornait une des salles de gala du palais. Mais que fût devenu le musée de Venasco, dépourvu de ce chef-d'œuvre? Et puis, n'y avait-il point des sujets dans la principauté, des commerçants indigènes que l'on eût lésés en privant les étrangers d'une attraction, d'un « clou »? Le maire, le gouverneur avaient fait sonner très haut ces derniers arguments : et le prince s'était résigné, soumis, toujours soumis. A vrai dire, on ne lui laissait pas le choix.

Suivi de quelques fonctionnaires, il quitta donc le musée, et revint mélancoliquement à pied vers le palais. Les rues de sa petite capitale sont encore étroites et tortueuses, heureusement : sans doute n'y foule-t-on pas assez d'écorces d'oranges ni de vieilles tranches de pastèques, et il y manque de-ci de-là, grouillant dans la poussière, quelques bambins fauves comme des bronzes, mêlés aux poules, aux chèvres, aux fiacres, aux mulets empanachés, à tout ce qui donne enfin aux villes ensoleillées d'Italie le mouvement, l'éclat de rire, la grâce et la sainte vermine... Qu'est-ce, en effet, qu'une cité sans un rien de vermine? Ni plus ni moins qu'une société sans un rien de crapule : on y meurt d'ennui.

Pourtant Antoine II aimait à traverser les rues de Venasco qui fleurent drôlement, parfois, l'huile frite et le thym, où l'on peut toujours entendre quelque fredon de guitare à l'intérieur des cabarets, et où les commères s'en viennent avec bonhomie saluer leur souverain sur le pas de leurs portes, une fleur aux lèvres et la louche en main.

Mais la métropole vénasquaise n'est ni longue ni large. En quelques minutes on a gagné les remparts et l'on se heurte au palais princier, protégé par de terribles canons, écussonnés et ciselés, qui devaient faire bien grand'peur aux gens lors des « guerres en dentelles ». Antoine se disposait, par

conséquent, à réintégrer son logis, hélas! dépouillé de la belle Amazone perdue, de la merveille livrée aux regards publics, et par là profanée. Il semblait au jeune homme qu'il en demeurât plus seul, plus affaibli. Et ce fut en cette minute de tristesse que, laissant tomber les yeux sur la mer étincelante à l'infini, il s'aperçut qu'un bateau blanc, coquet et fin comme un jouet, filait à toute vapeur vers la rive, doublait le cap, entrait en rade...

Dès le lendemain, mademoiselle Hélène Véray, débarquée de son yacht *Aréthuse*, sollicitait et obtenait une audience particulière.

Or, de mémoire de carabinier, on n'avait jamais vu aucune femme passer le seuil du palais avec autant de sérénité magnifique, de gaieté même que ne le fit mademoiselle Véray. On l'eût vraiment pu croire absolument chez elle. Comme il est de droit pour toute personne munie d'une lettre d'audience, sa voiture pénétra dans la cour, et le soldat de garde, non moins que l'adjudant qui commandait le poste, eurent peine à s'empêcher de rendre les honneurs devant une jeune personne aussi radieuse, vêtue d'une robe tellement claire, coiffée d'un pareil chapeau à la Gainsborough, et qui paraissait rentrer triomphalement dans son domaine plutôt que se présenter pour la première fois dans un palais princier. Elle descendit de voiture comme Marie-Antoinette au perron de Versailles, et quand, encadrée dans la porte dont un valet de pied soulevait la tapisserie, elle fit sa révérence profonde devant le prince, celui-ci respira voluptueusement l'irrésistible parfum qui venait d'envahir, d'enchanter toute la pièce. Il s'avança et baisa très galamment la main gantée d'Hélène.

— Eh bien, mademoiselle, vous vous êtes donc enfin rappelé votre promesse? L'Amazone blessée vous attendait toujours. Mais moi, je n'osais plus rien espérer...

Tout domestique, tout témoin s'était retiré. Les voici seuls maintenant, tous deux. Hélène, le prince l'en ayant priée, s'assit.

— J'ai trop tardé, c'est certain. Et c'est honteux, peut-être. Un dilettante passionné, comme Votre Altesse, doit me mépriser un peu. Savoir qu'un chef-d'œuvre ne se trouve qu'à une nuit de chemin de fer...

— Voulez-vous m'accordez une grande faveur ?

— Oh ! monseigneur, en doutez-vous ?

— Eh bien, ne parlons ni de chef-d'œuvre, ni de mes mépris d'artiste, et laissez mon Altesse... Mon Altesse me gêne beaucoup, dans la vie, croyez-moi bien. C'est légèrement ridicule, tant qu'on n'a pas des cheveux blancs, d'être une Altesse devant une jolie femme. Si, si !... Et dès qu'il s'agit de causer en bonne sympathie, tout simplement, vous sentez trop que ça n'est plus possible. Ne m'appelez plus ainsi, je vous en prie : cela m'intimide.

— Si c'est pour vous rassurer !...

Hélène riait. Des gerbes de rires sortaient plus aisément de sa bouche éclatante que des volées d'alouettes ne jaillissent de la terre heureuse, l'été. Lorsqu'elle eut cessé, et qu'elle fut redevenue à peu près sérieuse, avec on ne savait quelle joie, on ne savait quel orgueil dans les yeux, se sentant forte à la fois de sa splendeur et de ses millions, elle ajouta :

— Pourtant, monseigneur, je suis tenue à plus de respect que bien d'autres envers vous, aujourd'hui que me voilà devenue votre sujette, ou presque... Car enfin, c'est un personnage important désormais dans Venasco que votre servante...

— Oui, oui, je sais... Circonstance bizarre, avouez-le !

— Et pourquoi bizarre ? Je m'ennuyais. J'ai été élevée par un père que le démon de l'activité tourmentait, par une mère qui m'enseigna, quand j'étais toute petite, le respect de l'énergie. J'ai vécu deux ans alors sur les côtes de l'Inde, et, tout en maniant mes poupées, j'entendais des gens extraordinaires qui s'entretenaient des *trusts* les plus émouvants comme de simples parties d'échecs, ou même de manille. Quand je me suis rappelé tout cela, plus tard, j'ai eu souvent comme des griseries, des fièvres de souvenirs... Et puis, j'ai assez joui de Paris, j'en ai fini... Je vais me mettre aux affaires, tenter des spéculations, de grandes spéculations, dépenser peut-être toute ma fortune, ça m'est égal... Qu'est-ce qui vous fait rire, monseigneur ?

— C'est d'entendre des lèvres charmantes proférer d'aussi vilains mots : « spéculations », « affaires ».

— Mais si je dis : « livrer des batailles » ou « m'abandonner

à des aventures », ce ne sont plus d'aussi sombres mots, bien qu'ils signifient la même chose, il me semble ?

— Ce sont des termes menaçants, en tout cas. Et je me sens inquiet, que diable ! en songeant que vous avez choisi ma principauté comme le théâtre de... de ce que j'ignore, de ce que vous préparez. C'est terrible ! J'aurais préféré que vous ne fussiez venue que l'embellir, que la fleurir.

— Vous êtes ironique... Mais moi, j'ai un caprice : il faut que je me le passe. Voulez-vous donc que je continue à végéter, à mourir d'ennui ?

— Dieu, non ! Je vous souhaite tous les bonheurs, au contraire. Seulement...

— Seulement ?

— Euh ! je me demande avec beaucoup de crainte et, je vous le jure, infiniment de regret, si nous n'allons pas... entrer en guerre, vous et moi... Comme ce serait dommage !

Hélène abaissa ses paupières, et ne répondit mot. Elle souriait toujours. Le prince changea d'entretien, assez nerveusement, l'interrogea sur son yacht, l'*Aréthuse*, lui parla de l'Inde, de son père, « Véray des perles ». Antoine de Cadenour se félicitait parfois de quelque rhétorique :

— Il est joli de songer que vous portez les dépouilles de l'Océan. Des centaines et des milliers de perles n'auront été glanées sous les vagues que pour édifier votre fortune, votre bon plaisir, pour vous seule enfin. C'est bien juste, d'ailleurs. Mais... une question m'intrigue. Serai-je indiscret ?

— Nous verrons !

— Comment se fait-il que vous viviez... solitaire ?

— Ah ! pourquoi je ne me suis pas mariée ?... C'est bien cela ?... Eh, je ne sais trop de quelle façon répondre. C'est plus facile à comprendre qu'à expliquer. Bref, Monseigneur, pour une jeune fille qui a beaucoup de millions de dot, qui n'est pas d'une laideur repoussante, et qui se méfie un peu, qui a regardé autour d'elle, qui a écouté, observé, fait des rapprochements... hélas ! comment choisir ? Permettez-moi le mot, c'est un peu trop dégoûtant et cynique, les épouseurs.

— Toutefois il reste encore des gens de tact et d'esprit. Ceux-là peuvent plaire.

— Oui. Mais serait-ce la peine de s'appeler Hélène Véray-des-perles pour se contenter du plus délicieux garçon qui serait même aussi le plus délicat et le plus séduisant du monde, mais qui ne serait que cela ? Peuh ! Je ne ferai jamais, moi, qu'un mariage étourdissant, ou je resterai telle que me voici. Si je change de nom, ce sera pour monter, pour parvenir au plus haut rang, un rang que nulle autre n'atteigne...

Elle n'ajouta point : « un rang souverain ».A quoi bon ? Antoine avait compris. Vraiment l'audace poussée un peu trop loin touche à l'innocence : cela redevient joli. Puis la jeune femme avait joué sa petite scène avec tant de candeur, tant de désinvolture ! Et puis elle était si attirante avec cela, si singulière dans le demi-jour !... Car le soir allait tomber. Hélène quitta le palais comme la brume et le silence s'élevaient déjà sur la rade.

IX

« — Ah ! dame, mon cher maître, — dit le prince, — mademoiselle Véray est follement riche... Et aussi vous la trouveriez bien belle : le type classique le plus pur !... Il dépend aujourd'hui de son caprice que l'Hôtel de Paris se plaigne ou non, qu'il continue à prospérer ou soit démoli... coïncidence curieuse,— vous l'ai-je dit déjà ? — elle ressemble à notre Amazone : le même visage et la même femme, fière, robuste et svelte. C'est plaisant, n'est-ce pas ? de rencontrer, toute vive, une Hippolyte, une Penthésilée ?... Je sais, en outre, qu'elle fait donner la chasse aux actions disponibles du Casino, sans doute avec l'intention chimérique de composer à elle seule une majorité dans les conseils d'actionnaires. Eh ! ils doivent trembler, ces imbéciles... Si, tout de même, je leur jouais l'excellent tour d'épouser mademoiselle Véray, je deviendrais donc enfin un peu redoutable, un peu libre... On pourrait fouiller tout le plateau des Spélonques, si l'on en avait envie... Et puis, poser un fin diadème parmi ces boucles châtaines...

M. Cyrille Estienne, de l'Institut, écoutait gravement, froidement, parler son fils spirituel, son ami, son disciple, le prince Antoine. Le grand humaniste ne s'échauffait, ne s'éveillait que s'il s'agissait de philologie, d'art grec ou d'épigraphie latine, d'éditions de textes ou de découvertes archéologiques, non moins que de la vie publique ou privée de ses confrères des deux continents. Hors ces questions, tout ne lui semblait que cendre ou poussière. Et comme il avait grandi, mûri sous le ciel fécond de Marseille, rien ne pouvait égaler son dédain glacial pour tous ceux des sujets de conversation qui ne déchaînaient pas en lui des torrents d'éloquence mêlés à des fureurs sacrées. En un mot, qu'on l'appelle un vieil exalté, si l'on veut; mais les démons qui l'agitaient, c'étaient les Muses.

Immobile donc en un fauteuil, impassible, Cyrille Estienne habitait un songe, eût-on dit. Comme il était malheureusement devenu borgne en sa jeunesse, la fixité d'un œil de verre ajoutait à son masque une sorte de solennité théâtrale. Son regard ne luisait comme braise, sous son crâne chauve, que d'un côté; de l'autre, une dignité continuelle, au contraire, une sagesse auguste émanaient de son visage.

Enfin, Antoine s'étant tu, la voix sonore de l'illustre savant s'éleva dans le silence. Il était évident qu'il n'avait rien compris aux scrupules, d'ailleurs assez vagues, du jeune prince :

— Mais, tout bien pesé, mon cher enfant, pourquoi diable hésiteriez-vous ?

Car il lui donnait du « cher enfant », du « cher petit » même, sans la moindre gêne. Il s'en trouvait plus à l'aise, si son disciple sérénissime, pour sa part, en était secrètement très flatté.

— J'hésite, mon Dieu, parce que... Vous savez bien que je ne suis ni tellement naïf ni tellement sot que de prendre au sérieux certains grands mots. Pourtant, si ce n'est moi, ce seront les journaux, l'opinion, un tas de défenseurs farouches de ma dignité qui vont s'élever tout à coup, et protester... Bah ! ça m'est fort égal, évidemment !... Cependant le dernier des Vivaldi, de souche souveraine, épouser des millions, s'unir à la fille d'un marchand de nacre et d'huîtres perlières, hein ? que vous en semble-t-il ? Je ne peux pourtant pas, de

gaieté de cœur, fournir aux orateurs de journaux et à mes ennemis naturels, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas eu la chance de devenir princes, — ils sont trop ! — un argument de plus contre « les aristos » en vendant mon titre, — et quel titre !... Car un duc de Scalborough a bien encore négocié du sien, par exemple, il n'y a pas très longtemps. Mais qu'est-ce que ce duc par souvenir en face d'un Vivaldi qui règne en réalité, et dont les ancêtres ont régné depuis tant de siècles ? Je ne me fais pas trop d'illusions, bien sûr... Toutefois, j'ai grand'peur d'être un peu imprudent, et peut-être aussi, qui sait ? un peu sacrilège...

L'œil vivant de Cyrille Estienne s'était maintenant comme embusqué sous son blanc sourcil froncé. Que de fadaises lui contait là cet Antoine !

— Mon pauvre petit ! — fit-il, — Mais, sans doute, vous le serez, sacrilège ! On proclamera que vous aurez fait un marché de votre race et de votre nom, qui sont des plus illustres d'Europe... Et après ? Laissez, laissez à tous les banquiers parvenus ces scrupules-là. Vous possédez la noblesse, par naissance et par héritage : c'est un bien, ou, si vous voulez, un capital ; vous avez le droit de le placer, de le faire fructifier.

— Non de le déprécier, je suppose ?

— Si fait, en un pareil cas !... Et pourtant vous n'ignorez pas que j'ai durant ma vie aveuglément défendu contre l'ignominie d'une société sans respect tout ce qui s'appuie sur la tradition. Vous savez quel culte je rends à ce qui nous reste du prestigieux, de l'inimitable passé, et vous ne pouvez m'accuser, j'espère, de sentiments jacobins... Mais là, grand Dieu, songez qu'il s'agit de nos fouilles, c'est-à-dire de découvrir peut-être encore aux yeux des hommes un peu d'antique beauté ! En face de la moindre statuette que la main d'un Praxitèle peut avoir seulement touchée, que devient la pauvre pureté d'un titre princier ? La Victoire ailée, le Bacchus souriant ou le Zeus chevelu que nous arracherons au sol ne seront pas, eux, moins beaux dans les temps probablement assez prochains où les barons d'Empire et les marquis du Japon, si ce n'est pas toute la multitude ennoblie par le pape, auront fini par discréditer jusqu'aux noms les plus reluisants de votre Gotha...

Il est certain qu'ici le téméraire Estienne allait trop loin. Si

le prince Antoine témoignait sans doute d'un esprit extrêmement libre et fort au-dessus des préjugés ordinaires quand on lui parlait de la noblesse des autres, il souffrait un peu moins facilement que l'on s'en prît à la sienne. Marchant de long en large à travers le petit salon du palais où avait lieu cet entretien, il s'arrêta non sans dépit devant la fenêtre, le dos brusquement tourné. La vaste cour seigneuriale s'étendait sous ses yeux, avec ses façades peintes à fresque, son escalier de marbre et son gravier mieux ratissé que si les daumonts de plusieurs souverains d'Europe devaient y arriver dans l'instant, escortées par les cinquante carabiniers en grande tenue... Dans tout prince ou principicule, et même aventurier, et voire usurpateur, le tyran n'est jamais très loin ; Il ne faut point l'irriter. La figure d'Antoine II devenait déjà mauvaise.

Mais son vieux maître n'avait-il pas, comme tant d'autres qui nous arrivèrent si souvent du Midi, le don de la parole, de la persuasion ? C'est-à-dire qu'il savait, dès que les circonstances l'exigeaient, sinon du tout changer d'opinion, au moins exprimer celle-ci en autres termes, et d'une façon merveilleusement variée. Considérant donc Antoine avec une irréprochable gravité, son œil mort seul ouvert, l'autre à demi clos et comme éteint, il reprit plus lentement, plus doucement :

— Au temps de la magnifique renaissance italienne, les condottières couronnés payaient sur leur butin de guerre les poètes qui les immortalisaient ; un Sigismond Malatesta, entre cent autres, bandit et assassin, pour ne pas dire pis, faisait bâtir un temple que nous admirons toujours à Rimini, et pensionnait des philologues. Et il faut qu'aujourd'hui le dernier des princes latins ne puisse même plus, pour la beauté, pour la science — et pour sa gloire ! — épouser innocemment quelques millions ?... Vous êtes, je vous le répète, un Vivaldi ; et ce nom prestigieux sauvera tout. Or, comme tel, n'est-ce donc pas d'abord votre devoir d'illustrer Venasco par des fouilles, par la prospérité d'un musée, par le congrès que nous projetons ? Nul ne songera plus dans six mois à blâmer l'union qui vous aura rendu plus aisées ces nobles œuvres... tandis que les monuments qui font la gloire des princes sont

de bonne pierre dure, qui défie le temps... Et puis, rappelez-vous, mon cher enfant, que vous avez la garde, devant la postérité, d'un pays que gouvernèrent des souverains consacrés par l'histoire, et artistes, et cultivés, d'un pays où déjà, sous la grande paix romaine, l'éternelle beauté se trouvait aimée, recherchée, conservée. Notre musée en témoigne...

Il n'en fallait pas tant pour que le jeune Antoine sentît frémir en lui, une seconde fois, son éperdue et presque touchante vanité. Pourtant, à ce coup, une cause moins indigne l'ayant fait naître, ce même sentiment ne se nommait plus un défaut, mais au contraire une vertu, et la plus généreuse de toutes, la plus haute, l'ambition.

MARCEL BOULENGER.

(A suivre.)

LE SOUS-OFFICIER

Définie par des esprits éclairés parmi lesquels, l'un des premiers, le capitaine, depuis général Lyautey, — l'idée de l'action morale indispensable, du rôle social nécessaire de l'officier dans la nation armée, a eu d'abord le sort trop souvent réservé aux idées nouvelles, en France, « pays des belles inventions, des progrès scientifiques étonnants et où l'on ne veut se servir des nouveautés que lorsqu'elles nous reviennent de l'étranger [1] ». Pourtant, l'idée faisant peu à peu son chemin, l'appui officiel lui vint ; et, depuis cinq ans, le « rôle social de l'officier » dans la nation armée figure au programme des leçons professées dans nos grandes Écoles militaires. Il reste maintenant — et ce n'est pas la moindre tâche — à la faire pénétrer dans l'esprit de l'armée tout entière et à lui assurer l'adhésion réfléchie de ceux qui sont chargés de l'appliquer.

Par la suppression absolue des dispenses, la loi de deux ans a encore précisé la situation créée par la loi de 1889 : désormais, tout Français valide doit, sans exception, le même temps de service à son pays. Ainsi étendu à la nation valide tout entière, le service militaire peut avoir d'excellentes, comme de déplorables conséquences. Qu'il suffise de citer, parmi ces

1. Général Langlois, cité dans la *France militaire*, du 20 août 1905.

dernières, l'attraction des paysans vers les villes où ils ont accompli leur service, les mauvaises habitudes prises dans les soirées de garnison, parfois les maladies et les tares qui en résultent, la désaccoutumance, pour l'ouvrier et le paysan, de l'effort personnel pénible et continu, remplacé par une existence de deux ans où tout est prévu minutieusement, et où peu de soucis viennent l'assaillir.

En outre, dans les conditions modernes de la vie d'une nation, qui réclame pour la lutte industrielle et commerciale un effort persistant de toutes ses forces vives, l'absence, pendant deux ans, d'une partie des ouvriers, des paysans, de ceux aussi, qui plus tard sont appelés à occuper les emplois des professions dites « libérales » dont certaines sont indispensables à l'industrie moderne, cette absence est, pour une nation, une cause d'infériorité.

D'autre part, le service militaire obligatoire et personnel est une nécessité absolue de l'heure présente ; dans l'état de l'Europe, au début du xxe siècle, dont l'aurore avait été saluée comme celle d'un siècle de paix, et qui a déjà vu, en cinq ans, deux grandes guerres, celles du Transvaal et de Mandchourie, sans compter l'expédition internationale de Chine, le remplacement de l'armée permanente dans un de nos grands pays par des milices est une chimère. L'alerte produite l'an dernier par l'état de nos relations avec l'Allemagne en est la preuve la meilleure et la plus récente.

De l'examen de cette situation : d'une part, inconvénients du service militaire dans les conditions modernes de la vie d'un peuple ; de l'autre, nécessité absolue de ce service, il ressort nettement que tous les efforts doivent être dirigés en vue de tirer le meilleur parti, au point de vue militaire, mais aussi au point de vue moral et social, de la jeunesse que la loi confie pendant deux ans à l'armée.

C'est à l'armée de prouver que tout en ne perdant jamais de vue son objet essentiel — la défense du pays, — et son devoir professionnel — la préparation à la guerre telle qu'on la fait aujourd'hui — elle est capable de contribuer à l'éducation morale de la nation. Son honneur y est engagé. Ce sera aussi la réfutation la meilleure, — par l'action, — des théories de ceux qui préconisent la « grève des conscrits » et celle des réser-

vistes, de ceux enfin, qui, ne voulant plus de guerres entre peuples, poussent expressément à la guerre civile entre citoyens d'une même nation.

Le rôle des officiers et des sous-officiers rengagés qui passent sous les drapeaux, les uns leur vie entière, les autres, les quinze ou vingt plus belles années de leur existence, doit donc se modifier en même temps que la constitution de l'armée. Ils doivent comprendre, sous peine de déchéance, qu'à la mission militaire qu'ils ont eue de tout temps, s'en est ajoutée une autre, d'ordre moral et social, non moins belle, et source de joies et de satisfactions non moins élevées.

*
**

Sur les devoirs nouveaux de l'officier, tout a été dit depuis quelques années. Mais on n'a peut-être pas, jusqu'ici, mis en suffisante lumière la nécessité de faire des sous-officiers et surtout des rengagés les auxiliaires de l'officier, auxiliaires de confiance, agissant intelligemment. Ils ne peuvent plus demeurer les simples subalternes hiérarchiques qu'ils sont dans la vie ordinaire du service.

Le nombre des sous-officiers rengagés, actuellement de plus de 25 000, et qui, en vertu de la loi de deux ans, peut être porté des 2/3 du chiffre total des sous-officiers aux 3/4 de ce chiffre, leur situation matérielle, établie par des lois et des décrets antérieurs, sont tels, qu'ils constituent, avec nos 28 000 officiers, l'âme de notre armée.

Le sous-officier rengagé, vivant constamment à la caserne, où il loge et prend ses repas — sauf lorsqu'il est marié — peut avoir, en bien ou en mal, une influence considérable sur le soldat. Mêlé à sa vie de tous les jours, il en voit les détails, bien plus que l'officier. Son action est de presque tous les instants ; bonne, elle peut seconder de la manière la plus efficace celle de l'officier ; mauvaise, elle peut la rendre à peu près vaine. Combien de fois l'influence morale d'un officier a-t-elle été contrariée par un sous-officier brutal ? Combien de petits dénis de justice, d'actes de favoritisme accomplis en dessous par des sous-officiers, que le soldat n'ose dénoncer de peur d'être ensuite « cherché » et puni sévèrement par

eux ? Le mauvais sous-officier crée la haine là où il faut créer une confiance absolue.

Mais pour que le sous-officier rengagé devienne l'auxiliaire de l'officier et agisse par lui-même en connaissance de cause, il faut qu'il sache la nécessité de son rôle nouveau dans l'armée moderne. Nous, les officiers, nous sommes-nous donné la peine de les instruire en vue de leur participation étroite à notre mission ? Pour certains d'entre nous, il est à craindre que la réponse à cette question ne doive être négative.

Cela est d'autant plus regrettable que la qualité des sous-officiers s'est très sensiblement améliorée. Il y a encore des sergents rengagés anciens, vigoureux et expérimentés, que la médaille militaire et l'emploi civil récompensent de leurs longs et loyaux services. Mais le type de ce que l'on appelait autrefois le « vieux sergent », celui de l'adjudant à figure rutilante, véritable « chien de quartier » comme il était nommé, celui du sous-officier de « Sous-offs » ou du « Cavalier Miserey », l'adjudant « Flic » de Courteline, a presque complètement disparu. Le corps des sous-officiers rengagés, qu'avec tant de persévérance le Gouvernement de la République s'est efforcé depuis trente-cinq ans de créer, a recueilli le bienfait de l'instruction, répandue dans la nation entière. Tout en restant attachés à leurs devoirs d'état, tout en conservant intactes les vertus militaires de dévouement et de courage de leurs devanciers — les faits les plus récents de notre histoire coloniale en sont la preuve, — nos sous-officiers rengagés actuels possèdent, à part quelques exceptions, les ressources nouvelles d'instruction technique et générale.

Le pays ne s'est épargné aucun sacrifice pour donner à l'armée ce corps solide de sous-officiers rengagés. La loi de 1872 ne leur assurait que des avantages matériels dérisoires ; celle de 1881 leur accorda la pension proportionnelle et leur attribua un certain nombre seulement d'emplois civils après le service militaire ; en 1889, l'État leur reconnut le droit absolu, après quinze ans de services, à un de ces emplois. Leur solde a été augmentée par l'allocation de diverses indemnités, une tenue spéciale leur a été donnée. De plus en plus, au point de vue matériel, diminue la distance entre le sous-

officier rengagé et l'officier subalterne, et cela avec raison, car, dans l'infanterie — nous le verrons plus loin — les conditions du combat moderne rapprochent singulièrement le rôle du sous-officier de celui du lieutenant ou du sous-lieutenant. Entre l'adjudant rengagé, qui, à onze ans de services révolus, reçoit 165 francs [1] par mois et le sous-lieutenant qui en a 195, la situation est à l'avantage du premier qui, pour sa vie matérielle, a des commodités (logement gratuit à la caserne, ou indemnité pour loger en ville, repas à la cantine à des prix plus que modiques : 1 fr. 15 par jour, etc...) que le second ne connaît pas.

Les dépenses supplémentaires que l'Etat s'impose, pour les sous-officiers rengagés, s'élèvent à près de 19 millions par an; en quinze années, de 1888 à 1903, elles ont augmenté de cent pour cent.

Dans l'ordre des avantages matériels à donner aux sous-officiers rengagés, il reste des progrès à accomplir; il y aura évidemment à accroître le nombre des médailles militaires qui leur sont décernées chaque année puisque la loi de deux ans a augmenté le nombre des rengagés ; il y aura surtout à assurer strictement un emploi civil à tout sous-officier quittant l'armée à quinze ans de services, enfin il est possible de concevoir une liberté matérielle de vie à la caserne plus grande qu'elle ne l'est actuellement. Il n'en est pas moins vrai que, depuis trente ans, la situation matérielle du sous-officier rengagé, en France, s'est considérablement améliorée.

Ainsi, d'une part, élévation de la qualité des sous-officiers rengagés, et, de l'autre, efforts constants de la nation pour leur donner du prestige, du bien-être, et leur assurer un avenir. Leur instruction et leur éducation étant plus complètes, il est plus facile de leur demander d'être, dans leur œuvre morale et sociale au régiment, pour leurs officiers, des collaborateurs assidus et efficaces, et, comme ils doivent plus de gratitude au pays pour les sacrifices consentis en leur faveur, la nation est absolument en droit d'exiger qu'ils acceptent allègrement le nouveau devoir.

1. 153 francs après cinq ans de services révolus.

*
**

Le devoir social de l'officier envers le soldat a été contesté, il l'est même encore. Les objections qu'on y a faites, qu'on y fait encore, se reproduiront fatalement à propos des sous-officiers. On dira : « Les sous-officiers rengagés n'ont pas le temps de s'occuper d'éducation sociale, ils n'y sont pas préparés ; ils y perdront une part de leur autorité nécessaire sur le soldat ; en résumé, ce n'est pas leur affaire, laissez-les à leur métier d'instructeurs et ne leur demandez pas autre chose. »

Ces objections sont des injures gratuites à nos sous-officiers rengagés, que l'on ne croit pas capables d'autre chose que de commander l'école de section, tout au plus celle de compagnie. Et elles sont assez faciles à réfuter.

Sur les quatorze ou quinze heures qui s'écoulent entre le réveil et le coucher des soldats, les exercices pratiques ou théoriques en prennent généralement de six à sept, huit à neuf tout au plus. Qui n'a vu dans une cour de caserne, notamment entre l'exercice du matin et celui du soir, pendant les heures libres, les sous-officiers errer inactifs ou s'asseoir nonchalamment contre un mur pour « tuer le temps » ? Ces moments ne pourraient-ils être employés de temps en temps par les sous-officiers, — qui n'ont pas besoin, comme les officiers, de sortir de la caserne pour prendre leurs repas ou rentrer chez eux, — à causer avec les soldats placés sous leurs ordres, pour apprendre à les connaître, leur témoigner de l'intérêt, les réconforter dans les moments de dépression morale, fréquents au début de la vie militaire, et leur donner les conseils inspirés par leur propre expérience ? Et pourquoi n'utiliseraient-ils pas les instants de repos qui séparent les pauses d'exercice, où l'on voit généralement, sur le terrain de manœuvres, les officiers d'un côté, les sous-officiers d'un autre, les caporaux et soldats d'un troisième, en trois groupes distincts, comme s'ils étaient séparés les uns des autres par des barrières infranchissables ?

Trop souvent le soldat ne voit son sous-officier que dans le service, et connaît de lui seulement la voix et l'aspect rudes qu'il prend dans le commandement. Ces deux hommes ne se

connaissent pas assez ; ils se méconnaissent souvent. Et voici une conséquence grave de cette méconnaissance. Le sous-officier est le premier chef du soldat. Comment le jugera-t-il ?

« Une justice qui frappe à l'aveugle est une justice qui se fait à bon droit exécrer. Or, il n'est possible de voir clair, de proportionner équitablement le châtiment à la faute, que lorsqu'on peut déterminer exactement les mobiles, souvent obscurs et complexes dans les cas graves, auxquels le coupable a obéi. Comment établir la genèse morale du délit et choisir par conséquent avec sûreté le tarif de répression raisonnablement applicable au fait incriminé, si vous ne connaissez du délinquant que son nom et son visage et si vous ne savez rien de ses origines, de ses antécédents, du milieu où il a grandi, des enseignements et des exemples dont il est imprégné?... Et si lui, d'autre part, le soldat, ne connaît pas son chef ; si ce chef n'a pas pris le soin de révéler à son subordonné un peu de son propre caractère et de ses idées, en même temps qu'il étudiait le caractère et les idées de cet homme, comment voulez-vous que ce soldat comprenne telle parole, telle réprimande, tel mouvement d'humeur, qu'il sente le pourquoi d'un éloge ou d'un blâme ? Et, à son tour, il portera sur ce chef, faute de le connaître, un jugement erroné. Il le croira méchant quand ce chef n'était que vif et passionné pour le bien du service. Il le haïra peut-être, alors qu'il aurait pu l'aimer. Et ces deux hommes resteront en présence, côté à côte et distants, mystère l'un pour l'autre, étrangers l'un à l'autre, quoique vivant d'une même vie, alors que la besogne commune à laquelle ils se consacrent exigerait pour être bien remplie l'intime et fraternelle pénétration de leurs âmes [1]. »

Il est donc nécessaire que des relations s'établissent, en dehors du service strict, entre le soldat et le sous-officier, et il est certain que ni les occasions ni le temps ne manquent pour cela.

Deuxième objection. « Les sous-officiers ne l'ont jamais fait. » Il serait plus exact de dire : Ils n'ont pas été instruits à le faire. A qui la faute, si ce n'est à nous, les officiers qui n'avons pas pris la peine de dresser nos collaborateurs les plus immé-

1. G. Duruy, *L'officier éducateur*.

diats à leurs fonctions nouvelles dans une armée nouvelle? Comme toute chose, l'armée est soumise à la loi d'évolution. Or, admettre une semblable excuse : « on ne l'a jamais fait », serait la négation de toute réforme possible et de toute activité. Nos règlements les plus récents, celui des manœuvres et celui du tir de l'infanterie, sont au contraire imprégnés d'un esprit vivifiant, qui veut au lieu de la routine et de l'inertie une intelligente initiative à tous les degrés. Le dernier en date, le règlement sur le tir, a adopté pour l'infanterie ce principe que le règlement de manœuvres de cavalerie avait été le premier à édicter : « L'inaction seule est sans excuse », et il ajoute textuellement : « Des fautes peuvent être commises, elles ne devront être relevées qu'avec bienveillance. Toujours excusable lorsqu'elle est due à un acte d'initiative, la faute doit être mise à profit pour l'instruction. » Agissons donc et faisons preuve d'initiative dans l'ordre moral comme dans l'instruction et dans l'emploi de la troupe. La santé morale de l'armée en dépend.

Troisième objection : « Le sous-officier perdra, à se rapprocher du soldat, l'autorité qui lui est nécessaire ; il faut une distance absolue entre le sous-officier et le soldat ; le sous-officier doit parler toujours sur le ton du commandement, même lorsqu'il parle simplement d'homme à homme, sans quoi son prestige sur lui n'existe plus. » C'est ce que certains appellent « parler militairement ». L'objection devient plus sérieuse, car il s'agit de l'intérêt supérieur de la discipline.

Cette ligne de démarcation, infranchissable entre chaque grade dans l'armée, est-elle indispensable? Ou bien n'en invoque-t-on la nécessité que pour cacher une paresse profonde de l'esprit et du cœur, et se renfermer dans cette apathie, si vigoureusement blâmée par le général Langlois et par nos règlements les plus récents?

En somme, la discussion revient à ceci : la discipline fondée sur les bases morales, affection, confiance de l'inférieur en son chef, peut-elle exister? Ou bien, au contraire, n'y a-t-il que la crainte perpétuelle, dans le service et hors du service, qui puisse maintenir les hommes dans le devoir? L'histoire est là pour répondre.

Pendant les guerres de la Révolution, soldats et officiers, citoyens d'une même nation, sont de véritables frères ; ils « culbutent de vieilles armées dont les chefs se seraient évanouis de stupeur si on leur avait demandé de traiter en frères leurs soldats [1] ». Les victoires de nos armées républicaines prouvent que fraternité et vertus guerrières peuvent coexister sans danger l'une pour les autres.

En est-il de même pour la discipline ?

« Jamais, a dit le maréchal Soult en parlant des armées de 1794, les armées n'ont été plus obéissantes et animées de plus d'ardeur, c'est l'époque des guerres où il y a eu le plus de vertu parmi les troupes [1] »... Et il ajoute : « C'est l'époque de ma carrière où j'ai le plus travaillé et où les chefs m'ont paru le plus exigeants. »

Ecoutons Jomini :

« Amsterdam vit avec une juste admiration dix bataillons de ces braves sans souliers, sans bas, privés même des vêtements les plus indispensables, et forcés de couvrir leur nudité avec des tresses de paille, entrer triomphants dans ses murs aux sons d'une musique guerrière, placer leurs armes en faisceaux et bivouaquer pendant plusieurs heures sur la place publique, au milieu de la neige et de la glace, attendant avec résignation et sans un murmure qu'on pourvût à leurs besoins et à leur casernement [1].»

Ecoutons aussi le sergent Fricasse :

« C'est la discipline qui a fait tous nos succès et qui a excité l'admiration de toute l'Europe [1].»

Pas plus que le courage et l'endurance, la discipline n'a donc eu à souffrir des relations fraternelles entre le soldat et l'officier. Ces relations, à travers l'évolution du sentiment militaire pendant le premier empire, s'y sont maintenues, comme en témoigne le droit qu'avait tout soldat de parler à son Empereur. Il suffisait qu'un homme, au moment où, pendant les revues, l'Empereur passait devant les rangs, présentât les

1. G. Duruy, *L'officier éducateur*.

armes. « Il n'était ensuite au pouvoir de personne de l'empêcher d'être admis à une audience particulière [1]. »

L'objection tirée de la destruction ou de la diminution de la discipline n'existe donc pas; pour conduire des hommes à la mort, surtout à la mort comme elle se présente sur les champs de bataille modernes, il faut absolument, surtout avec des Français, si sensibles à l'amour-propre, d'autres moyens que les punitions.

La guerrre russo-japonaise a prouvé clairement, une fois de plus, que la discipline, fondée sur l'affection et sur une éducation morale en temps de paix, non seulement n'est pas nuisible, mais qu'elle est nécessaire pour conduire à la victoire. Les articles [2] du journal russe, le *Rousskii Invalid*, rédigés d'après les rapports de la 35e division russe en Mandchourie, sont formels sur ce point:

« Un respect complet et continuel de la *personnalité du soldat* et de la *dignité humaine* en sa personne, la cordialité et l'égalité d'humeur dans la manière de le traiter, et l'emploi intelligent de son amour-propre, voilà les facteurs indispensables de l'éducation qui fourniront les fondements de l'opiniâtreté au combat : et ces fondements sont la confiance, le respect et l'amour des chefs. Dans ces conditions, notre soldat ne craindra ni les exigences, ni une sévérité équitable et raisonnée ; bien mieux, il les aimera. Mais avant tout, il apprécie un chef qui est son père en même temps, qui, s'il fait une sottise, l'attrape et le punit, mais qui sait dans les moments difficiles l'encourager d'une bonne parole, plaisanter, dire un mot flatteur, donner un bon conseil. »

On connaît la discipline extrêmement rigoureuse qui, pendant toute la campagne, a régné dans l'armée japonaise ; or, les correspondants de guerre en Mandchourie, comme les officiers russes eux-mêmes, ont été unanimes à reconnaître dans cette armée une cohésion morale très forte entre officiers, sous-officiers et soldats.

« L'attitude des officiers japonais envers leurs soldats est

1. Commandant Ebener. *Loc. cit.*
2. Cités par la *France militaire*, du 9 novembre 1905.

remarquable. Les rapports des militaires de tout grade sont simples ; les officiers mangent avec leurs hommes. *Ces derniers s'intéressent à tout*, et les officiers leur donnent les renseignements nécessaires [1]. »

« Le dévouement de tous pour chacun, et de chacun pour tous, la *collaboration ardente* des plus grands et des plus petits, la *rude fraternité* des officiers et des soldats, *l'esprit d'initiative et d'observation* animant les humbles troupiers comme les généraux, voilà ce qui explique les succès perpétuels des Japonais [2]. »

*
**

Il semblerait donc que les objections formulées tombant les unes après les autres, il n'y ait qu'à expliquer, à convaincre et à laisser faire. Mais, comme le disait le commandant Ebener dans ses conférences aux jeunes Saint-Cyriens, les officiers conscients de leur rôle d'éducateurs ont parfois à lutter « contre l'esprit de routine des cadres inférieurs non encore élevés dans ces idées, contre le scepticisme, voire même contre les railleries de certains de leurs camarades, contre l'indifférence aussi, hélas! de beaucoup de leurs chefs ».

Les sous-officiers, pris à l'intérieur des casernes par des détails de service, qui n'ont souvent aucun rapport avec la préparation à la guerre, sont surtout dressés à l'exécution stricte et machinale de ces détails et enfermés dans ce cadre restreint. Aussi, n'ont-ils pas toujours, devant leur troupe, le prestige moral absolument indispensable.

Il y aurait malheureusement peu à changer au tableau que le général Trochu faisait, en 1890, des sous-officiers rengagés :

« Quelle est aujourd'hui, dans l'armée, disait-il, la situation des sous-officiers *dont le mandat est bien plus difficile et plus important qu'autrefois ?* Elle est presque entièrement effacée dans l'infanterie,

1. Rapports des médecins russes laissés à Moukden après l'évacuation de cette ville par l'armée russe (*France militaire* du 20 avril 1905).

2. *Le Journal*, juin 1905.

un peu moins dans la cavalerie, un peu plus relevée dans l'artillerie, solide par tradition dans l'arme de génie, pleine d'autorité dans la marine... Les sous-officiers ont une perception très insuffisante de la dignité de leur état. »

Or, il faut que l'autorité morale du sous-officier grandisse en même temps que grandit son rôle à la guerre.

Avec l'armement perfectionné actuel, avec des fusils dont la trajectoire est si tendue que la même hausse suffit pour tirer sur un fantassin jusqu'à 600 mètres et sur un cavalier jusqu'à 800 mètres, avec des canons dont la vitesse de tir peut être de 20 projectiles fournissant chacun 300 balles, soit 6 000 balles à la minute, le combat moderne tend de plus en plus à s'individualiser.

La guerre de Mandchourie vient de le prouver formellement, et en regrettant que l'éducation militaire de leurs cadres inférieurs n'ait pas été, pendant la paix, dirigée dans le sens de la réflexion et de l'initiative personnelles, les officiers russes y ont constaté eux-mêmes que « plus la manière d'être du combat devient compliquée, plus la personnalité des chefs en sous-ordre acquiert d'importance » [1].

L'adoption du canon à tir rapide avait conduit à cette théorie qu'en terrain découvert, la compagnie d'infanterie devrait, pour pouvoir avancer, se fractionner en groupes de faible effectif, progressant par bonds exécutés rapidement. La guerre russo-japonaise a prouvé la justesse de ce principe (attaque de la droite russe à Liao-Yang) et notre règlement sur le tir l'a consacré officiellement, en donnant une importance particulière à l'instruction du « groupe » d'infanterie et à l'éducation de l'initiative du « chef de groupe », que ce chef soit sous-officier, caporal ou soldat.

Dès lors, le capitaine ne commande plus à 200 fusils, mais à quatre sections, à huit demi-sections, ou même à des groupes plus nombreux et de plus faible effectif, dont le chef doit faire preuve d'activité et d'initiative. Une compagnie d'in-

1. Rapports d'officiers généraux et supérieurs de la 35e division russe de Mandchourie, publiés par le *Rousskii Invalid* (*France militaire* du 24 novembre 1905).

fanterie sur pied de guerre comptant quatre officiers et douze sous-officiers, il est facile de voir que c'est surtout à ces derniers que reviendra la tâche de faire avancer, sous le feu, les groupes de tirailleurs. Les Japonais l'avaient bien compris. Les correspondants de guerre ont été unanimes à louer les mérites du sous-officier nippon, son instruction, son intelligence, son activité [1]. Il a secondé efficacement l'action des officiers ; il a remplacé sans dommage les officiers tués ou grièvement blessés [2].

L'ancienne mission du sous-officier, celle d'un subordonné, d'un « serre-file », se transforme donc en celle d'un véritable chef. C'est une notion qu'il importe de mettre en lumière. Au point de vue technique, elle entraîne comme conséquence une instruction plus complète, surtout une éducation plus forte du sous-officier, particulièrement du rengagé, dont l'expérience et le savoir seront, dans les premiers combats, d'un précieux secours pour les jeunes sergents de l'active ou pour les sous-officiers rappelés de la réserve.

En outre, personne n'ignore que le nombre de nos officiers de réserve, dans l'infanterie surtout, où il en manque 6 400 sur un effectif total de 12 300 [3], est absolument insuffisant ; d'ailleurs la guerre russo-japonaise a prouvé clairement qu'il faut s'attendre à des pertes considérables en officiers dès les premières rencontres.

Qui donc pourrait, à la tête des sections ou des compagnies, remplacer les officiers mis hors de combat ou les officiers de réserve manquants, mieux que ces sous-officiers rengagés, intelligents, vigoureux, expérimentés, et — pour peu que les officiers se donnent la peine de les instruire dans ce sens —

1. En particulier, le *Temps*, le journal russe le *Rousskii Invalid*, la *France militaire*, etc...

2. C'est ainsi qu'au mois d'août 1905, 904 sous-officiers japonais ont été nommés officiers ; dans ce nombre, 821 étaient de l'infanterie. Le 31 août 1904, après un assaut devant Liao-Yang, le premier bataillon du 34e régiment d'infanterie japonaise était commandé par un caporal, blessé deux fois, tous les officiers et sous-officiers ayant été tués ou grièvement blessés ; il convient d'ajouter que ce bataillon était réduit à cinquante hommes.

3. *Rapport sur le budget de la guerre pour 1905*, par M. Klotz.

habiles à conduire en campagne une section ou une compagnie d'infanterie ?

A une mission plus grande en temps de guerre, doit correspondre en temps de paix une situation plus relevée. De deux choses l'une, ou bien le sous-officier est incapable d'exercer les fonctions de son grade, et alors il ne faut pas hésiter à lui enlever ses galons, ou bien il est à la hauteur de son emploi, et, dans ce cas, il est indispensable que l'officier, surtout le commandant de compagnie, lui marque devant les simples soldats la confiance qu'il a en lui. Et, de ce fait, grandira l'autorité morale du sous-officier, la seule efficace en campagne, où les punitions disciplinaires ne signifient rien.

« C'est moins la liberté de s'amuser, c'est la liberté dans son travail que réclame le sous-officier. Il l'apprécie plus que le luxe, plus que le confort. L'indépendance qu'il lui faut, ce n'est pas tant de pouvoir rentrer à minuit, ni même de découcher de temps en temps, c'est surtout d'avoir de l'initiative dans le service [1]. » Vertu féconde dont on parle beaucoup dans notre armée, mais tandis que les uns y voient, d'après l'enseignement des dernières guerres, la condition principale des succès à venir, les autres en nient les heureux effets ; la moindre de ses manifestations leur paraît un empiètement sur leur autorité et un acte d'indiscipline.

Cette initiative a manqué totalement aux sous-officiers russes en Mandchourie « par suite de mauvais procédés de commandement et d'éducation du temps de paix, où rien ne peut se faire sans la présence d'un officier, si bien que pour les choses les plus simples, les gradés subalternes et les soldats attendent les ordres [2]. » « On reproche au soldat russe de la lenteur, du manque de désir de savoir, de l'inaptitude à l'action personnelle... La cause en réside, d'une part, dans le manque d'instruction générale de la masse, d'autre part, dans le mode d'éducation et d'instruction militaire employé... Le sous-officier provient du soldat et du même système. Naturellement il a les mêmes défauts, et se trouve le plus souvent

1. Commandant Manceau, *Notre Armée*.

2. Article signé d'un officier supérieur revenu de Mandchourie, dans le *Rousskii Invalid*, n° 139, cité par la *France militaire*.

inapte à remplacer l'officier... Se taire, ne pas raisonner, sont les coupables principaux qui ont amené l'inertie, le manque de curiosité et d'esprit d'initiative chez notre soldat et notre officier (le soldat et l'officier russes)... *Il est indispensable que la préparation des sous-officiers, en vue de les mettre à même de remplacer les officiers, soit mieux assurée.* Il n'est pas rare de trouver parmi eux de solides gaillards aptes à mener de petites troupes. La question de *l'élévation du niveau de notre sous-officier* se trouve en relation directe avec l'amélioration de l'instruction dans la nation... De notre temps, avec des armées si nombreuses, le succès des opérations dépend dans une mesure énorme de l'intelligente et consciente initiative des chefs en sous-ordre. *Leur inaptitude à juger la situation réduit à néant les conceptions les plus géniales du commandement* [1]. » Au contraire, les « sous-officiers japonais ont sur les hommes cette autorité naturelle qui vient de l'esprit, du savoir et du caractère [2]. » Les enseignements de la dernière grande guerre prouvent que l'initiative est aussi indispensable au sous-officier qu'à tout autre échelon de la hiérarchie militaire. Par là l'horizon du sous-officier s'élargit, et son devoir grandit en noblesse et en beauté.

Il n'y a pas à douter que le sous-officier français, qui de tout temps a donné les plus beaux exemples de courage et de dévouement, ne s'adonne avec ardeur à cette nouvelle tâche. Mais pour cela, il nous faut, nous officiers, le préparer à ce rôle, en élevant son niveau moral et intellectuel par une éducation faite de causeries, d'exemples, d'entretiens sur les grandes questions du jour, et par une organisation du service qui lui laisse un peu de temps libre pour travailler pour lui-même ; il faut surtout lui montrer que nous le considérons comme un être doué d'intelligence et de réflexion.

Cette situation morale à donner aux sous-officiers, et surtout aux rengagés, leur permettra seule d'aider l'officier dans l'accomplissement de sa mission sociale auprès de ses hommes. De quel secours lui seraient-ils, si les hommes ne

1. Articles du journal russe, le *Rousskii Invalid* (rapports de la 35e division russe en Mandchourie), cités par la *France Militaire* du 9 novembre 1905.

2. *Rousskii Invalid*, n° 40, cité par la *France militaire* du 22 mars 1905.

voyaient, entre l'officier et le sous-officier rengagé, que de raides rapports de service, et s'ils remarquaient que le premier refuse toujours au second toute liberté et toute initiative?

Il faudrait en outre — et ceci dépend des règlements militaires, et en particulier du règlement sur le service intérieur des troupes d'infanterie, qui, précisément, va être revisé en 1906 — débarrasser les sous-officiers rengagés d'un certain nombre de détails qui pourraient être confiés aux caporaux, dont la fonction se trouverait ainsi relevée, et dont, en même temps, par quelques moyens peu coûteux, il serait possible d'améliorer la situation matérielle. Par exemple, dans une compagnie d'infanterie, le sergent est chargé de « veiller à la conservation des affiches, placards et étiquettes placés dans les chambres », alors que les caporaux, couchant dans ces chambres, sont déjà responsables de la tenue de ces locaux; il est chargé de s'assurer que « les caporaux et les hommes changent de linge une fois par semaine » ; quand il est de semaine, il doit « assister à l'appel du soir », alors que le caporal de chambrée et le sergent-major ou l'adjudant y sont déjà présents ; il doit aussi assurer l'exécution des détails de service, de police et de discipline, sous l'autorité : 1° de l'officier de semaine ; 2° de l'adjudant de semaine ; 3° de l'adjudant de compagnie, ce qui emploie 4 officiers ou sous-officiers pour un même service. Ajoutons que le sergent, qui en temps de guerre commande au moins à 25 hommes et souvent en aura 50 sous ses ordres, n'est jugé digne, en temps de paix, de présenter les hommes de garde à l'inspection du capitaine adjudant-major que si le nombre n'est pas supérieur à 10. S'il est compris entre 10 et 20, c'est l'adjudant de compagnie qui est chargé de les présenter; et s'il y en a plus de 20, ce sera l'officier de semaine. Complication singulière à une époque qui recherche partout dans la vie industrielle et commerciale des économies de temps et de personnel.

Ces indications, qui pourraient être complétées, montrent ce qui pourra être fait, quand on le voudra, pour alléger le sous-officier de besognes peu utiles et lui permettre de donner plus de temps à l'éducation du soldat. Songeons, d'ailleurs, à l'utilisation intense des gradés pour l'instruction des classes de

recrues qui se renouvellent sans arrêt, puisque ces recrues sont appelées six semaines plus tôt qu'autrefois. Elle ne permet plus de perdre le temps des cadres en minuties qui pouvaient être de mise au temps du service de sept ans, mais qui sont inadmissibles aujourd'hui. Ces cadres sont, avant tout, des éducateurs et des instructeurs ; tout ce qui n'est pas conforme à cette destination doit être rejeté.

*
**

Comment pourrait s'exercer l'action morale du sous-officier ?

L'exemple en est le premier et indispensable moyen. Si le soldat voit son sergent donner constamment, comme son officier, la preuve d'un sentiment complet du devoir, être d'une conduite, d'une tenue, d'une moralité irréprochables, ne se permettant jamais ni une grossièreté, ni même une incorrection de langage à son égard, il sera tout prêt à l'écouter et acceptera aisément les conseils et enseignements qu'il recevra de lui.

La vie intérieure de la caserne donne de nombreuses occasions, en dehors du service, au sous-officier qui vit à côté du soldat, de se rapprocher de lui et de lui montrer le bienveillant intérêt qu'il lui porte : « C'est en vous adressant souvent aux soldats, disait le grand patriote Gambetta aux généraux dans les derniers mois de la Défense nationale, c'est en leur faisant entendre des paroles qui vont à leur cœur, que vous conquerrez graduellement sur vos troupes cet ascendant grâce auquel vous pourrez plus tard leur faire braver la mort et les privations. »

Le règlement prescrit au sergent-major et à l'adjudant seuls de s'appliquer à connaître la conduite, le caractère et les aptitudes des hommes ; les sergents « surveillent la conduite privée des caporaux et des soldats sous leurs ordres », — ce qui, entre parenthèses, avec un sous-officier maladroit, peut devenir une véritable inquisition, — et sont chargés des détails de l'éducation des caporaux et soldats. Une circulaire récente du Ministre a fait un pas de plus dans cette voie, en astreignant à juste titre les cadres d'une compagnie à être

présents lors de la réception des recrues par le capitaine. On peut aller plus loin. Une compagnie d'infanterie, sur le pied de paix, comprend généralement 120 hommes ; chaque sergent chef de section en a donc une trentaine sous ses ordres. Avec un effectif aussi réduit, il peut, s'il y met un peu de bonne volonté, arriver rapidement à les connaître complètement, comme l'indique la circulaire ministérielle pour les officiers de peloton, et plus facilement qu'eux puisqu'il en a moitié moins à connaître.

Aujourd'hui, chaque sergent qui commande une section doit tenir constamment à jour un carnet où sont portés les noms de tous ses hommes, avec des renseignements techniques (profession, aptitude à la marche, au tir, à la natation, n° du fusil, etc.)... Il serait utile qu'à ce carnet militaire en fût joint un autre dont la contexture serait laissée à l'initiative du sous-officier, et où seraient portés des renseignements sur le pays d'origine, la famille, l'instruction, ou toutes autres particularités concernant chaque homme. Ces carnets pourraient renseigner le sergent, lors des demandes de toute nature des hommes, et surtout des permissions et des congés, et l'aider à émettre, en toute connaissance de cause, un avis qu'il est nécessaire de lui demander, afin que les hommes sachent bien que, pour tout, ils sont sous l'autorité du sous-officier.

Dans l'instruction militaire même, il est facile de continuer à exercer l'action morale, en se donnant la peine d'expliquer au soldat le pourquoi des choses et la raison des exigences qui lui sont imposées, au lieu d'exiger brutalement. Le soldat voit ainsi que son instructeur ne le considère pas comme une machine, tout au plus comme un automate, mais bien comme une individualité intelligente ; l'instructeur élève ainsi le soldat à ses propres yeux, et se sert du levier de l'amour-propre, si puissant sur nos jeunes troupiers. Il se rehausse également aux yeux du soldat, qui, sans cela, pourrait attribuer les exigences de service à un caprice ou à la routine.

« Dès les premiers jours, nous exigeons de nos hommes la discipline, l'ordre, le silence, l'ensemble dans les mouvements ; nous voulons qu'ils marchent au pas, qu'ils épaulent, pressent la détente et envoient leurs coups de fusil comme un seul homme et nous vou-

lons toutes ces choses impitoyablement ! Il faut, dès les premiers jours, leur dire le pourquoi de ces choses, afin qu'ils nous les donnent plus facilement et plus complètement. Il faut leur dire que la simultanéité, l'ensemble dans les mouvements nous sont nécessaires pour être plus forts, plus puissants, et que la simultanéité, la force ne s'obtiennent que par l'attention et le silence, par l'ordre et la discipline. Il faut qu'ils aient sans délais la raison de ces exigences qui vont être inexorables et auxquelles ils ne sont nullement préparés par leur existence antérieure. Et il faut surtout leur montrer pratiquement, par les yeux, la raison des choses, et ne pas se contenter de l'exposer verbalement [1]. »

Du mouvement le plus élémentaire du maniement d'arme à la mise en marche des plus grosses unités, il existe une raison des choses : la faire comprendre aux exécutants, qu'ils soient soldats de deuxième classe ou officiers du plus haut grade, est un devoir essentiel du chef. La bonne et rapide exécution en dépend entièrement.

Obtenir à coups de punitions n'est rien, et ne prouve en rien la qualité du chef ; persuader est tout, surtout avec le Français, frondeur et raisonneur de nature, et qui aime à connaître le pourquoi des choses.

En dehors de l'instruction technique proprement dite, l'action morale trouve, dans la vie journalière, de fréquentes occasions de s'exercer d'une façon très simple, sans dogmatisme ni pédanterie aussi déplacés l'un que l'autre dans cette tâche, où il s'agit uniquement de développer, dans le cœur de l'homme, les sentiments les plus élevés. Si le sous-officier, et surtout le sous-officier rengagé, veut s'en donner la peine, il trouvera sans difficulté l'occasion d'agir souvent sur le moral de ses subordonnés. L'officier sera ainsi secondé efficacement dans son œuvre sociale. Cette œuvre consiste essentiellement à rendre à la nation des hommes meilleurs, plus aptes à se conduire, en toutes circonstances, comme de braves et honnêtes citoyens, et dont l'esprit de réflexion, au lieu d'être comprimé pendant deux ans de service militaire, aura été ouvert par les enseignements reçus et par l'initiative que nos der-

1. Général Cardot, *Education et instruction des troupes*, II, page 61.

niers règlements d'infanterie prescrivent formellement de laisser au simple soldat. Cette réflexion et cette initiative sont du reste aussi précieuses pour lui en temps de paix comme citoyen, qu'en temps de guerre comme soldat, car elles lui permettent de faire ses affaires lui-même et de ne se laisser diriger que par sa propre conscience.

Les victoires allemandes ont malheureusement donné trop de réputation à tout ce qui vient d'outre-Rhin. On pense trop malgré soi, lorsque l'on parle de discipline, à la discipline prussienne, qui peut être bonne au delà des Vosges, mais de ce côté, elle ne donnerait que de piètres résultats. Et est-elle même aussi bonne que cela chez les Allemands? On peut en douter, car chaque année 400 déserteurs en moyenne passent la frontière et viennent nous demander asile [1]. Il n'y a pas à douter qu'à notre époque, où les supériorités *a priori* ne sont plus admises, et où il faudra, avec de jeunes troupes, affronter des engins de mort atrocement perfectionnés, les moyens coercitifs ne peuvent être les seuls ressorts et que la discipline morale, fondée sur la confiance réciproque, pourra seule obtenir de grands résultats.

Les sous-officiers, surtout les sous-officiers rengagés doivent s'en persuader au même titre que les officiers. Dans leur sphère d'action, si petite puisse-t-elle paraitre, ils peuvent beaucoup, parce qu'ils sont vraiment, au-dessus du soldat, le premier échelon de la hiérarchie militaire. C'est à eux que le troupier a le plus souvent affaire dans la vie de tous les jours, et de ce contact permanent, peuvent sortir beaucoup de désillusions, d'aigreurs, de haines même, comme aussi des encouragements précieux pour le soldat et des facilités considérables pour l'action morale de l'officier. Et que l'on ne s'y trompe pas, s'ils cherchent à faire naître chez leurs subordonnés cette affection confiante qui est le secret des succès à la guerre, ce ne sera pas là la recherche d'une popularité malsaine, mettant en jeu les bas instincts de l'homme. Il s'agit au contraire de développer chez lui les plus hauts sentiments ; les sous-officiers rengagés sont aptes à aider leurs officiers dans cette noble tâche, si ceux-ci prennent la peine de les y diriger

1. Commandant Ebener. *Loc. cit.*

et si les sous-officiers comprennent pourquoi, à l'heure actuelle, cette tâche est, plus que jamais, nécessaire.

*
**

L'armée n'est plus un monde à part, puisqu'elle est la nation même, armée pour sa défense. Les idées modernes de mutualité, de solidarité doivent y pénétrer et y vivifier les rapports entre chefs et subordonnés de tous grades; la hiérarchie rigide, s'exerçant à toute heure du jour dans le service comme en dehors du service, doit faire place à des rapports fermes dans le commandement, mais affectueux dès qu'il n'y a plus rien à commander.

La France a atteint très probablement la limite de ses efforts, dans la course vers le nombre, qui s'est emparée des nations d'Europe sous le régime de la paix armée. Faute de vitalité, elle ne peut plus suivre dans cette voie l'Allemagne, qui continue à créer des bataillons, des escadrons, des batteries. Mais, dans cette énorme machine de guerre qu'est l'armée allemande, des faits récents nous ont montré bien des fissures, surtout au point de vue moral, des rapports entre les chefs et les soldats. A une époque où, par suite des nécessités tactiques, le combattant est laissé plus à lui-même, agit plus en dehors de l'action de ses officiers, les fissures morales sont d'une gravité particulière. Elles sont pour nous une leçon : si nous ne pouvons plus espérer égaler l'Allemagne numériquement, efforçons-nous de l'égaler et de la surpasser moralement. Faisons de notre armée, en temps de paix, une « grande École d'hygiène morale et physique. »

La tâche est de longue haleine, mais elle est assez belle pour exciter toutes les bonnes volontés, si nombreuses dans notre armée et qui ne demandent qu'à se montrer. C'est à nous officiers de tous grades, à encourager chez nos sous-officiers, « l'essor individuel des brillantes qualités de notre race, si vive, si cordiale, si entreprenante... Pour obtenir des fruits de l'initiative, il ne faut pas l'écraser dans sa fleur. Le secret de l'initiative, c'est le bon accueil que lui réservent les

chefs [1] » Si elle ne donne pas dès le début « tous les résultats qu'on est en droit d'en attendre, c'est qu'il n'est pas possible de secouer, du jour au lendemain, le joug des réglementations trop étroites qui ont longtemps favorisé la paresse de l'esprit [2] ».

Formons nos sous-officiers et d'une façon toute spéciale, nos sous-officiers rengagés, à cette partie, nouvelle pour beaucoup, de leur mission dans l'armée moderne ; faisons-leur-en comprendre la nécessité absolue, comme aussi la beauté, faisons-leur méditer ces paroles de M. Lavisse, un maître en matière d'éducation, applicables tout aussi bien à des éducateurs militaires qu'à des éducateurs universitaires. « Le chemin qui part de si loin, ne s'arrête pas brusquement à nos pieds ; des générations n'ont pas marché pendant des siècles pour nous donner le droit de nous asseoir. L'histoire philosophique du métier d'éducateur prédispose à continuer la route en regardant autour de soi, *à tenir compte des nouveaux faits et des besoins nouveaux.* » D'une part, les conditions techniques de la guerre moderne, où de très jeunes troupes seront exposées sans transition, du confort d'une civilisation raffinée, aux plus dures privations et aux effets terribles de fusils et de canons invisibles, à tir rapide, — de l'autre, les conditions sociales résultant de l'application du service de deux ans font à l'armée actuelle, — et par ce mot il faut entendre ses éléments permanents, officiers et sous-officiers rengagés — une obligation expresse de s'orienter vers « l'action sociale » du gradé sur le soldat. Cette action vise à développer le plus possible les forces morales de la troupe en vue de la guerre, but essentiel des efforts des officiers et sous-officiers, et par surcroît, si possible, en vue du rôle social de l'individu dans la société. L'armée doit le faire, elle peut aisément le faire, si elle le veut. Ce sera son honneur d'avoir compris l'évolution indispensable, et d'être entrée résolument dans le chemin largement ouvert. C'est ainsi qu'elle sera pour la nation un instrument efficace d'amé-

1. Général Pöilloue de Saint-Mars.
2. *Règlement sur le tir de l'Infanterie*, du 31 août 1905.

lioration morale et sociale, en même temps que son gage le meilleur de développement pacifique, à l'abri des agressions qui longtemps encore, malgré les idées les plus généreuses, menaceront toute nation assez riche pour exciter la cupidité de ses voisins[1].

CAPITAINE VICTOR DURUY

1. Ce sujet a été traité en conférence le 18 novembre dernier devant les officiers du 1er Zouave.

JEAN PENTECÔTE

C'était en mai 1902.

J'avais mis à profit les vacances de la Pentecôte pour aller respirer les premières senteurs sylvestres dans ces bois de la Bretagne intérieure, restes majestueux de l'antique Brocéliande, qui gardent encore en leurs profondeurs un peu de la poésie et du mystère des vieilles forêts sacrées. Un ami de collège, établi comme médecin à Belle-Isle-en-Terre, m'avait offert l'hospitalité dans sa maison, située hors ville, presque à l'orée de l'immense hêtraie de Coat-an-Noz.

Le mois de mai est proprement le mois des arbres : sous la grâce des verdures nouvelles, leur beauté méditative s'anime, revêt quelque chose de jeune, de souple et de frémissant. Ils ont l'air de boire l'espace, d'embrasser l'azur. Tout leur être végétal est comme bandé vers la vie. Les hêtres surtout, avec leurs grands fûts lisses et blancs, poussés d'un seul jet, et que couronne un abondant feuillage, épais et dru comme une toison, font penser à des torses juvéniles d'adolescents nus, gonflés de toutes les sèves du printemps.

Ceux de Coat-an-Noz sont magnifiques. On imaginerait difficilement, je crois, un plus merveilleux clan d'arbres. De la vallée du Guêr, en amont de Belle-Isle, aux cimes lointaines de l'Arrée, derrière Gurnhuël et Plougonvêr, ils couvrent de

leur frondaison mouvante une étendue de près de cinq lieues de pays. J'avais ainsi devant ma fenêtre une mer d'émeraude dont les houles ondulaient pacifiquement avec le pli des collines et où, de place en place, le trou d'une clairière se creusait comme un remous.

Le hêtre est l'arbre des sabotiers. Les tribus nomades de ces ouvriers du bois comptent en tout temps une demi-douzaine de chantiers fonctionnant à Coat-an-Noz. Je ne distinguais point leurs huttes de branchages, noyées dans le moutonnement infini de la forêt ; mais, à des spirales de fumée bleue tournoyant au-dessus des clairières, mes yeux pouvaient, jusqu'aux limites de l'horizon visible, deviner leurs campements et les dénombrer.

Je n'avais pas laissé, dès mon arrivée à Belle-Isle, de rendre visite aux plus voisins.

Le commerce de ces hommes simples, restés en communion étroite avec la nature, m'a toujours été cher. Ma toute première enfance s'est écoulée parmi eux. Plus tard, j'ai goûté leur entretien. Ils savent les vieilles histoires de la terre et comment les troncs moussus conversent entre eux dans le silence des nuits d'été. Puis, ils ont dans leurs manières la noblesse des races primitives, avec des mœurs, des rites étranges qui ne sont qu'à eux, mystérieuses survivances d'un passé dont ils demeurent les derniers témoins. Les regarder travailler est un plaisir d'art, attendu qu'ils sont à leur façon des artistes, des espèces de sculpteurs barbares, ayant l'herminette pour ébauchoir et la tarière pour ciseau. D'avoir serré leurs mains on emporte aux siennes une fine et pénétrante odeur de bois fraîchement ouvré.

*
**

Un soir que nous nous étions attardés à causer d'eux, après dîner, dans la paix du crépuscule où flottait en une pénombre violette l'haleine des bois endormis, la servante vint annoncer au docteur Garel qu'un « gall » était dans la cuisine, qui demandait à lui parler sur-le-champ. *Gall* est le terme générique par lequel on désigne en Basse Bretagne la corporation des sabotiers. Proprement, il veut dire « étranger », ce qui

donnerait à croire que ces populations forestières sont d'une autre origine que les Bretons.

— Il est tout en nage, — poursuivit la bonne. — Depuis le Dour-Glaz il a couru sans discontinuer.

— Fichtre ! c'est donc près de trois lieues en forêt qu'il a dans les jambes, — fit le docteur en se tournant vers moi. — Il est vrai, — ajouta-t-il, — que ces diables d'hommes sont un peu frères des chevreuils.

Nous avions quitté nos sièges.

Dans la cuisine, nous nous trouvâmes en présence d'un robuste gaillard, puissamment découplé, la chemise ouverte sur un poitrail velu comme celui d'un fauve, où de grosses gouttes de sueur tremblaient, suspendues. Il était nu-pieds et nu-tête. Autour de ses reins se nouait un court tablier de cuir brut, taillé dans une peau de mouton.

— Qui es-tu ? — questionna mon ami.

— Guyon Quéré, l'abatteur d'arbres, — répondit-il avec une simplicité qui avait un je ne sais quoi d'épique. — Je suis au compte des Mallégol, à l'atelier du Dour Glaz.

— Et il y a quelqu'un de malade chez eux ?

— Chez eux, non... Ou plutôt, si... mais ce n'est aucun d'eux. C'est un ancien compagnon qui est arrivé, ce tantôt, à leur loge, bien las, et qui, peu après, soudainement a passé.

— Il est mort, dis-tu ? En ce cas, il n'a nul besoin de mes services : je ne peux plus rien pour lui ; je ne ressuscite pas les morts, mon pauvre garçon.

— Oui, mais c'est à cause des mauvaises langues... Les Mallégol pourraient être reprochés, quand on saura qu'il a passé chez eux, comme ça, tout d'un coup, avant même qu'on ait eu le temps d'aller chercher le prêtre, et ils m'ont envoyé vous querir pour que vous disiez que ce n'est pas leur faute, et que vous fassiez un certificat.

Il prononçait : « un *santificat* ».

Sa phrase poussée quasi tout d'une haleine, il respira profondément et se mit à pétrir entre ses doigts son feutre informe, les yeux rivés au parquet.

Le domestique étrillait le cheval, dans la cour : Garel lui donna l'ordre d'atteler.

— Tu m'accompagnes ? — me demanda-t-il.

Je n'aurais eu garde d'y manquer.

La voiture prête, le messager fut convié à y monter avec nous : il préféra s'en retourner comme il était venu, alléguant qu'on l'avait chargé aussi d'annoncer la chose au « recteur » de Plounévez, quoique ce ne fût point la paroisse d'où ressortissaient les chantiers du Dour-Glaz.

— D'ailleurs, — fit-il, — par les sentes traversières, je serai bien rendu là-bas un bon quart d'heure avant vous, et, comme cela, les Mallégol seront plus vite tirés de souci.

Il plongea dans le noir de la hêtraie, tandis que nous filions sur la grand'route, entre une double rangée de troncs bleuâtres dont les feuillages en arceaux découpaient par intervalles, au-dessus de nos têtes, une nappe de saphir sombre où des étoiles perlaient.

Nous roulâmes une heure, une heure et demie environ, au milieu d'un silence magique, d'un silence surnaturel, que troublaient seuls le trot du cheval et le tintement de son collier à grelots.

Chemin faisant, le docteur m'apprit, entre autres choses, que le camp des Mallégol occupait, au fond d'une vallée, la berge escarpée d'un ruisseau tout foisonnant de plante rivulaires, — d'où, sans doute, son nom d' « Eau Verte », de *Dour-Glaz*.

Une voie charretière, qui s'amorçait à gauche, y conduisait sous bois.

Craignant qu'elle ne fût médiocrement praticable, mon ami Garel jugea prudent de laisser la voiture à la garde du domestique, sur la route, et d'accomplir à pied le reste du trajet.

Rien de plus émouvant que de pèleriner en forêt, la nuit. On eût dit que nous marchions sur une tapisserie de haute laine que les pâles lueurs stellaires, filtrées par les ramures, brodaient d'imprécises arabesques. Les mousses où s'étouffaient nos pas exhalaient vers nous leur moiteur embaumée. Des souffles tièdes comme une haleine d'êtres vivants nous caressaient le visage dans l'ombre. Parfois il tombait des arbres une nuit plus lourde, capiteuse et comme fermentée. Soudain les ténèbres se rompirent : une lanterne parut.

— C'est moi. Je viens à votre rencontre.

Nous reconnûmes la voix de Guyon Quéré. Il crut devoir ajouter, en manière d'explication :

— Il faut se méfier de la forêt : elle n'est bonne enfant qu'avec son monde et joue volontiers de mauvaises farces aux gens du dehors.

La descente, en effet, commençait à devenir scabreuse : des saillies de roches crevaient le gazon par endroits, et d'énormes racines à nu bossuaient à tout instant la rampe inégale, de leurs muscles crispés. La précaution du « boisier » n'était vraiment pas superflue. Guidés par lui, nous eûmes bientôt atteint le Dour-Glaz sans encombre.

*
**

Dans une déchirure subite de l'écran des bois, une large bande de ciel libre se déployait au-dessus d'une coulée vaguement verdoyante que jonchaient de vastes tronçons d'arbres, encore vêtus de leurs écorces d'argent pâle, d'un luisant de cuirasses métalliques sous la diffuse clarté du firmament.

Au penchant du ravin s'élevait le village forestier : quatre ou cinq huttes en forme de ruches, faites de branches entrelacées dont on avait bourré les interstices avec du genêt et de la fougère.

Elles étaient groupées en cercle autour d'un espace herbeux — d'un *placitre*, comme disent les Bretons.

Sur un âtre en plein air, construit à l'aide de quelques pierres au centre du placître, achevait de se consumer le feu de copeaux que les filles, vestales de la tribu, ont mission d'entretenir jour et nuit, et dont elles activent tantôt la flamme, tantôt la fumée, selon qu'il s'agit de sécher les sabots neufs ou de les dorer, après les avoir durcis. Une dizaine d'hommes, assis sur des billots, dans le halo rougeâtre du foyer, rêvassaient, la pipe aux lèvres, la veste de peau de bique jetée en travers sur l'épaule.

A notre approche, ils se levèrent.

C'étaient les Mallégol, père, fils, beaux-frères et cousins, tous appelés, comme le veut l'usage, d'un nom unique, celui du chef de la parenté.

— Voici le médecin — annonça Guyon Quéré à voix presque basse et d'un ton aussi solennel que s'il eût introduit quelque affilié de marque dans une antre de conspirateurs.

Les sabotiers, en guise de salut, se bornèrent à toucher le bord de leurs chapeaux. Tous restaient immobiles et silencieux.

— Où est le mort ? — demanda le docteur.

Alors seulement, un d'eux, celui qui paraissait le plus âgé, s'avança :

— Venez par ici, monsieur.

Il n'y avait qu'une des huttes qui fût éclairée : il s'y achemina, et nous pénétrâmes derrière lui dans une espèce de rotonde aux parois de feuillages à demi roussis, étayée par des poteaux de bois brut. Les souffles du dehors s'y engouffraient par une large ouverture ménagée au sommet de la coupole et faisaient vaciller les flammes fumeuses de deux chandelles de suif allumées sur une table, de chaque côté d'un plat d'argile vernissée où trempait dans de l'eau bénite une branchette de houx.

A l'intérieur de cette ruche humaine flottait, comme un bourdonnement d'abeilles, un murmure d'oraison qui s'interrompit à notre entrée : c'étaient des femmes qui priaient, en veillant le mort. Elles s'écartèrent, sans quitter leur posture agenouillée, et nous vîmes le cadavre.

Il était couché, tout vêtu, sur une couette, dans un cadre de genêt tressé que supportaient des pieux fichés en terre. On lui avait seulement ôté ses sabots, et le regard était d'abord attiré par ses pieds rigides, comme sculptés dans du buis et incrustés de la poussière des routes, ses pieds durs et meurtris de vagabond des bois, maintenant joints dans l'éternel repos.

— *Set-hu* [1] *!* — dit, en se découvrant, le patriarche des Mallégol.

Le docteur prit une des chandelles et la promena sur le visage du mort. Je fus frappé de la singulière noblesse d'expression de ces traits figés où les tremblotements de la flamme

1. « Le voilà ! »

éveillèrent comme un frisson de vie. N'eût été la blancheur des cheveux qui pendaient en longues mèches d'argent, n'eût été la barbe, blanche aussi, étalée sur la poitrine, on eût dit une de ces têtes de saints barbares que taillaient au couteau, dans les églises, les primitifs imagiers bretons. Les plissements rugueux du front et des joues, la forte arête du nez, le luisant des pommettes, l'orbe des yeux clos visible en relief sous le voile des paupières abaissées, tout faisait penser à une figure hiératique, lentement, patiemment fouillée en plein chêne, puis usée, polie, patinée par les ans. L'entre-bâillement de la chemise sur la gorge laissait passer le menu carré d'étoffe d'un scapulaire.

Après avoir décroisé les mains, que les femmes avaient nouées d'un chapelet, Garel s'était mis en devoir d'examiner le cadavre. Tout en le palpant, il interrogeait l'homme qui nous avait servi d'introducteur.

— Alors, il n'était pas du tout malade, quand il est arrivé ?

— Il ne paraissait pas, du moins... Il dit seulement, après avoir bonjouré tout le monde, qu'il avait fait beaucoup de route... Il y avait trois jours qu'il marchait. Il venait du pays de la mer, où il avait été chercher des pierres à affûter, du côté de la baie de Craka, dans le Nord, plus loin que Paimpol... Voyez son bissac, que nous lui avons placé sous la nuque, en est encore presque rempli, malgré qu'il en eût distribué pas mal le long du chemin... Il n'aurait pas dû en ramasser une si grande charge, peut-être...

Je ne pus retenir une question :

— Il en faisait donc commerce, de ces pierres à affûter ?

L'homme se récria vivement :

— Commerce !... Oh ! que non pas !...

Puis, d'un ton plus modéré, mais qui sonnait fier :

— Chez nous, les vieux compagnons sans famille, quand ils ne sont plus en état de travailler, n'ont pas la honte d'aller tendre la main, comme dans les autres professions : ils sont nourris sur le commun. Partout où il y a des sabotiers, ils trouvent des frères. Dans tous les chantiers, ils ont leur écuelle, leur cuiller et leur couette. La ménagère leur rapièce

leurs habits et, au départ, leur remet une paire de bas tricotée à leur intention. Pour la bienvenue, ils nous apportent en présent des affûtoirs qui ne leur coûtent que la peine de les trier parmi les galets de l'*armor*[1] et de les trimbaler dans leur bissac. Les grèves de la contrée de Paimpol en sont pleines, mais les plus onctueux, les plus fins sont ceux de Craka... Je ne dis que ce qui est, n'est-ce pas, monsieur le médecin, vous qui savez?...

— Oui bien, — fit Garel, en acquiesçant de la tête ; — mais revenons à la manière dont les choses se sont passées... Le vieux ne s'est pas plaint ?

L'homme reprit :

— Il avait couché, la nuit dernière, chez les boisiers de la forêt de Beffou, qui est, comme vous n'ignorez pas, à quatre bonnes heures, quand on a le pied leste. Aussi il n'arriva que tard dans le jour, comme on allait mettre la bouillie sur le feu. Il avait la courte haleine. Il dit, en s'asseyant sur l'escabeau : « Ha ! ha ! le temps est proche, tout de même, où je ne verrai plus pousser les hêtres que par les racines. » Ma femme le plaisanta : « Oh ! j'aurai encore plus d'une paire de bas à vous tricoter. » Il eut une espèce de sourire tout drôle. Je lui dis : « Si vous vous sentez patraque, vieux père, allez donc vous étendre un peu sur mon lit, en attendant le souper. Ça vous reposera les sangs .» Il y alla, et moi, je m'en fus dehors, car il y avait une charretée de sabots à expédier dans le bas pays. Tout à coup, pas longtemps après, puisque la bouillie n'était pas encore à moitié cuite, j'entends la femme qui me hèle de la loge : « Jérôme !... Jérôme !... Iann Bantécost dit, comme ça, qu'il faut faire venir tous les cousins, et de se dépêcher !... » Entre nous, gens des bois, c'est l'usage qu'on s'appelle tous des « cousins »... Nous voilà de courir, comme si le feu était à la hutte. « Qu'est-ce qu'il y a ? » que je fais. L'ancien était assis sur le lit, son bissac entre les genoux. Sa tête branlait. Il avait l'air je ne sais pas comment. Sans parler, il nous donna à chacun une pierre. Nous étions là, gênés, n'osant souffler mot. A la fin, je lui demandai : « Voulez-vous qu'on aille chercher le prêtre? » Il dit : « Mes papiers sont en

1. Le rivage de la mer.

règle. » De la main, il nous fit signe de nous mettre un peu de côté, parce que nous lui bouchions la lumière, et il regarda vers la porte : nous regardâmes aussi, pensant qu'il voyait quelque chose ou quelqu'un. Mais il n'y avait rien que l'herbe du placître, la forêt et le soleil couchant. Après avoir fait un soupir, il dit encore : « Vous avertirez, s'il vous plaît, le recteur de Plounévez. » Puis il s'allongea sur le dos, les yeux levés vers le trou du toit. Comme il ne bougeait plus, je le secouai : « Iann Bantécost !... Iann Bantécost !... » Il ne broncha point. Presque aussitôt ses lèvres devinrent bleues, et nous vîmes que son âme était partie...

— Dieu la reçoive ! — murmurèrent en sourdine les femmes qui veillaient.

Le chef sabotier conclut :

— Les choses se sont passées comme je vous l'ai dit, monsieur le médecin.

Et, se tournant vers toute la troupe des Mallégol qui, pendant cette scène, était venue se masser sans bruit au seuil de la hutte :

— N'est-ce pas, vous autres ?

— Oui, en vérité, — confirmèrent-ils d'une seule voix, tandis que le docteur, son examen terminé, prenait son stylographe, détachait une feuille de son carnet et s'apprêtait à libeller le certificat.

— Oh ! ne vous tourmentez plus la conscience à ce sujet, — fit-il. — Le vieux est paisiblement mort de vieillesse, au bout de son âge, comme on dit, et je vais vous délivrer un papier que vous n'aurez qu'à présenter demain matin à la mairie, pour qu'on dresse l'acte de décès... Au fait, comment l'appeliez-vous déjà, cet ancien ?

— Iann Bantécost, sauf votre respect.

— « Jean Pentecôte », un nom qui ne se rencontre pas tous les jours, — fit observer mon ami.

J'allais lui suggérer que ce n'était peut-être là qu'un sobriquet, un de ces noms de guerre que les sabotiers ont coutume de se décerner entre eux, lorsque Jérôme Mallégol déclara de lui-même :

— Nous l'avions baptisé ainsi, parce que notre tour de le nourrir tombait chaque année devers la Pentecôte, au temps que les bois sont nouvellement feuillus.

— Diable! mais c'est son vrai nom qu'il me faut.

— Ah! oui, son vrai nom...

Le forestier se gratta la tempe gauche, demeura un instant perplexe, consulta d'un regard, à la ronde, les hommes, puis les femmes, qui gardèrent unanimement le silence, et finit par me répondre :

— Ma foi, nous ne le lui avons jamais demandé.

— Savez-vous, au moins, d'où il était?

— Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise, monsieur le médecin?... Les gens de notre métier sont de partout et de nulle part. On n'a pas de maison, nous autres. A force d'aller et de venir, comme les vents et comme les saisons, on oublie de quel terroir on est natif... Forêt de Coat-an-Noz ou Forêt de Coat-an-Hai, des arbres c'est toujours des arbres... Nous sommes de là où il y a des hêtres à tailler en sabots, voilà tout.

— Et le vieux ne vous a jamais rien confié sur lui-même?

— Il était assez particulier, vous savez... Il n'était pas du tout comme ceux de son âge qui, ne pouvant plus besogner des mains, se consolent en besognant de la langue... Il nous disait bien les nouvelles des autres bois, les naissances, les mariages, les accidents et les morts dans les loges où il avait couché; mais, à part ça, il était plutôt chiche de ses paroles... Il y a cependant la tante Gode avec laquelle il causait quelquefois, parce qu'ils étaient nés tous deux au temps du roi Bourbon... Peut-être qu'à celle-là il en a conté plus long qu'à nous... Seulement, — fit-il en baissant la voix, — je dois vous dire : depuis l'année où son fils Bernard a été trouvé mort, dans la forêt, la figure à moitié mangée par les fourmis, sa connaissance a beaucoup diminué, sauf votre respect.

Il appela, d'un ton d'autorité :

— Ho! tante Gode, arrivez un peu!

*
**

Du coin sombre où les femmes s'étaient reculées sur les genoux, au moment de notre entrée, nous vîmes se lever et s'avancer cahin-caha, claudicante, une pauvre vieille, atteinte de

quelque déboîtement des hanches qui la jetait tantôt à gauche, tantôt à droite, comme un triste pantin cassé. De ses traits je ne pus apercevoir qu'un front ligneux, ridé comme une écorce car, soit infirmité contractée avec l'âge, soit effarouchement d'avoir à s'exhiber de la sorte, devant des inconnus, elle tint constamment le visage incliné sous sa cape de bure blanche, aussi ample qu'une coiffe de nonne. Jérôme Mallégol, l'ayant prise par l'aisselle, l'amena jusqu'au lit funèbre :

— Entendez-moi bien, tante Gode. Le médecin a besoin de vous, pour que vous lui disiez qui était Iann Bantécost.

Elle prononça très vite :

— Un brave homme, pour sûr, et un homme capable ! C'est lui qui a peint en lettres moulées ce que je voulais qu'on écrivît sur la croix de mon fils Bernard, quand...

— Oui, mais... ce n'est pas ça, tante Gode, — interrompit le chef de clan. — Son histoire ?... Les après-midi de soleil, lorsque vous restiez des heures à débiter ensemble, en ramassant les copeaux, qu'est-ce qu'il vous en racontait, de son histoire ?

Elle eut un léger soubresaut des épaules.

— C'est vrai, — fit-elle, comme se recueillant, — il trouvait toujours moyen de reparler de cette histoire-là... Même qu'il y avait dispute entre nous, chaque fois, parce qu'il soutenait avoir souvent rencontré le marquis, des années après le meurtre, tandis que je savais bien, moi, qu'il était mort en Amérique, à preuve qu'on avait vendu toutes ses terres à la criée...

— Elle extravague, — me chuchota Garel.

Et les Mallégol partageaient sans doute son sentiment, à en juger par les regards désappointés qu'ils échangeaient avec leur chef. Celui-ci se disposait à couper de nouveau la parole à la bonne femme. Je le prévins :

— Qu'est-ce que c'était déjà que ce marquis ? — demandai-je à la vieille, pour l'encourager.

— Celui de Tréanna, donc ! — reprit-elle. — Ils étaient deux frères : vingt-quatre ans l'un, dix-huit ans l'autre. Le plus jeune étudiait à Plouguernevel, pour devenir prêtre. A cause de cela, on l'appelait « le clerc ». Mais, un été, les Lissillour vinrent camper dans la forêt de Beffou, qui était aux

Tréanna. Le clerc vit Aliette Lissillour, la fille du chef, et, comme c'était la plus belle créature qui ait jamais poussé parmi les arbres des bois, il tomba follement amoureux d'elle. Il n'eut plus qu'un rêve : l'avoir pour femme. Mais le vieux Lissillour lui dit : « Ma fille n'épousera jamais qu'un *cousin*. — Je me ferai donc cousin ! répliqua-t-il. — Soit ! Si les anciens de la corporation veulent de vous, malgré que vous ne soyez point de notre race, alors, nous verrons. » En ce temps-là, on ne fabriquait pas un sabotier avec n'importe qui. Il fallait subir les épreuves avant de recevoir le baptême de la forêt...

— Ah ! — fis-je, — lesquelles ?

J'eus, un instant, l'illusion que j'allais apprendre d'elle quelque chose de précis sur les rites d'initiation qui passent pour être encore en vigueur chez les sabotiers et dont j'avais ouï parler à mots couverts, dans mon enfance, sans avoir jamais pu, depuis lors, en pénétrer le secret. Mais, toute à son récit qu'elle débitait d'une voix rapide et monocorde, comme s'il se fût agi d'une leçon de catéchisme, la vieille, ou bien n'entendit pas ma question, ou bien feignit de ne l'avoir pas entendue.

— Il fut proclamé digne, et il le méritait, car c'était un gars ! La marquise, sa mère, cependant, considérait comme un déshonneur qu'un Tréanna se fût mis à vivre parmi les sabotiers et voulût épouser une sabotière. Excité par elle, son frère obtint congé du roi de le faire enlever par la maréchaussée et l'enferma sous triple verrou dans une des chambres hautes du château de Kergalaon, où les Tréanna faisaient leur demeurance, les mois qu'ils n'étaient point à Paris. Tous les matins, l'aîné lui criait à travers la porte : « Consentez à prendre la soutane, et vous serez libre ! » Tous les matins, il répondait : « Je ne veux de la liberté qu'avec Aliette. » Voyant qu'il était si entêté de son amoureuse, l'aîné imagina une chose vilaine. Il vint le trouver, un jour, et lui dit : « Celle que vous aimez est ma maîtresse, et, s'il vous en faut une autre preuve que ma parole, tenez-vous, la nuit prochaine, à la fenêtre qui donne sur l'étang : il y aura claire lune ; vous nous verrez nous promener ensemble dans l'allée du bord de l'eau. » Or il avait décidé Aliette Lissillour à venir à ce ren-

dez-vous en lui jurant que c'était pour son frère, qui se languissait d'elle au point d'en mourir. Plût à Dieu créateur de la lune et des étoiles, que cette nuit-là ne fût jamais tombée ! Le lendemain, le garde-chasse trouva l'aîné des Tréanna étendu, la face contre terre, dans l'allée du bord de l'eau : il avait la nuque fendue d'un coup de hache, et tout son sang avait coulé sous lui...

— Le coup de hache dans la nuque, — observa sentencieusement Jérôme Mallégol, — cela s'appelait autrefois « la signature du sabotier ».

La vieille poursuivit, du même ton lointain et quasi somnambulique :

— La chambre du « clerc » était vide. A tort ou à raison, le bruit courut que c'était lui le meurtrier. On le chercha vainement dans toute la région. Plus tard, on sut qu'il était décédé en Amérique, et comme, dans l'intervalle, la marquise elle-même était morte de navrement, les biens furent vendus. Voilà l'histoire.

Elle fit une pause de quelques secondes, puis ajouta :

— Il y a eu juste soixante ans hier que la chose s'est passée... Je ne sais rien de plus.

Et, balançant sur ses hanches inégales son maigre corps disloqué, elle retourna s'accroupir parmi les femmes. Mon ami me regarda, regarda Mallégol. Ce fut celui-ci qui exprima la réflexion que nous avions sur les lèvres :

— Mais, tante Gode, il n'est pas question de Iann Bantécost... là dedans !

La vieille se redressa pour répondre :

— Iann Bantécost travaillait, à cette époque, dans le chantier des Lissillour. Il avait connu Aliette ; je crois même qu'il aurait été bien content si, dans la suite, au lieu de rester fille, elle avait voulu de lui pour son homme : car il m'a toujours parlé d'elle dévotement et il n'a jamais manqué d'aller, tous les ans, au cimetière de Plounévez, porter un bouquet de primevères sur sa tombe. Je suis sûre qu'il a dû faire un crochet par là, ce matin, en venant de Beffou, et m'est avis que c'est cette longue route en plus qui est cause s'il est parti comme ça dans l'éternité, Dieu lui pardonne !

— Dieu lui pardonne ! — répétèrent en écho les femmes.

— Inutile, n'est-ce pas, de pousser plus avant l'interrogatoire? me dit Garel. Finissons plutôt par où nous aurions dû commencer, et voyons si le mort n'a pas quelque pièce d'identité sur lui.

Nous visitâmes les poches de la veste, du gilet et du pantalon. Elles contenaient les objets les plus divers : une boîte à briquet, du tabac en carotte, une minuscule pipette de terre noircie, — le tuyau cassé presque au ras du fourneau, — de la monnaie de billon nouée dans un coin de mouchoir, un couteau à manche de corne, une pelote de fil, un croûton de pain de seigle, un papier enfin, crasseux, sordide, qui fit naître en nous une lueur d'espoir aussitôt dissipée, — car, lorsque nous l'eûmes déplié avec d'infinies précautions, de crainte que les loques ne nous en restassent aux mains, il se trouva que c'était un imprimé, une de ces chansons populaires sur feuilles volantes qui se débitent autour de tous les sanctuaires de Basse Bretagne, les jours de « pardon ». Le titre manquait. J'eus la curiosité de déchiffrer la première strophe et je réussis, non sans peine, à restituer ces deux vers :

Tostaët hag e clewft canan eur gwall burzud
Arrnët en Plônewez, kerz amzer Louis Falup... [1].

Le nom de « Tréanna »,qu'on pouvait lire en lettres grasses presque à tous les couplets suivants,ne permettait pas de douter que la *gwerz* [2] ne roulât précisément sur l'épisode tragique dont la tante des Mallégol venait d'évoquer les principaux traits.

Le docteur, cependant, continuait d'explorer les vêtements du cadavre.

— Ah ! — fit-il tout à coup, — voici qui va peut-être nous fournir quelque indice.

Il ramenait de dessous la chemise une espèce de sachet en basane attaché au cordon du scapulaire. La forme en était celle d'un cœur, et, dans le cuir onctueux, boucané par un

1. « Approchez et vous entendrez chanter une sinistre aventure, arrivée à Plounévez, sous le règne de Louis-Philippe... »

2. Complainte.

long contact avec la peau, se révélaient encore les traces d'une ornementation primitive rappelant la manière des brodeurs orientaux. Une fine serrurette d'or bruni le fermait... Par l'effet de quels hasards et à la suite de quelles mystérieuses odyssées ce minutieux travail d'art exotique était-il venu s'échouer, comme un reliquaire-épave, sur la poitrine du vieux sabotier?... Le sachet ouvert, ce qui en sortit, aux doigts de Garel, ce fut une mèche de cheveux, de beaux cheveux souples, d'un noir bleuâtre, qui, approchés de la chandelle, se recroquevillèrent soudain comme une boucle vivante.

Je ne pus me défendre d'une impression de malaise à laquelle le docteur lui-même ne fut probablement pas insensible, car il s'empressa de réintroduire les cheveux dans leur étui et de faire disparaître le tout par l'échancrure de la chemise du mort.

— Allons, — prononça-t-il, — laissons en paix cette dépouille, de quelque nom qu'elle se soit appelée... Va pour Jean Pentecôte, puisque Jean Pentecôte il y a! C'était un brave homme, dites-vous? Il arrivera bien au Paradis sans passeport.

— *Amen!* — répondit en chœur l'assistance, visiblement soulagée.

Éclairé par Jérôme Mallégol, mon ami avait commencé d'écrire : « Je soussigné, docteur-médecin à Belle-Isle-en-Terre... », quand la voix de Guyon Quéré retentit au dehors, annonçant :

— Place!... Voici monsieur le recteur de Plounévez!

*
**

Les hommes dont le groupe obstruait la porte s'effacèrent respectueusement devant un prêtre d'une cinquantaine d'années, plutôt court de taille, carré des épaules, la face un tantinet rougeaude, avivée encore par la dure marche qu'il venait de fournir en montagne, à travers des combes semées de fondrières et des pentes abruptes, hérissées de bois. Les plis de sa soutane, qu'il avait retroussée sur ses guêtres d'étoffe grossière, en tout semblables à celle des paysans de la région,

pendaient lourds de rosée et souillés de crotte. Il était escorté d'un acolyte qui portait en bandoulière le sac de velours noir contenant les saintes huiles.

Si peu imposant que fût l'extérieur du personnage, je fus troublé d'un pressentiment secret et comme d'une mystérieuse angoisse, en voyant la façon brusque dont il se dirigea vers le lit du mort, sans même prendre le temps de répondre au salut des Mallégol qui se confondaient en politesses.

— C'est lui-même ! — murmura-t-il avec une gravité triste, après être resté penché, l'espace d'une minute, sur le cadavre.

Et il s'agenouilla au pied de la couche.

Dans la hutte, un silence singulier planait...

En se relevant, sa prière mentale achevée, le prêtre s'aperçut de notre présence. Il s'excusa et, très cordialement, nous tendit la main. Garel lui dit :

— Vous arrivez, comme moi, trop tard pour l'accomplissement de votre ministère, monsieur le recteur.

— Oh ! — fit-il, — le défunt avait pris ses précautions, et je suis tranquille sur le sort de son âme.

— Vous le connaissiez ?

— De ce matin seulement... Comme je me rendais à l'église, vers les sept heures, pour ma messe, un vieillard d'assez pauvre mine, qui priait sur une des tombes du cimetière, m'accosta, demandant à être entendu en confession et à recevoir l'eucharistie. « Est-ce donc si pressé ? » objectai-je. Il me répondit, en excellent français : « A mon âge, il est prudent de se tenir prêt au grand départ. » Ces façons, qui contrastaient si fort avec son accoutrement, m'intriguèrent. « Vous n'êtes pas de la paroisse, que je sache ? — Je suis un ancien compagnon sabotier, par conséquent le paroissien de tous les pasteurs qui veulent bien accueillir la brebis errante. — Soit ! venez, je suis à vous. — Merci. Mais, auparavant, un mot encore, s'il vous plaît. Le Dour-Glaz, où j'ai mon gîte marqué pour le printemps, sera, je le présume, ma dernière étape. Or, le Dour-Glaz est en Plougonvêr, et c'est dans ce cimetière de Plounévez, près de cette tombe au pied de laquelle j'ai déposé un instant mon bissac de route, que je souhaiterais d'être enterré. Promettez-moi dès à présent, je vous en

supplie, de faire le nécessaire pour cela, aussitôt que vous serez avisé par les boisiers du Dour-Glaz que Jean Pentecôte aura cessé d'être... C'est ainsi qu'ils me désignent là-bas. Mon nom véritable, vous allez le savoir avec mes péchés... »

— Vous l'a-t-il dit, au moins ? — s'écria Garel.

— Il me l'a dit.

— Et pourrais-je l'entendre à mon tour ?... Voici plus d'une heure que j'essaie en vain de me renseigner... En désespoir de cause, je m'apprêtais, quand vous êtes entré, à libeller le certificat de décès au nom de Jean Pentecôte, le seul, paraît-il, que lui aient jamais donné les Mallégol.

— C'est bien pourquoi je suis accouru ! repartit le prêtre. Le défunt avait prévu l'embarras dans lequel se trouveraient ces braves gens, lorsqu'il s'agirait de déclarer sa mort à l'état civil... Voulez-vous prendre la peine d'écrire sous ma dictée, docteur ? Car c'est assez compliqué.

— Comment donc, monsieur le recteur !

Je n'oublierai de longtemps cette minute, d'une solennité si formidable, pendant laquelle il me sembla que la loge elle-même tressaillait jusqu'en ses frêles fondements.

Garel s'était installé sur un escabeau, les jambes croisées, son carnet au genou.

— Voyons, — fit-il. — « Je soussigné... etc... etc... certifie que le nommé... ? »

Debout, appuyé d'une main à l'un des pieux qui servaient de soutiens d'angle à la couchette funéraire, le recteur de Plounévez articula d'une voix lente, espaçant les mots, scandant chaque syllabe :

— Jean... Brieuc... Chrétien... Dieudonné... Le Bonniec de Coëtnizan...

— De Coëtnizan, — répéta le docteur.

— Seigneur de Kergalaon, marquis de Tréanna... C'est tout ! conclut le prêtre simplement.

A. LE BRAZ

LA CONDITION

DES

OUVRIERS DES MINES

II

Les salaires journaliers et les salaires annuels ont moyennement plus que doublé ; dans le même temps et pour les mêmes exploitations la somme des bénéfices a au moins décuplé : voilà ce que nous a appris une première inspection des statistiques portant sur l'ensemble de nos mines de charbon. Et cependant les ouvriers réclament plus énergiquement que jamais une élévation de leurs salaires actuels, trouvés insuffisants, et les exploitants se plaignent d'être placés dans des conditions plus désavantageuses qu'elles n'ont été jusqu'ici et d'en être réduits, pour leurs profits, à la portion congrue. Ne serions-nous pas, nous, public, la dupe des uns et des autres? ne ferions-nous pas les frais, en payant le charbon plus cher, et de cette élévation des salaires et de cet accroissement des bénéfices ? compagnies et ouvriers n'auraient-ils pas un bon moyen de se mettre d'accord, qui serait de s'accorder à nos dépens, en demandant à une nouvelle élévation des prix la valeur des avantages que leur générosité mutuelle se concéderait alors sans peine ?

Bien qu'ils aient baissé depuis 1900 et 1901, les prix du charbon sont, en ces dernières années, plus hauts qu'ils n'ont été en certaines années antérieures ; mais une comparaison avec

1. Voir la *Revue* du 1er juin.

telle ou telle année prise arbitrairement ne mène à aucune conclusion valable ; de cette sorte on en peut trouver à l'appui de toutes les thèses, à la condition de choisir convenablement le terme de comparaison. Il faut voir d'ensemble et dans la continuité de sa variation le mouvement de ce prix pour s'apercevoir qu'en réalité, depuis au moins le milieu du siècle dernier, il passe régulièrement par des alternatives de hausse et de baisse ; et il faut prendre garde à ne comparer que des maxima entre eux ou des minima entre eux.

Ces précautions prises, nous reconnaîtrons [1] que les hauts prix de 1900 et 1901 ont été supérieurs aux hauts prix de 1891 et de 1855-56, mais sont restés inférieurs aux hauts prix de 1873-74, auxquels correspondaient cependant et des salaires et une somme de bénéfices beaucoup moindres ; de même, les hauts prix, à peu près pareils, de 1891 et de 1856 répondent à des salaires et à une somme de bénéfices fort différents. Les bas prix des années 1896-97 ou 1887-89 sont inférieurs aux bas prix des années 1860-65, et cependant ils répondent à des salaires de moitié plus forts et à une somme de bénéfices plus que doublée. Si en ces années dernières les prix n'ont pas baissé au niveau des années 1896-97 ou 1887-89, nous ne pouvons donc pas dire que cela soit dû à ce que la hausse des salaires a été ingénieusement rejetée sur le consommateur.

En effet, même si nos exploitants et nos ouvriers s'entendaient pour nous tenir les prix hauts et trouver dans cette marge les moyens de se satisfaire les uns et les autres, comment le pourraient-ils ? Le charbon est aujourd'hui un produit international, et ce ne sont pas les producteurs d'un pays fournissant moins de 4 p. 100 de la production universelle qui peuvent peser beaucoup sur le marché mondial de ce produit. Les prix du charbon sur le marché intérieur français ne font, dans leurs

1. Pour tout le détail des chiffres, des références, des analyses de faits et de relations qui appuient mes propositions, je ne fais que renvoyer une fois pour toutes à mon ouvrage, *Le salaire des ouvriers des mines en France* (qui va paraître prochainement, Société nouvelle de librairie et d'édition) et à un travail antérieur *Essai sur le prix du charbon en France et au* XIXe *siècle*, paru dans l'*Année sociologique*, tome V.

Le graphique joint à cet article est extrait du premier de ces travaux. — La variation du prix y est représentée par la ligne *vv* et celle du salaire par la ligne *ss*.

mouvements, que suivre les mouvements du prix mondial ; ils n'ont et ne peuvent avoir une variation propre que dans une mesure limitée ; et comment en serait-il autrement, alors que notre production nationale fournit à moins des trois quarts de la consommation française et que nos bassins les plus producteurs sont mis en concurrence, au cœur même de leur domaine, par de puissants producteurs étrangers ?

Enfin, hauts salaires et hauts profits impliquent si peu nécessairement une surélévation des prix que la comparaison de nos bassins nous offre exactement la relation inverse : celui de nos grands bassins houillers, où le salaire a le plus haussé et où le total des bénéfices a le plus augmenté (Pas-de-Calais), est le bassin dont le prix de vente s'est, aux phases de baisse, le plus abaissé et où d'ensemble, dans les trente ou quarante dernières années, le niveau moyen de ce prix a baissé tandis que le bassin dont le prix de vente à toutes les phases de baisse a le moins baissé, et où le niveau d'ensemble des prix, dans les quarante dernières années, s'est élevé notablement (Loire), est le bassin où le salaire a le moins haussé et où la somme des profits est, depuis assez longtemps, restée stationnaire.

Renonçons à cette idée trop simpliste que forcément la hausse des salaires de nos mineurs ou bien a réduit les bénéfices patronaux ou bien n'a pu se maintenir que par un supplément de dépense imposé au consommateur.

*
**

Comment donc cette hausse des salaires s'est-elle produite ? Regardons d'un peu plus près la suite annuelle des salaires au cours des cinquante dernières années (ligne *ss* de graphique). Nous serons frappés de voir que ce salaire, bien loin de croître d'une façon régulière et suivie, reste à plusieurs reprises, pendant des séries plus ou moins longues d'années, à peu près stationnaire, et que même il baisse un peu à certains moments. Nous ne trouvons de mouvement de hausse qu'en quelques phases très courtes, nettement marquées [1] ; nous en comp-

1. Nous laissons de côté ici les mouvements de la décade 1860-70 dont l'analyse détaillée serait trop complexe à cette place.

tons quatre : 1852-56, 1871-74, 1888-90, 1898-1901. En gros, nous pouvons nous représenter que le salaire monte non par un plan incliné, mais par un escalier, un escalier dont on aurait construit quatre marches en cinquante ans.

Est-ce hasard si la foulée de ces marches n'est pas égale, si une marche vient s'ajouter aux précédentes en 1888 et non en 1885 ou 1883 ou 1880, en 1899 et non en 1897 ou 1895 ? Je ne puis reprendre ici toute l'analyse et la discussion par lesquelles on voit s'éliminer toutes les raisons d'élévation du salaire le plus communément invoquées et s'établir une corrélation majeure décisive. Mais voici, en une phrase, ce qu'il en ressort avec évidence les hausses du salaire se produisent aux moments et à la suite des hausses du prix du charbon, et jamais autrement. La variation du prix (ligne *vv* du graphique) ressemble à un profil accidenté de montagne où se succéderaient des pics très élevés et très aigus et des cols profonds, plus ou moins larges. C'est lorsque le prix du charbon gravit l'un de ces pics, et alors seulement, que le salaire monte une marche de l'escalier.

D'où vient cette remarquable correspondance ? « Les salaires augmentèrent progressivement sans qu'il fût besoin de faire la grève, ni même de le demander, et de quatre francs... ils montèrent jusqu'à six francs... et ce sans aucun accord ni réclamation. » Tel est le tableau calme et souriant que nous donnait naguère de l'amélioration du sort des mineurs d'Anzin, dans les dernières décades, le syndicat *jaune* Sainte-Barbe de Valenciennes [1]. Volontiers beaucoup se plaisent à imaginer ainsi le bon patron s'empressant, dès que les conditions favorables du marché le lui permettent, d'élever spontanément les salaires et d'associer de lui-même à la prospérité industrielle dont il profite ses indispensables collaborateurs manuels.

Mais qu'est à ce rêve la réalité ? De toutes nos hausses nettes de salaire, il n'en est pas une que nous ne trouvions précédée d'une ou de plusieurs grèves, soit dans l'un, soit dans chacun des grands bassins, ou bien de pressions énergiques exercées par de fortes organisations syndicales, et menaçant

1. *Enquête parlementaire*, 1902-03, II, p. 70.

sans cesse de se changer en grève déclarée ; dans la plupart des cas nous pouvons établir un lien direct et immédiat entre ces grèves ou ces pressions ouvrières et les augmentations de salaires consenties ; mais il n'est pas nécessaire qu'il y ait eu grève et lutte dans toutes les exploitations du pays pour que les concessions patronales cessent de nous apparaître spontanées : il est manifeste qu'une grève, même limitée à un bassin, à un groupe d'exploitations, peut, par retentissement, par menace d'un mouvement semblable, agir même sur les bassins ou les exploitations qu'elle n'a pas directement atteints ; et cela suffit à enlever, aux avantages accordés alors dans ces bassins et ces exploitations, le mérite d'une générosité volontaire. Par exemple, dans le cas précis invoqué tout à l'heure, s'il est exact que les mineurs d'Anzin n'ont pas pris part aux grèves et agitations ouvrières du bassin entre 1884 et 1902 et qu'ils aient eu cependant leurs salaires augmentés, il est très apparent que les conditions nouvelles dont ils ont bénéficié se sont réglées point par point sur celles obtenues avec luttes par les autres mineurs du bassin et qu'elles ont dépendu de ces luttes mêmes.

Regardons maintenant à l'importance *relative* des concessions faites, voyons ce que l'augmentation de salaire accordée représente par rapport à l'augmentation des prix à ce moment, (et voyons, par conséquent, ce qu'elle peut représenter par rapport à l'augmentation de bénéfices que permet évidemment cette hausse des prix). Pour le voir nettement, multiplions par le prix de vente la quantité de charbon moyennement produite par journée d'ouvrier : nous obtenons ainsi ce que nous pouvons appeler la *valeur de la production par journée d'ouvrier* [1]. Or, lorsque de 1851 à 1856, le salaire journa-

1. Cette notion et les constatations qui vont être faites sur elle sont indépendantes de la théorie connue de la valeur-travail et laissent complètement de côté la question de savoir si cette valeur de la production d'une journée d'ouvrier est ou n'est pas valeur effectivement produite par le travail ouvrier de cette journée. — Voir la représentation graphique des faits dans la partie inférieure de notre graphique : les rectangles égaux représentent pour chaque année la valeur de la production par journée d'ouvrier égalée à 100, et la partie hachurée inférieure représente combien pour cent de cette valeur constitue le salaire journalier. Pour la variation de cette valeur en elle-même, voir dans la partie supérieure du graphique la ligne brisée $v_j\ v_j$.

lier hausse (de 2 fr. 07 à 2 fr. 51), la valeur de la production par journée d'ouvrier monte *proportionnellement plus* (de 4 fr. 75 à 6 fr. 32), c'est-à-dire que le salaire à ce moment, malgré qu'il hausse en lui-même, *baisse* par rapport à la valeur produite (de 43,6 p. 100 à 39,7 p. 100 de la valeur produite). Lorsque de 1870 à 1873-74, le salaire monte (de 3 fr.08 à 3 fr. 56), la valeur produite monte relativement plus (de 6 fr. 55 à 9 fr. 30) : le salaire *baisse* donc par rapport à elle (de 46,4 p. 100 à 37,1 p. 100). Même constatation encore lors de la hausse 1889-91 : le salaire hausse (de 3 fr. 87 à 4 fr. 17), mais la valeur produite hausse relativement plus (de 7 fr. 88 à 9 fr. 09), ou autrement dit le salaire baisse par rapport à elle (de 49,1 p. 100 à 45,8 p. 100). Même constatation enfin à la dernière hausse 1897-1900 : alors que le salaire hausse de 4 fr. 14 à 4 fr. 66, la valeur produite s'élève de 8 fr. 08 à 10 fr. 78, d'où il ressort que le salaire qui représentait en 1897 *51,3* p. 100 de la valeur produite, n'en représente plus en 1900, malgré sa hausse propre, que *43,2* p. 100. Ainsi, à toutes les hausses du salaire, on constate que, malgré ces salaires plus hauts, la marge entre le salaire et la valeur de la production journalière correspondante, entre les frais de main-d'œuvre et le prix de vente, se trouve être encore absolument et relativement *beaucoup plus forte* qu'elle n'était auparavant avec les salaires plus bas.

Donc, non seulement nous ne trouvons pas d'augmentation de salaire qui ait été réalisée autrement que sous une pression ouvrière active ; mais encore chacune de ces augmentations de salaire, au moment où elle a été consentie, était telle qu'elle ne diminuait pas le bénéfice patronal, telle qu'elle ne l'empêchait même pas d'augmenter, de façon absolue et de façon relative : elle rendait seulement un peu moins forte cette augmentation, considérable encore. En faut-il davantage pour nous expliquer que ces élévations de salaire, obtenues ainsi et dans cette mesure, ne paraissent pas suffire à provoquer chez es ouvriers une satisfaction reconnaissante?

Mais, dira-t-on, cette situation ne dure pas. Du pic où il est monté, le prix se met bientôt à descendre, à se précipiter même en des cols profonds où il s'attarde, tandis que le salaire reste ferme sur la marche d'escalier qu'il a atteinte. — Il est exact, en

effet, qu'après chacune de ces rapides et fortes hausses, le prix du charbon a fait des baisses fortes aussi, continues, souvent rapides, parfois même a baissé de plus qu'il ne venait de monter ; et il est exact que, par contre, le salaire journalier, s'il baisse alors, ne baisse que peu et paraît se maintenir non loin du niveau gagné lors de la hausse. Y a-t-il donc ici un renversement des avantages ? L'ouvrier a-t-il la bonne fortune de gagner — modérément il est vrai — à chaque hausse des prix et cependant de ne rien perdre à la baisse qui suit, tandis que le patron, s'il profite — largement il est vrai — des prix hauts, en revanche supporte entièrement à lui seul les conséquences de la baisse des cours ?

Calculons ce qui a été payé en salaires, non plus *par journée d'ouvrier*, mais *par tonne produite*. La ligne qui figure ce coût moyen de la main-d'œuvre par tonne (ligne *qq* du graphique) nous apparaît tout de suite avoir un tout autre caractère que celle du salaire journalier : ce n'est plus même en gros, un dessin d'escalier, c'est un profil accidenté qui, sauf que les pics sont un peu moins aigus et moins hauts, rappelle de très près le profil dessiné par le prix (ligne *vv*). Chaque fois que le prix a haussé, ce coût de la main-d'œuvre par tonne s'est élevé aussi (moins, il est vrai) comme faisait également le salaire par jour ; mais lorsque ensuite le prix baisse, tandis que le salaire par jour paraît se maintenir, le coût de la main-d'œuvre par tonne redescend d'un mouvement tout pareil à celui du prix.

Que se produit-il donc alors qui explique cette différence ? Il arrive qu'à chacune de ces baisses du prix, le rendement moyen, ou quantité de charbon moyennement produite par journée *s'élève*, et s'élève d'à peu près autant que le coût de la main-d'œuvre par tonne s'abaisse [1]. Et en effet un chiffre de salaire par jour, qu'il soit haut ou bas, ne nous indique nullement par lui-même que la main-d'œuvre soit chère ou bon marché, tant que nous n'avons pas mis en regard la quantité

1. La variation de cette quantité est représentée sur notre graphique par la ligne *p p*. Les données manquent pour les années 1875-81, mais la position des points 1875 et 1882 montrent qu'il a dû se produire dans cet intervalle un mouvement de hausse très net.

produite, ou mieux encore la valeur de la quantité produite correspondant à ce salaire.

Regardez à la partie inférieure de notre graphique cette série de bandes juxtaposées : elles représentent égalées à 100 les valeurs de la production par journée d'ouvrier pour chacune des cinquantes dernières années ; regardez maintenant la part de ces bandes qui va du bas jusqu'aux hachures inférieures : cette portion de bande figure *combien pour cent de la valeur produite représente le salaire correspondant*. Ce qui vous frappera du premier coup, c'est que, dans l'ensemble, cette part prise par le salaire sur la valeur produite n'a, au cours de ces cinquante années, que *très peu varié* : Il n'y a que quelques courts moments où elle baisse de façon nette : ce sont les moments des hausses de prix, moments où, nous l'avons vu, le salaire, malgré qu'il s'élève en lui-même, baisse par rapport à la valeur produite. Ces baisses exceptées, la ligne de hachures reste presque horizontale pendant des séries d'années consécutives. Tout au plus, dans l'ensemble, discernerait-on une lente et faible élévation (de 43 à 45 p. 100 environ vers 1850-60, à 50 p. 100 environ vers 1892-97) ; et encore les dernières années[1], 1902, 1903, 1904, qui cependant sont des années de prix en baisse, atténueraient cette impression, puisque le pour cent qui y correspond (46,9, 46 et 49,3) ne ramènerait pas la ligne au niveau des années 1892-97. Ainsi le salaire journalier a pu, en ces cinquante années, plus que doubler ; il a pu, après chacune de ses hausses, alors que le prix baissait de façon forte et continue, se maintenir non loin du niveau atteint à la hausse : la marge entre les frais de main-d'œuvre et le prix, entre le salaire et la valeur produite correspondante n'a pas été relativement diminuée. Le salaire de 4 fr. 57 et 4 fr. 55 en 1902 et 1903 ne prend pas une part plus forte du produit, *ne coûte relativement pas plus* que le salaire de 2 fr. 07 en 1847.

Et considérez maintenant la partie de nos bandes qui va de la ligne horizontale d'en haut jusqu'aux hachures supérieures :

1. Le graphique s'arrête à l'année 1902, mais on peut aisément se représenter avec les chiffres donnés dans le texte où se placerait le niveau relatif du salaire pour ces années.

cette portion figure *combien pour cent de la valeur produite représente le revenu (ou bénéfice) patronal par journée d'ouvrier*, tel que nous pouvons le calculer, imparfaitement, nous l'avons dit, d'après les données établies pour servir de base aux redevances fiscales[1]. L'impression majeure que donnent tous ces petits rectangles alignés les uns à côté des autres, c'est à coup sûr qu'ils sont remarquablement pareils (surtout si vous notez que, pour des raisons techniques dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici, nos chiffres de la première décade sont vraisemblablement plus forts et ceux de la dernière plus faibles que ne seraient les chiffres vrais). Mettez à part les années de prix hauts où le rectangle s'allonge nettement au delà des dimensions ordinaires (nous savons en effet qu'en ces années le bénéfice augmente non seulement en valeur absolue, mais encore en valeur relative) : il vous apparaîtra que, même dans les moments où le prix baisse le plus fortement et où pourtant le salaire journalier se maintient tant bien que mal, la part du bénéfice patronal sur la valeur produite par journée ne diminue pas.

S'il se peut ainsi qu'en baisse de prix le salaire journalier ne diminue pas et que néanmoins la marge entre les frais de main-d'œuvre et le prix ne se réduise pas non plus, c'est, avons-nous constaté, qu'à ce moment le coût moyen de la main-d'œuvre par tonne, d'une part, s'abaisse à peu près parallèlement au prix,mais que, d'autre part, le rendement moyen par journée s'élève d'un mouvement inverse à peu près égal. Ces résultats, qui d'ensemble paraissent si

1. Nous ne pouvons pas faire le calcul pour les années 1903 et 1904, l'Administration ayant cessé, dans les volumes statistiques de ces années, de donner à part pour les diverses catégories de mines, les sommes de revenu net imposable et de déficit admis. Est-il permis de signaler cette omission à M. le ministre actuel des travaux publics et de lui demander s'il entend ainsi soustraire au public des données d'un grand intérêt et qui certainement continuent d'être établies dans la forme où elles étaient antérieurement publiées ? Ne voudra-t-il pas donner l'ordre non seulement que ce tableau soit rétabli à l'avenir, mais que les tableaux pour 1903 et 1904 nous soient fournis rétrospectivement? — Sur cette notion du revenu net, et la définition de la notion de bénéfice net qui (avec la connaissance du déficit admis pour les mines en perte) peut, depuis 1879, en être dérivée, voir notre 1er article p. 525-26 et notre ouvrage Ch. V, sect. v.

simples, cette constance de proportion et cette harmonie de mouvement qui prend une apparence si naturelle, il nous faut voir maintenant à quel prix ils sont obtenus.

*
**

Il n'est pas douteux qu'un effort patronal, considérable, et soutenu, s'y soit employé. Rappelez-vous, à l'Exposition rétrospective de 1900, la figuration d'une exploitation de charbon au début du siècle dernier : les galeries étroites et mal établies, le charbon traîné par les ouvriers sur le sol inégal, remonté du fond jusqu'au jour *à dos d'homme* par d'étroits et grossiers escaliers ; pas de machinerie, pas d'économie du travail humain, le mode d'exploitation le plus barbare, au rendement à coup sûr le moins avantageux. Et comparez la mine actuelle : une machinerie abondante et compliquée ; des puits larges et bien conditionnés ; à la place de la benne primitive, suspendue au bout d'une corde, des cages métalliques bien guidées, qui se manœuvrent automatiquement ; de grandes galeries où circulent sur rails des wagonnets que traînent des chevaux ; les manutentions, les transports sont assurés par des appareils et non plus exécutés directement à main d'homme ; des tuyaux d'air comprimé vont jusqu'au fond de la mine mouvoir les machines-outils ; un ingénieux agencement de mécanismes et de procédés rend le travail humain à la fois moins grossier et plus efficace. Entre ces deux représentations extrêmes, qui d'ailleurs ne nous montrent qu'une part du tableau, l'histoire de la technologie minière serait longue à nous dire tous les progrès qui, au cours du siècle et surtout de sa seconde moitié, ont été peu à peu réalisés dans la conduite de l'exploitation, l'installation industrielle, l'utilisation des agents mécaniques et des découvertes de la science. Sans doute le machinisme n'a pas apporté ici une révolution comparable à celle qu'il a produite en d'autres industries, et jusqu'ici, du moins en France, l'opération propre du mineur, le déhouillage, a échappé à son atteinte et continue d'être faite à la main avec les mêmes instruments simples qu'employaient les ancêtres des mineurs actuels ; mais il n'en a pas moins

développé grandement son rôle dans toutes les opérations de transport, d'extraction, de manutention, de préparation, dont l'importance dans l'œuvre totale de la production minière est si considérable. La puissance des machines installées sur les mines est passée de 11 000 ou 12 000 chevaux-vapeur, vers le milieu du siècle dernier, à plus de 240 000 en ces dernières années, soit de 35 à 40 chevaux-vapeur par cent ouvriers à près de 140. — Une meilleure organisation du travail, une plus intelligente direction de l'ouvrage, une technique plus avertie ont pu s'ajouter à ce progrès mécanique. Et ainsi le rendement moyen peut s'être élevé, les frais *relatifs* de main-d'œuvre abaissés, sans qu'il en coûte un supplément d'effort ou une diminution de gain à l'ouvrier lui-même.

Les rêves d'harmonie sociale se reprennent ici à l'idée d'un patronat d'initiative et de progrès, se donnant de lui-même pour tâche incessante de découvrir, de réaliser une application meilleure, à la fois plus économique et plus humaine, du travail ouvrier, se proposant spontanément pour but de faire servir l'intelligence et la domination de la science sur les forces brutes de la nature à éviter que les duretés de la concurrence économique ne viennent enlever à l'ouvrier le bénéfice des maigres améliorations apportées par les temps prospères.

Les faits que nous connaissons nous permettent-ils de nous abandonner à cette réconfortante imagination? Il est déjà curieux de constater que ces progrès, à en prendre comme indice précis le développement du machinisme, se placent nettement dans les périodes de dépression des prix, et dans celles-là seulement: le nombre des chevaux-vapeur par cent ouvriers s'élève fortement et parfois très vite, en chacune des phases de baisse du prix que nous avons observées, et, au contraire, s'arrête de monter et même recule en chacune des phases de hausse du prix, ou autrement dit chaque fois que la marge entre les frais de production et la valeur du produit est grande. Il est plus remarquable encore que ce développement du machinisme, même en baisse de prix, nous apparaît lent et relativement le plus faible dans celui de nos grands bassins, la Loire, qui échappe le plus à la concurrence pressante du producteur étranger, et qu'il se montre toujours tardif et pénible dans les exploitations anciennes, ayant pra-

tiqué longtemps les modes d'exploitation primitifs. Tout cela tendrait à nous indiquer que ce progrès économique de la production, qui dans l'ensemble est incontestable, ne procède pas d'une initiative spontanée, toujours agissante, mais a été provoqué, contraint, pourrait-on dire, par les circonstances économiques défavorables qui, à certains moments et en certains cas, ont pressé sur le producteur et l'ont bien obligé à améliorer ainsi son rendement ou à périr. Ceci nous explique déjà que de ce progrès, qui indirectement lui profite, l'ouvrier omette communément d'être reconnaissant au patronat, s'il est vrai que cette meilleure économie de la production soit due beaucoup moins à la préoccupation spontanée et généreuse de progresser sans cesse et d'améliorer en même temps la condition du travailleur qu'au souci imposé et strictement personnel de sauver l'entreprise elle-même et de défendre le profit patronal menacé. Mais il y a plus. Non seulement on peut douter que cette méthode pour obtenir un rendement plus économique, ménagère de l'effort et du gain ouvrier, ait été employée pour cette raison qu'elle ménageait l'effort et le gain ouvrier : on peut encore se demander si même il n'y a pas été recouru comme à un pis aller, à défaut de pouvoir obtenir toute l'économie nécessaire par la réduction des frais de main-d'œuvre et par l'augmentation de rendement du travail humain.

Parcourons les annales des luttes ouvrières. Voici, en 1857, à Azincourt, à Aniche, une grève contre une augmentation de la tâche ; en 1858, à Oignies, en 1859, à Marles, en 1862, à Carvin et à Fresnes, des grèves contre des modifications de salaire ; en 1862, à Lourches, une grève contre une nouvelle réglementation du travail ; en 1876, à Vicoigne, en 1877, à Meurchin, puis à Nœux, grèves contre des réductions de salaire ; en 1878, à Anzin, grève contre l'abaissement du prix de tâche et l'emploi du marchandage ; en 1879, grève à Lourches, en 1880, à nouveau grève à Anzin contre la baisse constante du salaire ; en 1883, à l'Escarpelle, grève contre une nouvelle réglementation du travail ; en 1884, grève à Ferfay contre une réduction de salaire ; en 1884, la grande grève d'Anzin de deux mois a pour cause profonde un abaissement prolongé des sa-

laires ; en 1885, à Dourges, en 1886, à Drocourt, grèves contre des réductions de salaire. En 1891, à la première « convention d'Arras », les Compagnies du Pas-de-Calais s'engagent à maintenir le salaire atteint à la hausse de 1889-90 ; mais dès 1893, une nouvelle grande grève éclate dans le bassin : les ouvriers protestent contre l'inobservation de ces engagements, et l'aveu est fait, plus tard, en 1898, par les représentants mêmes des Compagnies que la convention n'a pas été observée, du moins par certaines Compagnies. Dans cette même période, nous trouvons encore toute une série de grèves, soit dans la Loire, soit dans le Nord et le Pas-de-Calais, qui ont pour cause des réductions et des modifications de salaires. Enfin, après la dernière hausse de 1899-1901, nous savons que tant dans le Nord et le Pas-de-Calais que dans la Loire, malgré la forte opposition ouvrière que manifestaient les grèves presque générales de novembre 1902, une partie de l'augmentation de salaire consentie à la hausse a été retirée d'autorité, et ce retrait a été confirmé par des arbitrages subis plus qu'acceptés par les ouvriers.

Si d'après nos chiffres le salaire paraît n'avoir pas baissé avec la baisse du prix, ce n'est donc pas faute, semble-t-il, que le patronat n'ait tenté qu'il en fût autrement. Mais nos chiffres indiquent-ils qu'il n'y ait pas réussi ? Ce salaire, qu'ils nous montrent se maintenant, non du reste sans quelque perte, est un salaire moyen *par journée* ; mais, de ce que le salaire par journée garde le même niveau, s'ensuit-il que le *taux du salaire* soit resté le même, que le même effort ouvrier ait continué d'être payé au même prix ? Nous avons vu que, dans ces périodes de prix en baisse, les frais de main-d'œuvre par tonne, au lieu de se maintenir comme fait le salaire par jour, baissaient à peu près comme le prix : n'est-ce pas un indice que le salaire payé par unité produite aux ouvriers rémunérés à la tâche, que le salaire payé aux mineurs proprement dits par tonne extraite a baissé ? Et si le salaire journalier se maintient néanmoins, n'est-ce pas que l'ouvrier à la tâche, dont le prix de tâche baisse, est entraîné à un plus grand effort, contraint à fournir une production plus forte pour gagner tout de même, au bout de la quinzaine, la somme qu'exigent ses besoins journaliers ? Voyez par exemple — ce sont des chiffres fournis

par les Compagnies mêmes — à Anzin, de 1885 à 1888, le rendement moyen journalier des mineurs (herscheurs compris) passer de 1 811 à 1 904 kilogrammes et le salaire moyen journalier de ces mêmes catégories ne pas différer d'un centime entre ces deux années (4 fr. 19) ; à Courrières, de 1884 à 1888, le rendement par journée d'ouvrier à la veine s'élever de 2 808 à 3 142 kilogrammes et le salaire journalier de ces mêmes ouvriers *baisser* de 4 fr. 64 à 4 fr. 31 ; à Lens, de 1882-83 à 1888-89 le rendement journalier des ouvriers à la veine s'élever de 3 t. 69 à 3 t. 95 et leur salaire *baisser* de 5 fr. 38 à 4 fr. 84 ; et ces données détaillées ne nous sont fournies que par quelques Compagnies et non d'ailleurs pour les périodes les plus caractéristiques. Le directeur des mines d'Anzin ne faisait pas difficulté, en 1884, de reconnaître cette décision bien arrêtée de réduire les salaires : « A raison du faible écart qui existe entre le prix de revient et le prix de vente, la Compagnie n'a qu'une seule ressource, c'est de diminuer son prix de revient. C'est pour elle une nécessité impérieuse devant laquelle il ne lui est pas permis de reculer. Pour arriver à la diminution du prix de revient dans une industrie dont l'outillage vient d'être renouvelé et où la main-d'œuvre constitue la portion la plus considérable de la dépense, il faut recourir à une réduction sur les salaires ou à une meilleure utilisation des bras employés [1]. »

C'est en de telles périodes qu'a été établi et maintenu longtemps, malgré les protestations répétées des ouvriers, le système d'établissement de salaire appelé dans cette industrie *marchandage* : chaque coupe était mise en adjudication entre les équipes d'ouvriers et le travail était accordé, pour un temps plus ou moins long, à celle des équipes qui demandait pour cette coupe le moindre salaire. Dès 1866, à Anzin, une forte grève s'élève contre ce système. « Le marchandage, disait l'avocat des ouvriers poursuivis à l'occasion de cette grève, garantit la fixité du salaire pour un certain temps, mais à la condition d'une baisse sur le prix habituel. La compagnie met certains travaux en adjudication entre les ouvriers, mais elle a fait ses devis à l'avance et on n'adjuge ja-

1. *Rapport Clemenceau, Journal-officiel*, Doc. Ch. des députés, 1884, p. 1571, col 2.

mais que quand on a la certitude d'obtenir par là un taux sensiblement moindre que celui que coûterait la journée ordinaire. L'ouvrier en passe par là, gagne quelquefois au marchandage un peu plus que s'il ne faisait sa journée, mais au prix de quels efforts !... Le contre-coup de ce procédé, à Anzin comme ailleurs, se fait bientôt sentir dans la tâche à la journée [1]... » Dix ans, vingt ans plus tard, nous retrouvons toujours à Anzin des protestations contre ce système : grève de 1878, grève de 1880 ; et la grande grève de 1884 en fait un de ses griefs majeurs. Le Directeur de la Compagnie soutient qu' « ainsi l'ouvrier vigoureux et habile dans son métier est sûr que le prix de son travail ne sera pas diminué, quel que soit le résultat qu'il obtient » ; mais le secrétaire du syndicat ouvrier, M. Basly, affirme que : « Lorsque le travail est trop productif, la Compagnie le reprend. Ainsi, au lieu de 70 centimes par berline, on a vu des chantiers où, après une seconde adjudication, le prix était abaissé à 30 centimes ». Et le rapporteur de la commission d'enquête parlementaire, M. Clémenceau, annexe à son rapport le texte de ces contrats de marchandage où, en effet, se lit la clause suivante : « La Compagnie se réserve de restreindre ou de suspendre les travaux ou de les reprendre quand elle le jugera convenable [2]. »

Le mode d'établissement du salaire actuellement pratiqué [3] échappe-t-il à ces reproches ? Songez combien ce mode très particulier peut faciliter une compression progressive de salaire : le taux payé à chaque équipe pour la berline de charbon est fixé pour de courtes périodes, revisable au cours même de ces périodes, basé sur des éléments complexes (nature de la veine, qualité du charbon, qualité de la roche encaissante, facilités plus ou moins grandes du travail, etc.), tous peu susceptibles d'être ramenés à une commune mesure et qui laissent par conséquent un grand rôle à l'appréciation personnelle ; et n'est-il pas à penser que, dans les périodes où la baisse des prix pèse sur le producteur, où, coûte que coûte, il lui faut comprimer son prix de revient, cette

1. Cité dans *Associations professionnelles ouvrières* (Office du travail) I, p. 376.

2. *Rapport Clemenceau, J.-off., loc. cit.*, pp. 1569, 1570, 1606.

3. V. notre premier article, p. 517.

appréciation, toujours faite en dernier ressort, jusqu'ici, par des agents patronaux de grade plus ou moins élevé, risque d'être plus stricte, plus dure? On fixe ces prix après essai, nous dit-on parfois. Mais, répondait déjà en 1866 l'avocat des ouvriers d'Anzin, « quand il s'agit de déterminer à nouveau [cette base du salaire], les porions, zélés pour les intérêts de la compagnie, au lieu de faire opérer les travaux d'essai par des ouvriers de force ordinaire, y emploient ce qu'on appelle des hommes de confiance, individus favorisés, stylés à cette besogne, y mettant tout l'amour-propre qu'on apporte à des travaux passagers, qui placent en vue et donnent des titres à l'avancement [1]... » La Compagnie d'Anzin fait remarquer à l'enquête dernière qu' « elle n'a aucun intérêt à donner des prix trop faibles ; les ouvriers découragés ne produiraient plus suffisamment [2] ». Mais M. Basly exposait en 1884 : « Le prix d'extraction de la houille varie tous les jours et quand l'ouvrier aura pu gagner à sa tâche une belle journée, le porion se réservera de lui dire : aujourd'hui c'est dix centimes de moins, parce que vous ne pouvez pas gagner cinq francs par jour [3]. » Et le syndicat rouge d'Anzin nous redit en 1903 : « Lorsqu'un ouvrier réclame que son prix de tâche est mal établi, on lui répond : Si tu ne peux pas gagner en neuf heures, fais-le en dix ; si tu ne peux pas en dix, fais en onze [4]... »

A cette pression sur le taux même du salaire, s'ajoutent les reprises plus ou moins indirectes, les économies plus ou moins détournées dont témoignent toutes les grèves, contestations, plaintes ouvrières, relatives au paiement des explosifs, aux retenues diverses, aux déductions pour déchets, aux prestations en nature. La cause immédiate de la grande grève d'Anzin en 1884 fut que la Compagnie mit à la charge de chaque équipe d'ouvriers à la veine l'entretien des galeries en arrière de leur chantier, et put ainsi renvoyer un certain nombre de raccommodeurs qui auparavant exécutaient ce travail (d'où une double économie). La convention d'Arras de 1891 promettait, avons-nous dit, le maintien du salaire, et, dès 1893, les ouvriers le

1. *Associations profess. ouv.*, I, p. 376.
2. *Enquête parlem.*, 1902-03, I, p. 133.
3. *Rapp. Clemenceau*, p. 1569.
4. *Enquête parlem.*, 1902-03, II, p. 54.

disaient diminué ; nous avons, de plus, l'aveu d'une réduction indirecte : après 1893 le loyer des maisons louées par les Compagnies aux ouvriers a été relevé, de plus d'un tiers.

S'il est vrai qu'ainsi, à la consolidation au moins partielle des avantages obtenus lors de la hausse, toute la force de la résistance ouvrière à un abaissement de salaire n'ait pas été inutile, que, pour ce maintien, les ouvriers aient dû lutter sans relâche, sans sécurité, obligés de se défendre contre les réductions directes, contre les réductions indirectes, que souvent ils n'aient réussi à conserver leur gain journalier antérieur qu'au prix d'un effort plus grand et d'un entraînement au travail toujours plus intense, comment le sentiment de l'amélioration, néanmoins réalisée en somme, ne s'effacerait-il pas dans leur pensée et dans leur action derrière l'obsession de cette menace constamment suspendue sur leur gain quotidien et de cette défense toujours nécessaire et non toujours victorieuse ?

Les ouvriers n'ont pas seulement à se préoccuper du taux de leurs salaires. Le mode et les conditions mêmes de la rémunération de leur travail leur sont un perpétuel sujet d'insécurité et de mécontentement. Nous n'avons jusqu'ici considéré que des moyennes de salaires, soit très générales, soit par catégories d'ouvriers. Mais, dans la même catégorie, les différences d'ouvrier à ouvrier sont souvent considérables, et si pareil fait se rencontre à quelque degré dans tous les métiers où sont occupés au même travail, à côté les uns des autres, des ouvriers plus ou moins avancés, plus ou moins habiles, plus ou moins laborieux, qui sont différemment payés, il prend ici une importance particulière. Les éléments qui servent à déterminer un taux de salaire qui corresponde au salaire de base pour chaque équipe, en chaque chantier, en chaque veine d'une même mine, en chaque partie d'une même veine, échappent, pour une bonne part, à toute règle objective précise et simple, susceptible d'une application sûre et d'un contrôle aisé. « Les salaires sont établis aussi équitablement que possible, déclare le Comité des houillères de la Loire ; en cas d'erreur justifiée, une compensation est toujours accordée à l'ouvrier. » « Les prix de tâche sont établis par l'ingénieur de

la fosse aussi équitablement que possible et sous le contrôle permanent de l'ingénieur divisionnaire », dit la compagnie d'Aniche. « Les prix de tâche sont proposés par le chef porion et approuvés par l'ingénieur de la fosse, répond à la même enquête la société des mines de Lens... Les chefs porions et les porions connaissent parfaitement le travail et les prix proposés par eux correspondent exactement aux difficultés de chaque cas [1]. »

Mais les voix ouvrières ne cessent d'alléguer l'inégalité, l'injustice des répartitions de salaires. « Il y a dans l'exploitation, dit le délégué mineur Deferrez de Denain, des veines plus faciles les unes que les autres. Or, pour les plus faciles, on emploie toujours les mêmes ouvriers, c'est-à-dire ceux qui servent de mouchards au personnel dirigeant. » Les prix de tâche « sont répartis non pas équitablement mais toujours d'après les termes où les ouvriers sont avec le chef porion et le porion », dit le délégué mineur Holles de Haisnes (Lens). Les prix de tâche, écrit le syndicat d'Anzin (syndicat rouge), « sont établis selon la conduite et les opinions des ouvriers. Si ce sont des créatures de la Compagnie, s'ils vont à la messe, s'ils appartiennent au syndicat jaune, s'ils sont mouchards, le prix de tâche est largement rémunérateur... Si, au contraire, l'ouvrier appartient au vrai syndicat, s'il entend être libre en dehors de son travail, s'il refuse de courber la tête devant l'autorité patronale, s'il est pris à porter ou à distribuer des bulletins contre les candidats des Compagnies et de la réaction, celui-là est certain qu'il sera astreint à travailler à un prix de tâche des plus dérisoires et cela ne fait encore que s'accroître depuis la dernière grève [celle de 1902]. Quelques fiches de paye jointes à ce dossier suffiront à vous édifier et nous réclamons de la Commission d'enquête la plus grande discrétion, car les malheureux qui nous ont remis ces fiches seraient certains de leur affaire s'ils étaient connus [2] ». De telles plaintes se reproduisent à toutes les époques et les grèves qui les manifestent seraient longues à énumérer. Et déjà elles expliquent bien de ces colères et de ces violences d'ouvrier à ou-

1. *Enquête parlem.*, 1902-03, III, p. 16 ; I, p. 22, p. 269.
2. *Enquête parlem.*, 1902-03, II, pp. 7, 8, p. 137, p. 60-61.

vrier, de rouge à jaune, de gréviste à non-gréviste, si fréquentes en temps de crise, et qui surprennent le public non averti.

A cet arbitraire, à cette partialité qu'ils dénoncent dans la détermination de leurs salaires individuels, les ouvriers n'ont pas cessé de chercher un remède. Ils s'en sont pris d'abord à tout le système de rémunération, et ont demandé la suppression du salaire aux pièces et le paiement à la journée ; mais cette revendication radicale s'est toujours heurtée à une opposition patronale absolue. La revendication d'un minimum de salaire fixé par entente générale ou par la loi, qui a, on se le rappelle, pris une grande place dans les conflits des années dernières, en a été le succédané ; les Compagnies ont refusé même de l'admettre seulement à discussion. A défaut de ces grosses réformes, nous trouvons une insistance ouvrière à obtenir du moins un contrôle, une publication des salaires, la communication d'un double des carnets de paye, etc., et une persistance égale du patronat à ne pas l'accorder.

Ainsi le mineur n'a pas, comme beaucoup d'autres ouvriers, cette sécurité d'un salaire stable, fixé, une fois pour toutes, sur des bases durables une fois débattues et bien définies ; sans cesse, à chaque nouvelle fixation du prix de tâche, il se sent à la merci d'un pouvoir en quelque mesure discrétionnaire contre lequel, isolé, il ne peut rien. Comment cette incertitude et les variations possibles de son gain ne diminueraient-elles pas en lui toute impression de bien-être et de confiance?

Ce n'est pas seulement en son salaire même, c'est dans toutes les conditions de son travail, de sa vie, qu'il sent peser sur lui cette lointaine puissance anonyme auprès de laquelle ses velléités personnelles, son indépendance légitime d'individu ne comptent absolument pas. La durée du travail journalier lui est imposée ; si elle est maintenant fixée et régulière au taux que nous avons dit, il sait combien il a dû lutter, peiner, pour atteindre à ce résultat ; l'adulte aujourd'hui peut encore se rappeler le temps des journées illimitées grâce à ce système des longues coupes que de longs efforts ouvriers ont péniblement réussi à éliminer et que les exploitants regrettent encore. — Forcément concentrée en d'étroits espaces, la population

minière est enserrée plus qu'une autre dans sa profession même; une sollicitude patronale, nécessaire au début, a dû organiser des logements de masse, des cités artificielles étroitement rivées à l'œuvre d'industrie; difficilement l'individu peut y avoir le sentiment d'être chez lui et, même la journée faite, d'échapper à l'emprise du métier et à la domination patronale. Il habite une maison de la Compagnie, il brûle du charbon de la Compagnie. S'il est malade, c'est au médecin, au pharmacien de la Compagnie qu'il va recourir. Ses enfants s'instruisent aux écoles de la Compagnie, en attendant qu'ils soient pris à leur tour par la mine, car il est peu de professions où les enfants suivent aussi généralement la profession paternelle. Femmes et filles elles-mêmes, autrefois dans les travaux du fond, aujourd'hui (beaucoup moins il est vrai), dans les travaux du jour, servent aussi la Compagnie. Si l'ouvrier va à la messe, c'est à l'église de la Compagnie. Citoyen il vote, il appartient à une commune dont, en droit, l'administration est à lui; mais on lui dit qu'il y a des candidats de la Compagnie, pour lesquels il lui sera prudent et profitable de voter. Et bien que les Compagnies s'en défendent, il se rappelle qu'il n'y a pas bien longtemps et que ce n'est pas sans luttes, calomnies, attaques, qu'il a obtenu ses représentants propres au Parlement, qu'il a installé des siens aux municipalités, qu'il a librement choisi même les délégués ouvriers qui simplement veillent à sa sécurité professionnelle.

Cette libération progressive, il ne la doit ni au hasard ni à la bonté des choses ou des hommes, ni à ses forces individuelles, mais au développement et à l'organisation de cette force collective qui est dans la masse ouvrière prise d'ensemble. Aujourd'hui, il voit ses syndicats reconnus par la loi, acceptés par le patronat, ses représentants traiter officiellement d'égal à égal avec les directeurs de Compagnie. Mais il sait à quoi s'exposent aujourd'hui encore ses « militants »; le citoyen Cotte, mort récemment secrétaire de la Fédération des mineurs, pouvait citer vingt-trois Compagnies minières où, mis à l'index, il n'aurait pu obtenir de travail. Sans être bien âgé, le mineur actuel peut se rappeler toute la dure histoire des premières années — c'était il y a vingt ou vingt-cinq ans à peine — de ces organisations syndicales aujourd'hui suspectées de modérantisme. Le

rapporteur de l'enquête parlementaire sur la grève d'Anzin de 1884, M. Clemenceau, a eu la curiosité de rechercher ce qu'il était advenu, après la grève vaincue, du syndicat des mineurs du Nord : sur 31 sections d'avant la grève, 23 avaient cessé de fonctionner, et quant aux hommes, aux membres des conseils du syndicat, voici ce qu'il trouvait :

Vieux-Condé

Le secrétaire, congédié.
Le secrétaire-adjoint, congédié.
Le trésorier, congédié.
Le trésorier-adjoint, congédié.
17 membres du conseil d'administration, congédiés.

Fresnes-le-Vieux

Le secrétaire, congédié.
Le trésorier, congédié.
13 membres du conseil d'administration, congédiés.

Bruay

Le secrétaire, congédié.
Le trésorier, congédié.
12 membres du conseil d'administration, congédiés.
2 membres du conseil d'administration, congédiés avant la grève.

Anzin

Le secrétaire, congédié avant la grève.
Le deuxième secrétaire, congédié pendant la grève.
Le trésorier, congédié.
7 membres du conseil d'administration, congédiés...

Et ainsi va se répétant pour les autres sections la liste noire[1]. Voyez, à cette même enquête de 1884, l'insistance curieuse et tout étrangère à la question traitée que mettait le président Spuller à faire reconnaître par M. Basly, se présentant comme secrétaire du syndicat, qu'il possédait un débit de boisson[2]. Et comparez ce qu'en 1903 la Compagnie de Courrières trouve à reprocher aux délégués mineurs : « Il semblerait naturel que les ouvriers portassent leurs préférences sur ceux de leurs camarades les plus habiles au travail...Il n'en est malheureuse-

1. *Rapport Clemenceau, loc. cit.*, p. 1572-73.
2. *Rapport Clemenceau*, p. 1580-81.

ment pas ainsi. *C'est le syndicat qui désigne les candidats* (voir le *Réveil*) ; il les prend, avant tout, parmi ses adeptes les plus fervents, parmi ceux dont l'influence lui paraît la plus grande, et cette influence s'exerce surtout *au cabaret*. Les délégués, à peu d'exception près, tiennent tous un estaminet ; il est difficile de ne point les soupçonner de se préoccuper d'assurer la prospérité de leur établissement... Puisqu'ils sont auxiliaires de l'administration des mines, *leur choix devrait être fait par elle*[1]. » Voilà des défiances et des mauvaises volontés qui expliquent, de l'autre part, bien des irritations. La tradition d'autorité, la conception du patronage intégral recouvrant toute la vie ouvrière, survit aux nécessités des âges antérieurs et résiste aux dispositions de l'heure nouvelle. Sans doute l'apprentissage que font de la liberté les ouvriers émancipés d'une semblable tutelle paraît, à certains moments, un peu rude et à son tour, pour une part, oppresseur ; mais n'est-il pas tout de même ce qui prépare vraiment l'avenir possible ?

*
**

On ne se souvient pas des joies autant que des peines. L'ouvrier des mines dont le salaire moyen est aujourd'hui de plus de 4 fr. 50 ne se rappelle pas que celui de son père était de 2 francs à peine et qu'il y a dix ou quinze ans le sien propre était au-dessous de 4 francs ; tout de même que l'actionnaire d'Anzin, dont le dividende (par centième de denier) a été de 320 francs en 1900, ne se rappelle pas que son père se félicitait d'en toucher un de 80 francs en 1852 et que lui-même depuis longtemps ne l'avait pas connu dépassant 240 francs et l'avait vu souvent beaucoup plus bas. Mais l'ouvrier a présente à l'esprit la réduction de 10 p. 100 contre laquelle il a lutté violemment en 1902 et qu'il a dû néanmoins subir ; il se rappelle sans cesse toute la résistance qu'il doit opposer à la compression, à l'inégalité déprimante du salaire ; tout de même que l'actionnaire songe que depuis 1900, malgré de grands efforts, son dividende a baissé, et ne cesse de se répéter combien, pour conserver à l'entreprise sa valeur, pour la développer, il

1. *Enquête parlem.*, 1902-03, I, p. 225.

a fallu à la direction, surtout dans les années maigres, dépenser d'activité, prendre d'initiative réformatrice, réagir péniblement sur soi-même et sur les habitudes acquises. Regardez encore une fois notre graphique, et voyez que sur les cinquante-sept années qu'il embrasse (1903 et 1904 une fois ajoutées), on en compte quarante-cinq pendant lesquelles le prix est en baisse ou au mieux stationnaire (dont trente-quatre où il est en baisse décidée), et douze seulement où il nous apparaît en hausse franche. C'est-à-dire que, *pendant douze années seulement sur cinquante-sept*, l'ouvrier a pu sentir se relâcher la pression patronale sur son salaire, le patron se relâcher la pression de la concurrence sur son bénéfice, et qu'au contraire, *pendant quarante-cinq années sur cinquante-sept*, non seulement la conservation des avantages acquis a été le seul et immédiat idéal réalisable, mais que même, *pendant trente-quatre années sur ces quarante-cinq*, l'ouvrier a senti s'exercer sur lui une pression pour réduire son salaire, pour diminuer les frais de main-d'œuvre, et le patron a senti peser sur lui-même la difficulté de produire d'une manière rémunératrice et a dû se forcer et s'ingénier à la rendre toujours plus économique. Comment l'ouvrier et le patron auraient-ils pour impression dominante un sentiment de bien-être, même relatif?

Cette âpre lutte, cette opposition militante des intérêts doit-elle donc se poursuivre sans autre trêve que celle des années largement prospères, rares en somme, sans autre issue que la défaite de l'une ou l'autre des parties et tout particulièrement de l'une, ou, au mieux, qu'un compromis ou « cote mal taillée » ne laissant aux uns et aux autres que non-satisfaction et rancune? Continuerons-nous de nous désintéresser du conflit au gré de notre indifférence ou bien de nous intéresser soit à l'un, soit à l'autre des adversaires selon nos solidarités de classe, nos préférences d'habitude ou de sentiment?

Les solutions simples et immédiates, en quelque sens qu'elles soient d'ailleurs, ont le défaut de laisser subsister tout le problème. L'analyse du développement passé nous en fait apercevoir les données complexes, mais aussi la voie féconde par où il tend à se résoudre. Le ressort central qui a permis à tout ce mécanisme de forces et d'intérêts de jouer, en somme, dans le sens d'une amélioration certaine, a été que

la pression du milieu économique a pu forcer la production à devenir plus intelligente, plus organisée, plus avantageuse en même temps que meilleure ménagère du travail et du gain ouvrier. A chaque étape, il apparaît aux spécialistes que tout le progrès possible est réalisé, que la limite des perfectionnements économiques est atteinte. On oublie trop ou on ne reconnaît pas assez *comment*, par quel jeu d'éléments et de possibilités s'est trouvé agir, à chacune des phases critiques, ce système du véritable enrichissement social ; et on ne voit pas que ces éléments et ces possibilités peuvent jouer à nouveau dans le futur comme ils ont joué dans le passé. Lisez les réponses des Compagnies minières à la dernière enquête parlementaire sur les questions caractéristiques à cet égard, sur le développement possible du machinisme ; toutes sont pessimistes, invoquent, pour ne rien prévoir, pour ne rien tenter, l'échec ou le succès très insuffisant des essais faits dans les mines françaises des machines employées à l'étranger. Pourtant voici qu'un technicien d'une compétence établie, tout en reconnaissant que les haveuses mécaniques américaines ne semblent pas utilement applicables dans les couches du Pas-de-Calais, écrivait naguère : « Il semble cependant qu'il y ait mieux à faire qu'à continuer l'abatage du charbon, dans nos houillères si remarquables à d'autres égards, *par l'antique rivelaine et certains procédés remontant à d'autres âges* [1] ». Par ce seul exemple, pris dans l'ordre technologique nous apercevons ce que nous pouvons espérer de l'avenir, et comment nous pouvons l'espérer.

Entre les intérêts en présence, intérêt ouvrier, intérêt patronal, intérêt de la société, même dans la mesure et dans les moments où ils s'opposent irréductiblement, il y a sinon un accord, du moins une conciliation possible au prix d'un effort majeur. L'étude des faits nous indique les conditions qui portent, ou même qui obligent à cet effort : elle nous suggère les moyens d'en favoriser le développement, — pour autant qu'il dépend de nous — ; en tout cas, notre vue sur l'avenir y prend une sûreté qui donne confiance, et qui nous délivre d'un empirisme routinier ou hasardeux. Nous pouvons faire

1. Lozé, *op. cit.*, p. 277.

état de facteurs positifs dont l'action nous est connue et la force éprouvée. Le problème est le problème de l'application à faire aux circonstances, qui sont pour une part nouvelles, pour une part plus difficiles ; mais les grandes directions nous sont tracées. Progrès de la technique, progrès de l'exploitation industrielle et de la direction commerciale dans l'œuvre de production, progrès de la liberté et du gouvernement de soi-même dans la condition sociale de l'ouvrier producteur, voilà les grandes perspectives que peut se donner la volonté réfléchie des hommes responsables, et qui peuvent les guider dans les moments troubles de l'évolution qui se poursuit.

FRANÇOIS SIMIAND

GRAPHIQUE

figurant la variation du salaire journalier et de divers autres éléments pour l'ensemble des mines de combustible de France (d'après la *Statistique de l'industrie minérale*).

La ligne *pp* représente la variation de la production moyenne par journée d'ouvrier (calculée sur l'ensemble des ouvriers sans distinction); — La ligne *qq* la variation du coût moyen de la main d'œuvre par tonne produite (calculée également sur l'ensemble des salaires et non pas uniquement sur le salaire des mineurs proprement dits; — La ligne *vv*, la variation du prix moyen de vente de la tonne de charbon sur les lieux de production; — La ligne $v_j\ v_j$, la variation de la valeur de la production par journée d'ouvrier (c'est-à-dire production moyenne journalière multipliée par le prix); — La ligne *ss*, la variation du salaire moyen journalier. Dans chacune de ces séries les données sont exprimées en *valeurs relatives*, par rapport au chiffre de l'année 1892, auquel est attribuée la valeur 100. L'intervalle de deux lignes horizontales représente respectivement 10 unités de chacune de ces valeurs relatives.

Dans la partie inférieure du graphique les bandes égales représentent la valeur produite par journée égalée à 100, pour chaque année; la partie de la bande qui va de la ligne horizontale inférieure aux hachures inférieures figure combien pour cent de cette valeur produite représente le salaire journalier (hachures *ss*); la partie de bande qui va de la ligne horizontale supérieure aux hachures supérieures figure combien pour cent de cette valeur produite représente le revenu net, imposable par journée d'ouvrier (hachures *r'r'*), ou le bénéfice net par journée d'ouvrier (hachures *b'b'*), calculé comme nous l'avons dit dans le texte.

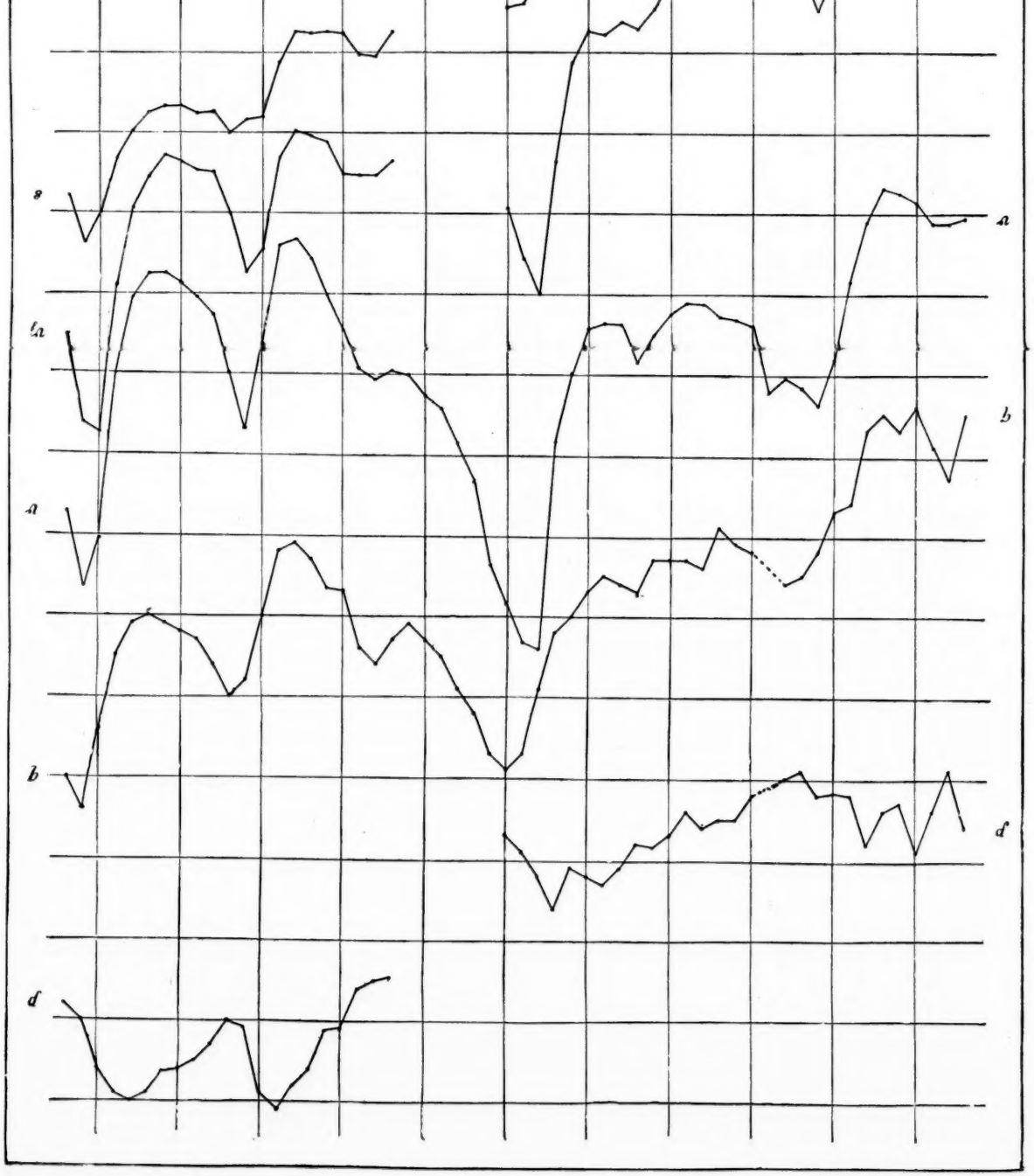
g
a
b
a
b
d
d

1850
1855
1860
1865
1870
1875
1880
1885
1890
1895
1900
s
z
y
x
y, x %
z %
s

RENOUVEAU

I

ENCHANTEMENT

C'est en vain que les jours me séparent de toi,
Mes désirs sont heureux depuis qu'ils t'appartiennent :
Mon cœur, mes yeux, mes mains, mes lèvres se souviennent,
Et toute la douceur de la vie est en moi.

Je passe en étranger parmi la multitude
Où mes regards distraits n'ont plus rien à choisir,
Fidèle à tes baisers qui m'ont fait ce loisir
D'aimer l'amour sans hâte et sans inquiétude.

Je porte dans mon cœur le printemps rassemblé,
Ses chansons, ses parfums, son soleil et ses roses ;
Devant moi, la jeunesse et la beauté des choses
S'éclairent au bonheur que tu m'as révélé.

Car je ne savais pas, avant de te connaître,
Que le mystérieux délice d'être amant
Répande sur le monde un tel rayonnement
Et vous caresse l'âme à pleurer de bien-être.

Je vivais dans l'amour sans air, sans horizon,
Volontaire captif de ma seule tendresse;
Mon désir, asservi de maîtresse en maîtresse,
Ne faisait, chaque fois, que changer de prison.

Tout s'est illuminé de fenêtres ouvertes,
Et le jour entre en moi brusque et torrentiel :
Comme l'on peut aimer l'azur léger du ciel
Et dans le matin pur l'odeur des feuilles vertes !

Voici que je m'éveille, avec l'étonnement
De découvrir partout tant de grâce éternelle;
Je vois s'épanouir des fleurs, frémir une aile,
Et quelque chose en moi s'émeut éperdument.

Dans l'univers entier mon être se prolonge;
Ma propre joie au loin m'accueille et me sourit,
Et tout ce qui rayonne et tout ce qui fleurit,
Tout semble autour de moi né de moi comme un songe...

Amour, délicieux Amour, je t'ignorais,
Toi par qui les yeux clos restent pleins de lumière;
Je ne t'espérais plus, ô toi qui la première
Viens traverser ma vie ainsi qu'un ruisseau frais !

Je n'aurais pas besoin d'être sûr que tu m'aimes :
Je ne demande rien de plus pour mon bonheur
Que cet enchantement de sentir dans mon cœur
Un désir aussi doux que nos caresses mêmes,

II

HÉSITATION

Restons ainsi longtemps, mon visage fiévreux
Contre ton frais visage aux sourires heureux :
Car je ne te vois pas, mais je te sens sourire...
Je t'ai là près de moi dans l'ombre ; je respire,
Les yeux clos, le parfum qu'à chaque battement
Ton cœur autour de toi ranime doucement
Et qui monte des plis de ta robe entr'ouverte.
Ta main sur mes genoux peu à peu s'est offerte
Et remplit maintenant ma main qui l'espérait.
Mon désir, malgré toi, gagne ton corps distrait.
Tu tressailles ; depuis que ta main s'est donnée,
Ta tendresse est plus grave et plus abandonnée...
Mais non, je ne veux pas surprendre mon bonheur,
Avant que mon désir ait passé par ton cœur.
J'attends mieux qu'un baiser de hâte et de folie ;
J'aurais peur de te voir regrettante et pâlie
Me reprocher des yeux, silencieusement,
Le trouble passager de ton consentement.
Je saurai, s'il le faut, me priver de ma joie
Jusqu'à l'heure où ton corps de lui-même se ploie
Et vienne éperdument sous mes lèvres blottir
Un amour assuré d'être sans repentir.

III

PETITE MAISON

Les arbres seraient verts de leur jeune feuillage ;
Les vergers seraient blancs ; les premiers lilas mûrs,
Tout le long des chemins, dépasseraient les murs
Nous irions jusqu'au soir de village en village.

Chaque pas nous ferait un changeant horizon
Qui mettrait dans nos yeux sa grâce inattendue;
Ta main me montrerait parfois, seule et perdu
En un pli de coteau quelque vieille maison.

Toute petite, au loin, — car notre rêve est sage, —
Un jardin de curé l'égaierait alentour;
Elle aurait comme un air d'attendre notre amour,
Et nous l'habiterions, un moment, au passage :

Nous nous verrions poussant au matin les volets
Pour faire entrer soudain l'été bleu dans la chambre,
Ou, pensifs, effeuillant les roses de septembre,
A l'heure où l'ombre éteint les couchants violets...

Oh! vivre ainsi nous deux, du printemps à l'automne,
Les beaux mois du soleil et de la volupté,
Jamais loin du grand lit naïvement sculpté
Qu'abriteraient du jour des rideaux de cretonne!

Respirer le parfum des fleurs, comme un encens
Qui, montant jusqu'à nous, ferait toute divine
Cette maison, là-bas, que notre amour devine
Faite pour un bonheur envié des passant !

IV

AVRIL

J'ai, depuis ce matin, vécu parmi la joie
Des feuillages nouveaux que la brise déploie
Et tout le bleu du ciel est entré dans mon cœur...
Avril, beau mois doré de force et de langueur,
Mes yeux se sont ouverts sur la blanche merveille
D'un verger qui fleurit dans le jour qui s'éveille,

Et j'ai compris ton charme, Avril, et maintenant
Quelque chose en moi reste à jamais frissonnant,
De ce frisson joyeux des feuilles à l'aurore.
J'ai des chansons d'oiseaux dans ma tête sonore,
Je respire, et voici que je porte soudain
Plus de parfums en moi que les fleurs du jardin :
Je chancelle, étourdi d'extase et de bien-être...

Hélas ! que de printemps, je n'aurai pas vus naître !
J'ignorais ta douceur impérieuse, Avril,
Et ce brusque besoin de bonheur puéril
Que tu nous mets au cœur et dont tu nous enivres.
Tout enfant, j'ai connu le printemps par les livres;
Sous les arbres poudreux et maigres de la cour,
Je rêvais des grands bois, comme on rêve d'amour :
Les femmes et les fleurs m'étaient aussi lointaines.
Je relisais les vers où chantent des fontaines
Éternelles, et ceux où l'antique berger
Regarde au pied des monts les ombres s'allonger...
Que de fois, murmurant comme des litanies
Ces vers où je sentais de vagues harmonies,
Je me suis aperçu que je pleurais d'émoi !
Et la douceur des mots s'est révélée en moi.
Mon cœur, privé de tout, a pris cette habitude
De consoler avec des mots sa solitude.
Les mots ont devancé mes yeux : ils m'ont fait voir
Les filles aux bras nus qui rentrent du lavoir.
D'avance, ils ont peuplé de bonheurs mes paresses ;
J'aurai connu par eux le meilleur des caresses.
Les mots !... J'en ai bercé mes jours avec ferveur :
De l'écolier captif ils ont fait un rêveur ;
Ils auront enchanté cette âme inassouvie
Où les jeux vains du songe ont remplacé la vie...

Et voilà qu'aujourd'hui le printemps m'apparaît,
Le vrai printemps, celui des champs, de la forêt :
Les vieux arbres sont fiers de leur jeune couronne,
Et la vivante odeur des feuilles m'environne,

Plus suave peut-être en cette fin du jour...
Le rêve est devenu la vie ; et, tour à tour,
Longuement, je regarde au loin, puis en moi-même,
Puis au loin, puis encore en moi... Comme je t'aime !

V

SOUS BOIS

J'ai pris dans mes deux mains ta tête renversée ;
J'ai retenu sur toi mon baiser suspendu,
Et dans tes yeux, au loin, mon regard s'est perdu,
Si loin que ta paupière à la fin s'est baissée.

Nous ne savions plus rien du paysage clair,
Et, sous le toit mouvant des feuilles bruissantes,
Nous respirions tous deux, à lèvres frémissantes,
La douceur de l'amour dans la douceur de l'air.

Partout, dans la forêt qui chante et qui verdoie,
L'odeur des muguets blancs sucrait le vent léger ;
Nous sentions vaguement des ailes voltiger
Et des branches fleurir autour de notre joie.

Les herbes du sentier montaient à nos genoux ;
Et nous restions ainsi, debout dans la rosée,
Le cœur plein, l'âme ardente et pourtant apaisée,
Immobiles, muets, réfugiés en nous.

Tes cils battaient ; parfois, ta paupière entr'ouverte
Laissait passer un peu de ton regard lointain...
Et c'était le printemps, et c'était le matin :
Des rayons, çà et là, dardaient leur flèche alerte.

Tout ce qu'un bruit de pas effraie aux bois peureux
S'enhardissait à voir durer notre silence...
Et nous restions ainsi, goûtant la violence
D'un délice plus fort que nos désirs heureux.

Penché sur toi, j'avais soudain la certitude
Que tu m'appartenais pour la première fois,
Dans cette obscurité lumineuse des bois
Doucement refermés sur notre solitude.

Je me sentais un cœur à défier l'oubli,
Ce cœur d'un seul amour où les choses passées
Meurent, toutes ensemble, à jamais effacées,
Pour que l'espoir nouveau n'en soit point affaibli...

Ce matin-là demeure en moi comme un présage :
Dès que je pense à nous, je nous vois maintenant,
Toi, les yeux clos, et moi, tendre et grave, inclinant
Sur ton visage clair l'ombre de mon visage.

VI

ÉTONNEMENT

J'imagine parfois, tant mon bonheur s'étonne
D'être si fou, si jeune et si délicieux,
Tant je sens ta présence illuminer mes yeux,
Que j'ai dû commencer ma vie à son automne...

Car je me ressouviens de mes tristes vingt ans,
Où mes désirs craintifs mouraient avant d'éclore :
Je n'avais pas ce cœur d'allégresse et d'aurore ;
J'avais peur de l'amour et honte du printemps.

Je sortais d'une enfance heureuse, mais soumise ;
De conseil et d'exemple, on m'avait enseigné
Le charme d'un destin paisible et résigné :
J'attendais la douceur qui m'en était promise.

Je me disais qu'un jour, après l'isolement
De ma jeunesse en moi jalousement gardée,
Cette grâce du moins me serait accordée
De vieillir sans détresse et sans déchirement.

Je rêvais de n'aimer qu'une femme, une seule,
D'un amour très longtemps demeuré sans aveu,
Et je la regardais en rêve, peu à peu,
Devenir près de moi la mère, puis l'aïeule.

La fraîcheur de ses yeux m'aurait fait la choisir ;
Ma vie aurait coulé doucement auprès d'elle,
Sous le calme rayon de son regard fidèle :
J'aurais aimé sans fièvre et presque sans désir...

Rêve de mes vingt ans voilés, rêve d'automne,
Que de baisers vivants tu m'auras défendus,
Que de bonheur possible et d'amour j'ai perdus
A prolonger sans fin ta langueur monotone !

Que d'aveux sont restés en moi silencieux !
Que d'espoirs respirés sans les cueillir en gerbe !
Je n'aurai pas eu l'âge imprudent et superbe
Où l'on porte sa vie et son cœur dans ses yeux.

Je m'en voulais de tout, des frissons de la rue,
De la femme qu'on suit d'un désir caressé
Et qui laisse dans l'âme un songe commencé,
Et comme un lent reflet de clarté disparue.

Je vivais replié sur moi, tendre et secret,
Toujours près d'être ému, sans vouloir qu'on y croie,
Et j'ai failli passer, sans l'orgueil d'une joie,
De l'âge de l'espoir à l'âge du regret...

*
**

Et l'amour est venu pourtant, comme pénètre
Un rayon du couchant sous le feuillage obscur,
L'amour dans l'amitié, mélancolique et pur,
Et que le cœur tremblant s'attarde à méconnaître,

L'involontaire amour aux vœux irrésolus,
Qui chaque soir grandit dans l'ombre et doute encore,
Puis se donne en silence et voudrait qu'on l'ignore,
Puis tristement s'avoue et n'attend rien de plus.

Il m'a pris peu à peu ma vie et mes pensées ;
Mon désir en lui seul gravement s'exila...
Et puis d'autres amours ont suivi celui-là :
Des femmes m'ont souri, par d'autres effacées.

Je ne retrouve en moi qu'un vague souvenir
Et comme une tiédeur de cendres confondues :
Vous laissiez mon cœur vide, étreintes éperdues,
Images que mes yeux n'ont pas su retenir !

Je comprends : je gardais mon cœur pour qu'il renaisse ;
J'attendais mon bonheur pour être sûr de lui,
Et je n'ai pas vécu, pour mieux vivre aujourd'hui
Tous les étonnements de toute ma jeunesse.

ANDRÉ RIVOIRE

LES GENS D'AUBEROQUE [1]

IX

Ceux qui ont vécu dans un de ces microcosmes de province comme Auberoque ne seront pas étonnés de savoir que, dès le lendemain du protêt fait par M. Desguilhem, tout le bourg était instruit de la chose. Chacun commentait ce petit événement à sa façon. Les uns, avec une satisfaction hypocritement déguisée, constataient la justesse de leurs prédictions ; d'autres triomphaient méchamment : « Ce pauvre Desvars ! que ne se contentait-il de forger des clefs et de ferrer des portes ! mais il avait voulu faire l'inventeur, le monsieur !... Qu'il invente maintenant un moyen pour se tirer de là ! » Quelques-uns plaignaient le père et la fille ; mais, pour tous, ce protêt, c'était la fin, la déconfiture prochaine, M. Desvars étant endetté jusqu'au cou.

« Sa chemise n'est pas à lui », disait M. Bourdal.

Pour la foule des indifférents, c'était un événement fâcheux sans doute, mais il y avait une compensation : on allait avoir pendant quelque temps un sujet de conversation intéressant. Aussi, à part quatre ou cinq personnes, les gens d'Auberoque attendaient impatiemment la suite de ce petit drame judiciaire. On ne s'imagine pas combien le défaut de sujets d'en-

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 mai et 1er juin.

tretien et l'indigence d'esprit rend les habitants des petites localités comme Auberoque impitoyables pour leurs voisins affligés par un malheur. Une mort, une faillite, une condamnation, un accident conjugal, une perte d'argent, une fille mise à mal, sont autant de proies sur lesquelles ils se jettent avec la férocité de bêtes affamées. Un proverbe du pays exprime cette triste vérité : « Lorsqu'un arbre est tombé, chacun y va faire son fagot. »

Les voisines vinrent visiter Michelette, moins pour lui faire leurs patelines complaintes que pour tâcher d'avoir des renseignements, connaître ses intentions et savoir si elle avait quelque biais pour sortir de cette situation. Mais la petite se borna prudemment à remercier de l'intérêt qu'on lui témoignait, — en paroles, — et ne dit rien de plus. Lorsqu'on voulait la plaindre personnellement aux dépens de M. Desvars, elle répondait que son père était le maître, et qu'elle ne blâmait aucunement ce qu'il faisait.

Parmi les habitants d'Auberoque, il y en avait un qui s'intéressait tout particulièrement à la situation de la famille Desvars, c'était M. Reversac. Ce répugnant personnage avait depuis longtemps remarqué Michelette et il la désirait avec l'âpre convoitise du libertin pour la jeunesse innocente. Lorsqu'il la rencontrait dans la rue, il lui adressait des saluts d'une politesse affectée, auxquels avec cet instinct féminin qui ne trompe guère elle répondait par une froideur méprisante. Une fois, sous prétexte de se faire montrer le *vélocepède*, il était venu trouver M. Desvars, dont il flattait les illusions. Cette ruse ne lui avait pas réussi, car Michelette s'était tenue en haut, dans sa chambre, durant toute cette visite. Pendant les absences de l'inventeur, M. Reversac avait bien songé à la renouveler, mais il n'osait sans un prétexte plausible. L'attitude de Michelette n'était pas d'ailleurs pour l'encourager, et d'autre part il pressentait en M. Lefrancq un rival et un ennemi.

Le protêt du billet Chaboin parut à M. Reversac une occasion singulièrement favorable à ses desseins. Il lui semblait impossible que s'il apparaissait à la jeune fille comme un sauveur généreux, elle ne se départît pas de l'aversion que révélait sa contenance. Il avait vu déjà tant de femmes, farouches

d'abord, se laisser apprivoiser par des cadeaux, des présents, qu'il croyait en ces affaires à la toute-puissance de l'argent. C'est ainsi qu'il avait eu la « belle » madame Goussard, avec une robe de taffetas gorge-de-pigeon qui lui avait permis d'éclipser les dames les plus huppées d'Auberoque, à la procession de la Fête-Dieu ; et aussi la petite veuve Barjac, la modiste, en retirant une valeur de quatre-vingts francs protestée : — il est vrai que ces dames n'étaient pas précisément des vertus. — Quant aux petites couturières et « lisseuses », il les avait séduites avec quelques colifichets, et, pour la malheureuse servante du *Cheval Blanc*, sa vertu ne lui avait coûté qu'une pièce de cent sous, toute neuve, qui avait fasciné cette paysanne naïve et lui avait semblé le Pérou.

Enfin, après y avoir bien réfléchi, encouragé par ses succès précédents, M. Reversac se présenta, une après-midi, à la maison Desvars. Michelette était dans la cuisine et fut péniblement impressionnée en le voyant. Sans répondre aux politesses mielleuses de cet homme, elle lui demanda ce qui l'amenait.

Il commença par exposer que l'intérêt qu'il portait à M. Desvars, le seul homme intelligent d'Auberoque, le mouvait uniquement en cette occasion. Puis, continuant, il parla de l'inventeur avec un flux de paroles louangeuses destinées à endormir la défiance de la petite, et finit par déclarer positivement que c'était une honte pour la commune de méconnaître un homme de cette valeur...

— Mais, monsieur, — interrompit Michelette, — vous n'êtes pas venu expressément pour me faire l'éloge de mon père ?

Alors, avec force circonlocutions, il expliqua qu'il considérait comme un devoir d'aider, en une circonstance difficile, un inventeur tel que M. Desvars, et de lui donner, ainsi qu'à sa charmante fille,— ici il s'inclina, la main sur le gilet,— une marque de sympathie désintéressée :

— Oh ! absolument désintéressée ! — ajouta-t-il en voyant le mouvement de Michelette.

Elle restait debout pendant ce discours, appuyée contre la table qui les séparait. Lui avait demandé la permission de s'asseoir, tant il était las d'une surveillance de nuit ; et, en prenant une chaise, il s'était rapproché, sans intention apparente.

Alors avec toutes sortes de précautions oratoires, de protestations d'intérêt, il dit qu'ayant appris les poursuites commencées contre M. Desvars il venait lui offrir le moyen de les faire cesser : et il la conjurait d'accepter l'offre d'un ami, « d'un ami sincère », ajouta-t-il.

Michelette devint rouge subitement :

— Je vous remercie, — dit-elle fièrement, — mon père y pourvoira.

— Je crains que cela ne lui soit difficile... Mais peut-être ne croyez-vous pas à ma sincérité, — dit-il en s'animant. — Eh ! bien, vous avez tort, je vous assure : je donnerais tout au monde pour avoir le bonheur de vous être utile... La preuve, — fit-il en tirant de son portefeuille un billet de cinq cents francs qu'il jeta sur la table en se levant, — la voici ! Prenez cela, je vous en supplie à genoux ! que je n'aie pas la douleur d'assister à une catastrophe inévitable...

Il comptait sur cette fascination de la réalisation matérielle immédiate qui fait faire de si tristes marchés, mais il se mécomptait fort.

De rouge, Michelette était devenue pâle, envahie d'une frayeur pudique en voyant, à travers les lunettes, les yeux de cet être immonde briller de désirs.

— Sortez ! — lui dit-elle en lui montrant la porte.

Lui, se rapprocha comme pour rempocher son billet.

— Voyons ! pourquoi ne pas accepter les services d'un ami? d'un ami véritable? qui ne vous demande rien, ni remerciement, ni gratitude? Je vous en conjure ! Michelette !...

Et, devant l'émotion qui soulevait le corsage de la petite, le misérable, incapable de se contenir, essaya de lui prendre la main.

Mais elle ouvrit vivement le tiroir de la table et saisit un couteau de cuisine :

— Si vous me touchez, vous êtes mort !

A ce moment, M. Lefrancq, qui descendait au jardin, entendant cette menace angoissée, franchit d'un bond le petit mur de séparation et courut à la cuisine.

Michelette était là, debout, pâle, tragique, les narines gonflées, les yeux flamboyants, le couteau levé sur le gredin qui ricanait en s'avançant :

— Allons! allons! ne faites pas la méchante!

En un clin d'œil, le receveur empoigna le Reversac au cou, le jeta sur le cailloutis et le maintint de son genou sur l'estomac.

— Vous a-t-il touchée seulement du petit doigt? demanda-t-il en se tournant vers Michelette.

Elle secoua la tête négativement.

— C'est heureux pour toi, vermine! Je t'aurais tordu le cou!... Allons! file! — ajouta-t-il en le lâchant.

L'autre se releva, ramassa ses lunettes, puis son billet que M. Lefrancq lui lançait à la figure, et, comme il s'en allait, reçut un vigoureux coup de pied au derrière qui le projeta jusqu'à la porte; il l'ouvrit précipitamment et s'enfuit.

Alors le receveur revint vers Michelette, qui maintenant, le danger passé, s'était assise après avoir jeté son couteau sur la table.

— O mon cher ange! — dit-il en lui prenant la main, — quelle courageuse enfant vous êtes!

Elle leva vers lui ses yeux lumineux et profonds, et, encore toute palpitante d'émotion, à son tour l'aveu lui monta aux lèvres :

— C'est que je défendais votre bien!

— O Michelette! que je baise la bouche qui a dit ces douces paroles!

Et ce fut leur premier baiser d'amour...

Il y eut une désagréable surprise pour la population d'Auberoque, lorsque l'on sut que M. Desvars avait adressé à l'huissier le montant du billet Chaboin avec les intérêts et les frais. Et cette surprise augmenta encore, lorsque l'on sut que l'inventeur avait envoyé largement, plus qu'il n'était nécessaire, comme un homme qui ne compte pas, en priant M. Desguilhem de remettre le surplus à sa fille, avec le billet et la procédure. Pour que M. Desvars négligeât ainsi quatre-vingts et quelques francs d'excédant, il fallait que ses affaires fussent en bon chemin :

« S'il allait faire fortune! » se disaient ses concitoyens, subitement jaloux.

Cette pensée, jointe à la déception de perdre, avec cette déconfiture évitée, un long sujet de bavardages, disposait mal

les esprits pour l'inventeur. On lui en voulait presque d'avoir paré le coup préparé par le rusé Guérapin. Lui ne se souciait guère de ce que l'on pensait de sa personne à Auberoque, et continuait à battre le pavé de Paris pour placer son *vélocepède*.

Trois ou quatre jours après l'envoi des fonds, arriva par la voiture de Périgueux, à l'adresse de mademoiselle Desvars, un paquet venant du *Louvre*, avec cette mention : « Envoi de M. Desvars ».

Oh ! alors, l'étonnement redoubla. Décidément, l'inventeur avait fait de bonnes affaires là-bas : on ne pouvait en douter, puisqu'il avait l'esprit assez libre et tranquille pour songer à expédier des étoffes à sa fille, — « ce qui n'était pas de trop, franchement ! » ajoutait-on. — Mais alors, du moment qu'il revenait sur l'eau, c'était un homme à considérer, et on ne se moqua plus ouvertement de lui :

« Ce diable d'Arnaud, — disaient ceux de son âge, — à force de s'entêter sur ses machines, il aura fini par réussir ! »

Et, le soir, dans la grande salle du *Cheval Blanc*, on discutait entre deux parties de quinze, sur le *vélocepède*, qu'à part le receveur et Guérapin personne n'avait vu terminé, — car M. Desvars ne faisait guère de cas de l'opinion de ses concitoyens, moins encore en matière de mécanique qu'en toute autre chose.

Mais Guérapin, lui, n'était pas d'humeur à discourir sur le *vélocepède*. Depuis l'insuccès de sa combinaison il ne décolérait plus : les ouvriers sous ses ordres en savaient quelque chose. Comme il avait appris de M. Duffart que l'inventeur était loin d'être, financièrement parlant, en bonne situation, il soupçonnait que quelqu'un lui était venu en aide. Ses soupçons se portèrent d'abord sur le pharmacien, qui avait déjà rendu de petits services à M. Desvars, puis ils s'arrêtèrent sur M. Lefrancq.

Le jardin de la maison Desvars était, du côté du bourg, entièrement caché aux regards. Des prés au-dessus, où les « drolettes » ramassaient les pissenlits à la sortie de l'hiver, on ne l'apercevait guère non plus. Mais du coteau en face, de Belarbre, que certains appelaient ironiquement « la Questure », et d'autres, mal-appris, « la niche à Baba », on

voyait parfaitement ce qui se passait dans le jardin Desvars. Plusieurs fois, depuis le départ du conseiller qui avait laissé ses clefs chez M. Madaillac, l'intendant, avec son instinct de l'espionnage, s'était embusqué derrière les contrevents et avait épié le receveur, — sans but déterminé, pour le moment, mais c'était un homme qui recherchait comme une arme la possession des secrets d'autrui. C'est ainsi qu'il avait retenu des papiers du défunt marquis d'Auberoque, qui l'avait employé quelque temps, et qu'il s'était approprié, avec la complicité du secrétaire Madaillac, des pièces tirées des archives de la mairie.

Au reste, il avait vu peu de chose de sa cachette. Le receveur parlait souvent avec Michelette, mais toujours par-dessus le petit mur : il n'y avait pas là de quoi incriminer les relations des deux jeunes gens. Mais, comme d'autre part on ne connaissait aucune liaison à M. Lefrancq, l'intendant en concluait qu'il était l'amant de la jeune fille, et alors son intervention s'expliquait. Une circonstance concourait à confirmer M. Guérapin dans cette supposition, c'est qu'il avait su de M. Monturel, qui ne pouvait rien celer, que le receveur avait déjà payé les contributions de M. Desvars.

La haine venimeuse que cet homme avait pour M. Farguette se doubla dès lors d'une haine pareille à l'endroit de M. Lefrancq, qu'il détestait déjà comme ami du pharmacien. Il songea tout d'abord à le faire déplacer et en écrivit à madame Chaboin et à M. Duffart, leur exposant que ce garçon-là discourait librement sur leur compte ; que c'était un intime de M. Farguette ; un franc-maçon, avait-il ouï dire à un voyageur de commerce ; enfin un homme dangereux, un ennemi dont il fallait se débarrasser.

De motifs sérieux pour le faire déplacer, il n'y en avait pas ; mais cela n'était pas pour gêner le Guérapin. Il adressa au directeur général de l'enregistrement une plainte verbeuse et prolixe, où, entre autres choses, il accusait M. Lefrancq d'avoir reçu très impoliment un sien parent ; de fermer son bureau avant l'heure réglementaire ; de s'absenter sans autorisation ; de recevoir dans son bureau des femmes légères, — allusion à la visite deux fois renouvelée de mademoiselle de Caveyre ; — d'accepter des cadeaux de gibier, de truffes, des

délinquants condamnés, — et autres griefs de ce genre.

Pour fortifier cette dénonciation, l'intendant fit porter par des gens à sa dévotion des plaintes particulières, qui corroboraient les faits allégués. Il se flattait que, par ses relations, M. Duffart donnerait du poids à toutes ces calomnies, chose qui se voit encore quelquefois. Heureusement, le directeur général était un homme juste et de caractère indépendant qui ne se laissait pas facilement influencer.

De l'enquête faite par un inspecteur envoyé tout exprès, il ressortit pleinement que les faits allégués par Guérapin et ses gens apostés étaient odieusement dénaturés ou purement supposés. Aussi lorsque M. Duffart, qui surveillait la marche de cette affaire, se présenta chez le directeur général pour enlever le déplacement de M. Lefrancq, il fut froidement reçu. Comme il citait, pour étayer le factum de Guérapin, certains faits à sa connaissance personnelle, à savoir que le receveur avait poursuivi deux délinquants très intéressants, qu'il lui avait recommandés lui-même, ce qui était fait pour susciter des haines au gouvernement impérial, le directeur lui répondit sèchement qu'en accusant M. Lefrancq il faisait le procès de l'Administration, attendu que ce fonctionnaire n'avait pu exercer de poursuites sans y être autorisé. D'ailleurs il ne pouvait blâmer son subordonné de n'avoir pas tenu compte d'une ingérence abusive.

— Au surplus, — ajouta-t-il, — l'enquête faite par mon ordre a surabondamment démontré que la haine seule a dicté la dénonciation calomnieuse du sieur Guérapin, aussi bien que celles faites à son instigation. Par conséquent, M. Lefrancq ne sera pas déplacé, sinon avec avancement, lorsque son tour sera venu.

Et pendant que le conseiller général d'Auberoque, tout déferré, se retirait piteusement en murmurant quelques plates excuses, le directeur le regardait s'éloigner avec un sourire de mépris.

L'échec de sa machination rendit M. Guérapin furieux, mais il ne le découragea pas.

Le bien tout entier de M. Desvars, maison et terres, était hypothéqué pour huit mille francs. L'époque du remboursement était échue depuis plusieurs années, mais le

créancier, sachant l'impossibilité où était le père de Michelette de se libérer, se contentait des intérêts, qui lui étaient assez exactement payés, avec d'autant plus de facilité que la créance était suffisamment garantie par la valeur des immeubles. Guérapin, quis avait cela, comme il savait les affaires de tout le monde, conçut aussitôt le projet de faire acheter à madame Chaboin la créance Desvars, et, comme celui-ci ne pourrait la rembourser, de le poursuivre en expropriation.

« Nous verrons bien, — se disait-il, — si le *galistrou* ne trouvera pas la fille un peu chère ! »

Et, ayant obtenu facilement l'assentiment de madame Chaboin, toujours prête à une mauvaise action, l'intendant entama des négociations avec le créancier de M. Desvars.

Mais ce créancier était un honnête homme, qui refusait absolument de se prêter à cette canaillerie. A plusieurs reprises, il éconduisit le Guérapin, qui allait jusqu'à lui offrir un bénéfice sur sa créance. Malheureusement, à peu de temps de là, il fut obligé de réaliser des fonds pour marier sa fille ; ce que sachant, l'intendant revint à la charge, se pourléchant d'avance à la pensée du mal qu'il allait faire.

— Avant tout, — lui dit le créancier, — il faut que j'avertisse Desvars.

— Et où voulez-vous qu'il prenne l'argent ?

— Je n'en sais rien, mais je ne céderai ma créance qu'à son refus.

En recevant la lettre de son créancier, M. Desvars, déjà fort abattu par l'insuccès de démarches relatives à son *vélocepède*, fut atterré. Être à peine échappé des griffes des Chaboin et Guérapin pour y retomber, c'en était trop. Car de compter trouver tout de suite un autre prêteur, cela ne se pouvait raisonnablement. Et alors, las, découragé, la tentation venait au pauvre inventeur de laisser aller tout à trac... Mais aussitôt il songeait à sa fille, et retournait à la contemplation anxieuse de sa situation, maudissant le démon qui l'avait poussé, lui, artisan aisé, ouvrier habile, à laisser là son métier pour se ruiner à la poursuite d'inventions malheureuses. Parfois sa pensée se portait sur M. Lefrancq qui l'avait déjà tiré d'affaire ; seulement, cette fois-ci, il ne s'agissait plus de cinq cents francs, mais de huit mille... M. Lefrancq n'était

peut-être pas en position de prendre cette créance ; et puis, même le pouvant, le voudrait-il ? Enfin, après une nuit tourmentée, le pauvre homme se résolut à écrire à son locataire et attendit, plein d'inquiétude.

Le surlendemain, il recevait cette réponse qui le fit revenir à la vie et à l'espérance :

« Envoyez votre procuration à M. Farguette et prévenez votre créancier que d'ici huit jours il sera remboursé. »

En apprenant l'insuccès de cette dernière tentative, Guérapin eut un accès de rage froide qui faillit le tuer, mais qui, malheureusement, ne fit que lui donner la jaunisse ; toutefois il ne désarma pas pour cela.

Cet homme, vieux célibataire, vivait avec sa sœur, veuve d'un gendarme en retraite, et mère d'une grosse fille qui depuis trois ou quatre ans avait coiffé sainte Catherine. Cette veuve, appelée, « la Creyssieux », était l'ancienne limonadière du *Café du Périgord*, très grande et puissante femme, presque une géante, qui jadis avait séduit le bon gendarme par l'ampleur de ses charmes, en lui versant une demi-tasse. Cette créature, devenue monstrueusement grosse, avait la peau jaunâtre, les lèvres livides, le petit nez d'une chatte et les yeux bridés d'une Asiatique. Des cheveux d'un noir huileux, avec une fausse natte roussie par le temps, pareille à une queue de vache, et ramenée en couronne au-dessus d'un front bas, achevaient de prêter un aspect repoussant à sa large tête aux traits figés. Au moral, lascive, vaniteuse, méchante et paresseuse à l'excès. Toujours sale, la Creyssieux à peu près impotente passait ses journées à la cuisine, assise dans un vaste fauteuil paillé, fait exprès pour elle, attendant les commérages que quelques voisines allaient lui porter, et leur racontant les romans qu'elle inventait de toutes pièces sur les uns et les autres, avec un luxe de détails précis qui les rendait vraisemblables. Si sa langue ne chômait guère, ses mains, perpétuellement oisives, ne pouvant se croiser sur son ventre demesuré, s'allongeaient, chargées de bagues, sur ses cuisses énormes, dans une attitude hiératique. On eût dit, à la voir ainsi, une forte chaîne en simili or autour de son cou crasseux et ridé, une colossale idole thibétaine, — ou une tireuse de cartes attendant la pratique.

Cette horrible créature était aussi malfaisante que son frère; mais, à peu près confinée chez elle, ses moyens de nuire étaient différents. Sans parler de sa langue empoisonnée, son arme favorite était la lettre anonyme.

On se demandait parfois, à Auberoque, pourquoi les filles du notaire, qui étaient riches, pourquoi mademoiselle Monturel, qui l'était aussi, pourquoi les filles du juge, qui étaient gentilles, pourquoi d'autres encore ne se mariaient pas et montaient en graine. Quelques rares personnes en soupçonnaient la cause, mais d'une manière générale on l'ignorait.

C'était la Creyssieux qui éloignait les prétendants avec ses lettres anonymes. Outre sa méchanceté native, un sentiment de jalousie féroce la poussait dans ces occasions, car elle ne pouvait supporter l'idée que les demoiselles du bourg se mariassent avant sa grosse dinde de fille. Aussitôt qu'un jeune homme se présentait dans une maison, la veuve, renseignée par son frère, lui adressait une lettre pour le prévenir charitablement, et lui montrer dans quel guêpier il se fourrait.

En ce qui concernait les demoiselles Bourdal, l'anonyme écrivait que leur mère était morte « de la poitrine »; la petite Monturel avait la « danse de Saint-Guy »; quant aux demoiselles Caumont, l'aînée était un peu beaucoup « sur l'œil » et la seconde avait des « humeurs froides » à une jambe. D'autres avaient des amants; celle-ci avait eu recours à la sage-femme Zoé... ainsi de suite. Cette coquine avait une habileté dans la calomnie qui rendait ses mensonges difficiles à détruire et ses allégations impossibles à vérifier : comment s'assurer, par exemple, que la plus jeune des demoiselles Caumont n'avait pas de plaies scrofuleuses à la jambe?

Cette digne sœur de Guérapin n'était pas la seule à se livrer à ces odieuses manœuvres; madame Desguilhem pratiquait aussi ces gentillesses épistolaires pour venger son fils l'huissier, qui avait été successivement refusé par toutes les demoiselles d'Auberoque et des environs, — les riches, s'entend, car la mère avait pour son « Julou » de grandes prétentions : « La première famille du pays après le château!... vous comprenez?... » — Mais cette honorable épistolière n'était pas de la force de la veuve Creyssieux; elle n'avait ni ses inventions per-

fides ni son habileté à profiter des circonstances. Pourtant elle avait eu quelques succès en faisant manquer deux ou trois combinaisons matrimoniales péniblement échafaudées par l'oncle Guérapin pour caser la grosse Irma. Il est vrai qu'elle n'avait eu qu'à signaler des choses connues : à savoir, qu'un cousin, receveur-buraliste, cousinait beaucoup dans la maison, et à rapporter des rumeurs d'une nature grave sur le résultat dudit cousinage.

En ces circonstances, madame Desguilhem n'obéissait pas à un mouvement de dépit, car elle n'avait jamais ambitionné pour son fils l'alliance des Creyssieux et des Guérapin, gens sans fortune et fort au-dessous d'elle. Non ! en nuisant à la veuve et à sa fille, la bonne dame vengeait une sienne sœur qui avait beaucoup souffert des infidélités de son mari avec la « grande Creyssieux », comme on appelait-celle-ci, au temps ou elle était jeune et déjà fort décriée : tant madame Desguilhem, née Porcher, avait le sentiment de la solidarité familiale.

La veuve Creyssieux aussi, d'ailleurs, car elle entra avec empressement dans les vues de son frère. Le plus sûr moyen de se venger de M. Lefrancq, c'était d'atteindre Michelette, et la gueuse s'y embesogna aussitôt. Elle était là dans son élément, elle aimait à faire le mal, à remuer des ordures. Aussi, avec quel bonheur cette mégère impure s'efforça de torturer la jeune fille chaste en lui révélant les vilenies des passions, les ignominies de la chair ! Et quel plaisir atroce elle prit à froisser sa délicatesse, à lui salir la pensée de choses obscènes cyniquement exprimées, à la frapper dans son amour !

M. Lefrancq ne l'aimait pas : « il se servait d'elle », comme de cette... de Caveyre, comme de la servante du *Cheval Blanc*, qui venait faire son lit tous les jours, et qui le défaisait aussi, comme d'une... Elle verrait bien ça, sous peu, lorsqu'elle serait obligée d'élargir la ceinturede sa robe... Avec quel mépris il la lâcherait alors !

Et puis elle lui parlait de sa défunte mère : quelle honte ce serait pour elle, vivante, de voir sa fille tombée parmi les « traînées » !

Quant à son père, c'était un... [qui l'avait vendue comme

neuve, alors que M. Lefrancq n'avait eu que les restes de Duboisin et des autres.

Ainsi, pendant quatre grandes pages d'une lourde écriture grossièrement contrefaite, la gredine répandit sa bave venimeuse ; après quoi, Guérapin, vers minuit, alla jeter la lettre à la poste.

En levant la boîte, le lendemain, mademoiselle de Caveyre remarqua cette lettre :

— Tiens ! est-ce que cette petite Michelette aurait quelque affaire de cœur ?

Et elle fourra la lettre dans sa poche.

Lorsque, hors de son bureau, elle put la lire, la directrice fut un peu étonnée de voir que l'anonyme la colloquait sans façon avec le receveur, et elle ne put s'empêcher de murmurer :

— Je voudrais que la coquine qui a écrit ça se fût cassé le cou et qu'elle eût dit vrai !

Après avoir achevé la lecture de cette ignoble lettre, mademoiselle de Caveyre resta perplexe, se demandant qui pouvait l'avoir écrite. C'était une femme, bien sûr, et une femme sans éducation, cela se voyait à de certaines phrases, et une femme éhontée, cela résultait des termes dont elle usait. La directrice passa mentalement en revue les femmes du bourg et ne savait à laquelle s'arrêter. Ce qui la déroutait, c'est que, — artifice prévoyant, — on eût dit cette lettre dictée par une jalousie féminine, circonstance qui empêchait sa pensée de se fixer sur la veuve Creyssieux.

« De qui qu'elle vienne, — se dit-elle, — ce serait un crime d'envoyer une pareille saleté à cette pauvre petite » ; et elle mit la lettre sous clef dans un tiroir.

Mais la curiosité la travaillait, et aussi certain désir de se venger de la personne qui avait joint à son nom une épithète insultante. Persuadée qu'en n'apercevant pas, sur le visage de Michelette, la honte et le chagrin que devait lui causer sa lettre, l'anonyme récidiverait, mademoiselle de Caveyre guetta. Le soir, tard, elle retirait toutes les lettres de la boîte, et, cachée derrière les volets légèrement entr'ouverts, elle épiait, ou sa mère. Après plusieurs veilles inutiles, une nuit, elle entendit la pierraille crier sous un pas discret, et, sautant

de son lit, elle courut à la fenêtre et reconnut Guérapin, qui, le collet de son paletot relevé, s'approchait et jetait une lettre à la boîte.

Aussitôt elle dégringola l'escalier et trouva cette lettre, qui était adressée à M. Lefrancq ; au reste, la même écriture que celle de l'autre, destinée à Michelette.

« C'est donc cette coquine de Creyssieux ! »

Et elle comprit alors que le frère et la sœur se vengeaient ainsi de l'intervention du receveur dans les affaires de M. Desvars. Après y avoir réfléchi, le lendemain elle laissa parvenir la lettre à son adresse, dans l'espoir que le destinataire en rechercherait l'auteur.

En effet, après l'avoir lue, M. Lefrancq monta chez le pharmacien :

— Connaissez-vous une femme capable d'écrire une pareille cochonnerie ? — dit-il en la lui donnant.

M. Farguette lut la lettre, qui n'était qu'une réédition, à l'intention de M. Lefrancq, des grossières injures et des calomnies contenues dans celle au nom de Michelette.

— Il y a bien ici — répondit M. Farguette — deux ou trois personnes capables d'écrire des lettres anonymes ; mais d'aussi méchamment dégoûtantes, je n'en connais qu'une, la veuve Creyssieux. Au surplus, j'imagine que vous n'avez pas le plus léger doute sur toutes ces infamies ?

— Oh ! pas le moindre !... Seulement, je voudrais bien faire punir cette misérable.

— Ce sera difficile : voilà vingt ans qu'on n'a vu ici une ligne de la main de la Creyssieux. Elle fait écrire sa fille, sauf lorsqu'il s'agit de lettres de ce genre : aussi la confrontation des écritures est-elle à peu près impossible...

Pendant que la sœur de Guérapin calomniait ainsi la fille et le père, M. Desvars, à Paris, songeait au retour. L'Exposition était close, les exposants emballaient ; mais, en dépit de tout, un reste d'espérance retenait encore l'inventeur et lui faisait différer son départ. Pourtant il avait eu, peu auparavant, la cruelle surprise de voir médailler une machine appelée *vélocipède*, — presque comme la sienne : il n'y avait qu'une lettre de changée. — C'était une machine à deux roues seulement, — l'une grande, l'autre toute petite, — et infiniment plus douce,

plus maniable, plus rapide que le tricycle de M. Desvars. Il voyait tout cela, le malheureux, et son amour-propre d'inventeur s'humiliait devant la vérité. Il reconnaissait que c'était une idée de génie que d'avoir trouvé l'équilibre et la stabilité de l'appareil dans le mouvement lui-même ; et il enviait aussi le bonheur de celui qui avait pu connaître les applications industrielles du caoutchouc, et l'avait employé à amortir les réactions de la machine.

Alors il faisait un retour plein d'amertume sur lui-même. Comment aurait-il pu avoir cette idée, lui qui, confiné au fond d'une province, croyait encore le caoutchouc uniquement employé à la fabrication de vêtements imperméables ? Et, tristement, il se disait qu'il fallait à un inventeur l'enveloppement de cette atmosphère fiévreuse de Paris, où les faits observés, comme des vagues incessamment renouvelées, font concevoir des procédés, des applications et des usages nouveaux, qui ouvrent des horizons fermés jusqu'alors. Et puis, ce grand mouvement des intelligences, générateur des idées, était nécessaire pour tenir le cerveau en activité, pour le féconder et lui donner cette robustesse de gestation indispensable à la vie de toute œuvre humaine. La communication de la pensée avec des hommes d'entendement et de savoir, qui stimule l'esprit, qui le fortifie, il ne l'avait pas connue. Son existence s'était écoulée dans un bourg perdu du Périgord, où la vie intellectuelle était nulle, où le contact de cervelles obtuses avait réagi sur la sienne, où le milieu ambiant avait stérilisé les germes qu'une autre atmosphère eût développés...

Après quelques jours passés à ruminer son insuccès et à ressasser ses pensées un peu confuses sur les causes des avortements successifs de ses diverses inventions, M. Desvars se décida au départ et, un soir, arriva par la voiture de Périgueux, ramenant précieusement son *vélocepède* imparfait. De même que ces parents pleins d'une tendresse aveugle pour des enfants mal nés, le pauvre inventeur s'attachait à ses inventions malheureuses, malgré la constatation de leur imperfection.

Pendant quelques jours il resta triste et sombre, digérant péniblement cette déception qui s'ajoutait à tant d'autres, et humilié de rentrer vaincu dans cette bourgade où il avait es-

péré revenir en triomphateur. Puis, peu à peu, l'apaisement se fit en lui, et insensiblement germa dans son esprit toujours prêt aux illusions le désir d'une revanche.

Et tout le long du jour, errant sur les chemins infréquentés, le front penché, comme chargé de lourdes pensées, il méditait. Dans son cerveau enfiévré, s'agitaient de vagues conceptions que malgré tous ses efforts ils ne parvenait pas à formuler d'une façon nette et précise. Cette impuissance le navrait, et comme en un mauvais rêve, sa pensée s'agitait désespérément au fond de limbes obscurs où grouillaient, sans pouvoir s'en dégager, des embryons d'inventions.

Un soir, comme il rentrait au logis, plongé dans de pénibles cogitations, il rencontra près de la gendarmerie un enfant qui jouait avec un cerceau. Ce cerceau n'était qu'un mauvais cercle de barrique qui, frappé avec un bâton, roulait rapide et droit, mais n'importe : en voyant cela, M. Desvars s'arrêta soudain. Ses cheveux gris se hérissèrent, il ferma les yeux et porta la main à son front comme pour aider à la parturition de l'idée ; puis, après un court instant, le chapeau sous le bras, le front fumant, dans l'absorption d'une vision intérieure, l'inventeur rentra lentement chez lui : le *monocyclepède* était conçu.

— Ha ! Michelette ! — fit-il, en embrassant sa fille avec effusion.

— Eh bien, père ?

Il sourit doucement, avec cette condescendante bonté de l'homme supérieur, et, se touchant le chef du doigt, répondit :

— J'ai quelque chose là !

Et il alla s'enfermer dans son atelier.

— Qu'a donc votre père, — ma Michelette ? — demanda, un moment après, le receveur. — Je viens de le voir rentrer tout radieux.

— Hélas ! — dit-elle, — il a encore quelque invention en tête !

X

Cependant le projet de séparation des deux sections de la commune d'Auberoque avait suivi la filière ordinaire. Après l'avis favorable du Conseil d'État, il avait été envoyé au Corps Législatif et mis en rang utile à l'ordre du jour, grâce aux démarches du cousin de M. Duffart près de collègues faciles, députés bons enfants qui à l'occasion se passaient réciproquement la casse et le séné parlementaires. Voté sans opposition à la Chambre, le projet séjourna un peu plus longtemps au Sénat, où l'influence du cousin député était nulle ; mais enfin, vers la fin de l'année, après le vote favorable des pères conscrits, le *Journal officiel*, qui depuis peu avait remplacé le *Moniteur*, publia la loi qui érigeait en communes distinctes les deux sections d'Auberoque et de Charmiers.

Entre autres conséquences de la séparation, celle de la nomination d'un nouveau conseil municipal fut la plus intéressante. A Auberoque, les candidats étaient nombreux et les compétitions vives parmi les hommes nouveaux qui aspiraient à occuper une des chaises boiteuses de la mairie, — sans parler des anciens conseillers, qui désiraient fort garder la leur. — Tous, non, cependant, car M. Tronchat, en honnête homme, renonça définitivement à solliciter les suffrages de ses concitoyens, pour ne plus se trouver dans la dure alternative d'opter entre sa conscience et les intérêts de son négoce.

Il y eut à cette occasion des brigues, des cabales, brassées principalement par M. Guérapin, afin d'exclure le pharmacien du conseil. L'entreprise n'était pas aisée : car, outre que M. Farguette, comme il l'avait dit au receveur, avait, couchés sur son livre, la plupart des électeurs, son caractère inspirait de la déférence et même du respect. Ses conseils n'étaient jamais suivis, il est vrai, mais chacun reconnaissait, à part soi, que l'intérêt général les inspirait, tandis que des intérêts particuliers, l'intrigue ou la passion, faisaient opiner les autres.

Il résultait de là, cette singulière situation que M. Farguette jouissait de la considération de tous sans avoir d'influence, tandis que M. Guérapin, qui n'était ni aimé ni estimé, parvenait souvent à imposer ses volontés, par ses manœuvres et au moyen de son emploi : car, quoi qu'il en eût dit à madame Chaboin, son influence aurait été peu de chose, s'il n'avait eu derrière lui « le château ».

« Le château ! » cela voulait dire qu'une foule de ces pauvres mercenaires qui foisonnent dans les pays de grande propriété, domestiques ruraux, manœuvres, journaliers, ouvriers de terre, attendaient de lui du travail, — du pain pour les enfants ; pain durement affané, mais du pain cependant ! Cela signifiait encore que des artisans espéraient de l'ouvrage de M. Guérapin ; que des métayers et des tierceurs étaient à sa merci ; que des marchands, petits et gros, tremblaient que M. l'intendant ne leur retirât la pratique de ce terrible château : tout cela faisait de nombreux électeurs dépendant du bon plaisir de M. Guérapin. Libres de voter à leur guise, ils l'étaient assurément ; mais, comme il le leur expliquait, lui aussi était libre de les employer ou non, d'acheter chez eux ou non ; et, ma foi, il ne leur baillait pas le lièvre par l'oreille, mais leur posait carrément la question d'option.

Outre ceux-là, qui étaient dans la dépendance directe et immédiate du château, il y avait encore une foule de petits particuliers qui craignaient de se faire des ennemis puissants comme madame Chaboin et son intendant. Sans avoir lu La Fontaine, ils connaissaient, d'instinct, l'histoire du pot de terre et du pot de fer et se tenaient prudemment dans leur coin de feu. C'est qu'il n'était pas difficile d'avoir une affaire avec le château : c'était, à chaque instant, des procès-verbaux faits par le garde Goussard pour une poule picorant dans un « retouble » — une éteule, — pour un oison entré dans un pré, ou un canard barbotant dans une mare de madame Chaboin. Et puis s'ensuivait la condamnation à l'amende, aux frais et dommages et intérêts prononcés au maximum par M. Caumont, pour apprendre aux bonnes gens à respecter la propriété d'autrui.

Même parmi ceux qui étaient indépendants, nul ne se souciait de se créer, de gaieté de cœur, des difficultés avec des gens méchants et armés de cette terrible puissance de l'or.

Quant aux notables, le juge, le percepteur, le notaire, l'huissier, le receveur de la régie, M. Grosjac, M. Capgier, M. Foussac, ils étaient à la dévotion de madame Chaboin et soutenaient ses candidats, que le curé Camirat prônait encore en chaire le dimanche.

Pourtant, parmi ceux qui avaient quelque influence à Auberoque, il y en avait un qui gardait à l'endroit du château une attitude réservée, presque hostile : c'était le frère Auxilien. D'un esprit un peu borné, mais fort honnête homme, le frère méprisait la nouvelle châtelaine, et ne cachait pas ses répugnances pour cette fortune scandaleusement acquise. A son insu peut-être, la reconnaissance avivait ses sentiments. Lorsqu'il comparait au loyal gentilhomme, à l'homme bon et généreux qu'avait été le défunt marquis d'Auberoque, cette femme cupide, à l'esprit cauteleux, au cœur vil, qu'était madame Chaboin, il ne pouvait s'empêcher de récriminer intérieurement contre la Providence :

« Loué soit Dieu en toutes choses, — se disait-il naïvement ; — mais pourtant je crois bien qu'il s'est trompé en permettant que cette coquine prospère ! »

Mais le frère n'était pas à craindre pour les candidats du château, car s'il n'estimait point l'ancienne directrice occulte de la « Compagnie de la Mer nouvelle de Tombouctou », il détestait aussi les libéraux et les libres penseurs comme M. Farguette : en conséquence, il se désintéressait de l'élection.

Ce qui devait arriver en de semblables conditions arriva. Les électeurs qui dépendaient de madame Chaboin, les ouvriers embauchés depuis quinze jours pour des travaux inutiles, vinrent voter par escouades, leur bulletin plié préalablement dans leur carte d'électeur tenue ostensiblement à la main, et sous la surveillance du garde et des gens du château, surveillés eux-mêmes par M. Guérapin. On ne les lâchait qu'à la porte de la salle de vote, au moment où la substitution d'un autre bulletin n'était plus possible. Au *Café du Périgord*, Coustau, l'entrepreneur, maquignonnait les voix ouvertement, et dans l'escalier obscur de la mairie M. Bourdal, comme une vieille gaupe en cheveux gris, raccrochait les électeurs. Grâce à tout cela, à l'argent répandu et aux tours de Scapin de M. Madaillac, dix candidats de la liste du château furent élus à une forte ma-

jorité ; les deux autres furent le pharmacien et M. Lavarde, malgré la guerre au couteau qui leur était faite. M. Desvars resta sur le carreau électoral avec un nombre de voix humiliant ; mais il ne s'en souciait guère, car il n'était sorti un instant que pour aller voter, après quoi il était rentré dans son atelier, au milieu des dessins et des épures du futur *monocyclepède*.

— Eh bien, vous voilà colloqué en belle compagnie ! — dit le receveur, le soir, à M. Farguette.

— Oui, et bonne aussi ! M. Lavarde sera renommé maire, car il est estimé à la préfecture, où Guérapin est peu considéré, et Grosjac regardé comme inepte. Lui seul peut faire un maire présentable, avec Bourdal comme adjoint ; mais le pauvre homme ne sera, comme par le passé, qu'un maire nominal, et la Chaboin est dès à présent la maîtresse de la commune...

La première affaire sérieuse dont le conseil eut à s'occuper après son installation fut l'emprunt destiné à la construction de l'église.

Parmi les trente plus imposés, qui en ce temps participaient au vote des impositions extraordinaires, il y avait quelques récalcitrants comme Gardet et deux ou trois autres. Ils n'étaient qu'une infime minorité, tout à fait impuissante ; néanmoins, pour le bon ordre et éviter leurs criailleries, M. Monturel, averti par Guérapin, « oublia » de les porter sur la liste officielle qui devait servir à les convoquer. Comme il disait : « Il y a toujours moyen de s'arranger ». Au surplus, à part trois ou quatre propriétaires aisés, ces plus imposés n'étaient que de pauvres gens payant quinze ou vingt francs d'impôts, car madame Chaboin tenait la moitié de la commune, et une centaine de familles se partageaient le reste fort inégalement, depuis cinquante journaux jusqu'à quelques quartonnées.

Grâce à ses démarches pleurnicheuses, M. Capgier avait été chargé de dresser les plans et devis de l'église et du presbytère, qui furent soumis au conseil dans la même séance, — en sorte qu'aussitôt après le vote de l'emprunt de vingt-cinq mille francs, jugé suffisant, le secrétaire, M. Madaillac, se mit en devoir de le faire réaliser.

Puis, après l'approbation préfectorale qui fut promptement donnée, grâce à M. Duffart, l'adjudication fut annoncée dans les journaux ainsi que par affiches, et, le jour venu, une dizaine d'entrepreneurs se trouvèrent réunis dans la salle de la mairie, se regardant en chiens de faïence, comme on dit, et tâchant de se sonder mutuellement au sujet du rabais à faire.

M. Lavarde, renommé maire par S. M. l'empereur, présidait là pour la forme, comme partout, ayant pour assesseurs le conseiller Guérapin et le conseiller Grosjac. Toujours modeste, M. Capgier, l'architecte, s'était assis à un bout de la table où il se faisait petit, en s'arrangeant toutefois pour ne pas avoir le public derrière lui. Puis, comme c'était un homme très complaisant, il s'offrit à décharger M. le maire du soin de recevoir les soumissions, ce que celui-ci accepta avec empressement. Après donc que M. Monturel, assis à l'autre bout de la salle, avait encaissé les cautionnements et délivré les quittances, M. Capgier prenait les enveloppes cachetées des mains des soumissionnaires, et les numérotait.

Pendant qu'il faisait cette opération, arriva Coustau, l'entrepreneur, qui, comptant sur la table six enveloppes seulement, s'en retourna grand'erre, disant qu'il avait oublié son cautionnement.

Lorsqu'il revint, huit soumissions étaient déposées et, sur le coin de la cheminée, un entrepreneur complétait la sienne. Voyant cela, le rusé Coustau lanterna pour déposer son cautionnement, puis se retira à l'écart, feignant d'arranger ses papiers. Enfin, lorsque le neuvième entrepreneur eut déposé son pli, Coustau s'approcha et fut numéroté le dixième.

Ensuite, après l'acceptation en comité secret des dix concurrents, les entrepreneurs et le public étant rentrés, commença l'examen des soumissions dans l'ordre numérique du dépôt.

M. Capgier, penché sur la table et bien abrité derrière des dossiers, lisait ces soumissions en suivant l'écriture, une plume à la main, comme pour aider à la faiblesse de sa vue. Lorsqu'il eut ouvert la neuvième enveloppe, il vit que jusque-là le plus fort rabais fait par les concurrents était de huit pour cent : alors il ouvrit la dernière, celle de Coustau, et, en lisant, tou-

jours suivant les lignes avec sa plume, il mit, rapidement «neuf», à l'endroit laissé vide à cette intention par l'entrepreneur son compère. Cette soumission étant la plus avantageuse, le sieur Coustau (Pierre) fut déclaré adjudicataire des travaux de construction de l'église et du presbytère d'Auberoque.

Tout cela fut fait avec une dextérité qui dénotait l'habitude qu'avait M. Capgier de ces sortes de friponneries. Aussi avait-il presque toujours les mêmes entrepreneurs, soit pour les travaux des communes, comme ceux-ci, soit pour les travaux des particuliers.

Le hasard persistant qui faisait adjuger aux mêmes entrepreneurs à peu près tous les travaux dirigés par M. Capgier, avait attiré l'attention de la préfecture; mais jusqu'ici on n'avait pas approfondi la chose. Comment, en effet, suspecter cet excellent M. Capgier, si humble, si dévoué au gouvernement impérial, et qui, petit employé en 1849, avait été un instant mis à pied pour cause de bonapartisme?

Une seule personne avait soupçonné la fraude, c'était le pharmacien, qui, au premier rang du public, avait aperçu le mouvement rapide du porte-plume. Les soupçons véhéments de M. Farguette furent changés en certitude, lorsque plus tard, en examinant, à la session de mai, les comptes du percepteur, il vit qu'au lieu de porter Coustau le dixième en rang sur le procès-verbal d'adjudication, M. Capgier l'avait porté le quatrième, pour parer à l'avance une accusation possible. Cette interversion n'avait pu être constatée par les membres du bureau, qui, pressés de s'en aller, avaient signé en blanc le procès-verbal que leur présentait M. Capgier, avec une plume :

— Tenez, messieurs... pour ne pas vous faire attendre...

Et, le soir, chez lui, l'honnête architecte des travaux de l'église acheva tranquillement la minute et les expéditions du procès-verbal. Il jouissait intérieurement de ce que cette affaire allait lui rapporter. Cinq pour cent de la commune, sur un projet de quatre-vingts mille francs, cela faisait quatre mille francs; plus autres cinq pour cent convenus avec Coustau : total huit mille francs, sans compter le tour de bâton et autres petits revenants-bons casuels : riche affaire! Et M. Capgier, ayant ter-

miné son travail, posait sa plume et se frottait lentement les mains, comme s'il eût craint de les user.

— Tout de même, — disait un jour le pharmacien à M. Lefrancq, — on daube dans le public sur les administrations formalistes ; mais il faut reconnaître pourtant que Brid'oison avait du bon. Si M. Lavarde, en sa qualité de maire, avait reçu et ouvert les plis, puis lu les soumissions, comme il le devait, la connivence coupable entre ces deux pendards, Capgier et Coustau, fut restée sans effet. Ensuite, si, au lieu de signer le procès-verbal en blanc, les membres du bureau eussent attendu qu'il fût rédigé, Capgier n'eût pas osé changer le rang de Coustau, ou, s'il l'eût fait, le maire s'en serait aperçu en le lisant, et cela aurait éveillé des soupçons... Oui, je ne m'en dédis pas, Brid'oison avait du bon !

Après l'adjudication, la pose de la première pierre. Madame Chaboin, M. Duffart et le député son cousin vinrent tout exprès de Paris à cette occasion. Le député avait même promis d'amener le ministre des cultes, un quasi compatriote ; mais celui-ci, qui ne se souciait pas d'être hébergé au château comme le comportait l'invitation, et de se produire en public avec l'ancienne « acquittée » de la « Mer nouvelle de Tombouctou », comme on appelait la Chaboin à Paris, trouva au dernier moment une de ces excuses qui ne font jamais défaut aux personnages officiels qui ne veulent pas tenir leurs promesses. Le député se rabattit alors sur le préfet Cottignac ; mais le Gascon, qui avait le nez fin, sachant le refus du ministre, s'excusa comme lui. Alors, le député se tirant en arrière à son tour, M. Duffart le conseiller général se dévoua et songea sérieusement à son discours.

Pour ajouter à l'éclat de cette cérémonie, on la fit coïncider avec la fête patronale. Aussi les chemins et la place étaient-ils ornés de quelques douzaines de maigres pins, que madame Chaboin avait permis de couper dans ses bois : — « des plus petits, vous entendez ! » avait-elle dit à Guérapin, car la lésine se montrait toujours, même en ses générosités. — Une baraque était venue s'installer, où grouillaient des artistes en maillot rosâtre, en caleçons à paillettes, et dont le premier sujet était un petit cheval savant, qui devinait la personne la plus amoureuse de la société. Puis des tourniquets

le long des pins, où l'on gagnait des verres, des soupières et des pots de chambre avec un œil au fond. Mais le principal attrait de la fête était un manège de chevaux de bois, avec un orgue de Barbarie qui moulait impitoyablement les cinq ou six airs de son répertoire, au grand dam des habitants de la place où le manège avait été installé.

Tout cela donnait un peu d'animation au bourg, et ma foi, il en avait besoin, car la pose de la première pierre fut ce que sont ces sortes de solennités, banale et ennuyeuse.

Après avoir frappé le petit coup de marteau traditionnel, M. Duffart déplia son papier et lut un discours filandreux, où il était beaucoup question de lui, de son crédit, de son influence et de son dévouement inaltérable aux intérêts de la « ville » d'Auberoque. Ces flagorneries sont maintenant communes ; mais, en ce temps-là, on n'avait pas encore imaginé d'appeler « ville » une bourgade de soixante maisons dont pas mal de masures : aussi le conseiller général fut-il fort applaudi par les bons « Auberoquois », comme les appelait le journal de la sous-préfecture.

Cela dit, M. Duffart remercia la généreuse madame Chaboin, qui avait souscrit une somme considérable, et déclara que, sans crainte d'être démenti par la postérité, on pouvait dès à présent lui décerner le titre de « bienfaitrice d'Auberoque ».

Toutes ces fadaises durèrent près d'une demi-heure ; après quoi, ayant fait une lourde allusion à la piété généreuse de S. M. l'impératrice qui avait daigné promettre un vitrail pour la future église, l'orateur se tut.

Alors, le curé Camirat commença, et, reprenant l'allusion de M. Duffart, il remercia aussi S. M. l'impératrice qui avait si gracieusement accordé un vitrail, — un grand vitrail de chœur, — à la requête d'un pauvre prêtre de village. Cette expression de « village » fit faire la grimace aux assistants, mais le curé n'y prit garde et continua son discours. Avec beaucoup d'à-propos, il parla du temple de Salomon, comme il est de règle en semblable circonstance, et, — coup de patte au pharmacien, qu'on disait affilié à la loge de Périgueux, — fit remarquer combien les francs-maçons d'autrefois, dirigés par Hiram, étaient supérieurs à leurs confrères modernes, car ils

élevaient des temples au Seigneur, tandis que ceux d'aujourd'hui ne cherchaient qu'à jeter bas les églises de la chrétienté.

Après cette petite digression, il flagorna aussi platement que M. Duffart la « bienfaitrice d'Auberoque », la digne madame Chaboin, là présente, et qui recevait sans broncher ces coups d'encensoir dans le nez. Puis il loua la foi et la piété des paroissiens qui avaient souscrit, appela de ses vœux le jour trois fois béni où la voix des cloches convoquerait les fidèles à la cérémonie de la consécration, et déclara que ce jour-là il chanterait le cantique de Siméon :

Nunc dimittis...

Le discours du curé fut jugé bien supérieur à celui du conseiller. D'abord il ne lisait pas, mais parlait d'abondance, avec volubilité même et véhémence, semblable à un robinet sous une forte poussée, non sans envoyer sur les assistants des « postillons », comme on dit, selon son habitude, ou plutôt en conséquence d'une infirmité qui faisait le vide autour de sa chaire :

— Il faudrait un parapluie pour l'écouter ! — disait la vieille dame Desguilhem.

Sur un seul point, ce discours fut critiqué : l'expression de « village » choquait d'autant plus les gens d'Auberoque qu'ils venaient d'être promus par leur conseiller général à la dignité de citadins. Le juge coula cela dans l'oreille du curé, pendant qu'il s'épongeait le front.

— Belle affaire ! — dit-il.

— Mes frères, on me fait remarquer que beaucoup de personnes ont été étonnées que je me sois qualifié de « prêtre de village ». Je prie ces personnes-là de considérer qu'étant encore curé de Charmiers, je ne suis que cela. Mais lorsque la cure et le doyenné seront transférés à Auberoque, — l'année prochaine, s'il plaît à Dieu ! — je m'exprimerai tout autrement et je me qualifierai de « curé urbain ».

Cette explication, qui flattait l'amour-propre et les rancunes des habitants d'Auberoque, fut fort applaudie, par de solides battements de mains.

Pourtant la plupart des assistants se disaient : « Qu'est-ce qu'il nous chante là avec son curé Urbain, puisqu'il s'appelle Timothée ? ...» mais cela ne les empêchait pas d'applaudir, de confiance.

La fête diurne fut ce que sont toutes ces fêtes de village : mât de cocagne, tourniquet, jeu de la poêle, course en sacs, etc., avec des prix offerts par « les gens en place », le député le conseiller général, le conseiller d'arrondissement, le maire, réquisitionnés par les organisateurs de la fête. Il y avait un gigot, une montre de pacotille, des couteaux de Nontron et autres, des porte-monnaie, une pipe et des foulards soie et coton, de couleurs variées.

Mais, le soir, les réjouissances furent un peu plus intéressantes. D'abord la pièce principale du feu d'artifice représentait une église qui brillait au milieu d'un grand soleil rayonnant, comme dans un énorme ostensoir. Cette pièce de circonstance fit éclater des acclamations frénétiques dans la foule tassée, cependant que, profitant de l'occasion, tandis que les parents criaient : Oh ! « et battaient des mains, les galants prenaient leur mie par la taille, parfois un tout petit peu au-dessous de la ceinture.

Il n'y eut qu'un incident fâcheux, et encore bien léger, en finale. Un habitant de Charmiers, assez dépourvu de patriotisme local pour être venu voir le feu d'artifice d'Auberoque, ayant voulu réparer sa faute, faillit être écharpé pour avoir applaudi ironiquement, lorsque de la pièce éteinte il ne resta que la carcasse noire :

— Ha ! la belle église !

Heureusement, les bons gendarmes étaient là, et l'imprudent en fut quitte pour quelques bourrades et plusieurs coups de parapluie assénés par de vieilles femmes indignées.

Après le feu d'artifice, la foule se porta vers la place brillamment éclairée. Outre les illuminations particulières, un cordon de lanternes vénitiennes reliait les pins et encadrait la place. Dans les pins eux-mêmes, des ballons rouge orange semblaient de grosses pommes de l'espèce appelée, dans le pays, « de drodor ». Autour des tourniquets où l'on gagnait de la verrerie commune, des porcelaines de rebut, et des paquets de biscuits qui traînaient dans les foires depuis des mois, les

campagnards se pressaient. La baraque des saltimbanques était pleine, mais le manège était littéralement assiégé, et les chevaux de bois pris d'assaut après chaque tour. Une rumeur de gens en gaieté montait de cette foule, mêlée au bruit assourdissant de l'orgue du manège, des trombones et de la grosse caisse de la baraque, — le tout ponctué par les détonations sèches d'un tir relégué dans un coin au pied des remparts.

Mais tout cela n'eût été rien, et la fête eût gardé un caractère banal sans mademoiselle Duffart.

Au cours de sa vie militaire, la sœur du conseiller général avait tenu garnison à Nice avec le défunt capitaine, et pendant les fêtes du carnaval y avait contracté le goût de ces batailles de *confetti*, qui du Corso de Rome se sont propagées jusqu'à la promenade des Anglais. Pour donner un peu d'entrain à la fête et étonner la population d'Auberoque, mademoiselle Duffart avait fait venir une caisse de ces *confetti* de plâtre, bien différents des *confetti* de papier d'aujourd'hui. La caisse était déposée chez mademoiselle de Caveyre, car les deux femmes s'étaient promptement liées, comme il advient ordinairement entre personnes ayant les mêmes goûts. Une nuance pourtant les différenciait : pour mademoiselle Duffart, l'amour était une distraction ; pour mademoiselle de Caveyre, c'était un besoin.

Lorsque, sur les huit heures, laissant là-haut le cousin député, elle descendit avec son frère du château où madame Chaboin les avait invités à dîner, la sœur du conseiller était légèrement excitée par le champagne. Aussitôt après leur arrivée, ils furent entourés par un petit groupe de jeunes gens qui fréquentaient à Belarbre pendant les vacances : garçons zélés qui faisaient de la propagande pour M. Duffart et arrangeaient des parties de campagne pour distraire mademoiselle. Il y avait là Exupère, un cousin à lui, puis M. Pradelier, le commis de la culture des tabacs nouvellement installé à Auberoque, un neveu de M. Bourdal, tout frais émoulu du baccalauréat, et enfin John Monturel. Celui-ci tenait la corde, en ce moment : il n'était pas beau, ce n'était qu'un gringalet ridiculement habillé, mais il était drôle, effronté, polisson, et il amusait mademoiselle Duffart.

Aussi prit-elle le bras qu'il lui offrit, et, plantant là son frère,

ils commencèrent à visiter les tourniquets, où elle ne put gagner qu'un pauvre paquet de biscuits. Puis ils entrèrent dans la baraque où le petit cheval savant faisait ses exercices.

— Voyons, Coco, faites-nous connaître la personne la plus amoureuse de la société !

Et le Landais, après avoir fait deux ou trois fois le tour du cercle, s'arrêta devant mademoiselle Duffart.

Elle pouffa de rire :

— Oh ! l'intelligente petite bête !

Et, en caressant le poney, elle eut un nouvel accès d'hilarité, partagé par les spectateurs.

— Tiens, mignon dada, — fit-elle en ouvrant le paquet de biscuits, — mange, mon ami, tu l'as bien mérité !

Et, lorsque le cheval eut achevé, elle s'en alla, toujours riant, tandis que les bonnes gens se disaient :

« Elle n'est pas fière, la sœur de notre conseiller, et elle entend la plaisanterie. »

De là, ils furent à la poste, suivis de loin par le petit bachelier, qui enviait le bonheur de John. Sur le seuil, mademoiselle de Caveyre se rongeait les ongles d'impatience en attendant la voiture de dix heures, qui devait amener un lieutenant de hussards, que, deux ans auparavant, sa bonne fortune avait conduit chez la directrice, un billet de logement à la main, et qui, ayant trouvé le gîte bon, y revenait de temps en temps. Il est vrai que le lieutenant était un cousin, mais heureusement pas au degré prohibé, car sa grand-mère était seulement tante à la mode de Bretagne de la mère de madame de Caveyre... Dinah, donc, n'était pas en train de rire et se tenait, sombre et rageuse, devant sa porte, regardant la foule comme si on lui eût volé sa part de plaisir. Mais, à la fenêtre du bureau, la digne madame de Caveyre, en robe de moire grise, un fichu de dentelle sur ses beaux cheveux blancs, contemplait avec indulgence cette fête bruyante.

Dans le salon-boudoir, le couple folâtre remplit de *confetti* deux sacs que John eut la mission de confiance de porter ; puis ils revinrent dans la foule.

L'effet fut bien celui qu'attendait mademoiselle Duffart : un grand étonnement et des éclats de rire, tandis qu'en circu-

lant dans cette presse elle lançait ses projectiles qui mouchetaient de blanc les vêtements et les chapeaux.

— *Qu'es aco ?* — s'écriaient les paysans.

— Que diable est ceci ? — disaient les messieurs.

Et dans la multitude serrée, on pressait mademoiselle Duffart, on la « paupignait » quelque peu pour se revenger des *confetti*, et cela la faisait rire comme une folle. Le teint animé, les yeux brillants, une mèche de cheveux ardents tombant sur son front comme une « ripe » ou ruban de bois de vergne, elle mitraillait les gens à pleines mains, sans crainte d'épuiser ses munitions que John courait renouveler fréquemment.

Mais bientôt, en vertu de cet instinct simiesque si caractérisé dans les foules, quelques jeunes gens, faute de *confetti*, se mirent en quête de projectiles, et les graines fourragères, le chènevis, le millet commencèrent à voler en l'air. On allait remplir ses poches chez l'épicier Tronchat, qui en un rien de temps eut vidé ses sacs. Le commis des tabacs s'empara des bocaux d'empois de l'épicerie, mais cette munition, qui ressemblait un peu aux vrais *confetti*, devait être bientôt épuisée. Alors Exupère eut une idée de génie : il courut chez lui, arracha une couette d'un lit et, la coupant en deux, en donna la moitié à son cousin, puis tous deux revinrent dans la foule jeter la plume à poignées. Ce fut alors une mêlée générale, et mademoiselle Duffart, qui avait l'avantage des armes, fut vivement poursuivie par un groupe qui compensait par le nombre l'insuffisance de son inoffensive mitraille. Comme sa robe était, à la mode du temps, largement ouverte en cœur par devant, c'était là que les assaillants visaient, et les graines, les plumes, et l'empois pleuvaient sur elle, malgré sa vigoureuse défense et les efforts de John pour la protéger. Bientôt les jeunes gens, encouragés par ses allures, vinrent lui jeter leurs munitions à bout portant, et M. Pradelier, comme l'âne imitant le petit chien, finit par lui fourrer une poignée de plumes entre les tetons.

Alors elle se réfugia sur le manège et se campa pittoresquement sur un cheval bleu, avec des effets de crinoline fort goûtés du public ; mais elle ne s'inquiétait pas de cela : les dentelles de son pantalon étaient de point d'Alençon.

Aidée de John, qui cavalcadait à ses côtés sur un coursier tigré, elle continua vaillamment à bombarber de ses *confetti* les jeunes gens qui la poursuivaient et lui rendaient cela au passage en projectiles variés.

Cependant, Exupère et son cousin l'ayant couverte de plumes, au premier arrêt du manège elle courut à la poste avec John, pour se mettre à l'abri et remplacer ses munitions épuisées.

— Viens, mon petit chéri : nous allons nous venger de ces monstres-là !

— Dinah se promène avec Frédéric, — leur dit madame de Caveyre.

— Ah ! il est enfin arrivé !... Nous, nous venons chercher d'autres *confetti*...

Ils furent un peu longtemps à renouveler leurs provisions. Du bureau où elle était, la bonne madame de Caveyre entendait des chuchotements, de petits rires étouffés, des froufrous d'étoffes, et elle souriait avec indulgence en regardant avec son face-à-main M. Duffart, qui, le mantelet de sa sœur sur l'épaule, arraisonnait un électeur en le tenant par le bouton de sa veste.

Lorsque la bataille fut finie, faute de munitions, John proposa d'aller faire un petit tour au bal. Dans une salle du *Café du Périgord* on dansait, au bruit d'un cornet à pistons et d'un trombone à coulisse, embouchés par deux artistes au nez rouge venus de Sarlat. C'était un bal public et populaire où le beau monde d'Auberoque ne se montrait pas. Les danseuses étaient coiffées en cheveux, avec des foulards ou des bonnets de linge, et leur mouchoir était noué à la taille pour préserver la robe de la main suante de leurs cavaliers. Ceux-ci étaient pour la plupart un peu allumés et gardaient leur chapeau en arrière sur la tête, ou mâchaient au coin de la bouche un bout de cigare d'un sou. A la mode faraude de la campagne, ils tapaient de grands coups de pied sur le plancher, d'où s'élevait une poussière qui se mêlait à la fumée des quinquets, et, parfois faisaient pirouetter leurs danseuses en les enlevant dans leurs bras. Une odeur âcre de gousset s'exhalait de tous ces corps échauffés et prenait à la gorge : aussi mademoiselle Duffart fit-elle un peu la grimace en

entrant, mais elle surmonta cela promptement, et, en bonne sœur, sacrifia ses répugnances au devoir de faire de la popularité au profit de M. Duffart :

— Ce n'est pas le tout que de s'amuser : il faut penser à la réélection !

Elle dansa donc avec John, puis avec quelques coqs de village enhardis par ses airs bonne fille. Elle eut du succès d'ailleurs, notamment en faisant face à John dans un cavalier seul, où elle esquissa des pas un peu risqués qui accusaient d'anciennes fréquentations à Mabille et à Valentino.

Comme ils se reposaient, prenant un grog dans un coin, John dit tout doucement :

— Je vous aiderais bien encore à vous venger !...

— Polisson d'enfant! — fit-elle en riant.

Et, tandis que les danseurs tournoyaient follement et que les jupes fouettaient l'atmosphère épaisse de la salle dans une valse échevelée, ils s'esquivèrent comme deux « novis ».

Dinah et le cousin n'étaient pas encore rentrés :

— Nous allons à leur recherche, — dirent-ils à madame de Caveyre.

Et, passant dans le jardin, ils enjambèrent la brèche et s'enfuirent dans le Bois Vert.

Pendant ce temps, le conseiller général, fatigué, s'était assis devant le *Café du Périgord*, et fumait sa vieille pipe de véritable écume de mer en buvant de la bière avec le vétérinaire Crosjac fortement éméché, M. Foussac et M. Madaillac, le secrétaire influent.

Vers une heure du matin, il y eut à la poste un petit souper où étaient conviés quelques intimes, des plus qualifiés seulement : M. et mademoiselle Duffart, John Monturel, Exupère et madame Grosjac. Quant au « docteur », alourdi par ses libations, il avait fallu le coucher. M. Reversac eût bien voulu être de la partie ; mais justement madame, absente depuis plus de six mois, était arrivée de chez sa mère, la veille, à la grande surprise de tout le monde :

— Elle a quelque chose à faire conjugalement légaliser ! — avait dit la bonne dame Desguilhem.

Le cousin Frédéric ayant été présenté sommairement à la compagnie, on se mit à table. Le lieutenant, qui venait de

Bordeaux, avait eu l'attention de se munir d'une grosse bourriche d'huîtres et d'une caisse de sauterne de haute marque. Cette entrée en matière disposa bien les convives : aussi, à mesure qu'on entamait un excellent pâté de foies gras et une galantine truffée, arrosés d'un vieux vin de Saint-Émilion, du cru du général papa-gâteau, la gaieté devenait un peu plus bruyante. Ce singe de John particulièrement avait une verve endiablée :

— Hein ? mademoiselle Duffart, nous avons été bien criblés ! disait-il en découpant un perdreau. Mais comme nous nous sommes vengés !

Et mademoiselle Duffart, entendant l'allusion, riait comme une folle.

— Moi, — reprenait le drôle, — je ne suis pas satisfait : si vous vouliez, nous nous vengerions encore après souper ?

— Mais nous n'avons plus de *confetti !* — objectait la sœur du conseiller, se complaisant à cette équivoque.

— Bah ! ne craignez rien ; je sais un bon moyen de vengeance !

Dinah, qui devinait le sens caché de ce badinage, s'égayait franchement maintenant, heureuse de se frotter au pantalon garance du cousin. M. Duffart, lui, mangeait avec appétit, sans chercher à comprendre ces balivernes, non plus qu'Exupère, très occupé à conter des douceurs à madame Grosjac.

Le champagne acheva de griser honnêtement les convives déjà un peu émus, sauf M. Duffart et madame de Caveyre, qui ne dépassèrent pas une douce gaieté. La vieille dame contemplait la joyeuse tablée avec un indulgent sourire sur ses lèvres aristocratiques. Les jeunes faisaient des folies : les cavaliers buvaient subrepticement dans le verre de leur voisine, lui pressaient le pied sous la table ou lui parlaient à l'oreille de si près qu'on eût dit un baiser.

Puis on trinqua ferme, à la vieille mode du Périgord, et M. Duffart but à la santé de la respectable madame de Caveyre, qui unissait à « une sage expérience la gaieté charmante de la jeunesse ». Le lieutenant lui succéda et porta un toast troubadouresque :

— Aux dames !... qui font le bonheur de la vie !

Après cela, ce garnement de John, continuant sa farce, leva son verre avec un sérieux comique et dit :

— A la vengeance ! au plaisir des dieux !

Et tous bavardaient à la fois, sans d'ailleurs s'entendre, lorsque la blonde madame Grosjac, qui avait le champagne sentimental, fit une proposition :

— Si nous allions nous promener dans le Bois Vert, au clair de la lune ?...

— « Mon ami Pierrot !... » C'est cela !... bravo !... en route !...

— Vous ne venez pas ? — demanda effrontément John au conseiller général.

— Merci bien ! je me suis assez promené aujourd'hui...

— Vous avez tort ! il doit faire bon méditer sous les arbres de madame Chaboin !...

Et tous sortirent en riant, laissant M. Duffart avec la vieille madame de Caveyre :

— Ne soyez pas trop longtemps ! — leur dit-elle.

XI

Après la cérémonie de la pose de la première pierre, madame Chaboin était remontée au château et, le soir, y était restée seule, dédaigneuse de se mêler à ces réjouissances de fête foraine. Très bien, cela, pour Duffart qui avait sa réélection à préparer, mais elle, heureusement, n'avait pas à cajoler le populaire. Elle n'était pas, au reste, de très bonne humeur, la dame châtelaine ; non pas que sa santé fût plus mauvaise, au contraire : car il semblait que l'intrigue qu'elle menait avec Duffart et Guérapin pour duper la commune d'Auberoque, quoique se rapportant à un objet relativement petit, eût quelque action apaisante sur ses nerfs et calmât son agitation. Mais il y avait autre chose, quelque chose qui la faisait souffrir comme une épine profondément enfoncée dans la chair : elle avait bien été proclamée par M. Duffart et le curé Camirat la « bienfaitrice » d'Auberoque, elle pouvait faire illusion aux

imbéciles, mais elle sentait que d'autres la méprisaient à Auberoque et ailleurs. Le refus du ministre, qui s'était dédit pour ne pas être son hôte, après avoir formellement promis, et celui du préfet et du sous-préfet venant à la suite, lui avaient été très sensibles ; non seulement pour l'humiliation présente, mais parce que cette attitude de la haute administration contrariait ses rêves ambitieux.

Après avoir commis tant de gueuseries pour s'enrichir, cette femme était possédée du besoin impérieux de la considération publique, qui la fuyait. Après avoir escroqué le public, il lui fallait encore son estime. Peu de temps après son arrivée, elle avait fait quelques visites dans les châteaux du voisinage, mais la plupart de ces visites ne lui avaient pas été rendues, et les visités qui n'avaient pas voulu aller jusque-là avaient assez témoigné qu'ils ne désiraient pas entrer en relations avec elle. Chez M. le vicomte de Combefreyrac, elle avait même eu la mortification de voir sur la table du salon un gros paquet d'actions de la « Compagnie de la Mer nouvelle de Tombouctou », de nulle valeur désormais, laissées là avec intention par sa victime, qui, après l'avoir fait attendre, ne se montra pas. Depuis, l'ancienne financière avait eu beau adopter une toilette plus convenable que ses costumes demi-masculins, aller ostensiblement à la messe et à vêpres, les gens bien pensants, flairant l'hypocrisie, ne l'avaient pas acceptée : elle était exclue de leur monde. Que n'eût-elle pas donné, la malheureuse, pour fréquenter l'aristocratie provinciale et la haute bourgeoisie ? pour recevoir chez elle, dans son château, M. le comte de Mathas ? ou le baron de la Capelle-Albier ? ou seulement M. du Combroux, qui n'était qu'un gros vilain emparticulé ? Mais la pauvre diablesse en était réduite à héberger quelques « rastaquouères » mâles et femelles : une soi-disant princesse géorgienne et sa fille, promenée dans toutes les villes d'eaux ; un docteur bulgare qui n'exerçait pas, — heureusement ; — un duc sicilien qui en eût remontré à M. Jammet dans l'art de filer la carte et de faire sauter la coupe ; un colonel grec ou mexicain, on ne savait trop, véhémentement soupçonné d'appartenir à la police secrète.

Parfois des fils de famille du pays, à peine échappés du collège des Jésuites de Sarlat, venus en excursion visiter le

château, y passaient l'après-midi, retenus par madame Chaboin qui leur faisait servir une somptueuse collation, et se sauvaient le soir, comprenant, malgré leur inexpérience, qu'il s'agissait de payer leur écot en une présentation à papa.

Peu avant la pose de la première pierre de l'église, la fondatrice de la « Compagnie de la Mer nouvelle de Tombouctou » avait essuyé un affront qui l'avait profondément mortifiée. Auberoque était un gîte d'étape, et, lorsqu'un régiment passait, il était de coutume que les officiers supérieurs fussent logés au château. Du temps du défunt marquis d'Auberoque, tous ces officiers étaient invités à sa table, et ils acceptaient cette courtoise hospitalité sans être gênés en rien par les opinions légitimistes de leur hôte, qui dormaient ce jour-là. Madame Chaboin, pour faire la grande dame, avait voulu reprendre ces traditions hospitalières, mais sans succès. Au premier passage, lorsque, musique et sapeurs en tête, un régiment d'infanterie arriva, reçu par la municipalité, le colonel, vieux troupier à moustache blanche, s'informa près du maire du logement qui lui était destiné.

— Vous êtes logé au château, mon colonel, avec tout votre état-major.

— Chez madame Chaboin ! merci bien ! nous n'avons plus besoin de remplaçants, au corps !

Il y eut un instant de stupeur parmi les notables présents ; puis, comme tous, civils et militaires, se trouvaient en ce moment arrêtés devant la maison de M. Monturel, celui-ci, saisissant l'occasion, offrit un logement qui fut agréé ; après quoi, cramoisi de vanité satisfaite, il alla répandre la nouvelle par tout le bourg :

— Vous savez ! j'ai le colonel !...

Au fond, le refus du ministre, celui du préfet, ceux des nobles du voisinage, quoique enveloppés de formes adoucies, procédaient du même sentiment que celui du colonel, et madame Chaboin ne s'y trompait pas. Tout cela l'exaspérait et lui mettait comme un fer rouge dans les entrailles. Elle en voulait à chacun et à tous du mépris, latent ou patent, de ces personnages haut placés dans le monde officiel ou aristocratique, mépris qui l'isolait comme une lépreuse et n'était pas compensé par les basses adulations du vulgaire. Un furieux désir

de se venger la possédait ; mais, comme ceux qui l'avaient humiliée étaient hors de ses atteintes, toute sa haine retombait sur les petits qui n'en pouvaient mais, sur la commune d'Auberoque que les dernières élections avaient mise à sa discrétion ; et, déjà ce lui était une délectation et une sorte de soulagement de la dépouiller : elle se vengeait ainsi en bloc.

Comme elle avait compris qu'avec les pleutres auxquels elle avait affaire, elle pouvait parler haut et en maîtresse, elle réitéra sa demande d'aliénation des communaux par une lettre insolente où elle posait ses conditions et refusait d'avance toute contre-proposition : c'était à prendre ou à laisser.

Le jour où cette demande fut portée au conseil municipal, M. Duffart, venu tout exprès de Paris, se présenta muni d'un pouvoir de madame Chaboin et plaida sa cause en faisant un exposé mensonger de la situation. Selon lui, cet échange ouvrait une ère de prospérité pour Auberoque. Il faussa bravement toutes les données de l'affaire, et prouva par des chiffres purement supposés que ce serait une folie à la commune de laisser échapper une pareille occasion. Puis il conjura les conseillers de satisfaire la généreuse « bienfaitrice d'Auberoque », qui continuerait à verser ses libéralités sur la commune : il était autorisé, oui, autorisé, à promettre en son nom, outre sa souscription... une cloche !... pour la future église !

Bref, malgré les protestations et les résistances de M. Farguette, l'échange, avec la souscription admise comme soulte, fut voté par dix membres, les uns vendus ou intéressés à divers titres et les autres ineptes. Sur les instances de Guérapin, la délibération fut rédigée séance tenante, et une députation du conseil, accompagnée de M. Duffart, monta la soumettre à madame Chaboin, qui la revêtit de son « vu et approuvé », tout comme si elle eût été le préfet Cottignac lui-même.

En recevant, quelque temps après, la nouvelle de la ratification par l'administration préfectorale de l'acte d'échange du terrain nécessaire au foirail des cochons contre le chemin et les communaux convoités, l'ancienne marchande d'hommes eut un mauvais sourire de satisfaction. En admettant l'équi-

valence des immeubles échangés, — ce qui n'était pas d'ailleurs, car la valeur intrinsèque des communaux était de quatre fois celle du terrain par elle cédé, — madame Chaboin réalisait ce rêve de tout propriétaire de réunir sa terre en un seul tenant, ce qui se traduisait par une plus-value d'une centaine de mille francs, ou davantage, opération qui portait la future cloche à un joli denier.

Il est vrai que M. Duffart emprunta encore un billet de mille francs à la châtelaine ; mais qu'était cela ?

Lorsque cette affaire fut terminée, il ne restait plus à madame Chaboin qu'à régler avec la commune la question de sa souscription de seize mille francs, — en argent ou en terrain. — La dame avait toujours différé ce règlement, sous différents prétextes, jusqu'après la cession des communaux, et aussi, à la prière de M. Duffart, jusqu'au lendemain des élections. Maintenant elle était en possession des communaux, les élections étaient faites, — M. Duffart avait été réélu conseiller général, à une assez faible majorité d'ailleurs, — et le besoin d'argent pour continuer les travaux de l'église se faisait sentir. M. Monturel achevait de faire rentrer les souscriptions ; mais, pour celle de madame Chaboin, qui avait livré son terrain d'avance : — « Nous nous entendrons toujours », — il fallait d'abord un traité en forme avec la commune, qui transférât la propriété des emplacements à celle-ci et en fixât le prix.

En apprenant de Guérapin que madame Chaboin prétendait se faire payer son enclos à raison de six francs le mètre carré, le maire fut fortement estomaqué. Pour l'église, une place autour, le presbytère et son jardin, il avait fallu prendre cinquante-deux ares et demi, ce qui à ce prix faisait trente et un mille cinq cents francs.

— Alors ! — s'écria-t-il, épouvanté, — c'est nous qui redevrions quinze mille cinq cents francs à madame Chaboin ?

— Parfaitement ! — dit l'intendant.

— Mais, voyons, — fit M. Lavarde, — ce n'est pas sérieux ! A Auberoque, les meilleurs fonds ne se sont jamais vendus plus de cinq mille francs l'hectare, ce qui remet le mètre carré à dix sous !

— Madame Chaboin en veut six francs... Elle en a même déjà vendu à sept francs dans le même enclos, et moins bien placés.

— Et à qui donc ?

— Mais à Coustau !...

Une lueur soudaine se fit dans l'esprit de M. Lavarde : il regarda Guérapin avec mépris et s'en alla. Il comprenait maintenant la portée de cette restriction de madame Chaboin : « en argent ou en terrain », que son honnêteté n'avait pas suspectée ; il saisissait aussi le but de la vente à Coustau de deux ares de terrain à l'extrémité de la pièce de madame Chaboin.

Coustau avait acquis, en effet, ces deux ares, soi-disant pour agrandir son jardin, au prix énorme de quatorze cents francs, resté inconnu jusque-là. C'était cher, mais, par une contre-lettre, la venderesse reconnaissait qu'il lui était dû deux cents francs seulement, et elle donnait du temps à l'acquéreur pour payer.

Lorsque les prétentions de madame Chaboin furent produites au conseil municipal, il y eut un vacarme de tous les diables. Les roués du village, qui avaient sacrifié les intérêts de la commune aux leurs, et les muets stupides, qui n'avaient pas fait une objection aux propositions insidieuses de M. Duffart parlant pour la châtelaine, braillaient maintenant comme des chiens clabauds. Guérapin, lui, jubilait en voyant le succès de sa ruse ; M. Jardelet, pensif, se demandait si ce n'était pas payer un peu cher l'avantage de voir les cochons passer devant sa maison pour aller au foirail, — tandis que Coustau expliquait à son voisin qu'en de certains cas on était bien obligé de se laisser serrer la vis : ainsi, lui, avait été obligé de subir les volontés de madame Chaboin, heureux qu'elle ne lui eût pas demandé dix francs du mètre !...

Puis chacun émit son avis, confusément et sans ordre. Les uns voulaient qu'on plaidât, d'autres qu'on transigeât, et quelques-uns prétendaient revenir sur la cession des communaux. M. Foussac disait qu'il fallait envoyer une députation à madame Chaboin ; M. Grosjac voulait qu'on mandât de Paris M. Duffart, afin d'arranger cette affaire ; enfin l'huissier Desguilhem, qui se balançait sur sa chaise, déclara

qu'il voterait n'importe quoi, pourvu qu'on fît vite, car il avait besoin de s'en aller en route.

— Votre cheval est attaché depuis ce matin à l'anneau, — dit quelqu'un ; — il attendra bien encore un moment !

Et tous se mirent à rire.

— Que pensez-vous de tout cela, monsieur Farguette ? — demanda le maire, lorsque le silence fut rétabli.

— Ma foi, si vous m'aviez voulu croire, — répondit le pharmacien, — nous n'en serions pas là. J'ai prévenu le conseil, à plusieurs reprises, que tous ceux qui traiteraient avec madame Chaboin seraient dindonnés, parce que c'est une femme artificieuse et cupide. Celle que par une insigne et plate flagornerie vous avez qualifiée dans une délibération de « bienfaitrice d'Auberoque » a si bien pris ses précautions et si bien combiné les choses qu'il n'y a rien à faire. Aujourd'hui cette bienfaitrice vous tient, vous êtes dans ses mains, et, quoi que vous fassiez, elle restera votre maîtresse. Je ne vous plains pas : vous l'avez voulu. Mais pour moi, qui ai toujours combattu ces projets ruineux qui seront pour la commune un petit « Tombouctou », puisque je suis impuissant à en atténuer les conséquences, comme je l'ai été à en empêcher la réalisation, je vous laisse le soin de prendre telle détermination que vous voudrez : dans la situation actuelle, je ne puis m'y associer.

Tout ce petit discours fut accompagné et coupé des murmures de M. Grosjac, des exclamations de l'adjoint Bourdal, des grognements sourds du conseiller Coustau et des apostrophes furibondes du conseiller Guérapin. Quant aux autres, ils écoutèrent en silence cette semonce trop méritée.

Au résultat de cette séance, il fut décidé que M. Duffart serait prié d'intervenir afin de faire entendre raison à l'âpre châtelaine. Mais le conseiller-inspecteur, qui savait que la tâche serait difficile, tout en assurant la commune de son dévouement, ajourna la négociation aux vacances prochaines, à sa venue à Belarbre. D'ici là, il verrait madame Chaboin à Paris et préparerait le terrain.

En attendant cette douteuse éventualité que M. Duffart pût faire lâcher prise à la dame, le mécontentement des gens d'Auberoque allait croissant. Depuis longtemps déjà ils étaient ort désabusés sur le compte de la ci-devant marchande

d'hommes, en voyant qu'au lieu de se comporter en millionnaire généreuse, elle disputait avec les uns et les autres sur un arbre crû dans un fossé, sur une limite indécise, et les faisait chicaner par Guérapin pour des misères de voisinage sur lesquelles le feu marquis d'Auberoque avait toujours fermé les yeux. Mais l'affaire des communaux et celle des terrains de l'église achevèrent d'indisposer tous les gens du bourg, qui du reste mettaient dans le même sac, — *in petto* toutefois, — madame Chaboin, le conseil municipal et M. Duffart qui avait maquignonné toutes ces affaires. Au four banal, au « ruisseau », le soir devant les portes, les femmes commençaient à parler de tout cela, et quelques-unes, plus hardies que les hommes, ne craignaient pas de dire hautement que la Chaboin était une fripouille, Duffart un intrigant et les conseillers un tas de jeanfesses.

Seule à peu près dans Auberoque, la maison Desvars ne s'occupait pas de madame Chaboin et de ses manœuvres perfides. Non pas qu'on n'y eût une opinion faite sur son compte, mais simplement parce que l'inventeur était toujours absorbé par son *monocyclepède* et que Michelette et M. Lefrancq avaient des choses plus intéressantes à se dire. Les deux amoureux en étaient à cette période heureuse où tout ce qui vient de l'être aimé est beau et bon ; où tout ce qui lui appartient est sacré ; où une fleur, un ruban, une boucle de cheveux sont des trésors gardés avec un soin jaloux. M. Lefrancq, lui, aimait la jeune fille avec cet exclusivisme farouche qui caractérise l'amour vrai, du moins celui qui est plus qu'une simple convoitise des sens. Sa pensée était toujours orientée vers elle, et il la mettait de moitié dans tous ses rêves de bonheur. Michelette, quoique toujours inquiète de l'avenir, oubliait parfois ses appréhensions, et se laissait aller à la douceur d'être aimée de ce jeune homme au cœur d'or, au caractère loyal, que toutes les femmes, lui semblait-il, devaient aimer.

Toutes, non ; mais à Auberoque, outre madame Jammet qui l'avait convoité dans une soudaine flambée de femme mûre, et mademoiselle de Caveyre, qui le désirait toujours avec toute l'ardeur de sa nature passionnée, d'autres cœurs battaient pour lui. D'abord, l'aînée des demoiselles Caumont,

celle que l'affreuse Creyssieux disait être « sur l'œil » et qui n'était qu'une enfant gâtée un peu romanesque ; puis la petite « miss Monturel ». Celle-ci était littéralement folle du receveur, et s'ingéniait à l'attirer chez ses parents sous le prétexte d'une partie de *crocket*, d'une *garden-party*, d'un *five o' clock tea :* propositions déclinées le plus souvent, mais acceptées une fois de loin en loin, par politesse. Et puis, à l'instigation de sa fille, M. Monturel conviait le receveur à dîner quelquefois, et alors elle était tellement heureuse qu'elle le laissait un peu trop percer et en oubliait presque son anglomanie. Lorsqu'il avait été obligé d'accepter une invitation de ce genre, M. Lefrancq disait à Michelette :

— Ma bien chère, je n'aurai pas le bonheur de vous voir ce soir : je dîne chez le percepteur.

Elle souriait doucement, confiante :

— Je penserai à vous, alors.

Et ils se regardaient un instant, le cœur plein, heureux de se sentir l'un à l'autre.

Lorsque, vers dix heures, après le thé obligatoire, M. Lefrancq avait pris congé des dames Monturel, il revenait chez lui accompagné jusqu'à sa porte par le percepteur, qui l'entretenait des avantages qu'il comptait faire à sa fille en la mariant.

Chez le juge, les invitations étaient beaucoup plus rares : comme disait la vieille dame Desguilhem, « ils craignaient la dépense ». M. Lefrancq n'y avait dîné qu'une fois, et avait été assassiné tout le temps des œillades de mademoiselle Bernadette, et de la description du château de Césenac destiné à l'aînée...

Par bonheur, tout cela ne faisait par an que cinq ou six soirées « perdues », comme disait M. Lefrancq à Michelette. Les autres, ils les passaient ensemble, — l'été, sous un tilleul du jardin ; l'hiver, au coin du feu, dans la grande cheminée de la cuisine. — Pour la commodité, M. Desvars avait rétabli la communication entre les deux jardins, en rouvrant une petite porte à claire-voie condamnée. Michelette avait été très heureuse de cela : il lui semblait que cette communication rétablie ajoutait à leur intimité, et que par cet acte matériel son père approuvait ses sentiments. La vérité était que

M. Desvars, absorbé par ses machines, ne s'était jamais aperçu de l'amour des deux jeunes gens, et qu'il avait voulu tout simplement épargner à son locataire la peine de faire le tour par la porte d'entrée de la cour.

Le soir de la fête, l'inventeur, sa fille et M. Lefrancq étaient tous trois assis sous le tilleul, d'où tombait une douce odeur, lorsque survint M. Farguette :

— Cette musique enragée m'assomme, — dit-il, — je me réfugie chez vous.

— Et très bien vous faites ! — répondit M. Desvars.

— Voici une chaise, monsieur Farguette, — dit Michelette.

Tandis qu'ils étaient là, causant tous les quatre, quelques minutes après arriva la vieille Rose avec un panier :

— Il faut bien que nous fassions un peu la fête, nous aussi ! — dit le pharmacien.

Et il tira du panier quelques bouteilles de bière et de limonade, qu'il posa sur une petite table ronde pliante, de l'invention de M. Desvars.

Lorsque les verres furent là, bien essuyés par Michelette, M. Farguette versa de la bière, et puis, faisant sauter le bouchon d'une bouteille de limonade gazeuse, proposa un « panaché ».

— Merci, — dit M. Desvars, — je n'aime pas ces mélanges.

— Ni moi non plus, — fit le receveur.

— Moi, pas davantage, — ajouta le pharmacien, — et je parierais que Michelette ne les aime pas non plus ?

— C'est vrai, monsieur Farguette ; tout un ou tout autre : rien que de la limonade, je vous prie.

— Tout un ou tout autre ! — reprit le pharmacien ; — vous avez raison... Je suis tellement de votre avis que je n'ai pas bonne opinion de ceux qui aiment les « panachés ».

Tous se mirent à rire.

— C'est la vérité ! Il me semble qu'il y a quelque concordance et relation entre les goûts physiques et les sentiments moraux. Je me persuade facilement que celui qui aime les produits hybrides est lui-même une sorte de métis moral... Pour moi, je n'aime pas ce qui n'est pas franc d'origine et droit de goût : par exemple, les roses violettes, le céleri-rave,

e brugnon, le léporide, le républicain catholique et le démocrate impérial...

— A la bonne heure ! — dit M. Lefrancq, — voilà comme j aime à vous voir !

— C'est que je suis ivre !

— Oh ! monsieur Farguette ! — fit naïvement Michelette.

— Oui ! et voici ce qui m'a grisé.

Disant cela, le pharmacien tira de sa poche un livre sur la couverture duquel était écrit : *Iambes et Poèmes.*

Et, tandis que les flonflons de la musique foraine éclataient rageusement sur la place, et que M. Duffart promettait à divers électeurs des débits de tabac, des exemptions de la conscription, des places de facteurs et de cantonniers, — à la clarté d'une lanterne vénitienne que le receveur alla quérir, M. Farguette lut *la Curée.*

Et, à mesure que les vers sifflaient comme des lanières, cinglant les appétits rués sur les dépouilles des vaincus, tout ainsi que le vent d'est emporte les nuages, cette fête banale, ces joies grossières, ces hommes vulgaires, tout cela disparut emporté par la colère du justicier, et les quatre personnes réunies dans le jardin Desvars sentirent passer sur elles ce frisson dont parle le vieux Job, poète de douleur.

Michelette, pâle, les yeux brillants, les mains jointes sur ses genoux, écoutait en extase. Son père, à l'évocation de ces choses vues dans sa jeunesse de compagnon du tour de France, restait immobile et muet comme M. Lefrancq... Cependant M. Farguette, les cheveux hérissés, lisait, lisait toujours...

Quelques jours après, ne voyant pas M. Desvars à l'heure habituelle, le receveur questionna Michelette et apprit que le père était « fatigué », — euphémisme du pays, pour dire : « malade », de même que les Romains disaient : « Il a vécu », pour : « Il est mort ».

Pendant quelque temps, l'inventeur « traîna », comme on dit, ne mangeant pas, ne dormant guère et perdant ses forces ; puis il finit par s'aliter.

A la proposition d'appeler le « chirurgien » de Brilhac, le malade opposa un refus formel : — « il n'en aurait pas voulu pour son chien ». — D'ailleurs, il n'avait besoin que de repos,

ayant trop travaillé dans ces derniers temps à son *monocyclepède*.

Malgré l'excès de labeur accusé par M. Desvars, l'engin n'était pas près d'être achevé. Plusieurs fois l'inventeur avait brisé et mis à la ferraille des modèles qui ne le satisfaisaient pas. C'est que le problème était difficile à résoudre. S'il s'était agi seulement d'un appareil propre à des exercices d'acrobate, les difficultés eussent été moindres ; mais M. Desvars voulait une machine rapide, commode, sûre, d'une utilité pratique certaine, et c'était là l'enclouure. Aussi tâtonnait-il toujours. Après avoir rejeté une pièce, il en forgeait une autre, d'un modèle différent, étudiant des modifications, inventant des améliorations de détail, mais restant toujours loin du *monocyclepède* idéal qu'il rêvait confusément. Au moment où il était tombé malade, il s'était arrêté — provisoirement — à une machine étroite de jantes et très large au moyeu. Au centre d'une unique roue de deux mètres de hauteur, entre les rais écartés, l'homme — on ne peut pas dire, le cavalier — devait se loger et pédaler pour actionner le système, à peu près comme un chien de tournebroche...

Dans son lit, l'inventeur se tourmentait de ne pouvoir travailler à sa mécanique et y songeait constamment, la construisait en pensée, changeant une pièce de forme ou de place, ou la supprimant pour la remplacer par autre chose, toujours contrarié par des impossibilités. Lorsque le receveur ou M. Farguette allaient le voir, il les entretenait de sa dernière conception ; de sa maladie, jamais.

Pourtant il était sérieusement atteint, tellement, que malgré son antipathie pour la médecine, — héréditaire dans sa famille, comme il le disait volontiers, — M. Farguette fit venir de Sarlat un médecin de ses amis. Mais il fallut le lui présenter comme un amateur forcené de vélocipédie qui, ayant entendu parler de ses travaux avait désiré le connaître. Au cours de cette visite, le docteur questionna M. Desvars sur son état, et l'inventeur, plein de confiance pour le vélocipédiste, se laissa docilement examiner par le médecin.

— C'est un homme perdu, — dit celui-ci au pharmacien et au receveur, lorsqu'ils furent dehors. — Votre analyse ne

vous a pas trompé, mon cher Farguette : il est albumineux au dernier degré ; ce n'est plus qu'une affaire de temps.

Et, en effet, le malade languit encore quelques semaines, s'affaiblissant de plus en plus. Michelette, qui avait cru d'abord à une indisposition passagère, tant en raison de l'état d'esprit de son père, que par ce besoin d'illusions dont sont travaillés ceux qui soignent des malades aimés, finit par comprendre la gravité de la situation. Quelque soin que prissent le pharmacien et M. Lefrancq de dissimuler leur opinion sur l'état de M. Desvars, la fréquence de leurs visites était significative. Une tristesse muette l'envahit, faite de douleur et de résignation, en voyant son père glisser petit à petit sur cette pente de la vie au bout de laquelle est un trou noir au cimetière. Vers la fin, lorsqu'il ne fut plus possible de cacher la triste vérité, les deux amis veillaient le malade, la nuit, à tour de rôle, et, dans leurs yeux attristés, il semblait à Michelette lire écrite la terminaison fatale. Devant M. Farguette, elle se contraignait et s'efforçait de porter courageusement sa peine ; mais, seule avec M. Lefrancq, elle s'attendrissait un peu.

— Pauvre chère ! — lui dit-il, un jour, en lui prenant la main ; — ne craignez pas de me montrer votre chagrin : que je sois de moitié dans toute votre vie !

Alors elle pencha la tête sur la poitrine de son ami et pleura silencieusement.

Une nuit, la dernière, ils étaient seuls à veiller le mourant. Dans la vaste chambre, une lampe éclairait petitement le lit négligeant des coins pleins d'ombre où s'entrevoyaient confusément de vieux meubles ; un rayon de lumière s'accrochait à une ferrure polie ou à une clef. Au-dessus de la cheminée, un vieux miroir au cadre dédoré laissait apercevoir dans son verre au tain lépreux un léger reflet de clarté, comme une lucarne ouverte sur l'infini ténébreux. Dans le lit à ciel, drapé de rideaux de vieille siamoise à flammes, le pauvre inventeur était couché, les yeux clos, la respiration faible. Sa tête amaigrie, exsangue, reposait sur l'oreiller avec lequel ses cheveux blancs se confondaient ; et une barbe rude, poussée depuis sa maladie, virilisait sa figure ordinairement placide et rasée.

De chaque côté du lit, Michelette et M. Lefrancq veillaient en silence, épiant un léger mouvement du moribond, écoutant son souffle à peine sensible. Nul autre bruit, si ce n'est parfois le trottinement presque imperceptible d'un rat sur le plancher du grenier, ou, en bas, dans la cuisine, le déclenchement bruyant de la vieille horloge sonnant les heures dans sa boite de noyer. La désolée Michelette, assise, un bras sur le lit, reposait sa jolie tête alanguie au dossier de la chaise. De l'autre côté, M. Lefrancq laissait ses yeux attristés errer vaguement sur les enfoncements obscurs, et songeait à ces choses funèbres qui voltigent autour du lit des mourants. De temps en temps, ils échangeaient quelques paroles d'une voix basse, pareille à un chuchotement, comme effrayés de ce silence sinistre qui semblait anticiper sur celui du cimetière.

— Il me semble qu'il est plus calme que la nuit dernière, disait Michelette.

— Oui, — murmurait M. Lefrancq, — il me le semble aussi.

Mais ce qu'il ne disait pas, c'est que cette tranquillité relative du malade était due à l'atténuation progressive de ses forces.

L'inaction est pénible, au chevet des malades qui nous sont chers : on voudrait les guérir, les soulager au moins, les assister autrement que par une compassion ineffective, — « faire quelque chose », en un mot. — Pour satisfaire à ce besoin d'activité pieuse, Michelette arrangeait un drap, tirait un rideau, remontait l'oreiller : soins inutiles et vains, auxquels son père, déjà entré dans les ombres de la mort, restait insensible.

— Si je le faisais boire un peu ? — soufflait-elle.

— Il vaut mieux ne pas le déranger, — répondait M. Lefrancq.

Lui, parfois, les jambes engourdies, se levait et sur la pointe des pieds allait à la fenêtre. C'était une nuit d'automne, noire, mais calme, et attiédie par la terre réchauffée au soleil de l'été de la Saint-Martin. Au dehors, sur le ciel obscur, pointaient faiblement quelques rares étoiles. Au-dessous, le jardin à plain-pied du rez-de-chaussée s'entrevoyait à peine. Au bas de la terrasse, les prés qui dévalaient au ruisseau et les ondulations moutonnées de l'autre côté du vallon étaient enfouis dans un noir de poix. Seule, au loin, la ligne de faîte des coteaux se profilait incertaine sur un coin du ciel.

Le receveur appuyait son front à la vitre froide et il songeait.

Le pauvre homme, qui se mourait là, mis en terre, Michelette resterait seule. Pour lui, leurs destinées étaient liées à jamais; sa résolution était prise, elle serait sa femme. Mais il y avait un obstacle: sa mère qui avait arrangé son mariage, à lui, avec la fille unique d'une amie, charmante et riche, — « ce qui ne gâte rien », ajoutait-elle toujours. — Tant que son cœur avait été libre ou à peu près, le jeune homme avait laissé sa mère faire ses combinaisons matrimoniales sans protester : aussi la déception de la prévoyante dame avait-elle été très vive. Aux prières de son fils elle avait opposé cette réponse catégorique, plusieurs fois renouvelée :

« Fais-moi signifier les sommations légales ou attends ma mort : je ne donnerai jamais mon consentement à ton mariage avec cette fille... »

Pourquoi les mères sont-elles ordinairement plus intraitables que les pères sur ces questions d'inégalité sociale dans le mariage? Est-ce par égoïsme maternel? Ou bien est-ce une sorte de jalousie de pure affection, contre la femme à ce point aimée? Peut-être y a-t-il un mélange obscur et inconscient de ces deux sentiments dans leurs refus, souvent méprisants, comme celui de madame Lefrancq.

Lui, le pauvre amoureux, ne cherchait pas à analyser ces refus : il connaissait sa mère et savait qu'elle ne reviendrait pas sur ce qu'elle avait dit. Il avait été froissé aussi par les termes dans lesquels elle formulait invariablement ses réponses : « cette fille », et ils étaient un peu en froid. Mais, d'autre part, faire notifier à sa mère les « sommations légales », comme elle disait, il ne pouvait s'y résoudre, et il restait perplexe, anxieux.

« Ah! si mon père vivait encore! » — se disait-il.

Un gémissement le ramena vers le lit.

Le malade s'agitait faiblement, et sur sa figure figée tout à l'heure dans une immobilité quasi cadavérique, transparaissait une souffrance intérieure. Il semblait revenir de la fosse; ses yeux regardaient vaguement, sans voir, de ce regard atone et voilé des nouveau-nés et des mourants. Penchée sur lui, Michelette murmurait à son oreille de douces paroles, des plaintes affectueuses, et essuyait délicatement ce grand front

de rêveur, moite des sueurs froides de l'agonie. Ces soins pieux, ces effusions de tendresse, semblèrent ranimer le moribond et lui rendirent un instant la conscience de ce qui l'entourait. Il tourna vers sa fille un regard angoissé, désespéré, plein de regrets, comme pour implorer son pardon ; puis il le reporta sur M. Lefrancq avec une supplication muette, prolongée, et le tourna de nouveau vers sa fille : ne pouvant parler, il montrait Michelette au jeune homme.

Celui-ci comprit et se pencha vers l'agonisant :

— Soyez en paix, — dit-il, — je veillerai sur elle.

A cette assurance, le pauvre inventeur ferma les yeux ; une détente se fit sur ses traits, et bientôt de sa poitrine monta, sinistre, le terrible « rommeau » de la mort.

Sur nos côtes de l'Océan, on dit que les mourants s'en vont avec la marée ; dans ce vieux pays terrien de Périgord, c'est avec l'aube qu'ils partent.

Une légère clarté paraissait du côté de l'orient, éclaircissant un peu les vitres noires. Michelette tenait une main de son père et pleurait silencieusement. De l'autre côté du lit, M. Lefrancq, saisi de cette horreur des jeunes hommes qui voient la mort pour la première fois, demeurait pâle, muet, sans mouvement. Quelques minutes se passèrent ainsi, remplies de funèbres pensées, puis le râle s'affaiblit et cessa ; le vieil homme eut comme un petit frémissement, dernier et presque insensible effort de la vie qui le quittait, puis resta immobile : il était entré dans l'inconnu.

EUGÈNE LE ROY

(*La fin au prochain numéro.*)

FEZ[1]

XI

Les *Tolbâ* sont en fête depuis une semaine; ils bivouaquent dans la prairie, aux bords fleuris de l'Oued Fez, où leur plaisir se réduit à gratter des cithares et cuisiner de petites fritures. Le Sultan, c'est la coutume, fait mine de les prendre au sérieux, et de traiter en majesté leur sultan pour rire. Il y a échange de visites, d'abord entre les vizirs, puis entre les souverains de la vraie cour et de la cour de carnaval. Grandes distractions pour les Fahsis qui se dessèchent d'ennui. En ces temps de décadence où ce peuple n'est plus véritablement un peuple, on est trop heureux d'avoir un prétexte à des fêtes pareilles aux vraies fêtes sérieuses d'autrefois, si différentes pourtant, si dénuées de signification profonde, puisque ce n'est pas une idée, une idée vitale de peuple qu'elles glorifient.

Sans émotion, parce que je savais que ce n'était qu'un jeu, que rien d'ethnique, de national ou de religieux ne s'attestait là, j'ai vu la multitude fahsi emplir en silence le grand Méchouar et se masser sur les talus où s'enfouit le pied des grands murs, — elle-même aussi terne et couleur de poudre que ces farouches murs dentelés. Au milieu du vaste quadrilatère, des soldats verts et rouges (jambes nues, la piteuse tenue de singes savants), cinquante blancs cavaliers de *guich* gardaient un espace interdit. Là, des dignataires attendaient avec une

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 avril et 1er juin.

troupe de musiciens, devant l'ogive outrepassée d'une grande porte, la seule ici qui porte une date moderne de l'hégire — 1321 — et pourtant mystérieuse, car elle conduit à ces enceintes du palais dont le peuple ne connaît que les interminables murailles. Tout au bout du long rectangle, par-dessus la porte sud, se superposaient des ruines d'un âge plus grand et plus puissant, bastions énormes, on peut dire fossiles, car leur rapport aux fortifications moins anciennes rappelle celui du mastodonte à l'éléphant. En plein ciel, sur de noirs nuages, régnait leur pierre antique et solitaire, toute verdissante de mousse et de lichens, et que le soleil, par-dessus les ombres et le fourmillement humain dans la profonde cour, gravement illuminait, ranimant le très lointain passé. Au pied de telles créatures qui connurent les triomphes des maîtres de l'Espagne, qu'était-ce que les hommes d'aujourd'hui ?

Des fanfares sonnèrent, et l'impériale procession commença de paraître. Elle débouchait de la grande porte mauresque où s'inscrit le chiffre du dernier sultan. Rang par rang, les cavaliers émergeaient de la noirceur du grand fer à cheval, en lignes flottantes, ondulantes, comme des écharpes secouées et jaillies dans la lumière. Danse et fantasia des chevaux admirables, scintillation soudaine des armes, envolement et mêlée des crinières, des bernouss, des djellabas de fine laine, qui laissent transparaître ou découvrent tout à fait l'or des ceintures, le rose, le jaune, le violet des caftans. Bientôt l'espace vide que gardaient les soldats fut rempli d'un bruissant et caracolant désordre. Les bêtes nerveuses, hésitant à la vue de la foule, se cabraient, leurs rangs se défaisaient, les caïd-ras galopaient de l'un à l'autre, jetant les rauques commandements arabes. Difficilement cette troupe évoluait sous les hautes et noires rangées de créneaux, pour aller s'enfoncer sous la porte du Nord, dans l'axe de la vaste cour. Enfin, pendant quelques minutes, dans cette Fez où je n'avais rien connu que de froid, de clos et de muet comme une tombe de chaux, m'apparaissait l'Orient légendaire, superbe et bigarré, celui qu'imaginèrent nos romantiques, et dont la défroque décora si longtemps les ateliers de nos peintres. Dans le fastueux remous de couleurs et de scintillements, je retrouvais les étendards, les selles de velours grenat, les harnache-

ments vert tendre, les ferronneries ciselées et massives, les étriers larges comme des plats et précieusement damasquinés, et les poignards, les cimeterres, les poires à poudre, leurs cornes incrustées, leurs cordelières de soie où pendent des glands verts et volumineux de cuir. Et balayant, voilant ou dévoilant tout cela, au hasard des piaffements et des voltes, les traînantes et vaporeuses draperies de mousseline. Entre tant de parures un invraisemblable joyau rutilait, qu'un caïd portait à la poitrine. Quand il passa près de moi, je reconnus la croix de la Légion d'honneur, mais une croix large comme la main, que, fantaisistement, il avait fait peindre sur son caftan, l'ayant admirée sans doute chez des émirs d'Algérie.

Enfin, les musiciens nègres embouchant leurs trompes, une longue plainte de cuivre se mit à gémir, rythmée à contretemps par de profonds battements de tambours. Comme elle était triste, lointaine, farouche, cette mélopée chromatique et descendante, comme elle s'accordait à ce vaste et sombre décor de Moyen Age ! Elle sonnait pour le Sultan. Dans un flot de personnages plus vieux que les autres il parut, silhouette mince et droite sur son blanc cheval, lui-même blanc dans l'obscurité de la puissante ogive, — le Chérif, le Saint, tout de suite reconnaissable, différent de tous, vraiment solitaire dans cette multitude, tant il était impassible, vêtu de blancheur stricte, enfermé dans les plis immaculés d'un linceul. Trois esclaves à pied l'entouraient, l'un qui maintenait au-dessus de sa tête un haut parasol rouge, les deux autres portant des chasse-mouches dont ils flattaient sa bête impatiente. Mais lui n'avait pas l'air vivant : droit toujours et comme attaché sur ce cheval effaré, les bras immobiles et cachés sous ses voiles, on eût dit qu'il en ignorait les effrois et les écarts. Je ne voyais pas ses yeux et je les imaginais fermés. Il semblait ne rien voir ni sentir : c'était comme une momie sacrée qu'en un grand jour des prêtres exhibent solennellement au peuple.

Aussitôt qu'il apparut, une clameur innombrable et perçante jaillit de la foule et persista par-dessus les sonneries sauvages : le cri frénétique des femmes. Montées derrière les hommes sur les talus de terre, à la base des grands murs, elles se tassaient sous les longues pointes des créneaux, en

troupeau couleur de laine, sans qu'un visage fût visible. Ce hululement frémissant et suraigu de femmes sur des talus et des terrasses, je le reconnaissais pour l'avoir entendu déjà dans les villages d'Égypte et du Liban. C'est celui qui, par tout l'Orient, et depuis les temps antiques, stridule aux jours de fête ou de grand deuil. Il en est parlé dans la Bible. A Thèbes, Byblos, Carthage, il acclamait les triomphateurs, les processions sacrées, la mort et la résurrection des dieux (Adonis, Osiris). Il veut dire, ce cri, le paroxysme de l'émotion, une fureur sacrée d'enthousiasme ou de désespoir, voisine de l'extase de la vaticination, un vertige où l'individu s'abolit. Ces états extrêmes que, de Fez à Calcuta, l'Oriental recherche et qu'il juge d'espèce divine, non seulement cette clameur étourdissante et continue les signifie, mais, surtout, elle les appelle et contribue à les produire.

Or ici, l'occasion est nulle, ne l'oublions pas. Cette fête des *Tolbâ* est dénuée de sens profond. Mais pour ce peuple de Fez, une chose est émouvante, chargée de prestige ; cette silhouette mince de cavalier qui ne bouge pas, voilée, plus bas que les étriers, de blancheur et de mystère. Voilà qui le remue, ce peuple, dans sa fibre profonde. Cette forme stricte, insensible et hiératique, c'est son idée de perfection qui s'incarne devant lui, celle que lui-même s'exerce à réaliser en des postures de silence et de recueillement. Une telle idée est l'aboutissant de toute une civilisation, et peu importe que celle-ci décline ; une fois produite, l'idée tend à persister. Peu importe que ce chef ne soit plus véritablement un chef, que ce prêtre ne soit plus véritablement prêtre de son peuple. En ce moment, aux yeux de cette multitude musulmane, un certain rêve ancestral de beauté se réalise, élaboré au cours des siècles islamiques, lié aux croyances et principes qui sont l'essence d'une société d'Islam. Devant ce vêtement lilial des purs, devant cette allure solennelle et secrète, devant cette impassibilité du Saint qui ne communique plus qu'avec Allah, toute cette multitude s'exalte, comme en Europe un peuple dont l'histoire est surtout militaire, à la vue d'un général, sans victoires, c'est possible, mais dont l'épée, la fière attitude à cheval, les insignes d'or le font rêver de force et de gloire, et le geste impérieux d'Empire.

XII

Mais pour traverser les grandes cours féodales et tout le décor fabuleux à l'entrée de Fez, je préfère les jours ordinaires. Alors, dans la paix du soir et la solitude que n'animent, que ne contredisent aucunement ni le passage des troupeaux et des cavaliers, si petits sous les murs dominateurs, ni la présence au pied de ces murs de tous ceux-là qui se replient dans leur rêve ou leur stupeur, on entend bien mieux les voix lointaines du passé. Toutes ces formes grises, effondrées le long des cours et des couloirs, ne semblent se taire et se replier dans leurs voiles que pour écouter mieux ce qu'elles disent en silence.

Elles sont diverses, ces voix, suivant l'heure et la lumière, plus ou moins vagues, lointaines ou précises, de significations différentes, comme un thème musical qui change de sens et de valeur.

Quelquefois, dans ces premières semaines d'avril, encore voisines de l'équinoxe, après des journées chaudes et limpides, l'haleine de l'Atlantique (qui n'est pas à quarante lieues) se met à peser, comme en automne, à Paris, quand souffle un vent déprimant et mouillé de sud-ouest. Tout se trouble et s'assombrit. Dans la clarté fausse qui passe entre les bas nuages, ce monde de ruines et de créneaux se révèle plus menaçant et tragique. L'étrange vision! Alors, alors seulement, dans toute sa plénitude de vie, le passé ressuscite et se pose comme du présent. Il est là ; ce n'est plus son souvenir que méditent des monuments ; l'intervalle des siècles s'est aboli. Sans doute, c'est qu'en de tels moments la grisaille du ciel, les noires nuées orageuses s'harmonisent à la vieillesse des choses jusqu'à paraître leurs contemporaines. Soudain un soir du sombre Moyen Age semble revenu : c'est la Fez du XVe siècle qui se mêle à ce ciel ancien. Ces âniers qui poussent leurs baudets vers une poterne sarrasine, ces cavaliers encapuchonnés qui longent un mur à créneaux, sont les frères

des Maures d'Espagne qui vivent en ce moment à Grenade, de la même façon, derrière une courtine semblable et percée d'une porte semblable [1]...

Mais plus souvent le ciel est jeune, son azur virginal si frémissant de la joie d'avril, que l'on dirait la lumière éclose à l'instant, comme une aile tremblante et frais dépliée de libellule. Comme on sent alors que dans son éclat si intense et si pur cette minute actuelle est toute la réalité ! Comme le passé semble passé ! Sur ce bleu neuf, énergique de l'espace, les sombres architectures militaires sont si ruinées ! Dans l'oblique rayon qui par en haut les dore, resplendit leur grave couleur de choses d'autrefois.

Tranquillement, au long du mur, les bastions très âgés se lèvent ; ils s'espacent, le front dans la calme lumière, chacun à sa place, sagement, comme des vieux qui se taisent, les yeux mi-clos, dans la douceur et la clarté de l'arrière après-midi. Oui, vieillesse vénérable qui se chauffe au soleil, le reçoit en silence, sans bouger, en s'en pénétrant, en se rémémorant les soleils d'autrefois, quand la vie était active, toute pleine d'entreprises et de fanfares ! Quels triomphes elles ont vus, ces mélancoliques murailles ! Quelles entrées de sultans, traînant leur butin : troupeaux de jeunes filles, or du Soudan, moisson des têtes coupées enfermée dans les couffes ! Au XIe siècle, les plus illustres de ces victorieux vinrent du désert. C'étaient des marabouts touareg, des puritains à la face voilée de noir, dont la domination s'étendit ensuite sur l'Espagne. Alors le Sahara refluait sur l'Europe...

J'aime, après avoir tourné autour du rempart, dans les vergers ou sur la pierraille des terrains tumulaires, à refaire lentement la même entrée dans Fez que le premier soir. Ces grandes aires sous des courtines de citadelles, ce peuple triste qui vient s'y laisser tomber en lignes léthargiques et grises, cette succession de portes guerrières qui mènent de l'une à l'autre, ces files de créneaux aigus et noirs sur le

1. Dans la cathédrale de Tolède, les sculptures des stalles du chœur représentent le siège de Grenade (1492). On y voit ces mêmes créneaux en forme de clous, ces mêmes cavaliers encapuchonnés, ces mêmes âniers, la trique en main, poussant leurs bêtes sous une porte mauresque.

ciel, de tous côtés, — ces foules vagues sur les terrains vagues, parmi des tentes, des huttes, des baudets et des chameaux, ces kasbahs indépendantes et fortifiées, où des tribus (Filhalas, Cherardas) sont chez elles, et campent aux portes de Fez: tout cela nous attire et nous étonne chaque fois comme au premier jour.

C'est par Bâb-Segma que nous entrons en ville, toujours dans l'humble et bêlant pêle-mêle des moutons, sous de hautes ombres de dromadaires. Presque tout de suite s'ouvre le grand Méchouar (où le sultan passait l'autre jour pour aller voir les *Tolbâ*). Derrière nos cavaliers d'escorte, avec les autres pelotons qui rentrent, fusil à l'épaule, nous le traversons dans son axe principal, de la porte nord, à celle qui, là-bas, à deux cents mètres, sous un diadème de pointes, s'enfonce entre les sombres et symétriques falaises des bastions almoravides. Quand on revient de courir à cheval dans la plaine, on est surpris de la chaleur qui règne entre ces clôtures. L'air du dehors, sans doute, ne coule ici que peu à peu, et chacune des nappes verticales de brique ou de pisé, que le soleil a chauffées tout le jour, met plusieurs heures à se refroidir. Généralement, quand nous arrivons au grand Méchouar, c'est l'instant où le ciel, entre les terribles alignements de crocs noirs, commence à tourner au lilas flétri. Alors, dans cette rose et chaude profondeur que ternissent des poussières, quel va-et-vient, d'une muraille à l'autre, des martinets ivres du printemps et du soir! Par nappes obscures, dix mille ailes s'entrecroisent, comme dans une chambre, les essaims de mouches exaspérées de soleil, ou mieux, tant l'air est épais et tiède, comme les bancs de poissons, en été, dans la transparence d'un bassin. Ils nous frôlent de leurs nuages, lancés d'une ardeur et d'une vitesse folles, nous assourdissant de mille cris aigus, sans que l'on distingue autre chose que mouvement, tourbillonnante mêlée d'ombres et de lignes noires, mais, brusquement, posés par couples aux petits trous des murs.

Non loin de ce Méchouar, dans la direction du Mellah, sont les plus parfaits minarets de Fez-Djdid, ceux que de Bâb-F'touh, on voit se silhouetter sur le ciel au bord supérieur de

la vallée. Dans ce quartier des serviteurs du palais et des soldats de *guich*, les rues ne sont pas les tranchées quasi souterraines de la ville ancienne. Point de voûtes ni d'étais pour empêcher de vieilles maisons fléchissantes de se rejoindre tout à fait par en haut. C'est un faubourg neuf ; les logis en sont bas : des cubes d'argile claire. Mais par-dessus cette vie récente et sans force, à tous les détours des chemins, se lève quelque chose du puissant squelette où elle s'est nichée : tours déchirées, poternes dont l'intérieur est comme le dedans d'une église, ou bien des crêtes surplombantes, et leurs dents qui furent des blocs énormes de granit, aujourd'hui presque nivelées. De petits figuiers, traversés de soleil, accrochent leur claire jeunesse à toutes les crevasses de ces ruines.

Contemporains de ces grands restes, les minarets que j'aime veillent sur le blanc faubourg. Mais tandis que la brique s'effrite et que le granit se corrode, la religieuse majolique a gardé sa pure couleur qu'attendrit encore son grand âge. Ces tours de pâte bleue et verte, quels grands, précieux et vénérables bibelots ! — plus touchants, de substance si fragile, d'avoir tant duré. Si doucement luisent leurs surfaces de poterie gaufrée, un peu disjointe, bosselée imperceptiblement, et çà et là, comme frottée, limée par le doigt du Temps, laissant voir un dessous jaune et friable de terre cuite. Sur ces champs de turquoise délicieusement pâle, des roses bleu paon, bleu de Chine, bleu lapis, s'entre-croisent, s'irradient, les petites tournant autour des grandes, sur un mystérieux semis stellaire. C'est un grimoire indéchiffrable et mystique de verrière musulmane, un rayonnement, comme dans les phosphènes, de figures élémentaires, une sibylline géométrie où viennent passer je ne sais quelles secrètes lueurs de feu sombre et bleu. On songe aux plus beaux tapis de Boukhara, où la laine s'enflamme en zigzags et losanges d'un bleu presque noir, et pourtant lumineux. Mais ici la matière est plus belle : faïence tiède et tendre d'un vase arabe primitif et dont on ne jouirait tout à fait qu'en le prenant dans ses mains.

Parmi les murailles fauves et cent morceaux de la grande carapace morte se dressent ces tours d'un bleu verdissant, bleu de ciel crépusculaire et qui chante dans le ciel crépus-

culaire. De la lanterne qui les surmonte, en même temps qu'apparaît le drapeau blanc d'Allah, sort le petit moueddin. Là-haut, les mains sur la balustrade, il fait, à pas lents, le tour de son belvédère, élançant, prolongeant aux quatre quartiers du ciel l'appel de prière qui plane sur la ville et qui tremble, celui de chaque jour et de tous les siècles fahsis.

Alors le dernier rayon du soleil a quitté le haut minaret qu'il éclairait si tendrement. Mais dans le soir vert, par-dessus les terrasses d'argile qui s'argentent, cette douce poterie luit encore...

On trouve de grandes et calmes ruines à Fez, puissantes comme une grave musique à incliner l'âme vers des modes que les mots ne peuvent pas dire. Je ne sais rien que l'on aime avec le cœur comme ces mosquées d'autrefois, petites à côté des monuments militaires, et qui sont restées bleues. La plus touchante est le féminin sanctuaire de Bab-F'touh, entre deux fins oliviers, dans une solitude de pierres et de sépulcres que hantent des femmes au déclin du soleil. De la main on pourrait caresser ses toits de turquoise morte. Mais dans les minarets de Fez-Djdid, dans les radiantes figures et les bleus passionnés de leurs *azulejos*, la beauté parle en plus sensuelles incantations. Oui, comme le timbre de certains instruments, cela touche directement les nerfs, et cela grise, exalte, en attristant un peu, comme toute expression suprême de beauté. Quelque sentiment de notre imperfection, du périssable, se mêle-t-il alors à notre bonheur ? Sommes-nous sensibles à ce que nous disent de la mort, en nous charmant, ces religieuses tours de faïence, ces vieux minarets qui enchantent à la façon d'une fleur ancienne, plus merveilleuse d'avoir su garder, en séchant dans un livre, le mystérieux esprit de la couleur ?

XIII

J'apprends à mieux connaître quelques-uns de ces mystérieux vizirs en qui s'incarne encore l'âme de la vieille civilisa-

tion mauresque, les défenseurs de sa ruine contre la Chrétienté d'aujourd'hui, qui se presse alentour, guette et convoite. En eux revivent ces fins politiques de Grenade qui surent pendant quatre siècles maintenir au sein de l'Espagne catholique le dernier petit royaume arabe. Ils ne sont que quelques-uns, dont les pères furent bien autrement qu'eux-mêmes les maîtres de la sauvage Berbérie. Avec quelle adresse ils savent faire durer ce vieux régime de corruption et de mort, où ils sont princes, et qui doit, après tout, leur être sacré, puisqu'il se fonde sur les idées essentielles de l'Islam, et que par lui subsiste encore la forme sociale dont vécurent les ancêtres!

Le ministre de la guerre et celui des affaires étrangères (dont le vrai titre est *Vizir de la mer*) se réunirent pour daigner me recevoir. On leur avait parlé de moi comme d'un *f'quih* un liseur de livres, un ami de la science, de cette mystérieuse et dangereuse science d'Europe qui fait la puissance des Roumis. Ils s'étaient tout de suite enquis si j'étais *maghzen*, c'est-à-dire personnage officiel, parcelle de l'État français. La réponse étant négative, ils s'en montrèrent heureux. Un rendez-vous me fut assigné chez le Vizir de la mer, et dans la salle qui sert aux conférences diplomatiques. Pour une fois il ne serait question ni d'emprunt ni de réformes; sans arrière-pensée nous pourrions échanger des vues sur ces belles études qui sont le privilège des purs.

Le drogman algérien de la légation, un f'quih lui aussi, m'accompagnait, curieux de cette entrevue.

*
**

Une ruelle comme les autres, une porte comme les autres, où nous avons laissé nos mules, puis l'ombre d'un long couloir coudé. Alors les magnificences closes, un patio royal, des arcades moins historiées que chez El Mokhri, des marbres d'une nudité blanche. Au seuil d'une porte de cèdre, nous trouvâmes nos personnages qui venaient à notre rencontre : deux parfaits gentilshommes maures dont les purs et volumineux haïks se disposaient en plis romains. L'accueil fut de haute courtoisie. Salutations profondes, en des remous de mousseline; sourires, radieuses figures de bienvenue. Rece-

vant un f'quih de la savante Europe, ils déclaraient leurs désirs comblés.

Le Vizir de la mer, le plus éloquent à se féliciter, était le plus jeune, de même type que ce Si-Mohammed-el-Mokhri, ministre du Palais (et des plaisirs impériaux), que j'avais aperçu quelques jours auparavant, — plus ouvert, rayonnant, affable, mais, comme lui, légèrement métissé de noir, le blanc de l'œil injecté de jaune, comme celui des nègres, et pourtant rien de l'âme nègre dans la physionomie. Au contraire, la lèvre mince, la bouche aiguë, à l'arabe, une maigreur fervente, une allure de volonté, d'attention secrète, des prunelles de braise. On pensait à quelque félin des tropiques dont les bonds possibles, les frénésies de désir et de volupté, toute la réticente énergie, se décèlent sous les rythmes ondulants et la ruse du pas velouté.

L'autre, l'homme de la guerre, semblait un Européen, — replet, la barbe blanche, court taillée, un peu anglaise, et ce teint clair extraordinairement, ces yeux d'un bleu fané, que l'on s'étonne de rencontrer sous le soleil d'Afrique. Une voix de fausset, des gestes vifs, achevaient d'en faire un de ces vieillards à mine d'heureux compère qui tout de suite inspirent confiance et belle humeur.

Un jeune et prudent secrétaire les suivait qui me fut présenté. Ce *hodja* ne tenait ni de l'Européen ni de l'Africain noir. Un vrai Maure, du type le plus fréquent dans les souks de Fez, le visage mat et plein, bien encadré de jais par la barbe musulmane, la moustache sévèrement coupée au ras de la lèvre supérieure, en dessinant bien le bel arc ; une physionomie tout islamique, composée de modestie et de gravité, et qu'on retrouve sur les gouaches persanes. Du commencement jusqu'à la fin de ma visite, un sourire bienséant ne cessa de fleurir sa bouche. Immobile et net dans ses voiles aux plis méticuleux, il ne parlait que du regard : le vrai langage musulman, tout de rayonnante politesse et de circonspection. Ce jeune prud'homme assistait depuis plusieurs mois aux débats des diplomates maures et français. Tandis que se poursuivaient discours et discussions, dans un coin de la vaste chambre, il rédigeait, sans presque déceler sa présence, ces notes que l'adresse arabe savait rendre spécialement intéres-

santes pour Berlin. En le regardant, je me rappelais qu'un secrétaire est d'abord un homme de secrets.

*
**

Nous sommes tous les cinq assis sur des chaises, autour d'un tapis vert, à l'européenne, dans cette grande salle qui sert aux conférences politiques avec des Européens. Les deux principaux personnages ont pris place en face de moi. Un ennuyeux souvenir me revient, celui du baccalauréat ; mais une bienveillance heureuse illumine les examinateurs que voici, et le secrétaire à côté d'eux me caresse du regard. D'ailleurs nous sommes déjà dans le vif du sujet. Ces gentlemen maures ont trop d'antique savoir-vivre pour n'être pas tout de suite à l'aise.

Au premier feu des compliments adressés en ma personne à la science de la chrétienté, nous avons riposté par une allusion à leurs ancêtres, les Arabes d'Espagne, qui ramenèrent la science dans l'Europe du Moyen Age. Cette réponse les a touchés ; les deux têtes ont fait le signe répété du vif assentiment. Alors ils évoquent ce grand passé qu'ils savent, la bataille de Poitiers, Haroun-al-Rachid (dont on me contait les gestes à Damas avec la même précision), les cinq horloges à eau dont il fit présent à l'empereur Charles, puis les royaumes arabes d'Espagne, les émirs andalous, amis de la musique et des chansons d'amour, et les grandes universités, Cordoue, Fez, où l'on observait les astres. — « Mais Fez possède encore la Qarouyine. Est-ce que vraiment il n'y a plus d'astronomes parmi ses ulémas ? » — Ils font signe que non. — « Et les autres sciences arabes, la mathématique, la géographie, la chimie ? Est-il possible qu'elles soient aussi mortes que nous l'avons entendu dire ? » — « On étudiait encore tout cela à la Qarouyine, il y a cinquante ans, mais à présent, non, c'est fini. » Avec le même empressement et la même simplicité qu'ils ont parlé des savants d'autrefois, ils nous répètent que « c'est fini » ; même la vieille *Al djebr* est entièrement délaissée. Et nulle réticence, nul geste de regret ; ils n'ont point l'air de sentir là quelque diminution. Ils parleraient ainsi d'une plante qui fleurissait autrefois dans la campagne de Fez et que l'on n'y

trouve plus. Cependant nous montrons une incrédulité polie, nous leur rappelons certains éternels problèmes dont les hommes ne peuvent jamais se détourner tout à fait. Alors ils déclarent qu'en effet, de l'âme, de ses rapports avec le corps, de la différence entre l'homme et les animaux, et autres sujets de même nature, les gens intelligents et âgés s'entretiennent quelquefois, à propos de théologie, entre amis bien versés dans les saintes sourates du Korân, surtout le soir, après le dîner (quand, les mains lavées et parfumées, on s'est assis sur un divan, en croisant des pieds nus en des flots de mousseline).

Ensuite c'est de l'ancienne vie andalouse qu'il est question. (Andalous est un adjectif, qui, dans leur bouche, se rapporte toujours à leurs ancêtres d'Espagne). Là-dessus ils semblent très renseignés par une tradition qui n'a pas cessé d'être vivante. Grenade, dit Ben-Sliman, était toute semblable à Fez. Dans les derniers siècles il y eut des persécutions ; alors les Moslems s'européanisèrent un peu ; leurs femmes quittèrent leurs voiles ; le bernouss perdit son capuchon (et telle est, nous affirme-t-il, l'origine du manteau espagnol). A Fez on se rappelle bien tout cela qui semble d'hier (qu'est-ce que trois siècles en pays d'Islam ?). Les familles d'origine andalouse sont restées distinctes ; quelques-unes ont gardé les clefs de leurs maisons de Grenade. On les reconnaît à leurs noms espagnols, aux babouches noires des hommes, à la coiffure des femmes. Mais la plus belle chose que les fugitifs apportèrent à Fez fut la musique. Les bergers, les bédouins chantent des airs quelconques : la seule musique savante, celle dont le palais et la ville font leurs délices, c'est l'andalouse. Pour entendre les *Andalucias*, il faut venir à Fez. Là, seulement, deux ou trois compagnies de parfaits musiciens savent jouer et chanter suivant la tradition.

Sur ces sujets d'art et d'histoire, c'est toujours Si-Abderrahman-Ben-Sliman qui parle, le plus jeune des deux Excellences, et dont le regard brûlant et magnétique, le geste rythmé, toute la féline aristocratie disent la sensibilité à la beauté. D'ailleurs il a vu l'Espagne. Le voici lancé dans la description d'un palais près de Madrid (l'Escurial ?), et il y met tant de feu, de tels sursauts de souvenir, qu'oubliant la présence de l'étran-

ger, tourné vers Si-Mohammed-Guebbas qui s'émerveille et s'exclame, il ne parle plus qu'à lui. Il s'agit de dômes, de plafonds qu'il compare, pour se faire comprendre, aux plus magnifiques tentes du Sultan. N'ayant pas la cervelle arabe, je ne suis pas frappé par cette analogie.

Cette émotion calmée, il ajoute, en voyageur philosophe, qu'en Europe ce qui est digne de remarque, ce n'est pas ceci ou cela, mais le tout : une chose conduit à l'autre. « Ainsi dans un verger, au printemps, tu ne sépares pas un arbre en fleur pour l'admirer; la merveille que tu contemples en louant Dieu, c'est la floraison tout entière. » — « Pourtant Paris ? » (Nous savons que Ben Sliman y fit, il y a peu d'années, un séjour diplomatique, et que l'un de ses compagnons perdit vraiment l'esprit d'une trop impressionnante visite à l'Elysée) — « Paris ? Ah ! c'est le paradis des vivants. Toutes les bonnes choses de la terre s'y trouvent assemblées par miracle. Là tu n'as qu'à souhaiter pour être satisfait. Tu veux changer de place, et te voilà porté. C'est comme dans les contes où des Djounn s'empressent au service des hommes. » Tandis que Si-Kaddour traduit, Si-Abderrahman, souriant, nous couve de son luisant regard, et suit dans nos yeux l'effet de ces louanges.

Nous les repoussons modestement. Savent-ils le bruit et le travail de Paris, et que souvent les hommes y rêvent de la paix de l'Orient ? Pour nous, c'est un paradis dont nous aimons à sortir, comme en témoigne notre présence dans la ville de Mouley-Idriss. A ces paroles, le vizir à barbe blanche est attentif ; il nous fait répéter, il approuve, et puis nous conte un apologue : « Il y avait jadis, du côté de la Mésopotamie, un peuple dont la cité n'avait point de rivale. Tout ce que peuvent désirer les hommes s'y trouvait réuni, des palais de marbre, des eaux jaillissantes, des jardins suspendus, toutes les fleurs, tous les fruits, tous les parfums. Eh bien ! qui le croirait ? Ils s'en lassèrent. Un jour ils partirent tous, et la ville resta dans la solitude ; des voyageurs ont rapporté qu'ils avaient rencontré ses ruines. »

Mais comme ils ont loué Paris, la politesse veut que nous poursuivions l'éloge de Fez. « C'est la ville des sages. La vie y est simple et religieuse ; nul changement n'en interrompt la

quiétude. » (Ils le savent bien ; de la tête ils font signe que j'ai raison). « Et tant de beautés ! Les vieux minarets de faïence bleue, les ruines dans les oliviers, les jardins fleuris, les torrents délicieux... » (Ils approuvent énergiquement). « Et toutes ces perfections, les heureux Fahsis les comprennent, savent les goûter en connaisseurs. » (Oui ! oui ! cela est ainsi !) « Je les ai vus, le soir, qui cherchent les plus beaux sites pour s'y recueillir. » (Tu observes avec discernement !) Les yeux pâles du vieillard en face de moi vivent, s'éclairent, disent le plaisir, la surprise et la force de l'assentiment. A la fin, il nous interrompt et déclare la vie humaine plus longue aux pays d'Islam, parce que moins anxieuse. Oui ! Il sait la fatigue du cerveau qui travaille. Il a connu des f'quihs écrivains, eh bien ! leurs regards n'étaient point tranquilles, sereins, comme ceux des autres hommes. — « Y a-t-il donc des écrivains à Fez » ? — « Mais certainement, comme ailleurs. On écrit, à propos de théologie, du Koran. N'as-tu pas vu un coin du *Souk Attarin* où l'on vend des livres, et qui sont reliés avec un art très particulier ? »

Des serviteurs sont entrés avec les vaisselles de la collation. Le samovar chante sur la table. Si-Abderrahman-Ben-Sliman, d'un geste princier de la main, nous fait présenter des sucreries, des gâteaux à l'anis. Ensemble, avec bruit, nous humons la tisane qui ne sent que la citronnelle. Les lèvres boivent, cependant que les yeux, par-dessus les tasses, se sourient avec amour, avec une éloquence radieuse, et cet intervalle de silence permet à nos esprit de se recueillir et de s'orienter vers de nouvelles réflexions.

Les plateaux emportés, je demande la permission de poser à ces hommes d'étude et de pensée une question d'un ordre nouveau, cosmologique. (Quelle idée peuvent-ils bien se faire de l'univers visible ? de leur relation avec cet univers ? C'est, en somme, le point de vue essentiel de chaque civilisation). Un sourire, un geste accueillant de la main m'encouragent. D'abord que pensent-ils de la forme de la terre ? Les hommes graves, les vieillards qui s'entretiennent de théologie, que disent-ils là-dessus ? Croient-ils qu'elle soit ronde ? — « Ronde ? » Ils s'entre-regardent. « Certes cette opinion n'est pas ignorée des doctes. Les anciens livres tiennent pour l'af-

firmative, mais aujourd'hui cette vue est discutée. Les professeurs ne lui prêtent pas leur autorité. Car si la terre était ronde, ce ne pourrait être que pour tourner. Or, tourne-t-elle? Ne voit-on pas plutôt que c'est le firmament? Que disent sur ce sujet ceux qui étudient en Europe? »

Alors nous voilà lancés en pleine astronomie, en plein ciel étoilé. Sur la nature des astres, nous nous félicitons de nous trouver d'accord. Des mondes, ces feux innombrables dont la vue inspire aux sages des pensées religieuses. Des mondes comme le nôtre, et que séparent du nôtre des espaces inégaux. Mais alors, que leurs Excellences daignent y réfléchir, si vraiment ce sont les astres qui tournent au firmament, et non pas la Terre, et si leurs distances ne sont pas les mêmes, comment concevoir que chaque nuit leurs multitudes reviennent composer au ciel les mêmes figures invariables? Ce n'est pas très facile d'expliquer cette notion de vitesse angulaire, mais Si-Mohammed-Guebbas, le militaire, le « scientifique », après quelques difficultés, vient de la saisir. C'est l'émoi d'une subite illumination; une vérité neuve le possède qu'il veut communiquer. Véhément colloque entre les deux ministres; ils s'exclament, nous considèrent, et puis recommencent à disputer. Enfin les ténèbres sont chassées, une pure lumière copernicienne resplendit, et cela grâce à une ingénieuse comparaison dont s'est avisé Guebbas. Il suppose des hommes placés sur des cercles concentriques et marchant ensemble autour d'un centre. Il est clair que leurs révolutions ne s'achèvent pas en même temps. Cette idée de cercles emboîtés sent encore un peu l'astrologie; la vieille théorie des sphères successives s'y laisse reconnaître, — mais tant pis! que ce dernier nuage projette encore son ombre! Nous n'avons pas le temps de nous y arrêter. Car la confiance régnant, la curiosité de savoir excitée, dix questions nous assaillent. « Le Soleil, ce glorieux luminaire, les Roumis disent-ils s'il l'emporte en grandeur sur la Lune?... Et comment mesurent-ils les distances des astres?... » Ceci nous mène aux parallaxes, et les parallaxes à l'artillerie, « car de quelle façon, interroge le ministre de la guerre, ceux qui tirent le canon dont le boulet va si loin, connaissent-ils la distance du but? » Mais nous voilà déjà revenus à la fascinante astro-

nomie. « Combien de lieues séparent la terre du soleil ? Et la lune n'est-elle pas beaucoup plus proche du soleil que de notre monde ? Et, demande Si-Abderrahman, les savants d'Europe, que professent-ils au sujet des habi ٩٦٠ de la lune ? » — « Ils disent qu'il n'y en a pas, et que cet ornement des nuits est plus maudit encore que le désert, car l'homme n'y trouverait ni eau pour se désaltérer ni souffle d'air. » — « Ni eau ni souffle d'air, *la mâ la haouâ* », répète lentement Guebbas, avec l'accent pénétré de l'homme qu'une opinion considérable fait réfléchir. A notre tour de nous renseigner. « Dans la ville de Mouley Idriss, que disent là-dessus les f'quihs ? Croient-ils que Dieu ait peuplé les planètes, les étoiles, de créatures ? » — « C'est une question qui n'a pas été travaillée par les savants de Fez. » On ne saurait mieux dire, avec plus d'agnostique circonspection et de sage modestie.

Il y a plus d'une heure que nous causons de ces graves sujets qu'aiment les hommes intelligents, mais où la tête se fatigue. Nous nous levons pour prendre congé, en nous reprochant d'avoir si longtemps retenu des ministres que doivent absorber les affaires de l'Etat. Nous remercions d'une telle bienveillance à répondre aux questions frivoles d'un étranger. Mais c'est eux qui remercient. « Ils ont pris une grande leçon. Certes ils ne doutaient pas qu'il y eût de grands f'quihs chez les Roumis, mais, vraiment, ils ne s'attendaient pas à tant de profondeur. » Et comme pour n'être pas surpassés en politesse, nous rappelons encore que les rudiments de nos sciences, nous les devons à leurs ancêtres. « C'est dommage, dit avec simplicité Si-Abderrahman-Ben-Sliman, c'est dommage que nous ne les ayons plus... »

Ils sont redevenus très cérémonieux. D'un pas mesuré que retardent encore leurs solennelles draperies, ils descendent avec nous toutes les marches de l'escalier, et ne s'arrêtent que sous la belle colonnade du patio. Alors, de nouveau, les mains sur le cœur, les révérences, puis les poignées de main européennes, avec cette fois les protestations de l'amitié, et l'espoir formulé que Dieu nous accordera de nous revoir...

Ensuite, dans le corridor obscur, le muet et toujours souriant secrétaire achève de nous reconduire, jusqu'à la ruelle

où nos mules attendent, attachées aux vieux anneaux du mur.

XIV

1er Mai. Ici, comme en Syrie, la transition est brève, de l'hiver à l'été. De jour en jour nous sentons l'afflux progressif de la chaleur, et c'est déjà fini du brusque et divin printemps. Les frissonnantes brumes vertes, autour des saules et des peupliers, se changent en robes épaisses de feuillages ; plus un seul pétale rose d'amandier ne se suspend sur le bleu du ciel. De floraisons il n'en reste qu'aux orangers, et leur parfum, de plus en plus lourd dans l'air poudreux, excède. Mais ce changement du monde autour de nous n'est pas entièrement définissable. Des influences invisibles et nouvelles se dégagent du ciel et de la terre. Leur âme de jeunesse les a quittés ; dans cette lumière plus éclatante et fixe, les grands murs délabrés où la chaleur s'emmagasine semblent plus vieux, désagrégés et prêts à tomber en poussière ; de fauves exhalaisons, s'en dégagent. Le matin, dès neuf heures, la pierraille jaune s'enflamme et blesse l'œil dans les désolés terrains vagues où s'espacent les tombes, les koubbas et les tumulus...

Autour de nous, dans les ruelles claires de notre quartier, le vide se fait de plus en plus. Nos voisins, les riches bourgeois fahsis, ne viennent plus, l'après midi, s'y asseoir. Voici commencer la saison où l'ombre blanche de leurs chambres de marbre et d'albâtre leur devient délicieuse. Pendant six mois ils ne vont plus faire que la sieste et l'amour sous des arcades, à la musique des luths et des perpétuels jets d'eau dans les vasques.

Pour nous, c'est dans l'obscurité quasi souterraine des vieilles rues et des souks que nous fuyons ces récentes ardeurs ; nous y passons maintenant presque toutes les journées. La fraîcheur qui règne là est toujours la même, jamais dégourdie. On n'imagine pas que quelque chose puisse y pénétrer de l'été, même au cœur de la saison, quand il finit de

brûler les chaumes de la plaine, et flamboie sur la ville décolorée. Double fraîcheur, celle des humides bas-fonds ou des oueds ruissellent sous terre, au creux du ravin où Fez est encaissée, celle de l'ombre en des galeries trop étranglées et profondes pour que jamais un rais de soleil y plonge, et qui souvent achèvent de se fermer tout à fait par en haut.

Qu'on est loin de la vie, de ses mouvements, de l'actuel dans ces noires ruelles religieuses, sous les voûtes et les étais de bois d'où pendent les vieilles toiles d'araignée ! C'est un monde à part, hors du temps, qu'on ne se lasse pas de découvrir. De l'éternel y est emprisonné, comme à l'intérieur d'une crypte ou d'une tombe. Une sorte spéciale de silence habite là... Tout s'y présente avec des aspects de mystère. De loin en loin on rencontre la figure humaine. Mais simplifiée, solemnisée par la pâle draperie qui l'enveloppe tout entière, comme elle est émouvante dans cette brumeuse et diverse pénombre ! Sans bruit, d'une démarche lente, ces formes glissent sous les voûtes, ou, plus souvent, immobiles, se révèlent en des porches nocturnes, auprès d'un grand vantail ferré de clous barbares.

Quelques-uns de ces effets, où de la lumière se débat et s'engouffre dans de la nuit, tiennent vraiment du rêve. En avoir eu la vision par hasard, en cheminant dans ces profondeurs vers la Qaiseriah, apparaît le soir comme l'événement de la journée, un des trois ou quatre souvenirs essentiels et chargés de sens qui survivront à tous ceux que l'on emportera de ce séjour à Fez. Par exemple, hier, un tunnel antique où les mystérieux passants s'évanouissaient dans du noir. Mais plus loin, par une crevasse de la voûte, un pinceau de soleil perçait les ténèbres, en sorte que ces fantômes ne s'évanouissaient que pour renaître, insensiblement d'abord, sous un arceau bleuâtre et suspendu dans la nuit, puis soudain magiquement illuminés, jaillissant en pleine lumière glorieuse qui palpitait de leurs mouvements, de leurs remous, semblait s'épancher de leur linge éclatant, et flotter en rayonnant autour d'eux. Et de nouveau, la vapeur bleue, sous l'arceau spectral, les estompait, et brusquement ils s'effaçaient pour ne plus reparaître.

Mais quels mots pourraient décrire ces intermittentes apparitions dans un rayon fantastique, de formes silencieuses et voilées?

De ces bas-fonds de la ville sainte, on remonte vers les souks, toujours par les profondes ruelles et de longues voûtes écrasées. Dure grimpée sur le galet où la mule glisse des quatre fers. A chaque instant, vite, il faut se plier en deux pour ne pas heurter du front les madriers d'une maison qui chevauche la ruelle et que dans l'obscurité l'on n'avait pas soupçonnée.

Et brusquement, au débouché d'un défilé désert, la Qaiseriah, le dédale de ses bazars, son atmosphère chaude, étouffée d'encens et de senteurs d'épices; et sous les vaporeux plafonds, dans ces boyaux tellement étroits que deux personnes y marchent difficilement de front, remue la multitude serrée. Du haut de ma mule je la vois s'allonger au loin, en ligne pointillante et pâle : un cheminement dense comme aux galeries closes d'une fourmillière.

Nous laissons toujours nos bêtes au premier carrefour. Avec peine on avance dans une rumeur innombrable et sourde, faite du froissement des bernouss les uns contre les autres, du glissement des babouches sur la terre battue, rumeur de foule qui ne parle qu'à voix basse, si vague et continue qu'on finit par ne plus l'entendre, et c'est une sorte de chuchotant silence. Comme on se sent enfermé dans ce labyrinthe, prisonnier de cette foule étrange! Impossible maintenant de la fuir; il faut marcher de son pas jusqu'à ce que se présente quelque issue qu'on ne voit pas venir. Les yeux islamiques luisent tout près des nôtres, les visages nous frôlent, clairs la plupart comme ceux d'Europe, si proches et si lointains pourtant, sous le capuchon mauresque, pleins d'une vie et d'un rêve que nous imaginons si mal — rêve de Musulmans, de Mahgrebins, de Fahsis, fils de Fahsis, qui sont la génération actuelle de Fez, celle où vient aboutir toute la vie antérieure, absolument séparée de la nôtre, de la très vieille cité sarrasine.

Les premiers jours nous ne nous aventurions pas ici sans quelque inquiétude; les avis du maghzen, d'ailleurs, nous

avaient effrayés. A présent nous avons quelques accointances parmi les marchands de bijoux et de broderies — oh! qui ne se compromettent pas, qui se gardent de nous appeler tout haut, de nous saluer en portant leurs mains à leurs lèvres; mais enfin, ils nous font un petit signe de la tête ou du doigt pour nous engager à jeter les yeux sur leurs échoppes, et s'ils ne répondent que par du silence et des monosyllabes au saïs algérien qui nous escorte, au moins daignent-ils, et c'est un progrès qui nous encourage, faire l'effort de se détourner ou relever à demi pour décrocher et nous présenter quelque bibelot d'argent rude, ou quelque soie brodée.

Nous passons ainsi dans la rue des joailliers, dans celle des cordonniers dont les niches s'illuminent du jaune safran des babouches; puis, toujours par files distinctes, les relieurs, les armuriers, leurs romantiques étalages : pistolets du XVIe siècle, poignards, longs fusils à pierre dont la crosse est toute fleurie de nacre. Et voici les ciseleurs dans le rayonnement des cuivres, les selliers, demi-cachés derrière le rideau des brides bleues et rouges, des poires à poudre, des amulettes, des sacs historiés qui pendent de leurs plafonds.

Et plus clairs et religieux les couloirs où l'on vend les étoffes pour les voiles et les draperies arabes, où les bruits s'amortissent davantage, où tout est d'une austère et pure monochromie : blanc ou blanc crème, couleur des haïks et des djellabs, des rezzas et des bernouss. Là s'attarde un peuple de femmes non moins fantômes que celles des quartiers de solitude et d'obscurité, non moins chargées de laine qui leur couvre la tête, les bras, et descend à terre en s'élargissant autour d'elles, la bouche non moins sinistrement bandée de toile, comme des momies, — mais femmes pourtant, sous cet habit de mystère, arrêtées en groupes volumineux devant les échoppes où les tentent d'impalpables et froides batistes, d'aériennes mousselines granitées. Blancs comme elles, demi-couchés sur de petits matelas de toile, les marchands, dans leurs blancs réduits, leur accordent à peine un paresseux coup d'œil. Ils savent les vaines curiosités féminines.

Et les galeries se succèdent, s'entre-croisent au fond de ce prodigieux terrier humain, où des lignes de soleil passent obli-

quement, de loin en loin, par un interstice du plafond, faisant apparaître dans une fumée de poussière bleue de folles danses de mouches illuminées. Un poudroyant clair obscur où les choses baignent gravement, sans que rien se limite à des contours. Là-dedans, aussi loin que le regard puisse percer, toujours le blanchâtre remuement de multitude, en ligne sans largeur, qui s'allonge et s'évanouit dans l'atmosphère épaisse entre les alvéoles du commerce. Et le bourdonnement sourd, la rumeur de ruche, avec, dans certains bazars, le cri du vendeur d'eau (l'eau ! la claire, la fraîche !) et le tintement rythmique de ses gobelets qu'il entre-choque, ou bien, de temps en temps un *Baalek !* brutalement poussé pour quelque vizir ou pacha qui ne va pas à pied, et dont le saïs annonce le passage. Alors, vite, il faut se ranger contre les échoppes, s'aplatir le plus possible pour que la bête ne vous frôle pas trop rudement de l'épaule, surtout prendre garde à l'énorme et tranchant étrier de fer...

Mon guide s'est retourné vers moi et m'appelle du regard. Mais je sais, j'ai deviné, je n'ai pas besoin de lire sur ses lèvres les syllabes qu'il prend soin de ne pas prononcer tout haut : *Mouley Idriss* ! Nous y voici donc encore une fois, au centre obscur et sacré du labyrinthe ! A gauche où, d'un geste imperceptible, il me fait signe de jeter les yeux, une poutre barre l'entrée de la ruelle *horm*, qui est un bazar populeux comme les autres, mais où nous ne mettrions les pieds qu'au risque de notre vie. A l'autre bout, au fond de l'ombre, quelle surprenante clarté de grand jour ! C'est le lieu de mystère. Un instant, sans m'arrêter ni tourner la tête, du coin de l'œil, je l'aperçois et le reconnais entre les monumentaux battants de son portail de bronze : parvis intérieurs, pavillons à cent colonnettes, arceaux découpés en trèfle, un décor comme celui de la cour des Lions, autour d'une fontaine et d'un tombeau vert. Et soudain aperçues de la ruelle d'ombre, de la profondeur enfermée où bruit une vie confuse, cette grande et libre clarté blanche, ces mystiques splendeurs, semblent l'apparition d'un calme au delà de Paradis.

Nous passons vite ; des yeux jaloux, des yeux chargés de

haine musulmane, repoussent le chrétien qui vient déjà d'en trop voir.....

Mais à quelques pas de là, c'est la muraille obscure dans le demi-jour bleu, de l'énorme Qarouyine, l'autre sanctuaire archi-sacré de Fez, lui aussi, comme une araignée au centre de sa toile, enfermé dans le triste et vieil enchevêtrement des souks. Toute la Qaiseria s'y accroche, l'obstrue si bien que pour la découvrir, l'immense mosquée, il faut arriver à la rue, large de quelques pieds, qui vient y coller ses échoppes, ou bien, au contraire, sortir tout à fait de Fez, et du haut d'une colline, chercher dans le champ gris de la ville son spacieux rectangle.

Ici, comme à Mouley Idriss, nous ne pouvons rien voir qu'à la dérobée, mais cette fois nulle avenue *horm* ne nous tient à distance; nous touchons la base même de la grande carapace, et de ruelle en ruelle, la quittant pour la retrouver plus loin, nous pouvons en faire à peu près tout le tour. Elle ressemble à celle qui subsiste à Cordoue, et que la conquête chrétienne a nettoyée d'une végétation proliférante de bazars semblable à celle-ci : un mur de forteresse, étayé de contreforts, enfermant un quadrilatère que j'imagine aussi vaste. De distance en distance s'ouvre une puissante ogive outrepassée, d'où sort, avec de la clarté qui se diffuse, le continu murmure des récitations psalmodiées et des prières. A chacun de ces porches, nous ralentissons notre marche, et chaque fois, entre les vantaux de bronze verdi par les siècles, et qui ont bien vingt-cinq ou trente pieds de haut, je retrouve sous un nouvel angle les religieux espaces de la grande mosquée d'Andalousie, ses cours d'orangers et ses fontaines, ses infinies perspectives d'arcades, la forêt de son hypostyle sous des centaines de cintres. C'est le même art grave, archaïque, proche de Byzance, le pilier fort et court, l'arc en demi-cercle, répété monotonément, en séries de nefs parallèles, en travées perpendiculaires qui confondent le regard et deviennent soudain, sans qu'on sache comment, un infini de diagonales. Et dans ces profondeurs, toujours l'ecclésiastique murmure, la pulsation de la vie musulmane. Depuis le IXe ou le Xe siècle, elle n'a pas cessé de frémir dans ces claires allées où prièrent les maîtres de l'Espagne, ces *m'rabouts* du Sahara que les

Roumis appelèrent almoravides. Par terre, sous les arcs innombrables et les lampes suspendues, des figures en longs vêtements sont prosternées, le front touchant les nattes. D'autres se relèvent sur les genoux et restent là, dans l'attitude simple et disciplinée de la prière, les mains relevées, les paumes ouvertes et regardant droit devant eux, dans la direction d'un invisible mihrab, qui est aussi la direction du pôle musulman du monde.

Aujourd'hui cette Qarouyine, qui fut autrefois la sœur de Cordoue reste le troisième sanctuaire de l'Islam, après celui de la Mecque et la merveilleuse mosquée d'Omar à Jérusalem. Un peuple d'étudiants et de docteurs hante ses écoles, ceux qui s'en vont par groupes, au soleil baissant, lire les éternelles sourates dans les cimetières. Elle est encore, malgré tout, l'héritière des grandes universités arabes du Moyen Age, le cœur spirituel de la vieille Ifrikya [1] ; l'ardeur islamique s'y entretient pour de là rayonner par les tolbâ voyageurs jusqu'en Egypte, et dans le Sud, à travers le Sahara, jusqu'au Soudan.

Les prières n'y cessent pas. La nuit, quand les autres mosquées sont endormies, Qarouyine veille, afin que le nom d'Allah ne reste pas sans louange. D'heure en heure, sous les étoiles, ses muezzins viennent clamer tour à tour l'invariable profession de foi des croyants. Bien avant l'aube, si je m'éveille, j'entends le chant impassible et lointain qui se tend et se prolonge, plus émouvant d'être seul, dans ce silence du monde, et de faire planer sur un peuple d'Islam anéanti dans le sommeil, la parole religieuse qui de siècle en siècle a fait sa vie.

XV

Dîner chez Si-Abderrahman-Ben-Sliman. Comme la mission française était invitée, nous étions assis sur des chaises, et nous mangions avec des couteaux et des fourchettes prêtés

1. Nom arabe de l'Afrique du Nord.

par la légation. Chaque Européen s'encadrait entre deux figures enveloppées de longues mousselines, et l'on avait un peu l'illusion d'un grand dîner d'Europe : alternance d'habits noirs et de neigeuses, nuageuses, fantastiques toilettes féminines.

La salle était très grande, celle des réceptions (que l'on appelle à Damas, *Salaamlik*) et qui règne sur tout un côté du quadrilatère intérieur. Les battants de bois de la porte monumentale écartés, par-delà les arceaux du péristyle, on apercevait la belle cour, absolument blanche, dont un parfait jet d'eau marquait le centre. Nulle mosaïque aux murs, la seule et pure couleur de l'albâtre, la colonnade la plus élégante de Fez, des piliers légers extraordinairement, dont les quatre arêtes s'évidaient vers le pied, et par en haut, à la naissance de l'arc, se creusaient de quelques cellules polygonales, suggérant sous un entablement de cèdre, un commencement de nid d'abeille, — tout cela de matière primitive et noble, d'une hautaine simplicité, comme la personne et le vêtement d'un Maure de grande famille.

Sur les dalles, quelques groupes erraient dans ce beau décor nocturne. Admirable proportion de la figure humaine ainsi drapée et des purs piliers, des portiques spacieux, des longues parallèles des perrons. Elle est petite au milieu de ces architectures, mais pas trop, et reste d'une admirable dignité. Autour d'elle tout est calme, eurythmique, abstrait, souverainement ordonné par la volonté humaine.

A l'autre bout du cloître, derrière l'arcade et le promenoir, on distinguait des chambres de marbre, ouvertes et brillamment éclairées, et là, par terre, entre les étoiles des cierges et des lampes, de blanches assemblées qui semblaient de moines agenouillés et méditant dans une chapelle ardente, en réalité des dîneurs de seconde catégorie, des clients de cette riche maison conviés à venir manger nos reliefs.

Énormes étaient les plats que les valets portaient à bout de bras autour de la table : monceaux de viandes en ragoûts, agneaux rôtis que l'on servait affreusement agenouillés en des vaisselles de cuivre. La largesse du festin était digne d'un grand personnage arabe. Lui, simple, lilial, à la bouche mince, cruelle, au geste rare, ondulant et mesuré de chat,

nous caressait tour à tour de son magnétique regard, sans tourner la tête, d'une brûlante prunelle oblique qui allait et venait dans ses yeux mulâtres.

Personne ne mangeait plus et les plats défilaient toujours, Nous écoutions de longues, monotones et fascinantes *andalouses*, la musique nationale des Maures, celle que leurs ancêtres apportèrent des royaumes de Séville, de Cordoue et de Grenade, et dont la tradition n'est conservée dans toute sa pureté qu'à Fez, par les musiciens de la cour. Ils étaient neuf, assis sur leurs jambes en croix, dans l'intervalle de l'immense porte ouverte, au bord de la cour et de la nuit, de la nuit où le jet d'eau paraissait vague, la silhouette d'un oranger mystérieuse, entre les flambeaux sur les marbres et les astres dans le carré du ciel.

Ils jouaient depuis le commencement de la fête, et maintenant la musique avait fait son œuvre. On les sentait absorbés, pris, grisés, ne faisant plus qu'un seul être collectif, traversés tous ensemble par une seule âme qui, de ses élans, soulevait à la fois les bras, les mains, les doigts, sur les timbales, les violons, les luths, les guitares, et puis les détendait de ses langueurs. Ils jouaient et chantaient, la face tendue par la passion, se balançant comme en rêve, et toutes les voix s'exaltaient, et tous les yeux se fermaient dans la même extase.

Celui qui menait le rythme, un batteur de timbale, renversait parfois la tête, comme pâmé dans la volupté de la cadence. Un autre, qui tenait son violon debout sur son haïk répandu, s'en détachait tout entier dans les instants où la musique se fait muette, mais se continue dans un vivant silence. Frémissant alors, n'étant plus rien que le temps qui battait en lui, il levait les paupières, et chaque fois ses yeux noyés, languides, extatiques, se fixaient sur les nôtres qu'il sentait fascinés. Et d'un seul grand mouvement rejeté vers son violon, il le parcourait d'une longue, amoureuse caresse de l'archet, et du même mouvement s'en détournait encore, suspendu tout entier dans une nouvelle pause tremblante.

Ils chantaient leurs *andalucias* qui parlent des eaux, des jardins fleuris, de la tristesse et du bonheur des amants. Riches, nombreuses, mais insaisissables polyphonies, où

les phrases naissent, se mêlent, et puis se séparent et s'évanouissent comme des vibrations qui meurent, comme d'immatérielles harmoniques à la fin d'un accord, passant d'une voix dans une autre, ou bien dans les cordes, sans qu'on sache comment, sans qu'on puisse rien suivre. Psalmodies passionnées, religieuses et viriles, à sonorité pleine et bourdonnante de bronze, sans les arabesques, les imperceptibles chromatismes, les frissonnements et nasillements ordinaires de la musique orientale, mais imprécises de substance et de contour, finisssant un peu comme le vrai plain-chant bénédictin, en flottantes résonances de cloches. Et les thèmes se suivaient avec leurs variations, parfois presque européens — quelques-uns, où passait la danse andalouse, ne finissant que pour reprendre, en s'accélérant d'une vitesse démoniaque et précise de cadence, et soudain coupés nets, en plein élan, comme un galop de chevaux qu'on arrête d'une saccade. Ils dirent la belle cantilène, d'un rythme si tendre et si vif, qui reste le chant le plus aimé du Maghreb et qui s'appelle *La perte de Grenade* : « Où sont nos belles nuits de Grenade, ville délicieuse ? O Dieu ! C'est là que les femmes m'ont appris l'amour. O demeures d'Andalousie que nous avons quittées, jamais je ne vous oublierai !... »

Mon voisin de gauche était un petit Tounsi [1] de physionomie méfiante, fermée ou endormie, aux traits tombants, aux yeux demi-morts d'Oriental fatigué. Mais il subissait les enchantements de la symphonie, et peu à peu cette morne figure s'éclairait de béatitude. A peine, au commencement de la fête, pouvais-je en tirer quelques monosyllabes, à présent, sentant bien que j'écoutais comme lui, et que nous étions ensemble dans l'émotion de la musique, il se livrait, révélant son frémissement d'enthousiasme. Il parlait d'une voix de confidence, avec ferveur : « C'est la plus belle des musiques, si belle qu'on n'en cherche plus d'autre... On ne pourrait pas faire si bien... Mais les paroles ! les métaphores ! c'est la plus admirable beauté. Quels maîtres, ces poètes andalous, de la langue littéraire ! Il faut avoir étudié longtemps pour sonder cela, pénétrer les sens multiples, bien deviner ce qui n'est pas

1. Homme de Tunis.

dit. Ecoute !... Maintenant ils chantent que la bien-aimée est un échanson (on en parle au masculin, on dit *il* parce que c'est plus beau). Dans l'orgie, à la cour de l'émir, cet échanson présente un cratère de vin. Le poème donne le nom de ce vin. Eh bien ! pour celui qui *sait*, ce nom veut dire aussi la salive de la bien-aimée. Quelle profondeur ! Et voici un autre mot qui désigne à la fois le vin qui est rouge, la lèvre de la bien-aimée qui est rouge, sa pommette qui est rouge !... »

Il se tut, avec le geste de l'impuissance à dire ce que l'on éprouve, mais son œil, tout à l'heure flétri, vivait, me parlait de plus en plus. La musique aussi s'exaltait, coupée de pauses émouvantes et subites. Une phrase monta, tout d'un coup modulée par une seule voix qui se détachait des autres, un cri pathétique, longuement tremblé, maintenu d'un tel effort que la gorge du chanteur se renversa pour se tendre, montrant le battement convulsif de la glotte, et que sa figure se contracta douloureusement dans un spasme.

A ce moment, penché sur moi, mais les yeux rivés sur l'homme, le petit Tounsi me chuchota très bas, d'un accent presque solennel : « Le bien-aimé vient de rencontrer la bien-aimée dans un jardin, et la musique dit : *O cœur, ô cœur, réjouis-toi du rapprochement !* »

Longtemps encore, quand le festin fut terminé, se suivirent ces ardentes cantilènes. Les convives s'étaient dispersés dans la cour de marbre, personnages blancs comme ce marbre, et que l'enveloppement des laines flottantes amplifiait, épaississait étrangement, groupes hiératiques aux poses de style, arrêtés çà et là, et qui s'ordonnaient bien avec les arceaux du cloître mauresque. L'hôte, le vizir qui donnait la fête, allait de l'un à l'autre, digne, affable et beau. Souriant, il vint reprendre la conversation que nous avions eue quelques jours auparavant sur les astres. Ensemble nous levâmes la tête vers les constellations qui flambaient au ciel rectangulaire.

Dans les chambres ouvertes aux quatre côtés du cloître, le peuple des clients composait toujours, dans la lumière multipliée des cierges, de monastiques et blanches assemblées...

Sauf nous-mêmes, les tristes habits noirs, c'était une scène de la vieille Espagne arabe, à la cour de quelqu'un de ces

émirs andalous pour qui furent composées ces mêmes *andalucias*, ces mêmes psalmodies d'amour qui ne cessaient que pour reprendre.

Entre chacune de ces musiques, l'intervalle n'était pas fait de silence. Alors montait la voix du beau jet d'eau qui sanglotait dans la nuit chaude...

XVI

4 Mai. Nous partons demain ; le convoi se prépare. A peine aujourd'hui pouvait-on se faufiler dans notre rue des Souris, encombrée de cantines, couffes, tentes roulées, mules et muletiers qui viennent prendre les charges, — animaux et gens du Maghzen, cette fois ; et cela se voit à la mine des uns et des autres, à la maigreur des premiers, aux allures vagues et paresseuses des seconds. Le contraste est grand avec les bêtes et les hommes que nous avions loués à Tanger.

Oui, demain matin, encore une fois, à cheval derrière des cavaliers arabes, nous enfilerons les pâles couloirs d'argile et de plâtre entre les jardins, pour gagner le souk plein d'ombre et de foule, des armuriers et des forgerons, à la limite de Fez Djdid et de Fez Bâli. Nous sortirons par Bâb-Marouk, la « porte du Brûlé », et nous commencerons tout de suite à gravir une sente que je connais bien, à monter entre les ruines, les tombes, les aloès, puis dans les oliviers, puis au creux d'un ravin, en tournant la tête pour voir, jusqu'au repli de montagne qui fera disparaître Fez à jamais pour nous, les vieux remparts dorés, le champ pâle et confus des terrasses, les tendres minarets ocellés de turquoise, toute la vieille ville religieuse et farouche, où nous avons vécu si loin de notre temps et de notre monde, et qui se survit dans la solitude.

En attendant, nous faisons nos visites d'adieu à tous ceux qui nous ont reçus. Même nous sommes allés présenter nos hommages au Sultan. C'est lui qui, tout d'un coup, nous a fait appeler, sans nous laisser le temps de nous préparer à l'émotion d'une telle entrevue. A peine le personnage musul-

man, expert au cérémonial du palais, qui voulait bien nous servir d'introducteur, eut-il le temps de vêtir certain caftan mauve de gala, sa djellaba la plus fine, d'emporter à la main, pour les chausser au moment de paraître devant Sa Majesté, de fastueuses pantoufles de velours, et nous sommes partis sur nos bêtes par un dévorant soleil de onze heures. A mi-route du palais, entre Bâb-el-Hadid et Bâb-Sidi-Bou-Nafa, au détour du sentier qui longe un ruisseau de prairie, nous allions croiser un petit vieillard monté sur sa mule, quand il nous a fait signe de nous arrêter. C'était notre ami Si-Mohammed-Guebbas, vizir de la guerre, tellement perdu dans ses voiles que nous n'avions vu que la pointe de sa barbe d'argent. Il venait de conférer avec le souverain et rentrait chez lui en très simple équipage. Sans plus de façon, il nous arrêtait pour, insidieusement, nous questionner : « Le Bachadour allemand allait monter à Fez. Que pensait-on chez les Français? Savaient-ils l'objet de sa mission ?... Combien de temps resterait-il?... » Notre ignorance eut recours aux paroles de sagesse religieuse dont se servent en général les Maures pour nous répondre. En politique ainsi qu'en toutes choses, Allah est le plus savant.

De cette visite au Sultan, une chose surtout restera dans mon souvenir : l'immensité de l'enceinte où nous fûmes reçus, la petitesse et la solitude de la figure qui nous attendait sans bouger dans un angle en retrait de la muraille. Un chambellan nous conduisit jusqu'au tournant de ce mur et s'éclipsa. *Il* était là qui nous attendait et souriait avec une très princière bienveillance, assis à l'européenne sur une chaise de bois, au seuil d'une petite porte, sans doute celle de ses jardins secrets, et qu'il n'avait eu qu'à pousser pour venir dans cette cour vide nous donner audience.

Autour de nous régnaient les créneaux, sur des centaines et des centaines de mètres, jalonnés par les tours de défense dont la succession mesurait ces espaces. Nous étions dans la première enceinte, entre le mur sombre et rigoureusement fermé que si souvent nous avions longé en chevauchant de Bâb-Segma vers la prairie, et celui, tout pareil avec ses bastions pareils, que l'on voit se lever par derrière, en se demandant pourquoi ce redoublement des inflexibles et monotones clôtures, et quels mystères se cachent dans le silence qui

règne toujours là. Ces mystères se découvraient à nous. Rien d'autre qu'un morceau de steppe emprisonné, de l'herbe sauvage entre des murs couleur d'automne, et ce matin-là, comme sans doute chaque matin d'audience, le souverain personnage, encapuchonné de la plus réglementaire des djellabas, le jeune homme sans compagnon ni serviteur, qui de son beau sourire, d'un geste grave et gracieux de la main, nous accueillait, à mesure que nous approchions avec des révérences et des pas comptés et réglés par notre introducteur. Quelle entente du prestige dans une telle simplicité! C'est le grand procédé arabe, tout de spiritualité, — combien plus haut de manière, de style et de sentiment, combien plus aristocratiquement raffiné que les matérielles splendeurs où s'affirmait la majesté d'un Roi-Soleil !.

Il me questionna sur les grandes inventions mécaniques de l'Europe, et je ne sais plus quelle forme arabe il donna au mot *électricité*.Sous la tranquillité courtoise d'une parole sans geste, sa curiosité se décelait ardente. Sûrement il savait bien le secret de la force des Roumis, quels invincibles génies sont depuis un siècle à leur service, et menacent de plus en plus le vieil Islam. De ces puissances il était clair qu'il subissait profondément l'attrait, en même temps qu'il y voyait l'ennemi de tout ce qu'il doit défendre.

Pendant que cela m'était permis, je regardais ce jeune homme aux femmes nombreuses, ce reclus derrière des créneaux, ce pape militaire, détenteur de pouvoirs surnaturels, dernier venu d'une longue suite de chefs, en qui s'incarne encore une fois,avant de s'évanouir tout à fait, le principe épuisé d'une trop ancienne société. Il me parut étrange, issu comme tout enfant de harem on ne sait de quels confus mélanges de sang, mais l'élément noir se montrait avec évidence. Sous la vaste draperie à capuchon qui, de la tête aux pieds, l'enveloppait et ne laissait voir que son masque, on devinait sa corpulence, une puissante physiologie. Des traits épais et pesants, où reposait la force calme de la jeunesse, une prunelle de vivant velours, intelligente, pleine de caresses, et parfois, si la conversation l'intéressait, traversée d'un lustre subit et beau comme il en passe en du velours. A la noirceur chaude et riche de ce regard s'harmonisait celle d'une longue mèche de

cheveux qui lui pend sur le visage, signe de la dynastie chérifienne, originaire du désertique Tafilet.

Une de ses paroles fut belle et digne du chef qui s'intitule « prince des Croyants », — mais peut-être n'était-ce encore chez celui qui scandalisa le rigorisme fahsi qu'une phrase stéréotypée de bienséance musulmane. A sa dernière question : « Qu'y-a-t-il à Fez de plus frappant pour un Européen ? » nous avions répondu, en transposant un peu nos impressions : la dignité sans pareille des habitants, le sérieux impassible et discipliné des visages, tant de fierté taciturne et qui impose. Il approuva fort de la tête. Mon compagnon me traduisit sa réplique : « Sidna (notre Seigneur) dit : Cela est ainsi, il le sait : la raison c'est qu'en nul pays du Koran, la religion n'est souveraine des hommes comme à Fez. »

*
**

Ce dernier soir nous revenions du plateau de Bab-F'touh où nous étions allés porter nos adieux aux plus anciens cimetières, aux vestiges des premiers siècles de Fez, à la petite mosquée bleue, si douce dans ce paysage calciné de roches et de sépulcres d'où la ville dans ses bas-fonds paraît un blanchissant ossuaire.

Je suivais mon vieux Mokhazni sur la zone de poussière fauve qui longe au dehors le mur desséché des sultans almohades et la suite de leurs bastions fendus en deux. A gauche les oliviers montaient, gris bleu, en fleur — pâle écume d'argent — leurs pieds noueux sortant d'un sol que l'on eût imaginé stérile, tellement il était sec, sans herbe, couvert çà et là de traînes de silex. Un bien pâle et tranquille jardin de cimetière, car on y reconnaissait aussi (dans l'ombre égale entre les arbres) de longues dalles grises, le petit remous mille fois répété des tertres anonymes, et quelques restes de saintes koubbas à coupoles. De grandes pierres éboulées gisaient au pied des pentes, avec de sombres débris de tombeaux.

Sur l'un de ces blocs, deux pâtres étaient montés. Ils semblaient contempler le vieux rempart auguste, et par-dessus le ravin où sa ligne crénelée tombe pour remonter d'un angle

brusque, un morceau de la ville confuse. Leur troupeau de chèvres se serrait à leurs pieds.

Couchés sur la pierre, dans leurs manteaux couleur de peau de bête qui ressemblent à ceux de tous les bergers, ils ne se détournèrent pas pour nous de leur contemplation. Mais quand nous fûmes passés, l'un d'eux rompit le silence et se mit à chanter, largement, avec ce beau timbre grave et sonore dont s'anoblit ici la psalmodie orientale, à chanter à la ville, à la mélancolie des ruines, du ciel, à chanter au soir qui tombait, — une lente, fervente et chromatique mélopée, où la voix, prolongée en interminables tenues, module avec la passion grave d'un violoncelle, traîne ses notes, les savoure, et tout d'un coup s'en détache pour les écouter finir de vibrer, — une voix de soupir et qui sortait du profond de l'homme, de son cœur gonflé de sentiment et de musique.

Je m'étais arrêté pour l'entendre. Cette improvisation d'un berger couché sur une pierre, devant des choses de tristesse et de beauté, c'était l'essence de l'art qui se laissait saisir, la musique à sa source élémentaire, se produisant dans sa spontanéité, un élancement de l'âme humaine au milieu de la nature, à l'occasion d'un soir et d'un paysage.

Et je songeais que dans notre Europe, si dévotement convaincue de sa culture et de son « progrès », sans doute par un effet de cette culture et de ce progrès, de tels jaillissements ne sont le propre aujourd'hui que de certains êtres singuliers (et qui les tarissent bien vite, aussitôt qu'ils en ont pris conscience, en voulant se les commander), que la vie, chez presque tous, y reste au-dessous de ces états suprêmes, les seuls pourtant où elle prenne toute sa valeur et réalise sa destinée, en sorte que presque tous sont mécontents et souffrent obscurément d'une incomplète destinée. C'est fini ; notre paysan ne chante plus. C'est le prix qu'il a payé pour lire le *Petit Journal*. Le soir, dans nos campagnes, n'éveille plus au cœur de l'homme une suite émouvante et simple de sons.

Un peu plus loin la même leçon m'était encore une fois présentée. Nous venions d'atteindre, par une pente abrupte, le domaine des eaux et des clairs feuillages. Nous suivions la rapide rivière qui laisse voir chacun de ses cailloux. Alentour

les roseaux, où des volubilis blancs traînent en guirlandes les fourrés de grenadiers, leurs brûlantes étoiles rouges, le bouillonnement neigeux dans les prés, des cascatelles, l'odeur fraîche et vespérale des taillis où les pinsons cachés et réunis gazouillent avant de s'endormir. En tournant sur le pauvre pont en dos d'âne, nous revîmes, par dessus le parapet et le premier plan de grève et d'eau ruisselante, tout le chemin que nous avions fait pour descendre. C'était la sauvage route arabe, la sente multiple et vague qui coupe en deux la colline pour s'en aller tourner sur le ciel, entre deux pentes d'oliviers, — et tout au loin, se haussant dans cet intervalle, juste un très petit morceau de sombre rempart crénelé. Un paysage achevé, plein de sens, d'une grandeur et d'une simplicité inexprimables, n'ayant pour centre et pour thème, au bout d'un sentier séculaire, entre des arbres d'argent, qu'une ruine à peine suggérée.

Or, sur le parapet de ce pont et tout près, sur les talus de roseaux, il y avait bien vingt flâneurs qui rêvaient, assis ou demi étendus, — non pas des bergers demi bédouins, mais de vrais Fahsis, cette fois, aux visages couleur de linge comme leurs draperies. Ils rêvaient et regardaient, et ne faisaient rien d'autre. Pas un ne fumait seulement. Ils étaient venus là, tenant leurs fleurs dans leurs mains, ou bien la cage d'osier de leur petit oiseau chanteur, et parmi tant de fraîches et délicieuses choses, c'était le seul point qui présentât aux yeux exigeants d'un artiste un tableau de juste, parfaite et significative ordonnance.

Voilà ce qui leur reste et que nous pouvons leur envier. Attentivement, pendant quelques semaines, nous avons regardé le peuple mystérieux de Fez, et nous nous sommes hasardés à le juger. Il nous est apparu déjà mort à demi, plus délabré que sa très vieille ville, que ses remparts et sa campagne de cimetières. Mais dans cette ville dont la pâle et muette surface, le dedans noir et moisi font songer à la pierre et à l'intérieur d'un tombeau, au pied de ces remparts dont les brèches sont envahies par les aloès, les figuiers et les miraculeux iris, dans ces campagnes où les bouquets çà et là posés par le Printemps sont comme des fleurs sur une grande sépulture, dans ces choses que l'Homme abandonne aux lentes

puissances du Temps, sans faire un effort pour ordonner et réparer, dans tout ce grand domaine du silence, nous n'avons jamais trouvé que beauté souveraine, et qui passe en pathétique ce qu'ont inventé nos arts les plus orgueilleux pour parer nos villes d'Europe. C'est que, justement, dans cette beauté, la volonté de l'homme n'est pour rien. C'est que Fez elle-même, et dans son paysage, tous les restes et monuments de son passé, appartiennent à la Nature et portent la marque de ses lois et de ses rythmes, de ses longs rythmes agissant sur la créature de durée millénaire qu'est la cité d'un peuple. Et pareillement, dans l'âme obscure et résignée de l'humanité qui s'éteint peu à peu dans ce paysage et l'a depuis si longtemps modelé de sa trace, si le sens divin de la beauté subsiste, c'est qu'elle aussi, dans sa profondeur instinctive, est encore simplement de la Nature. Le lien qui l'unissait à la vie des choses n'a pas été coupé par la raison consciente qui pose à part les individus et fait que chacun s'apparaît à soi-même comme une fin. A ce vieil Islam nous venons reprocher d'ignorer la dignité du travail, les joies et les devoirs de la vie personnelle, ses éclats originaux, ses entreprises, les ardeurs et rayons de l'esprit. Nous pensons à notre idéal atteint par quelques âmes supérieures; nous oublions ce qu'est la réalité pour nos multitudes : un labeur pareil à celui des machines qu'elles ont à servir, une vie que rien n'illumine, l'esclavage, la haine, et des révoltes d'esclaves. Nous oublions, chez ceux que l'on appelle fortunés, l'incurable ennui, ou bien la vulgarité des soucis et des bruyants plaisirs, leur agitation, leur fièvre, la mobilité anxieuse ou grimaçante des visages, les types sans grandeur parce que nulle foi, nulle idée impérieuse et simple, nulle tradition autoritaire et constante, nulle rigoureuse discipline ne les marque plus de caractère. A nos reproches, le mélancolique Islam ne répond que par son silence, en nous montrant sa face de vieillard, son invariable face dont la majesté superbe et misérable nous étonne, et puis ses yeux éteints se détournent vers des visions que nous ne savons plus voir...

Je songe que dans dix jours je serai à Gibraltar. C'est une distance qui ne se chiffre pas en lieues. L'énorme et sombre rocher, les canons qui le hérissent, les monstrueux cuirassés,

les haletants paquebots arrêtés pour quelques heures, les feux électriques, la fumée des machines et le fracas de l'acier dans l'arsenal, les ouvriers noirs de charbons, les orgueilleux soldats rouges, et puis les *music halls*, les *bars*, les journaux qu'emplissent les télégrammes des deux hémisphères : quel raccourci de toute l'humanité hors nature de l'Europe ! Quel retour au démoniaque rêve que nous nous sommes fait et qui nous hallucine, nous tient, nous met frénétiquement en mouvement, — le rêve d'une civilisation, bien différent, mais en cela, de même ordre que celui d'où procèdent les immobilités muettes de l'Islam !

Alors, et souvent plus tard dans le tumulte de nos villes, le souvenir me reviendra du pâtre couché sur une pierre, qui chantait à cause de la beauté des ruines et du soir...

ANDRÉ CHEVRILLON

STATISTIQUE ÉLECTORALE

La bataille électorale est finie. On en a vu de plus violentes, rarement de plus passionnées, à en juger par le nombre relativement faible des abstentions. Suivant l'usage, on analyse les résultats du scrutin, afin de comprendre le véritable sens de cette « consultation » du pays. Par extraordinaire, l'oracle rendu a été clair, cette fois, tellement clair que les manieurs de chiffres les plus subtils ont dû reconnaître la victoire de la gauche, sans essayer de prétendre que la majorité a été élue par une minorité d'électeurs.

Et cependant, si l'on fait le total des voix obtenues par les seuls candidats élus, et si on le compare au nombre des électeurs inscrits, on trouve que la Chambre a été élue par la moitié environ de ces électeurs. Donc, la majorité de la Chambre a été élue par moins de la moitié des électeurs. Avec un mode de scrutin sérieux, des jeux de ce genre ne devraient pas être possibles. Les abstentions mises à part, près des trois huitièmes des suffrages exprimés restent sans représentation directe. Ils devraient être représentés. Le corps électoral est le souverain. Avec un mode de scrutin sérieux, la Chambre, délégation de ce souverain, devrait en être l'expression certaine et claire. C'est l'intérêt de tous les partis.

Que la majorité du pays soit favorable à la gauche, c'est un fait évidemment très important, mais qui ne donne qu'une indication très générale. Une analyse des résultats des

élections permet-elle de trouver des indications plus précises ? Dans quelle mesure le scrutin uninominal renseigne-t-il sur l'opinion du pays ? Telle est la question à laquelle le présent article se propose de répondre, le plus objectivement possible, et sans nul souci des conséquences politiques immédiates.

Quels étaient les partis en présence ? Avant les élections de 1902, la définition des partis était très arbitraire ; une analyse des votes ne pouvait donner que des résultats très incertains. Les épithètes que l'on accolait au mot « républicain « étaient nombreuses, et rien ne permettait d'en préciser le sens.

Ce sens était même si variable d'une région à l'autre qu'en mettant ensemble les voix de candidats ayant adopté la même étiquette, on aurait risqué de confondre des votes de partis différents, d'opposer des votes d'un même parti. La notion de parti était alors presque idéale et ne devenait vraiment réelle qu'à la Chambre. Il y avait des groupes parlementaires de députés ; il y avait aussi des organisations électorales dans le pays ; il n'y avait guère dans le pays de véritables partis organisés. Une élection dans chaque circonscription était, le plus souvent, un fait local, auquel ne prenaient part que les comités électoraux locaux, parfois seulement avec l'assistance pécuniaire de quelques grands comités nationaux.

Aujourd'hui les élections prennent une signification plus précise. Les partis sont organisés nationalement, en vue d'une propagande qui se continue en dehors des périodes électorales. Ils précisent leur programme au moyen de brochures et de tracts. Ils ne sont plus, ou du moins quelques-uns ne sont plus de simples comités électoraux formés par quelques personnalités influentes de leur propre initiative : ils tiennent des congrès qui décident de la conduite à suivre, et élisent les organes principaux. Enfin, ils dressent des listes de candidats reconnus, patronnés par le parti, et cette estampille donne aux votes recueillis par les candidats d'un même parti la signification la plus uniforme et la plus exclusive qu'il soit possible d'obtenir dans l'état actuel de la vie politique.

Je ne voudrais pas exagérer l'importance du changement que je signale. Il y a toujours eu des partis depuis que le ré-

gime parlementaire fonctionne, et, au moins en ce qui concernait les députés sortants, on a toujours pu déterminer à peu près les nuances d'opinion. Aujourd'hui même la notion de parti n'a pas acquis une précision absolue : la formation des partis actuels, qui a été lente et progressive, est loin d'être complète. Il s'agit surtout ici de marquer une tendance, et de montrer l'avantage qu'elle présente pour l'établissement d'une statistique sérieuse de l'opinion publique.

Grâce à l'existence de ces partis organisés, en effet, les termes de la langue politique, dont la signification est fort variable avec le temps et selon les régions, prend un sens plus uniforme et plus précis. On peut redouter ces organisations centrales de partis, on peut craindre qu'à l'influence occulte, à la tyrannie des comités électoraux locaux, elles n'ajoutent la direction occulte et la tyrannie des comités centraux : ce sont là des questions graves et délicates. Mais il est certain que la masse des électeurs suit avec une attention de plus en plus consciente les événements politiques, que les hommes politiques sont de plus en plus enclins à faire dépendre leurs décisions de l'orientation constatée ou supposée du corps électoral, et que par suite il existe, à la fois chez les gouvernants et chez les gouvernés, un besoin croissant de clarté dans l'expression de l'opinion et dans la classification des élus. C'est à ce double besoin que répondent les commencements d'organisation nationale de quelques partis, et ce besoin serait pleinement satisfait, si ces organisations centrales étaient perfectionnées et généralisées.

L'unité du parti socialiste a été réalisée au cours de la dernière législature. Le parti a publié une déclaration, un programme, des statuts. Les fédérations départementales et régionales s'administrent elles-mêmes et désignent les candidats, conformément aux règles générales du parti. La réunion de leurs délégués forme le Conseil national, organe central du parti. En cas de conflits, les congrès généraux sont souverains. La liste des candidats du parti — lesquels doivent être membres du parti depuis trois ans au moins — a été publiée dans les numéros de l'*Humanité* des 5 et 6 mai, ainsi que dans le *Socialiste*, journal hebdomadaire officiel du parti.

On voit qu'il n'est pas possible d'imaginer rien de plus net. Le parti a ses candidats et n'en recommande aucun autre, du moins au premier tour. Même s'ils sont recommandés aussi par un autre parti, les candidats du parti socialiste lui appartiennent. Dans certains départements, comme la Gironde, il y a eu un candidat socialiste dans chaque circonscription, sans qu'aucun d'eux eût des chances sérieuses de passer : on peut dire, dans ces conditions, que tous les votes recueillis par ces candidats ont été des votes socialistes, et que tous les autres ont été des votes non-socialistes. Dans d'autres départements, il est vrai, par une sorte de convention plus ou moins tacite d'échange, on a pu voir telle circonscription, où le candidat socialiste n'avait pas de concurrent radical, tandis que dans la circonscription voisine, le radical n'avait pas de concurrent socialiste. Malgré cela, le compte des voix obtenues par le parti socialiste correspond plus certainement à l'état réel d'une opinion que pour aucun autre parti [1].

Ceci est vrai des « socialistes unifiés », membres du parti organisé. Mais il est d'autres candidats qui ont pris avec l'épithète de socialiste, les épithètes de « républicain », « patriote », « anticollectiviste », etc. Ils ont un journal, la *Petite République*, mais ne s'en réclament pas tous, et ils n'ont pas d'organisation centrale. Leurs anciens élus avaient formé un groupe parlementaire, mais tous n'y avaient pas adhéré. Il en est parmi eux qui ont été combattus par le parti socialiste, d'autres non. Quelques-uns ont été portés sur les listes de candidats recommandés par le parti radical, d'autres, comme M. Millerand, ont été recommandés par le parti nationaliste (Liste de l'*Éclair*, 20 avril). Ils ne forment donc pas un véritable parti. Et en effet, sous leur étiquette se trouvent réunis des hommes d'opinions assez différentes. Il y a d'anciens

1. Il est à noter toutefois que, dans un petit nombre de circonscriptions, les partis réactionnaires ont recommandé aux électeurs le candidat du parti socialiste, par exemple, M. Cachin, dans l'Hérault, recommandé par l'*Éclair*. Il est donc possible que quelques socialistes aient bénéficié des voix réactionnaires, du moins si l'on admet que les électeurs réactionnaires aient observé la singulière tactique conseillée par leur parti. L'exemple donné, toutefois, s'explique par le fait que les cléricaux et les nationalistes voulaient avant tout faire échec à M. Lafferre, grand-maître de la franc-maçonnerie.

membres des partis socialistes organisés, et qui s'en sont séparés au cours des discussions d'où l'unification est sortie, ou même depuis, comme M. Briand. Il y a des radicaux, qui ont pensé rallier des électeurs socialistes en prenant ce titre. Il y a enfin, en très petit nombre, — mais ceci indique une tendance nouvelle, — quelques membres de la Confédération générale du Travail, qui se sont présentés comme socialistes indépendants. Quant aux « socialistes chrétiens », ils trouveront leur place ailleurs.

On est habitué à distinguer des « radicaux » et des « radicaux-socialistes ». On serait toutefois bien embarrassé pour justifier cette distinction, sinon par le simple fait que les candidats ont inscrit sur les affiches l'une ou l'autre de ces épithètes. Il existe, depuis le congrès tenu à Paris en 1901, une organisation nationale qui s'appelle « Parti radical et radical-socialiste ». Le programme et la tactique sont donc communs, en principe, à tous les adhérents, quelle que soit la dénomination qu'ils préfèrent. Les élus formaient, il est vrai, deux groupes parlementaires à la Chambre. L'organisation du parti n'est d'ailleurs pas sans analogie avec celle du parti socialiste, avec fédérations départementales et congrès généraux annuels. La liste des candidats du parti n'a pas été, que je sache, publiée dans les journaux radicaux. Mais dans le *Bulletin* hebdomadaire du parti (n° du 4 mai), a paru une « liste des candidats recommandés aux électeurs radicaux et radicaux-socialistes ». Le parti radical est donc organisé d'une manière analogue au parti socialiste, mais moins rigoureuse. La dualité du nom, la dualité de l'organisation parlementaire, la moindre précision du programme, la moindre publicité des actes, et aussi la liberté d'initiative et de décision plus grande laissée au bureau du Comité exécutif, tout cela montre que l'on s'y fait de l'organisation de parti une conception moins précise. Notamment, il n'existe pas de liste des candidats du parti, mais une liste de « candidats recommandés ». Et en effet, parmi ces candidats recommandés, quelques-uns ne sont pas membres du parti : il s'y trouve quelques socialistes unifiés, et quelques « républicains de gauche ». L'unité de candidature dans chaque circonscription n'a pas été réalisée. Parfois, lorsque se présentent

pour le même siège deux candidats qui ont demandé l'estampille du parti, on a évité un choix délicat en ne la donnant à aucun des deux; parfois aussi, tous les deux ont été également recommandés aux électeurs. Il n'y a donc pas, au sens strict du mot, de candidats du parti, et le parti agit encore, dans une large mesure, à la manière des anciens comités électoraux nationaux. La liste des candidats recommandés par le parti radical s'étend à 350 circonscriptions, et la liste des candidats du parti socialiste à 342. Pourtant, les premiers ont réuni près de trois fois plus de suffrages que les seconds. Ce fait met en évidence le caractère plus spécifiquement électoral de l'action du parti radical, par comparaison avec l'action du parti socialiste, qui a pour but, avant tout, la propagande. Evidemment, d'après cela — et cela se vérifie avec plus d'évidence encore lorsqu'on examine le détail, — les candidats soutenus par le parti radical n'ont, en général, engagé la lutte que lorsqu'il y avait pour eux chance de succès, ou tout au moins chance de réunir un nombre considérable de suffrages: ils n'ont guère visé que le succès immédiat. Ils ont dédaigné de « compter » des nombres de voix trop médiocres dans des circonscriptions où ils ont peu d'influence.

Cette observation est très importante pour apprécier exactement la valeur des résultats fournis par des élections faites au scrutin uninominal. Elle ne s'applique pas spécialement au parti radical. On a vu qu'elle s'appliquait déjà, mais pour quelques départements seulement, et dans une très faible mesure, au parti socialiste. Elle s'applique complètement à tous les autres partis.

Faut-il en conclure que le parti radical perd ainsi les voix qu'il aurait pu recueillir dans les circonscriptions où il n'a pas présenté de candidats? Cette conclusion s'imposerait inévitablement s'il était le seul parti qui agit de la sorte. Mais tous font de même [1], et par suite, les voix qu'il perd ainsi au

1. Il est juste d'observer toutefois que le parti radical est, parmi les partis organisés de gauche, celui qui a pratiqué le plus fréquemment le système de l'abstention de candidature dans les circonscriptions où il ne pouvait espérer l'obtention d'un siège. Un grand nombre de candidats de gauche non radicaux, recommandés par l'Alliance démocratique, se sont au contraire présentés, sans espoir de succès, simplement dans le but de faire campagne de

profit des partis les plus voisins, il les regagne automatiquement, au détriment des mêmes partis voisins, dans les circonscriptions où ceux-ci lui ont laissé le champ libre. Il en résulte qu'il a obtenu des voix qui n'auraient pas dû lui revenir, et qu'il ne compte pas des voix qu'il aurait dû avoir. Au total, il est certain qu'entre ces gains et ces pertes s'établissent des compensations, mais il est probable qu'il subsiste une erreur, dont il est impossible d'apprécier la grandeur, et même le sens. C'est dire combien le système du scrutin uninominal est défectueux, et peu capable de satisfaire le besoin de clarté dans l'expression électorale de l'opinion publique. En raisonnant sur les résultats de telles élections on fait implicitement l'hypothèse que les compensations sont exactes.

Si d'ailleurs cette observation est vraie en ce qui concerne le premier tour de scrutin, elle l'est manifestement plus encore pour le ballottage, où généralement les électeurs n'ont plus à choisir qu'entre deux partis, en sorte que parfois la majorité d'entre eux sont obligés de voter pour un candidat qui ne représente pas véritablement leur opinion. C'est pourquoi les chiffres du premier tour doivent être exclusivement employés pour une statistique des opinions. On peut remarquer en passant combien sont plus grossiers encore les systèmes électoraux uninominaux sans ballottage, tels qu'ils sont pratiqués en Angleterre et aux États-Unis, et qui aboutissent fatalement à réduire le choix des électeurs à deux partis.

Un grand nombre de candidats se sont présentés comme radicaux ou radicaux-socialistes, qui n'étaient pas « recommandés » par le parti radical et radical-socialiste. Doit-on compter leurs voix avec celles des radicaux « recommandés »? Oui, évidemment pour un grand nombre d'entre eux. Car, s'ils n'ont pas eu l'estampille, cela tenait à ce que l'organisation centrale n'avait pas atteint leur département, parce qu'elle s'était abstenue d'intervenir dans des compétitions person-

propagande et de compter des adhérents. Il est par suite probable que le phénomène des votes émis par les électeurs en faveur de partis qui ne représentent pas leur véritable opinion a dû se produire au détriment des candidats du parti radical plus souvent qu'à leur avantage.

nelles, etc. Il y a aussi des « sauvages », qui ne veulent pas subir la fameuse tyrannie des organisations centrales, comme M. Vazeille, du Loiret. Chez d'autres radicaux, on peut observer des divergences d'opinion et de tactique sensibles, qui doivent les faire classer à part. On les appelle parfois « radicaux dissidents ». La dissidence n'a d'ailleurs pas pour tous la même origine. Les uns réprouvent seulement les procédés de gouvernement de M. Combes, et ont pratiquement cessé d'être des dissidents. Les autres ont en outre certaines tendances vers le nationalisme. Faute de pouvoir distinguer d'une manière certaine et complète ces divers éléments, le mieux sera de les réunir sous la rubrique « radicaux-indépendants ». Mais il conviendra de se souvenir, si l'on veut tirer quelque conséquence politique des résultats électoraux qu'ils ont obtenus, que le plus grand nombre d'entre eux ne diffèrent pas des précédents, sinon par le fait qu'ils n'ont pas fait campagne sous les auspices du parti, ce qui, en soi, n'implique aucune divergence d'opinion.

Nous arrivons maintenant à l' « Alliance républicaine démocratique ». C'est l'organisation centrale des républicains de gauche, fondée par d'anciens radicaux modérés et d'anciens « républicains », qui se sont séparés de la masse des progressistes pour soutenir la politique de Waldeck-Rousseau. Toutefois, si l'opinion des républicains de gauche qui n'adhèrent pas au parti radical est dominante à l'Alliance démocratique, celle-ci est fort éclectique, et comprenait parmi les membres de son Conseil supérieur, avant le ministère Sarrien, à côté de MM. Barthou et Poincaré, qui représentent l'élément modéré de ce ministère, des radicaux aussi avancés que MM. Berthelot, Rabier et Buisson. L'alliance représente le « bloc » sous son aspect le plus modéré, c'est-à-dire excluant à gauche le parti socialiste, et cherchant à rallier vers la droite le plus possible de progressistes. Son programme n'est pas un programme de parti, mais de gouvernement, le programme d'un gouvernement qui s'appuierait sur le bloc ainsi défini. On ne peut donc pas dire que l'Alliance démocratique représente vraiment un parti. Elle a bien des adhérents individuels, des comités affiliés, un bulletin officiel hebdomadaire, un Conseil supérieur de 200 membres élu. Mais dans la pratique, ce Conseil supé-

rieur se renouvelle par cooptation. Il n'y a pas de Congrès, où les comités adhérents pourraient influencer directement la direction de l'association : il y a seulement des assemblées générales, et pour la dernière, tenue le 6 avril, le Bulletin ne mentionne aucune discussion ; on a simplement écouté une allocution de M. Adolphe Carnot et un discours de M. Caillaux sur l'œuvre de la dernière législature. On voit donc le véritable caractère de l'Alliance. Les hommes qui la dirigent tiennent certainement un grand compte de l'opinion de leurs adhérents, mais ne subissent pas leur contrôle. Ils ne sont pas les fonctionnaires élus, mais bien effectivement les directeurs de l'association. L'Alliance n'est donc pas un parti, et il n'existe pas de véritable organisation de parti, pour les républicains modérés de gauche, au sens où il existe une organisation de parti pour les socialistes et les radicaux. Elle est simplement un comité de propagande et un comité électoral. L'Alliance démocratique a d'ailleurs fait une très active propagande par ses conférences et les nombreuses brochures qu'elle a répandues. Elle a aussi patronné un grand nombre de candidatures. Malheureusement, elle n'a pas jugé utile d'en donner la liste. Quelques journaux, en publiant les résultats des élections, ont bien fait suivre les noms de quelques candidats de la mention : « All. démoc. » ; mais ces désignations ont été très incomplètes. Cette liste, d'ailleurs, n'est pas, bien entendu, celle des membres d'un parti, mais d'un groupe de partis. En ce qui concerne les députés sortants, elle s'étend, en principe, des socialistes unifiés (exclusivement), jusqu'à ceux des progressistes qui ont voté les articles essentiels de la loi de séparation. Il ne serait pas difficile de distinguer ceux qui sont plus particulièrement les candidats de l'Alliance. Mais parmi les candidats nouveaux, la spécification est impossible.

Les républicains progressistes ont fusionné leurs anciennes organisations, et formé la « Fédération républicaine ». Celle-ci, beaucoup plus exclusive que l'Alliance démocratique, n'a patronné aucun candidat qui n'appartienne au parti qu'elle représente. Seulement, elle n'a pas publié la liste de ces candidats. Comme organisation, la Fédération républicaine n'est pas sans analogie avec l'Alliance, en ce sens qu'elle n'est pas

un véritable parti organisé, mais plutôt un Comité électoral et de propagande, dirigé sans contrôle par les chefs du parti. La propagande s'exerce principalement au moyen des journaux affiliés, dont le principal est la *République française*. Si l'on prend, dans ce journal, la liste des candidats désignés « progressistes », on constate qu'elle ne comprend aucun des députés sortants, même les plus modérés, admis dans le Conseil supérieur de l'Alliance démocratique, tandis qu'elle comprend des ralliés, et même des ralliés assez récents, qui, d'après les indications générales placées par le journal lui-même en tête des résultats, devraient être classés dans une autre rubrique. De même, des candidats nationalistes qui, en 1902, se présentèrent comme radicaux ou socialistes antiministériels, comme M. Failliot (Paris, 4e), sont aujourd'hui qualifiés de progressistes par l'organe principal de ce parti. Ceci montre que, exclusif vers la gauche, le parti progressiste ne l'a pas été sur ses frontières de droite. Il est presque toujours facile de distinguer les simples républicains et les « rép. prog. », pourtant si rapprochés d'opinions, semblerait-il *a priori*, et il est au contraire très difficile, dans bien des cas, de distinguer entre les progressistes, les libéraux et les nationalistes.

Que dire, dans ces conditions, des partis de droite ? Même si l'on parvenait à préciser de la façon la plus certaine la nuance d'opinion à laquelle appartient chacun de leurs candidats, les voix correspondantes doivent être considérées comme attribuables, presque indifféremment à l'une ou l'autre de ces nuances. En continuant cette revue des partis et de leurs organisations, nous trouvons l' « Action libérale populaire ». M. Piou, chef des ralliés, en est l'inspirateur, M. de Mun en est le grand orateur. C'est le comité central des cléricaux purs, ceux qui ont accepté le mot d'ordre de Rome, et renoncé aux restaurations monarchiques. L'Action libérale organise des comités, tient des congrès, publie des quantités de brochures, et combat particulièrement la franc-maçonnerie et le « gouvernement des mouchards ». Une de ses publications caractéristiques est un placard en couleurs, intitulé : « Le jeu de la casserole », et qui est simplement une collection de caricatures des personnages principaux du « bloc ». L'Ac-

tion libérale a pour principaux organes les *Croix* et les multiples publications des Assomptionnistes. De nombreuses sociétés affiliées font de la propagande, et répandent des publications. Naturellement, l'Action libérale est une association de propagande et un comité électoral dirigé sans contrôle des adhérents, et non pas un parti organisé où, si l'on veut, c'est un parti organisé d'en haut, par ses chefs. Cette expression semble la plus exacte, car on y tient beaucoup à multiplier les adhérents et à les réunir en comités ou congrès locaux fréquents — mais toujours sans influence sur la direction de l'association.

La *Croix* de Paris n'a pas publié la liste des candidats de l'Action libérale. Même en donnant les résultats des élections elle compte comme « libéraux » bon nombre de nationalistes et de progressistes qu'elle a peut-être soutenus. La confusion entre les libéraux et les conservateurs y est presque constante.

Est-il nécessaire de faire remarquer ce changement de la signification du mot « libéral » ? Autrefois, il s'opposait à réactionnaire, et désignait des républicains de principe. Aujourd'hui, on voit bien qu'un petit nombre de candidats se sont présentés comme « républicains libéraux », mais cela indique qu'ils voteront constamment avec la droite, et la *Croix* les inscrit comme « libéraux » purs, c'est-à-dire, suivant la langue politique actuelle, cléricaux.

Les nationalistes n'ont pas d'organisation centrale, du moins à laquelle ils se rattachent tous. Ils sont d'ailleurs trop divers. Ils n'ont pas publié de liste de candidats. Cependant l'*Éclair*, dans une série de numéros, à partir du 20 avril, a publié la liste des candidats qu'il recommandait dans chaque circonscription. Cette liste est singulière. L'éclectisme de ce journal va de M. Cachin, socialiste unifié, à M. Castillon de Saint-Victor, monarchiste, en passant par M. Millerand, ancien membre du parti socialiste, M. Henry Maret, radical, et de nombreux républicains progressistes. Enfin les conservateurs, dont la plupart sont recommandés par le grand journal nationaliste, n'ont pas d'organisation centrale, n'ont pas publié de liste commune, se sont présentés et sont désignés dans la presse sous les étiquettes les plus variées : libéraux, monarchistes, plébiscitaires, etc.

On voit que s'il existe une tendance vers la formation de partis exclusifs et nettement délimités, cette tendance est de moins en moins marquée à mesure que, de la gauche vers la droite, on passe la revue des partis. Il y a surtout un véritable contraste entre la majorité actuelle et l'opposition, en ce que les électeurs de la majorité ont eu le moyen, dans la plupart des circonscriptions, d'indiquer une préférence pour telle ou telle nuance, tandis que les électeurs de l'opposition, qu'ils fussent progressistes ou conservateurs, ont dû émettre des votes moins significatifs, qui ne permettent qu'avec une approximation très grossière de se rendre compte des forces relatives des divers éléments de l'opposition.

*
**

Afin d'exposer les résultats d'ensemble d'une manière aussi impersonnelle que possible, voici les règles que j'ai suivies pour la détermination des étiquettes des candidats : J'ai d'abord mis à part les socialistes unifiés, conformément à la liste publiée par l'*Humanité*, car il n'existe aucun doute sur leur opinion. J'ai mis ensuite à part les candidats recommandés par le parti radical et radical-socialiste, après en avoir effacé le petit nombre des socialistes unifiés portés sur la liste de ce parti : ce groupe de candidats peut être considéré comme assez homogène, bien qu'il s'y trouve quelques « républicains de gauche » non radicaux, présentés dans des départements conservateurs. Pour les progressistes, les désignations de la *République française* peuvent être considérées comme équivalant à une liste officielle de parti. J'ai donc compté comme progressistes les candidats ainsi désignés dans ce journal ; mais les candidats désignés « rép. lib. », qui sont tantôt des libéraux (conservateurs), tantôt des progressistes patronnés par l'Action libérale populaire, ont été classés comme réactionnaires. Il en résulte que le nombre des voix progressistes, d'après la statistique présente, sera bien diminué au profit des voix cléricales [1].

1. Les indications publiées par un journal sur les résultats des élections

Pour la détermination des opinions des autres candidats, je me suis fié, en général, aux indications données par l'Agence Havas, dans les listes qu'elle a communiquées aux journaux avant le scrutin du 6 mai, et qui ont évidemment été dressées d'après les renseignements rassemblés au ministère de l'Intérieur. On peut toutefois remarquer dans cette liste un léger optimisme gouvernemental. Elle est disposée sur deux colonnes, dont la première comprend les candidats de la majorité, « républicains, radicaux et socialistes », et la seconde, ceux de l'opposition, « progressistes, nationalistes, conservateurs et libéraux ». Bien que les partis se soient présentés devant les électeurs dans des conditions qui ont rendu la coupure aussi nette que possible entre le « bloc » et l' « antibloc », il y a tout de même eu un petit nombre de candidats douteux, M. Deschanel, par exemple, que la *République française* inscrit comme progressistes, et dont l'*Agence Havas* fait des républicains de gauche. Mais les divers candidats douteux ne sont pas plus d'une douzaine, et il en sera tenu compte par la suite. En dehors des socialistes unifiés et des radicaux du parti radical, les désignations adoptées seront donc celles de l'*Agence Havas*, et l'on obtiendra la classification suivante : parti socialiste, socialistes indépendants, parti radical et radical-socialiste, radicaux indépendants, républicains de gauche, progressistes, réactionnaires. Logiquement l'examen de l'attitude des divers partis devrait conduire à grouper ensemble les progressistes, libéraux, nationalistes et conservateurs, que les électeurs presque partout n'ont pas distingués dans leurs votes. Mais si la confusion a existé pour les électeurs, il n'en est pas tout à fait de même pour les candidats. On peut au moins distinguer les progressistes, qui forment véritablement un parti, et peuvent être reconnus. Quant aux nationalistes, « libéraux », etc., la distinction entre ces épithètes est trop fréquemment arbitraire pour qu'il y ait lieu de la faire.

Le jeudi 10 mai ont siégé les commissions de recensement des votes. Peu à peu, les rapports de ces commissions ont été

comportent nécessairement des erreurs : j'ai été obligeamment aidé au siège de l'Association nationale républicaine à en corriger quelques-unes.

adressés par les préfets au Ministère de l'Intérieur, pour être transmis à la Chambre, qui doit vérifier les pouvoirs de ses membres. C'est d'après ces rapports [1] que j'ai dressé, par départements d'abord, les totaux des voix qu'a obtenues chaque parti, en attribuant chaque chiffre suivant les règles indiquées. Puis, en totalisant pour toutes les circonscriptions, j'ai obtenu les résultats suivants [2] :

Socialistes	877.221	soit	9,96	p. 100 des suffrages
Socialistes indép. . .	205.081	»	2,23	»
Radicaux	2.514.508	»	28,56	»
Radicaux indépendants.	692.029	»	7,88	»
Républicains de gauche.	703.917	»	7,99	»
Progressistes	1.238.048	»	14,06	»
Conservateurs . . .	2.571.765	»	29,21	»
Totaux	8.802.569		99,89	

J'avais fait, après les élections de 1902, un travail statistique analogue [3] ; mais la comparaison des résultats n'offre qu'un médiocre intérêt, parce que la situation politique d'alors et l'état de l'organisation des partis n'étaient pas les mêmes. Pour placer côte à côte des nombres comparables, il est nécessaire de réduire les partis à quatre, savoir : socialistes (unifiés ou non), radicaux, républicains (de droite ou de gauche), et réactionnaires. Encore faut-il tenir compte de ce que j'avais classé parmi les libéraux (réactionnaires) des « républicains libéraux » et parmi les nationalistes (réactionnaires) les « radicaux dissidents. » Ces réserves faites, voici la comparaison :

1. J'ai dû prendre les nombres donnés dans les journaux pour quinze circonscriptions, le rapport n'ayant pas été envoyé assez tôt. Tous les chiffres qui suivent ne tiennent compte que de la France et de l'Algérie, non des colonies.

2. Les pourcentages doivent s'entendre par rapport aux suffrages dont il a été tenu compte, c'est-à-dire en excluant les voix recueillies par les candidats fantaisistes ou ceux dont l'opinion n'a pu être déterminée, et qui, généralement, n'ont obtenu qu'un nombre infime de voix. L'écart entre le nombre des suffrages dont il a été tenu compte ici et le nombre des « suffrages exprimés » est seulement de 9.924 voix.

3. *La représentation proportionnelle et les partis politiques*, Soc. nouvelle de libr. et d'éd., p. 53.

	1902	1906
Socialistes.	10,40 p. 100	12,19 p. 100
Radicaux	26,94 »	36,44 »
Républicains	34,31 »	22,05 »
Réactionnaires	28,31 »	29,21 »

Bien qu'il convienne de ne pas forcer la signification de ces chiffres, il est difficile de nier qu'ils indiquent une orientation décidée vers la gauche. Si l'on fait le total des votes de gauche, on trouve 4 992 756 voix contre 3 809 813 suffrages progressistes et réactionnaires, soit une majorité de 1 182 943 suffrages en faveur du « bloc ». Et si, comme il est vraisemblable, une aussi forte majorité rallie les candidats douteux, qui ont été classés à droite dans cette statistique, cette majorité s'élève à près de 1 400 000 voix [1]. La constante, mais lente évolution, du corps électoral français vers la gauche s'est donc accélérée depuis quatre ans. Il deviendra difficile de parler de contradiction entre l'opinion de la majorité du pays et l'opinion de la majorité des élus.

Ceci permet de se rendre compte de la vraie signification de l'unité de candidature réalisée par les partis de droite presque partout. Alors qu'autrefois les progressistes, qu'on appelait les « républicains », sans épithète, faisaient partie de la majorité, étaient un parti de gouvernement, et contribuaient, pour une part plus ou moins prépondérante, à la direction politique du pays, ils sont devenus décidément la minorité, non pas la minorité accidentelle, prête à reprendre le pouvoir d'un moment à l'autre, mais la minorité permanente, l'opposition. La coupure s'est faite très nette entre eux et leurs anciens amis qui ont formé l'Alliance démocratique, et l'on vient de voir combien les douteux modifient peu les résultats d'ensemble, quand on les fait passer de droite à gauche.

1. Même ce dernier chiffre pourrait être encore augmenté, si l'on tient compte du fait que, parmi les rares progressistes ayant fait campagne contre des cléricaux, il en est qui ont fait appel aux voix de gauche, et déclaré qu'ils se ralliaient à l'Alliance démocratique, notamment dans la Gironde.

On disait que les progressistes, dans ces élections, perdraient des suffrages et des sièges à la fois au bénéfice des radicaux et des cléricaux. Toute la droite en a perdu au bénéfice des radicaux, même dans des régions particulièrement cléricales. Mais il ne semble pas que les réactionnaires aient gagné sur les progressistes, et ceux-ci, comme parti, auraient été sans doute plus habiles, s'ils avaient moins facilement accepté pour leurs candidats l'estampille et l'appui de l'Action libérale populaire. Il semble même, si vraiment les « rép.-lib. » indiqués par la *République française* doivent en majorité être comptés comme des progressistes, que ce parti ait peu perdu, et que les gains de la gauche aient été obtenus presque uniquement au détriment des nationalistes, des cléricaux et des monarchistes. Toutefois, il est impossible ici de rien préciser et de donner des chiffres. Les candidats dont on ne peut dire s'ils sont plutôt progressistes ou plutôt des cléricaux, sont trop nombreux. Surtout, lorsque l'on examine les résultats électoraux, circonscription par circonscription, on s'aperçoit de l'impossibilité de distinguer les électeurs progressistes et les électeurs cléricaux.

Prenons un département comme Meurthe-et-Moselle, qui compte six circonscriptions, et où la droite est représentée par des progressistes, des libéraux et des nationalistes : dans deux circonscriptions, d'après la *République française*, il y a des candidats progressistes, et pas de candidat nationaliste ni libéral ; dans deux autres, un candidat libéral, sans concurrent progressiste ni nationaliste ; enfin, dans les deux dernières, aucun candidat progressiste ne combat le candidat nationaliste. Il paraît difficile de prétendre que les circonscriptions de Meurthe-et-Moselle ont des tendances politiques bien différentes. Il est donc clair que, pour ce département, ces trois épithètes sont à peu près interchangeables, que le candidat qui a pris l'une d'elles recueille les mêmes voix qu'il aurait recueillies avec une autre, que la nuance entre ces épithètes, à peu près indifférente aux électeurs, n'intéresse pas assez les partis eux-mêmes, ni les candidats possibles, pour les inciter à multiplier les candidatures, et que les votes émis dans ces conditions n'ont aucune valeur d'indication en faveur d'un parti : ils signifient simplement « opposition ».

Il en est de même en Maine-et-Loire, où se sont présentés des monarchistes, un libéral et un républicain progressiste, sans que dans aucune circonscription il y ait eu concurrence entre ces divers partis. On pourrait multiplier les exemples. Ce fait — qui n'est pas nouveau — s'est généralisé. J'ai pu relever près de 450 circonscriptions où la candidature unique a été réalisée par les partis de droite. Dans plus de cinquante circonscriptions ils n'ont présenté aucun candidat. Dans 18 circonscriptions seulement des candidats progressistes se sont présentés concurremment avec des nationalistes, cléricaux ou monarchistes. Encore, en plusieurs de ces cas, s'agissait-il de progressistes douteux, qu'attire l'Alliance démocratique. On voit à quel point les votes de la droite réactionnaire et des progressistes se sont confondus. Les républicains progressistes représentent aujourd'hui la réaction au même titre que l'ancienne droite, et c'est un véritable archaïsme de parler de gain ou de perte « pour la République », lorsqu'il s'agit d'un siège disputé entre un monarchiste et un républicain modéré. Le retentissant échec de MM. Renault-Morlière et Déribéré-Desgardes dans la Mayenne est un fait purement local et trop exceptionnel pour que l'on puisse en tirer aucune conclusion. La Mayenne est d'ailleurs le seul département qui ait une députation en totalité réactionnaire.

*
**

Que notre système électoral soit fort grossier, personne ne le conteste, et l'on ne peut espérer que la modification en sera prochaine. Mais il n'a pas été question, dans ce qui précède, de l'attribution des sièges de députés, et lorsqu'il est question de réforme électorale, on ne songe guère qu'au mode de cette attribution. Déjà, sans en arriver jusque-là, l'analyse des suffrages montre la grossièreté du scrutin uninominal, qui ne permet pas à l'électeur de manifester une préférence entre l'opinion républicaine modérée et la monarchie. Cela seul, sans parler de l'exactitude dans la représentation parlementaire de l'opinion du pays, devrait suffire à faire condamner ce mode de scrutin.

On parle beaucoup des abstentions trop nombreuses, et

quelques personnes voudraient le vote obligatoire. Elles ont été, cette année, sensiblement moins nombreuses que d'habitude : le nombre des votants s'est élevé, cette année, à 9 050 858, soit environ 600 000 de plus qu'en 1902. Malgré cela, les abstentions représentent encore, à Paris, 18 p. 100, et pour la France et l'Algérie, 20,16 p. 100 des inscrits. Mais elles sont dues, pour une bonne part, au système lui-même. Si, par exemple, plus de 27 p. 100 des votants se sont abstenus dans le Finistère, cela s'explique par le fait qu'il y a quatre circonscriptions où les conservateurs ont passé sans concurrents. Dans ces quatre circonscriptions, les électeurs ont manifesté leur désir d'exprimer leur opinion en présentant un total de 7 748 bulletins blancs ou nuls, et il est clair que s'ils avaient pu voter utilement pour un candidat qui leur convînt, beaucoup d'abstentionnistes se seraient joints à ces électeurs vainement zélés. De même en Maine-et-Loire, pour trois circonscriptions seulement, le total des bulletins blancs et nuls s'est élevé à 10 692. Pareil fait se reproduit dans toutes les élections sans concurrents, que le candidat unique soit de droite ou de gauche. Mais comme les élections non contestées sont beaucoup plus nombreuses dans les régions réactionnaires, c'est surtout la gauche qui perd ainsi des voix. Et un système électoral qui permettrait de les recueillir utilement, aurait en outre cet avantage de faire pénétrer la propagande républicaine dans bien des circonscriptions, qui étaient jusqu'ici de véritables fiefs électoraux de la droite.

Si les chiffres du scrutin sont à peu près sans signification pour la distinction des divers partis de la minorité, ils sont, il est vrai, beaucoup plus significatifs en ce qui concerne la gauche, les électeurs ayant eu, dans plus de 400 circonscriptions, la faculté de choisir entre plusieurs candidats. Mais, si l'on met à part les socialistes unifiés, on s'aperçoit que cette liberté du choix de l'électeur de gauche n'est qu'une apparence. Dans 48 circonscriptions il n'y a pas eu de candidats de gauche, ou seulement un candidat du parti socialiste ; dans 365 circonscriptions, les électeurs de gauche n'appartenant pas à ce parti ont dû tous confondre leurs voix en faveur d'un unique candidat, qu'ils fussent socialistes demain ralliés au parti, ou aussi modérés que M. Barthou.

Ainsi, malgré le grand nombre des votants, qui a prouvé l'ardeur du corps électoral, malgré la simplicité des grandes questions politiques posées devant l'opinion, malgré la netteté des positions prises par la majorité et la minorité, malgré les sérieux progrès réalisés — du moins à gauche — dans la conception et l'organisation des partis, malgré toutes ces conditions particulièrement favorables, les chiffres du scrutin n'ont donné d'indication véritablement claire et irréfutable que sur deux points : le progrès des suffrages socialistes, et le progrès considérable de la majorité de gauche dans son ensemble. Quant à distinguer le détail, on ne le peut avec précision. Il est impossible de dire, par exemple, si l'aile droite du « bloc » a gagné ou perdu des suffrages. On peut penser que le système électoral a atteint son but, du moment qu'il a clairement indiqué de quel côté se trouve la majorité du pays. Pourtant, il peut être d'une grande importance, même pratique, de savoir, parmi les groupes de la majorité, quels sont ceux qui gagnent davantage la confiance du pays.

Si nous passons maintenant à l'attribution des sièges, les défauts du scrutin uninominal vont naturellement s'accentuer. Il n'y a pas correspondance exacte entre la répartition des voix en faveur des divers partis et la répartition des sièges. On sait que cette inexactitude tient à deux causes bien différentes. L'une est l'inégalité de population des circonscriptions, le nombre des électeurs inscrits variant du simple au quintuple, en sorte que le candidat qui aurait pour lui l'unanimité des inscrits à Briançon, par exemple, n'atteindrait pas le quorum nécessaire, d'après la loi (le quart des inscrits), pour être élu à Cahors ou dans la première circonscription de Cambrai. L'autre cause est le nombre énorme de voix perdues, dans chaque circonscription, par tous les candidats battus. M. Motte, battu au premier tour par M. Jules Guesde, a obtenu 11 018 voix, complètement inutiles pour le parti progressiste. Sans doute des compensations s'établissent spontanément entre les voix perdues par les divers partis. Mais les partis les plus forts sont généralement avantagés, et surtout ces compensations sont très capricieuses. Les concentrations qui se produisent au second tour profitent, d'une manière excessive, à la majorité. C'est

ainsi que cette année, où la passion politique plus vive a fait observer plus strictement que d'habitude la discipline de parti, à droite et à gauche, les résultats du scrutin uninominal ont différé, beaucoup plus que d'habitude, de l'exacte proportionnalité.

Comment calculer cette exacte proportionnalité? Il a été tenu compte de 8 802 569 suffrages, et il y a, pour la France et l'Algérie, 581 sièges à répartir. En divisant ce nombre de suffrages par 581, on obtient 15 150, qui représente le nombre de suffrages émis, en moyenne, pour chaque siège. Donc, autant de fois un parti a réuni 15 150 votes, autant de sièges devront lui être attribués. Les radicaux, par exemple, ayant obtenu 2 514 501 voix, il suffit de faire la division : 2 514 508 = 165 fois 15 150 + 14 758, pour voir qu'ils ont droit à 165 sièges plus une fraction très voisine de l'unité. Ayant fait le même calcul pour tous les partis, on constate que 576 sièges sont attribués. Il reste donc cinq sièges, qu'il est naturel d'attribuer aux cinq plus fortes fractions. Tel est le système rationnel pour le calcul de la représentation proportionnelle. On sait qu'il existe pour ce calcul une autre méthode, qui est appliquée en Belgique, et que l'on appelle le système d'Hondt. Elle donnerait ici presque les mêmes résultats, ajoutant simplement un siège aux radicaux au détriment des radicaux indépendants. On obtient ainsi les *résultats proportionnels globaux*, qui sont indiqués plus bas.

J'ai calculé ce que donneraient, dans chaque département, et en conservant pour chacun le nombre actuel des députés, les deux méthodes de calcul de la représentation proportionnelle. En faisant le total des résultats partiels ainsi calculés, on obtient les résultats d'ensemble qui seraient obtenus par chacune de ces deux méthodes. Enfin, j'ai placé dans le tableau suivant les résultats d'ensemble effectivement obtenus par le scrutin uninominal. Voici ce tableau :

	Résultats proportionnels globaux	Totalisation des résultats partiels		Scrutin uninominal
		Système rationnel	Système d'Hondt	
Socialistes unifiés . .	58	52	49	53
Socialistes indépendants.	13	13	10	18
Radicaux	166	167	185	241
Radicaux indépendants .	46	47	36	39
Républicains de gauche.	46	51	40	52
Progressistes	82	85	80	69
Réactionnaires . . .	170	166	181	109
Total égal . . .	581	581	581	581

La première colonne de ce tableau indique les résultats les plus exacts que l'on pourrait obtenir : la majorité de gauche y serait considérable, 77 voix. La seconde colonne diffère très peu de la première, le plus grand écart étant de 6 voix, au détriment des socialistes unifiés, ce qui s'explique par la grande multiplicité de leurs candidatures. La majorité atteint 79 voix, deux de trop seulement. La troisième colonne est moins exacte que la seconde ; les partis les plus forts y sont avantagés, ce qui est la caractéristique du système d'Hondt : les radicaux obtiendraient 19 sièges de trop, et les réactionnaires 11 de trop ; par contre, tous les partis moins forts perdraient des sièges auxquels ils ont droit, et finalement, du fait que la majorité est décomposée en un plus grand nombre de partis, résulterait pour elle une perte, qui la réduirait à 59 voix — 18 de moins qu'il ne faudrait. Enfin la colonne du scrutin uninominal montre des différences beaucoup plus graves avec la première. Les radicaux obtiennent 75 sièges de trop, et il en manque 13 aux progressistes, 61 aux réactionnaires, ce qui porte la majorité effective à 225 voix, au lieu de 77 : elle est triplée.

Ces chiffres paraissent être de nature à encourager la gauche radicale à conserver un mode de scrutin qui lui est si favorable. Elle a paru jusqu'ici peu disposée à cette réforme — peut-être simplement parce que les conservateurs la préconisaient, et le moment peut sembler mal choisi de la recommander à

la majorité actuelle. Partisan de la représentation proportionnelle, j'aggraverai la maladresse que je commets, par l'affirmation suivante : le renforcement de la majorité par le scrutin uninominal n'est pas un fait du hasard, et qui aurait pu être modifié par le déplacement, çà et là, de quelques voix, les totaux restant les mêmes ; il est, au contraire, un fait conforme aux tendances naturelles de tout scrutin majoritaire, soit par liste, soit uninominal. Si ce renforcement a été particulièrement excessif cette année, on a pu l'observer déjà aux élections précédentes.

Mais il ne s'agit plus, pour la gauche, de majorité ou de minorité. Sa majorité est considérable, croissante et résolue. Si des élections se faisaient suivant un système qui permît aux électeurs d'exprimer leur opinion d'une manière moins grossière, il paraît probable que la gauche justifierait sa majorité excessive par un excédent d'électeurs. La droite a réuni à peu près tout ce qu'elle peut espérer de votes. La question est maintenant surtout de mettre les électeurs en mesure de se prononcer entre les divers partis qui composent la gauche. Il est nécessaire qu'à l'intérieur de la gauche, aujourd'hui maîtresse incontestée du pouvoir, les différences d'opinion, de programme, de méthode de gouvernement, se précisent, et que se forment des partis plus nettement distincts. Qui sait en faveur de quel parti apparaîtraient les inexactitudes du scrutin uninominal ? L'unité de candidature à gauche a été trop fréquente. On ne peut conclure de l'opinion du candidat, d'ailleurs souvent mal déterminée par le vague des étiquettes, à l'opinion de l'électeur. Cette fois, peut-être, l'inconvénient n'a pas été trop grave, parce qu'il s'agissait encore d'une lutte entre la gauche et la droite. Mais si, comme tout porte à le croire, le mouvement vers la gauche va s'accentuant, l'intérêt des élections prochaines sera la concurrence entre les partis de gauche. Ils convient que ces partis s'affirment, s'organisent, et que le mode de scrutin adopté leur permette de se présenter sans confusion devant les électeurs de 1910. Les radicaux, s'ils renoncent au scrutin uninominal au moment même où ce mode de suffrage les a tellement favorisés, ne feront pas seulement un beau geste, mais aussi un acte de sage et habile politique.

*
**

Si l'on compare les résultats donnés par les élections de 1906 non plus seulement avec les résultats de 1902, mais aussi avec ceux de toutes les élections depuis 1889, c'est à-dire depuis que le scrutin uninominal a fonctionné sans interruption, on constate la répétition constante du même fait : d'une élection à l'autre un déplacement vers la gauche, jamais très considérable. Celui de cette année est le plus considérable qui se soit produit. Et ce fait se manifeste aussi bien, que l'on considère les votes émis par les électeurs, c'est-à-dire des résultats proportionnels, ou que l'on considère les résultats effectifs du système électoral. C'est dire que le jeu des compensations entre les voies gagnées et les voix perdues, ainsi que des concentrations au second tour de scrutin, si grossier soit-il, s'est effectué d'une manière approximativement équitable.

Il est intéressant de rapprocher ces résultats comparatifs des élections françaises et les résultats donnés par les récentes élections anglaises. Prenons seulement les élections de Grande-Bretagne, Galles et Écosse [1], où deux partis seulement ont été en présence : les libéraux (y compris le *Labour party*), et les unionistes. Voici le nombre des sièges qu'ils ont obtenus :

	Libéraux	Unionistes	Différences
1892	275	292	+ 17
1895	176	391	+ 215
1900	186	381	+ 195
1906	428	139	— 289

On voit que de 1892 à 1895 la majorité unioniste de 17 sièges s'est élevée à 215 sièges, avec un gain de 198. Aux élections

1. Les chiffres suivants sont empruntés au *Libéral Magazine*, publication mensuelle de l'organisation centrale du parti libéral, numéro de février 1906.

suivantes, dix sièges seulement de perdus ou gagnés. Mais de 1900 à 1906, la majorité unioniste de 195 sièges s'est transformée en une écrasante majorité libérale de 289 sièges.

Bien que l'on n'ait jamais vu en Angleterre un aussi complet revirement de l'opinion, manifesté par le passage de la majorité d'un parti à l'autre dans 249 circonscriptions sur 567, le fait d'un revirement est très normal dans les élections anglaises, et se produit au moins une fois sur deux, en moyenne. Singulier contraste entre les manifestations électorales de l'opinion française, qui donnent l'impression d'un mouvement lent, mais continu, toujours dans le même sens, et les manifestations électorales de l'opinion anglaise, bascule aux oscillations amples.

Si, au lieu de considérer à chaque élection, les changements dans l'attribution des sièges aux deux partis, on considère les changements dans les votes des électeurs, en distribuant les sièges proportionnellement aux forces électorales des libéraux et des unionistes, la bascule paraît un peu moins folle, et donne les résultats suivants [1] :

	Libéraux	Unionistes	Différences
1892	282	285	+ 3
1895	263	304	+ 41
1900	263	304	+ 41
1906	318	249	— 69

Il n'y a plus que des déplacements — fort considérables encore — de 38 et de 110 sièges, correspondant, pour ce dernier cas, à un changement de près d'un million de votes (exactement 960.492), sur 5.451.980. Et ces déplacements sont en sens inverse. Relativement au nombre des votants, dans une élection française, cela ferait un changement d'un million et demi de voix, qui suffirait à donner la majorité aux con-

1. Le calcul des résultats proportionnels a été fait séparément pour Londres, les bourgs anglais, les comtés anglais, le pays de Galles et l'Écosse, puis on a fait les totaux.

servateurs (s'ils pouvaient s'entendre), même sans l'appui des progressistes.

Il convient, pour étudier le mécanisme de cette bascule électorale anglaise, de distinguer le fait lui-même, c'est-à-dire le changement dans les votes de si nombreux électeurs, et l'effet exagéré produit par ce fait à cause de la non-proportionnalité des résultats, car le nombre des unionistes élus a été 139, et le nombre des électeurs unionistes aurait dû assurer 249 sièges à leur parti.

La raison de cette exagération factice est évidente. L'absence de ballottage et le système des deux partis suffisent à l'expliquer. Les sièges passent d'un parti à l'autre dans les circonscriptions où ils sont à peu près aussi forts ; qu'un mouvement d'opinion favorise l'un des deux partis, il l'emporte dans toutes ces circonscriptions, où l'autre parti a recueilli un nombre de voix souvent très peu inférieur. Le système a donc régulièrement pour effet de renforcer le parti le plus fort.

Mais pourquoi les Anglais se montrent-ils d'humeur politique si instable ? Ceci paraît être une question de psychologie et de politique intérieure anglaise que l'on ne saurait aborder dans une étude critique des systèmes électoraux. Et pourtant le système électoral anglais n'est pas sans avoir une influence peut-être décisive sur cette apparence psychologique — d'ailleurs si contradictoire avec les dispositions naturelles communément attribuées au peuple anglais. On s'en rendra compte si l'on veut bien se rappeler que chacune des propositions suivantes, énoncées sous une forme déductive, correspond à la réalité de la vie des partis politiques en Angleterre : dès lors qu'il n'y a pas de ballottages, il ne peut y avoir que deux partis, puisque tout tiers parti causerait simplement des pertes de voix ; s'il n'y a que deux partis, ils doivent se succéder alternativement au pouvoir, et par suite être tous deux des partis de gouvernement ; pour des partis de gouvernement, les principes et les programmes de réformes sont relativement secondaires, et souvent peu différents de l'un à l'autre ; l'exercice du pouvoir étant l'essentiel, ils sont donc obligés de remplacer les programmes par l'organisation ; ils sont des partis fortement organisés, et en

même temps peu significatifs comme représentation d'opinions ; passer de l'un à l'autre est un faible changement, en tant que doctrine et conception politiques, et l'électeur peut aisément s'y résoudre ; et cela peut amener un changement considérable, dans la pratique, pour la solution de telle question à l'ordre du jour, et qui passionne. Voilà pourquoi un sixième des électeurs anglais peuvent passer de droite à gauche, ou réciproquement, sans pour cela montrer une humeur très instable. S'ils avaient le ballottage, il n'en serait pas de même, car alors il existerait plus de deux partis. Il a fallu toute la puissance de l'organisation des deux partis traditionnels, pour qu'ils aient réussi, jusqu'ici, à empêcher la formation, soit de partis nouveaux, soit de groupements qui avaient pris naissance dans leur organisation même, et voici que, malgré l'absence de ballottage, le parti libéral est maintenant obligé de faire une place à des partis nouveaux. Le vieux système des deux grands partis s'abolit de lui-même jusque dans le pays qui l'avait inventé, et où toutes les institutions paraissaient destinées à le protéger.

On ne peut pas dire, toutefois, qu'il soit encore aboli. Jusqu'à présent, les exemples ont été très rares, d'élections où l'organisation libérale, l'organisation unioniste et le *Labour party* ont présenté chacun un candidat : l'absence de ballottage eût rendu cette tactique trop favorable aux unionistes. Le *Labour party* n'est donc encore, électoralement qu'une fraction du parti libéral, et ce fait a entraîné des conséquences politiques importantes, en déterminant l'attitude du gouvernement libéral. Mais, malgré la contrainte du système, comment pourrait-on se faire des illusions sur la permanence de cette alliance entre deux partis aussi réellement distincts ? A mesure que la masse électorale prend une part plus consciente à la vie publique, à mesure que la démocratie politique se réalise, les partis se multiplient et se précisent en des programmes plus incompatibles, et il faudra bien, même dans la traditionnelle Angleterre, que soient revisées les règles archaïques qui empêchent les partis nouveaux de s'exprimer et de se manifester. L'alliance des libéraux et du *Labour party* n'est qu'un atermoiement ingénieux.

Cet exemple du mécanisme de la vie politique anglaise n'est

donc pas à imiter, qu'on le regrette ou non, puisque la nécessité d'harmoniser avec l'état de la conscience politique générale les règles de son expression conduira fatalement l'Angleterre à renoncer à son système actuel. Mais cet exemple était intéressant pour montrer l'importance de la répercussion d'un système électoral sur les modalités de la vie politique.

*
**

Au système anglais des deux grands partis qui ne sont que des organisations électorales sans programme permanent, et à plates-formes électorales successives, s'opposent à la fois le système français et le système belge, tous deux caractérisés par la pluralité des partis distincts, qui conserveraient une individualité et une signification politique, à supposer même qu'ils ne formassent pas de comités électoraux. La différence est grande, toutefois, entre le régime électoral de la Belgique et celui de la France. Les élections belges se sont toujours faites au scrutin de liste, et viennent de se faire, pour la quatrième fois, au scrutin de liste avec représentation proportionnelle. Les partis y sont peu nombreux, et l'ancienne tendance du parti libéral à se scinder en deux, a tout à fait disparu depuis la nouvelle loi électorale. Quelques tendances analogues dans le parti clérical ont été aussitôt réprimées. On ne voit donc pas cette excessive variété de nuances politiques que l'on remarque en France, et la discipline rigoureuse que doivent exercer les partis pour empêcher toute scission montre que leur limitation à trois n'est pas un fait purement naturel, inhérent à la nature de la politique belge. Ce fait s'explique au moins en partie par le système de représentation proportionnel adopté, le système d'Hondt, qui favorise les plus grands nombres, et par ce que les circonscriptions électorales ne sont pas assez grandes : nombreuses en effet sont celles qui n'ont droit qu'à trois représentants, ce qui est insuffisant pour une bonne application de la représentation proportionnelle en général, surtout si le nombre des partis dépasse trois. C'est là le défaut du système belge. Aucun système n'est parfait.

D'autre part, la représentation des partis, sans être d'une exactitude parfaite, ne comporte plus les écarts formidables qui étaient ordinaires autrefois, sous le régime du scrutin de liste majoritaire, ni même les écarts, habituellement moindres, qui sont l'effet, en France, du scrutin uninominal. La plus forte inexactitude a été, jusqu'ici, de neuf sièges, en 1900, naturellement en faveur du parti clérical, qui est le plus nombreux. Surtout, la représentation des partis est, en Belgique, incomparablement plus précise qu'on ne peut l'espérer en France, parce que les partis eux-mêmes sont mieux définis. L'obligation d'établir des listes de partis donne aux résultats une signification bien plus claire. Supposons qu'en France, pour les élections récentes, on ait eu cinq listes de candidats publiées d'avance par le parti socialiste, par le parti radical et radical-socialiste, par l'alliance démocratique, par l'Association nationale républicaine et par l'Action libérale populaire. Supposons que ces listes aient été non des listes de candidats « recommandés », mais bien des listes exclusives de candidats de chaque parti, qu'elles aient été complètes, et que dans chaque circonscription les électeurs aient été assurés de pouvoir voter utilement pour la liste de leur choix. On aura une image quelque peu idéalisée des élections belges, et l'on voit combien l'analyse du scrutin serait instructive, et pratiquement utile pour déterminer l'orientation politique de la législature nouvelle. Si, en outre, l'attribution des sièges est réglée de manière que les forces de chaque parti, dans la Chambre, correspondent proportionnellement à ce qu'elles sont dans le pays, le gouvernement de la démocratie sera réalisé autant qu'il peut l'être par des réformes d'ordre constitutionnel.

Que faut-il pour cela ? D'abord, des partis mieux organisés, et ce n'est pas la loi qui peut les instituer. Mais déjà ils s'organisent, alors que le système électoral n'est pas favorable à la forme nouvelle qu'on leur voit prendre. La conception nouvelle des partis organisés appelle l'établissement d'un régime électoral nouveau, qui substituerait la représentation des partis à la désignation purement individuelle des élus, et cette conception nouvelle ne pourra se réaliser pleinement que lorsque le régime électoral approprié sera établi. La re-

présentation proportionnelle avec listes exclusives de partis est chaque jour plus adéquate à la vie politique moderne. Pour que ces partis puissent vraiment présenter partout des candidatures utiles, il faudrait des circonscriptions aussi grandes que possible. En France, par exemple, dans une circonscription de 150 000 inscrits, c'est-à-dire élisant dix ou onze députés, tout parti qui réunirait même un peu moins du dixième des électeurs serait assuré d'avoir un siège.

Il faut ensuite que le système n'exerce aucune influence sur la concentration ou la multiplication des partis politiques, en favorisant soit les plus grands partis, soit les plus petits, afin que la formation des partis soit déterminée par des motifs politiques, et non par l'intérêt électoral. C'est-à-dire qu'il faut établir le calcul de la représentation proportionnelle par la méthode rationnelle.

Mais, dans la pratique, il ne faut pas compter que le système le plus parfait soit institué, même lorsqu'il est parfaitement reconnu. Les départements seront les circonscriptions électorales, et la méthode de calcul d'Hondt, quatre fois expérimentée en Belgique, sera probablement, pour ce motif, adoptée en France. Un projet en ce sens, patronné par la Ligue pour la représentation proportionnelle, présenté à la Chambre, et rapporté par M. Charles Benoist, sera bientôt déposé devant la Chambre nouvelle. Les progressistes, les socialistes, et un grand nombre de républicains de gauche en sont partisans. Les radicaux, même ceux qui sont disposés à le voter, en sont généralement peu enthousiastes. On peut cependant espérer que les élections prochaines ne se feront plus au scrutin uninominal. A chaque élection nouvelle, la représentation proportionnelle gagne des adhésions.

P. G. LA CHESNAIS

TABLE DU TROISIÈME VOLUME

Mai-Juin

LIVRAISON DU 1er MAI

		Pages.
EUGÈNE LE ROY	Les Gens d'Auberoque *(1re partie)*	5
COMTE DE CIRCOURT	Souvenirs du Parlement de Francfort	
GUSTAVE SIMON	Paul Meurice. — Souvenirs intimes	61
HENRY DAGUERCHES	Fille du Soleil *(2e partie)*	97
LOUIS BIETTE	Le Métropolitain. — II	147
LE PÈRE X	Lettres de direction (1869-1886). — II	160
FÉLIX MATHIEU	Pascal et l'Expérience du Puy-de-Dôme *(fin)*	179
ERNEST TONNELAT	Les Allemands aux Etats-Unis. — I	207

LIVRAISON DU 15 MAI

LOUIS HOULLEVIGUE	L'Intérieur de la terre	225
HENRY DAGUERCHES	Fille du Soleil *(3e partie)*	244
JACQUES BLANCHE	Fantin-Latour	289
GUSTAVE REYNIER	Les Origines de la Légende de Don Juan	311
EUGÈNE LE ROY	Les Gens d'Auberoque *(2e partie)*	339
LOUIS BIETTE	Le Métropolitain *(fin)*	389
LE PÈRE X	Lettres de Direction (1869-1886). — III	412
EDMOND ALBE	La fin d'Hugues Géraud	440

LIVRAISON DU 1er JUIN

Pages.

GUGLIELMO FERRERO . . . Téron. 449
EUGÈNE LE ROY . . . . . Les Gens d'Auberoque *(3e partie)*. 473
FRANÇOIS SIMIAND . . . . La Condition des Ouvriers des Mines. — I. . 560
ANDRÉ CHEVRILLON. . . . Fez. — III. 527
ERNEST TONNELAT . . . . Les Allemands aux Etats-Unis. — II 564
HENRY DAGUERCHES . . . Consolata, Fille du Soleil *(fin)*. 583
JEAN GROS. . . . . La « Petite Église » de Toulouse 621
VICTOR BÉRARD . . . . . Questions extérieures : Turcs et Arabes . . 644

LIVRAISON DU 15 JUIN

MARCEL BOULENGER . . . L'Amazone blessée *(1re partie)*. 673
CAPITAINE VICTOR DURUY. Le Sous-Officier. 708
A. LE BRAZ . . . . . Jean Pentecôte 731
FRANÇOIS SIMIAND . . . . La Condition des Ouvriers des Mines. — II . 748
ANDRÉ RIVOIRE . . . . . Renouveau 773
EUGÈNE LE ROY . . . . . Les Gens d'Auberoque *(fin)* 782
ANDRÉ CHEVRILLON . . . . Fez *(4e partie)* 830
P. G. LA CHESNAIS . . . . . Statistique électorale 866

13e Année. N°. 12. 15 Juin 1906.

GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
JUN 27 1906

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Marcel Boulenger	*L'Amazone blessée* (1re partie)	673
Capitaine Victor-Duruy	*Le Sous-Officier*	708
A. Le Braz	*Jean Pentecôte*	731
François Simiand	*La Condition des Ouvriers des Mines.* — II.	748
André Rivoire	*Renouveau*	773
Eugène Le Roy	*Les Gens d'Auberoque* (4e partie)	782
André Chevrillon	*Fez (Fin)*	830
P.-G. La Chesnais	*Statistique électorale*	866

PRIX DE LA LIVRAISON : 2 fr. 50

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1906

LIVRES NOUVEAUX

THÉÂTRE DE JULES LEMAITRE, de l'Académie française. — Tome Ier.

On trouvera dans le tome premier, *Révoltée*, *le Député Leveau*, *Mariage blanc* et la délicieuse *Flipote*. Les amis et les admirateurs de M. Jules Lemaître souhaitaient depuis longtemps la publication de ce théâtre complet. Ces pièces sont de celles qui n'ont pas moins de charme à la lecture que sur la scène : l'originalité charmante de M. Jules Lemaître apparaît mieux encore peut-être quand on lit ses adorables comédies; on peut goûter à loisir toutes les grâces d'un dialogue toujours preste et spirituel, où abondent les observations subtiles, et les mots amusants et profonds.

JOSEPH AUTRAN, SA VIE ET SES ŒUVRES, par **G. Ancey** et **E.-A. Eustache**.

Voici une étude très consciencieuse et très documentée sur l'auteur des *Poèmes de la mer* et de la *Fille d'Eschyle*, cette belle tragédie jadis acclamée à l'Odéon. Prédécesseur de Victorien Sardou à l'Académie française, Joseph Autran a laissé une œuvre d'inspiration noble et de forme classique. MM. G. Ancey et E.-A. Eustache l'ont analysée avec un soin clairvoyant et une critique indépendante. Ils ont aussi étudié l'homme, qui était un brave homme, aux goûts simples et délicats. Le volume contient, en outre, de curieuses lettres inédites de Lamartine, de Dumas père, de Victor de Laprade, de Méry, de Jules Janin, de Pontmartin, de Thiers, etc. M. Jacques Normand, gendre du poète, a écrit une préface émue, hommage quasi familial à une mémoire vénérée.

HISTOIRE DE LA MISE EN SCÈNE DANS LE THÉÂTRE RELIGIEUX FRANÇAIS DU MOYEN AGE, par **Gustave Cohen**.

L'auteur désire montrer la continuité de l'évolution scénique depuis le xe siècle jusqu'au xvie et même au xviie siècle. Dans un décor de la *Folie de Clidamante* de A. Hardy, il retrouve l'ancien principe du décor simultané, et dans la *Psyché* de Molière la gueule d'enfer des mystères. Il apporte enfin des arguments nouveaux pour prouver l'influence du théâtre sur l'art du moyen âge.

LES RÉVÉLATIONS DE L'ÉCRITURE D'APRÈS UN CONTROLE SCIENTIFIQUE, par **Alfred Binet**.

« Le contrôle de la graphologie est une des plus belles expériences qu'un psychologue puisse souhaiter. On trouve là une occasion précieuse de démontrer l'application de la méthode expérimentale à des phénomènes qui semblent toujours vouloir s'y dérober... Et on n'écrit pas une de ces froides et abstraites pages de logique, qui légifèrent dans le vide, sur des hypothèses d'expériences pour des hypothèses de savants. On est en plein dans la réalité vivante. » Cette étude d'un philosophe intéressera même les profanes : la graphologie est une des sciences qui passionnent même les gens du monde.

LA FONDATION DE L'EMPIRE ALLEMAND, par **Ernest Denis**.

Cette étude politique, littéraire, économique sur la vie de l'Allemagne de 1851 à 1871 est toute pénétrée du désir de donner « la sensation de la réalité vivante en reproduisant la variété et la complexité des phénomènes dont l'ensemble constitue l'existence nationale ». Moltke et Roon, Hegel et Delbrück, le grand État-major aussi bien que les Universités et la bourgeoisie capitaliste travaillèrent avec Bismarck à la fondation de l'Empire. Il vaut la peine de vérifier sur ce travail précis et sûr la conception que l'auteur se fait de l'histoire : une histoire ne croyant ni aux accidents ni à l'action des héros et de tendance déterministe.

THÉÂTRE D'AMBROISE JANVIER, tomes I, II, III, IV.

M. Marcel Ballot, qui fut maintes fois le collaborateur d'Ambroise Janvier, a écrit la préface du tome Ier : il nous a donné un saisissant portrait de cet homme aimable, prématurément disparu, qui fut un de nos plus délicieux dramaturges. C'est à M. Marcel Ballot qu'Ambroise Janvier avait confié en mourant le soin de publier son théâtre, ou au moins onze pièces que, « de sa main, il avait désignées et choisies ». L'une de ces pièces, *la Meurine*, était restée inédite : nous en avons donné la primeur aux lecteurs de la *Revue de Paris*. Et sans doute cette pièce émouvante et originale leur donnera le désir de connaître ces quatre volumes, dont le second est « préfacé » par M. Henri Lavedan, le troisième par M. Paul Hervieu et le quatrième par M. Catulle Mendès.

LES ARTS ET LES ARTISTES PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE (1789-1795), par **Maurice Dreyfous**.

En un livre agréable, sans prétentions scientifiques, l'auteur nous entretient de la vie artistique de la Révolution : musées et écoles, embellissements de Paris, Salons de 1789 à 1794, œuvres de David et Houdon, affaires de la Comédie Française, musiques révolutionnaires, cortèges et fêtes; ces descriptions et études forment une chronique utile d'une période d'art jusqu'ici mal étudiée.

SUR LE CHEMIN DE LA FORÊT, par **G. Maurice**.

Ces vers sentent bon la forêt : ils sont très simples, aussi quelques-uns sont-ils très beaux. Le poète chante simplement ce qu'il voit, ce qu'il aime : les choses et les gens de la campagne, les prés sous le soleil, l'étang noir qui dort dans les granits.

Le bon temps des baisers au coin des métairies

ou bien

La petite maison qu'embaument des glycines.

M. G. Maurice a eu la sagesse de rester le poète de chez lui. Sur sa flûte de saule à cinq trous, il a fait chanter d'émouvantes chansons.

BRISE EMBAUMÉE
VIOLETTE
ED. PINAUD, PARIS

PARFUMERIE
FOSCARINA
ED. PINAUD, PARIS

PARFUM
GENET D'OR
ULTRA PERSISTANT
ED. PINAUD
18, PLACE VENDÔME
PARIS

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au COALTAR SAPONINÉ LE BEUF
HYGIÈNE DE LA TOILETTE
son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

Pour avoir une BELLE POITRINE
prenez les PILULES ORIENTALES qui, en deux mois, effacent les saillies osseuses des épaules, développent, raffermissent, reconstituent les Seins en donnant au Buste un gracieux embonpoint.
Approuvées par les célébrités médicales, *bienfaisantes pour la Santé*, elles conviennent aux tempéraments les plus délicats. — Traitement facile, Résultat durable. — Renommée universelle.
Le Flacon avec Notice, 6f35;
Envoi discret et franco (contre remboursement 0f15 en plus). — Ecrire à M. J. RATIÉ, Pharmacien, 5, B-M, Passage Verdeau, PARIS, 9e.
Dépôts : *Bruxelles*, Phie St-Michel ; *Genève*, Drogrie Cartier & Jorin

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 250 MILLIONS
Siège social : *54 et 56, rue de Provence.*
Succursale : *134, rue Réaumur (place de la Bourse),* — *6, rue de Sèvres,* } à Paris.
Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre); — Ordres de Bourse (France et Etranger); — Souscriptions sans frais; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); Escompte et Encaissement de coupons français et étrangers; — Mise en règle de titres; — Avances sur titres; Escompte et Encaissement d'Effets de commerce; — Garde de Titres; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages; — Virements et Chèques sur la France et l'Etranger; Lettres de crédit et Billets de crédit circulaires; — Change de monnaies étrangères; — Assurances (Vie, Incendie, Accidents), etc.
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Compartiments depuis 5 francs par mois; (tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)
76 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 446 agences en Province, 2 agences à l'Étranger (Londres et Saint-Sébastien), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Violet Parfumeur PARIS
29, Boul. des Italiens.
Bouquet Farnèse
NOUVEAU PARFUM

A

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

MM. les actionnaires de la Banque Impériale Ottomane sont prévenus que, conformément à l'article 29 des Statuts, la 43e Assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 27 juin, à Londres, Winchester House, Old Broad Street, à une heure de l'après-midi, pour recevoir communication du rapport du Comité sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1905, fixer le dividende, remplacer les membres sortants du Comité et approuver la prorogation de durée de l'existence de la Société.

Aux termes de l'article 27 des statuts, l'Assemblée générale se compose des actionnaires possédant au moins 30 actions, lesquelles devront être déposées, au plus tard, 10 jours avant le 27 juin :
à Paris : à l'Agence de la Banque, 7, rue Meyerbeer;
à Londres : à l'Agence de la Banque, 26, Throgmorton Street, E. C.;
à Constantinople : au Siège de la Banque, ou dans les autres Succursales de la Banque.

FROID et GLACE
Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET
28, rue de Grammont, Paris
Appareils industriels à produire le FROID et la GLACE
PRODUCTION GARANTIE
Même dans les pays les plus chauds (Envoi Franco, du Prospectus)

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 150.000.000 de francs, entièrement versés

SITUATION au 30 Avril 1906

ACTIF :		PASSIF :	
Caisse et Banque	88.508.189 57	Capital	150.000.000 »
Portefeuille	636.491.964 67	Réserves	19.290.189 30
Reports	52.795.025 05	Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte	538.070.404 86
Correspondants « Effets à l'Encaissement »	49.313.116 68	Comptes Courants créditeurs	411.960.082 90
Comptes courants débiteurs	160.087.859 74	Bons à Échéance fixe	61.959.843 90
Rentes, Obligations et Valeurs diverses	12.550.753 06	Acceptations	129.081.796 71
Participations financières	7.597.471 70	Comptes d'Ordre et Divers	17.651.726 48
Avances garanties	142.926.101 39		
Comptes débiteurs par Acceptations	131.059.309 83		
Agences hors d'Europe	5.671.510 59		
Compte d'Ordre et Divers	27.925.071 93		
Immeubles	13.087.669 94		
Fr.	1.328.014.044 15	Fr.	1.328.014.044 15

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(*Viâ Calais ou Boulogne*)

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens

(VOIE LA PLUS RAPIDE)

Services officiels de la poste (*Viâ Calais*)

La Gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

STATIONS BALNÉAIRES ET THERMALES

De la veille des Rameaux au 31 Octobre, toutes les gares du chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits ci-après indiqués, à destination des stations balnéaires et thermales dont la liste suit :

Ault-Onival (viâ Feuquières-Fressenneville), Berck, Boulogne (Le Portel), Calais, Cayeux, Conchil-le-Temple (Fort-Mahon), Dannes-Camiers (Plages Ste-Cécile et St-Gabriel), Dunkerque (Plages de Malo-les-Bains et Rosendael), Étaples (Paris-Plage), Eu (Plages du Bourg-d'Ault, d'Onival et du Bois de Cise), Fort-Mahon-Plage, Ghyvelde (Bray-Dunes), Gravelines (Plage du Petit-Fort-Philippe), Le Crotoy, Leffrinckouke (Malo-Terminus), Le Tréport-Mers, Loon-Plage, Marquise-Rinxent (Plage de Wissant), Noyelles, Quend-Fort-Mahon, Quend-Plage, Rang-du-Fliers-Verton (Plage de Merlimont), Rosendael (Plages de Malo-les-Bains), St-Valéry-sur-Somme, Wimille-Wimereux (Plages de Wimereux, Ambleteuse et Andresselles), Zuydcoote (Nord-Plage).

Enghien-les-Bains, Pierrefonds, St-Amand, St-Amand-Thermal, Serqueux (desservant Forges-les-Eaux).

1° POUR LES STATIONS BALNÉAIRES ET THERMALES

SOUS CONDITION D'EFFECTUER UN PARCOURS MINIMUM DE 100 KILOMÈTRES, ALLER ET RETOUR

BILLETS DE SAISON de 1re, 2e et 3e classes, valables pendant 33 jours non compris le jour de l'émission, avec facilité de prolongation pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours, moyennant un supplément de 10 0/0 du prix total du billet. Ces billets, créés pour les familles, sont nominatifs et collectifs ; ils comportent une réduction de 50 0/0 à chaque membre de la famille en plus du troisième et ne peuvent servir qu'aux personnes d'une même famille ainsi qu'aux personnes attachées à la famille (précepteurs, serviteurs, etc.) voyageant ensemble.

BILLETS HEBDOMADAIRES ET CARNETS d'aller et retour de 1re, 2e et 3e classes. Les billets sont individuels et valables pendant 5 jours, du Vendredi au Mardi, et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales. Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque, dans le délai de 33 jours, non compris le jour de distribution.

Indépendamment de ces billets, il est délivré, à une date quelconque, à destination des stations balnéaires et thermales, des cartes d'abonnement de 1re, 2e et 3e classes, valables pendant 33 jours et comportant une réduction de 20 0/0 sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois à toute personne qui en fait la demande, en prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.

2° POUR LES STATIONS BALNÉAIRES SEULEMENT

BILLETS D'EXCURSION de 2e et 3e classes, des Dimanches et jours de fêtes légales, valables pendant une journée et seulement dans dans des trains spéciaux ou dans des trains du service ordinaire désignés à cet effet. Ces billets sont individuels ou de famille. Pour les familles (ascendants et descendants) il est accordé sur les prix des billets individuels une réduction allant de 5 à 25 0/0 selon que la famille se compose de 2, 3, 4, 5 personnes et plus.

Tous ces billets sont personnels et ne peuvent être vendus sous peine de poursuites judiciaires.

CARNETS de VOYAGES CIRCULAIRES à PRIX RÉDUITS en FRANCE et à l'ÉTRANGER

AVEC ITINÉRAIRE TRACÉ AU GRÉ DES VOYAGEURS

La Compagnie du Nord délivre toute l'année des Livrets à coupons à prix réduits permettant aux intéressés d'effectuer à leur gré un voyage empruntant à la fois les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays Européens désignés ci-après : ALLEMAGNE, GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, AUTRICHE-HONGRIE, ROUMANIE, BOSNIE, BULGARIE, SERBIE, HERZÉGOVINE, ROUMÉLIE, TURQUIE, BELGIQUE, PAYS-BAS, SUISSE, ITALIE, DANEMARK, SUÈDE, NORVÈGE ET FINLANDE.

Les conditions principales d'émission de ces livrets sont les suivantes :

L'itinéraire doit ramener le voyageur à son point de départ initial ; il peut affecter la forme d'un voyage circulaire ou celle d'un aller et retour.

Le parcours à effectuer sur les réseaux ou par les voies navigables des pays indiqués ci-dessus (France et Étranger) ne peut être inférieur à 600 kilomètres. La durée de validité des livrets est de 45 jours lorsque le parcours ne dépasse pas 2.000 kilomètres ; elle est de 60 jours pour les parcours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 90 jours au-dessus de 3.000 kilomètres.

Dans aucun cas la durée de validité ne peut être prolongée ni l'itinéraire modifié.

Les enfants âgés de moins de 4 ans sont transportés gratuitement s'ils n'occupent pas une place distincte ; au-dessus de 4 ans jusqu'à 10 ans, il bénéficient d'une réduction de moitié.

Il n'est accordé aucune gratuité pour le transport des bagages enregistrés.

Aucune réduction sur les prix de ces livrets n'est accordée pour les voyages effectués en groupe ou les voyages de famille.

Ces livrets doivent être demandés à l'avance *sur des formulaires ad hoc* et au moyen de cartes, tarifs et documents tenus à la disposition des intéressés dans *toutes les gares et stations françaises ou étrangères* faisant partie des pays européens désignés ci-dessus.

Ces demandes doivent comporter la liste exacte des villes à visiter et l'indication des itinéraires choisis.

Il est exigé des voyageurs au moment de la demande le dépôt d'une provision de 3 francs par livret. Cette somme est déduite du prix lorsque le voyageur prend possession de ce livret.

Pour déterminer l'itinéraire de son voyage, il est recommandé au voyageur de consulter, au préalable, les Indicateurs des chemins de fer et des lignes de navigation. Ces documents seuls donnent, en effet, exactement les renseignements qu'il est important de connaître (correspondances les plus rapides, voitures directes, voitures-lits ou wagons-restaurants, trains à intercirculation). — En raison des communications plus rapides qui peuvent exister par des itinéraires détournés, la route kilométriquement la plus courte n'est pas toujours, en effet, la plus avantageuse.

HENRY BINDER

M. COTTENET et Cie Successeurs

PARIS, 31, RUE DU COLISÉE, PARIS

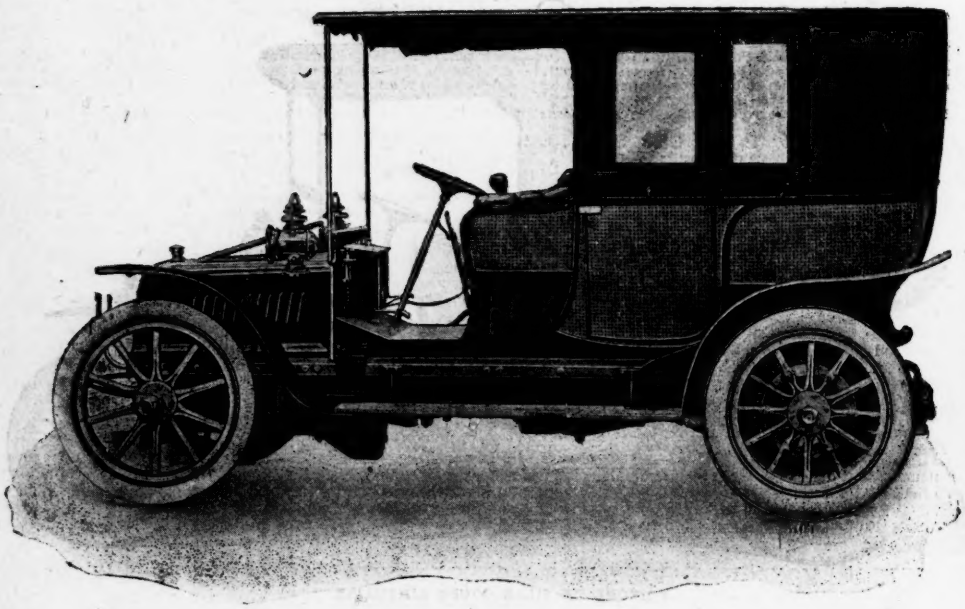

CARROSSERIE DE LUXE

Pour Voitures à Chevaux et Automobiles

TÉLÉPHONE 516-49

Adresse Télégraphique : BINDERCAR — PARIS

Société Anonyme des Anciens Établissements

PANHARD & LEVASSOR

AU CAPITAL DE 5.000.000

19, Avenue d'Ivry - PARIS

Exposition Universelle de Bruxelles 1897 : GRAND PRIX

Expositions Universelles de Paris 1889-1900 :
HORS CONCOURS - MEMBRE DU JURY

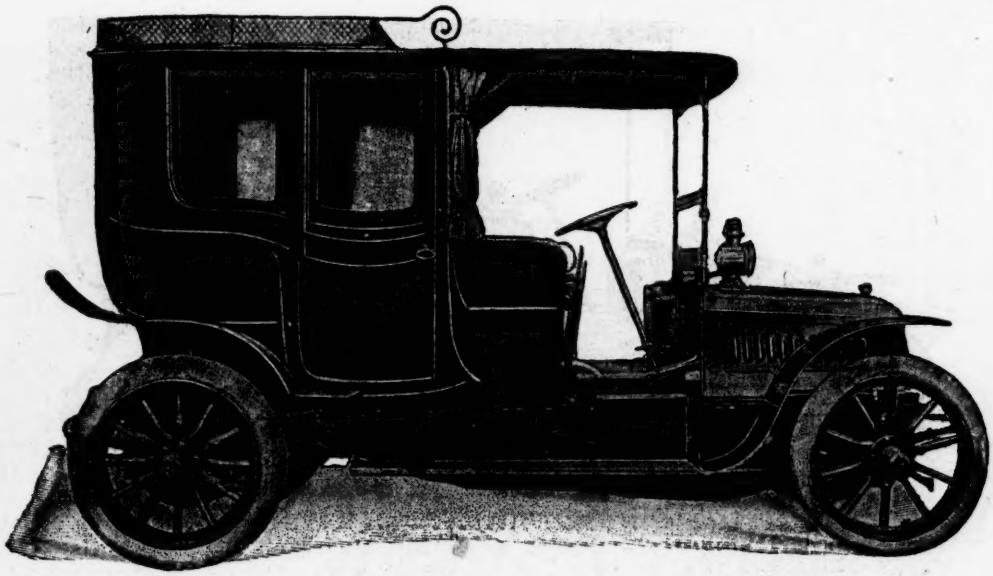

VOITURE DE VILLE COUPÉ LIMOUSINE

Voitures Automobiles

MUES PAR MOTEURS A PÉTROLE

de 10, 15, 18, 24, 35 et 50 chevaux

Voitures de Course
Voitures de Ville
Voitures d'Excursions
et de Grand Tourisme.

VOITURES DE LIVRAISONS EN TOUS GENRES

Envoi Franco du Catalogue illustré.

CRÉDIT LYONNAIS
Siège social à LYON. — Siège central à PARIS
CAPITAL : 250 MILLIONS
Entièrement versés
AGENCE DE BRUXELLES
DÉPOTS DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préserve des ÉPIDÉMIES
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le **Crédit Lyonnais** met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art,** etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du CRÉDIT LYONNAIS; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale,** dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré. Il peut **seul** ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi **en garde Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et autres objets.

S'adresser : Au Siège Central, 19, boulevard des Italiens ou dans les Bureaux de quartier.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris.

Etude de Me GUIGNIER, avoué à Grenoble (Isère). — VENTE au Palais, à Grenoble, le samedi 30 juin 1906, à midi, *en trois lots, avec faculté de réunion :*

1° FONDS DE COMMERCE ET MARQUES DES PRODUITS DE LA GRANDE-CHARTREUSE

Exploités à la GRANDE-CHARTREUSE et à **FOURVOIRIE** (Isère). Mise à prix : **500,000** fr.
Agencements, Outillage. Matières premières et Marchandises fabriquées en sus.

2° IMMEUBLES à Saint-Pierre-de-Chartreuse et à Saint-Christophe-Entre-Deux-Guiers (Isère), Montagnes pastorales. 91 hectares environ. — Mise à prix : 35,000 francs.

3° IMMEUBLE à VOIRON (Isère), à usage d'Entrepôt. — Mise à prix : 80,000 francs.

S'adresser audit Me GUIGNIER, avoué, et, à Paris, à Me *G. Brunet*, avoué; à Me *Nottin*, notaire, et à M. Henri LECOUTURIER, administrateur judiciaire, 28, rue du Mont-Thabor.

VENTE au Palais, à Paris, le 4 juillet 1906, à 2 h. :

1° **MAISON PASSAGE DU GENIE, 7**
Revenu brut : 9.700 fr. Mise à prix : 80.000 francs.

2° **MAISON AVENUE DAUMESNIL, 16**
Revenu brut : 14.000 fr. Mise à prix : 150.000 francs.
S'ad. à Mes BOURGOUIN, avoué, et COTELLE, notaire.

LEVALLOIS-PERRET, MAISON, r. de Gravel, 154. Cce 285 m. M. à p. 49.000f. Prêt. Créd. fonc. Adj. Ch. not. Paris, 3 juillet. Me FOUCHEY, not. 3, r. du Louvre.

MAISON **DUPIN** 7, rue R. br. 10.809 fr. M. à p. 80.000 fr. Adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, le 19 juin. S'adr. à Me DUBOST, not., 32, r. Mathurins.

VENTE, étude de Me GUYON, notaire à Mantes-sur-Seine, 25 juin 1906, à 3 heures.

FERME DE GAREL cne de Dammartin-en-Serve, canton de Houdan. Bâtiments d'habitation et d'exploitation. Cont. 49 ares, clos de murs et 34 h. 80 a. env. de TERRES ET BOIS en 41 pièces. Rev. p. bail : 1.900 fr. M. à p. 30.000 fr. Prêt du Crédit Fonc. à cons. S'ad. GUYON, not. TRIPARD et DEVEAU, av. à Mantes.

MAISON ANGLE **Rue de GRENELLE** 80, et r. du Bac, 82, R. br. 46.604 fr. 25. M. à p. 450.000 fr. A adj. s. 1 enc. Ch. not. Paris, 19 juin. Me ALB. MOREL D'ARLEUX, not., 5, rue du Renard.

OFFICIERS MINISTÉRIELS (*suite*)

TERRAIN à Paris, Bd de Charonne, 37 et 39. Cce 1072m40. M. à p. **90.000** fr. Adj. Ch. not. Paris, 26 juin. Me CHARPENTIER, 16, av. de l'Opéra.

MAISON à PARIS, rue de TURENNE, 49. Cce 550 m. Rev. br. **25.150** fr. M. à p. **240.000** fr. Adj. Ch. not. Paris, le 26 juin 1906. S'adresser à Me Antoine PHILIPPOT, not., 10, rue Saint-Antoine.

MAISON à PARIS, R. OBERKAMPF, 55. Rev. br. **12.092**f M. à p. **120.000**f Adj. Ch. not. Paris, 26 juin 1906. Me VALLÉE, not., 204, boulevard Voltaire.

MAISONS à PARIS. 1° R. St-MARTIN. 24. Cce 410 m. R. br. **25.118** fr. M. à p. **300.000** fr. 2° R. BERTIN-POIRÉE, 8 et 10. Cce 438 m. R. br. **29.136**f**60**. M. à p. **330.000** fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, le 3 juillet 1906. S'ad. Me FONTANA, not., 10, rue Royale.

MON RAPPORT, r. Didot, 48 (XIXe), cont. 346 m. rev. **16.133** fr. M. à p. **200.000** fr. à adj. ch. not. 26 juin. Me COTTENET, not., 23, Bd Bonne-Nouvelle.

MAISON à PARIS **AV. MARCEAU**, **67**. R. br. **23.384** fr. M. à p. **350.000** fr. Adj. s. 1 ench. Ch. Not. 16 juin. Me ROCAGEL, not., 182, r. Rivoli.

3 MAISONS A PARIS 1° r. de la Chaussée-d'Antin, 50. Rev. br. **48.770**f M. à p. **650.000**f. 2° r. du Marché-St-Honoré, 14, 16. R. b. **15.534**f. M. à p. **175.000**f. 3° r. de la Michodière. 20. R. b. **23.735**f. M. à p. **250.000**f. A adj. sur 1 ench. Ch. des not. Paris, 26 juin 1906. S'ad. à M. CLAIN, gér. des prop. 50, ch. d'Antin, Me VINCENT, n. 183, b. St-Germain.

MAISON DE RAPP. A PARIS, 161, r. St-HONORÉ, (Pl. Théâtre-Français) où s'expl. le CAFÉ DE LA REGENCE. Sup. 390 m. 14. R. b. **54.361**f**40** env. M. à p. **600.000** fr. Adj. s. 1 ench. Ch. not. 3 juillet. Me DEMANCHE, not., 115, Bd Saint-Germain.

VENTE au Palais, à Paris, le 27 juin 1906, à 2 h. : MAISON à PARIS **60, RUE DE BELLECHASSE**
Revenu brut : environ **15.060** fr. Mise à prix : **130.000** francs. S'adresser à MMes BREDIN, GEOFFROY, avoués ; LAURENT, notaire.

VENTE au Palais, à Paris, le 27 juin 1906 : **PROPRIETE A VERSAILLES** r. des Chantiers, 36 et 36 bis, Contce 4026 m. M. à p. **60.000** fr. S'adresser à Mes MOUILLEFARINE, BOURGEOIS, FRANÇOIS, avoués ; BRAULT, notaire à Neuilly.

VENTE au Palais, à Paris, le Jeudi 21 Juin 1906, à 2 h. **TERRAIN A MONTROUGE** (Seine), Grande-Rue, N° 47, (5e lot de l'enchère). Cont. 3.521 m. environ. Mise à prix : **18.667** francs. S'adresser à Mes DETROYE, avoué poursuivant, place Boïeldieu, n° 1 ; BRUNET et DUBAIL, avoués, et Me MENAGE, administrateur judiciaire.

VENTE sur publications judiciaires, au Palais, le 23 juin 1906, de **3 Immeubles**, en 3 lots :
1er lot : Maison à Paris. **R. DES PERCHAMPS, 37** (16e arr.) Rev. br. env. 10.238 fr. M. à p. **120.000** fr.
2e lot : Maison à Paris. **RUE LA FONTAINE, 61** (16e arr.) Rev. br. env. 28.192 fr. M. à p. **350.000** fr.
3e lot : Maison à Paris. **RUE LA FONTAINE, 63** (16e arr.) Rev. br. env. 11.723 fr. M. à p. **140.000** fr.
Prêt du Crédit foncier. — S'adresser pour renseignements à Mes PLOCQUE et Herbet, avoués à Paris.

VENTE au Palais, à Paris, le 27 juin, à 2 heures.
1° PROPRIÉTÉ A ST-MAUR-D-FOSS. Seine), quai du Port de Créteil, n° 11. Rev. brut 1.540 fr. env. Mise à prix **14.000** fr. 2° **Propriété à Saint-Maur-des-Fossés**, lieu dit « **Port de Créteil** ». Rev. brut 4.690 fr. env. M. à p. **40.000** fr. 3° **Propriété à Saint-Maur-des-Fossés**, villa Camus n° 2. Rev. brut 500 fr. env. M. à p. **5.000** fr. 4° **Propriété à Saint-Maur-des-Fossés**, rue des Remises, nos 19 et 21. Rev. brut 3.800 fr. env. M. à p. **30.000** f. **5° 22 PARCELLES** de Bois et bruyères, commune de Sucy-en-Brie (S.-et-O.). M. à p. **5.000** fr. 6° **Bois** commune de Marolles-sous-Lignières (Aube). M. à p. **50** fr. S'adresser à Mes Alphonse CHARTIER, Haquin, Bertin et Ferté, avoués et Braun, notaire à Saint-Maur-des-Fossés.

VENTE au Palais, à Paris, le 30 juin 1906, à 2 h.
1° **MAISON A PARIS** **Boulevard du Port-Royal.**
Mise à prix : **125.000** francs.
2° **MAISON D'AGRÉMENT A POISSY** (Seine-et-Oise). Boulevard du Nord, 14. Mise à prix : **25.000** fr. S'adresser à MMes BRILLATZ, Barbu et Beaugé, avoués ; — MMes Grange, notaire à Paris, et Cauvin, notaire à Poissy.

VENTE au Palais, le 27 juin 1906, à 2 heures.
en trois lots **TROIS TERRAINS RUE FRÉDÉRIC-LEMAITRE** nos **14, 16, 18, 20** et **31** présum.
Mises à prix : **6.000, 40.000** et **25.000** francs.
S'adresser à : Mes Joseph CHARTIER, avoué, 34, av. de l'Opéra, et Vigier, notaire.

VENTE au Palais, le 4 juillet 1906, à 2 heures.
1° **MAISON à PARIS** **11 RUE DE St-PÉTERSBOURG**
Rev. brut : 39.065 fr. M. à p. : **400.000** fr.
2° **PROPté à PARIS** **127, AVENUE DE CLICHY**
Conten. 1.691m,13 cent. Rev. brut : 66.430 fr. Mise à prix : **770.000** francs. S'adresser à Mes HENRI DANET, Béguin et Léger, avoués ; Théret, Charles Champetier de Ribes, Paul Girardin et Père, notaires, et sur les lieux.

VENTE au Palais, le 30 juin 1906 :
1er lot : **TERRAIN** et **bâtiment** à Paris, rue Lamarck, 11 et 13. Contce 346 m. env. M. à p. **12.000** fr. 2e lot : **MAISON** de **rapport**, même rue, 15. Contce 132 m. env. M. à p. **60.000** fr. 3e lot : **MAISON** de **rapport**, même rue, 19. Contce 274 m. env. M. à p. **100.000** fr. 4e lot : **TERRAIN** et **bâtiments**, rue Lamarck, 21 *bis* et 23. Contenance 978 m. env. M. à p. : **45.000** fr. 5e lot : **TERRAIN** et **bâtiments**, rue de la Barre, 30. Contce 4.855 m. env. M. à p. : **90.000** francs. S'adr. à Mes DELASALLE, avoué ; Nottin, not. et MÉNAGE, liquid. judic., 44, rue des Mathurins.

GLACIÈRE
PORTATIVE
Produit en 10 minutes, 500 gr. à 8 kil. de glace ou des glaces, Sorbets, Vins frappés, etc., par un Sel inoffensif. Prospectus franco.
J. SCHALLER, 332, Rue St-Honoré, PARIS.

En Vente :

Table décennale
de la
Revue de Paris
(1894-1903)

I. TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS.
II. TABLE ANALYTIQUE PAR MATIÈRES.
III. TABLE GÉOGRAPHIQUE PAR RÉGIONS.

Prix. . . . . 2 fr. 50

CONCOURS DU BANDAGE 1905

LA ROUE D'OR
Offerte par MM. KELLNER & AUSCHER

PNEU-CUIR
VULCAN
arrivé SEUL

dans le CONCOURS DE BANDAGE 1905

4.000 kilomètres sans crevaison

P. BUCHILLET & Cie, 20, rue Brunel, Paris

Téléphone 582-95

Récompense nationale de **16.600** Fr. — **7 MÉDAILLES D'OR**

QUINA-LAROCHE

TONIQUE

RECONSTITUANT, FÉBRIFUGE

Universellement reconnu comme le **Remède Souverain** pour combattre :

DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT
MANQUE D'APPÉTIT
FAIBLESSE d'ESTOMAC, FIÈVRES, etc.

EXIGER le **Véritable Quina-Laroche**

PARIS — 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques — PARIS ET DANS TOUTES LES PHARMACIES. 993

A. DE LUZE & FILS

88, Quai des Chartrons
BORDEAUX

VINS
et Eaux-de-Vie de Cognac

Pour tous renseignements et prix courants s'adresser directement à la maison

OU A SES REPRÉSENTANTS

A PARIS. — M. J. VAGNAIR, 1, rue du Guet, Sèvres.
A LA HAYE. — M. L.-J. VAN DER MANDEL, 27, Hooge Nieuwstraat.
AU HAVRE. — M. G. DURAND-VIEL, 1, place Carnot.
A ANVERS. — M. AUG. FIÉVÉ, 131, avenue des Arts.
A BERLIN. — M. C. A. MÜLLER junior, Nettelbeckstrasse, 24, Berlin W. 62.

EXCURSIONS ACCOMPAGNÉES
Organisées par MM. Th. COOK et FILS

SUISSE : Oberland Bernois et Massif du Mont-Blanc.
Départs de Paris : 18 juin, 9, 30 juillet et 20 août 1906.

Massif du Mont-Blanc Vallée du Rhône, Glacier du Rhône et Oberland Bernois
Départs de Paris : 25 juin, 16 juill., 6 et 27 août 1906.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE
Départs de Paris : 18 juin, 23 juill. et 20 août 1906.

Bords du Rhin et la Forêt Noire
Départs de Paris : 25 juin, 16 juill. et 6 août 1906.

DANEMARK, SUÈDE ET NORVÈGE
Le Cap Nord
Départ de Paris : 6 juillet 1906.

DAUPHINÉ ET SAVOIE
Départs de Paris : 9, 30 juillet et 20 août 1906.

Pour tous renseignements et prix, s'adresser :
1, place de l'Opéra, Paris.

PATE ÉPILATOIRE DUSSER

Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. Sécurité, Efficacité garanties. — 50 Ans de Succès. — (Pour la barbe, 20 fr. ; 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. *franco* mandat.) — Pour les bras, employer le **PILIVORE** — DUSSER, 1, Rue J.-J.-Rousseau, PARIS.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 5, rue de Mézières, PARIS

Dernières Nouveautés :

CHARLES DIEHL

Figures Byzantines

(2e Édition)

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . 3 fr. 50

ANDRÉ MATER

L'Église catholique

Sa constitution — Son administration

Un volume in-18 de 470 pages, broché . . . 5 fr. »

LOUIS AUBERT

Paix Japonaise

Un volume in-18 de 370 pages, broché . . . 3 fr. 50

Commandant L. ABEILLE

Marine française et Marines étrangères

Un volume in-18 de 370 pages, broché . . . 3 fr. 50

ANDRÉ SIEGFRIED

Le Canada (les deux races)

(*Problèmes politiques contemporains*)

Un volume in-18 de 420 pages, broché . . . 4 fr. »

ALBERT B. MARTINEZ et M. LEWANDOWSKI

L'Argentine au XXe siècle

Introduction par CH. PELLEGRINI

Un volume in-18 de 470 pages, *2 cartes*, br. 5 fr. »

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 5, rue de Mézières, PARIS

Viennent de paraître :

ERNEST DENIS
Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Paris.

La Fondation de l'Empire Allemand
(1852-1871)

Un volume in-8° (23c×16c) de 540 pages, broché. . . . . **10 fr. »**

CT E. LUNET DE LAJONQUIÈRE

Le Siam et les Siamois

Un volume in-18 de 360 pages, broché. . . . . **3 fr. 50**

MIGUEL DE TORO Y GÓMEZ

Nuevo Diccionario Francés = Español y Español = Francés

Un volume in-18 jésus de 1 200 pages, relié toile rouge. . . . . **6 fr.**

Œdipe à Colone

Tragédie de SOPHOCLE, traduite en vers français par MARC LEGRAND
Avec une préface par GUSTAVE FOUGÈRES

Un volume in-8° écu, broché. . . . . **2 fr.**

Librairie Académique — PERRIN et Cie, Éditeurs
35, Quai des Grands-Augustins, PARIS (6e)

EN VENTE :

ŒUVRES

DE

HENRIK IBSEN

Traduction du Comte PROZOR

Les Revenants, Maison de Poupée, drames. Un volume in-16	3 50
Le Petit Eyolf, drame en 3 actes. Un volume in-16	3 50
Brand, poème dramatique en 5 actes. Un volume in-16	3 50
Jean-Gabriel Borkman, drame en 4 actes. Un volume in-16	3 50
Peer Gynt, poème dramatique en 5 actes. Un volume in-16	3 50
Solness le Constructeur, drame en 4 actes. Un volume in-16	3 50
Hedda Gabler, drame en 4 actes. Un volume in-16	3 50
Le Canard sauvage, Rosmersholm. Un volume in-16	3 50
Quand nous nous réveillerons d'entre les morts, drame en 3 actes. Un volume in-16	3 50
L'Ennemi du Peuple, drame en 4 actes. Un volume in-16	3 50
La Comédie de l'Amour, pièce en 3 actes. Un volume in-16 (traduction Colleville et Zepelin)	3 50

Pour paraître prochainement :

LETTRES

DE

HENRIK IBSEN

A SES AMIS

Traduites par Madame Martine RÉMUSAT

(Seule Traduction autorisée)

Un volume in-16. Prix **3 50**

Librairie Académique — PERRIN et Cie, Éditeurs
35, Quai des Grands-Augustins, PARIS (6e).

VIENNENT DE PARAITRE : **VICOMTE DE NOAILLES**

ÉPISODES DE LA GUERRE DE TRENTE ANS

LE CARDINAL DE LA VALETTE

LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI (1635 à 1639)

Un volume in-8 carré, orné de 3 gravures, 2 cartes, 1 fac-simile. . . . . 7 fr. 50

LA RÉVOLUTION, L'EMPIRE, LA RESTAURATION ET LE ROYAUME DE NAPLES

MÉMOIRES DU GÉNÉRAL GUILLAUME PÉPÉ

1783-1846 *(Publiés d'après l'édition originale)*

PAR **LÉO MOUTON**, Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

Un beau volume in-8 écu, avec gravures. Prix. . . . . 5 fr.

UN DUC ET PAIR AU SERVICE DE LA RÉVOLUTION

CORRESPONDANCE INTIME DU DUC DE LAUZUN

GÉNÉRAL BIRON (1791-1792)

Publiée pour la première fois in extenso sur le manuscrit original des Archives historiques du Ministère de la Guerre

Par le Comte de LORT de SÉRIGNAN

Un volume in-8 écu, avec portraits. Prix. . . . . 5 fr.

BARON MARC DE VILLIERS DU TERRAGE

CONQUISTADORES ET ROITELETS

ROIS SANS COURONNE

Du Roi des Canaries à l'Empereur du Sahara

Théodore Ier, Roi de Corse. — Lady Esther Stanhope, Reine de Palmyre. — Brooke, Rajah de Sarawak. — Le Comte de Raousset Boulbon. — Marie Ier, Roi des Sedangs. — Philippe Pinel, Roi des Ecrehous. — etc., etc.

Un volume in-8 écu, orné de 14 gravures et de cartes. Prix. . . . . 5 fr.

MAX DOUMIC, *Auteur du SECRET DE LA FRANC-MAÇONNERIE*

La Franc-Maçonnerie est-elle Juive ou Anglaise ?

Un volume in-16. Prix. . . . . 1 fr. »

L'ANNÉE POLITIQUE 1905

Trente-deuxième année

Avec un Index alphabétique, une Table chronologique, des Notes, des Documents et des Pièces justificatives.

Un fort volume in-16 de plus de 700 pages. Prix . . . . . 3 fr. 50

LUCIEN DONEL *Roman.*

PILLEURS D'AMOUR

Un volume in-16. Prix . . . . . 3 fr. 50

B.

Les

Grands Artistes

COLLECTION D'ENSEIGNEMENT ET DE VULGARISATION

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE

de l'Administration des Beaux-Arts

Chaque volume, format in-8 (15,5×21,5) contient 128 pages et 24 gravures d'après les procédés directs.

Broché, **2 fr. 50**; Relié. . . . . **3 fr. 50**

Viennent de paraître :

LUINI, par Pierre GAUTHIEZ. 1 volume.
CARPEAUX, par Léon RIOTOR. 1 volume.
LES DEUX CANALETTO, par Octave UZANNE. 1 volume.

Déjà parus :

Boucher, par G. KAHN.
Chardin, par G. SCHEFER.
David, par C. SAUNIER.
Delacroix, par M. TOURNEUX.
Donatello, par A. ALEXANDRE.
Douris et les Peintres de Vases grecs, par E. POTTIER.
Albert Dürer, par A. MARGUILLIER.
Fragonard, par G. MAUCLAIR.
Gainsborough, par G. MOUREY.
Gros, par H. LEMONNIER.
Hogart, par F. BENOIT.
Ingres, par J. MOMMÉJA.
Jordaens, par F. GEVAERT.
La Tour, par M. TOURNEUX.
Claude Lorrain, par R. BOUYER.
Léonard de Vinci, par G. SÉAILLES.
Lysippe, par M. COLLIGNON.
J.-F. Millet, par H. MARCEL.
Percier et Fontaine, par M. FOUCHÉ.
Poussin, par P. DESJARDINS.
Praxitèle, par G. PERROT.
Puget, par P. AUQUIER.
Raphaël, par E. MUNTZ.
Rembrandt, par É. VERHAEREN.
Rubens, par G. GEFFROY.
Ruysdaël, par G. RIAT.
Titien, par M. HAMEL.
Van Dyck, par F. GEVAERT.
Velasquez, par E. FAURE.
Watteau, par G. SÉAILLES.

Nombreux titres en préparation.

Les Musi

Céro

COLLECTION D'ENSEIG ET

PLACÉE SOUT PAT

de l'Adminis des B

Chaque volume, de format in-8 conti
d'après l dés di
Broché, **2 fr. 50**; Relié. . . .

GLUCK, par Jean D'U
GOUNOD, par P.-L. H HER.
HÉROLD, par A. POUG
LISZT, par M.-D. CALV .
ROSSINI, par L. DAUR
SCHUMANN, par C. M .

EN PRATIQ

Chopin. — Wagner. — — Au
Schub erlio

Par MM. ÉLIE POIRÉE, Louis AUD, C
MALHERBE, Vincent d'INDY, -DUC

L'ART ET COU

LES MAITRES NT

5

Soixante-dou es en

1 magnifique volume in-4, en po u rel

L'année 1904 fo volum

L'abonnement aux douze numé l'anné
Envoi franco d'un numé en con

JOHSKIN

LES PIERR DE

Traduction de Mad ilde P
Préface de Ro n SIZE

1 volume in-8 raisin, orné de 24 p ors te

PAU AIX

HISTOIRE D BEA

3 volumes grand in-8, renferma ble 49
Reliés. . . . . .

On vend séparément

Antiquité. — Orient. 1 vol. a ravu
Moyen âge. — Renaissance. ec 12
Art moderne. — Art contem vol.

Chaque volume, bro ; relié

Isiciens

Célèbres

ISEIGNEMENT ET DE VULGARISATION
E SOUS LE PATRONAGE
ninistre des Beaux-Arts

in-8° contient 128 pages et 12 gravures
ès les dessins directs.
lié. . . . . 3 fr. 50

D'U
L. HEGHER.
POUG
CALVET.
DAURI
C. M.

N PRÉPARATION :

r. — — Aubert. — Beethoven.
Schubert. Berlioz.
ouis MAUD, Camille BELLAIGUE. Charles
NDY, Pr-DUCOUDRAY, Henry MARCEL.

ET COULEUR

RESENTEMPORAINS

5

te-douces en couleur
en poche ou relié pleine toile. Prix. 40 fr.

904 fo volume analogue
numéro l'année 1906. . . . . 30 fr.
numéro en contre mandat de 2 fr.

JOHNKIN

ERRE DE VENISE

e Madeleine P. CRÉMIEUX
de Rom SIZERANNE
de 24 pors texte, br., 12 fr. relié. 15 fr.

PAUMAIX

DEAUX-ARTS

nfermable 491 gravures, brochés, 12 fr.
. . . . . 15 fr.

rément
1 vol. a gravures.
ssance. vec 124 gravures.
contem vol. avec 156 gravures.
me, bro ; relié. . . . 5 fr.

Les Villes d'Art Célèbres

COLLECTION DE VOLUMES PETIT IN-4 ILLUSTRÉS

Viennent de paraître :

POMPEI

par HENRY THÉDENAT, de l'Institut.

I	II
Histoire. — Vie privée.	**Vie publique.**
1 volume avec 123 gravures et un plan, br., 4 fr.; relié. 5 fr.	1 volume avec 77 gravures et un plan, br., 4 fr.; relié. 5 fr.

Les deux volumes réunis forment un ouvrage avec 200 gravures et un plan, broché, 8 fr.; Relié. . . . . 10 fr.

NANCY

par ANDRÉ HALLAYS

1 volume avec 118 gravures, broché, 4 fr ; relié. . . . . 5 fr.

Déjà parus :

Série à 3 *fr.* 50 *le volume broché, et* 4 *fr.* 50, *relié.*

Bruges et Ypres, par H. HYMANS. 1 vol. avec 116 gravures.
Milan, par . GAUTHIEZ. 1 vol. avec 109 gravures.
Moscou, par L. LÉGER. 1 vol. avec 86 gravures.
Ravenne, par Ch. DIEHL. 1 vol. avec 130 gravures.

Série à 4 *fr., broché;* 5 *fr., relié.*

Le Caire, par G. MIGEON. 1 vol. avec 133 gravures.
Constantinople, par H. BARTH. 1 vol. avec 103 gravures.
Cordoue et Grenade, par CH.-E. SCHMIDT. 1 vol. avec 97 gravures.
Florence, par E. GEBHART. 1 vol. avec 176 gravures.
Gand et Tournai, par . HYMANS. 1 vol. avec 120 gravures.
Nîmes, Arles et Orange, par R. PEYRE. 1 vol. avec 85 gravures.
Nuremberg, par G. RÉE. 1 vol. avec 107 gravures.
Rome (Antiquité), par E. BERTAUX. 1 vol. avec 135 gravures.
Rome (Des Catacombes à Jules II), par E. BERTAUX. 1 vol. avec 110 grav.
Rome (De Jules II à nos jours), par E. BERTAUX. 1 vol. avec 100 grav.
Rouen, par C. ENLART. 1 vol. avec 108 gravures.
Séville, par CH.-E. SCHMIDT. 1 vol. avec 111 gravures.
Strasbourg, par H. WELSCHINGER. 1 vol. avec 80 gravures.
Tours et les châteaux de la Touraine, par P. VITRY. 1 vol. avec 107 gravures.
Venise, par P. GUSMAN. 1 vol. avec 130 gravures.
Versailles, par A. PÉRATÉ. 1 vol. avec 149 gravures.

Série à 5 *fr., broché;* 6 *fr., relié.*

Paris, par G. RIAT. 1 vol. avec 144 gravures.

Nombreux titres en préparation.

REVUE JURIDIQUE

M. HENRI FONTAINE, avocat, docteur en droit, ancien magistrat, *Rédacteur en chef.*

Publication bi-mensuelle paraissant les 1er et 16 de chaque mois

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 21 MAI 1906

THÉORIES ET ÉTUDES CRITIQUES.

I. — Les Habitations à bon marché en France et à l'étranger (*à suivre*).
II. — Les Bourses allemandes : Leur organisation, leurs règlements et leurs usages (*à suivre*).
III. — Des sociétés anonymes anglaises rapprochées des sociétés anonymes françaises (*à suivre*).
IV. — Des caractères juridiques du chèque, des conditions essentielles de sa validité.

JURISPRUDENCE.

Tribunal de Commerce de la Seine, 22 février 1906.
Contrat direct sur valeurs cotées. Stipulations indiquant que tout se résoudra par le paiement de simples différences. Violation de l'article 76. Refus d'actions. Comptes courants. Approbation. Conséquences juridiques.
Tribunal de Commerce de la Seine, 28 février 1906.
Désistement.
Tribunal civil de la Seine, 20 janvier 1906.
Agent de change. Transfert. Responsabilité. Prescription de l'action. Délai de cinq ans.

CHRONIQUE. — Marché financier de la quinzaine.

La Revue publie des articles sur :

I. — Les Bourses allemandes. — Leur organisation; leurs règlements et leurs usages.
II. — La Bourse de Commerce et ses réformes.
III. — Les Sociétés anonymes anglaises et les Sociétés anonymes françaises en droit comparé.
IV. — Les comptes d'opération de Bourse. — Leur caractère et leurs règlements.
V. — Les Bourses américaines. — Leurs règlements et leurs usages.

ABONNEMENT ANNUEL : { France et Colonies. . . . . **20** francs.
Étranger. . . . . **22** francs.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 26, rue Le Peletier. — PARIS

L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

RÉDACTEUR EN CHEF : **M. PAUL LEROY-BEAULIEU**, MEMBRE DE L'INSTITUT

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 26 MAI 1906

PARTIE ÉCONOMIQUE. — L'exode des capitaux français. — La circulation monétaire de la Suisse et l'enquête de 1905. — La situation de la propriété immobilière à Paris. — Le projet d'assurance ouvrière en Russie. — Le creusement des tunnels sous l'eau. — L'exploitation du monopole des allumettes chimiques en France. — La consommation de Paris : les Halles centrales en 1905. — Revue Économique : Caisses des dépôts et consignations, opérations des Caisses d'épargne ordinaires du 11 au 20 mai 1906; le monopole du tabac et la consommation des cigarettes en Autriche; la production et la consommation de la bière en Norvège, de 1886 à 1904. — Nouvelles d'outre-mer : Les îles Tonga. — Bibliographie.

PARTIE COMMERCIALE. — Revue générale. — Sucres. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, Le Havre, Marseille.

PARTIE IMMOBILIÈRE. — Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine.

PARTIE FINANCIÈRE. — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Banque de Russie. — Marché des capitaux disponibles. — Marché anglais, chemins de fer anglais et chemins de fer américains. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses. — Mines d'or et valeurs des pays aurifères; Mines du Transvaal; Mines de l'Ouest de l'Australie et de l'Ouest-Africain. — Renseignements financiers; Recettes du Canal de Suez, de la Compagnie Générale des Omnibus, des Chemins de fer de Porto-Rico, des Wagons-Lits, des Forces motrices du Rhône, etc.

BUREAUX : RUE BERGÈRE, 35, A PARIS

ABONNEMENTS. — Paris et Départements : Un an, 40 fr.; six mois, 20 francs.

HACHETTE ET Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris

BIBLIOTHÈQUE DES MEILLEURS ROMANS ÉTRANGERS

NOUVELLE SÉRIE

Mme HUMPHRY WARD

L'Erreur d'Aimer

Traduit de l'Anglais par

J. DE MESTRAL-CAMBREMONT

DANS ce roman, Mme H. Ward conte avec une verve charmante et la puissance d'observation qui lui est coutumière, l'histoire d'une jeune femme romanesque et fantasque qui, par ses caprices déconcertants, scandalise les salons de la société londonienne au milieu de laquelle elle vit, grâce à la situation de son mari, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, et dont elle est l'enfant gâtée et terrible.

Sans respect pour les plus hautes personnalités politiques et mondaines, elle agit à sa fantaisie, avec une franchise imprudente qui soulève contre elle bien des jalousies féminines et bien des colères.

Et, toujours séduisante avec ses grands yeux de mystère, et comme fascinée par un inexorable destin, elle se précipite elle-même au-devant de la catastrophe finale.

Jamais autant d'émotion ne s'était alliée à autant de talent, et c'est un livre haut, grand, d'un poignant intérêt, sobrement et fortement écrit.

Un volume in-16, broché. . . . . **3 fr. 50**

EN VENTE :

LA FILLE DE LADY ROSE, par Mme HUMPHRY WARD. Traduit de l'anglais par Mme TH. BENTZON. *Deuxième édition.* Illustré d'un portrait de l'auteur. . . . . 1 vol.

MATER DOLOROSA, par M. G. ROVETTA. Trad. de l'italien par Mme JEAN DARCY. 1 vol.

SAINT-YVES, par M. R. STEVENSON. — *Aventures d'un prisonnier français en Angleterre.* Traduit de l'anglais par M. TH. DE WYZEWA. *Deuxième édition.* . . . . . 1 vol.

L'ENFANT PRODIGUE, par M. HALL CAINE. Trad. de l'anglais par M. A. DE JASSAUD. 1 vol.

LE SAINT, par M. ANTONIO FOGAZZARO. Traduit de l'italien par M. G. HÉRELLE. 1 vol.

Chaque volume in-16, broché. . . . . **3 fr. 50**

HACHETTE ET Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris

ACHILLE LUCHAIRE

Membre de l'Institut

INNOCENT III

La Papauté et l'Empire

Un volume in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

La faveur que le public et la presse ont témoignée aux deux premiers volumes de M. Achille Luchaire (*Rome et l'Italie — La Croisade des Albigeois*) ne fera pas défaut au troisième qui se recommande par les mêmes qualités d'impartialité rigoureuse, de science précise et d'élégante clarté.

En traitant de la plus haute question politique qui ait passionné le moyen âge, le conflit de deux impérialismes, la Papauté et l Empire, l'auteur est resté fidèle à sa méthode. Il continue à ne demander qu'aux textes contemporains, judicieusement critiqués mais littéralement traduits, le moyen de faire revivre le passé et de lui donner sa vraie couleur.

Le lecteur ne trouvera pas seulement ici un nouvel aspect de la personnalité et de la politique d'Innocent III et un chapitre important de l'histoire d'Allemagne, il assistera à l'un des plus curieux épisodes de l'éternelle bataille qui met aux prises le monde sacerdotal et la société laïque. Il constatera enfin qu'il existait en Europe, dès le commencement du XIIIe siècle, une diplomatie et des hommes d'État.

Du même auteur :

Innocent III. *Rome et l'Italie* (*Deuxième édition*). Un volume in-16, broché. 3 fr. 50

Innocent III. *La Croisade des Albigeois.* Un volume in-16, broché. . . 3 fr. 50

Les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). Un volume in 8, broché. . . . . 7 fr. 50

Manuel des Institutions françaises (*Période des Capétiens directs*). Un volume in-8, broché. . . . . 15 fr. »

HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. E. LAVISSE, tomes IV et V

TOME IV. **Les Premiers Capétiens** (987-1137). Un volume in-8 broché. 6 fr. »

TOME V. **Louis VII, Philippe Auguste et Louis VIII** (1137-1226). Un volume in-8, broché. . . . . 6 fr. »

HACHETTE ET Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES
ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTRE LITTÉRATURE

CALVIN

PAR

A. BOSSERT

Un volume in-16, avec un portrait, broché. . . . . 2 fr.

La Collection comprend actuellement les volumes suivants

CLASSÉS DANS L'ORDRE DE LEUR PUBLICATION :

Victor COUSIN, par M. Jules Simon.
Madame de SÉVIGNÉ, par M. Gaston Boissier.
MONTESQUIEU, par M. Albert Sorel.
George SAND, par M. E. Caro.
TURGOT, par M. Léon Say.
THIERS, par M. P. de Rémusat.
D'ALEMBERT, par M. Joseph Bertrand.
VAUVENARGUES, par M. Maurice Paléologue.
Madame de STAEL, par M. Albert Sorel.
Théophile GAUTIER, par M. Maxime du Camp.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par M. Arvède Barine.
Madame de LA FAYETTE, par M. le comte d'Haussonville.
MIRABEAU, par M. Edmond Rousse.
RUTEBEUF, par M. Clédat.
STENDHAL, par M. Édouard Rod.
Alfred de VIGNY, par M. Maurice Paléologue.
BOILEAU, par M. Gustave Lanson.
CHATEAUBRIAND, par M. de Lescure.
FÉNELON, par M. Paul Janet.
Saint-SIMON, par M. Gaston Boissier.
RABELAIS, par M. René Millet.
J.-J. ROUSSEAU, par M. Arthur Chuquet.
LESAGE, par M. Eugène Lintilhac.
DESCARTES, par M. Alfred Fouillée.
Victor HUGO, par M. Léopold Mabilleau.
Alfred de MUSSET, par M. Arvède Barine.
Joseph de MAISTRE, par M. George Cogordan.
FROISSART, par M. Mary Darmesteter.
DIDEROT, par M. Joseph Reinach.
GUIZOT, par M. A. Bardoux.
MONTAIGNE, par M. Paul Stapfer.
LA ROCHEFOUCAULD, par M. J. Bourdeau.
LACORDAIRE, par M. le comte d'Haussonville.
ROYER-COLLARD, par M. E. Spuller.
LA FONTAINE, par M. G. Lafenestre.
MALHERBE, par M. le duc de Broglie.
BEAUMARCHAIS, par M. André Hallays.
MARIVAUX, par M. Gaston Deschamps.
RACINE, par M. Gustave Larroumet.
MÉRIMÉE, par M. Augustin Filon.
CORNEILLE, par M. Gustave Lanson.
FLAUBERT, par M. Émile Faguet.
BOSSUET, par M. Alfred Rébelliau.
PASCAL, par M. Émile Boutroux.
François VILLON, par M. Gaston Paris.
Alexandre DUMAS, Père, par M. Hippolyte Parigot.
André CHÉNIER, par M. Émile Faguet.
LA BRUYÈRE, par M. Paul Morillot.
FONTENELLE, par M. A. Laborde-Milaa.

Chaque volume, avec un portrait en héliogravure, broché. . . . . 2 fr.

Pour paraître en Octobre : **VOLTAIRE**, par M. Gustave Lanson.

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, Paris.

Théâtre
de
Jules Lemaître
de l'Académie française

TOME PREMIER

RÉVOLTÉE — LE DÉPUTÉ LEVEAU
MARIAGE BLANC — FLIPOTE

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

FERDINAND BRUNETIÈRE
de l'Académie française.

Honoré de Balzac
1799-1850

Un volume in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

PAUL ACKER

La Petite Madame de Thianges
ROMAN

Un volume in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

G. RÉVAL

Le Ruban de Vénus
ROMAN

Un volume in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

LOUIS BATIFFOL

La Vie intime d'une Reine de France
au XVIIe Siècle

Un volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

LIVRES NOUVEAUX

L'ARBRE DE SCIENCE, par **Maurice Maindron**.

Ce ne sont plus les gens du XVIe siècle, les Saint-Cendre, les Clérambdon, les Blancador que M. Maurice Maindron a fait vivre dans ce volume. L'auteur a pris soin de nous prévenir : « roman moderne », annonce la couverture. Le public aimera cette œuvre compacte et pourtant ciselée minutieusement, où abondent les types originalement dessinés, et les scènes précises et vigoureuses. Le sujet rappelle un peu celui des *Deux rives*. Les héros de M. Maurice Maindron, comme ceux de M. Fernand Vandérem, sont des savants, des professeurs, attirés par le monde et les belles madames. Les œuvres sont pourtant bien différentes, comme le beau talent de ces deux remarquables écrivains.

HISTOIRE DE LA MARINE FRANÇAISE, par **Charles de la Roncière.**

Le volume III de ce grand ouvrage traite des guerres d'Italie. C'est vers la Méditerranée que la marine française se porte après la guerre de Cent ans. Conquête de Naples par Charles VIII, combats contre les Turcs, puis contre Charles-Quint, tels sont les principaux épisodes de cette histoire. Cependant les armateurs normands luttent pour maintenir la liberté des mers, et des explorateurs recherchent la route la plus rapide vers les Indes et aussi, par un détroit polaire, vers la Chine. Le livre montre bien l'inquiétude héroïque et marchande des premières années du XVIe siècle.

GRÉZELS (1792-1793-1794-1795), par **le Comte A. de Saint-Aulaire.**

Le comte A. de Saint-Aulaire n'aime pas les hommes de « la grande Révolution », du moins ceux qui ont fondé la République. Il réserve toutes ses sympathies pour ceux qui ont vainement défendu le Roi et l'ancien régime... C'est le droit de l'homme et du romancier. Peut-être le lecteur impartial trouvera-t-il que le comte de Saint-Aulaire a exagérément poussé au noir ses républicains et qu'il a un peu arbitrairement choisi ses personnages sympathiques dans un camp et ses coquins dans l'autre. Mais son roman n'est pas ennuyeux : il est bien conduit, encore qu'un peu touffu, et l'indignation de l'auteur ne va pas toujours sans éloquence.

L'ÉTAT ET LES ÉGLISES EN FRANCE, par **J.-L. de Lanessan.**

L'auteur a voulu « dresser un tableau succinct mais complet des rapports qui ont existé dans notre pays entre les deux pouvoirs, depuis les origines jusqu'à l'heure où ils ont été séparés ». Une telle étude est nécessaire pour faire comprendre que la séparation des Églises et de l'État est autre chose qu'un incident politique. On sent dans cet ouvrage écrit sans désir de polémique un réel souci de vérité historique.

LA VIE INTIME D'UNE REINE DE FRANCE AU XVIIe SIÈCLE, par **Louis Batiffol.**

« Maison de grand Seigneur, demeure à mise en scène royale, intérieur bourgeois », telle était la cour de France au temps que Marie de Médicis fut reine régnante et reine régente. Emploi de son temps, administration de sa maison, rapports avec Henri IV, parents, enfants, amis, artistes qu'elle patronne, et aussi les embarras financiers de cette reine qui, réduite aux expédients, fait de l'armement, commandite et brocante, tout cela nous est décrit avec une précision et un charme dont nos lecteurs se souviennent. Derrière les silhouettes amusantes on sent à l'œuvre « les lois fondamentales du royaume » qui par le respect des traditions et des formules qu'elles imposent maintiennent rigide le cadre de la cour.

LES FEMMES DU SECOND EMPIRE, par **Frédéric Loliée.**

« Les femmes du second Empire : quel sujet de chronique à dérouler pour les amoureux de l'histoire frivolement curieuse, qui note, détaille, enjolive à plaisir les aventures de mœurs d'une époque, les marques secrètes de l'éternel ascendant féminin, les grâces voyantes, les succès d'un jour de l'esprit et de la beauté, et les enflèvrements des âmes et les frissons des sens ». Mais comme il était difficile d'obtenir des renseignements précis!... M. Frédéric Loliée, chercheur infatigable, ne s'est pourtant pas découragé. Il a fait causer les survivants et les survivantes de l'époque impériale : il a pu feuilleter quelques correspondances. « Et de ces propos entendus, de ces conversations écoutées et clarifiées, mises au point, des documents écrits qu'il fallait connaître et rapprocher des paroles dites, de ces témoignages contrôlés sur le vif, avec les nuances et les correctifs qu'exigeait une optique trop rapprochée », il a composé « les pages de ce livre de vérité personnelle et directe ».

SOLDATS AMBASSADEURS SOUS LE DIRECTOIRE, par **A. Dry.**

« Pendant la courte période du Directoire, novembre 1795 à novembre 1799, sept officiers généraux presque tous de grande notoriété, — Pérignon, Truguet, Aubert-Dubayet, Clarke, Canclaux, Lacombe-Saint-Michel, Bernadotte, ont occupé des postes diplomatiques à l'étranger. J'ai cherché, dans les études qui suivent, à raconter comment ces soldats, improvisés diplomates, ont rempli leurs délicates fonctions. » L'auteur a consciencieusement dépouillé, non seulement de nombreuses dépêches et documents officiels, mais de nombreuses correspondances particulières, pour la plupart inédites. Ces monographies sont singulièrement vivantes et pittoresques. Elles apporteront une contribution utile aux grandes histoires de la Révolution.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT:

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone 516-20), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Etranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale *(1894-1903) est mise en vente au prix de* 2 *fr.* 50 *c.*

Imprimerie Bussière, à Saint-Amand (Cher).